This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

L Soc 1926.10

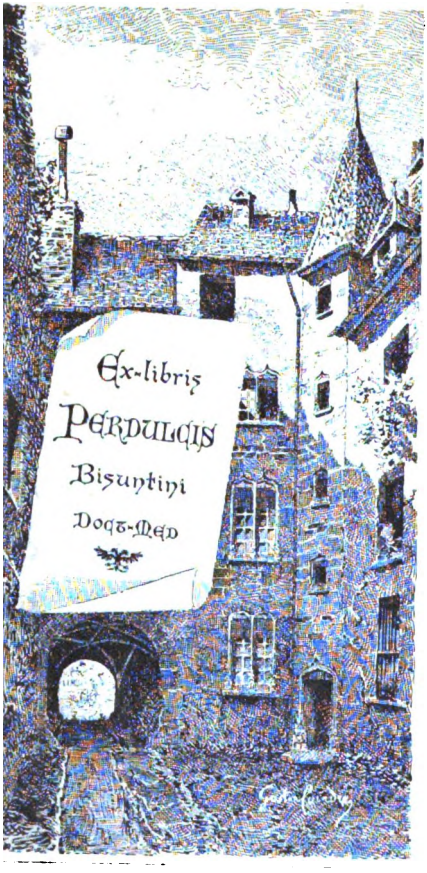

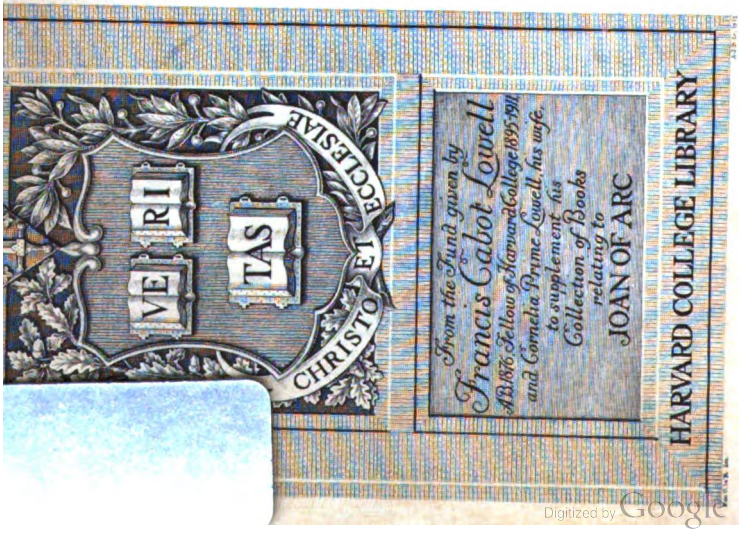

Digitized by Google

Digitized by Google

Soc 1626.10

Digitized by Google

Ledorp
7841
HARVARD COLLEGE
JUL 27. 1920
LIBRARY
F. C. Lowell fund

ACADÉMIE

DES

SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS

DE BESANÇON.

SÉANCE PUBLIQUE DU 29 JANVIER 1857.

Président annuel,

M. HUART.

DISCOURS DE M. LE PRÉSIDENT.

MESSIEURS,

Les honneurs et les distinctions sociales, par la distribution capricieuse et souvent imprévue qui s'en fait parmi les hommes, me paraissent avoir des liens de parenté fort étroits avec la fortune, cette fille du sort, ainsi que l'appelle le bon la Fontaine, et dont il a dit dans une de ses fables les plus philosophiques :

« Ne cherchez point cette déesse,
» Elle vous cherchera : son sexe en use ainsi.

Cette réflexion sur la distribution des honneurs m'est suggérée par la position que vous m'avez faite au milieu de vous.

En mon absence, et sans que le moindre indice ait pu

Digitized by Google

me faire pressentir vos intentions à mon égard, vous avez bien voulu m'honorer du titre de votre président annuel.

Vous l'avouerai-je, Messieurs, lorsque la nouvelle de cette distinction me parvint au milieu des douces affections de la famille et des loisirs occupés de la retraite, dans une campagne solitaire gracieusement abritée dans un des replis du beau vallon de la Loue, où je me croyais oublié des hommes, elle me causa bien plus d'étonnement et d'inquiétude que de satisfaction; aussi ma reconnaissance fut-elle loin d'être en rapport avec la bienveillance dont vous m'aviez honoré.

En effet, en parcourant la liste des membres dont se compose votre savante Académie, en songeant surtout au mérite supérieur des hommes d'élite que, chaque année, vous appelez à l'honneur de vous présider, j'avais lieu de m'étonner de votre choix, et, je ne crains pas de le dire, ma première pensée fut de ne pas accepter une tâche dont je comprenais toute l'importance et toute la difficulté. Mais, dans une de vos réunions particulières, vous m'avez dit que mon refus jetterait l'Académie dans l'embarras : je n'avais plus dès lors à hésiter, et je dus me résigner à subir ce périlleux honneur.

De nos jours, Messieurs, des hommes d'un mérite incontestable, et dont les intentions pieuses ne peuvent être méconnues, ont attaqué avec force ce qu'ils appellent les études du collége, c'est-à-dire l'étude des grands écrivains de l'antiquité qui, depuis l'époque de la Renaissance, ont été mis entre les mains de la jeunesse de nos écoles comme de magnifiques modèles

Digitized by Google

d'éloquence, de poésie et de bon goût. On accuse ces études de détruire la foi et de nous ramener nécessairement au paganisme. A l'appui de cette doctrine, on cite quelques paroles de saint Augustin et de Napoléon Ier, et on attribue à ces études littéraires tous les excès de la révolution, toutes les erreurs des philosophes.

Pour payer la dette que j'ai contractée envers vous, permettez-moi de vous lire ici, sur cette question, bien faite pour jeter l'inquiétude dans la société, quelques courtes réflexions qui ne paraîtront sans doute pas trop déplacées dans une assemblée littéraire comme la vôtre et dans la bouche d'un vieux fonctionnaire de l'Université, qui a passé sa vie dans l'étude des auteurs classiques sans se douter du danger que cette étude lui faisait courir.

Si les adversaires des études classiques s'étaient contentés de dire que ce: enseignement ne pouvait suffire à former le cœur de la jeunesse de nos écoles et que, de toute nécessité, il fallait le vivifier par le souffle du Christianisme et par la lecture et l'explication des plus beaux passages des écrits des Pères de l'Eglise, la question en litige serait immédiatement vidée et il ne se rencontrerait certainement aucun homme judicieux qui voulût contester cette vérité. N'est-elle pas d'ailleurs consacrée par l'usage, ainsi que l'attestent les programmes d'études de nos lycées, et, de plus, n'a-t-elle pas été admirablement démontrée dans le traité des études du savant et pieux Rollin, dans ce traité devenu le manuel de tous les professeurs et révéré comme le code de l'in-

Digitized by Google

struction publique en France? En effet, Messieurs, la morale humaine serait bien chancelante si elle n'avait pas de sanction religieuse : la religion seule peut lui donner cette sublimité évangélique qui fait apprécier à leur juste valeur les biens fragiles de la terre : en faisant connaître à l'homme son origine et sa fin, la religion seule élève ses pensées vers le ciel et imprime ainsi à tous ses actes ce caractère de noblesse et d'exquise dignité que l'education purement profane ne saurait lui donner.

Certes, si quelque chose pouvait nous faire douter de la bonté de notre cause, ce serait le prestige imposant qui s'attache à une opinion émise par saint Augustin et par Napoléon. Cependant, malgré notre respect profond pour ces deux grands génies d'un ordre si différent, nous espérons qu'on ne nous trouvera pas trop téméraire ; si nous osons dire que peut-être tous deux se sont trompés en attribuant aux études classiques comme cause première, l'un les désordres de sa jeunesse, l'autre la perte au moins momentanée de sa foi religieuse.

Ne serait-il pas plus naturel et plus vrai, Messieurs, de chercher cette cause dans les circonstances presque exceptionnelles où s'est passée la première partie de leur vie, dans le milieu délétère dans lequel ils ont vécu ?

Augustin, né au sein du paganisme, élevé dans le culte des faux dieux par un père idolâtre, entouré de camarades vicieux, ayant sous les yeux le spectacle contagieux de populations voluptueuses et corrompues, devait être entraîné, malgré les pieuses leçons de sainte Monique, sa mère, par des passions violentes loin d'une

Digitized by Google

religion austère qui en commandait la répression. Et les vices de cette société au milieu de laquelle il vivait, expliquent bien mieux, ce me semble, que la lecture de quelques vers de Virgile, les désordres de tout genre auxquels s'abandonnait cette âme égarée qui portait dans le vice et dans la propagation des plus mauvaises doctrines, cette ardeur bouillante qu'il devait plus tard, à la voix de saint Ambroise, et au jour de la grâce, porter dans l'exercice des plus grandes vertus, et dans la prédication des doctrines de l'évangile qu'il avait combattues.

Quant à Napoléon, vous le savez, Messieurs, ce fut au moment même où s'écroulait, sous la lave d'un volcan, la vieille monarchie française, et où se préparait, au milieu de l'anarchie et de la terreur, une transformation sociale rendue inévitable par des causes multiples que nous n'avons pas à expliquer ici, ce fut dans ce moment solennel et terrible qu'apparut pour la première fois à la France, qu'il devait un jour gouverner, ce jeune officier d'artillerie, jusqu'alors connu de Dieu seul, qui l'avait choisi pour être l'instrument de ses desseins. Sous le souffle de l'esprit nouveau qui agitait la France, en face des ruines qui s'amoncelaient de toutes parts, au milieu de la défaillance presque universelle, faudrait-il s'étonner que la foi religieuse de ce jeune officier eût été momentanément ébranlée. Mais rassurez-vous, Messieurs, Napoléon croyait à son étoile, il croyait à sa mission providentielle, la foi n'était pas éteinte dans son cœur, elle n'y était qu'assoupie. Aussi l'un des premiers actes de ce géant des temps modernes fut-il, après avoir assuré la gloire de la France sur les champs de bataille, de

Digitized by Google

relever les autels abattus, de rappeler les pasteurs mis en fuite et de rendre à Dieu le culte que lui déniait, dans son égarement, une orgueilleuse raison, sortie de ses limites comme un fleuve débordé, et qui, sous les traits de quelques femmes impures, se décernait les honneurs de l'apothéose. Et maintenant, Messieurs, en face de ces deux grandes autorités sur lesquelles, à tort, selon nous, s'appuie l'accusation, ne pourrions-nous pas faire surgir des autorités, non moins grandes et non moins imposantes? Ne pourrions nous pas évoquer tous les grands hommes de notre grand siècle littéraire, de ce siècle de Louis XIV, dans lequel la religion s'alliait si bien avec le culte des lettres? Si nous voulions passer en revue les plus illustres prélats, et les écrivains les plus renommés de cette magnifique époque, nous les verrions s'abreuver aux sources pures de l'antiquité et renouveler les merveilles des siècles de Periclès, d'Auguste et des Médicis. Nous verrions Bossuet, l'aigle de Meaux, ce dernier Père de l'Eglise, aussi grand que saint Augustin dont il rappelait le génie; Bossuet, ce Demosthène français, selon la belle expression du cardinal Maury, Bossuet, l'auteur de tant de chefs-d'œuvre et surtout de ce sermon sur l'Unité de l'Eglise, prononcé à l'ouverture de l'assemblée du clergé de France en 1681, et qui, selon le même cardinal Maury, est incomparablement le plus magnifique ouvrage de ce genre qui ait jamais été composé dans aucune langue; Bossuet, que, dans un concile récent, l'un des plus vertueux et des plus savants prélats de notre époque, a, dans un élan de courageuse justice et d'orgueil légitime pour la France, si noblement vengé en le justifiant par

Digitized by Google

cette expression toute nationale : *Bossuetius noster* ; eh bien, ce Bossuet, ce grand Bossuet, qui est le nôtre, nous le verrions, sous les frais ombrages de sa campagne de Germigny, se délasser de ses immenses travaux par la lecture assidue d'Homère, dont il ne prononçait jamais le nom sans dire le *divin Homère;* de Virgile, dont il vantait avec charme la douce mélodie, et quelquefois aussi d'Horace, dont il savait par cœur la plupart des odes!

Puis nous quitterions l'aigle de Meaux, pour aller rendre visite au cygne de Cambrai. Dans son honorable retraite, nous verrions Fénelon dérober à l'antiquité ses plus riches trésors, pour en composer son Télémaque, que, sans l'esprit chrétien qui en vivifie la morale, l'on serait tenté de prendre pour la poétique traduction d'un poëme antique, dont l'original serait perdu. Il nous lirait cette admirable lettre sur l'éloquence qu'il adresse à l'Académie française! Oh! que nous aimerions à le suivre dans ses appréciations si délicates des beautés de Virgile, d'Horace et d'Homère! Combien nous serions émus de cette exquise sensibilité qui, après la lecture de ce passage d'une églogue :

Fortunate senex, sic inter flumina nota
Et fontes sacros, frigus captabis opacum,

le fait s'écrier : Malheur à celui qui ne sentirait point le charme de ces vers!

Nous aimerions à reconnaître avec lui que rien n'est au-dessus de cette peinture de la vie champêtre :

O fortunatos nimium sua si bona norint!

tout m'y plaît, ajouterait-il, et même cet endroit si éloigné des idées romanesques :

Digitized by Google

... et frigide Tempe
Mugitusque boum, mollesque sub arbore somnos !

puis il continuerait, avec la même sûreté de bon goût, l'examen des vers de ces grands poëtes qu'il aimait tant et qu'il connaissait si bien !

Ah, Messieurs, quel éloge pour les lettres anciennes que ce vif enthousiasme qu'elles excitaient dans cette âme si pure et si sainte !

Une cause n'est-elle pas gagnée quand elle est plaidée par de tels avocats ?

A ces témoignages si décisifs, nous pourrions ajouter les appréciations de beaucoup d'autres hommes illustres du même siècle, dont la piété bien reconnue ne permettrait pas de suspecter leur admiration. Nous pourrions vous citer Boileau, qui ne se lassait pas d'admirer l'oraison de Démosthène *pro coronâ,* qu'il appelait le chef-d'œuvre de l'esprit humain ; toutes les fois que je la lis, ajoutait-il, je voudrais n'avoir jamais écrit. A un de ses amis qui lui disait un jour : *Démosthène est mon homme,* il répondait : *si c'est votre homme, il n'est pas le mien. Comment l'entendez-vous donc,* lui répliqua son ami ? *C'est qu'il me fait tomber la plume des mains!*

En dehors des grands auteurs classiques de l'antiquité et de quelques écrivains du siècle de Louis XIV, il nous serait difficile de trouver, Messieurs, un auteur auquel on pourrait appliquer le mot si profond de Boileau.

Puis, arrivant à des temps plus rapprochés, je vous citerais M. de Bonald, déclarant que l'Iliade est le premier et le plus beau titre du génie de l'homme ; je vous citerais encore le cardinal Maury, dont l'Essai sur l'élo-

Digitized by Google

quence de la chaire est, en quelque sorte, un hymne en l'honneur de l'antiquité, dont il recommande, pour ainsi dire à chaque page, l'étude approfondie, à tous ceux qui veulent courir la carrière de l'éloquence, sans en excepter ceux qui aspirent à la prédication évangélique.

Si, au contraire, Messieurs, nous remontions dans les siècles qui ont précédé le siècle de Louis XIV, c'est-à-dire, dans les siècles où les lettres antiques n'étaient point cultivées, dans quel état trouverions-nous l'éloquence de la chaire? Ecoutez ce que nous en dit Massillon, dans son discours de réception à l'Académie française : *Les prédicateurs d'alors disputaient, ou de bouffonnerie avec le théâtre, ou de sécheresse avec l'école, et mêlaient à la parole sacrée des termes barbares qu'ils n'entendaient pas, ou des plaisanteries qu'on n'aurait pas dû entendre.* J'ajouterai que, quant aux écoliers de ces époques où l'enseignement des humanités n'était pas connu dans les écoles entièrement livrées aux disputes de la scolastique, je crois qu'ils valaient beaucoup moins que la plupart des écoliers de nos jours. Ecoutez la courte peinture qu'en a faite, dans son Traité des études, l'abbé Fleury, qui certes ne peut être, en ce point, soupçonné d'exagération. Après avoir dit que la tristesse des études, avant le renouvellement des humanités, servait à en détourner les nobles, il ajoute : « Cette tristesse des écoles y » apporte la corruption des mœurs, malgré toutes les » précautions de ceux qui les avaient établies.

» Il y a toujours eu plus de jeunes gens que d'autres

Digitized by Google

» dans les universités, et la jeunesse ne peut vivre sans » plaisirs, car on avait beau les nommer clercs, ils » n'avaient pas tous vocation pour l'Eglise, et on ne le » demandait pas ; il était donc impossible de les retenir » sous une discipline si sévère, et n'ayant rien d'agréa- » ble dans les études mêmes, ils cherchaient à se diver- » tir ailleurs.

» On voit encore des railleries de leurs festins et de » leurs débauches. On lit dans les histoires plusieurs » séditions causées par les insultes que les écoliers fai- » saient aux bourgeois, courant la nuit et portant des » armes. Le plus grand mal fut que, dans la suite, les » maîtres eux-mêmes s'en mêlèrent par politique, et que » pour soutenir la domination du Recteur, toutes les » insolences des écoliers étaient autorisées. Souvent » même de grands crimes demeuraient impunis, sous » prétexte de maintenir leurs priviléges, Ce fut princi- » palement depuis la fin du XIVe siècle jusqu'au milieu » du XVe que les universités eurent le plus de crédit. »

Il me semble, si je ne me trompe, que les écoliers et les maîtres des siècles suivants ont été un peu moins turbulents et moins criminels que ceux de l'époque dont parle l'abbé Fleury ; de cette époque si vantée et vers laquelle quelques esprits trop sévèrement religieux sembleraient vouloir nous faire reculer.

C'est donc à l'heureuse influence du retour à l'étude des lettres anciennes et à l'enseignement des humanités que l'on a dû l'adoucissement de ces mœurs sauvages et que l'on voit s'épanouir aux rayons du soleil de l'antiquité et de l'admirable siècle de Louis XIV, la gloire et l'orgueil de la France.

Digitized by Google

Quand on songe, d'ailleurs, Messieurs, que les manuscrits de ces beaux livres qui ont produit cette merveilleuse métamorphose nous ont été transmis primitivement et avec le plus grand soin par les Pères de l'Eglise; quand on songe qu'ils n'ont échappé à la destruction que par une espèce de miracle dans les temps d'ignorance et de barbarie qui ont si longtemps pesé sur l'Occident; quand on songe qu'à ces époques d'anarchie et de guerres perpétuelles, ils n'ont pu trouver d'asile que dans les couvents des cénobites; que les abbés de ces couvents les achetaient à prix d'or, pour les faire copier par les moines eux-mêmes, afin de les conserver et de les multiplier, qui pourrait croire, en présence de ce fait providentiel, que ces livres n'étaient qu'une machine de guerre réservée par la religion elle-même pour battre plus tard en brèche la morale et la foi?

Et si après le grand siècle de Louis XIV, si éloquent, si poétique et en même temps si religieux, la foi et les mœurs ont eu à gémir sur les atteintes qui leur ont été portées par quelques écrivains, n'attribuons pas à l'étude des lettres un mal qui appartient à un ensemble d'autres causes qui lui sont étrangères : dans tous les cas, gardons-nous de faire retomber sur les lettres l'abus qu'on a pu en faire, et n'oublions pas qu'il en est souvent de certains esprits, comme de certains estomacs malades, qui convertissent en poisons les aliments les plus sains : *Corruptio optimi pessima*.

Maintenant, Messieurs, si des hauteurs où nous avons pris nos autorités et nos exemples, nous descendions dans une sphère plus modeste, si nous portions nos re-

Digitized by Google

gards autour de nous, dans la société dans laquelle nous vivons, combien ne verrions-nous pas d'hommes distingués qui font des lettres ou leur occupation ou leur délassement, édifier, malgré l'anathème porté contre elles, leurs concitoyens par la pratique de toutes les vertus chrétiennes et par leur fidélité à remplir les devoirs imposés par la religion.

Nous ne songeons pas ici, Messieurs, à nous appuyer sur de nobles exemples qu'il nous serait si facile de rencontrer non loin de nous. Mais qu'il nous soit permis, du moins, de terminer ce long discours par une preuve frappante de la vérité de la thèse que nous soutenons, *l'alliance du culte des lettres avec la foi religieuse.* Cette preuve, je la puise dans la vie honorable d'un de vos membres, qu'une mort prématurée a enlevé d'une manière si prompte, si imprévue à l'Académie, dont il était un des membres les plus assidus, à la société qui l'estimait, à l'affection de son excellente famille, qui ne se consolera jamais d'une perte aussi douloureuse. Vous avez compris, Messieurs, que je veux vous parler du vertueux M. Gardaire, que tous vous avez aimé, parce que tous vous l'avez connu. Tous, vous avez su apprécier l'aménité de son caractère, les charmes de sa conversation, la sûreté de son commerce intime, la variété, l'étendue de ses connaissances, la portée profondément religieuse de son enseignement philosophique et sa piété aussi éclairée que sincère. — Je me proposais, Messieurs, de vous lire aujourd'hui une notice biographique sur cet homme de bien ; mais la thèse que j'ai essayé de traiter et que je n'ai cependant qu'effleurée dans ce discours, a

Digitized by Google

tellement dépassé par son étendue toutes mes prévisions que je me vois forcé d'ajourner cette notice à votre séance publique du mois d'août prochain.

La vie de M. Gardaire, cette vie toute littéraire et toute chétienne, proteste avec énergie contre la doctrine qui voudrait rendre l'étude des lettres responsable des désordres qui affligent trop souvent la société. Sa mort a été aussi sainte que sa vie avait été pure, et je me sens saisi d'une émotion inexprimable au moment de vous répéter les dernières paroles adressées par ce modèle des pères et des époux à sa famille en pleurs, alors qu'il venait d'accomplir les derniers devoirs du chrétien, devoirs qui firent constamment la règle, la force et la consolation de son existence tout entière : « Le bien, « a-t-il dit, a été l'unique but de ma vie. » Parole admirable, parce qu'elle est l'expression de la vérité et qu'elle vaut à elle seule l'oraison funèbre la plus éloquente qu'on pourrait prononcer sur une tombe!

Digitized by Google

DISCOURS DE RÉCEPTION

DE M. PAUL LAURENS.

MESSIEURS,

La distinction honorable que vous m'avez accordée m'impose des devoirs dont je comprends toute l'étendue.

J'arrive au milieu de vous sans aucun antécédent littéraire; je n'ai à invoquer aucun de ces titres, de ces succès incontestés qui justifient votre bienveillance et vos suffrages : j'ai tout à faire pour mériter cette bienveillance et ces suffrages, et en face d'une tâche aussi grande, je suis obligé de reconnaître et d'avouer mon impuissance.

Vous vous êtes rappelé sans doute, Messieurs, que mon père fut le fondateur de l'Annuaire statistique du département; vous vous êtes rappelé le cachet particulier qu'il donnait à ses travaux; l'intérêt historique qu'il savait y attacher, et qui lui valut, dès 1822, l'honneur du fauteuil académique. La mort a interrompu en 1840, la série de ses publications parvenues alors au 28e volume. Appréciant tout ce qu'il y avait d'utile pour le pays dans un semblable ouvrage, je n'ai pas craint de me mettre à l'œuvre, et malgré les difficultés que m'op-

Digitized by Google

posaient tout à la fois mon inexpérience, l'assujétissement résultant des devoirs de mon emploi, aussi bien que l'épuisement des matières susceptibles d'être traitées, j'ai pu conduire à sa 45e année l'Annuaire de notre département; mais c'est à peine si, dans cette période déjà longue de 17 années, j'ai fait preuve de bon vouloir; c'est à peine si j'ai réuni quelques documents d'une certaine valeur au point de vue plus spécial que vous considérez dans vos recherches et vos études; je ne fais pas de fausse modestie, quand je viens accuser devant vous mon insuffisance littéraire. Plus qu'aucun autre, Messieurs, j'ai besoin de toute votre indulgence; à côté des sentiments de la gratitude la plus vive, je n'ai à vous offrir que des habitudes laborieuses; un amour sincère de tout ce qui est beau, de tout ce qui est bon: je mets entièrement à votre service ce faible contingent de ressources, attendant de vos lumières des avis, des conseils, des leçons que je serai trop heureux de recevoir et que je m'efforcerai de mettre à profit.

La statistique, à laquelle je consacre de trop rares loisirs, est généralement accueillie en France, il faut le dire, avec peu de faveur. Elle inspire à peu près partout de la répugnance, du dégoût. Des esprits superficiels ne voient dans ses investigations que l'assemblage de chiffres obtenus à grand'peine; que des données incomplètes, variables du reste à l'infini, et ne méritant pas, par le fait, la moindre confiance. Si la statistique n'aboutissait qu'à de pareils résultats, nous nous expliquerions l'espèce de réprobation qui l'a atteinte.

Cependant s'il ne s'agissait jamais que de recen-

Digitized by Google

sements numériques, que de calculs plus ou moins problématiques sur la mortalité, la production territoriale, la statistique ne devrait pas encore encourir un arrêt rigoureux de proscription. Il y aurait évidemment dans ses chiffres, dans ses calculs, quelque enseignement à retirer, quelque terme de comparaison entre les époques et les âges qui servirait à constater la marche du progrès industriel ou agricole.

La statistique, *c'est le budget des choses*, disait Napoléon Ier. Absorbé par les graves préoccupations des luttes qu'il avait à soutenir, Napoléon voulait savoir surtout dans quelle mesure les diverses contrées de la France pouvaient subvenir aux nécessités de la guerre; le budget des *hommes* et des *choses* n'était pas moins indispensable, dans de telles conditions, que le budget des finances. Mais pour établir ce bilan nouveau de la richesse publique, le génie de Napoléon interrogeait en vain les savants qui l'entouraient; il appela à son aide la statistique qui sommeillait dans les archives nationales, avec l'œuvre à peu près ignorée des *Missi Dominici* de Charlemagne; avec les documents presque inconnus maintenant qu'avait vus éclore la fin du XVIIe siècle. Ses vues, ses idées ne reçurent cependant pas de son temps leur application. De nouvelles tentatives furent entreprises sous les gouvernements qui se sont succédé depuis la chûte de l'Empire, pour assigner à la statistique le rang qui lui appartient parmi les sciences économiques.

Ces tentatives ont pleinement réussi, grâce au zèle, à la persévérance des hauts fonctionnaires auxquels a

Digitized by Google

été confié l'accomplissement de la tâche commencée en 1835, sous les auspices du ministre du commerce.

Pour moi, Messieurs, dans la sphère étroite que je me suis tracée, je n'ai pas eu l'ambition de m'associer à la pensée des gouvernements; je me suis renfermé dans l'énumération des produits du sol de notre département; j'ai essayé de faire ressortir les avantages que le créateur a dévolus à notre coin de terre, afin de démontrer que cette terre natale est digne de notre affection et qu'elle offre tous les éléments du bonheur et de la prospérité.

Le département du Doubs est formé de la partie centrale de l'ancienne Séquanie qui fut appelée *Maxima Sequanorum*, lors de la division des Gaules en onze provinces. Il comprend dans ses limites actuelles les 27es de cette province de Franche-Comté, soumise à tant de vicissitudes jusqu'à sa réunion à la France.

Traversé par quatre chaînes des Monts Jura disposées parallèlement à la ligne des Alpes, il représente dans son ensemble l'aspect d'un vaste amphithéâtre incliné de l'est à l'ouest, et se divise, sous l'influence de l'exposition diverse de ses terres, en trois régions culturales bien distinctes.

Le géologue, le botaniste, le voyageur dont les excursions n'ont d'autre mobile que l'agrément et le plaisir, trouvent à parcourir nos contrées un attrait tout particulier.

Le géologue découvre sur la surface du département, une foule de sujets d'observations curieuses. Les couches des terrains qui composent notre sol ne sont nulle

Digitized by Google

part dans une position horizontale. Dans la zone nord-ouest, l'allure de ces couches est fortement accusée vers le sud-est; dans les autres zones, leur direction est la même que celle des chaînes de montagnes ou des vallées principales : toutes ces séries sont à chaque instant interrompues ou interverties par des accidents réitérés, des mélanges, des failles, des déchirements, qui semblent attester les effets d'une force agissant dans les entrailles du globe. Il n'est peut-être pas de pays où l'exploration scientifique soit aussi fertile.

Mais à côté de ces études d'un si haut intérêt, nos montagnes et nos vallées excitent vivement la curiosité par la beauté des sites, et surtout par le grand nombre de merveilles qu'elles renferment.

La rivière du Doubs, qui prend sa source dans la chaîne du mont Dor, conduit le voyageur dans le beau vallon de Morteau, où elle repose mollement ses eaux ; puis, elle précipite subitement sa course; elle s'écoule rapidement entre des rochers escarpés auxquels la sombre verdure des sapins donne une teinte sinistre; elle s'arrête un instant pour faire jouir l'observateur du coup d'œil des bassins où elle repose encore une fois ses eaux, avant de les lancer, du haut d'un rocher de 82 pieds, dans un vallon sauvage d'où elle sort en bouillonnant, pour continuer, à travers des lieux agrestes, sa marche lente et indécise.

A Saint-Hippolyte, petite ville autrefois florissante, le Doubs reçoit les eaux du Dessoubre, véritable torrent qui jaillit des rochers de Consolation; puis il vient baigner les terres du canton de Montbéliard, et après s'être

Digitized by Google

grossi des rivières de l'Allan et de la Savoureuse, il fournit à la navigation toute la puissance de ses moyens que la main de l'homme a régularisés ; il descend ainsi jusqu'à Besançon, qu'il entoure de ses eaux et qu'il semble quitter à regret.

Besançon, dont l'origine remonte aux âges les plus reculés, éveille l'attention de l'observateur instruit, de l'historien et du savant. — Favorisée par Jules César, qui, lors de la conquête des Gaules, lui conserva sa suprématie sur toute la Séquanie, cette importante cité a vu des temps bien difficiles.

Détruite à diverses époques ; successivement attaquée par les Alains, les Vandales, les Bourguignons ; en proie, en 451, à la fureur d'Attila ; renversée de fond en comble par les Hongrois, en 937, elle s'est toujours relevée de ses ruines, plus vivante et plus animée. C'est que, Jules César le dit lui-même, nulle autre ville ne pourrait, par sa position, présenter d'aussi grands, d'aussi incontestables avantages. — Comblée de faveurs et de priviléges sous la puissance germanique comme sous la domination espagnole, Besançon, après la conquête, dut à la munificence de Louis XIV de nouveaux agrandissements. — Les fortifications de la place furent reconstruites et développées, et coûtèrent des sommes si considérables que Louis XIV demanda si les murs de la citadelle étaient d'or.

Le parlement, l'un des plus anciens de France, l'Université, créée à Dôle par Philippe le Bon, furent transférés à Besançon, qui eut, jusqu'en 1790, le titre de capitale de la province. — Siége de la 7e division mi-

Digitized by Google

litaire, chef lieu de la cour impériale et d'une académie universitaire dont le ressort embrasse l'ancienne province, ce titre de capitale lui est encore acquis par la nature même des choses. — C'est à Besançon que viennent aboutir les mouvements commerciaux de la contrée; c'est le centre obligé des affaires et des intérêts; et, quel que soit l'avenir, cette cité n'a pas à craindre de perdre les droits, les prérogatives dont elle est en possession depuis des siècles.

Considéré sous le rapport de la population, notre département mérite d'être signalé d'une manière toute spéciale. — En 1771, on comptait chez nous 198 mille habitants : la statistique de l'an XII nous donne 216 mille âmes; les recensements opérés dès 1822 ont fait reconnaître un accroissement progressif, et actuellement, malgré la fièvre de l'émigration qui travaille nos campagnes, nous n'avons pas moins de 288 mille habitants sur la superficie de notre territoire.

La population du Doubs est très-attachée aux usages, aux pratiques que l'expérience a sanctionnés; elle se distingue par un esprit juste, un sens droit, une grande solidité de jugement. — Les mœurs publiques sont à la fois douces et sévères. — On ne remarque pas parmi nous ces divisions tranchées, ces haines héréditaires que suscitent et entretiennent ailleurs les différences de culte, d'opinions politiques, d'origine et de naissance. Partout on rencontre des habitudes d'ordre et d'économie; le goût du travail est dans toutes les familles, dans tous les ménages.

L'agriculture occupe à elle seule plus de 140 mille

Digitized by Google

habitants. — De nombreuses transformations ont été opérées dans l'aménagement et la tenue de nos terres : ainsi la culture du blé-froment qui, d'après la statistique de l'an XII, ne comportait guère que 18 à 20 mille hectares, embrasse maintenant une superficie de 44,500 hectares ; les jachères tendent à disparaître de l'économie rurale ; les parcours, les terres vagues ont été convertis en prairies, en cultures fourragères : près de 15 mille hectares de terres appartenant aux communes, et que l'on abandonnait autrefois à un pâturage stérile, ont été amodiés aux cultivateurs peu aisés, et sont devenus entre leurs mains une source de bien-être, en même temps qu'un élément nouveau de la production territoriale.

L'élève du bétail a pris dans ces conditions un essor inespéré : l'industrie fromagère, qui n'existait en quelque sorte, il y a 50 ans, que dans les hautes montagnes, a pénétré dans toutes les fermes, dans tous les hameaux. — Cette précieuse industrie est l'une des branches les plus essentielles de la fortune publique dans notre pays ; elle livre annuellement à la consommation et au commerce, 5 millions de kilogrammes de produits, dont la valeur moyenne n'est pas moindre de 4 millions de francs. — Presque toutes nos fromageries sont exploitées en société, c'est-à-dire que les habitants confondent, pour une fabrication commune, les quantités de lait qu'ils peuvent se procurer. Heureuse association, dont la bonne foi et la concorde sont la base fondamentale, et qui rappelle si bien cette touchante communauté dans laquelle vivaient les chrétiens des premiers âges de l'Eglise !

Digitized by Google

L'industre manufacturière n'est pas restée en arrière dans la voie du progrès. Notre département était dignement représenté à l'exposition universelle qui a eu lieu à Paris l'année dernière. L'horlogerie, surtout, tenait un rang fort honorable au milieu de cette multitude d'objets que le génie de l'homme avait amoncelés de toutes les parties du monde, dans la vaste enceinte qui constituait le Palais de l'industrie.

L'horlogerie s'est implantée sur notre sol, à la suite d'une nombreuse émigration d'ouvriers du Locle et de la Chaux-de-Fonds qui fuyaient leur patrie où ils s'étaient compromis par leur adhésion aux principes de la révolution de 1793. Le gouvernement de la république française n'hésita pas à concéder à ces réfugiés une foule d'avantages, dans le but de favoriser le mouvement d'émigration qui s'était manifesté. C'est ainsi que se fonda la fabrique de Besançon. — Depuis, l'horlogerie n'a fait que prospérer; elle s'est développée au dehors, dans les localités de la montagne qui avoisinent la Suisse, et elle assure aujourd'hui aux populations un travail lucratif et abondant.

L'industrie du fer et de l'acier est parvenue, en même temps à un haut degré de perfection. — Pour en donner une idée, ce sera assez de mentionner la fabrique de pièces pour filatures d'Audincourt; les beaux établissements d'Hérimoncourt, Valentigney et Pont-de-Roide, d'où s'expédient chaque année, dans des proportions vraiment incalculables, ces articles si justement estimés de grosse quincaillerie; les forges et usines de la compagnie d'Audincourt, dont la création remonte à 1619,

Digitized by Google

et qui, après avoir été dévastées en 1635, par les troupes du duc de Lorraine, sont sorties de leurs ruines et ont successivement accru leur puissance et leurs moyens ; les tréfileries de Lods, Châtillon, Buillon et Quingey ; les ateliers de construction de machines de Casamène qui, avec les usines de Fraisans, forment aujourd'hui une grande association destinée à donner à l'industrie métallurgique de nos contrées, une nouvelle force, une nouvelle vitalité.

Le mouvement du progrès est partout ; il ne s'arrêtera pas, grâce à l'ouverture de ces voies de communication rapide qui doivent révolutionner les habitudes et les mœurs ; mais nous avons foi dans l'avenir ; nous avons confiance dans la sagesse de nos populations ; et, dans les symptômes que des appréciateurs alarmistes considèrent déjà comme l'indice d'une décadence infaillible, nous ne voyons que les agitations fébriles qui précèdent toute crise intellectuelle et économique. — Notre population a fait ses preuves ; elle ne mentira pas à son origine.

Et que d'exemples de vertus éminentes frappent nos regards quand nous parcourons la biographie des hommes de notre département qui se sont fait un nom dans l'histoire. Avec quels soins ne devons-nous pas recueillir tous les détails de la vie publique et privée de ces hommes : ce sont autant d'enseignements offerts aux générations pour les éclairer, les diriger dans leur marche à travers les siècles.

Cette contemplation des gloires passées est d'ailleurs une haute leçon de philosophie et de morale : ces

Digitized by Google

ombres que nous évoquons dans nos recherches biographiques, parlent à notre âme un langage énergique et pénétrant qui justifie bien cette pensée d'un orateur dont la France s'honore à plus d'un titre : « C'est par la mort que la morale est entrée dans la vie. »

Les noms que nous voudrions inscrire se pressent en foule : le département du Doubs est si riche en souvenirs !

Essayons cependant d'esquisser les traits de quelques-uns de ces hommes qui ont survécu au tombeau, qui ont triomphé de l'oubli de la mort.

La petite ville de Quingey a donné le jour à l'un des papes les plus illustres du moyen âge, Calixte II, qui fut élevé au souverain pontificat au moment où un schisme violent déchirait l'Eglise. — La question des investitures des evêchés et des abbayes était le sujet de scissions profondes avec le Saint-Siége, et Calixte, par sa prudence autant que par sa fermeté, sut mettre fin à ce conflit qui désolait le monde chétien.

Sur le trône archiépiscopal de Besançon, *Hugues* et *Charles de Neuchâtel,* aussi recommandables par leur naissance que par leurs qualités, comblèrent le chapitre de bienfaits. Ce fut sous l'éspiscopat de *Hugues* que les archevêques de Besançon obtinrent le privilège de battre monnaie, d'élire les maires de la Vicomté et de faire rendre la justice en leur nom.

Charles de Neuchâtel, mort le 20 Juillet 1498, introduisit l'imprimerie en Franche-Comté ; il fit imprimer à Bâle, en 1479, la première édition du bréviaire bisontin.

Digitized by Google

Le célèbre cardinal de Granvelle, élu en 1584 archevêque de Besançon, fut l'un des plus habiles politiques du XVIe siècle.

Son père, chancelier de l'empereur Charles-Quint, l'avait initié de bonne heure à la diplomatie. — Dévoués l'un et l'autre à notre pays, ils n'eurent pas la consolation de mourir parmi leurs compatriotes; leurs restes furent toutefois transférés dans l'église des Carmes; mais le magnanime silence de ces tombes condamnait les déplorables tendances des révolutionnaires de 1793; elles furent profanées, et l'on vit dans ces jours néfastes, le cercueil de plomb du cardinal servir d'abreuvoir public!

Deux pontifes dont le nom est vénéré parmi nous ont jeté un vif éclat sur le siége épiscopal de Nîmes.

Mgr Petitbenoit de Chaffois, né à Besançon en 1752, et Mgr Cart, originaire des hautes montagnes. Au milieu de populations agitées par de vieilles rivalités, ces deux prélats, en se succédant l'un à l'autre, ont offert pendant plus de trente années consécutives, le modèle le plus parfait des vertus évangéliques. — Mgr de Chaffois était, de son vivant, l'*Ange* de Nismes; Mgr Cart en fut la *Providence*.

Notre clergé franc-comtois a constamment soutenu sa réputation de science et de vertu. Ses titres de noblesse sont imprescriptibles, impérissables; ils s'épurent au creuset des difficultés et des épreuves, et deviennent toujours plus nombreux et plus brillants. Qu'il nous suffise de rappeler Pierre-François Chifflet, né en 1592, qui entra dans l'ordre des Jésuites, et se concilia par

Digitized by Google

son savoir et ses qualités l'estime du grand Colbert; Philippe Chifflet, né en 1597, qui fut chanoine et grand vicaire de l'archevêché de Besançon; Laurent Chifflet, qui assista aux scènes émouvantes du siège de Dole et contribua efficacement à la défense héroïque de cette cité; Dom Benoît et Dom Arsène Alviset, savants religieux; Boisot, né à Besançon, en 1658, abbé de Saint-Vincent, connu par son goût pour les lettres et pour les arts, le fondateur de notre bibliothèque publique; Parrenin, né au Russey, en 1665, missionnaire apostolique, qui s'appliqua à l'étude de la langue chinoise et put bientôt traduire en cette langue des mémoires de l'académie des sciences dont la lecture intéressa tellement l'empereur Khang-Hi, qu'il fut plein de bienveillance pour l'œuvre des missions; Humbert, mort à Beaupré en 1779, auteur de l'ouvrage intitulé *Pensées sur les vérités les plus importantes du christianisme*, que nous estimons si justement; Bullet, né à Besançon en 1699, professeur de théologie à l'université de cette ville, auteur de l'histoire du christianisme et de ce dictionnaire celtique qui est un trésor d'érudition; Rose, né à Quingey en février 1716, auteur du traité de morale évangélique, couronné par l'académie de Dijon et d'un mémoire sur les états généraux et provinciaux de France; Millot, né à Ornans en 1726, jésuite auquel ses travaux historiques ont acquis une réputation universelle.

Mais là ne s'arrête pas la liste de nos conquêtes intellectuelles; les sciences, les lettres et les arts revendiquent bien d'autres gloires dont nous devons être fiers.

Digitized by Google

Vernier, né à Ornans vers 1580, inventeur de l'instrument de précision qui porte son nom; Jean Mairet, né à Besançon le 4 janvier 1604, le précurseur de Corneille, l'auteur de la Sophonisbe, l'architecte Nicole, sur les plans duquel ont été bâties la belle rotonde de l'hôpital Saint-Jacques et l'église de Sainte-Madeleine; Loriot, né en 1716, au moulin de Bannans, l'un des mécaniciens les plus distingués de son temps; Perreciot, né à Roulans en 1728, l'historien consciencieux de notre province; Breton, né en 1731, de pauvre ouvrier menuisier, devenu sculpteur d'un rare mérite; Suard, né le 15 juin 1734, à Besançon, le protecteur et le bienfaiteur de la jeunesse studieuse qu'il encourage encore au delà du tombeau, par de généreuses libéralités dont sa digne épouse vous a fait les dispensateurs; Adrien Pâris, dessinateur du cabinet du Roi, qui a légué à la ville les collections nombreuses qu'il avait amassées dans ses voyages, et que l'on admire dans l'enceinte de notre bibliothèque sous le nom de Musée-Pâris; Girod de Chantrans, homme d'esprit et de cœur, le fondateur de la Société départementale d'agriculture, auteur de la géographie physique du département, ouvrage publié en 1810 qui le plaça au premier rang des naturalistes; le marquis de Jouffroy, né à Abbans en 1751, l'inventeur de la navigation à vapeur, au génie duquel on n'a rendu que de stériles et tardifs hommages; Victor Proudhon, doyen de la Faculté de droit de Dijon, dont les œuvres de jurisprudence et de législation sont de véritables monuments; Georges Cuvier, né à Montbéliard le 23 août 1769, le flambeau

Digitized by Google

des sciences naturelles, que la mort a enlevé trop tôt à ses travaux; Courvoisier, né à Besançon en 1775, magistrat éminent qui, appelé par la haute confiance du roi Charles X au ministère de la Justice, donna dans cette position, l'exemple peu commun d'une fermeté inébranlable de principes et de convictions; Loiseau, né à Frasne en mai 1776, logicien et jurisconsulte; Charles Nodier, l'un des principaux auteurs du dictionnaire de l'Académie française, dont les œuvres sont aussi remarquables par la verve et l'imagination du poëte que par la pureté du style de l'écrivain; enfin Théodore Jouffroy, né aux Pontets en 1797, professeur de philosophie, conseiller de l'université, député du Doubs, homme supérieur partout, l'un des membres les plus dévoués de cette Compagnie.

Tels sont les témoins de nos illustrations passées; tels sont les gages de nos illustrations à venir. — Guidés par de pareils modèles, combien de jeunes talents se développent, se mûrissent et font concevoir les plus légitimes espérances! Le goût des lettres ne s'est pas altéré, l'amour des sciences ne s'est point éteint, et s'il nous était permis de révéler quelques-unes des pages de la Biographie contemporaine, quelle ample moisson de succès nous verrions déjà sous nos yeux!

Sur le sol de Franche-Comté, les fils valent les pères; le passé répond de l'avenir. — Le courage, l'amour de la patrie font partie des traditions de la famille.

En butte à des attaques sans cesse renouvelées, convoitée par la France, la Comté défendit toujours son indépendance et son territoire avec un héroïque dévouement,

Digitized by Google

Soumise aux armes de Louis XIV, associée à la fortune de ce grand roi par le traité de Nimègue, du 17 septembre 1678, la Comté s'est montrée digne d'elle-même; le patriotisme de ses habitants ne s'est démenti en aucune circonstance.

A la voix de la patrie en danger, n'avons-nous pas vu en 1792, à l'époque où l'Europe entière unissait ses efforts pour comprimer la révolution qui venait d'éclater en France, n'avons-nous pas vu treize bataillons de volontaires accourir de nos villes et de nos campagnes, et étonner par leur intrépidité des ennemis qui avaient vieilli dans les camps. — Les *Lonchamp*, les *Michaud*, les *Morand*, les *Vionnet*, dont les noms figurent avec tant de distinction dans les fastes militaires, sortirent de ces cohortes qu'un élan sublime entraînait à la défense de nos frontières menacées par l'étranger. — Et sans remonter si loin, n'avons-nous pas vu, tout récemment, nos jeunes Francs-Comtois participer aux glorieux épisodes de cette guerre portée au nom de la civilisation sur les rives de la mer Noire? Avec quel sentiment de légitime orgueil n'avons-nous pas appris les exploits de ces chers enfants du pays qui, nés d'hier à peine, sont aujourd'hui des héros!

Nous avions donc raison de le dire tout à l'heure; notre département ne le cède à aucun autre. — La vertu, l'héroïsme fleurissent sur cette terre de Franche-Comté fécondée, il y a plus de seize siècles, par le sang de deux martyrs de la foi chrétienne.

Un héritage précieux nous a été transmis; nous l'avons conservé intact, nous le laisserons intact à nos ne-

Digitized by Google

veux : les générations qui viendront après nous, franc-comtoises par l'origine, franc-comtoises surtout par le cœur, comprendront les engagements solennels qu'elles ont à remplir, et elles ne failliront pas à la devise de la vieille cité bisontine, *Deo et Cæsari fidelis perpetuo!*

RÉPONSE DE M. LE PRÉSIDENT.

Monsieur,

Dans le discours que vous venez de prononcer, vous dites, avec un sentiment de modestie bien digne d'éloges, mais que nous sommes loin d'accepter comme l'expression exacte de la vérité, que c'est au mérite de M. votre père que vous devez l'honneur de siéger aujourd'hui parmi les membres de notre Académie. Sans doute le souvenir si honorable que la Compagnie a conservé de M. Laurens a dû appeler sur le fils sa bienveillante attention. Mais ce souvenir seul n'eût pas été suffisant pour vous obtenir le titre qu'elle vous a donné, si nous n'avions pas trouvé dans vos travaux personnels un mérite réel, qui nous rend le mérite de M. votre père.

Pendant de longues années, M. Laurens a publié, sous le titre d'*Annuaire du Doubs*, un ouvrage bien supérieur à l'idée qu'on pourrait s'en former d'après ce modeste titre. Rempli de recherches curieuses, de

Digitized by Google

notices biographiques fort bien écrites, de mémoires savants relatifs à l'histoire générale de la Franche-Comté et à l'histoire particulière de toutes les localités qui offrent quelque intérêt, de descriptions aussi exactes qu'élégantes des merveilles de la nature dans nos riantes vallées et dans nos pittoresques montagnes ; l'annuaire du Doubs, cet ouvrage éminemment franc-comtois, est un véritable monument élevé en l'honneur de no tre pays.

Depuis plus de dix ans, Monsieur, vous avez continué, avec un succès incontestable, l'œuvre utile de votre père. Vos travaux de statistique, de cette science dont vous venez de nous indiquer l'importance et l'étendue, vous avaient déjà mérité l'honneur d'être membre correspondant de la Société de statistique de Marseille. Ils ne pouvaient tarder à vous recommander à nos suffrages, et en les portant sur vous, l'Académie n'a fait que rendre justice à vos patientes investigations et au talent qui les fait valoir. Continuez donc, Monsieur, continuez à marcher d'un pas assuré dans la voie qui vous est ouverte, et la Franche-Comté se fera un plaisir d'inscrire votre nom parmi ceux de ses enfants qui lui font honneur.

Digitized by Google

PIÈCES DE VERS

DE M. ALEX. DE SAINT-JUAN.

Les deux Anges.

STROPHES.

Les bras entrelacés comme de souples vignes,
Deux Anges radieux, au plumage de cygnes,
L'un plus pâle qu'un lis sous le hâle du nord,

Et l'autre non moins frais que l'aube rose et blonde,
Glissaient dans l'azur calme en parcourant le monde.
(C'est l'Ange du sommeil et l'Ange de la mort !)

Quand le soir fut venu, loin des cités humaines,
Le couple descendit sur des cimes hautaines
Où l'aigle pose seul ses pieds irrésolus.

Silence, ombre partout ; la cloche était muette
Dans la tour ; et l'oiseau dans sa verte retraite
Avait déjà fini son tardif angelus.

La nuit sombre avançait redoublant de mystère ;
Et l'Ange du sommeil, avec sa main légère,
Répandait les grains d'or d'impalpables pavots ;

La brise du printemps les imprégnant d'aromes,
Les transporta sans bruit sous les rustiques chaumes ;
Et depuis le vieillard, qui va courbant le dos,

Jusqu'au blanc nourrisson dans un berceau de hêtre,
Dans le hameau chacun savoura le bien-être
D'une âme sans reproche et d'un profond sommeil.

Digitized by Google

Le malade oublia pour un temps sa souffrance,
L'affligé ses chagrins, le pauvre l'indigence,
Tous rêvaient à l'envi trésors, joie et soleil.

L'Ange ayant accompli son divin ministère,
Enlaça de nouveau ses bras avec son frère,
Le cœur épanoui, le regard triomphant.

Quand l'aurore naîtra dans le ciel sans nuage,
Mon nom sera béni dans ce joyeux village,
Et le travail du jour sera moins étouffant.

Heureux qui fait le bien dans une ombre modeste !
Invisibles hérauts de la bonté céleste,
Dans ce vaste univers que notre rôle est beau !

Quand sa voix expira, tendre et mélodieuse,
Une larme tombait, perle mystérieuse,
Des grands yeux languissants de l'Ange de la mort.

Que ne puis-je, dit-il, goûter ton allégresse ?
Il ne m'est pas donné de connaître l'ivresse,
D'entendre les transports d'un cœur reconnaissant.

Le monde tout entier avec effroi me nomme ;
Je sers autant que toi les intérêts de l'homme,
Et pourtant il me fuit, toujours me maudissant ;

Le deuil et la terreur règnent sur mon passage.
— O frère ! à son réveil du tombeau l'homme sage
M'oubliera pour bénir en toi son bienfaiteur,

Dit l'Ange du sommeil ; tu sauves les esclaves,
Tu délivres l'esprit des terrestres entraves ;
Je donne le repos, tu donnes le bonheur.

Relève en souriant ton front, mon noble frère !
Secourables tous deux, nous avons Dieu pour père ;
Le sommeil et la mort ont chacun leur réveil.

Digitized by Google

Et, reprenant leur vol, les fraternels Génies,
Aux accords ravissants de saintes harmonies,
Regagnèrent leur trône au delà du soleil.

Serment d'Ivrogne.

CONTE.

Un honnête ouvrier, comme il en est encor,
Laborieux, naïf, bras d'acier et cœur d'or,
Adorant ses enfants, troupe blonde et vermeille,
N'avait qu'un seul défaut : d'aimer trop la bouteille,
Ce dont il enrageait (après qu'il avait bu,
Bien entendu).
Le lendemain d'un punch, le front lourd, le teint blême,
Une main sur le cœur, il se jure à lui-même,
D'abord de ne plus boire, ensuite de passer
Droit, sans lever les yeux, sans détourner la tête,
Devant certain marchand connu pour l'agacer.
Huit jours il se priva de vin comme un ascète ;
Le neuvième, sortant pour aller au travail,
Le hasard, qui se rit de la sagesse humaine,
Au bout du Pont-Royal traîtreusement l'amène
En face d'un bouchon, en face d'un vitrail,
Ses anciens séducteurs. Soudain le charme opère :
Ainsi qu'un pauvre oiseau qu'attire la vipère,
Il ne peut du bouchon détacher son regard ;
En vain il veut passer outre et fuir à l'écart,
Ses membres sont de plomb et la force lui manque ;
Il se sent entraîné vers le comptoir fatal,
Pareil à ces pantins qu'un adroit saltimbanque
Fait mouvoir à son gré par un long fil d'archal.
Enfin, par un effort désespéré, suprême,
L'ouvrier redevient le maître de lui-même.
Il enfile le pont, les jambes à son cou,

Digitized by Google

Renversant les passants qui le tiennent pour fou ;
Il court, il court encor, et sans voix ne s'arrête
Que lorsqu'il se croit sûr d'échapper au péril.
Bravo ! bravissimo ! rebravo ! se dit-il ;
Je suis content de toi ! la victoire est complète !
Et pour te le prouver, ensemble au cabaret
Entrons : je veux payer un litre de clairet !

La Rose et l'Escargot.

FABLE.

O ma charmante ! je vous aime !
A la Rose disait, par un soir des plus doux,
Un Escargot bien gras, bien blême,
Souffrez que je sois votre époux.
— Monsieur, je suis votre servante !
En vous-même rentrez et calmez votre ardeur ;
Je me pique d'être constante :
Le Papillon seul a mon cœur.
— Le Papillon ! ma toute belle !
Ce freluquet n'a rien que ses brillants habits ;
Après un triomphe, son aile
A perdu soie, or et rubis.
— J'en conviens, mon amant gaspille
Et jeunesse et trésors, sans compter, dans un jour ;
Mais il est beau... Cette coquille
Vous rend et si laid et si lourd.
— C'est un signe de mon servage :
Le papillon, ma chère, est fat et négligent !
— Mais votre corps rampant m'offre une affreuse image !
— Qu'importe ? Moi, sur mon passage,
Je laisse une trace d'argent...

Digitized by Google

Le silence, à ce mot, régna dans la nuit close ;
Et quand l'aube sortit de son bleu pavillon,
Au sein argenté de la Rose
Ne dormait plus le Papillon...

Digitized by Google

LE DRUIDE.

—

ÉTUDES DE MOEURS GALLO-ROMAINES EN SÉQUANIE,

Par M. le vicomte CHIFLET.

I.

L'an 800 de Rome, aux derniers jours des ides d'Auguste, les eaux refoulées du Dubis blanchissaient de leur écume les nombreuses proues qui, remontant son cours, arrivaient au port de Vesontio. Entre les élégants frontons des temples d'Apollon et de Mercure et les cintres magnifiques de l'amphithéâtre d'Auguste (1), cette brillante flottille, s'avançant sur la verte nappe du fleuve, offrait à la foule assemblée un coup d'œil à la fois superbe et charmant.

Toutes couvertes de voiles de pourpre et de couron-

(1) Le temple d'Apollon était situé sur la rive gauche du Doubs, sur l'emplacement du couvent des Cordeliers : sur la rive droite, presqu'en face du précédent, s'élevait celui de Mercure Cissonius. (*Documents inédits*, t. II p. 229. Dissertation de Dom Berthod sur les diverses positions de Besançon.)

L'amphithéâtre construit par les soldats du Nil, sous Auguste, s'étendait en ellipse dans les fossés actuels entre la porte d'Arènes et l'extrémité de la rue de ce nom.

Digitized by Google

nes de fleurs, ces riches nefs portaient sur leurs rostres d'azur et d'or de petits autels de bronze, où des prêtres en longues robes blanches faisaient, au chant des hymnes, fumer l'encens en l'honneur d'un dieu nouveau.

Ce dieu, c'était Tibérius Claudius César, qui, né à Lugdunum et ami des Gaules, venait de leur obtenir une faveur longtemps espérée, l'entrée au sénat de Rome ! Les Pères Conscrits n'avaient pu refuser ce décret important aux instances du maître du monde.

Comme tous les grands de la Chevelue, les riches patriciens de Séquanie s'étaient hâtés d'aller rendre grâces à l'autel d'Auguste (1). Des fêtes splendides avaient eu lieu; chacun avait déposé son offrande, et, gravés sur des tables de bronze, le discours et le décret, sources des récentes faveurs, avaient été solennellement suspendus dans le temple (2). Puis, toute cette pompe, remontant les fleuves de la Gaule, rentrait dans les cités.

C'était là cependant la joie d'un petit nombre; que l'opulent Decmanus, que le très-noble Julius Vivixtus fussent appelés à chausser le brodequin sénatorial et à se draper du laticlave; que Sextus Balbinus et Décimus Paternus eussent le droit de se faire saluer du titre de Pères Conscrits par leurs clients ou dans les vers de leur

(1) Autel élevé par Drusus, beau-frère d'Auguste au confluent du Rhône et de la Saône. Cet autel, sur lequel les empereurs étaient divinisés, était tellement honoré par la servilité et la flatterie gauloises, que l'on ne disait plus *ara Augusti* mais simplement *ara* l'autel, l'autel par excellence.

(2) Les *tables Claudiennes* conservées au musée de Lyon.

Digitized by Google

barde familier (1), cela n'importait point ou cela n'importait guère à la masse du peuple Séquanais, et, pour celui-ci, il fallait chercher ailleurs la raison d'aimer et de bénir César. Mais Claude, en donnant aux grands, n'avait point oublié les petits, et, si la gratitude patricienne avait célébré de somptueuses fêtes, l'humble foyer du pauvre reconnaissant comptait aussi dans son *laraire* un dieu de plus.

Béni soit le fils de Drusus! disaient de pauvres mariniers occupés à décharger de lourds sacs de sel de Lédo, (2) tandis que les barques de fête dont nous avons parlé faisaient leur entrée dans la cité. Béni soit le fils de Drusus! Si ce que dit Popillius est vrai, notre vie ne sera donc plus au caprice du maitre et le bien-être enfin pourra nous venir.

— Popillius le foulon, qu'a-t-il dit (3) ?

— Voici les décrets de Claude affichés à Rome, affichés au *forum vetus* (4) et qui vont l'être dès aujourd'hui sur les murs de Vesontio : le maître tuant son es-

(1) A la décadence du Druidisme, les Bardes, si longtemps vénérés du peuple et regardés par eux comme inspirés, descendirent jusqu'à se faire les parasites et les flatteurs des grands à la louange desquels ils composaient pour de l'or des vers qu'ils chantaient aux festins.

(2) Lons-le-Saunier.

(3) L'on voit à la Guillotière une pierre antique attestant l'existence d'un Séquanais du nom de Popillius, citoyen de Lugdunum et fabricant d'étoffes velues (foulon).

(4) *Forum vetus*. Fourvières, place principale du Lyon antique.

Digitized by Google

clave abandonné à Esculape est déclaré homicide; l'esclave devient inviolable par l'attouchement de la statue de César; il ne sera plus jeté aux bêtes et le magistrat veillera à ce que la nourriture ne lui soit plus cruellement mesurée (1).

— Ah! s'il en est ainsi, l'avare Cantoricus va donc comparaître devant le préteur pour Acos et sa vieille mère morts de faim au fond de son *ergastule* (2).

— Et le pauvre Noson livré à la meute de Decmanus sera enfin vengé!

— Cela devrait être sans doute si les lois étaient toujours respectées. Malheureusement nous savons trop comment les Licinius obtiennent grâce (3).

Mais! voyez donc! Que se passe-t-il sur le pont d'Auguste (4)?

— Eh! par Mercure! ce sont des gardes qui conduisent un homme enchaîné. Serait-ce déjà le meurtrier d'Acos?

— Vive César! Si cela était! Allons voir!

Et, quittant leur travail, ceux qui parlaient ainsi coururent. . . . . Mais, au lieu d'orgueilleux patriciens

(1) Edit de Claude, an 47. Suétone 25 Dion IX Modest. in digest. IX tit VIII. 2. Sénèque *de benef.* III. 22. *de clem.* I, 18. Loi petronia. Sénèque *de benef.* Juvénal XIV. 126.

(2) Lieu souterrain où l'on enfermait les esclaves pendant la nuit.

(3) Licinius, fameux exacteur du temps d'Auguste, qui obtint grâce en livrant à ce prince l'or qu'il avait volé à la Gaule.

(4) Nous avons cru pouvoir nommer ainsi le pont de Vesontio: tout tend à faire croire qu'il fut construit sous le règne d'Auguste. Voir le savant ouvrage de M. Clerc: *la Franche-Comté représentée par ses ruines*, p. 18.

Digitized by Google

dont ils espéraient le châtiment, ils ne virent qu'un vieillard au manteau déchiré et souillé, et qui, avec sa longue barbe blanche, conservait, sous les outrages des soldats de Rome, une dignité calme et sévère.

— C'est un prêtre d'Esus, disait-on, c'est l'un de ces Druides dont César ne veut plus.

— Il vient de loin ; voyez comme il a les pieds meurtris.

— N'est-ce point une honte pour la Séquanie de laisser traîner ainsi ses prêtres et de les abandonner aux Romains !

— Ses prêtres ! Ce ne sont point nos prêtres.

Pourquoi ces entêtés ne veulent-ils point adorer César ; César n'est-il pas le vrai dieu ?

— On l'a pris dans les bois de Moidon (1) et les mains toutes rouges de sang.

— Voyez ! il y en a encore.

— Mauvaise affaire pour lui. Les décrets de Claude ne permettent même plus les quelques gouttes que tolérait le divin Auguste.

(1) La forêt de Moidon, qui s'étend entre Molain et Miéges, le *Mediolanum* et le *Medias* antiques, nous semble avoir été, comme l'indique son nom le *méadhon*, le *milieu* druidique de la Séquanie. « Chacune des grandes régions du monde Gallo-Kimrique, dit Henri Martin, avait un centre, un *milieu* sacré auquel ressortissaient toutes les parties du territoire confédéré, » sans doute les mêmes institutions existaient dans l'est des Gaules. (Voyez le dict'on. géogr. de Rousset art. Molain.) Les forêts profondes qui couvraient toute cette partie de nos montagnes servirent, nous n'en doutons pas, de dernier refuge aux Druides séquanes chassés par les Romains des lieux habités et entre autres de Mauriana (la ville d'Antre) qui longtemps avait été l'un de leurs plus vénérés sanctuaires et qu'Auguste colonisa pour en extirper le culte national.

Digitized by Google

— Alors, il y va de sa vie ?

Oh ! ne craignez pas qu'il meure. Il a bien sous les eaux de quelque lac quelque bon dépôt d'or pour racheter son sang (1).

— Il saura mourir ! dit un homme qu'à ses longs cheveux et à son sagum rayé il était facile de reconnaitre pour étranger à la cité.

— Montagnard, que fais-tu là ? Va te faire immoler par les prêtres, si tel est ton plaisir. . . . . .

Mille propos se croisaient ainsi dans la foule, qui, ayant suivi le prisonnier jusqu'au pied du Célius (2), passait en ce moment devant le Capitole que surmontait la statue de Jupiter.

— Qu'il s'incline devant le maître des dieux ! dit une voix. Oui ! oui ! cria la multitude, qu'il s'incline, qu'il s'incline !

Le vieillard s'arrêta, mais droit et sans baisser le front.

— Qu'il s'incline ! qu'il salue nos dieux ! Les dieux de Rome et de Vésonte !

— Vos dieux ! dit le Druide d'une voix sévère, vos dieux sont aux forêts, depuis que, fils déchus des Séquanes vos pères, vous les avez chassés de vos murs avec vos prêtres pour adorer les usuriers, les idiots, les infâmes et les fous que vous appelez Césars....

(1) Les lacs étaient presque toujours choisis par les Druides pour y déposer et conserver les trésors sacrés provenant des offrandes, Strabon IV. Cæs. IV. 17.

(2) Après la conquête romaine, l'engouement romain fit donner à nombre de localités des noms imités de Rome ; ainsi nous eûmes à Vesontio un *forum*, un *Capitole* et notre citadelle prit de l'une des collines de Rome le nom de *Cœlius*.

Digitized by Google

A ces mots, le prêtre fut frappé et les clameurs s'élevèrent furieuses.

On l'entraîna, et les portes des prisons se refermèrent sur lui.

II.

Le jour où le Druide devait comparaître était connu et attendu avec impatience. On savait que cet homme, chef d'un collége dispersé et traqué dans les bois, était en Séquanie comme le centre, et, pour parler le langage sacré de son culte, le *milieu* de tout ce qui était demeuré fidèle aux anciens dieux. On savait qu'Alduovorix, c'était son nom, était doué d'une parole puissante et que, sous les voûtes des bois, du haut de sa chaire de rocher, aux pâles clartés de l'astre nocturne, lorsqu'en son vieux langage celtique, il discourait sur les vieux mystères, les peuples des monts Joux croyaient entendre Ogmius aux lèvres d'or (1).

Le Druide devait plaider sa cause devant le propréteur lui-même, devant les grands et devant le peuple.

Ce jour longtemps attendu se leva enfin.

Dès les premières blancheurs de l'aube, des légionnaires vinrent occuper les abords du prétoire. Bientôt,

(1) Ogmius était l'Hercule gaulois; on le représentait tenant attachés à sa bouche par des chaînes d'or, les peuples captivés par son éloquence.

Digitized by Google

le Forum (1), la place du Capitole, tous les lieux environnants furent envahis par une foule avide.

A entendre les propos de ce peuple, la condamnation était le vœu général. Le moment était mauvais pour les adeptes du culte proscrit ; Claude était aimé, et nul ne songeait à lui reprocher les décrets dont il venait de frapper le druidisme expirant. Asservie par Rome, cette multitude cherchait (dernière ressource de la fierté perdue) à changer sa honte en orgueil et à oublier son asservissement dans l'adoration de ses chaînes. Et puis, ce prêtre l'avait fait rougir au milieu de sa ville, cet affront devait être expié.

Des rochers du mont Jou étaient bien descendus quelques fidèles, cherchant à secourir leur prêtre ; les uns voulaient le faire évader, d'autres cherchaient à lui faire parvenir l'*œuf de serpent* (2) qui fascine les juges, mais toutes les tentatives avaient échoué. Que pouvaient ces pauvres enfants perdus au sein d'une ville devenue toute romaine, si ce n'est assister à la chûte de leur pontife, à son départ pour l'exil, à son supplice peut-être !...

(1) Le Forum de Vesontio occupait l'emplacement de la place Saint-Jean. Il était circulaire, dallé et bordé du côté de la montagne de grandes pierres ornées de moulures. (*Franche-Comté représentée par ses ruines*, page 20.) L'on croit que le Capitole était au Rondot-Saint-Quentin.

(2) Les Gaulois croyaient qu'un œuf produit par des serpents voyageant dans les airs, et recueilli d'une certaine façon, était un puissant talisman pour se concilier la faveur des rois et des grands, et ils le portaient à leur cou. Il est à croire que cet œuf était une sorte d'oursin pétrifié. Voir Améd. Thierry, *Hist. des Gaulois*, tom. II. Pline, XXIX. 3. XVI. 44.

Digitized by Google

Il y avait une salle au Capitole de Vésontio nommée la salle Augustale ; c'était là le siége de la puissance romaine en Séquanie. Cette salle avait longtemps porté un autre nom : on l'appelait la *Chambre des rois*, tant parce qu'elle en avait jadis conservé les images qu'à cause d'une tradition fort ancienne qui la donnait pour un dernier reste de leur primitif palais. Longtemps on y avait vu appendue une très-antique hâche de pierre ; cette arme couverte de la vénération des âges, était considérée comme une sorte de palladium de liberté ; on la croyait sortie des mains d'un dieu, et elle avait, disait-on, abattu le premier chêne du bois antique qui couvrait la presqu'île où, depuis, fut bâtie la cité ; mais, le vrai était que son extrême ancienneté avait fait perdre dès longtemps le souvenir de sa véritable origine. Tant que Jules César avait vécu, cette relique avait été respectée (1), mais Auguste, un jour, l'avait fait disparaître (et il y avait eu même quelque tumulte dans la cité à cette occasion). A sa place, ce prince avait fait apporter le sceptre d'ivoire que le vieux roi Catamantaled avait reçu du peuple romain (2); ce témoignage de vassalité plaisait au maître. Puis, les statues de Vesontio et de Rome se tenant embrassées comme deux sœurs, avaient été placées dans ce sanctuaire de l'empire, et de riches

(1) On sait que César avait pour politique de respecter les objets de la vénération des Gaules. Voyant un jour son épée perdue dans un combat et suspendue en trophée dans un temple de l'Arvernie, comme on lui disait de la reprendre, laissez, dit-il, elle est sacrée.

(2) Catamantaled, dernier roi des Séquanais, avait reçu le titre d'ami du peuple romain, et sans doute aussi le sceptre d'ivoire qui accompagnait cette faveur. *Cæsar, Bell. gall.*, l. 1.

Digitized by Google

colonnes de marbre grec, amenées à grands frais par ordre de l'impérial séducteur, avaient remplacé les murailles de briques et les solives de chêne des naïfs souverains de Bisonte.

C'est au fond de cette salle, au pied du groupe des deux cités qu'est placé le tribunal romain. Des siéges sont disposés autour du prétoire et occupés par d'opulents Séquanais vêtus à la romaine, modelant avec soin leur maintien et jusqu'aux plis de leur toge sur ceux de quelques sénateurs de Rome, de passage en Séquanie, qui se sont assis parmi eux.

Le propréteur de haute Germanie, Sergius Sulpicius Galba, vainqueur des Cattes, venu du Rhin pour juger cette cause importante, occupe, en habit militaire, la chaise curule prétoriale (1).

Debout à ses cotés se tiennent divers officiers de justice, et derrière, des gardes armés. Devant lui sont dressés la haste et le glaive, symboles de son redoutable pouvoir.

En face, le Druide ; puis, le peuple contenu par des soldats.

Au signal du consulaire (2), l'*accensus* donne lec-

(1) Sergius Sulpicius Galba, qui depuis succéda à Néron, fut, de l'an 40 à l'an 50, gouverneur de haute Germanie, province dont la Séquanie faisait partie. Le propréteur venait du Rhin, sur les bords duquel il faisait sa résidence. Les gouverneurs des provinces Césariennes jugeaient en habit militaire et au lieu de licteurs ils avaient autour d'eux des légionnaires.

(2) Le propréteur était aussi appelé *consulaire* : *l'accensus* était l'huissier.

Digitized by Google

ture des décrets qui, sous les consuls Cneius Cornelius Lentulus et Publius Licinius Crassus, avaient proscrit le druidisme, puis, de l'acte d'accusation dirigé contre le pontife séquanais.

« Alduovorix, prêtre de l'ordre druidique, vous avez à répondre devant l'illustre propréteur Sergius Sulpicius Galba à une triple accusation. Vous êtes poursuivi pour avoir enfreint les défenses portées par le divin Claude, Empereur éternel, Auguste, très-clément et très-sage, en persistant dans l'exercice d'un culte proscrit et y attirant clandestinement un certain nombre de sujets de l'empire; secondement, pour avoir commis un meurtre dans l'une de ces cérémonies défendues; enfin, pour avoir, devant le peuple, insulté à la majesté des divins empereurs. »

Le propréteur dit : « Tu entends, Alduovorix, ce dont tu es accusé; plusieurs témoins ont attesté sous serment la parfaite exactitude des faits qui te sont imputés; qu'as-tu à dire pour ta défense? »

Le prêtre était debout; la dignité de ses traits et de son maintien était telle qu'il sembla dominer l'assemblée. Un silence absolu s'établit.

« Homme de César, dit-il, et vous Romains de Séquanie, ce n'est point pour me défendre, mais pour vous confondre que ma bouche va s'ouvrir. Me défendre! sembler chercher un pardon quand l'aigle ici remplace le bison de nos pères (1); quand, dans le palais et sur le

Digitized by Google

trône de nos rois, est assis l'étranger; quand, au pied de l'image de Rome enlaçant de ses bras de bronze celle de la cité comme des replis du serpent, je ne vois pas une saie nationale, pas une chevelure gauloise; mais, partout, des têtes honteusement rasées, partout la longue robe de la servitude. Homme de César, Romains de Séquanie, ce n'est point pour me défendre mais, pour vous confondre que ma bouche va s'ouvrir.

» L'on me reproche la fidélité à mon culte et à son saint enseignement. Ah! je comprends que cette Rome où l'on croit à tout et où bientôt l'on ne croira plus à rien, je comprends qu'elle soit irritée et jalouse de la vieille foi de la Gaule. Vous avez accueilli toutes les religions de la terre, les divinités les plus honteuses sont entrées le front haut dans votre panthéon. Les croyances simples et pures de nos pères devaient attirer vos proscriptions; tout vice ne déteste-t-il pas toute vertu, tout mensonge n'a-t-il pas en haine toute vérité?

» O Dieu des Gaules et du monde, Baath Esus, Diana Crom, Belen Enéol, Tarann, Camul Ségomon, le terrible, l'inconnu, le grand bûcheron, le cercle infini, ô dieu suprême! Pardonne si ton gore, ton bélek, ton prêtre ose dévoiler aux profanes tes *runes* sacrées.

» Gwyon Teut, révélateur et père des hommes, Hu le

(1) Le *bison* apparaît sur les monnaies de Vesontio comme hiéroglyphe ou emblème de la cité. Voir le *Vesontio* de J. J. Chiflet et l'*Essai sur les monnaies de Franche-Comté* de MM. Plantet et Jeannet. Nous sommes d'autant plus portés à croire que le bison fut l'emblème de notre ville, que de toutes les étymologies de son nom de *Bisuntium* et de Visontio celle-là nous semble la moins invraisemblable.

Digitized by Google

puissant, restaurateur de la vérité, aidez-moi ! Il faut ici montrer toute la majesté de nos autels (1).

» Enfants de l'antique Japhet (2), les Gaëls à la rouge chevelure et les Kemris leurs frères apportèrent du fond du vieil Orient, berceau du monde, les rites purs de ces premiers humains qui, à l'origine des temps, conversaient avec Dieu. Semblables à ces *béthels* (3) que les hommes des premiers jours élevaient sur les hauts lieux, leurs autels de pierre fumèrent sur les montagnes. Jamais les voûtes étroites, jamais la pierre, le bois, l'airain façonnés de main d'homme n'emprisonnèrent chez

(1) Cette invocation au dieu des Gaules renferme tous les noms qui lui étaient donnés. Ce dieu suprême fut primitivement adoré sous le nom de *Baath* le divin, puis dans celui d'*Esus* le terrible, qui resta comme le plus vénéré ; on lui donnait aussi celui de *Diana* l'inconnu, de *Crom* le cercle (l'éternité). *Belen* était son nom comme dieu de la lumière, *Euéol* un surnom de Belen qui veut dire âme de tous ; *Taranis* le désignait comme maître du tonnerre, *Camul* comme dieu des combats ; *Ségomon* ou *Ségonien* était son surnom spécial comme dieu des Sékones ou Sékanes (Séquanais) voir Henri Martin, La Tour d'Auvergne, Orig. celt. de Boissieu, inscr. ant. de Lyon. Les *runes* étaient les mystères. *Gwyon* ou *Teutatès* était une divinité secondaire, une sorte de Prométhée, un révélateur de la science et des choses sacrées aux hommes. *Hu Gadarn* ou le puissant, chef de l'invasion Kimrique (second flot gaulois qui passa le Rhin 600 ans avant notre ère) fut l'instituteur du Druidisme et le restaurateur des anciens dogmes déjà altérés chez les Gaëls de la première invasion.

(2) *Audax Japeti genus* avait dit Horace en parlant des Gaulois, ce nom était donc connu des anciens.

(3) *Béthel*, maison de Dieu, nom donné par Jacob à la pierre qu'il érigea après son songe mystérieux. Il est à remarquer que la langue bretonne, dernier reste de la langue celtique, nomme certaines pierres druidiques des *bétyles*.

Digitized by Google

eux la divinité (1). Les hauts rochers, les aiguilles immenses, les grands chênes et les pins de nos chastes fôrets, leurs voûtes sombres aux profonds murmures, voilà les temples bâtis des mains mêmes de Dieu, où, sans rougir, peut s'agenouiller le fils des Gaules.

» C'est là qu'il apprend la vérité : c'est là que la voix lui parle et lui dit :

Toute vie descend de Dieu.

L'âme de l'homme ne meurt point ; écrivez aux morts, les morts vivent, ils vous entendront.

Prêtez sans crainte à votre frère et l'autre vie vous le rendra (2).

Comme la robe du serpent se renouvelle, ainsi renaissent la vie et le monde (3).

La poussière des morts se ranime, ils reviennent pour sauver la patrie.

La vertu retrouve une seconde vie dans le corps des héros ou dans le lis des vallées, mais la forme de la brute et les cailloux du chemin serviront de prison à l'âme du méchant (4).

Le bien et le mal s'offrent à l'homme, l'homme peut s'attacher à l'un ou à l'autre.

Le pommier est l'arbre de la science (5).

(1) *Parietibus includendos deos quibus omnia deberent esse patentia negabant.* Ciceron *de nat. deor.*

(2) Lucain. Diodore. Eutrope. Greg. de Tours. Ammien l. XV, Marcel, orig. de la mon. fr. Diodore l. 5.

(3) Le serpent était l'un des emblèmes mystiques des druides, qui nourrissaient des serpents sacrés. Chant d'Uther-pen-dragon.

(4) Voir les *tryades* dans le *mystère des Bardes de Bretagne*. Pictet.

(5) Ibid.

Digitized by Google

Les eaux ont purifié la terre, quand, semblable à des lances ennemies, elles sont tombées du ciel dans l'abîme autour de la barque de Dylan (1)?

L'eau n'engloutira pas l'innocence, et, comme Japhet est sorti vivant des eaux, elles respecteront l'enfant sans souillure et ne perdront que l'enfant du crime (2).

Quand sonnera la trompe, le monde sera détruit par le feu. (3)

Obéis à Dieu; fais du bien à ton frère; cultive en toi la force (4).

Si ta maison brûle, sors-en au pas (5).

Si tu marches au combat, vaincre ou mourir!

Le barde chantera sur sa *rotte* (6) les vertus des guerriers; le barde est la mémoire de la patrie.

La mère sera heureuse de mettre un homme au monde et de le nourrir de son lait. C'est une œuvre sainte d'élever l'enfance et la jeunesse, car l'âme vient du ciel (7).

Au prêtre l'initiation de l'homme; c'est lui qui doit enseigner l'art d'assembler les rameaux, la voix de leurs pointes bien nouées, la voix du pommier, la voix

(1) Extrait du poëme de *Kad goddeu* (combat des arbres) du barde Taliésin. Ce mot de *Dylan* offre une affinité singulière avec celui de *Diluvium*.

(2) Cæsar, Bello gallico l. VI. Julianus ad Maxim. Nonnus, Dyonis.

(3) *Ar-rannou*, les séries, chant druidique: *la trompe sonne; feu et tonnerre, pluie et vent, tonnerre et feu. Rien; plus rien; rien ni série.* Hersant de la Villemarqué.

(4) Diogène de Laerte, et *mystère des bardes de Bretagne.*

(5) Aelian. 12. 23.

(6) Viole carrée à quatre cordes dont se servaient les bardes

(7) *Pariendo æducandoque fœtus felices.* Strab. l. 4.

Digitized by Google

du bouleau, la voix du chêne, la voix du gui sacré qui guérit tout (1).

(1) Les poésies des Bardes, dit Henri Martin, nous laissent entrevoir que le druidisme usait d'un langage symbolique dont les éléments étaient empruntés au règne végétal ; c'était la langue des *rhin* ou *run*, c'est-à-dire des mystères. Cette langue, fort répandue parmi les peuples primitifs, avait pour caractères les rameaux des arbres et des plantes noués ensemble et combinés de diverses manières. « Je connais, dit un chant attribué au barde Taliésin, la signification des arbres dans l'inscription des choses convenues. Les pointes des arbres imitateurs, que murmurent-elles si puissamment, ou quels sont les divers souffles qui murmurent dans les troncs? Ces choses sont lues par les sages qui sont versés dans la science. Lorsque les rameaux furent marqués sur la table des sentences, les rameaux élevèrent la voix sous la forme de sons distincts. Je suis un dépôt de chants; je suis un homme de *lettres*; j'aime les rameaux avec leurs pointes bien nouées. » « Je connais, dit ailleurs ce barde, le sens des signes qui sont gravés sur la grotte du grand druide. » Nous trouvons dans les poésies bardiques la clef d'une partie des symboles végétaux; par exemple, le pommier, à partir de son introduction en Gaule, devient l'arbre de la science; le bouleau, *arbre de mai*, semble être l'emblème des énergies génératrices, comme le signe de la victoire : mais l'arbre par excellence est le *chêne* : c'est sous son ombre que vivent les druides; ils se couronnent de son feuillage; ils en décorent leurs autels; « point de sacrifice sans les rameaux du chêne » (Pline XVI. c. 44.) C'est là un des indices de la haute antiquité du druidisme; car le culte du plus puissant des végétaux de l'ancien monde, considéré comme la manifestation et comme l'emblème de la force créatrice, appartient essentiellement aux premiers âges (le chêne de Membré, les chênes de Dodone)..... Lorsqu'après de longues recherches, les druides ont trouvé le *gui* (plante d'une nature si singulière) sur le chêne, ils croient que c'est le ciel qui l'envoie et que la divinité même a fait élection de l'arbre marqué par ce signe. (Hist. de France t. 1er p. 66, 67, 68.)

Sur un autel gallo-romain trouvé dans les fondations de Notre-Dame-de-Paris, Esus est représenté une serpe à la main et coupant des branches d'un arbre. Ce monument est certainement une allusion aux *runes* des rameaux et représente le rite capital du culte.

Digitized by Google

Malheur à celui qui néglige l'hospitalité.

Laisse ta porte ouverte durant les nuits, afin que ton frère puisse entrer et se reposer. L'hôte qui vient a-t-il les genoux froids, donne lui du feu (1).

Ne détourne point le chien de l'aveugle.

Le choix de l'héritage appartient au plus faible de tes fils (2).

Ne multiplie pas l'esclavage ; que l'esclave soit presque ton enfant (3).

Ne te moque ni du vieillard ni de ton aïeul décrépit, il sort des rides de la peau des paroles pleines de sens (4).

Ne dédaigne point les avis de la femme : douce au foyer, sage au conseil, forte à la guerre, elle sait l'art de guérir, elle partage le sacerdoce, elle aperçoit de loin les choses futures (5).

Sois sobre de la liqueur étrangère, le vin est le lait

(1) Pomp. Méla. l. III c. 5. Diodor l. V, Strab. l. IV. Don Martin, hist. et relig. des Gaul.

(2) Il y a dans les lois des peuples celtiques, deux dispositions.... la première est l'institution dite du *Juveigneur* dans la langue française du moyen-âge (en *Kimerique ikouant*) antithèse du droit d'ainesse, qui défère au plus faible les avantages matériels que s'attribuera le plus fort dans le régime féodal, et qui fait du dernier né le principal héritier. (Henri Martin t. I p. 467 éclaircissement n° 11.) Il subsiste des traces de ces lois dans la forêt noire et dans certains cantons suisses.

(3) L'esclavage était peu développé en Gaule; les lois étaient douces pour les esclaves en comparaison des lois de l'esclavage romain. Une chose qui prouve que les esclaves en Gaule étaient peu nombreux, c'est que les enfants servaient à table.

(4) *Havamaal*, discours d'Odin,

(5) Tacite. *mor. germ.* Pomp. Méla l. IV. Ammien Marcelin. Plutarque.

Digitized by Google

des passions ; l'oiseau de l'oubli chante devant ceux qui s'énivrent et dérobe leur âme (1).

Si tu as un ami, visite-le souvent; le chemin se remplit d'herbes si l'on n'y passe sans cesse (2).

Si tu as échangé tes armes sur la pierre du serment et mêlé dans la coupe de l'amitié ton sang au sang de ton frère, ta vie est sa vie et la sienne est la tienne (3).

» Comprends-tu, Romain, peux-tu comprendre?....

» C'est là, c'est aux autels des bois, que la Vierge inspirée vient se consacrer à Dieu; que l'épouse jure à son époux une fidélité qui ne provoque plus que vos rires et vos dédains (4). C'est là que les sages des nations sont de tout temps venus s'instruire, Aristote, Pythagore et jusqu'à votre Numa, le seul sage, le seul *initié* d'entre vos rois (5). C'est de là que nos guerriers

(1) Polyb. l. 2. Picot t II l. 2. c. 4. Courtépée descr. de la Bourg. p. 19 t. 1.

(2) *Havamaal.*

(3) Les antiquaires ont trouvé dans quelques parties de la Gaule beaucoup de ces pierres sacrées dont parle Diodore de Sicile. Voy. Caylus, Courtépée, Laureau, etc.

Cet usage de mêler son sang dans une coupe s'est conservé longtemps parmi les compagnons d'armes ; voy. La Curne, Ste-Palaye, Mém. sur la chevalerie. Marchangy, G. poét. t. I p. 59.

(4) La polygamie était inconnue en Gaule, aussi bien que les vices hideux qui régnaient en Grèce et à Rome. Dans les âges de décadence romaine, la fidélité conjugale était complétement oubliée et même ridiculisée, tandisque les mœurs gauloises nous offrent des exemples mémorables de ces vertus; Eponine, Chemara et Camma sont célèbres. Voir Dion, Tacite, Tite-Livre, Plutarque.

(5) Des auteurs sérieux croient aux voyages de Pythagore en Gaule ; nous avons cru pouvoir nous ranger à cette opinion. A partir de Numa, Plutarque rapporte que, durant 170 ans, il n'y eut point d'images dans les temples de Rome. Cette absence d'idoles et les doc-

Digitized by Google

sont partis pour faire trembler le Capitole ; c'est sur nos autels que se forgent les glaives dont l'éclair vous fit si souvent pâlir. C'est là que l'on apprend à faire face au casque romain, le front armé d'une couronne de fleurs (1), et, comment, avec une poitrine nue, l'on fait tourner le dos à vos légionnaires couverts d'airain (2)! Oui, Brennus est notre ouvrage, vos sages sont nos élèves, vos clients une misérable parodie de nos *soldures* (3); vos vestales une pâle et souvent hypocrite copie de nos vierges sacrées (4) ! Nul jamais ne porte la main sur nos trésors pieux; votre César a volé l'or de votre Capitole. Nos vieillards ont cent vingt ans; les vôtres en ont trente. Esus nous a donné six pieds et vous n'êtes qu'un peuple de nains !.... »

Sergius Galba, qui, comme tous les beaux esprits de Rome, se piquait de philosophie, avait écouté avec un visible intérêt cette rapide exposition des vieux dogmes de la Gaule, et, voulant faire preuve de savoir : « Druide, dit-il, tu as nommé la vérité ; qu'est-ce que la vérité?

trines Pythagoriciennes attibuées à Numa peuvent s'expliquer par l'élément gaulois qui existait en Italie.

(1) Florus l. XII c. 4. Athen. l. IV c. 15. Silius Ital. bell. pun. l. 4. v. 201.

(2) Polyb. l. II et III. Tit.-Liv. l. XXXVIII, c. 21. Plut. in vita Camilli. Diodore, l. V.

(3) Les *soldures* ou dévoués s'attachaient à un chef à la vie et à la mort; ils se faisaient tuer près de son corps ou même se jetaient dans son bûcher funèbre. Polyb. Posidon. Athen. Cæs. l. VI.

(4) Pomponius Méla. On sait ce que devenait parfois la chasteté des Vestales.

Digitized by Google

— » La vérité, c'est Dieu, dit le prêtre.

— » Dieu, dis-tu, Socrate et Platon sont-ils donc aussi tes adeptes?

— » La vérité, c'est Dieu, répéta le Druide.

— » Eh bien, si tu possèdes la vérité, pourquoi la caches-tu comme un avare? Toi et les tiens avez commis un crime en la tenant secrète, en ne voulant point l'écrire, en l'enveloppant d'impénétrables symboles.

— » Romain, ton œil est-il assez pur pour la voir?

— » Et toi, prêtre, ta bouche l'est-elle assez pour la dire? Cette bouche, elle a deux langages, elle dit dieu et elle en nomme plusieurs. Va, prêtre orgueilleux, ton dieu ou tes dieux ne sont autres que les dieux de l'empire, ton Esus le grand Jupiter, Teutatès notre Mercure, Camul notre père Mars, Belenus le blond Apollon, pourquoi ne les pas adorer?

— » Romain! Ecoute-moi; ne sois jamais assez téméraire pour oser comparer à tes dieux, ceux dont tes lèvres viennent de prononcer les noms. Ces êtres sacrés, faces diverses, émanations mystérieuses du Dieu suprême n'ont donné, tu viens de l'entendre, que des vertus à la Gaule; qu'apprend-on sur les bords fangeux de ton Tibre? Entre son Ganymède et ses Danaë, votre Jupiter crie l'adultère et l'inceste; Mars votre père, apparaît honteux captif d'un ridicule boiteux; votre Vénus peuple ses bosquets de rites infâmes et, plus abominable encore, Priape choisit ses prêtresses parmi vos plus vénérables matrones!.... »

Des murmures s'élevèrent dans l'assemblée, un regard du propréteur rendit le silence.

Digitized by Google

« Aussi, chez vous, l'homme sensé ne croit-il plus à rien et laisse-t-il au vulgaire la foi imbécille et ses dieux. Dis, Sergius, sois franc, n'en est il pas ainsi?.....Aussi, dans votre monde, la dissolution et l'impiété marchent-elles de front. Aussi tout homme, digne de ce nom, ne peut-il sans rougir passer par vos rues et vos carrefours. J'ai vu votre Rome; j'ai vu vos palais et vos temples; j'ai coudoyé cette foule de prêtres de toute langue, de toute robe, de toute figure, échevelés, bariolés, mutilés, sanglants, courant, dansant et hurlant comme une troupe de fous par la ville. J'ai respiré leur fétide encens et l'odeur de toutes leurs impuretés, et, me voilant la tête, j'ai regagné en hâte mes pures forêts et mes chers autels proscrits de Séquanie !

» Ah! si Rome est maîtresse de notre terre, ce n'est point à ses dieux qu'elle le doit, mais au juste courroux du Dieu des Gaules qui a vu déserter ou partager ses autels. Heureux si j'ai pu quelque peu réparer cet outrage.

» Voilà mon premier crime et voilà mon repentir.

» Le second, le voici : J'ai accordé le fer sacré aux vœux ardents d'un vrai fidèle, et, au nom des très-doux empereurs, l'on vient me redemander son sang. Mais ce divin Auguste qui, le premier, nous interdit le sacrifice, ne fit-il pas sur l'autel de Jules égorger quatre cents sénateurs et chevaliers (1)? Mais votre Tullius Cicero n'atteste-t-il pas que, chaque jour, de jeunes garçons sont immolés pour les besoins de votre magie (2)?

(1) Dion Cass. LVIII. Suéton. Sénèque.
(2) Cic. vat. 14.

Digitized by Google

Maintes fois, en plein forum, n'avez-vous point enterré vifs des Grecs et des Gaulois (1)? Vos douze tables ne sont-elles point sanglantes, et le fils de la louve, votre Romulus lui même n'a-t-il pas institué l'annuelle immolation de victimes humaines (2)?

» Que venez-vous donc, ô Romains, nous redemander le sang sacré! Rendez d'abord, rendez celui qui rougit vos sept collines, qui ruisselle sur les dalles de toutes vos cités, celui dont l'arène de vos cirques est tout inondée et comme pétrie, celui qui fume dans vos orgies! Car, ce n'est point à Dieu, à qui seul il est dû, que tout ce sang est offert, mais à vous seuls et à vos cruels plaisirs; ce n'est plus sur les marbres de vos temples, mais sur les lits de vos festins; ce n'est plus sur la main de vos prêtres, mais sur le sein nu de vos courtisanes, que ce sang rejaillit chaque nuit, et, faudra-t-il vous apprendre d'où provient la saveur affreuse des mets de vos viviers!.....

» Fils des Gaëls, nous croyons, et, c'est ici l'un des mystérieux secrets du monde, poursuivit le prêtre d'une voix plus solennelle et dans une sorte de recueillement, fils des Gaëls, nous croyons que le sang de l'homme, de l'homme juste, doit être versé pour le rachat de l'homme, et que, du moins jusqu'à l'enfantement de la Vierge, c'est la seule libation assez sainte pour apaiser le Dieu des dieux (3).

(1) Dion XLIII. Tertullien apol. c. 9.

(2) Νόμος προδοσίας *lex proditionis*. Macrob. sat. I. Cette loi eut son exécution jusqu'en l'an 657 de Rome; elle fut alors abolie, mais seulement pour les sacrifices privés.

(3) *Quod pro vita hominis nisi vita hominis reddatur, non posse*

Digitized by Google

» Je ne blâme point Rome d'avoir, comme nous, offert le sang de l'homme à ses dieux, quelque indignes qu'ils en fussent; je la condamne au contraire pour le leur avoir dérobé et l'avoir versé dans sa propre coupe. L'immolation de l'homme devient un acte impie si elle n'est point un acte très-saint. C'est pour cela, Romains, que vous êtes maudits de vos victimes et que celui que nous frappons nous bénit.... Si, parmi vous, Séquanes dégénérés, un seul vrai fidèle pouvait m'entendre, il ne me démentirait point. Frappez, s'écrierait-il, frappez, je veux.... »

Un cri s'éleva du fond de l'enceinte, « Prêtre d'Esus! disaient plusieurs voix, prêtre d'Esus! nous voici! nous demandons à mourir. Nous voulons que les Romains sachent comment de vrais Séquanes meurent pour leur foi!.....»

Un grand mouvement se fit dans l'assemblée et, avant que les gardes aient pu s'y opposer, quelques hommes à longues chevelures, s'ouvrant passage à travers la foule, avaient entouré l'accusé, et, à ses genoux : « Prêtre! Prêtre! Frappez! Voilà le fer, voici notre poitrine! Il est encore des fidèles en Séquanie! »

aliter Deorum immortalium numen placari arbitrantur. Cæs. Bell. gall l. VI.

Quant à la croyance qu'une Vierge enfanterait, elle était répandue dans le monde et ne doit pas nous étonner chez les Druides; nous trouvons une preuve matérielle de son existence dans l'inscription antique trouvée à Châlons, portant ces mots : VIRGINI PARITVRÆ DRVIDES.

Digitized by Google

Une surprise mêlée de terreur s'était emparée des Gallo-Romains, Galba lui-même s'était reculé sur son siége, et ses deux mains crispées en avaient saisi les bras.

Cependant les soldats s'étaient emparés de ces malheureux. Entraînés, on les entendait répéter encore : « Nous voulons mourir, mourir avec lui ! mourir avec lui !.....

» As-tu quelque chose à ajouter pour ta cause ? avait dit le juge.

» Non ! le langage de ces derniers Séquanes est trop éloquent pour oser parler après eux. Romains ! la foi qui fait de tels hommes est une foi grande et puissante. » Puis, sa lèvre reprenant son dédain : « Vous, fidèles de César, adorateurs du divin bouc de Caprée (1) et du chaste amant de Drusille (2), allez ! Brûlez l'encens sur l'autel de vos dieux.

» Et maintenant, toi qui siéges entre la haste et le glaive, frappe-moi, car je me fais gloire de ce que tu nommes mes crimes. »

La sentence allait être portée.

(1) Tibère.

(2) Caligula, incestueux amant de ses trois sœurs, mais surtout épris de Drusille, dont il fit une déesse.

Digitized by Google

III.

Entre les grands rochers qui surplombent Appolliniacum (1) et les hautes sources du Dubis, de noirs sapins étendent sans fin leur voûte épaisse. Là, dans d'impénétrables retraites, les derniers autels celtiques, fuyant l'envahissement romain, se cachent aux yeux des profanes; là, un dernier collége de Druides séquanais attire encore quelques fidèles.

A la nouvelle de l'arrestation de son prêtre, le sauvage sanctuaire s'était ému. Des prodiges avaient eu lieu : des cris étranges avaient été entendus, les pierres sacrées s'étaient agitées dans la nuit et les *menhirs* des montagnes avaient lentement tourné sur leur base (2).

Dans une clairière reculée, où, des bras des vieux pins, pendaient en s'agitant les armes de quelque Varus inconnu, les derniers fidèles rassemblés tenaient conseil : « Laisserons-nous anéantir notre foi ? Ne saurons-nous défendre nos prêtres ? Descendons sur Bisonte et montrons à cette ville romaine ce que sont les Sékanes de vieille race. »

(1) Poligny.

(2) Les *menhirs*, pierres debout qui, dans les croyances du peuple, tournaient sur elles-mêmes dans certaines circonstances solennelles. Nous avons encore dans la province les *pierres qui virent*, à Poligny, à Dortans, à Désertin, à Charlez, à Champey, à Soussone, à Parthey, etc., ce sont les restes de ces *menhirs* tournants, et cette croyance n'est peut-être pas encore entièrement effacée.

Digitized by Google

A Vesontio, les postes avaient été doublés, Galba craignait quelque piége. L'audace inouïe de ces quelques hommes qui avaient osé le braver jusqu'au pied de son tribunal lui avait donné à penser.

Vers la deuxième heure de la nuit, le légionnaire de garde à la porte dorée, au sommet du Célius (1), signala l'approche d'une troupe nombreuse s'avançant armée vers la cité. Le centurion averti fit ouvrir les portes, cacher ses soldats, et donna l'ordre de laisser pénétrer ceux qui arrivaient.

Ne voyant rien qui pût l'alarmer, une petite troupe d'avant-garde s'avança jusque sous les murs, et, avec ce courage inconsidéré qui toujours caractérisa le Gaulois, entra, traversa le *pomœrium* (2) et fit quelque cent pas dans l'enceinte..... Les portes alors sont refermées; des légionnaires montent au rempart pour le défendre contre le gros de l'ennemi, tandis que d'autres, entourant subitement les pauvres montagnards, cherchent à les désarmer.

Cette poignée de braves se défendit avec l'acharnement du désespoir (l'on croit que ce combat eut lieu autour des quatre colonnes des grands dieux (3); mais, bientôt accablés par le nombre, les Séquanes descendirent la pente de la montagne les bras chargés de liens.

(1) Porte de Varesco, que l'on nommait autrefois Porte-d'Or. *Vesontio*, p. 1, p. 54.

(2) Enceinte sacrée des villes antiques.

(3) On sait qu'au sommet de la citadelle de Besançon étaient quatre colonnes supportant les statues des dieux. Les débris s'en voyaient encore au XVIIe siècle, et elles figurèrent un instant sur le sceau de la ville. Vesontio, p. 1, p. 58.

Digitized by Google

Il était tard; la nuit tombait sur la cité. Comme ils arrivaient au forum, ils aperçurent dans l'ombre une grande foule se mouvoir. Tout à coup une voix se fait entendre : « Condamné au glaive ! » ..... Une acclamation immense s'éleva. Puis, à la lueur rouge des torches, au seuil du prétoire, une forme grande et blanche apparut..... « Le Druide ! le Druide ! » ..... C'était lui.

Ferme et fière, cette majestueuse figure, conduite par les gardes, qu'elle dépassait de la tête, semblait la statue d'un dieu taillée dans le marbre et portée dans quelque cérémonie sainte.

Il passa..... On le conduisait à la mort . . . .

. . . . . .

— « Pourquoi ces obstinés ne veulent-ils point obéir à César, disaient quelques citoyens restés sur le forum, que leur sang soit sur leur tête!

— » C'est une race fanatique et dangereuse et l'on fait bien de l'exterminer.

— » Ils ont voulu frapper le propréteur en plein tribunal. L'un d'eux, je l'ai vu, j'étais dans l'enceinte, s'est précipité sur lui le fer à la main.

— » Par Jupiter! il dit vrai. Le coup était fait si Pollio n'avait arrêté son bras.

— » Pollio est heureux, il aura la médaille et cinquante Jules d'or.

— » Savez-vous ! dit, en arrivant tout effaré, un gros Séquane déguisé en Romain, savez-vous que le Célius

Digitized by Google

vient d'être assiégé par ces barbares ! Il était plus que temps de s'assurer de leur chef. Heureusement que rien ne résiste à la fortune du divin empereur !

— » Louange au dieu Vésonte (1), qui nous a délivrés de ces ours des montagnes ! Je lui voue une couronne d'argent. Holà ! Incitatus, maître hippophile (2), demain te verrons-nous au cirque ?

— » Par Castor ! je le crois bien. Voici des acteurs d'un trop haut talent, des athlètes d'un trop grand mérite qui nous y appellent (et il montrait les Séquanes que l'on venait de condamner à combattre et qui passaient enchaînés, tout sanglants encore de leur lutte dernière). Gloire à César qui nous donne de pareilles fêtes ! En attendant, venez souper. Une superbe truite m'est arrivée du Léman ; un cuisinier m'est ce matin venu de Sicile (3) ; j'ai à vous dire des vers nombreux du jeune et charmant prince Ænobarbus Néro (4), et une belle esclave grecque nous versera le Falerne. »

—

(1) Un temple dédié au dieu Vesontio, *deo Vesuntico*, s'élevait sur l'emplacement actuel de la cathédrale.

(2) Les amateurs de chevaux, les hyppophyles, prenaient quelquefois le nom du fameux Incitatus, cheval-consul de Caligula, digne patron des *jockey-club* de ce temps-là. Boissieu, inscr. ant. de Lyon, p. 198.

(3) Les cuisiniers siliciens étaient les plus estimés. Horace, ode III, 1, 18, Athènes, XIV, 23.

(4) Néron, alors âgé de 10 ans, et dont la flatterie admirait déjà les premiers essais poétiques.

Digitized by Google

Nous nous sommes, dans cette étude, proposé un double objet. Nous avons cherché à peindre les mœurs séquanaises au moment où, s'affaissant sous l'influence de Rome, elles n'offraient déjà plus que le triste aspect de la décadence et de l'oubli de la nationalité.

En second lieu, nous avons voulu résumer et faire connaître, autant que l'admet un aussi court espace et autant qu'une si prodigieuse antiquité peut le permettre, les dogmes et la morale si remarquables du Druidisme. Il nous a paru beau de faire parler ce culte au moment où il allait mourir, et de donner à son langage cette majesté qu'il dut avoir en face du honteux polythéisme romain. Nous ne tomberons point dans l'erreur d'un écrivain moderne (1), auquel la faveur du premier corps littéraire vient d'attacher une popularité, selon nous fâcheuse. Nous ne dirons certes point avec cet auteur que le Druidisme partageait avec le Judaïsme le dépôt de la vérité, que sa mission était le complément de celle du peuple hébreux.

Loin de nous également cette pensée, qui semble être la sienne, que le Christianisme ne fut qu'une sorte de perfectionnement et développement des dogmes de la Gaule. Mais nous dirons ce qui, pour nous, est ressorti des longues et consciencieuses recherches auxquelles nous nous sommes livré, à savoir, que le Druidisme était, parmi les cultes païens, celui peut-être qui avait conservé le plus de traces de la vérité primitive. L'unité de

(1) Henri Martin, dont l'*Histoire de France* a été couronnée par l'Académie française.

Digitized by Google

Dieu presque intacte; Dieu créateur de l'univers; l'âme libre et immortelle récompensée ou punie dans une seconde vie; l'expiation après la mort; le pommier arbre de la science; la terre purifiée par les eaux tombant autour de la barque (1); le monde devant périr par le feu, quand la trompe sonnera; l'expiation par le sang du juste s'offrant en victime volontaire, et enfin, chose étonnante, l'enfantement attendu de la Vierge, tout cela décèle d'une manière frappante les primitifs enseignements donnés par Dieu à la race humaine.

Tout cela, il est vrai, s'était peu à peu mélangé d'erreurs et avait fini par être défiguré par le contact des théogonies grecque et romaine; les attributs du Dieu unique avaient été transformés en autant de dieux divers, et les descendants des Gaëls, abandonnant le Dieu de leur père Japhet et se faisant des figures de pierre et de bronze comme leurs nouveaux maîtres, étaient enfin devenus *idolâtres*.

Mais tout nous porte à croire qu'un certain nombre d'initiés, préservés de la corruption étrangère par la haine des envahisseurs de la patrie avaient conservé la vieille foi druidique. Cette foi, malgré les cruautés de son culte (2), les rêveries de la métempsycose, les puérilités mythologiques, les pratiques habituelles de la magie qui

(1) Toute la race humaine périt excepté un homme et une femme qui se sauvèrent dans un vaisseau sans voile que la prévoyance de Hu avait préparé dès longtemps. Ce vaisseau portait un échantillon mâle et femelle de chaque espèce d'animaux. Davies, *mythologie et rites des Druides bretons*.

(2) Cruautés que les historiens romains ont très-probablement exagérées.

Digitized by Google

s'y mêlaient, était comparativement très-pure en face de l'Olympe et des rites profondément infâmes de Rome. La chasteté, les vertus du foyer domestique, l'hospitalité, la douceur pour l'esclave, la fidélité en amitié, le respect de l'enfance et de la vieillesse, toutes ces vertus, dès longtemps méprisées à Rome, donnaient au Druide le droit de regarder de haut celui qui allait le juger. Et cependant le reproche de Galba était juste, et le Druide était en effet coupable. Il avait, comme le disait le propréteur, caché la vérité comme un avare ; par ce crime commun aux sacerdoces antiques, la vérité s'était perdue et les peuples étaient tombés dans l'erreur. Aussi à ce reproche Alduovorix se trouble, ses réponses deviennent vagues, il a recours à un faux-fuyant : *ton œil est-il assez pur pour la voir?* puis, il se jette dans l'attaque des cultes romains.

La scène que nous avons décrite n'est point évidemment de l'histoire *réelle,* mais elle est de l'histoire *vraie ;* Vesontio dut être témoin de pareils drames, et les derniers adeptes de la vieille foi des Gaules durent plus d'une fois sceller ainsi courageusement de leur sang ce qui n'était certainement plus la vérité pure, mais ce qu'ils croyaient être la vérité.

Voilà comment nous avons compris le Druidisme. Cette foi qui, durant quinze siècles, fut la foi de notre terre, méritait une étude spéciale.

Digitized by Google

RAPPORT

DE M. PÉRENNÈS,

Secrétaire perpétuel,

SUR LES TRAVAUX ACADÉMIQUES

DE L'ANNÉE 1856.

Messieurs,

Un ancien directeur de cette Compagnie, homme distingué par l'esprit autant que par les vertus militaires, le brave général comte de Coutard, écrivait plaisamment à un de ses amis au sortir d'une séance publique qu'il avait présidée : *Nous étions là une quarantaine qui ne nous disions pas de sottises.* Les académiciens en effet ne se réunissent pas sous les yeux du public pour se censurer mutuellement, mais ils ne s'assemblent pas non plus pour faire entre eux un vain échange de politesses. Le secrétaire perpétuel surtout, qui est en quelque sorte l'historien de la Compagnie, doit regarder comme son premier devoir, de rester fidèle à la vérité, tout en constatant les travaux accomplis par ses confrères dans le cours de l'année qui vient de finir.

L'Académie, instituée pour seconder le progrès des

Digitized by Google

lettres et des arts dans la province, exerce son action de trois manières : par les prix qu'elle décerne chaque année dans ses concours ; par les travaux collectifs exécutés en son nom, et par les œuvres individuelles de ses membres.

Si la Compagnie, cédant à un sentiment d'amour-propre dont les corps littéraires ne sont pas toujours exempts, n'avait d'autre but que d'attirer sur elle les regards du public, et de faire quelque bruit dans le monde, elle devrait se tenir aujourd'hui pour satisfaite. Ses concours annuels, celui de 1856 surtout, ont eu un grand retentissement, et ont amené dans la lice une remarquable élite d'intelligences accourues à ces tournois littéraires de toutes les parties de l'Empire. Mais une pensée plus noble et plus désintéressée la dirige dans le choix des sujets qu'elle livre à la discussion. Elle se propose surtout d'appeler l'attention et la lumière sur des questions vitales, dont la solution intéresse à un haut degré l'avenir de la société. L'intérêt qu'a excité la publicité donnée à ses programmes et les nombreuses marques d'adhésion qu'elle a reçues de toutes parts à cette occasion, ont témoigné que ses intentions avaient été appréciées par les hommes de bonne foi. Mais, s'il n'est pires sourds que ceux qui ne veulent pas entendre, il n'est non plus pires aveugles que ceux qui ne veulent pas voir, et l'esprit de parti met parfois sur les yeux un bandeau si épais, que tous les rayons du jour ne le sauraient percer.

En dépit de quelques insinuations malveillantes auxquelles un journal parisien a cru devoir ouvrir, l'an dernier ses colonnes, l'Académie peut, avec une légitime sa-

Digitized by Google

tisfaction, reporter ses regards en arrière, et récapituler les questions qu'elle a proposées pour sujets de prix. Sans parler des concours d'histoire, dont le résultat a été plus d'une fois d'éclaircir des points obscurs de nos annales, ni des concours d'éloquence, qui ont eu pour sujet l'éloge des Franc-Comtois qui se sont fait un nom dans les sciences, les lettres, l'art militaire et la magistrature, sur quelle série de hautes questions d'économie politique n'avez-vous pas appelé, depuis vingt ans, la méditation et l'étude des travailleurs de l'intelligence? Qu'il me soit permis une fois pour toutes d'en rappeler les principales :

Dès 1837, vous mettiez au concours le problème si important des causes du nombre croissant des suicides et des moyens d'en arrêter le progrès, et votre appel, entendu par un grand nombre de talents distingués, donnait lieu à de remarquables mémoires, dont quelques-uns ont été publiés. L'année suivante, vous demandiez un travail sur les embellissements dont la ville de Besançon est susceptible. Plus tard, vous proposiez successivement : la question de l'observation du dimanche envisagée aux points de vue de l'hygiène publique, de la morale, des relations de famille et de cité ; l'examen comparatif des professions agricoles, industrielles et commerciales considérées sous le rapport de leur influence respective, sur les mœurs et le bien-être des populations ; l'étude des conséquences économiques et morales de la loi sur le partage égal des biens entre les enfants ; l'appréciation de l'influence probable des chemins de fer sur les intérêts moraux et matériels des po-

Digitized by Google

pulations ; la comparaison des rapports actuels des domestiques et des maîtres avec ce qu'ils étaient autrefois et les moyens d'améliorer ces rapports.

Vous demandiez, en 1845, la statistique des biens communaux, des terrains incultes et des marais de l'un des départements de la Franche-Comté, et les moyens d'utiliser ces terrains dans l'intérêt des classes pauvres ; Les années suivantes, vous donniez pour sujets de recherches les principales causes de l'indigence en France et les moyens d'y remédier; les moyens de concilier l'intérêt des classes pauvres avec le travail des établissements de charité et autres; les causes qui ont altéré l'esprit de famille et les moyens de le rétablir; les avantages ou les dangers qui résultent pour l'ordre social, de la tendance générale à sortir de sa condition; les améliorations dont l'instruction publique est susceptible dans l'état actuel de la société; l'influence qu'ont eue et que peuvent avoir les fêtes et les divertissements publics sur les mœurs des populations; enfin les causes de l'émigration des habitants des campagnes vers les grands centres de population et les moyens de la maintenir dans des limites compatibles avec la raison, la prospérité du pays et les intérêts bien entendus des habitants des campagnes.

Or, je le demande, le simple énoncé de ces questions ne témoigne-t-il pas, de la manière la plus éclatante, que, loin de céder, comme on n'a pas craint de l'avancer, à un esprit étroit et exclusif, vous avez voulu planter votre drapeau dans la haute région des intérêts publics, et contribuer, autant qu'il était en vous, à assu

Digitized by Google

rer une solution pacifique aux redoutables problèmes que soulève l'avenir de la société ? Cette idée est tellement la vôtre, qu'elle fait, pour ainsi dire, le fond de tous les rapports sur les concours, quels qu'aient été les membres chargés en ces occasions de vous servir d'interprètes.

Dans son intérieur, l'Académie, ouvrant un champ plus modeste, mais non moins utile à l'activité collective de ses membres, s'est proposé pour principal objet, suivant l'esprit de son institution, les recherches relatives à l'histoire nationale. La publication commencée par elle, il y a quelques années, de *Mémoires et documents inédits sur la Franche-Comté*, et dont le public a apprécié l'importance, a éprouvé, il est vrai, une interruption regrettable après l'impression du troisième volume ; mais les matériaux destinés à former le quatrième sont réunis, et tout fait espérer que les obstacles imprévus qui avaient entravé la marche de l'entreprise s'aplaniront très-prochainement. La collection de l'*Armorial général de la Franche-Comté* se poursuit activement, et près de deux cents dessins coloriés ont été ajoutés, dans le cours de l'année, à ceux qui enrichissaient déjà nos archives.

Une commission composée, presque en totalité, de membres de l'Académie, qui ont fait de l'histoire de la province l'objet de leurs études speciales, s'est appliquée avec un zèle infatigable, à réunir et à classer dans la salle du Musée archéologique, une foule d'objets d'antiquité, témoins muets des anciens âges, qui, en livrant successivement leurs secrets à une curiosité patiente et

Digitized by Google

laborieuse, serviront à jeter du jour sur quelques époques de notre histoire. La commission a pu, grâce à l'intelligente libéralité de la ville, ajouter à la collection Riduet, qui a déjà fait le sujet d'un savant rapport de M. Weiss, l'ancienne collection de M. le président Maréchal de Vezet, et celles de MM. Duvernoy et Morel-Macler, riche dépôt d'objets antiques, provenant de Mandeure, l'ancien *Epomanduodurum*. La commission ne s'est pas bornée à soumettre ces débris précieux à une classification méthodique ; elle a voulu faire reproduire en bronze, par le procédé nouveau de la galvanoplastie, la collection des sceaux de la province au moyen âge, dont elle n'avait que des modèles en cire, idée heureuse dont l'exécution lui a été rendue possible par une subvention municipale. Tous ces travaux ont fructifié, et la générosité de 350 donateurs témoigne assez de la confiance qu'inspire une œuvre placée sous la garantie des noms de MM. Weiss, l'abbé Dartois, Clerc, président, Ponçot, Vuilleret, Bruand et Delacroix.

J'arrive, Messieurs, aux travaux particuliers des membres de cette Compagnie. Bien que le nombre n'en soit pas très-considérable, le temps qui me manque et le sentiment profond de mon incompétence me forcent, à mon grand regret, de ne vous donner qu'une froide nomenclature de ces ouvrages, dont plusieurs sont importants, et dont j'aurais aimé à vous entretenir en détail.

Dans la sphère des sciences, plusieurs de nos confrères ont ajouté de nouveaux titres à ceux qui les recommandaient à l'estime publique.

Le *Traité de physique* de M. Pouillet, si utile à la

Digitized by Google

jeunesse de nos écoles, et dont le succès est depuis longtemps un fait accompli, est parveuu cette année à sa sixième édition.

M. Coquand a publié un *Traité des roches*, beau monument élevé à la science géologique, par le zélé professeur qui l'enseigne et la vulgarise parmi nous avec une ardeur communicative et une supériorité incontestée.

M. Grenier, qui poursuit avec une laborieuse patience, la publication de sa *Flore de France*, justement estimée des amateurs de botanique, en a fait paraître, au mois de juillet dernier, le 6e volume, qui sera bientôt suivi d'un supplément.

M. le docteur Bonnet, dans une brochure intitulée: *Des capitaux en agriculture*, a traité une série de questions intéressantes pour l'économie rurale. Il y déroule, dans une statistique finale, le consolant tableau de l'augmentation considérable de richesses, assurée à ce département dans l'espace de vingt années, par le travail intelligent des cultivateurs, et à laquelle sans doute les leçons et les conseils de l'honorable professeur n'ont pas peu contribué.

Notre ancien collègue, M. Deville, que son séjour de plusieurs années à Besançon m'autorise à nommer ici, a eu l'honneur de fixer l'attention du monde savant par sa découverte de *l'aluminium*, métal utile que ses propriétés semblent appeler à remplacer un jour l'argent dans quelques usages d'économie domestique.

Dans une carrière différente, nous avons à signaler la deuxième édition donnée par M. Dalloz, avec la colla-

Digitized by Google

boration de son frère, du *Recueil de jurisprudence générale,* parvenu aujourd'hui à son tome 41e.

Un autre écrivain franc-comtois, qui occupe à Paris un rang distingué dans l'art médical, M. Lélut, de Gy, a publié une deuxième édition du *Démon de Socrate.* M. Pallu, l'un de nos plus récents associés, auquel la ville de Dole doit l'extension de sa bibliothèque publique, a poursuivi, avec un zèle intelligent, le travail de son catalogue, et en a publié le second volume.

M. Dubeux, professeur de langues orientales au Collége de France, homme d'esprit et de cœur qui tient par des liens si chers à cette province, où il compte de nombreux amis, a fait paraître dans le cours de l'année une *grammaire turque.*

Les études de linguistique, qui ont toujours été cultivées en Franche-Comté avec prédilection et succès, depuis l'abbé d'Olivet jusqu'à Fallot et Akerman, ont trouvé, dans M. l'abbé Dartois, un soutien zélé, et nous pouvons, sans blesser sa modestie, annoncer qu'il poursuit sur cette matière l'intéressant et utile travail dont il a offert les prémices à l'Académie.

Notre savant confrère, M. Weiss, qui conserve à un âge avancé, le privilége de donner l'exemple des travaux patients et des recherches érudites, a enrichi d'articles nouveaux la deuxième édition de la *Biographie universelle* de Michaud.

L'histoire du pays doit à M. l'abbé Richard, curé de Dambelin une double monographie de l'Isle-sur-le-Doubs et de Saint-Hippolyte.

J'annonçais l'année dernière la publication prochaine

Digitized by Google

de l'*Histoire du président Boyvin*, par M. Clerc, président à la Cour impériale. Cet ouvrage, qui a paru dans l'année, a complétement répondu, c'est tout dire, à l'attente dont il était l'objet.

M. Bousson de Mairet, professeur émérite, dont l'âge n'a pas ralenti l'activité littéraire, ému du bruit que fait dans le monde savant une question récemment soulevée, celle de la véritable position de l'antique *Alesia*, a cru devoir faire connaître son opinion sur le fond du procès par une brochure publiée à Arbois. On sait que M. Delacroix, frappé des difficultés que présente l'application du texte de César à la topographie d'*Alise en Auxois*, a osé le premier contredire d'Anville et l'opinion généralement reçue jusqu'à ce jour, en soutenant que le théâtre de la fameuse bataille où la Gaule perdit à jamais son indépendance, ne se trouve pas en Bourgogne, mais bien en Franche-Comté, dans un canton des montagnes du Jura, appelé aujourd'hui Alaise. Cette opinion, très-habilement exposée par le savant architecte, a trouvé des partisans et des contradicteurs. Au nombre de ces derniers, figure un membre correspondant de notre Académie, M. Déy, qui, malgré son origine franc-comtoise, a opiné pour l'*Alise* de Bourgogne. M. Bousson de Mairet a pris la plume pour le combattre, et il a été puissamment secondé par M. Toubin, de Salins, un écrivain très-jeune, mais plein d'ardeur et d'intelligence, qui pense sans doute comme Rodrigue

..... qu'aux âmes bien nées
La valeur n'attend pas le nombre des années,

Digitized by Google

M. V. Revillout est venu prendre part à la bataille, et jeter intrépidement dans la mêlée son gage de combat. Le nouveau champion a osé, dès l'abord, contredire tout le monde, et s'est fait du même coup deux adversaires redoutables : M. Delacroix, de Besançon, et M. Rossignol, de Dijon. Serions-nous donc exposés, dans ce conflit, au double malheur de perdre à la fois Alise et Alaise, et le dénouement de ce savant litige ressemblerait-il par hasard à celui de la fable :

Survint un troisième larron
Qui saisit maître Aliboron ?

La question ne nous est pas assez connue pour que nous osions nous permettre une affirmation à cet égard. Quoi qu'il en soit, reconnaissons à M. Delacroix l'incontestable honneur d'avoir, avec la rare sagacité qui le distingue, éveillé l'attention sur un point d'histoire évidemment problématique et assez important pour qu'on puisse espérer, grâce au concours des lumières archéologiques qui distinguent notre siècle, de le voir enfin définitivement résolu.

Une autre publication est due à la plume de M. Bousson de Mairet ; je veux parler des *Annales historiques et chronologiques de la ville d'Arbois*, depuis son origine jusqu'en 1830.

Notre illustre confrère M. Magnin, dans trois articles du journal des savants, a discuté avec un fonds très-riche d'érudition, et une grande sagacité de critique, les assertions émises par M. Génin dans l'édition qu'il a donnée de *la farce de maître Pathelin*, œuvre

Digitized by Google

piquante du moyen âge, petit trésor de gaîté naïve, d'invention comique et de versification accomplie. Quel est l'auteur de ce chef-d'œuvre? A l'affirmation de M. Génin qui l'attribue à *Antoine de la Salle*, auteur du *Petit-Jehan de Saintré*, M. Magnin oppose des doutes, selon nous, très-fondés en raison. Quelle est la date de la composition? M. Magnin contredit avec non moins de force sur ce point, l'éditeur qui la fixe à la dernière moitié du quinzième siècle. Mais dans un débat où des adversaires d'un si grand mérite sont en présence, il y a double profit, comme le fait remarquer le critique, à lire l'ouvrage et les pièces du procès.

Un nouveau livre de Mgr Gaume est en cours de publication : ce sont des recherches historiques sur la révolution. — Le talent de l'auteur, l'élévation de son esprit et la hauteur du point de vue où il se place, promettent un ouvrage d'une lecture instructive.

Chaque année voit paraître une nouvelle production de notre spirituel et trop volage confrère M. Marmier, et les secrétaires perpétuels ont peine à suivre le progrès rapide de sa brillante fécondité littéraire. Bien que j'aie à me reprocher une omission involontaire à l'égard de sa *Perce-neige* et de ses *Nouvelles danoises*, publiées en 1854 et 1855, je ne rappellerai ici que son dernier ouvrage qui a pour titre : *Un été au nord de la Baltique et de la mer du Nord*. C'est un élégant volume rempli comme tous les précédents de souvenirs historiques, de traditions, de légendes, et surtout de tableaux charmants de fraîcheur et de grâce. M. Marmier nous entraine avec lui de Dantzick à Hambourg; de la côte de Po-

Digitized by Google

méranie à l'île de Rugen, et à celle d'Helgoland. Il décrit avec amour la nature du Nord; il observe avec sagacité les mœurs sociales qui passent sous ses yeux. On conçoit que les chemins de fer avec leurs froides réalités dérangent un peu les rêves de sa poétique imagination. Sa mauvaise humeur fait peser sur les voies nouvelles une grave accusation que je dois, en ma qualité de rapporteur, soumettre à votre jugement.

« Ah! s'écrie-t-il, ces affreux chemins de fer! ils ont anéanti la poésie et l'agrément des voyages; ils altèrent les plus heureuses dispositions de l'homme, ils pervertiront son caractère physique et moral..... Que l'on entre dans une des salles d'attente, au moment où le convoi est prêt à partir. Il y a là quelques centaines d'individus qui se regardent d'un air farouche, comme des ennemis; car tous n'ont en ce moment qu'une idée, celle de pénétrer au plus vite dans les wagons pour y prendre possession des meilleures places, et ceux qui les entourent sont autant de rivaux dont ils ont à redouter la prestesse; là, ceux qui se connaissent ne s'abordent qu'à regret, et n'osent s'engager dans une trop longue conversation. Ils craignent d'être surpris par le coup de cloche qui annonce le départ, ou d'être retardés dans leur élan, par une politesse inopportune. Les plus habiles se tiennent debout, collés contre la porte, dont un inflexible surveillant garde encore la clef dans sa poche, et, dès que le signal est donné, dès que cette porte s'ouvre, ce n'est pas une société d'êtres civilisés qui en franchit le seuil, c'est un torrent qui se précipite impétueusement vers les wagons, c'est une course désor-

Digitized by Google

donnée sur le pavé de l'embarcadère. Aux plus alertes la couronne, c'est-à-dire le coin confortable de la voiture, du meilleur côté. Aux autres la gêne pendant tout un long trajet. Qui s'aviserait alors de réclamer quelques concessions polies, paraîtrait bien naïf. Les affections de famille ne résistent même pas à cet entraînement universel. Plus d'une mère tire avec impatience, par le bras, l'enfant dont elle s'irrite de ne pouvoir accélérer la marche. Plus d'une irréparable dissension de ménage est née d'une de ces heures fatales de départ, où le mari accuse la lenteur de sa femme, où la femme est révoltée des reproches injustes de son mari. La génération actuelle conserve encore un reste d'urbanité de son éducation première; la génération qui va s'élever à la vapeur des chemins de fer rejettera comme un vain luxe, ou comme une fâcheuse entrave, ces attentions délicates envers les autres, cette attitude respectueuse envers les femmes, ces pratiques de courtoisie qu'on enseignait jadis avec soin aux enfants, et dont les vieillards nous donnent encore l'exemple. Le chemin de fer est l'école mutuelle de l'individualisme, le gymnase de l'impolitesse. »

Cet arrêt n'est-il pas un peu sévère dans sa généralité? Dussions-nous passer pour un optimiste entêté, nous persistons à espérer que l'urbanité française, qui vit toujours comme chacun sait, finira par soumettre le wagon même à ses lois.

Je viens de parler de poésie, et ce mot réveille dans notre esprit le souvenir d'un illustre écrivain né à Besançon, et qui est associé de cette Compagnie. Mais que

Digitized by Google

pourrais-je vous dire de son volume des *Contemplations*, sur lequel, hélas! le goût et la morale ont tant de réserves à faire? M. Victor Hugo est un grand talent et une grande infortune. Comme Dante, il a appris par expérience, *combien est amer le pain de l'étranger, combien il est pénible de monter et de descendre l'escalier d'autrui*. Puisse le génie qui inspira ses premiers accents, le ramener à ces sources pures où il puisa des harmonies si suaves, des chants si nobles et si doux!

La poésie m'amène naturellement à la peinture. Notre excellent confrère Lancrenon, dont le pinceau, si estimé des véritables connaisseurs, n'est peut-être pas suffisamment apprécié dans sa province, a continué d'enrichir le Musée des tableaux, et de diriger avec succès l'école municipale de dessin. Les leçons d'un maître si habile susciteront, n'en doutons pas, plus d'un émule à ce jeune Giacomoti, qui obtenait, après trois mois de séjour à Paris, une médaille à l'Ecole des Beaux-Arts, et qui remportait, il y a deux ans, le grand prix de Rome. Nous savons que des hommes honorables, mus par un sentiment patriotique, ont demandé récemment à M. Lancrenon, le portrait d'un Franc-Comtois illustre, M. Courvoisier. Le peintre a connu personnellement l'ancien ministre, et son talent consciencieux et pur le rend plus digne que tout autre de reproduire les traits du magistrat intègre, auquel un de nos plus zélés confrères, M. Clerc de Landresse, dans un éloquent rapport, proposait dernièrement de consacrer un témoignage public de souvenir.

Après cette énumération très-incomplète des travaux

Digitized by Google

de l'Académie, il m'est doux de me conformer à l'usage établi en mentionnant les distinctions dont quelques-uns de ses membres ont été l'objet. Une inadvertance que je regrette, m'avait fait passer sous silence, dans mon dernier rapport, le décret impérial qui a conféré à M. Villars le titre de chevalier de la Légion d'honneur. Ce juste prix accordé aux honorables services du savant directeur de l'Ecole de médecine n'a trouvé, il peut m'en croire, aucun de ses confrères indifférent. M. Dusillet a été promu au siége de président de chambre à la Cour impériale; ce sont là de ces actes qui honorent le pouvoir et qui ont reçu d'avance la sanction de la saine opinion publique.

M. Convers, maire de la ville, membre de cette Académie, par droit de libre suffrage, avant de l'être par le privilége de ses fonctions, s'est vu chargé par le conseil municipal d'aller, à diverses reprises, suivre à Paris des négociations délicates, dans le but d'obtenir pour la province une ligne importante de chemin de fer, celle de Gray en Suisse par Besançon. M. Convers s'est acquitté de cette mission avec l'habile activité d'un administrateur dont le dévouement n'a jamais fait défaut quand il s'est agi des intérêts du pays. Un devoir si noblement accompli assure à M. le Maire un nouveau titre à la reconnaissance de ses concitoyens. Juste appréciateur de ses services, le gouvernement se chargeait en quelque sorte d'acquitter la dette du pays en lui conférant, au mois d'août 1855, la décoration de la Légion d'honneur.

Cette année, comme les précédentes, une loi fatale

Digitized by Google

que je dois subir me condamne à terminer ce rapport par la triste énumération de nos pertes.

Dans l'ordre des académiciens honoraires, nous avons à regretter M. de Salvandy, ancien ministre de l'instruction publique, auquel le corps enseignant conserve un reconnaissant souvenir; orateur distingué, homme intègre et bienveillant, dont l'esprit était accessible à toutes les nobles idées, le cœur ouvert à tous les sentiments généreux, et qui, au milieu de la lutte ardente des partis, sut faire estimer, même de ses adversaires, sa droiture courageuse et ses convictions éloquentes.

La mort a rayé de la liste de nos associés correspondants le nom de M. Génin, critique ingénieux, sagace explorateur de nos anciens monuments littéraires, écrivain spirituel dont la plume incisive et quelque peu mordante assaisonnait, parfois avec bonheur, les recherches de l'érudition du sel piquant de la plaisanterie.

Nous avons perdu M. Brouzès, ancien proviseur du Lycée de Besançon, qu'une mort imprévue a frappé à Clermont dans l'exercice de ses fonctions universitaires, au moment même où le chef de l'Académie lui donnait un témoignage flatteur d'estime, en demandant pour lui la croix d'honneur, comme récompense de ses utiles services,

Un coup non moins imprévu, et encore plus vivement ressenti, est venu nous enlever, il y a quelques mois, un membre résidant de cette Compagnie. Je veux parler de M. Gardaïre, ancien recteur de Besançon, auquel nous unissait une confraternité qui datait de plus de quinze années. Les rapports obligés qui rapprochaient

Digitized by Google

nos fonctions universitaires et des relations personnelles qui m'ont permis d'apprécier ses éminentes qualités, m'auraient donné le droit de payer aujourd'hui un douloureux tribut à sa mémoire, si une voix plus autorisée que la mienne ne s'était chargée de ce pieux devoir.

Ainsi, Messieurs, la mort, qui a sa part marquée dans toutes les œuvres humaines, vous enlève chaque année quelques-uns de ces utiles collaborateurs qui vous secondaient dans l'accomplissement de votre œuvre; séparation cruelle qui ne s'accomplit pas sans laisser dans nos cœurs de profonds regrets. Mais c'est le privilége des corporations de conserver sous le coup de ces pertes successives, leur force et leur vitalité. Grâce aux élections qui nous associent annuellement des membres nouveaux, notre Compagnie, sans cesse rajeunie, continue sans interruption le cours de ses travaux et poursuit avec confiance cette paisible carrière où elle a pour objet le vrai, le beau et l'utile, pour juge le public et pour auxiliaires ces administrateurs habiles, ces dignes représentants de la ville et du département, qui comptant les sciences, les lettres et les arts au nombre des plus chers intérêts du pays n'ont omis aucune occasion de vous donner des témoignages d'une bienveillance qui vous est précieuse et dont je suis heureux de les remercier en votre nom.

Digitized by Google

DISCOURS DE RÉCEPTION

DE

M. COQUAND.

MESSIEURS,

L'étude de la nature a, dans tous les temps, attiré l'attention des esprits observateurs. Et, en effet, quelle ambition plus louable et plus utile que celle de l'homme, qui, toujours impatient d'acquérir des lumières nouvelles, double et prolonge son existence par la recherche constante des causes qui modifient les êtres qui vivent autour de lui! Rien n'est indifférent à sa noble curiosité. L'origine du globe, les catastrophes qui l'ont tourmenté, les générations éteintes dont ses entrailles recèlent les dépouilles, les minéraux précieux qu'il renferme, les animaux qui lui donnent la vie, les végétaux qui le parent, tout le frappe, l'intéresse et l'attache. S'il est vrai de dire que l'histoire naturelle est une des sciences qui excite l'attrait le plus général, et que le récit des phénomènes que présente la création suffit pour éveiller la curiosité des hommes les moins éclairés, il est

Digitized by Google

convenable d'ajouter que son étude philosophique offre des jouissances bien plus vives encore à ceux dont l'intelligence mieux cultivée a fait naître ce désir ardent d'apprendre qui ne s'éteint jamais. Ils veulent savoir comment le génie des observateurs qui les ont précédés a créé les arts admirables qui servent à satisfaire nos besoins, comment ils sont parvenus à écarter l'influence des causes qui tendaient à nous nuire, comment enfin se sont opérées les merveilles qui se déroulent devant nous. Envisagée sous ce point de vue, l'histoire naturelle, plus qu'aucune autre science, exerce nos facultés dans la méthode, partie de la logique, en dehors de laquelle toute investigation est impossible et toute démonstration incomplète.

Mais pour exploiter avec succès un champ si fertile en applications philosophiques, je comprends combien doivent être étendues les connaissances que vous êtes en droit d'exiger de celui qui voudrait vous parler de la nature. Comment pourrai-je, devant des intelligences d'élite qui m'ont associé à leurs travaux, exposer avec autorité des vérités qu'elles sentent si bien et qu'elles savent exprimer avec tant de bonheur ! Oserai-je, au sein d'une assemblée qui compte plus d'un écrivain distingué dans les diverses branches des connaissances humaines, aborder un sujet qui, pour être dignement développé, demanderait la merveilleuse facondité d'un Cuvier ou d'un Buckland ! Toutefois, Messieurs, je me sens rassuré par l'indulgence que me garantit l'honneur que je dois à votre bienveillante estime de m'asseoir au milieu de vous. Cette précieuse faveur, je le comprends, m'im-

Digitized by Google

pose une grande obligation que je m'efforcerai de remplir en partie, en vous entretenant quelques instants d'une science que, d'un commun accord, les plus grands génies placent au-dessus de toutes les autres sciences expérimentales.

Dans le mouvement qui pousse les générations actuelles vers l'étude des sciences, les observations se succèdent avec une si grande rapidité que les limites posées la veille sont reculées le lendemain, sans qu'il soit possible de prévoir le terme où elles seront fixées plus tard. L'esprit, pour comprendre les découvertes qui l'étonnent, n'a presque plus le temps de jeter un coup d'œil sur le passé et se trouve comme entraîné par une impulsion irrésistible vers des théories rationnelles qui, modifiant les idées anciennes ou détrônant des hypothèses que l'expérience n'a point sanctionnées, font rejeter ces dernières comme insuffisantes ou inexactes. Grâce à la sage réserve apportée par les observateurs dans leurs laborieuses investigations, les systèmes conçus *à priori* et qui, dans le siècle dernier, ont jeté la science dans une fausse voie, se sont écroulés sous leur propre nullité et n'ont laissé d'autres traces que celles qu'un style magique et séduisant imprime même aux rêves de l'esprit humain. C'est ainsi que malgré le vaste talent de leurs auteurs, les systèmes de Laméthrie, de Deluc, de Buffon, décorés du titre fastueux de Théories de la terre, ne subsistent plus qu'à titre de chefs-d'œuvre oratoires ou d'erreurs fameuses destinées à signaler l'écueil contre lequel de grands génies sont venus échouer. Mieux inspirée, la génération actuelle enregistre les faits avec une

Digitized by Google

scrupuleuse attention, et elle attend que des observations nouvelles s'ajoutent aux premières pour en déduire, comme conséquence logique, une théorie qui puisse les embrasser toutes. Aussi parcourez les travaux des physiologistes, des botanistes, des chimistes et des physiciens, et voyez jusqu'à quel point les découvertes qu'ils annoncent emportent avec elles ce degré d'exactitude et de rigueur que de nombreuses expériences seules ont pu leur donner. Qui pourrait nier les bienfaits de l'analyse et la puissante influence qu'ils ont exercée sur les progrès de l'entendement humain ?

La chimie, avant les travaux immortels de Black, de Fourcroy, de Lavoisier, n'était qu'un labyrinthe obscur où l'on errait toute sa vie sans apercevoir la moindre lueur. Malgré les faits intéressants dont l'avait enrichie l'alchimie, chaque phénomène était expliqué par une théorie particulière qui ne se rattachait à aucune théorie générale ; tout, en un mot, n'était qu'hypothèse et anomalie. La minéralogie, avant Haüy et Vauquelin, était dans l'enfance, et la science qui un demi-siècle plus tard devait dominer toutes les sciences d'observation, la géologie, n'avait pas même un nom !

Beaucoup de personnes, complétement étrangères à la géologie, s'imaginent encore que cette science n'existe pas et repoussent, presque sans examen, tous les raisonnements qui tendent à prouver l'infaillibilité du plus grand nombre de ses lois. Les habitudes de l'instruction, les traditions consacées, et la difficulté de pouvoir saisir sans une étude approfondie les démonstrations qui mettent en lumière les vérités qui découlent d'une source

Digitized by Google

expérimentale, voilà tout autant de causes qui s'opposent au progrès et qui conspirent pour forcer les hommes scientifiques au silence.

La géologie a eu ses grands mouvements d'oscillation et de plus son époque de persécution dont elle fut redevable à une théologie mal éclairée qui, voulant que le monde ait été créé en six jours de vingt-quatre heures, rejetait comme impies, absurdes et antiphilosophiques, les faits irrécusables cependant qui démontrent que, bien avant la création de l'homme, la terre fut habitée par des milliers d'animaux qui, à leur tour périrent, pour être remplacés par des générations nouvelles. Ces détracteurs de la science ne craignirent pas de recourir à des explications si ridicules, qu'on ne conçoit pas que des hommes, estimables d'ailleurs, aient pu s'aveugler jusqu'au point d'admettre, par exemple, que les coquilles que l'on recueille sur les montagnes les plus élevées sont un témoignage indubitable de leur dépôt par les eaux universelles : opinion évidemment inconciliable avec le fait d'abord et de plus avec le texte sur lequel ils s'appuyaient, puisque Moïse racontant que les eaux du déluge recouvrirent de plus de 15 coudées les plus hauts sommets, il est nécessaire de conclure que les couches de ces mêmes montagnes sont antérieures au déluge, et que, par conséquent, les fossiles qui y sont renfermés sont antérieurs à cette catastrophe.

L'intolérance protestante sévit surtout avec fureur en Ecosse, où le célèbre Hutton osa soutenir que les phénomènes géologiques étaient incompatibles avec l'inter-

Digitized by Google

prétation littérale que donnaient les théologiens des jours de la création. Les vues larges que ce naturaliste exposa dans son grand traité attachèrent à ses doctrines une foule d'élèves qui les propagèrent avec enthousiasme. Et tandis que ces derniers fouillaient avec ardeur les archives de la terre, et recueillaient de nouvelles preuves à l'appui de leur théorie, les théologiens se consumant dans une vaine dispute de mots, argumentaient comme si toute une science de faits n'existait pas en dehors de leurs raisonnements. Ils eurent de plus le chagrin d'être les témoins du succès et de la prodigieuse propagande des idées huttoniennes. Il est digne de remarque que les chefs de l'accusation portée contre les tendances géologiques étaient textuellement les mêmes que ceux avec lesquels on essaya de foudroyer l'astronomie dans la personne de Galilée.

Toutefois les idées plus larges et plus conciliantes du clergé catholique firent justice de l'intolérance protestante. Les écrits de Frayssinous, de Garnier, les travaux récents des savants évêques d'Annecy, de Chambéry, de la Rochelle, des abbés Watterkeyn, Croizet, Chamousset, dont le talent égalait la foi, ont démontré surabondamment que ces agressions étaient injustes et n'avaient été suscitées que par l'ignorance et un zèle exagéré.

Pendant que l'Angleterre, l'Allemagne et la France recueillaient les matériaux pour la construction de l'édifice géologique, un homme, par l'effort de son génie, s'élevant aux plus hautes considérations, venait en poser le plus solide fondement, et les admirables recher-

Digitized by Google

ches d'anatomie comparée de Cuvier fournirent tout un code de lois à la géologie et à l'histoire naturelle.

Les faits s'accumulaient de toutes parts. L'observation des phénomènes astronomiques et notamment les calculs relatifs à la précession des équinoxes et à la nutation du sphéroïde terrestre dévoilaient à Laplace la preuve d'une densité croissante dans les couches du globe, et lui faisaient proclamer le principe de la fluidité originaire, en vertu de laquelle les molécules les plus pesantes avaient dû se porter vers le centre.

Les calculs géométriques établissaient que la forme normale de la terre était précisément ce qu'elle aurait été, si cette planète, roulant sur elle-même, s'était trouvée à l'état liquide, et que les dimensions respectives de ses axes polaire et équatorial étaient exactement dans la proportion prescrite par le rapport de sa masse supposée fluide avec la vitesse connue de son mouvement de rotation : démonstration qui faisait dire à l'illustre Haüy que l'aplatissement de la terre à ses pôles était un fait géologique et le premier de tous.

C'est ainsi que les plus grandes découvertes de la géométrie, de l'astronomie et de la physique concouraient d'une manière positive à la création de la géologie, en mettant en évidence l'état originaire du sphéroïde terrestre. Ce n'est donc pas une science vaine et fabuleuse que celle dont les propositions peuvent s'enchaîner logiquement en prenant leur appui sur une première notion déduite des phénomènes par la géométrie astronomique et la physique générale : car, ainsi que le dit fort judicieusement Bacon : L'induction est convertie en dé-

Digitized by Google

monstration quand elle est confirmée par le calcul : *Optimè enim cedit inquisitio naturalis quandò physicum terminatur in mathematico* (*Nov. org.*).

J'aurais pu m'étendre davantage sur la connexion intime de la géologie avec les sciences exactes et prouver sans réplique qu'elle est loin d'être assujettie aux systèmes et de varier comme eux : car, non-seulement elle s'est approprié les théories de l'astronomie, de la physique, de la chimie, de la minéralogie, de la zoologie, mais encore elle a eu le privilége de se créer des théories qui lui sont propres et qui l'ont portée à ce degré de supériorité qu'on ne lui conteste plus aujourd'hui. En effet, nier les déductions philosophiques qui découlent de ses principes, ce serait calomnier l'astronomie, la chimie et la physique, dont on ne peut pas la séparer. La géologie n'est point jeune, comme on l'entend répéter souvent; je soutiens qu'elle est vieille de toute l'expérience des sciences qui l'ont précédée et dont elle s'est appropriée les lois les plus positives.

Nous avons vu comment on avait été amené par les preuves les plus rigoureuses à proclamer la fluidité primitive de la terre, ce point de départ de la généralité des phénomènes géologiques. Les arguments *à posteriori* devaient s'accumuler plus nombreux encore pour asseoir définitivement cette admirable théorie, qui, disons-le, n'est contredite par aucun fait et qui permet d'assigner avec précision pour chaque époque géologique et la puissance dynamique des roches d'éruption et les circonstances de température sous l'empire desquelles vivaient les êtres qui peuplaient les continents et les mers des épo-

Digitized by Google

ques reculées, — théorie qu'ont illustrée les recherches thermoscopiques exécutées dans les entrailles du globe, —théorie qui seule a fourni l'explication rationnelle de la chaleur des sources thermales, — théorie enfin qui a inspiré au génie de M. E. de Beaumont sa brillante conception de l'âge des soulèvements des montagnes.

Remarquez, en effet, dans les rochers qui surgissent autour de nous, le défaut d'horizontalité, qui semble constituer une perturbation dans les lois si simples de la nature : observez ces masses puissantes qui les recouvrent en assises discordantes : élancez-vous à travers les granites, les grès et les calcaires alternants jusqu'à ces pics majestueux qui défient le regard et semblent se poser en phares inaccessibles du globe ; et votre œil étonné contemplera l'ordre admirable qui a présidé à l'arrangement de ces puissants matériaux dans lesquels l'homme inexpérimenté ne lit que bouleversement et confusion.

Sur quelque point du globe qu'il soit jeté, le géologue vous dira la succession régulière des formations, leur origine, leur âge, les substances utiles et les générations éteintes qu'elles renferment dans leur sein ; il vous dira que les vastes chaînes de montagnes dont le globe est hérissé n'ont pu se soulever sans produire à la surface de véritables révolutions ; que les convulsions qui ont accompagné le surgissement de masses aussi puissantes et d'une structure aussi tourmentée, sont constatées autant par leurs propres effets que par l'observation des dépôts de sédiment et des races anéanties, il vous dira enfin que les lignes de démarcation qu'on signale dans la série chronologique des terrains, et à

Digitized by Google

partir de chacune desquelles le dépôt de sédiment semble avoir recommencé sous des influences nouvelles, sont les résultats des changements opérés dans les limites et le régime des mers par les soulèvements successifs des montagnes.

Si, dans les premiers temps où cette théorie fut annoncée, les neptunistes l'attaquèrent avec acharnement, il est juste d'avouer qu'en présence des observations que leur opposition provoqua de toutes parts, ils déposèrent honorablement les armes et concoururent à l'avancement de la géologie, sous l'impulsion de leur savant chef, M. de Buch, un des premiers convertis. Il ne manquait plus qu'une démonstration décisive pour renverser les sophismes de quelques dissidents obstinés qui persistaient à soustraire les roches cristallines à l'influence du feu primitif; la chimie ne tarda pas à la leur fournir. L'auteur de l'isomorphisme recomposait, à la température des hauts-fourneaux, toutes les substances que la géologie déclarait être d'origine plutonique.

Telle est, Messieurs, l'importance des phénomènes généraux qu'embrasse la géologie; telles sont les hautes spéculations philosophiques auxquelles elle s'élève et qui la faisaient inscrire au rang des sciences de premier ordre par un des génies dont la France s'enorgueillit à juste titre : je veux parler de l'immortel Ampère. Et s'il fallait recourir au témoignage des grands hommes pour montrer combien la géologie mérite la prééminence qui lui est décernée, je trouverais dans les écrits d'Herschell que cette science, par l'importance et la grandeur de ses observations, prend place à côté de l'astronomie. Ce ju-

Digitized by Google

gement d'un de nos plus grands astronomes de l'époque ne saurait être suspect. Arago, Humbolt, Mischerlitz, Poisson, Laplace, Fourier, de Buch, Cuvier, Buckland, toutes les célébrités, en un mot, qui illustrent le XIXe siècle, voilà tout autant d'autorités imposantes contre lesquelles personne n'a jamais réclamé.

Chose admirable! tandis que la géologie demandait des bases à l'astronomie et à la physique, son influence rayonnait sur les autres branches de l'histoire naturelle. L'anatomie comparée se voyait en face d'un monde nouveau pour elle. La zoologie descriptive s'enrichissait d'observations curieuses sur l'organisation des générations enfouies, et la chimie, entraînée par MM. de Sénarmont et Ebelmenn en dehors de ses voies ordinaires, s'inspirait des lois de la géologie, et reconstituait dans ses laboratoires les substances qui constituent les filons métallifères.

Il faut renoncer à dérouler devant vous le spectacle des antiques générations dont la science a exhumé les dépouilles, et auxquelles l'analogie la plus rigoureuse a restitué leurs organes. Une pareille exposition nous entraînerait au delà des limites que nous avons dû nous imposer. Le géologue seul pourra comprendre les jouissances du géologue au milieu de ces montagnes muettes pour tant d'intelligences. A sa voix magique, les races ensevelies depuis des milliers de siècles dans la profondeur des couches apparaissent avec les formes qu'elles revêtirent autrefois. S'il foule de ses pieds la formation houillère, son regard se porte vers les fougères arbores-

Digitized by Google

centés, les gigantesques équisétacés et la végétation luxuriante qui s'étalait sous un ciel des tropiques. La période secondaire le ramène vers le vaste océan sillonné par ces monstrueux reptiles auxquels il redonne leur brillante cuirasse, et qu'il voit poursuivre avec rapidité la proie qui fuit devant eux. Il retrouve sur les bords des lacs tertiaires les élégants palmiers et les touffes de joncs où se cachaient les crocodiles et les gavials. Il aperçoit encore appendu aux berges des fleuves le gigantesque *dinotherium* aux défenses verticales. Les marécages lui montrent le *megatherium* aux proportions démesurées, le *mastodonte* aux deux mâchoires armées de canines saillantes, et une légion d'animaux perdus aujourd'hui et dont l'organisation était appropriée d'une manière si admirable aux conditions extérieures sous lesquelles ils étaient obligés de vivre. Tout s'anime à chacun de ses pas au milieu de ces mondes géologiques, et, dans son exaltation, il se croit transporté, comme par enchantement, à travers ces régions lointaines que les relations des voyageurs nous disent animées par une nature si riche et si différente de la nôtre.

Et qu'on ne suppose pas que ces données manquent de précision! Ecoutons Cuvier. Il serait difficile de montrer avec plus de chaleur et d'éloquence la régularité des arrangements systématiques suivant lesquels se présentent à nous les débris animaux du monde primitif. « Je me trouvais, dit ce grand naturaliste, dans le cas » d'un homme à qui l'on aurait donné pêle-mêle les dé- » bris mutilés et incomplets de quelques centaines de

Digitized by Google

» squelettes appartenant à vingt sortes d'animaux. Il » fallait que chaque os allât retrouver celui auquel il » devait tenir. C'était presque une résurrection en petit, » et je n'avais pas à ma disposition la trompette toute- » puissante ; mais les lois immuables prescrites aux » êtres vivants y suppléèrent, et, à la voix de l'anatomie » comparée, chaque os, chaque portion d'os reprit sa » place. Je n'ai point d'expressions pour peindre le plai- » sir que j'éprouvais en voyant, à mesure que je décou- » vrais un caractère, toutes les conséquences plus ou » moins prévues de ce caractère se développer successi- » vement : les pieds se trouver conformes à ce qu'avaient » annoncé les dents ; les dents à ce qu'annonçaient les » pieds ; en un mot, chacune des espèces renaître pour » ainsi dire d'un seul de ses éléments. »

Mais pourquoi insister tant sur des considérations qui vous sont familières, Messieurs? Je m'aperçois que l'entraînement m'a déjà jeté en dehors du cadre que je m'étais tracé. Comment d'ailleurs ne pas être subjugué par les fastes d'une histoire aussi grande par l'élévation du sujet qu'elle embrasse que par la haute antiquité à laquelle elle remonte. Et tel est l'intérêt attachant que son étude présente, qu'en parcourant la série des faits du monde primitif, on se demande si les descriptions qui s'y rapportent ne sont pas plutôt le produit d'une imagination fantastique que l'expression naïve d'un fait prouvé.

Comment s'est-il donc fait que, malgré toutes ces merveilles, une science si importante, qui ne comprend pas moins que l'histoire physique tout entière de notre pla-

Digitized by Google

nète, qui nous dévoile ses vieilles archives, qu'une science qui va puiser ses documents sur tous les points de la surface du globe, ait si peu attiré l'attention des siècles qui ont précédé le nôtre ?

La cause, nous la trouverons dans l'imperfection où étaient alors les diverses sciences qui devaient lui prêter secours ; et c'est au développement progressif que ces dernières ont pris depuis soixante ans que la géologie doit de pouvoir quitter les régions nuageuses de l'imagination pour le domaine des faits observés et d'arriver à des conclusions assises sur la base inébranlable de l'induction philosophique.

Mais la géologie revendique une gloire plus grande encore, celle d'étendre ses applications aux diverses branches de l'industrie et à tous nos besoins ; et sans contredit la plus directe comme la plus positive de ses applications repose sur la connaissance des gisements des matières utiles. La forme, la composition et la répartition de ces gisements sont assujetties à des lois qu'il est indispensable de connaître pour les rechercher et les exploiter avec avantage, autant pour ne plus obéir à une routine aveugle et insuffisante que pour soustraire les mines à un système qui menace leur avenir.

Au surplus, l'impulsion désormais est donnée. Dans presque toutes les contrées de la terre, il existe des observateurs attentifs à recueillir les faits : des sociétés géologiques fondées sur de vastes bases se forment partout, et un grand nombre de personnes étrangères à la science s'enrôlent sous ses drapeaux. On peut dire que

Digitized by Google

les études géologiques deviennent réellement populaires, surtout en Angleterre, en Allemagne et en Suisse, où l'on trouve des cours de géologie depuis les simples écoles d'agriculture jusque dans les facultés des hautes sciences.

La ville de Besançon, Messieurs, a compris à merveille l'avantage de l'étude des sciences naturelles. En créant un musée destiné à l'enseignement public et à la conservation des produits des trois règnes, elle a moins voulu présenter un étalage d'objets beaux à l'œil que répandre le goût de ces belles sciences. Et convenons avec orgueil qu'elle ne pouvait élever un monument plus glorieux à la mémoire de plusieurs des enfants de la province. Cuvier, Duvernoy, Ebelmenn, Girod-Chantrans, ces illustres savants, dont l'un jeta les bases d'une science que ses émules ont si largement agrandie. Une Société composée de citoyens généreux dont les efforts méritent d'être cités avec éloge devant cette assemblée, la Société libre d'Emulation du Doubs s'est associée avec dévouement à la prévoyance éclairée de l'administration, en prenant sous sa tutèle l'avenir de nos collections naissantes qu'elle a su rendre en quelques années dignes de la cité bisontine.

Telles sont, Messieurs, les considérations générales que j'avais à vous présenter sur la marche philosophique d'une science que de nouvelles découvertes agrandissent chaque jour. Mon intention est de revenir plus tard sur quelques-uns des grands principes que je n'ai qu'effleurés ici, et de compléter le tableau des phénomènes qui caractérisent les grandes périodes géologiques. Soutenu

Digitized by Google

par vos honorables suffrages, je m'efforcerai de donner aux recherches que j'ai déjà commencées tout le développement que réclament et l'importance du sujet et l'état actuel de la géologie. Cette tâche est difficile à remplir. Toutefois, j'espère trouver dans votre bienveillant appui la force nécessaire pour soutenir mon zèle et surmonter les obstacles. Et si, par bonne fortune, j'arrivais à quelque conclusion utile, je ne m'abuserais point sur le mérite d'un succès dont je ne serais redevable qu'aux encouragements que l'Académie aurait bien voulu accorder à mes modestes travaux.

Digitized by Google

RÉPONSE DE M. LE PRÉSIDENT.

—

Monsieur,

L'Académie de Besançon, en vous donnant une place dans ses rangs, a pensé que vous seriez sensible à l'honneur qu'elle vous faisait et que vous accepteriez avec plaisir un diplôme qu'elle ne donne qu'à des hommes recommandables à tous égards. Mais elle a aussi pensé que cet honneur était réciproque, et qu'en choisissant un savant distingué comme vous, elle s'honorait elle-même par ce choix.

Vous le savez, Monsieur, les lettres et les sciences sont sœurs ; elles doivent se donner la main et se prêter un mutuel appui ; et si les sciences, par leur objet même, peuvent être considérées comme la partie solide de ce qui constitue l'ensemble des connaissances humaines, le secours des lettres leur est indispensable pour leur donner la vie et assurer leur succès. Un livre de science, quelque profond qu'il soit, ne se fait lire et ne passe à la postérité que sous la condition d'être écrit avec cette pureté et cette élégance de style qui

Digitized by Google

déguise l'aridité du sujet sous l'élégance de la forme. Vous avez, Monsieur, l'avantage de posséder ce double et rare mérite ; nous en trouvons la preuve dans les nombreux mémoires géologiques que vous avez publiés, dans vos savantes leçons à la Faculté des sciences de notre bonne cité franc-comtoise, et dans le discours que vous venez de prononcer. Nous devons regretter que le désir de diminuer la longueur de cette séance vous ait mis dans la nécessité de supprimer la lecture de plusieurs passages importants ; mais le public savant n'y perdra rien, et ils seront rétablis dans leur entier, dans le recueil imprimé de l'Académie.

Vos descriptions des terrains d'origine ignée de la Provence ; des solfatares et des alunières de l'Italie centrale ; des terrains sédimentaires de la Toscane ; des fossiles secondaires du Chili ; la découverte que vous avez faite du terrain permien dans l'Aveyron ; vos descriptions géologiques de la partie septentrionale du Maroc, de la province de Constantine et de la montagne de la Serres ; le traité des roches que vous venez de faire paraître ; votre magnifique carte géologique de la Charente ; vos longs et périlleux voyages entrepris dans l'intérêt de la science, ont appelé sur vous l'attention du monde savant, l'attention des académies qui le représentent, et en particulier celle de l'Institut de France qui vous a déjà mis au nombre de ses candidats pour le titre de membre correspondant.

Nous espérons, Monsieur, que la distinction dont l'Académie de Besançon vient de vous honorer, ajoutera un titre de plus à vos titres si nombreux, et dont l'im-

Digitized by Google

portance vous recommande et vous désigne au choix de l'Institut.

L'Académie de Besançon compte pour l'avenir, Monsieur, sur vos savantes communications ; elle se fera, soyez-en sûr, un plaisir et un devoir d'en enrichir le recueil de ses publications annuelles.

Digitized by Google

POÉSIES

PAR M. AUGUSTE DUSILLET.

I.

LA PREMIÈRE TACHE.

Un voyageur soigneux de sa chaussure
Marchait à pas comptés dans un chemin boueux,
Comme il eût marché sur des œufs.
Des cailloux mal assis craignant l'éclaboussure,
Il allait en zig-zag de l'un à l'autre bord,
Parfois revenait en arrière,
De la pointe du pied sondant le gué d'abord,
Ainsi qu'un jeune chat qui, se donnant carrière,
Tomba dans une fondrière.
Vains efforts : à son bas une mouche se fit,
Tache légère qui suffit
Pour lui faire perdre courage.
Bath ! dit-il, une ou cent, qu'importe ? il n'en sera
Ni plus ni moins, il ne faudra
Pour me débarbouiller ni plus ni moins d'ouvrage.
Au diable les soins superflus !
A ces mots, bravant le naufrage,
Notre homme n'y regarda plus.
Après la pointe, il mit le talon dans l'ornière,
Et, libre du souci dont le poids l'absorbait,
Pataugea de telle manière
Qu'il revint au logis crotté comme un barbet,
Jusqu'au point où l'échine à la nuque s'attache.

Digitized by Google

Enfants, prenez bien garde à la première tache.
Retenez, jeunes gens, jeunes filles surtout,
Ma leçon que sans fruit trop souvent on écoute :
C'est le premier faux-pas qui coûte;
La première tache, c'est tout.

II.

LA PARODIE.

D'une célèbre tragédie
On annonce la parodie,
Père, je ne comprends pas bien
La différence. — Oh ! presque rien.
C'est comme entre le ridicule
Et le sublime ; entre le Fort,
Ce roi des halles ou du port,
Et le fort, le divin Hercule ;
Entre le mesquin et le grand,
Le voleur et le conquérant,
Le beau portrait d'après nature
Et l'ignoble caricature.
Jupiter fronce le sourcil,
Soudain gronde, éclate la foudre ;
Ton doigt écrase un grain de poudre,
Soudain part un coup de fusil.
Changeant la gloire en gloriole,
Quand le parodiste à nos yeux
Montre un héros en carmagnole,
C'est Paillasse et sa cabriole
Imitant le saut périlleux.
Son art, grossière moquerie,
Est, en un mot, la singerie.
Plus tard tu me comprendras mieux,
Enfant. — Oui bientôt, je l'espère ;
Mais ce genre d'esprit, mon père,

Digitized by Google

Où l'on grimace quand on rit...
Le père, interrompant, reprit :
Ce genre, que burlesque on nomme,
Je n'ai pas dit, mon petit homme,
Que ce fût un genre d'esprit.

III.

LE BAS-BRETON,

VIEILLE ANECDOTE MISE EN VERS.

Un Bas-Breton partant pour l'Amérique,
Chacun lui vint souhaiter, tour à tour,
Bon voyage et prochain retour
En Armorique ;
Puis, sans gêne, chacun lui fit
Une commande à son profit.
Apporte-moi, dit l'un, des gousses de vanille,
Ou des feuilles de Tabago ;
J'aimerais mieux, dit l'autre, ou du bleu d'indigo,
Ou du rouge de cochenille ;
— Moi du rhum ; — moi du rack ; — et moi du quinquina,
— Moi de l'ipécacuanha.
Tous les goûts, ici bas, en nos cœurs trouvent place.
L'un veut du cacao, l'autre de la mélasse ;
L'un demande une mouche, et l'autre un papillon,
Un perroquet, un singe, ou même un négrillon.
Soit! notre homme ne voit à cela rien d'étrange.
Les notes qu'on lui donne, en bel ordre il les range,
Et promet tout à tous sans nulle objection.
Aussi, d'un même élan de satisfaction,
Tous d'avance remercièrent ;
Mais fort peu d'avance payèrent.
C'est l'usage, on le sait, qu'importe ? argent promis
Argent donné ; moi, je regarde

Digitized by Google

Que la chose, entre bons amis,
Ne vaut pas qu'on y prenne garde.
Bref, sur ce point, non sans conteste admis,
Du voyageur quel que fût le système,
Il leva l'ancre, et, le soir même,
Au gré d'un bon vent de nord-est,
Il franchit le goulet et la rade de Brest;
Puis, voilà qu'au bout d'une année,
Achevant sa longue tournée,
Il rentre, en louvoyant, dans les passes de Brest,
En dépit du vent de nord-est.
Il débarque suivi d'un fort petit bagage.
Quoi! tant d'objets divers dans ce mince paquet!
Et le singe?... et le perroquet?...
Il a tout oublié, je gage.
Oublié, non. Quand vint le temps
Des explications avec ses commettants,
Notre héros leur tint à peu près ce langage :
« Le ciel exauçant mes désirs,
» Frères, je vous revois ; mon âme en est ravie.
» Pourquoi faut-il qu'en cette vie
» Quelque regret toujours se mêle à nos plaisirs?
» J'ai fait, au loin, plus d'une emplette;
» Mais notre cargaison, hélas! n'est pas complète.
» Est-ce ma faute? Oh! non, non, sur ma foi!
» D'un négligent oubli je ne suis point capable.
» N'accusez que la brise ; elle est seule coupable.
» — Comment, la brise?... — Ecoutez-moi :
» Vous savez que, doublant le cap du Finistère,
» A Neptune j'avais confié mon destin.
» Deux mois après j'entends tout à coup crier: Terre!
» Et je vois, au travers des brumes du matin,
» Où miroitait une chaloupe,
» Les côtes de la Guadeloupe.
» Vers ce rivage parfumé,

Digitized by Google

» Des fleurs du tropique embaumé,
» Le navire s'élance ; il arrive, il s'arrête.
» Bientôt à descendre on s'apprête ;
» Mais avant de quitter le bord,
» C'est à vous, mes amis, que je songeai d'abord.
» Sur tant d'ordres reçus craignant de me méprendre,
» A part moi je voulus me rendre
» De vos intentions un compte exact et net.
» J'ouvre, sans plus tarder, ma bourse et mon carnet.
» J'en tire votre argent, vos notes que j'étale
» (L'argent sur chaque note à laquelle il tenait)
» Près d'une écoutille fatale.
» Maudit trou !... La brise était là ;
» Elle entre, elle saisit mes feuilles, et voilà
» Celles qui ne sont pas lestées
» Dans les ondes précipitées !
» Malheur !... Je restai confondu,
» L'œil fixe, l'esprit éperdu,
» Le bras vers l'abîme étendu !
» O perte déplorable !... Elle était sans ressource
» Quand je repris mes sens,... mon carnet et ma bourse.
» Depuis ce moment-là je n'eus d'autre souci
» Que d'expier ma faute envers vous et de faire,
» A l'aide de ces notes-ci,
» Que votre argent couvrait et sauva, dieu merci !
» Des bourrasques de l'atmosphère,
» Le peu d'emplettes que voici. »
A ces mots, il remit à chacun son affaire.

Votre homme n'était pas un sot, me dira-t-on.
Non-da, c'était un Bas-Breton.

Digitized by Google

IV.

IMITATION

D'UNE ANCIENNE HYMNE BISONTINE ORIGINAIREMENT ÉCRITE EN LATIN.

Enfants des sept bannières (1),
Unissons nos prières,
Nos chants joyeux.
Prêtres de cette enceinte,
Offrez notre hymne sainte
Au roi des cieux !

1.

Du riche et du puissant que le front s'humilie
Devant ce roi des rois, qui seul est grand et fort.
L'univers à genoux l'invoque et le supplie,
Et Baal à son culte oppose un vain effort.
Pour lui d'un saint amour si notre âme est remplie,

LES FEMMES.

O Cécile !

LES HOMMES.

O David !

ENSEMBLE.

Mêle du haut des airs
Ta voix mélodieuse à nos chastes concerts ;
Chante avec nous sa gloire immortelle, infinie ;
Rends nos accords plus doux et notre encens plus pur,
Et jusqu'à son trône d'azur
Fais monter nos parfums avec notre harmonie.

(1) On sait que la ville de Besançon était anciennement divisée en sept quartiers ou *bannières*.

Digitized by Google

Enfants des sept bannières,
Unissons nos prières,
Nos chants joyeux.
Prêtres de cette enceinte,
Offrez notre hymne sainte
Au roi des cieux !

2.

D'un mot il créa tout, l'eau, l'air, le feu, la terre,
L'homme avec sa raison, ce sublime mystère
Que l'homme même en vain s'efforce à concevoir.
Des astres répandus sous la voûte étoilée,
La mobile splendeur et la course réglée
Témoigne sa sagesse, atteste son pouvoir.
Sa voix est la foudre qui gronde.
Pour ébranler
L'axe du monde,
Et pour troubler
La mer profonde,
Il lui suffirait d'un clin d'œil.
Comme en un clin d'œil sa colère
Du méchant, de l'impie anéantit l'orgueil,
En un clin d'œil aussi sa bonté tutélaire,
Qui veille sur le juste, à qui l'humble sait plaire,
Fait succéder pour eux, quand leur âme est en deuil,
Aux jours de détresse
Les jours d'allégresse,
La joie aux douleurs
Et les ris aux pleurs.

Enfants des sept bannières,
Unissons nos prières,

Digitized by Google

Nos chants joyeux.
Prêtres de cette enceinte,
Offrez notre hymne sainte
Au roi des cieux !

3.

Ferréol et Ferjeux ! confesseurs magnanimes !
Apôtres de notre cité !
Pour qu'ici la foi se ranime,
Du nimbe des martyrs sur vos fronts arrêté,
Faites luire à nos yeux un rayon salutaire.
Votre sang a rougi la terre
Que foulent aujourd'hui nos pas,
Quand, de la Trinité proclamant le mystère,
Vous marchiez au triomphe en marchant au trépas (1).
Du prétoire jusqu'aux arènes,
En butte aux verges des licteurs,
On ouït des démons les clameurs souterraines
Irriter le courroux de vos persécuteurs ;
Tandis qu'au ciel le chœur des anges
Chantait avec vous les louanges
Du Christ et de ses serviteurs.
Puis, quand vos âmes s'exhalèrent,
Du Doubs les ondes se troublèrent,
Et les faux dieux de Claudius (2),
Sur leurs bases d'airain tremblèrent,
Au sommet du mont Cælius (3).
Heureux présages !
Les anciens âges

(1) On croit que ce fut le 16 juin de l'an 212.
(2) Alors gouverneur de la province.
(3) Aujourd'hui la Citadelle

Digitized by Google

Sont écoulés.
Cultes antiques,
Autels, portiques,
Croulez, croulez !
Le jour d'espérance
Et de délivrance
Nous luit,
Et la troupe immonde
Des dieux du vieux monde
S'enfuit

Enfants des sept bannières,
Unissons nos prières,
Nos chants joyeux.
Prêtres de cette enceinte,
Offrez notre hymne sainte
Au roi des cieux.

Digitized by Google

PIÈCES DONT L'ACADÉMIE A VOTÉ L'IMPRESSION.

—

FORTUNATE SENEX.

A M. CHARLES LAUMIER,

Sur sa pièce de vers intitulée : QUINZE ANS.

Heureux vieillard ! Ainsi, même au déclin de l'âge,
Lorsqu'en nous tout s'éteint, tout meurt, et que la plage
A notre œil attristé n'offre plus que débris,
Cieux mornes, champs déserts, creux ravins, bois flétris,
La muse encor te rit et, fidèle compagne,
Sur tes pas égarée à travers la campagne,
D'un souffle elle amollit pour toi l'aigre aquilon
Et sème à pleines mains ses fleurs dans ton vallon.
Heureux vieillard ! Vers toi les belles jeunes filles,
Celles qui font la joie et l'honneur des familles,
Se pressent, à tes vers ouvrent leur cœur aimant,
Et t'en offrent le prix avec un ris charmant,
Plus doux peut-être encor que celui de la Muse.
Mais ce n'est point assez que ta voix les amuse;
Elle leur trace aussi la règle du devoir,
De la sainte vertu verse en elles la flamme,
Et nourrit, développe et féconde en leur âme

Digitized by Google

Tous ces trésors par qui la Vierge est à nos yeux
Tout ce qu'on peut rêver de plus doux sous les cieux.
Oh ! qu'ainsi toujours puisse et comme un bon génie
Veiller à tes côtés cette Muse bénie !
Qu'elle soit en tous lieux ton guide, ton soutien,
Ton consolant espoir, ton secret entretien,
D'harmonie et d'amour que sa voix t'environne ;
Qu'elle garde à ton front cette fraîche couronne
Qui, parmi les parfums, sous les fleurs du printemps
Du chantre de Céos cachait les cheveux blancs.
Qu'elle te garde aussi tous les dons de la lyre,
Et le charme du rêve et de l'heureux délire,
Et la voix qui pénètre en l'âme en trait vainqueur
Et, pour tout dire enfin, la jeunesse du cœur.
Qu'elle fasse encor plus !... Après tant de traverses,
Tant de lointains exils, de fortunes diverses,
Et de déceptions, et d'amères douleurs
Pour qui sa main toujours ne peut sécher nos pleurs,
Au doux pays natal, sous un chaume tranquille,
Qu'elle offre à tes vieux ans un simple et chaste asile,
Par tes vœux, par les miens, loin du monde et du bruit,
Appelé si longtemps et qui toujours nous fuit.
Aux regards des méchants, là, caché sous l'ombrage,
Tu sauras ce que vaut le calme après l'orage,
Et loin de toi chassant tout fâcheux souvenir,
Ta voix s'élèvera vers Dieu pour le bénir,
Comme le matelot en ses habits de fête
Va lui payer les vœux formés dans la tempête.
Là sur ta tête encor luiront quelques beaux jours,
Comme ceux que l'automne, en son fécond décours,
Nous apporte embaumés des fruits les plus suaves.
Là, sans plus de regrets, sans soins et sans entraves,
Du rêve et du rien faire occupé tout entier,
Tantôt tu vas, des bois suivant le frais sentier,
Au doux culte des vers te livrer sans partage ;
Tantôt, la bêche en main, près de ton ermitage,

Digitized by Google

Tu plantes l'arbrisseau qui, d'un jet vigoureux,
Doit ombrager un jour tes arrière-neveux,
Et dont tu vois aussi poindre les jeunes feuilles.
Là, dans l'intime paix de l'âme, tu recueilles
Les vrais biens, les seuls biens que ne donne point l'or,
Et dont le sage fait son plus riche trésor.
Là t'accompagne aussi l'épouse la plus tendre,
Et, d'un cœur dévoué tout ce qu'on peut attendre,
Le sien te le prodigue, et tu peux, à ton tour,
D'un sort plus doux aussi lui payer tant d'amour.
Là, d'un havre voisin où repose sa voile,
Auprès de toi conduit par son heureuse étoile,
A ta table souvent un vieil ami, le soir,
Vient sans plus de façons joyeusement s'asseoir,
Et faire un franc appel aux flacons de ta cave.
L'entretien tour à tour vif, gai, léger ou grave,
Sur mille objets divers se prolonge sans fin;
Et musique, et tableaux, prose, vers, tout enfin,
Tout ce qui nourrit l'âme et fait rêver la gloire,
Tout ce qui nous charma nous revient en mémoire.
Des ans qui ne sont plus on remonte le cours,
Et l'on donne un soupir à ses jeunes amours.
Il est surtout, il est un sujet pour un père
Toujours neuf et fécond, une thèse plus chère;
C'est le sort des enfants que nous a donnés Dieu,
Qui vivent loin de nous, hélas! et qu'en tout lieu
Notre œil suit, notre cœur de ses vœux accompagne.
On reconstruit pour eux ses châteaux en Espagne,
Mais sur des fondements plus solides, plus sûrs,
Que tous ceux dont on vit pour soi crouler les murs.
On leur souhaite un air plus pur, un ciel moins sombre,
Des jours meilleurs, des biens et des vertus sans nombre,
La longue renommée, et la gloire, et l'honneur;
Ou, ce qui nous vaut mieux, encor pour le bonheur,
Vrais amis, bon époux ou compagne fidèle,
Et, pour mieux cimenter leur amour mutuelle,

Digitized by Google

De beaux petits enfants qui viennnent près de nous
Souriants et rosés, jouer sur nos genoux.
Près de soi rassemblant ainsi tout ce qu'on aime,
On voit d'un œil serein venir l'instant suprême ;
On les voit recueillir avec un soin pieux
Et nos derniers conseils et nos derniers adieux,
Et l'on s'endort en paix pour l'éternelle vie.
Puis, à défaut des biens, objets de tant d'envie,
Que la fortune livre aux plus indignes mains,
On leur laisse après soi des trésors plus certains ;
Un cœur à la vertu formé dès leur enfance,
Un esprit juste et ferme, orné par la science,
L'exemple édifiant des vertus du chrétien,
Et le cher souvenir d'un père homme de bien.

Besançon, décembre 1856.

GINDRE DE MANCY.

Digitized by Google

PROJET

D'UNE

COLLECTION GÉNÉRALE

DES

SCEAUX DE LA FRANCHE-COMTÉ.

Notice par M. Ed. CLERC, Président à la Cour.

Messieurs,

Il y a sept à huit cents ans, dans nos villes et dans nos campagnes, l'art d'écrire était généralement inconnu ; un seigneur, même de haut parage, ne savait pas signer son nom. A cette époque, l'usage de la signature était presque partout abandonné ; le sceau la remplaça, même pour les évêques, les clercs, les lettrés.

Quoi qu'en aient dit certains écrivains franc-comtois(1), le droit d'avoir un sceau en propre n'était point le privilége unique du clergé et de la noblesse. Une affirmation non moins erronée, quoique répétée de nos jours, c'est que, parmi les seigneurs, les chevaliers seuls avaient le droit de sceller leurs actes. La vérité est que le damoisel, l'écuyer, la femme noble fille, mariée ou veuve, le prélat, l'abbé, le prieur, le moindre dignitaire d'un couvent, le curé de campagne, le vicaire, le marchand juif ou lombard, l'échevin et le moindre bourgeois pouvaient posséder un sceau ; les gens de condition infé-

(1) PERRECIOT. *Etat-civil* etc. I. p. 548.

Digitized by Google

rieure n'usaient pas de cette faculté; mais elle n'était refusée à personne. Telle était la loi incontestable de notre Bourgogne; et trop de chartes des divers siècles m'ont passé sous les yeux pour que j'aie pu conserver à cet égard le plus léger doute.

Le sceau joue donc un rôle important dans la vie du moyen âge; appliqué sur la charte ou suspendu au parchemin, il devint le premier garant de la sincérité ou de l'authenticité des actes. Et même, lorsqu'à la fin du XVIe siècle, l'habitude de signer se rétablit, le sceau accrédité dans les usages accompagna longtemps la signature. Ces empreintes étaient de cire verte, blanche ou rouge; leur forme était ronde pour les laïques, et, pour les ecclésiastiques, généralement ogivale. Les princes, les hauts barons, les seigneurs de très-grande noblesse et à bannière (1), ceux qui s'appelaient hauts et puissants, y sont souvent représentés sur un cheval lancé au galop, la tunique sur la cuirasse, les draperies du cheval flottantes, le heaume en tête et l'épée à la main. Les ecclésiastiques y paraissent, selon leur dignité, la tête mitrée ou nue, en longs habits tombants; les curés et certains prieurs, avec des figures symboliques comme la colombe, le pélican, des oiseaux, des fleurs. J'ai remarqué qu'un curé de Dole avait choisi pour modèle un camée romain représentant une tête antique, l'épaule couverte de la chlamyde.

Le sceau ayant pris un si grand empire dans les rela-

(1) Dunod dit trop généralement en parlant d'un sir d'Arguel : « Son sceau le représente à cheval. C'est une preuve qu'il était des « hauts barons du pays. » (*Nobiliaire* p. 123.)

Digitized by Google

tions de la vie politique et civile, il est facile de comprendre le danger qu'offrait un tel état de choses ; le sceau était exposé à tomber dans des mains infidèles ; le faussaire habile travaillant dans l'ombre, le sigillifer gagné à prix d'or, le dépositaire momentané du sceau d'un riche seigneur pouvait disposer en maître de sa fortune, et lui préparer ou à sa postérité les plus redoutables surprises.

Aussi, on ne peut s'étonner du soin inquiet et jaloux qui présidait, dans les familles féodales à la conservation de ce garant de leur fortune ; c'était un axiome vulgaire au moyen âge qu'un chevalier n'avait rien de précieux au monde que sa femme et son sceau. Il le gardait dans le trésor le plus secret et le mieux bardé de fer de sa forteresse. Dans les maisons des princes, et dans le palais des rois, l'officier chargé de sa garde devait le défendre avec le même courage et la même sollicitude que la vie ou la bannière de son maître, et l'histoire a enregistré le trait touchant de ce vice-chancelier de Richard, roi d'Angleterre ; en périssant dans un naufrage près de l'île de Rhodes, l'une de ses dernières pensées avait été pour le sceau dont il répondait, et que l'on trouva suspendu à son cou lorsque son corps fut rejeté sur le rivage.

Dans l'esprit d'une semblable législation, le sceau ne devait pas survivre au possesseur, et on le brisait sur sa tombe.

Saint Bernard en écrivant au pape Eugène exprimait toute l'inquiétude que lui donnait la contrefaçon du sien imité par de faux frères ; nombre de lettres, écrites en son nom, avaient paru sous cette empreinte

Digitized by Google

altérée ; et quelques-unes peut-être étaient arrivées jusqu'au Souverain Pontife. « Dans cette nécessité, ajoute l'abbé de Clairvaux, j'ai abandonné un ancien sceau, pour prendre le nouveau que vous voyez, et qui présente MON NOM ET MON IMAGE (1). »

Ces dernières paroles sont remarquables ; elles prouvent que, dans l'intention des artistes du XIIe siècle, les sceaux étaient des portraits, autant que le permettaient l'état de l'art à cette époque et la difficulté du travail en creux sur métal (2). Du moins ils s'efforçaient de représenter non-seulement les traits du modèle, mais le vêtement, l'attitude et les habitudes générales du corps.

Sans entrer dans d'autres détails, j'en ai peut-être dit assez pour faire voir que cette collection générale des sceaux d'une province intéressè à un haut degré l'art, les mœurs, les usages, le costume.

C'est là que l'artiste peut trouver des guides sûrs et parfois des modèles ; c'est là qu'il aperçoit le moyen de se défendre contre les illusions d'un faux gothique qui déshonore tant d'œuvres de notre époque, ou contre les erreurs de son imagination abandonnée à elle-même. Un peintre moderne qui se représente intérieurement nos prélats des XIe, XIIe, XIIIe, XIVe et XVe siècles, les voi avec des barbes majestueuses, et la galerie, en partie idéale, de nos archevêques, qui décore les murs de l'ar-

(1) S. Bernard, *Oper. Ep.* 124.

2) Je ne dois pas dissimuler que même pour les rois de France. les sceaux du même règne offrent parfois des effigies différentes. Comme portrait, le sceau ne pourrait donc être un guide sûr, et les savants en sont d'accord.

Digitized by Google

chevèché, les montre tous de cette manière. Cependant par les sceaux, l'artiste fourvoyé aurait appris que tous ces prélats, comme les abbés et les prieurs de la même époque, avaient la figure rasée.

Cette étude généralisée n'intéresse pas moins notre histoire tout entière. Les guerres d'Orient amenèrent la nécessité des armoiries, lorsque les troupes des croisés composées, sous des chefs nombreux, de tant de peuples divers, durent pour reconnaître leurs seigneurs se rallier aux images et aux symboles de leurs bannières. En Franche-Comté, ces armoiries s'aperçoivent sur les sceaux dès le milieu du XIIe siècle (1); par ces symboles variés, vous distinguez les familles, vous suivez leurs destinées diverses, la filiation des branches qui se partagent leur fortune, l'importance relative des maisons féodales, et vous êtes frappé quelquefois de la grandeur inattendue de certaines d'entre elles oubliées par l'histoire. Ainsi l'obscurité fait place à la lumière. — J'avais cru apercevoir qu'aux bas-âge, lorsque l'enceinte de la ville de Besançon bâtie sur la montagne s'arrêtait à Porte-Noire, ses murs étaient crénelés ; cette observation est

« (1) L'on a plusieurs chartes de Rainaud, de Rainaud III (mort en » 1148), et de Guillaume son frère, dons les sceaux desquels ils sont » représentés à cheval, portant leurs écus à la main, mais nus et » sans armoiries ; il en est de même de ceux de leurs prédécesseurs.» » (Dunod, II. 186.) « En 1170, suivant les sceaux de plusieurs dona- » tions faites de 1170 à 1173 aux abbayes de la Charité et de Claire- » fontaine, Etienne, fils de Guillaume, portait l'escarboucle aux rais » fleuronnés. » (*Ibid.*). On ne connaît pas en Franche-Comté d'armoiries plus anciennes ; nous ne possédons pas ce sceau, mais celui d'Etienne, fils du précédent, qui, à l'exemple de la branche aînée de Bourgogne, portait en 1193 l'aigle dans ses armes.

Digitized by Google

parfaitement confirmée par l'image de Porte-Noire, choisie au XIIIe siècle comme emblème de l'archevêché sur le sceau de l'official, pendant la vacance du siége ; cette porte de la ville y apparaît fortifiée de chaque côté par des tours et garnie de créneaux.

Les armes de la Franche-Comté et d'une grande partie de nos villes sont encore aujourd'hui le lion billeté. Par les sceaux vous apercevez nettement l'époque précise où cet emblème a succédé à l'aigle, armoirie primitive du comté ; c'est en 1284, époque du mariage du comte Othon, l'un des plus aventureux et des plus légers de nos comtes. — En 1295, ce prince souleva contre lui toute la noblesse, en livrant par un traité de mariage le comté de Bourgogne au roi Philippe le Bel. Une guerre acharnée éclata et dévora le pays pendant cinq ans ; si vous consultez les documents écrits vous n'entrevoyez qu'à travers un nuage les troupes du roi prenant pied dans chacune des villes domaniales, Dole, Salins, Arbois, Vesoul, Baume, Quingey, Fondrement, que le comte leur a ouvertes ; mais vos conjectures se changent en certitude quand, au plus fort de la guerre, vous trouvez dans chacune de ces villes ces beaux sceaux fleurdelisés, préparés à Paris par ordre de Philippe, et portant avec l'écu de France la légende : *Sigillum regis Francorum, in Palma, in Salinis, in Dola, in Quingeyo...*, et ces témoins muets vous indiquent également les seigneurs du parti français.

C'est par un sceau que j'ai pu deviner tout le secret des monuments et de l'ornementation intérieure de l'abbaye de Baume-les-Messieurs, classée parmi les édi-

Digitized by Google

fices religieux à la charge de l'Etat, secret demeuré inconnu jusqu'à ce jour et dont j'aurai l'honneur de vous parler dans une autre lecture.

Ces exemples, que la brièveté nécessaire de cet exposé ne me permet pas de multiplier davantage, expliquent le rang important que la science a donné dans notre siècle à la sigillographie parmi les éléments des connaissances historiques. Mabillon consacrait, il y a deux siècles, à cette branche trop peu connue, ses recherches consciencieuses, comme, de nos jours, M. Natalis de Vailly lui donnait une large place dans son grand ouvrage sur la paléographie, imprimé par ordre du gouvernement en 1838. Cette année, l'Institut encourageait par une mention très-honorable un travail sur les sceaux des comtes de Champagne. Parcourez le cabinet de Paris, vous n'y apercevez pas de sceaux ; cependant il renferme en ce genre des richesses considérables, silencieusement recueillies pendant de longues années ; mais je ne sais quel soin vigilant en interdit l'accès, et c'est une grande faveur que d'être, par exception, admis à les visiter.

En Franche-Comté, ni dans notre siècle, ni dans les précédents, aucun travail d'ensemble sur la sigillographie franc-comtoise n'en a rassemblé les types épars, ou révélé les trésors ignorés. En 1656, presque au sortir de la terrible guerre de trente ans, le P. Pierre François Chiflet faisait graver à l'appui de sa dissertation sur Béatrix les plus anciens sceaux des princes de la maison de Chalon. Cet exemple patriotique n'a guère eu, dès lors, que de rares imitateurs. Tout s'est borné parmi

Digitized by Google

nous à des tentatives isolées, à des observations éparses, où l'un des plus instruits, Perreciot, a commis les plus graves erreurs (1). Pendant ce temps, les crises des révolutions, la destruction d'une partie des archives, ou des dilapidations coupables accomplies, même de nos jours, à Vesoul principalement, hâtaient l'œuvre de destruction des siècles.

Frappés de ces réflexions, nous avons conçu, M. Vuilleret et moi, la pensée de tenter, quoique tardivement, une œuvre que nos devanciers avaient laissée si imparfaite. Comme il arrive dans toutes les entreprises de ce genre, nous avons commencé par des essais; et nous nous sommes instruits par nos fautes. Puis nous avons adopté une marche ferme et décisive, et obtenu le concours du conseil municipal pour exécuter en cuivre toute la collection projetée.

Dès l'origine, le travail a été divisé : je me suis chargé de la tâche la plus pressante, celle de parcourir d'abord les archives civiles et religieuses du département du Doubs, d'en vérifier tous les sceaux, de noter ceux qui pouvaient entrer dans la collection, et de les inventorier et classer dans un ordre régulier. Ce premier travail a déjà produit la découverte et le classement de 7 à 800 types. Continué pendant les jours de liberté des vacances dans les archives publiques et particulières des deux autres départements, puis étendu à Paris, Dijon, Lille et Bruxelles, il fera atteindre à notre collection, du moins j'en ai l'espoir, le chiffre de 1,200 à 1,500 sceaux.

(1) Voy. l'ouvrage cité, liv. VI. c. 15.

Digitized by Google

M. Vuilleret a pris pour lui l'exécution, et s'est donné un compagnon de travail dès longtemps initié aux secrets les plus délicats du moulage, et dont les études en chimie lui ont fourni les meilleurs procédés de galvanoplastie (1). M. Varaigne, employé supérieur des droits réunis, étranger à la Franche-Comté, s'est mis à l'œuvre comme un enfant du pays. Par des travaux prolongés chaque soir et fort avant dans la nuit, les deux chimistes (comme on les appelle à la mairie, où leur atelier est établi) ont obtenu des résultats d'un degré supérieur, comme vous avez pu en juger par les échantillons placés sous vos yeux ; et les sceaux déjà exécutés dépassent le nombre de 300. Ce travail magnifique, dont les détails longs et multipliés effraieraient des mains mercenaires, se continue chaque soir avec la même activité et presque sans dépense.

Après ces aperçus généraux sur la sigillographie franc-comtoise, sur l'entreprise projetée et sur les voies d'exécution par lesquelles elle se poursuit, je dois, Messieurs, pour vous la faire mieux connaître, esquisser à grands traits et par masse les groupes particuliers dont elle se compose.

La classification se renferme dans les séries suivantes que je vais parcourir successivement (2), sans parler des

(1) M. Varaigne doit publier dans le prochain recueil de la Société d'Emulation du département du Doubs, un article complet sur le moulage, et l'exécution des sceaux par la galvanoplastie.

(2) On doit remarquer qu'à la date de la dernière moitié du XVIe siècle, les sceaux, si l'on en excepte ceux des princes, ne sont souvent que des cachets empreints sur cire ou sur papier.

Digitized by Google

sceaux étrangers au pays, au nombre de 50 ou 60, que nous avons cru devoir recueillir et classer à part :

Empereurs d'Allemagne, souverains de la ville de Besançon,

Archevêques de Besançon,

Villes de Franche-Comté,

Cours de justice,

Etablissements religieux,

Comtes de Bourgogne,

Maison de Chalon,

Maison de Vienne,

Chevalerie franc-comtoise,

Magistrats, ambassadeurs et ministres,

Personnages de la guerre de trente ans.

§ 1er.

SCEAUX DES EMPEREURS D'ALLEMAGNE.

Cette série commence à Frédéric Barberousse, dont le sceau fort rare, gravé par les Bénédictins, et qui n'existe pas dans les cabinets de Paris, sera l'un des ornements du nôtre. Ce premier groupe comprend, outre cet empereur du XIIe siècle :

Richard de Commenailles,

Rodolphe,

Adolphe,

Albert,

Henri,

Sigismond,

Digitized by Google

Frédéric III,
Maximilien I,
Charles-Quint,
Ferdinand I,
Maximilien II,
Rodolphe II,
Mathias,
Ferdinand II,
Ferdinand III,

dont le règne touche presque à la conquête de Louis XIV. Le magnifique sceau de Charles-Quint, où ce monarque figure avec tous les attributs de la dignité impériale, contredit victorieusement cette assertion de M. de Vailly, qu'à partir de Frédéric IV, mort en 1493, les sceaux ne représentent plus d'empereurs assis sur des trônes.

La plupart de ces types sont d'une rare beauté, et plusieurs attestent une supériorité de l'art allemand, qui ferait le désespoir des artistes de nos jours. Ce sont de véritables chefs-d'œuvre.

§ 2.

SCEAUX DES ARCHEVÊQUES DE BESANÇON.

Ce groupe curieux renferme le sceau de prélat le plus ancien de tous ceux qui ont été recueillis en Franche-Comté, et peut-être en France, celui de Hugues Ier, mort en 1066, l un des plus grands hommes qui aient honoré le siége de Besançon. Depuis son épiscopat jusqu'à celui de Pierre de Grammont, contemporain de Louis XIV, notre église compte quarante-quatre prélats, déjà repré-

Digitized by Google

sentés, dans notre collection, par vingt-neuf sceaux, et j'ai l'espoir que cette importante série se complétera, presque sans lacune, par de nouvelles recherches, tant en Franche-Comté qu'au dehors.

L'un des sceaux nous a fait connaître un archevêque de Besançon, élu et sacré au XIVe siècle, et cependant demeuré jusqu'à présent entièrement inconnu (1).

Depuis la fin du XVe siècle les sceaux de nos prélats n'offrent plus l'image d'un personnage mitré, vêtu de ses habits sacerdotaux, et la crosse à la main, mais simplement des armoiries ou des emblèmes ecclésiastiques.

§ 3.

SCEAUX DES VILLES.

C'est vers la première moitié du XIIIe siècle que nos villes et nos bourgs renaissent à la vie politique. A cette époque (1260), Besançon se constitue violemment et définitivement en commune, les autres villes s'affranchissent par des concessions. Jean de Chalon l'Antique, et les princes de son sang, se montrent à la tête de ce grand mouvement communal.

Le premier sceau de Besançon date de 1266. Nous en possédons un très-beau modèle, et nous avons recouvré tous les types des siècles suivants sans aucune exception.

(1) Celui d'Aimé de Villars. (Charte de 1363, qui l'appelle *electus consecratus*.) Ce sceau est d'une très-belle conservation.

Digitized by Google

Les archives de Lons-le-Saunier nous ont offert aussi le premier sceau communal de Salins, beaucoup plus beau et plus complet que le type mutilé gravé par M. Béchet dans l'histoire de cette ville.

Il faut le reconnaître, cette série, si complète à Besançon, présente de très-grandes lacunes pour les autres villes du comté, dont les sceaux, sans types connus jusqu'à ce jour dans les âges anciens, ne commencent, dans nos archives, qu'avec le XVIIe siècle.

§ 4.

SCEAUX DES COURS DE JUSTICE.

L'official, cour spirituelle de l'archevêque, avait délégué un grand nombre de clercs et notaires, répandus sur toute la surface du pays, avec pouvoir de recevoir les contrats et de donner aux actes le caractère de l'authenticité. Presque la moitié des contrats se passait sous le scel de l'official, si commun dans nos archives. A part quelques variétés trop longues à décrire, il présentait le buste d'un prélat vu en face, la crosse à la main, avec la légende *sigillum Curie Bisuntine*.

A côté de cette institution ecclésiastique, entourée du respect des peuples, s'en trouvait une autre, longtemps combattue par la force, le Parlement de Dole, dont l'établissement définitif, objet de tant de soulèvements et de batailles sanglantes, date à peu près de l'an 1400, époque où toutes les justices seigneuriales reconnurent enfin sa suprématie.

J'ai recouvré le plus ancien scel de ce grand corps de

Digitized by Google

justice, si cher au peuple, et toujours si détesté de la noblesse. Le type, qui est des premières années du XVe siècle, et qui représente un écu orné du lion de Bourgogne, entouré de l'inscription : *Sigillum parlamenti comitatus Burgundie*, demeura le même pendant cent cinquante ans. Il a offert dès lors quelques variétés que j'ai soigneusement recueillies, mais qui ne s'éloignent jamais complétement du type primitif.

L'établissement des bailliages d'aval et d'amont, autre conquête du pouvoir sur une noblesse si longtemps toute-puissante, est antérieur à l'an 1400. Nous avons été assez heureux pour en retrouver les scels les plus anciens.

Viennent ensuite les cours de justice domaniale et seigneuriale, établies dans les villes, bourgs et bourgades de quelque importance, série presque complète, de la plus grande richesse, réunissant plus de cent types différents, parce que les armoiries de ces sceaux de justice variaient avec les gouvernements et les princes. L'étude de ce groupe curieux, où trente-six villes et bourgs encore subsistants retrouvent, avec leur nom, les plus anciens emblèmes des contrats et des justices, offrirait de longues et curieuses observations, auxquelles ne peut se prêter cette rapide analyse.

§ 5.

SCEAUX DES ÉTABLISSEMENTS RELIGIEUX.

Cette série, fort riche et de forme très-variée, ne renferme pas moins de 180 types différents. Outre les

Digitized by Google

sceaux du grand chapitre et des maisons religieuses de Besançon, de Dole, Salins, Arbois et Lons-le-Saunier, outre ceux des grandes et anciennes abbayes de Saint-Claude, Luxeuil et Lure, on y voit figurer Acey, Balerne, Bellefontaine, Bellevaux, Billon, Baume-les-Messieurs, Baume-les-Dames, Cherlieu, Clairefontaine, Corneux, Gigny, Gouailles, Jouhe, Lanthenans, Lieucroissant, Saint-Lauthein, etc.

Les monastères situés dans les gorges des montagnes du Doubs ou de la Loue n'y seront pas représentés avec moins d'éclat, tels que Mouthier, Hautepierre, Lanthenans, Montbenoît et Mont-Sainte-Marie.

Les sceaux les plus nombreux sont ceux des couvents et abbayes de Saint-Claude, de Baume-les-Moines, de Gigny, de Mont-Sainte-Marie et de Jouhe.

Le sceau le plus ancien date d'environ 1150. C'est celui de Raimbaud, prieur de Lanthenans, (contemporain de saint Bernard), fondateur de Bellefontaine, de Courtefontaine et de Corneux, dans le XIIe siècle.

§ 6.

SCEAUX DES COMTES DE BOURGOGNE.

Le comté de Bourgogne, tel qu'il existe aujourd'hui, s'est formé sous le règne d'Othe-Guillaume, descendu des anciens rois d'Italie, et mort en 1027. Ce prince, d'abord enfant prisonnier et fugitif, s'établit si fortement sur le sol franc-comtois qu'il y abattit le pouvoir de tous les autres comtes, et osa même y anéantir l'autorité royale. Sa race, dont le sang s'est mêlé à celui des rois

Digitized by Google

de Portugal, de France, et des empereurs d'Allemagne, a régné jusqu'à la fin sur le comté de Bourgogne, où le sceptre ne lui échappe que sous les derniers successeurs de Charles-Quint, contemporains de Louis XIV.

Cette série, qui est celle des souverains du pays pendant une durée de six cents ans, a dû fixer notre attention spéciale, et rien ne nous coûtera pour la compléter. Cependant, il faut le dire, je conserve peu d'espoir de recouvrer les sceaux d'Othe-Guillaume, de Renaud 1er et de Guillaume *tête hardie*, ses deux successeurs immédiats. Quiconque a pénétré aux sources de notre histoire n'ignore pas que les scels de ces princes ne sont ni gravés, ni indiqués nulle part comme subsistant encore.

Il faut même renoncer à retrouver celui de Raymond, comte de Bourgogne, arrière-petit-fils d'Othe-Guillaume, qui partit vers 1080 pour l'Espagne, où il devint la tige d'une race de rois. Je croyais que le sceau de ce prince, comme celui de Rainaud III, mort en 1148 et qu'on appela le *franc-comte*, étaient conservés aux archives de Dijon. Perard les faisait graver, il y a deux cents ans (1) : dès lors ils ont disparu, et nous sommes réduits aux grossiers dessins de cet auteur. Notre collection ne commencera donc qu'à Frédéric-Barberousse, successeur et gendre de Rainaud III ; elle réunira dès lors la totalité des comtes de Bourgogne jusqu'à Louis XIV ; c'est-à-dire qu'une série si importante sera complète et sans lacune sur cette longue période de cinq cents ans.

(1) Voyez un recueil de *plusieurs pièces curieuses pour l'histoire de Bourgogne*, p. 199 et 236.

Digitized by Google

§ 7.

BRANCHES CADETTES DE BOURGOGNE.

Maisons de Vienne et de Chalon.

Ces deux maisons, si célèbres dans nos annales par leurs richesses, leur puissance et les grands hommes qui en sont issus, ont une tige commune, le frère de Rainaud III, Guillaume, comte de Vienne et de Mâcon, mort en 1156.

Le plus beau siècle de la maison de Vienne est le XIVe, où l'Europe admire Jean de Vienne, ce défenseur de Calais, immortalisé par Froissard, et cet autre Jean de Vienne, plus célèbre encore, amiral de France, dont le dernier soupir s'exhale à la funeste bataille de Nicopolis, hasardée malgré lui, et où il fut trouvé mort après mille exploits, l'oriflamme de la France serré dans les bras.

J'écrirai à Calais pour obtenir, s'il est possible, le sceau du premier; nous possédons celui du second avec trente ou quarante autres sceaux de la maison de Vienne.

Quant à la maison de Chalon, qui balança si souvent les destinées du pays, et qui dura trois cents ans, elle se divise en deux branches, celle d'Auxerre et celle d'Arlay, l'une et l'autre fécondes en héros. La première cependant décline par la profusion, l'esprit d'aventure et la révolte, et s'éteint en 1424. Celle d'Arlay, plus redoutable et plus réglée, conserve jusqu'à la fin sa gloire et sa puissance. Aux deux points extrêmes de son exis-

Digitized by Google

tence, elle s'honore d'avoir produit Jean *l'antique* ou *le sage*, tige commune des deux branches, premier auteur des affranchissements dans le comté, et Philibert, le dernier de sa race, mort à vingt-huit ans d'un coup d'arquebuse devant Florence, l'ami et l'un des premiers généraux de Charles-Quint.

J'ai recueilli les sceaux de ces deux grandes familles. Le premier date de 1193, le dernier est celui de Philibert de Chalon. Cette grande série est presque complète, et plusieurs de ces types si nombreux sont d'une très-belle conservation. Quelques-uns ont dû être exécutés à Paris.

§ 8.

CHEVALERIE FRANC-COMTOISE.

La vie de nos pères a été dure et pleine d'épreuves, et le génie de la guerre est encore un des traits saillants du caractère franc-comtois. On l'a déjà remarqué, la Franche-Comté est l'une des provinces de France où, dans les temps de la féodalité, on rencontre le plus de chevaliers.

Notre collection renferme 2 à 300 sceaux des familles féodales; presque chacun de ces types pourrait être l'objet d'une mention particulière. En tête figurent, par le nombre comme par l'importance, ceux des Montbéliard (1), des Neuchâtel, des Vergy, des Rougemont,

(1) Les comtes de Montbeliard n'étaient point vassaux de nos princes, si ce n'est pour Clerval, Granges et Passavant. Cependant ils ont dû trouver place dans notre collection, leur pays faisant aujourd'hui partie du département du Doubs.

Digitized by Google

des Oiselets. On y remarque plus de vingt sceaux de ces puissants Faucogney, dont l'un d'eux demanda et obtint la main de la fille de Philippe le Long, roi de France, et près de vingt-cinq Maufaucon, race qu'illustrèrent les croisades, et dont les descendants règnent encore aujourd'hui sur le Wurtemberg (1).

§ 9.

MAGISTRATS, AMBASSADEURS, MINISTRES, ETC.

Ce n'est pas seulement par les institutions judiciaires, c'est par les magistrats, les légistes, les chevaliers ès lois, que nos comtes et nos ducs ont fini par vaincre et ranger au joug de la loi cette redoutable féodalité franc-comtoise, si longtemps toute-puissante dans leurs états. Pour lutter par la force et la puissance des tribunaux contre ces hommes indomptables et bardés de fer, il fallait des âmes bien fortement trempées : ces hommes énergiques se rencontrèrent à toutes les époques dans le comté de Bourgogne. Au XIVe siècle, ce sont les Guy de Villefrancon et les Ancel de Salins ; au XVe siècle, les Rollin, au XVIe les Gatinara et les Perrenot, au XVIIe siècle, les Brun et les Boyvin.

A part les sceaux de Guy de Villefrancon et de Gatinara, nous possédons ceux de tous ces hommes de lois.

(1) La famille royale de Wurtemberg descend d'Henriette, petite-fille du dernier des Montfaucon.

Digitized by Google

Dans cette série figureront les sceaux des membres du Parlement de Dole, à mesure qu'ils seront recueillis.

Il sera, je crois, facile d'y réunir ceux de Guillaume et Guy de Rochefort, tous deux chanceliers de France, et de Jean Carondelet, leur contemporain, chancelier de Flandres et de Bourgogne.

Là brillerait à côté de son père, comme lui ministre des rois, le cardinal de Granvelle, si déjà il n'avait pris place dans la suite des archevêques de Besançon.

Ce groupe, qui réunit dès ce moment plusieurs sceaux de connétables et de baillis de Bourgogne, est encore incomplet aujourd'hui, mais il pourra être un jour fort considérable.

§ 10.

GUERRE DE TRENTE ANS.

La guerre de trente ans, que deux siècles seulement séparent de notre époque, est comme l'épopée héroïque de notre histoire. En classant à part les noms des hommes qui étaient à la tête du pays dans ces jours d'effroyable dévastation et d'immortelle gloire, nous avons écouté le cri de la reconnaissance et de l'admiration.

Aucun de ceux à qui les plus nobles souvenirs de la patrie franc-comtoise font encore battre le cœur, ne touchera sans émotion le sceau de Boyvin, de Brun, de Ferdinand de Rye, de la Verne, de Matherot, de Lacuson, sans compter vingt autres noms parmi lesquels on distingue Girardot de Nozeroy, l'historien de la guerre, et

Digitized by Google

Mairet, auteur de Sophonisbe, l'un des négociateurs de la paix (1).

Cette magnifique série est à peu près complète.

Je m'arrête, Messieurs. J'espère que cet exposé rapide, quoique imparfait, aura suffi pour vous donner quelque idée de l'entreprise que nous avons conçue et en partie exécutée, pour vous faire connaître ce que peut produire ce trésor inexploré de nos antiquités nationales. Puisse cette vaste collection en se complétant, en s'élevant, comme je l'espère, au chiffre de 12 à 1,500 types, devenir comme une sorte de monument élevé aux gloires du pays !

Cette galerie fidèle et contemporaine de ce qui a eu vie, splendeur, puissance dans le passé, réunira toutes les qualités dont est susceptible une œuvre de ce genre, le nombre et la richesse des empreintes, le fini, la beauté, la solidité du travail, l'ordre parfait des groupes, et, ce qui est non moins important, mais plus rare, l'homogénéité de l'ensemble. Ce ne sera pas un composé d'éléments disparates recueillis ça et là sur les divers points de la France, mais un tout harmonieux, le tableau d'une province unique complétement représentée. Cherchez quelque nature d'antiquités que ce soit, aucune ne pourra reproduire à ce dégré, dans un moindre espace et sous un même coup d'œil, l'ensem-

(1) Deux héros décapités sur la brèche, le capitaine Cadet et Carle Dasillet, périrent en 1658, l'un à Chaussin, l'autre à Rahon. Nous possédons le sceau du premier; celui du second a été vainement recherché.

Digitized by Google

ble imposant du pays. Chacun pourra considérer cette vaste collection à son point de vue. L'historien y cherchera les enseignements du passé ; le penseur, la méditation ou la rêverie ; l'artiste, l'inspiration et la règle ; les villes, les anciens souvenirs de leur vie municipale, judiciaire, religieuse ; l'ami de nos gloires, de nobles types consacrés par la main des héros. Cette entreprise, avant de s'achever, coûtera plusieurs années de travail ; nous nous y sommes attendus. Mais nous savons aussi qu'entre tous les pays de France, il n'en est aucun qui soit plus digne des études et de l'amour de ses enfants, que celui qui porta et qui porte encore le beau nom de *Franche-Comté !*

Digitized by Google

NOTICE BIOGRAPHIQUE

SUR

M. LE BARON DESTOUCHES,

PRÉFET DE SEINE-ET-OISE, ANCIEN PRÉFET DU JURA,

Par M. Armand MARQUISET,

OFFICIER DE LA LÉGION D'HONNEUR,
SOUS-PRÉFET EN RETRAITE,
MEMBRE CORRESPONDANT DE L'ACADÉMIE DE BESANÇON, ETC.

Dans un des derniers volumes de ses œuvres complètes, M. de Châteaubriand dit : « Que de tombeaux » se sont ouverts et fermés sur mes pas ! Cent fois par le » soleil ou par la pluie, au bord d'une fosse ouverte, dans » laquelle on descendait une bière avec des cordes, » j'ai ouï le bruit de la première pelletée de terre tom- » bante sur la bière. A chaque pelletée nouvelle, le » bruit creux s'assourdissait et diminuait. La terre, en » comblant la sépulture, faisait peu à peu monter le » silence éternel à la surface du cercueil. »

Après la lecture de ces lignes, empreintes d'une tristesse si vraie, si douce, je me suis arrêté comme le voyageur haletant qui, du haut de la colline, jette un dernier regard sur la route coupée d'abîmes qu'il vient

Digitized by Google

de parcourir, et mes yeux se sont remplis de larmes.

Parmi les personnes dont la perte m'a le plus douloureusement affecté, je place M. le baron Destouches, préfet du département de Seine-et-Oise. Il avait pour moi la tendresse d'un père; j'avais pour lui l'amour et la vénération d'un fils. C'est sous ce préfet habile que j'ai fait mes premières armes; c'est lui qui, lorsque mes études furent achevées, voulut bien se charger de mon éducation administrative, et de guider, dans un monde si nouveau pour moi, les premiers pas de ma jeunesse étourdie; c'est à sa bienveillante sollicitude que je dois le peu que je sais et que je suis; c'est lui enfin, qui, par son exemple, sa direction intelligente et paternelle, m'a inspiré le goût du travail. Je veux donc, autant par un juste sentiment de reconnaissance que pour rendre hommage à la vérité, consacrer quelques pages à la vie publique et privée de cet homme de bien, de ce fonctionnaire intègre, de cet administrateur modèle.

Destouches, *le baron Alexandre-Etienne-Guillaume-Hersent*, né à Paris le 31 mars 1775, était destiné à la carrière des finances, dans laquelle son père occupait un emploi supérieur. Il fit de bonnes études, et se distingua promptement par l'heureuse facilité et la conception précoce de son esprit. Quand il fut parvenu à l'âge de se créer une position, il entra, comme secrétaire particulier, dans le cabinet de M. Mollien, alors directeur général de la caisse d'amortissement, et devint, peu de temps après, chef de bureau dans la même administration.

Digitized by Google

M. Destouches appartenait à une famille qui ne pouvait échapper aux persécutions révolutionnaires. Quand les jours de la tourmente eurent passé, il se fit un devoir d'être utile à sa patrie. Nommé, le 17 novembre 1803, sous-préfet de l'arrondissement de la Rochelle, il se distingua bientôt par une capacité peu commune, et surtout par un esprit de modération et de justice qui ne se démentit dans aucune circonstance.

M. Destouches possédait les qualités les plus nécessaires pour bien administrer, la gravité, la justice, la bonne foi et la fermeté. Prompt à saisir une affaire sous son véritable point de vue, il décidait rapidement, et jamais avec lui il n'y avait pour les parties intéressées ni incertitude, ni attente. A ces qualités rares et précieuses, il joignait une politesse qui, sans nuire à sa dignité, ménageait l'amour-propre de toutes les classes. L'instruction de ce magistrat était étendue, variée, et sa mémoire des plus heureuses. Ses talents, comme administrateur, furent promptement appréciés par l'empereur lui-même, qui l'appela, le 3 mars 1809, à la préfecture du Jura. M. Destouches vint à Lons-le-Saunier, dans un de ces moments où les fonctionnaires politiques étaient souvent chargés de l'exécution de mesures rigoureuses. Sachant toujours remplir son devoir en conciliant les exigences du gouvernement avec les égards que l'on doit au malheur, il ne cessa jamais d'adoucir ce que ces mesures avaient de pénible et parfois même de dur et d'acerbe. C'est pendant son séjour dans cette ville, que M. Destouches vit placer sous sa surveillance le duc de San-Carlos, gouverneur du

Digitized by Google

prince des Asturies, devenu depuis Ferdinand VII, avec lequel il a conservé toute sa vie des rapports de l'amitié la plus franche, la plus intime.

Plein de confiance dans la justesse de ses opinions et de ses appréciations, il se laissait aller au courant de son bon sens, aux saines inspirations de sa conscience, sans crainte, sans arrière-pensée, et surtout sans calcul d'intérêt personnel. Et telle est la puissance de la vérité, telle est la force de la raison, que jamais le préfet de Seine-et-Oise n'a reçu le moindre reproche pour les mesures qu'il avait prises, de son propre mouvement, dans des circonstances critiques.

M. Destouches avait compris de bonne heure, qu'outre les facultés que donne la nature, un travail opiniâtre et une persévérance de chaque instant font seuls les hommes supérieurs. Aussi étonnait-il toujours ses chefs de division par la merveilleuse aisance avec laquelle il donnait à une lettre le *poli* nécessaire, à un rapport la seule couleur qu'il dût avoir. Personne ne possédait mieux que lui le mot propre pour rendre telle ou telle pensée ; personne n'excellait comme lui dans la précision du style, et n'avait le talent si rare de dire beaucoup de choses en peu de mots.

Doué d'un esprit à la fois fin et observateur, d'une pénétration vive et sûre, M. Destouches joignait à une grande expérience des hommes et des choses, une connaissance approfondie du droit administratif. Quelle que fût la gravité d'une question, il pouvait toujours y répondre sans la moindre hésitation, et ses décisions étaient sans appel. Il ne se plaisait pas cependant à dé-

Digitized by Google

brouiller lui-même une affaire, ne voulant pas s'assujétir au rôle de chef de division, qui lui aurait pris un temps précieux et l'aurait empêché de s'occuper de choses beaucoup plus importantes.

M. Destouches avait en administration des idées larges, saines et fécondes, dont les débutants ne sauraient trop se pénétrer. « Un préfet, disait-il, embrasse mille » branches de services à la fois, et son regard doit dé- » couvrir partout le bien et le mal. Pour que la machine » marche avec régularité, pour que les parties nom- » breuses qui en composent l'ensemble soient d'accord » entre elles, il faut que la même volonté, la même » main donne à chacun de ses bureaux la marche uni- » forme qui lui est indispensable; il faut, puisqu'il existe » un chef particulier pour chaque nature de service, que » le style toujours différent de chacun de ces chefs soit » mis en harmonie par l'unique pensée qui dirige, par » l'unique plume qui est censée écrire. »

Dans ses relations, M. Destouches avait un ton, un goût, un tact parfaits. « Une des façons les plus bles- » santes dans la politesse bien entendue, me répétait-il » la veille de mon départ pour la préfecture de la Lo- » zère, est l'abus des promesses. Quand il vous sera de- » mandé quelque chose que vous ne sauriez faire, re- » fusez net, en ne laissant aucune fausse espérance; » mais *colorez* le refus, selon le personnage, de plus ou » moins de bienveillance et de gracieuseté. Accordez » promptement ce que vous pourrez octroyer; vous » acquerrez ainsi la grâce du refus et la grâce du bienfait, » double loyauté qui relève merveilleusement un carac-

Digitized by Google

» tère, car rappelez-vous bien que la blessure d'un es-
» poir déçu est toujours plus vive que la joie d'une fa-
» veur accordée. »

Pendant son séjour dans le département du Jura, il ne cessa de s'occuper d'améliorations importantes. Par ses soins, la ville de Saint-Claude vit s'élever de très-beaux monuments sur les ruines de ceux qu'un effroyable incendie venait de détruire ; un dépôt de mendicité fut créé à Dole. Lons-le-Saunier reçut plusieurs embellissements, notamment les trottoirs de la rue des Salines, et la reconnaissance des habitants les a portés à donner le nom de leur digne préfét à une de leurs places publiques.

Appelé, le 12 mars 1813, à la préfecture de la Haute-Garonne, M. Destouches fut nommé, par un décret impérial du même jour, chevalier de l'ordre de la Réunion. Il ne quitta Lons-le-Saunier que le 19 avril suivant, après avoir installé M. Bergognié, qui venait de lui être donné pour successeur. En procédant à cette cérémonie, en présence de toutes les autorités civiles et militaires, et d'un nombreux concours de citoyens, M. Destouches, après avoir exprimé dans une chaleureuse allocution les regrets qu'il éprouvait de quitter le département du Jura, termina ainsi : « Monsieur Bergognié, c'est sur vous que sont
» dirigés aujourd'hui tous les regards ; il vous est réservé
» d'accomplir des projets à peine conçus, d'ache-
» ver des travaux qui ne sont qu'ébauchés, et de
» réaliser tout le bien après lequel soupire cette intéres-
» sante partie de la France. Vous obtiendrez l'estime
» et l'attachement des Jurassiens, mais j'ose réclamer

Digitized by Google

» une place dans leur souvenir ; et, comme en quelque » lieu que je sois, mes regards attendris se porteront » souvent vers le Jura, veuillez permettre que vos ad- » ministrés tournent quelquefois les leurs vers les lieux » où résidera l'un de leurs plus chers amis. »

Ces sentiments avaient dans son cœur de profondes racines ; l'éloignement ne les altéra jamais, et sa joie s'exhalait franche, vive et bouillante, lorsqu'il entrait dans l'appartement de sa fille en s'écriant : « Stéphanie, » nous avons, ce soir, un Jurassien à dîner ; devine » qui ? »

M. le baron Destouches administrait encore le département de la Haute-Garonne, quand le maréchal Soult, après la bataille d'Orthez, arriva, le 24 mars 1814, sous les murs de Toulouse. Il était suivi de sa faible armée, dont la retraite, hardie et glorieuse, s'était effectuée en présence de forces considérables des Anglais et des Portugais. Quinze jours avaient suffi au duc de Dalmatie pour faire un camp retranché de la capitale du Languedoc. Quinze jours aussi avaient paru nécessaires à lord Wellington pour attaquer, avec ses 80,000 soldats, les 50,000 Français du maréchal Soult. La bataille de Toulouse, livrée le 10 avril, fut un dernier triomphe pour nos armes ; les Anglais y perdirent 18,000 hommes et, sans la faute que commit un de nos généraux, Wellington et les siens étaient probablement obligés de repasser la Garonne. L'armée française, tout en conservant ses positions, perdit 3,600 hommes dans cette sanglante affaire.

Effrayés du choc affreux dont ils venaient d'être té-

Digitized by Google

moins et redoutant les chances d'un nouvel engagement, les habitants de Toulouse vinrent confier à M. Destouches leurs craintes et leur désespoir. « Le bruit se » répand, dirent-ils, qu'une amnistie a été conclue na- » guère à Paris, et si, comme tout l'annonce, ce bruit » est vrai, une plus longue défense serait un sacrifice » inutile ; elle entraînerait infailliblement, d'ailleurs, le » pillage et la ruine de notre malheureuse cité. » M. Destouches les rassura de son mieux et leur promit de se rendre immédiatement auprès du duc de Dalmatie pour lui faire part de leurs justes appréhensions. Sans redouter ni le canon ni la fusillade, il traversa d'un pas ferme le champ de bataille de la veille et se trouva bientôt en présence de l'illustre maréchal, qui, assis sur le bord d'un fossé, au milieu d'un groupe d'officiers et de soldats, était occupé à dicter quelques ordres.

Après avoir fait connaître au duc de Dalmatie le motif de sa visite, le préfet de la Haute-Garonne continua ainsi : « Monsieur le maréchal, les désastres causés par » la journée d'hier sont immenses. Si la lutte se pro- » longe, des pertes plus considérables encore porteront » la désolation et le deuil dans les familles. Nos habi- » tants craignent encore que, pour sa défense, l'armée » française ne fasse sauter le pont de Saint-Cyprien ; » mais, permettez-moi de vous le dire, un pareil » ordre ne vous paraîtra devoir être donné qu'à la » dernière extrémité. Cette mesure rigoureuse aurait » le déplorable résultat d'entraver pour longtemps les » communications si précieuses de Toulouse avec le Midi, » et de jeter cette ville dans une énorme dépense, que

Digitized by Google

» ses pertes récentes ne lui permettraient pas de suppor-
» ter. Veuillez, monsieur le maréchal, excuser la fran-
» chise de mon langage ; je parle au nom de toute une
» population inquiète et troublée. »

Le maréchal Soult écouta ses observations avec une grande bienveillance, le remercia même de ses utiles avis, et lui donna l'assurance qu'ils influeraient beaucoup sur la détermination qu'il devait prendre dans quelques heures. Le soir même, l'armée française tout entière se mit en mouvement, et commença dans la nuit suivante à se replier dans le département de l'Aude. Trois jours après, M. le baron Destouches dut, par suite des ordres généraux de l'empereur, rejoindre l'armée. De là, il se rendit à Paris, où, par ordonnance royale du 13 octobre 1814, il fut nommé préfet d'Indre-et-Loire.

M. Destouches ne resta que fort peu de temps dans ce département; il se démit de ses fonctions au retour de l'empereur, et fut, en reconnaissance, nommé préfet de Seine-et-Oise.

Pendant les premiers mois de son séjour à Versailles, il rencontra des difficultés de toute nature, et qui, pour tout autre que lui, eussent été peut-être insurmontables. Il fallait, d'une part, opposer une résistance énergique aux réquisitions exagérées des armées étrangères qui couvraient le département ; il fallait, de l'autre, une activité extraordinaire pour satisfaire aux demandes de toute sorte des chefs militaires. Sous le rapport politique, les prétentions à calmer ou à vaincre, offraient des obstacles plus graves encore.

Digitized by Google

En temps ordinaire, un préfet est un subordonné appelé à exécuter des ordres reçus et qui reste en dehors, par conséquent, de toute responsabilité directe. Un préfet, comme M. Destouches, dans un département voisin de Paris, était plus alors qu'un fonctionnaire; c'était un homme politique, dont la tâche était de calmer les exagérations de chaque parti, et d'amener entre eux, sinon une fusion complète, du moins un rapprochement qui étouffât tout germe d'une lutte violente et permît à la monarchie de s'asseoir, de se recueillir et de se consolider.

Ces efforts, très-utiles dans les moments précaires, ont rarement un effet durable. Les factions rivales sont inflexibles, et les âmes généreuses, qui se jettent noblement à travers le tumulte des passions, pour tâcher de les rallier toutes dans l'amour de la patrie, succombent presque toujours à cette tâche honorable.

Au milieu des prétentions exagérées qui l'entouraient de toute part, soit du côté des gens de l'émigration, soit du côté des grands dignitaires et des généraux de l'empire, M. Destouches resta constamment fidèle à son système de modération et d'impartialité. Comme il avait le travail facile et méthodique, son temps semblait toujours libre. Les affaires ne l'enlevaient pas à la société. Il était facilement accessible, et accordait des audiences à tous ceux qui en demandaient. Il écoutait les plaintes avec bonté, et y faisait droit autant que cela lui était possible.

« Un préfet, disait M. le baron Destouches, est l'ad-
» ministrateur de tout le monde, et sa mission princi-

Digitized by Google

» pale, s'il est homme d'intelligence et de cœur, sa mis-
» sion la plus honorable, car elle est la plus difficile,
» c'est de concilier les esprits et de les ramener tous
» au gouvernement par la persuasion et la confiance. La
» France, au temps où nous vivons, se fractionne en
» trois ou quatre partis parfaitement distincts, et ces
» partis se subdivisent encore en plusieurs nuances,
» qui chacune ont une manière de voir différente.
» Eh bien ! comment un préfet pourrait-il mar-
» cher dans une voie de tolérance, d'impartialité, de
» justice, s'il épousait jamais l'esprit de l'une de ces
» nombreuses coteries ! Et puis, l'opinion qui triomphe
» tel jour, n'est-elle pas souvent battue le lendemain
» par l'opinion même qui, la veille, était foulée aux
» pieds ! Où est donc la nécessité de se combattre sans
» cesse ? Où est donc le besoin de ces luttes perpétuelles
» des salons ou de la tribune nationale, qui font
» éclore, il est vrai, de brillants discours, mais qui
» ne sont d'aucun résultat utile pour la prospérité
» du pays ? Conciliez, conciliez toujours, puis conciliez
» encore, et, en vous faisant aimer, vous ferez aimer par-
» dessus tout le roi et son gouvernement. Il serait même
» à désirer, ajoutait-il, pour le bien de la monarchie et
» de l'Etat, que les préfets fussent tous franchement
» attachés à nos institutions, pour qu'il y ait uniformité
» dans leur marche. Quoiqu'ils administrent avec les
» mêmes lois, les mêmes soins, la différence est sen-
» sible d'un département à l'autre. Où le préfet est sage
» et ferme, les partis sont apaisés ; où il se montre fa-
» vorable à des prétentions surannées, tout est dans l'a-

Digitized by Google

» gitation et la crainte. » A l'appui de cette observation les exemples ne lui manquaient pas.

Durant les dix années qu'il a passées à Versailles, M. le baron Destouches a fait exécuter un grand nombre de travaux importants. Il a fait construire la maison de détention, devenue depuis maison centrale de Poissy, et la maison d'arrêt de Versailles. Il a fait restaurer presque toutes les routes royales et départementales de Seine-et-Oise, qui étaient dans le plus pitoyable état de dégradation ; quelques-unes, d'une utilité dès longtemps reconnue, ont été ouvertes par ses soins. Il a donné une vive impulsion à la création et à l'achèvement d'un grand nombre de chemins vicinaux, travaux délicats en l'absence d'une législation spéciale sur cette matière, et qui étaient dus presqu'entièrement à l'action personnelle et persuasive de l'administrateur en chef.

Une très-bonne habitude de M. Destouches, c'était d'avoir chaque jour à sa table trois ou quatre couverts dont il disposait le plus souvent en faveur de fonctionnaires ou employés supérieurs. C'était pour lui l'occasion de les mettre d'accord sur toutes les questions qui venaient à naître, et d'étouffer les susceptibilités puériles qui, les tenant éloignés les uns des autres, entravaient les rouages de la machine administrative. On causait amicalement de ces difficultés, et on ne se séparait jamais sans qu'elles fussent aplanies. M. Destouches évitait ainsi des discussions oiseuses, des correspondances fatigantes, des plaintes amères de la part des administrés et empêchait qu'une mince querelle prît des proportions fatales à la bonne harmonie qui doit exister entre tous les pouvoirs.

Digitized by Google

J'ai vu, pendant mon séjour à la préfecture de Versailles, plusieurs personnages illustres de l'Empire et de la Restauration. Voici les notes que je retrouve sur quelques-uns d'entre eux :

« Le vieux maréchal Jourdan avait pris M. Destouches en affection, et venait le voir assez souvent. C'était un homme de taille moyenne, un peu gros et portant des *oreilles de chien* à la manière des premiers généraux de la République. Il avait les cheveux très-blancs, et quoiqu'un peu cassé, était encore plein de vivacité et de vigueur. Ce vénérable guerrier m'a paru très-fin, sous l'enveloppe de ce qu'on appelle un bon homme. Il était gai, poli, prévenant et causait agréablement.

» M. Ravez, président de la chambre des députés, vint passer une journée à la préfecture, avec M. Lainé, père du ministre de l'intérieur. Après le déjeuner, on proposa une promenade dans le parc. M. Ravez offrit son bras à mademoiselle Destouches, et nous les suivîmes. En descendant une des allées latérales du Tapis-Vert, le président de la chambre des députés s'arrêta tout à coup en s'écriant : « Ah! mon Dieu, je suis pris par un accès » de goutte des plus violents, et je ne puis continuer à » marcher sans appui. » Il remit mademoiselle Stéphanie à son père, et, jetant les yeux sur moi, me dit : « *Surgat junior*, venez, jeune homme, venez » me prêter l'aide de votre bras. » M. Ravez prit mon bras pour regagner la préfecture. En débouchant sur la pièce d'eau appelée le *Bassin de Neptune*, la grille du parc qui fait face au côté droit de ce bassin s'ouvrit avec fracas, et nous vîmes paraître un peloton de gendarme-

rie d'élite, dont les chevaux étaient couverts d'écume. C'était l'avant-garde de l'escorte de Louis XVIII. Sa calèche découverte entra quelques secondes après dans le parc, et alla se placer au centre, en face du Bassin de Neptune, qui allait être mis en jeu pour le plaisir particulier de Sa Majesté. Nous nous approchâmes de la voiture. Dès que le roi eut aperçu M. Ravez et M. Destouches, il leur fit signe de la main de venir à lui, et, grâce à l'office de *béquille* que je remplissais en ce moment, j'abordai le souverain avec ces messieurs. Sa Majesté dit quelques mots à l'oreille de M. Ravez, puis, s'adressant à M. Destouches, elle lui demanda comment se portait *madame sa femme*. C'était toujours la question de bienveillance que Louis XVIII faisait au préfet de Versailles chaque fois qu'il le voyait, et, parmi les nombreux gentilshommes de la chambre ou les hauts fonctionnaires présents, il ne s'en est jamais trouvé un seul, *qui eût le courage* de dire au roi que M. Destouches était veuf depuis vingt ans. »

Promu au grade de commandeur de la Légion d'honneur le 1er juin 1820, il fut nommé, le 27 novembre suivant, gentilhomme honoraire de la chambre du roi.

Au commencement de cette même année, M. le baron Destouches avait installé l'école d'enseignement mutuel de Versailles. On se rappelle qu'à cette époque, il y avait une lutte acharnée entre les enthousiastes et les détracteurs de l'enseignement mutuel. Sans se préoccuper des exagérations ridicules des partis, lors de l'apparition de la méthode d'enseignement mutuel, le préfet

Digitized by Google

de Seine-et-Oise distingua bien vite ce qu'elle offrait d'avantageux et en favorisa le développement.

Tout en adoptant les heureuses innovations de l'empire, M. le baron Destouches n'avait pas abandonné les traditions de bonne compagnie que donnait l'éducation du siècle précédent. Ce n'était pas pourtant que la société de cette époque fût meilleure que la société d'aujourd'hui. Il y avait alors, comme il y a maintenant encore, des envieux, des intrigants et tout le même attirail de méchanceté, de mensonge et de calomnie ; mais il y avait un reste de ces bonnes manières, qui bannissait les attaques inconvenantes, brutales, et rendait les blessures moins amères. On est plus grossier aujourd'hui sans être meilleur ; voilà toute la différence. Seulement, pour donner une couleur respectable à cette grossièreté, on l'a revêtue du nom de *franchise*. Au reste, ce qu'on peut avec raison regretter de l'époque qui a précédé la nôtre, et qui ne renaîtra peut-être plus, c'est qu'au milieu de ce conflit ardent entre des opinions, des systèmes, des goûts, des vœux si contraires, il régnait constamment dans la société une douceur, une tolérance qui en faisaient le charme. Ce n'est que plus tard, et lorsqu'on voulut traduire en pratique les nouvelles doctrines qui n'avaient fait jusque-là que défrayer les conversations, que la discorde et la haine se répandirent parmi nous, grossières et furieuses.

M. le baron Destouches est mort le 8 juin 1826, près du Mans, dans sa terre de Bretels, où il avait l'habitude de se rendre chaque année, pour se reposer quelques semaines de son rude travail de cabinet. Son tempéra-

Digitized by Google

ment sanguin le rendait sujet à de fréquents étourdissements. Deux fois, pendant que j'étais avec lui, il avait ressenti des symptômes apoplectiques qui avaient fort effrayé sa famille et ses amis. Un matin, en se promenant dans son jardin, il est frappé d'un coup de sang et tombe. On le relève et on le rapporte sans connaissance sur son lit, où il meurt quelques instants après, sans avoir recouvré la parole. Les secours les plus prompts et les plus habiles n'avaient rien pu contre la violence du mal.

M. Destouches a conservé jusqu'à ses derniers jours toute la vivacité de son esprit, toute la fraîcheur de ses sentiments. Il aimait les lettres, la gloire, la patrie, tout ce qui est beau, tout ce qui est bon, tout ce qui est grand, avec la chaleur d'un cœur qui n'aurait eu que vingt ans. Les hommes qui ont, comme lui, consacré leur vie entière et leurs talents au service de leur pays, laissent une mémoire sans tache, pour laquelle leurs ennemis eux-mêmes n'ont que des éloges et des regrets.

Ce magistrat de haute distinction joignait à un extrême amour du bien public, un esprit très-étendu et une séduisante parole. Ce n'était point un administrateur dans le sens ordinaire du mot, bureaucrate et paperassier. Il écrivait fort peu, mais il voyait beaucoup de monde, parlant à chacun le langage de sa position et de son intérêt, et tirant de ce frottement perpétuel avec les hommes les plus influents de son département, des notions utiles qu'il savait mettre à profit dans l'intérêt de tous.

Ceux qui avaient su apprécier ses rares qualités s'attendaient, d'un jour à l'autre, à le voir appelé à

Digitized by Google

la préfecture de la Seine ou à la direction générale des ponts et chaussées, deux fonctions dont il avait été déjà question pour lui à plusieurs reprises. Mais, au lieu de cette juste récompense, la surprise fut grande lorsqu'on lut dans plusieurs journaux, au commencement de 1824, qu'il allait être remplacé, à Versailles, par M. le comte de Bouthillier, député, ancien préfet du Var et du Bas-Rhin. Alarmé pour sa famille et pour lui, en apprenant cette nouvelle, je lui écrivis tout de suite, pour savoir ce que ce bruit pouvait avoir de réel. Voici ce qu'il me répondit sous la date du 15 août 1824 :

« Je vous remercie de vos sollicitudes à mon égard ; » je ne puis vous dire ce qui en sera. Il est certain que » M. de Corbière a eu l'idée de me donner M. de Bou- » thillier pour successeur et de me mettre au conseil » d'Etat, en masquant ma disgrâce par de grands éloges » sur mon expérience et ma capacité ; mais son projet a » été gêné dans son exécution par mes réclamations, par » l'appui spontané de tous mes grands propriétaires et » surtout par l'intervention de M. le duc d'Angoulême, » qui, dimanche dernier, à Saint-Cloud, a témoigné à » MM. de Villèle et de Corbière son désir de me conser- » ver, et a dit à M. de Bouthillier qu'il lui souhaitait » pleine satisfaction, mais qu'il n'entendait pas que ce » fût à mes dépens.

» Les choses en sont là, mon ami ; mais telle est la » force et tel est le déchaînement de l'intrigue que, mal- » gré tous mes avantages, je pourrai très-bien succom- » ber. Toutefois, la fusée ne saurait tarder à éclater, et » c'est au moins une consolation de ne pas languir. Quel

Digitized by Google

» que soit au surplus mon sort, la circonstance présente » m'a hautement maintenu dans le degré et la ligne aux- » quels je tiens, c'est-à-dire que l'opinion publique et » le ministère ont confirmé mon brevet de capacité et » d'impartialité. »

L'intrigue ourdie contre M. Destouches lui eût été certainement fatale, s'il n'avait eu, pour la traverser, la puissante intervention d'un prince du sang qui s'opposa loyalement à son renvoi. Déconcertés par cette résistance énergique, les envieux et les jaloux battirent en retraite, et le préfet de Seine-et-Oise conserva son poste.

M. le baron Destouches avait deux enfants, un fils et une fille. Son fils Ernest, capitaine aux hussards de la garde royale, avait fait d'une manière remarquable les dernières campagnes de l'Empire. Il est mort peu de temps avant son père, à la suite d'une maladie longue et cruelle. Cet officier distingué avait une brillante carrière à parcourir, et sa mort prématurée, en causant à son père une douleur vive et profonde, contribua certainement à en abréger les jours.

Je dois dire en terminant que M. le baron Destouches n'était point, comme l'ont avancé quelques biographes, parent de l'auteur du *Glorieux* et du *Philosophe marié*. Une telle parenté ne serait certes point à dédaigner, mais elle n'existe pas.

Digitized by Google

ÉLECTION.

A l'issue de la séance publique du 29 janvier, l'Académie s'est retirée dans ses bureaux pour procéder à l'élection d'un membre associé correspondant (classe des associés nés dans la province). M. le docteur Gaspard de Gigny a été élu au premier tour de scrutin.

Digitized by Google

PRIX A DÉCERNER EN JANVIER 1858.

L'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Besançon, entre les sujets de prix énoncés dans le programme qu'elle a publié au mois d'août dernier, met au concours la question suivante :

Rechercher les moyens de lutter avec succès contre les obstacles que le morcellement indéfini des propriétés oppose aux améliorations agricoles.

Le prix, consistant en une médaille de 300 francs, sera décerné dans la séance publique du 28 janvier 1858.

Les concurrents ne signeront point leurs ouvrages ; ils y ajouteront seulement une sentence ou devise qu'ils répéteront au dos d'un billet cacheté contenant leur nom et leur adresse.

Ces ouvrages devront être adressés, francs de port, au Secrétaire perpétuel de l'Académie, avant le 1er décembre 1857, terme de rigueur.

Le Secrétaire perpétuel,

J.-B. PÉRENNÈS.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES.

Discours de M. le président. 1
Discours de réception de M. Paul Laurens. 14
Réponse de M. le président. 30
Pièces de vers, par M. Alexandre de Saint-Juan. 32
Le Druide. Etudes de mœurs gallo-romaines en Séquanie, par M. le vicomte Chiflet. 37
Rapport de M. Pérennès, secrétaire perpétuel, sur les travaux académiques de l'année 1856. 68
Discours de réception de M. Coquand. 85
Réponse de M. le président. 101
Poésies, par M. Auguste Dusillet. 104
A M. Charles Laumier, poésie, par M. Gindre de Mancy. 113
Projet d'une collection générale des sceaux de la Franche-Comté, par M. Ed. Clerc. 117
Notice biographique sur M. le baron Destouches, par M. Armand Marquiset. 139
Election. 157
Programme des prix. 158

Besançon. — Imp. DODIVERS et Cᵉ, Grande-Rue, 42.

Digitized by Google

Digitized by Google

ACADÉMIE

DES

SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS

DE BESANÇON.

SÉANCE PUBLIQUE DU 24 AOUT 1857.

Président annuel, M. HUART.

DISCOURS DE M. LE PRÉSIDENT

Messieurs,

Un des membres honoraires les plus illustres de notre Académie, M. de Montalembert, dont on peut bien ne pas partager les opinions politiques, mais dont il est impossible de ne pas reconnaître le noble caractère et l'admirable talent, présidait, il y a quelques jours, en sa qualité de directeur de l'Académie française, la réunion solennelle des cinq académies dont se compose l'Institut de France.

Dans cette séance, l'éloquent orateur a fait entendre à son auditoire d'élite de grandes et fortes pensées exprimées dans ce beau langage qui lui est familier et qui rappelle si bien le grand siècle de notre littérature nationale.

Digitized by Google

« La passion des choses élevées, a-t-il dit, voilà ce » qui manque et semble devoir de plus en plus manquer » à la société contemporaine, exclusivement absorbée » par la poursuite et la préservation de la richesse, et » voilà pourquoi tout effort fait pour relever l'énergie de » l'esprit est un service et un bienfait publics. »

Puis après avoir rendu justice aux œuvres de M. Royer-Colard, de Châteaubriand et de madame de Staël, qu'il oppose aux productions du jour, il s'écrie : « Qu'il y a loin de ces grandeurs morales au culte » exclusif des intérêts matériels, aux orgies de la spécu- » lation remplaçant toutes les passions et tous les prin- » cipes dont la France a si longtemps vécu ! »

Convenons, Messieurs, que si cette sombre et énergique peinture de la société actuelle, si, de plus, le triste tableau que le président de l'Académie française nous présente ensuite d'une partie de la jeunesse française était l'expression exacte de la vérité ; si la crainte du mal n'en avait pas exagéré la profondeur dans l'esprit d'un homme de bien, exagération que trahit l'amertume même de ses paroles, il faudrait, Messieurs, désespérer du présent et de l'avenir !

Mais, grâce à Dieu, il n'en est point ainsi, et la passion des choses élevées n'est point éteinte dans une nation qui, à la voix du chef qu'elle s'est choisi, a su reconquérir sa place au soleil dans cette sainte guerre d'Orient entreprise uniquement au nom de l'honneur, en faveur de la civilisation menacée, et par respect pour des traités que la force brutale voulait déchirer à son profit ! Non, la passion des choses élevées n'est point éteinte

Digitized by Google

chez un peuple dont les héroïques enfants viennent de montrer sur ces terribles champs de bataille de Sébastopol, tant de courage, tant de dévouement, tant d'abnégation personnelle !

Non, la passion des choses élevées n'est pas éteinte à une époque où, par l'énergie d'une volonté puissante, il nous a été donné d'assister enfin à l'achèvement du Louvre, de ce temple consacré aux beaux-arts, dont il est lui-même l'un des chefs-d'œuvre les plus admirables ; non, la passion des choses élevées n'est pas éteinte sous un gouvernement qui a ordonné en quelque sorte au soleil de verser ses trésors de lumière et de vie sur cette innombrable partie de la population parisienne parquée par les siècles précédents dans des cloaques infects, sous l'influence empoisonnée des miasmes de la misère et de la maladie ; non, toutes les grandes pensées ne sont pas éteintes quand, de toutes parts, on voir surgir ces nombreuses associations de bienfaisance vivifiées par le souffle de la charité chrétienne ; quand, sous les frais ombrages de Vincennes, s'élève, aux applaudissements de la France entière, cet asile impérial fondé pour les invalides du travail, comme fut fondé autrefois par Louis XIV, à l'autre extrémité de Paris, ce splendide hôtel, l'une des plus belles institutions du grand roi !

Non, le culte des intérêts matériels n'absorbe point exclusivement une nation du sein de laquelle nous avons vu cent cinquante poëtes, tournant le dos au temple de Plutus, s'élancer dans l'arène ouverte par l'Académie française, sur la proposition de M. de Montalembert lui-même, pour célébrer les gloires de cette grande

Digitized by Google

guerre dont nous venons de parler ; si le succès n'a pas répondu à leur enthousiasme, leur entreprise n'en a pas été moins glorieuse, et soyez sûrs, Messieurs, qu'éclairés par les sages conseils de M. Villemain, encouragés par ses éloges, ils se remettront à l'œuvre avec une ardeur nouvelle pour cueillir, l'an prochain, la palme qui vient de leur échapper.

Non, l'époque où nous vivons n'est point exclusivement absorbée par le culte des intérêts matériels ! Le mal qu'a signalé l'illustre académicien n'est pas aussi répandu qu'il le suppose, et le fait seul de cet auditoire si nombreux, composé de l'élite de la société parisienne, se pressant dans les tribunes de l'Institut pour entendre sa parole puissante ainsi que les savantes lectures des délégués des cinq académies, n'est-il pas une éloquente réfutation de cette désespérante critique de notre société?

Et nous, Messieurs, n'avons-nous pas aussi la douce consolation de voir nos modestes cérémonies conserver l'heureux privilége de réunir dans cette enceinte, trop petite pour le contenir tout entier, un auditoire aussi nombreux que choisi et qui, certes, ne vient point parmi nous pour adorer le Dieu qui préside aux intérêts matériels.

En effet, nous n'avons à offrir à notre auditoire que des mémoires sur l'histoire de la Franche-Comté consciencieusement élaborés par des Franc-Comtois, des rapports sur les concours d'éloquence, d'histoire et de poésie, dont les lauréats sont presque toujours des enfants du pays ; les éloges de nos plus illustres compatriotes ; et enfin des pièces de vers qui prouvent souvent d'une manière incontestable que le feu sacré de la poésie

Digitized by Google

n'est éteint ni dans nos frais vallons ni dans nos belles montagnes boisées de sapins séculaires.

On ne peut venir chercher au milieu de nous que les pures jouissances de l'esprit et les plaisirs délicats de l'intelligence.

Notre nation, Messieurs, n'a pas dégénéré autant qu'on veut bien le dire : à part quelques éclipses partielles, elle est encore et elle restera toujours, je l'espère, la grande nation des siècles de Louis XIV et de Napoléon Ier.

Cette espérance ne sera pas trompée : elle se réalisera surtout si notre jeunesse française sait mettre à profit ce retour heureux vers les fortes études littéraires ordonné, après quelques essais infructueux en sens contraire, par le gouvernement de l'Empereur; elle se réalisera surtout aussi si, s'élevant à la hauteur des nobles, des chrétiennes pensées de M. de Montalembert, elle n'hésite pas à suivre ses admirables conseils et à marcher d'un pas ferme et constant dans la voie qu'il indique! Alors, Messieurs, le discours académique de notre illustre confrère, malgré la trop grande vivacité des couleurs sous lesquelles il a représenté le mal qui travaille notre société, sera, pour me servir des propres expressions de l'orateur, un service et un bienfait publics.

Il m'a semblé, Messieurs, que le discours si retentissant de M. le directeur de l'Académie française ne pouvait passer inaperçu dans une compagnie qui a l'honneur de le compter parmi ses membres honoraires. Mais les quelques pages que j'ai dû lui consacrer m'ont entraîné bien loin du sujet que je dois, en ma qualité de

Digitized by Google

président de l'Académie, traiter aujourd'hui devant vous. Une transition oratoire entre ce qui précède et ce qui me reste à vous dire étant évidemment impossible, permettez-moi d'entrer immédiatement en matière.

Vous savez, Messieurs, avec quelle hésitation j'ai accepté les honorables fonctions que vous avez bien voulu me confier. C'est que je comprenais combien cette tâche était au-dessus de mes forces, et je pressentais d'ailleurs que ce titre de président annuel m'imposerait de douloureux devoirs à remplir. Malheureusement mes pressentiments ne se sont que trop réalisés.

En effet, à peine avaient cessé de se faire entendre les dernières vibrations de ma voix payant, en votre nom, un juste tribut de regrets et d'éloges à l'honorable et excellent M. Gardaire, enlevé à notre Académie par une mort prématurée et inattendue, qu'une tombe nouvelle s'entr'ouvrait pour recevoir la dépouille mortelle d'un autre membre de notre compagnie.

A l'âge de 88 ans, M. Léon Dusillet jouissait encore de la plénitude des riches facultés de sa belle intelligence. La vie paisible qu'il menait au sein de sa famille, au milieu de ses amis; les soins affectueux que lui prodiguait son fils, digne héritier de son mérite et de ses vertus, nous donnaient l'espérance que quelques années de plus pourraient s'ajouter encore aux nombreuses années de sa longue existence. Mais il s'est éteint plus tôt que nous ne le pensions et, en s'endormant du sommeil du juste, il a laissé dans notre Académie une place qu'on pourra occuper mais qu'on ne remplira que difficilement.

Issu d'une de ces anciennes familles de Franche-

Digitized by Google

Comté dont le nom glorieux est écrit dans un grand nombre de pages des fastes du pays, M. Léon Dusillet n'a pas dégénéré de ses nobles ancêtres, et il a su ajouter par la culture des lettres un fleuron de plus à la gloire de sa famille. Iseult de Dole, Frédéric Barberousse, un poëme de Brennus, des odes et d'autres poésies fugitives, lui assurent parmi les littérateurs et les poëtes un rang des plus distingués.

Mais, Messieurs, en présence d'une tombe à peine fermée, si nous n'avions à vous entretenir que de quelques romans ou de quelques œuvres poétiques, nous n'oserions pas, malgré le mérite incontestable de ces livres charmants, prendre la parole dans cette réunion grave et solennelle. Les tristesses du tombeau, l'effrayante pensée de ce qui se trouve au delà, glaceraient nos paroles, et nous n'aurions pas le courage de vous parler de ces œuvres légères qui doivent peser si peu dans la balance du grand juge des hommes!

Heureusement, Messieurs, que ces œuvres littéraires n'étaient que les délassements de l'esprit d'un homme dont la vie a été consacrée à des occupations plus importantes et qui, dans les fonctions administratives confiées à sa sagesse, à son activité et à son expérience des hommes et des choses, a obtenu des habitants de la ville de Dole, sa patrie bien-aimée, des témoignages d'estime et de reconnaissance qu'on ne décerne qu'à des citoyens vertueux, utiles et dévoués au bien public.

Avant donc de vous parler du littérateur et du poëte, permettez-moi de vous faire connaître l'homme. Nous le trouverons tout entier dans ses actes, et aussi dans les

Digitized by Google

discours qu'il a prononcés en qualité de maire de la ville de Dole, dans différentes cérémonies publiques, dans des distributions de prix, dans des inaugurations d'écoles qu'il a fondées.

Mon intention, Messieurs, n'est point de vous raconter ici la vie de M. Dusillet : ce serait une invasion illégitime dans un domaine qui appartient à titre exclusif à l'un de nos plus chers, de nos plus aimables, de nos plus savants confrères, M. Weiss (1). Ce n'est ici qu'un simple médaillon que je viens vous offrir : M. Weiss se charge de sculpter la statue.

Dans une petite brochure imprimée en 1831, ayant pour titre : *Remerciements votés par le conseil municipal de la ville de Dole à M. Dusillet, ancien maire,* on trouve les précieux renseignements que je vais avoir l'honneur de vous communiquer. Ils feront connaître

(1) Puisque je viens de parler de notre excellent ami M. Weiss, qu'il me soit permis de citer quelques mots d'une critique parisienne qui pourrait d'ailleurs s'appliquer aux œuvres de M. Léon Dusillet et de tous nos auteurs franc-comtois, aussi bien qu'à M. Weiss.

M. de Féletz, rendant compte dans le journal des *Débats* de la biographie universelle de Michaud, termine ainsi son dernier article sur cet ouvrage.

« Il serait bien temps de finir ; mais je ne veux cependant pas ter-
» miner mes réflexions sur la biographie universelle, sans essayer de
» réparer un tort que j'ai depuis bien longtemps, et qu'ont aussi, je
» crois, tous mes confrères les journalistes. J'ai, à plusieurs reprises,
» et dans l'espace de quinze ans, souvent parlé de ce grand ouvrage ;
» j'ai loué un grand nombre de ses collaborateurs, et ce n'est pas en
» cela que j'ai eu tort ; mais je n'ai jamais dit un mot du plus labo-
» rieux, et peut-être du plus utile de tous, de M. Weiss, qui fait les
» articles des anciens, des modernes, des hommes du moyen âge, des
» savants, des érudits, des hommes dont les travaux un peu obscurs,
» mais quelquefois utiles, doivent être consignés dans un dictionnaire
» enfin tous les articles que ses collaborateurs ne voudraient pas et
» peut-être ne sauraient pas faire. Toutes ses notices biographiques,

Digitized by Google

cet excellent magistrat beaucoup mieux que tous les éloges que je pourrais lui donner. Je les trouve dans le rapport suivant, adressé en 1815 au conseil municipal de la ville de Dole :

« En 1815, lorsque M. Dusillet accepta les fonctions » de Maire, l'ennemi était dans nos murs; la ville, » accablée de dettes, n'avait ni argent, ni crédit; les » ouvriers ne voulaient plus travailler pour elle; tous » les services étaient interrompus; les bâtiments publics » tombaient en ruine; les hospices avaient épuisé leurs » dernières ressources. Enfin ces temps de calamités » eurent un terme; on apaisa les créanciers avec des à » comptes, et, plus tard, toutes les dettes furent payées. » Elles s'élevaient à *cent quatorze mille francs*.

» Les regards de l'administration se portèrent sur les » bâtiments de la ville. La vieille prison fut démolie; » les cachots creusés par l'inquisition furent comblés;

» pleines de recherches, se distinguent par l'exactitude. Mais M. Weiss » reste à Besançon, où il est bibliothécaire; il est aussi modeste que » savant, et ne demande rien à personne, ni ne se plaint du silence » de personne. Or, si l'on a dit avec quelque raison qu'il faut être à » Paris pour faire de bons ouvrages, il est bien plus vrai de dire qu'il » faut y être pour les faire louer. Qui est-ce qui va déterrer le mérite » à Besançon? Je suis fier d'en avoir donné l'exemple, quoique un » peu tardivement.. »

Je demande pardon d'avoir glissé ici cette longue citation. Mais on m'excusera, j'en suis sûr, en faveur du motif qui me l'a fait copier : un éloge de notre cher confrère ne saurait être trop répété. D'ailleurs la réflexion spirituelle et maligne qui la termine nous prouve, — et c'est un encouragement pour tous nos jeunes écrivains de Franche-Comté, — qu'en province et même à Besançon, dans cette bicoque ignorée, sans doute située dans quelque pays sauvage à peine découvert, on peut avoir sa valeur réelle, lors même qu'on resterait inconnu des très-hauts et très-puissants seigneurs de la littérature parisienne trop oublieux, peut-être pour la plupart, de leur origine provinciale.

Digitized by Google

» la cour des halles fut aplanie ; un hangar spacieux y
» fut ajouté, et différentes chambres de la maison com-
» mune furent réparées et utilisées. On construisit une
» machine hydraulique ; la tuilerie de la ville fut relevée;
» les maisons du Pasquier et du Prélot furent réparées
» et raffermies ; la salle des spectacles, élargie, repeinte
» et dorée, eut un frontispice; les écuries de la porte
» Mont-Roland furent mises en état de service ; la tour
» de Vergy fut restaurée ; un travail hardi prévint la
» ruine imminente du clocher de l'église paroissiale ; et
» l'orgue, nouvellement réparé, peut être considéré
» comme un des plus beaux monuments de ce genre.
» Les vastes bâtiments du collége de l'Arc ont été répa-
» rés de fond en comble, et la ville jouit maintenant
» d'un corps de garde spacieux.

» L'administration fit exécuter d'autres travaux :
» ainsi, l'aqueduc de la rue Vieux-Château fut continué
» jusqu'à la place Royale ; la boucherie eut sa pompe
» et fut pavée à neuf ; plusieurs rues et places furent
» aussi pavées ; le port au bois d'affouage fut nivelé, le
» champ de manœuvres desséché par de larges fossés ;
» le cours Saint-Maurice fut embelli ; la rue Fripapa
» fut ouverte, et la ruelle du Bouc devint une chaussée
» utile et agréable.

» Les rues Bernard et de Traverse, qui présentaient
» des fondrières dans toute leur longueur, furent char-
» gées et ferrées ; les chemins vicinaux furent rendus
» praticables. Plus tard, on construisit des bassins en
» pierre de taille pour recevoir les eaux des fontaines
» d'Azans, du Boichot et des Bruyères ; le mur qui pré-

Digitized by Google

» serve le Jardin-Philippe des dégradations du Doubs » est presque terminé ; un pont, jeté à la pointe de ce » jardin, lie tout le système de nos promenades. L'éclai- » rage s'étend en partie dans les faubourgs.

» Un plan régulier de la ville, un magnifique cabinet » de pompes, le mobilier d'une nouvelle caserne à la » Charité ; l'église des Cordeliers, la salle de dessin et » de sculpture, celle du concert, celle du portrait, image » philosophique de la grandeur déchue, tout prouve les » vues philanthropiques de l'administration de ce magi- » strat.

» Les droits de la ville ont été maintenus ; on a recou- » vré le champ de manœuvres ; les censitaires des Mou- » lins-Bateaux ont été contraints de payer à la ville une » rente annuelle de 380 livres tournois. Sur deux procès » qui restent à la ville, un va se terminer à l'amiable » (le procès Vermillet), et tout porte à croire que l'on » gagnera celui de l'affouage. Rien n'a été négligé, soit » à Paris, soit à Besançon, soit à Dole, pour parvenir à » ce but. Les pièces et les mémoires sont prêts.

» On a prodigué à la jeunesse tous les moyens d'in- » struction. La bibliothèque publique a été enrichie de » plusieurs milliers de volumes ; on a obtenu du mini- » stère un grand nombre d'ouvrages précieux. Notre » musée est reconnu par le gouvernement ; nous avons » un cabinet de physique, une école de statuaire, une » école mutuelle de musique, une école des sciences » appliquées aux arts et métiers : enfin, M. Dusillet, » sous l'influence duquel toutes ces institutions se » créaient ou se perfectionnaient, est parvenu à faire

Digitized by Google

» ériger une simple école communale en collége royal » communal. Tels sont les résultats authentiques qui » détermineront sans doute le Conseil municipal à ma- » nifester hautement des sentiments de reconnaissance » envers cet honorable citoyen. »

A la suite de ce rapport, le conseil municipal décide à l'unanimité, que des remercîments seront votés à M. Dusillet, et qu'une des rues de Dole portera désormais son nom ; précieux témoignage de la reconnaissance publique, honorable tout à la fois et pour la ville qui le décerne et pour le citoyen dévoué qui en est l'objet.

En 1829, M. Dusillet fit voter par le conseil municipal de la ville de Dole les fonds nécessaires pour l'établissement d'une école gratuite des sciences appliquées aux arts et métiers et aux beaux-arts. Dans son discours d'inauguration, il passe en revue les chaires que l'on vient établir, géométrie, mécanique, chimie, minéralogie, architecture, sculpture, etc., et il en parle avec une netteté et une précision qui dénotent un homme qui n'est étranger à aucune de ces sciences.

M. Dusillet, pendant sa longue administration, a toujours présidé aux distributions de prix du collége de Dole, qu'il était parvenu à faire ériger en collége royal communal.

Toujours il prenait la parole dans ces solennités : ses discours, écrits avec élégance et parfaitement appropriés au caractère de la jeunesse à laquelle il s'adressait, contenaient les conseils les plus sages et quelques-uns se faisaient remarquer par la sensibilité exquise et la re-

Digitized by Google

connaissance profonde avec laquelle il parlait de ses anciens maitres, donnant ainsi aux élèves l'exemple du respect si bien mérité par ces hommes laborieux qui consacrent leur vie à l'œuvre délicate de l'instruction publique.

Dans son discours du 27 août 1832, il entreprend de mettre en garde la jeunesse de Dole contre un des travers du siècle. Je vais le laisser parler :

« Un des travers du siècle où nous vivons, c'est cette » vague inquiétude d'esprit qui nous promène de désirs » en désirs, et nous égare de rêves en rêves ; c'est cette » soif immodérée de changement qui ne permet à nulle » idée de se fixer, à nulle institution de s'affermir ; c'est » ce vide profond des cœurs que ne peut remplir une » destinée ordinaire. On dirait que chacun étouffe dans » sa condition : chacun voudrait tenter la route du ciel, » mais on ne vole qu'avec des ailes. Craignez, jeunes » élèves, ces écarts téméraires d'un esprit présomp- » tueux ; la présomption est le signe manifeste de la » médiocrité. Le plus savant, s'il est de bonne foi, avoue » qu'il ne sait presque rien : les hommes ne jugent que » des effets, car Dieu s'est réservé le secret des causes. » Le vestibule du temple est ouvert, mais le saint des » saints reste fermé. »

Quelques pages plus loin, dans ce même discours, l'homme de lettres caché sous le vêtement brodé du magistrat civil, se trahit lui-même et communique à la jeunesse de nos écoles ses préoccupations littéraires en lui parlant de la littérature romantique, qu'il appelle une muse nouvelle. Ecoutez-le :

Digitized by Google

« Une muse nouvelle, que peut-être Boileau eût ap-
» pelée *adultère*, est venue s'asseoir près de la muse
» antique, revêtue de pourpre et de bure, parée de
» clinquant et d'or. Vagabonde en sa course inégale,
» elle vole ou rampe, s'élève ou s'abaisse, au gré de
» ses saillies capricieuses. Elle ne suit point de règles,
» ne souffre point de frein, et descend tour à tour du
» palais à la taverne, triviale ou sublime, rasant du
» pied la terre, ou frappant du front les cieux. Reli-
» gieuse par système, elle se plaît dans le vague d'un
» monde intellectuel et dans les songes d'une vie rê-
» veuse. Fidèle amante du passé, elle voudrait rajeunir
» les idées mystiques et les formes surannées du langage.
» Elle aime à peindre des passions furieuses, les tortures
» d'un cœur brisé, les angoisses d'une âme criminelle;
» mais le jour qui éclaire ces peintures est un jour
» faux, une lumière douteuse qui trompe et lasse l'œil
» ébloui.

» Cette muse toutefois n'est point à dédaigner, bien
» qu'elle ait ses écarts et sa manie. La muse qui inspira
» Bernardin de Saint-Pierre et Châteaubriand, n'est
» point une divinité vulgaire. Assujétie aux règles du
» goût, elle enfanterait des merveilles; réunie à la muse
» classique, elle pourrait même corriger, par sa libre
» allure, ce que celle-ci a de raide et d'un peu guindé.
» Un jour, nous l'espérons du moins, vous verrez,
» jeunes Elèves, cette heureuse alliance, qu'un génie
» supérieur saurait accomplir. Mais avant qu'elle s'a-
» chève, défiez-vous des illusions d'une muse séduc-
» trice! plus vous avez l'imagination vive, plus vous

Digitized by Google

» êtes soumis à ses prestiges décevants. On vous l'a » vingt fois répété : *rien n'est beau que le vrai*, et le » vrai c'est la nature ! »

Dans ce passage on voit M. Dusillet, cet écrivain si éminent, faire une immense concession au goût du siècle et exprimer des vœux pour l'alliance dans une juste mesure des deux écoles rivales qui se partageaient le monde littéraire. Depuis lors, le vœu de M. Dusillet a été à peu près accompli. L'école romantique a réprimé ses plus fougueux écarts, et l'école classique, tout en respectant la discipline des grands auteurs du siècle de Louis XIV, a élargi sa voie, mais toujours dans des limites sagement posées par la raison et le bon goût. Nous devons dire, Messieurs, et nous le disons avec bonheur, que, d'accord avec les premiers critiques de Paris, l'Université de France dans l'enseignement de ses colléges et de ses savantes facultés a puissamment contribué à réaliser le vœu de M. Dusillet.

Ces citations, que je pourrais multiplier, me paraissent suffisantes pour vous faire apprécier dignement le caractère de cet homme honorable dont la vie a été si bien remplie.

M. Dusillet, Messieurs, auteur d'Iseult de Dole, du Château de Frédéric Barberousse à Dole, et d'un volume de poésies, est un écrivain éminemment classique. Son style est pur, élégant et plein de sages hardiesses. Ses deux romans consacrés à sa ville natale, qu'il aimait avec passion, font connaître, comme les romans de Walter-Scott, toutes les traditions populaires, toutes les superstitions, toutes les idées bizarres qui avaient cours

Digitized by Google

au huitième siècle, non-seulement parmi le peuple, mais encore dans les châteaux les mieux habités.

Iseult de Dole appartient à ce genre de poëmes nés de la chronique de Turpin et connus sous les titres suivants : *Les quatre fils Aymon, de Reynault de Montauban, de Maugis d'Aigremont, de Dorlin de Mayence, d'Ogier le Danois* et de ce fameux *Roland*, le plus célèbre des paladins de Charlemagne. Ces poëmes forment en quelque sorte l'épopée française au siècle de Charlemagne.

M. Dusillet s'est inspiré de tous ces romans et son poëme d'Iseult en a tous les caractères, toute la brillante imagination. Je vais plus loin : en lisant Iseult on croirait lire une poétique traduction de quelques chants de l'Arioste, dont il a toute la verve, de l'Arioste, dont on a dit qu'il mêlait avec un art inimitable le plaisant et le sérieux, le gracieux et le terrible. On pourrait ajouter que notre écrivain a su joindre à tout l'esprit du poëte italien, ce viel esprit gaulois, qui sous un air de candeur cache une malice d'autant plus piquante que beaucoup de lecteurs s'y laissent tromper. Le roman d'*Iseult* me paraît être à l'Arioste ce que le Télémaque de Fénelon est à Homère et à Virgile.

M. Dusillet déclare dans sa préface qu'il n'est que le traducteur de ce poëme en prose ; l'auteur vrai, c'est l'archevêque Turpin. M. Dusillet le déclare sérieusement dans sa préface ; il raconte avec détail comment ce manuscrit a été trouvé, il ne veut pas qu'on doute de la vérité de sa déclaration, et il invite les incrédules à venir examiner le manuscrit qu'il tient à leur disposition.

Digitized by Google

Mais il regrette qu'à force d'être manié feuille à feuille, il soit devenu comme illisible, à l'exception toutefois de l'office des morts et du *Dies iræ* que chacun pourra déchiffrer aisément. Pour comprendre ce passage plein de malice, il faut remonter à quelques pages de la préface, où il raconte avec un sérieux fort comique comment cet office des morts s'est trouvé dans le manuscrit de l'archevêque Turpin. Enfin, pour enlever au doute tout prétexte de se glisser dans l'esprit des lecteurs, M. Léon Dusillet a représenté, à la première page du livre, l'archevêque Turpin, mitre en tête, crosse en main, avec cette inscription : VRAI POURTRAICT DE L'ARCHEVÊQUE TURPIN. Mais il faut convenir que, par un hazard fort remarquable, l'illustre prélat ressemble d'une manière frappante à notre véridique confrère!

Le roman est partagé en quinze chapitres et chacun de ces chapitres est précédé d'une petite pièce de vers que M. Dusillet affirme n'être pas de Turpin. On le croira très-facilement.

Ces vers charmants que ne désavouerait pas le poëte de Théos et qu'on serait quelquefois tenté d'attribuer à ce grand écrivain du siècle dernier portant avec une grâce sans rivale, au milieu des splendeurs de l'épopée et de la tragédie, le sceptre de la poésie légère, s'ils venaient à se perdre, on les retrouverait tous dans la mémoire des contemporains de M. Dusillet.

Pour vous faire apprécier dignement cette œuvre d'un grand mérite, il faudrait faire ici de longues et nombreuses citations. Je me contenterai de vous lire un passage du chapitre IX, dans lequel M. Dusillet fait

Digitized by Google

éclater son enthousiasme en saluant sa ville de Dole, qui, à ses yeux, ne doit pas avoir d'égale dans le monde :

« Je te salue, ville de Dole, riante cité du matin, toi » que le premier rayon du jour caresse! je te salue » vieux *Didatium*, fière *Amagétobrie*, séjour des preux » et des belles, berceau de l'amour et des plaisirs! Fille » aînée de la Séquanie, tu brilles parmi tes sœurs, » comme l'étoile du berger brille parmi les astres jaloux; » tu déploies, sous un ciel d'azur, le pampre de tes » collines, l'émail de tes prairies et les riches moissons » de tes guérets. Puisse une douce rosée féconder tou- » jours tes plaines; et puisse naître dans tes murs un » écrivain qui consacre ta gloire, qui célèbre tes char- » mes, et qui, sous tes trois noms, t'offre un encens triple » et durable : car tout meurt, excepté le génie et la lyre » des enfants du ciel! »

Le *Château de Frédéric Barberousse*, à Dole, ou *le Maléfice*, est une chronique du douzième siècle, divisée en chapitres comme *Iseult*. Ce roman est une image très-exacte des mœurs et des usages du douzième siècle. Il a une couleur locale, comme on dit aujourd'hui, qui paraît d'une vérité frappante : comme dans *Iseult*, le gracieux s'y mêle au terrible et le plaisant au sérieux. Il y a des scènes émouvantes que l'on ne peut lire sans frissonner quand on s'identifie avec les idées qui règnent dans l'ouvrage. On y trouve des pages d'un style qui dénote le grand écrivain possédant toutes les ressources et toutes les délicatesses de sa langue. Iselle, l'héroïne de ce roman, est la digne sœur

Digitized by Google

d'Iseult : elles ont un air de famille qui ne permet pas de s'y tromper. Néanmoins, malgré les qualités incontestables de style et d'invention qui s'y rencontrent, je n'hésite pas à dire qu'à mon gré la poétique composition d'*Iseult de Dole* reste encore le chef-d'œuvre de M. Léon Dusillet.

Voici dans quels termes il décrit la Loue et son riche vallon :

« La Loue, qui sape ses rivages, baigne ce rendez-» vous de chasse des comtes d'Amaons et le vieux ma-» noir de Guillaume Tête-Hardie

» Cette fille errante des montagnes arrose un vallon » délicieux. Sa source est un fleuve tout entier, qui jaillit » d'un rocher creusé en voûte, et surmonté d'un bois » touffu pareil à un dais de verdure un peu sombre. *Le* » *Moine à genoux,* statue informe, immense, sculptée » par la nature, garde cette source impétueuse. La fou-» dre a creusé les rides qui sillonnent sa face : il a l'air » de prier pour le village de Lod chancelant sur l'éboulis » d'une montagne éraillée.

» Nul n'est assez grand clerc pour nombrer et décrire » les merveilles de ce val d'Amour si plaisant, si bien » nommé. Qui les voit un instant se rappelle à jamais ses » grottes, ses ombrages, ses fleurs, ses parfums, ses » concerts. Imaginez tout ce que la nature a de plus » sévère et de plus riant, des jardins, des vergers, des » champs fertiles sous des rochers noirs et déserts ; des » sources qui gémissent et des torrents qui grondent ; » des manoirs somptueux et de modestes cabanes tapis-» sées de pampre et de lierre ; un fleuve qui roule ses

Digitized by Google

» eaux tumultueuses, et des ruisseaux ridés par des bri-
» ses légères et par le souffle des Eurus. Partout l'or des
» moissons, le pourpre des raisins, la verdure des prés-
» bois où butine l'abeille, où patt la brebis paresseuse,
» à l'ombre des aulnes et des cerisiers. »

Le troisième ouvrage que nous a laissé M. Dusillet est un volume de poésies : il renferme des odes, un poëme en deux chants, des discours en vers et des élégies.

Dans une lettre que m'écrivait tout récemment notre secrétaire perpétuel, M. Pérennès, ce professeur si distingué, exprime son opinion sur les poésies de M. Dusillet dans la phrase suivante :

« M. Léon Dusillet me paraît être un poëte classique de premier ordre, et il est probable qu'il eût obtenu un très-grand succès s'il eût publié son volume sous l'Empire, au lieu d'attendre, pour le mettre au jour, que l'école romantique de la Restauration fût dans sa phase triomphale. » Ce jugement de M. Pérennès m'a paru tellement fondé que je n'ai pas hésité à l'adopter sans restriction et à le mettre sous vos yeux. Le poëme de *Brennus* est écrit en beaux vers dignes de l'époque antique : il est à regretter que M. Dusillet n'ait pas cultivé avec persévérance ce genre de poésie. Peut-être eût-il pu doter notre France d'un poëme épique qui lui manque encore même après la Henriade. Il faudrait citer tous les vers de ce recueil pour vous les faire apprécier ; mais il me suffira, pour vous donner une idée du talent poétique de M. Dusillet, de vous lire quelques strophes de sa belle ode ayant pour titre : *Le Navigateur*.

Digitized by Google

Ecoutez le début du poëte :

« J'envahirai la plaine humide,
» Malgré les vents, l'onde et les Dieux :
» Loin de moi cette ancre timide !
« La rive importune mes yeux. »
Il dit ; fier d'un nouvel empire,
Le nocher qu'Uranie inspire
Sur les flots s'est précipité.
Ainsi l'aiglon fuyant la terre,
Jouit du ciel héréditaire
Que son vol superbe a tenté.

Tombez, fabuleuse barrière,
Sommets impuissants de Calpé !
Hercule, fournis ta carrière !
Ton faible instinct t'avait trompé.
Silence, ô merveilles antiques !
Oublions ces nefs prophétiques
Dont la voix charmait Iolcos ;
Oublions ce timide Enée
Qu'une implacable destinée
Livrait aux Dieux jaloux d'Argos.

Plus loin, il décrit en quelques vers toutes les horreurs d'un combat naval :

Cieux implacables, mer perfide,
En est-ce assez pour les punir !
Non, non ; que la guerre homicide
Aux feux, aux vents vienne s'unir !
Elle vient, de torches armée,
Allume la foudre enfermée
Au fond de ces Etna mouvants,
Et l'orgueil, l'intérêt, la haine
Luttent sur la planche incertaine
Qu'assiégent les eaux et les vents.

Digitized by Google

On se joint ; le fer étincelle,
Le bronze tonne à coups pressés,
Le sang confondu qui ruisselle
Abreuve les ponts fracassés :
Des flots de cendre et de fumée
Roulent sur la nef consumée
Que tourmente une onde en fureur ;
Et les bords, qu'en vain on regrette,
N'offrent qu'un écueil pour retraite
Aux vaincus glacés de terreur.

L'ode se termine par un poétique tribut d'éloges et de regrets payés à l'infortuné Lapeyrouse :

Qu'avez-vous fait, ô mers avides !
D'un voyageur moins fortuné ?
Hélas ! sur des écueils perfides
Les Dieux jaloux l'ont enchaîné !
Ah ! si l'Europe gémissante
Ne peut sur ta poussière absente,
Lapeyrouse, semer des fleurs ;
Reçois du moins, cendre égarée,
Ces vers qu'une Muse ignorée
Laisse couler avec ses pleurs.

Oh ! combien j'aimerais, Messieurs, me livrer, pendant quelques instants encore, au charme que je trouve dans la lecture de cette prose élégante, de ces vers harmonieux ! Qu'il me serait doux et facile de vous faire admirer, par de nouveaux extraits, toute l'étendue, toute l'originalité de la riche imagination du spirituel confrère que nous avons perdu !

Mais il est temps de céder la parole à d'autres lecteurs, dont la voix vous est connue et que vous aimez à entendre : avec leur grâce habituelle, nos orateurs et

Digitized by Google

nos poètes sauront captiver votre attention, qui leur est assurée d'avance.

Je ne puis mieux terminer, Messieurs, ce long discours, qu'en rappelant à l'honorable assemblée qui nous écoute, la décision prise par vous, en 1854, décision en vertu de laquelle, à la suite d'une séance publique, vous avez nommé par acclamation M. Léon Dusillet VOTRE PRÉSIDENT PERPÉTUEL HONORAIRE.

Cette distinction tout exceptionnelle et sans précédent dans nos annales de l'Académie, est le plus beau témoignage d'estime rendu au mérite littéraire de M. Dusillet.

Tout autre éloge ne pourrait que l'affaiblir.

Digitized by Google

RAPPORT

SUR LE CONCOURS DE POÉSIE

PAR M. VIANCIN.

MESSIEURS,

Une autre voix que la nôtre devrait ici se faire entendre. Vous aurez doublement à regretter qu'un sentiment de deuil filial, trop respectable pour être combattu, n'ait pas permis à M. Dusillet de prendre aujourd'hui la parole dans cette enceinte. Il lui appartenait d'accomplir sur le concours de poésie la tâche qu'il a si bien commencée l'année dernière. Vous nous avez chargé de le suppléer : ce n'est pas attendre de nous qu'il soit remplacé, et cette réflexion nous rassure.

Au nombre des sites pittoresques et grandioses dont s'embellit notre Franche-Comté, celui qu'on nomme le Saut-du-Doubs est depuis longtemps signalé comme un des plus remarquables. La fête dont chaque année ses rivages sont le théâtre ne se recommande pas moins à la curiosité de nos compatriotes et des voyageurs étran-

Digitized by Google

gers. Sous un double aspect, la description de ces lieux d'une imposante majesté, le tableau de ces réjouissances populaires qu'y ramène périodiquement une saison propice aux excursions contemplatives, vous paraissaient à bien juste titre un sujet digne d'être proposé aux jeunes amis des lettres qui s'exercent dans l'art difficile du poëte. Un premier concours ne vous ayant amené que des compositions trop négligées, vous avez jugé à propos de maintenir votre programme pour une seconde épreuve, dans l'espoir d'un résultat plus heureux.

La nature devait être le premier guide des émules à qui s'adressait votre appel. Mais secondairement de précieuses données ne leur ont pas fait défaut. Nous ne reviendrons pas sur celles que leur a fournies M. le rapporteur du concours de l'année précédente : nous ne pourrions que les reproduire avec trop d'infériorité. Les concurrents avaient encore à consulter un modèle, que leur a laissé dans ses légendes franc-comtoises notre bien-aimé confrère Auguste Demesmay, dont le nom ne revient jamais sur nos lèvres sans renouveler dans nos cœurs une douloureuse émotion.

Malgré les bienveillantes leçons d'un esprit judicieux qui sait joindre l'exemple au précepte, malgré l'œuvre spéciale dont nous venons de rappeler le souvenir, œuvre si gracieusement colorée des rayons doux et lumineux d'une belle âme que nous avons trop tôt perdue, œuvre qui, sous la forme d'un simple épisode, renferme, à peu de chose près, tout ce qu'il y avait de mieux à dire sur le sujet proposé, votre attente, pour la deuxième fois, n'a pas été remplie.

Digitized by Google

Des quatre compositions qui vous sont parvenues, aucune, aux yeux de votre commission, n'a paru mériter une couronne. Il serait injuste pourtant de ne pas y reconnaître un germe de talent qui peut se développer. Nous ne reprocherons pas à leurs auteurs d'avoir manqué d'idées. Plusieurs même ont assez bien conçu l'ensemble de leur tableau. Malheureusement, dans les détails, l'expression, les formes du genre, le style enfin laissent trop à désirer. On voit que la langue poétique n'est pas assez familière aux concurrents. C'est un défaut capital, mais dont ils se corrigeront par l'étude, et qui progressivement disparaîtra sans doute dans leurs futurs essais.

Celui d'entre eux qui peut-être aura le plus à s'évertuer pour en venir là, est l'auteur de la pièce n° 1, portant une épigraphe latine. Sans être infidèle aux principales règles de l'art, cette composition n'est qu'une ébauche, une pâle esquisse de la fête du Saut-du-Doubs, et c'est bien à regret qu'après y avoir attentivement cherché quelques heureux passages, au moins une série de vers dignes d'être signalés à votre attention, nous sommes contraint d'avouer l'insuccès de nos efforts.

L'auteur de la pièce n° 2 a choisi pour épigraphe (et bien que nous soyons flatté de cette préférence, nous ne l'en féliciterons pas) ce vers d'une satire qui nous est personnellement très-connue et qui fait partie de vos publications :

« Avec amour chacun fait bruit de sa marotte. »

Cette composition ne renferme pas moins de quarante

Digitized by Google

stances de quatre vers alexandrins. Les scènes descriptives y abondent, peut-être avec profusion. Plusieurs de ces stances ne sont pas dépourvues de grâce et d'harmonie. Nous vous en citerons un petit nombre, malgré les négligences qui les déparent encore :

« Mais quel art sur ces rocs, en pompe triomphale
» Dressa ces étendards, ces emblèmes sacrés,
» Où l'aigle des Français et la croix fédérale
» Brillent parmi des noms à jamais révérés?

» Telle en des jours fameux la Grèce fortunée
» Sur le riant Céphise, au pied du Cythéron,
» De ses peuples faisait un auguste hyménée,
» D'où naissaient des héros de Mars et d'Apollon.

. . . . . .

» La flûte, le hautbois, les timbales bruyantes
» Des villages voisins appellent les pasteurs,
» Et sous les verts bosquets les valses enivrantes
» En cercles fugitifs entraînent les danseurs.

» Des rivaux courageux s'élancent dans l'arène,
» Légers comme l'ysard que poursuit un chasseur ;
» Mais un d'eux les devance, et, respirant à peine,
» Sur le but a saisi la palme du vainqueur.

» Des émules de Tell les flèches obstinées
» Se disputent aussi la couronne et le prix,
» Et des vieillards blanchis par l'hiver des années
» Partagent les succès, la gloire de leurs fils. »

La dernière stance de la pièce offre une pensée :

Digitized by Google

d'une certaine élévation, mais un peu vaguement exprimée :

« Dejà le jour s'éteint. Du temps frêle victime
» Il meurt. Qu'est-ce qu'un jour pour en jouir si peu ?
» Un atome de temps dans l'éternel abîme
» Et l'abîme éternel un atome pour Dieu. »

L'extrême jeunesse d'un troisième concurrent se serait suffisamment révélée dans son œuvre, sans la précaution qu'il a prise de vous en avertir par cette épigraphe empruntée du Cid :

« Je suis jeune, il est vrai.... »

hémistiche dont tout le monde connaît la suite pleine de fierté et qui semblerait ici trahir quelque prétention, s'il n'était plutôt l'indice d'une naïveté bien digne d'un indulgent sourire.

Les meilleurs vers de cette pièce sont les trois premiers :

« O sol de mes aïeux, ô vieille Séquanie !
» Il faut pour te chanter la lyre d'un génie ;
» Rivale de l'Ecosse, il te manque Ossian. »

On en trouverait encore isolément quelques-uns de passables. Mais de ceux qui ne peuvent être séparés les uns des autres, la plupart sont tellement défectueux ou tellement faibles qu'avec la meilleure volonté du monde, nous ne réussirions pas à grouper ici d'autres citations.

Cet essai n'est que trop évidemment celui d'une imagination toute juvénile dont les préludes n'ont encore

Digitized by Google

rien de satisfaisant, mais qui peut un jour s'animer avec plus de bonheur au souffle d'une inspiration guidée par le frein de la maturité.

Plus explicite encore sur son âge, un autre émule a pris ce vers pour épigraphe :

« Trois lustres et demi, c'est bien peu pour chanter. »

Celui-ci nous paraît avoir de l'art des notions plus marquées que celles de ses concurrents. Plusieurs de ses vers, de rythmes variés, ont de la souplesse et de la cadence. Vous en jugerez par ces fragments :

« Dès que l'aube vermeille
» A l'horizon s'éveille
» Et dore les hameaux,
» Pasteurs et bergerettes
» Aux accords des musettes
» Descendent des coteaux.

» La gentille Bernoise
» Et la svelte Comtoise
» Laissent flotter aux vents
» Leurs robes diaprées
» Et leurs nattes parées
» De fleurs et de rubans.

» Dans sa nacelle blanche
» Le gai pêcheur se penche
» Bercé par des flots d'or,
» Frappe l'onde en cadence
» Et vers la plage avance
» Aux fanfares du cor.

Digitized by Google

» Une foule bru*yante*
» Est déjà dans l'at*tente*
» Sur le bord des lacs bleus,
» Et des trompes vib*rantes*,
» Les notes écla*tantes*
» Sont le signal des jeux..., etc. »

Les vers qui terminent cette composition sont aussi d'une heureuse facture :

« Mais lorsque le soleil à l'occident expire,
» Quand Vénus au ciel pur jette un premier sourire,
» Sur les rives du Doubs, quadrilles et festins
» S'éteignent par degrés avec les gais refrains.
» Au tumulte des jeux succède le silence.
» Alors on n'entend plus que le vent qui balance
» Les rameaux argentés du saule frémissant
» Ou du flot qui bondit le bruit retentissant. »

Cette pièce n'offre pas la même abondance que celles dont nous venons de vous entretenir. L'auteur n'a pas jugé devoir y donner place à l'épisode si bien peint par M. Demesmay, et qu'ont essayé de reproduire les deux concurrents précédemment cités : je veux dire la mort de deux jeunes époux, qui, victimes de leur imprudence, furent un jour entraînés dans le gouffre creusé par la chute du Doubs. Il y avait pourtant moyen de tirer bon parti de cette scène de désolation contrastant d'une manière si frappante avec les joies de la fête qui en fut la déplorable cause.

Mais, bien que dépourvue de ce tableau secondaire, la composition qui nous occupe n'est pas sans quelque

Digitized by Google

mérite. Il est regrettable que dans sa majeure partie les négligences et même les incorrections soient si nombreuses. Avec un peu plus de soins, l'auteur aurait pu la rendre digne au moins d'une mention honorable et d'une médaille d'encouragement. Ne pouvant motiver suffisamment une décision conforme à ce désir, nous avons dû vous proposer de renoncer à une tentative deux fois infructueuse, en retirant du concours de poésie le sujet que vous aviez adopté, et vous avez admis cette conclusion.

Pour terminer ce rapport, nous adresserons quelques paroles de bienveillance aux jeunes lutteurs qui sont entrés dans la lice.

Méditez mieux, messieurs, les programmes offerts à votre émulation. Nous ne vous demandons que des opuscules; mais nous les demandons tels qu'ils puissent faire honneur à vous et à l'Académie. Plus votre cadre est restreint, plus nous avons le droit d'exiger de vous qu'il soit bien rempli. Faites-vous un plan, châtiez votre style, colorez vos images, donnez à l'expression de vos pensées cette précision qui n'exclut pas la chaleur et le mouvement,

« Et ne vous piquez point d'une folle vitesse. »

N'attendez pas de vous mettre à l'œuvre que les délais d'un concours soient près d'expirer. On n'a jamais trop de temps pour bien faire. Ne vous découragez point. Ce n'est pas toujours de prime-saut qu'on arrive aux palmes académiques; mais il est rare qu'elles ne deviennent pas un jour la juste récompense des efforts persévérants.

Digitized by Google

Ne négligez pas de revenir aux principes du métier. Quand vous en aurez bien appris toutes les règles, que plusieurs d'entre vous ne savent pas encore, il vous restera beaucoup à faire; car il y a loin de la versification à la poésie. La lyre n'est encore entre vos mains qu'un instrument dont les cordes sont toutes neuves. Plusieurs de ces cordes peuvent être fausses : il faut les remplacer. Celles qui sont bonnes se relâchent facilement : il faut les retendre, à plusieurs reprises, pour les accorder, pour les monter, les fixer au diapason régulateur, et pour en obtenir ces vibrations harmonieuses qui charment l'oreille, remuent les cœurs, enlèvent les suffrages et font descendre les couronnes sur les fronts que l'amour de l'art illumine de son flambeau.

Digitized by Google

RAPPORT

SUR LE CONCOURS D'ÉLOQUENCE

PAR M. CLERC DE LANDRESSE.

MESSIEURS,

Chez tous les peuples civilisés, on a compris l'utilité d'exciter à la vertu en louant publiquement ce qui est beau et généreux, en faisant l'éloge des citoyens qui ont illustré leur pays par leurs talents et par leurs grandes actions. C'est ainsi qu'on fait naître et qu'on perpétue d'âge en âge la prospérité, la grandeur et la gloire d'une nation. Il appartient surtout à l'Académie de maintenir un si noble usage.

Vous avez mis au concours l'éloge de M. Courvoisier, ancien garde des sceaux. Vous ne pouviez pas présenter comme exemple une vie plus honnête, un cœur plus généreux, un plus noble emploi de facultés remarquables. Ce riche sujet d'éloquence devait naturellement exciter l'enthousiasme. D'éloquentes paroles ont répondu à votre appel.

Trois discours vous ont été adressés.

L'éloge qui porte le n° 1 contient plusieurs erreurs. On lit à la page 3 :

« M. Jean-Baptiste Courvoisier fut un avocat distin-

Digitized by Google

» gué ; il *avait ouvert à Besançon* une école de droit
» où se pressait toute la jeunesse studieuse de la pro-
» vince. »

M. Courvoisier père n'avait *ouvert* aucune école. Avant la révolution de 1789, il existait à Besançon une faculté de droit. M. Jean-Baptiste Courvoisier était un des professeurs les plus distingués de cette école.

Aux pages 7 et 11, l'auteur s'explique ainsi :

» Plus tard, lorsque les événements auront donné à
» M. Courvoisier une autorité considérable, il sera lui-
» même le *défenseur* de M. Jean de Bry, *menacé* à son
» tour ; il lui offrira d'abord un asile, *puis il réussira,*
» *non sans de grands efforts, à lui conserver un rang*
» *honorable.... C'est après la levée du siége que le bruit*
» *s'étant répandu que les alliés marchaient sur Paris*
» *pour rétablir les Bourbons sur le trône de France,*
» M. Courvoisier s'honora par sa conduite envers
» M. Jean de Bry, *menacé de perdre une place qui était*
» *son unique ressource.* »

La capitulation de Paris eut lieu le 30 mars 1814, et la déchéance de Napoléon fut proclamée le 2 avril par le Sénat. Le 6 du même mois, le prince de Lichtenstein, qui bloquait Besançon, offrit une capitulation au général Marulaz. Elle fut refusée. Le 19 avril, après avoir été officiellement averti des événements par le ministre de la guerre, le général gouverneur fit un armistice avec le prince autrichien. Le 2 mai, la levée du siége fut proclamée ; dès le lendemain la nomination de M. le comte de Scey à la préfecture du Doubs était publiée par le *Moniteur,* et M. de Bry perdait sa position.

Digitized by Google

L'auteur du discours dont il s'agit s'est donc trompé sur les faits historiques, sur le sort de M. Jean de Bry, à l'époque de la Restauration, et sur ce qui a constitué la générosité de M. Courvoisier.

Dans les circonstances qui viennent d'être rappelées, M. Courvoisier usa de générosité envers un fonctionnaire dont il avait, dans d'autres temps, subi les rigueurs, mais à la sincérité duquel il avait toujours rendu justice. Il s'empressa de lui offrir un asile, de l'entourer d'égards et de le consoler. Plus tard, il profita d'une occasion solennelle pour rendre publiquement justice à l'administration de M. Jean de Bry, qui avait été calomniée.

Dans le même discours (page 27), on trouve cette phrase :

« M. Courvoisier sortit cependant de sa retraite pour » *défendre* ces mêmes ministres qui n'avaient pas » voulu suivre ses conseils. »

M. Courvoisier n'a pas *défendu*, devant la cour des pairs, les ministres qui avaient contre-signé les ordonnances du 25 juillet 1830. Il a paru devant ce tribunal suprême comme témoin, appelé pour déposer sur les faits de ce procès célèbre. Son attitude a été digne, modérée, courageuse. Malgré l'effervescence populaire, qui retentissait jusque dans la salle d'audience, il n'a pas dissimulé l'intérêt qu'il portait à d'anciens collègues malheureux, au nombre desquels plusieurs avaient son estime et son affection.

A part les inexactitudes signalées, les appréciations du discours qui porte le n° 1 sont exactes; les citations sont bien choisies; la composition est correcte; le style

Digitized by Google

est facile. L'Académie décerne une mention honorable à l'auteur de cet éloge.

Le discours qui porte le n° 3 est exempt d'erreurs ; sa rédaction est soignée ; mais le style n'a pas encore l'aisance et la souplesse qu'il acquerra sans doute par une plus grande habitude d'écrire. L'auteur de ce discours a vécu au milieu des habitants de Baume, qui conservent religieusement le souvenir de la vertu et des nombreux bienfaits de M. Courvoisier. Il s'est inspiré de la juste reconnaissance de cette population, et il l'a exprimée de manière à mériter la mention honorable et la médaille de bronze que lui décerne l'Académie.

Le discours qui porte pour épigraphe ces paroles : « *Beati qui te viderunt et in amicitia tua decorati sunt,* » a été distingué par vous entre tous les autres. Vous lui accordez le prix.

Cette composition n'est pas sans défaut. On voit qu'elle a été terminée trop rapidement. On y trouve des incorrections de style, quelques passages romanesques, des répétitions ; mais cette œuvre est complète et elle vous a paru entièrement personnelle à l'auteur du discours. C'est en quelque sorte l'histoire de l'époque au milieu de laquelle M. Courvoisier a vécu comme magistrat, comme législateur et comme ministre d'Etat. C'est un livre riche de faits et qui mérite l'honneur de l'impression, en y faisant cependant quelques corrections.

L'auteur a représenté M. Courvoisier tel que nous l'avons connu et aimé. Il a mis en évidence son véritable rôle politique, celui de modérateur, le rôle que l'histoire lui attribuera.

Digitized by Google

Le style de ce discours est clair, tendre, chaleureux, abondant.

Quelques expressions trop vives sentent un peu l'ardeur de jeunesse, l'esprit de parti. Le bon sens, la droiture de l'auteur et une connaissance plus exacte de la difficulté de gouverner les hommes l'amèneront certainement à une plus grande indulgence.

Voici quelques passages propres à donner une idée de l'éloquence de votre lauréat et du mérite de ses appréciations.

Il dit, en parlant du père de M. Courvoisier :

« Un jour on vient lui apprendre que madame de » Constable et M. de Chaillot, ses amis, sont accusés » d'enrôlement. Un soupçon de royalisme perçait sous » ce grief. C'était un coup monté par le chef de l'administration départementale. Le tribunal criminel du » département devant lequel ils étaient traduits préludait alors aux horreurs du tribunal révolutionnaire. » Comme le Minotaure, il attendait ses victimes. M. Courvoisier voit le péril de ses amis, il vole auprès d'eux. » Il leur offre son dévouement et obtient l'honneur de les » défendre. L'honnête homme ne songe pas que les » colères du peuple sont aveugles, et, qu'à ses yeux, c'est » quelquefois un crime de sauver des innocents.

» Lorsque sonne l'heure des débats, calme et la tête » haute, il se présente à cette barre qu'il a quittée depuis douze ans ; mais des hommes apostés par le club » des Amis de la Constitution remplissent la salle ; des » huées se font entendre ; des menaces, des cris de » mort sont proférés. Courvoisier essaie de parler.....

Digitized by Google

» c'est en vain ; les murmures les plus frénétiques cou-
» vrent sa voix. Il s'arrête, et, se tournant du côté de
» l'auditoire populaire il promène sur lui un tranquille
» regard. Cette assurance étonne ; un instant la curiosité
» tient la haine en suspens ; il parle,... La difficulté des
» choses qu il faut dire surexcite chez lui l'art de tout
» dire et l'élève à son apogée. Il agite, il ébranle, il
» soulève, il domine, il persuade ses auditeurs. Son
» accent traduit sa pensée ; ses facultés s'exaltent ; la
» fièvre de l'inspiration l'emporte, il atteint le sommet
» de l'éloquence. Ses juges et ses ennemis le suivent
» d'abord en silence, avec cet intérêt mêlé d'anxiété
» qu'excite toujours le courage aux prises avec le péril ;
» puis bientôt la vérité brille, l'admiration gagne de pro-
» che en proche l'assemblée tout entière ; l'enthousiasme
» la suit ; des acclamations s'élèvent, les accusés sont
» absous. Toutes les mains se tendent vers l'orateur, et
» la foule, ivre d'émotions, porte maintenant en triom-
» phe ceux-là mêmes qu'elle voulait tout à l'heure trai-
» ner aux gémonies !.... »

En parlant de M. Courvoisier comme magistrat, l'auteur couronné s'explique ainsi :

« Nul autre ne comprit mieux que lui la grandeur, la
» noblesse et les obligations sévères de sa profession.
» Personne n'eut à cet égard des idées plus larges, des
» vues plus désintéressées. La magistrature est un sa-
» cerdoce, répétait-il souvent. Il ne faut pas que la
» faveur, l'intérêt ou l'ambition puissent entrer dans
» l'esprit de ses membres.... Nul mieux que lui ne sut,
» dans le rôle difficile qu'il remplissait, allier les néces-

Digitized by Google

» sités de la vindicte publique avec les ménagements » que l'humanité commande. Dans une occasion solen- » nelle, il nous fournit lui-même le précepte que de » tout temps il eut soin de mettre en pratique : « On doit » craindre, disait-il, d'infliger des peines trop sévères ; » la punition d'un coupable n'est pas l'objet direct de la » justice criminelle ; on poursuit, on punit dans l'inté- » rêt public. On doit punir autant que le bien de la so- » ciété le réclame ; on doit user d'indulgence autant que » le bien de la société le permet.

» La Cour de Besançon, ajoute l'auteur, eut souvent » sous les yeux des preuves de sa modération. Nous » n'en citerons qu'un exemple : Napoléon, au retour » de l'île d'Elbe, avait rendu leurs épées à tous ses vieux » compagnons d'armes. Le capitaine Chambure s'était » signalé par tant de prouesses au siége de Dantzick et » partout où il avait promené sa compagnie infernale, » qu'en 1815 il n'eut pas de peine à obtenir du service. » Le commandement des voltigeurs d'un corps franc de » la Côte-d'Or lui fut confié. Sa troupe était indisci- » plinée ; elle commit plusieurs actes atroces. Lui-même » fut accusé d'avoir exercé des violences contre les » royalistes du département du Doubs et même d'avoir » fait fusiller un paysan, parce qu'il portait une cocarde » blanche à son chapeau. Heureusement pour cet auda- » cieux aventurier, il put échapper aux poursuites et se » réfugier en Belgique ; mais soixante de ses soldats » furent traduits devant la cour d'assises. M. Courvoisier » soutenait l'accusation.

» A la vue de ces malheureux jeunes gens, qu'une

Digitized by Google

sorte de fanatisme militaire a sans doute entraînés, il » se sent ému de pitié. Il rejette toute la responsabilité » sur leur chef en fuite. Il oppose à la grandeur du crime » la sincérité du repentir. Il implore lui-même de sa » voix la plus pressante l'indulgence du jury et arrache » bientôt ces jeunes têtes à l'échafaud qui les menace. » C'est en publiant de tels actes que nous parviendrons » à faire justement apprécier le cœur de M. Cour- » voisier. »

L'orateur dépeint de la manière suivante les principes politiques de M. Courvoisier et l'attitude qu'il prit à la chambre des députés :

« Pour classer notre honorable deputé dans un des » groupes de son époque, nour dirons qu'il appartenait » à cette école intermédiaire que l'on appela depuis » l'école du rationalisme spiritualiste et monarchiste, » et dont M. Royer-Collard fut le philosophe, M. Guizot » l'écrivain et M. Decazes l'homme d'affaires. Cepen- » dant il est impossible de l'assimiler entièrement à l'un » ou à l'autre. Il était plus religieux que M. Royer- » Collard, quoique arrivé comme lui à ce théorème d'un » droit monarchique ancien superposé sur une société » à laquelle les théories de 1789 servaient de base. Plus » royaliste que M. Guizot, il était aussi libéral et aussi » dévoué à la cause royale que M. Decazes, sans avoir la » versatilité de cet homme d'Etat. Légitimiste de cœur, » religieux d'instinct et d'éducation, constitutionnel de » théorie, il se rencontrait toujours avec eux lorsqu'il » s'agissait de l'inviolabilité de la charte. Ce pacte était » pour lui le traité de paix entre la liberté représentative

Digitized by Google

» et la monarchie héréditaire ; il le regardait comme la » réconciliation d'une révolution et d'une royauté, et ne » supportait pas que l'on cherchât contre cette vérité de » la Restauration d'ingénieux sophismes.

» L'école du rationalisme spiritualiste et monarchi- » que, issue de Montesquieu, et aussi contraire au des- » potisme qu'à l'anarchie, était guidée par une admira- » tion traditionnelle de la constitution anglaise en même » temps que par un certain éloignement pour l'ancienne » aristocratie.

» M. Courvoisier ne suivait pas cette école dans ses » vues exclusives. Par la modération de son caractère, » ennemi de tous les extrêmes, il prenait seulement à » l'organisation de l'Angleterre les formes qui lui sem- » blaient d'une acclimatation utile. Séduit par les ma- » nières polies de la noblesse, il n'avait pas non plus de » répulsion pour elle ; mais il craignait ses prétentions, » auxquelles portait ombrage toute institution qui favo- » risait la liberté représentative. Aussi, chaque fois que » par ses orateurs elle voudra relever la bannière de » 1815 et battre en brèche la constitution, nous le ver- » rons déployer contre elle, comme aux Thermopyles » de sa patrie, tout l'élan de ses improvisations et toute » la puissance de sa logique. Soldat parlementaire, armé » tout à la fois pour la défense de la charte et du trône, » il sera inflexible en présence des partis. Que les ultra- » royalistes menacent la liberté, il leur criera de sa voix » la plus indignée que leurs intérêts ne peuvent entrer » dans la balance avec les intérêts de la France. Que les » libéraux cherchent à miner la royauté, il les rendra

Digitized by Google

» responsables du sang versé et des maux du pays. Ser-
» viteur fidèle de ses convictions, il ne sacrifiera jamais
» à la faveur ou à la crainte!

» Une fois à la chambre, l'honorable représentant
» du Doubs ne reste pas tranquille spectateur des luttes
» parlementaires. Il n'avait pas besoin de leçon pour
» façonner son esprit; depuis longtemps les triomphes
» oratoires lui étaient familiers. Dès le lendemain de sa
» réception, il monte à la tribune. Le don de la parole,
» l'éclair de l'intelligence, la puissance du geste, les
» vibrations gracieuses et sympathiques de l'accent, la
» dignité du maintien, la politesse de l'expression, le
» signalent aussitôt à son nouvel auditoire comme un
» champion remarquable de l'honnête et du juste. Ainsi
» que Mirabeau foudroyant ses adversaires, quoique par
» d'autres moyens, il impose le silence et appelle les
» regards. Son discours n'est pas fait quand il franchit
» les degrés de la tribune. Il sait que pour une ha-
» rangue il faut être deux, l'orateur et l'assemblée. Il
» sait que ce que l'on perd du côté de la méditation on
» le regagne, et bien au delà, par l'avantage de penser et
» de sentir tout à la fois, et de verser dans l'âme de ses
» auditeurs ses pensées toutes chaudes encore des étrein-
» tes de l'âme où elles viennent d'éclore. Il trouve instan-
» tanément le plan et les arguments de son sujet; il en
» connaît à première vue les plus petits détails; il l'en-
» serre de sa logique impénétrable; il le domine de sa
» raison; il prévoit d'avance toutes les objections pos-
» sibles, comme un général habile connaît avant la ba-
» taille tous les mouvements de troupes auxquels elle

Digitized by Google

» doit donner lieu. Ceux-là ne l'auront pas connu qui » liront à tête reposée sa parole écrite, semblable à une » lave refroidie. C'est à la tribune qu'il faut juger l'ora- » teur. C'est là qu'il fera jaillir toutes ses clartés; c'est » là qu'il développera toutes ces immenses théories po- » litiques qui reposent un pied sur l'histoire et l'autre » dans le cœur de l'homme. C'est là qu'il nous montrera » comme à nu l'élan de ses affections, la gravité de ses » principes, la droiture de ses convictions.

» La suspension de la liberté individuelle, qui livrait » sans merci les citoyens à l'arbitraire de la police, pa- » raissait à M. Courvoisier une mesure odieuse. Chaque » fois que les royalistes exagérés revenaient à la charge » pour en obtenir l'extension ou le rétablissement, ils » le trouvaient, à cette occasion, obstinément sur la » brèche. Le gouvernement, selon lui, devait craindre » de s'appuyer sur des mesures que l'opinion flétrissait » à bon droit. Si le pouvoir redoutait des rancunes que » le temps n'avait point encore apaisées, de pareils » moyens, au lieu de conjurer le danger, ne faisaient » que l'accroître; le remède était pire que le mal. Les » arrestations arbritaires devaient, pour le moins, être » restreintes aux complots et aux machinations contre » la personne du roi.

» En matière de liberté de presse, son système, sans » cesser d'être prudent, était empreint tout à la fois d'é- » quité et de modération. Il savait que la liberté de la » presse est chère à tous ceux qui honorent l'intelli- » gence, et, en outre, qu'elle est comme la garantie des » autres libertés politiques par le jour de la publicité

Digitized by Google

» qu'elle jette sur les affaires et la voix qu'elle prête aux
» droits, aux intérêts méconnus ; mais il savait aussi qu'en
» France elle eut toujours besoin d'être fortement réglée.

» De même qu'il voulait la liberté politique telle que
» le pacte social l'avait consacrée, il ne souffrait pas que
» l'on apportât la moindre entrave à la liberté religieuse.
» Né dans la foi, il conserva toujours ses premières
» croyances; mais il ne comprit jamais que l'on forçât
» l'hommage libre de l'âme à un pouvoir moral qui
» prend son sceptre dans les consciences. Sa tolérance
» était extrême; jamais d'amertume dans sa contro-
» verse. On y remarquait, au contraire, une attention
» infinie à ne pas blesser ceux qui discutaient avec lui,
» quelles que fussent leurs erreurs. Il lui semblait, dès
» qu'une intelligence traitait de Dieu, que déjà elle était
» sur la voie de le trouver, et qu'un mot superbe ou
» trop vif pouvait lui faire une blessure inguérissable.
» Et cependant, gardons-nous de croire que cette dou-
» ceur allât jamais jusqu'au déguisement de sa pensée.
» Il professait sa foi avec la courageuse humilité du
» chrétien, et si le respect des âmes lui inspirait une
» exquise modération, le respect de la sienne l'élevait
» au-dessus de toute crainte humaine.

» Nommé membre de la commission pour l'examen
» des dispositions pénales de la presse en matière de dé-
» lits concernant la religion, dans son rapport il nous
» révèle sa tolérance et sa crainte de voir apporter une
» sorte de dépendance et d'entrave, même indirecte, au
» droit sacré pour l'homme de régler comme il l'entend
» ses convictions religieuses.

Digitized by Google

» Il fallait qu'à l'horizon un orage se formât qui me-
» naçait la charte, il fallait des trames contre-révolu-
» tionnaires, des dissimulations inquiétantes ou des pré-
» tentions intolérables, pour que M. Courvoisier sortît
» des bornes de sa modération habituelle. Il détestait
» l'aigreur et l'animosité dans la discussion. « La vio-
» lence, disait-il, soutenait le pouvoir au moyen âge; de
» nos jours c'est l'opinion qui l'affermit. » Son rôle à la
» chambre élective fut avant tout et continuellement celui
» d'un conciliateur. Ce ne fut pas un homme de parti,
» ce fut l'homme de la patrie, planant au-dessus des
» passions du moment et cherchant toujours la justice
» et l'utilité publique. Ce fut le trait-d'union entre Co-
» blentz et 89; on le vit chercher tout à la fois à entrai-
» ner le roi vers les libéraux et amener les libéraux au
» roi; tâche difficile et dont l'essai est à lui seul un hon-
» neur. S'il n'a pas réalisé son œuvre, c'est que personne
» n'y pouvait réussir.

» La droiture de ses convictions l'avait illustré. C'est
» qu'en effet son caractère antique ne comprenait pas la
» mauvaise foi dans les débats, ni les intérêts particu-
» liers dans les votes. Prêt à revenir, sans vaine honte,
» sur ses opinions, parce qu'un motif désintéressé l'eût à
» coup sûr fait agir, nous ne voyons pas qu'il ait eu
» jamais besoin d'en changer, tant étaient justes les in-
» spirations de sa conscience. En toute circonstance il
» laisse aux caméléons du pouvoir, aux sectateurs de
» l'ambition, le déplorable soin de réviser leurs idées et
» leurs actes. Il ne penche pas aujourd'hui vers l'ancien
» régime et demain vers le nouveau; il ne vante pas un

Digitized by Google

» jour Marius et l'autre jour Sylla ; il ne renverse pas le » lendemain ses idoles de la veille; il n'a pas, lui, de » système de *bascule*, et lorsque vous le verrez refuser » son vote au ministère que naguère il appuyait de son » éloquence, oh! ne vous y trompez pas, ce ne sera pas » le député que l'on aura séduit, ce ne sera pas lui qui » réparera une erreur; mais ce sera le ministère qui » aura fait fausse route. Sans haine, sans amour, sans » crainte, sans faiblesse, il remplit son devoir. Quand » l'occasion s'en présente, il signale courageusement le » comité de la rue d'Anjou, dont la plupart des mem- » bres siégent à la chambre, *comme un comité directeur* » *révolutionnaire*, qui a organisé dans les départements » une foule de comités secondaires qui y jettent le trou- » ble par leurs instructions et leurs menées. »

Voici comment le concurrent préféré s'explique en ce qui concerne l'avénement de M. Courvoisier au ministère de la justice, sa manière d'agir pendant qu'il tenait les sceaux de France et sa retraite :

« Aigri par les adresses et l'opposition des chambres, » l'agitation du peuple, la résistance du parti libéral et » le peu de résultat de ses dernières concessions, Char- » les X proclamait, le 8 août 1829, un nouveau mini- » stère où l'on voyait associés, par une étrange ironie » du sort, les noms du prince de Polignac, de MM. de » Labourdonnaie, de Bourmont, de Montbel, de Cha- » brol, d'Haussez et Courvoisier.

» A la fin de l'été 1829, il cherchait dans les eaux de » Luxeuil des forces nouvelles, lorsqu'il reçut le porte- » feuille de la justice. Cette nomination, pour tout autre,

Digitized by Google

» eût été un triomphe ; pour M. Courvoisier, ce ne fut
» qu'une nouvelle. Né sans ambition, il trouvait le de-
» voir là où beaucoup d'autres ne voient que les hon-
» neurs. Accepter était un dévouement, refuser pouvait
» paraître une lâcheté ; il accepta, mais avec tristesse.
» Les circonstances où se trouvait la France lui appa-
» raissaient dans toute leur vérité. Il ne se dissimulait ni
» les dangers de la situation, ni l'aspect sombre de l'a-
» venir. La royauté était entrée dans une voie péril-
» leuse ; il fallait un frein aux ardeurs des courtisans ;
» il ne fallait pas reculer devant des baïonnettes, il
» fallait reculer devant des illégalités. La charte de-
« vait être le camp retranché de la monarchie ; si l'on
» touchait à quelques-unes de ses dispositions, la révo-
» lution allait sonner le tocsin. Aucune de ces considé-
» rations n'échappait à M. Courvoisier. Le gouverne-
» ment par ordonnances lui paraissait une folie ; il ne
» faisait qu'un dans son esprit avec la guerre civile.
» Citoyen, il avait respecté la charte ; magistrat, il
» l'avait fait respecter ; député, il l'avait défendue ; mi-
» nistre, il espérait la sauver. Il ne voulait certainement
» faire partie que d'un ministère de légalité, et cepen-
» dant on l'appelait à un ministère de coup d'Etat. Con-
» naissant bien d'avance tous les hommes au milieu des-
» quels il allait prendre place, craignant l'absolutisme
» des uns, respectant les convictions des autres, ne se
» dissimulant pas qu'il serait difficile d'obtenir l'unité
» avec des éléments aussi hétérogènes et aussi divergents,
» il comprit qu'il aurait dans le conseil un double rôle
» à remplir, celui de concilier les hommes et de proté-

Digitized by Google

» ger le pacte social. « Si M. Courvoisier accepta, dit » M. Lacretelle, ce fut avec la ferme résolution d'être » dans un tel ministère le défenseur de la charte. »

» Grave, préoccupé, imbu de l'importance comme de » la grandeur de sa nouvelle mission, il partit pour » l'exécuter.

» Entrons avec M. Courvoisier dans le conseil du » roi.

» Des disensions intestines y couvaient déjà. C'était » inévitable entre des hommes que la volonté royale et » non la sympathie y avait groupés ; on n'avait pas cher- » ché à rapprocher les caractères, mais seulement les » nuances politiques.

» Cependant l'horizon politique s'obscurcissait de plus » en plus. La chambre élective était composée d'hommes » les plus opposés aux projets de la cour. Les partis un » instant se perdaient de vue pour tenir leurs yeux uni- » quement fixés sur le roi. Celui-ci envisageait la mort » de Louis XVI comme la conséquence de sa faiblesse ; » il voulait essayer, par la fermeté de ses paroles, » d'agir d'abord sur l'opinion des grands corps de » l'Etat, se réservant d'agir plus tard sur l'opinion du » peuple par l'énergie de ses actes.

» Tout le monde a lu son discours aux chambres et » la fameuse adresse du *refus de concours*, dans laquelle » les députés de la nation protestaient d'avance contre » toute atteinte portée aux droits que garantissait la » charte. Cette adresse, préambule de révolution, venait » corroborer toutes les réflexions que M. Courvoisier » exprimait si souvent au roi dans le cercle de son inti-

Digitized by Google

» mité. Mais quand a sonné l'heure de leur chute, les » souverains n'écoutent plus la voix de la sagesse. Le » ministère n'avait plus de majorité dans la chambre : » 150 votes à peine lui étaient acquis. Ses tendances » effrayaient. Le renvoi des membres du cabinet les plus » exaltés pouvait seul rassurer les royalistes modérés et » les hommes du parti libéral ; l'opinion demandait ob- » stinément ce sacrifice. M. Courvoisier y voyait la seule » issue par laquelle la monarchie pût sortir de sa situa- » tion périlleuse. En vain cependant il pressait les mi- » nistres compromis aux yeux de l'opinion publique de » se retirer, suppliait le roi de consentir à leur rempla- » cement, montrait les craintes des libéraux, leur amour » pour la charte qu'il fallait respecter ; Charles X sem- » blait poussé par une obstination fatale : « Non, disait- » il, ce serait l'avilissement de ma couronne et l'abdi- » cation de la prérogative royale. D'ailleurs, quel mini- » stère s'entendrait jamais avec une pareille chambre ? » Quand je voulus changer le ministère Martignac, dont » les concessions reçues par l'ingratitude me menaient à » l'abîme, je consultai Royer-Collard sur les hommes » qui auraient le plus de chances d'avoir la majorité dans » la chambre. « Aucun, » m'a répondu cet homme, dé- » couragé par l'incohérence des éléments de l'assemblée » qu'il préside. » Ces paroles affectèrent profondément » notre conciliant chancelier ; il comprenait que si des » deux côtés on refusait de céder, un choc surviendrait » nécessairement qui briserait la monarchie.

» Bientôt, dans le conseil, on se demanda s'il ne serait » pas nécessaire de dissoudre la chambre. M. Courvoi-

Digitized by Google

» sier s'opposa de toutes ses forces à cette déplorable
» mesure. Il dit : « que tout espoir de se faire une ma-
» jorité dans la chambre n'était pas perdu ; qu'un certain
» nombre de royalistes opposants, ébranlés par l'atti-
» tude de la couronne, étaient décidés à abandonner la
» gauche, et qu'on pourrait adjoindre à ces députés
» quarante membres environ de la droite qui n'assis-
» taient jamais aux séances, et dont on exigerait plus
» d'exactitude. Pour rendre cette majorité plus certaine
» encore, il demandait l'admission dans le conseil d'un
» ou de deux membres de l'opposition *centre gauche.*

» Mais cette demande fut repoussée, et la majorité du
» conseil maintint la résolution de dissoudre la chambre
» élective. M. Courvoisier avait beau vouloir reculer
» l'heure de la crise et des ténèbres, celle-ci s'avançait
» rapidement. Une puissance mystérieuse entraînait la
» dynastie vers sa chute. L'aveuglement du roi et de son
» entourage allait croissant. Le conseil vint bientôt à
» poser la question de savoir ce que l'on ferait si, après
» le renouvellement de la chambre, la majorité revenait
» aussi hostile au gouvernement qu'auparavant. La plu-
» part des ministres déclarèrent hardiment que si les
» électeurs choisissaient de nouveau des hommes hostiles à
» la couronne, on ne devrait pas hésiter à faire im-
» médiatement usage du pouvoir *dictatorial.* A ces
» mots, M. Courvoisier s'indigna. C'était la violation de
» la législation électorale existante, l'anéantissement de
» la charte, la ruine de la liberté, la perte du trône et
» le malheur de la France. Armé de sa droiture et de
» ses convictions sincères, il combattit à outrance cette

Digitized by Google

» proposition attentatoire au pacte fondamental de la » nation. Il montra la foi violée, l'indignation du peuple » et les horreurs de la guerre civile ; il adressa au roi » des remontrances et des supplications ; efforts super- » flus! les résolutions étaient prises, les fatales ordon- » nances décidées : l'entière suspension du régime con- » stitutionnel, le règne de l'arbritaire, étaient déjà dans » l'esprit de Charles X. Ce monarque avait imprudem- » ment engagé la partie, il s'obstinait à la continuer ; » comme Jacques II, il voulait entrer en lice avec son » siècle ; comme le dernier des Stuarts, il devait y laisser » sa couronne.

» Les opinions, l'honneur de M. Courvoisier, ne lui » permettaient plus de servir un gouvernement qui avait » perdu sa confiance. Le 19 mai 1830, il remettait les » sceaux entre les mains du roi. Celui-ci, des larmes » dans les yeux, pria instamment son digne serviteur de » ne pas l'abandonner, mais rien ne put le fléchir. Les » grandes âmes ne connaissent pas la faiblesse ; son dé- » vouement à la patrie l'emportait encore sur son atta- » chement pour le prince. »

Les bornes assignées à ce rapport me font un devoir d'abréger. Je le fais à regret, car tout est intéressant dans le discours que j'analyse. Je ne puis cependant résister au plaisir de vous lire la péroraison :

« Après une si belle vie, M. Courvoisier peut reposer » en paix dans sa tombe. Sa mémoire restera toujours » chère à ceux qui l'ont connu, toujours vénérée par » ceux qui en trouveront la trace. Cette trace, l'histoire » la garde ! Son nom appartient à son siècle. Nul ne fit

Digitized by Google

» un plus noble emploi des facultés humaines; en lui,
» de bonne heure, il en développa les grandeurs et il en
» étouffa les faiblesses. Personne ne servit mieux la re-
» ligion par ses exemples, la morale par ses vertus, la
» liberté par sa modération. Nul n'enseigna mieux les
» exigences de l'honneur, les jouissances du dévoue-
» ment, les charmes de l'amitié, les grâces qu'ajoutent
» au caractère la simplicité et la franchise. Tour à tour
» soldat, orateur, magistrat, chancelier; brave, élo-
» quent, intègre, éclairé, il a creusé profondément son
» sillon. Mort à soixante ans, dans toute la force de l'âge
» politique, il a dépensé rapidement les trésors qu'il
» avait puisés dans son berceau. A sa patrie il a donné
» ses forces; à ses amis il a donné son cœur; au pauvre
» il a donné son bien; à Dieu il a donné son âme! Le
» pays lui devait un souvenir! »

Qu'il me soit permis, Messieurs, d'ajouter quelques mots à ces éloquentes paroles.

Le nom de M. Courvoisier est un des plus purs de l'histoire. L'élévation de ses idées, la générosité de son cœur, la rectitude de son jugement et son expérience lui ont fait comprendre l'esprit et les véritables intérêts de son époque. Il a consacré son éloquence et son activité au bonheur de la France. Le noble exemple qu'il a donné dans une des circonstances les plus critiques du siècle, restera comme un grand enseignement. La gloire de notre illustre compatriote est le patrimoine le plus précieux de ses enfants. Cette gloire est aussi celle de la ville de Besançon, qui fut le berceau de ce vertueux citoyen.

Le pays tout entier, par votre organe, exprime, en ce our solennel, sa reconnaissance et son admiration !

Digitized by Google

A la suite de ce rapport, M. le Président a ouvert les billets cachetés joints aux ouvrages distingués par l'Académie, et a proclamé comme auteur du discours couronné, M. Jules Pothé, avocat à Besançon.

L'auteur du discours n° 3, qui a mérité une mention honorable, avec une médaille est M. Charles Thuriet, de Baume, étudiant en droit.

Le discours qui a été jugé digne, d'une deuxième mention honorable est de M. l'abbé Brusson, maître d'études au au petit-séminaire de Luxeuil.

Ces noms ont été accueillis par de vifs applaudissements.

Digitized by Google

Digitized by Google

PIÈCES DE VERS

PAR M. VIANCIN.

LE NID D'OISEAUX ET LA TEMPÊTE.

Ce titre, Messieurs, semble annoncer une fable, et cependant le sujet qui me l'a fourni n'a rien de fabuleux ni d'imaginaire. C'est la simple et fidèle narration d'un petit événement qu'on a remarqué dans la cour du Lycée de Besançon, pendant l'orage qui, le 20 juin dernier, criblait notre ville et une grande partie de son territoire d'une grêle épouvantable.

—

Sur un arbre planté dans la cour d'un lycée,
Etait un nid d'oiseaux que zéphir caressait ;
Par un orage affreux, certain jour fut cassée
La branche qui le balançait.
Le doux berceau pourtant, chose extraordinaire,
A la surface de la terre,
Sans avoir rien perdu se trouva transposé ;
Aucun des petits œufs n'avait été brisé.
La mère, signalant cet amour intrépide.
Qui donne tant de force au plus faible sujet,
Sur son nid terrassé revient d'un vol rapide
Etendre son moelleux duvet,
Pendant que l'horrible tempête
Dans toute sa fureur éclate sur sa tête.

Digitized by Google

Des grêlons meurtriers, par un constant secours,
Elle prétend sauver l'espoir de ses amours ;
Longtemps elle résiste à leur chute implacable ;
Mais leur nombre, leur poids, la meurtrit et l'accable;
Sous leurs coups, à son poste, on la vit expirer;
Elle aima mieux périr que de désemparer.

Cette leçon pour vous vaut bien un trait d'histoire,
Jeunes étudiants, vous qui soir et matin
Puisez dans les trésors du grec et du latin.
Il est grand de mourir tout rayonnant de gloire
Sur le théâtre des combats ;
Mais ailleurs on admire encor de beaux trépas,
Et lorsqu'à ses enfants un cœur se sacrifie,
La nature s'en glorifie.
Il se peut que pour vous, contre les coups du sort
Les auteurs de vos jours aient à lutter sans cesse,
Résolus, s'il le faut, d'être jusqu'à la mort,
Dévoués à votre jeunesse.
Peut-être n'avez-vous envers de tels parents
Qu'une faible reconnaissance.
Il en est de bien différents :
En grand nombre sont ceux qu'endort l'insouciance.
On voit même (le dirons-nous ?)
On voit certains chefs de familles
Aux périls d'ici-bas, sous un ciel en courroux,
Hélas ! abandonner et leurs fils et leurs filles.
O cœurs dénaturés ! faut-il donc qu'un oiseau
Dont les entrailles maternelles
Au plus saint des devoirs ont enchaîné les ailes,
Vous donne, à votre honte, un exemple si beau ?
Que ne m'a-t-on livré ce petit corps, — victime
D'un dévouement d'instinct qui s'élève au sublime !
Je lui consacrerais les honneurs d'un tombeau,

Digitized by Google

Où je voudrais de l'existence
Lui rendre artistement la muette apparence.
Peut-être plus d'un mort qu'on embaume aujourd'hui
L'a-t-il moins mérité que lui.

—

LE JARDINIER ET LE LIERRE.

FABLE.

Au pied de ses arbres fruitiers
Un jardinier coupait longues tiges de lierre
Qui les menaçaient tout entiers
De leur étreinte meurtrière.
Une d'elles lui dit : « — Méchant ! tu nous détruis ;
» Pourquoi cette fureur ? — Pourquoi !.. belle demande !
» Mes arbres ont cessé de me donner des fruits ;
» De vous pis encor j'appréhende,
» Car si je vous laissais plus haut les envahir,
» On les verrait bientôt périr.
» — Que veux-tu ? notre destinée
» Est de vivre aux dépens des grands.
» — En ce cas des petits chez nous la race est née
» Pour des destins bien différents :
» Sans doute, c'est à nous de ramper sur la terre ;
» Je végète, courbé sous d'incessants labeurs,
» Tandis qu'en verdoyant du haut de vos tuteurs,
» Vous semblez narguer ma misère.
» — Eh bien, imite-nous ; cherche un puissant appui,
» Tu pourras t'élever par lui,
» Et tu t'engraisseras comme nous sans rien faire.

Digitized by Google

» — Merci!.. les grands du genre humain
» Ne sont pas envers moi d'une humeur tutélaire ;
» Ils m'ont souvent trompé ; j'attends plus de ma main
» Qui va ressusciter ces branches languissantes
» Que des grandeurs les plus puissantes
» De l'Empire auquel j'appartiens.
» A mon rôle obscur je m'en tiens ;
» Je fais la guerre aux parasites ;
» En cela si j'avais assez d'imitateurs
» On verrait moins de faux mérites
» Monter au faîte des honneurs.

—

LA FOUINE

FABLE.

De la cruelle fouine on connaît les penchants :
Durant le jour elle sommeille ;
Aussitôt qu'il est nuit la voilà qui s'éveille
Et se met à courir les champs.
A nombre d'animaux sa sortie est terrible :
Gare à l'oiseau qui pour dormir
N'a pas pris soin de s'établir
Sur la branche la plus flexible !
Gare aux poules, à leurs poulets,
Aux pigeons, aux lapins, dont le nocturne asile
N'est pas bien clos de murs, de grilles, de volets !
A les surprendre elle est habile,
Et souvent, dans la même nuit,
Dieu sait tout ce qu'elle détruit.

Digitized by Google

Non contente du nécessaire,
A son naturel sanguinaire
Elle est si prompte à se livrer,
A s'environner de carnage,
Qu'en peu de temps, sur son passage,
Tout ce qui lui convient cesse de respirer.

Quand elle a tout tué, sans répit, à cœur joie,
Dans son repaire obscur elle emporte une proie,
Se promettant de revenir
S'emparer du reste à loisir.

Certain jour qu'elle était rentrée
Vers l'aurore dans son grenier,
Et qu'elle dépeçait, de son ample curée,
Le morceau choisi le premier,
Le maître du logis, l'entendant sur sa tête,
Faire un vacarme qui pour lui
Etait depuis longtemps une cause d'ennui,
Contre elle à bon droit fit tempête.

Son *quousque tandem* lui parut éloquent
Au moins comme celui de célèbre mémoire
Qui sur Catilina remporta la victoire.

« — Jusqu'à quand, lui dit-il, ou bien jusques à quand
» Oseras-tu, bête assassine,
» Te nourrir sous mon toit de sanglante rapine ?
» Prétends-tu ne jamais cesser de ravager
» Chaque nuit tout mon voisinage,
» Puis de venir chez moi ronger
» Les produits de ton brigandage ?
» N'est-il arme ni piége en aucune saison
» Qui de toi puisse avoir raison ?
» Que je voudrais te voir pendue,
» Ou par dix grains de plomb sur le sol étendue !

Digitized by Google

» Que je gratifierais d'un généreux cadeau
» Celui qui dès ce soir m'apporterait ta peau !
» Puissé-je, découvrant la trace
» De tout museau marqué de ton nom criminel,
» A la dernière de ta race
» Porter moi-même un coup mortel ! »

« — De quoi vous plaignez-vous ? répondit l'accusée,
» J'obéis à l'instinct qui me fut départi ;
» La superbe raison dont vous êtes loti
» Ne m'est-elle pas refusée ?
» De la création l'homme est le souverain.
» L'être humain cependant, souvent fort inhumain,
» Que Dieu voulut, dit-on, former à son image,
» Se croit civilisé, quand il n'est qu'un sauvage.
» Parmi vous que de gens environnés d'effroi,
» Sont aussi meurtriers et plus encor que moi !
» Ils vont tuant perdreaux, bécasses,
» Lièvres, chevreuils, gibier de toutes les façons,
» Et dépeuplent les champs des moindres oisillons.
» Si tous se contentaient des abus de leurs chasses,
» On pourrait leur passer leurs gloutons appétits ;
» Mais il en est qui font bien pis :
» La haine, la vengeance, un intérêt cupide
» Enfantent plus d'un parricide ;
» Vous ne l'ignorez pas : les assassins fameux
» Dans votre humanité ne sont que trop nombreux.
» Si d'animaux divers comme vous je m'engraisse,
» Je n'ai jamais occis bête de mon espèce ;
» Ma dent a toujours respecté
» Les sujets de ma parenté.
» Elle fait beaucoup de victimes,
» J'en conviens, mais pour moi ce ne sont pas des crimes,

Digitized by Google

» Et chez vous on trangresse un précepte divin,
» Lorsqu'on immole son prochain ;
» Vous tuez quelquefois d'un trait de calomnie,
» Jamais je ne me livre à cette ignominie.
» La rapine, il est vrai, m'inspire un grand amour,
» Mais j'ose seulement la pratiquer dans l'ombre,
» Tandis que d'entre vous grand nombre
» Savent impunément rapiner en plein jour.
» Laissez-moi donc tranquille et selon ma nature,
» Employant à mon gré mes nuits et mes soleils,
» De mon mieux chercher ma pâture,
» Et moralisez vos pareils. »

Cette fois Cicéron, de son digne adversaire
Ne fut pas le vainqueur. Il préféra se taire
Que d'essayer de raisonner ;
Et presque rival de la fouine
Il s'en alla tuer, non loin de sa cuisine,
Des oiseaux pour son déjeuner.

—

LA MÉNAGERIE

« Venez, me disait l'autre jour,
» En passant, une jeune amie,
» Venez donc voir à votre tour
» La nouvelle ménagerie. »
En riant je lui répondis
Peut-être des impertinences ;
Ecoutez ce que je lui dis,
Et pardonnez à mes licences.

Digitized by Google

C'est un singulier agrément
Que votre bouche me propose :
Voir des bêtes ! — Moi ? Non vraiment,
Et vous en comprendrez la cause.
Loin d'elles m'emportent mes goûts,
Vous le savez ; il en est même
Dont l'aspect, soit dit entre nous,
Me cause un déplaisir extrême.

Des bêtes ! — j'en vois tous les jours
Qui sont d'un poil plus ou moins rude.
Je connais entre autres des ours
Assez mal léchés d'habitude.
Des singes le nombre est si grand,
Si serré d'étage en étage,
Que du premier au dernier rang
On n'en saurait voir davantage.

Partout sont des caméléons
D'une peau qui tient du miracle.
Des lionnes et des lions,
J'en puis distinguer au spectacle.
Souvent mes yeux sont étonnés,
Dans mes rencontres ordinaires,
De voir comment sont façonnés
Les chameaux et les dromadaires.

D'entendre plus d'un perroquet
Je suis fréquemment à portée,
Et de leur ennuyeux caquet
Mon oreille est très-peu flattée.
Le vautour devient fort commun,
Et sans parcourir grand espace,
Je pourrais en citer plus d'un
Signalant son instinct rapace.

Digitized by Google

J'ai pour tous les tigres royaux
Une invincible antipathie ;
De bien d'autres laids animaux
J'entrevois la griffe amortie.
Certains ivrognes bourgeonnés,
Dont j'entends les discours barbares,
Ont plus de cornes sur le nez
Qu'un rhinocéros des plus rares.

Ne me parlez pas des serpents,
De quelque nom qu'on les décore ;
Je hais les animaux rampants
Plus que tous les autres encore.
Je me sens frissonner près d'eux
Rien qu'à l'aspect de leur souplesse,
Et j'en sais de plus venimeux
Que ceux de la plus grande espèce.

Excusez donc, ma chère enfant,
Ma résistance et mon langage ;
Je ne pourrais qu'à l'éléphant
Offrir quelque peu mon hommage :
En lui du moins on voit s'unir
A la force l'intelligence.
On n'a pas toujours ce plaisir
Au milieu de l'humaine engeance.

Digitized by Google

TOUT DÉGÉNÈRE.

—

Je regrette beaucoup dans ce moment, Messieurs, que les graves statuts de l'Académie ne permettent pas de chanter dans ses assemblées. S'il en était autrement, les couplets que je vais avoir l'honneur de vous lire, pour terminer cette séance, y gagneraient peut-être quelque chose, car vous le savez : ce qui ne vaut pas la peine d'être dit, on le chante.

Tout dégénère, mes amis ;
C'est le refrain d'une grand'mère ;
En dire autant est bien permis
Au barbon devenu grand-père.
Mais... est-ce bien la vérité ?
Oui : — depuis la pomme de terre
Jusqu'aux fleurs de l'humanité,
A mon avis, tout dégénère.

Quel air flétrit nos cerisiers ?
Pourquoi ces pampres en souffrance ?
Ne verrons-nous que les lauriers
Demeurer verdoyants en France ?
Mais c'est un arbuste divin
Qui n'abreuve et ne nourrit guère,
Et quand on n'a ni fruits, ni vin,
On sent trop que tout dégénère.

Je m'étonne que nos soldats,
Emules de nos vieilles gloires,
Soient si vaillants dans les combats
Et remportent tant de victoires.

Digitized by Google

Certains conscrits des mieux armés
Me semblent peu faits pour la guerre,
Et grand nombre sont réformés,
Tant, chez nos fils, tout dégénère.

Ecoliers, nous prenions plaisir
A la paume, à la course, aux barres;
Maintenant pour se divertir,
Nos gamins brûlent des cigares.
Une autre fumée, à son tour,
Etourdit leur tête légère :
Avant la barbe vient l'amour,
Mais dans l'amour tout dégénère.

Ce n'est plus ce vrai sentiment
Dont l'empire agrandissait l'âme.
On poursuit impertinemment
Ou jeune fille ou jeune femme,
Ou sur le plus fangeux terrain
On court de chimère en chimère,
Et dans la débauche sans frein
Le cœur, les sens, tout dégénère.

Parlons un peu de la beauté :
Promptement se fanent ses roses ;
Une savante Faculté
Sur ce point dirait bien des choses.
Si je les répétais ici,
On prétendrait que j'exagère ;
Il n'en est pas moins vrai qu'aussi
Dans le sexe tout dégénère.

On s'étouffe dans un corset
Et l'on s'évente en crinoline.
On se mord la lèvre en secret,
Pour se la rendre purpurine.

Digitized by Google

En tapottant un piano,
On se croit bonne ménagère.
L'hymen vient-il, triste duo !
Là, comme ailleurs, tout dégénère.

Dans les noces du bon vieux temps,
Chacun buvait force rasades.
Que de convives à vingt ans
Ne se comportent qu'en malades !
Un vin généreux leur fait peur ;
L'eau coule à grands flots dans leur verre ;
A leurs yeux creux, à leur pâleur,
On voit combien tout dégénère.

Sans grimace et d'un franc gosier
On chantait parmi les bouteilles ;
Nos jeunes gens se font prier
Pour nous écorcher les oreilles.
Ils ont des voix de mirlitons
Capables de mettre en colère,
Et le choix même des chansons
Démontre que tout dégénère !

Nous dansions en des jours meilleurs,
Nous nous trémoussions d'allégresse ;
Il faut voir quels pauvres danseurs
Fournit parfois notre jeunesse.
Ils marchent, livides, pensifs,
La valse trahit leur misère ;
Puis... du bal il sortent poussifs ;
Mon Dieu ! comme tout dégénère !

Eh ! comment nos chétifs neveux
Vaudraient-ils nos aïeux de bronze ?
Une comète à longs cheveux
Flamboyait en mil huit cent onze.

Digitized by Google

Celle qu'on aperçoit, dit-on,
Et qui devait briser la terre,
Ne m'a l'air que d'un avorton.
Jusqu'aux astres, tout dégénère.

Lorsque les célestes flambeaux
Sont eux-mêmes en décadence,
Ici-bas quels rayons nouveaux
Des beaux-arts seront l'espérance ?
Maints ouvrages sont incomplets
Et n'ont qu'un mérite éphémère ;
De ce nombre sont ces couplets ;
Hélas !... c'est que tout dégénère.

Digitized by Google

Digitized by Google

PIÈCES

DONT L'ACADÉMIE A VOTÉ L'IMPRESSION.

NOTICE

sur cette question :

Quel est l'auteur des Monuments de l'intérieur de l'église de Baume-les-Moines ?

PAR M. LE PRÉSIDENT CLERC.

MESSIEURS,

Lorsque, dans une matinée d'automne, le voyageur quittant l'ancienne route romaine de Besançon à Lyon, aborde, par le côté de l'est, au sortir du bois de Crançot, les hauteurs de l'abbaye de *Baume-les-Moines*, voisine de Lons-le-Saunier, il s'arrête brusquement, saisi d'une terreur involontaire à l'aspect des précipices qui s'offrent inopinément à ses pieds. Cette gorge si profonde que les premiers rayons du matin laissent encore dans la nuit, ces rochers gigantesques et à pic qui en soutiennent les bords, lui offrent l'idée de quelque grand cataclysme des âges primitifs du monde. Puis, après avoir mesuré ces profondeurs, son œil rassuré parcourt avec plus de

Digitized by Google

calme les détails de ce spectacle plein de grandeur et de majesté. Il s'aperçoit que cette solitude est animée : au centre s'offre la vieille abbaye, son clocher rougeâtre, la cour carrée et massive qui sert d'entrée au monastère, plus loin est le village de Baume fondé par les religieux ; au dessus de l'une de ces hautes montagnes, le village des Granges et ses vergers se soutiennent suspendus sur l'abîme. On entend le bruit des cascades, dont l'une forme la première nappe d'eau de la rivière de la Seille : l'industrie qui l'utilise habite aussi dans ces lieux. Enfin arrivé dans le bas, en parcourant les cloîtres encore debout, le voyageur saisit mieux la pensée de ceux qui vinrent, aux temps les plus reculés, y chercher le silence et la paix du cœur. Nul lieu n'est plus favorable, en effet, au recueillement, à la méditation et à la prière. A l'aspect de ces roches suspendues de si près sur sa tête, l'homme qu'elles semblent prêtes à ensevelir, sent à chaque instant sa faiblesse, le néant de la vie, et la puissance du créateur.

L'abbaye de Baume-les-Moines a été fondée au VIe siècle, dans le comté de Scoding, par saint Lothain, et complétement rebâtie au IXe siècle par saint Bernon, prince de Bourgogne. Au XIe siècle, l'empereur Frédéric Barberousse tenait à honneur de déclarer qu'elle était de la création des comtes ses prédécesseurs. Elle a subi dès lors beaucoup de vicissitudes ; plusieurs fois incendiée, elle s'est relevée toujours : aujourd'hui simple église de village, elle a été classée, en 1849, parmi les monuments religieux à la charge de l'Etat.

Sous l'Empire romain, le lieu où elle est située n'é-

Digitized by Google

tait point inconnu, et on se le représenterait à tort comme une forêt vierge encore peuplée des cerfs et des ours du Jura. Il était difficile qu'il en fût ainsi à une si faible distance de l'antique *Ledo*. J'y ai d'ailleurs reconnu avec certitude une voie romaine arrivant de Château-Chalon par la gorge, et rejoignant, au moyen d'une pente rapide, l'ancienne route de Lyon. Cette voie de la vallée est semée de tombeaux, et dominée d'ailleurs par le grand camp romain de Sermus.

En se reportant aux origines les plus reculées, l'archéologue peut donc remonter autant qu'il le veut dans celles de ces lieux curieux et étranges. Il y trouvera partout un objet d'étude, surtout s'il veut s'enfermer pendant un mois au sein de la vieille abbaye; car, dans ce monde d'antiquités, chaque âge semble avoir apporté son tribut. Comparé à tout ce qui l'entoure, le clocher est d'hier : sa date marquée sur la pierre n'est que de 1563.

On peut écrire bien des pages sur un semblable sujet sans l'épuiser. Mon dessein n'est point de rappeler ce qui en a été dit, de mesurer la nef, de décrire le portail orné de statues ou la grotte de saint Aldegrin, de rappeler les longs services de Guillaume de Poupet ou la vie aventureuse de Watteville. Il est un côté de la question qui est demeuré inexploré et obscur. Je voudrais vous faire connaître l'auteur ignoré des curieux monuments qui décorent l'intérieur de l'église, montrer qu'ils sont l'ouvrage d'un prince de la maison de Chalon, d'Amé, qui fut abbé de Baume de 1390 à 1420 ou 1426, dire enfin à quels signes certains je l'ai reconnu.

Digitized by Google

Amé de Chalon a vu le règne des grands ducs de la maison de France, ses cousins à un degré éloigné, Philippe le Hardi, Jean sans Peur, Philippe le Bon, qui portèrent à un si haut degré la puissance de la maison de Bourgogne.

Il était fils légitime ou naturel de Jean II de Chalon, comte d'Auxerre et de Tonnerre, et naquit, il le paraît, vers 1340, c'est-à-dire avant les grands malheurs de sa famille, qui commencent en 1356. A cette date célèbre, son père, prisonnier de guerre sur le champ de bataille de Poitiers, partagea en Angleterre la captivité du roi Jean. Le traité de Bretigny le laissa d'abord en otage, puis le rendit à la liberté, mais privé de sa raison, qui n'avait point résisté, avec la nature impétueuse de sa race, aux souffrances d'une prison de quatre années, quoique adoucie par la présence momentanée de son fils et de son petit-fils, comme par la liberté de chasser avec faucons et levriers dans les forêts voisines de Londres. Jean II ne rentra dans ses terres de France et de Bourgogne, que pour être placé sous la tutelle de son fils aîné. Ce double malheur fut suivi d'un troisième. Ce fils, jeune encore, dont Froissard raconte avec admiration la valeur, les exploits et la noble réponse à la bataille d'Auray, en 1364, sembla brusquement saisi, peu d'années après, d'une exaltation furieuse. Comme le *comte Vert*, son frère, il se mit à la tête des *grandes compagnies*, et, sans respect pour l'honneur de son nom, dévasta le comté de Bourgogne, s'enferma dans sa forteresse de Rochefort, où il fut assiégé par la noblesse du pays, et mourut en prison au château de Poligny, en

Digitized by Google

1370. Dans cette guerre, son frère Tristan de Chalon périt assassiné par la main des *compagnons* ou *routiers* qui servaient sous les ordres de son frère. La confiscation de la grande terre de Rochefort, juste peine de ces actes insensés, ne fut pas l'acte le plus désastreux qui frappa alors sa famille. Son père, toujours en tutelle, vivait encore, et le roi de France décida cet esprit débile à lui céder le comté d'Auxerre, la plus belle des propriétés de sa maison, et les arrêts de la justice rendirent cette aliénation irrévocable.

Ainsi, la fortune et la renommée de la maison de Chalon-Auxerre subissaient, dans la seconde moitié du XIVe siècle, un déclin rapide, mais bientôt son désastre devait être complet. A la fin du même siècle, Louis II de Chalon, neveu de l'abbé de Baume, réunit pour un moment les débris épars de cette grande fortune, accrue de la riche succession du fils aîné de Tristan. Mais Louis enivré n'écouta pas longtemps les leçons de l'expérience et de la sagesse. On l'avait marié à vingt-deux ans à une héritière de la maison de la Trémouille. Ce lien ne put fixer son cœur. J'ignore même s'il avait perdu sa jeune épouse, lorsque, en proie à une passion délirante pour Jeanne de Perellos, il fut saisi sous un costume déguisé dans le palais de la duchesse de Bourgogne, à Arras, reconnu, grâcié ; ce fut le prélude de nouveaux attentats. Louis revint, peu après, enlever en plein jour la jeune Espagnole à la tête d'une troupe de gens armés. Jean sans Peur, duc de Bourgogne, n'était pas homme à souffrir une semblable insulte ; les terres de Louis de Chalon, saisies, confisquées, ses places de Bourgogne

Digitized by Google

assiégées et occupées de force répondirent au prince irrité des injures de son vassal. Au milieu des révolutions qui bouleversaient alors la France, Louis II exaspéré se jeta ainsi que deux de ses frères, Guy et Henri, dans le parti contraire au duc, dont il devint l'ennemi mortel, au point qu'il fut accusé d'un complot contre la vie de son suzerain.

Amé de Chalon, élu abbé de Baume depuis 1390, voyait avec une tristesse profonde cette série d'imprudences et de folies qui précipitaient la ruine de son neveu. C'était un homme doux et grave, conservant sous des cheveux déjà blanchis une grande activité. Il avait longtemps administré avec économie et une tendresse presque paternelle les terres de son neveu situées en Bourgogne, qu'il parcourait à cheval chaque année, mettant ordre à tout dans le temps que lui laissait libre le soin de son abbaye : impuissant et peut-être timide témoin de désastres désormais sans ressource, il en gémit en secret ; mais fidèle au caractère pacifique de son état, il ne se jeta point dans les révolutions qui emportaient sa famille. Il se voua tout entier à ses religieux et se renferma dès lors dans les limites de son abbaye, consacrant au temple du Seigneur les revenus fort riches dont il disposait. Ce sont maintenant ses travaux somptueux dont nous avons à vous rendre compte. Vous y trouverez mêlées peut-être quelques pensées humaines, car le vieil abbé grava partout sur le bois et la pierre, jusque sur le pavé de l'église, ses armoiries, comme s'il eût senti le besoin de perpétuer, d'éterniser un nom prêt à s'éteindre.

Digitized by Google

Le sceau que je mets sous vos yeux représente un écusson orné de la bande de sa famille et de deux quintefeuilles; cet écusson est traversé de haut en bas par la crosse abbatiale qui se voit également sur l'*A* gothique de son nom, autre emblème qu'il a fait plusieurs fois sculpter sur ses ouvrages.

Ce sceau prouve avec la dernière évidence qu'Amé de Chalon est l'auteur des belles stalles ornées et sculptées dont je mets le dessin sous vos yeux, et qui ont décoré l'église de Baume jusqu'au siècle dernier, époque où elles ont été transférées à Clairvaux. L'*A* initial d'Amé de Chalon et ses armes sont gravés en relief aux deux extrémités de cette riche boiserie.

On admire le magnifique retable à volets qui se déploie derrière le maître-autel de l'église de Baume. Cette œuvre des plus remarquables, dessinée par M. de Saint-Mesmin, conservateur du musée de Dijon, et plus récemment par notre confrère M. Chiflet, ne renferme pas moins de 29 sujets, partie peints, partie en reliefs, circonscrits dans autant de compartiments séparés. J'ai vainement cherché sur ce grand volet du xve siècle l'*A* initial ou l'écusson de l'abbé de Baume; ou cette signature parlante n'y existait pas, ou elle a été effacée. Mais n'importe, les connaisseurs sont d'accord que ce retable est de la même main et de la même époque que les retables plus petits des autels latéraux, ornés, l'un de la statue de la sainte Vierge, l'autre de celle de sainte Madeleine. Or, j'ai retrouvé sur les piédestaux de ces deux figures l'*A* initial et les armes d'Amé de Chalon.

M. Monnier avait remarqué que ces deux statues de

Digitized by Google

forme un peu lourde sont du xve siècle, mais il n'en a pas connu l'auteur (1).

Le dernier historien qui a écrit sur ce sujet n'a pas saisi non plus le mot de l'énigme; mais il n'hésite pas à dire que les trois retables sont de la même époque et de la même main : « L'ouvrage le plus remarquable, » dit-il, est le retable ou triptique placé sur le maître-» autel. Il paraît être du xve siècle. Le coffre a douze » pieds de haut, et se ferme par des volets enrichis, en » dedans et en dehors, de peintures dont la supériorité » répond à celle des figurines en relief qui remplissent » le meuble même. L'intérieur du retable est divisé en » six cases gothiques, dans lesquelles sont rendus en » plein relief les principaux traits de la naissance et de la » mort du Messie. Les nombreux personnages qui fi-» gurent dans ces différentes scènes, ont de quatre à six » pouces de grandeur. *Il y a dans l'église d'autres ta-» bleaux sur bois exécutés par l'artiste qui a fait le » retable;* le premier sur l'autel de la sainte Vierge, le » second sur celui de sainte Madeleine. »

Ainsi, Messieurs, dans ces œuvres capitales, les plus belles et peut-être les seules de cette nature qui existent en Franche-Comté, vous découvrez la main d'Amé de

---

(1) M. Monnier, *Annuaire* de 1844, p. 66 :

« Deux statues aux cheveux d'or, aux robes enluminées, de la » sainte Vierge et de sainte Madeleine, placées sur des autels, *ap-» partiennent au XVe siècle, comme les tableaux et le dyptique du » maître-autel.* La draperie est d'un ciseau habile et l'expression » physionomique accuse l'art allemand. »

M. Roussey, dictionnaire, au mot *Baume*, p. 178.

Digitized by Google

Chalon, ou du moins celle des artistes allemands qu'il paraît avoir employés.

Outre les stalles et les autels, l'abbé de Baume, prodigue de ses emblèmes, paraît les avoir répandus sur tout le pavé de l'église de Baume, où l'œil un peu attentif les retrouve à chaque pas, comme si le vieux prince de Chalon eût voulu qu'on ne pût entrer dans le temple du Seigneur sans reconnaître partout celui qui l'avait décoré.

Son tombeau n'est pas moins magnifique. Amé de Chalon l'avait-il fait préparer de son vivant? est-il l'œuvre d'Henri de Salins, son successeur, dont les armes ornent le portail de l'église de Baume? je l'ignore. Tout ce que l'on peut dire, c'est que ce mausolée est digne du plus grand bienfaiteur de l'abbaye. La voûte ogivale faite exprès et sous laquelle il est placé s'ouvrait à jour sur le sanctuaire, et tout religieux, en y entrant, voyait à sa gauche ce tombeau, les nombreuses figures qui le décoraient et l'inscription où se lisaient, en lettres gothiques, le nom et les qualités du défunt. Depuis, le tombeau a été masqué et séparé du sanctuaire par un mur qu'il faudrait détruire. Cette voûte, très-élevée, est surmontée par la figure en relief du Christ, la main levée dans l'attitude du jugement dernier. Deux consoles dorées, d'un feuillage parfaitement fouillé, décorent le tombeau à droite et à gauche, elles portaient chacune un ange, la trompette à la main, si bien d'accord avec la figure du souverain juge. Une main inintelligente a transporté ces anges hors de leur place, au portail de l'église, où ils se voient encore. D'autres figures accessoires ont

Digitized by Google

été dispersées dans divers endroits de l'église, et l'on a fini par perdre l'intelligence de ce vaste groupe, qui formait un ensemble imposant et de grand caractère, possible encore à reconstituer. Seulement la figure principale, celle d'Amé, gisant en habits sacerdotaux sur sa tombe, a disparu pour toujours ; une pierre plate d'une autre époque l'a remplacée, et recouvre le mausolée orné de neuf religieux en robe, dans diverses attitudes, et sous autant de petites niches d'un style fleuri.

Tant de travaux, presque tous du premier ordre, n'ont pu sauver leur auteur de l'oubli. Le temps a été plus puissant que ses soins prévoyants et inquiets, à tel point que de nos jours les antiquaires indécis ont hésité même à reconnaître son tombeau (1). Ne nous en étonnons point, puisque toute cette grande ornementation intérieure de l'église de Baume était déjà, il y a plus d'un siècle, une énigme dont l'abbaye elle-même avait perdu le secret. Ainsi, sans la résistance infatigable de l'histoire, tous les souvenirs s'anéantiraient à la longue sous l'effort destructeur des siècles. Le nom des Chalon est toujours

(1) MM. Monnier et Rousset n'affirment pas qu'il soit celui d'Amé et énoncent simplement le fait comme probable. M. Monnier reconnait cependant que telle est la tradition. Dunod, beaucoup plus affirmatif, écrivait, il y a plus de cent vingt ans, que les abbés à qui l'abbaye doit des réparations considérables, ont des mausolées dans l'église, ET QUE LE PLUS BEAU EST CELUI D'AMÉ DE CHALON. J'ai remarqué à l'extrémité du tombeau, sur le débris de l'écusson du défunt, dans la partie inférieure, la pointe de sa crosse comme elle existe dans ce qui nous vient de lui. Et puis comment méconnaître dans ce monument aussi riche que grandiose, dont la splendeur, malgré ses dégradations, est encore si supérieure à tous les mausolées de l'église, celui que Dunod a mentionné.

Digitized by Google

grand dans ces montagnes du Jura qu'ils ont aimées et affranchies ; cependant les grandes constructions féodales de cette maison princière ont péri ; les dernières ruines de leurs châteaux s'effacent, leurs tombes mêmes, leurs statues gisantes ont disparu, près du lac de Saint-Point, avec les cloîtres de l'abbaye du Mont-Sainte-Marie qui les avait reçus. Toutes ces pertes donnent un nouvel éclat au vieux monastère du Scoding. Seul, vous venez de le reconnaître, il conserve, après tant de siècles, les travaux d'art de l'un des derniers descendants de Jean l'Antique ; la cendre de celui qui y prodigua tant de richesses y est encore abritée sous un monument funéraire dont aucune de nos sépultures connues n'égale la magnificence. Puisse cette simple notice, en mettant hors de discussion ces faits historiques, hâter le moment où l'Etat, après avoir pourvu, comme il l'a fait, aux grandes réparations extérieures de l'édifice, restaurera ces travaux antiques, rendra au sanctuaire ses stalles, au pavé ses marbres épars, au tombeau son ouverture sur le sanctuaire et ses statues dispersées! Puisse du moins cet exposé ajouter un souvenir de plus à ceux que fait naître ce lieu consacré à la prière il y a douze cents ans, et qui, aujourd'hui, simple église de campagne, est encore le monument abbatial le plus curieux de l'ancienne Franche-Comté!

Digitized by Google

ODE

SUR L'INAUGURATION DE LA STATUE DU GÉNÉRAL LECOURBE,

A LONS-LE-SAUNIER

Le 30 août 1857 (1),

Par M. Gindre de Mancy.

Des bords du Rhin, quel bruit a troublé les campagnes.
Et d'échos en échos roule dans nos montagnes,
Et fait d'un morne effroi frissonner les sillons ?
« Aux armes, citoyens, formez vos bataillons !... »
A ce terrible cri toutes les voix répondent,
Et dans un même amour tous les cœurs se confondent :
L'amour de la Patrie et de la Liberté.
Des sommets du Jura, de ce mont redouté,
Mille soldats nouveaux soudain se précipitent.
Au souffle des combats leurs bannières s'agitent.
Vaincre ou mourir ! tel est leur mot de ralliement,
Et leur suprême espoir, et leur dernier serment.
Puis tous, du même pas, dressant leur tête altière,
L'un vers l'autre pressés, marchent à la frontière,
Et de leur cri vengeur emplissent les sillons :
« Aux armes, citoyens, formez vos bataillons ! »

Quel est ce guerrier magnanime
Qui déjà lève un front vainqueur,
Et dont un seul mot les anime
Du beau feu qui brûle en son cœur ?

---

(1) La plus grande partie de cette pièce de vers a été lue au banquet donné à l'occasion de la fête.

Digitized by Google

Il court, il s'élance à leur tête ;
Il s'ouvre à travers la tempête
Un large, un glorieux chemin.
Terrible et prompt comme la foudre,
Il écrase, il réduit en poudre
Tout ce qui tombe sous sa main.

Enfants du Jura, c'est Lecourbe !
Aux sentiers qu'il vous a frayés,
Voyez fuir devant lui la tourbe
De vos ennemis effrayés !
Tel d'un roc qui sous lui s'écroule
Un fier torrent bondit et roule
A travers les arbres meurtris ;
Et, déchaînant sur la colline
Et l'épouvante et la ruine,
Couvre au loin le sol de débris.

Tels, de nos jours, ô fils des braves !
Braves vous-mêmes entre tous,
D'un même élan, libres d'entraves,
Bouillants d'ardeur et de courroux,
Aux champs lointains de la Crimée,
Du haut de la nue enflammée,
Tels vous guidait l'aigle en son vol ;
Tels, rivaux d'honneur et de gloire,
Vous jetiez le cri de victoire
Sur les murs de Sébastopol.

Mais quoi ! l'étranger, fier du nombre,
Ose l'attendre sur le Rhin,
Et devant lui tonne dans l'ombre
Le feu de cent bouches d'airain ;

Digitized by Google

« Battez, tambours, battez la charge !
» En avant ! cria-t-il, au large ! »
Et d'un même élan chacun part :
Et, sous la mitraille vomie,
Déjà sur la rive ennemie
Il a planté son étendard.

Le voici qui, devant Mayence,
Brave leur courroux impuissant !
En vain Namur à sa vaillance
Oppose un rempart menaçant :
Namur l'inexpugnable tombe,
Essling est pris ; Rastadt succombe ;
Et, tremblant d'effroi pour ses fils,
Vienne le voit sous ses murailles,
Multipliant les funérailles,
Leur porter d'insultants défis.

Du Danube aux Alpes glacées
Quel bruit l'a fait soudain courir !...
Voyez leurs cimes hérissées
D'épais bataillons se couvrir !
C'est d'Attila le digne émule,
Qu'un même instinct brutal stimule,
C'est Souwaroff qui les conduit ;
Et c'est la Suisse même, ô honte !
La Suisse à se venger trop prompte,
Qui dans son sein les introduit.

Il vient, le Tartare farouche,
Des bords reculés de l'Euxin ;
Il vient, le blasphème à la bouche,
Souillé de carnage et de vin !

Digitized by Google

« Tremble, dit-il, peuple perfide !
» Au saint nom de Dieu qui me guide,
» Je viens, dans ton sang criminel,
» Et des rois laver les offenses,
» Et t'immoler à leurs vengeances,
» Et satisfaire à l'Eternel !

» Oui, tremble ! déjà l'Italie
» Sous mon joug a courbé le front ;
» Et, de la main qui l'humilie,
» Tu vas subir le même affront...
» Vois-tu s'avancer mes cohortes ?
» C'en est fait... déjà sur tes portes
» Flottent leurs drapeaux triomphants.
» Tes vierges deviendront leur proie ;
» Nos coursiers, hennissant de joie,
» Fouleront aux pieds tes enfants. »

— Tremble plutôt, tremble toi-même,
Impitoyable destructeur !
Il luit sur toi, le jour suprême,
Et voici le libérateur !
Des flancs du roc inaccessible,
Il fond d'un choc irrésistible,
Comme l'aigle sur le vautour ;
Et, sous la serre qui te presse,
Poussant un long cri de détresse,
Tu connais la peur à ton tour.

Sur les hauts monts, de cime en cime,
Dans la forêt, dans le ravin,
Du pic sauvage au creux abîme,
Tu fuis, tu te caches en vain.

Digitized by Google

A son œil perçant rien n'échappe ;
Partout il t'atteint, il te frappe ;
Ses coups sur toi, dans cent combats,
Sans fin, sans trève, s'amoncellent ;
Et les champs de Glaris ruissellent
Du sang de tes derniers soldats.

Et, devant ta chute imprévue,
La Suisse au vainqueur applaudit ;
Et du Ciel purgé de ta vue,
Un jour plus pur nous resplendit ;
Tout front prosterné se relève,
Puis dans les airs un cri s'élève
De l'ossuaire de Mora (1) :
« Honneur à celui qui nous venge !
» Honneur en tous lieux et louange !
» Honneur à l'enfant du Jura ! »

La voix des vivants s'est unie
A la voix qui sort des tombeaux ;
Et la paix, si longtemps bannie,
Vient s'abriter sous nos drapeaux.
L'épi renaît aux champs fertiles,
Les arts refleurissent aux villes,
Et les mères sèchent leurs pleurs ;
Quand, de nouveau troublant la terre,
L'horrible démon de la guerre
Vient rouvrir toutes les douleurs.

---

(1) Mora, ou plutôt Morat.
Allusion aux soldats de Charles le Téméraire, tués à la bataille de ce nom. et dont les ossements formaient l'ossuaire que les soldats bourguignons et franc-comtois, leurs descendants, détruisirent dans leur glorieuse campagne d'Helvétie.

Digitized by Google

Eh bien ! donc, en avant ! courage !
En avant, nos braves soldats !
Volez aux plaines du carnage,
Volez à la gloire, aux combats !
Et, du même esprit animées,
Déjà deux vaillantes armées,
Avec la même fougue encor,
L'une aux champs de la Westphalie,
Et l'autre en la belle Italie
Ont précipité leur essor.

Ici, le fier vainqueur d'Arcole,
Avide d'un laurier nouveau ;
Là, ceints de la même auréole,
Lecourbe et le prudent Moreau.
L'un, sous les murs d'Alexandrie,
Sur Mélas abat sa furie,
Et Mélas fuit épouvanté ;
Ceux-ci, d'un bras que rien n'arrête,
Vont frapper l'aigle à double tête
Jusqu'en son aire ensanglanté.

Marengo ! Hohenlinde ! immortelles victoires !
Oh ! dans quel vif éclat vous confondez vos gloires,
Et que la France était et grande et forte alors !
L'abondance partout y versait ses trésors ;
Les peuples imploraient son appui magnanime ;
Les Alpes devant elle aplanissaient leur cime ;
Le Rhin coulait joyeux et libre sous ses lois ;
La terre se taisait au bruit de ses exploits ;
Les tyrans dans leurs mains sentaient la foudre éteinte ;
Et cachant sa rancœur sous une amitié feinte,

Digitized by Google

Comme prête à venger les droits du genre humain,
Albion lui tendait sa fraternelle main (1).

O vous, par qui le ciel nous fit ces destinées,
Vous, les triomphateurs de ces grandes journées,
Bonaparte, Moreau, restez toujours unis;
Et vos deux noms vivront également bénis,
Et redits par le peuple avec la même ivresse
Que les noms les plus beaux de Rome et de la Grèce.
Mais la soif de régner déjà ronge leur cœur;
Le faible Moreau cède à son hardi vainqueur.
Les destins sont changés, la République expire.
Le nouveau Charlemagne a fondé son empire
Et, devant lui, soudain, ses plus fiers ennemis,
Abaissant leur orgueil, courbent un front soumis.

Trop loyal pour douter d'un ami qu'on accuse,
Lecourbe le défend sans peur, sans vaine excuse,
Et l'exil est le prix d'un dévouement si beau...
Ah ! s'il eût pu prévoir que ce même Moreau
Contre la France même, au cœur déjà frappée,
Devait tourner un jour sa parricide épée !
Comme, abjurant soudain une indigne amitié,
Au puissant dictateur il se fût rallié !
Aux nouveaux champs de gloire ouverts à sa vaillance,
Oh ! que n'eût-il point fait encore pour la France !
A quel comble d'honneurs il eût pu parvenir !
Quels désastres peut-être il eût su prévenir !

« Adieu, pour de longues années,
» Le joyeux réveil des tambours !

---

(1) Traité d'Amiens.

Digitized by Google

» Adieu les plaines couronnées
» Du laurier qui verdit toujours !
» Adieu l'horreur de la bataille,
» Et la fanfare, et la mitraille,
» Des blessés étouffant les cris,
» Et l'ennemi, dans sa déroute,
» Jonchant à chaque pas la route
» De morts, de mourants, de débris !

» Adieu le souffle de la gloire
» Aux plis flottants des trois couleurs !
» Adieu ce beau mot : la victoire ! »
Dit-il, en dévorant ses pleurs.
Tel, oisif au gras pâturage,
Un coursier mord son frein de rage,
Quand soudain, du creux des vallons,
Il entend la charge qui sonne ;
Son crin se hérisse, il frissonne,
Et, s'élançant, il dit : Allons !

« Allons ! » du même élan s'écrie
Le chef à ses soldats rendu.
« O France ! ô ma chère patrie !
» Mon bras, mon cœur, mon sang t'est dû.
» Les rois ont reformé leurs ligues :
» Allons, affrontant les fatigues,
» Tous unis d'un même dessein,
» Par le péril l'âme agrandie,
» Rejeter sur eux l'incendie
» Qu'ils osent porter dans ton sein ! »

Il dit, et du Rhin jusqu'au Rhône
A retenti sa grande voix,

Digitized by Google

Du Doubs, du Jura, de la Saône,
On court se ranger sous ses lois.
Tout a repris un nouvel être ;
Le vétéran se sent renaître,
Le conscrit devient un héros ;
Et, devant sa bouillante audace,
Le torrent qui fond sur l'Alsace
Se brise et disperse ses flots.

Ah ! si.... mais déjà de la France
Le glas douloureux retentit,
Et, d'un seul coup, son espérance
A Waterloo s'anéantit.
Sur son sein d'épaisses ténèbres
Etendent leurs vapeurs funèbres ;
Et ses soldats les plus vaillants,
Troublés des communes alarmes,
Sentent en frémissant les armes
Tomber de leurs bras défaillants.

Lui, du moins, de ces jours néfastes
Il n'a pas connu le long deuil,
Ce guerrier, l'honneur de nos fastes,
Et de nos monts le juste orgueil ;
Aux murs sauvés par son courage (1),
Sous un drapeau vierge d'outrage,
Il s'est dans sa gloire endormi,
Le nom de la France à la bouche,
Et d'un œil, d'un geste farouche,
Défiant encor l'ennemi.

---

(1) A Belfort, où le général Lecourbe est mort et où sa mémoire est honorée comme celle d'un libérateur. Aussi le Conseil général du Haut-Rhin s'est-il associé avec empressement à la souscription patriotique destinée à lui ériger une statue.

Digitized by Google

Et le voilà qui se relève
Au souffle créateur des arts,
Terrible encore, armé du glaive,
Toujours prêt aux sanglants hasards !
Et, parmi la foule charmée,
Au sein du peuple et de l'armée,
Eclate un immense hourra !
« Honneur à celui qui nous venge !
» Honneur en tous lieux et louange,
» Honneur à l'enfant du Jura ! »

Ah ! devant cette grande et glorieuse image,
A l'aspect du héros qu'entoure notre hommage,
Et qui semble aujourd'hui revivre parmi nous ;
Devant ce front, ces yeux qui, d'un sombre courroux,
Par delà tous les monts se frayant une voie,
Aux champs helvétiens cherchent encor leur proie ;
Au seul ressouvenir de ses brillants exploits,
Legs des siècles futurs... est-il un Franc-Comtois
Dont le cœur ne tressaille en cette noble fête,
Qui ne joigne sa voix à la voix du poëte,
Et, de ce piédestal se faisant un autel,
N'attache un œil ému sur le bronze immortel ?
O vous, les dignes fils de ces généreux pères,
Qui cultivez en paix, en des jours plus prospères,
Par leur rude labeur les champs fertilisés,
Et recueillez les fruits de leur sang arrosés ;
Du feu pur et sacré qui remplissait leur âme,
Au foyer de vos cœurs entretenez la flamme,
Et qu'ils battent toujours de la même fierté
A ces deux noms si doux : Patrie et Liberté !
Mais quoi !... qu'est-il besoin de nouvelles épreuves ?
Naguère encor, nos fils n'ont-ils pas fait leurs preuves ?

Digitized by Google

N'ai-je pas sous les yeux ces soldats aux grands cœurs ?
D'Inkermann et d'Alma n'ai-je point les vainqueurs ?
N'ont-ils pas surpassé nos vœux, notre espérance,
Et, payant en héros leur dette envers la France,
Pour elle aussi versé le plus pur de leur sang ?
Ah ! près de leurs aînés que tous ils prennent rang,
Et, le front couronné de leur fraîche auréole,
Aux guerriers d'Austerlitz, de Wagram et d'Arcole,
A ceux dont la valeur leur fraya le chemin,
Qu'ils viennent fièrement donner ici la main.
Si donc, comme en ces jours d'immortelle mémoire,
L'étranger, contempteur de notre antique gloire,
Osait lancer encor ses hordes contre nous...
O frères du Jura !... j'en appelle à vous tous,
Aux sourds ressentiments qui dans vos âmes grondent,
A ces élans soudains, ces cris qui me répondent...
Tous, d'une égale ardeur, d'un beau zèle excités,
Et quittant à la fois nos champs et nos cités,
Nous marcherions contre eux sous nos vieilles bannières ;
Nous les refoulerions jusque dans leurs tanières.
Le vainqueur de Glaris, d'un geste de sa main,
Des combats devant nous rouvrirait le chemin ;
Puis, là, près de ces murs, sur la montagne sombre (1),
Du vieux Rouget de Lisle on verrait surgir l'ombre ;
Et l'hymne saint encore emplirait les sillons :
« Aux armes, citoyens, formez vos bataillons !.. »

---

(1) A Montaigu, près de Lons-le-Saunier, où la famille de Rouget de Lisle avait son patrimoine, et qu'il a longtemps habité.

Digitized by Google

ÉPITRES

Par Charles de Saint-Juan.

A MES AMIS.

(Salans, 1854.)

GRESSET a dit que sans folie
On ne rimait plus à trente ans ;
Et moi qui, loin de mon printemps,
Ai conservé cette manie
Et rime encore en cheveux blancs
Des madrigaux pour Amélie
Ou quelques contes innocents,
Aurais-je perdu le bon sens,
Des humains le commun partage ?
Sans doute que par cet adage
GRESSET veut dire seulement
Qu'il lui semble n'être pas sage
De donner à l'amusement
De rimer un futile ouvrage
Un temps dont on peut aisément
Faire un bien plus utile usage ;
Mais moi qui compte l'agrément
Pour quelque chose dans la vie
Et qu'un heureux tempérament
A su garantir de l'envie
D'aspirer aux lauriers fanés
Que tous les ans l'Académie
Donne aux rimeurs prédestinés ;

Digitized by Google

Qui n'ai jamais dans les gazettes
Désiré l'insipide honneur
De voir mes vers, seuls interprètes
Des doux sentiments de mon cœur,
Figurer auprès de l'annonce
De pommades pour les cheveux,
Ou d'un nouveau sirop de ronce
Dont les effets sont merveilleux,
Je crois qu'à l'exemple des maîtres,
Je puis, sans manquer de raison,
Même dans l'arrière-saison,
Faire dire aux échos champêtres
De temps en temps quelque chanson.

En disciple de la sagesse,
Mettant à profit la vieillesse,
Je n'ai point la prétention
D'obtenir la succession
Des Lafare et des Saint-Aulaire,
Ces modèles en l'art de plaire.
Non ; cela ne m'est point permis.
Venez embellir ma retraite,
Les vrais plaisirs y sont admis ;
Ma muse sera satisfaite
D'être agréable à mes amis.

Digitized by Google

A MONSIEUR AUGUSTE CASTAN

(Durnes, 1854.)

—

Castan, qui passez vos beaux jours
A déchiffrer de vieilles chartes,
Qui, dans la saison des amours,
Ne courez qu'après les pancartes
Où les vieux seigneurs féodaux
Pour le remède de leur âme
Concédaient leurs droits les plus beaux
A la benoîte Notre-Dame,
Permettez-moi de vous distraire
Quelques instants de vos travaux.
Le savant comme le héros
A tous les besoins du vulgaire ;
Il est temps de prendre un repos
A votre santé nécessaire.
Au lieu des lis et du carmin
Qu'on voit briller sur le visage
Des vains freluquets de votre âge,
Votre front couvert d'un nuage
A la pâleur du parchemin.
Si, pour votre vue affaiblie,
Vous n'empruntez pas le secours
Du double cristal qui relie
Les cieux aux terrestres séjours ;
Du moins, votre ardeur indiscrète
Vous fait encore passer la nuit
A deviner quelque sornette
De l'an mil ou douze cent huit.

Digitized by Google

Quittez ce fatigant ouvrage
Et de mon paisible bocage
Venez apprendre les sentiers,
Ou vous reposer sous l'ombrage
Des chênes et des aliziers
Dont est peuplé mon ermitage.
Là, mon cher Castan, vous aurez
Un air pur, des fruits, du laitage;
Dans les beaux jours, vous parcourrez
Un pittoresque paysage
Et du haut des monts vous verrez
Des bois, des rocs et des cascades,
De creux vallons, des gazons verts,
Souvent visités des dryades
Aux cheveux cendrés, aux yeux pers,
Qui régalent de leurs aubades
L'écho ravi de leurs concerts.
Alors qu'un menaçant orage,
Fils d'un Borée audacieux,
Ou, suivant le commun langage,
Quand le temps sera pluvieux,
Vous pourrez, de notre village,
A l'aide de vieux manuscrits,
Faire la véridique histoire
Et trouver encor de la gloire
Dans le domaine des Thierrys.
Toutefois, que Dieu nous envoie
Poissons bien frais, grasses perdrix,
Et garde notre cœur en joie,
En attendant le paradis.

Digitized by Google

A MONSIEUR PALLU,

BIBLIOTHÉCAIRE DE LA VILLE DE DOLE.

(Salans, 1856.)

—

Accourez, mon cher, à la table
Où l'amitié qui vous attend
Prépare un dîner délectable.
Un esprit tel que vous entend
Que ni turbot, ni dinde aux truffes,
Au banquet ne seront admis,
Pas plus que Messieurs les tartufes,
Qui ne sont point de nos amis.
Mais vous aurez la côtelette,
Des œufs frais sous la serviette,
Et, si vous l'aimez, l'omelette.
On pourra vous offrir encor
Un beurre luisant comme l'or
Et pétri de la main d'Annette,
De Durnes un clairet nouveau,
Vin qui féconde le cerveau !
Un miel digne du mont Hymette,
Enfin des fruits de la saison
Que nous apporte en abondance
Antoine, qui de ma maison
Depuis longtemps a l'intendance.
Sous l'ombrage d'un pampre vert
On va dresser notre couvert ;

Digitized by Google

Hâtez-vous donc, mon cher convive,
Fermez Tacite, Tite-Live,
Et tous les bouquins précieux
Qui vous ont fatigué les yeux ;
Croyez qu'après une journée
Aux douceurs du repos donnée,
Votre travail en vaudra mieux.

Digitized by Google

ÉLECTIONS.

A l'issue de la séance publique, l'Académie s'étant retirée dans ses bureaux pour procéder aux élections, a nommé :

Président annuel.

M. l'abbé Besson.

Vice-Président.

M. Clerc de Landresse.

Ont été élus :

Dans l'ordre des Associés résidants,

MM. Alviset, avocat général.
Terrier de Loray.

Dans l'ordre des Associés correspondants nés dans la province,

M. Petit, statuaire à Paris.

Dans l'ordre des Associés correspondants étrangers à la province,

MM. Foisset, conseiller à la Cour impériale de Dijon.
Quicherat, professeur à l'Ecole impériale des Chartes.

Digitized by Google

Digitized by Google

LISTE ACADÉMIQUE.

AOUT 1857.

DIRECTEURS ACADÉMICIENS-NÉS.

Mgr l'Archevêque de Besançon.
M. le Général Commandant la 7e division militaire.
M. le Premier Président de la Cour impériale.
M. le Préfet du département du Doubs.

ACADÉMICIEN-NÉ.

M. le Maire de la ville de Besançon.

ACADÉMICIENS HONORAIRES.

Messieurs

Beaupré, Conseiller à la Cour impériale de Nancy (décembre 1853).

Berroyer, ancien Recteur; à Bresson, près de Grenoble (juillet 1814).

Bixio (le Docteur), Médecin ; à Paris (janvier 1848).

Blanc, ✻, Procureur général; à Colmar (août 1850).

Busson (l'Abbé), ancien Secrétaire général du Ministère des affaires ecclésiastiques; à Besançon (juillet 1845).

Carbon, O ✻, ancien Recteur de l'Académie de Besançon; à Paris (août 1841).

Digitized by Google

Carpentier, ✻, membre du Conseil général du Doubs, Maire de la ville; à Baume-les-Dames (août 1836).

Delesse, ✻, Ingénieur des Mines; à Paris (janvier 1848).

Deville, ✻, Professeur à l'Ecole normale; à Paris (août 1845).

Dévy, Inspecteur des Domaines; à Auxerre (janvier 1854).

Doney (Mgr), ✻, Evêque de Montauban (décemb. 1835).

Fargeaud, ancien Professeur de physique; à Saint-Léonard (Haute-Vienne) (août 1827).

Flourens, O✻, Secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, membre de l'Académie française; à Paris (janvier 1841).

Gattrez (l'Abbé), ✻, ancien Recteur de l'Académie de Limoges (janvier 1828).

Gerbet (Mgr), ✻, Evêque de Perpignan (novembre 1844).

Goureau, O ✻, Colonel honoraire du génie; à Paris (août 1833).

Gousset (S. E. le Cardinal), O ✻, Archevêque de Reims, Sénateur (janvier 1831).

Guerrin (Mgr), Evêque de Langres (août 1850).

Guizot, G C ✻, membre de l'Académie française; à Paris (décembre 1835).

Guyornaud (Clovis), Homme de lettres; à Paris (janvier 1843).

Kornprobst, ✻, Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées; à Limoges (août 1840).

Digitized by Google

Lacroix (l'Abbé Pierre de), Clerc national; à Rome (janvier 1852).

Lamartine (Alphonse de), O ✻, membre de l'Académie française, etc.; à Paris (mai 1834).

Lefaivre, C ✻, Colonel honoraire du génie; à Paris (novembre 1836).

Lezay-Marnésia (le Comte de), C ✻, ancien Préfet de Loir-et-Cher, Sénateur; à Blois (août 1852).

Magnoncour (Flavien de), ✻, ancien Pair de France; à Frasne-le-Château (Haute-Saône) (décembre 1835).

Martin (le Baron), ✻, anc. Député; à Gray (août 1836).

Meyronnet de St.-Marc, C ✻, ancien Conseiller à la Cour de cassation; à Aix (août 1835).

Micaud, ✻, ancien Maire de Besançon.

Michelle, O ✻, Directeur de l'Ecole normale; à Paris (août 1850).

Montalembert (le Comte de), membre du Corps législatif, de l'Académie française; à Paris (janv. 1840).

Perrin (J.-B.), Avocat; à Lons-le-Saunier (août 1852).

Perron, ✻, *Secrétaire perpétuel honor.*; à Paris (août 1838).

Person, ✻, Professeur de physique, Doyen de la Faculté des sciences (août 1845).

Poujoulat, Homme de lettres; à Passy, près de Paris (décembre 1835).

Tourangin, G O ✻, Sénateur (30 novembre 1848).

Digitized by Google

ACADÉMICIENS TITULAIRES OU RÉSIDANTS.

Messieurs

Droz, ✻, Conseiller honoraire à la Cour impériale, *Doyen de la Compagnie* (décembre 1805).

Weiss, O ✻, Bibliothécaire de la ville, membre correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions) (août 1808).

Viancin, Secrétaire en chef de la Mairie, Maître ès Jeux-Floraux (août 1820).

Marnotte, Architecte, membre correspondant de la Commiss. d'antiquités de la Côte-d'Or (août 1826).

Saint-Juan (le Baron de), ancien membre du Conseil général (janvier 1827).

Pérennès, ✻, Professeur de littérature française, Doyen de la Faculté des lettres, *Secrétaire perpétuel* (janvier 1829).

Parandier, O ✻, Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées (février 1833).

Bourgon, ✻, Président honoraire à la Cour impériale, *Trésorier de la Compagnie* (29 janvier 1834).

Huart, O ✻, ancien Recteur (août 1834).

Lancrenon, Peintre d'histoire, Directeur du Musée (avril 1835).

Bretillot (Léon), ✻, membre du Conseil général (novembre 1835).

Ruellet (l'Abbé), Chanoine honoraire, Curé de Saint-François-Xavier (janvier 1836).

Digitized by Google

Jobard, ✻, ancien Député, Président à la Cour impériale (janvier 1836).

Ponçot, ✻, O ✻, ancien Sous-Intendant militaire, membre de l'Académie de Metz, etc. (janvier 1837).

Clerc (Ed.), ✻, Président à la Cour impériale (janvier 1837).

Vaulchier (le Comte Louis de), (août 1837).

Convers, ✻, Maire de la ville de Besançon, membre du Conseil général (août 1837).

Dartois (l'Abbé), Vicaire général (août 1840).

Villars, ✻, Directeur et Professeur à l'Ecole préparatoire de médecine (janvier 1841).

Duhellet (Auguste), ✻, Président à la Cour impériale (août 1841).

Tournier, Professeur à l'Ecole de médecine (août 1844).

Tripard, Avocat à la Cour impériale (août 1844).

Clerc (Ed.), ancien Notaire (janvier 1847).

Grenier (Ch.), Professeur d'histoire naturelle à la Faculté des sciences (janvier 1847).

Reynaud-Ducreux, ✻, Professeur à l'Ecole d'artillerie (août 1847).

Besson (l'Abbé), Supérieur du collége de Saint-François-Xavier (août 1847).

Loiseau, ✻, Procureur général (novembre 1848).

Bonnet (Simon), ✻, Docteur en médecine, Professeur d'agriculture (août 1849).

Guenard (Alexandre), Bibliothécaire honoraire (août 1849).

Digitized by Google

ASSOCIÉS RÉSIDANTS

Messieurs

SAINT-JUAN (Alexandre DE) (août 1853).

VUILLERET (Just), Juge au Tribunal de première instance de Besançon (août 1853).

COQUAND, Professeur de minéralogie et de géologie à la Faculté des sciences (janvier 1854).

CLERC DE LANDRESSE, Avocat à la Cour impériale (janvier 1855).

CHIFLET (le Vicomte), (janvier 1855).

DRUHEN, Docteur en médecine (janvier 1855).

MARTIN, Professeur à l'Ecole de médecine (août 1855).

LAURENS (Paul), Chef de division à la préfecture (août 1855).

ALVISET, avocat général (août 1857).

TERRIER DE LORAY (août 1857).

ASSOCIÉS CORRESPONDANTS,

Nés dans le ci-devant comté de Bourgogne (1).

Messieurs

GUYÉTANT, ✿, Docteur en médecine, membre de la Société des Géorgiphiles de Florence; à Lyon (février 1809).

---

(1) Une délibération du 5 juillet 1854 a fixé à *quarante* le nombre des associés de cet ordre.

Digitized by Google

Colin, ✻, Conseiller honoraire à la Cour de cassation; à Paris (février 1811).

D. Monnier, Correspondant de la Société impériale des antiquaires de France, membre de la Société d'émulation du Jura; à Domblans (janvier 1827).

Hugo (Victor), O ✻, de l'Académie française, etc. (août 1827).

Coillot, Doct. en médecine; à Montbozon (août 1827).

Pouillet, O ✻, membre de l'Académie des sciences; à Paris (août 1827).

Dalloz, O ✻, ancien Avocat à la Cour de cassation; à Paris (août 1828).

Pauthier, Orientaliste; à Paris (août 1831).

Violet d'Épagny, Homme de lettres; à Paris (février 1832).

Cuvier (Ch.), Professeur d'histoire à la Faculté des lettres de Strasbourg (février 1832).

Besson, Statuaire, Directeur de l'Ecole de dessin; à Dole (août 1833).

Beuque (Adrien), Receveur principal des douanes; à Agde (Hérault) (janvier 1834).

Gindre de Mancy, Employé de l'Administration générale des postes; à Paris (janvier 1834).

Laumier, Littérateur; à Vesoul (août 1834).

Magnin (Charles), O ✻, membre de l'Académie des inscriptions, Conservateur de la Bibliothèque impériale; à Paris (janvier 1839).

X. Marmier, O ✻, Conservateur de la Bibliothèque de Sainte-Geneviève; à Paris (août 1839).

Lélut, O ✻, membre du Corps législatif et de l'Institut

Digitized by Google

(Académie des sciences morales), Médecin en chef de la Salpêtrière; à Paris (août 1839).

Tissot, ✻, Professeur de philosophie à la Faculté de Dijon (août 1842).

Boussin de Mairet, ancien Professeur de rhétorique; à Arbois (août 1842).

Faivre d'Esnans, Docteur-Médecin; à Baume (août 1842).

Richard (l'Abbé), Correspondant historique du Ministère de l'instruction publique, Curé à Dambelin (Doubs) (août 1842).

Cournot, O ✻, Recteur de l'Académie; à Dijon (août 1843).

Marquiset (Armand), O ✻, ancien Sous-Préfet; à Fontaine-lez-Luxeuil (Haute-Saône) (janvier 1844).

Wey (Francis), ✻, Inspecteur général des Archives de l'Empire; à Paris (août 1845).

Circourt (le Comte Albert de), Homme de lettres; à Paris (janvier 1846).

Ronchaud (Louis de), Littérateur; à Saint-Lupicin (novembre 1848).

Richard-Baudin, Maître ès Jeux-Floraux, Professeur au lycée de Dijon (août 1849).

Gaume (Mgr), Protonotaire apostolique, Vicaire général honoraire du diocèse de Reims; à Paris (août 1850).

Reverchon, ✻, ancien Maître des requêtes au Conseil d'Etat; à Paris (janvier 1851).

Barthélemy de Beauregard (l'Abbé J.), Chanoine honoraire de Reims et de Périgueux, Vicaire de Saint-Denis-du-St-Sacrement; à Paris (janvier 1851).

Digitized by Google

Dalloz (Armand), ✻, Avocat à la Cour de cassation; à Paris (août 1851).

Bigandet (Mgr), vicaire apostolique dans la Birmanie (janvier 1853).

Vieille (Jules), ✻ Maître de conférences à l'Ecole normale supérieure (août 1853).

Jolibois, Curé de Trévoux (janvier 1855).

Pallu, bibliothécaire; à Dole (janvier 1855).

Longchamp, avocat; à Vesoul (août 1855).

Bergeret, Docteur en médecine, membre du Conseil général du Jura; à Arbois (août 1856).

Gatin (l'Abbé), correspondant du Ministre de l'instruction publique pour les travaux historiques, Curé d'Héricourt (Haute-Saône) (août 1856).

Gaspard de Gigny, docteur-médecin (janvier 1857).

Petit, statuaire à Paris (août 1857).

ASSOCIÉS CORRESPONDANTS,

Nés hors de la province de Franche-Comté (1).

Messieurs

Civiale, ✻, Docteur en médecine; à Paris (août 1823).

Taylor (le Baron), ✻ O ✻, Littérateur; à Paris (août 1823).

Cailleux (de), ✻ O ✻, ancien Directeur général des Musées; à Paris (août 1827).

---

(1) Une délibération du 5 juillet 1834 a fixé à *vingt* le nombre des associés de cet ordre.

Digitized by Google

Péricaud, ancien Bibliothécaire de la ville de Lyon, etc. (août 1833).

Matter, O ✻, ancien Inspecteur général de l'Université; à Strasbourg (janvier 1834).

Nadault-Buffon, O ✻, Chef de division au Ministère des travaux publics, Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées; à Paris (août 1834).

Thirria, O ✻, Ingénieur en chef des Mines, membre du Conseil général de la Haute-Saône; à Paris (août 1834).

Caumont (de), O ✻, Président de la Société des antiquaires de Normandie; à Caen (janvier 1841).

Reinaud, O ✻, membre de l'Institut, Conservateur de la Bibliothèque impériale; à Paris (août 1842).

Dubeux, ✻, Conservateur de la Bibliothèque impériale; à Paris (août 1842).

Pautet (Jules), Sous-Préfet; à Marvejols (août 1842).

Leglay, ✻, Conservateur des Archives de la ville de Lille (août 1844).

Mallard, Archéologue-Dessinateur; à Selongey, près de Dijon (août 1845).

Greppo (l'Abbé), Vic. gén.; à Belley (30 août 1847).

Chénier (de), O ✻, Chef du bureau de la justice au Ministère de la guerre; à Paris (novembre 1848).

Braun, ✻, Président du Consistoire supérieur et du Directoire de l'Eglise de la confession d'Augsbourg, ancien Conseiller à la Cour impériale de Colmar (août 1849).

Stiévenard, Doyen de la Faculté des lettres; à Dijon (août 1850).

Digitized by Google

Forster, ✻, membre de l'Institut (Académie des beaux-arts) (août 1853).

Foisset, conseiller à la Cour impériale de Dijon (août 1857).

Quicherat, professeur à l'Ecole impériale des Chartes (août 1857).

ASSOCIÉS ÉTRANGERS (1).

Messieurs

Picot, Professeur d'histoire; à Genève (mai 1807).

Gingins la Saraz (le Baron de), Correspondant de l'Académie royale de Turin; à Lausanne (mai 1839).

Gazzera (l'Abbé), Secrétaire perpétuel de l'Académie royale des sciences; à Turin (mars 1841).

Gachard, ✻, Directeur général des Archives des Pays-Bas; à Bruxelles (mars 1841).

Vulliemin, Historien; à Lausanne (mars 1841).

Porchat, ancien Recteur de l'Université de Lausanne; à Paris (mars 1841).

Matile, Historien; à New-York (E.-Unis) (mars 1841).

Groen van Prinsterer (G.), ancien Chef du cabinet du Roi de Hollande, membre du Conseil d'Etat; à La Haye (août 1843).

Ménabréa, Ministre à Turin (août 1847).

Reume, Officier d'artillerie; à Bruxelles (août 1850).

Kohler, Prof. au collège de Porrentruy (janvier 1855).

Humboldt (le Baron Alexandre de); à Berlin (août 1855).

Manzoni (Alexandre); à Milan (août 1855).

(1) Cette classe a été instituée par une délibération du 11 mars 1841.

Digitized by Google

Digitized by Google

PROGRAMME DES PRIX

A DÉCERNER EN 1858.

—

L'Académie, dans sa séance publique du 24 août 1858, décernera les prix suivants :

Prix d'histoire. — Médaille d'or de 300 francs. — Mémoire historique sur *une Famille illustre, un Château, une Abbaye, un Chapitre, une Eglise ou un Etablissement public de la province.* Sont exceptées : *Les villes de Dole, Gray, Montbéliard, Poligny, Pontarlier, Ornans, Salins, Vesoul; les maisons de Joux et de Montfaucon; les abbayes de Baume-les-Dames, Cherlieu, Faverney, Lure, Luxeuil, Montbenoit, du Mont-Sainte-Marie et de Saint-Claude*, sur lesquelles l'Académie a des renseignements suffisants.

Les biographies sont également exclues de ce concours.

Prix d'éloquence. — Médaille de 300 francs. — *Eloge de l'abbé Bergier.*

Prix de Poésie. — Médaille de 200 fr. — L'Académie n'impose aux concurrents aucun sujet; elle exige seulement que celui qu'ils traiteront se rattache par quelque côté à l'histoire ou aux traditions franc-comtoises. Elle les laisse libres de choisir le genre et la forme qui leur paraîtront préférables.

Les concurrents ne signeront point leurs ouvrages; ils y attacheront seulement une sentence ou devise,

Digitized by Google

qu'ils répéteront au dos d'un billet cacheté, contenant leur véritable nom et leur adresse.

Ces ouvrages seront adressés, *francs de port, au Secrétaire perpétuel de l'Académie*, avant le 1er juin.

Les manuscrits, plans et dessins envoyés au concours, restent dans les archives de l'Académie, et ne peuvent être déplacés sous aucun prétexte; seulement les auteurs, en se faisant connaître, seront autorisés à les faire transcrire.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES.

Séance du 24 août 1857.

Discours de M. le président..... 1
Rapport sur le concours de poésie, par M. Viancin. 24
Rapport sur le concours d'éloquence, par M. Clerc de Landresse..... 32
Pièces de vers, par M. Viancin..... 53
Pièces dont l'Académie a voté l'impression 67
Notice sur cette question : Quel est l'auteur des monuments de l'intérieur de l'église de Baume-les-Moines, par M. le président Clerc..... 67
Ode sur l'inauguration de la statue du général Lecourbe à Lons-le-Saunier, par M. Gindre de Mancy. 78
Epîtres, par Charles de Saint-Juan..... 89
Elections..... 95
Liste académique..... 97
Programme des prix..... 109

FIN.

Besançon.— Dodivers et C°, imp. de l'Académie, Gr.-Rue, 42.

Digitized by Google

Digitized by Google

ACADÉMIE

DES

SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS

DE BESANÇON.

SÉANCE PUBLIQUE DU 28 JANVIER 1858.

Président annuel, M. l'abbé BESSON.

DISCOURS DE M. LE PRÉSIDENT.

Des Apologistes franc-comtois au XVIIIe siècle.

MESSIEURS,

Le premier critique de notre temps, traçant le tableau de la littérature du dernier siècle, déplore, avec plus d'éloquence peut-être que de vérité, que l'Eglise de France n'ait pas défendu, contre Voltaire, des croyances ébranlées chaque jour par la fausse érudition et par le sarcasme. « Où étaient, dit M. Villemain, dans le clergé mondain et parmi les prélats de cour, les hommes armés d'une foi savante? Quels dignes athlètes avait chez nous le christianisme? Son principal défenseur était, je crois,

Digitized by Google

Fréron. Ce délaissement d'une si grande cause entre des mains indignes, cet abandon du temple par les lévites, ne sont pas assez comptés parmi les événements de cette époque. Rien ne favorisa plus puissamment la victoire des opinions nouvelles. Le clergé français ne sut pas réparer par la science les pertes de la foi. Partagé entre l'intolérance et la frivolité, voulant arrêter les opinions du siècle et se laissant entraîner trop souvent à ses mœurs, invoquant contre le scepticisme les rigueurs discréditées d'un pouvoir corrompu, au lieu de le combattre par le talent, il demeura faible et dépassé de toutes parts au milieu du grand mouvement des esprits (1). »

Il suffirait de répondre que la plus belle apologie de l'Eglise de France a été écrite avec son sang dans les jours de la révolution et de la terreur. Il se trouva, en effet, que ces prélats de cour qu'on enviait hier et qu'on raille encore aujourd'hui, supportaient l'exil sans trop se plaindre ou marchaient à la mort sans trop pâlir. Notre clergé eut assez de martyrs pour qu'on lui pardonne d'avoir eu moins de docteurs, et les mains qui cueillirent tant de palmes sur les échafauds sont peut-être excusables de n'avoir pas su manier la plume au gré de la frivolité de leurs contemporains.

Quelque décisive que soit cette réponse, la religion n'en a pas même besoin, car si, dans le XVIIIe siècle, elle se montra plutôt avec l'attitude d'une victime qu'avec celle d'un combattant, elle fut cependant servie par des apo-

---

(1) *Cours de littérature française;* tableau du XVIIIe siècle, t. II, p. 207-208.

Digitized by Google

logistes avant d'être vengée par des héros. C'est là l'honneur de la Franche-Comté au milieu de la décadence universelle. Nous pouvons citer, avec un noble orgueil, les hommes d'une foi savante que notre province a vus naître, que cette compagnie a comptés dans ses rangs et que l'Eglise revendique pour ses défenseurs. S'il est permis en France de passer sous silence Bullet et Bergier quand on nomme Fréron, une telle distraction a droit de surprendre en Franche-Comté. Vous me permettrez, Messieurs, de la relever devant vous, moins pour combattre un grand écrivain que pour rappeler à l'académie un de ses plus beaux titres de gloire. A peine, en louant ces Tertulliens du dernier âge, pourrai-je esquisser à grands traits l'histoire de l'école qui les a formés. Mais, pendant que je leur rendrai un hommage public, leur nom servira d'excuse à l'obscurité du mien, et, au lieu d'un prêtre qui se console de sa faiblesse en admirant ceux qu'il ne peut suivre, votre Compagnie, revenue par une douce illusion aux jours ds sa naissance, croira revoir à sa tête les premiers prêtres du XVIIIe siècle.

Ce serait bien mal connaître la Franche-Comté que de croire qu'elle partagea les goûts frivoles de cette époque fameuse, et qu'elle participa à l'esprit de la philosophie moderne. Par une heureuse exception, quand tout concourait à perdre la France, tout se réunissait pour préserver cette province de la contagion universelle. Ses vieilles institutions, ses mœurs austères, son caractère solide et froid, tout lui servait de rempart, jusqu'au sentiment d'aversion profonde avec lequel elle

Digitized by Google

avait subi la domination de Louis XIV. Trahie et vendue plutôt que soumise, elle attendit pendant cent ans, avec un calme qui n'avait rien d'égal que sa persévérance, une occasion favorable pour secouer le joug de la servitude. C'était une des provinces à qui on demandait le plus de soldats, comme pour épuiser le sang trop libre encore qui coulait dans ses veines. On savait que nos paysans se faisaient enterrer la face contre terre, protestant ainsi, du fond de leur tombe, contre la présence de l'étranger. Les autres classes, plus contenues peut-être, n'étaient au fond guère plus dociles. Un de nos intendants, signalant à son successeur les tendances du pays, raille les gentilshommes de leur pauvreté, se plaint de l'esprit frondeur du parlement, et dit du clergé « qu'il est vertueux, mais.... qu'on n'en peut rien faire. » Heureuse obstination qui le tenait attaché à ses devoirs et qui lui faisait redouter les idées, les mœurs et les modes du dehors, autant qu'il aimait ses hautes montagnes, ses belles églises, ses franchises plus anciennes encore que le moyen âge, et ses usages qui remontent presque jusqu'aux apôtres! Le séminaire, fondé en 1670 par Antoine-Pierre de Grammont, commençait à porter ses fruits. En ranimant l'esprit de régularité et de travail que les troubles du XVIe siècle avaient affaibli, ce saint prélat venait de renouveler la jeunesse de son Eglise comme celle de l'aigle, et l'avait rendue plus féconde en talents et en vertus que tous les vieux établissements dont l'histoire se confond avec celle de la monarchie française. La translation de l'université de Dole à Besançon acheva de fortifier le goût des bonnes études.

Digitized by Google

Dans cette institution, la théologie tenait le premier rang, mais elle s'y présentait comme une reine au milieu de sa cour : le droit, la médecine et les arts lui servaient de cortége, et on n'abordait guère la science mère et maîtresse de toutes les autres sans avoir acquis, par une étude sérieuse des langues anciennes, de la géographie, de la jurisprudence, de l'histoire, le droit d'interpréter dignement saint Thomas, saint Bonaventure et saint Augustin.

Ainsi se forma un clergé patient autant que zélé, étranger au monde et à l'intrigue, peu soucieux de plaire, mais jaloux d'instruire, plus érudit que lettré et plus savant qu'agréable, enfin pauvre et fier comme il sied de l'être quand on préfère l'indépendance qui honore à la fortune qui asservit. Le fonds du prêtre franc-comtois était l'amour de sa religion et de sa province. L'une lui faisait aimer l'autre, parce que le culte du foyer est, comme celui des autels, une tradition. La mode, qui pouvait tout en France, ne put rien sur l'esprit ni sur les mœurs de cette race austère. Tandis qu'on disputait dans toutes les autres écoles sur les décrets du concile de Trente, l'Eglise de Besançon n'avait cessé de les observer. Elle ne connut ni les prétendues libertés gallicanes, qu'on a si bien nommées des servitudes et des chaînes, ni les quatre articles que la crainte d'un schisme avait arrachés à la plume de Bossuet, ni les controverses de ce jansénisme hargneux qui avait rétréci les esprits les plus droits, ni les rêves du quiétisme si fatal aux cœurs les plus purs. Toute ces erreurs, fruits du despotisme ou de l'orgueil, n'avaient jeté

Digitized by Google

aucune racine dans une terre généreuse où la foi était si vive, la liberté si jalouse, le travail si patient, la modestie si naturelle.

Mais, quelque excellentes que fussent les dispositions du pays, je doute que l'Eglise en eût retiré autant d'avantages, s'il ne s'était rencontré un de ces hommes éminents qui savent deviner les esprits et discipliner leurs forces, montrer le but et éclairer la marche, et dont les longs travaux, servis par une longue vie, font sentir à tout un pays et à tout un siècle l'influence de leurs vertus. Ce fut la mission de Bullet. Né en 1699 dans une condition obscure, sans ambition comme sans fortune, simple par goût et timide par caractère, il ne se douta pas d'abord du rôle que la Providence lui avait réservé. Cependant sa prodigieuse mémoire, son application à l'étude, le goût qu'il montra dès l'enfance pour l'histoire et pour la géographie, annonçaient déjà quelque chose de grand. Il n'achetait pas un livre qu'il ne le lût, et il n'en lisait pas un qu'il ne le retînt tout entier, en sorte qu'il a pu dire avec une naïveté qui nous charme et une exactitude qui nous confond : « De tout ce que j'ai appris, je ne crois pas avoir rien oublié. » Docteur à vingt-trois ans, il quitte une année à peine le séminaire de Besançon pour celui de Saint-Magloire. Là commencent ses relations avec l'abbé Lebœuf et le P. Hardouin. Tout lui profite dans le commerce des hommes comme dans celui des livres. Il doit à l'abbé Lebœuf une connaissance approfondie des antiquités ecclésiastiques, et au P. Hardouin le goût d'une critique neuve et hardie. Ne craignons rien de cette liaison pour

Digitized by Google

l'avenir d'un esprit aussi ferme que pénétrant. Les Franc-Comtois dont les témérités ont affligé la foi et la raison n'ont pas laissé mûrir sous le ciel de leur patrie les qualités solides de leur esprit. C'est loin d'elle, c'est à d'autres contacts, qu'ils se sont épris du paradoxe jusqu'au délire, et qu'ils sont devenus tristement célèbres en appliquant au mal la force et la grandeur de leur génie naturel. Bullet, rendu à sa province, ne la quittera plus désormais. Devenu prêtre, il obtient en 1728, après un concours longuement débattu, la chaire de théologie; plus tard, son âge et ses services lui méritent le titre de doyen; enfin l'Université l'élève à la dignité de recteur.

A peine son cours fut-il ouvert, que sa réputation précoce lui attira de nombreux disciples. On comptait autour de sa chaire plus de deux cents jeunes gens, et, par un succès plus remarquable encore, ce nombre se soutint pendant quarante-sept ans. La langue des écoles était alors la langue latine. Bullet la parlait avec cette élégante simplicité dont nous avons perdu le secret; son auditoire le suivait avec une attention, un intérêt, que les maîtres de la parole, s'exprimant en français, peuvent bien envier aujourd'hui.

Ce n'était pas seulement par ses leçons et par ses traités qu'il intéressait ses disciples, mais par ses conférences et ses conversations. Sa perspicacité lui fit aisément découvrir parmi les ecclésiastiques ceux qui pouvaient rendre le plus de services à l'Eglise. Il les attirait à lui et les admettait dans sa familiarité. Peuplée par l'élite de la jeunesse franc-comtoise, cette école volontaire fut le berceau de nos apologistes. Qu'il est inté-

Digitized by Google

ressant de contempler ce vénérable maître ouvrant à ses élèves choisis les trésors de son érudition, encourageant leurs premiers essais, signalant les objections de l'incrédulité naissante, indiquant les réponses et pressentant déjà, dans un écrit à peine ébauché ou dans une voix qui bégayait encore, les noms promis à la célébrité! Là, se forment à la casuistique et à la direction des âmes l'abbé Labet et l'abbé Pochard, ces deux lumières de notre séminaire, ces oracles du diocèse. Là Bergier s'exerce aux grandes luttes et aux grands travaux. Nonnotte, qui avait fréquenté cette école dans les jours de sa jeunesse, vient dans les jours de la persécution, retrouver auprès de son vieux maître d'agréables loisirs et d'utiles conseils. Plus tard, c'est Moyse, l'un des hébraïsants les plus remarquables de l'Europe; enfin, c'est l'abbé Jacques, le dernier-né de cette famille savante, destiné à remplacer Bullet dans sa chaire et à continuer jusque dans notre siècle, comme apologiste et comme professeur, de si belles traditions.

L'Ecriture et les Pères servaient habituellement de texte à l'entretien; mais on y traitait aussi des points obscurs d'histoire, de géographie, de mythologie et de linguistique. Après avoir élucidé la question par un dialogue animé, on la fixait mieux encore par des rapports et par des mémoires qui étaient censurés ou approuvés à la pluralité des voix. Bullet ne se réservait dans cette assemblée que le droit de recueillir les suffrages et de prononcer la sentence. Quelquefois même, pour se rapprocher de l'âge de ses élèves autant que de leur cœur, il apportait sa dissertation et la soumettait à la

Digitized by Google

censure commune. Ainsi s'écoulaient, dans un commerce charmant, les heures qu'il donnait chaque jour à la jeunesse. Besançon était comme une autre Athènes où enseignait un autre Socrate. La gloire, il est vrai, n'a pas consacré le souvenir de ces entretiens, mais la vérité s'y trouvait à défaut de la gloire, et jamais le discours n'y a rougi de la conduite.

Sous ce toit modeste, qui abritait tant d'érudition et d'espérance, les exemples étaient aussi grands que les leçons. Peindre la vie de Bullet, c'est peindre celle de ses disciples, car on imite volontiers ceux que l'on aime. Jamais personne n'enseigna mieux ce que vaut le temps et ce que coûte la science. Levé en toute saison à quatre heures du matin, il travaillait jusqu'à sa messe, qu'il célébrait régulièrement à onze heures et demie, et dînait ensuite, un livre sur la table. Après sa leçon qui se faisait à deux heures, il rentrait suivi de ses élèves et conversait avec eux le reste de l'après-midi. On l'eût pris, allant à l'Université, pour un simple étudiant, tant son maintien était modeste, son regard honnête et doux; mais, à son retour, le brillant cortége qui l'accompagnait dans sa demeure signalait le savant professeur au respect de la foule et à l'attention des étrangers. Pour se dérober au monde, dès quatre heures du soir il s'enfermait dans sa bibliothèque, lisait ou composait, et finissait sa journée comme il l'avait commencée, un livre à la main. Une régularité si soutenue ne fut troublée ni par des voyages, ni par des visites, ni par des correspondances; mais ce que Bullet refusait aux plaisirs, il l'accordait au devoir. Sa porte, fermée aux importuns

Digitized by Google

et aux curieux, s'ouvrait sans peine au pauvre et à l'affligé. Autant il était avare de son temps si des frivolités et des bagatelles venaient le lui disputer, autant il était prodigue de ses soins s'il s'agissait de décider un cas de conscience, de rassurer une âme timorée, d'éclairer sur ses devoirs un magistrat qui le consultait ou de prendre en main la cause d'une maison religieuse. En présence de ces intérêts sacrés, la noble impatience qu'il avait pour le travail se calmait tout à coup; rien en lui ne laissait deviner un regret : il était prêtre, c'est-à-dire *le débiteur de tous*.

Il y avait plus de vingt ans que cette école florissait à Besançon quand, vers le milieu du XVIIIe siècle, la philosophie, d'abord incertaine ou discrète, puis moqueuse et hardie, leva le masque et entra en lice contre le christianisme. Un jour athée, le lendemain déiste, matérialiste le plus souvent, mais toujours sceptique, elle a tout glacé, jusqu'à ses propres inspirations, tant son regard était railleur; elle a tout flétri, même le peu de bien qu'elle mêlait à tant de mal, tant son souffle était impur. Aussi incapable d'inventer une erreur que de découvrir une vérité, affectant la science et sachant mal, pauvre de raisons mais prodigue d'injures, elle nie les mystères, ébranle les lois, déchaîne les passions, et se vante d'avoir tout réformé quand elle a tout détruit. Ce n'est pas une opinion, mais une secte; c'est plus qu'une secte, c'est une armée. Voltaire en est le chef; vingt subalternes le relaient; il a des ministres pour complices, des rois pour prosélytes, et il est lui-même le roi de son siècle. Dans cette grande conspiration ourdie contre la vérité, les his-

Digitized by Google

toriens apportent leurs vieilles erreurs réfutées mille fois; les voyageurs leurs découvertes encore sans contrôle; les mathématiciens leur popularité naissante. Pendant que la science semble avoir fait divorce avec la vérité, les beaux-arts achèvent de se corrompre; la poésie déchire les derniers voiles de la pudeur, et Rousseau fait douter si la vertu est nécessaire à l'éloquence.

Le premier succès de l'incrédulité fut de déconcerter ses ennemis. Mêlée à tout, prenant toutes les formes, échappant à la réfutation par la raillerie, trop changeante pour être saisie et trop légère pour être combattue gravement, on ne vit bien ses progrès que lorsqu'elle eut achevé son ouvrage. Tantôt le clergé était taxé de faiblesse, de complicité ou d'aveuglement, tantôt d'intolérance et d'exagération. On étouffait la voix de la chaire en se plaignant qu'elle demeurât silencieuse; on calomniait les vertus du cloître pour se donner le malin plaisir d'en déplorer l'absence, et quand le vénérable Christophe de Beaumont condamnait l'*Emile*, les libres penseurs reprochaient au prélat d'avoir parlé, comme ils s'étonnent aujourd'hui que d'autres se soient contentés de gémir.

Un monde si frivole et déjà si troublé n'avait guère plus de goût pour entendre des apologies que les fils dégénérés de Sorbonne et de Navarre n'avaient de loisirs pour en composer. Ce n'était plus pour eux le temps des méditations solitaires ni des ouvrages de longue haleine. Grâce au silence qui régnait dans son cabinet, Bullet avait mieux deviné les véritables tendances de ses contemporains. En expliquant le *Traité de*

Digitized by Google

Dieu, il signalait depuis longtemps à ses élèves les ténèbres visibles dont on commençait à envelopper la première des vérités religieuses. Les doctrines de Bayle l'avaient frappé. Il avait vu, du fond de l'abîme de ce scepticisme, monter et grandir toutes les erreurs modernes. L'affectation avec laquelle on citait ce philosophe lui faisait assez voir combien il était dangereux. Il mit encore plus de soin à le réfuter et fit sur la matière un traité complet, que l'on regardait comme un chef-d'œuvre. Mais ce traité était en latin, et les incrédules écrivaient en français. Bullet comprit que les questions qui n'avaient été agitées que dans les écoles allaient tomber dans le domaine public, et que, pour être entendu, il fallait désormais parler comme tout le monde. Il avait été jusqu'en 1752 un théologien eminent; l'amour de la vérité en fit, à l'âge de 53 ans, un écrivain distingué.

L'existence de Dieu était le premier dogme qu'on essayait d'affaiblir; ce fut le premier que vengea Bullet. Il était difficile à sa main déjà appesantie, mais encore novice dans l'art d'écrire, d'atteindre à la hauteur de l'éloquence et de la poésie. Cependant, pour démontrer *l'existence de Dieu par les merveilles de la nature,* la science la plus vaste ne suffit pas. Il eût fallu tracer ce tableau avec le feu de l'imagination et les rayons du génie plutôt qu'avec la froideur naturelle à l'âge mûr et à la raison. En lisant ce livre, on ne chante pas Dieu, mais on l'adore : ce succès satisfaisait pleinement l'ambition de son auteur.

La philosophie avait fait les frais de ce premier ouvrage; l'étude de l'antiquité lui fournit presque aussi-

Digitized by Google

tôt les éléments du second. On reprochait aux apologistes de n'écrire que d'après les chrétiens eux-mêmes l'*Histoire du christianisme*. Bullet eut l'idée ingénieuse de la composer *d'après les seuls auteurs juifs et païens*. Le P. de Colonia l'avait devancé dans ses recherches, Lardner l'y suivit. Plus complet que l'un, plus érudit que l'autre, s'il leur resta inférieur par la vivacité et l'éclat du style, il les dépassa par le mérite de la méthode et de la critique. Ce sujet était à peine traité qu'un troisième attira son attention.

Il y a dans le dépôt des vérités religieuses un trésor plus ancien, plus sacré que les autres. Ce trésor, c'est la Bible. Luther l'avait respecté, Voltaire le livra au pillage. On sait comment, prenant l'air de la science aux yeux des ignorants et celui d'un doute sincère aux yeux des sages, il attaqua, sous des titres piquants et des noms empruntés, l'histoire, la philosophie et la législation des Hébreux. Doutes insidieux, ironies voilées, diatribes véhémentes, sarcasmes, contre-sens, bouffonneries même, rien ne lui coûte pour altérer l'intégrité des saints livres, en dénaturer le sens et en parodier le langage. Ici, le philosophe trouve à la fois deux adversaires : l'un, grave et solide, c'est Bullet, l'auteur des *Réponses critiques;* l'autre, piquant et malin, c'est Guénée, l'auteur des *Lettres de quelques Juifs*. Bullet a moins d'esprit, mais il est plus digne ; Guénée a moins d'érudition, mais il est plus amusant. Leurs ouvrages, composés en même temps, paraissaient par fragments, l'un à Besançon, l'autre à Paris, à mesure que les pamphlets de Ferney se répandaient dans le monde. Guénée

Digitized by Google

eut l'avantage d'être lu partout, Bullet a le mérite de lui avoir facilité les recherches ; et en constatant le succès du plus spirituel, il est juste de ne pas oublier le plus savant. Les *Lettres de quelques Juifs*, a dit un critique, sont la seule flèche qui ait porté coup ; ajoutons que Guénée, en aiguisant cette flèche, l'avait trempée plus d'une fois aux sources de l'érudition franc-comtoise.

L'histoire de l'Eglise n'avait pas échappé plus que l'Ecriture sainte à la main de Voltaire. Tantôt il la jugeait avec une légèreté qu'il ne portait pas même dans les sujets profanes, tantôt il la parodiait avec une verve plus sarcastique et plus abondante que jamais. Ce fut Nonnotte qui entra en lice. Il opposa à l'*Essai de l'Histoire générale* les *Erreurs de M. de Voltaire*. Le titre de cette réfutation parut un blasphème, et l'auteur fut signalé dès lors à la vengeance de toute la secte. Mais à mesure que les injures débordaient sur lui, les éditions de son livre se multipliaient en France, et les traductions s'en répandaient à l'étranger. Ce fut peut-être de toutes les apologies la plus lue, parce qu'elle fut la plus avilie. Elle dut cette fortune à la hardiesse du titre et à la vigueur du style.

Nonnotte venait de publier son ouvrage quand la compagnie de Jésus, à laquelle il appartenait, fut supprimée. On n'ignorait pas qu'à Besançon le Parlement avait résisté jusqu'à la fin à la volonté royale, et que les jésuites, hautement protégés par l'opinion publique, n'avaient fermé leur collége qu'après tous les autres colléges de France. Le célèbre religieux pouvait donc tourner ses regards avec confiance vers la ville qui l'avait vu naître.

Digitized by Google

La religion l'y reçut comme un athlète, la science comme un ami. Rien d'essentiel n'était changé dans la cité ; ses mœurs, son esprit, étaient demeurés les mêmes. Mais il y trouva une société plus polie, de grands travaux ébauchés, une vive émulation pour l'étude. L'Académie de Besançon, fondée en 1752 par le duc de Tallard, animait tout de son heureuse influence. Nous n'avons pas besoin de dire que Bullet y tenait, comme ailleurs, le premier rang. Au sein de l'académie comme au sein de l'université, sa voix était un oracle. Personne ne se montrait plus assidu aux séances particulières, ni plus jaloux d'exercer l'autorité que lui donnaient son âge, ses vertus, son grand nom. C'est lui qui proposait les sujets de prix et qui servait de guide aux jeunes écrivains, soit dans l'érudition, soit dans l'éloquence. Les liens d'une vieille amitié qui l'unissaient depuis longtemps à M. Droz, secrétaire perpétuel de l'Académie, se resserrèrent encore dans l'intimité des relations académiques ; leurs sentiments étaient les mêmes, leurs efforts tendaient au même but. Préserver le pays de l'esprit philosophique et donner aux études une direction salutaire, c'était le premier objet de leur mission. Ils le comprirent sans peine, le poursuivirent sans relâche et l'atteignirent sans bruit. Cependant, je dois l'avouer, leur espérance alla plus loin. Quand les esprits sont si divisés, les questions si difficiles, les temps pleins d'orages, il y a quelque honneur sans doute à ne pas faire de mal ; mais c'est un grand mal encore de ne pas faire le bien. L'Académie n'eut pas seulement le mérite de penser sagement, elle eut aussi le courage de la résistance, de la parole et de l'ac-

Digitized by Google

tion. Ni l'abbé Millot, ni l'abbé Coyer, ne purent obtenir, malgré leur valeur littéraire et leur qualité de Francs Comtois, d'être inscrits sur les listes de la compagnie, parce qu'ils avaient laissé percer dans leurs écrits un goût assez prononcé pour les opinions nouvelles. M. Droz, d'ordinaire un peu froid, a des paroles émues pour déplorer les ravages de la corruption et de l'impiété. Enfin, dans une circonstance solennelle, l'excellent esprit dont l'Académie était animée se révéla avec plus d'éclat encore. En 1763, elle avait mis au concours la question suivante : *Combien les mœurs donnent de lustre aux talents.* Elle reçut vingt-un discours, en distingua plusieurs et n'en couronna qu'un seul ; mais celui-ci parut si remarquable qu'on invita l'auteur, par une distinction inusitée, à le lire lui-même en séance publique. Le commencement excita le plus vif intérêt ; la dernière page fut couverte d'applaudissements. Le lauréat s'exprimait ainsi : « Si dans un siècle trop enclin à vanter ce qui paraît singulier, il se trouvait un écrivain qui eût l'ambition d'exceller dans tous les genres, de posséder tous les talents, d'être tout à la fois poëte et théologien, littérateur et géomètre, critique et philosophe, historien et romancier ; un génie plus varié qu'étendu, plus hardi que solide, plus capable d'éblouir que d'instruire, qui traitât sur le même ton le sacré et le profane, le sérieux et le burlesque, la fable et l'histoire ; un orateur plein de mépris pour ses adulateurs et de fureurs contre ses critiques, inconstant par goût et opiniâtre par vanité, qui fît douter s'il a donné plus d'atteintes à la vérité ou à la vertu, à la religion ou aux mœurs, quelle destinée

Digitized by Google

pourrait-on lui prédire? On lui dirait que ses ouvrages, trop nombreux pour être parfaits, trop superficiels pour être exacts, trop frivoles la plupart pour être estimés, parviendront difficilement à la postérité; qu'ils sont en danger ou de périr avec le goût dépravé qui leur a donné la vogue, ou d'être immolés à la vengeance des mœurs qu'ils outragent; que même, quand ils lui survivraient, il y a bien de la différence entre la gloire et la célébrité, que de tout temps les sages ont fait moins de bruit que les insensés, et que l'histoire, en nous laissant ignorer celui qui bâtit le temple de Diane, nous a fait connaître celui qui le brûla. »

L'auteur était l'abbé Bergier, curé de Flangebouche. Quand on se rappelle que Voltaire était alors l'idole toute-puissante de la France lettrée, on ne saurait trop admirer le courage qui signa ce portrait et la justice qui le couronna. Bergier parlait d'avance le langage de l'histoire; en ratifiant ce jugement, l'Académie avait su oublier les suffrages de son siècle pour recueillir ceux de la postérité.

Ainsi débutait devant vous un humble curé de village. Je l'ai nommé, d'autres le loueront. En mettant cet éloge au concours, vous n'aurez pas, je l'espère, fait un appel inutile aux jeunes écrivains. Vous verrez Bergier sortir, trois ans après, du presbytère de Flangebouche, non plus avec des dissertations, mais avec des livres, aussi terrible à Voltaire, qui le raille sans lui répondre, qu'à Rousseau, qui n'ose le nommer; combattre le premier en établissant la *certitude des preuves du christianisme*, étonner le second en l'opposant lui-même à lui-même dans le *Déisme réfuté*; mettre en juge-

Digitized by Google

ment un jour Helvétius et d'Holbach dans l'*Examen du matérialisme*, le lendemain Diderot, d'Alembert, Fréret, dans l'*Apologie de la religion ;* tantôt se servir des apologistes les plus fameux en les résumant, tantôt s'en passer en les complétant; rassembler dans son *Traité historique et dogmatique de la vraie religion* tous les reproches qu'elle a entendus comme toutes les réponses qu'elle a faites ; et après vingt ans de combats engagés avec tous les philosophes et toutes les erreurs, quand il est privé des conseils d'un maître par la mort de Bullet et des secours d'un ami par les infirmités de Nonnotte, entreprendre à lui seul la cause commune et montrer dans son *Dictionnaire de théologie*, comment la prodigieuse fécondité de l'érudition peut s'allier avec un style clair, précis, abondant et vigoureux. Attentif à tous les mouvements de son époque, Bergier a tout écouté, tout compris, tout réfuté. Ses mains ont restauré l'édifice des doctrines religieuses, à mesure que d'autres mains s'acharnaient à le détruire; et, quand la chaire de la théologie s'est relevée, ses livres sont les premiers qu'on y a ouverts. Comme il avait été à la peine, il était juste qu'il fût à l'honneur. « C'est, au jugement de Lamennais, le plus grand apologiste du siècle dernier et peut-être de tous les siècles chrétiens. » Hélas! celui qui lui rendit ce beau témoignage parut digne un moment de lui en disputer la gloire, mais l'apostasie de sa vieillesse et de sa mort prouva, par un redoutable exemple, que, dans la noble mission de défendre Dieu, on supplée quelquefois à l'éloquence, à l'étude de la théologie jamais !

Digitized by Google

Après ces grands noms, pourquoi tairions-nous des noms moins connus ? L'abbé François, auteur des *Preuves de la religion* et de l'*Examen des faits qui servent de fondement au christianisme*, ne manque ni d'intérêt, ni de clarté, ni d'onction. On louait, dans l'*Oracle des nouveaux philosophes*, par l'abbé Guyon, un mérite d'invention et de style. Les *Prônes* et les *Homélies* de Grisot plaisaient par leur simplicité, et ses *Lettres* aux protestants par l'excellent ton de la polémique. Enfin, l'abbé Meusy, mort à trente-huit ans dans le vicariat de Rupt, laissait un *Catéchisme historique, dogmatique et moral*, dont les éditions presque sans nombre disent assez l'utilité. Les deux premiers attirèrent l'attention de Voltaire ; les ouvrages des deux autres sont encore lus avec fruit par le clergé et par les fidèles. Ces quatre écrivains portent, comme tous les prêtres de la même école, la marque de la province qui leur a donné le jour et du maître qui les a formés.

Il est dit de la sagesse qu'elle est la source de tous les biens ; on peut dire de la religion qu'elle est la source de toutes les connaissances humaines. Cette remarque est admirablement justifiée par nos apologistes franc-comtois. Leur érudition, si variée, si curieuse, si profonde, vient de leur amour pour la vérité. Ne voulant pas laisser une objection sans y répondre, ils n'ont pas laissé une science sans l'interroger. Je ne parle ni de l'histoire de France, qui doit à Bullet des *Dissertations* souvent réimprimées et toujours consultées, ni de l'histoire de la Franche-Comté, qui s'honore d'avoir eu les prémices des talents de Bergier. Leurs essais histo-

Digitized by Google

riques, qui tiennent tant de place dans nos *Recueils* et dans nos *Documents* académiques, en tenaient fort peu dans leur esprit, et les choses qui nous instruisent si bien servirent seulement à les délasser. Encore n'était-ce là qu'une trève à d'autres récréations où la vigueur de leur génie se plaisait davantage. Ils décoraient du nom de loisirs ce que nous appellerions aujourd'hui études profondes et abstraites. Comment défendre la Bible, se demande Bullet, si on ignore la langue biblique? Il commence donc par apprendre le grec pour comparer la version des Septante avec la Vulgate, puis du grec il passe à l'hébreu pour comparer le texte primitif avec les Septante. Ce n'est pas assez. Le chaldéen, le syriaque, l'arabe, le tentent à leur tour, et il n'y a point d'idiome si enfoui dans la plus haute antiquité ou dans les solitudes les plus reculées de l'Orient, qu'il n'étudie, qu'il ne rapproche et qu'il ne compare. De cette étude, toute secondaire pour lui, sortit un ouvrage immense qui porta sa réputation au plus haut degré, fit époque dans l'histoire de la linguistique, et ouvrit aux savants des horizons nouveaux. Avant Bullet, les recherches comparatives sur les langues étaient fort restreintes et fort incomplètes. Tout se bornait à des rapprochements de textes, d'alphabets ou de mots juxtaposés sans rapports étymologiques. Notre savant, poursuivant avec une rare hardiesse l'idée de retrouver le langage primitif, analysa, pour y parvenir, toutes les langues connues, groupa les mots par familles et compara, avec une rare sagacité, les idiomes de tous les âges et de tous les lieux. Que son livre ne soit pas, si l'on veut, un *Dictionnaire*

Digitized by Google

celtique; mais, en faisant abstraction du titre et du but, il faudra toujours y voir le tableau le plus vaste, le plus complet et le plus approfondi de toutes les langues anciennes et modernes. Le goût qui a animé le maître se perpétue dans les disciples. Bergier compose le traité des *Eléments primitifs des langues*, qui fait encore autorité aujourd'hui; Jacques, exilé pour la foi, enseigne et écrit en italien, en allemand, en anglais. Par la bouche ou par la plume de nos prêtres, la vérité a des organes dans toute l'Europe.

Ne soyons pas surpris que de tels hommes aient conservé l'assiduité du travail et la liberté de l'intelligence. Ils savaient mesurer leurs désirs à la modestie de leurs ressources. Dans un temps où l'Eglise était riche, ils n'en connurent guère que l'austérité. L'ambition leur souriait peu, la fortune ne les visita jamais. L'unique faveur dont jouit Bullet fut une pension de 1,200 francs sur l'évêché de Verdun, obtenue, à l'insu de ce savant, par les sollicitations du duc de Tallard. Bergier, nommé à un canonicat de Notre-Dame de Paris, ne cessa pas de regretter, au milieu des pompes de Versailles, l'humble presbytère de Flangebouche, refusa plusieurs abbayes et ne s'affligea que pour les pauvres des pertes dont la révolution le menaçait. Si quelque chose pouvait toucher ces âmes délicates, c'était l'espoir d'avoir fait du bien. Un bref de félicitations, adressé à Nonnotte par le pape Clément XIII en 1768, vint le trouver à Besançon. Bergier reçut deux fois le même honneur, avec des lettres de congratulation de plusieurs souverains. Leur cœur excellent, leurs manières franches et affables, leur com-

Digitized by Google

merce facile, leur donna encore plus d'amis que leur science ne leur aurait valu de protecteurs. Ils cultivèrent ceux-là, négligèrent ceux-ci, presque surpris de la curiosité qu'ils excitaient et du bruit qu'on faisait autour de leur nom. Parmi les compagnies et les sociétés savantes qui leur ouvrirent leurs rangs, je ne citerai que l'académie des inscriptions et belles-lettres. En s'associant Bullet et Bergier, elle connut, dans sa plus douce expression, la modestie unie à la science. Elle possède aujourd'hui M. Weiss : c'est assez pour faire dire que ces deux qualités ne se perdent point chez les Franc-Comtois.

La modération est le caractère de la vérité, comme la modestie est celui de la vertu. A la paix que donne la seconde, nos apologistes ont joint la gloire que mérite la première. Livrés aux mains d'une secte triomphante, attaqués par des pamphlets sans nom, nos apologistes virent leur vie déchirée, leur science méconnue, leurs ouvrages condamnés au mépris de la sottise par l'arrêt de l'impiété. Ce barbare traitement ne les a pas émus. Quelque passionnée que soit la lutte, on ne rencontrera dans leurs écrits ni la colère, ni l'amertume, ni même l'ironie. Ils plaignent plus qu'ils n'accusent, ils pardonnent plus qu'ils ne condamnent, séparant par une distinction tout évangélique, le pécheur du péché, réprouvant le mensonge, mais parlant de ses fauteurs avec une discrétion, une douceur, une charité, qui eût ramené à la religion des esprits moins superbes. Qui peut regretter pour la vérité le rire passager qu'excite le sarcasme et la légère satisfaction que l'on éprouve à rendre injure pour injure? Non, je ne sais pas ce qu'elle eût gagné à être exposée avec plus de

Digitized by Google

vivacité et de finesse. La vivacité est tout près de l'emportement, et la finesse ressemble parfois à l'habileté. Mieux vaut une confession haute et sincère qu'une défense subtile. Il ne s'agissait pas d'une de ces causes qu'un siècle ou un peuple juge sans appel. Qu'importe que nos écrivains aient déplu à la France énervée ? A peine avaient-ils paru, qu'on les traduisait en italien, en allemand, en anglais. Ce succès pouvait les consoler de beaucoup d'échecs, puisque leur science préservait plus d'âmes que la philosophie n'en pouvait perdre. Qu'importe que le dernier siècle ait applaudi à l'ironie et dédaigné la solidité de la défense ! Nos apologistes se réimpriment chaque jour, tandis que les *facéties* ne trouvent plus de lecteurs.

Quand ces vaillants athlètes descendirent dans la tombe, on ne pouvait guère prévoir, il est vrai, le discrédit si rapide et si mérité dont nous sommes témoins. Les livres des philosophes étaient devenus l'évangile des nations, et leurs restes avaient été portés au Panthéon comme ceux des demi-dieux et des bienfaiteurs de l'humanité. L'abbé Bullet quitta la vie le 1er septembre 1775, plein des tristes images du désordre et de la confusion qui régnait déjà dans tous les esprits. La veille, il avait encore célébré la messe ; le matin même, il travaillait à ses *Réponses critiques*. Moyse reprit cette plume consacrée par la mort et termina l'ouvrage. Bergier et Nonnotte moururent, l'un en 1790, au milieu des triomphes de la philosophie ; l'autre en 1793, au milieu des ruines dont elle avait couvert la France. L'abbé Jacques fut plus heureux. L'œuvre de Voltaire, que Bullet avait vue

Digitized by Google

naître, et que ses deux premiers disciples avait laissée victorieuse, fut enfin démentie, confondue, renversée aux yeux du dernier représentant de cette noble et savante école. L'exil avait éprouvé sa fidélité; le retour récompensa sa persévérance. Quelles ne durent pas être les joies de ce vénérable vieillard lorsque, reprenant sa place au milieu d'une société rajeunie, il retrouva à Lyon la chaire qu'il avait occupée à Besançon avec tant d'éclat et qu'il put continuer dans la patrie les apologies qu'il avait commencées sur la terre étrangère (1). Les autels qu'il avait défendus étaient relevés; les vérités saintes, longtemps avilies, reniées et comme anéanties dans la fange et le sang, parlaient encore par sa bouche comme par leur organe naturel, et la jeunesse qui se pressait autour de lui ou qui l'accompagnait jusque dans sa demeure, lui retraçait comme une image de ses premières leçons et de ses premiers succès. Devenu aveugle, il cessa d'écrire, mais non d'enseigner; sa main tremblait, mais sa voix garda jusque dans son dernier souffle la triple autorité de l'expérience, du savoir et de la vertu. Il mourut, comme ses maîtres, le bouclier à la main et le pied sur la brèche.

La vérité ne régnera jamais sans partage; son sort est de combattre, mais la mêlée durera jusqu'à la fin, et sa victoire ne s'achèvera pas dans les ombres du temps. C'est pourquoi, à côté des ennemis que l'erreur lui suscite, la Providence lui donnera toujours des défenseurs et des

---

(1) *Preuves convaincantes du christianisme*; en Suisse, 1795; 5e édit., Dole, 1814.

Digitized by Google

interprètes. Chaque nouveau sectaire a vu naître un docteur nouveau : Origène en face de Porphyre et saint Basile en face de Libanius. Après Arius paraît Hilaire; après Pélage, saint Augustin ; l'éloquence sophistique d'Abeilard se trouble devant la foi de l'abbé de Clairvaux ; saint Dominique est envoyé pour affaiblir par la prière l'hérésie des Albigeois ; à l'orgueil et à l'égoïsme de la réforme, saint François de Sales oppose sa douceur, saint Vincent de Paul sa charité ; Bossuet répond à Jurieu, et son *Histoire des variations* à tous les progrès du protestantisme. Mais au dix-huitième siècle, quand l'impiété fut une secte, l'apologie dut être une école. En face de la France affaiblie et corrompue s'élève la Franche-Comté, avec l'énergie de sa foi et l'intégrité de ses mœurs. La philosophie a des milliers de lettrés ; la religion compte à peine quelques érudits. Le nombre, la force, le talent, la mode, l'opinion, tout rendait, ce semble, la lutte inégale. Nos athlètes ont lutté cependant, non par de vagues déclamations, mais par de solides ouvrages ; non pas seulement un jour, mais durant plus de cinquante années ; non avec le zèle qui s'emporte et l'ardeur qui ne brille qu'un moment, mais avec mesure, avec suite, avec une résolution persévérante de combattre le mal et de le vaincre.

Si jamais la France revient à soi, si la révolution qui continue s'arrête enfin dans son cours, si, non contents de déplorer les crimes qui nous souillent, nous avons assez de lumière pour renoncer aux faux principes qui nous perdent, le dix-huitième siècle sera jugé. On verra mieux alors de quel côté fut la science, l'honneur, le

Digitized by Google

courage, la gloire. L'histoire, tant débattue aujourd'hui, sera refaite, et un Bossuet l'écrira peut-être. Quoi qu'il en soit, en citant la vie et les œuvres de nos apologistes, on ne pourra oublier ni la Franche-Comté, qui les a nourris dans des sentiments si chrétiens, si libres, si généreux, et ce sera la plus belle page de vos annales, ni l'Académie, qui les a encouragés dans la lutte, et ce sera la meilleure preuve de votre utilité et de vos services!

Digitized by Google

DISCOURS DE RÉCEPTION

DE M. LE MARQUIS TERRIER DE LORAY.

MESSIEURS,

Vos suffrages ne m'ont pas abusé. Ils ont été pour moi la preuve d'une bienveillance dont je sens tout le prix ; ils ne m'ont point fait illusion sur l'insuffisance des titres qui eussent pu la justifier. Qu'y avait-il entre vous et moi, Messieurs ? Qu'y avait-il entre cette Académie, dont le suffrage est justement regardé comme la récompense des succès littéraires ou scientifiques, et l'élu qui vient à vous, sans autre témoignage que votre indulgence même ? Une seule considération a pu déterminer votre choix. Vous vous êtes rappelé que, dans la pensée qui les institua, ces sociétés savantes devaient être une réunion de *gens de lettres* et de *gens du monde ;* une sorte de terrain commun où les hommes d'affaires, comme les hommes de loisir pussent, dans un commerce utile, recevoir des littérateurs des préceptes et des lumières, sans paraître en recevoir des leçons. Vous avez voulu obéir à ce vœu, et, par une distinction dont je suis profondément reconnaissant, vous m'avez appelé à prendre place parmi vous.

Cette fidélité à vos traditions a été de votre part toute désintéressée. Vous n'ignorez pas que, depuis le jour de

Digitized by Google

votre institution, le sens attaché à la qualification d'homme du monde a bien changé. Alors, ce titre était le privilége d'un petit nombre et supposait une situation sociale, une autorité, je ne sais quel crédit dont on a, sans doute, reconnu l'abus. Aujourd'hui, en se généralisant, il a singulièrement perdu de sa valeur. Aujourd'hui, il n'y a plus de priviléges ni d'abus. Le mérite seul a des droits, et si, par hasard, on les oublie, le mérite, qui s'oublie rarement de nos jours, sait les faire valoir avec une jalouse opiniâtreté. Quelle place est donc laissée à l'homme du monde dans notre société? Dépouillé de son prestige, abandonné au soin de ses affaires domestiques, perdu dans la foule, l'homme du monde n'est plus rien, ou, du moins, il ne serait rien, si vous ne daigniez quelquefois en faire un académicien.

Je me trompe, Messieurs. Hors du cercle des littérateurs et des savants où vous cherchez ordinairement vos élus, vous avez su, plus d'une fois, discerner un autre mérite; vous avez su honorer, par votre choix, l'homme de bien, le caractère élevé, le magistrat dévoué, et c'est ce que fit, à une autre époque, l'Académie de Besançon, en s'associant celui dont je viens vous entretenir aujourd'hui. M. de Santans, Messieurs, depuis longtemps déjà, a disparu d'au milieu de vous. Mais il m'a semblé qu'ayant, je n'en saurais douter, recueilli comme le bénéfice du souvenir qu'il a laissé, je serais ingrat en ne payant pas à sa mémoire le tribut auquel il a droit. Et puis, vous ne l'avez pas oublié, il y a peu d'années encore, bien des circonstances eussent rendu prématurée la tâche que je tente d'accomplir en ce moment. Car,

Digitized by Google

telle est la condition de notre renommée ici-bas! aussi longtemps que nous vivons, et après nous encore, les passions, les intérêts divers, les mobilités de l'opinion défient, en quelque sorte, l'impartialité, et, bien souvent, le temps de l'équité ne vient pour nous que lorsque notre mémoire est presque effacée parmi les hommes.

M. le marquis de Terrier-Santans naquit peu d'années avant la Révolution. Bien jeune encore, il émigra lorsque l'émigration avait cessé d'être une mode pour devenir un péril, et quand la voix des princes, rendue plus impérieuse par l'exil et par le malheur, en semblait faire un devoir à un grand nombre de Français. Aussi bien, les évènements qui suivirent et les calamités qui s'accumulèrent sur la patrie ne parurent que trop bien justifier sa résolution. La France était devenue méconnaissable, et il put dire, comme un autre banni :

> Je n'appelle plus Rome un enclos de murailles
> Que vos proscriptions comblent de funérailles.....

M. de Santans appartint toujours à la portion active de l'émigration. En quittant la France, il avait cherché non un asile, mais un drapeau, et, toujours rappelé vers les lieux de ses affections, sur la terre étrangère il ne voulut jamais habiter qu'une tente. Cependant, il dut la planter dans bien des lieux, et la replier bien des fois, avant de retrouver le toit de son enfance que, dans ses illusions d'exilé, il avait espéré revoir chaque jour. Enfin, des temps meilleurs apparurent et il se hâta d'en profiter, dès que la dissolution du corps de Condé l'eut laissé sans patrie au dehors et que le rappel des émigrés lui en rendit une au dedans.

Digitized by Google

En revenant en France, M. de Santans ne trouvait autour de lui que des ruines. Les cendres de son foyer étaient dispersées, sa famille était décimée, son patrimoine était anéanti. Nul plus que lui n'aurait pu accuser les rigueurs de la Révolution et garder à sa patrie de ces rancunes chagrines dont les âmes même les plus élevées ont tant de peine à se défendre. Nous croyons pouvoir affirmer que jamais sentiment semblable ne trouva accès dans la sienne. Jamais, j'en prends à témoins ceux qui l'ont connu, on ne l'entendit porter sur les hommes qui ne partageaient pas ses opinions, ces jugements amers et passionnés que semblent légitimer les malheurs civils, et qui les perpétuent. Cependant, les plaies de la France étaient encore bien vives et les cœurs bien ulcérés. Beaucoup d'esprits prévenus se défiaient de ces proscrits redevenus citoyens et se montraient enclins à leur imputer à crime l'exil qu'ils avaient subi. Funeste effet des déchirements intérieurs! On consent à oublier les maux qu'on a soufferts; on ne peut oublier encore ceux qu'on a fait souffrir, et le ressouvenir des violences exercées devient un mal nouveau plus incurable que ces violences mêmes. De là ces malaises éternels et ces lentes convalescences des peuples tombés en révolution, qui feraient douter de leur guérison, si quelque chose pouvait résister à l'action du temps et tromper les grands desseins de la Providence sur les nations.

M. de Santans était, plus que tout autre, propre à contribuer à une conciliation à la fois si difficile et si désirable. Ses qualités généreuses, son caractère loyal, ses mœurs pleines d'ouverture et d'urbanité, lui atti-

Digitized by Google

raient naturellement les sympathies de tous. Rentré inconnu dans son pays, comme on doit l'être après douze ans d'absence, il ne tarda pas à conquérir un grand nombre d'amis et, malgré la notoriété de ses antécédents, il fut, en 1808, appelé à exercer un commandement dans la garde nationale. Il vit là une occasion nouvelle de se rapprocher de ses concitoyens, et accepta le poste modeste qui lui était offert.

Le retour des Bourbons donnait à M. de Santans la possibilité, je dirai même une sorte de droit de prendre part aux affaires publiques, dont il était resté jusqu'alors éloigné. Toutefois, ce n'est pas ce qu'il y vit. La Restauration apportait à la France la paix dont elle avait un si pressant besoin ; à lui le gouvernement de ses espérances et de ses affections, il n'y chercha rien autre. Suffisamment récompensé dans ses sentiments de loyauté par le retour de ses rois, il ne se demanda point si le moment n'était pas venu d'être indemnisé, dans ses intérêts et dans son ambition, des longs et lourds sacrifices qu'il avait supportés. Un caractère modeste, une grande défiance de lui-même l'eussent d'ailleurs arrêté sur le chemin des sollicitations qu'il ne suivit jamais, et il laissa passer, en s'étonnant un peu et se félicitant plus encore de leur nombre, la foule de ceux qui faisaient valoir d'anciens services, et plusieurs même qui cherchaient à faire oublier les services rendus à une autre cause. D'ailleurs, les débuts du nouveau gouvernement répondaient faiblement à sa manière de voir. On a souvent taxé d'imprudence et d'impéritie le parti monarchique de 1815, qui avait pour publicistes les Château-

Digitized by Google

briand, les Bonald, les Lamennais. Mais le temps a suc cessivement déchiré tant de formules de gouvernement il a déjoué tant d'expédients et de systèmes politiques il a amené, dans les tendances et dans les idées, des re tours si imprévus, que cette école si souvent accusée e qui, en donnant de plus fortes assises au pouvoir, mais tenait l'exercice régulier des libertés publiques et éten dait celles des institutions locales, pourrait invoque aujourd'hui en sa faveur le facile témoignage des évé nements et l'insuccès des épreuves qu'on lui opposait Nous n'entreprendrons pas, en cherchant à la justifier une tâche que notre histoire contemporaine a, pou ainsi dire, accomplie d'elle-même. M. de Santans atta ché, par ses sympathies, aux idées et aux hommes d cette école, restait, par son caractère, éloigné de toute les exagérations, même de celles de ses amis. Aussi lorsque, en 1816, on chercha, pour remplir les fonc tions de maire de Besançon, un homme propre à conci lier les partis et les opinions, on pensa naturellement lui. Cette distinction qui l'honorait aux yeux de se concitoyens et l'associait, par un pacte plus étroit, leurs destinées, était, plus que tout autre, de nature flatter son ambition. Toutefois, la responsabilité qui e devait résulter l'émut vivement et longtemps il refus le poste honorable auquel il se voyait appelé. Comm ce citoyen d'Athènes, il se fût réjoui qu'on pût trouve beaucoup d'hommes plus dignes que lui de fixer l choix de l'opinion, et plus capables de faire aimer l gouvernement du roi ; car cet intérêt formait une de se principales préoccupations. Enfin, mis en demeure pa

Digitized by Google

l'ordonnance qui le désignait, il obéit à la volonté royale et se dévoua dès lors tout entier à la grande mission qui lui était confiée.

Dès les débuts de son administration, il se trouva aux prises avec les difficultés résultant de la disette de 1816. On sait que ce fléau fut un des plus redoutables qu'on ait eu à subir dans le cours du siècle actuel, et que les magistrats de cette époque durent employer toutes les précautions, je dirai presque tous les moyens de salut usités en pareils cas, pour assurer l'alimentation et le repos publics. M. de Santans n'en négligea aucun. Il organisa de nombreux moyens de secours, s'aida des ressources de la charité privée, toujours si libérale dans notre ville, multiplia les ateliers de bienfaisance, institua une vaste manutention de pain à bas prix, en un mot, n'omit rien de ce qui pouvait prévenir à la fois la détresse dans la population et le désordre dans la cité. Il ne tarda pas à recueillir le fruit de sa vigilance, et surtout de ce caractère de franchise et de loyauté qui lui avait valu la confiance de tous. Dès les premiers jours de cette année calamiteuse, alors que les secours dont il s'occupait étaient à peine organisés, il apprit qu'une population nombreuse avait envahi les abords de l'hôpital civil, où la manutention de vivres avait été établie. Il s'y rendit sur-le-champ. C'était le soir, et la distribution de pain avait lieu le matin. Une foule tumultueuse, attirée par ces inquiétudes factices si communes dans les temps de disette, et excitée peut-être par de mauvais conseils, remplissait les avenues de l'hospice et la promenade de Chamars, annonçant l'intention d'y bivaquer, pour at-

Digitized by Google

tendre le moment de la distribution. La crainte chimé rique d'une insuffisance dans le service de la manuten tion était le prétexte de cette émotion qui menaçait repos nocturne de la ville d'un danger facile à con prendre. Le maire, accompagné d'un seul adjoint, pa courut les groupes du peuple, rassura les esprits calma les appréhensions ; et comme, de toute part, o manifestait celle de manquer de pain le lendemain *Je vous donne ma parole d'honneur*, leur dit-il, *qu demain, vous aurez du pain, tous, et que, ce soir, vou rentrerez dans vos maisons, tous aussi.* Il était d mode, dans ce temps-là, de demander des garanties l'autorité. On n'en exigea pas de lui ; on crut à sa pa role, et l'ordre fut assuré sans retour dans la cité.

M. de Santans porta la même vigilance dans la ges tion des autres intérêts dont il avait la tutelle. Les éta blissements de bienfaisance, les hospices, l'enseigne ment public, furent l'objet de sa sollicitude particulière Il réussit, en 1820, après des démarches multipliées, e malgré des obstacles nombreux, à établir à Besançon deux de ces écoles des Frères de la doctrine chrétienne si utiles à l'instruction populaire. Ces obstacles dont i se plaignait dans le sein même de la chambre des dépu tés, ne tenaient point à l'opinion publique toute favo rable à ce nouvel établissement, mais aux préjugé d'une administration encore imbue de traditions su rannées, et à la concurrence d'une méthode qu'on vou lait rendre universelle, avant même de l'avoir éprouvée. Il eut la satisfaction d'en triompher, et fut récompensé de ses efforts par le succès des nouveaux maîtres aux-

Digitized by Google

quels les familles aimèrent à confier leurs enfants, et qui leur rendirent, non-seulement des hommes religieux et moraux, ainsi que tous l'espéraient, mais encore des citoyens instruits et laborieux, ce que plusieurs se plaisaient à contester à cette époque.

La direction à donner au canal du Rhône au Rhin, dans la traversée de Besançon, fut encore une des préoccupations actives de l'administration de M. de Santans. Un projet, appuyé par les ingénieurs de l'Etat, consistait, comme l'on sait, à le faire passer sous la citadelle, en canalisant, par un souterrain, cet étroit espace de 600 pieds dont parle César, et qui sépare la partie supérieure du cours du Doubs de la partie inférieure. Il était d'une extrême importance pour la ville qu'il ne fût pas donné suite à ce plan et que la nouvelle voie de navigation, suivant le lit de la rivière, portât, jusque dans les murs mêmes de la cité, le mouvement commercial dont elle devait être l'instrument. Pendant plusieurs années, M. de Santans ne négligea aucun soin et aucune démarche pour atteindre ce but et il y parvint. Depuis lors, on n'ignore pas combien le canal du Rhône au Rhin contribua puissamment à développer la prospérité de la ville. Il devint la voie de transit la plus importante traversant nos murs et restera probablement dans cette condition jusqu'à ce qu'un chemin de fer vienne le déposséder de ce privilége.

M. de Santans avait conçu un projet plus ambitieux. Il s'agissait d'introduire le canal dans l'intérieur même de la ville, de lui faire traverser, par un long parcours, des quartiers alors peu habités, et, au moyen des quais

Digitized by Google

qui l'eussent bordé, de faire de Besançon un port aussi vaste que commode. Il développa ce projet brillant dans un mémoire où il en exposait les avantages, démontrait la facilité de l'exécution et entrevoyait déjà sa ville natale comme le lieu d'entrepôt et le centre du mouvement commercial de l'Océan à la Méditerranée. Comme tous les plans trop séduisants, celui-ci ne fut pas adopté. Besançon fut laissé à ses modestes destinées et Marseille resta, sans rivale, en possession du commerce des mers.

M. de Santans étendit à bien d'autres objets la sollicitude de son administration. Il rétablit les promenades publiques et les chemins bouleversés pendant le blocus, continua la construction de la Bibliothèque, institua le mont-de-piété, réédifia la façade de la Madeleine; enfin, par une sage et prévoyante gestion des deniers de la ville, il s'associa, en quelque sorte, aux grands travaux qui ont honoré celle de ses successeurs. En finances, il était de la vieille école, où l'on croyait s'enrichir en payant ses dettes. Je ne parlerai pas en détail de ces choses et de plusieurs autres que je pourrais énumérer, et, en cela, j'imiterai M. de Santans. Il s'occupait avec activité et persévérance des intérêts confiés à ses soins; mais il aimait peu à se glorifier des actes de son administration, ou, s'il en parlait, c'était pour en rapporter le succès et l'honneur à ceux qui l'entouraient, à ses collaborateurs, à ses conseils. En effet, Messieurs, il dut beaucoup aux uns et aux autres, ainsi qu'il le témoigna bien des fois lui-même. Il dut beaucoup aux avis officieux de M. le baron Daclin, son prédécesseur,

Digitized by Google

qui s'était acquis déjà tant de droits à la reconnaissance publique, en exerçant la mairie dans des circonstances difficiles, et qui emportait, dans une retraite toute volontaire, la juste estime de ses concitoyens; il ne fut pas moins redevable envers M. Seguin père, qui, en consentant à rester à son poste d'adjoint, lui prêta, avec une rare abnégation, l'appui de ses lumières et de son expérience. Notre cité, qui l'ignore? n'a jamais manqué de citoyens prêts à apporter, dans la gestion des affaires publiques, le tribut d'un dévouement tout désintéressé. Cette époque en présenta un grand nombre, dont les traditions ont été recueillies par des mains non moins honorables, et, comme il le disait lui-même, ce fut pour M. de Santans un bonheur plutôt qu'un mérite de s'être trouvé placé à leur tête.

Il croyait que, pour servir avec fruit les intérêts de tous, il devait étudier ceux de chacun. Dans ce but, il prêtait l'oreille à toutes les plaintes, à toutes les sollicitations, à toutes les confidences, et les encourageait par un accès toujours facile, par un accueil toujours bienveillant. Il ne se plaignait jamais de la perte de temps qu'entraînaient ces communications souvent importunes, jugeant bien employé celui qu'il passait à les écouter. On disait de lui, qu'il connaissait tous ses administrés, et, en effet, il parlait si bien à chacun le langage de sa position et de ses besoins, qu'il semblait n'ignorer rien de ce qui les concernait. Il ne les connaissait pas tous, sans doute, mais il les devinait et les renvoyait justement persuadés d'avoir été compris. Il cherchait, dans son administration, moins ce qui pouvait

Digitized by Google

servir à sa réputation que ce qui devait la rendre utile à ses concitoyens, et regardait la magistrature qu'il exerçait comme une mission plus paternelle qu'éclatante. On peut en résumer le caractère, en disant qu'il laissa peu de monuments et beaucoup de souvenirs.

En 1820, M. de Santans fut envoyé à la chambre des députés par les électeurs du Doubs. C'était pour lui une carrière nouvelle où il porta la loyauté, le sens droit, le zèle dont il avait fait preuve sur un théâtre plus restreint. M. de Santans n'était pas orateur et, surtout, il n'avait pas la prétention de l'être. Mais toutes les fois que l'intérêt du pays ou de la royauté le lui commandait, il donnait son opinion hautement, simplement, franchement, et montait à la tribune, comme autrefois il combattait sur les champs de bataille, en soldat de la monarchie et de la fidélité. Je parle de fidélité, et il nous est difficile de comprendre, à la distance où nous sommes, quelle était la vivacité, l'énergie de ce sentiment chez ces hommes qui avaient, il est vrai, longtemps combattu et beaucoup souffert pour leur foi politique. Nulle époque peut-être de notre histoire ne nous fournit les exemples de ce dévouement absolu, total, auquel s'élevaient alors tant d'hommes, et qui prêtait souvent à leurs discours les accents de l'éloquence. « Savez-vous, disait M. de » Santans, ce que c'est que la fidélité ? C'est une abnégation totale de soi-même, lorsque le service de son » roi l'exige ; c'est un besoin de son gouvernement qui » nous fait sacrifier, sans efforts, famille, parents, amis » au désir de le conserver ; c'est une disposition ferme

Digitized by Google

» à abandonner les perspectives les plus avantageuses » plutôt que de le trahir. Et remarquez, Messieurs, que » cette fidélité, qui est de tous les états, qui est le devoir » des plus humbles sujets comme des plus grands, les » rend aussi tous nobles, de cette noblesse la première » à désirer, qui commande l'estime générale, malgré » les injustices des partis et les vicissitudes de leurs » succès. »

Cette observation n'était pas seulement une vérité de sentiment; elle était juste au point de vue historique. Les titres qui, dans d'autres sociétés, récompensèrent le courage et la fortune militaire, furent, le plus souvent, en France, le prix de l'honneur, du respect gardé au serment et à la foi promise et, parmi nous, les *fidèles* devinrent les nobles.

Je retrouve le même mouvement et les mêmes accents dans un discours qu'il prononça, en 1828, en faveur des ministres que les élections venaient de renverser. La réaction contre eux était outrée et on proposait d'insérer, dans l'adresse au Roi, un paragraphe qui était un véritable acte d'accusation. M. de Santans s'indigna de cet abus de la victoire et de la majorité, d'autant plus vivement peut-être que, cette fois, il était le fait du parti de ses adversaires. « On vous propose, s'écria-t-il, de signaler » au Roi, comme coupables des malheurs qui, dit-on, » accablent le pays, les ministres auxquels il a retiré sa » confiance. Ces malheurs, quels sont-ils? En quoi les » ministres sortants en seraient-ils la cause ? Le crime » est encore inconnu, et vous proposez de décider qu'il » y a des coupables ! Votre puissance est-elle déjà telle-

Digitized by Google

» ment solide qu'elle puisse se mettre au-dessus des » lois ? Représentant seuls, dites-vous, le gouvernement » constitutionnel, y puisez-vous le droit d'accabler vos » ennemis sur de simples préventions et sans les en- » tendre ? » Et il disait : « Lorsque les Athéniens con- » damnèrent Aristide, ils savaient, du moins, de quoi » ils l'accusaient ; ils l'exilèrent parce qu'il était juste. » Ayez le même courage. »

M. de Santans n'était pas littérateur, et cependant je pense que beaucoup de littérateurs eussent avoué ces paroles. C'est que le caractère, quand il est soutenu de la conviction, supplée aisément la littérature ; la littérature (souffrez que je le dise ici), la littérature, malgré les enseignements qu'elle donne et les lumières qu'elle procure, ne saurait jamais suppléer le caractère.

C'est avec la même chaleur, la même conviction, la même loyauté, qu'il défendait les droits violés et combattait les abus, de quelque part qu'ils vinssent. De vieux soldats de la royauté laissés dans le besoin, des religieuses chassées de leur couvent par la Révolution et oubliées dans leur misère, des missionnaires troublés dans leur ministère par les passions de l'époque, le prenaient pour organe de leurs plaintes et le trouvaient toujours prêt à leur servir d'interprète. Il défendit les hospices, même contre les émigrés qui réclamaient leurs biens par lesquels ces hospices avaient été indemnisés. « C'est malgré moi, disait-il, que je combats cette pré- » tention ; mais s'il est dans mon désir de la trouver » équitable pour les émigrés, je ne puis la trouver juste » envers les pauvres. » Cette manifestation lui valut les

Digitized by Google

censures de ses amis et, qui pis est, les applaudissements de ses adversaires, et je croirais volontiers que cette occasion fut, dans sa vie politique, une de celles où il montra le plus de courage.

M. de Santans prit une part active à la discussion du code forestier; demanda le maintien des taxes protectrices de l'industrie métallurgique, si importante pour nos contrées; donna souvent son opinion sur les articles de dépenses soumis à l'examen des Chambres, et appuya, en nombre de circonstances, les propositions utiles au pays qu'il représentait plus spécialement.

Il défendit avec zèle, avec constance, je dirai presque avec passion, les intérêts des communes, et ne négligea aucune occasion de réclamer l'extension des libertés municipales, dont il comprenait toute l'importance. Il revendiqua, au nom des communes, l'attribution des bourses soldées par elles à leurs colléges, et qui leur était disputée par le grand maître de l'Université; il chercha à soustraire à la tutelle onéreuse de l'Etat, pour la rendre aux autorités locales, l'administration de certains établissements charitables. « Que le gouvernement, » disait-il, exerce son action sur tous les établissements » que la charité crée dans les départements, veuille attirer à lui les moindres détails des ressources produites » par cette charité, veuille en déterminer ou en contrôler l'emploi; c'est une méfiance qui paralyse les effets » mêmes de la bienfaisance, éloigne les personnes les » plus probes des conseils des hôpitaux et livre leurs » biens à des salariés qui les dilapident. » Et même, en 1829, lorsque l'opinion égarée commence à menacer la

Digitized by Google

royauté qu'il aime, lorsque le pacte passé entre le Roi et la nation est sur le point de se déchirer de lui-même et que le danger groupe autour du pouvoir tous ses défenseurs, il demande encore la réforme des lois municipales, le développement des attributions des conseils locaux, veut que l'administration supérieure ne puisse jamais forcer les communes à des dépenses arbitraires et qu'en maintenant les avantages de la tutelle royale, on en écarte, avec résolution, les inconvénients.

La révolution de 1830 mit fin à la carrière publique de M. de Santans. Il le comprit et se démit, sans regrets et comme naturellement, de fonctions qu'il avait acceptées sans ambition. Cependant cette révolution nouvelle qui, pour lui, succédait à tant d'autres, le contristait profondément. Certes, il pouvait dire aussi : *Experti invicem sumus ego et fortuna*, la fortune et moi nous avons appris à nous connaître par une longue expérience. L'adversité l'avait éprouvé de longue main et, il m'est permis de le dire, elle l'avait toujours trouvé au niveau de ses coups. Mais celui-ci, qui n'était pas le plus cruel, et qui le surprenait au terme de sa carrière, le blessait plus vivement et plus intimement qu'aucun autre. Ce n'est pas que cette nouvelle catastrophe dût froisser sensiblement ses intérêts, ni même, jusqu'à un certain point, ses idées. Ses intérêts! Il n'avait jamais exercé que des fonctions gratuites, et il entendait partout proclamer la garantie des intérêts. Ses idées ! Il voyait le gouvernement issu de juillet lutter, avec énergie, contre les factions révolutionnaires et s'efforcer de rétablir, sur des bases insuffisantes, sans doute, cette alliance du pouvoir

Digitized by Google

et de la liberté vainement poursuivie par les hommes de la Restauration. Mais elle blessait profondément ses sentiments; sentiments de fidélité, d'honneur, d'attachement, de loyauté. Elle s'attaquait à son âme, et c'est par l'âme que vivent les natures élevées. Il aimait sincèrement et son pays et la monarchie, et ne pouvait, sans déchirement, être témoin de l'injustice de l'un et du malheur de l'autre. Il voyait et ne pouvait comprendre la destinée de cette famille qui, après avoir, deux fois, apporté la liberté à la France, en avait été deux fois si cruellement punie. Rendu à un repos qu'il aimait et à des liens de famille qui étaient bien propres à le lui faire aimer, conservant toute l'aménité de son caractère, il souffrit, nous pouvons le dire à son éloge, de la ruine de ses espérances politiques dont tant d'autres se consolent aisément. A cette souffrance vinrent bientôt se joindre celles du mal qui devait l'entraîner dans la tombe. La mort, en lui apparaissant avant le terme ordinaire de l'existence, ne lui causa ni illusion, ni effroi, et il l'envisagea, comme il avait envisagé toutes les fortunes, bonnes et mauvaises, avec courage, dignité et sérénité.

La religion avait été toujours l'une de ses fidélités. Elle l'en récompensa en venant adoucir cette suprême et commune épreuve de la vie et en lui présentant des espérances qui, celles-là, du moins, ne pouvaient être trompées. Il mourut en juin 1832, et le bruit des troubles civils dont il s'était si souvent ému dans le cours de sa carrière, fut le dernier encore qui parvint à son oreille. Nous sommes heureusement loin de ces temps

Digitized by Google

et de cette situation. Il semble qu'aujourd'hui l'harmonie longtemps exilée, se soit, sans retour, rétablie entre les âmes élevées, et qu'un grand calme se soit fait dans les hautes sphères des intelligences. Parmi les hommes qui sentent et qui méditent, il semble qu'il n'y ait plus place désormais pour ces antagonismes funestes dont notre pays a tant souffert, et que l'esprit de désordre, avec ses irritations et ses avidités illégitimes, ait cherché un refuge dans les régions inférieures de la société. J'en augure bien pour l'avenir, et un tel spectacle eût profondément réjoui le cœur de celui dont je vous ai entretenu. J'ai estimé servir encore à ce rapprochement si souhaitable en rappelant parmi vous le nom de M. de Santans, lui si accessible à tous les nobles sentiments, si soucieux des véritables intérêts de ses compatriotes. Et n'est-ce pas, Messieurs, son plus bel éloge que, dans la cité qu'il administra et qu'il affectionna si sincèrement, son souvenir, dont le lieu même où je parle semble avoir gardé quelque lointain écho, soit resté un symbole de conciliation, de tolérance et d'apaisement.

Digitized by Google

RÉPONSE DE M. LE PRÉSIDENT.

MONSIEUR,

L'Académie, qui a aussi sa noblesse, a, comme la noblesse, des traditions et des souvenirs. Toute tradition oblige, tout souvenir est une loi.

Le nom que vous portez est depuis bien longtemps cher aux lettres. Quand un Terrier s'assit pour la première fois dans cette Compagnie, le président qui eut l'honneur de le recevoir, lui fit observer que sa jeunesse n'avait pas besoin d'excuse. En effet, il remplaçait, pour ainsi dire, les savants de sa race, et les années ne devaient pas se compter pour celui qui comptait dans sa famille Jean Terrier, dont le bel ouvrage sur les vertus de la Vierge a été offert à Claire-Isabelle, infante d'Espagne, et gravé par Loisy; Jacques Terrier, ce magistrat incorruptible et laborieux, dont les notes sur le droit romain et sur la coutume du pays faisaient loi au parlement de Dole; le président Terrier de Cléron, qui se rendit aussi célèbre par sa fermeté que par son éloquence, en portant aux pieds du trône, dans un style plein de chaleur, les remontrances respectueuses de la Franche-Comté.

C'est sous ces auspices que votre aïeul entra, en 1765, à l'Académie de Besançon; son fils y a occupé la même place avec la même distinction, et l'éloge que nous ve-

Digitized by Google

nons d'entendre, prouve assez combien vous êtes digne de leur succéder aujourd'hui.

Soyez le bienvenu, Monsieur, parmi les images de vos ancêtres. Nous retrouvons en vous tout ce qui charmait en eux : la loyauté dans le caractère, la bonté dans le cœur, la facilité et l'agrément dans les relations, l'esprit serviable, pratique, modéré, qu'il faut porter dans les affaires.

Votre *Tableau de la Révolution et de la Terreur* nous a appris ce que l'histoire peut attendre de vous ; d'autres ont remarqué la rectitude de vos idées et la solidité de vos jugements dans les questions d'économie politique ; pour moi, qui dois à votre confiance de connaître votre livre encore inédit sur les *Institutions traditionnelles*, s'il m'est permis de vous dire, après des juges plus compétents, combien j'y ai trouvé de justesse, d'ordre et de suite, je ne doute pas que cette nouvelle étude n'ajoute encore à votre réputation et qu'on n'en fasse bientôt un sincère compliment à l'Académie. Nous sommes associés à vos succès, comme vous l'êtes vous-même à nos travaux, et on empruntera, pour nous féliciter, les termes flatteurs dans lesquels un littérateur célèbre parlait à l'abbé d'Olivet d'un ouvrage de Terrier de Cléron :

« Un tel écrit fera beaucoup d'honneur à votre pro-
» vince : orateurs et fidèles sujets, tout s'y montre à la
» fois ; la Franche-Comté méritera toujours l'estime du
» public et celle de son souverain. »

Digitized by Google

PIÉCES DE VERS

Par M. Alexandre de Saint-Juan.

—

ÉPIGRAMMES.

I.

Nicolas s'écoute parler,
Je connais ses raisons et vraiment je les goûte.
Vous en riez, amis, cessez de l'accabler ;
Il a le droit de s'écouter parler,
Puisque personne ne l'écoute.

II.

Un mari, crêpe au bras avec la mort dans l'âme,
S'en revenait à pied du convoi de sa femme.
En deuil un vieil ami l'accompagnait. — Eh bien !
Comment te trouves-tu ? mon pauvre camarade.
— Cette petite promenade,
Lui répondit le veuf, m'a fait du bien.

III.

Un poëte paralytique,
Goutteux, catharreux, édenté,
Briguait fauteuil académique
Et brevet d'immortalité.

Digitized by Google

Le corps savant le repoussait en masse.
— « Que voulez-vous que nous fassions, de grâce,
» D'un rimailleur à son déclin ?
» Il ne peut plus marcher ! » — Qu'importe,
Reprit le président avec un air malin,
Raison de plus pour qu'on le porte.

CONTE.

Un auteur de romans à l'aune, c'est le mot,
Un faiseur de pathos, d'autres diraient un sot,
Qui, grâce au mauvais goût du stupide vulgaire,
De ses œuvres déjà comptait chez le libraire
Une septième édition,
D'un air de satisfaction
Un beau matin rendait visite
A certain vieux savant dont l'Europe d'élite
Admire les profonds travaux.
— Toujours le front penché sur des in-octavos,
Pauvre ami ; raturer, pour raturer encore,
Croyez-m'en, laissez-là ce stérile métier.
Le ciel est pur, le soleil dore
De nos bois reverdis l'ombrage printanier,
Vous avez le teint d'un malade,
Faisons un tour de promenade.
D'ailleurs pourquoi cette obstination
A lire et travailler sans cesse.
Entre nous, soit-il dit, la mode vous délaisse.

Digitized by Google

Emule de Champollion,
Votre plus bel ouvrage est encore, ô problème,
A sa première édition,
Tandis que mes romans en sont à la huitième.
Le savant répondit : on ne consomme pas
En France chaque année un millier d'ananas,
Mais plus d'un milliard de glands, je vous l'assure,
Et vous savez, mon cher, je vous le dis tout bas,
A qui les glands servent de nourriture.

L'ÉPÉE ET LE SOC DE CHARRUE.

CONTE.

Dans les combles poudreux d'un donjon féodal
De la France ou de l'Allemagne,
Une épée à deux mains, du temps de Charlemagne,
Peut-être..... qui le sait ! *Joyeuse* ou *Durandal*,
Gisait parmi des débris de ferraille,
Chaînes, fers de chevaux et cercles de futaille,
Attirail obligé d'un domaine rural.
Juges du désespoir de cette noble épée,
Elle autrefois si bien trempée !
Son acier fin était de rouille tout chargé
Et bien plus qu'à moitié rongé.
— O sort fatal ! amère destinée,
Criait-elle aux échos, d'une voix indignée,
Quoi ! j'aurais soutenu tant de rudes assauts
Pour la patrie, au mont Southal, à Roncevaux,

Digitized by Google

Bu la gloire et le sang aux quatre coins du monde,
Pour finir sans honneur, en ce réduit immonde,
Dans la poussière et le repos !
Que n'ai-je été brisée aux côtés d'un héros ?
Hélas ! qui me rendra le choc de la mêlée
Sur le mont ou dans la vallée ?
Une nuit que plus désolée
Elle exhalait un long gémissement
D'un bon soc de charrue elle reçut visite,
(Si notre académie en savait le comment,
Je la prierais de s'expliquer bien vite.)
— Madame, dit le soc, j'ai compris vos chagrins.
Et m'incline devant vos vertus militaires ;
Mais aujourd'hui n'est plus l'âge atroce des guerres,
Et Charlemagne est mort avec ses paladins.
Les peuples ont fait alliance ;
L'ère de paix, d'amour et d'espérance
Pour l'univers enfin commence.
Au lieu de combattants, il n'est que des amis,
A la place des tours, à l'épaisse muraille,
Au bord de la montagne, un village est assis ;
Où les cruels piquiers se rangeaient en bataille
Se pressent des carrés d'épis;
Où la guerre a jeté sa sanglante semaille
Je trace en leur saison des sillons nourriciers.
Voulez-vous secouer cette poussière vile
Et retrouver l'éclat de vos beaux jours guerriers?
Imitez-moi, sans bruit, redevenez utile,
Et l'avenir aura pour vous d'autres lauriers !
Notre épée écouta cette sage parole,
Et renonçant à la stérilité
D'une poudreuse vanité,

Digitized by Google

Elle sut se créer bientôt un nouveau rôle ;
Et, soc fécond, laboure le pays,
Qu'elle avait défendu jadis.

Mon fils, de cette parabole,
Sans tarder, médite le sens,
Et sois, en dédaignant un préjugé frivole,
L'homme de ton pays et l'homme de ton temps.

CONSEILS

au maître d'école de Charles.

Désarmez le courroux de votre œil irrité,
Maître, cachez ce fouet, l'enfant épouvanté,
Comme un oiseau craintif à votre voix frissonne :
Si devant vous il reste immobile et muet,
C'est qu'entre ses yeux bleus et le noir alphabet,
Un monde éblouissant rayonne.

C'est d'abord dans la cour un joyeux compagnon,
Tom, le blanc épagneul, aussi beau qu'il est bon;
Le chien tout bas soupire et doucement l'appelle.
Or, ce brave animal, au dos large et soyeux,
Pour Charles, cavalier souvent trop hasardeux,
Est un fringant cheval de selle.

C'est auprès du ruisseau, verdoyant éventail,
Le sorbier dont la cime a des grains de corail,

Digitized by Google

Que pillent à l'envi les grives du bocage,
L'enfant veut les ravir aux gourmands oiselets,
Pour en faire à sa sœur de rouges bracelets,
Dignes d'une reine sauvage.

C'est la source qui jase avec les joncs mouvants.
Charles avait laissé sur les flots inconstants,
Une coque de noix, frétée en fin navire.
Oh! maître, j'en appelle à votre excellent cœur,
Peut-on lire vraiment, quand le jeune armateur
Craint que son vaisseau ne chavire!

C'est mille objets encor que je pourrais nommer :
Le tison du foyer qui vient de s'allumer,
Le vent comme un jaloux heurtant la porte close,
Le passereau dont l'ombre a sillonné le mur,
Et la feuille qui tombe, et la mouche d'azur
Agaçant cette bouche rose.

Mais c'est surtout au fond du jardin qu'il planta
Le buisson embaumé d'un joli réséda
Dont le pauvre garçon en pleurant désespère ;
Jugez de son chagrin, peut-être la chaleur
Va brûler faute d'eau la plante dans sa fleur.....
C'était un bouquet pour sa mère!

Rompez ce charme, alors l'indocile marmot
Pourra voir chaque lettre, épeler chaque mot.
D'ailleurs, l'heure d'étude est-elle bien choisie?
Pour lire l'alphabet, il est d'autres instants?
Laissez donc le bambin à ses ravissements,
Laissez-lui commencer la vie.

Digitized by Google

Ce monde vieux pour nous est pour lui si nouveau !
De la création le magique tableau
Enchante en l'étonnant cette âme jeune et pure.
Ah! laissez, croyez-moi, ce paresseux blondin
A loisir, au soleil, dans l'herbe du jardin,
Epeler aussi la nature.

Digitized by Google

LES MARTYRS DE SÉQUANIE.

PAR M. LE Vte CHIFLET.

I.

Marcus Aurélius Sévérus Antoninus, surnommé Caracalla, tient le trône impérial. Claudius (1) est préfet de Séquanie, il siége à Vesontio, car déjà les privilèges du municipe séquanais (2) sont méconnus à ce point qu'un

(1) Ce Claudius, que nous ne connaissons que par la légende de nos saints apôtres et qu'elle nous désigne comme préfet de la Séquanie, ne se trouve point sur la liste historique des gouverneurs de Germanie supérieure, dont la Séquanie faisait alors partie. Il faut croire ou que ce titre de préfet de Séquanie indiquait un magistrat surbordonné au propréteur et commandant l'une des subdivisions du gouvernement de ce dernier, ou que Maximus ou Pupienus, qui furent l'un ou l'autre, gouverneurs de Haute-Germanie en l'an 212, n'étaient autres que ce Claudius lui-même, Claudius Maximus ou Claudius Pupienus ou Claudius Maximus Pupienus.

(2) Vesuntio fut, selon toutes les probabilités, érigée en *municipe* par Galba, en récompense du chaleureux concours que cette ville avait prêté à son élévation à l'empire. Nous n'avons pas à nous étendre ici sur les hautes prérogatives dont jouissaient les municipes romains : le municipe, on le sait, était la cité libre par excellence, pos-

Digitized by Google

délégué de César commande dans la cité et y dispose d'un pouvoir presque absolu.

Nous sommes au palais prétorial.

Au fond d'une petite chambre de marbre, éclairée par une voûte dorée, et pavée d'une riche mosaïque, dans une sorte d'hémicycle entouré de pilastres et de niches, sur des cippes finement sculptés, on lit les dédicaces suivantes : IOVI OPTIMO MAXIMO, MARTI SEGOMONI, MERCVRIO CISSONIO ; mais sur ces blocs de marbre, pas une figure n'est debout ; les niches sont vides et la lampe d'or qui pend à la voûte brûle dans un sanctuaire désert.

— Adginnia, disait Claudius, j'étais las de jouer une comédie ridicule devant des simulacres auxquels, comme tous les hommes éclairés de l'empire, dès longtemps je ne croyais plus ; et si, pour ne pas offenser le peuple, il faut encore accorder des respects publics à ces mensonges, du moins puis-je, dans l'intérieur de ma maison, m'en affranchir à l'aise. J'ai donc fait enlever de cet oratoire domestique de vaines figures auxquelles l'épouse de Claudius ne doit, pas plus que lui, offrir désormais ni vœux ni encens. Il n'y a qu'un Dieu, Adginnia, parce

---

rédant son gouvernement, ses lois propres, ses magistrats élus, son droit civil et en même temps le privilége de parvenir aux honneurs mêmes de Rome. Cet état ne tarda guère à s'altérer. Aulugèle, qui vivait en l'an 150, dit que l'on ne savait plus de son temps en quoi il différait des colonies (XVI. 13.) Enfin, à l'époque où se passent les faits qui font le sujet de notre récit, les priviléges que quelques cités gauloises avaient obtenus avaient presque entièrement disparu et Caracalla alors régnant devait bientôt en effacer les restes.

Digitized by Google

qu'il n'y a qu'une puissance : cette puissance, ce Dieu c'est César ; et les Urbici (3), tes pères, ont pensé e agi en sages lorsqu'ils ont élevé à Lugdunum le templ des temples, l'autel des autels, à Octave Auguste et ses successeurs, les divins maîtres du monde. César n'est il pas notre soleil, celui qui nous féconde, celui seu de qui nous tenons vie, richesses et plaisirs ?

— N'espère pas, Claudius, me faire partager un te culte, et tu peux renoncer à me voir adopter de tel dieux. Je suis Gauloise, Claudius. Sur le trône, je pui supporter vos Césars, peut-être ; mais sur l'autel, ja mais.

— Dis que tu es Gauloise comme dès longtemps on n l'est plus. Ton aïeul Adginnius, le grand pontife d'Au guste, était Gaulois aussi et ne pensait pourtant pa comme toi.

— Pourquoi sans cesse me parler de cet homme ? So souvenir m'est odieux, tu le sais ; je n'y pense jama sans rougir. Encenser un Tibère, encenser un Caïus, u Néron, un Vitellius, un Domitien, un Commode ! En censer votre Caracall.....

---

(3) Les Urbici étaient l'une des plus puissantes familles de la S quanie romaine. Une inscription antique aujourd'hui perdue mais q se voyait au pied du clocher de Saint-Pierre, à Lyon, fait connaître Adginnius Urbicus de la nation des Séquanois, grand pontife du temp de Rome et d'Auguste, au confluent du Rhône et de la Saône. Vo *Vesuntio* et Dunod, ainsi que les *inscriptions antiques de Lyon* par Boissieu, et aussi les *Documents inédits*. La légende qui parle de emme de Claudius ne fait pas connaître son nom ; nous nous somm cru permis de lui en choisir un dans l'une des grandes familles s quanoises.

Digitized by Google

— Silence ! Adginnia ! Veux-tu me perdre ? veux-tu qu'un délateur surprenne ta folle parole ? Crains.....

— Crains toi-même, Claudius ; oui, crains, car tu as lieu de craindre. Tu as profané le sanctuaire de ta propre maison ; tu m'as enlevé les Dieux de mon pays : ce Cissonius aimé de la cité, ce Ségomon que nos montagnes vénèrent (1). Crains, oui crains, Claudius ; leur vengeance est terrible !

— Croyances de femmes ! La vengeance de César, crois-moi, voilà la seule à craindre ; lui seul tient en sa puissante main et la lance de Mars et la massue d'Hercule et les foudres du vieux Jupiter ; et ses pieds ont aussi les ailes de Mercure, sa vengeance a la rapidité des vents d'orage !..... Lui seul est Dieu, lui seul est Dieu ! Et je veux à l'instant faire placer son image.....

—O mes dieux domestiques ! Défendez les autels qui vous sont consacrés. Dieux de la patrie et du foyer, oh ! je vous replacerai du moins de mes mains dans le lieu le plus intime de ma maison ; chaque jour je vous ornerai de fleurs, chaque jour je déposerai à vos pieds les fruits, le sel et les herbes sacrées ; j'y brûlerai et la cire et l'encens, et nulle main impie, croyez-le bien, n'osera désormais s'y lever contre vous !

Elle sortit éperdue et tout en pleurs.

---

(1) Le temple de Mercure Cissonius était situé à Besançon sur la rive droite du Doubs, près de l'amphithéâtre, à l'extrémité de la rue des Arènes (*Documents inédits*, tome I et II.) Mars Ségomon Ségone ou Sékonien (Séquanois) avait un autel très-vénéré à Arinthod : une inscription antique s'y trouve encore pour l'attester.

Digitized by Google

II.

Au plus profond de l'une de ces grottes de nos montagnes, grandes comme des villes, discrètes comme des tombeaux, catacombes naturelles où, de tout temps, les croyances persécutées ont choisi leur asile ; sur un lit de mousse desséchée, éclairé d'une lampe de terre, un vieillard du dernier âge était étendu.

Près de lui, aux parois du rocher, pendait une faucille d'or parmi des touffes de gui de chênes.

Tout près du lit, un homme déjà sur le déclin de l'âge était assis.

C'était le vieillard qui parlait, et sa tête centenaire s'éclairait d'un rayon de joie.

— Sois béni, prêtre du Dieu nouveau, disait-il, toi qui n'as pas craint de pénétrer de nuit en ces lieux redoutables, d'où la terreur, dernière gardienne du proscrit, éloigne presque tous les humains.

— Qu'avais-je à redouter, mon père ?

— Tu n'as donc rien vu à l'entrée de ces lieux, tu n'as rien entendu ?

— Rien.

— Rien !..... Il est bien fort, ton Dieu, si les êtres mystérieux qui peuplent ces rochers n'ont point osé paraître devant toi.

— Le Seigneur que je sers chasse les démons, sa croix a détruit leur empire. Le Seigneur sait garder tous ceux qui sont à lui.

— Faut-il donc le reconnaître, et ton Dieu est-il plus

Digitized by Google

ort que le mien? Serait-il enfin l'accomplissement des romesses?..... Je le sais, poursuivit le centenaire omme se parlant à lui-même, le juste doit venir, et les ruides l'attendent; est-ce lui que tu m'annonces? viens- m'apprendre à l'adorer?..... Puis, après un silence : — J'ai entendu parler de ta loi, quelques-uns de mes dis- iples sont devenus les tiens et, je dois l'avouer, tu m'as ris les plus chers de mes fils, mes Gaulois les plus in- ncts, les plus pures de mes filles, la fleur de mes autels.

— Et ce sont eux, ô mon père, qui m'ont dit tes vertus.

— Mes vertus !..... Mes vertus ne sont point de celles ue tu inspires. Mon Dieu aime le sang, et, tu n'étais as né que déjà je savais le répandre..... Prêtre du Dieu nouveau, oseras-tu toucher ma main?.....

Le prêtre de celui qui ne veut de sang que le sien, rit cette main et, s'inclinant, la baisa ; puis, les yeux n haut : Seigneur Jésus! Fils de la Vierge !. que celui- i encore devienne ton enfant!

— Tu viens de nommer Hésus! dit le vieillard se sou- evant sur sa couche, toi qui, dit-on, vis le jour loin des Gaules et dans la patrie de Platon, qui donc t'apprit à invoquer?

Le prêtre du Christ sourit.

— Tu parles du fils de la Vierge? La Vierge a-t-elle donc enfanté !..... Sais-tu que les Druides éduens, nos rères, lui ont élevé des autels.....(1)?

---

(1) Nous rappellerons ici l'inscription antique trouvée à Châlons et portant ces mots : VIRGINI PARITVRAE DRVIDES. LES DRVIDES A LA VIERGE QUI DOIT ENFANTER.

Digitized by Google

Et le centenaire avide comme un enfant d'apprendre et de savoir, attendait haletant les réponses de l'étranger.....

On entendit du bruit dans les profonds sentiers du souterrain; une lumière lointaine apparut et se rapprocha; enfin, une femme voilée entra et, courant se jeter aux pieds du vieillard : « Prêtre, dit-elle, gardien de la vraie foi de nos pères, je viens à toi désolée, je viens à toi pour entendre parler des Dieux, des Dieux de mon pays, de nos Dieux paternels, et non des Dieux romains, et non surtout du Dieu qu'ils adorent tous aujourd'hui, de cet odieux César que, Gauloise, je méprise, et qu'ils veulent me contraindre à encenser! »

— Ma fille, dit le Druide, je ne suis plus qu'un enfant, et tu me vois ici occupé à apprendre et non à enseigner. Voici celui qui désormais doit parler, écoutons-le.....

La prière de l'apôtre était montée jusqu'à Dieu.

La Gauloise se retourna et, relevant ses voiles, regarda étonnée cet inconnu que le grand Druide de Séquanie désignait comme un maître.

— Adginnia! fit celui-ci également surpris, ô miséricordieux Sauveur, ô Christ Jésus! tu le vois, ces deux âmes te cherchent et se sentent vides sans toi. Voici devant ton humble prêtre, le prêtre des démons et l'épouse de Claudius; donne ta force à ma parole, et que cette femme et que ce vieillard, apôtres à leur tour, amènent à ta foi tout ce pauvre peuple aveuglé.

— Mais, n'es-tu pas, dit la Gauloise avec une sorte

Digitized by Google

de crainte, n'es-tu pas l'un de ces deux Grecs (1) qui troublent la cité ?

— Je suis, répondit Ferréol, le serviteur de ceux qui veulent être les serviteurs de Dieu.

Alors il commença à dire les merveilles dont surabonde la loi du Christ, les prophéties accomplies, l'enfantement de la Vierge de Juda : VIRGINI PARITVRÆ DRVIDES.

— Oui, j'ai vu cet autel éduen ; il a été pour moi un souvenir de la patrie. Dans mon Athènes aussi était un marbre portant ces mots : *au Dieu inconnu*, et Paul, notre grand apôtre, vint un jour le reconnaître pour l'autel du vrai Dieu. Dieu a partout semé l'annonce, l'attente, la soif de son Christ ; il inspire au Druide d'élever à sa mère des autels ; toi, vieillard, sur ta couche, tu l'attends et tu l'aimes ; toi, femme, dans ton cœur vide bien plus encore que dans ton laraire profané tu aspires à replacer ton Dieu. Eh bien ! le voici le Dieu de ceux qui souffrent : Druide, c'est le Dieu des proscrits ; femme, c'est le Dieu des faibles et des opprimés, et c'est pour cela qu'il est le vrai Dieu. Gaulois, mais c'est le Dieu de vos aïeux, c'est Hésus, dont il porte presque le nom, mais Hésus pur et saint, tel que Noé que vous

---

(1) Le recueil des Bollandistes ne regarde pas comme certaine l'origine grecque de nos apôtres Ferréol et Ferjeux. Se fondant sur leurs noms latins, il pense que peut-être ils étaient Gaulois et qu'étant allés en Grèce pour suivre les écoles célèbres de ce pays, ils y avaient été amenés au christianisme par Saint-Polycarpe qui les choisit ensuite pour revenir porter la lumière dans leur patrie. Quant à nous, nous avons préféré nous ranger à l'opinion la plus répandue.

Digitized by Google

nommez Dylan (1) et Japhet nos pères l'ont connu et adoré ; Hésus dégagé de cet amas d'erreurs sous lequel les siècles l'ont étouffé, c'est Hésus devenu Jésus!

A toutes ces paroles la Gauloise et le Druide étaient ardemment attentifs, leurs cœurs neufs et purs se sentaient doucement et irrésistiblement captivés et, lorsque Ferréol en vint aux prodiges de la dernière cène et au sacrifice adorable du calvaire : « Voilà, mon Dieu! Voilà, mon Dieu! s'écria le centenaire, c'est lui, c'est lui que j'attendais!

— C'est celui qui lui-même t'a attendu cent ans, dit l'apôtre de Séquanie; adore, heureux vieillard, son infinie bonté.

— Oui, je l'adore! oui, je l'adore et je veux être à lui. Mais hâte-toi, mes jours, mes heures sont comptés.

— Sois donc chrétien! prêtre d'Hésus!

Et prenant de l'eau dans une coupe, il la versa sur ce front nu qui se baissa sous les paroles sacrées.

C'était une victoire importante que la conquête de ce nouveau chrétien. Il était encore, du fond de ses rochers, l'oracle des montagnes, et l'on pouvait penser que de

---

(1) On sait que les Gaulois donnaient le nom de Dylan à l'homme qui, lors de la grande submersion du globe fut sauvé par Dieu pour repeupler la terre (voir notre scène du *Druide*, recueil de l'Académie de Besançon, séance du 29 janvier 1857). Ce nom ne doit pas étonner dans la bouche de l'apôtre Saint-Ferréol, qui, comme tous les missionnaires, avait dû s'instruire des croyances des peuples qu'il venait convertir à la foi. Il est tout naturel de l'entendre parler de l'autel druidique de Châlon, de Dylan, le Noé gaëlique, d'Hésus, le vrai dieu défiguré par les âges.

Digitized by Google

nombreux initiés suivraient sous peu l'exemple du grand Druide de Séquanie.

Adginnia aussi était un riche espoir pour la naissante église. Et il se fit une grande joie parmi les fidèles, et les prières y redoublèrent de ferveur quand Ferréol annonça ces nouveaux triomphes de la croix.

Peu de temps après, en effet, de nombreux disciples du vieux Druide descendirent des monts Jou-rass (1) pour demander le baptême. Lui était mort, les initiant à sa foi nouvelle et leur faisant promettre de l'embrasser.

Claudius n'avait point vu sans inquiétude cette foule traverser la cité sans s'incliner devant les Dieux. Ses agents la suivirent, et, à peu de distance de la ville, pénétrèrent avec elle sous l'ombre des bois (2); le lendemain, il apprenait que tous, dans des grottes jusqu'alors inconnues, avaient été par les deux Grecs initiés à des mystères secrets.

Le préfet de Séquanie n'ignorait pas l'existence des chrétiens dans son gouvernement ni les efforts que Ferréol et Ferrucius, son frère, faisaient pour en multiplier le nombre; mais cet accroissement subit de tout un khan des montagnes allant se rendre à eux l'irrita et le fit se souvenir que les décrets de Septime Sévère contre

---

(1) *Jou* Dieu *rass* très-haut. Ce nom gaulois de *Jourass*, dont le romain a fait *Jurassus* et le français Jura, indique que les Séquanes avaient consacré au Dieu suprême, au grand Dieu, leurs rochers, les sommets de leurs montagnes, ce qu'ils voyaient de plus haut, de plus grand, de plus majestueux dans leur patrie.

(2) De grands bois avoisinaient alors la cité et l'emplacement du village actuel de Saint-Ferjeux en était couvert.

Digitized by Google

les disciples du crucifié n'étaient point encore abolis. Le soir même on le vit, murmurant de sinistres menaces, prendre en hâte la voie de Lugdunum, où se trouvait alors le gouverneur supérieur des Gaules (3).

III.

— Nous demandons justice et protection, nous demandons vengeance, disaient quelques sybarites de Séquanie accoudés aux lits de festin de l'une des splendides villas de Claudius. C'est intolérable! c'est à déserter sa propre maison!

La vie n'est plus possible, poursuivait l'un d'entre eux, et, quant à moi, je l'avoue, je ne suis point assez philosophe pour l'accepter ainsi sans plaisirs. Consentir à se voir entouré de visages tristes et d'yeux baissés, de fantômes silencieux qui se relèvent la nuit pour marmotter et faire des gestes bizarres! Non, j'en mourrais; mieux vaut tout de suite s'ouvrir les veines. J'en appelle à Claudius, j'en appellerais à César s'il était ici.

— Qu'est-ce? dit Claudius, qui, couché entre une courtisane et un Flamine de Jupiter, causait à voix basse avec eux.

---

(3) C'est encore dans la légende que nous trouvons ce détail; elle dit que Claudius alla près de Cornelius, gouverneur romain à Vienne et Lugdunum et reçut de lui des ordres de persécution. L'histoire peut, jusqu'à un certain point, expliquer la légende, lorsqu'elle nous apprend que Caracalla bouleversa tout dans le gouvernement des Gaules. Claudius et Cornelius pouvaient être les produits passagers de ces caprices (Spartien *Vesontio*).

Digitized by Google

— C'est, noble Claudius, que la Séquanie touche à sa ruine, si tu n'y mets la main; c'est que nous ne sommes plus les maîtres dans nos maisons, que nos esclaves se refusent à servir nos volontés, que les femmes se couvrent de voiles ridicules et qu'il en est qui osent nous résister.

— Nos villas sont minées, disait un autre, un peuple invisible travaille sous terre; c'est aujourd'hui une guerre occulte, demain sera une guerre déclarée, une guerre sociale, la guerre des esclaves; chaque ergastule a ses Spartacus hypocrites.

— Aussi pourquoi, depuis tant d'années, Claudius, fermer les yeux sur ces sourdes pratiques? Il y a bientôt trente ans, dit-on, qu'entrèrent dans la cité ces deux étrangers, ces deux Grecs qui, abusant de l'hospitalité, semèrent le trouble dans toutes les maisons. Si, dès les premiers jours on les eût renvoyés dans leur loquace patrie, d'où nous ne savons quel démon les a poussés sur nous, tout ce mal ne serait point arrivé et nous ne perdrions point ici le temps en d'inutiles reproches au lieu de chanter, de boire et d'aimer, seule sagesse de la vie!

Claudius sourit; puis, avec une gravité comique: Amis, dit-il, permettez que je termine une question philosophique qui s'agite entre moi et le savant Flamine ici présent.....

— « Et la savante Lucrécia! » ajoutèrent les convives avec un rire bruyant, en désignant la courtisane couchée près de lui.

— Et la savante Lucrécia! répéta Claudius; puis, je

Digitized by Google

vous dirai peut-être quelque nouvelle heureuse qui fera taire vos craintes et versera la joie dans la coupe du festin.

— Bien ! Claudius, très-bien, homme sans égal ! s'écria-t-on en chœur ; bonne chance à ta thèse, sage philosophe ; mais, crois-nous, en fait de philosophie, écoute surtout les leçons de la belle Lucrécia. Quant à l'autre, en digne Flamine qu'il est, il pourrait bien avoir trop bu de vin cuit, et puis, à force de converser avec le bonhomme Jupiter, il ne doit plus savoir que radoter.

— Erreur ! Jupiter était un philosophe de la bonne école, et je soutiens.....

Claudius ne les écoutait plus, et les lazzis, au Falerne, suivirent leur cours sans qu'il s'y mêlât davantage.

Les Dieux, disait à son oreille le prêtre de Jupiter, les Dieux sont irrités, Claudius ; les entrailles des victimes le disent clairement. Ils réclament justice et attendent de toi que tu venges leurs autels en frappant cette race impie qui chaque jour insulte à leur majesté suprême.

Claudius ne répondit rien à cette somptueuse harangue, mais, se retournant, il regarda le Flamine en face et se mit à rire. Celui-ci ne put s'empêcher d'en faire autant.

— A la bonne heure, dit le préfet romain, je vois que nous nous comprenons. Eh bien ! oui, grand Jupiter ! je te le jure ici en présence de ton pieux pontife, tu seras vengé. Amis, bannissez tout souci ; j'arrive de Lugdunum, armé des pouvoirs les plus larges pour faire cesser à tout prix cette sourde révolte, pour écraser cette secte

Digitized by Google

dont vous vous plaignez et dont, moi aussi peut-être, j'ai à me plaindre. Dès demain, dès ce soir, j'en jure par les Césars, les chefs et les adeptes sacrifieront aux Dieux. Joie donc et joie sans frein au banquet de Claudius !

A ces mots, la salle sembla s'ébranler sous un tonnerre d'applaudissements. Dès ce moment, le festin prit une animation croissante et tourna à l'orgie. Des femmes entrèrent vêtues en bacchantes, à peine couvertes de toisons tachetées ; les yeux pétillants ou voilés de volupté ; accroupies au pied des lits, elles élevaient de leurs bras d'ivoire, aux lèvres des convives, des coupes pleines de vins enivrants. Pour voiler l'éclat du jour sous une douce teinte de pourpre, des esclaves avaient tendu un velum précieux. Sous cette demi-obscurité commença bientôt une scène à faire rougir une prêtresse de Corinthe. Il y avait là, gorgés de mets et de vins exquis, de gras *beati* assoupis sur les coussins ; il y avait de vieux efféminés aux joues fardées de minium ; de jeunes enfants déjà flétris sous leurs longues boucles blondes ; des femmes sans honte et sans voiles, aux tresses déliées, teintes et parfumées de safran. Tout ce pêle-mêle d'infamies vraiment dignes de Trimalcion apparaissait au travers d'une pluie de fleurs et de parfums. Tout cela dura longtemps et jusqu'à satiété (1).

---

(1) Tous ces détails et bien d'autres qui ne sauraient être reproduits se trouvent dans Pétrone, et nous avons pensé que ce qu'il dit des festins de Trimalcion devait se reproduire dans toutes les maisons opulentes, dans les provinces aussi bien qu'à Rome. Or, la Séquanie était, avant les invasions qui la ruinèrent l'une des provinces les plus riches

Digitized by Google

Alors, en amphitryon qui sait vivre et comprend ses devoirs, Claudius sentit qu'il fallait un mets nouveau à ces appétits blâsés; il fit un signe, des esclaves armés entrèrent.

— C'est à vous, Lucrécia, dit-il, à donner le signal.

Une main fine et blanche toute couverte d'anneaux précieux se leva : deux esclaves s'attaquèrent à l'épée. Ils paraient avec une grande adresse, car, malgré leur nudité, la lutte se soutint quelques instants; enfin un jet de sang rougit les marbres sur lesquels s'affaissa l'un des jouteurs percé à mort.

— Bien touché! bien tombé! cria-t-on de toutes parts. On emporta le cadavre, d'autres gladiateurs avaient déjà pris sa place.

Gloire à toi, Claudius, c'est faire grandement les choses!

— Toute table bien servie à la romaine ne doit-elle donc pas, mes nobles hôtes, commencer par le jus de Bacchus et finir par cette autre liqueur que les Dieux n'ont mis aux veines de l'esclave que pour le plaisir de nos festins? Allons, ma belle Lucrécia, le pouce en haut!

Une fois encore, cette femme donna le signal, mais, chose incroyable, ceux qui devaient combattre ne s'attaquèrent point et demeurèrent immobiles.....

---

de l'empire, et la corruption qui suit le luxe devait certainement y avoir pénétré. L'on a dit que le culte des divinités honteuses y était inconnu : c'est une prétention que tout vient démentir; la couche romaine de notre sol rend, chez nous comme ailleurs, ces figurines infâmes, expression et témoignages trop connus de la démoralisation antique.

Digitized by Google

Cela était si insupposable que l'on resta un instant à ne pas comprendre et à se demander si l'on rêvait. Claudius revenu à lui : Allons, esclaves!..... Mais, l'immobilité persista.....

— Nous sommes chrétiens, dit l'un de ces hommes, fais-nous tuer, Claudius, nous souffrirons avec joie; mais, nous-mêmes verser le sang!..... nous sommes chrétiens!

— Je crois que cette bête a parlé! dit le Romain; en vérité, revenons-nous au temps des prodiges? Je n'avais jamais ouï dire, et vous amis? que les Dieux eussent donné voix humaine à l'esclave.

— Nous sommes chrétiens, répétèrent d'un ton grave les deux gladiateurs.....

Claudius ne riait plus; la fureur venait de s'allumer dans ses yeux, et il allait donner l'ordre d'un cruel châtiment, quand quelques mots parmi lesquels le nom d'Adginnia fut entendu lui furent dits par un affranchi. Hors de lui, il sortit de la salle; le festin fut subitement rompu; on savait que la colère de Claudius était terrible.

IV.

Près de là, une autre scène avait lieu.

Les grottes des apôtres étaient pleines de fidèles, et Ferréol, assis comme un père au milieu de ses enfants, leur parlait. Cette parole tombait comme un baume sur toutes les douleurs. Il était calme et doux et sa face rayonnait d'une sorte de clarté. L'on croyait voir saint

Digitized by Google

Irénée ou saint Jean, dont il leur avait tant parlé; on croyait voir le Christ lui-même.

De pauvres esclaves entrèrent tout meurtris et sanglants. Aussitôt l'un des premiers patriciens de Séquanie, membre du sénat de Rome, et plusieurs nobles jeunes femmes se levèrent pour leur céder leurs places, et l'une d'entre elles, de ses mains délicates, se mit à essuyer et à panser amoureusement leurs plaies; c'était Adginnia!... Les larmes étaient à tous les yeux, le feu dans tous les cœurs et le saint pontife Ferréol lui-même, devant ce spectacle plus éloquent que toute parole, s'était tu et pleurait.

Dans ce silence, un bruit lointain retentit et fit courir sur l'assemblée un frisson douloureux : c'était le rugissement des lions de l'amphithéâtre qui venait, à travers la forêt, de pénétrer jusqu'au saint lieu. Des acclamations confuses suivirent; la fête sanglante faisait éclater ses joies; sans doute quelque malheureux venait d'expirer sous la dent des bêtes.

Ferréol s'agenouilla, Ferrucius et tous les fidèles se prosternèrent et prièrent longtemps pour ce pauvre peuple aveuglé.

— Prions, mes frères, disait Ferréol, prions celui qui est la vérité et la vie, de sauver enfin ce peuple du mensonge et de la mort.

La voix des lions et celle de la foule enivrée venaient, comme par bouffées, interrompre la prière des saints.

— Seigneur Jésus! agneau qui terrassez les tigres et les lions, venez! venez! aidez-nous!

Et les lions répondaient encore.

Digitized by Google

Tout à coup, un bruit plus rapproché se fait entendre. Des pas! des pas réguliers, des pas militaires!..... C'était la colère de Claudius qui venait.

Un centurion paraît au haut des degrés, il ordonne à ses hommes de pénétrer jusqu'aux apôtres et de s'en emparer.

Les fidèles poussent un cri de douleur; Ferréol et Ferrucius marchant aux soldats, se sont livrés d'eux-mêmes.

Ils furent conduits enchaînés à la ville et la traversèrent dans toute sa longueur jusqu'au pied du Cœlius. Ils avaient, chemin faisant, entraîné à leur suite une foule toujours grossissante. Le Colisée, près duquel l'on passa au moment où finissaient les jeux, avait, par ses *vomitoires*, rendu des flots de peuple, et les écoles, d'où sortait la jeunesse, avaient aussi fourni à la foule une bonne part de ses curieux. Affectant une gravité précoce et se drapant dans des manteaux sombres, de jeunes philosophes regardent avec dédain; d'élégants hippophiles, du haut de leurs chevaux qu'ils arrêtent, dominent les groupes et les sondent de l'œil; une matrone fait arrêter ses porteurs rouges et noirs et abaisse le talc de sa porrière; une amazone, du haut du char qu'elle conduit de ses mains, s'informe; des courtisanes, la mitre en tête, arrêtent leurs litières pour demander la cause de tout ce bruit; l'une d'elles, portée sur un lit de feuilles de roses et armée d'un poinçon d'or, en pique ses esclaves pour jouir plus tôt d'un spectacle dont elle semble connaître le secret, c'est Lucrécia; tout un cortége religieux qui monte au temple s'avance couronné de fleurs et sus-

Digitized by Google

pend un instant ses hymnes pour savoir la cause du tumulte ; des prêtres en robes de pourpre, des Flamines, sans doute au fait de l'événement, passent d'un air triomphant ; la ville entière est émue (1).

— Ce sont les prêtres des chrétiens, se disait-on dans la foule ; il est bien temps d'arrêter les progrès de ces impies, déjà la montagne et la moitié de la cité sont à eux.

— Savez-vous ce que l'on dit ? Qu'ils ont poussé l'audace jusqu'à séduire l'épouse du gouverneur, et l'attirer à leurs mystères de la forêt (2).

— Ah ! ah ! Eh bien, nous allons voir si ces étrangers, si habiles à entraîner les femmes et à flatter les esclaves, sauront se tirer du mauvais pas où ils se sont mis.

— Ils n'en seront pas si tôt quittes que l'Eduen Symphorianus que je vis décapiter, il y a trente-trois ans, à Augustodunum (3). Claudius n'est pas homme à finir si vite leur supplice.

— Le voici ! le voici !

Un mouvement se fit dans la foule ; on vit au-dessus des têtes onduler les haches des licteurs qui frayaient le passage ; Claudius entrait au forum.

Entouré d'un imposant appareil, il monta sur son tribunal et son regard s'abaissa sur les deux confesseurs qui l'attendaient au milieu des soldats.

— Comme il est pâle ! on dirait qu'il n'a plus de sang.

---

(1) Voir, pour tous ces détails de mœurs, Cicéron, Martial, Juvénal, etc.

(2) Ceci est conforme à la légende.

(3) Saint Symphorien, martyrisé à Autun en 179.

Digitized by Google

— C'est alors qu'il en demande.

— Silence ! écoutez donc ; il parle.

— Les décrets de nos princes très-sacrés ordonnent que vous sacrifiiez aux Dieux ou que je vous ôte la vie dans les tourments, afin que tous soient tenus en crainte.

— Nous sommes prêts ; fais ce que ton père le démon t'a soufflé ; notre espoir est ferme dans le Seigneur Jésus.

On délia les faisceaux.....

— Si vous sacrifiez, vous ne souffrirez point ; vous pourrez même largement puiser dans le trésor de l'empire.

— Que ton or périsse avec toi ; notre trésor à nous, c'est de n'adorer qu'un Dieu !

Claudius fit un signe.

— Il va leur faire tomber la tête, disaient quelques-uns.

— Non, non, pas encore. Oh ! vous ne connaissez pas Claudius ; ils peuvent s'attendre à de longues et savantes tortures. Tenez, entendez-vous ?.....

Un son mat et régulier se faisait entendre ; les verges des licteurs tombaient à coups pressés sur la chair des saints.

— Sacrifierez-vous ? disait Claudius.

— Nous ne sacrifierons point.

Les verges étaient devenues rouges et, toutes trempées de sang, frappaient toujours.

Mais les saints apôtres ne manifestaient aucune douleur ; ils souriaient et leurs fronts étaient tout brillants de sérénité. Ce que voyant, le peuple commençait à entrer en admiration. Magie ! disaient les païens. Mi-

Digitized by Google

racle! exclamaient les chrétiens, et ces derniers étaient nombreux dans la foule.

Claudius, redoutant l'émotion populaire, voulut en finir ; aux arènes ! cria-t-il ; la foule y courut et en couvrit bientôt tous les gradins (1).

S'élançant sur le *podium* (2): Sacrifierez-vous ? criait le persécuteur.

— Nous ne sacrifierons point.

Alors, furieux, il leur fit arracher la langue.

Mais, ô prodige ! de leurs bouches vides et sanglantes ils parlaient encore, et, levant les mains au ciel et secouant leurs chaînes, les deux soldats du Christ disaient: « Heureux ceux qui ont le cœur pur, car ils verront Dieu ! heureux ceux qui aiment la paix, car ils seront appelés fils de Dieu ! heureux ceux qui souffrent persécution pour la justice, car le royaume des cieux est à eux ! »

Puis, se tournant vers le préfet romain et touchés de pitié pour ce bourreau : « Pauvre malheureux ! mais, reconnais donc que tes Dieux ne peuvent ainsi faire

---

(1) La légende met trois jours d'intervalle entre l'interrogatoire et le martyre. Nous avons cru pouvoir, pour resserrer le récit, nous en éloigner sur ce point. Quant au lieu où se consomma le martyre, les opinions sont différentes : les uns assignent le forum comme théâtre du sanglant triomphe de nos apôtres, d'autres le placent aux arènes à l'autre extrémité de la cité. Nous avons cru, en plaçant l'interrogatoire et la flagellation au forum et la décollation aux arènes, concilier avec vraisemblance les opinions.

(2) Le *Podium* était la tribune sénatoriale au milieu de laquelle prenait place le proconsul romain.

Digitized by Google

parler sans langue, eux qui ne sauraient ni entendre ni parler. Ouvre donc les yeux, crois au Christ, et viens au baptême et tous tes crimes te seront remis! »

De longs clous aigus furent apportés et enfoncés dans leurs poitrines, dans les jointures de leurs pieds et de leurs mains, et en couronnes glorieuses autour de leurs fronts. Mais comme ils ne changeaient point de visage et que tous ces tourments semblaient sur eux comme une fraîche rosée, honteux de se voir ainsi publiquement vaincu, Claudius fit abattre leurs têtes.

Ces choses se passaient le seize des calendes de juin de l'an de Jésus-Christ deux cent douze.

Nos traditions racontent encore, et nos pères ont cru que ces deux corps tronqués se relevèrent, et, prenant en leurs mains leurs têtes sacrées et lumineuses, sortirent lentement de l'amphithéâtre au milieu d'un peuple éperdu, des hymnes des chrétiens et des cris de fureur des persécuteurs aveuglés.

Nos pères ont cru.....
Eh! pourquoi ne pas croire?.....
Tout n'est-il pas possible à Dieu?.....

Dès ce moment l'église de Vesontio fut fondée, car le sang des martyrs est la fontaine vive qui féconde les vergers et les parterres du Christ et y fait germer les fleurs et les fruits.

Digitized by Google

FABLES

PAR CH. VIANCIN.

LES NOIX ET LES SOURIS.

De nombreuses souris, dans un long sac de noix,
S'étaient ouvert un domicile,
Ce qui n'était pas difficile
A qui s'entend si bien même à percer le bois.
Là, jour et nuit, rongeant, rongeant, la confrèrie
Menait Dieu sait quel train de vie.
Un soir on s'aperçut enfin de ses dégats,
Tant du sac s'échappaient de coques morcelées.
Nos commères, dans leurs ébats,
Furent terriblement troublées :
Ce logis que leurs dents avaient si bien troué
Fut visité, palpé, retourné, secoué,
Par les mains du propriétaire :
C'était pour leur communauté,
Bien pis que dans une cité
Un affreux tremblement de terre.
Comme elles s'apprêtaient toutes à déguerpir, . .
Une d'elles leur dit, tout bas : — « pourquoi sortir ?
» Gardons-nous en bien ;... tout à l'heure
» On va nous écraser, ou bien pour nous saisir,
» Des chats seront postés près de notre demeure.
» Vers le centre du sac refluons doucement ;

Digitized by Google

» Nous le pouvons, sans qu'on s'en doute ;
» Suivez moi ;... je trace la route.
» C'est bien !... sans bouger, maintenant,
» Restons ici, toutes blotties ;
» D'après notre silence on nous croira parties.
» Si notre gîte est transporté
» En lieu plus obscur, plus tranquille,
» Nous n'en pourrons que mieux conserver cet asile
» Et nous y divertir en pleine liberté. »
On suivit son conseil, en toute confiance ;
Puis il en arriva selon sa prévoyance :
Le sac bien recousu, ne fut que déplacé,
Et les rongeuses, même avec grand avantage,
Eurent bientôt recommencé
A faire dans les noix ravage sur ravage.

Des vices introduits dans les cœurs des humains
Il en est trop souvent comme de cette engeance :
Les a-t-on découverts ? Par de nouveaux chemins,
Ils s'y cachent si bien qu'on croit à leur absence,
Et dans ces autres sacs qu'ils ont tout perforés,
En apparence restaurés,
Ils rétablissent leur empire,
A tel point que le mal y devient cent fois pire.

LES ABEILLES ET LA CONFISERIE.

Des abeilles, un beau matin,
Dans une riante prairie,
Que le printemps avait fleurie,
Faisaient leur modeste butin.

Digitized by Google

Or, c'était non loin d'une ville
Où par une main fort habile
Se préparaient force produits
De massepains, de confiture,
De sirops de toute nature
Qu'on obtient du sucre et des fruits ;
Plus de ces liqueurs raffinées
Qui sur la fin des grands repas
Sont opulemment destinées
Aux palais les plus délicats.
Dans un transitoire étalage
Plusieurs de ces appâts divers
Brillaient en vases découverts.
Hélas ! ce fut un voisinage
Déplorablement périlleux
Pour nos insectes hasardeux.
Dabord, seule, une des abeilles
Se dirigea vers ces merveilles,
D'en goûter sentit le désir
Et bientôt y prit grand plaisir.
Voulant que sa bonne fortune
A l'essaim pût être commune,
En ces mots à toutes ses sœurs,
Elle en vint conter les douceurs :
« — Laissez là ces pauvres calices,
» Et venez bien vite avec moi ;
» J'en sais d'autres qui sont, ma foi,
» Pleins d'incomparables délices.
» J'ai hâte de vous rassembler
» Autour de ces riches aubaines ;
» Nous en avons pour des semaines
» Pour des mois à nous régaler. »

Digitized by Google

Aussitôt, quittant la campagne,
Sur ces doux trésors de cocagne,
Suivant l'aile qui les guidait,
Nos imprudentes voyageuses,
Lestes, bourdonnantes, joyeuses,
Vinrent s'abattre tout d'un trait.
Jamais miel en telle abondance
Ne fut trouvé de si bon goût;
On se mit à faire bombance,
A sucer, à boire de tout;
Tant et si bien que s'enivrèrent
Les consommateurs délectés,
Qui tous promptement succombèrent
A cet excès de voluptés.
Pour les rendre à leur sûr asile,
On ne manqua pas d'éprouver
Tous les moyens qu'on put trouver;
Soins superflus, peine inutile;
Impuissant à les secourir,
Tristement on les vit périr.

D'autres sujets en trop grand nombre
Quittent les champs de leurs aïeux;
Et plus d'une cité s'encombre
De leurs essaims ambitieux;
Impatients de tout connaître,
Ils y vont chercher le bien-être;
Mais qu'y trouvent-ils fréquemment?
Les déceptions, la misère,
Ou le funeste enivrement
D'une fortune passagère.
En vain l'atentive amitié
Ou la tendresse paternelle

Digitized by Google

Vers le toit qu'ils ont oublié
Avec instances les rappelle ;
Plutôt que d'écouter ces voix
Ils suivent des conseils perfides,
Et, victimes aussi par fois
Des plaisirs dont ils sont avides,
Entourés de trompeurs appâts,
Ils y rencontrent le trépas.

Si vous voulez vivre tranquilles,
Plus sûrs, plus dignes d'être heureux,
Que ces frelons aventureux,
Fils des hameaux, fuyez les villes ;
Restez dans votre humble manoir,
Et bornez-vous au sage espoir
De rendre vos champs plus fertiles.

L'AIGLE ET LE ROITELET.

Un roitelet voulut suivre un jour dans les airs
L'oiseau du roi des Dieux tout rayonnant d'éclairs ;
C'était pour lui trop entreprendre.
En vain plus d'une fois encor
Il essaya le même essor ;
Toujours il lui fallut promptement redescendre ;
Mais à la fin mieux avisé,
Sur le dos de l'aigle posé,
Il en vint à monter avec lui jusqu'aux nues,
Charmé de se trouver par cet heureux moyen
Même élevé plus haut que son noble soutien.

Digitized by Google

Souverains !.., conformez vos vues
Au soin du roitelet ; pour trôner comme lui,
Du mérite éminent faites vous un appui.
Dans une sage prévoyance
Efforcez vous de bien choisir
Les serviteurs créés par votre bon plaisir
Ministres de votre puissance,
Et faites qu'à bon droit on les nomme *Excellence*.
Celui qui dans les cieux régit tous les Etats
Se suffit à jamais dans sa gloire infinie ;
Mais pour devenir grand, plus d'un roi d'ici bas
A besoin d'emprunter les ailes du génie.

LES DEUX PLAIDEURS.

Deux campagnards avec ardeur
Plaidaient pour une bagatelle :
Il s'agissait d'une parcelle
De terrain presque sans valeur.
La question du possessoire
Avait eu, sans bien long débat,
Et sa phase et son résultat ;
On en était au pétitoire.
Sur l'espace litigieux
On avait fait double expertise ;
Une troisième était requise,
Pour tout embrouiller un peu mieux.
On produisait de part et d'autre
Des titres de propriété ;
Chacun disait de son côté :

Digitized by Google

Voici mon bien et non le vôtre.
Le vieux livre d'arpentement
S'opposait très-obscurément
A la matrice cadastrale;
Des plans plus ou moins bien tracés,
Mais différemment compassés
Et portant l'empreinte légale,
S'étaient déroulés au Palais.
Deux avocats, deux fois aux plaids,
Etaient venus, selon l'usage
De ne rien traiter à demi,
Débiter force verbiage,
Et les juges avaient dormi.
Et, suivant d'autres habitudes,
Deux avoués, dans leurs études,
Épaississaient de jour en jour
Chacun son dossier, tour à tour.
Bref les frais de la procédure,
Depuis deux à trois mois en train,
Allaient dépassant, chose sûre,
Vingt fois la valeur du terrain.
Un de ces hommes vraiment sages,
Comme il en est par ci, par là,
Amis des simples arbitrages,
S'était ému de tout cela;
Il vint trouver les deux parties.
« Ça, leur dit-il, à vos folies
» Ne pourrait-on, sans plus tarder,
» Mettre un terme, et vous accorder?
» Allons donc visiter ensemble,
» Ce malheureux je ne sais quoi
» Qui vous met à tort, ce me semble,
» A la merci des gens de loi. »

Digitized by Google

On part, on toise, on examine
Jusqu'où s'étend, tout bien compté,
Le coin de terre contesté.
Les deux plaideurs font triste mine :
On voit qu'ils ont déjà regret
D'être, pour un si mince objet,
Chez les suppôts de la justice,
Aveuglément entrés en lice.
« — Eh bien ! leur dit en souriant
» Le médiateur obligeant,
» Qu'en pensez-vous ? est ce la peine
» De livrer aux tondeurs sa laine,
» De se faire écorcher tout vif,
» Pour un interêt si chétif ?
» Voyez un peu la belle affaire :
» Deux fois deux mètres de longueur
» Sur un seul mètre de largeur,
» Juste la place nécessaire
» Pour faire, en droite ligne, un creux
» A vous enterrer tous les deux !
» Nous sommes près du cimetière,
» On doit l'agrandir ; ce projet
» Peut faire qu'un jour en effet
» On descende ici votre bière :
» Qu'importe alors de qui viendra
» L'espace que chacun prendra ? »
De ces mots un trait de lumière
Jaillit dans l'esprit des plaideurs ;
Ils sentirent battre leurs cœurs ;
D'un mouvement tout bénévole
On se désista sur parole;
Pour ne rien laisser en suspens,
On partagea sol et dépens.

Digitized by Google

Restait à régler un chapitre :
Les honoraires de l'arbitre :
Il n'accepta qu'un bon souper ;
Encore à cette autre dépense
Se réserva-t-il en silence
Le plaisir de participer,
En fournissant, discret convive,
A cet agréable festin,
Pour rendre la gaîté plus vive,
Trois pots du meilleur de son vin.

Plus d'un procès de même espèce
Devrait avec plus de vitesse
Arriver à terme pareil.
Mais souvent manque un bon conseil,
Ou si par hasard il se donne,
Il n'est pas toujours écouté,
Et trouve plus d'un entêté.
A la chicane on s'abandonne,
On croit toujours s'en trouver bien ;
Dans son antre obscur, pour un rien,
On suit la robe qu'elle endosse,
Et quelquefois, sans s'en douter,
Sur le fond qu'on va disputer
On prend mesure de sa fosse.

Digitized by Google

LES ÉMULES DE RODILARD.

On connaît d'après Lafontaine,
Ce fameux Rodilard, l'Alexandre des chats,
Qui faisait le pendu pour attraper les rats,
Leur préparait sans cesse une perte certaine,
Et toujours inventeur de quelque tour nouveau,
Pour les faire tomber sous sa griffe assassine,
Même leur déguisait la couleur de sa peau,
En se roulant dans la farine.

Il est des chattes à deux pieds
Qui n'ont pas moins de savoir faire,
Non pour prendre les rats, ce n'est pas leur affaire,
Mais pour que leurs attraits méconnus, oubliés,
Puissent enfin livrer à leur trompeuse adresse
Quelques matous d'humaine espèce.
Une de ces beautés qui, sans appartenir
Aux coulisses d'aucun théâtre,
Sur une peau trop vite obstinée à jaunir,
Savent au parchemin substituer l'albâtre,
S'était fait, pour briller dans un jour solennel,
Un charmant visage... au pastel.
Il en était ainsi du reste :
Ses bras offraient à l'œil une blancheur céleste,
Et l'oiseau de Léda sur les ondes flottant
N'eût pu s'enorgueillir d'un cou plus éclatant.
Vint à la rencontrer nombreuse compagnie
De jeunes gens très-gais et partant fort enclins
A juger en experts des charmes féminins.
Ils allaient presque tous la proclamer jolie ;

Digitized by Google

Mais un, plus clairvoyant ou qui la connaissait
Pour n'être point du tout ce qu'elle paraissait,
Leur dit : — « Passons, messieurs, passons; pauvre trouvaille!
» J'en pense comme ce vieux rat
» Qui, pour bonnes raisons, se méfiait d'un chat,
» *Ce bloc enfariné ne me dit rien qui vaille.* »

Quel tort avait fini par nuire à Rodilard ?
L'excès de ruse dans ses trames.
Ainsi, de temps en temps, les femmes
Manquent leur but à force d'art.

—

LE BIEN ET LE MIEUX.

CHANSON.

A Lise un des meilleurs papas
Disait : « fait bien qui se marie ;
» Mais fait mieux qui n'y pense pas.
» Quel serait ton vœu, ma chérie ?
La jouvencelle, avec émoi,
Soudain lui répondit : « Mon père,
» Fera mieux qui voudra ; pour moi,
» Je suis disposée à bien faire.

Même avis en nombre de gens
Se manifeste à tous les âges ;
Des nœuds tardifs ou diligents
Font toujours de nouveaux ménages.

Digitized by Google

Et, plus ou moins au gré des cieux,
Souvent chaque sexe préfère,
Au triste honneur de qui fait mieux,
Le riant parti de bien faire.

Combien de couples amenés
Vers le seuil de notre Mairie
Se sont déjà vus enchaînés
Dans cette salle où l'on marie !
Que de berlines dans la cour
Ont circulé pour cette affaire !
Quand on célèbre un si beau jour,
En tout on s'applique à bien faire.

Pourtant il n'en peut être ainsi
Des nœuds formés par l'indigence.
Saint Régis fait monter ici
Plus de baillons que d'élégance.
Mais que de folle vanité
Dans une moyenne misère,
Où l'esprit de rivalité
Quelquefois pousse à trop bien faire !

Frisé, brodé, lustré, musqué,
Plus d'un futur, au trousseau mince,
Du public se croirait moqué,
S'il n'était vêtu comme un prince.
Qu'importe si l'humble sarreau
Reste son costume ordinaire ?
A tout prix on doit être beau
Le jour qu'il s'agit de bien faire.

A l'éclat des fleurs d'oranger
Se joint l'ampleur des crinolines ;

Digitized by Google

Il en est qu'on pourrait juger
Aussi larges que les berlines.
C'est la mode ; que voulez vous ?
Du premier rang au plus vulgaire :
Pour mieux captiver un époux
On s'y conforme, et c'est bien faire.

Sitôt après qu'on a dit oui
Au magistrat, ensuite au prêtre,
On va, le cœur tout réjoui,
Au restaurateur passé maître.
On reste à table jusqu'au bal ;
Vient l'orchestre, un salon s'éclaire,
On danse, on polke, bien ou mal ;
Tout cela s'appelle bien faire.

Impossible de s'égayer
A moins de frais, sans qu'on vous raille ;
Mais... ce luxe... il le faut payer,
C'est le revers de la médaille.
Le superflu s'érige en loi ;
Bientôt manque le nécessaire ;
Un ménage est en désarroi,
Pour avoir voulu trop bien faire.

Ce n'est pas tout : — On est surpris,
Attristé fréquemment d'apprendre
Que certains cœurs des mieux épris
Sont fort prompts à ne plus s'entendre.
J'en sais des jeunes et des vieux,
De leur hymen ravis naguère,
Qui voudraient bien avoir fait *mieux*
Alors qu'ils ont pensé bien faire.

Digitized by Google

Le mieux est ennemi du *bien*,
Me dira quelque philosophe,
Et du bonheur plus d'un lien
Présente et conserve l'étoffe.
J'en conviens, sans plus discourir
En faveur du célibataire ;
Laissons à chacun le désir
Et la volonté de bien faire.

Formons pourtant, formons des vœux,
Pour que l'hymen compte avec gloire
Grand nombre d'époux plus heureux
Que ceux dont on nous fait l'histoire ;
Pour que jamais aveuglément
Il ne dicte un choix téméraire
Et que plus infailliblement
On soit en lui sûr de bien faire.

Digitized by Google

Digitized by Google

PIÈCES

DONT L'ACADÉMIE A VOTÉ L'IMPRESSION.

ÉTUDE SUR PROUDHON

ANCIEN DOYEN DE LA FACULTÉ DE DROIT DE DIJON,

PAR M. LOISEAU,

PROCUREUR GÉNÉRAL PRÈS LA COUR IMPÉRIALE DE BESANÇON (1).

De tous les jurisconsultes, qui, vers la fin du dernier siècle, restés debout sur les ruines du passé, initièrent aux grandes traditions du droit les générations nouvelles, il n'en est pas qui ne relève déjà des libres appréciations de l'histoire. Nous avons vu s'éteindre, coup sur coup, il y a plus de vingt ans, dans une verte vieillesse, Henrion de Pansey, le dernier des anciens, qui porta de si pénétrants regards sur les origines de la féodalité et les sources du droit public; Merlin, dont la science n'a pas été égalée, et qui, au milieu de tant

(1) Cette éloquente biographie, à laquelle l'auteur a voulu donner le titre modeste d'étude, a été lue à l'audience solennelle de rentrée de la Cour impériale. L'Académie a cru ne pouvoir mieux faire, pour l'honneur du pays, que de consigner dans ses recueils ce digne hommage rendu par un de ses membres titulaires à un de ses plus illustres associés.

Digitized by Google

d'agitations, fit seul tout un code (1), où il résuma d'une main si ferme tous les progrès de la philosophie sociale; Toullier, qui a parlé si bien la langue de Pothier et de Domat, et dont l'enseignement guida nos premiers pas dans l'étude des lois civiles.

C'est à cette forte génération qu'appartenait le vigoureux penseur, le profond juriste, l'homme de bien dont je viens vous entretenir (2).....

Né à Chasnans le 1er février 1758, Proudhon tenait à une famille nombreuse et de vieille souche franc-comtoise. Elevé dans le calme de la vie des champs, sous l'âpre climat de nos montagnes, s'il y trouva l'exemple des fortes vertus, les traditions de la probité et l'influence des mâles habitudes, son intelligence fut longtemps comme le grain enfoui dans le sol et destiné à une maturité tardive. Sa mère, personne grave et pieuse, pensa que le germe léverait à son jour et à son heure; un maître de village pénétra au fond de cette rude nature et lui apprit assez de latin pour le conduire en humanités à Besançon.

Les vocations sérieuses sont irrésistibles; celle de Proudhon se révéla de bonne heure par un goût décidé pour les sciences exactes. Ce n'était pas un de ces esprits que l'imagination transporte dans le ciel pur de l'idéal; il préférait creuser les lois de la pensée et préparer les armes de sa dialectique. Il entra donc comme de plein

---

(1) Celui de brumaire an IV.

(2) Beauchemin, XVIIe siècle.

Digitized by Google

saut dans la vie réfléchie, et il se fit une jeunesse forte, austère, laborieuse. A un âge où l'on est sur les bancs, il enseignait les mathématiques aux officiers de la garnison. Néanmoins il hésita longtemps sur le choix d'une carrière. Destiné par sa famille à l'état ecclésiastique, il suivit les cours du séminaire et s'initia aux lois canoniques par d'immenses travaux sur les Pères et les conciles ; mais il ne se borna pas à approfondir les dogmes en alliant les soumissions de la foi aux lumières de la raison, il s'appropria aussi les sévères méthodes de la théologie, et il les sécularisa plus tard en les appliquant à l'étude du droit, qui devint ainsi pour lui celle des choses divines et humaines.

La législation avait alors à l'Université de Besançon l'éminents interprètes (1). En assistant aux leçons des Courvoisier et des Seguin, Proudhon se sentit captivé par ces grands maîtres et il leur dut la révélation de son avenir. Dès ce moment il cède aux vrais instincts de sa nature : en tête-à-tête avec les anciens, dans une vie de

---

(1) Établie à Gray sur la fin du XIIIe siècle, transférée à Dole en 1421, l'Université eut son siége définitivement fixé à Besançon vers 1691. Elle compta au nombre de ses membres Dumoulin, Gattinara, le Marenches, Froissard, Despotots, de Chaillot, Dunod, Bullet, etc. En 1785, l'enseignement des arts, de l'éloquence et des langues grecque et hébraïque lui avait été enlevé ; elle ne comptait plus que trois facultés, celles de théologie, des droits civil et canonique, et de médecine. Les professeurs ès droits étaient Seguin, Belon, Calf, Ordinaire (mort le 28 décembre 1784) et Courvoisier père. Proudhon y obtint, en 1785, le premier prix de licence. (*Almanach historique de Besançon et de la Franche-Comté pour l'année 1785*, p. 106.)

Digitized by Google

méditation et de solitude, il dévore leurs écrits, excité et nourri par des travaux dont tant d'autres eussent été accablés. Marchant, comme Bacon le veut, d'étape en étape avec des semelles de plomb, il s'ouvre chaque jour de nouvelles perspectives vers le passé ; il fortifie sa pensée avec Dumoulin, interroge avec Vinnius les monuments de la sagesse romaine, cherche avec Domat dans la loi positive les inspirations de la justice absolue, et emprunte à Pothier la savante ordonnance de ses compositions.

Un concours s'ouvrit pour une chaire de droit : Grappe fut nommé ; mais Proudhon figura avec honneur, au second rang, dans cette épreuve. Son nom avait déjà de la notoriété quand la révolution vint le surprendre au milieu de ses travaux. Nommé membre du conseil général et député suppléant à l'assemblée législative, cinq districts de la province s'empressèrent de l'attacher à la magistrature, devenue élective et amovible : il opta pour un siége de juge à Pontarlier.

Cependant les mauvais jours arrivèrent et les orages vinrent à se déchaîner. Etranger au mouvement politique, Proudhon avait pourtant respiré l'air d'un siècle imprégné d'idées nouvelles. Si l'on cherche pour lui un rôle loin de l'agitation des partis, on peut dire qu'il voulait allier la tradition au progrès ; la tradition, c'est-à-dire l'expérience, ce don si rare, cette vertu presque surhumaine, que la Providence a placée comme une vigie au milieu des siècles pour signaler les écueils et transmettre aux générations, avec les enseignements du passé, ces grandes et terribles leçons que Bossuet fait

Digitized by Google

planer sur la tête des peuples comme des rois ; le progrès, ce fruit du calme et du repos, qui croît à égale distance de la routine et de l'empirisme, ce produit de la perfectibilité et de la raison, venant demander au développement régulier des institutions et des idées tout le bien réalisable par les voies pratiques. Les hommes de cette trempe sont souvent en retard ou en avance ; pour eux, il n'est point de place au milieu des fureurs civiles. Les révolutions les dévorent ou les maudissent. Tel fut Proudhon au milieu de ces tempêtes. Si la droiture de sa raison le tenait en garde contre des innovations trop hardies, la générosité de ses sentiments sympathisait avec les réformes indiquées par le vœu public.

Pour lui, le progrès, c'était la liberté dans l'ordre, c'était l'unité dans la loi, c'était l'égalité civile ; mais il avait trop médité et trop appris pour comprendre une société sans les garanties nécessaires à la force du pouvoir. Nature timide et contenue, il ne pouvait pourtant contempler sans émotion le spectacle des excès de l'anarchie. Le sang versé lui inspirait une invincible horreur et lui arrachait des cris d'indignation ; il trouvait alors en lui des forces inconnues pour s'élever à la hauteur des plus grands devoirs.

Appelé depuis le 9 thermidor au directoire du département, il devint ensuite juge et président de section au tribunal de cette ville, et il obtint enfin la chaire de législation à l'école centrale du Doubs. L'enseignement du droit a été l'honneur et toute l'ambition de sa vie. Esprit méditatif et un peu lent, moins fécond que solide, il n'était pas né pour les rudes travaux de l'improvisa-

Digitized by Google

tion ; inhabile à assouplir ses théories aux nécessités du fait, il fût resté au barreau, avec une science peu commune, dans un rang inférieur ; sa parole était languissante et trahissait l'accent du pays natal. Il est des natures dont l'épanouissement veut de l'air et du soleil ; d'autres, comme celle de Proudhon, sont plus propres à l'existence intérieure : leur vie, c'est la réflexion. Malgré cette disposition d'esprit, Proudhon avait, comme professeur, d'éminentes qualités, la rectitude du jugement, la sûreté des méthodes : il excellait dans l'art d'exposer avec simplicité, mais d'une manière frappante, les principes les plus abstraits et d'en déduire avec une inflexible logique une série de conséquences étroitement enchaînées. Son cours était une douce familiarité, et il consentait même à être trivial s'il devait gagner en clarté et en exactitude.

Le temps des troubles civils se prête peu à la culture de l'esprit. Proudhon trouva à l'école centrale une jeunesse que les agitations du dernier siècle avaient peu disposée aux grands travaux de la pensée. Devant des générations encore minées par de si profonds bouleversements, il devait, avant tout, replacer au fond des âmes les bases ébranlées des grandes vérités qui sont comme la religion du droit et la substance de toute justice : sa tâche était difficile. On entrevoyait bien les premières lueurs du réveil de l'ordre : on commençait à se reconnaître ; mais sur les ruines du passé ne s'était pas encore élevé le nouvel édifice, dont la main du génie social devait bientôt poser les assises. La législation française comprenait la constitution de l'an III, les décrets

Digitized by Google

des corps législatifs, et ce qui avait survécu des coutumes, des ordonnances et du droit romain.

Dans son premier livre, qui parut sous le titre de *Cours de législation et de jurisprudence française*, Proudhon entreprit de dégager de ce chaos les idées primordiales qui dominent tout le droit, et de les condenser en des formules claires, précises et rapides. Il voulut dresser en quelque sorte la mappemonde de la science, et il y réussit. Soit qu'il trace les règles de l'organisation sociale, soit qu'il aborde la matière si compliquée des statuts, soit qu'il traite de l'état des personnes, de la famille, du mariage, de la paternité, il creuse son sillon d'une main toujours ferme et sûre ; il s'avance sans chanceler sur le terrain mouvant d'une législation indécise, et c'est là le mérite de cet ouvrage. Le *Cours de législation* date de l'an VII ; ce n'était plus le passé, ce n'était pas l'avenir ; c'était cette période intermédiaire, si intéressante et si active, si prudente et si féconde, qui pressentait et préparait déjà l'unité dans les lois ; elle imprimait à toutes les forces morales un utile essor et communiquait aux intelligences l'impulsion la plus heureuse. Proudhon prit part à ces nobles efforts : il travailla, lui aussi, à cette rénovation sociale et fut l'un des inaugurateurs de l'ère nouvelle.

Ne soyons donc pas surpris de l'impression qu'ont laissée ces premières leçons de l'école centrale. Le savant jurisconsulte, qui devait avoir un jour pour auditoire la France entière, avait fait de Besançon un grand foyer d'enseignement qui rayonnait sur toute la province. On accourait de toutes parts autour de lui, les autres

Digitized by Google

écoles étaient désertes ; ce succès donna bientôt l'éveil à la calomnie. Accusé de tendances rétrogrades, il dut justifier ses doctrines, communiquer ses cahiers et subir une inquisition minutieuse. Sa défense fut un modèle de dignité. « Je commence par déclarer, dit-il, que si pour » être professeur il fallait être athée, je n'en aurais » jamais accepté les fonctions. » Il sortit encore avec honneur de cette crise ; on approuva ses doctrines, et il reparut dans sa chaire au milieu des applaudissements. Devant un tel triomphe il dédaigna de se venger. On lui offrit de destituer ses dénonciateurs : c'était peu le connaître, il refusa.

Pour ses élèves, Proudhon n'était pas seulement un maître ; il se plaisait avec la jeunesse et il savait l'aimer comme elle doit l'être, sans la flatter ; ce qu'il lui prodiguait de conseils éclairés et de prévoyante sollicitude, elle le lui rendit toujours en affection et en respect. Il lui était dévoué jusqu'à lui sacrifier ses intérêts. Ne sut-il pas les oublier lorsqu'il continua gratuitement son cours durant quatre années depuis la suppression des écoles centrales ? Et comment taire cette généreuse abnégation ? N'est-ce pas à lui que nos pères ont dû l'insigne bienfait d'avoir pu achever leurs études au milieu de tant de difficultés et d'épreuves, et ne suis-je pas l'écho de leurs reconnaissants souvenirs en rappelant ici ce noble désintéressement, à l'honneur d'une mémoire vénérée ?

Cependant ce droit national, objet de tous ses vœux, déjà entrevu au XVIe siècle, et dont la pensée, transmise d'âge en âge, avait trouvé dans Domat et Pothier de si puissants organes, recevait enfin sa consécration su-

Digitized by Google

prême. La France entrait en possession de cet ordre civil que le monde imite ou lui envie. La création des facultés de droit suivit la promulgation des nouveaux codes. Justement fière de sa vieille université, la Franche-Comté espérait conserver la chaire de Dumoulin, à sa place trois fois séculaire, sur un sol où avaient germé tant de grands jurisconsultes, et pourtant l'enseignement du droit lui fut enlevé ! Proudhon lui-même eut sa place marquée à la tête d'une faculté que l'on créait dans une ville voisine. Le jour où il apprit cette nouvelle fut l'un des plus douloureux de sa vie ; il ne resta pas maître de son émotion, et la haute distinction qu'il devait au choix personnel de l'empereur ne put adoucir l'amertume de ses regrets. Il fallait quitter ses amis, ses élèves, son pays natal ; et il partit, le cœur brisé, jetant un regard attristé sur tout ce qu'il laissait d'affections et de souvenirs. Au fond de son âme, il réserva une place pour cette patrie qu'absent ou présent il ne cessa d'aimer jusqu'au dernier jour.

Professeur à Dijon et doyen de l'école, Proudhon commença la publication de son cours par son *Traité sur l'état des personnes*, qui parut en 1809 ; c'était la première exploration de la doctrine dans le domaine du code Napoléon : chef-d'œuvre de raison et de sagesse, la loi sur l'état des personnes portait la profonde empreinte du génie qui a inspiré nos codes. Plus tard le législateur ira puiser abondamment aux sources du passé, et il se bornera souvent à concilier les contradictions de l'ancien droit. Ici, au contraire, il répudie les rigueurs romaines et les inégalités coutumières, pour s'inspirer des

Digitized by Google

besoins et des sentiments de la nouvelle société civil
il constitue la famille d'après les pures affections du cœ
et les instincts de l'équité naturelle. Dès le début, Prou
hon saisit et expose avec une sagacité pénétrante le c
ractère de ces institutions dans lesquelles il voit le d
nouement d'une grande transformation politique :
rappelle qu'on trouve sur l'état des personnes beauco
d'idées précédemment inconnues et il recommande
s'affranchir des anciens préjugés dans l'interprétati
des textes. C'est sur le code Napoléon qu'il concent
lui-même toutes ses méditations et ses recherches, et
en suit le plan général, tout en gardant les fortes et o
ginales qualités de son esprit.

Ses ouvrages ne sont pas de ceux qui obtiennent u
popularité vaine et éphémère ; quarante années n'
pas épuisé le succès de son *Traité sur l'état des p*
sonnes. Il disait : *Mes livres sont comme mes muraill*
ils ont six pieds d'épaisseur ; et il avait raison. La m
tière est en effet solide et le ciment vigoureux ; c'est
ensemble dont toutes les parties se tiennent et se co
plètent comme celles d'une voûte dont chaque pie
est la clé. Il aligne ses idées comme sous une équerr
tantôt il pénètre au fond du sujet et il en analyse
substance à la manière des chimistes ; tantôt il form
synthétiquement ses doctrines avec la rigueur d'u
équation mathématique. Théoricien ingénieux, il co
serve pourtant un côté positif et pratique. Argument
teur inflexible, il vous étreint dans l'enchaînement

Digitized by Google

ses déductions et de ses preuves ; sa logique est un tissu d'acier ; pour lui, un principe est un germe qui s'épanouit en féconds rameaux.

Loin d'être imitateur, il reste toujours lui-même ; il n'a que le bon sens pour guide et la raison pour autorité. La Bruyère a dit quelque part : « On se nourrit des » anciens et des habiles modernes ; on les presse, on en » tire le plus qu'on peut ; on en renfle ses ouvrages, et » quand enfin l'on est auteur et que l'on croit marcher » tout seul, on s'élève contre eux, on les maltraite, » semblable à ces enfants drus et forts d'un bon lait » qu'ils ont sucé, qui battent leur nourrice. » Proudhon ne bat et ne copie personne, il ne sait ni compiler, ni transposer les idées d'autrui ; s'il produit le mouvement, il ne le reçoit pas. Du reste, il a foi en lui, mais s'il se contemple avec quelque naïveté d'enthousiasme, il ne trouve du moins dans ses œuvres que ce qui lui appartient. Tout est son bien, jusqu'à son style un peu lourd : sans avoir les élégances modernes, il dit néanmoins tout ce qu'il veut dire et comme il veut le dire, toujours avec précision, souvent avec nerf, sans rien de vague, imitant la calme brièveté des anciens.

Quinze années s'écoulèrent dans une apparente inaction depuis le *Traité sur l'état des personnes ;* mais ce sommeil n'était que le recueillement d'un esprit condamné à concevoir lentement et à penser beaucoup avant d'écrire. Proudhon préparait en silence les matériaux d'un travail destiné à marquer une phase nouvelle dans son talent ; je veux parler, vous l'avez compris, Messieurs, de cette conception savante et hardie qui a pour

Digitized by Google

titre : *Traité de l'usufruit*. Que vous dire de ce livre, qui est dans toutes les mains, médité chaque jour et chaque jour plus apprécié ? Que de soins et d'érudition ! que de travaux et de recherches ! Avec quel art le jurisconsulte enserre tout le code dans l'unité de ses puissantes combinaisons ! Comme il manie son sujet et comme il en sonde toutes les profondeurs ! C'est bien la science maîtresse d'elle-même et projetant au loin les plus vives lumières ! il fait de l'usufruit le siége du droit tout entier, et il place sur ce terrain tous les grands problèmes de la jurisprudence. Son plan est simple, il en pose largement les divisions et il en traite également toutes les parties, toujours sûr de sa marche et sans dévier de sa route. Ce n'est pas qu'il soit exempt, surtout dans les derniers volumes, de prolixités et d'erreurs. Dans son beau travail sur le droit d'accroissement, j'apprécie l'indépendance de cet esprit, qui dégage sa discussion de toute suprématie et brave avec un dédain parfois même injuste l'autorité des arrêts. Sans doute, il est bon, dans l'étude des lois, de ne rien accorder à la complaisance, et mieux vaut, comme Montaigne l'indique, *forger l'âme que la meubler ;* mais, en voulant s'élever au-dessus de la terre, Proudhon finit par se perdre dans le monde de ses systèmes. La vérité lui échappe, et alors il exagère, il torture les textes pour les assouplir à ses idées ; il ne laisse plus à l'examen des faits la place qui lui appartient dans le domaine de la science.

S'il a connu les grandes études historiques qui sont l'honneur de notre temps, son zèle à défendre l'intérêt

Digitized by Google

des communes lui a ôté souvent, dans son *Traité des droits d'usage*, l'intelligence du passé et l'a entraîné dans de graves illusions. Du sein de la nuit qui précède la conquête et dont le génie de Montesquieu ne réussit pas toujours à dissiper les ténèbres, il fait surgir une organisation communale, maîtresse du sol que va se partager l'épée du vainqueur. La commune personnifie à ses yeux la race conquise, et il la dote d'une propriété native destinée à devenir la proie du barbare et la base de l'établissement des fiefs. Montesquieu, dont il invoque l'autorité, a pu placer la féodalité là où, suivant la remarque d'un pénétrant écrivain (1), il aurait dû seulement la pressentir ; mais il ne va pas plus loin, et l'histoire nous montre que, loin d'avoir précédé la conquête, les communes ont dû leur origine à une pensée de résistance à l'oppression féodale ; elles n'apparaissent que fort tard avec leur vie propre et leur unité civile pour défendre le territoire et protéger les personnes ; c'est surtout au XIIIe siècle que se développent les droits d'usage, au moment où l'on veut seconder l'agriculture et fixer le colon au sol par d'utiles concessions dans les forêts.

Malgré ces taches, le *Traité de l'usufruit* suffisait à l'éclat de son nom : il pouvait s'arrêter après avoir élevé ce monument, qui restera debout tant que les grands travaux de la pensée seront en honneur, et pourtant il commença sans s'arrêter, pour le droit de propriété con-

(1) M. Guizot, *Essais hist.*, p. 91.

Digitized by Google

sidéré en lui-même, ce qu'il venait de faire pour le droit de jouissance, sujet trop vaste pour un seul ouvrage, et qu'il divisa en deux parties, dont l'une est devenue le *Traité du domaine public*, et l'autre celui du *domaine de propriété*.

A l'exemple de Dumoulin, de Coquille et de Domat, Proudhon entreprit de rapprocher le droit public du droit privé, et de concilier les lois administratives avec les principes du droit commun. Il consacre une série de chapitres nourris et solides à exposer sous une forme scientifique les régles relatives aux établissements et édifices publics, aux routes et aux chemins, au régime des eaux, au domaine de l'état et à celui des communes. Je n'affirme pas qu'il ait toujours bien compris les nécessités de l'administration, ni sainement apprécié les sacrifices que l'intérêt social peut exiger de l'intérêt individuel. Je suis loin d'approuver toutes ses doctrines; mais je trouve, comme toujours, avec l'étendue et la variété des connaissances, un ingénieux classement des matières et une foule de questions sérieuses débattues par un puissant esprit. Ici la science n'avait plus pour base des principes stables et uniformes, mais des décisions souvent contradictoires : le mérite de l'œuvre s'accroît de la difficulté vaincue.

Il était plus à l'aise dans le *Domaine de propriété*, qui le ramenait aux études et aux méditations de toute sa vie; il put compléter dans ce traité ses théories sur la distinction des biens; il y mit ses dernières inspirations; au moment de sa mort, il en corrigeait les épreuves. Tous les ouvrages de Proudhon n'ont pas la

Digitized by Google

même valeur ; on ne trouve plus dans celui-ci la vigueur et la sève de la jeunesse ; mais les derniers rayons de cette intelligence répandent encore la lumière ; même affaibli par l'âge, Proudhon reste encore lui-même, c'est-à-dire un modèle.

De tels travaux ne pouvaient laisser place aux agitations de la politique active : il voulut rester professeur et jurisconsulte ; mais les événements qui se déroulèrent sous ses yeux ne le trouvèrent jamais indifférent aux destinées du pays. Après les terribles secousses qui avaient renversé ou ébranlé des institutions séculaires, il avait salué avec enthousiasme, dans l'avènement de l'empire, l'inauguration d'une ère de force et de grandeur. Il tressaillit plus tard à la gloire de nos armes, mais il ne se complût pas moins au spectacle de cette administration si rapidement organisée, fonctionnant avec tant d'ordre et de vigueur, et rendant au pouvoir tout son prestige. Il avait aimé l'empereur dans la prospérité, il l'aima aussi dans les mauvais jours. En 1815, on lui reprocha d'avoir provoqué ses élèves à la révolte ; sans nier ses sympathies, il protesta avec énergie contre cet abandon de ses devoirs, et il montra qu'il n'avait rien négligé pour le maintien de l'ordre. Après une suspension de dix-huit mois, le gouvernement ne se rappela que les services du jurisconsulte. Il rendit le professeur à sa chaire et le doyen à son école.

Vers le même temps, Toullier était, comme lui, en disgrâce et cessait d'être doyen de la faculté de Rennes. Proudhon et Toullier ! ces deux noms se présentent à nous si étroitement unis par une communauté d'idées

Digitized by Google

et de travaux, d'affections et de destinées, qu'ils sont devenus inséparables dans nos souvenirs; tous deux professeurs, écrivains tous deux, consacrant l'un et l'autre leurs pensées et leur vie à l'enseignement du droit et aux pacifiques recherches de la science, suivant des routes souvent parallèles dans les hautes régions des lois civiles, s'étant rencontrés dans le projet d'embrasser tout le code Napoléon, et obligés tous deux, par l'insuffisance des années, de s'arrêter en chemin ; intelligences d'élite, d'une érudition consommée, types précieux et fortement accentués de cette école de jurisconsultes qui ont préparé la transition des temps anciens aux temps nouveaux ; l'un d'un esprit plus vif et plus entraînant, reflétant dans ses écrits l'ardeur et la tenacité de sa nature bretonne ; l'autre plus lent, plus concentré et plus profond ; celui-là d'une imagination plus brillante et plus féconde, maniant avec une rare souplesse le langage des idées générales et des théories métaphysiques, plus philosophe peut-être que jurisconsulte, mais écrivain élégant et toujours pur ; celui-ci plus puissant dans ses conceptions, plus pratique dans ses doctrines, plus pénétrant dans l'application des principes, doué d'une puissance investigatrice qui ne laisse rien d'inexploré, parfois lourd et trivial, mais sans égal dans la discussion et logicien impitoyable : deux esprits supérieurs avec des facultés très-diverses, se rapprochant de Merlin, qui les domine encore par l'immensité des connaissances, l'étendue et la variété des travaux, la puissance de l'intuition juridique.

Proudhon et Toullier ne s'étaient jamais vus ; leur

Digitized by Google

vie s'écoula jusqu'au dernier jour sans qu'ils aient pu se connaître, et cependant la conformité des goûts et des habitudes studieuses va créer entre eux un de ces attachements solides dont la mort seule pourra briser les liens. Est-il rien de plus touchant que cette fraternité spirituelle qui va effacer les distances et permettre à deux intelligences, si bien faites l'une pour l'autre, de respirer en quelque sorte le même air et de vivre de la même vie, l'air et la vie de la pensée? Comment parcourir sans émotion cette correspondance si pleine de charme et d'abandon, dans laquelle viennent s'épancher et se fondre deux si nobles cœurs? Ils arrivent l'un à l'extrême vieillesse, l'autre au déclin de l'âge, et leur amitié, née d'hier, a tout l'élan des jeunes années. Dans ces lettres sans apprêt et d'une affection si sincère, chacun d'eux nous livre son âme et nous initie à ses plus secrets sentiments. Le hasard établit leurs premières relations. Proudhon a besoin de mémoires imprimés à Rennes; il s'adresse à son collègue et lui demande où en sont ses travaux. « Vous avez, lui dit-il, le mérite de bien écrire, » et vous savez dire quelque chose de neuf sur toutes » les parties; je suis particulièrement content de votre » *Traité sur les obligations*. C'est un bien bon ouvrage; » on peut dire qu'il est de main de maître. » Il reçoit de Toullier un exemplaire de ce traité et il le remercie de ce cadeau, dont il sent tout le prix. « Je n'ose vous dire » encore, ajoute-t-il, que je compte bien me venger par » un envoi en contre-échange, parce que je ne suis pas » encore prêt à faire imprimer. Après vous il faut y re- » garder. Néanmoins j'espère que cela viendra, mais

Digitized by Google

» attendez-vous à une grande lésion. » Les communications se suivent et deviennent plus intimes; Toullier gourmande Proudhon de ses retards. « Je commence » par vous gronder de votre paresse; votre *Traité de* » *l'usufruit* n'est pas encore achevé, cela me désole; » j'espère au moins qu'il le sera pendant les vacances; » mais je crains bien que les plaisirs de la vendange ne » l'emportent... Oh! ne me dites pas que vous valez moins » que moi, vous valez beaucoup mieux et je voudrais bien » changer si un tel échange était possible. De tous les pro- » fesseurs de France, vous êtes celui que j'estime le mieux » et auquel je suis le plus attaché, tout en blâmant votre » paresse. » — « Vous me dites, reprend Proudhon, » que je suis un paresseux; il en est peut-être quelque » chose. Cependant je m'occuppe toujours, mais je ne » travaille pas avec beaucoup d'activité. Je le répète, il » n'y a que vous qui sachiez aller vite et bien. Oh! vous » valez bien mieux que moi! Je n'estime rien au-dessus » de votre amitié; c'est la plus belle et la plus chère de » toutes mes propriétés; je vous prie de me la con- » server. »

La correspondance continue pendant plusieurs années par un heureux et utile échange de conseils et de sentiments d'affection; mais Toullier est devenu octogénaire et peut à peine tracer quelques lignes; il touche déjà, comme il dit, au terme de ce court *usufruit* que Dieu nous accorde; l'âge et la distance ne lui permettront pas de connaître cet ami lointain avec lequel il s'est accoutumé à penser et à sentir. Cette séparation est le regret de ses vieux jours; en même temps cette vénérable et

Digitized by Google

sainte amitié redouble d'empressement et de tendresse. « Vos lettres, écrivait-il à Proudhon, m'ont toujours per- » suadé que mon cœur s'entendrait avec le vôtre. Il y » règne un ton de sensibilité et d'abandon qui m'en- » chante. » Il pénètre ensuite dans son foyer domestique et lui demande des détails sur son intérieur de famille. Vous connaissez tous, Messieurs, la réponse de Proudhon, cette lettre d'une si admirable et si touchante simplicité que je voudrais pouvoir citer tout entière. Après quelques mots sur un point de droit qui les tenait divisés, Proudhon l'adjure d'oublier ce léger dissentiment. « Je » n'entends pas entrer en querelle avec vous. On dit que » les Bretons sont entêtés, et les Bourguignons le sont » quelquefois aussi. Contentons-nous d'être toujours » deux bons amis ; c'est en cela que j'attache mon pre- » mier titre de gloire. Quant à ma situation de famille, » je suis marié, j'ai quatre enfants, une fille et trois gar- » çons ; je ne suis ni riche ni pauvre. Ma fille n'est point » mariée et ne paraît point y penser ; l'amour du bon » Dieu, la piété filiale, les soins du ménage, semblent » l'occuper exclusivement ; elle m'aide à corriger mes » épreuves, en quoi elle vaque avec une finesse remar- » quable. Mon fils aîné est gradué, même docteur en » droit. Le puîné suit en ce moment les cours de l'école » pour en faire autant. Quant au cadet, il est élève de » marine. Je l'attends ici dans peu, d'où il doit se » rendre au port de Brest. Dans le cas où sa route de » Paris à Brest le dirigerait par Rennes, je lui donnerai » commission d'aller vous présenter ses hommages. Je » vous prierai de lui donner votre bénédiction et de lui

Digitized by Google

» permettre de vous embrasser comme si c'était moi.
» — Tous mes enfants se comportent très-bien, tous
» sont mes amis intimes et ont la docilité la plus respec-
» tueuse à mon égard, comme à l'égard de leur mère, et
» j'ai pour épouse l'une des femmes les plus respectables
» qui existent ! »

Telle était cette famille, devenue toute sa joie et à son tour fière de lui. Au milieu de ses travaux, il avait beaucoup de charme, de savoir-vivre, un caractère plein d'aménité et un grand fond de bonhomie. Dans son intérieur, une gaieté douce et parfois naïve faisait rechercher sa société ; son accueil était facile et il ne manquait pas de saillies. Tous les détails de sa vie étaient réglés avec une ponctualité inflexible; levé de grand matin, ménager de son temps, il avait mesuré à l'avance sa tâche de chaque jour et savait y suffire. Simple dans ses goûts et d'une tempérance exemplaire, c'était un sage; il en avait la douceur et la bonté.

Il aimait la vie des champs. Chaque année, au temps des vacances, comme il fuyait la ville avec la joie d'un enfant pour aller revoir ses châlets, ses sapins, toute cette nature verdoyante et grandiose de nos montagnes! Avec quelle ivresse il contemplait l'immensité et l'infini dans la majesté des horizons, et comme il puisait une sève nouvelle et le rajeunissement de la pensée dans ces grands spectacles, dont son enfance avait reçu et gardé l'impression, et qui étaient encore l'émotion de sa vieillesse! Il respirait l'air de Virgile et goûtait le repos d'Horace. Là, sur l'une des cimes du Jura, il admirait ce Tusculum édifié par ses soins dans son village, à côté

Digitized by Google

du toit paternel, et il écrivait : « L'homme n'oublie pas « la terre qu'il a cultivée ; il ne peut perdre entièrement « de vue le fonds qu'il a orné de quelques plantations, « et ce souvenir qu'il porte partout serait le tourment « de sa vieillesse dans une terre d'exil (1). » Là, sans interrompre ses études, il était heureux de converser dans l'idiome local avec ceux qu'il appellait ses *paroissiens*, leur donnant ses avis et devenant, comme jadis, l'arbitre de leurs débats. Accessible à tous, on voyait en lui une de « ces âmes à divers étages dont parle Mon- « taigne (2), qui savent se tendre et se démonter, qui sont « bien partout où la fortune les porte, qui peuvent de- « viser avec le voisin de son bâtiment, de sa chasse et « de sa querelle, entretenir avecques plaisir un char- « pentier et un jardinier, et s'apprivoiser au moindre « de leur suite. » Puis, après le repas du soir, au déclin du jour, il se plaisait au chant des cantiques ; sa voix quelque peu chevrotante se mêlait à celle de sa fille. Le lendemain ramenait dans le même calme les mêmes jouissances et les mêmes travaux.

C'est ainsi qu'il atteignit paisiblement la vieillesse, conservant l'intégrité du corps par la bonne économie de l'âme et l'énergique discipline de l'esprit, accomplissant, loin des bruits du monde, la mesure de la vie, sans rechercher les honneurs qui s'attachèrent à son nom. Déjà membre des académies de Besançon et de Dijon,

---

(1) *Du Dom. de prop.*, p. 77.
(2) IV, 24.

Digitized by Google

l'académie des sciences morales et politiques l'avai nommé, en 1833, l'un de ses membres correspondants mais ces distinctions, si flatteuses qu'elles fussent, n'é taient rien pour lui à côté du bonheur domestique e des douceurs de l'amitié. Il ne tarda pas à être éprouv dans ses affections les plus chères. Mme Proudhon, cett femme si digne de sa tendresse, lui fut enlevée aprè trente ans de l'union la plus touchante. Il se sentit frapp au cœur, et ce poignant souvenir ne le quitta plus. L mort de Toullier vint ensuite briser ce commerce dont n l'envie ni la rivalité n'avaient un seul instant troublé l cours. Ce fut pour lui un fatal pressentiment ; l'énergi morale lui conserva longtemps les forces de la pensée mais, malgré les soins dévoués de ses enfants, sa robust constitution commença à s'affaiblir. On était à la fin de vacances de 1838 ; Proudhon les avait passées, suivan son habitude, à la campagne, où il avait commencé corriger les épreuves de son dernier ouvrage, lorsqu'e traversant Besançon, il sentit une légère défaillance qu ne l'empêcha pas de continuer sa route. Arrivé à Dijon où le rappelaient les devoirs de sa charge, sa faibless augmenta et il tomba dans un état de somnolence qu donna bientôt les plus vives inquiétudes. Vainement s famille éplorée chercha-t-elle à conjurer les progrès d mal. Sa parole devint embarrassée, sa respiration diffi cile ; une paralysie se déclara et ne laissa bientôt plu place à l'espérance. Au seuil de l'éternité, il reçut ave une foi vive et profonde les consolations suprêmes de l religion, et il s'endormit en Dieu. Le dernier soupir de cette âme croyante et pieuse exprima le calme et la dou-

Digitized by Google

cœur de toute sa vie. Sa mort arriva le 20 novembre 1838; il avait quatre-vingt-un ans.

Ainsi s'éteignit, Messieurs, il y a dix-neuf ans, ce ce vétéran de la science et du travail, dont on peut dire aussi (1) qu'il ne sépara jamais dans ses écrits la religion, la patrie, l'humanité, Dieu et le droit, la justice et la vérité ; ce type oublié d'un autre âge, où l'art du juste était cultivé avec le naïf élan d'une foi désintéressée et l'enthousiasme d'une conviction sincère ; cette âme pleine de tendresse et de dévouement. Longtemps on se rappellera ce noble vieillard, vêtu d'un vaste habit noir, portant le même costume en toutes saisons, et soutenant d'une longue canne le poids de ses glorieuses années. Sur cette figure méditative et qui respirait la paix du cœur, on aimait à surprendre comme un reflet de Dumoulin et quelques rayons du génie de Cujas ; partout à son approche, on s'inclinait avec respect ! Inclinons-nous aussi, devant cette simplicité dans la grandeur ! Saluons cet enfant de nos montagnes, qui a immortalisé son nom par les rudes labeurs de la pensée ! Interprète de nos lois civiles, nous lui devons un monument impérissable, empreint du cachet de sa personnalité, et il a voulu, lui aussi, mourir sur la brèche, au champ d'honneur, dans cette robe si noblement portée pendant quarante-deux années d'enseignement. Au moment où Dieu lui demandait sa belle âme, sa main glacée par l'âge tenait encore ouvert le livre de la science. De ces

(1) Ancillon.

Digitized by Google

hommes, il ne meurt, suivant l'expression d'un grand maître (1), que ce qui doit mourir : la meilleure partie d'eux-mêmes reste vivante dans les travaux qu'ils lèguent à la postérité. Fiers pour ce pays d'un tel héritage, contemplons une dernière fois cette image vénérée ! Honorons sa mémoire de nos pieux et reconnaissants respects! Sachons nous inspirer de ses exemples et transmettons à ceux qui nous suivent le précieux souvenir de ses vertus!

---

(1) M. Troplong.

Digitized by Google

DE L'INDIGENCE ET DE LA BIENFAISANCE

DANS LA VILLE DE BESANÇON,

PAR LE DOCTEUR J. DRUHEN AINÉ,

Professeur à l'Ecole de médecine.

PREMIÈRE PARTIE.

DE L'INDIGENCE.

Il est, en matière d'économie sociale, une croyance, acceptée généralement : c'est que, d'une part, l'esprit charitable et philanthropique d'une cité se mesure au nombre et à l'importance de ses institutions de bienfaisance, et que, d'autre part, la prospérité de ses habitants est en rapport inverse avec le chiffre de sa population nécessiteuse.

Au premier titre, la ville de Besançon a droit d'être signalée parmi les plus charitables : pourrait-on la compter aussi parmi les plus riches ? Je pose la question et je laisse au lecteur le soin d'y répondre.

Depuis vingt ans, il s'est fait en France, dans l'esprit

Digitized by Google

public, un mouvement très-remarquable qui s'est traduit dans notre ville par des œuvres de charité, et par des institutions philantropiques destinées au soulagement des pauvres. L'Association du patronage fondée en 1839 pour l'extinction de la mendicité, les salles d'asile en 1841, (1) la Société de Saint Vincent de Paul en 1841, la Société Maternelle de Sainte Anne en 1846, celle de Secours mutuels en 1849, les œuvres des Apprentis, des Petits Savoyards et de Saint François Régis pour la réhabilitation des mariages, en 1849, l'institution des Sœurs garde-malades en 1849, l'hospice des Petites Sœurs des pauvres en 1850, etc., doivent leur origine à ce mouvement général qui formera comme un des caractères de l'époque actuelle.

Si l'on recherche la cause de cet élan significatif, on doit reconnaître de deux choses, l'une : 1° ou que ces institutions ne sont qu'un effet du développement progressif du sentiment religieux qui aspire en tout à la perfection, et qui porte à soulager, sinon à guérir toutes les misères qui affligent l'humanité ; 2° ou bien qu'elles répondaient, à l'époque de leur fondation, à des besoins nouveaux et urgents, c'est-à-dire à un accroissement dans la population indigente, à moins cependant qu'elles ne soient en même temps l'effet de toutes ces circonstances réunies.

L'instinct de la bienfaisance, le culte de la charité sont naturels et vivaces parmi nous, et tout appel fait au sentiment chrétien qui les inspire n'est jamais resté sans résultat dans la ville de Besançon.

---

(1) Il en existait déjà une depuis l'année 1837.

Digitized by Google

Quant à savoir si ces institutions correspondaient à un accroissement des indigents, il faudrait, pour répondre à cette question, des chiffres précis qui n'existent nulle part. La charité privée, qui opère en silence, ne conserve le nom de ses clients que dans le cœur de ses ministres, et la bienfaisance publique qui, seule, inscrit ses actes et recueille des annales, était fort restreinte avant 1839.

Serait-il donc impossible de percer l'obscurité, dont l'absence de renseignements officiels couvre cette question? Je ne le pense pas, et je crois avoir trouvé le moyen d'y parvenir, aux archives de l'hôpital Saint-Jacques. Il existe dans cet établissement, un double service destiné aux indigents des deux sexes atteints d'affections internes et externes. Or, en dressant la statistique des malades admis dans les salles des bourgeois, à deux époques différentes, avant et depuis la fondation des institutions nommées tout-à-l'heure, le but ne me paraît pas difficile à atteindre. En cherchant le rapport des entrées à l'hôpital avec la population, le chiffre actuel des indigents étant d'ailleurs connu, on est assuré de découvrir celui des indigents secourus pendant la première époque. C'est une affaire de calcul, c'est un problème d'arithmétique qui doit contenir la vérité, ou il faut renoncer à la découvrir. Les services civils de l'hôpital Saint-Jacques n'ont jamais eu et n'ont pas d'autres clients que les pauvres; les faits sont donc aujourd'hui ce qu'ils étaient autrefois : il suffit de les interroger convenablement, pour en tirer des déductions satisfaisantes.

Je me suis livré à ce travail en prenant pour base de

Digitized by Google

mes calculs, deux périodes quindécennales : 1° de 1821 à 1835 ; 2° de 1841 à 1855. Voici, sous forme de tableau, le fruit de mes recherches que je ferai précéder du chiffre de la population normale, conforme aux recensements officiels. J'espère qu'on verra, dans ce résultat numérique, autre chose qu'un objet de pure curiosité, j'aurai soin, d'ailleurs, de signaler à propos les conséquences économiques qui en découlent.

TABLEAU

de la population de la ville de Besançon et des entrées à l'hôpital St-Jacques (services civils) de 1821 à 1835 et de 1841 à 1855.

1re époque : 1821 à 1835.					2e époque : 1841 à 1855.				
	ENTRÉES					ENTRÉES			
Populat.	Années.	Hommes.	Femmes.	Totaux.	Populat.	Années.	Hommes.	Femmes.	Totaux.
26388	1821	372	301	673	307[13]	1841	466	352	818
	1822	328	290	618		1842	515	365	880
	1823	340	310	650		1843	495	415	910
	1824	379	325	704		1844	495	452	947
	1825	380	352	732		1845	513	444	957
	1826	401	329	730	33788	1846	641	494	1135
28795	1827	449	325	774		1847	1186	741	1927
	1828	513	362	875		1848	1050	626	1676
	1829	531	377	908		1849	897	471	1368
	1830	646	464	1110		1850	995	564	1559
29167	1831	604	473	1077	35345	1851	1080	496	1576
	1832	583	555	1138		1852	1112	496	1608
	1833	504	488	992		1853	1212	608	1820
	1834	488	347	835		1854	1278	804	2082
29718	1835	415	300	715	36466	1855	1010	601	1611

Digitized by Google

La comparaison des deux époques représentées dans ce tableau offre une différence frappante qui n'échappera à personne ; aussi, chacun se serait-il demandé comme moi, d'où pouvait provenir cet accroissement du nombre des malades devenu surtout si considérable depuis dix ans ?

Si j'avais pu me contenter d'une explication superficielle, je me serais dit : il y a plus de population dans la seconde époque que dans la première, donc les malades, et par conséquent les entrées à l'hôpital ont dû être plus nombreux, et j'aurais passé outre. Mais ce raisonnement pouvait-il convenir à la sévérité que je me suis imposée dans ce travail ?

Le véritable problème consiste bien moins à comparer le chiffre des malades admis aux deux époques opposées, qu'à trouver, pour chacune d'elles, le rapport des entrées à la population. Or, ce problème est facile à résoudre avec les documents précédents, et chacun peut le répéter après moi.

Le tableau suivant indique ce rapport :

1° Pour chacune des années où des recensements officiels ont été faits ;

2° Pour chaque période d'années comprise entre deux recencements officiels consécutifs ;

3° Pour chacune des époques quindécennales complètes.

Digitized by Google

ANNÉES.	CHIFFRE de la population des années pour lesquelles des recensements officiels ont été faits.	CHIFFRE de la pop. moyenne pour les années comprises entre deux recensements consécutifs, ou moyenne entre ces deux recensements	CHIFFRE moyen de la population pendant la période quindécennale.	ENTRÉES à l'hôpital pour les années des recensements officiels de la population.	MOYENNE annuelle des entrées à l'hôpital pour les périodes d'années comprises entre deux recensements consécutifs.	MOYENNE générale des entrées pour chaque période quindécennale.	RAPPORT des entrées à la population.	RAPPORT moyen pour la période quindécennale.
Première époque.								
1821	26388			673	»		26 p. ‰	
1822 à 1826	»	27591,2		»	686,8		25 —	
1827	28795			774	»		27 —	
1828 à 1830	»	28981	28517	»	964,3	839,7	34 —	29 p. ‰
1831	29167			1077	»		37 —	
1832 à 1834	»	29442,5		»	988,3		33 —	
1835	29718			715	»		25 —	
Deuxième époque.								
1841	30713	»		818	»		27 p. ‰	
1842 à 1845	»	32250,5		»	923.5		29 —	
1846	33788	»		1135	»		34 —	
1847 à 1850	»	34566.5	34078	»	1632,5	1361,8	47 —	40 p. ‰
1851	35345	»		1576	»		45 —	
1852 à 1854	»	35905,5		»	1836,5		51 —	
1855	36466	»		1611	»		44 —	

Digitized by Google

Ce second travail accompli, je me suis demandé si, pour l'exactitude du fait à découvrir, c'était assez de connaître le chiffre des entrées à l'hôpital et leur rapport avec la population? Une réflexion bien simple m'a démontré que ce n'était point encore suffisant.

S'il est vrai de dire que ce sont les pauvres qui fournissent la clientèle de l'hôpital. il n'est pas exact de considérer comme appartenant à la ville tous ceux qui y sont admis. Il y en a parmi eux un certain nombre qui font partie de la population mobile ou flottante : ce sont les ouvriers que les grands travaux publics ont, à différentes époques, appelés dans nos murs, et les réfugiés français et étrangers que les révolutions politiques ont fixés momentanément parmi nous, ainsi que nous en avons vu des exemples remarquables lors de l'émigration polonaise en 1831 et de l'émigration badoise en 1848.

La solution du problème énoncé ne saurait donc être rigoureuse qu'à la condition de retrancher des calculs précédents la population anormale dont le passage grève sans doute, momentanément, nos établissements hospitaliers, mais qui, cependant, ne peut être considérée comme faisant partie des nécessiteux indigènes, et appelée comme tels à partager les secours de la bienfaisance communale.

En conséquence, j'ai recommencé mes calculs en n'opérant plus que sur les malades fournis à l'hôpital par les pauvres domiciliés dans la commune.

Le tableau suivant, en offrant le résultat de ce nouveau travail, résumera les deux précédents dans ce qu'ils ont de plus intéressant.

Digitized by Google

TABLEAU

indiquant le rapport des entrées à l'hôpital pour les malades domiciliés *à Besançon avec la population.*

ANNÉES.	POPULATION des recensements officiels et population moyenne pour les années comprises entre deux recensements officiels.	POPULATION moyenne de la période quindécennale.	ENTRÉES A L'HOPITAL. MALADES domiciliés à Besançon.	MALADES non domiciliés à Besançon.	TOTAUX.	RAPPORT des entrées à l'hôpital des malades *domiciliés* à Besançon avec la population. RAPPORT annuel.	RAPPORT moyen pour la période quindécennale.
			Première époque.				
1821	26388		494	179	673	19 p. °°/₀₀	
1822 à 1826	27591,5		526,2	160,6	686,8	19 —	
1827	28795		600	174	774	21 —	
1828 à 1830	28981	28486,4	836,3	128	964,3	29 —	24 1/2 p. °°/₀₀
1831	29167		1024	53	1077	35 —	
1832 à 1834	29442,5		870	118.3	988,3	30 —	
1835	29718		631	84	715	21 —	
			Deuxième époque.				
1841	30713		794	24	818	26 p. °°/₀₀	
1842 à 1845	32250,5		846	77,5	923,5	26 —	
1846	33788		772	363	1135	23 —	
1847 à 1850	34568,5	34086,3	1059	573	1632	31 —	28 p. °°/₀₀
1851	35345		974	602	1576	28 —	
1852 à 1854	35905,5		1135	702	1837	32 —	
1855	36466		921	690	1611	25 —	

Digitized by Google

Les tableaux précédents mériteraient à plus d'un titre de fixer l'attention ; je pourrais, par exemple, présenter quelques réflexions sur le nombre toujours croissant des malades fournis par la population flottante, par les étrangers réfugiés, ouvriers nomades et vagabonds qui imposent à nos établissements hospitaliers une charge de plus en plus lourde ; mais passons. Chacun pourra faire à ce sujet ses remarques, et nous nous arrêterons plus particulièrement sur le mouvement des malades domiciliés dans la commune.

De 1821 à 1826, le rapport de cette catégorie de malades à la population, était de 19 pour 1,000 ; en 1827 et en 1835, il est de 21 ; de 1841 à 1845 il est de 26, et s'élève enfin à 32 pour 1,000, dans les années comprises entre 1847 et 1854.

La moyenne qui était de 24 1/2 dans la première période, s'est élevée à 28 dans la seconde.

En considérant quelques instants le dernier tableau, on remarque que la progression à peu-près régulière des entrées, par rapport à la population, est interrompue dans la période comprise entre 1828 et 1834. De 19 et de 21 pour 1,000 dans les années précédentes, la proportion s'élève à 35 pendant cette période, pour retomber à 21 et continuer ensuite sa marche ascendante. J'ai dû chercher l'explication de cette anomalie, et je l'ai trouvée, ainsi qu'il est facile d'en juger. En premier lieu, ce n'est qu'en vertu de la recherche des moyennes, que les années 1828, 1829, 1833 et 1834, se trouvent comprises dans cette période exceptionnelle et ce sont en réalité les années 1830, 1831 et 1832 qui sont responsables

Digitized by Google

du chiffre exagéré qu'elle fournit. Cette assertion va trouver sa justification dans les faits qui vont suivre.

En 1830, des travaux importants et difficiles furent exécutés sur la route de Besançon à Pontarlier, entre la Porte-Taillée et le village de Morre, pour la rectification de la rampe de Saint-Léonard (1). Il s'agissait de tracer la route dans des rochers ardus; c'étaient les premiers travaux de ce genre qu'on accomplissait dans le département du Doubs, et les procédés employés pour déplacer les blocs, attestaient encore l'enfance de l'art. Des accidents nombreux en furent la suite et l'hôpital Saint-Jacques reçut beaucoup de blessés, dont plusieurs durent subir des opérations graves; on se souvient d'une semaine où l'on pratiqua jusqu'à cinq amputations de membres, (été de 1830).

La révolution de Juillet 1830 a fourni, de son côté, aux services civils, un contingent qui mérite d'être remarqué. Le commerce en général, et, par suite, le travail, en furent vivement ébranlés, et une masse d'ouvriers se virent bientôt aux prises avec le besoin. C'est en vain que le conseil général et le conseil municipal entretinrent à leurs frais des ateliers de charité sur les chemins et les routes du territoire; la misère devint grande, et beaucoup d'ouvriers qui n'étaient que vieux ou infirmes, vinrent demander à l'hôpital Saint-Jacques un asile qu'on leur refusait difficilement.

Dans les années 1831 et 1832, les travaux du canal de navigation étaient en pleine activité dans la traversée

(1) Commune de Besançon.

Digitized by Google

de Besançon, et le creusage du canal et de la gare de Chamars occupaient un certain nombre des ouvriers, dont les ateliers étaient, en partie du moins, restés fermés (1). Or, ce genre de travail, nouveau pour eux, exposait sans cesse leur santé, en les forçant à travailler chaque jour pendant plusieurs heures dans l'eau.

Une dernière cause de maladie à signaler, et qui a, sans aucun doute, pris une grande part dans le mouvement exagéré dont nous recherchons l'explication, se trouve dans les intempéries fréquemment observées de 1830 à 1832. Dans la seule année de 1831, le Doubs a débordé quatre fois, et dans l'une de ses crues, le 3 septembre, cette rivière avait atteint un niveau qu'on n'avait point encore observé avant cette époque.

Tous ces faits sont concluants; leur influence sur le chiffre anormal des malades admis à l'hôpital me paraît évidente, et pour la contester, il faudrait être ou bien exigeant, ou ignorer complétement l'action que les agents extérieurs exercent sur la santé de l'homme.

Après avoir ainsi reconnu le chiffre des malades fournis à l'hôpital par les pauvres de la commune, de 1821 à 1835, il devient facile de dégager de la population générale celle qui comprend les nécessiteux en particulier. Mais la première condition pour y arriver

(1) Ce qui le prouve, c'est qu'à la date du 2 novembre 1831, le conseil municipal de Besançon se réunit pour délibérer sur les travaux d'utilité publique à ouvrir pour donner du travail à la classe ouvrière, et obtenir, pour cet objet, une part dans les 3,500,000 fr. alloués par la loi du 6 novembre 1831. — Des ateliers de charité avaient déjà fonctionné pendant l'hiver précédent.

Digitized by Google

est de connaître le nombre des indigents de la période actuelle, (1840 à 1855). C'est le 3e terme de la proposition qui résume le problème que je me suis posé à la seconde page de ce travail.

En 1840, d'après l'Annuaire du Doubs pour 1842, 6,700 personnes, ce qui représente environ 1,618 familles, recevaient les secours du bureau de bienfaisance. Le rapport de la Société de Saint Vincent de Paul pour 1845 reconnaît à son tour, l'existence de 1,600 familles pauvres, et ce chiffre, dit le rapport, est le produit de renseignements recueillis avec soin, et mérite la plus entière confiance.

A en croire le rapport de M. de Watteville (1), on ne comptait plus à Besançon, en 1847, que 1,449 familles et 6,248 personnes indigentes. Il en résulterait que le nombre des pauvres a diminué très-sensiblement en deux ans, de 1845 à 1847; mais quelque confiance que m'inspire le savant inspecteur général des établissements de bienfaisance, je ne puis accepter son témoignage sur ce point, et voici pourquoi : son immense travail renferme beaucoup d'erreurs de calcul, de graves fautes d'impression, et jusqu'à des erreurs de fait; M. Aug. Cochin en a signalé quelques-unes dans le *Correspondant* (2); je demande la permission d'en relever quelques autres qui appartiennent à notre département.

---

(1) Rapport à son excellence le ministre de l'intérieur sur l'administration des bureaux de bienfaisance et sur la situation du paupérisme en France, par M. le baron de Watteville, inspecteur général des établissements de bienfaisance; in-4°, 1854.

(1) T. 1er de la nouvelle série; 1856.

Digitized by Google

Ainsi, après avoir indiqué la population de la ville de Pontarlier qui était en 1847 de 5,136 habitants, et le nombre des indigents secourus qui était de 447, il ajoute que la proportion des indigents comparativement à la population, est de 1 sur 34, au lieu de 1 sur 12 environ. A propos de Montbéliardot, village de l'arrondissement de Montbéliard, M. de Watteville reconnaît 3 indigents sur une population de 147 habitants, et il attribue 2,698 fr. 54 cent. de revenu au bureau de bienfaisance de ce village, ce qui produirait une moyenne de 899 fr. 51 cent. par indigent. Ce fait m'a tellement surpris que j'ai voulu en vérifier l'exactitude, et, dans ce but, j'ai fait prendre des renseignements auprès du maire de Montbéliardot; voici la réponse qui m'a été faite à cet égard :

Il y a (mai 1858) à Montbéliardot, quatre familles indigentes, composées de neuf personnes; les revenus annuels du bureau de bienfaisance, sont de 450 fr., dont une partie est distribuée aux pauvres, et dont l'autre est employée à fournir chaque année des livres, du papier et de l'encre aux écoliers qui appartiennent aux familles les moins aisées de la commune. C'est donc une erreur d'environ 700 fr. par famille, et de 855 fr. par indigent (1).

On compte actuellement à Besançon (1er janvier 1858)

---

(1) M. Aug. Cochin a parfaitement expliqué les erreurs contenues dans le rapport de M. de Watteville en disant : « Un des malheurs de la statistique, c'est que les questions sont, en général, posées par des hommes d'état, et les réponses faites par des commis de village. Les matériaux sont rarement dignes du plan de l'édifice. »

Digitized by Google

1813 familles pauvres, composées d'environ 7,000 personnes :

Catholiques.....	Intra murora.	Canton nord...	827 familles.
		Canton sud....	770 »
Catholiques.....	Extra muros.	Saint-Claude...	60 »
		Chaprais.....	50 »
		Saint-Ferjeux..	42 »
		Velotte.....	22 »
Israélites.....		Des deux cantons	7 »
Eglise réformée.		Des deux cantons	35 »
		Total...	1813

Si, pour les raisons exposées précédemment, nous négligeons, comme entaché d'inexactitude, le chiffre par lequel M. de Watteville représente la population pauvre de Besançon en 1847, nous trouvons en moyenne, 1,677 familles indigentes dans la seconde période, c'est-à-dire de 1840 à 1855.

Comme nous connaissons d'autre part, d'après le tableau de la page 122, les rapports moyens, (24 1/2 et 28 pour 1,000,) des entrées à l'hôpital des malades domiciliés à Besançon, avec la population moyenne des deux périodes quindécennales, le nombre des indigents de la 1re période sera le 4e terme de la proportion suivante : 28 : 24 1/2 : : 1677 : x, d'où x, nombre cherché $= 1679 \times \frac{24\ 1/2}{28} = 1469$.

Toutefois, des recherches entreprises dans un autre ouvrage (1) m'ayant démontré que la mortalité, et, par

(1) Histoire raisonnée des épidémies de fièvres typhoïdes observées dans le département du Doubs, honorée d'une médaille d'argent par l'académie de médecine; Paris, 1858, Baillière, libraire.

Digitized by Google

conséquent, le nombre des malades, est plus grand dans la 2e période que dans la 1re, et cette augmentation étant dans le rapport de 36 à 33, le nombre 1469, trouvé ci-dessus, doit être augmenté dans le même rapport. A ce point de vue, nous trouvons, qu'en définitive, le nombre moyen des familles indigentes pendant la période de 1821 à 1835 est de 1,594.

Appliquant ce raisonnement à la recherche du nombre des familles indigentes correspondant aux années dont la population a été constatée par des recensements officiels, nous découvrons les résultats suivants :

En 1821, il y avait 1240 familles indigentes à Besançon;

En 1827, il y en avait 1,371 et ce nombre avait encore peu varié en 1835, époque correspondante au dernier recensement de notre première période quindécennale.

La multiplication des institutions charitables trouve donc son explication dans l'accroissement progressif du nombre des indigents. Les ressources de la charité privée et celles du bureau de bienfaisance pouvaient suffire à 1594 familles; mais pouvaient-elles en secourir efficacement 1813? et si elles ne le pouvaient pas, il fallait de deux choses l'une : 1° faire un appel à la charité publique, ou 2° attaquer dans sa source la cause qui multipliait ainsi les pauvres. Le premier parti étant le plus facile, c'est lui qui fut préféré.

Ce n'était point assez de rechercher quel a été le chiffre des pauvres dans la période qui a précédé la fondation des institutions charitables dont notre ville s'est

Digitized by Google

enrichie depuis 1840, et d'en constater, au préjudice de la période actuelle, un accroissement sensible; il fallait, de plus, découvrir la cause de ce fait économique.

Quelque malheur public avait-il frappé notre ville, et en privant de travail la classe ouvrière, augmenté le nombre des nécessiteux, ou bien, au contraire, une prospérité séduisante avait-elle ouvert nos portes à l'indigence des campagnes qui espérait trouver une vie plus facile, un travail mieux rétribué; ou bien enfin, ce surcroît de pauvres ne serait-il que la conséquence de ce mouvement d'émigration des habitants des campagnes vers les villes, mouvement affirmé par tous les économistes, excepté toutefois par ceux du journal le *Siècle* qui aimeraient mieux nier le soleil à midi que de reconnaître que l'académie de Besançon avait le sentiment de la situation, lorsqu'en 1855, c'est à-dire avant la publication du résultat du dernier recensement, elle a provoqué sur la question de l'émigration un des plus brillants concours dont elle ait conservé le souvenir (1).

A toutes ces questions j'ai cherché la réponse dans les faits exacts, dans la statistique.

J'ai pu me procurer des renseignements précis sur 1281

---

(1) Rechercher les causes de l'émigration des habitants des campagnes vers les grands centres de population; en exposer les conséquences au point de vue de la morale, de l'hygiène et de la fortune publique; faire connaître les moyens de la maintenir dans des limites compatibles avec la raison, la prospérité du pays et les intérêts bien entendus des habitants des campagnes. » Telle était la question posée par l'Académie de Besançon, et qui a été traitée par plus de quarante mémoires envoyés au concours. (Voy. le rapport de M. Bretillot dans le Bulletin de l'Académie, séance du mois d'août 1856.)

Digitized by Google

des familles actuellement inscrites sur les listes des indigents et dont le nombre s'élève, ainsi que je l'ai dit précédemment, à 1813.

De ce nombre sont à Besançon :

17	depuis	1840	20	depuis	1848
9	»	1841	24	»	1849
14	»	1842	19	»	1850
8	»	1843	14	»	1851
11	»	1844	18	»	1852
18	»	1845	15	»	1853
14	»	1846	6	»	1854
14	»	1847	19	»	1855

Total : 240

Les autres étaient originaires de Besançon ou y étaient fixées depuis une époque antérieure à l'année 1840.

Une quinzaine seulement parmi ces familles venait des villes; toutes les autres arrivaient directement de la campagne, à l'exception de 4 à 5 qui avaient quitté la Savoie pour s'établir à Besançon. La plupart avaient sans doute des enfants à leur arrivée; mais je n'ai pu m'en assurer que pour 138 d'entre elles :

27	en avaient	1 seul	6	en avaient	6
35	»	2	3	»	7
26	»	3	1	en avait	8
26	»	4	1	»	9
12	»	5	1	»	10

Quel qu'en soit d'ailleurs le nombre, on reconnaît que presque toutes les familles qui sont dans ce cas, mécontentes de leur sort et gagnant péniblement leur existence dans la condition difficile où le malaise qui pèse sur l'agriculture les avait placées, étaient venues à Besançon dans l'espoir de donner à leurs enfants des professions plus avantageuses et des garanties plus sûres contre la misère dont elles avaient elles-mêmes à souffrir.

Digitized by Google

Ici, mes renseignements ne remontent pas au-delà de l'année 1840, mais dans les faits qui vont suivre, j'ai épuisé autant qu'il m'a été possible ce côté de la question.

Dans le courant de l'année 1855, j'ai pris connaissance de 1827 demandes de secours adressées par écrit au bureau de l'Association de secours et de patronage et j'ai constaté que, sur un nombre égal de familles, 358 habitent Besançon depuis 1835.

21	s'y sont fixées en	1835	25	s'y sont fixées en	1844
17	»	1836	19	»	1845
21	»	1837	12	»	1846
19	»	1838	17	»	1847
32	»	1839	10	»	1848
34	»	1840	5	»	1849
40	»	1841	3	»	1850
38	»	1842	4	»	1851 (1)
41	»	1843			

Comme on le voit, je n'ai noté que les familles domiciliées dépuis 1835, mais un grand nombre d'autres sont étrangères à la ville : je n'en ai compté que 695 qui soient originaires de Besançon sur 1745 dont le temps de séjour est indiqué dans la collection qui a fait pour moi l'objet d'une étude attentive dont je rendrai compte tout à l'heure.

J'ai pu noter l'origine de 509 familles étrangères à la commune et j'ai constaté que :

---

(1) La dernière demande conservée aux archives de l'Association, mois de janvier 1856, époque où j'ai terminé mes recherches, était datée du mois d'août 1855.

Digitized by Google

218	appartiennent au département du Doubs.		
133	»	»	de la Haute-Saône.
26	»	»	du Jura.
9	»	»	du Haut-Rhin.
9	»	à la Savoie.	
5	»	au département du Bas-Rhin.	
8	»	»	des Vosges.
8	»	à la Suisse.	
4	»	à l'Allemagne.	
4	»	au département de la Meurthe.	
4	»	»	de la Côte-d'Or.
3	»	»	de l'Ain.
3	»	»	de la Creuse.
2	»	»	de la Seine.
2	»	»	de Saône-et-Loire.
2	»	»	du Rhône.
2	»	»	de la Moselle.

L'Allier, l'Aube, l'Aveyron, les Hautes-Alpes, le Calvados, la Corrèze, la Gironde, l'Indre, la Haute-Marne, le Morbihan, le Nord, l'Oise, la Seine-Inférieure, la Belgique, la Bavière, la Pologne, le Piémont ont fourni 17 familles, soit une par chacun de ces départements ou royaumes.

Cette statistique montre que ce n'est point chez les ouvriers de la ville, mais que c'est au contraire parmi les étrangers qui y sont venus fixer leur demeure que la misère a fait ses dernières recrues. Ce résultat de mon travail serait-il donc le triomphe de l'opinion hostile aux institutions récentes, de cette opinion qui justifie son hostilité en disant que l'assistance publique enfante la misère et qu'elle multiplie les pauvres en offrant une prime à la paresse et une amorce aux indigents de la campagne?

Digitized by Google

Ce serait là, il faut en convenir, un fait de la plus haute gravité, car s'il était prouvé, il faudrait de toute nécessité retourner en arrière et, non pas supprimer les œuvres charitables et bienfaisantes qui seront indispensables tant qu'il y aura des pauvres, c'est-à-dire toujours, mais en modifier l'organisation et surtout en mieux approprier les rouages aux besoins généraux de la classe laborieuse.

A cette opinion qui jouit aujourd'hui d'un certain crédit, on a souvent répondu dans les discours officiels et de circonstance par des affirmations contraires et par des raisonnements, plus ou moins bien motivés. La seule véritable manière d'y répondre consiste à produire des faits et des chiffres et j'ai interrogé les uns et les autres.

J'ai vu dans cette question un problème nouveau, intéressant, à la solution duquel je devais attacher une très-grande importance. Dans quelle proportion s'est faite l'émigration des indigents par rapport aux émigrations générales dont notre ville a été le centre : voilà dans quels termes je l'ai conçue.

Pour la résoudre j'ai recherché l'origine des 9018 ménages qui composent notre population (*intra muros*), et, grâce aux cahiers que les agents du recensement m'ont confiés avec une obligeance extrême et aux indications qu'ils ont bien voulu me donner, j'ai pu, sans autre difficulté que celle qui était inhérente à la longueur d'un pareil travail, dresser le tableau suivant, où j'expose 1° le chiffre des immigrations dans la ville de Besançon depuis 1840 à 1855 ; 2° l'origine des immigrants.

Digitized by Google

représentant, par année, les immigrations dans la ville de Besançon, avec l'indication des lieux quittés par les immigrants (de 1840 à 1855).

ANNÉES.	HOMMES.	FEMMES.	Enfants venus en même temps.	TOTAUX.	Enfants nés depuis l'immigration.	Populat. actuelle produite par l'immigration de l'année.	FRANCE. Campagnes.	FRANCE. Villes.	Allemagne sans autre désignation.	Bade.	Bavière.	Bohême.	Hongrie.	Saxe.	Wurtemberg.	Angleterre.	Autriche et Tyrol.	Belgique.	Espagne.	Hollande.	Italie.	Sardaigne, Piémont et Savoie.	Suisse.	Pologne.	Prusse.	Russie.	Amérique.
1840	183	263	85	531	352	883	419	79	13	7	..	..	..	1	..	..	2 ..	2	4	..	1	....	9	34	..	..	..	..
1841	94	138	66	298	167	465	185	84	1	..	..	..	..	..	..	..	.. ..	..	..	..	..	....	1	27	..	..	..	..
1842	120	141	53	284	161	475	237	49	6	..	7	..	..	..	..	..	.. ..	..	1	..	..	....	1	13	..	..	..	..
1843	88	101	68	257	110	367	150	54	4	1	3	..	..	..	..	..	.. 2	..	6	..	..	....	25	12	..	..	..	..
1844	122	154	103	379	163	542	274	72	1	..	..	..	..	..	..	..	.. ..	..	..	..	..	....	10	22	..	..	..	..
1845	118	172	78	368	173	541	249	92	.....	..	..	..	..	..	..	..	.. ..	5	1	..	..	....	2	17	..	..	..	1
1846	128	155	97	380	152	532	288	51	5	..	..	1	6	1	1	..	.. ..	..	..	..	1	1	11	23	..	..	..	..
1847	123	145	112	380	120	500	289	46	3	2	..	1	1	1	..	..	.. ..	..	1	..	1	1	11	21	..	1	..	..
1848	115	178	80	373	118	491	281	93	1	1	..	..	..	..	..	..	.. ..	2	1	..	..	....	20	19	1	..	..	..
1849	158	216	151	525	173	698	345	131	.....	..	..	..	..	..	..	..	1 ..	..	1	..	1	4	7	40	1	..	..	..
1850	227	278	157	662	189	751	487	119	2	1	1	..	..	..	..	..	.. 1	..	1	..	..	....	19	30	1	..	..	..
1851	125	148	95	368	70	438	301	84	2	6	..	..	..	..	..	..	.. 1	..	2	..	..	....	14	38	..	..	..	4
1852	236	309	218	763	110	873	485	176	4	2	..	..	..	..	..	..	.. ..	..	2	..	1	....	29	58	4	1	1	..
1853	210	325	201	736	58	794	497	168	.....	..	..	..	..	1	..	..	.. ..	..	..	1	..	....	14	54	1	..	..	..
1854	331	425	240	996	64	1060	660	268	.....	2	..	..	..	..	..	2	.. ..	..	1	..	..	1	15	104	..	1	..	1
1855	672	689	506	1867	54	1915	1166	410	.....	9	..	..	..	..	..	..	.. ..	1	2	..	10	....	14	248	..	1	..	..
						Totaux	6313	1976	42	31	11	2	7	4	1	2	3 4	10	23	1	15	7	202	760	8	4	1	6

Digitized by Google

Il résulte de ce tableau que l'émigration est un fait acquis, permanent, continuel et progressif, et que c'est la campagne qui entretient particulièrement ce mouvement qui s'y est élevé à des proportions considérables puisque les émigrés qui en sortent sont à ceux que les villes fournissent comme 3,2 est à 1.

Ce tableau nous permet en outre de répondre, en partie du moins, par des faits à la question qu'on s'est posée souvent sans chercher à la résoudre par l'irrésistible argument des chiffres : si l'assistance publique, en multipliant ses ressources et ses moyens d'action n'a pas à se reprocher *d'avoir enfanté la misère et multiplié les pauvres en offrant une prime à la paresse et une amorce aux indigents de la campagne ?*

Pour résoudre cette question d'une façon péremptoire, il faudrait connaître exactement, à dater de l'année 1840, le temps de séjour de toutes les familles indigentes actuellement inscrites sur les listes du bureau de bienfaisance et de toutes celles qui ont sollicité les secours des diverses institutions charitables de notre ville. Je n'ai pu me procurer ce renseignement que pour les 2/3 environ des premières, mais je le possède à l'égard de toutes celles qui se sont adressées au patronage depuis 1840 à 1855 et l'on peut voir, page 132, qu'un septième seulement de ces familles appartient à cette période. De sorte que, sans avoir la prétention d'offrir ici des conclusions rigoureuses, je crois pouvoir présenter avec confiance celles qui vont suivre, parce qu'elles s'approchent beaucoup de la vérité.

Digitized by Google

ANNÉES de l'immigration.	NOMBRE proportionnel des familles considérées actuellement comme indigentes par rapport aux autres.	NOMBRE proportionnel des familles qui ont demandé les secours du patronage.
1840	3,2	6,5
1841	3,	13,4
1842	4,4	12,1
1843	3,	15,9
1844	3,	6,6
1845	4,4	5,
1846	3,6	3,
1847	3,7	4,4
1848	5,3	2,6
1849	4,5	0,9
1850	2,8	0,5
1851	3,8	1,
1852	2,3	(1)
1853	2,	
1854	2,	
1855	1,	

pour 100 personnes immigrées.

pour 100 personnes immigrées.

Il résulte de ce tableau que la proportion des immigrants nécessiteux, par rapport aux autres, n'a dépassé notablement la moyenne que dans les années 1841, 1842 et 1843. Or, en acceptant comme fondées les préventions dont je cherche à apprécier ici la valeur, quelles seraient les sociétés de bienfaisance qu'on pourrait rendre respousables du fait en question? Ecartons d'abord la société maternelle de Sainte-Anne, celle de Secours

(1) J'ai déjà fait remarquer que la dernière demande conservée aux archives, à l'époque où j'ai fait mes recherches, était datée du mois d'août 1855. Toutes les familles étaient domiciliées depuis une époque antérieure à l'année 1852.

Digitized by Google

mutuels, l'hospice des Petites-Sœurs des pauvres qui n'existaient pas encore à cette époque. On ne saurait l'imputer davantage à la Société de Saint-Vincent-de-Paul, car elle n'a commencé qu'en 1841, et la publicité donnée à ses premières aumônes, aussi restreintes que les ressources dont elle disposait alors, ne date que du premier mois de l'année 1844 (1).

La Société de Patronage reste donc seule en cause. Ainsi réduite, l'accusation perd beaucoup de sa valeur; elle tombe à rien si l'on veut bien remarquer que la proportion des immigrants nécessiteux est devenue et est demeurée très-faible depuis 1844, malgré la publicité de plus en plus répandue du bien dont les institutions charitables ont été l'instrument.

Les plaintes au sujet de l'accroissement des pauvres sont d'ailleurs de toutes les époques, et sans en chercher la preuve dans les temps historiques, je citerai des faits presque contemporains qui, pour cette raison, n'en auront que plus de signification.

Dans une réclamation faite au préfet par le bureau de bienfaisance contre un abonnement avec le théâtre (2), on lit ce qui suit à la date du 11 vendémiaire an X: « La saison rigoureuse approche; les récoltes en tous genres ont été médiocres surtout celle des vignes; le tableau des pauvres qui se présentent pour demander

(1) La première assemblée générale et par conséquent le premier rapport public est du 30 décembre 1843.

(2) A l'occasion de la loi du 7 frimaire an V, qui attribue aux indigents le onzième dans le produit net des spectacles.

Digitized by Google

des secours à domicile et qui sont dans le cas d'en obtenir est énorme, et celui de la misère pendant l'hiver est effrayant. »

M. Droz, en donnant sa démission de membre du bureau de bienfaisance (18 nivose an XI), parle des dégoûts inséparables et des soins rebutants qu'exigent sept à huit cents familles qui vivent au jour le jour et d'un nombre égal de familles qui sollicitent des secours ou qui n'osent se montrer.

Dans le tableau des indigents adressé au préfet, à la date du 28 janvier 1806, il est dit : « Vous y verrez que le nombre s'en élève à près de 800. A ceux-là il faut ajouter une multitude de voyageurs, de femmes de militaires dont les maris sont à l'armée, de pauvres honteux, d'incendiés, de gens enfin frappés par des accidents imprévus. Nos vues se sont portées jusque sur les malheureux détenus à la citadelle et dont la nudité, pendant les derniers froids, offrait un spectacle déchirant. » (1)

De tout ce qui précède, concluons enfin que l'immigration des pauvres vers la ville de Besançon n'a rien que de conforme à la loi qui semble présider à l'immigration

---

(1) « Le dénûment de ces prisonniers était tel que la plupart d'entre eux n'étaient point couverts, n'avaient ni bonnets, ni bas, ni chaussures et qu'il s'en trouvait quantité qui manquaient de tout; tellement que lorsque leur tour venait d'aller se chauffer, celui qui rentrait se dépouillait de ses haillons, se mettait au lit pour que son camarade pût aller se chauffer. » (Rapport de M. Charles au bureau de bienfaisance, séance du 23 frimaire an XIV.)

Digitized by Google

en général et que, par conséquent, les institutions charitables doivent être exonérées de l'accusation portée contre elles.

Je déclare en terminant ce sujet, que je ne prétends pas, à l'aide du dernier tableau, décider la question en litige ; mais s'il ne la juge pas, il peut du moins répandre sur elle quelque lumière et c'en est assez pour appeler sur lui l'attention.

En présence de ce mouvement considérable, surtout par rapport aux habitants des campagnes, il est naturel de se demander les motifs qui dirigent tant de familles vers les grands centres de population. Cette question m'inspire le plus grand intérêt, mais je n'ai pas à l'examiner ici parce qu'elle a été approfondie déjà dans le concours remarquable ouvert en 1855 par l'académie de Besançon; toutefois, sans traiter ce sujet, je puis, en ce qui concerne notre ville, résumer ainsi les faits qui s'y rattachent :

Parmi les immigrants, les uns, et ce sont les plus nombreux, sont venus, soit pour des entreprises commerciales ou industrielles, soit pour exercer diverses professions, particulièrement l'horlogerie (1); beaucoup d'autres, dans l'ignorance d'une profession définie, cédaient à

(1) Il résulte de mes recherches personnelles que sur environ 2,700 horlogers qui font partie de la population actuelle de la ville de Besançon, 1,161 appartiennent à l'immigration dont j'ai présenté el tableau page 155.

Digitized by Google

cette mauvaise conseillère qu'on appelle le besoin et se laissaient pousser par le désir légitime d'améliorer leur sort, par un vague espoir d'un travail plus sûr, d'un salaire plus élevé et de secours plus efficaces en cas de détresse : c'est la classe des journaliers ou manœuvres. Dans une autre catégorie se placent les domestiques des deux sexes qui viennent chercher en ville un travail plus facile, plus agréable et surtout mieux retribué et qui las du joug qu'impose la domesticité finissent par demander au mariage l'indépendance et l'aisance qu'on est loin d'y rencontrer toujours.

Je dois ajouter que parmi les immigrants, un certain nombre appartiennent aux fonctions du gouvernement et obéissent en se déplaçant à une des conditions essentielles de leur existence comme hommes publics.

Nous avons jusqu'ici cherché à découvrir le mouvement de la population indigente à Besançon dans les 35 années qui viennent de s'écouler et à dégager ainsi les motifs qui ont présidé à la fondation des institutions qui témoignent à un si haut degré de l'esprit charitable de nos concitoyens. En outre, nous avons reconnu, par un tableau de la plus grande exactitude que l'émigration des habitants des campagnes était une des principales causes de l'accroissement des pauvres parmi nous. Nous allons, dans ce qui va suivre, étudier l'indigence en *elle-même*, bien décidé à introduire dans cette étude cette *sévérité* d'analyse que le médecin sait apporter dans

Digitized by Google

l'observation des maladies avec lesquels l'indigence a plus d'un rapport.

C'est aux archives de l'Association de secours et de patronage que j'ai puisé les éléments de cette étude. Depuis 1839, époque de sa fondation, jusqu'au mois de janvier 1856, 2,420 familles lui ont demandé des secours et, sur ce nombre, 1827 ont laissé aux archives un dossier plus ou moins complet que j'ai lu et dont l'exactitude est irréprochable.

Relativement à leur état civil, parmi ces familles 917 étaient représentées par des personnes mariées vivant actuellement sous le régime de la communauté conjugale, 499 par des veuves, 99 par des veufs, 200 par des hommes célibataires, 30 par des femmes célibataires, 57 par des femmes abandonnées de leurs maris, 5 par des hommes abandonnés de leurs femmes, 8 par des enfants abandonnés et par des orphelins, 12 enfin par des hommes dont l'état civil n'est pas indiqué.

Relativement à l'âge :

60	personnes étaient âgées de plus de		80 ans.
326	étaient âgées de.....		70 à 80
514	—	.....	60 à 70
382	—	.....	50 à 60
658	—	.....	40 à 50
510	—	.....	30 à 40
94	—	.....	20 à 30
15	étaient âgées de moins de...		20
285	âge inconnu.		

Si nous considérons la moyenne des âges chez les personnes mariées, on voit que souvent la femme est plus âgée que le mari ; elle a en moyenne 5 ans de plus que lui et j'ai compté 238 familles où cela est ainsi :

Digitized by Google

Dans 6 ménages,	la femme avait	8 ans de plus	que son mari,
8	—	9	—
8	—	10	—
4	—	11	—
1	—	12	—
4	—	13	—
2	—	15	—
3	—	16	—
1	—	17	—
1	—	18	—
1	—	20	—
1	—	23	—

Ce tableau des âges met en saillie deux faits importants : le premier c'est le nombre, relativement grand, des individus jeunes encore qui demandent les secours de la bienfaisance et qui n'ont pas su trouver dans leur jeunesse ou au moins dans l'âge viril cette force physique et morale nécessaire pour lutter avec avantage contre les attaques de la misére. Le second, c'est le peu de cas que les pauvres, en matière de mariage, attachent en général à la question des âges (1). On sait qu'ils apportent d'ailleurs la même indifférence à tout ce qui concerne le caractère, l'intelligence, la profession, etc. Pour beaucoup d'entre eux la question des sexes est tout, et le reste est peu de choses.

Il n'a été fait mention des enfants que pour 1,200 familles :

235	en avaient	1	93	en avaient	6
295	—	2	35	—	7
225	—	3	14	—	8
173	—	4	5	—	9
123	—	5	2	—	10

(1) Quelques économistes verraient peut-être dans ce fait la preuve d'une grande prévoyance à certains égards ; mais la fécondité bien connue des familles pauvres renverse totalement toute explication contraire à la nôtre.

Digitized by Google

La plupart des professions ont fourni leur contingent à la misère comme on en peut juger par le tableau suivant des professions exercées par les chefs des familles qui ont sollicité les secours du patronage :

Catégories.	PROFESSIONS.	Nombre des demandes par profession.
1	Journaliers	580
2	Vignerons, cultivateurs, jardiniers	101
3	Cordonniers, galochères et bordeuses de souliers	90
4	Couturières, lingères, faiseuses de blouses	62
5	Menuisiers, charpentiers, ébénistes, charrons	59
6	Colporteurs, brocanteurs, revendeurs, petits marchands	53
7	Tailleurs et tailleuses d'habits	51
8	Fileuses et tricoteuses	40
9	Horlogers et doreurs	39
10	Maçons, tailleurs de pierres	36
11	Serruriers, forgerons, mécaniciens, cloutiers, fondeurs	34
12	Gypseurs, tuilliers, couvreurs et ferblantiers	31
13	Anciens domestiques (des deux sexes)	29
14	Blanchisseuses, laveuses de lessives	28
15	Chiffonniers	25
16	Tisserands	24
17	Carriers, mineurs, casseurs de pierres et cantonniers	23
18	Scieurs de bois	20
19	Chargeurs	17
20	Commissionnaires, postillons, cochers, facteurs de la poste	13
21	Tourneurs, tonneliers, sabotiers	13
22	Imprimeurs, lithographes et relieurs de livres	12
23	Bonnetiers	12
24	Chapeliers, modistes, passementières, faiseuses de casquettes, de gants et de corsets	11
25	Garçons boulangers, bouchers et pâtissiers	10
26	Bateliers et pêcheurs	10
27	Faïenciers, poêliers, marbriers	10
28	Fabricants de cardes, de cordes, de brosses et de boutons	10
29	Instituteurs, copistes, commis, écrivains	10
30	Voituriers	9
31	Fabricants de paniers, de balais, rempailleuses de chaises	7

Digitized by Google

Catégories.	PROFESSIONS.	Nombre des demandes par profession.
32	Matelassières	7
33	Tanneurs, bourreliers, peigniers, dégraisseurs.	5
34	Peintres et sculpteurs	5
35	Portiers	5
36	Gardeuses d'enfants et de malades et filles de soin	5
37	Rémouleurs, chaudronniers, fabricants de parapluies	4
38	Ouvriers en chocolat	2
39	Ventouseuse, ancien cabaretier, ancienne religieuse, ex-greffier, ex-huissier : de chacune de ces professions	1

Parmi les familles qui font l'objet de cette étude, quelques unes avaient joui autrefois d'une certaine aisance, ou comptaient des parents dans des carrières libérales, ou enfin possédaient quelques revenus.

C'étaient la veuve d'un notaire, la fille d'un ancien chef de bataillon, celle d'un ancien capitaine, la famille d'un capitaine en retraite, les parents d'un officier de gendarmerie en activité de service, la sœur d'un capitaine d'artillerie en activité de service, la mère d'une religieuse, celle d'une institutrice à l'étranger et celle d'une actrice.

Une pauvre fille avancée en âge était tombée dans le besoin par suite d'une faillite qui l'avait dépouillée d'une somme de 5,500 fr. suffisante pour soutenir sa vieillesse. Enfin quelques familles moins malheureuses tout en se croyant des titres à la charité publique possédaient, l'une une petite maison estimée à la somme de 8 mille francs, plusieurs des rentes de 400, 250, 180, 150, 144, 120, 40 fr. et enfin 5 autres un revenu de 100 fr. chacune.

Digitized by Google

Sur les 1827 familles dont les renseignements sont conservés aux archives de patronage on n'a mentionné que 1743 fois l'année des demandes qui se classent dans l'ordre suivant :

Années 1840	1	demande	Années 1848	50	demandes
1841	0	—	1849	101	—
1842	0	—	1850	87	—
1843	297	—	1851	43	—
1844	378	—	1852	58	—
1845	198	—	1853	16	—
1846	348	—	1854	1	—
1847	184	—	1855	5	—

On remarquera l'absence des renseignements concernant les demandes adressées pendant les trois premières années de l'existence de l'association ; les dossiers en sont sans doute égarés et cela explique pourquoi sur 2420 familles mentionnées aux archives je n'en ai étudié que 1827. On remarquera, en outre, que les demandes de secours deviennent sensiblement moins nombreuses à mesure qu'on approche des dernières années : en voici la cause. Le plus grand nombre des familles en état d'être secourues par le patronage a été adopté dès les premières années et conservé depuis, en grande partie du moins, de sorte que l'on n'a plus à admettre aujourd'hui que celles qui tombent accidentellement dans l'indigence, ou qui, arrivées depuis peu dans la ville n'ont chance d'être accueillies que l'orsqu'elles ont atteint le minimum du séjour exigé par les statuts.

On se tromperait si l'on se croyait en droit de mesurer l'intensité de la misère d'une année par rapport à l'autre d'après le chiffre des demandes ; pour aboutir à de pareilles conclusions, il faudrait opérer sur une très-

Digitized by Google

grande échelle et l'âge de nos institutions charitables ne le permet pas encore.

Ce chiffre prouve bien davantage le degré de publicité du bien que l'œuvre parvient à faire et l'importance des ressources dont elle dispose ; après un petit nombre d'années sa clientelle est faite, et à part quelques exceptions justifiées par des crises alimentaires, politiques ou industrielles, le nombre de ses solliciteurs se maintient à un certain niveau qu'on peut regarder comme normal.

J'ai répété à la Société de Saint-Vincent-de-Paul ce que j'avais fait au patronage : le résultat suivant, relativement au classement des demandes par années, confirme simplement les observations précédentes.

Au 1er janvier 1856, cette société en avait reçu de la part de 1,039 familles différentes (1).

En 1845	2	demandes	En 1851	118	demandes
1846	14	—	1852	93	—
1847	126	—	1853	128	—
1848	91	—	1854	120	—
1849	156	—	1855	89	—
1850	102	—			

Dans 854 cas, j'ai noté les mois auxquels les demandes correspondent ; en voici le résultat d'après l'ordre de fréquence :

Novembre	190	Avril	34
Décembre	170	Août	31
Février	134	Octobre	24
Janvier	124	Juin	20
Mars	62	Juillet	17
Mai	37	Septembre	11

(1) Il est probable qu'un certain nombre de demandes adressées dans les premières années de l'existence de la société de Saint-Vincent-de-Paul, a été égaré comme nous l'avons déjà fait remarquer pour le patronage.

Digitized by Google

Ce tableau ne comporte presque aucun commentaire. C'est dans le mois de septembre que les besoins sont le moins impérieux, parce que ce mois représente l'époque de l'année où le travail jouit de la plus grande activité ; ici, ce sont les récoltes de diverse nature et particulièrement la vendange qui mettent en mouvement jusqu'aux manœuvres habituellement inoccupés ; là, ce sont les travaux de bâtiment que pressent les approches de l'hiver. C'est le mois de novembre au contraire qui est le plus chargé, parce qu'à cette époque le travail diminue, plusieurs ateliers chôment, le salaire languit, le crédit devient plus sévère et le froid fait sentir ses rigueurs. Dans cette classification, le mois d'août occupe une place anormale : il en serait autrement sans doute si j'avais opéré sur un chiffre moins restreint.

Les causes principales invoquées par les pauvres à l'appui de leur demandes sont les suivantes :

364 manquaient d'ouvrage ;
259 ne recevaient qu'un salaire insuffisant ;
282 invoquaient la maladie ou la mort du chef de la famille.

212 invoquaient les infirmités physiques. Personne n'avouait le désordre moral, l'inconduite, ces infirmités puissantes qui introduisent dans les familles la misère aussi sûrement que le travail, l'ordre et l'économie y font entrer l'aisance et le bonheur.

Mais là où l'aveu manque, les renseignements des inspecteurs suppléent, et voici ce que l'analyse de ces renseignements m'a appris :

Digitized by Google

Dans 57 cas, les maris avaient abandonné leurs femmes et leurs enfants;

Deux fois les hommes avaient tenté d'empoisonner leurs femmes.

Dans 38 cas, le mari ou le père d'enfants pour qui on demandait des secours était signalé pour son inconduite, adonné à l'ivrognerie, maltraitait sa femme, etc.

Dans 5 familles c'étaient les femmes qui avaient abandonné leur mari dont l'un était presque aveugle.

Dans 5 dossiers, on n'indique parmi les faits saillants que l'inconduite de la femme.

Trois hommes veufs avaient abandonné leurs enfants, un autre faisait pis encore; il les envoyait mendier et les frappait s'il ne rapportaient un minimum de recettes fixé d'avance.

Dans 3 autres familles, c'étaient des mères veuves qui avaient abandonné leurs enfants.

45 filles célibataires d'un âge avancé étaient mères.

Du côté des enfants, le spectacle n'est pas moins triste:

Dans 17 familles, les fils étaient signalés pour des mauvais sujets, des débauchés, des vagabonds.

Dans 8 familles, les filles se livraient au libertinage à la connaissance de leurs familles qui toléraient ce désordre ou qui étaient impuissantes à le réprimer.

Dans 16 autres cas, les filles, sans être aussi avancées dans le libertinage, avaient donné le jour à des enfants illégitimes.

Digitized by Google

Dans 8 familles, des parents pauvres avaient été traités plus ou moins durement par des enfants en état de les secourir.

Dans 29 autres, les enfants les avaient quittés pour une ville étrangère et avaient cessé toute relation avec eux.

Dans plusieurs familles, des enfants de sexes différents couchaient ensemble.

Deux garçons de 15 et de 22 ans n'avaient aucune instruction religieuse et n'avaient point fait leur première communion.

6 chefs de famille étaient en prison pour vol, recel ou délit forestier.

Pour compléter ce tableau de la situation morale des pauvres de notre ville, j'ajouterai que la société de Saint-François-Régis pour la réhabilitation des mariages, en a fait bénir 272 dans la ville de Besançon du 15 juin 1849 au 1er avril 1858 c'est-à-dire en moins de 10 ans: français entre eux 229; étrangers entre eux 10; français et étrangers entre eux 33.

Quelles réflexions pourrais-je ajouter ici qui ne viennent à l'esprit de tout lecteur éclairé? En présence de ces nombreuses familles dont la moralité, à des titres divers, a subi de si graves atteintes et où le désordre occupe une place si grande parmi les causes qui ont amené la misère, comment ne pas reconnaître que ce n'est point par des distributions plus ou moins régulières de pain, de soupe, de bois, de vêtements, etc., qu'on

Digitized by Google

diminuera ce mal terrible qu'on appelle le paupérisme ; comment ne pas admettre que c'est par l'éducation morale qu'on atteindra le but ? Or l'élément moralisateur par excellence c'est le travail ; le travail doit donc être désormais le cri de ralliement de tous les philanthropes, la bannière des institutions charitables et le levier au moyen duquel elles parviendront un jour à remuer les obstacles qui s'opposent à l'amélioration matérielle et morale du peuple.

J'aurais voulu faire au sujet de l'instruction des indigents ce que j'ai fait pour leur moralité ; mais leurs dossiers ne contiennent aucun renseignement à cet égard et l'on comprend qu'il ne pouvait pas en être autrement. J'ai cherché à combler cette lacune en interrogeant les Frères de la doctrine chrétienne et les Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul et les réponses ont été identiques de part et d'autre. Je copie textuellement celle qu'une religieuse de la charité m'a remise par écrit : « D'après les observations de nos sœurs les plus expérimentées ; il paraît que les enfants de la classe absolument indigente sont pour la plupart d'une apathie désolante. L'indifférence des parents, la triste influence des privations et celle du mauvais air qu'ils respirent annulent souvent les efforts de nos sœurs et les cas contraires sont presque toujours des exceptions. » N'est-ce pas ici le cas, en retournant l'axiome si connu, de dire : tels enfants, tels parents ? Mais revenons aux causes

Digitized by Google

matérielles invoquées par les pauvres à l'appui de leur demande.

Nous avons vu précédemment que 364 familles manquaient d'ouvrage au moment où elles réclamaient l'assistance du patronage. Dans beaucoup de professions l'épargne est impossible et le salaire ne suffit qu'aux besoins du jour ; aussi pour elles, pas de travail, pas de pain. Pour ces considérations j'ai pensé qu'il ne serait pas sans intérêt ni sans quelque utilité de connaître les professions que l'on accuse d'un chômage suffisant pour justifier l'inscription des ouvriers qui les exercent au tableau des indigents.

Journaliers ou manœuvres	175	Scieurs de bois, Jardiniers, Domestiques — de chaque profession	5
Cordonniers	20	Bateliers	4
Gypseurs et couvreurs	15	Peintres en bât., Tourneurs, Cloutiers — de chaque profession	3
Menuisiers et charpentiers	13	Bonnetiers, Tonneliers, Rel. de livres, Matelassières — de chaque profession	2
Tailleurs et tailleuses	12	Professions diverses (Une mention pour chacune d'elles.)	22
Tailleurs de pierres, maçons	11		
Fileuses et tricoteuses	11		
Couturières	10		
Serruriers, maréchaux, ferblantiers	7		
Tisserands	6		
Horlogers et doreurs	7		

Le nombre des ouvriers sans ouvrage a été sans doute, supérieur aux chiffres indiqués dans ce tableau, soit que les solliciteurs aient omis de mentionner cette circonstance très-commune pendant l'hiver, soit que les inspecteurs, chargés de recueillir les renseignements, aient eux-mêmes oublié de l'inscrire au dossier.

Il y a une chose dont la classe ouvrière se préoccupe trop peu quand elle fait choix d'un état pour ses en-

Digitized by Google

fants; c'est de connaître les professions qui sont le moins sujettes aux chances du chômage et qui, moins encombrées que beaucoup d'autres, laissent la perspective d'un salaire suffisant et en rapport avec les besoins d'une famille. Il est vrai que, dans l'état actuel des habitudes et des institutions, rien ne peut ni la renseiguer ni la conseiller exactement sur un objet si important.

Pour compléter ce sujet, je devrais présenter ici le tableau des professions dont les salaires étaient réputés insuffisants pour faire vivre les 259 familles qui se trouvaient dans ce cas. Mais celui que j'ai tracé, pages 144 et 145, peut en tenir lieu et rendrait superflu ce nouveau travail.

N'est-il pas vrai, en effet, que là où la moralité et la santé sont irréprochables, là où le travail est régulier, rien ne peut mieux justifier l'état d'indigence que l'insuffisance des salaires. Arrêtons-nous un instant sur cette question et voyons si cette cause a pu être légitimement invoquée.

Pour traiter avec fruit ce sujet, nous avons à considérer : 1° la dépense stricte et nécessaire d'une famille d'ouvriers, et 2° le salaire dont pouvaient disposer les solliciteurs pour faire face à ces dépenses. C'est ce que je vais faire en prenant pour base de ces considérations, 1° le budget d'un ménage de 5 personnes y compris 3 enfants, tel que je l'ai formulé en 1849 dans mon mémoire sur l'indigence (1); 2° la moyenne des salaires

(1) Des causes de l'indigence et des moyens d'y remédier, par le Dr Druhen aîné (mémoire couronné par l'Académie de Besançon). Paris, Jacques Lecoffre et Ce, 1850.

Digitized by Google

accordés aux ouvriers des diverses catégories pendant la période annuelle correspondante aux demandes dont j'ai exposé le tableau.

On peut voir, pages 26 et 27 du mémoire cité, en additionnant toutes les dépenses nécessaires à l'entretien de la vie et à l'éducation des enfants qu'un ménage de cinq personnes doit disposer d'une somme moyenne annuelle de 827 fr. 75 cent., à moins de recourir à l'assistance.

Quant aux salaires, nous nous bornerons à les rechercher pour les catégories qui ont fourni le plus grand nombre de demandes ; il sera facile d'en déduire les ressources dont les autres peuvent disposer.

Il y a dans le tableau des pages 144 et 145, des professions dont le salaire, tout éventuel, ne saurait être estimé ; celles qui sont comprises dans les catégories 2, 6, 8, 19, 20, etc., sont dans ce cas. La 2e comprend 61 familles de vignerons ; ce nombre est considérable et l'on ne doit pas s'en étonner. L'industrie viticole est la profession qui a le plus souffert à Besançon depuis vingt ans. Exposée d'abord à la concurrence ruineuse que les vins du commerce lui ont faite, depuis l'établissement du canal de navigation, elle a eu à lutter, depuis huit ans, contre la gelée qui a rendu son travail infécond.

Les vignerons figureront à l'avenir de moins en moins sur nos tableaux d'indigents, car beaucoup de vignes arrachées pendant le temps de leur stérilité, sont entrées dans le domaine de la culture générale, et les travailleurs qui les cultivaient ont presque tous demandé à d'autres

Digitized by Google

professions, les moyens de vivre que celle-là leur refusait désormais.

La 8e catégorie, celle des fileuses et des tricoteuses, ne comprend que des femmes, la plupart vieilles, infirmes et incapables de faire autre chose. Elles ne peuvent absolument pas vivre du produit de leur travail : cette assertion ne peut être contestée par personne, et nous ne nous y arrêterons pas davantage.

Comment pourrait-on estimer le salaire des professions rangées dans les 6e, 15e, 18e, 19e et 20e catégories, dont le produit, toujours éventuel, est subordonné à tant de causes différentes, parmi lesquelles le zèle et l'habileté du travailleur tiennent un des premiers rangs?

Il y a des professions, celle des manœuvres, par exemple, qui portent l'indigence avec elles; mais celles dont je viens de parler ne sont pas aussi ingrates de leur nature, et je vois quelquefois des scieurs de bois, des chargeurs et des colporteurs en donner la preuve.

A un autre point de vue, il faut remarquer qu'un certain nombre de professions chôment une partie de l'année ; on ne peut alors en estimer le salaire avec quelque exactitude qu'à la condition de tenir compte de ces chômages qui se répètent en quelque sorte périodiquement, et qui, pour plusieurs catégories d'ouvriers, suivent les mouvements du temps et des saisons.

Ainsi, les manœuvres, la plupart des ouvriers du bâtiment, tels que les maçons, les tailleurs de pierre, les gypseurs, etc., etc., sont inoccupés au moins pendant deux à trois mois de l'hiver; beaucoup d'entre eux sont,

Digitized by Google

en outre, obligés de suspendre leurs travaux pendant les pluies, et elles sont très-fréquentes à Besançon, ainsi qu'on peut en juger par le tableau suivant, qui comprend en même temps les jours de neige observés de 1850 à 1857 :

Années.		Janv.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juill.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Tot
1850	Pluie	7	7	1	16	12	12	10	15	6	10	8	7	111
»	Neige	5		7										12
1851	Pluie	11	6	15	19	14	6	19	16	14	9	5	3	137
»	Neige	2	1	3	1							10		17
1852	Pluie	14	11	3	5	16	22	10	22	13	12	17	9	154
»	Neige	1	6	2	1									10
1853	Pluie	16	5	5	19	19	16	11	11	15	16	4	1	138
»	Neige	3	13	7	2	1						1	5	29
1854	Pluie	5	5	3	8	14	17	13	13	3	14	11	13	109
»	Neige	1	5	1								3	4	14
1855	Pluie	1	17	13	9	20	12	18	12	13	19	11	4	150
»	Neige	9	4	2								1	7	23
1856	Pluie	16	8	11	10	17	9	4	10	12	5	12	10	126
»	Neige	2	9									4	3	18

En retranchant les mois de janvier et de décembre, où le travail est complètement impossible aux professions désignées plus haut, et en admettant que chaque jour de pluie leur coûte un tiers de journée de travail, il leur reste à peine 250 journées productives.

Les tailleurs, les couturières, et en général tous les ouvriers occupés à la confection des vêtements, éprouvent dans leur travail une interruption analogue. Tous les ouvriers de cette catégorie que j'ai consultés, souffrent de ce qu'ils appellent la *saison morte* qui se reproduit deux fois par an, au milieu de l'hiver et au milieu de l'été, lorsque les commandes déterminées par la transition des saisons sont achevées.

Digitized by Google

Beaucoup d'autres professions éprouvent aussi des chômages, mais comme cet accident se reproduit plus rarement, et qu'on ne peut lui assigner des causes régulières, je ne m'y arrêterai pas ; je signalerai cependant en passant, sauf à m'y arrêter plus tard, l'horlogerie où la suspension du travail se répète depuis quelques années, assez souvent, pour faire naître, suivant moi, des inquiétudes fondées.

Après ces restrictions, nous pouvons interroger les professions dont les ouvriers, soit qu'on les occupe à la journée, soit qu'ils travaillent à leurs pièces, reçoivent un salaire déterminé ou facile à déterminer.

Pour abréger, je présenterai le résultat de mes recherches sur les salaires, sous forme d'un tableau où j'établirai : 1° le maximum, le minimum et la moyenne du salaire d'un jour ; 2° le produit annuel calculé sur 300 jours de travail ; 3° le produit annuel calculé sur 250 jours de travail, pour les professions assujetties à un chômage régulier ; 4° la différence en moins entre les recettes et les dépenses annuelles, différence que doit combler le travail de la mère et des enfants; ou du père et des enfants, suivant le cas ; 5° enfin, la différence en plus pour les rares professions qui produisent un salaire supérieur aux dépenses :

Digitized by Google

TABLEAU des salaires des principales professions exercées par les familles inscrites au registre du patronage.

Catégories.		PROFESSIONS.	Maximum.	Minimum.	Moyenne.	PRODUIT moyen annuel de 300 jours de travail.	DIFFÉRENCE en moins entre les recettes moyennes et les dépenses	PRODUIT moyen annuel de 250 jours de travail.	DIFFÉRENCE en moins entre les recettes moyennes et les dépenses.	DIFFÉRENCE en plus.
			fr. c.	fr. c.	fr. c	fr. c.	fr. c.	fr. c	fr. c.	fr. c.
Professions exercées par les hommes.	1	Journaliers, manœuvres.....	1 75	1 40	1 57	471	356 75	392 50	435 25	
	2	Cordonniers.....	2 50	1 50	2	600	227 75	500	327 75	
	3	Menuisiers.....	2 50	2 20	2 35	705	122 75	587 50	240 25	
	4	Tailleurs d'habits.....	3 50	1 50	2 50	750	77 75	625	202 75	
	5	Horlogers (1).....								
	6	Maçons, tailleurs de pierres, carrieurs.....	3	2 50	2 75	825	2 75	677 50	150 25	
	7	Serruriers.....	2 80	2 50	2 65	795	32 75			
	8	Forgerons, fondeurs, mécaniciens.....	3 25	2 75	3	900				72 35
	9	Gypseurs, couvreurs, fumistes et peintres en bâtiments...	2 50	2	2 25	675	152 75	562 50	265 25	
	10	Ferblantiers.....	2 80	2 40	2 60	780	47 75			
	11	Tisserands	2 25	1 25	1 75	525	302 75			
	12	Cantonniers (2).....	1 50	1 15	1 35	492 75	335			
	13	Imprimeurs	3 50	1 50	2 50	750	77 75			
	14	Bonnetiers.....	2 50	1 50	2	600	227 75			
	15	Instituteurs, copistes, écrivains, commis (3).....								
...ons exercées ...les femmes.	16	Journalières.....			1	300	527 75	250	577 75	
	17	Tailleuses p. homm et p. femm.			1 25	375	452 75	312 50	515 25	
	18	Couturières, lingères.....			1 25	375	452 75	312 50	515 25	
	19	Faiseuses de blouses.....	1 25	75	1	300	527 75			
	20	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]					

Digitized by Google

Il résulte de ce tableau, que le salaire produit par la plupart des professions exercées par les hommes, ne pouvait suffire à l'entretien d'un ménage composé de cinq personnes, qu'à la condition de s'élever au-dessus du minimum et même de la moyenne. Avec le maximum, les professions d'imprimeur, de tailleur d'habits, de forgeron, de mécanicien, de fondeur, de serrurier, de ferblantier, pouvaient se passer du supplément fourni par le travail de la mère de famille et des enfants; il ne suffisait déjà plus aux catégories 2, 3, 9, et même à la 6e dont le travail est sujet à des interruptions régulières pendant l'hiver; mais du moins il ne nécessitait qu'un supplément modique et facile à réaliser, tandis qu'il était évidemment insuffisant pour les catégories 1, 11, 12 et une partie de la 15e. Or, que faut-il pour que le salaire soit élevé au maximum? Il faut de la part de l'ouvrier trois choses : 1° de l'intelligence; 2° une instruction élémentaire conforme aux besoins de son état; 3° une instruction professionnelle solide, et par conséquent un apprentissage satisfaisant par sa qualité et par sa durée.

---

(1) Je consacrerai un chapitre spécial à cette profession.

(2) Les cantonniers sont payés par mois et par conséquent toute l'année.

(3) Il est difficile de déterminer d'une manière générale le traitement reçu par les travailleurs de cette catégorie; toutefois on peut signaler celui des sous-instituteurs et même de quelques instituteurs (400 fr.) comme tout à fait insuffisant, et celui que donnent certains fonctionnaires du gouvernement.

(4) Le travail est trop rare pour en apprécier le produit annuel.

Digitized by Google

L'intelligence ne vient pas de nous, c'est un don de Dieu que nous ne pouvons que développer par l'étude et le travail. Il en est autrement de l'instruction. A voir le soin que l'on prend partout des enfants de la classe ouvrière, on pourrait croire que la leur laisse généralement peu à désirer, et que l'ignorance est, chez eux, un fait exceptionnel qui tend tous les jours à disparaître.

Il n'en est cependant point tout-à-fait ainsi, et pendant un exercice de douze années, comme inspecteur du travail des enfants dans les manufactures, j'ai rencontré souvent des apprentis et des jeunes ouvriers plus ou moins dépourvus de l'instruction primaire prescrite par la loi de mars 1841. Dans l'exercice de l'année 1856, la proportion, par rapport aux autres en était de 15 0/0. Voici d'ailleurs, la partie de notre rapport au Préfet du Doubs, où nous avons traité cette question. « L'instruction des enfants est un point sur lequel nous avons tout particulièrement fixé notre attention cette année, et vous trouverez ci-joint, un tableau détaillé de la situation à cet égard. Sur 152 enfants de 12 à 16 ans, 128 ont reçu l'instruction primaire élémentaire prescrite par l'article 5 de la loi du 22 mars 1841, 24 en manquent plus ou moins complétement; plusieurs savent à peine lire, et parmi ceux qui ont ce premier degré d'instruction, quelques-uns ne savent point écrire.

« Il est à remarquer que ceux qui ne sont pas suffisamment instruits, appartiennent ordinairement à des familles pauvres qui trouvent dans le salaire que la plupart de ces enfants rapportent, un supplément précieux, quoique faible, par les temps difficiles que nous traversons.

Digitized by Google

Obliger ces enfants à retourner aux écoles publiques, ainsi que le veut la loi, c'est leur interdire l'atelier, c'est leur supprimer le salaire sans avantage pour leur instruction et pour leur moralité; car, se résignant difficilement à rentrer aux classes primaires, en compagnie d'enfants plus jeunes qu'eux, ils attendraient dans l'oisiveté, peut-être dans le vagabondage, l'âge qui doit les soustraire à notre surveillance...

« Il faut le reconnaître d'ailleurs, les familles ouvrières qui, par leur négligence, privent leurs enfants des avantages de l'instruction primaire, méritent peut-être le bénéfice des circonstances atténuantes, car les écoles primaires, malgré leur multiplicité, sont insuffisantes à Besançon.

« Et pour en citer une preuve, nous sommes en mesure d'affirmer que, dans le canton nord, les écoles publiques refusent chaque année, un certain nombre d'enfants, et qu'à la dernière rentrée, une centaine environ n'y a pu trouver place. Et encore y a-t-il encombrement dans les classes des Frères de la doctrine chrétienne, à tel point que celle des commençants, composée de 160 écoliers inscrits et de 140 présents, se tient dans une salle exiguë, où l'air n'est supportable que grâce aux mesures sages et aux précautions incessantes que prend le digne frère qui en est chargé. » (1)

L'instruction professionnelle laisse à désirer dans la

---

(1) Rapport au préfet du Doubs par MM. Boillot, curé de Sainte-Madeleine, Mathieu, vérificateur des poids et mesures, et Druhen, aîné, docteur en médecine (15 décembre 1856).

Digitized by Google

même proportion; incomplète pour beaucoup d'ouvriers, elle les rive à ce minimum de salaire qui en fait pour l'assistance publique une charge que rien désormais ne saurait alléger.

Indépendamment du vice d'une instruction élémentaire, nulle ou faible, il faut en accuser la trop courte durée des apprentissages. L'ouvrier est travaillé de ce mal de notre époque, qui fait que l'on veut généralement aujourd'hui que le travail produise tôt, vite et sûrement. L'homme instruit, aussi bien que celui qui ne l'est guère, celui qui possède une certaine aisance, aussi bien que celui qui n'a rien, recherchent les places, les fonctions, les emplois pourvus d'appointements fixes. On est avide de positions faciles à remplir, et qui, en assurant l'existence économisent la peine, dispensent de toute initiative et annulent l'individualité. L'ouvrier n'est pas autrement fait que les autres hommes de son siècle; il préfère les apprentissages de courte durée et les professions les moins difficiles, pour arriver plus tôt au salaire, et de même que les premiers préfèrent la dépendance et l'immobilité au mérite des difficultés vaincues et à l'honneur des succès mérités; de même, nous le voyons sacrifier un avenir plein d'espoir à un présent qui demain ne sera plus.

Mais je m'aperçois que cette digression nous éloigne de la question des salaires; il est temps d'y rentrer.

Si le salaire élevé au maximum peut suffire aux dépenses du ménage, et même permettre quelques économies dans un certain nombre de professions, il n'en est plus de même s'il descend à la moyenne, et à plus forte

Digitized by Google

raison au minimum. Dans ces deux cas, la vie ne peut être assurée qu'à la condition d'un supplément fourni par le travail de la mère et par celui des enfants.

Ce supplément peut être obtenu sans beaucoup de difficulté chez les ouvriers des catégories 7, 10, 4, 13, 3, 9, et même 14 et 2; mais comment le travail d'une femme pourrait-il y suffire dans les ménages où le mari gagne moins de 600 fr., si la femme, ce qui est habituel, exerce elle-même une des professions les moins lucratives, parmi celles qui sont dévolues aux personnes de son sexe.

Le conseil général du Doubs s'est occupé déjà plusieurs fois de la question des salaires pour les ouvriers et employés qui reçoivent un traitement de l'administration, et ses conclusions sur ce point sont parfaitement conformes aux miennes, ainsi que le prouvent les citations suivantes que j'emprunte aux comptes-rendus de la session du mois d'août 1857.

Séance du 25 août. — « Le salaire des receveurs des bureaux de péage sur les routes départementales est devenu insuffisant, en raison de la cherté des subsistances. »

« Les cantonniers des routes départementales ne trouvant pas dans leur salaire une rémunération qui suffise à leurs besoins, M. l'ingénieur en chef sollicite la révision des tarifs de ces salaires. »

Séance du 27 août. — Le corps des instituteurs est animé du sentiment de ses devoirs et les remplit convenablement; mais, par suite de la cherté des denrées, la position de ces fonctionnaires est devenue difficile pour la plupart d'entre eux. La position des institutrices est

Digitized by Google

encore moins avantageuse et plus difficile à améliorer que celle des instituteurs. Le conseil général appelle sur cet état de choses la sollicitude de l'administration. »

Séance du 28 août. — « M. l'ingénieur en chef signale la situation fâcheuse des cantonniers et employés sur les routes départementales, dont le salaire est inférieur à celui des ouvriers les moins habiles... »

Le conseil constate « que les traitements des employés sont toujours loin d'atteindre le taux exigé par l'équité et les convenances. Le conseil général n'a jamais cessé de réclamer contre cet état de choses, et il voit avec une véritable douleur que la cherté des subsistances ne l'ait même pas fait cesser. »

Quand donc la sollicitude de l'administration appelée sur cet état de choses, s'y arrêtera-t-elle assez pour épargner au conseil général la douleur d'en faire de nouveau l'objet de ses délibérations?

Nous avons reconnu que le salaire des femmes pouvait facilement compléter le budget, et assurer les dépenses dans les ménages où le mari gagne un certain minimum, à condition toutefois, que ces femmes n'aient pas charge de petits enfants, et qu'elles puissent se livrer régulièrement au travail. Mais si ce salaire constitue toutes les ressources de la famille, comment l'existence de celle-ci sera-t-elle assurée sans l'intervention de l'assistance? Et ce n'est point ici une hypothèse gratuite, puisque sur les 1827 familles qui forment la base principale de cette étude, 499 étaient représentées par des veuves et 57 par des femmes abandonnées de leurs maris.

Je borne là mes observations sur le salaire des

Digitized by Google

femmes, la lecture du tableau précédent suffira pour remplir les lacunes que j'aurai pu laisser sur ce sujet.

Toutefois, je ne terminerai pas cette question sans faire remarquer que le budget qui nous a servi de terme de comparaison entre les dépenses et les recettes, a pour base le prix des denrées de l'année 1849, époque où j'ai composé mon mémoire sur l'indigence. Cela devait être : puisqu'il sagissait de rechercher les rapports entre les salaires et les dépenses de la population indigente de 1840 à 1855, il était juste de prendre une moyenne en dehors de l'élévation du prix des denrées qui a pesé si lourdement depuis trois ans sur la population ouvrière.

Aujourd'hui, ce budget devrait subir des modifications car le taux des salaires et celui des denrées de consommation se sont élevés sensiblement. Mais il résulte des calculs auxquels je me suis livré à cet égard, que pendant les années 1855, 1856 et 1857, le prix des substances alimentaires s'est augmenté en moyenne de 0,3 tandis que les avantages salaires n'ont été élevés que de 0,2.

Pour que désormais toute discussion irritante sur la question des salaires, toute récrimination de la part des ouvriers, toute grève, toute coalition perdissent leur raison d'être, et enfin, pour que le travail permît à un plus grand nombre de travailleurs de vivre sans avoir recours à l'assistance, il faudrait que l'augmentation de 0,2 acquise aux salaires, le fût définitivement, quel que fût d'ailleurs, l'abaissement obtenu dans le prix des denrées de consommation.

Digitized by Google

Il resterait encore aux institutions charitables assez de pauvres à assister. Les manœuvres, qui jamais ne pourront vivre de leur modique salaire, les veuves, les orphelins, les malades et les infirmes formeront encore une nombreuse clientèle que toutes les ressources de l'assistance ne soulageront qu'incomplétement.

Je reconnais, d'ailleurs, tout le premier, combien cette question des salaires est délicate et difficile. Ce n'est point dans leur taux plus ou moins élevé que se trouve le principal élément de l'aisance et du bonheur, et ce que je dirai tout-à-l'heure de l'horlogerie, ôtera toute équivoque sur ce point.

Dans les considérations précédentes, nous avons établi nos calculs sans nous préoccuper des interruptions de travail occasionnées par les maladies; il faudrait cependant bien quelquefois compter avec cet ennemi perpétuel du genre humain, qui vient d'ailleurs si souvent s'asseoir au foyer de l'ouvrier.

Nous avons vu page 148, que dans 282 cas, parmi les motifs à l'appui de la demande, on avait invoqué la maladie ou la mort qui en avait été la suite, et que dans 212 autres, c'étaient des infirmités plus ou moins incurables : ce qui donne en total près du quart des chefs de famille dont le travail était interrompu pour raison de santé. En analysant quelques-unes des principales conditions matérielles hygiéniques au milieu desquelles nous rencontrons beaucoup d'ouvriers, il sera facile de comprendre qu'il n'en pouvait guère être autrement.

En premier lieu, ils sont généralement fort mal logés. A Besançon, une chambre seule dans les quartiers po-

Digitized by Google

puleux, et dans des conditions qui ne sont rien moins que confortables, se paie cent francs; et cependant, ayant tenu note du prix du loyer pour 437 ménages pauvres du canton nord, j'ai trouvé que pour eux,

le maximum du loyer était de	70 fr. 80 c.
le minimum,	33 fr. 30 c.
la moyenne,	55 fr. 30 c.

Il y a des familles de sept et de huit personnes qui paient 100 fr. par an: mais il y en a de cinq et de trois qui ne paient que 36 fr., et une de huit personnes qui n'en paie que 48. Et comment s'en étonner quand on voit que la commission municipale des logements insalubres a constaté en 1854 dans le canton nord (1), 175 chambres assez insalubres pour qu'elle ait cru devoir y interdire le coucher. Je crois que si la commission recommençait son enquête, elle trouverait les choses à peu près dans le même état.

Sur 409 familles, 150 habitent le premier étage, 109 le second, 74 le troisième, 8 le quatrième, et enfin 90 demeurent au rez-de-chaussée. 111 demeurent sur la rue et 298 sur la cour, et quelles cours! La commission municipale que j'ai citée tout-à-l'heure, y a constaté 197 fosses d'aisances dans de mauvaises conditions d'emplacement, de conservation ou d'entretien, et 41 creux à fumier ouverts, comme elles, sous les habitations, et

(1) Je ne puis parler que du canton nord, parce que la commission n'a pas terminé ses opérations dans le canton sud, et qu'il m'a été impossible de me procurer ses notes sur la partie de ce canton qu'elle a visitée.

Digitized by Google

pouvant, d'une manière ou d'une autre, compromettre la santé publique, ou du moins, incommoder le voisinage.

A peine publiée et connue, la loi sur les logements insalubres est déjà lettre morte, et comme tant de réglements utiles en matière d'hygiène, elle va tomber en désuétude avant même d'avoir été appliquée. C'est ainsi que les plus sages mesures viennent échouer devant la routine et l'inertie : en économie sociale comme en physiologie, la tête qui conçoit et les membres qui exécutent ne sont pas toujours en harmonie.

Et notez bien que je ne critique pas, je me borne à constater un fait qui est la conséquence forcée de l'état actuel de la ville de Besançon, par rapport à sa population et aux 1,387 maisons entre lesquelles elle est partagée.

Pour que la loi sur les logements insalubres fût rigoureusement exécutée, il faudrait, dans beaucoup de maisons, agrandir les cours, supprimer des cloisons, multiplier la surface des lieux habités, il faudrait, en un mot, diminuer considérablement le nombre des chambres, et par conséquent repousser de la ville une foule d'ouvriers qui ne pourraient plus s'y loger, à moins qu'on ne bâtit de nouveaux quartiers, comme cela se fait dans beaucoup de villes, et qu'on n'opposât ainsi un remède efficace à l'encombrement dont la ville de Besançon commence à souffrir.

Je borne là mes considérations; celles que j'y pourrais ajouter, tirées de la malpropreté, de la mauvaise alimentation, de l'altération de l'air respirable, etc.,

Digitized by Google

n'appartiennent plus à la statistique, et rentrent dans le domaine des généralités.

Désirant connaître, approximativement du moins, et autant qu'il est en moi, dans quelles proportions les maladies frappent les diverses professions, j'ai dressé la statistique de celles qu'exerçaient les malades admis à l'hôpital, de 1820 à 1830, et de 1845 à 1855.

Voici les résultats qu'elle m'a fournis :

Professions.	Moyenne des admissions à l'hôpital.	
Journaliers des deux sexes	391	par an.
Domestiques	89,9	—
Vignerons, cultivateurs, jardiniers	57,1	—
Menuisiers, charpentiers, ébénistes, charrons	44,4	—
Cordonniers, galochiers, sabotiers	38,7	—
Tailleurs et tailleuses d'habits	38,4	—
Maçons, tailleurs de pierres	35,8	—
Serruriers, forgerons, mécaniciens, fondeurs	33,7	—
Couturières, lingères, faiseuses de blouses	28,6	—
Horlogers et doreurs	24,1	—
Chargeurs	24	—
Imprimeurs, lithographes, relieurs de livres	22,8	—
Gypseurs, tuiliers, couvreurs et ferblantiers	16,2	—
Tisserands	12,3	—
Tourneurs, tonneliers, sabotiers	8	—
Colporteurs, brocanteurs, revendeurs	6,9	—
Tanneurs, bourreliers, peigniers, dégraisseurs	6,8	—
Instituteurs, commis, écrivains	5,7	—

Tout en faisant voir combien les ouvriers qui reçoivent les plus faibles salaires doivent fournir plus de malades que les autres, ce tableau montre dans quelle proportion chacune des catégories peuple l'hôpital, et chacun des chiffres porte son commentaire avec lui. Si la santé des pauvres se résolvait à l'hôpital dans une simple question d'actif et de passif, on verrait déjà combien nous devrions tous travailler à ce que la situa-

Digitized by Google

tion qui favorise leurs maladies s'améliore; mais au-dessus de la question d'argent, il y a celle d'humanité qui impose à chacun son rôle, et dont tout le monde doit se bien pénétrer : aux administrations, l'hygiène générale et l'assainissement de la ville; aux citoyens de tous les rangs, la propreté qui ne coûte guère, la sobriété et la tempérance qui enrichissent; et à tous enfin, le bon exemple qui perfectionne.

Il y a dans le tableau des professions, trois catégories d'ouvriers sur lesquelles il est besoin d'appeler tout particulièrement l'attention; ce sont 1° les manœuvres ou journaliers, 2° les horlogers, 3° les domestiques.

Ce qui me frappe dans la question des manœuvres, c'est leur grand nombre relativement au genre de travail auquel ils peuvent prétendre : d'après les cahiers du recensement de l'année 1855, j'en ai compté 1,595, dont 650 hommes et 945 femmes. Ici, comme ailleurs, les hommes sont employés aux travaux de creusage, de terrassements, de transport; les femmes, aux gros travaux du ménage, aux lessives, écurages, etc. Pour démontrer combien, dans cette profession, il y a de disproportion entre les travailleurs et le travail, il faudrait connaître les rapports exacts entre les premiers et le second. Si la chose est impossible pour les femmes, et on en comprend aisément la raison, elle est très-praticable pour les hommes, et pour connaître la vérité, j'ai consulté les entrepreneurs de bâtiments, les directeurs des diverses industries, les propriétaires de chantiers, et, en additionnant le nombre des manœuvres que chacun d'eux occupe, j'ai reconnu que 325 ouvriers au plus, peuvent

Digitized by Google

avoir une occupation assurée, et encore le travail n'est si régulier ni constant pour tous. Il y a donc la moitié des hommes manœuvres condamnés à chercher au jour le jour un travail qui se fait souvent attendre, et dont le salaire, déjà si faible quand il est régulier et constant, se trouve, par le fait de sa rareté, réduit à des proportions désespérantes.

Aussi, voyez ce qui arrive aux bureaux de secours et à l'hôpital; sur 1,827 demandes adressées au patronage durant une période de quinze ans, 580 provenaient des manœuvres; sur 350 ouvriers qui se plaignent de manquer de travail, la moitié est composée de journaliers et à l'hôpital on en admet en moyenne près de 400 par an, (391 des deux sexes). Ainsi, sans compter ce que cette profession misérable reçoit des autres institutions charitables de notre ville, voyez ce qu'elle coûte à elle seule à l'hôpital.

La moyenne générale du nombre des journées calculées sur 9,269 malades admis et traités à l'hôpital St-Jacques, pendant dix ans, m'a donné le nombre de 30 (1) à 1 fr. la journée.

Chaque malade coûte donc 30 fr., ce qui produit pour la totalité la somme de 11,730 francs par an.

Malheureusement, rien n'avertit les journaliers qui quittent la campagne, du sort qui les attend, rien ne les met en garde contre la privation de travail, rien ne ra-

(1) La moyenne pour les hommes n'est que de 29 jours, elle est de 33 pour les femmes.

Digitized by Google

lentit le mouvement qui les porte vers les villes : j'en ai compté 280 représentant autant de ménages, et formant 500 personnes qui avaient émigré à Besançon dans la seule année 1855, sans aucun moyen de subsistance, sans travail ni assuré ni prévu pour l'avenir, et dans le seul espoir de prendre une part quelconque dans le travail des manœuvres, déjà trop rare pour ceux qui les ont précédés.

Les chemins de fer, il est vrai, avec leurs vastes ateliers ouverts à Besançon et dans les environs, ont employé sans retard la plupart de ces bras inoccupés, mais les travaux finis, les familles sont restées, et les années aidant, elles ont fini par atteindre le temps de séjour obligé pour être inscrites dans les bureaux de secours. C'est à l'aide de ces causes et de plusieurs autres, que le paupérisme va toujours grandissant dans les villes. Hier c'étaient ou les fortifications de la ville ou le canal de navigation qui la traverse, aujourd'hui ce sont les chemins de fer, demain, peut-être, des quartiers à construire, et chaque nouvelle entreprise laissera comme le résidu de ses travailleurs, à la charge de la cité qui les a reçus dans son sein. Il en serait autrement, sans doute, si le nombre et l'activité des ateliers, si la rapidité avec laquelle on presse les travaux étaient un peu plus calculés d'après le nombre des travailleurs disponibles, et si le désir de leur fournir du travail entrait davantage dans ces calculs ; mais comment résister à tous ces capitaux impatients qui souffrent, et qui ne peuvent s'apaiser que devant les intérêts et le dividende régulièrement comptés.

Digitized by Google

On a fait (9 juillet 1852), dans un but politique et pour prévenir des troubles qui pouvaient compromettre l'ordre public, on a fait une loi qui interdisait dans le département de la Seine et dans les communes formant l'agglomération Lyonnaise, le séjour à tout individu qui n'avait pas des moyens d'existence assurés dans les lieux sus-indiqués.

Ne serait-il pas possible de prendre des mesures pour prévenir l'entassement de tant de malheureux qu'une illusion d'un jour pousse vers les villes, où ils ne rencontrent si souvent qu'une misère plus pressante que celle qu'ils ont quittée ? Ne pourrait-on s'occuper davantage, ou du moins plus efficacement des indigents de la campagne, et les retenir au foyer de leur commune par une extension plus active de l'assistance, et surtout par les travaux que l'hygiène, le perfectionnement de l'agriculture, la stérilité des friches et des landes commandent si impérieusement dans la plupart des villages.

Sans répéter les lieux communs qu'on dit maintenant partout sur les améliorations possibles, nécessaires et urgentes que notre agriculture attend, ne puis-je, du moins, mêler ma faible voix à tant de voix plus autorisées qui les appellent et les sollicitent. On espère remplacer par des machines tous les ouvriers que les villes attirent à elles! Vains efforts, les machines n'y suppléeront qu'imparfaitement. On ne cultive pas la vigne avec des machines, on ne sarcle pas les terres à la vapeur, les chardons ne s'enlèvent pas à la mécanique, on n'étrille pas le bétail, on ne tond pas les moutons avec des en-

Digitized by Google

gins plus ou moins bien imaginés, et l'agriculture, arrivée à la perfection, aura encore bien assez de travail pour les machines et les bras.

L'horlogerie a toujours été regardée comme une source d'aisance, de prospérité et de richesse pour la ville de Besançon ; avec tout le monde, je la crois capable de réaliser cet espoir ; mais ce n'est pas une raison pour ne pas adresser à cette industrie quelques observations sur son présent et son avenir.

Oui, l'horlogerie est une source féconde de prospérité, si l'on s'en rapporte aux salaires qu'elle procure aux 4,471 personnes (1) qu'elle nourrit ou qu'elle devrait nourrir, et la part que cette branche importante de l'industrie franc-comtoise prend au mouvement général des affaires. Mais en descendant dans les détails, les résultats laissent beaucoup à désirer, et ils justifieront sans peine la place que j'ai cru devoir lui assigner dans une étude sur l'indigence.

Nous avons vu que parmi les familles qui, depuis 1840 à 1855 ont sollicité les secours du patronage, 39 exerçaient l'horlogerie ; 13 d'entre elles invoquaient, pour expliquer leur détresse, l'insuffisance du salaire.

Cette cause est un fait rare en horlogerie, car, en général, les salaires sont très-élevés, et cette élévation même constitue un des côtés fâcheux de cette profession ; je dirai tout-à-l'heure pourquoi. On en jugera d'ailleurs par le tableau suivant :

---

(1) C'est la population horlogère toute entière, enfants et vieillards compris.

Digitized by Google

Tableau des salaires dans les différentes parties de l'horlogerie.

Salaire d'un jour.	Parties exercées par les hommes.	Parties exercées par les femmes.
De 5 à 10 fr.	Le réglage, les doreurs, les faiseurs de cylindres, les pivoteurs, les graveurs de lettres, les monteurs de boites en or, les sertisseurs de pierres, les acheveurs d'échappements.	Le réglage, les arrondissages.
De 4 à 5 fr.	Les monteurs de boites en argent, les faiseurs de cuvettes en cuivre, les graveurs (ornem.), les guillocheurs, les repasseurs, les remonteurs, les préparateurs d'échappements, les pierristes, les finisseurs.	Les graveurs en ornem^ts.
De 3 à 4 fr.	Les faiseurs de pignons, de balanciers, les émailleurs et les peintres en cadrans, les faiseurs d'aiguilles et de secrets, les remonteurs, les finisseurs, les dégrossisseurs, les rhabilleurs.	Les faiseuses de raquettes et de cylindres, les doreurs, graveurs de lettres, polisseurs de débris, les pierristes et perceurs de pierres, les préparateurs d'échappements, les polisseurs de roues, de boîtes et de gravures, les finisseuses de boites, les pivoteurs de verges.
De 2 à 3 fr.	Les faiseurs de ressorts et les finisseurs.	Le finissage, les faiseurs de balanciers, de roues de cylindres, les peintres de cadrans, les polisseuses de roues de rencontre, le nettoyage en charnières.
De 1 f. 50 c. à 2 fr.		Les faiseuses d'aiguilles, l'adoucissage.

Il résulte de ce tableau, qu'à quelques exceptions près comprises dans les deux dernières catégories, le salaire des horlogers est très-notablement supérieur à celui que reçoivent les ouvriers des autres professions, et que, considéré d'une manière absolue, il devrait presque toujours les mettre à l'abri du besoin. Or, l'expérience

Digitized by Google

prouve qu'il n'en est pas toujours ainsi, et les chiffres que j'ai cités plus haut en fournissent la preuve.

Il faut donc chercher ailleurs la cause du malaise qui pèse quelquefois sur les ouvriers horlogers, et qui a réduit 39 familles à recourir à l'assistance publique : je dois ajouter qui en met en moyenne 29 par an dans la nécessité de faire soigner leurs maladies à l'hôpital.

Cette cause serait-elle le chômage et les crises que l'horlogerie subit comme les autres industries, et même plus souvent qu'elles ?

Cette suspension plus ou moins prolongée du travail est, il faut en convenir, un des côtés fâcheux de cette industrie. A chaque secousse politique, à chaque crise financière, commerciale ou alimentaire, on voit les commandes diminuer, le travail se ralentir, puis cesser enfin, si la crise se prolonge. J'ai interrogé plusieurs horlogers sur la durée de ce chômage, et ils s'accordent à la porter en moyenne à deux ou trois mois chaque année. Cependant je ne trouve dans mes notes que dix familles d'horlogers qui aient sollicité les secours du patronage en vertu du manque de travail.

Cette situation, en quelque sorte périodique, serait pour beaucoup d'ouvriers, une raison déterminante pour réaliser de précieuses épargnes dans les temps de prospérité, et pour se mettre ainsi à l'abri des privations que la suspension du salaire apporte naturellement avec elle ; mais les horlogers pratiquent difficilement en général, cette règle économique si élémentaire et si simple ; ils sont, au contraire, et je parle surtout des jeunes ouvriers, dissipateurs, amis des plaisirs, peu sou-

Digitized by Google

cieux du lendemain, et l'on peut affirmer sans exagération, que c'est à eux que la plupart des cafés, des restaurants champêtres, des bals publics et de beaucoup d'autres lieux destinés aux plaisirs matériels, doivent leur prospérité. Tous les observateurs, et parmi eux, les plus intéressés et les plus compétents en tout ce qui les concerne, tels que les fabricants, les propriétaires et les médecins, sont d'accord sur ce fait; c'est que la dissipation, le désordre et l'inconduite sont plus communs dans l'horlogerie que dans les autres professions. J'en ai recherché la cause, comme tous ceux qui ont un peu réfléchi sur cette situation si fâcheuse, et je dois à la vérité de déclarer que les fabricants que j'ai interrogés n'hésitent pas à la placer, du moins en grande partie, dans l'élévation des salaires. Et cela est si vrai, que ce sont les deux premières catégories du tableau de la page précédente, qui fournissent à la débauche ses plus nombreux partisans.

A côté de cette influence, si puissante à un âge où la jeunesse est si portée à commettre tous les genres d'excès, et subit d'autant plus volontiers l'empire de ses passions, qu'elle peut plus facilement les satisfaire, il faut placer celle de l'exemple. Un libertin suffit pour démoraliser un atelier, et je connais plus d'une famille qui, y ayant introduit leurs fils, avec l'espoir d'en faire des appuis pour leurs jeunes frères et des soutiens pour leur vieillesse, n'en ont retiré après l'apprentissage, que des sujets corrompus et débauchés.

Cette critique, dont personne ne contestera l'opportunité, ne m'empêche pas de reconnaître de nombreuses

Digitized by Google

et d'honorables exceptions qu'elle ne peut atteindre. Dans l'exercice de ma profession, je rencontre tous les jours des familles qui comprennent et qui pratiquent les lois de la sagesse, et pour qui l'horlogerie a été la source d'une aisance légitime et durable, et qui pourraient servir de modèles et d'exemples. J'insiste sur cette remarque pour mieux faire comprendre ma pensée.

En résumant mes recherches sur ce point, je trouve que sur les 39 familles horlogères placées momentanément dans le besoin, 12 sollicitaient les secours en vertu de l'insuffisance des salaires, 10 en vertu de la privation de travail; dans 6 de ces familles, les chefs étaient des vieillards pour qui l'âge du travail et des économies était passé, dans 5 autres, des maladies passagères et des infirmités incurables avaient causé la misère; dans 6 cas, enfin, on n'en accusait que l'inconduite du chef de la famille.

Le nombre des indigents horlogers pourra paraître infiniment petit, eu égard à celui des ouvriers que cette industrie occupe. Mais, tel qu'il est, il doit cependant inspirer des appréhensions pour l'avenir. Devant la concurrence qui pèse déjà lourdement sur la fabrique en général (1), devant cette concurrence, qui, dans quelques spécialités du travail, a déjà fait baisser le salaire

(1) Rien ne peut mieux prouver cette concurrence croissante que le tableau suivant des ouvriers que l'horlogerie doit à l'immigration dont notre tableau de la page 155 donne les résultats généraux :

Années	1840	1841	1842	1843	1844	1845	1846	1847
Ouvriers	56	28	47	20	39	29	49	41

Années	1848	1849	1850	1851	1852	1853	1854	1855
Ouvriers	52	42	77	44	92	126	125	296

Digitized by Google

d'un tiers ou d'un quart; en présence d'ouvriers de mérite et de talents variés, et dont un certain nombre, pour cause d'apprentissages rapides et incomplets, ne fournissent qu'un travail défectueux et compromettent ainsi la réputation de nos produits, comment ne pas se préoccuper de l'avenir. En face du débordement qui a envahi cette jeunesse à qui tous les genres d'abus sont devenus familiers, et pour qui l'ordre, la moralité, la tempérance et l'économie sont des mots vides de sens, au milieu de cette diversité de causes plus ou moins apparentes d'évènements, de crises qui paralysent le commerce et suspendent le travail, comment ne pas prévoir qu'un jour peut venir où l'horlogerie qui, aux yeux de quelques économistes, fait aujourd'hui l'espoir et la richesse du pays, peut en faire plus tard l'embarras, le danger peut-être ?

L'horlogerie a été l'espoir, elle peut devenir la richesse du pays, mais c'est à la condition qu'elle sera comme le travail doit l'être toujours, un élément moralisateur. Tant qu'elle sortira de cette voie, je douterai de son influence sur la prospérité publique.

A la domesticité se rapporte une des plus graves questions des temps actuels. Le goût s'en répand tous les jours davantage parmi la jeunesse et principalement parmi les filles de la campagne. Je connais plusieurs communes rurales de la province qui comptent jusqu'à 60 et 70 jeunes gens parmi les domestiques des grandes villes, de Paris surtout; et la ville de Besançon à elle

Digitized by Google

seule en occupe 1,712 des deux sexes : 1,474 filles et 238 garçons. L'attrait du luxe que la facilité des communications a définitivement introduit dans les villages, la nature fatigante des travaux agricoles, les privations qui y sont attachées et l'état de gêne qui s'est accru sensiblement depuis quelques années, sont des causes incessantes qui les fascinent et les entraînent. J'ai cherché à apprécier autant qu'il était en moi l'intensité du mouvement qui préside à leur émigration vers les grands centres, mais les points de comparaison me manquent et j'ai dû me borner aux faits qui concernent l'année 1855 : sur 1,861 immigrants (1), j'ai compté 347 domestiques, soit 18,8 pour cent.

Il n'est pas difficile d'apprécier le préjudice que fait aux travaux agricoles cette désertion des travaux champêtres qui est un des maux de notre siècle, mais personne ne pourra dire combien cette jeunesse inexpérimentée souffre des mauvais conseils et des exemples pernicieux qui mettent si souvent sa vertu en péril. On ne connaîtra jamais le nombre de ces pauvres filles qui se laissent entraîner par le courant fatal, malgré la surveillance des familles qui reçoivent leurs services; on ignorera toujours combien il y en a parmi elles qui ne rencontrent que des piéges infâmes là où leur inexpérience ne devait attendre que conseils prudents et protection efficace.

Parmi les filles domestiques, plusieurs après avoir quitté leur village sans placement assuré, débutent dans

(1) Voy. le tableau de la page 155.

Digitized by Google

les services de bas étage où tout représente l'image du vice, où rien ne rappelle la vertu. Parmi les maisons qu'on ne saurait trop signaler au mépris public, je citerai ces cabarets de nos rues populeuses et plus encore ceux de la banlieue, où non-seulement des filles suspectes, des prostituées même, sont reçues avec les militaires, mais encore où l'on voit, au rapport des fonctionnaires de la police, des maîtres exciter leurs servantes à la débauche.

C'est là que tant de jeunes filles viennent perdre, avec leur innocence, le goût du travail; c'est là que quelques-unes font le trop facile apprentissage du libertinage pour grossir ensuite le masse de ces femmes aux mœurs équivoques ou abjectes qui exercent sur la santé, sur la force intellectuelle et morale des jeunes gens une influence dont les médecins, mieux que personne, comprennent toute la portée.

Et puisque la question du libertinage se présente sous ma plume, qu'il me soit permis de présenter ici quelques faits et quelques considérations qui s'y rapportent. Ce que j'ai à dire ne sera peut-être pas dépourvu d'intérêt, et il en sortira sans doute des enseignements dont les lecteurs pourront faire profiter quelques-unes de ces pauvres égarées, à qui il n'a manqué peut-être qu'un appui, que des conseils pour se maintenir dans le droit chemin.

Cette question n'a-t-elle pas, d'ailleurs, avec l'indigence des connexions étroites, et tous ceux qui ont étudié les classes pauvres n'ont-ils pas constaté maintes fois

Digitized by Google

que la misère est une des causes les plus actives de la débauche? Une fille sortie de son village et qui se trouve isolée dans une grande ville sans profession, sans place et sans ressources, n'a que deux moyens de vivre : ou la mendicité, ou le déshonneur.

Parent Duchâtelet a dit : « On se demande en voyant ces tristes résultats, si la société s'est assez occupée du sort des femmes, cette partie d'elle-même si digne de sa sollicitude et qui exerce une si grande influence sur tout ce qui regarde le mécanisme d'un Etat. Quant à moi, je ne le pense pas. » (1) Je n'hésite pas à partager l'opinion de ce philanthrope, et si cette réflexion ne lui a pas été inspirée par le sujet que nous traitons, elle n'en trouve pas moins ici une juste application.

Ce n'est pas, qu'on veuille bien le remarquer, ce n'est pas que la domesticité fournisse à la débauche plus de victimes que toute autre profession, mais il suffit que la prostitution clandestine y recrute souvent les siennes pour justifier l'attention toute particulière que j'appelle sur ce sujet à propos des jeunes villageoises qui, sans expérience et sans but arrêté, se précipitent dans les villes.

Comme ailleurs, la classe des filles aux mœurs déréglées est nombreuse à Besançon, où elle suit assez exactement les mouvements de la garnison et la prospérité de l'horlogerie; ses principaux contingents lui sont fournis d'une part par des jeunes ouvrières qui, ayant cherché d'abord dans l'inconduite un supplément au salaire

(1) De la prostitution, t. 1, p. 97

Digitized by Google

si souvent insuffisant pour satisfaire et les besoins réels de la vie et les besoins factices de la toilette, s'accoutument peu à peu au désordre; d'autre part, parmi ces pauvres filles dont je parlais tout à l'heure, qui quittent leur village sans but arrêté, et qui succombent vaincues par le besoin, ou par l'obstination des libertins qui les poursuivent (1).

A côté des filles qui pratiquent plus ou moins clandestinement la débauche, soit qu'elles demeurent seules, isolées, sans patronage et sans guide, soit que, plus enfoncées dans le vice, elles s'y livrent sous la surveillance apparente de leur famille, se place encore un peu plus bas dans l'échelle sociale, la classe de ces créatures que l'administration désigne sous le nom de filles soumises.

Quoique généralement surveillées par la police, leur nombre n'est pas facile à connaître, car vivant au jour le jour, nomades comme les garnisons qui les attirent et les entretiennent pour la plupart, timides ou auda-

---

(1) Beaucoup d'entre elles sont assurément plus malheureuses que coupables, et le poëte a eu mille fois raison dans cette apostrophe qu'il met dans la bouche de l'un de ses personnages :

De quel front osez-vous, cœurs glacés que vous êtes,
Nous reprocher les mœurs que vous nous avez faites !
Pourquoi flétrissez-vous d'un ton déclamateur,
La fille corrompue et non le corrupteur ?
Et cependant, quel est le plus digne de blâme,
Du riche libertin qui marchande une femme,
Ou de celle qui, riche, eût chastement vécu,
Et, pauvre, cède à l'or par qui tout est vaincu.

(*L'Honneur et l'argent*, comédie par M. Ponsard, de l'Académie française.)

Digitized by Google

cieuses suivant les rigueurs ou les faiblesses de la police, ces malheureuses se déplacent, quittent la rue, le canton ou la ville pour y revenir pour le plus léger motif et échappent ainsi à l'action de l'administration. J'ai cherché à m'en rendre compte autant que cela m'a été possible par la lecture des rapports, au nombre de plus de trois mille, adressés au commissaire central de la police à Besançon pendant les années 1853, 1854 et 1855. Voici le résultat auquel je suis arrivé. Déduction faite des récidivistes, ont été arrêtées et conduites au violon :

84	filles de cette catégorie en	1853
153	—	1854
160	—	1855

Ayant recherché le lieu de naissance ou, à défaut de ce renseignement, le dernier domicile de celles qui ont été surprises dans le cours des années 1854 et 1855, j'ai reconnu que :

124	appartiennent au	département	du Doubs;
77	—	—	de la Haute-Saône;
23	—	—	du Jura;
13	—	—	du Haut-Rhin;
13	—	—	des Vosges;
12	—	—	de la Côte-d'Or;
10	—	à la Suisse et à la Savoie;	

18 se répartissent dans plusieurs départements plus ou moins éloignés de Besançon et qui n'en ont fourni le plus souvent qu'une seule; enfin il y en a 129 dont le lieu de naissance et le dernier domicile n'ont pas été désignés.

Quarante communes du département du Doubs, vingt-trois de la Haute-Saône, sept du Jura avaient fourni leur triste contingent à la débauche de notre cité et presque toutes ces communes appartiennent à la campagne.

Digitized by Google

Or est-il exact, est-il naturel de supposer que toutes les malheureuses qui figurent dans cette statistique soient arrivées à Besançon déjà perdues de mœurs ? Je ne saurais répondre négativement pour toutes, mais il est excessivement probable qu'un certain nombre étaient encore pures au sortir de leur village, qu'elles n'aspiraient à la ville que dans le but d'y exercer honnêtement une des professions de leur sexe, principalement la domesticité, et que, sans les séductions du luxe et des plaisirs, sans les agressions des libertins qui pullulent ici comme ailleurs, sans le besoin peut-être, elles n'auraient pas quitté la voie honnête et irréprochable du devoir. Une fille de 17 ans, du département du Bas-Rhin, ramassée par la police dans un cabaret infâme, portait un certificat par lequel le maire de sa commune attestait qu'elle avait toujours été d'une conduite exemplaire.

Je livre ces faits à la méditation des hommes sérieux.

L'âge de ces filles a dû fixer aussi mon attention, mais il n'est indiqué dans les rapports des commissaires de police que pour environ 300 d'entre elles.

Elles avaient en moyenne 21 ans et 5 mois ; la plus âgée avait 48 ans ; l'une d'elle en avait même 58, mais elle était accompagnée de sa fille qu'elle livrait sans doute au proxénétisme. Ce fait odieux n'est malheureusement pas unique et on le rencontre à tous les degrés. On voit des parents qui tolèrent la débauche de leurs filles ; d'autres qui leur donnent leur assentiment, et quelques-uns enfin qui les y excitent !

Parmi ces tristes victimes du libertinage, 7 avaient 16 ans, 2 en avaient 15, 2 en avaient 14 et 2 n'en

Digitized by Google

avaient que 13. Deux enfants de 15 et de 14 ans étaient déjà affectées de maladies contagieuses graves.

Ces exemples de démoralisation précoce sont fournis principalement par ces jeunes filles éhontées qui, sous prétexte de vendre des allumettes ou des bouquets, pratiquent la mendicité, s'attachent aux passants avec une ténacité au moins indiscrète et vagabondent ainsi dans les rues jusqu'à une heure avancée de la nuit. Quelques-unes de ces frêles créatures, sans doute plus malheureuses que coupables, appartiennent à des parents cruels qui les maltraitent si, à la fin du jour, elles ne rapportent au ménage une somme dont le minimum est fixé d'avance. J'en ai trouvé un exemple dans les archives du patronage; j'en ai lu plusieurs autres dans les rapports de la police.

Tous les moyens sont bons à ces pauvres enfants pour faire de l'argent, c'est-à-dire pour éviter les mauvais traitements dont elles sont menacées, et le libertinage aidant, elles se tirent facilement d'embarras.

On dit que le libertinage a augmenté à Besançon depuis quinze ans : cette opinion qui jouit d'un certain crédit a été la mienne jusqu'à ce jour, et il est difficile d'admettre qu'elle ne soit pas l'expression de la vérité. Comment, en effet, concilier l'état contraire avec l'immigration progressive que notre tableau de la page 135 a mis à jour, avec les habitudes déréglées de cette jeunesse dont j'ai signalé les excès et qui trouve dans la prospérité de l'horlogerie tant de facilités pour satisfaire ses passions et, enfin, avec le nombre toujours croissant

Digitized by Google

de ces jeunes villageoises qui viennent demander du travail soit à la domesticité, soit aux ateliers de notre ville, et que les séductions de la nouveauté trouvent si souvent sans force et sans résistance.

Cependant je ne possède aucun fait démonstratif suffisant pour justifier cette opinion, à moins qu'on ne veuille, bien à tort, en trouver les preuves dans ceux que je n'ai cités que pour faire connaître un présent que beaucoup de monde ignore.

Pour comparer ce présent au passé et en déduire des conclusions relativement à la moralité du temps actuel, j'ai entrepris des recherches analogues à celles qui m'ont servi à établir la proportion relative des indigents aux deux périodes quindécennales, et je suis heureux de pouvoir déclarer que le résultat n'a jusqu'ici rien d'inquiétant, et que la situation ne paraît pas s'être aggravée d'une manière compromettante, si l'on s'en rapporte du moins aux faits qui sont du domaine de la statistique.

La proportion des enfants naturels est à peu de chose près, aujourd'hui, ce qu'elle était il y a vingt et même quarante ans, de 22 pour 100 en moyenne dans la période quindécennale comprise entre 1821 et 1835; elle est de 24,6 dans la période comprise entre 1840 et 1855. J'ignore quel était avant 1840 le nombre des femmes que l'opinion publique a flétries d'un nom mérité; mais je suis en mesure d'affirmer que leur proportion a peu changé durant la seconde période quindécennale, et qu'elle n'a varié que de 5,8 à 6,7 par 1,000 habitants.

Je suis loin d'avoir la prétention de fournir par là les

Digitized by Google

éléments d'un diagnostic irréfragable, car je sais, en premier lieu, que ce n'est que par exception que le libertinage aboutit à faire sa confession publique au bureau de l'état civil, et, en second lieu, que la débauche clandestine entraîne des partisans plus nombreux que l'autre, et qu'elle professe pour celle-là une sorte de mépris qui la tiendra toujours dans d'étroites limites.

Mais, tels qu'ils sont, ces résultats n'ont rien de décourageant; ils montrent que le mal que nous avons signalé est loin d'être incurable, et que si nous le voulons bien, nous saurons arrêter ses ravages et limiter ses progrès. Contre la misère morale et contre l'indigence matérielle, il faut le concours de tous les citoyens honnêtes et généreux; il faut proposer à toutes les intelligences un but d'activité constant, utile, profitable; il faut lutter en préconisant le travail, ce remède infaillible de toutes les infirmités morales, en le procurant au besoin aux malheureux qui en manquent, en l'encourageant, en le favorisant et en l'honorant à tous les degrés de la hiérarchie sociale. C'est ainsi qu'on parviendra à amoindrir en même temps, et la débauche qui dégrade et qui ruine et le paupérisme qui lui fournit des instruments et des victimes; c'est ainsi qu'on atteindra le but si désiré : la connaissance des vrais pauvres, et leur soulagement par l'action combinée de l'assistance et de la charité, dont nous montrerons le passé, le présent et l'avenir dans la seconde partie de ce travail.

Digitized by Google

ÉLECTIONS.

A l'issue de la séance publique, l'Académie s'est retirée dans ses bureaux pour procéder aux élections.

Ont été élus :

1° Membre associé résidant. M. Alphonse Delacroix, architecte de la ville;

2° Associés correspondants (ordre des associés de la province) :

M. Jannez, procureur impérial près le tribunal de Lons-le-Saunier;

M. Ed. Grenier, de Baume-les-Dames.

Dans la même séance, l'Académie a nommé membre honoraire de la Compagnie :

M. Demoustier, président du Conseil général du Doubs, ministre plénipotentiaire à Berlin;

M. Desroziers, recteur de l'Académie de Besançon.

Digitized by Google

PROGRAMME DES PRIX

A DÉCERNER EN 1859.

—

L'Académie, dans sa séance publique du 24 août 1859, décernera les prix suivants :

Prix d'histoire. — Médaille d'or de 300 francs. — Mémoire historique sur *une Famille illustre, un Château, une Abbaye, un Chapitre, une Eglise ou un Etablissement public de la province.* — Sont exceptés : *Les villes de Dole, Gray, Montbéliard, Poligny, Pontarlier, Ornans, Salins, Vesoul; les maisons de Joux, de Montfaucon, de Saint-Mauris et de Neuchâtel, les abbayes et prieurés de Baume-les-Dames, de la Grâce-Dieu, Cherlieu, Faverney, Lure, Luxeuil, Montbenoît, du Mont-Sainte-Marie, de Saint-Claude, des Trois-Rois, de Morteau et de Bellefontaine*, sur lesquels l'Académie a des renseignements suffisants. On appelle particulièrement l'attention des concurrents sur les anciennes églises de la province.

Les biographies sont exclues de ce concours.

Prix d'éloquence. — Médaille de 300 francs. — *Eloge de Perreciot.*

Prix de poésie. — Médaille de 200 francs. — L'Académie n'impose aux concurrents aucun sujet; elle exige seulement que celui qu'ils traiteront se rattache

Digitized by Google

par quelque côté à l'histoire ou aux traditions franc-comtoises. Elle les laisse libre de choisir le genre et la forme qui leur paraîtront préférables.

Prix d'économie politique. — Médaille de 300 fr. — *De l'horlogerie en Franche-Comté;* son histoire, son influence et son avenir.

Les concurrents ne signeront point leurs ouvrages; ils y attacheront seulement une sentence ou devise, qu'ils répéteront au dos d'un billet cacheté, contenant leur véritable nom et leur adresse.

Ces ouvrages seront adressés, *francs de port*, *au Secrétaire perpétuel de l'Académie*, avant le 1er juin.

Les manuscrits, plans et dessins envoyés au concours, restent dans les archives de l'Académie, et ne peuvent être déplacés sous aucun prétexte; seulement les auteurs, en se faisant connaître, seront autorisés à les faire transcrire.

Le Secrétaire perpétuel,

J.-B. PÉRENNÈS.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES.

Séance du 28 janvier 1858.

Discours de M. le président..... 1
Discours de réception de M. le marquis Terrier de Loray..... 27
Réponse de M. le président..... 45
Pièces de vers, par M. Al. de Saint-Juan..... 47
Les Martyrs de Séquanie, par M. le vicomte Chifflet..... 54
Fables, par M. Viancin..... 76
Etude sur Proudhon, par M. Loiseau..... 91
De l'indigence et de la bienfaisance dans la ville de Besançon, par M. Druhen, aîné, 1re partie.... 115
Elections..... 189
Programme des prix à décerner en 1859..... 190

BESANÇON. — DODIVERS ET Ce, IMP. DE L'ACADÉMIE, GRANDE-RUE, 42.

Digitized by Google

ACADÉMIE

DES

SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS

DE BESANÇON.

SÉANCE PUBLIQUE DU 23 AOUT 1868.

Président annuel, M. l'abbé BESSON.

DISCOURS DE M. LE PRÉSIDENT.

Messieurs,

Les lettres sont le bon ou le mauvais génie des peuples qui les cultivent, selon qu'elles demandent leurs inspirations à la vérité ou à l'erreur, à la modestie ou à l'orgueil. Salutaire ou dangereuse, leur influence sera toujours puissante, et, quoi qu'on en ait dit, la poésie, l'histoire, l'éloquence, la philosophie, demeureront les reines du monde.

Une académie où elles se rencontrent depuis un siècle, comme sur un terrain commun, et qui a réuni dans cette province toutes les intelligences d'élite et toutes les sommités sociales, a donc sa mission, ses devoirs, sa responsabilité devant Dieu et devant les hommes.

Digitized by Google

Sa mission est d'évangéliser de bonnes doctrines ; son devoir de faire éclore les talents et de les guider ; sa responsabilité est un fardeau pour chaque membre, quand elle n'est pas une louange pour le corps tout entier. Si elle honore, chacun la revendique ; si elle pèse, chacun la décline.

Dans le XVIIIe siècle, où il était de mode d'attaquer le vieil édifice social, ni le bel esprit du temps, ni les caprices de l'opinion, ni les sophismes de la secte encyclopédique, n'ont pu altérer l'esprit religieux de l'académie. Vos devanciers se sont honorés par d'énergiques résistances aux préjugés de la foule et aux entraînements des systèmes ; ils ont fourni à la religion outragée ses plus savants et ses plus généreux défenseurs ; et c'est à notre attachement aux vérités éternelles que nous devons la gloire de nos premiers jours. Vous m'aviez permis, Messieurs, de rappeler devant vous ce noble passé ; permettez-moi aujourd'hui de vous remercier de votre bienveillance, en vous exprimant les vœux que je forme pour votre avenir.

Votre ministère est tout à la fois un ministère de conservation et de progrès. Il faut savoir maintenir pour mériter d'entraîner ; et l'initiative du bien n'est heureuse et féconde que là où la résistance au mal est ferme, courageuse, inflexible. La stabilité des maximes et des croyances peut seule assurer la durée des institutions. C'est pourquoi, dans vos réprobations comme dans vos encouragements, dans les travaux que vous publiez comme dans ceux que vous couronnez, à côté de la marque du bon goût on trouve la marque de la bonne doctrine. S'il s'agit de réparer

Digitized by Google

vos pertes et de compléter vos rangs, le talent seul ne vous touche pas : vous voulez encore l'honneur dans la conduite, la politesse et la distinction dans les manières, l'art de vivre, de converser et de s'entendre, à une certaine hauteur, avec tous ceux qui ont la passion des grandes choses. Ne demandons jamais moins. Nos récompenses et nos suffrages iront assez aux plus capables; faisons qu'ils aillent aussi aux plus vertueux. D'aventureux critiques ont demandé parfois à l'académie de se retremper et de se rajeunir en adoptant avec enthousiasme toutes les idées du jour. Une société sans tradition peut s'abandonner à ces entraînements ; la vôtre les a évités, en demeurant fidèle à elle-même. Tolérons donc que l'on nous accuse de dormir profondément, parce que nous n'avons rien rêvé d'extravagant; d'être les ennemis des lumières, parce que nous n'aimons pas les incendies ; d'élever des barrières aux progrès de l'esprit humain, parce que nous voudrions l'empêcher de s'élancer dans les abîmes. Enfin, si l'on nous reproche de ne pas marcher avec le siècle, consolons-nous encore, car nous pouvons le devancer au lieu de le suivre.

Si le présent vous échappe, il vous appartient d'enchaîner l'avenir. L'avenir, c'est la jeunesse. Je ne viens point gémir sur l'infériorité de ses études comparées aux nôtres, ni prédire, à l'exemple du poëte latin, une décadence nouvelle dans les esprits et dans les mœurs. Sans être fort idolâtre de notre siècle, nous pouvons reconnaître, à certains signes, que les classes élevées s'améliorent, que les idées y sont plus saines, l'ambition plus noble, la loi du travail mieux comprise. Là, si mes pré-

Digitized by Google

visions ne me trompent pas, commence à se former une génération choisie, qui ne reculera ni devant les austères labeurs de la pensée, ni devant les sacrifices du dévouement. Il est des jeunes gens qu'une nature plus riche ou une vocation plus haute appelle à recevoir un développement d'esprit, de caractère, de conscience, plus ferme, plus étendu, plus élevé, plus profond. Voilà ceux que la Providence destine à servir leur province et à aider leurs semblables. Il dépend beaucoup de nous qu'ils comprennent cette mission ou qu'ils la négligent, qu'ils soient utiles ou nuisibles, qu'ils perdent un jour leur pays ou qu'ils le sauvent.

Allons de bonne heure à leur rencontre, et tendons à leurs premiers efforts une main bienveillante. Prêchons-leur par nos exemples et par nos discours l'attachement à la Franche-Comté, l'amour de tous les devoirs, l'honnêteté de la vie, la dignité du caractère, la recherche de la vraie grandeur.

Nous souhaitons d'abord à cette jeunesse qu'elle aime son pays avec passion, qu'elle y pense avec regret si elle s'en éloigne un moment, et qu'elle y revienne avec bonheur. C'est lui souhaiter ce qui la rendra libre et heureuse, la modestie et le bon sens. Près de vous, elle n'apprendra de la littérature que ce qu'il y a d'élevé et d'utile ; loin de vous, elle trouverait des succès aussi faciles qu'entraînants, aussi éphémères que dangereux. Il y a à Paris deux écoles que nous ne connaissons point ici : celle du roman et celle du théâtre. Elles attirent, au début de leur carrière, les jeunes gens doués d'une facilité agréable et jaloux de se faire un nom. Ah ! que

Digitized by Google

de raisons elles ont troublées ! Que de délicatesses flétries ! Que de fleurs tuées dans leur germe ! Que d'hommes distingués elles ont ravis à la province qui les avait formés, et qui comptait sur eux pour faire marcher toute une génération dans les voies de la vérité et de la justice ! Mais une fois que ces infortunés ont appris l'art de composer les poisons du roman, ou de louer, dans une critique de théâtre, les leçons que donne la débauche, c'en est fait, n'attendez d'eux ni études sérieuses, ni livres honnêtes, ni succès que vous puissiez revendiquer un jour. Ils attacheront leur nom à ces productions coupables, où chaque impiété a son excuse et chaque vice ses tableaux vivants. Ils trafiqueront de la bassesse de l'âme, de l'effronterie, du cynisme, du mépris de l'homme, et de ce déplorable talent de souiller toute chose que les païens n'attribuaient qu'à des monstres. Leur bon sens perverti, la soif ardente des plaisirs allumée dans leur âme, les liens les plus sacrés affaiblis ou rompus, les souvenirs de la famille et de la province bannis de leurs cœurs, une vie sans convictions et sans devoirs, une fin sans consolations et sans remords, voilà ce qu'on sait ou ce qu'on pressent de ces tristes existences, qui n'ont désormais plus de nom que dans la langue de la mauvaise presse et des mauvais théâtres.

J'invite les jeunes gens que ce tableau épouvante à reporter leurs regards sur la province où Dieu a marqué leur place. Ils verront comment les plus graves ministères s'y concilient avec les plus nobles plaisirs de l'esprit, et l'amour de tous les devoirs avec le goût de tous les arts. Ici, tout nous parle d'études utiles. Citerai-je

Digitized by Google

le musée de nos antiquités provinciales, à peine ouvert et déjà si riche, où l'on a rassemblé, comme en un vaste faisceau, les souvenirs épars de tant de siècles, de tant de localités, et de tant de styles; ou bien notre dernière exposition de peinture, où tant de noms se sont fait connaître parmi tant d'autres déjà si connus, et où les jouissances de l'imagination n'ont été troublées ni par une pensée irréligieuse, ni par une image impure? Mais le spectacle de votre compagnie suffit à l'émulation. Oui, il est glorieux pour une province d'avoir une noblesse qui ajoute à ses titres historiques des titres littéraires; une magistrature qui porte dans l'étude la conscience et la dignité même de la Justice; un barreau où l'on se délasse de l'interprétation de nos lois en approfondissant dans Moïse les lois de la sagesse incréée; des médecins aussi compatissants pour les maladies de l'âme que pour celles du corps; des industriels et des commerçants que la culture de l'esprit rend capables de grandes vues, et qui, en sortant de la manufacture, de l'usine ou du comptoir, savent se faire écouter du souverain et applaudir du public; des physiciens et des naturalistes dont le nom est connu de toute l'Europe; des poëtes et des littérateurs formés dans l'art de bien dire par un autre Quintilien, et reportant leurs succès à ce maître vénéré, qui tient depuis trente ans dans nos murs l'école du goût, de la raison et de la vertu; enfin, au-dessus de tous les autres, un guide, un modérateur, un père, M. Weiss, qui doit surtout à la sûreté, à l'étendue, à la variété si piquante de son érudition franc-comtoise, l'autorité qu'il exerce au milieu de nous, comme la réputation dont il jouit dans le monde savant.

Digitized by Google

C'est peu d'attirer la jeunesse, faisons-la travailler. Rien de plus facile, ce semble, si l'on considère les instruments dont l'homme dispose aujourd'hui, et les sillons que tant de mains laborieuses ont creusés dans le champ de l'étude. Rien de plus difficile, si l'on se laisse prendre aux dédains de l'ignorance, qui sont plus superbes que jamais, ou aux succès de l'intrigue, bien propres à décourager le mérite méconnu. Il faut, pour échapper à ce danger, que l'intelligence s'élève à mesure que le rôle de la matière s'agrandit dans le monde, et que le caractère se retrempe au milieu même de ceux qui s'abaissent et qui s'effacent. Sous l'armure de fer des siècles barbares, sous le cilice et sous la bure du cloître, l'esprit était plus libre et le cœur plus maître de lui-même. Dans les siècles de luxe, de mollesse et d'engourdissement, le travail est plus rare, mais il a aussi plus de dignité, de noblesse et de douceur. Eh bien! redoublons de zèle auprès des jeunes gens pour les séparer d'eux-mêmes et de leur siècle, et leur créer au milieu du bruit, de l'agiotage et de la corruption, une solitude laborieuse. Qu'ils sentent qu'un esprit supérieur les anime et les soutient. Pour perpétuer en eux des traditions de haute intelligence et de forte raison, d'érudition et de goût, de vertu délicate et de foi profonde, l'éloquence a ses inspirations, la poésie ses élans, l'histoire ses longues veilles, la philosophie et l'économie politique leurs méditations et leurs recherches. Votre tâche est de tracer la route et de l'éclairer.

Ouvrez dans vos concours la lice de l'éloquence et comptez les gloires de tout genre qu'il vous reste à célé-

Digitized by Google

brer. Louer Bichat et Desault, c'est mettre en relief les progrès de la médecine et la venger de ses détracteurs. L'historien Perreciot, le jurisconsulte Seguin, le médecin Rougnon, qui furent dans le dernier siècle l'honneur de cette compagnie, ont assez de titres pour n'être pas oubliés dans le nôtre. En appellant l'attention sur d'Arçon, Morand, Montbarrey, Lecourbe, vous susciterez des ingénieurs, des militaires, des marins, sachant autre chose que les mathématiques, la manœuvre et la théorie, capables de l'enthousiasme de leur profession, sensibles aux inspirations de la vraie gloire. Bullet, Nonotte, l'abbé Jacques, auront leur tour, et on apprendra, en étudiant leur vie et leurs ouvrages, comment on défend la religion et comment on l'honore. N'y a-t-il pas quelque profit à faire mieux connaître l'humble existence et les grands travaux de l'abbé Mougin, qui fut l'ami de Lalande, le correspondant de l'académie de Berlin, et qui mourut dans le presbytère de la Grand'-Combe-des-Bois, où il avait reçu la visite du roi de Prusse ? L'éloge de Joseph Droz ferait ressortir la supériorité de la foi sur la philosophie, et l'on y montrerait combien l'*art d'être heureux* est incomplet tant qu'on n'a pas fait les *aveux du philosophe chrétien*. Vous voulez non-seulement qu'on loue le mérite, mais vous enseignez vous même à le louer dignement. Tout le monde a remarqué l'*Etude sur Proudhon*, ce morceau d'un ton si élevé et si ferme, d'un style si sobre et si pur, dont l'académie a envié la lecture à nos dernières solennités judiciaires; mais l'éloge de Curasson, sorti de la même bouche, nous dédommagera bientôt de cette perte. Vous

Digitized by Google

l'annoncer, c'est vous promettre une nouvelle jouissance et à nos lauréats un nouveau modèle.

Vous choisissez le sujet d'éloquence, mais vous abandonnez celui de poésie au choix des concurrents, à la seule condition que le sujet soit franc-comtois. Qu'on ne s'indigne pas trop des bornes que notre patriotisme donne à l'enthousiasme. Il y a dans ces bornes mêmes tout le tableau, si varié et si pittoresque, de notre horizon et de nos sites, toutes les pages de nos traditions et de nos annales, tout le récit de nos gloires et de nos revers, toutes les perspectives de nos espérances et de notre avenir. Ceux-là chanteront le Lison et ses bords, les sources du Doubs cachées sous de verts sapins, nos vallées embellies et fécondées par l'industrie, nos grottes où l'on trouve à la fois des palais, des temples et des glaciers. D'autres peindront sous les grands chênes druidiques et au bord des fontaines protégées par les fées les dernières cérémonies du paganisme mourant, tandis que les premiers sacrifices de la Victime éternelle offerts au fond de nos catacombes appelleront une autre lyre et d'autres poëtes. Ils diront la vieille Séquanie croulant sur ses fondements, ses plaines ravagées, ses villes détruites, les barbares campés dans son forum et dans son Capitole, le mélange des races qui doivent former la race comtoise : saint Romain et saint Colomban faisant fleurir les solitudes des Vosges et du Jura ; sainte Odille recouvrant la vue dans les eaux du baptême ; la trêve de Dieu proclamée sur nos montagnes ; Hugues Ier, le prince et le père de son peuple, qui donne la paix à la Franche-Comté ; Calixte II, qui la rétablit entre l'Empire

Digitized by Google

et l'Eglise; nos vieux chevaliers qui reviennent de la croisade, couverts des blessures du héros et des coquilles du pèlerin ; et le dernier des Chalon, le dernier des preux, mourant au fond de l'Etrurie, parce qu'il préfère à l'orgueil de continuer sa race la gloire de la terminer sans qu'elle ait jamais reculé devant l'ennemi. Les jours qui suivent ont aussi leur poésie et leur grandeur. Après Charles-le-Téméraire et Louis XI, dont l'inimitié fut si fatale à notre repos, viennent Charles-Quint et Philippe II, qui aiment la Comté, Granvelle qui l'embellit, Brun et Gatinara qui la représentent dans les cours, Chiflet qui chante ses annales en croyant les retracer. La surprise de Besançon et la guerre de dix ans, les deux campagnes de Louis XIV, la défense de Faucogney, l'héroïsme des habitants d'Arcey, qui s'ensevelissent, plutôt que de se rendre, sous leur église en ruines ; les travaux de Vauban, la fondation de nos séminaires et de nos hospices, sont autant de sujets qui feront couler dans l'ode, dans l'épopée, dans l'élégie, la source des beaux vers. Que les inspirations du présent viennent disputer le prix aux inspirations du passé. C'est le même dévouement, c'est la même gloire qu'elles salueront encore en suivant nos soldats sur les champs de bataille du XIXe siècle, nos colons dans les plaines de l'Algérie, nos martyrs sur les échafauds de la révolution, nos missionnaires sur les mers lointaines des Grandes-Indes. Voilà, Messieurs, les sujets que vous aimez, parce qu'ils rallient tous les suffrages et qu'ils trouvent de l'écho dans tous les cœurs.

Cependant, quelques lauriers que la poésie nous pro-

Digitized by Google

mette, l'académie, fidèle à la mission qu'elle a reçue, met encore au-dessus de tout le reste les recherches de l'érudition locale. Nous ne saurions oublier que notre histoire presque tout entière est sortie de nos concours, et que c'est par eux que nous espérons la rectifier, l'étendre, la compléter. Nous appelons à cette œuvre tous ceux qui aiment à fouiller la nuit des âges et le sol de leur patrie. Ils se persuadent trop peut-être qu'il ne reste plus rien à dire. C'est une erreur : Port-sur-Saône, Gy, Champlitte, Quingey, Rougemont, Villersexel, Jussey, attendent encore un historien. Les annales d'Acey, de Bithaine, de Balerne, de Buillon, du prieuré de Saint-Marcel et des deux Vaucluse, peuvent fournir matière à d'utiles travaux ; mais on s'inspirera mieux encore aux archives de Saint-Paul et de Saint-Vincent, ces deux monastères dont le rôle fut si grand et dont les titres sont si nombreux, ou bien dans la célèbre abbatiale de Baume-les-Moines, si curieuse à décrire et si digne d'être relevée de ses ruines. Que de maisons féodales, que de grandes familles qui méritent non-seulement une généalogie, mais une histoire! Je vois à leur tête les de Vienne et les Chalon, qui ont, pendant quatre cents ans, rempli de leur nom, de leur influence et de leurs exploits, la Comté, la France, l'Europe entière. Les sires de Montmartin, de Pesmes, d'Oiselay, de Cicon, leur cèdent en illustration, mais non pas en ancienneté. Quel intérêt ne s'attacherait pas aux deux maisons de la Roche, l'une qui n'a quitté les bords de l'Ognon que pour s'établir en Orient et y posséder le duché d'Athènes ; l'autre qui, en revenant des croisades, toute chargée de saintes reliques,

Digitized by Google

continua à habiter les bords du Dessoubre et à dominer dans nos montagnes. Ces sujets nous sont presque inconnus, mais nous savons qu'on les étudierait avec succès, le premier dans la bibliothèque des croisades, dans les archives de la maison de Berbis et du château de Villersexel ; le second dans les papiers du comté de Montbéliard, mis en ordre par M. Duvernoy, et partagés entre les grands dépôts de Besançon, de Vesoul et de Paris. Veut-on raconter à la fois de beaux faits d'armes, de grandes ambassades, de longues influences, qu'on étudie les Poupet et les de Rye, qui tinrent au XVIe siècle une si grande place dans l'histoire ; les Vaudrey, les Toulongeon, les Carondelet, qui leur disputaient alors le premier rang et qui le gardèrent encore dans l'âge suivant ; les sires de Montjoie, princes de l'empire ; les sires de Faucogney, dont les titres existent encore aux archives de Dijon ; les sires de Granges, dont on retrouve le sang et les domaines chez les Grammont, illustrés d'ailleurs par tant de vertus. Je signale aussi les maisons de Moustier et de Lallemand, célèbres par leurs alliances et par leurs dignités ; la maison de Marmier, héritière de celle de Ray ; la maison de Scey, la plus ancienne de toutes, la plus riche en documents, et qui lirait encore aux archives de Quingey une partie de son histoire, mêlée à celle de l'abbaye de Buillon. Ajoutez à ces monographies une foule de sujets d'un intérêt plus général. Vous accueilleriez avec faveur des études nouvelles sur les tombeaux et sur les villes de l'époque romaine, sur notre parlement et sur nos bailliages, sur les chapitres de St-Jean, de Saint-Etienne, de Sainte-Madeleine et de Saint-

Digitized by Google

Anatoile. L'histoire du défrichement de nos montagnes serait pleine d'enseignements pour l'agriculture ; celle de nos églises et de nos monuments religieux, pleine de détails curieux pour l'architecture, la liturgie et la piété.

L'histoire, pensive et recueillie, regarde en arrière ; l'économie politique, jeune, ardente, un peu inquiète, voit en avant. Vous lui avez donné une place dans vos concours et vous lui soumettez des problèmes qui ont toujours un grand retentissement dans le monde. Dans votre amour pour le vrai progrès, vous voulez que les penseurs se rencontrent et s'expliquent devant vous sur les intérêts généraux de l'humanité. Vous modérez l'impatience autant que vous réprouvez la routine. Vous montrerez la même sagesse, en proposant de rechercher les *conditions du véritable esprit d'association*, la même noblesse de sentiments, en mettant au concours la question de la foi *dans ses rapports avec l'état des âmes au* XIX*e siècle*, ou celle *des impressions que les grands spectacles de la nature doivent fournir à notre époque ;* la même largeur de vues, en demandant *comment les relations internationales seront modifiées par les intérêts économiques*. La centralisation administrative, ses causes, ses excès, ses remèdes, offrent aussi la matière d'un grand problème. Il ne sera pas moins utile de déterminer jusqu'à quel point nos révolutions ont transformé l'esprit et le caractère franc-comtois, ce que nous en avons perdu et ce qui nous en reste encore. Les développements et l'influence de l'horlogerie attirent tous les regards ; c'est à vous de constater l'importance de cette industrie et de réunir les éléments d'une enquête

Digitized by Google

sérieuse et profitable. Il est une haute question qui s'
licitera tôt ou tard l'attention des plus habiles. En c
parant les naissances aux décès, et les richesses en
santes du sol à la diminution progressive des fam
vous serez peut-être effrayés à l'aspect de la dépopul
qui commence et de la solitude qui se fera un jour d
nous. Mais où la science se trouble et ne voit q
abîme, la morale signale une grande prévarication
religion un grand remède. Votre voix s'élèvera en
pour venger l'honneur du foyer, rappeler les vertu
ciales et domestiques, protéger et faire fleurir les bo
mœurs.

Non, malgré la redoutable rivalité des intérêts m
riels, les travaux de l'esprit ne descendront pas d
nous du haut rang où vous les avez placés. Qu
Franche-Comté dispute aux contrées voisines l'emp
des arts utiles qui servent l'humanité ; mais que l'a
démie conserve le sceptre des arts de l'intelligence,
nous élèvent, nous charment et nous consolent. L'in
trie et le commerce occupent dans nos préoccupati
une place plus considérable qu'ils ne l'avaient jam
eue ; loin de nous en troubler, bénissons-en la Pro
dence. Espérons que la vie intellectuelle, morale, re
gieuse des Franc-Comtois, n'en dominera pas mo
leur vie matérielle, et que, loin d'en être écrasée
flétrie, elle en sera agrandie et ornée. En parcourant
voie de fer que la main de nos ingénieurs a suspendue
découpée avec tant de hardiesse aux flancs des roche
du Doubs, on voit, permettez moi de le dire, comm
une image de cette noble espérance. Le voyageur ava

Digitized by Google

beau être familiarisé avec les accidents du paysage ; du haut de cette route brûlante, jusque-là inconnue aux hommes, il se révèle à ses yeux comme un monde nouveau dans les lieux mêmes qu'il avait le plus souvent admirés. Nos rochers dessinent mieux leurs formes gigantesques ou capricieuses, l'ombre et la lumière ont plus de jeux et de contrastes, la vue trouve plus d'échappées, le soleil, en les éclairant, semble avoir plus de rayons, et la rapidité qui emporte le char de feu ajoute encore à la magie de ce spectacle en renouvelant sans cesse l'aspect de la vallée, du ciel et des montagnes. C'est l'image de la Franche-Comté, toujours forte et grande dans ses convictions, dans son caractère, dans ses mœurs, mais plus belle, plus féconde, plus heureuse que jamais : c'est la Franche-Comté de l'avenir.

Digitized by Google

RAPPORT

SUR LE CONCOURS D'ÉLOQUENCE

Par M. l'abbé Bartois.

—

Messieurs,

L'Académie avait proposé, pour le concours d'éloquence, l'éloge de Bergier.

Ce sujet, si propre à intéresser nos compatriotes, n'a pas excité l'émulation autant qu'il y avait lieu de l'attendre : deux mémoires seulement vous ont été présentés.

Le numéro 1, qui porte l'épigraphe *Bonum certamen certavi*, est de 23 pages in-4°, et dans ces limites étroites se trouvent la vie de Bergier, l'énoncé de tous ses ouvrages, l'analyse des principaux, quelques appréciations générales ou spéciales, une longue citation de Feller, etc. C'est donc un travail trop abrégé, qui n'est guère d'ailleurs que la reproduction, souvent textuelle, des articles antérieurs relatifs à Bergier. L'auteur écrit assez bien, quoiqu'il lui soit échappé quelques embarras

Digitized by Google

de périodes et même quelques incorrections. De temps en temps sa précision est heureuse, comme d'autres fois elle le trahit, en laissant incomplets les aperçus qu'il présente. Capable, mais trop timide, il ne s'abandonne pas assez à la verve ; le reproche qu'il fait à Bergier, de *manquer un peu de coloris* dans son style, peut s'appliquer justement à son propre style qui est généralement pâle, sans animation, dépourvu de tableaux, d'images, de traits saillants.

Toutefois cette œuvre modeste est digne d'éloges et d'encouragements : c'est l'essai d'un talent qui réussira certainement en prenant plus librement son essor ; j'en donnerais volontiers pour preuve le début de l'auteur : vous n'entendrez pas sans plaisir ce morceau remarquable.

« Si les talents font respecter la vertu, celle-ci leur » donne plus d'éclat, d'élévation et de puissance : ja- » mais le génie ne s'élève d'un vol si libre et si hardi » que quand il s'éclaire au flambeau de la vérité ; la » raison n'est pas faite pour l'erreur, et la science n'est » vraiment digne d'elle-même et ne peut atteindre sa » fin, qu'autant qu'elle se consacre à la défense des » bons principes. C'est ainsi que dans un siècle de » corruption et d'impiété, un seul homme plein de foi et » de science, suffit à repousser toutes les attaques d'une » armée d'incrédules qui redoutaient la vigueur de sa » logique, autant qu'on admirait l'étendue de son éru- » dition ; et tandis que la célébrité des impies tend à » disparaître avec leurs doctrines, la gloire de leur plus » terrible adversaire semble briller d'un éclat nouveau. »

Digitized by Google

Le numéro 2 porte pour épigraphe ces paroles de M. de Frayssinous : *La religion a tout contre elle, excepté la vérité.*

Ici le plan est beaucoup plus vaste, et il remplit 110 pages in-4°. Après un riche début, qui montre la Providence soutenant toujours la vérité contre l'erreur, et suscitant à la religion des apologistes toujours appropriés à ses besoins, l'auteur esquisse à grands traits le portrait de Bergier, l'athlète de la foi, et il arrive habilement à la division de son panégyrique, qui présente successivement son héros pendant ses premières années et sa vie pastorale, pendant son séjour à Besançon, en qualité de principal du collége, et enfin pendant celui qu'il fit à Paris et à Versailles jusqu'au jour de sa mort.

En réunissant les documents anciens, en profitant de ceux que pouvait fournir la correspondance nouvellement éditée par M. Migne, en y ajoutant des traditions solidement établies et quelques faits particuliers pleins d'intérêt, l'auteur a donné une biographie de Bergier plus complète que toute autre. L'histoire de sa vie marche de front avec celle de ses écrits qui en sont une partie si notable. Mais le concurrent a su y faire entrer des faits honorables pour notre province, l'éloge de l'Académie de Besançon qui contribua pour beaucoup à former Bergier, celui du parlement qui, dans une cause célèbre, défendit si glorieusement la justice, etc. L'analyse des écrits de l'apologiste est exacte, ample, ferme; les questions délicates sont abordées avec sincérité, réserve et sagesse. On suit avec un intérêt tou-

Digitized by Google

jours croissant cette vie si occupée et si calme, si brillante et si modeste, toujours simple, toujours pleine du parfum de la vertu; et on s'attache, sans le connaître, à celui qui la raconte avec cette naïve et noble candeur.

Le style est correct, naturel, facile, à quelques taches près : beaucoup de transitions sont heureuses, beaucoup de traits saillants, quelques tableaux parfaitement tracés, entre autres un court parallèle entre Rousseau et Voltaire, et surtout un autre parallèle plus étendu entre Rousseau et Bergier.

« C'est ainsi que ces deux esprits si divers se faisaient » connaître l'un à l'autre, et sur quel terrain eussent-» ils pu se rencontrer, si ce n'est sur celui de la polé-» mique? Rousseau et Bergier, quel contraste! autant » l'un a d'orgueil, autant l'autre a de modestie; » le premier, fuyant le monde par haine des hommes » qui l'importunent, l'entretient encore de ses excès et » de sa folie; le second, retiré loin du bruit par amour » d'une religion qu'il veut venger, met toute son ambi-» tion à se faire chérir de ceux qu'il dirige; l'un, pauvre » par vanité, fait de sa singularité même un moyen de » réputation; l'autre, pauvre par charité, laisse igno-» rer de sa gauche ce que donne sa droite; tous deux » travaillent, l'un à édifier, l'autre à détruire. A Rous-» seau l'impiété avec l'éloquence, la verve, les agré-» ments du style, l'emportement et l'ironie; à Bergier, » la religion avec le calme, la douceur, la modération » qui conviennent à la bonne cause. L'un, grandis-» sant aux acclamations d'un royaume corrompu, » présente effrontément son moule comme celui de

Digitized by Google

» l'homme de bien par excellence; l'autre, recevant les
» leçons d'une province qui n'était pas aveuglée, parce
» qu'elle était restée chrétienne, s'excuse, avec trop
» d'humilité sans doute, de la médiocrité de ses ta-
» lents, et invoque pour seuls moyens de défense la
» raison et la vérité. Celui-là, en cherchant la renom-
» mée, n'a trouvé que la célébrité d'un sophiste; celui-
» ci, sans même le savoir, est arrivé à une réputation
» beaucoup plus durable, parce qu'elle a pour base la
» vertu qu'on ne saurait flétrir, et la religion qu'on ne
» saurait vaincre. »

Pour être court, je me borne à citer les dernières lignes de l'ouvrage.

« Les bons esprits de nos jours commencent à se
» lasser de l'erreur et des préjugés; les arguments des
» sophistes n'ont plus cours parmi eux; les admira-
» teurs du XVIIIe siècle achèvent de vivre sans faire de
» disciples; peut-être la jeunesse d'aujourd'hui est-elle
» destinée à voir s'accomplir cette parole de M. de
» Maistre : « Quand on méprisera les ouvrages des im-
» pies autant qu'ils le méritent, la révolution sera finie. »
» Le même philosophe avait dit : « Le XIXe siècle a
» commencé par la déclaration des droits de l'homme,
» il pourra bien finir par la déclaration des droits de
» Dieu. » Que cette prophétie se réalise ou non, qu'il
» soit donné à la religion de voir ses ennemis dissipés,
» le mensonge sans crédit et l'impiété sans ressources,
» ou bien que de nouveaux combats viennent l'éprou-
» ver sans toutefois la vaincre, l'Église, dans ses
» triomphes comme dans ses revers, n'oubliera pas le

Digitized by Google

» modeste et savant apôtre, qui, dans un temps si diffi-
» cile, n'a pas craint de faire entendre le langage de la
» foi, et qui a consacré sa vie toute entière à venger
» son culte et à défendre ses enseignements.

» Nous ne demandons pour Bergier, ni monuments
» ni statue. Ses livres vivront plus que le marbre et la
» pierre où nous avons gravé, avec trop d'empresse-
» ment peut-être, des gloires d'un jour et des noms
» que le temps ne respectera pas. Autant il fut au-
» dessus de l'ambition pendant sa vie, autant il demeure
» au-dessus de la louange après sa mort. La compagnie
» qui a mis son éloge au concours n'en a pas moins
» droit à nos remercîments. Nous lui devons d'avoir lu,
» connu, compris et aimé Bergier; de telles lectures
» nourrissent l'esprit autant qu'elles l'éclairent, et c'est
» d'elles qu'on peut dire avec le plus de justesse :

» C'est avoir profité que de savoir s'y plaire. »

Votre commission, Messieurs, a jugé ce travail assez consciencieusement préparé, assez habilement exécuté, pour lui adjuger le prix d'éloquence.

Elle vous prie d'accorder au numéro 1 une mention honorable.

A la suite de ce rapport, M. le président ayant ouvert les billets cachetés joints aux deux ouvrages, a proclamé M. Paul de Beauséjour comme auteur du discours n° 2, qui a été jugé digne du prix, et M. l'abbé Bresson, maître d'études au petit séminaire de Luxeuil, comme auteur du discours n° 1, qui a mérité une mention honorable.

Digitized by Google

POÉSIES

Par M. ALEXANDRE DE SAINT-JUAN.

LE DROMADAIRE ET L'ANE.

FABLE.

Trois Musulmans, dont un cadi,
Un dromadaire méhari,
Avec un âne,
A Medine la sainte allaient en caravane.
Après six jours de marche en ces déserts perdus,
Sur un sable de braise et sous un ciel de flamme,
Bêtes et gens n'en pouvaient plus,
L'âne surtout : à fendre l'âme
Il gémissait ! — Courage, allons,
Disait le dromadaire ; au-delà de ces monts,
Près d'ici, dans trois jours, tous deux nous trouverons
Herbage tendre, eau fraîche en abondance.
D'ailleurs ces pleurs sont indignes de toi ;
M'en vois-tu par hasard répandre?
Poursuis ta route, imite-moi ;
Arrive à bien qui peut attendre.
— Bien parlé, reprit l'âne en se plaignant toujours ;
Mais le pouvoir est le point nécessaire,
Car je n'ai pas, monsieur le dromadaire,
Comme vous au départ bu de l'eau pour huit jours.

Digitized by Google

Aux donneurs de conseils, race qu'on n'aime guère,
Sur ce texte on pourrait certe en dire bien long;
Mais je me tais sans commentaire.
Dire tout aujourd'hui n'est ni prudent ni bon.

—

LE POT AU FEU ET LE VASE DE CHINE.

FABLE.

Grosjean, un grand lourdaud arrivé du village
Tout fraîchement laquais chez un haut personnage,
Je ne sais trop pour quel usage,
Avait laissé le pot au feu dans le salon.
A l'aspect de ce marmiton,
Qu'avait noirci l'âtre de la cuisine,
Tout moucheté de taches de bouillon,
Et qui sentait un tant soit peu l'oignon,
Du haut d'un riche guéridon,
Un énorme vase de Chine,
Au col apoplectique, à l'abdomen bien rond,
Pot, mandarin de l'Empire-Céleste,
L'apostropha de ce ton leste :
Que viens-tu faire ici, manant,
Toi dont la fange est l'élément?
Un salon n'est point fait pour les gens de ta sorte;
Reprends le chemin de la porte,
Sans plus tarder déguerpis lestement;
Sais-tu, maraud, qu'ici nous sommes,
Cruchons et pots, tous gentilhommes!
Ce vase qui semble fêlé,
C'est du Céladon craquelé,
Il a coûté de folles sommes.

Digitized by Google

Ce plat de Sèvre à la riche couleur
Est le cadeau d'un empereur.
On paierait cent louis ces trois tasses de Saxe.
Pour moi, personne ne me taxe ;
Je suis sans prix et sans défaut,
Et Dieu seul peut savoir ce que je vaux.

Abasourdi, courbant la tête,
Le pot au feu tremblant songeait à la retraite,
Quand brusquement un vieux fauteuil,
(Le pot au feu n'avaït osé répondre)
Gourmanda vertement l'orgueil
Du Chinois insolent et le sut bien confondre :
Prince du saint Empire du milieu,
Dont le trône est de porcelaine,
Souffrez que je défende un peu
Ce bonhomme de pot au feu
Que votre Excellence malmène.
Il n'est pas comme vous un pot de qualité,
Il n'a pas le vernis de votre laque fine,
Mais il n'a pas aussi votre fragilité
Et tous deux vous avez une même origine.
Comme lui, Monseigneur, vous sortez du limon,
Que ce soit à Paris, que ce soit à Canton,
C'est même chose, j'imagine.
Quant à vos rôles, m'est avis
Qu'au pot au feu l'on doit donner le prix.
Tandis que, sur cette étagère,
Vous étalez à la lumière
Une splendide oisiveté,
Moins brillant, dans une humble sphère,
Le pot au feu modestement
Confectionne un aliment

Digitized by Google

Utile à la richesse, utile à la misère.
Monseigneur, croyez-en ce langage sincère :
Sans pot au feu point de salon.
Le vieux fauteuil avait raison.
Foin du clinquant, vive le nécessaire !

—

LE LIÈVRE ET L'ÉCUREUIL.

Eh bien ! Jeannot, mon vieux, as-tu toujours la fièvre ?
Disait, en gambadant sur un chêne voisin,
Un écureuil à certain lièvre
Qui broutait en tremblant une branche de thym.
D'être un si grand poltron, voyons, n'as-tu pas honte ?
Non, répondit le lièvre, et tout haut j'en conviens,
Si jamais comme vous sur les arbres je monte,
J'en fais serment, je tiendrai tête aux chiens.

—

SONNET.

Tel qui paie un valet en tient un, c'est possible.
Il pourra l'appeler ou Lapoire, ou Jasmin ;
Mais qu'il soit un modèle en tous points infaillible,
Je n'en veux pas au feu vraiment mettre la main.
Prenez-en deux parfaits, même passés au crible,
Ayant certificat signé du sacristain,
Je puis vous assurer et jurer sur la Bible,
Que vous n'en aurez qu'un et demi, c'est certain.
Si vous en avez trois ! Que le bon Dieu m'en garde !
J'aimerais mieux jamais ne manger de poularde,
A mon habit troué moi-même faire un point.
Oui, quel que soit leur sexe ; oui, quel que soit leur âge,
Cent contre un avec vous, sans hésiter, je gage,
Si vous en avez trois que vous n'en aurez point.

Digitized by Google

RAPPORT

SUR LE CONCOURS D'HISTOIRE

Par M. le président CLERC.

MESSIEURS,

Malgré la liberté que vous laissez aux concurrents de choisir leurs sujets d'étude pour le concours d'histoire, trois mémoires seulement vous ont été adressés. Votre Commission m'a chargé de vous en rendre compte.

L'un est une notice sur le village de Cemboing, voisin de Jussey, le second est l'histoire du couvent des Cordeliers, de Besançon ; le troisième celle de l'abbaye de Lieucroissant, ou des Trois-Rois.

De ces trois mémoires, celui qui porte le n° 1er, doit être retranché du concours, l'auteur s'étant lui-même rayé de la liste des concurrents en signant ostensiblement son ouvrage. Votre règlement est précis à cet égard : il veut, Messieurs, comme garantie de la liberté de vos jugements, comme preuve de leur impartialité, que vous ignoriez, autant qu'il dépend de vous, le nom des concurrents. Cette loi écrite dans vos programmes, et publiée chaque année à la séance du mois d'août, est rigoureuse et sans exception.

Un autre des concurrents, l'auteur du mémoire n° 3, a pris pour sujet l'histoire des Cordeliers de Besançon,

Digitized by Google

et pour devise ce vers d'Horace : *Multa renascentur quæ jam cecidere*, allusion évidente au collége Saint-François Xavier, qui occupe l'emplacement de l'antique monastère, et dont le candidat se présente comme l'un des élèves.

Le couvent des Cordeliers, ou Franciscains, a été construit à Besançon, à une époque voisine de la mort de saint François d'Assises, fondateur de cet ordre, et il a subsisté jusqu'à la révolution française.

L'auteur décrit avec intérêt l'histoire de cette maison qui lui est chère ; il peint avec goût et vérité son église du XIIIe siècle, l'une des plus belles de la cité ; son architecture, son clocher de forme octogone et d'une hauteur prodigieuse, ses chapelles dépositaires des cendres des plus notables familles. Le jeune historien rappelle les maisons de cet institut établies dans la province ; il fait connaître les fortunes diverses de celle de Besançon, l'époque précise de sa fondation, l'accueil empressé des habitants, leurs espérances toujours justifiées par la régularité des religieux, leurs services, leurs bienfaits, leurs prédications quelquefois éloquentes et toujours pacifiques ; l'élève, dont l'affection pour ses maîtres se répand sur leurs devanciers, aime à les trouver toujours sans reproche ; jamais, ce sont ses termes, ils n'eurent besoin de réforme. Un mot d'un vieux historien de Besançon peint le respect dont ils étaient entourés : « Ils « ont, comme ils ont toujours eu, le cœur et l'estime « de tous les habitants. »

C'est sous l'habit franciscain que Jacques de Bourbon, roi de Naples, désabusé des grandeurs, et pauvre volon-

Digitized by Google

taire, mourait après neuf années d'épreuves dans l'asile qu'occupent aujourd'hui à Besançon les Sœurs des pauvres.

C'est dans leurs cloîtres d'Allemagne que de nos jours le père Kermann se défendait par le silence contre la voix de la renommée, que Litz ensevelissait, avant quarante ans, les prodiges d'un talent dont nous avons vu à Besançon même, il y a peu d'années, les enivrantes ovations.

Le jeune concurrent écrit avec facilité, avec goût, quelquefois avec sentiment; il y a plus d'une page remarquable dans son mémoire, surtout parmi celles qu'il consacre à la description du vieux monument. Il sait répandre de l'intérêt sur ce qu'il écrit; il a beaucoup travaillé son sujet, et ses recherches sont aussi complètes qu'elles peuvent l'être.

Cependant vous n'avez pu lui décerner le prix. Au fond le sujet est stérile. Une circonstance, aussi fatale aux franciscains qu'à leur histoire, a été le voisinage de la rivière du Doubs; leur couvent était situé sur la rive la plus attaquée par les eaux et la plus difficile à défendre; trois fois leur maison a été submergée, l'église seule est restée debout, les flots destructeurs ont tout envahi, les bâtiments ont été renversés, les titres emportés par les eaux.

Après tant de fléaux, dont le dernier date de l'année 1570, l'histoire des cordeliers ne pouvait être qu'un débris, et Chifflet qui publiait son *Vesontio* en 1618, affirmait que des temps anciens il ne restait rien aux franciscains de Besançon : *neque ulla franciscanis nos-*

Digitized by Google

tris reliqua sunt illorum temporum monumenta (1).

Le jeune concurrent n'a donc pu que réunir avec peine quelques feuilles échappées à tant de naufrages; c'est dire assez que, malgré l'ardeur de son zèle et de ses recherches, l'histoire qu'il écrivait était impossible. Il était trop intelligent pour ne pas le comprendre; aussi, pour masquer ce côté faible du sujet, il a été conduit à donner des proportions exagérées à l'histoire du roi Jacques, à la vie de saint François d'Assises, à la description du monument.

Cependant, tandis qu'il luttait avec effort contre le vide de son sujet, un rayon d'espérance a brillé à ses yeux, et cette espérance s'est convertie en certitude. L'auteur du mémoire a retrouvé, non en original mais en copie ou en analyse, l'histoire des cordeliers de Besançon au XIIIe siècle et jusqu'à la charte de fondation du monastère, écrite le 14 juillet 1224 dans le palais même de l'archevêque Gérard, qui occupait alors le siège épiscopal de la cité.

Où s'est faite cette heureuse, cette merveilleuse rencontre qui a dû causer au jeune historien tant de joie?

Dans un vieux livre, en parchemin, je me trompe dans l'extrait qu'a fait de ce vieux livre un cordelier de Besançon, auteur d'une notice sur son couvent, écrite en 1753.

Rien de mieux: cependant, si ce livre est vieux, il devait exister du temps de Chiflet; et s'il avait alors quelque crédit parmi les cordeliers, comment ne l'ont-

(1) *Vesontio*, II, p. 265.

Digitized by Google

ils pas fait connaître à l'auteur du *Vesontio?* Ou bien il faut croire que cet historien, si épris des antiquités de la ville, et qui écrivait à côté des religieux, aura oublié de les interroger.

Ces simples réflexions pouvaient inspirer au jeune écrivain quelque défiance; mais la lecture seule de l'acte prétendu de fondation du monastère devait achever de l'éclairer. Dans cette pièce, c'est l'archevêque Gérard qui parle. Dès le début, il nomme les bienfaiteurs qui ont donné aux cordeliers la plage occidentale du Doubs pour s'y établir, c'est-à-dire le sénat et le peuple bisontin, *senatus populusque bisuntinus*. Par ces seules paroles, et pour quiconque a étudié les monuments, cette pièce est jugée; ce n'est pas ainsi qu'on parlait au XIIIe siècle; à aucune époque, les prélats de Besançon n'ont employé, pour désigner l'hôtel de ville, ce langage figuré; il est surtout curieux dans la bouche de l'archevêque Gérard, qui n'a jamais reconnu, ni même connu ce sénat municipal, et qui, précisément cinq mois après, était jeté hors de sa ville épiscopale par la première explosion de la commune naissante.

Ainsi le vieux livre en parchemin a tort, clairement tort; ces énonciations erronées n'y existaient pas en 1618, ou elles étaient sans crédit au monastère; tous les documents que le vieux livre renferme pour l'histoire du XIIIe siècle sont ainsi ébranlés; il faut renoncer à recouvrer ce qui est perdu, les flots du Doubs ont tout emporté.

La même inexpérience se trahit dans d'autres passages du mémoire : Le jeune auteur peint, en 1224,

Digitized by Google

Besançon comme étant encore à l'état de ruine, sauf quelques rues boueuses et étroites; il croit que la ville avait alors un gouverneur, que Louis XI y diminua les impôts, qu'en 1479 les habitants s'étaient *lâchement* rendus à ce cruel ennemi de la Franche-Comté ou à ses capitaines. Aucun historien n'a, jusqu'à ce jour, formulé semblable jugement et avec tant d'amertume. Il ne peut être mérité que par un très-petit nombre d'hommes aux gages des conquérants, et dont le nom ne sera bientôt plus un secret. S'il nous est donné d'écrire l'histoire de ces temps mémorables, nous justifierons par des pièces contemporaines qu'aux plus mauvais jours le dévouement des bisontins n'a pas failli à Marie de Bourgogne, et que ce dévouement plein de péril, et admiré du pays tout entier, fut généreux, désintéressé, sublime !

Ces critiques de votre commission, Messieurs, vous paraissent peut-être sévères; toutefois nous avons toujours voulu être bienveillant. Le jeune historien possède les germes d'un talent réel; la vérité lui était due, son mérite l'a rendu digne de l'entendre; la modestie qui brille dans son mémoire le rend capable d'en profiter. Nous lui dirons donc : persévérez dans cette ligne du bon goût et du bon style; continuez à vous former à l'école des maîtres. C'est la source du beau, comme les documents originaux discernés sans erreur et lentement médités sont en histoire la source du vrai. Ne regardez que comme un essai ce premier ouvrage; mettez au service d'un sujet plus fécond les dons heureux que vous avez reçus; et, avec la même bonne volonté, le même travail, l'avenir vous promet, non comme aujourd'hui une simple distinction, mais une couronne.

Digitized by Google

Les limites de ce rapport et de cette séance publique nous interdisent toute citation. Nous passons donc immédiatement à l'examen du mémoire n° 1er, dont le sujet est l'histoire de l'*abbaye de Lieucroissant*, ou *des Trois-Rois*, avec cette devise qui n'est que l'inscription gravée par les religieux mêmes sur les murs de l'abbaye : *Crescat in te pia locus iste, Maria.*

Ce mémoire est presque l'opposé du premier, par les qualités et les défauts qui le signalent. Si l'ouvrage qui précède succombe par l'indigence du sujet, l'auteur du mémoire des *Trois Rois* plie sous le faix des richesses dont il ne sait pas toujours faire usage. Ce mémoire révèle au surplus un travail sérieux ; mais nous devons d'abord vous en faire connaître l'objet :

A l'extrémité occidentale de la grande courbure que fait le Doubs, en se dirigeant des environs de Montbéliard à Clerval et à Baume, au sein d'une contrée riante située entre les châteaux de Soye, de Chatelot, et le lieu où s'éleva dès lors le bourg de Lisle, fut bâti en 1138, à côté d'un bois, l'abbaye de *Lieucroissant*. Ce nom, qui lui fut donné par un archevêque de Besançon, sembla révéler l'avenir de cet asile religieux. Ses deux premiers fondateurs avaient d'abord habité une tour du voisinage, où leur vertu les fit découvrir. Le nombre des religieux s'accrut rapidement. Des dons immenses les rendirent propriétaires de la partie la plus occidentale du comté de la Roche. Malgré ces richesses, la vertu fleurit d'abord avec la discipline ; ils étaient humbles, laborieux, charitables, travaillaient des mains, labouraient la terre, gardaient leurs troupeaux. Le dépôt momentané des

Digitized by Google

reliques des rois mages dans l'abbaye, lors de leur transport à Cologne, lui fit donner le nom des Trois-Rois. C'est à raison de leur passage au château de Grammont, que les sires de Granges et les sires de Grammont, leurs descendants, ont remplacé l'étoile d'or de leur blason héréditaire par trois têtes couronnées, avec cette noble devise : *Dieu aide aux gardiens des rois*. Les religieux jouirent de la paix pendant le premier siècle de leur fondation, mais la guerre les désola dans les âges suivants. L'abbaye, placée sur le passage ou au voisinage d'une foule de voies romaines et du moyen âge, ayant pour ennemis tous les ennemis des belliqueux Neufchâtel leurs gardiens, tour à tour enrichie et rançonnée, renversée, rebâtie, cinq ou six fois déserte, en proie à d'incessantes calamités, subit en 1475 l'invasion des Suisses allemands, en 1638 celle des Suédois. Un document contemporain qu'a ignoré l'auteur du mémoire, peint en deux mots, mais avec énergie, l'état déplorable où l'avait réduite les Suisses, et où elle était encore au mois de mars 1476. « L'abbaye de Lieucroissant, porte le vieux manuscrit, est maintenant inhabitable, tous les villages brûlés par les Allemands, et sont mendiants les religieux. » Mais un mal plus profond la minait. Quand l'ordre de Citeaux devenu trop riche se lassa du travail des mains, les religieux de Lieucroissant demandèrent et obtinrent de leur chapitre général, vers 1310, la permission d'acenser la plus grande partie de leurs riches et vastes domaines. Cette permission fut accordée. C'est l'époque de la renaissance d'un grand nombre de villages voisins, dont les colons devinrent propriétaires. Ce

Digitized by Google

changement porta un coup mortel à l'ancienne disci pline : le mal apparaît clairement dès le XVIe siècle ; était bien plus grand au XVIIIe ; les mœurs du mond avaient pénétré dans l'ancien asile de la vertu ; si vertu de quelques uns protestait encore contre la déca dence générale, si le monastère conservait encore de habitudes hospitalières et charitables, le monastère n'é tait plus que l'ombre de lui-même, et l'orage révolu tionnaire qui en dispersa les membres, ne frappa qu'u héritage stérile et une terre dégénérée.

Ces annales de l'abbaye qui aurait été la plus riche d la Franche-Comté, si elle avait conservé ses domaine offrent de l'intérêt et même une certaine grandeur ; un semblable histoire a ses enseignements, ses tableaux va riés, ses oppositions et ses contrastes. L'auteur a beau coup travaillé son sujet ; il parcourt en 343 pages, compris les pièces justificatives, une période de si siècles et demi. Ce travail est complet ; le concurrent épuisé toutes les sources d'information ; il a consul non-seulement tous les dépôts historiques de notre ville mais les archives des villages voisins de l'abbaye et ju qu'à celles de Porentruy. Ces recherches répandent u jour inconnu sur le XIIe siècle, dans toute la partie occ dentale du comté d'Elsgaw.

Ce mérite est incontestable, mais il est un écueil qu le concurrent n'a pas su éviter : les longueurs. Le réc des donations est interminable ; l'ouvrage gagnera beaucoup au retranchement d'un tiers.

Ce mémoire n'offre qu'un petit nombre d'erreurs quelques affirmations y dépassent les preuves ; certai

Digitized by Google

Mieux semblent peints d'imagination. L'auteur traduit ainsi l'impression que causa parmi les seigneurs de l'Elsgaw l'arrivée des religieux : « Ce fut avec une satis-
» faction bien vive que les nobles du pays virent les
» disciples de saint Bernard s'établir dans leur pays.
» Au sortir des rudes épreuves qui avaient affligé le
» monde durant le cours des IXe et XIe siècles, ils sen-
» taient tous le besoin de pénitence, de prières et de
» paix. » Personne, Messieurs, ne reconnaîtra sous ces traits les hauts barons du XIIe siècle, et la noblesse indomptée de Rainaud III.

Enfin, le grand défaut de l'ouvrage, c'est le style. Trop préoccupé de ses vastes recherches, l'auteur n'a pas assez travaillé le sien; sa diction est claire, mais elle manque de vie, de couleur, d'élégance, de variété; elle est trop souvent négligée et commune.

Toutefois, un aussi long travail, fruit de plusieurs années d'étude, plus précieux pour qui sait que les archives de l'abbaye des Trois-Rois étaient jusqu'à ce jour entièrement perdues, ne pouvait rester sans récompense. Après avoir mûrement pesé la valeur relative des mémoires nos 1 et 3, votre commission, dont vous avez ratifié le suffrage, a pensé que les auteurs devaient obtenir chacun une mention honorable, celui de l'histoire des cordeliers, avec une médaille d'encouragement de 100 fr., l'auteur de l'histoire de l'abbaye des Trois-Rois, avec une médaille de 200 fr.

Ainsi, vous demeurez fidèles à la règle que l'Académie s'est prescrite; vous couronnez difficilement, mais vous êtes faciles et prompts à encourager. Tout con-

Digitized by Google

current qui, sous des formes modestes, apporte d
cette enceinte le tribut d'une œuvre sérieuse et consci
cieusement étudiée, reçoit de vous un accueil sym
thique, vous appelez à vous tous les nobles efforts !
que vous désirez, c'est de voir surgir de tous les poi
du pays le travail et la lumière. Ce pays, vous savez
qu'il a été, ce qu'il est, ce qu'il doit être. Je ne pa
pas de ses admirables aspects, de ses horizons ench
teurs. Mais au point de vue de la science, de l'histoi
de l'antiquité, en est-il un plus curieux en France?
n'est que depuis quelques années qu'on a reconnu t
ce qu'il recèle de souvenirs antiques, de vastes déb
de tombeaux, de camps, de champs de bataille. Dés
mais, disait un archéologue bien connu, je ne tourne
plus mes pas vers la Bretagne; chaque année j'irai v
la Franche-Comté. La Franche-Comté, Messieurs,
duc Charles le Hardi l'appelait le jardin de l'honne
Quelles nobles figures y signalent le moyen âge? Qu
traits sublimes ont manqué à cette guerre de trente a
dont nous ne sommes séparés que par deux cents a
nées? Apprécierons-nous moins que les étrangers
vaste champ de gloire et d'étude? De patriotiques
forts ne le maintiendront-ils pas à la hauteur où l'avai
élevé nos pères? L'aimerions-nous moins qu'ils ne l'
maient, ce pays que l'on admire, auquel on se dévo
avec plus d'ardeur, à mesure qu'on l'étudie, qu'on
connaît davantage?

Digitized by Google

LES

TUMULUS D'ALAISE, DE CADMÈNE ET D'AMANCEY

Par M. Just VUILLERET.

Messieurs,

Quelques jours après la publication de la célèbre brochure de M. Delacroix sur Alesia, le premier et le plus spirituel de nos érudits, nous disait avec cette bonté et cette finesse qui le caractérisent : c'est la conspiration du silence, il n'en est pas question !

Ses craintes sont sans doute dissipées aujourd'hui, jamais ouvrage n'a fait plus de bruit; l'élève, le professeur, l'habitant du pays, les savants étrangers, le feuilleton de la localité, les grands journaux scientifiques, la modeste société de province, l'Académie, l'Institut, l'officier, le général, les princes eux-mêmes, tous discutent Alesia, c'est à n'y pas croire, et surtout c'est à ne plus s'entendre.

Il faudrait une autre main, une autre volonté, une autre autorité que la mienne pour comprimer cet élan. Je ne viens donc pas vous donner une solution à la question, ni même la discuter, un volume entier suffirait à peine à analyser les soixante brochures imprimées pour ou contre Alaise, et plusieurs de vos séances pour les résumer. Je veux seulement aujourd'hui vous donner

Digitized by Google

avis d'une découverte récente, qui doit avoir tout au moins une signification dans la question d'Alesia, mais qui, dans tous les cas, a une grande importance archéologique.

Nous connaissons tous, Messieurs, et nous sommes fiers des derniers et sublimes efforts des Gaulois pour s'affranchir de la domination romaine; ils succombèrent devant Alesia, mais où est Alesia? Voilà l'objet de ce grand procès qui s'instruit depuis deux ans, qui se plaide chaque jour, et qui cependant doit durer longtemps encore, car les plaideurs ne peuvent avoir d'autres juges que l'opinion publique, et celle-ci est aussi lente à se décider que difficile à convaincre.

Du reste, ils paraissent pouvoir attendre sans grand dommage, car ils ne plaident guères que pour la possession d'une ville qui n'est plus, ou pour l'honneur d''avoir été battus. Laissons-les un peu; à distance nous jugerons mieux du talent de chacun, et en nous rapprochant d'Alaise, du mérite de leurs raisons.

Il y a juste vingt ans que notre confrère, M. le professeur Bourgon, fit ouvrir les premiers tumulus d'Amancey; en présence des débris qu'il y découvre son embarras égale son étonnement; « la Loue et le Lizon » coulent, dit-il, aux pieds des rochers et des précipices » qui servent de fossés et de fortifications au vaste pla- » teau d'Amancey; celui-ci semble disposé pour un » champ de bataille, on y rencontre partout des déno- » minations qui rappellent des idées de guerre, de luttes » et de combats; la superstition y a rassemblé toutes » ses apparitions diaboliques, ses dames vertes, ses

Digitized by Google

» dames blanches, ses chevaux errants, ses danses noc-
» turnes; comme dans les plaines de l'Alsace où eurent
» lieu jadis des combats, la crédulité y place ses tra-
» ditions merveilleuses; on y voit des tumulus sans
» nombre; quel est donc ce vaste cimetière? Ce sont
» des guerriers, on y trouve des armes, des bracelets;
» ce sont des païens, on voit à leurs côtés de ces vases
» que l'antique tradition plaçait dans les tombeaux;
» ne pourrions-nous pas affirmer que ce sont des ro-
» mains ou gallo-romains! Ces plaques de bronze ornées
» de dessins réguliers, élégants, ne peuvent être attri-
» buées à l'époque celtique qui frappait d'aussi gros-
» sière monnaie. »

Voilà le tableau, l'opinion et les motifs que nous a laissés le savant professeur d'histoire; son tableau est celui d'un maître, il est encore frappant, seulement sa conclusion relative aux sépultures romaines (qu'il ne risque du reste que sous la forme interrogative), ne paraît plus fondée; les documents archéologiques ne semblent même plus laisser place à la discussion à cet égard; il est certain que, pendant les deux ou trois premiers siècles de l'ère chrétienne, les romains brûlaient leurs morts, au quatrième ils creusaient des fosses ou des tombeaux. Leur usage habituel n'était pas de coucher leurs morts sous des tumulus, et si le doute était permis, l'examen des objets trouvés dans ceux d'Amancey le lèverait bien vite; vous savez avec quel soin et quelle recherche les romains se plaisaient à représenter sur les moindres objets des figures d'animaux, des végétaux de toute sorte; les poteries culinaires elles-mêmes

Digitized by Google

les reproduisent; voyons les débris d'Amancey : pas d
trace de figuration ou de représentation, un trai
quelques points en forment tout le dessin; quelque r
gulier, quelque élégant qu'il puisse être d'ailleurs,
seul aspect ne laisse pas d'illusion possible. Ce n'est
le même peuple ni la même époque; mais alors
allons-nous les classer dans la succession des âges? l
mais seulement là, commençait notre embarras; lon
temps nous avons pu dire comme M. Bourgon «
» manque de documents nous met dans l'impossibili
» d'assigner une date » l'ensemble de ces débris av
un cachet si particulier, que l'œil le moins exercé le d
couvrait au milieu des antiquités de toutes les époque
A leur aspect nous pouvions dire d'où ils provenaier
mais c'était tout; nos maîtres eux-mêmes ne pouvaie
nous donner ni une époque, ni un pays, ni l'usage
quelques-uns d'entre eux.

Les savants étrangers les attribuaient aux populatio
celtiques; mais on a si souvent dit, les érudits fran
comtois avaient si souvent répété qu'au delà de l'époq
romaine tout n'était plus que chaos, confusion, obs
rité, qu'il était presque téméraire de proposer cette
lution; et cependant quoi de plus simple? On conn
sans conteste les débris romains, ceux des peuples et
époques mérovingiennes, des burgondes, des sarrazi
et des divers temps du moyen-âge; chaque jour appo
un nouveau document aux richesses de chaque époq
celles-ci s'enchaînent, se succèdent, sont classées et s
rées de manière à ne laisser place pour aucune autr
on est donc conduit aussi naturellement qu'invincib

Digitized by Google

ment aux époques qui précédèrent la domination romaine dans nos contrées. A Londres, à Copenhague, la classification s'est faite ainsi sans hésitation ; à Lausanne on ne s'étonne que de nos scrupules ; enfin la surprise de M. Quicherat, notre nouveau confrère, qui se recommande plus encore par ses travaux et par son érudition que par la haute position qu'il occupe à l'école des Chartes, son étonnement en présence des cartons d'Amancey sont des témoignages tout aussi précieux que celui qu'il a bien voulu nous donner depuis ; je n'ai jamais vu, dit-il, plus bel ensemble de collection celtique ; les Eduens s'y reconnaîtraient eux-mêmes, ne nous montrons pas plus difficiles.

Nous voilà donc très-certainement, messieurs, au milieu des sépultures gauloises ; ajoutons qu'elles sont dispersées en si grand nombre sur une si grande étendue, qu'elles ne peuvent être que des sépultures guerrières faites à la suite d'un combat ; nous sommes bien loin encore de la conclusion de M. Delacroix, reconnaissons cependant que nous venons de faire un pas ; selon lui l'armée gauloise a succombé sur le plateau d'Amancey, et dans le fait nous y trouvons des gaulois ensevelis à la suite d'un combat.

M. Delacroix avançait un fait si étrange, si contraire aux idées reçues, à la tradition, il faut le dire, à la croyance générale, que s'il n'a pas compté sur le retentissement de sa brochure, il a nécessairement dû prévoir qu'elle trouverait des contradicteurs. Ils ne lui ont pas manqué ; les uns étaient presque des adversaires combattant au grand jour ; d'autres, plus prudents, ne lais-

Digitized by Google

saient qu'entrevoir leur dissidence; enfin, parmi ceu qui restaient ses amis, il eût encore longtemps à soute nir une opposition vive, incessante, mais franche loyale; pour notre part, nous demandions des traces d populations gauloises non-seulement à Alaise, mais en core au-delà de la Loue et du Lizon, sur les escarpe ments extérieurs qui entourent les massifs d'Alaise d'Amancey.

D'après les *Commentaires*, les deux cent cinquante mille hommes de l'armée de secours sont venus campé en vue d'Alesia et de l'armée romaine, sur les mon extérieurs; si nous étions dans le vrai, leur passage de vait y être marqué; nous avons voulu visiter lentement la contrescarpe de cette immense castramétation natu relle; nous mettions une singulière importance à cet vérification; ce fait secondaire devait, selon nous, spé cialiser l'action, et nous la faire reconnaître; ce n'étu plus seulement un de ces nombreux combats de gaulo dont les traces trop incomplètes ne sauraient se ratt cher à un fait historique, mais c'était une bataille av quelques-unes des *dispositions du siége d'Alesia*.

Voulez-vous savoir maintenant quel a été le résult de notre exploration? A Lavans, tumulus, castramét tion; au lieu dit au Grand, nombre de tumulus; à Cha nay, tumulus; à Cadmène, tumulus. Nous étions enco sur la trace des peuples ensevelis à Amancey, et la preu matérielle ne nous a pas manqué; les pendeloques Cadmène sont peut-être l'ornement le plus curieux ces temps antiques. C'est de plus le résumé complet coux qu'on a trouvés à Amancey, même métal, mêm

Digitized by Google

travail, même dessin, même disposition, même absence de figuration; on ne pouvait que l'attribuer au même peuple, à la même époque.

Une seconde fois, nous voici non-seulement au milieu des sépultures *gauloises*, mais encore au milieu de tumulus élevés en face d'un *oppidum*, de tumulus placés sur les escarpements *extérieurs*, de tumulus situés à proximité d'un *champ de bataille gaulois;* nous ne sommes pas encore à Alesia, sans doute, mais on reste involontairement frappé de ces diverses coïncidences avec les *Commentaires* de Jules César.

Cependant, Messieurs, à la plus douce et plus secrète satisfaction des uns, aux plus bruyantes assurances des autres, l'Alesia séquanaise n'avait rien produit et ne produirait jamais rien par elle-même; ses cabores n'étaient que des buttes de bergers, ses retranchements une bizarrerie de la nature, ses tumulus des mottes de terre, où on ne retrouverait peut-être rien, ni l'homme ni la main de l'homme; et, sans tenir compte des difficultés matérielles qui s'attachent toujours à des recherches de cette nature, le défi se dissimulait sous des allusions plus ou moins fines, plus ou moins transparentes.

Nous en étions là lorsque le hasard, le premier, le plus hardi et peut-être le plus habile des archéologues, vint se charger de répondre par un fait.

Le 2 juin dernier, un jeune berger, couché au sommet d'une de ces mottes de terre si dédaignées ailleurs, mais signalées depuis quelque temps à l'attention des habitants, s'amuse à creuser, à détourner quelques pierres,

Digitized by Google

et rencontre un premier, puis un second fragment
fer ; il n'en connaît pas l'usage, mais cela doit av
quelque rapport avec la vieille histoire du pays ; il co
en prévenir son père, celui ci avertit M. le curé d'
laise ; grande émotion dans le pays ; les prévisio
de M. Delacroix vont-elles donc se vérifier ? Quelqu
coups de pioche complètent le commencement d
fouilles, une jante de roue, les fragments d'une aut
et une quantité d'ossements humains indiquent bi
vite ce que pouvait contenir le reste du tumulus. Av
une prévoyance et une réserve dont il faut le félicit
M. le curé d'Alaise déclare qu'il n'y faut plus touch
qu'en présence de ceux qui peuvent diriger des fouil
de cette nature ; il comble le trou de fascines, les char
de grosses pierres, veille à ce que rien ne soit dérang
et prévient aussitôt ses confrères de la Société d'ém
lation. Les premiers objets trouvés furent bien vite
connus pour les jantes et boites de roues d'un char a
tique ; une découverte analogue faite en Suisse donn
le plus grand espoir ; la Société d'émulation vota les p
miers fonds, et le 21 juin, au matin, nous étions
l'œuvre.

Le tumulus cette fois est situé en plein plate
d'Alaise, à quelques centaines de mètres au sud de S
raz, dans un lieu élevé dit le Fourré ou Croix du gr
Murger ; il présentait la forme que les géomètres d
signent sous le nom de calotte sphérique, il mesur
deux mètres dix centimètres de hauteur sur vingt mèt
de diamètre ; le gazon qui le recouvrait entièrem
n'avait été entamé que pour la petite fouille dont no

Digitized by Google

avons parlé. Le premier découvert produisit : cinq boites de moyeu et deux jantes de roue qui venaient heureusement compléter la garniture de notre char antique, puis, au milieu de ces fragments de fer et d'ossements humains, un magnifique poignard fer et bronze d'une élégance et d'une pureté de forme parfaite ; sa lame de fer à double tranchant et garnie d'une poignée de bronze surmontée d'une espèce de demi-lune destinée à assurer et à préserver la main, est encore engagée dans sa gaine de bronze terminée comme la poignée par de petits grains de corail, et donne une idée complète de la forme, du style, de l'usage et de l'ornementation des armes de cette époque.

Les parties inférieures de ce tumulus reprodnisirent la disposition que nous avions observée dans ceux d'Amancey : les squelettes étaient rangés la tête et les pieds sur une ligne circulaire, à cinq mètres du centre. L'un d'eux avait conservé tous ses ornements, et quand, avec des soins infinis, nous eûmes enlevé toute la terre qui le couvrait et qu'il apparut avec ses bracelets de bois ou de bronze aux bras, ses armilles aux jambes, le collier au cou, et ses fibules près de la tête, les ouvriers s'animèrent au point que la nuit seule put mettre fin à leur travaux. Le lendemain on découvrit un diadême en bronze d'une grande simplicité mais d'un goût et d'une difficulté d'exécution tels, qu'il peut encore servir de modèle, et que nos machines nouvelles ne sauraient faire mieux ; nous étions occupés à en rapprocher les fragments, lors qu'on découvrit encore des bracelets de bois, des fibules de bracelets de bronze, enfin une si

Digitized by Google

grande quantité d'ossements humains confondus, qu'il devenait impossible de déterminer le nombre des squelettes.

Le bruit de cette découverte se répandit aussitôt, c'était tout un événement dans le pays; dès le second jour, de plusieurs lieues à la ronde, chacun venait nous voir travailler, de sorte que tout se fit sous les yeux de tous, c'était la meilleure garantie que nous puissions donner de notre loyauté. On a calculé que ce tumulus ne contenait pas moins de 350 mètres cubes de terre; il fut entièrement rasé.

L'ardeur était telle que messieurs Varaigne et Castan, qui nous avaient succédé dans la direction des travaux, firent ouvrir un second tumulus à cinq cents mètres au sud du premier, et ce fut avec un nouveau succès; ils trouvèrent à la partie supérieure un couteau en fer, des fragments de poterie cinéraire et de fioles lacrymatoires, des ossements calcinés, puis trois monnaies romaines de Marc-Aurèle, d'Antonin et d'Adrien, c'est-à-dire tout le petit bagage des sépultures gallo-romaines; le terrain fut ensuite successivement enlevé par couches de cinquante centimètres de profondeur, et ce ne fut que dans les dernières qu'ils retrouvèrent les bracelets de bronze sans figuration, les brassards de bois fossile, la dent de sanglier servant d'ornement, les ossements non brûlés et la hachette de pierre, qui tous caractérisent l'époque celtique.

Ainsi, messieurs, semblent se justifier une à une les énonciations de notre nouveau confrère; ainsi, dès les premières pelletées, cette terre méconnue livrait ses

Digitized by Google

trésors à la science, il n'était même plus besoin de chercher pour trouver, il suffisait presque de se baisser pour recueillir.

On a paru craindre que la sépulture gallo-romaine découverte au sommet du tumulus ne fît naître quelques doutes sur l'authenticité de la sépulture gauloise; il suffit pour se rassurer de se rappeler qu'elles étaient l'une et l'autre aussi distinctes par leur position dans le tumulus que par les objets qui les caractérisent; les races se sont superposées sur le monticule comme nos générations se superposent dans nos cimetières; on espérait alors comme aujourd'hui en plaçant les morts dans un lieu consacré ou tout au moins respecté, les mettre à l'abri des profanations. Ainsi s'explique sans effort la présence déjà reconnue dans d'autres contrées d'une sépulture gallo-romaine sur un tumulus gaulois, et celui-ci n'en perdra pour autant ni son nom ni sa nationalité.

Une troisième fois, messieurs, nous voici au milieu des sépultures et des débris celtiques; est-ce encore comme à Amancey un fait isolé, inconnu? Est-ce encore comme à Cadmène quelque coïncidence bizarre? Est-ce un nouveau hasard sans portée, sans signification, sans corollaire? En faisant si souvent et une si large part au hasard, on semble plus empressé à abandonner les difficultés qu'à les résoudre; l'Académie ne veut et ne peut vouloir ni l'un ni l'autre; si elle évite avec soin de s'ériger en tribunal d'érudition et de prononcer entre les savants, elle se fait toujours un devoir de rechercher, de recueillir, de classer les documents, de constater les faits, de vérifier les détails, d'examiner les

Digitized by Google

rapprochements, elle voudra bien encore me permet
ceux-ci.

M. Delacroix, à tort ou à raison, a fixé à Alaise
oppidum gaulois, nous trouvons à Alaise sépultures
débris gaulois ; il a placé l'armée de secours gaulo
sur les monts extérieurs, nous trouvons à Cadmène
pultures et ornements gaulois ; il a désigné le plate
d'Amancey comme le lieu de la grande défaite des ga
lois, nous trouvons à Amancey des milliers de sép
tures gauloises et le plus bel ensemble de débris c
tiques ; les cendres amoncelées sur plusieurs points
plateau d'Amancey rappellent encore l'usage des
mains de brûler leurs morts ; la victoire leur a perm
de reprendre leurs armes restées sur le champ de b
taille et si nécessaires à cette époque, n'exigeons que
possible ; nous pouvons désormais étudier sérieusemen
nous avons de justes motifs de croire et d'espérer.

Vous avez pu remarquer, messieurs, combien no
avons tenu à rester dans le domaine des faits, à no
éloigner de toutes ces discussions scientifiques relativ
à la question d'Alesia ; ce n'est pas que nous n'ayo
notre avis à cet égard, ou que nous hésitions à le di
c'est parce qu'avant tout nous tenions à vous mettre so
les yeux non plus des possibilités, des vraisemblance
des probabilités, mais des faits, et leurs conséquenc
immédiates ; leur ensemble nous paraît avoir en lu
même toutes les proportions d'un grand fait historiqu
Comparé avec les découvertes faites en Suisse ou
Alsace, il les dépasse toutes, et paraît unique, et si no
n'avons pas oublié qu'on a vainement cherché sur le t

Digitized by Google

riteire ou dans les environs d'*Alise* un seul tumulus, ou des débris celtiques (1) nous arrivons sans y prendre garde à cette conclusion : qu'il n'est pas démontré qu'Alise soit celtique, tandis que nous avons à Alaise la preuve irrécusable du séjour des gaulois.

Il y a quelques jours à peine, messieurs, on laissait encore aux savants le soin de discuter la fameuse question d'Alesia. Le travail paraissait si rude, si hérissé de difficultés, d'un résultat si incertain, que tous n'osaient même pas l'entreprendre ; quelques-uns, des moins courageux sans doute, aimaient mieux juger des coups que de s'y exposer ; depuis l'ouverture des tumulus d'Alaise, le public tout entier s'est jeté dans la mêlée, et sans attendre l'avis trop lent à son gré de ses maîtres d'autrefois, il commente et discute à sa manière ; d'abord il veut voir, et l'empressement était tel au musée, que nous ne pouvions assez vite achever les cartons de Saraz ; ces vieux témoins des siècles passés l'intéressent plus qu'une discussion philologique ; la raison des choses devient plus sensible, le moyen plus facile en présence des objets, et chacun trouve une explication. Le bon sens quelquefois a fait plus que l'érudition, et le premier succès conduit à des études sérieuses.

---

(1) On lit dans les mémoires de la Commission des antiquités de la Côte-d'Or, page 202 :

« Le monticule connu sous le nom de *Teurreaux de Gemio* pouvait être pris pour une grande tombelle ou motte funéraire. L'examen attentif que j'en ai fait m'a permis de reconnaître qu'il ne doit rien à la main de l'homme. »

(2e rapport de M. Maillard de Chambure, président de la Commission archéologique de la Côte-d'Or sur les fouilles d'Alise.)

Digitized by Google

Réjouissons-nous, messieurs, de cet empressemen tous ; recueillons et rassemblons les précieux élèm de ce grand fait historique, et laissons faire encor berger d'Alaise, car le dernier mot de tout ceci n' partient peut-être pas aux savants.

Digitized by Google

POÉSIES

Par M. Ed. GRENIER, de Baume.

I.

L'OCÉAN.

Quand je lis Machiavel, Tacite, et les annales
Où notre Révolution
Déroule sa grandeur, le deuil, les saturnales,
La gloire et l'expiation,
Tout s'éclaire à présent d'une lueur nouvelle,
Je vois plus loin, je comprends mieux ;
Ce que le temps cachait s'explique et se révèle,
Car le présent m'ouvre les yeux.
Comme un pasteur, la nuit, du haut d'un promontoire,
Contemple la mer à ses pieds,
Prolongeant mes regards dans l'ombre de l'histoire,
Parmi nos débris je m'assieds.
J'étudie, aux éclats de la foudre qui gronde,
Penché sur l'abîme béant,
Ce terrible élément plus perfide que l'onde,
Le Peuple, cet autre Océan.
Il a, comme la mer, son calme, ses tempêtes,
Ses flots, ses volcans sous-marins,
Son flux et son reflux, son but, ses lois secrètes
Et ses caprices souverains.

Digitized by Google

Mais nul globe éclatant, comme un ami sublime,
Ne le régit du haut du ciel ;
Et nul navigateur n'a pu sonder l'abîme
Où dort ce chaos éternel.

II.

CREDO.

Seigneur ! Je crois en toi ; je crois en ta clémence ;
Je crois en ton cœur paternel
Qui couvre l'univers d'un amour vaste, immense,
Et, comme sa source, éternel.
Mais je crois avant tout à ta sainte justice.
Si jamais le crime est vainqueur,
Ta loi veut que sur lui ton bras s'appesantisse ;
Tu t'es nommé le Dieu vengeur.
Toi, dont le souffle éteint les soleils dans l'espace
Ou les rallume devant toi,
Tu ne souffriras pas qu'une lettre s'efface
Du livre sacré de ta loi.
La justice est le centre et le soleil du monde ;
Ta main la mit comme un fanal
Aux confins du néant et de la nuit profonde,
Pour séparer le bien du mal.
Le jour où ce soleil éteindrait sa lumière,
Les cieux n'auraient plus de pivots,
Et les mondes sans frein crouleraient en poussière
Dans les abîmes du chaos.

Digitized by Google

III.

LES ÉTOILES.

Le jour tombe, la nuit tout doucement s'avance,
Et dans le fond du firmament
Chaque étoile se lève et s'assied en silence
Sur son trône de diamant.
C'est l'heure du repos, du sommeil et du rêve
Qui versent l'oubli sur nos maux ;
L'heure où l'âme et le corps profitent de la trêve
Que Dieu dispense à nos travaux.
Seul je veille ; tout dort. — Comme la nuit est douce !...
— Dans le silence universel,
Je crois ouïr le globe, entrainé sans secousse,
Glisser sur les vagues du ciel.
Où roulons-nous ainsi ? Comme un vaisseau qui passe
Et fend les ombres de la nuit,
Sur quel bord inconnu de l'éternel espace
Allons-nous échouer sans bruit ?
Peut-être que demain désertant notre aurore,
Dans son chemin capricieux,
Notre globe égaré verra dans l'ombre éclore
D'autres soleils et d'autres cieux....
Mais non !... tout est réglé dans l'insondable abîme,
Chaque étoile sait son chemin ;
Sur chaque monde veille un pilote sublime :
Dieu tient le gouvernail en main.
O mondes ! ô soleils ! étoiles, nuit sereine,
Doux silence, vents frémissants !
Vous ranimez ce cœur à qui pèse la haine,
Vous rendez le calme à mes sens.

Digitized by Google

L'espérance descend sur mon âme embrasée
Et baigne mon front soucieux.
La paix, la foi, l'amour, invisible rosée
Glissent vers moi du fond des cieux,
Et je me dis : ce ciel immense, où tout s'agite
Comme une poussière de feu,
Ne vit jamais un astre infidèle à l'orbite
Que lui traça le doigt de Dieu.
Le même doigt nous guide. Avançons donc sans crai
D'un pied sûr, d'un cœur indompté.
Dieu nous remit lui-même, au seuil du labyrinthe,
Le fil d'or de la liberté.

Digitized by Google

RAPPORT

SUR LE CONCOURS DE POÉSIE

Par M. VIANCIN.

MESSIEURS,

Vous aurez à vous féliciter d'avoir élargi l'arène ouverte par vous dans le domaine de la poésie, bien que vous l'ayez encore enfermée dans certaines limites. Cesser d'imposer aux concurrents des sujets de compositions déterminés, pour les laisser libres de choisir seulement parmi ceux qui se rattachent à l'histoire ou aux traditions franc-comtoises, c'est du moins leur donner une latitude qui déjà promet de n'être pas sans fruits.

Cinq concurrents, cette année, sont entrés dans la lice. Nous ne pourrions régulièrement ajouter à ce nombre l'auteur de deux fort jolies fables, et celui d'une description de la fête du saut du Doubs. Deux causes d'exclusion écartent ces ouvrages du concours. La première est commune aux deux envois : c'est que l'un et l'autre ont été faits trop tard. La seconde, en ce qui concerne les fables, c'est que ces opuscules n'ont trait d'aucune manière aux traditions de la Franche-Comté; et quant à l'autre pièce, c'est que l'auteur s'est fait connaître.

Digitized by Google

Les deux apologues, dont l'un a pour titre : *Les e et les fleurs*, l'autre : le *Cheval et Jupiter*, révèlent talent distingué. La description de la fête du saut Doubs n'est pas, à beaucoup près, aussi digne d'att tion. Mais elle atteste du moins que le goût de la po régne dans nos contrées jusque sur les traces de charrue, car le signataire de cette pièce se qualifie r destement de *vieux cultivateur*.

Nous allons rappeler à votre mémoire aussi rapi ment que possible, en quoi consistent les ouvrages i crits au concours.

Dans la composition n° 1, intitulée : *Deux souven* et portant pour épigraphe :

« Le fleur et le poète ont besoin de soleil. »

le concurrent s'est proposé de chanter les glorieu luttes qu'eut à soutenir la Franche-Comté contre France. Mais il en a traité les deux époques beauc trop faiblement. On est porté à croire que c'est un je homme à qui la langue poétique n'est pas encore fa lière. Grand nombre de ses vers sont fort négligés, dans les meilleurs passages de son œuvre, l'express ne répond pas toujours avec assez d'énergie aux nol sentiments qui l'animent. Nous citerons seulemen suivant, tiré de la description du siége de Dole.

« Ce siége... il est fertile en scènes d'héroïsme.
» Que n'inspires-tu pas, ô saint patriotisme !
» Pour porter de la poudre à leurs fiers défenseurs,
» Ou courir des blessés soulager les douleurs,
» En ces jours glorieux, des enfants et des femmes
» Bravaient d'un front serein et la mort et les flammes

Digitized by Google

» Rivalisant d'ardeur, même on vit des vieillards,
» De leurs débiles mains réparer leurs remparts. »

Dans la seconde partie de sa composition, le concurrent commence par un hommage à plusieurs des illustres guerriers qui nous appartiennent et dont la France se glorifie, hommage qui eût été mieux placé à la fin de la pièce.

« Nous sommes à la France, et de nous elle est fière.
» Pour elle que de fois notre sang fut versé !
» Et la Franche-Comté lève une tête altière,
» En citant et Morand, et Lecourbe, et Moncey. »

Puis il met en scène le fameux Lacuzon, dont il essaie de décrire la mort avec des circonstances que nous croyons imaginaires; mais il faiblit de plus en plus à mesure qu'il approche du terme de son œuvre. Nous ne pousserons pas plus loin nos citations.

Sous le n° 2 et sous la devise :

« Combien j'ai douce souvenance,
» Du joli lieu de ma naissance ! »

sont groupées plusieurs petites pièces nommées collectivement Fleurs de Séquanie, et dont voici les titres particuliers : — *Sœur Marthe ;* — *Paysage ;* — *Ce qu'on voit le soir dans la Séquanie ;* — et *Ma Patrie.*

L'auteur de ces opuscules semble avoir voulu faire comme certains joueurs aux loteries, qui s'imaginent multiplier leurs chances de gain, en raison du nombre de billets qu'ils prennent. Un autre système de mise est de beaucoup préférable dans un concours académique : c'est celui de bien choisir un sujet, de s'y attacher exclusivement, de le traiter avec soin, et d'en faire un

Digitized by Google

morceau qui puisse emporter les suffrages. Une piè
d'or a plus d'éclat, même que son équivalent en petit
monnaie, à plus forte raison, quand toute la monnai
présentée ne vaut pas la pièce d'or.

Ce n'est pas que les essais du concurrent soient sa
aucun mérite. Il y a de bonnes intentions dans les di
stances consacrées à sœur Marthe. Nous citerons celle
ci, bien qu'elle ne soit pas irréprochable :

« Quand elle apparaissait dans les sombres cachots,
» En accents de bonheur se changeaient les sanglots ;
» Et les captifs *heureux*, oubliant leur misère,
» Baisaient son chapelet en la nommant leur mère. »

Il va sans dire que, dans cet éloge, les décorations d
sœur Marthe ne sont pas oubliées. Mais les quatre ve
où l'auteur rappelle les humaines récompenses décer
nées à son héroïne, ne sont pas d'une heureuse facture
bien qu'il paraisse avoir senti de quel point de vue ce
récompenses doivent être considérées, et dans quell
mesure il convient d'en parler. Il est difficile de touche
assez délicatement à cette mondaine illustration d'un
humble consolatrice des affligés. On peut louer les sou
verains d'avoir paré sœur Marthe des marques de leu
munificence ; mais sœur Marthe n'a pas besoin d'en êtr
glorifiée. Quel artiste ayant à peindre ou à sculpte
l'ange de la charité, de l'abnégation et du dévouement
s'aviserait, pour en marquer le passage sur la terre, d
le chamarrer de décorations ! L'ange perdrait de s
beauté céleste au contact de ces terrestres insignes. Sœu
Marthe est vraiment une personnification de l'envoy
divin, et s'il nous était donné de reproduire fidèlemen

Digitized by Google

ses traits, nous la représenterions uniquement ornée de son modeste rosaire et de la sainte auréole dont l'environne le souvenir de ses vertus.

Ce qu'il y a de mieux dans les compositions du concurrent, est assurément l'espèce de ballade qu'il intitule : *Ce qu'on voit le soir dans la Séquanie*. Il y a de la grâce et de la cadence dans plusieurs parties de ce petit morceau fantastique, mais il ne remplit pas les conditions de votre programme, en ce que rien ne s'y rattache à l'histoire ou aux traditions franc-comtoises. Les nains verts, les spectres et les démons sont de tous les pays, et ce qu'on voit ou ce que l'on croit voir en Séquanie, dans les ombres de la nuit, partout apparaît aux imaginations crédules et superstitieuses.

Nous regrettons que les bornes de ce rapport ne nous permettent pas de vous citer quelques passages de cette ballade. Quant aux deux autres pièces, elles sont trop faibles pour qu'il y ait lieu de les signaler à votre attention.

Une Veillée Franc-Comtoise, est le sujet de la composition n° 3, portant pour épigraphe empruntée de Ch. Nodier :

« Et qui vous dit que je prétends conter avec art ? »

C'est le récit d'un vieillard, disant aux plus jeunes membres de sa famille l'héroïque défense de la ville d'Arbois sous le commandement du brave capitaine Morel, victime d'une atroce vengeance.

Cette pièce est fort négligée ; il y a même de graves et nombreuses fautes de métier ; mais il y règne un ton de

Digitized by Google

naïveté qui n'est pas sans charme et qui convient assez à un vieux grand-père parlant à ses petits enfants.

Vous en jugerez par la courte citation suivante.

C'est le moment où, cédant aux supplications de leur chef convaincu de l'inutilité d'une plus longue résistance, les Arboisiens viennent de se rendre, sous la foi des mensongères promesses du maréchal Biron.

« Biron entre aussitôt et demande Morel :
» — Où sont donc tes soldats? lui dit-il en colère.
» — Les voilà, Maréchal, ne puisse vous déplaire. »
Des vieillards, des enfants, levant les mains au ciel,
Quelques hommes blessés, à peine un de valide,
Du défenseur d'Arbois c'étaient là les soldats;
De rage en les voyant Biron devint livide :
» — Misérable, d'oser t'opposer à mes pas,
» Lui dit-il furieux ; par une telle audace,
» Pendard, as-tu donc cru devant moi trouver grâce?
» Bientôt la corde va te mener à bon port.
» Qu'on le pende à cet arbre! — On le traîne au supplice.
» Biron, lui dit Morel, jalousera mon sort,
» A côté des grandeurs se creuse un précipice, etc. »

Le concurrent termine sa composition par de justes doléances sur la récente destruction de l'arbre deux fois séculaire, où le capitaine Morel expia la gloire de son courage, et le tort d'avoir froissé, par des obstacles inopinés, l'orgueil d'un ennemi qui se croyait sûr d'un plus rapide succès. Il est regrettable que, dans cette partie de l'ouvrage, l'expression ne soit pas à la hauteur de la pensée.

Nous arrivons, Messieurs, à quelque chose de plus sérieux et de plus intéressant que tout ce qui précède.

Digitized by Google

La pièce n° 5, que nous mentionnons pour cause avant le n° 4, porte cette devise :

« Toute mon ambition est d'être un bon et loyal Franc-Comtois. »
(Paroles de Jean Boyvin.)

Elle a pour titre : La Franche-Comté et le Génie de Louis XIV, *Fragment épique.*

Le concurrent s'est imposé une grande tâche, un cadre fort difficile à bien remplir. Aussi, n'a t-il pas complétement réussi dans son entreprise. Son œuvre, dont l'ampleur dépasse trois cents vers, est entachée surtout dans le début, de certaines incorrections, d'amphibologies, de redondances, d'épithètes et d'autres mots dont le choix n'est pas justifié. Mais on y remarque sinon des beautés saillantes, du moins quelques preuves d'un talent très-capable de se perfectionner.

En personnifiant la Franche-Comté comme une grande guerrière humiliée par une irrésistible puissance, il la représente promenant ses rêves de résurrection glorieuse à travers ses champs, ses bois et ses montagnes, puis invoquant l'Espagne et l'excitant à rallumer les feux de la guerre et de la vengeance. Survient une apparition céleste, un autre personnage fictif entre lequel et la guerrière s'établit un dialogue assez animé :

« Soudain elle aperçoit un éclatant fantôme
» Qui traverse les airs sur un flot lumineux
» De célestes vapeurs, dans un cercle de feux.
» De ce manteau divin l'immortel se dégage,
» Eteint tous ces rayons et montre son visage.
» Il offre à la guerrière un rameau d'olivier
» Qu'un voile transparent recouvre tout entier.

Digitized by Google

» — Arrête, lui dit-il, n'invoque plus la guerre,
» Ce monstre que les rois déchaînent sur la terre,
» Mais adresse aujourd'hui tous tes vœux à la paix
» Qui vient enfin guérir tes maux par ses bienfaits.

. . . . . .

» — Envoyé du Très-Haut, que sa gloire accompagn
» Tu sais le nœud sacré qui m'attache à l'Espagne,
» Lui répond la guerrière en cachant dans son cœur
» Un trouble où le plaisir se mêle à la frayeur ;
» Et si tu viens au nom du monarque suprême,
» Détruis cette alliance, ou souffre que je l'aime ;
» Mais non, la France à peine a droit à mon pardon
» L'amour n'obéit pas à la voix du canon.
» — Non, la foudre est éteinte et ta race est bénie,
» Des monarques français je suis l'heureux génie....
» — C'est donc toi qui formas dans le cœur de Loui
» Ces rêves de grandeur, ces projets inouïs ? »
Un éclair a brillé dans l'œil de la guerrière,
Et son pied frémissant fait un pas en arrière.
» Sans doute, reprend-elle, il les a bien suivis
» Tes sublimes conseils, tes célestes avis !
» Et ses nobles travaux, dignes de son génie,
» Attestent sa grandeur dont l'éclat m'humilie,
» Quand sa main sans pitié se fixe à mes créneaux,
» Pour ravir mes cités, renverser mes châteaux.
» Son zèle à m'opprimer, implacable colère,
» Se nourrit de mes maux et survit à la guerre,
» Et ces affreux débris gisant autour de nous,
» Même après la conquête ont marqué son courroux.

On devine quelle réponse doit faire à cette apostr
le Génie de Louis XIV. Il exhorte la guerrière à co
sa gloire aux ordres féconds du grand roi. Elle hé

Digitized by Google

elle balance et tourne encore vers l'Espagne ses regards et sa pensée. Puis enfin, sous le mystérieux ascendant dont elle ne peut triompher :

« Fière, incertaine, émue et la main sur son cœur,
» Il semble qu'elle étreigne un sentiment vainqueur,
» Et craigne de faillir en y livrant son âme. »

Le Génie la rassure en lui protestant que c'est Dieu même qui l'appelle à de nouvelles et brillantes destinées.

La guerrière est ébranlée. Elle jette son écu vers les cieux, et, le partageant avec son glaive, sépare le Lion de Castille du Lion de Bourgogne. Et le génie continue de lui vanter le glorieux avenir qui s'ouvre devant elle.

Nous abrégeons les citations, surtout dans l'intérêt du concurrent dont tous les vers sont loin de valoir ceux que nous prenons le soin de choisir.

» Oh! si tu pouvais lire, au flambeau des étoiles,
» Ce que le temps rapide apporte sous ses voiles!
» L'œil mortel, ébloui des célestes clartés,
» Se trouble aux premiers feux des cercles redoutés
» Où du Dieu tout-puissant la sagesse immuable
» A frappé des destins l'empreinte ineffaçable.
» Mais quand la foudre même ouvre au loin ses sillons,
» Ce voile merveilleux en fléchit les rayons.
» Qu'il t'aide à pénétrer la splendeur infinie
» Et livre à tes regards les sources de la vie
» Qu'un torrent lumineux enferme dans ses flots! »
Au front de la guerrière, il étend, à ces mots,
Un des plis ondoyants de sa robe azurée,
Et, lui montrant un point de la voûte éthérée :
« Le livre des destins est ouvert à tes yeux,
» Vois, dit-il..... etc. »

Digitized by Google

On se fait une idée de tout ce que cette partie fin de l'œuvre aurait pu dérouler de magnifique, de terri et de saisissant dans les scènes principales de nos dra historiques. Mais tout cela n'est que vaguement indi sous des tons dépourvus de chaleur. L'ensemble quelques détails de cette pièce n'en attestent pas mo en son auteur de l'imagination et un certain sentim de la haute poésie. C'est par cette considération vous accordez au concurrent une mention honora accompagnée d'une médaille d'encouragement.

Il nous reste, Messieurs, à vous entretenir de l'œu qui réunit le plus de titres à vos suffrages. Elle est i crite sous le n° 4 et porte pour épigraphe :

« Frère, il faut mourir ! »

Un fait digne de remarque vient de justifier plei ment la modification que vous avez apportée à vos p grammes : c'est qu'au nombre des lutteurs qui se putent vos couronnes, il en est de mieux avisés l'Académie pour la découverte des sources les plus condes en inspirations poétiques. N'est-il pas étonn que l'Académie n'ait jamais songé à mettre au conco un des plus grands évènements consignés dans nos nales : la solennelle abdication d'un empereur tout plendissant d'une gloire qui rayonna sur nos ancêt et près de qui se sont illustrés deux grands dignitai de sa couronne, dont le berceau est en Franche-Com Un concurrent s'est emparé de cette belle page de l'h toire : Charles-Quint abdiquant ses souverainetés hé ditaires en faveur de son fils, pour entrer dans une

Digitized by Google

traite religieuse. Le choix d'un tel sujet est déjà une preuve de goût. Mais celui qui s'y est arrêté a fait mieux encore : il a su le revêtir de ces formes élégantes, de ces harmonieuses couleurs, qui, portant le cachet d'un talent exercé, ne peuvent manquer de plaire, alors même qu'elles ne jettent pas un bien vif éclat. Il faut dire cependant que sa pièce de trois cent cinquante et quelques vers dépasse un peu les bornes d'un morceau de concours, et qu'elle gagnerait peut-être à certaines suppressions. Du reste elle est bien conduite, et, dans ses deux parties distinctes dont seulement quelques passages peuvent paraître un peu froids, les vers bien faits sont en grand nombre. La première commence par une sorte de mise en scène où l'empereur se montre accablé d'une sombre tristesse, et tourmenté d'invincibles terreurs, en présence de Granvelle, son ministre favori. Bientôt, s'adressant à cet ami de prédilection, il lui fait confidence du trouble qui l'agite et du projet qu'il a formé de descendre du trône, pour échapper dans une austère pénitence aux vanités d'un règne qui, tout glorieux qu'il est, ne suffit pas à son ambition. La lecture de ce noble entretien nous entraînerait trop loin, et cédant à la nécessité de restreindre notre rapport, nous passons à la seconde partie de l'ouvrage.

Elle est consacrée à l'imposante cérémonie où Charles-Quint dépose le sceptre et la couronne. Les détails descriptifs y abondent. Nous ne vous en citerons que les derniers vers et le discours de l'Empereur qui vient à la suite.

« L'héritier des Césars, le nouveau Charlemagne
» Regarde avec amour son fils, qui l'accompagne ;

Digitized by Google

» Il sourit tendrement à l'éminent prélat
» Qui d'un règne immortel a soutenu l'éclat;
» Et, saluant les grands qu'illustre sa couronne,
» Il s'arrête, il tressaille et monte sur son trône.
» En ce moment suprême un murmure flatteur,
» Comme un parfum suave, autour de l'empereur
» S'élève et l'investit d'une gloire nouvelle.

» Philippe est à sa droite, à sa gauche est Granvelle :
» L'un, superbe, hautain, sous son manteau d'azur,
» Déjà semble jouir de son règne futur ;
» L'autre, baissant les yeux, dans son maintien modeste,
» Pour ces rois d'ici-bas semble un guide céleste.
» Ils ont vu Charles-Quint, pénétré de ferveur,
» Et regardant l'image où meurt le Dieu sauveur,
» Du signe de la foi marquer son front austère ;
» Et ce signe sacré, qui rappelle un mystère,
» Sur leurs fronts découverts se dessine humblement,
» Tandis qu'associée au saint recueillement,
» Qui, sur tant de splendeurs soudain vient d'apparaître,
» La cour s'est inclinée, à l'exemple du maître.
» Mais lui, toujours auguste en son humilité,
» Il relève la tête avec solennité,
» Et sa voix, maintenant plus mâle que plaintive,
» Fait retentir ces mots sur la foule attentive :

« — Hauts et puissants seigneurs, le glaive des combats,
» En mettant à mes pieds de puissants potentats,
» D'un éclat immortel a couvert ma mémoire.
» Mais par de longs travaux mes quarante ans de gloire
» Ont vaincu mon courage et brisé ma vigueur,
» A ce point que parfois ma gloire me fait peur.
» Des choses d'ici-bas retour inexorable !
» Pour servir mes desseins, me montrant implacable,

Digitized by Google

» Plus dur à chaque instant, plus fier de jour en jour,
» Je bravais l'équité, j'employais tour à tour
» La ruse et le serment, la fraude et l'imposture ;
» Basant sur l'injustice et ma grandeur future,
» Et le sort de ma race et mon immense orgueil,
» J'allais vers l'avenir sans songer à l'écueil
» Qui devait mettre un terme à ma course effrénée.
» Cet écueil a surgi dans mon âme étonnée ;
» Ce sont mes remords !... Dieu leur a laissé le soin
» De me crier bien haut : — « Tu n'iras pas plus loin ! »

» Faisant à mes rivaux d'incessantes querelles,
» J'ai nourri trop longtemps nos discordes cruelles ;
» Sur le sol ennemi, que la guerre a foulé,
» Par mon ambition trop de sang a coulé.
» Le Ciel m'arrête enfin dans mon œuvre funèbre.
» Victimes d'un renom si tristement célèbre,
» C'est à moi maintenant de porter votre deuil,
» Et de me préparer à la nuit du cercueil.

» Eh bien ! loin de ma cour, le front dans la poussière,
» J'irai purifier mes jours par la prière,
» Et, livré désormais à de saintes ardeurs,
« J'irai d'un règne injuste expier les splendeurs,
» Trop heureux si je puis, dans une paix profonde,
» Oublier pour le ciel mon orgueil et le monde !

» Je vivrai dans mon fils : il va régner sur nous,
» Toujours digne de moi, toujours digne de vous.
» Aux plus mâles vertus j'ai formé son enfance ;
» Il est juste, il est grand ; qu'il soit votre espérance !
» Abdiquant aujourd'hui ma souveraineté,
» Je lui cède la Flandre et la Franche-Comté,
» Et de la Toison d'Or la suprême maîtrise.

Digitized by Google

» Vous tous qu'avec amour ma bonté favorise,
» Flamands et Francs-Comtois, je connais votre cœur,
» Autant que vous m'aimiez, aimez mon successeur.

» Et vous, qui du pouvoir allez goûter l'ivresse,
» Vous, qu'ici l'on salue avec tant d'allégresse,
» Philippe, mon cher fils, souvenez-vous toujours
» Que dans l'ombre pour vous je vais finir mes jours.
» S'il plaît à Charles-Quint, s'il plaît à votre père,
» De s'enfermer vivant au fond d'un monastère
» Pour vous abandonner le trône avant sa fin,
» N'oubliez pas, mon fils, qu'un si brillant destin
» N'est le vôtre à présent que par ma bienveillance;
» Et pour me témoigner votre reconnaissance,
» Sachez à vos sujets prodiguer dès ce jour
» Ce que vous me devez de tendresse et d'amour,
» En recevant de moi le sceptre et la couronne.
» Quand d'un mal sans espoir l'horreur les environne,
» Les autres potentats laissent la mort venir,
» Pour qu'elle ouvre à leurs fils leur royal avenir :
» Moi, je veux à la mort enlever cette gloire
» Et par mon dévouement consacrer ma mémoire.
» Si j'ose me soustraire à la commune loi,
» C'est pour vous voir, mon fils, vivre et régner par moi.»

» Il dit, et l'âme émue, et les yeux pleins de larmes,
» Du bonheur de Philippe il savoure les charmes ;
» Et tandis que les pleurs coulent de tous les yeux,
» Charles, dont le regard semble invoquer les cieux,
» Soudain couvre son fils du long manteau d'hermine,
» Et, lui donnant le sceptre, il prend sur sa poitrine
» Le splendide collier qui temble dans sa main,
» Et le suspend au cou du jeune souverain ;

Digitized by Google

» Puis, pour lui conférer la dignité suprême,
» Il pose sur son front le brillant diadème. »

Ici Granvelle prend à son tour la parole. Nous nous abstenons de vous citer son discours un peu moins digne peut-être de votre attention que celui que vous venez d'entendre, mais qui pourtant renferme aussi des beautés incontestables.

La pièce dont nous achevons l'analyse se termine ainsi :

« Ce puissant potentat, si superbe naguère,
» Si brillant dans la paix, si vaillant dans la guerre,
» A présent sans couronne et plein d'un sombre effroi,
» N'est plus qu'un cénobite à la suite d'un roi. »

Après de telles marques de supériorité, l'Académie a dû, sans hésitation, décerner à l'auteur de cet ouvrage le prix de poésie.

Continuez, Messieurs, continuez de sourire aux enfants des Muses, et de favoriser, tout en la réglant, la liberté de leurs inspirations. Vous avez droit à des éloges pour les encouragements que vous leur offrez chaque année. Plus que jamais il est opportun de ranimer et d'entretenir ce feu sacré que menace d'éteindre le souffle des intérêts matériels. Cette pensée se traduit fréquemment dans les réunions littéraires. Ainsi, tout récemment encore, au milieu d'une brillante assemblée, une de ces femmes d'élite qui de nos jours contribuent à l'illustration des lettres françaises, Mme Anaïs Ségalas, dans une pièce charmante où elle invite les impitoyables ravisseurs des nids d'oiseaux, à respecter ces jeunes fa-

Digitized by Google

milles des chantres aîlés du printemps, disait avec un sentiment plein de grâce et de délicatesse :

« Laissez, laissez en paix ces petits oiseaux frêles ;
» Nous avons dans les prés, où s'ouvriront leurs aîles,
» Tant de bœufs aux pas lourds, tant d'épais animaux,
» Aux cités tant d'esprits positifs et sans flammes,
» Qu'il faut bien quelquefois pour consoler nos âmes,
» Des poëtes et des oiseaux. »

Ce rapport terminé, M. le Président fait connaître que l'auteur du poème couronné est M. Claude-Joseph Bouvier, Docteur Médecin à Héricourt, (Haute-Saône) et que l'auteur de la pièce n° 5, jugée digne d'une mention honorable est M. Joseph-Placide Paris propriétaire à Meurcourt (Haute-Saône).

Digitized by Google

RAPPORT

SUR LE CONCOURS D'ÉCONOMIE POLITIQUE

Par M. Edouard CLERC, ancien notaire.

Messieurs,

Vous aviez proposé pour le concours d'économie politique le sujet suivant : « Rechercher les moyens de » lutter avec succès contre les obstacles que le morcel- » lement indéfini des propriétés oppose aux améliora- » tions agricoles. » Cette question, par son actualité et son importance, était de nature à exciter l'attention des hommes d'étude, des esprits sérieux, comme de tous ceux qui s'intéressent à l'agriculture ou en font leur occupation.

Aussi 19 mémoires ont répondu à votre appel, venant de simples cultivateurs aussi bien que de gens érudits : la pratique a voulu payer son tribut en même temps que la science. Cela prouve que votre voix s'est fait entendre au loin, et que le travail de l'intelligence n'est pas moins actif dans les campagnes que dans les villes.

Mais les mémoires que vous avez reçus ne se font pas remarquer autant par le mérite que par le nombre. Quelques-uns, néanmoins, ont agrandi le cercle de la

Digitized by Google

discussion que votre programme avait renfermée dans des limites plus étroites. Ils se sont demandé d'abord si la division de la propriété n'était pas, en principe, plus avantageuse que nuisible. Vous aviez paru vous prononcer dans ce dernier sens; car demander un remède, c'était déjà reconnaître l'existence du mal. Et cependant, à côté de l'intérêt purement agricole, il y a un intérêt politique dont il faut tenir compte et qu'il n'est guère possible de séparer. La condition politique d'un peuple exerce une grande influence sur ses progrès agricoles; l'histoire montre que l'agriculture reste stationnaire chez les nations barbares où la propriété du sol n'est pas réglée, et sous les gouvernements absolus où elle est le privilége d'une certaine classe. L'état social affranchi, le progrès des arts utiles et des sciences, la civilisation, en un mot, sont, au contraire, les éléments les plus actifs de l'agriculture.

A mesure que ces réformes se réalisent, la propriété cesse d'être concentrée entre les mêmes castes ou les mêmes individus, elle devient accessible à tous, et se divise par conséquent sous l'influence attractive de l'amour naturel du sol, devenu d'autant plus vif que la société, dans ses institutions, offre plus de sécurité à sa possession.

Puis, l'égalité dans les partages, qui semble être la loi de Dieu, vient imprimer à la division une marche plus rapide encore et qui se proportionne à l'accroissement de la population.

Aussi, en regard de ces peuples qui attendent encore leur émancipation, et qui n'ont qu'une agriculture in-

Digitized by Google

complète, vous pouvez contempler ces contrées nouvelles de l'Amérique, où, grâce à la liberté, des solitudes se changent en riches et puissantes nations, où les sociétés passent rapidement de l'état sauvage à une culture intelligente, et au commerce qui est le complément de la richesse nationale ; là, surtout, les contrastes sont remarquables entre les pays agricoles et les pays manufacturiers.

C'est qu'en effet l'industrie est le plus puissant auxiliaire de l'agriculture : elle fournit des débouchés à ses produits, des capitaux pour vivifier ses travaux, des procédés savants pour les agrandir. Il y a entre elles solidarité et non pas opposition d'intérêts, comme beaucoup de personnes le supposent à tort.

Interrogez l'Angleterre, vous verrez que les districts industriels sont situés dans les parties les moins fertiles, comme les comtés de Warwich, de Lancastre, de Stafford ; c'est là précisément que les champs étalent la plus luxuriante culture.

Un pays, disait Napoléon avec cette intelligence supérieure qui s'étendait à tout, un pays qui réunit l'industrie manufacturière à l'agriculture, est infiniment plus complet et plus riche qu'un pays purement agricole, mais cette réunion n'est possible qu'avec un degré de liberté suffisamment avancé.

C'est aussi depuis la grande émancipation de 89, que la France a vu grandir ses moyens de production. Sa prospérité en tous genres, elle ne l'a pas reçue comme un tribut des nations qu'elle avait conquises, elle l'a puisée dans sa nouvelle condition politique et écono-

Digitized by Google

mique, et c'est elle qui a imprimé au monde entier le mouvement de la civilisation actuelle.

Dans cette transformation sociale, la division de la propriété a joué un rôle important qu'il ne faut ni méconnaître ni oublier. En passant de l'état de simple manœuvre à celui de propriétaire, le cultivateur de nos campagnes s'est élevé, avec un sentiment de dignité et d'orgueil, à la condition de citoyen. Quand il a compris qu'il était quelque chose dans ce rouage politique dont il n'avait senti jusque-là que l'oppression, l'amour de la famille et de la patrie a grandi chez lui de toute l'énergie que donne la confiance en l'avenir, et, comme l'a dit M. Troplong, soldat de l'agriculture, il est devenu aussi le plus intrépide soldat de l'ordre social. Ainsi, multiplier le nombre des propriétaires, c'est créer une digue au courant des théories révolutionnaires.

Ce que l'homme désire, ambitionne le plus, c'est de posséder un héritage qu'il puisse transmettre librement à ses enfants, et l'affection pour la propriété semble grandir en raison inverse de son étendue. Ce petit coin de terre que l'ouvrier cultive dans ses moments de loisir, comme le citadin dans ses heures de distraction, c'est la source de ses plus pures jouissances, l'élément qui entretient ses forces physiques et la cause qui l'éloigne des habitudes de corruption ; vouloir l'en priver, ce serait lui retirer à la fois la moralité, le bonheur et la santé.

Sous le rapport politique, la division de la propriété a donc des avantages incontestables. En est-il de même en ce qui concerne les améliorations dont l'agriculture

Digitized by Google

est susceptible? Ici les meilleurs esprits sont plus divisés.

Les uns pensent que le petit propriétaire prodiguant ses soins et son travail sur un même domaine, lui fait rendre plus qu'il ne pourrait produire entre des mains mercenaires, et que l'amour de la propriété supplée aux ressources financières et scientifiques.

D'autres remarquent que, si le petit cultivateur ne verse pas dans la consommation générale l'excédant de produits qu'on pourrait obtenir de ses terres dans une grande exploitation, il fournit du moins à sa famille une existence plus heureuse que celle de nos paysans d'autrefois.

Un auteur qui s'est fait un nom dans la science agricole, M. Léonce de Lavergne, a dit que : « les pays où la culture est le plus avancée, sont en général ceux où dominent les petites propriétés. Tels sont les départements du Nord et du Bas-Rhin, et presque tous les cantons riches des autres départements. C'est par la division des propriétés que le progrès se manifeste chez nous. Ainsi le veut le génie national. Le même fait se produit dans d'autres pays, en Belgique, dans l'Allemagne rhénane, dans la haute Italie, et jusqu'en Norwége; il est encore plus frappant dans l'île de Jersey, où le sol est bien plus divisé que chez nous.

On sait que, par une réaction dont il ne faut pas s'étonner, une nouvelle école s'est formée depuis quelque temps en Angleterre, dans la patrie même d'Arthur Yung, en faveur de la petite propriété et de la petite culture. Ses plus ardents promoteurs, sont M. William Thornton, (*Plaidoyer en faveur des paysans propri-*

Digitized by Google

taires), et M. Mill, (*Nouveaux éléments d'économie politique.*)

Les adversaires de la division tiennent compte des fractions de terrain perdues par le morcellement, des clôtures, les sentiers, des grains égarés dans la raie qui sépare deux champs, et du temps sacrifié en allant d'une pièce à une autre. Ils regrettent que l'exiguité des parcelles ne se prête pas à l'emploi des machines nouvelles, que chaque chaumière n'ait pas son troupeau, chaque fermier son capital, que les améliorations soient trop lentes, les essais trop difficiles, et que la vaine pâture entrave des assolements intelligents.

Les deux systèmes peuvent avoir raison dans une certaine mesure, et peut-être la vérité est-elle entre les deux extrêmes, trop absolus l'un et l'autre.

D'ailleurs, les données statistiques sur lesquelles s'appuie pour montrer le danger du morcellement ne peuvent pas être acceptées sans restriction. Le cadastre qui les a fournies ne présente pas l'état vrai de la propriété. Il subdivise sans cesse et ne reconstitue jamais, en sorte qu'il contient un nombre d'articles bien supérieur à celui des parcelles existant réellement. Et puis en même temps que certains héritages se divisent, d'autres s'agglomèrent. Les grandes fortunes faites rapidement de nos jours cherchent à s'immobiliser, d'un autre côté, la pensée de tout propriétaire aisé est d'accroître son domaine primitif.

M. H. Passy, dans son ouvrage *des Systèmes de culture*, soutient que la division de la propriété ne fait pas des progrès incessants, qu'elle ne s'émiette pas sous

Digitized by Google

pieds du temps par la fatale impulsion de nos lois, et il en fournit les preuves les plus positives.

Dès lors, selon lui, ce qu'on appelle le morcellement indéfini de la propriété, ne serait plus qu'un phénomène économique sans importance réelle, une conséquence sans danger de la mobilité des fortunes ; le phénomène n'appellerait pas plus les violences du communisme que les imprudences d'une autre école.

Ne nous étonnons pas cependant, Messieurs, des inquiétudes qui se sont produites à ce sujet. Il est dans la nature de l'homme de se défier de toute grande innovation, alors même qu'elle est une création de son génie. La vapeur remplaçant les anciens modes de transport a d'abord inspiré plus de crainte que d'admiration, jusqu'à ce que l'expérience ait donné la mesure relative de ses avantages et de ses périls.

De même, le législateur avait à peine décrété l'égalité dans les partages par la loi de 1791, qu'il se préoccupait déjà des effets que pouvait produire ce nouvel instrument de la division du sol. Dès 1818, des propositions étaient faites pour ralentir sa marche, mais le Code, mieux inspiré par le puissant génie qui le dirigeait, s'est contenté de poser en principe (art. 832), que, dans la formation et la composition des lots, on doit éviter, autant que possible, de morceler les héritages et de diviser les exploitations.

Cinquante années se sont écoulées depuis sans que rien paraisse changé, ni dans l'état des esprits, ni dans celui des choses. Si les alarmes ne sont pas moins vives, notre agriculture n'est pas moins prospère.

Digitized by Google

N'est-il pas plus sage de laisser nos lois s'épurer à l'épreuve du temps, que de changer sans nécessité absolue, ce qui date à peine d'hier; car un demi-siècle n'est qu'un jour dans l'existence d'un peuple?

Vous avez pensé, Messieurs, qu'il ne faut rien d'absolu dans une semblable matière, que la liberté devait être respectée et qu'on ne pouvait pas demander à des réformes brusques et dangereuses les vraies améliorations dont le bon sens des cultivateurs est souvent le meilleur juge.

Cette prudente réserve vous aurait été du reste inspirée par l'étrangeté des propositions qui vous ont été soumises et auxquelles vous ne pouvez pas prêter l'appui de votre assentiment. J'en rappellerai seulement quelques-unes pour montrer jusqu'où l'imagination peut s'égarer.

Ne perdons pas de vue qu'il s'agit de remédier aux inconvénients que peut avoir le morcellement indéfini de la propriété. Eh! bien, que vous propose-t-on dans ce but?

La suppression de l'impôt foncier;

L'étude des sciences dans les campagnes;

Des moyens propres à prévenir les désastres des inondations;

Le rétablissement des grands propriétaires terriens, qui seraient un contrepoids aux excès de la démocratie ou aux erreurs du pouvoir;

L'indivision absolue dans les partages ou leur révision par le juge de paix assisté de ses suppléants;

Le pouvoir donné au gouvernement de réunir toutes

Digitized by Google

les terres d'une commune pour en faire une nouvelle répartition.

L'idée d'association est dominante, et il n'est pas douteux qu'elle puisse produire de grands résultats, pourvu qu'elle ne dégénère pas en abus plus dangereux que le mal auquel on voudrait porter remède. Un des concurrents ne propose-t-il pas, par exemple, de convertir toutes les propriétés en actions négociables? Et un autre que votre Académie se mette résolûment à la tête d'une association de ce genre, au modeste capital de cent millions.

Ces combinaisons auraient pour but ou pour résultat de nous conduire au communisme ou à la mobilisation du sol, deux moyens différents, mais également certains d'anéantir la propriété.

Enfin, un des mémoires demande que l'État se charge de remplacer, dans les campagnes, les demeures actuelles, insuffisantes, sales et malsaines, par des habitations communes, vastes, propres, aérées, avec jardins, galeries, crèches, salles d'asile, etc. Une administration dirigerait les travaux et partagerait les produits. C'est le phalanstère dans toute sa pureté.

Heureusement, Messieurs, tous les concurrents ne sont pas tombés dans ces erreurs. Vous avez distingué quelques mémoires, dont les aperçus vous ont paru plus judicieux, les idées plus praticables. Mais vous n'avez trouvé dans aucun la solution que vous demandiez. Celles qui se sont produites étaient déjà connues ou même essayées. Rien de nouveau, de vraiment saillant ne vous a paru mériter le prix.

Digitized by Google

Néanmoins, vous avez voulu récompenser des travaux qui se distinguent par des qualités diverses. Vous avez décerné une médaille de 200 fr. au mémoire n° 4, portant pour épigraphe : *Nihil est agriculturâ melius, nihil uberius, nihil dulcius, nihil homine libero dignius.*

Ce mémoire écrit avec une grande facilité et souvent une verve élégante, renferme une étude bien faite sur les transformations successives de la propriété et sur les communautés ou associations anciennes ou modernes.

L'auteur, trop impressionné, peut-être, par les déclamations de certains écrivains qu'il cite avec complaisance, a voulu cependant chercher dans la pratique l'application de leurs théories; mais, c'est là le côté faible de son œuvre, il n'a rencontré que des impossibilités et des moyens insuffisants.

Lui-même ne se fait pas illusion, et il s'écrie, comme pour se consoler : « Prenons donc notre parti de ces » réactions contraires, et, abandonnant à leurs regrets » ces navigateurs en amont, toujours submergés dans » leur lutte insensée, laissons dériver vers l'avenir notre » esquif qu'entraîne le courant des jours. L'humanité » dans sa marche lente et majestueuse à travers les » siècles, s'avance toujours éclairée par cette colonne » mystérieuse qui guidait au milieu du désert le peuple » des Hébreux. La lumière est pour ceux qui vont en avant; et derrière, il n'y a que ténèbres et précipices. »

Vous avez ensuite, Messieurs, accordé une médaille de 100 fr. au mémoire n° 5, ayant pour devise : *Lato dato ingentia rura, exiguum colito.*

Digitized by Google

Ce Mémoire, moins séduisant par le style que le précédent, moins riche de faits et d'étude, est en revanche plus positif, plus pratique. Vous lui avez su gré de ne pas s'être laissé égarer par les entraînements faciles d'une imagination abondante.

L'auteur demande qu'il soit fixé un minimum de contenance au-dessous duquel la subdivision ne soit pas possible. Un vœu semblable avait été déjà émis par la Société d'agriculture de Besançon, en 1822.

Il propose que les échanges opérant des réunions de parcelles, soient favorisés par l'abaissement ou la suppression du droit d'enregistrement. Ce moyen a été mis en œuvre par la loi du 16 juin 1824, jusqu'à celle du 24 juin 1834. Les dix années d'épreuves n'ont pas paru donner en faveur de l'agriculture des résultats suffisants pour compenser les fraudes par lesquelles on a abusé de la pensée généreuse du législateur.

Enfin, il voudrait qu'une loi imposât la nécessité de réunir les pièces trop petites par des échanges forcés ou autrement.

Ici se présente le danger de troubler la propriété dans ce qu'elle ade plus cher : la libre disposition. On cite en faveur de cette mesure l'exemple de l'expropriation pour cause d'utilité publique. C'est un sacrifice qu'on supporte parce qu'il n'est qu'une exception, un accident en quelque sorte, mais qui présenterait de graves inconvénients si on le généralisait.

Enfin, Messieurs, vous avez accordé une mention honorable aux trois mémoires, nos 7, 18 et 19, ayant pour devise, le premier : *notre loi égalitaire de la division*

Digitized by Google

de la propriété ruine l'agriculture, etc.; le second : *l'excès en tout est un défaut*, et le troisième : *le premier Consul dit qu'il est de l'avis du citoyen Treilhard sur la nécessité de multiplier les propriétaires qui sont le plus ferme appui de la sûreté et de la tranquillité de l'Etat.*

Ces trois mémoires se recommandent par des recherches nombreuses et un travail sérieux que vous vous plaisez à encourager; mais ils ne présentent pas non plus la solution que vous cherchiez.

Deux Mémoires, n°s 2 et 7, ont dû être mis hors de concours, parce que leurs auteurs ont fait connaître leurs noms, contrairement aux prescriptions de votre réglement.

Messieurs, si le concours d'économie politique n'a pas résolu le problème difficile, mais non impossible, que vous aviez proposé, il aura eu du moins, le mérite d'éclairer une question si diversement envisagée et de calmer des inquiétudes que des esprits mécontents se plaisent à entretenir.

Vous aurez propagé les idées d'associations libres, soit pour des essais, soit pour l'emploi des machines nouvelles; vous aurez appelé l'attention sur les encouragements qu'il importe de donner à l'agriculture, et prouvé, enfin, que cette grande industrie, la première de toutes, trouve de la sympathie et de l'appui dans tous les rangs de la société.

Digitized by Google

A la suite de ce rapport, M. le Président ayant ouvert les billets cachetés joints aux ouvrages distingués par l'Académie, a proclamé, comme auteur du mémoire n° 4, M. E. Bonnemère, propriétaire à Louère (Maine-et-Loire), et comme auteur du mémoire n° 5, M. Eugène Boré;

Les auteurs des mémoires n° 7, n° 18 et n° 19, jugés dignes d'une mention honorable sont : M. Louis de Noiron; Morelet, ancien notaire à Bourg, et Louis Canel, propriétaire à Cugney (Haute-Saône).

Digitized by Google

Digitized by Google

PIÈCES DE VERS

Par M. VIANCIN.

LES DEUX CHIENS D'UN GRAND POÊTE.

Lord Byron, l'illustre poëte,
Moderne gloire d'Albion,
Avait dans son château deux chiens dont l'union
Se montra constamment parfaite.
Leur mutuel attachement
Etait d'autant plus remarquable
Que rien entre eux n'était semblable,
Non d'instinct, mais physiquement.
L'un était fort petit, l'autre de grande espèce.
Celui-ci, pour son compagnon,
Loin d'être méchant et grognon,
Lui témoignait souvent la plus vive tendresse,
Tandis que parmi nous les grands pour les petits
N'ont fréquemment que du mépris.
Chez un fermier du voisinage
Le roquet, par malheur, un jour
S'avisa d'aller faire un tour.
Il rencontra sur son passage
Un Cerbère de basse-cour
Qui se rua sur lui, le mordit avec rage
Et mit en état fort piteux
Ce promeneur malencontreux.
Le pauvre petit chien couvert de meurtrissures,
Dès qu'il fut délivré d'un ennemi cruel,
Revint clopin clopant au logis fraternel.
Son Oreste aussitôt lui lècha ses blessures.

Digitized by Google

Pendant qu'il le pansait ainsi bien doucement,
Il paraît que dans son langage
Le Pylade plaintif lui contait clairement
Tous les détails de son voyage,
Et lui signalait le bourreau
Qui venait de faire à sa peau
Un si déplorable dommage.
Peu de moments après son ami soucieux,
Méditant gravement ce qu'il avait à faire,
Fit signe à son chétif confrère
De l'accompagner de son mieux
Du côté de la ferme où rôdait le Cerbère.
Et les voilà partis. Bientôt l'on arriva
Et celui qu'on cherchait tout d'abord se trouva.
Le nouveau champion, transporté de colère,
Se jeta sur le dogue avec tant de fureur
Qu'il le broya de tout son cœur,
Lui fit par tout le corps entaille sur entaille,
Et lui-même blessé, tout sanglant, mais vainqueur,
Le laissa pantelant sur le champ de bataille.
Après quoi nos amis joyeux,
Bien qu'un peu marchant avec peine,
S'en revinrent dans leur domaine
Savourer le plaisir des dieux.
Fatigué mais content de sa noble victoire,
Le généreux triomphateur
Bientôt ferma les yeux et rêva de sa gloire
Dans un sommeil réparateur.

Qui sait si lord Byron, de ce vengeur modèle,
En des songes plus beaux, ne se souvenait pas,
Quand frappé d'une lutte à la Grèce mortelle,
Pour la Grèce il armait son bras,
Et tombait loin de sa patrie
Parmi les opprimés qu'il voulait secourir,
Tandis que dans leur apathie
S'endormaient tant de rois qui les laissaient périr?

Digitized by Google

Bien légitime est la vengeance
Quand sur des oppresseurs éclate son courroux.
Le soin d'en diriger les coups
Est un devoir de la puissance ;
Et dans leurs suprêmes efforts
Sous les pieds de la tyrannie,
Tous les faibles lutteurs, dignes de sympathie,
Ont le droit de compter sur le secours des forts.

UNE ILLUSION D'INSECTES,

FABLE.

Tout roi qu'il est de la nature,
L'homme est dupe souvent d'un mirage trompeur :
Ainsi peut bien tomber dans une grande erreur
Plus d'une infime créature.

Des vaches et des bœufs, réunis en troupeau,
Parcouraient au soleil leur pacage ordinaire,
Pendant qu'avidement s'attachait à leur peau
D'insectes affamés un peuple sanguinaire.
On comprend que je veux parler
De ces taons aux corps plats, à vilaines figures,
Qui ne cessent de harceler
De pauvres animaux criblés de leurs piqures.
Leurs yeux fort clairvoyants aperçurent non loin
Un grand nombre de chars tous rangés à la file
Que l'on préparait avec soin
A leur prochain départ du faubourg d'une ville.
Ils conclurent de ces travaux
Qu'on allait de tant d'équipages
Organiser les attelages
Par un régiment de chevaux.

Digitized by Google

« Quelle aubaine ! Quelle bombance !
» C'est là que nous allons trouver de quoi sucer,
» Se dirent-ils ; — volons ! » Aussitôt on s'élance,
Et d'abord sur les chars on trouve à se placer.
Mais de la chose présumée
Rien ne paraît, n'arrive ; — on ne voit en avant
Qu'une épaisse et longue fumée
Qui tourbillonne au gré du vent ;
Puis, à certain signal, et sans coursiers ni rosses,
Voilà que tout-à-coup roulent tous les carrosses :
C'était le premier train pour un nombreux transport
Du chemin de fer sur Belfort.
Qui fut bien attrappé ? Nos mouches dévorantes.
Une d'entre elles dit : « Mais un si grand convoi
» Renferme bel et bien des bêtes différentes ;
» Nous pourrions... — Que dis-tu, s'écrie avec effroi
» Un autre taon des moins farouches,
» Dans ces rangs, à coup sûr, sont force gobe-mouches
» Qui certes nous feraient un fort mauvais parti,
» Et tu verrais si j'ai menti. »
Là-dessus, rengaînant leurs dards sous leurs moustaches,
Les vampires désappointés,
A coups d'ailes précipités,
S'en retournèrent à leurs vaches,
Comme d'autres sujets, pour de bonnes raisons,
Reviennent quelquefois bien vite à leurs moutons.

Défiez-vous des apparences,
Et n'allez pas pour l'incertain
Quitter, en vous berçant de vaines espérances,
Le bien qu'un sort modeste a mis sous votre main.
La fortune et la renommée
Que l'on poursuit à la vapeur,
Pour tout fruit d'une folle ardeur,
Souvent ne donnent que fumée.

Digitized by Google

PIÈCES

DONT L'ACADÉMIE A VOTÉ L'IMPRESSION.

ÉPIGRAMMES

Par le baron CHARLES DE SAINT-JUAN.

A UN JEUNE FAT.

Brillant conteur de bagatelles,
Papillon privilégié,
Vous voulez oublier les belles;
N'en seriez-vous point oublié?

—

SUR Mme DE ***.

Au milieu d'un sot auditoire
Que son pédantisme séduit,
Chloé pense atteindre à la gloire,
Mais toujours la gloire la fuit.

—

Si Marc, des beaux esprits l'élite,
Vous semble un sceptique entêté,
Du moins, il n'a jamais douté
De la valeur de son mérite.

—

Digitized by Google

Les vers, qu'en me jouant quelquefois je compose,
Te semblent, me dis-tu, trop courts.
Que je voudrais pouvoir dire la même chose,
Mon cher **, de tes discours !

—

Quand il parle, ou quand il écrit,
Fontenelle a, disait Andoche,
Le tort de montrer trop d'esprit.
En l'entendant, quelqu'un reprit :
Nul ne vous fera ce reproche.

—

Ecoute bien, me dit Clitandre,
L'histoire que je vais conter.
— Je puis me résoudre à l'entendre,
Mais nullement à l'écouter.

—

IMITATION DE MARTIAL.

Depuis qu'à sa fortune immense,
Paul unit celle de ses sœurs,
Loin de jouir des biens dont sa rare opulence
Lui permettrait de goûter les douceurs,
Il épargne sur tout, et sa sotte lésine
S'applique même à la cuisine ;
Aujourd'hui c'est un mets, c'est un autre demain
Qu'il supprime et qu'il dit malsain.
Déjà toute liqueur de sa table est proscrite ;
Bientôt il comptera chaque morceau de pain,
Et pour peu qu'encore il hérite,
Le malheureux mourra de faim.

—

Digitized by Google

Ce riche magistrat en écrivain se pose,
Et quoiqu'il n'ait aucun talent,
On n'en goûte pas moins et ses vers et sa prose :
Son cuisinier est excellent !

—

SUR BARDOT.

De ses œuvres, Bardot s'est fait le colporteur,
Nul ne sut jamais mieux décider l'acheteur ;
Mais avec lui du moins on a cet avantage :
Que s'il prend notre argent il garde son ouvrage.

—

Tous les méchants vers publiés
Doivent subir la loi commune ;
Nés à peine ils sont oubliés :
Les tiens auront même fortune.

—

Economiste est le titre que prend
Messire Urbain, en tête de son tome ;
Mais sur ce mot, je crois qu'il se méprend,
Car chacun sait qu'il n'est qu'un économe.

—

AVIS AUX PLAIDEURS.

Il faut avoir un juge et puis un avocat,
Obtenir, s'il se peut, une prompte audience,
S'exposer à l'ennui d'un insolent débat :
A votre débiteur donnez plutôt quittance.

—

Digitized by Google

F*, à peine sorti des serres
De la docte université,
Tout fier de la facilité
Qu'il partage avec les La Serres,
Dit, en sa folle vanité,
Que ses vers ne lui coûtent guères :
Ils valent ce qu'ils ont coûté.

—

DIALOGUE.

Puis-je le demander, — mais réponds sans contrainte
Que rapporte le bien que tu viens d'acheter ?
— D'être assez éloigné, pour n'avoir pas la crainte
Que tu puisses jamais m'y venir visiter.

—

1848.

Nous sommes tous égaux, c'est un point arrêté,
Criait en s'avançant une grosse fermière
Venue exprès pour voir une solennité ;
Allons, rangez-vous donc, mettez-vous de côté ;
Apprenez que je dois être ici la première.
C'est ainsi qu'à présent on veut l'égalité.

Digitized by Google

DE L'INDIGENCE ET DE LA BIENFAISANCE

DANS LA VILLE DE BESANÇON,

PAR LE DOCTEUR J. DRUHEN AÎNÉ,

Professeur à l'Ecole de Médecine.

DEUXIÈME PARTIE.

DE LA BIENFAISANCE (1).

Tous les historiens qui fouillent nos annales reconnaissent que l'esprit de charité, qui est l'essence du christianisme a inspiré de bonne heure à la piété des Bisontins les moyens de venir en aide aux pauvres. Sans parler des aumônes particulières ou des établissements de bienfaisance dont le souvenir est perdu, on trouve mentionnées dans de vieux titres, plusieurs maisons hospitalières qui, sous l'invocation de sainte Brigitte, de saint Antide, de saint Antoine, avaient probablement succédé à d'autres hôpitaux plus anciens.

---

(1) La première partie de ce travail qui traite de l'indigence a été publiée dans le bulletin du 28 janvier 1858.

Digitized by Google

Il serait sans doute fort intéressant de chercher l'origine des institutions charitables qui ne sont plus, d'en tracer l'histoire et de signaler à la reconnaissance publique ceux de nos devanciers dont le dévouement aux pauvres nous a frayé la route ; mais je laisse ce soin aux historiens compétents. Dans cette seconde partie de mon travail, mes prétentions sont moins hautes ; la bienfaisance, telle qu'elle s'exerce aujourd'hui, voilà mon but, et s'il m'arrive parfois d'interroger l'histoire, ce ne sera qu'autant qu'elle pourra jeter quelque lumière sur l'origine et la marche des établissements qui occupent actuellement une place dans notre système d'assistance.

A l'époque où fut fondé l'hôpital Saint-Jacques, qui est aujourd'hui comme le pivot de l'assistance publique à Besançon, la bienfaisance et la charité entretenaient dans cette vieille cité des maisons spéciales destinées à secourir les principaux genres de souffrance et de misère. Les malades et les infirmes, les vieillards et les nécessiteux, les enfants abandonnés et les orphelins, trouvaient secours, asile ou protection dans les établissements connus à cette époque sous les noms d'hôpital Saint-Jacques, d'Hospices du Saint-Esprit, de la Charité, de Saint-Jean l'Aumonier, et enfin de l'aumône générale. La suite des temps n'a fait que modifier, compléter, perfectionner et agrandir ces établissements, au gré des besoins que chaque époque a fait naître, de sorte que l'on peut dire que, si nous avons le droit de parler avec satisfaction du bien qui se fait aujourd'hui sous nos yeux, nous n'avons pas celui d'accuser les siècles précédents

Digitized by Google

d'impuissance ou d'indifférence envers les pauvres et de nous croire supérieurs à nos pères. Animés du même esprit que nous, leur piété leur inspira le même dévouement et si leur charité n'a pas toujours laissé une trace bien profonde dans les œuvres du temps, nous n'en devons accuser que l'ingratitude des hommes, l'infidélité de l'histoire ou cette loi providentielle qui condamne à l'oubli l'homme et ses institutions.

Dans la première partie de ce mémoire, j'ai étudié dans ses plus grands détails l'état de l'indigence dans la ville de Besançon, et, dans cette analyse sévère, mais toujours exacte, je me suis efforcé de mettre en saillie les conditions morales où j'ai rencontré ses victimes. Dans cette seconde partie, je me propose de faire connaître toutes les ressources que le génie de la charité a inventées pour atténuer, combattre et même prévenir l'indigence, et je consacrerai à chacune d'elles une étude distincte. Mes recherches embrasseront donc les hôpitaux et les institutions qui ont pour objet principal le soin des malades, telles que : l'institution des sœurs garde-malades ; les secours pour traitement gratuit aux eaux minérales, les hospices et les institutions qui s'y rattachent ; le dépôt de mendicité, le bureau de bienfaisance, l'association des dames de charité, la société de Saint-Vincent de Paul, l'association générale de secours et de patronage pour l'extinction de la mendicité, les sociétés pour secours mutuels, la caisse d'épargne, le mont-de-piété, la crèche, les salles d'asile, les écoles,

Digitized by Google

les ouvroirs et différentes œuvres qui ont pour ol
l'amélioration morale des artisans, telles que l'œu
des apprentis, celle des domestiques, celle des b
livres, etc.

Voilà mon programme; si je parviens à le remp
le lecteur qui voudra bien me continuer, jusqu'à la
sa bienveillante attention, connaîtra assez complè
ment, je l'espère, la bienfaisance telle que nos con
toyens la dispensent tous les jours sous nos yeux a
un zèle et un dévouement qui ne connaissent point
borne.

Digitized by Google

I

SECOURS AUX MALADES.

Hôpital Saint-Jacques. — Asile hospitalier pour les aliénés. — Maternité. — Cours départemental d'accouchement. — Société maternelle de Sainte-Anne. — Institution des Sœurs garde-malades. — Secours pour traitement gratuit aux eaux minérales.

HÔPITAL SAINT-JACQUES.

C'est l'an 1182 que, du consentement de l'archevêque Thierry II, et avec l'approbation du pape Luce III, le chapitre de Sainte-Madeleine jeta les premiers fondements de cette maison de charité devenue, plus tard, si célèbre sous le nom d'hôpital Saint-Jacques. L'emplacement choisi à cet effet fut l'extrémité de la rue des Arènes, sur le bord de la rivière, auprès de la porte du bastion, qui était, à cette époque, la porte de la ville, et dans l'endroit où étaient, sous l'empire romain, les arènes et le superbe amphithéâtre de Vesontio.

Le but de cet établissement était de recueillir les pauvres et les malades de la paroisse, et d'offrir gratuitement l'hospitalité aux pèlerins qui faisaient au moment des croisades le voyage de Jérusalem.

Digitized by Google

Cet établissement dura quatre siècles avec sa primitive destination, passant successivement de l'administration généreuse du chapitre de Sainte-Madeleine, qui continua de l'enrichir de ses libéralités, à celle du recteur de l'hôpital du Saint-Esprit, puis enfin à celle du magistrat de la cité. Tel qu'il était il pouvait suffire aux besoins d'une population limitée; mais celle de Sainte-Madeleine, augmentant chaque année, et le nombre de ses pauvres avec elle, il finit par devenir tout-à-fait insuffisant. D'ailleurs, on reconnut, vers le milieu du XVIIe siècle, qu'il menaçait ruine.

C'est alors, en l'année 1666, que l'archevêque Antoine-Pierre de Grammont, conçut l'idée de construire un établissement plus vaste, plus central et de lui donner plus d'importance en y admettant les malades de toute la cité.

Le vénérable prélat possédait un pré à Chamars : il en fit don, et il y ajouta de fortes sommes pour commencer les constructions. Grâce à son impulsion, l'administration acheta plusieurs propriétés voisines pour les compléter et pour approprier l'édifice à sa destination; une association se forma pour recueillir les objets mobiliers les plus nécessaires, et enfin on décida qu'à l'avenir on remplacerait les domestiques salariés qui, jusqu'alors, avaient fait le service des malades, par des religieuses hospitalières.

La première pierre du nouvel hôpital Saint-Jacques fut posée par l'archevêque Antoine-Pierre de Grammont, le 16 juin 1667, et la sympathie qu'inspira cette sainte entreprise était telle que, au rapport d'un con-

Digitized by Google

temporain, « on vit les plus notables bourgeois travailler aux creusages des fondations de ce vaste édifice, et à en enlever les terres; chacun s'empressa, à l'envi, d'y contribuer ou par des dons, ou par la main-d'œuvre, et dans peu d'années cet édifice somptueux fut porté à sa perfection. »

Quand à l'ancien hôpital Saint-Jacques, il fut démoli en 1676, deux ans après la conquête, lorsque Louis XIV fit construire les fortifications qui défendent encore aujourd'hui la place.

Pendant que le nouvel hôpital était en voie de construction, les hospitalières que l'administration avait fait venir de Beaune furent reçues dans une maison voisine des nouvelles constructions, près du couvent des cordeliers, et un certain nombre des malades admis dans cet établissement provisoire ne tardèrent pas à mettre à l'épreuve leur zèle et leur expérience. Ces pieuses dames, dont le dévouement a tant contribué à la réputation et à la prospérité de l'hôpital Saint-Jacques, étaient peu nombreuses à l'origine, mais elles n'en formaient pas moins déjà le noyau d'une communauté importante, que plusieurs hôpitaux de la province et de l'étranger devaient nous envier un jour.

Un dénombrement daté de 1688, porte le nombre des hospitalières à quatorze. Si nous traversons un siècle nous le verrons s'accroître et s'élever bientôt à des proportions remarquables : il ne fallait, pour cela, que des épreuves et la persécution. Le décret du 18 août 1792, qui supprimait les congrégations religieuses, dispersa la communauté.

Digitized by Google

Les dames hospitalières, au nombre de vingt, quittèrent l'hôpital Saint-Jacques à l'exception de deux, qui consentirent à déposer le voile, à se mêler aux *citoyennes* qui prenaient leur place, et à « continuer le service des pauvres et le soin des malades à titre individuel, » ainsi que le portait l'article 2 du décret.

L'intérim dura neuf ans. Rappelées par le rétablissement de l'ordre et le triomphe des idées religieuses, elles rentrèrent au nombre de onze, le 21 décembre 1801. Dix ans plus tard, la communauté se composait déjà de trente membres, et si un traité intervenu depuis cette époque entre elle et l'administration n'en reconnaît que trente-huit pour les soins à donner aux malades de l'hôpital Saint-Jacques, elle n'en compte pas moins aujourd'hui une centaine de religieuses, dont plus de moitié continuent dans les hôpitaux de Vesoul, d'Ornans, de Salins, d'Arbois et de Poligny en Franche-Comté, et dans ceux de Lucerne et de Neuchâtel (1) en Suisse, la réputation d'intelligence, de charité et de dévouement qu'elles se sont justement acquise dans une carrière qui compte bientôt deux siècles d'exercice.

---

(1) Le numéro de mai de l'*Echo médical de Neuchâtel* contient cette nouvelle : « Par lettre en date du 5 avril, madame la supérieure des Sœurs hospitalières de Saint-Jacques de Besançon a averti la direction de l'hôpital Pourtalès, qu'elle en retirerait, dans un bref délai, les sept sœurs qui desservent actuellement cet hôpital. Arrivées à Neuchâtel en 1811, lors de l'ouverture de cet hôpital, ces dames y ont toujours rempli leur pieuse tâche avec un dévouement digne des plus grands éloges, que la direction se plaisait à leur accorder chaque année, lors de sa séance dite de *reddition des comptes*. »

Digitized by Google

Le nombre des malades a suivi un mouvement ascendant au moins aussi marqué. Le dénombrement que j'ai cité plus haut le porte à quarante pour l'année 1688; mais il m'a été impossible d'en dresser la statistique pour la durée du dix-huitième siècle. Ce qu'il y a de sûr, c'est que depuis l'achèvement des constructions, l'hôpital Saint-Jacques a pu recevoir, dans deux salles distinctes, trente-huit malades de chaque sexe, en tout soixante-seize, et que cette situation s'est prolongée jusqu'en 1847. Ces lits étaient loin d'être toujours occupés, ainsi que le prouve le tableau que j'ai produit à la page 118 du Bulletin précédent; mais on sait qu'à certaines époques, fort rares il est vrai, celle du blocus de Besançon par exemple, plusieurs malades ont dû partager le même lit.

Etant connu le chiffre moyen des journées que chaque malade passe à l'hôpital, et nous savons qu'il est de trente (1), il est facile de voir, au moyen du tableau que j'ai rappelé tout-à-l'heure, que jusqu'en 1843, les lits n'avaient pu être occupés tous et toujours; mais que la situation s'est singulièrement modifiée depuis. Le même tableau montre enfin que le mouvement des malades s'est élevé à des proportions successivement croissantes, de 673 en 1821, à 1611 en 1855.

Il est naturel de penser que les ressources de l'hôpital ont subi un mouvement dans le même sens: il y aurait cependant de l'exagération à adopter cette opinion d'une manière absolue.

---

(1) Voy. le *Bulletin* du 28 janvier 1858, p. 171.

Digitized by Google

Nous avons vu l'hôpital Saint-Jacques fondé par la pieuse initiative d'un archevêque et soutenu par la générosité des fidèles. Des dotations et des legs importants vinrent augmenter successivement le bien des pauvres, et tout semblait assurer à jamais l'existence de cet asile, que la charité ouvrait à leurs souffrances, quand la revolution faillit le ruiner.

Le décret du 18 août 1792 avait chassé les hospitalières; les décrets du 19 mars 1793 et du 11 juillet 1794 (23 messidor an II) prononcèrent la réunion de l'actif et du passif des hôpitaux et des maisons de secours des pauvres au domaine national, dépouillant ainsi ces établissements de leurs biens et de leurs ressources les plus sûres. Les hôpitaux du Doubs perdirent, par cette mesure, un revenu de 32,424 francs, représenté par des propriétés ou un capital d'une valeur de 701,539 francs et ceux de Besançon y laissèrent pour leur part une valeur de 665,608 fr.

Mais les législateurs avaient oublié de supprimer du même coup l'indigence et la maladie; aussi ne tardèrent-ils pas à s'apercevoir qu'il fallait des ressources quelconques pour secourir les pauvres et c'est alors qu'ils firent la loi du 16 vendémiaire an V (7 octobre 1796), dont l'article 5 porte ce qui suit :

» Les hospices civils sont conservés dans la jouissance de leurs biens; ceux desdits biens qui ont été vendus en vertu de la loi du 23 messidor, qui est définitivement rapporté par la présente, en ce qui concerne les hôpitaux civils, leur seront remplacés en bien nationaux du même produit, suivant le mode réglé ci-après. »

Digitized by Google

La loi du 8 ventôse an XII, destinée à sanctionner la précédente, et qui assignait aux hospices de 32 départements des biens en remplacement de leurs immeubles aliénés comprenait ceux de Besançon pour une somme de 274,061 fr., produisant un revenu de 12,500 fr. 81 c. L'hôpital Saint-Jacques reçut pour sa part, dans cette distribution, la maison du refuge contigüe à l'établissement et deux propriétés rurales d'une certaine valeur; mais les anciens propriétaires revendiquèrent ces fermes et elles furent détachées du domaine des pauvres en vertu d'une décision rendue par le conseil d'Etat dans le courant de l'année 1826.

Malgré toutes ces causes bien capables d'amoindrir ses ressources, la commission administrative est parvenue à réaliser un bien immense; non seulement elle a pu continuer son œuvre, mais grâce au concours du conseil municipal, qui lui a fait une subvention annuelle de 20,000 francs, grâce surtout à l'administration intelligente, sage et dévouée qui préside aux destinées de l'établissement, elle a pu recevoir un nombre de malades en rapport avec le nombre croissant des pauvres sans porter aucun préjudice aux enfants de la charité dont les biens sont confondus avec ceux de l'hôpital Saint-Jacques.

Les malades qui sollicitent leur entrée à l'hôpital doivent remplir deux conditions indispensables : ils doivent être indigents et atteints d'une maladie curable. Un médecin constate la maladie, un agent de recensement atteste l'indigence, et un membre de la commission

Digitized by Google

administrative prononce. Pendant longtemps on ne considérait comme indigent que les familles secourues par le bureau de bienfaisance. Il résultait de là qu'un ouvrier laborieux qui pouvait, au moyen de son travail, nourrir sa famille sans les secours de la charité, ne pouvait entrer à l'hôpital s'il venait à tomber malade ; ou, s'il y était admis, ce n'était qu'à titre de faveur, lorsque le nombre des solliciteurs indigents n'était pas suffisant pour occuper les lits vacants, ce qui arrivait bien rarement, pendant les mois rigoureux de l'hiver.

Depuis 10 à 12 ans, l'administration de l'hôpital a adopté des mesures plus larges et plus généreuses. Aux deux salles anciennes, elle en a ajouté deux nouvelles, qui lui permettent de recevoir aujourd'hui 160 malades, au lieu de 76. Et remarquons que les conditions sont en même temps infiniment meilleures que par le passé, puisque les services de médecine et de chirurgie sont séparés et que les blessés ne peuvent plus contracter les maladies fébriles auxquelles les exposait précédemment le contact des fiévreux.

L'administration a donc réalisé un progrès considérable, et je suis heureux de constater qu'elle a atteint les limites du possible avec les ressources dont elle dispose. Qu'il me soit permis cependant une observation au sujet d'une mesure dont les domestiques malades sont frappés.

L'hôpital ne les admet qu'à une condition : c'est que leurs maîtres paient un prix de journée fixé à 1 fr. 25 c. On s'appuie sur ce principe fort louable que les domestiques font partie de la famille, qu'ils concourent

Digitized by Google

à la prospérité de la maison, et que, finalement, les maîtres leur doivent en temps de maladie les soins qu'ils en reçoivent eux-mêmes.

Si le maître est riche ou seulement aisé, s'il est religieux ou seulement bienfaisant, le principe est incontestable et son application des plus simples.

Mais si le maître est sans fortune, s'il n'a d'autres ressources que son travail journalier, si l'exiguité de son logement, le nombre de ses enfants rendent impossibles ou infructueux les soins que la maladie réclame; si, à ces conditions fâcheuses, le maître joint un cœur sec, indifférent, ou des sentiments plus mauvais encore, que deviendra le malade?

Le titre V de la loi du 24 vendémiaire an II porte que : « Tout malade domicilié de droit ou non, qui sera sans ressource, doit être secouru dans l'hospice le plus voisin.

Le domestique, dans cette dernière hypothèse, n'est-il pas un malade sans ressource, et n'y aurait-il pas lieu de solliciter, en sa faveur, une mesure moins rigoureuse et moins générale?

La curabilité de la maladie est encore une condition indispensable à l'admission du malade. Curabilité dans les habitudes de l'hôpital veut dire possibilité d'une terminaison quelconque dans l'espace de quelques jours ou de quelques semaines. Avant 1847, dans les hivers rigoureux, quand le nombre des malades était considérable, les lits étaient quelquefois retenus d'avance, et l'on voyait des malades rentrer dans leur famille pour y achever une convalescence que la misère et l'insalu-

Digitized by Google

brité du lieu prolongeaient souvent outre-mesure. Grâce à la multiplicité des lits, cette situatation regrettable n'a plus lieu, et les malades peuvent recevoir à l'hôpital Saint-Jacques, et dans toute leur plénitude les soins qu'ils vont y chercher.

Dans ce qui précède il n'a été question que de l'hôpital St-Jacques proprement dit (1), mais cet établissement réunit, en outre, les hospices des vieillards, de la Charité, du Saint-Esprit, et les Services hospitaliers militaires, et c'est pour cette raison qu'on le désigne administrativement sous le nom d'hospices réunis. Nous consacrerons un article spécial aux hospices des Vieillards, de la Charité et du Saint-Esprit.

ASILE HOSPITALIER POUR LES ALIÉNÉS.

La ville de Besançon ne possède point d'hôpital spécial pour l'aliénation mentale, mais le département du Doubs, consacrant chaque année une certaine partie de ses revenus pour le traitement des indigents atteints de cette maladie, nous exposerons brièvement le passé et l'état présent du service qui les concerne.

Ainsi, nous le verrons bientôt, les aliénés ont été reçus à toutes les époques parmi les réfugiés du dépôt de

---

(1) Le nombre des services militaires à l'hôpital Saint-Jacques a varié aux différentes époques. Depuis l'année dernière, ils y sont tous réunis.

Digitized by Google

mendicité. Longtemps mêlés, dans beaucoup d'hôpitaux, avec les autres malades et les mendiants, ils étaient confondus avec les malfaiteurs dans la maison de Bellevaux, lorsque la loi si impatiemment attendue, sur les aliénés, est venue enfin mettre un terme à cette situation monstrueuse.

L'article 1er de cette loi du 30 juin 1838 porte que : « chaque département est tenu d'avoir un établisse- » ment public spécialement destiné à recevoir et à soi- » gner les aliénés ou de traiter, à cet effet, avec un éta- » blisement public ou privé, soit de ce département soit » d'un autre département. » L'article 5 ajoute que « les » établissements privés consacrés au traitement d'autres » maladies, ne pourront recevoir les personnes atteintes » d'aliénation mentale à moins qu'elles ne soient pla- » cées dans un local entièrement séparé. » La maison de Bellevaux, habitée par une population essentiellement hétérogène, ne remplissait aucune des conditions essentielles stipulées dans la loi et devait, en conséquence, cesser de recevoir les aliénés ; mais, par l'effet d'une tolérance particulière, ces malades y furent encore maintenus, en partie du moins, malgré les imperfections reconnues dans le service qui les concernait.

Toutefois, pour satisfaire aux prescriptions de la loi, un traité fut souscrit en 1841, avec M. le Préfet du Jura, pour l'admission de 100 malades indigents dans la maison spéciale de Dole, qui reçut, dès lors, les aliénés du Doubs, dont le traitement exigeait un régime radical et une séquestration particulière.

Voici les motifs de la tolérance qui laissait provisoire-

Digitized by Google

ment un quartier d'aliénés à la maison de Bellevaux :

M. le docteur Ferrus, inspecteur-général des établissements destinés aux aliénés, espérait que le département du Doubs se déciderait à construire un hospice spécial pour les aliénés, soit à ses propres frais, soit à frais communs avec la Haute Saône, qui ne possède point encore d'établissement de ce genre, et avec le Jura, dont l'asile départemental laisse à désirer. Dans cette attente, il était inutile de renvoyer dans un asile étranger les malades, qui trouveraient bientôt, chez nous, des soins plus complets que ceux qu'ils pouvaient recevoir ailleurs.

Son Excellence le Ministre de l'intérieur, partageant les vues de l'Inspecteur, adressa à cet égard, à M. le Préfet du Doubs, de longues observations avec ses vues particulières. Dans sa lettre datée du 24 avril 1857, il s'exprime en ces termes : « La création d'un asile n'au-
» rait rien que de facilement exécutable. Les sacri-
» fices momentanés qui en résulteraient pour le dépar-
» tement seraient bientôt amplement compensés, car
» l'expérience l'a prouvé, les asiles spéciaux, organisés
» dans de bonnes conditions, ont toujours rapporté
» aux départements fondateurs plus qu'ils ne leur ont
» coûté ».

« .... Si, ce que je n'admettrais qu'avec peine, cette
» combinaison était provisoirement écartée, vous auriez
» à évacuer immédiatement sur l'asile de Dole la po-
» pulation aliénée de Bellevaux. » C'est ce qui eut lieu à la date du 1er janvier 1858.

Le conseil général s'occupa de cette question dans sa

Digitized by Google

séance du 29 août 1857, et, reconnaissant que le département ne pouvait entreprendre la construction d'un asile spécial pour les aliénés dans l'état actuel de ses ressources, il se soumit aux prescriptions ministérielles en déclarant toutefois, « qu'il voyait avec le plus vif re-
« gret, la suppression du quartier des aliénés de Belle-
« vaux, dont la gestion lui était si bien connue et lui
» avait toujours présenté de bonnes garanties. »

Dans cette même session, le conseil autorisa M. le Préfet, sous le bénéfice de la loi du 30 janvier 1838, à s'entendre avec son collègue du Jura, afin de porter à 150 le nombre des aliénés que le département a la faculté de placer à Dole, et il ouvrit au budget de 1858, pour le service de ces malades, un crédit de 33,000 fr.

Dans le cas où la question ne paraîtrait pas suffisamment étudiée au sein du conseil général et où elle serait de nouveau soumise, quelque jour, à ses délibérations ; voici quelques-uns des éléments propres à en faciliter la solution :

Avant sa suppression, le quartier de Bellevaux recevait en moyenne 40 malades aliénés aux frais du département, qui, en même temps, en entretenait 60 à 70 autres à l'asile de Dole. A Bellevaux chaque malade coûtait 80 centimes, à Dole, il coûte 1 franc : différence à la perte du département, 20 centimes par jour et par individu.

A 100 aliénés par jour, et ce chiffre moyen n'a assurément rien d'exagéré, le département économiserait en soignant ses malades dans son propre établissement, 20 fr. par jour, ce qui donnerait 7,300 fr. d'éco-

Digitized by Google

nomie chaque année : soit, par exemple, 146,000 fr. dans 20 ans.

A ce produit, il faudrait ajouter celui qui resulterait : 1° des aliénés de la Haute-Saône qui les envoie actuellement à Maréville et qui, pour des raisons faciles à comprendre (économie sur les frais de transport, rapprochement des familles), préférerait nous les confier ; 2° des malades confiés directement par les familles et dont le prix de pension augmenterait les bénéfices dans des proportions notables.

Ajoutons enfin que la ville de Besançon, par son école de médecine, par son personnel médical qui ne compte pas moins de 40 médecins, par l'importance de sa population (43,544 habitants), par l'abondance et la facilité de ses approvisionnements, offre beaucoup plus de garantie que Dôle, ville très-secondaire qui ne compte que 12 médecins et 10,000 habitants à peine.

Pour faire admettre à l'asile spécial un aliéné indigent, aux frais du département, il faut adresser à M. le Préfet une demande accompagnée d'un certificat de médecin constatant la maladie et un certificat d'indigence. Le paiement des frais d'entretien et de traitement, dans les hospices d'aliénés, est supporté par le département et par la commune du malade dans des proportions réglementées par un arrêté spécial.

Digitized by Google

MATERNITÉ.

Cours départemental d'accouchement.

Le mot maternité désigne actuellement en France les maisons destinées à recevoir les femmes pauvres enceintes et qui sont sur le point d'accoucher. Il y a à peine 30 ans que la ville de Besançon possède un établissement de ce genre, mais la maison de Bellevaux en a toujours tenu lieu en offrant un asile aux malheureuses que les fatigues et les souffrances inséparables de la grossesse mettaient dans l'impossibilité de pourvoir à leurs besoins, surtout pendant la durée de leurs couches.

Aux yeux de tout homme initié aux souffrances dont la vie de la femme est remplie, il n'y a pas, dans le cours de son existence, de situation plus digne d'intérêt que celle-là, et l'on ne pouvait imaginer une œuvre plus opportune que celle qui a pour but d'offrir à la femme qui va devenir mère l'abri, le linge et les secours de tout genre dont elle manque pour elle et pour son enfant. Cependant, à Besançon, les femmes mariées en ont peu profité et les filles-mères, elles-mêmes, y recouraient rarement avant l'institution du cours d'accouchement établi au compte du département.

Dès qu'on eût ouvert un asile aux femmes enceintes, il parut aussi naturel d'y admettre, à l'observation des faits cliniques qui s'y passent, les élèves qui se destinent à la profession de sage-femme, qu'il avait paru rationnel d'ouvrir les hôpitaux aux étudiants en médecine. J'ajoute que c'est encore une pensée charitable qui a institué les

Digitized by Google

cours pratiques pour les jeunes personnes qui se destinent à l'art des accouchements, puisque, en leur assurant une instruction plus complète, elle les met en état de prévoir et d'écarter ces accidents déplorables qui faisaient dire au ministre Chaptal : « l'inexpérience des sages-femmes est un des fléaux qui pèsent depuis longtemps sur les habitants des campagnes » (1).

Le cours départemental d'accouchement et l'hôpital destiné aux femmes pauvres qui sont sur le point d'accoucher sont si étroitement unis que le même mot les désigne, que leur histoire se confond, et qu'aujourd'hui l'un de ces établissements n'existe nulle part sans l'autre. Ce ne sera donc pas sortir de la spécialité de mon sujet que de dire ici quelques mots de la *Maternité* considérée au double point de vue de la maison hospitalière et de l'établissement d'instruction spéciale.

C'est en 1774, sous le ministère de Turgot, qui en a été le promoteur, qu'un cours théorique régulier a été établi à Besançon pour les élèves de la province de Franche-Comté, et c'est le docteur Nédey, professeur au collége de chirurgie de cette ville, qui en a été le premier titulaire. Après sa mort, quelques médecins ouvrirent des cours particuliers et leurs élèves, comme celles du docteur Nédey, purent assister aux accouchements qui se faisaient à la maison de Bellevaux, où les dirigeait une maîtresse sage-femme rétribuée par l'établissement.

Cet état de choses rendait les études difficiles et dispendieuses et les accoucheuses manquaient dans les cam-

(1) Lettre au Préfet, du 9 thermidor an x.

Digitized by Google

pagnes ; néanmoins il se prolongea jusqu'en 1820. Une loi du 19 ventôse an XI, veut que chaque département établisse un cours annuel et gratuit destiné particulièrement à l'instruction des sages-femmes ; le conseil général du Doubs finit par s'en souvenir ; et par sa délibération du 5 août 1819, il institua régulièrement la Maternité. Depuis ce temps le département n'a cessé de consacrer à ce service un crédit particulier pour fournir aux campagnes des praticiennes en nombre suffisant pour satisfaire à tous les besoins.

Aujourd'hui il dépense pour cet objet la somme de 2.195 fr. dont 1,333 sont affectés à l'entretien de huit bourses à la Maternité.

La loi de ventôse an XI, qui a prescrit cette institution et le département qui l'a consacrée par ses votes successifs ont rendu un service signalé que l'on ne peut bien comprendre qu'en se reportant à l'époque où la loi a été portée. Alors, il n'y avait point ou presque point de sages-femmes instruites ; l'impéritie des matrones occasionnait souvent des malheurs et, de l'avis de Fourcroy, les pratiques les plus meurtrières avaient pris la place des principes de l'art des accouchements. Il était donc urgent de répondre à un besoin si généralement senti et qui ne pouvait trouver sa satisfaction que dans les sacrifices que le département s'imposait.

Chaque année à la session annuelle, l'administration déclare régulièrement au conseil général que le cours départemental d'accouchement continue à se maintenir dans de bonnes conditions de succès ; on constate le nombre des élèves qui l'ont suivi et on passe au vote de la

Digitized by Google

subvention. Il me semble cependant qu'il y aurait aujourd'hui quelque chose de plus à faire.

Mais avant d'aller plus loin, il faut qu'il soit bien entendu que dans les observations qui vont suivre rien ne s'adresse à la gratuité du cours. C'est la loi qui l'a imposée, et la loi a raison. Les sages-femmes se recrutent surtout parmi les femmes de la campagne, privées de fortune et la plupart supporteraient difficilement les dépenses dont on chargerait la scolarité. Quand aux bourses que le département entretient à la maternité, je n'ai pas les mêmes raisons pour approuver le *statu quo*, et, mes études, appuyées sur une expérience assez longue pour que j'en puisse déja parler, me font penser qu'il y aurait lieu d'imposer à celles qui les sollicitent, des conditions sur lesquelles je vais m'expliquer.

En faisant chaque année des sacrifices en faveur du cours d'accouchement, le département a pour but de fournir des praticiennes instruites aux localités qui en manquent. Or il me semble qu'il y aurait quelque utilité que le conseil général, avant de voter la subvention annuelle s'assurât, si le placement des sujets qu'il entretient à la Maternité, se fait toujours conformément à ces intentions si sages. Je me suis occupé de ce sujet et je pense que le résultat de mes recherches peut offrir assez d'intérêt pour trouver ici sa place.

Pour résoudre la question proposée, il faut chercher le rapport du nombre des sages femmes relativement aux besoins des populations, et ce rapport doit être estimé d'après les naissances et non pas d'après le nombre des habitants, comme cela se fait quand on s'occupe de la

Digitized by Google

statistique eu égard aux médecins. Le dernier recensement officiel du corps médical a constaté 252 sages-femmes dans le département du Doubs; le nombre correspondant des naissances étant de 7447, il en résulte que chaque sage-femme peut pratiquer de 29 à 30 accouchements par an. On comprend que c'est d'une moyenne qu'il est ici question, d'ailleurs cette proportion varie peu dans les différents arrondissements.

Elle est de :

34 par accoucheuse dans l'arrondissement de Baume;
32 » dans celui de Besançon;
24 » dans celui de Montbéliard;
30 » dans celui de Pontarlier.

N'ayant pu me procurer le chiffre des naissances pour chaque canton, je ne puis apprécier exactement la répartition des sages-femmes dans chacune de ces divisions territoriales, mais d'après le rapprochement du nombre de celles-ci et de la population à laquelle il correspond (1),

---

(1) Voici la statistique des cantons où le nombre des sages-femmes est en excès : que le lecteur compare !

Noms des cantons.	Nombre des sages-femmes.	Population.	Superficie en kilomèt. carrés.
Clerval	10	9,422	201 58.
L'Isle	12	10,312	164
Besançon (nord et sud)	36	47,302	169 65
Ornans	13	14,511	268 91
Audeux	14	11,984	212 09
Audincourt	19	12,856	128 80
Montbéliard	15	11,501	93 49
Pontarlier	14	15,694	327 57
Levier	11	10,262	280 78

(*Extrait d'un rapport au conseil d'hygiène sur la statistique médicale du département du Doubs, par le doct*r Dreuhen *aîné, secrétaire du conseil.*)

Digitized by Google

il est facile de conclure que, beaucoup exagéré dans les cantons de Clerval, de l'Isle, de Besançon, d'Ornans, d'Audeux, d'Audincourt, de Montbéliard, de Pontarlier et de Levier, il est évidemment trop faible dans celui du Russey qui n'en possède que trois sur une population de 6,934 habitants et pour une superficie de 188 kilomètres carrés, et dans celui de Morteau, qui n'en possède pas davantage, sur une population de 7,922 habitants et pour une surface de 151 kilomètres carrés.

Il résulte de tout ce qui précède, que les bourses devraient être exclusivement réservées à celles des élèves qui consentiraient à exercer leur profession, pendant un nombre d'années déterminé à l'avance, dans telle ou telle localité où des besoins se feraient sentir ; qu'elles devraient être supprimées dès que ces besoins auraient cessé, pour être rétablies de nouveau, si des vacances venaient à se produire dans ces mêmes communes.

Car autrement, il peut arriver que les huit bourses départementales soient occupées par des élèves appartenant aux cantons où les sages-femmes surabondent; d'Audincourt, par exemple, qui en compte dix-neuf sur une superficie de 99 kilomètres carrées, ou d'Ornans, qui en compte treize sur une superficie de 26 kilomètres carrés, tandis que pendant bien des années, les cantons du Russey et de Morteau, n'en fourniraient pas une seule. De sorte que le département aurait fait une dépense inutile aux cantons que j'ai cités en premier lieu, tandis que les autres, dépourvus comme par le passé, seraient indéfiniment livrés aux conséquences du zèle ignorant et dangereux des empiriques.

Digitized by Google

Je vais plus loin et je n'hésite pas à affirmer que l'agglomération dans une même localité, d'un nombre de sages-femmes hors de proportion avec les besoins de la population, est un mal pour elles-mêmes et pour la morale publique. Pour elle-mêmes : plus elles sont nombreuses, moins leur état leur fournit les moyens de vivre, et comme il est d'ordinaire qu'une ou plusieurs accoucheuses jouissent presqu'exclusivement de la confiance publique, il arrive que les autres végètent et sont obligées de demander à quelque métier d'autres moyens d'existence. Pour la morale publique : car si l'on voit quelques accoucheuses chercher des compensations dans l'exercice d'une autre profession, il en est d'autres, malheureusement que des antécédents déplorables, des habitudes vicieuses, l'absence de sentiments religieux, le dégoût du travail manuel et sédentaire, le besoin même poussent à des désordres graves, sur lesquels la nature de ce travail m'interdit de m'expliquer autrement (1).

Pour compléter cette étude, il resterait à présenter la statistique des femmes secourues à la maternité, et celle des élèves sages-femmes admises aux cours d'accouchements depuis 1820, mais les notes que je possède à cet égard, sont trop insuffisantes pour présenter un travail général, et je me borne au tableau suivant qui n'embrasse que les 15 dernières années.

---

(1) Voir, pour le développement de ce sujet, mon mémoire sur l'institution des sages-femmes et sur la réforme qu'elle réclame.

Digitized by Google

FILLES OU FEMMES enceintes.		ÉLÈVES SAGES-FEMMES (1)				
Année.	Nombre.	du Doubs.	de la H-Saône	du Jura.	du H.-Rhin	Suisse.
1844	39	16	8	1	1	»
1845	32	10	7	»	»	»
1846	31	12	10	2	»	»
1847	45	7	3	»	»	»
1848	42	7	5	»	»	»
1849	34	16	2	1	»	1
1850	41	14	3	4	»	»
1851	28	11	6	4	»	»
1852	46	10	4	3	»	»
1853	44	13	5	»	»	»
1854	58	2	1	»	»	»
1855	46	4	5	»	»	»
1856	51	7	2	»	»	»
1857	46	8	4	»	»	»
1858	46	7	»	1	1	»
	629	144	65	16	2	1

Pour être admise aux secours de la maternité, il faut 1° être indigente ; 2° produire un certificat de médecin constatant l'existence d'une grossesse arrivée au 7e ou 8e mois. Les demandes sont adressées à M. le Préfet qui prononce pendant la saison d'hiver, ou à M. le Maire qui prononce pendant la saison d'été. Dans le premier cas, c'est le département qui prend les frais à sa charge, dans le second, c'est la commune, parce que la maternité considérée au point de vue de l'enseignement, profite aux élèves médecins comme aux élèves sages-femmes, et parce que le service de l'école de médecine, qui est un

(2) Il n'est question ici que des élèves de première année. Il ne faut pas oublier cependant que celles qui persévèrent dans leurs études suivent encore les cours l'année suivante.

Digitized by Google

établissement communal alterne avec celui du cours départemental (1).

Il résulte de cet état de chose, une différence frappante dans le nombre des admissions aux différentes époques de l'année : celles de l'été sont à celles de l'hiver comme 1 est à 2, 5. Faut il en conclure que la commune porte à son école de médecine, moins d'intérêt que le département à son école d'accouchement ? Il est plus juste d'y voir une question d'économie : l'un à des finances plus prospères que l'autre.

Les personnes qui se destinent a la profession de sage-femme, sont reçues à la maternité depuis l'âge de 18 ans révolus jusqu'à 35. Elle doivent savoir lire, écrire et orthographier correctement, ce qui se constate au moyen d'un examen que les aspirantes subissent devant une commission spéciale. Sous le rapport de l'instruction et malgré les efforts tentés dans ce but, il faut reconnaître que l'on est loin d'être arrivé au résultat désiré, et tous les hommes compétents pourraient répéter ce que M. de Salvandy disait en 1845 : « de nombreux exemples m'ont fourni la preuve que la plus » grande partie des élèves qui se présentent pour subir » leurs examens et obtenir le titre de sage-femme, ne » possédaient même pas les premiers éléments de l'é» criture et de l'orthographe » (2).

---

(1) Le semestre d'hiver est consacré aux élèves sages-femmes et celui d'été aux élèves en médecine.

(2) Circulaire aux préfets, par M. de Salvandy, ministre de l'instruction publique (19 mai 1845).

Digitized by Google

SOCIÉTÉ MATERNELLE DE SAINTE-ANNE.

Cette association a pour but d'assister les pauvres femmes en couches, de les aider à nourrir elles-mêmes leurs enfants et de prévenir, par ce moyen, les conséquences funestes de l'abandon des nouveaux nés.

Etablie en 1846, sous l'inspiration de la charité, sa première origine à Besançon, date de l'année 1811, alors que l'initiative du gouvernement en avait provoqué de semblables dans tous les chefs lieux de département.

Une société de charité maternelle fondée à Paris, quelques années avant la révolution de 89, et qui avait comme tant d'autres institutions, cessé d'exister pendant les orages de cette epoque, venait de s'y établir pour la seconde fois à l'avènement de l'Empire. Informé du bien qu'elle faisait, l'Empereur Napoléon Ier, conçut l'idée de faire participer à ce bienfait les principales villes de son Empire, et pour assurer le succès de cette entreprise, il prit plusieurs mesures importantes. Il publia un réglement daté du 25 juillet 1811, et le proposa à toutes les sociétés de province qui voudraient s'établir sur le modèle de celle de Paris, qui deviendrait le comité central de l'œuvre, il déclara l'Impératrice protectrice et présidente générale de toutes les sociétés de charité maternelle de France, et enfin, il accorda à l'institut une dotation de 500,000 fr., comme témoignage de sa haute protection.

Au 31 décembre, des sociétés maternelles s'étaient organisées dans 51 départements et celle de Besançon,

Digitized by Google

figurait déjà parmi celles qui remplissaient les conditions imposées par les statuts, à toutes les sociétés qui voulaient profiter de la subvention impériale. Après deux séances d'organisations tenues à l'hôtel de la Préfecture, le 23 octobre et le 2 décembre, une souscription publique fut ouverte, et dès les premiers jours de janvier de l'année suivante, les opérations de l'œuvre étaient en pleine activité (1).

Le comité central avait fixé la quotité des secours à distribuer à la somme de 138 fr. par famille : le conseil d'administration de Besançon, la réduisit à 100 fr. afin d'appliquer ses bienfaits à un plus grand nombre de besoins. Cette somme était ainsi employée : layette 20 f., frais de couches 10 fr., mois d'allaitement à 5 fr. l'un, 60 fr.; petits secours 10 f.

Cette somme était encore trop forte eu égard au nombre des demandes, et le conseil ne tarda pas à s'en apercevoir. Aussi dans sa séance du 8 septembre 1812, il délibéra « qu'à compter du mois courant, les secours seraient réduits à la sommo de 60 f. représentant les mois de nourrice pendant un an. »

Cette société à laquelle de puissants patronages et de charitables dévouements semblaient promettre une longue existence, n'eut cependant qu'une durée éphémère. Après 16 mois d'exercice ses membres cessèrent de se

(3) Le conseil d'administration était ainsi composé : présidente, madame la duchesse de Conégliano; vice-présidente, madame la baronne Debry; administrantes, mesdames la baronne Marulaz, Domet, Seguin et Alviset. Deux fonctionnaires de la préfecture remplissaient les fonctions de secrétaire et de trésorier.

Digitized by Google

réunir, et, depuis la séance du 11 mai 1813, on perd complétement sa trace. Voici le tableau des opérations de cette société pendant les années 1811 et 1812.

RECETTES.

Fonds provenant des souscriptions ou des dons particuliers	3,205 f.	90 c.
Fonds provenant du Comité central	1,500	»
Total	4,705	90

DÉPENSES.

Fonds dépensés ou engagés	4,661	65
Reste	44	25

Le nombre des mères secourues est de 50.

La nouvelle société reconstituée en 1846, tout en se proposant le même but et en employant les mêmes moyens pour l'atteindre, a cependant montré dès le début des prétentions plus modestes. Les dames qui la composent se distinguent en membres actifs au nombre de 70, et en membres affiliés dont le nombre est illimité. Les ressources dont elle dispose se composent de cotisations, de dons volontaires, et de subventions du gouvernement.

Le chiffre de la cotisation n'est pas fixé, et chaque dame associée conserve toute liberté à cet égard. Par un don de 300 f., et par un autre de 1,200 f., la reine Marie Amélie en 1847, et l'impératrice Eugénie en 1853, ont successivement témoigné de l'intérêt que leur inspire cette société. En 1857, un don de 4,000 f. lui

Digitized by Google

a été fait par un bienfaiteur anonyme sous les conditions rigoureuses que voici : cette somme placée sous la garantie personnelle du directeur de l'œuvre, ne doit être entamée que dans des circonstances tout à fait exceptionnelles et même imprévues dans ce moment, et son intérêt seul, à titre de don extraordinaire, doit aider aux opérations annuelles.

La société maternelle de Besançon, a été approuvée et reconnue comme œuvre d'utilité publique, par arrêté du 12 septembre 1848. Depuis ce temps elle reçoit une part dans les subventions que le gouvernement accorde au nom de l'impératrice, à toutes les sociétés maternelles dont l'institution ne diffère de celle de 1812, qu'en ce qu'elles ne se rattachent plus, comme alors, à un conseil central siégeant à Paris.

Environ la moitié des sociétés maternelles reçoivent des encouragements et des subventions de leurs administrations departementale et municipale respectives, mais celle de Besançon ne reçoit que la part qui lui revient dans la répartition des secours du gouvernement. Pour le reste elle est laissée à ses propres ressources, ce qui ne l'a pas empêchée de suffire jusqu'ici, à toutes les exigences et de poursuivre son œuvre avec une régularité et une constance, qui font le plus grand honneur aux dames qui lui consacrent leurs loisirs.

La durée des secours accordés par la société maternelle est de 10 jours, à dater du moment de la délivrance. Ces secours consistent en layette, linges de femmes, linges et petits vêtements d'enfants, berceau complet, draps de lits etc. Les effets qui sont à l'usage

Digitized by Google

de la mère ne sont accordés qu'à titre de prêt, ceux du nourrisson ne sont rendus à la société qu'en cas de décès de l'enfant. En outre la dame visiteuse remet tous les deux jours à la nouvelle accouchée, un bon de bouillon et un bon de pain, quelquefois du sucre ou du sirop suivant les cas.

Dans quelques circonstances extraordinaires, lorsque par exemple la santé de la mère l'exige, la société procure aux enfants des nourrices étrangères.

Pour compléter son organisation, l'association s'est attachée deux sages-femmes qui donnent gratuitement leurs soins à toutes les femmes adoptées par l'œuvre. La société maternelle de 1811 avait adopté sur ce point important, une opinion différente. Sur l'avis de mesdames de Conégliano et Debry, le conseil d'administration avait décidé qu'on « devait compter au rang des bienfaits de l'institution, de laisser aux femmes secourues la faculté de se servir des sages-femmes en qui elles auraient le plus de confiance. »

Si la durée des secours est limitée à 10 jours, la sollicitude de la société se prolonge bien davantage. Pendant les 3 mois qui suivent son accouchement, la mère continue à être visitée de temps à autre, et à l'expiration de ce délai on lui accorde un objet nécessaire à son enfant si les soins qu'elle prend de lui sont satisfaisants.

Cette surveillance a double avantage : d'abord elle permet de s'assurer de la santé du nouveau né, et de voir si on lui a fait inoculer la vaccine : sur 153 enfants nés en 1849 et patronés par la société, on n'en comptait l'année suivante, que 45 qui avaient été vaccinés. En

Digitized by Google

second lieu, les dames visiteuses peuvent s'assurer si les enfants qui ont l'âge compétent fréquentent les salles d'asile et donner, à l'occasion, des conseils de plus d'un genre.

Depuis 1846, c'est-à-dire depuis son début, jusqu'au 1er janvier 1858 exclusivement, la société maternelle a secouru 1625 mères de famille pour lesquelles elle a dépensé 34,621 f. 75 c., soit environ 21 f. 50 c. par personnes secourue. Pour comprendre comment la société peut faire tant de biens avec une aussi faible somme, il faut savoir qu'elle reçoit beaucoup de linge à titre de don gratuit, et que presque toutes les layettes sont confectionnées par les membres de l'association qui, en outre, se procurent les étoffes à leurs frais.

Le tableau suivant montrera d'ailleurs tous les détails de ses opérations.

RECETTES.

Années.	Abonnements ou cotisations annuelles.	Quêtes mensuelles, quêtes et dons extraordinaires.	Subventions du gouvernement	Totaux.
1846	.....	.....	.....	1,586.50
1847	1,216 »	1,409.60	300 (1) »	2,925.60
1848	1,095 »	1,040.85	1,500 »	3,635.85
1849	977 »	1,032.85	1,450 »	3,459.95
1850	835.60	1,015.45	1,500 »	3,351.05
1851	579 »	1,510.70	1,475 »	3,564 70
1852	1,106 »	601.25	1,500 »	3,207.25
1853	899 »	607.55	2,750 (2) »	4,256.55
1854	990 »	507.30	1,600 »	3,097.30
1855	953 »	884.45	1,430 »	3,267.45
1856	1,033 »	685.20	1,500 »	3.218.20
1857	1,046 25	958.45	1,400 »	3,404.70

(1) Ces 300 fr. provenaient d'un don de Marie-Amélie, reine des Français.

(2) 1,200 fr. provenaient de l'impératrice Eugénie.

Digitized by Google

DÉPENSES.

Années.	Secours généraux. Pain, bouillons, riz, médicaments, layettes, etoffes toiles, linge.	Secours spéciaux extraordinaires Nourrices.	Dépenses pour sages-femmes et chirurgiens.	Frais d'administration.	To
1846	.....	.....	.....	.....	154
1847	2214.55	532.70	110 »	11.50	286
1848	2147.70	584.05	250 »	4.45	298
1849	2888.85	215.95	266.50	18.25	338
1850	2834.60	403.10	228.45	12.25	347
1851	.....	.....	.....	.....	304
1852	2479.25	459.65	195 »	29.20	316
1853	2262. »	(1) 1672.55	317 »	20.15	427
1854	2451.80	291.40	224 »	33 »	300
1855	2290. »	675 70	210 »	30 »	320
1856	2631.80	.....	(2) 1004.85	154.35	379
1857	(3) 1876.55	858.05	224 »	186.30	314

La société maternelle de Sainte-Anne, ains
nom l'indique assez, n'admet à ses secours que l
catholiques. Toute demande de secours est ren
dame du quartier correspondant à celui qu'hab
liciteuse ; cette dame, avant de la présenter, d

(1) Ce chiffre n'est considérable, par rapport aux autre
la même colonne, que parce qu'on a confondu avec
extraordinaires et sous le titre de provisions, les dépense
dant l'année en linge, layettes, toile, etc.

(2) Par exception, on a confondu dans cet article les
lait, en riz et en secours extraordinaires.

(3) La dépense annuelle en pain (moyenne de neuf a
de 880 fr. 75 c.; la dépense en riz et bouillons (moy
années), a été de 556 fr. 45 c.; la dépense en médicamen
de trois années), a été de 45 fr. 58 c.; les frais de blan
linges, drapeaux prêtés aux femmes en couches, ont ét
de six années) de 156 fr. 70 centimes.

Digitized by Google

rer : 1° si la pétitionnaire est mariée à son Eglise, 2° si elle a plus d'un an de résidence ; 3° si elle a au moins un enfant ; 4° s'il y a vraiment indigence dans la famille. Ces renseignements sont communiqués à la société, qui statue dans ses réunions mensuelles.

INSTITUTION DES SŒURS GARDE-MALADES.

Dans un mémoire que j'ai lu à la société de médecine en 1844, et qui avait pour objet l'organisation d'un service médical pour les pauvres, je disais : « Dans l'exercice de ma profession et en voyant les soins si grossiers, si peu éclairés ; et, par conséquent, si peu utiles, dont on entoure quelquefois les malades, j'ai souvent désiré pour notre ville un établissement d'hospitalières libres, vouées par le seul mobile de la charité et de la religion au soin des malades pauvres. Les riches ont leur garde-malades ; combien il serait à désirer que la classe la plus souffrante de la société pût avoir aussi les siennes ! » (1)

Cinq ans plus tard, ce vœu se réalisait par les soins d'une institution religieuse due à l'initiative de M. l'abbé Walzer, curé de Grandfontaine (2). Fondée en 1843, par ce digne ecclésiastique, cette institution embrasse dans ses attributions le soin des malades, indigents ou riches, à quelque communion religieuse qu'ils appartiennent,

---

(1) Extrait du *Bulletin de la Société médicale de Besançon*, 1850.

(2) Situé à 9 kilomètres de Besançon.

Digitized by Google

les salles d'asile et l'instruction des enfants
Pendant quelques années, cette communauté e
ainsi dire ses forces dans les villages voisins d
elle avait pris naissance et elle n'exerçait guèr
tions au delà d'un rayon de 15 à 20 kilomèt
elle finit par franchir cette limite et les villes de
dans le Doubs, de Vesoul, de Gray et de Luxe
Haute-Saône, de Lons-le-Saunier, de Salins et
Amour, dans le Jura, et même de Clermont
partement de l'Oise en sollicitèrent un établis

Comme garde-malades, les sœurs offrent
tages qui ont été justement appréciés dans
localités : outre les soins généraux qu'elles do
malades, elles peuvent au besoin faire quel
des opérations de la petite chirurgie, telles que
tion de ventouses, saignées, pansements etc ;
ainsi, aux praticiens et aux familles une assis
cieuse. Aussi dans beaucoup de villes, l'admi
dans le but de les y fixer d'avantage, leur don
partement à ses frais ; à Lons-le-Saunier m
entretient entièrement l'une d'elles à sa char
service exclusif des indigents de cette commu

A Besançon, les sœurs se logent, s'entret
leurs frais et sont nourries dans la famille
leurs services ; ce dernier point souffre quelq
difficultés chez les pauvres, mais il est bien
quelques voisins bienfaisants n'y pourvoient
ne demandent, ni n'exigent aucune rétributio
sonne, mais elles acceptent celle que les famil
et aisées leur offrent : c'est ainsi que cette i

Digitized by Google

le ni propriétés, ni capitaux, ni revenus
er une partie de ses ressources et de son
soins des malades pauvres.
49, que les sœurs garde-malades ont débuté
Elles étaient alors au nombre de trois et ce
levé successivement à vingt qui est le chiffre
des malades qu'elles ont soignés est déjà
variable comme celui des sœurs qui com-
mmunauté et selon les années, il flotte ac-
re 300 et 350 en moyenne, par année.
de-malades, les sœurs de Saint-Nom-de-
rie ont de l'avenir à Besançon et les services
nt seront mieux appréciés si elles veulent
dans leurs rapports avec les malades quel-
tions qui sont d'ailleurs, m'assure-t-on,
es avec leur réglement particulier.
ésirer que la même garde, à moins de cir-
t-à-fait exceptionnelles, conserve le même
nt toute la durée de sa maladie. On en
lement les raisons : j'ai vu, très souvent,
trainer des irrégularités, des lenteurs ou
ons dans le service et provoquer, presque
contrariété ou de l'ennui au malade.
sœur s'absente un peu moins pendant le
ne quitte son malade que lorsque la garde
ment assurée. (1)

---

le leur règlement prescrit aux sœurs de se réunir
certaines heures, à la communauté. C'est à l'obser-
cet article que s'adresse mon observation.

Digitized by Google

En exprimant ce double désir, je ne suis que l'écho des regrets qu'on laisse échapper souvent devant moi; mais voici un vœu qui, pour m'être personnel, n'en repose pas moins sur des motifs sérieux et fondés. Les fonctions de garde-malades exigent des connaissances spéciales qui s'acquièrent par la tradition et par l'expérience. La tradition implique un enseignement théorique, mais comme il n'existe pas pour elles, les sœurs garde-malades sont privées des connaissances qu'elles pourraient y puiser. Pour être complète l'expérience a besoin d'être dirigée, pour être rapide elle doit porter sur plusieurs points à la fois. La maison principale des sœurs éloignée des hospices et des hôpitaux ne peut offrir aucun foyer d'expérience aux novices, et, les besoins du service les dispersent souvent avant qu'elles aient acquis les connaissances désirables.

Pour toutes ces raisons, je voudrais, si je ne craignais de demander l'impossible, qu'on imposât aux novices un double noviciat : 1° l'un religieux dans la maison mère; 2° l'autre professionnel dans un hôpital où elles s'instruiraient à soigner les malades sous la direction des dames hospitalières dont l'expérience les guiderait si bien.

Si jamais ces pages passent sous les yeux des supérieurs compétents, je n'hésite pas à soumettre cette idée à leur profonde sollicitude pour les intérêts de leur institution.

Digitized by Google

POUR TRAITEMENT GRATUIT AUX EAUX MINÉRALES.

nent alloue depuis dix ans, une somme
0 fr. pour traitement de malades indigents
érales. Si on la considère en elle-même ou
orts avec les besoins auxquels on la des-
mme est insignifiante, mais si l'on tient
tentions qui ont dicté le vote du conseil
allocation acquiert toute la valeur d'un

'est plus en effet, où l'on s'imaginait que
érales naturelles ne convenaient qu'aux
les n'agissaient qu'en substituant l'air vif
nouvelé des montagnes à l'air confiné des
mposant l'exercice du corps et le mouve-
bres à ces citadins que la vie sédentaire
olent et engourdissent; en procurant enfin
s sans cesse renaissantes à ces âmes satu-
ances, blasées d'émotions et à ces cœurs
s ont desséchés avant l'âge.
ninérales agissent médicalement, c'est-à-
de leur composition chimique d'abord,
n vertu d'une combinaison toute spéciale
qui les composent et qu'aucune opération
urait imiter.
ons donc que le conseil général a été dirigé
e essentiellement intelligente et philanthro-
rivant ce secours au budget départemental

Digitized by Google

et faisons des vœux pour que l'allocation qui le consacre soit désormais mise en rapport avec le nombre des maladies auxquelles la thérapeutique ordinaire n'oppose trop souvent que des moyens insuffisants.

L'emploi de cette allocation est réglé suivant la quotité des subventions consenties par les communes ou les bureaux de bienfaisance qui prennent habituellement à leur charge une part de la dépense à faire en faveur des malades indigents de leur circonscription. Le choix de l'établissement ressort du témoignage du médecin qui visite le malade, mais comme ceux de Bourbonne et de Luxeuil sont désignés dans le plus grand nombre des cas, l'administration a obtenu d'eux des conditions de prix de faveur. Si l'allocation votée par le conseil général prend un jour une certaine importance, il sera très-à-propos de solliciter aussi les mêmes conditions de quelques autres stations thermales que leurs propriétés toutes spéciales ne permettent, en aucun cas, de remplacer par d'autres.

On obtient un secours pour traitement gratuit aux eaux minérales en adressant à M. le Préfet une demande écrite accompagnée, 1° d'un certificat de médecin attestant la maladie ; 2° d'un autre certificat du maire de la commune attestant l'indigence.

Digitized by Google

II

SECOURS A L'ENFANCE, A LA VIEILLESSE ET AUX INFIRMES.

Hospice de la Charité. — Hospice du Saint-Esprit. — Institution des sourds-muets. — Institution pour les jeunes aveugles. — Hospice des vieillards de Saint-Jean-l'Aumônier. — Aumône générale. — Hospice des Petites-Sœurs-des-Pauvres.

HOSPICE DE LA CHARITÉ.

L'hospice de la charité est une annexe de l'hôpital Saint-Jacques. Sa fondation remonte à l'an 1693, et c'est à la piété et au zèle pour les pauvres de Froissard de Broissia, conseiller, maître des requêtes au Parlement qu'est dû cet important bienfait. Son objet spécial, suivant l'esprit du fondateur était d'y retirer, d'y entretenir les orphelins et même d'autres enfants des deux sexes appartenant à des familles pauvres de la commune qu'on y élevait depuis 9 à 18 ans.

Cette intention a été religieusement respectée, et l'hospice de la charité n'a pas aujourd'hui d'autre but qu'à l'époque de sa fondation. Je n'ai pu savoir si, dans l'origine, il était placé dans un bâtiment distinct; mais ce qui est

Digitized by Google

prouvé par des renseignements authentiques, c'est que 10 ans après sa fondation, c'est-à-dire en 1703, il était déjà établi dans les bâtiments de l'hôpital Saint Jacques et soumis dès lors à la même administration que lui.

Pendant quarante ans, les professions enseignées aux garçons étaient celles de tisserand, de bonnetiers, de menuisiers, de cordonniers et de tailleurs. Dans les premières années de l'établissement on y entretenait même des maîtres de chant religieux dans le but d'enseigner le plain chant aux garçons qui avaient de la voix et de l'aptitude pour la musique, et cette école a fourni souvent de bons instituteurs aux paroisses de la campagne. Enfin, en vertu des propositions faites à l'administration de l'hospice par l'agence de l'horlogerie le 17 vendémiaire an III, on se décida à y enseigner l'horlogerie, mais je suis porté à croire que l'administration s'est mal trouvée de cet essai, car il n'est fait mention d'apprentis horlogers que pendant les deux ou trois premières années qui ont suivi cette proposition. Je dois ajouter que sur dix jeunes horlogers dont il est fait mention, je n'en ai remarqué que deux qui aient atteint le chiffre de leur séjour à l'hospice et qui en soient sortis sans mauvaises notes. Les huit autres ont déserté, ou se sont livrés à des actes répréhensibles qui ont nécessité leur expulsion et même leur emprisonnement dans la maison de correction de Bellevaux. A la date du 9 décembre 1809, on lit ce qui suit, concernant l'un deux : « Le mé-
» contentement que donne cet élève depuis long-
» temps, aux maîtres et aux instituteurs, les dangers
» qu'il y aurait sous le rapport des mœurs à le lais-

Digitized by Google

» ser plus longtemps dans cet établissement, les soup-
» çons violents de complicité avec d'autres élèves ren-
» fermés à Bellevaux jusqu'à leur majorité pour cause
» de désordres graves et d'inconduite, ont décidé l'ad-
» ministration a prononcer son expulsion. » Il s'agissait de huit élèves dont 4 étaient horlogers.

Les bâtiments que les élèves de la charité partageaient à l'hôpital Saint-Jacques avec ceux du Saint-Esprit ayant été incendiés en 1840, les uns et les autres furent reçus au village d'École, dans un vaste bâtiment que les missionnaires de Beaupré amodièrent à la commission administrative. Dès lors, les ateliers furent supprimés à l'exception de ceux des tailleurs et des cordonniers et remplacés, en grande partie du moins, par le travail agricole.

Les filles ont toujours été conservées dans les bâtiments de l'hôpital Saint-Jacques. Des ateliers de lingerie et de couture les reçoivent aujourd'hui comme au temps de la fondation de la charité.

Depuis le 1er janvier 1808 (1), on y a admis, entretenu et formé 747 élèves : 405 garçons et 342 filles. La moyenne des admissions a été pendant cette longue période de 8 garçons et de 6 filles par an.

En l'an III de la république on en comptait 120 environ ; puis, après avoir subi diverses oscillations, il a été fixé à 80 (40 pour chaque sexe) par un réglement daté du 26 avril 1841.

---

(1) Avant cette époque les registres étaient irrégaliers et incomplets.

Digitized by Google

Les conditions exigées pour l'admission des enfants à l'hospice de la charité sont les suivantes :

1° Les parents doivent avoir au moins 10 ans de séjour;

2° Les garçons être âgés de 9 à 12 ans;

3° Les filles de 8 à 11 ans.

Ils sont élevés dans l'établissement jusqu'à l'âge de 18 ans.

Pour les faire admettre, les parents ou les bienfaiteurs des enfants adressent une demande à la commission administrative qui prononce.

L'hospice de la charité a dû être doté autrefois, mais ses biens ont été confondus avec ceux de l'hopital Saint-Jacques dont il partage aujourd'hui les ressources.

HOSPICE DU SAINT-ESPRIT OU DES ENFANTS ASSISTÉS.

Cet hospice fondé vers l'an 1200 par Jean de Montferrand avait pour objet de recevoir les enfants naturels, les enfants trouvés et abandonnés, de les nourrir, de les entretenir et de les instruire jusqu'à ce qu'ils soient en état d'apprendre un métier (1). Pendant longtemps l'administration de cette maison fut confiée aux frères hospitaliers de l'ordre du Saint-Esprit institué à Montpellier, mais plus tard elle passa à celle d'un

(1) Dans l'origine on y reçut aussi des malades; mais les religieux du Saint-Esprit cédèrent, par un traité de 1571, une partie des biens de cet hospice à la ville, qui se chargea des malades, et dès lors l'établissement ne conserva plus que la spécialité des enfants.

Digitized by Google

bureau dont l'archevêque était président. Des religieuses du même ordre étaient chargées des soins des enfants et de surveiller les nourrices. Pour 27 élèves que l'établissement entretenait en 1688, on y comptait 2 prêtres, 8 religieux et 5 religieuses du Saint-Esprit.

Au moment où la révolution française vint jeter la perturbation dans les établissements religieux et hospitaliers, le Saint-Esprit était situé à l'extrémité nord-est du quai de ce nom que le quartier a conservé quoique l'hospice en ait disparu ; mais le mouvement qui avait réuni celui des vieillards à l'hôpital Saint-Jacques l'enveloppa en même temps et dès lors il a continué de faire partie des hospices réunis en conservant ses biens propres et sa comptabilité distincte. Agrandi et doté par les dons et les libéralités de plusieurs citoyens il possédait des propriétés et des revenus fort importants ; mais le décret du 23 messidor an II ne l'épargna pas plus que les autres et le comprit dans les mesures spoliatrices dont nous avons déjà parlé. Il est vrai que l'article 5 de la loi du 16 vendémiaire an V, vint un peu réparer le dommage que lui avait porté la précédente ; l'abbaye Saint-Paul et le clos Saint-Amour à Besançon lui furent donnés, à titre d'indemnité, pour remplacer ceux de ses biens qui avaient été aliénés.

Malgré le sort que lui a fait la révolution, l'hospice du Saint-Esprit est encore le mieux doté, aussi est-il encore aujourd'hui ce qu'il a été à toutes les époques de son histoire, la providence d'un grand nombre d'enfants qui, sans lui, croupiraient dans les bas fonds de la misère et du vice.

Digitized by Google

La qualité toute spéciale de ses clients a dû en faire varier le nombre au gré des événements qui déterminent l'abandon des enfants, et, sans remonter aux temps historiques, nous en trouverions facilement la preuve dans les faits contemporains.

Jusqu'à la révolution, l'hospice du Saint-Esprit paraît avoir été un établissement communal; le premier Empire en fit un établissement départemental. Vivement touché de la situation misérable où tant d'enfants se trouvaient jetés par l'indifférence et la pauvreté des parents, par leur cruauté peut-être; calculant, sans doute aussi, combien un gouvernement militaire est plus particulièrement intéressé à l'éducation physique et morale des enfants, il porta un décret empreint d'une grande sagesse et qui, à l'époque où il fut rendu (11 janvier 1811), réalisait un progrès véritable.

D'après ce décret les enfants assistés, c'est ainsi qu'on les désigne administrativement, sont partagés en trois catégories : 1° les enfants nouveaux-nés doivent être mis en nourrice jusqu'à l'âge de 6 ans; 2° à 6 ans, tous les enfants doivent, autant que faire se peut, être mis en pension chez des cultivateurs ou des artisans; 3° les enfants âgés de 12 ans doivent autant que faire se peut, être mis en apprentissage : les garçons chez des laboureurs ou des artisans, les filles chez des ménagères, des couturières ou des ouvrières ou dans des fabriques et manufactures. Toutefois il fait une réserve conçue en ces termes : « Ceux des enfants qui ne peuvent être mis en apprentissage, les estropiés et les infirmes qu'on ne trouverait guère à placer hors de l'hospice, doivent y

Digitized by Google

rester à sa charge et des ateliers doivent être établis pour les occuper. »

Depuis 1811 de nouveaux besoins se sont produits, des idées nouvelles se sont fait jour et je me demande si le temps n'est pas venu d'accorder aux administrations tutrices des enfants abandonnés une plus grande liberté dans la détermination de leur placement au dehors ou de leur conservation à l'hospice ; en un mot de donner une plus grande extension à la réserve stipulée dans le décret du 11 janvier.

Les détails dans lesquels je vais entrer sur la situation actuelle des élèves du Saint-Esprit feront parfaitement comprendre toute ma pensée.

Par l'effet d'une tolérance dont ils ne se sont jamais trouvés plus mal, on a toujours retenu à l'établissement un certain nombre d'enfants valides qu'une volonté plus décidée aurait peut-être pu placer à la campagne. La certitude d'une éducation morale mieux soignée, d'une instruction religieuse plus régulière et plus complète et l'intérêt des ateliers justifiaient cette tolérance. D'un autre côté, nous avons vu qu'après l'incendie de l'hôpital Saint-Jacques (1), la commission administrative eût l'excellente idée de remplacer la plupart des ateliers, jusqu'alors en vigueur, par une colonie agricole.

Sur 9 hectares de terrain situés au village d'École, grâce à des maîtres aussi habiles que dévoués, on a su réunir les principaux genres de culture et familiariser les jeunes gens avec tous les travaux qu'exige le soin des jardins et des champs.

---

(1) Voy. hospice de la Charité.

Digitized by Google

Sous l'impulsion de pareils guides, ces jeunes colons ont rapidement conquis l'estime des horticulteurs du pays (1), et si la protection du pouvoir ne lui fait pas défaut, cette excellente colonie, qui a déja fourni des élèves de mérite, deviendra une pépinière à qui les propriétaires pourront demander avec confiance des jardiniers intelligents et des domestiques éclairés.

Or, si la loi qui prescrit le placement des enfants assistés chez les cultivateurs comporte quelques tempéraments, n'est-ce pas quand il s'agit de soutenir une colonie agricole, c'est-à-dire un genre de travail qui ne peut se passer de bras valides? Cependant au milieu de la plus grande activité des travaux de la colonie, au moment où elle réalisait ses premiers succès et où son but semblait plus complètement atteint, l'autorité départementale crut devoir rappeler la commission administrative à l'exécution pleine et entière des décrets. Le conseil général du Doubs après une étude de la question, incomplète peut-être, entrant dans le système de l'administration supérieure, émettait, dans sa session du mois d'août 1856, un vœu conforme aux instructions dont j'examine ici la valeur. On lit ce qui suit dans le compte-rendu de cette session :

« Il résulte du rapport de l'inspecteur des enfants assistés au conseil général, que les placements à la campagne des enfants âgés de plus de 12 ans deviennent plus nombreux et plus faciles. Le conseil prie le Préfet

(1) Dans les deux concours ouverts par la Société d'horticulture, depuis sa fondation, la colonie a obtenu, chaque fois, un premier prix pour ses produits de jardinage.

Digitized by Google

de faire examiner s'il ne serait pas plus convenable de donner à ces placements au dehors la plus grande extension possible et d'etablir autour des enfants ainsi placés un système de patronage et de surveillance qui, joint à l'action de l inspecteur sauvegarderait leur moralité »

Aujourd'hui les idées se sont modifiées, la colonie agricole du Saint-Esprit a gagné des suffrages qui ont failli compromettre son existence au sein du conseil général de 1856 et l'administration actuelle est disposée à faire de nouveaux sacrifices pour la conserver. Cependant comme les opinions ne sont pas immobiles et que, d'ailleurs, des hommes nouveaux peuvent avoir besoin de s'éclairer à leur tour, il n'est peut-être pas inutile de montrer quelques uns des inconvénients attachés au système contraire à la colonie agricole.

Une circulaire ministérielle aux inspecteurs des enfants assistés à la date du 12 mars 1839 leur fait ces recommandations : « veillez à ce que les enfants reçoivent toujours les soins convenables, à ce que dans leurs maladies, ils soient visités par des médecins, à ce qu'ils soient élevés dans les principes de la religion et de la morale, à ce qu'ils n'aient que de bons exemples sous les yeux. »

Il y a dans cette circulaire plusieurs questions qu'il importe d'examiner.

Les enfants placés au dehors reçoivent-ils toujours les soins convenables? S'il est permis de répondre souvent par l'affirmative, on doit reconnaître aussi, de nombreuses exceptions qui méritent la plus grande attention. Sans parler de la malpropreté dans laquelle beaucoup d'enfants croupissent, sans parler de l'ab-

Digitized by Google

sence de ces soins corporels que les paysans dédaignent pour eux-mêmes, je citerai plusieurs faits malheureux qui ne se seraient certainement pas produits à l'hospice ou à la colonie d'École.

Pendant l'hiver de 1857-58, on a rapporté à l'hôpital Saint-Jacques où il est mort, du village où il avait été placé en vertu du décret, un enfant du Saint-Esprit qu'on avait laissé geler et dont les pieds avait été frappés de gangrène. Dans les années précédentes une jeune fille était morte brûlée dans les champs où elle gardait un troupeau ; à Baume un enfant nouveau né avait péri de la même manière dans son berceau, pendant que sa nourrice était sortie pour voir des saltimbanques.

Sur la question de savoir si les enfants confiés aux cultivateurs sont élevés dans des principes de religion et de morale, je laisse aux aumôniers compétents le soin de répondre ; mais il ne m'est pas interdit d'affirmer que j'ai entendu les prêtres respectables chargés d'instruire ceux qui rentrent soit à l'hospice, soit à la colonie, se plaindre de l'instruction qu'ils reçoivent dans les campagnes et qui leur paraît habituellement inférieure à celle des élèves qui n'ont pas quitté l'établissement.

Quant aux bons exemples qu'on est en droit d'attendre des cultivateurs qui sollicitent des élèves du Saint-Esprit, voici un fait qui montrera jusqu'à quel point l'administration peut être trompée sous ce rapport. Il y a quelques années, un jeune garçon fut employé à conduire de porte en porte un aveugle mendiant, et cet abus se prolongea assez pour que ce pauvre enfant put, de cette manière, parcourir plusieurs dé-

Digitized by Google

partements du midi de la France. Ce fait se passait, bien entendu, à l'insu de l'inspecteur et c'est le hasard qui a mis une dame hospitalière sur sa trace.

Mais en admettant que les exemples soient le plus souvent conformes aux règles de la saine morale, le système de placement à l'extérieur pourrait-il supporter la comparaison avec la colonie, où des religieuses et des maîtres (1) pleins de dévouement, assistés d'ailleurs, par des prêtres d'un zèle éprouvé entourent ces enfants de soins éclairés que rien ne ralentit, que rien ne rebute? La réponse ne me semble pas douteuse.

La santé des enfants assistés est-elle du moins intéressée à leur conservation chez les cultivateurs? Examinons cette question, elle en vaut bien la peine. Il semble au premier coup d'œil que sous ce rapport, les résultats doivent être identiques dans deux systèmes qui comportent l'habitation à la campagne, mais en y regardant de plus près, il n'est pas difficile d'admettre que ceux de la colonie d'École mieux nourris, mieux logés, tenus plus proprement, mieux soignés en un mot, doivent avoir sur les autres un avantage marqué. C'est un fait qui ne se discute pas.

Mais pour envisager cette question sous toutes ses faces, je veux faire aux adversaires de la colonie toutes les concessions possibles. Supposons que les enfants soient mieux nourris, mieux logés et tenus plus proprement qu'à la colonie, chez les particuliers qui les entou-

(1) Religieuses hospitalières et frères de l'ordre de Marie.

Digitized by Google

rent des soins les plus paternels. Et bien, qu'arri
Si, partant de ce point de vue et se conforman
du conseil général, on donne au placement de
âgés de plus de 12 ans *la plus grande extension*
ne compromettra t-on pas l'existence de la col

Avec l'étendue de ses terres et dans les c
d'exploitation où elle se trouve actuellement
lui faut un personnel de 60 jeunes travailleur
18 ans sur les quels une dizaine, au moins
approcher le plus possible de la virilité, c'e
avoir atteint l'âge de 16 à 18 ans. En plaçan
particuliers tous les élèves du Saint-Esprit
plus de 12 ans, il ne lui resterait de tous l
assistés que les plus jeunes, avec les gibbeux
chitiques, c'est-à-dire, des membres inutiles
ploitation.

Il lui resterait encore, il est vrai, les élè
charité qui partagent avec ceux du Saint-
travaux de la culture, mais ceux-là sont 2
et par conséquent d'un nombre tout-à-fait i
Ils se trouvent d'ailleurs dans des conditions
est impossible de rien fonder sur eux : d'un c
sinage de leurs familles est un obstacle co
échouent le zèle et les efforts des maîtres ; et
l'ignorance des parents, le besoin, la misèr
quefois même des suggestions fâcheuses lu
nellement contre la direction qu'on voudrait
ner. Il en résulte que les élèves de la char
plus souvent retirés de l'école avant l'âge où
ment qu'ils y reçoivent porte ordinairement

Digitized by Google

ou bien, si les parents cèdent aux conseils des maîtres et des religieuses, les élèves désertent à l'instigation de ces mêmes parents : cela se voit du moins quelquefois.

Qu'arrivera-t-il donc dans l'hypothèse où nous nous placions tout-à-l'heure. Il arrivera tout naturellement que la colonie agricole cessera d'exister faute de bras pour l'exploiter.

Et puis après? La colonie ayant cessé d'exister, on reviendra tout naturellement au système des ateliers qui était en vigueur avant 1840 et que les travaux champêtres avaient si heureusement remplacés.

Il résulte de tout ce qui précède que, pour savoir jusqu'à quel point la santé des enfants peut être intéressée à la conservation de la colonie, il devient nécessaire de comparer la mortalité, 1° dans le système des ateliers entretenus à l'hospice, 2° dans le systéme agricole tel qu'il est pratiqué à Ecole.

C'est ce que j'ai fait en étudiant la période quindécennale comprise en 1841 et 1857 : on sait que la colonie n'a été créée qu'en 1840.

En premier lieu j'ai comparé la mortalité chez les filles élevées à l'hospice et chez les garçons que l'incendie en a fait sortir en 1840. Or, sur une moyenne d'environ 64 filles conservées à l'hospice, j'ai constaté une mortalité de 58 pour 15 ans, soit 1 sur 16,8, tandis que sur une moyenne d'environ 87 garçons présents chaque année à la colonie d'Ecole, j'ai constaté une mortalité de 46 pour 15 ans, soit 1 sur 28,9.

Le tableau suivant montrera, dans tous ses détails, ce travail dont chacun comprendra l'importance.

Digitized by Google

Statistique de la mortalité parmi les élèves de l'hospice du Saint-Esprit.

Années	GARÇONS.			FILLES.		
	Moyenne des élèves présents.	Décès	Moyenne des décès.	Moyenne des élèves présentes	Décès	Moyenne des décès.
1842	45	1	1 sur 45	46	2	1 sur 23
1843	50	2	1—25	43	4	1—10,8
1844	69	»	»	52	4	1—13
1845	82	4	1—20,5	50	1	1—50
1846	93	1	1—93	58	2	1—29
1847	111	11	1—10	74,9	1	1—74,9
1848	106	5	1—22	74,9	2	1—37,4
1849	96	5	1—19,2	78,4	4	1—19,6
1850	90	3	1—30	49	7	1— 6
1851	103	»	»	56,8	5	1—11
1852	93	1	1—93	51,2	2	1—25,5
1853	100	4	1—25	85	6	1—14
1854	98	1	1—98	88	8	1—11
1855	102	5	1—20,5	80,9	7	1—11,8
1856	75	3	1—24	72	2	1—36
De 1842 à 1857	87	46	1—28,9	64	57	1—16,8

En analysant cette statistique, je suis parvenu à un résultat encore plus favorable au système de la colonie. On peut voir dans le tableau précédent que l'année 1847 a fourni une mortalité considérable parmi les garçons : onze décès pour cent onze élèves inscrits dans les mouvements officiels, soit 1 décès sur 10 élèves, tandis que les filles n'en ont fourni que 1 pour 74 élèves, soit 1 décès sur 74 élèves.

D'où venait donc cette différence ? la colonie d'Ecole a-t-elle été décimée par quelque épidémie meurtrière ? Non seulement je puis affirmer le contraire, mais en-

Digitized by Google

core je puis donner une explication plausible de ce résultat inattendu.

Reconnaissons d'abord ce fait attesté par M. l'inspecteur des enfants assistés : c'est que les filles sont plus souvent demandées par les cultivateurs, que les garçons, parce qu'elles leur dépensent moins et qu'elles leur rendent plus de service, soit dans la garde des troupeaux, soit dans la surveillance des enfants pendant que la ménagère contribue, pour sa part, aux travaux de la culture. Or, on se souvient des mauvaises récoltes de l'année 1846 et de la misère publique qui a pesé sur l'année 1847. Beaucoup de paysans se trouvant alors dans l'impossibilité de nourrir les enfants assistés, ont dû les ramener à l'hospice, et les garçons leur rendant moins de service sont tout naturellement rentrés les premiers. Et ceci n'est point une pure hypothèse, car sur 11 garçons décédés à Ecole en 1847, 5 venaient d'y arriver déjà préparés, sans doute, à la maladie, par une mauvaise alimentation et par les autres privations dont ils ont été les premières victimes.

De sorte que si nous retranchons cette année exceptionnelle de la statistique précédente, nous arrivons à ces conclusions définitives :

Chez les garçons de la colonie, la mortalité a été de 1 sur 34, 8.

Chez les filles de l'hospice, elle a été de 1 sur 16, 1.

En second lieu, j'ai comparé la mortalité des enfants assistés (garçons) avec elle-meme avant et depuis l'établissement agricole et j'ai consigné dans le tableau suivant le résultat de mes recherches sous ce rapport.

Digitized by Google

Statistique de la mortalité parmi les élèves du Saint-Esprit (garçons), pendant les quatre périodes quinquennales de 1837 à 1847 exclusivement.

	Années.	Nombre des élèves présents.	Décès	Moyenne par année.
A l'hôpital Saint-Jacques	1837 à 1841	36,6	9	1 sur 20,2
A la colonie agricole d'Ecole.....	1842 à 1847	69,2	8	1—43,2
	1847 à 1852	103	24	1—21,5
	1852 à 1857	93,8	»	1—33,5

La première période quinquennale commence à 1837, parce que je n'ai pu me procurer à l'hôpital les registres des années précédentes; elle comprend l'année 1841, parce que les ateliers de culture ont été à peine commencés avant 1842 et que d'ailleurs, l'influence de l'habitation à la campagne sur la santé des enfants n'a pu se faire sentir qu'après un certain délai.

Il suffit de jeter les yeux sur ce tableau pour voir à quelle période appartient l'avantage. Dans les trois dernières périodes, la mortalité a été plus faible que dans la première et celle qui se trouve comprise entre 1842 et 1847, ne fait pas même exception malgré la mortalité exceptionnelle qui frappa l'année 1847 et dont j'ai donné l'explication plus haut.

La thèse que je soutiens a cependant un côté faible que je ne veux pas dissimuler et qui est tout entier renfermé dans cette objection, que m'adressait un membre du conseil général avec qui je discutais sur la question

Digitized by Google

du Saint-Esprit. « *Les enfants assistés coûtent cher au département !* » Voici toute la vérité sur ce point.

Pendant plus de quinze ans, l'administration départementale a été en discussion et en lutte avec l'hospice au sujet de la liquidation des dépenses du service des enfants trouvés, parce que les comptes arrêtés pendant cette période, ne reposant pas toujours sur des bases fixes et régulières, comportaient des fixations arbitraires que l'administration départementale croyait pouvoir contester. Mais depuis trois ou quatre ans on a pris le parti de compter les dépenses faites dans l'intérieur de l'hospice, d'après un prix de journées régulières, et, afin de liquider complètement le passé, le département a consenti à payer à l'hospice par application aux exercices 1850 à 1854, une indemnité totale de 53,215 fr. 69 c. Dès lors tout est redevenu normal; on équilibre aujourd'hui, à peu de chose près, les dépenses avec le produit de la dotation évaluée à 54,000 fr., et désormais la question d'économie cessera de fortifier les arguments dont on se servait contre la colonie agricole du Saint-Esprit (1).

De tout ce qui précède nous devons conclure que l'éducation morale, religieuse et professionnelle des élèves du Saint-Esprit, ainsi que l'intérêt de leur santé se réunissent pour défendre la colonie d'Ecole et que rien, pas même l'économie, ne saurait être invoqué contre elle.

---

(1) L'année 1857 s'est apurée avec une différence de 5 fr. 50 c., et l'année 1858 avec une différence de 52 fr. résultat d'un plus grand nombre de placements à la campagne et en apprentissage, qu'on a pu faire en laissant à Ecole un nombre d'élèves suffisant pour assurer le travail de la colonie.

Digitized by Google

En terminant, je m'empresse de reconnaît
faits si regrettables que j'ai signalés dans le c
travail ne doivent se produire que rarement, q
mération des enfants soit à l'hospice, soit r
colonie n'est pas elle-même sans inconvéni
on conviendra aussi que la perfection entre di
dans les institutions humaines et que la vérital
consiste à suivre le système qui offre le plus d'

Et d'ailleurs, est-ce à une époque où la dés
travaux agricoles fait l'objet des plaintes gén
l'on préconise partout la propagation des b
thodes de culture et l'application de la théori
tique, qu'il serait rationnel de retirer à la
Saint-Esprit ses travailleurs et par conséquen
tiens ? On compte en France 50 colonies agr
le gouvernement regarde avec des yeux con
Si l'on ne veut pas supprimer la nôtre, réclam
néfice de la tolérance, accordé par le décret
vier 1811, qui sauvegarde en même temps,
nière si remarquable, la moralité et la santé
assistés qu'on y élève.

Le nombre des enfants assistés par l'hospic
Esprit était au 1er janvier dernier, de 450.
se décompose ainsi qu'il suit :

Placés au dehors : Au-dessous de 12 ans
Au-dessus de 12 ans.
Placés à l'intérieur (hospice et colonie d'Ecol
Au-dessous de 12 ans
Au-dessus de 12 ans
Total. . . . .

Digitized by Google

On comptait à la même époque :

Filles à l'hospice de la ville	50
Garçons à la colonie agricole.	71

Les conditions de placement à la campagne sont les suivantes :

Pour les nouveaux-nés, l'administration paye la somme de 9 fr. par mois jusqu'à la fin de leur première année; de 1 à 7 ans elle en paye 7, 50; de 7 ans à 12, elle en paye 6. A 12 ans l'enfant gagne sa subtistance et l'administration, par les soins d'un inspecteur spécial, se borne à exercer sur lui un bienveillant patronage.

Rappelons en terminant que l'hospice du Saint-Esprit est un établissement départemental; que c'est M. le Préfet seul qui décide de la valeur des raisons à l'appui de la demande, et que c'est lui qui prononce sur l'admission des enfants proposés.

INSTITUTION DES SOURDS-MUETS.

L'institution des sourds-muets compte à peine 50 années d'existence à Besançon, et c'est aux soins et aux efforts de la charité privée que nous en sommes redevables. Sœur Rousot en conçut et en exécuta le projet en 1819, en ouvrant une école libre en faveur des sourdes-muettes, dans une maison située en face de l'église de la Madeleine. Cette digne religieuse, membre de la communauté de Notre-Dame-des-sept-douleurs établie à l'hermitage de Villersexel, était chargée d'ins-

Digitized by Google

truire les jeunes filles parmi lesquelles se trouvaient 2 ou 3 sourdes-muettes. Aux prises avec les difficultés de l'enseignement pour ce qui concernait ce genre d'infirmité, elle se décida à se faire elle-même élève et dans ce but, elle se rendit à Lons-le-Saunier, pour y étudier le langage des sourds-muets sous la direction de l'abbé Pernet, qui avait été formé à l'école de l'abbé de l'Epée.

Mais ce vénérable ecclésiastique était vieux et infirme, et sœur Rouzot ne tarda pas à s'apercevoir qu'il lui était impossible d'en recevoir ce complément d'instruction qui lui était indispensable pour se livrer à l'enseignement spécial auquel elle voulait consacrer sa vie. Aussi accepta-t-elle avec empressement la proposition de Madame de Grammont de la conduire à Paris s'instruire directement à l'institution royale des sourds-muets. C'est ainsi qu'elle devint élève du célèbre abbé Sicard.

L'école de sœur Rouzot répondait à un besoin réel; elle comblait une lacune bien sentie et la providence allait en donner la preuve en bénissant la généreuse initiative qui en avait doté la ville. Après quelques années d'exercice, les familles purent apprécier les avantages d'une méthode inconnue jusqu'alors dans le pays; le nombre des élèves augmenta rapidement et l'agrandissement du local ne tarda pas à devenir nécessaire. Six ans s'étaient à peine écoulés, depuis le début de l'œuvre, que sœur Rouzot se décida à acheter une maison plus vaste, entourée d'un jardin, rue de la Préfecture.

Le succès qu'elle obtint et le bien qu'elle opéra inspirèrent à M. l'abbé Breuillot, économe du séminaire,

Digitized by Google

l'idée d'ouvrir une pareille institution en faveur des garçons : c'est ce qu'il fit en 1825 dans une maison située place des capucins, vis-à-vis l'hôpital ; mais cet établissement n'était que provisoire et les vues du fondateur allaient plus loin. M. l'abbé Breuillot était d'un caractère hardi, entreprenant, opiniâtre dans la poursuite de ses projets, habile dans leur exécution. Il conçut l'idée de réunir les deux établissements ou, tout au moins, de les rapprocher par des liens communs et ensuite d'intéresser à leur administration le département lui-même. Il avait sur sœur Rouzot l'ascendant qu'une volonté inflexible, guidée par le sentiment du bien, peut exercer sur une femme ; il sut en profiter pour faire construire dans son jardin les bâtiments qui devaient compléter l'œuvre et que les sourds-muets ont occupés depuis ce temps-là. Puis, non content de ce premier succès et malgré la résistance de la directrice des sourdes-muettes, qui se croyait assez forte pour soutenir seule l'œuvre qu'elle avait si heureusement commencée, il entra en négociation avec le département pour la cession entière des bâtiments qu'il avait fait construire et de la maison que sœur Rouzot avait achetée.

La négociation ne tarda pas à aboutir au résultat désiré par M. Breuillot et sœur Rouzot se résigna. Suivant acte du 3 juin 1828, confirmé par ordonnance du 28 février 1829, le département devint propriétaire de l'ensemble des immeubles moyennant une somme de 10,000 f. qui restaient à découvert sur le prix de l'acquisition primitive. Mais sœur Rouzot conservait la direction des sourdes-muettes comme M. l'abbé Breuillot

Digitized by Google

celle des sourds-muets, et l'administration ne devait intervenir qu'à titre de propriétaire et de patron en ce qui concernait les élèves qu'elle confierait à l'un et à l'autre des deux établissements.

Le traité souscrit par M. le Préfet, à la date du 15 janvier 1855, laisse au directeur de l'école des garçons, toute sa liberté d'action et ne le considère que comme un entrepreneur chargé de pourvoir aux besoins et à l'éducation des élèves pour lesquels un prix de pension lui a été alloué. Il est vrai que dans les engagements réciproquement consentis, il n'a jamais été question des sourdes-muettes, mais il n'est pas probable que le département ait eu l'intention de traiter différemment ces deux établissements, car il entretient dans l'un et l'autre des élèves sur le même pied et la commission de surveillance, créée en 1851 pour la maison des sourds-muets, a dû étendre son action à celles des sourdes-muettes, en vertu d'un arrêté du 15 janvier 1857.

Il résulte de tout ce qui précède que si l'administration départementale n'a eu ni la première idée des établissements des sourds-muets, ni le mérite de leur fondation, on doit cependant lui savoir gré d'en avoir accepté en partie la charge et de les avoir soutenus par des subventions annuelles en rapport avec le nombre des élèves indigents qu'elle y entretient.

Le département peut-il faire davantage et ne devrait-il pas adopter pour les deux institutions l'unité de direction d'où résulterait l'unité dans l'enseignement et dans la discipline et peut-être plus de solidité dans l'éducation morale et professionnelle des élèves? Cette opinion

Digitized by Google

a rencontré des partisans aussi honnêtes que convaincus et je n'ai pas été le dernier à la partager. Quoi, me disais-je, le département conserve une direction unique pour l'hospice de saint-Jean-l'aumônier et pour la maison de correction, dont l'objet est si différent, et dont la population réunie est en moyenne de 500 habitants, et, malgré les raisons déduites de l'économie, de la facilité et de la simplicité dans la gestion et des autres avantages qu'on pourrait retirer de cette mesure, il ne soumettrait pas à un seul directeur deux établissements consacrés à un seul genre d'infirmités et dont les habitants réunis forment à peine un total de 80 à 90 personnes!

Le conseil général du Doubs, saisi de cette question, dans sa session de 1858, a écarté le projet de soumettre les deux établissements à un seul directeur et il a voté le *statu quo*. Le conseil général a eu raison, car au-dessus de la question administrative, il y a une question d'équité et, sous ce rapport, voici des faits dignes d'être pris en considération par les administrateurs qui auraient à cœur de reprendre plus tard, à nouveau, le projet de fusion.

Sœur Rouzot morte au mois d'août 1858, était fondatrice de l'œuvre, l'établissement des sourdes-muettes était le fruit de ses pensées et de son travail; c'était pour ainsi dire son bien et c'eût été une ingratitude et une injustice, que d'amoindrir sa position en la soumettant à une direction étrangère. L'abbé Salvan professeur à l'institution royale des sourds muets de naissance, dans un certificat daté du 11 août 1819, parlait d'elle en ces termes : « j'atteste que sœur Rouzot a

Digitized by Google

suivi depuis 18 mois mes leçons avec une grande assiduité, intelligence et application et quelle est très en état, par les progrès qu'elle à faits dans l'art d'instruire les sourds-muets, d'être à la tête d'un établissement de ce genre. J'atteste en outre à MM. les supérieurs ecclésiastiques qu'elle s'est comportée dans l'institution avec beaucoup de modestie et de piété, et que ses bons exemples ont été très-utiles à mes jeunes élèves. »

L'abbé Sicard tenait le même langage ; il disait d'elle dans une pièce datée du 19 septembre 1819 : « Sœur Rouzot a suivi pendant 18 mois mes leçons et elle a fait tant de progrès dans ce mode d'instruire les sourds-muets, que je la crois en état d'être à la tête d'un établissement pareil à celui que je dirige dans cette capitale de la France. »

Reste à voir si sa mort a dégagé le département vis-à-vis d'elle et si celui-ci peut disposer à son gré de l'établissement ? En droit, la chose n'est pas douteuse, puisqu'en vertu de l'acte du 3 juin 1828, le département est devenu propriétaire de l'ensemble des immeubles. (1) Mais à d'autres points de vue la mesure me

(1) Le département, à ne considérer cet acte qu'au point de vue de l'intérêt matériel, a fait dans cette transaction une excellente affaire; car d'un côté sœur Rouzot avait payé un à-compte de 4,000 fr. sur le prix d'acquisition et avait fait à ses frais des agrandissements et des réparations ; de l'autre, l'abbé Breuillot avait su obtenir, soit en argent, soit en nature, des dons qui ont été religieusement employés à la construction du bâtiment des sourds-muets. Or nous avons vu que le département est devenu propriétaire de l'ensemble des immeubles moyennant une somme de 10,000 fr. qui restaient à découvert sur le prix de l'acquisition primitive.

Digitized by Google

paraîtrait prématurée et la mémoire de sœur Rouzot est encore trop vive dans l'établissement qu'elle a créé pour que déjà l'on ne tienne aucun compte de ses titres et de ses vœux.

Son testament, daté du mois de septembre 1854, renferme des passages qui font connaître les préoccupations de cette bonne religieuse pour son établissement en même temps que son attachement aux pauvres et sa piété vive et modeste.

« J'institue mon héritière universelle Sœur M.-C., ma compagne et mon assistante, avec l'obligation de me remplacer dans l'établissement où tout doit rester. (1) »

« On tiendra toujours des sourdes-muettes pauvres gratis dans l'établissement, suivant les ressources qu'on aura. On y vivra toujours dans la plus grande simplicité soit pour l'habillement, soit pour les meubles, ainsi que pour la nourriture qui, cependant, sera toujours saine et abondante.

» On me fera un enterrement tout; simple on n'y invitera que des personnes pieuses qui prieront pour le repos de mon âme. »

Je n'ai connu sœur Rouzot que par ses œuvres et je ne connais pas davantage son successeur : j'en ai donc parlé avec une entière indépendance et sans parti pris. L'opinion que j'ai soutenue se justifie par le respect que méritent les bienfaiteurs des pauvres et par les encouragements qu'on doit à ceux que la charité porte à les

(1) Le mobilier appartenait tout entier à sœur Rouzot.

Digitized by Google

imiter. Tout acte contraire aurait pour effet de
leur zèle et d'affaiblir leur dévouement.

Aujourd'hui, le département dépense réguli
pour les deux établissements la somme de 7,138
3,000 fr. sont affectés à des pensions d'élèves
muets et 2,000 fr. à des pensions d'élèves
muettes. Le reste est dépensé en complément d
ment des professeurs, honoraires du médecin et
tribution de prix et d'encouragements. (1)

La maison des sourdes muettes entretient
d'hui 47 élèves, dont 10 sont aux frais du dépa
du Doubs, 5 aux frais de la ville de Besançon
la charge de cette maison, suivant les intentions
Rouzot, stipulées dans le passage de son testa
j'ai cité plus haut. Celle des sourds-muets e
25 élèves, dont 10 sont aux frais du départe
Doubs.

Indépendamment des élèves du département d
ces établissements en reçoivent de la Haute-
du Jura pour lesquels on leur paie un prix de
consenti par ces départements.

Pour faire admettre un élève sourd-muet
aux frais du département ou de la commune, o
une demande régulière à M. le Préfet ou à M.
qui prononcent chacun en ce qui le concerne.

---

(1) Ne sont pas compris dans cette somme les frais d'e
bâtiments, qui n'ont rien de fixe.

Digitized by Google

INSTITUTION POUR LES JEUNES AVEUGLES.

Il n'existe à Besançon aucune institution de ce genre, qui d'ailleurs n'a de raison d'être que dans les grands centres de population. Mais depuis plusieurs années le Conseil général vote à son budget la somme de 600 fr. pour faire face à la bourse qu'il entretient à l'Institution impériale des jeunes aveugles. Cette année la bourse a été affectée à la fille d'un agent forestier de Roulans, décédé à la suite des fatigues éprouvées dans l'exercice de ses fonctions.

HOSPICES DES VIEILLARDS DE SAINT-JEAN L'AUMÔNIER.

Aumône générale.

L'institution de l'Aumône générale, dont le nom a disparu, mais dont l'esprit et le but se retrouvent de nos jours dans d'autres établissements analogues, avait pour but d'assister, dans leurs familles, les pauvres qui pouvaient encore travailler, et de mettre un terme à la mendicité. Tous les dimanches de l'année, à huit heures du matin, après leur avoir fait entendre la messe et le catéchisme dans l'Eglise de Saint-Pierre, on leur distribuait, dans la cour de l'hôtel de ville, du pain et d'autres secours en rapport avec leurs besoins.

Les vieillards pauvres, domiciliés et établis dans la commune, qui ne pouvaient plus travailler, étaient

Digitized by Google

logés, nourris et entretenus dans l'hospice de Saint-Jean l'aumônier.

On ignore la date précise de la fondation de cet établissement, mais il est démontré qu'il existait déjà au dix-septième siècle. Le nom *de Vieillards*, par lequel on le désigne quelquefois, indique sa spécialité, et la catégorie des vieillards et des incurables entretenus à Saint-Jacques n'en est que la continuation.

Saint-Jean l'Aumônier, dont le nom avait été supprimé à la révolution, et qui, depuis l'année 1812, avait été confondu avec l'établissement de Bellevaux, dont nous parlerons plus tard, a été de nouveau mis en possession de son titre en 1856, mais il y a cette différence entre l'établissement des dix-septième et dix-huitième siècles et l'établissement actuel, que le premier était communal et que le second a été établi à titre d'hospice ou d'asile départemental. De sorte que le véritable hospice de Saint-Jean l'Aumônier ou des vieillards est à l'hôpital Saint-Jacques et non ailleurs, comme on en jugera.

Fondé par les directeurs de l'aumône générale, l'hospice des vieillards et des incurables fut ouvert dans une maison du Petit-Battant et il y fut maintenu jusqu'au mois de germinal an XII, époque à laquelle le service fut réuni à ceux de l'hôpital Saint-Jacques. Je ne possède qu'un seul fait relatif au nombre des pauvres qu'on y entretenait au dix-septième siècle, et il indique 53 hommes et 67 femmes ; en tout, 120 vieillards ou incurables.

On conserve aux archives de l'hôpital Saint-Jacques,

Digitized by Google

les registres des entrées depuis l'année 1725. Il résulte des recherches que j'y ai faites, que depuis cette époque jusqu'à la translation du service à Saint-Jacques, c'est-à-dire de 1725 au 1er germinal an XII, 360 indigents vieux et incurables y ont été reçus : 141 femmes et 229 hommes; soit, en moyenne, 4 à 5 pauvres par année. Le nombre de ceux qu'on y entretenait était en moyenne de 20 pour les hommes, et de 14 pour les femmes.

Depuis le mois de germinal, an XII, jusqu'à l'année 1857 on en a reçu 849 : 450 femmes et 399 hommes; soit, en moyenne, 15 par année. Le nombre de ceux qu'on y a entretenus a été, en moyenne, de 8 à 9 pour les hommes et de 15 pour les femmes.

Au 1er janvier 1859 on comptait 55 indigents entretenus dans le service des vieillards : 19 hommes et 36 femmes. Ce chiffre, conforme aux prescriptions d'un règlement arrêté en 1854 par la commission administrative, se décompose ainsi qu'il suit :

Hommes incurables,	7	Hommes vieux. . .	12
Femmes id. . .	12	Femmes vieilles . .	24
Total. . . .	19	Total. . . .	36

On voit, d'après ces détails, qu'on reçoit aujourd'hui plus de femmes que d'hommes, ce qui était le contraire avant l'annexion des vieillards à l'hôpital Saint-Jacques.

Les vieillards et les incurables possèdent des propriétés et des revenus propres qui ne peuvent être affectés à aucune autre catégorie d'indigents, de sorte que, avec une administration unique, il existe pour eux une comptabilité distincte et un budget séparé.

Digitized by Google

Parmi les ressources de cet hospice, il faut citer des fondations particulières dues à la générosité de plusieurs Bisontins. Les quatre dernières d'entre elles, qui n'ont que quelques années de date, y ont ajouté onze lits nouveaux et la fondation Parguey (1), qui a été faite en 1840, en a assuré sept pour sa part.

Pour être admis à l'hospice des vieillards, les pauvres doivent présenter trois conditions essentielles : 1° n'avoir aucun parent en état de leur venir en aide; 2° être veufs ou célibataires; 3° être nés à Besançon, ou habiter la commune depuis au moins vingt ans.

Les mêmes conditions, moins celle de l'âge, sont exigées des infirmes ou des malades qui sollicitent leur entrée aux incurables. Les postulants doivent adresser, par écrit, une demande à la commission administrative des hospices réunis qui décide.

HOSPICE DES PETITES-SŒURS-DES-PAUVRES.

La philanthropie, dans la conception et la réalisation de ses desseins, s'appuie sur les combinaisons du calcul; elle considère les intérêts personnels, suppute les influences et se décide quand elle a gagné à sa cause tous ceux qui peuvent la servir.

---

(1) M. Parguey, ancien officier de cavalerie, a fait en outre à la ville d'autres dons importants : l'un d'eux charge l'hôpital de distribuer aux pauvres chaque année, à l'anniversaire de sa mort, 100 miches de pain de 5 kilogrammes chacune.

Digitized by Google

La charité ne procède pas ainsi : Saint-Vincent de Paul, vivement touché de compassion à la vue des enfants que le libertinage et la misère exposaient aux portes des églises et dans les places publiques, conçoit le projet de remédier à un si grand mal. Il intéresse à cette pieuse ambition les dames de charité ; il entretient leur ardeur par des conseils et des prédications, accroît leurs ressources par ses démarches et ses quêtes, et lorsqu'il voit leur confiance ébranlée, d'un côté par la multitude des enfants abandonnés, de l'autre par l'exiguité des moyens ; quand il voit leur courage vaincu par l'énormité des charges, il convoque toutes les dames de charité de Paris, et plein d'émotion, il leur tient ce langage touchant que tous ses biographes ont reproduit :

« Or sus, Mesdames, la compassion et la charité vous ont fait adopter ces petites créatures pour vos enfants ; maintenant leur vie et leur mort sont entre vos mains : ils vivront si vous continuez d'en prendre un charitable soin, et, au contraire, ils mourront et périront infailliblement si vous les abandonnez..... Cessez d'être leurs mères pour devenir à présent leurs juges ; il est temps de prononcer leur arrêt et de savoir si vous ne voudrez plus avoir de miséricorde pour eux. Je m'en vais prendre les voix et les suffrages. »

L'assemblée ne répond que par des larmes ; la charité fait un suprême et décisif effort, et l'hospice des enfants trouvés est fondé.

Il y a bientôt vingt ans, deux jeunes ouvrières de Saint-Servan, petite ville de Bretagne située sur les bords de la Manche, poussées par l'amour de Dieu et par une

Digitized by Google

vocation irrésistible, se préparaient à la vie religieuse par la priére et les sacrifices. Un prêtre, leur confident et leur directeur, voulant leur inspirer le goût de toutes les vertus, leur recommandait surtout la douceur et la bonté envers les pauvres vieillards infirmes et malades, et pour les mettre à l'épreuve il leur conseilla de prendre soin d'une vieille aveugle de leur voisinage.

Si le mal est contagieux, le bien se communique également quelquefois. La Providence mit sur le chemin des deux jeunes filles une ancienne servante, Jeanne Jugan, mûrie par l'âge et dont l'expérience était nécessaire pour mener à bien l'entreprise dont elles étaient loin de se croire les instruments.

Saint-Servan n'avait point d'hospice, et beaucoup de vieilles femmes que les sinistres de la mer avaient laissées veuves, n'avaient d'autres ressources que les aumônes qu'elles allaient solliciter. Après quelques mois d'essais et de tâtonnements, ces trois pauvres filles recueillent douze vieilles des plus misérables, et pour leur épargner l'avilissement de la mendicité, elles se font mendiantes elles-mêmes pour les nourrir, mettant le sceau, par ce dernier degré d'humiliation, à ces sacrifices admirables et à ces dévoûments touchants qui allaient enfanter des prodiges. L'hospice des *Petites-Sœurs des pauvres* était fondé.

Cette institution s'est fait rapidement connaître en France, et il n'y a guère de grandes villes qui ne possèdent aujourd'hui une maison de ce nom.

Celle de Besançon date du mois de novembre 1849. Une pieuse personne dont la haute vertu s'offenserait de

Digitized by Google

nos éloges, Mlle Junot n'avait pu lire, sans en être profondément émue, le récit des miracles de charité opérés par *les petites sœurs des pauvres*. Ces humbles filles n'apportent pas de dot, elles ne demandent pour elles-mêmes ni nourriture, ni entretien ; qu'on leur fournisse un asile, voilà tout ce qu'il faut à leur industrieuse activité. La pieuse demoiselle, s'inspirant des conseils de M. l'abbé Guerrin, vicaire général du diocèse de Besançon, imagina d'appeler et d'installer ces nouvelles servantes des pauvres dans sa propre demeure. Elle leur en céda la moitié en don gratuit, leur vendit le reste plus tard et ne s'y réserva, pour elle-même, qu'un fort modeste appartement.

Là commença l'œuvre dont nous sommes chaque jour les témoins et les admirateurs. La ville accueillit les religieuses avec un respectueux empressement mêlé de quelque étonnement et de quelque curiosité. La première fois qu'elles allèrent visiter Mgr. l'archevêque, l'éminent prélat les bénit, leur ouvrit sa bourse et partagea avec elles le peu qu'elle contenait. Depuis ce jour rien n'a manqué aux Petites-Sœurs des pauvres. Chaque matin elles vont quêter dans les maisons et dans les marchés ce qui est nécessaire aux besoins du jour ; chaque soir les provisions sont épuisées, mais il reste pour le lendemain l'espérance des religieuses et la charité du peuple ; et depuis dix ans cette espérance renaît chaque soir, et chaque matin cette charité se soutient, se renouvelle, fait des prodiges. Par un singulier privilége, jamais les Sœurs des pauvres n'ont recueilli dans leur quête ni injures ni propos grossiers. On leur donne partout et

Digitized by Google

partout de bon cœur. Il est vrai qu'elles demand
peu en apparence. Dans les maisons particuli
restes du dîner ou du souper, le pain oublié, le
au rebut, les fruits qui commencent à se gâter,
visions devenues inutiles au bout de la saison
marchés et les places, les objets qu'on ne pour
vendre, les viandes et les poissons sans amateur
mot tout ce qui n'intéresse plus la spéculatio
une charité ingénieuse peut faire encore son pr

J'ai parlé de l'empressement avec lequel on
à Besançon l'institution des Petites-Sœurs des
qu'il me soit permis d'en citer ici quelques ex

A peine la maison est-elle ouverte, qu'un bi
inconnu lui porte un bon de 250 kilogr. de pa
le même temps une dame envoie des chemises,
des draps, des vêtements; mais, nous l'avons
cette maison merveilleuse tout se consomme, t
lise au jour le jour. Pendant le premier hiver
son installation, on reçoit une pauvre femme
tout et dont les vêtements usés, sâles et infects
vaient plus être portés dans un asile pauvre ma
et bien tenu. Une des petites sœurs se met à l'
va quêter des vêtements. Vite une dame sa
besoin du jour, et pour l'avenir elle convie se
une bonne œuvre qu'elle médite. Elle ouvre
de bienfaisance qui dure encore, et là, dans le
soirées d'hiver que tant de dames consacrent à
versations frivoles, ce comité confectionne d
des vêtements qui sont une des ressources les
cieuses de l'œuvre.

Digitized by Google

Une ouvrière, qui partage sa vie entre le travail et les bonnes-œuvres, veut aussi fournir sa part à l'hospice naissant. Pour cela elle organise une loterie qui produit 500 francs, et avec cette somme elle achète des étoffes ; aidée de ses amies elle les confectionne, et dans la distribution qu'elle en fait, sœurs et vieillards reçoivent leur part.

Le vestiaire des religieuses n'est pas mieux fourni que celui des pauvres. Il fut un temps où les petites-sœurs, rentrant bien mouillées de leurs quêtes journalières, n'y trouvaient pas même des bas de rechange. Un colonel d'artillerie l'apprend, et aussitôt il envoie 100 fr. pour faire cesser cette privation. Une bonne œuvre ne reste jamais sans récompense ; ce brave militaire était alors, comme tant d'autres, fort indifférent en matière religieuse : depuis il est devenu un fervent chrétien.

Aujourd'hui la maison compte un certain nombre de bienfaiteurs qui lui servent une sorte de rente à époques fixes. Il y a ainsi des abonnements à quinzaine, à un, trois ou six mois ; il y a enfin des souscriptions annuelles.

Ainsi vit, au jour le jour, depuis dix ans, sans souci du lendemain, et cependant sans subsistance suffisamment assurée, une maison qui compte 80 vieillards, pourvus de tout ce qui peut prolonger et améliorer l'existence. Les restes recueillis par les sœurs des pauvres sont accommodés en des repas où rien ne manque, ni l'abondance, ni même la qualité. Il est prescrit à ces bonnes religieuses de ne se nourrir elles-mêmes que de

Digitized by Google

ce qui reste après les repas de leurs vieillar
observent ce point avec une telle rigueur qu
frent plutôt la faim que de la voir souffrir aut

Ceux qui connaissent les habitudes des pa
vieillards comprendront qu'il n'a pas été faci
dans cet hospice tant de gens de caractère e
si différents, parfois si difficiles. Au comme
pauvres montraient quelque défiance; plus
sèrent d'y entrer, préférant ce qu'ils app
liberté à la tranquillité dont on leur offr
spective.

Mais les préventions tombèrent bien vite.
que le nombre des places est triplé, on les
temps avant qu'elles deviennent vacantes,
elles soient affectées spécialement aux pa
commune, les vieillards du département, s
sans pain, obtiennent souvent d'être admis

Sur 295 vieillards qui ont été reçus depu
tion (196 femmes et 99 hommes), 60 à pei
à Besançon; la plupart des autres y demeur
un temps plus ou moins long, mais un qua
d'entre eux arrivaient directement de la can

L'établissement se divise en deux parties :
née aux femmes contient 56 places, l'autre
hommes n'en contient que 30, et, quoiqu
soient divisés, il y a pour tous une certaine
peuvent sortir à des jours et à des heures dét
ont des cours et des salles ou règnent la prop
dre le plus parfait. Les hommes fument
jouent aux cartes, s'occupent à quelques

Digitized by Google

menuiserie, s'entretiennent ensemble, et les femmes vaquent encore aux travaux de leur sexe, dans une mesure proportionnée à leurs forces.

En terminant cette esquisse que l'admiration m'a dictée, une réflexion vient à mon esprit.

Quand on songe que les ressources découvertes par la charité des sœurs des pauvres étaient perdues avant elles, on ne saurait trop admirer cette institution si modeste, si grande et si belle. Il y a dans ce fait quelque chose de si providentiel et de si chrétien, qu'on peut le regarder comme un des signes les plus éclatants de la charité de notre siècle et de l'empire reconquis lentement, mais sûrement, par les idées religieuses au milieu de la société moderne.

L'hospice des Petites-Sœurs des Pauvres étant un établissement privé, toutes les demandes d'admission doivent être adressées à *la bonne mère*, autrement dite la supérieure, qui prononce (1).

---

(1) Ce travail sera continué dans le prochain bulletin.

Digitized by Google

ELECTIONS.

—

A l'issue de la séance publique, l'Académ
retirée dans ses bureaux pour procéder aux é
nommé :

Président annuel.

M. Tripard, Avocat à la Cour impériale.

Vice-Président.

M. le vicomte Chifflet.

Digitized by Google

LISTE ACADÉMIQUE.

AOUT 1859.

DIRECTEURS ACADÉMICIENS-NÉS.

Mgr l'Archevêque de Besançon.
M. le Général Commandant la 7e division militaire.
M. le Premier Président de la Cour impériale.
M. le Préfet du département du Doubs.

ACADÉMICIEN-NÉ.

M. le Maire de la ville de Besançon.

ACADÉMICIENS HONORAIRES.

Messieurs

Beaupré, Conseiller à la Cour impériale de Nancy (décembre 1853).

Berroyer, ✻, ancien Recteur; à Bresson, près de Grenoble (juillet 1814).

Bixio (le Docteur), Médecin ; à Paris (janvier 1848).

Blanc, ✻, Procureur général; à Colmar (août 1850).

Bourqueney (le baron de), C ✻, ambassadeur à Vienne, (mai 1856).

Busson (l'Abbé), ancien Secrétaire général du Ministère des affaires ecclésiastiques; à Besançon (juillet 1845).

Digitized by Google

Carbon, O ✻, ancien Recteur de l'Académ
sançon; à Paris (août 1841).

Carpentier, ✻, membre du Conseil général
Maire de la ville; à Baume-les-Dames (a

Delesse, ✻, Ingénieur des Mines; à Pa
1848).

Deville, ✻, Professeur à l'Ecole normal
(août 1845).

Déy, Inspecteur des Domaines, à Auxerre (j

De Moustier (le marquis de), G ✻, Minis
tentiaire à Berlin (janvier 1858).

Desroziers, ✻, Recteur de l'Académie d
(janvier 1858).

Doney (Mgr), ✻, Evêque de Montauban (déce

Fargeaud, ancien Professeur de physique
Léonard (Haute-Vienne) (août 1827).

Flourens, O ✻, Secrétaire perpétuel de l'Ac
sciences, membre de l'Académie franç
(janvier 1841).

Gattrez (l'Abbé), ✻, ancien Recteur de
de Limoges (janvier 1828).

Gerbet (Mgr), ✻, Evêque de Perpignan
1844).

Goureau, O ✻, Colonel honoraire du gén
(août 1833).

Gousset (S. E. le Cardinal), O ✻, Arch
Reims, Sénateur (janvier 1831).

Guerrin (Mgr), Evêque de Langres (août 18

Guizot, G C ✻, membre de l'Académie f
Paris (décembre 1835).

Digitized by Google

Kornprobst, ✻, Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées; à Limoges (août 1840).

Lacroix (l'Abbé Pierre de), Clerc national; à Rome (janvier 1852).

Lamartine (Alphonse de), O ✻, membre de l'Académie française, etc.; à Paris (mai 1834).

Lefaivre, C ✻, Colonel honoraire du génie; à Paris (novembre 1836).

Magnoncour (Flavien de), ✻, ancien Pair de France; à Frasne-le-Château (Haute-Saône) (décembre 1835).

Martin (le Baron), ✻, anc. Député; à Gray (août 1836).

Meyronnet de St.-Marc, C ✻, ancien Conseiller à la Cour de cassation; à Aix (août 1835).

Micaud, ✻, ancien Maire de Besançon.

Montalembert (le Comte de), membre du Corps législatif, de l'Académie française; à Paris (janv. 1840).

Perrin (J.-B.), Avocat; à Lons-le-Saunier (août 1852).

Perron, ✻, *Secrétaire perpétuel honor.*; à Paris (août 1838).

Person, ✻, Professeur de physique, Doyen de la Faculté des sciences (août 1845).

Poujoulat, Homme de lettres; à Passy, près de Paris (décembre 1835).

Tourangin, G O ✻, Sénateur (30 novembre 1848).

ACADÉMICIENS TITULAIRES OU RÉSIDANTS.

Messieurs

Droz, ✻, Conseiller honoraire à la Cour impériale, *Doyen de la Compagnie* (décembre 1805).

Weiss, O ✻, Bibliothécaire de la ville, membre corres-

Digitized by Google

pondant de l'Institut (Académie des in
(août 1808).

Viancin, Secrétaire en chef de la Mairie, Maî
Floraux (août 1820).

Marnotte, Architecte, membre correspo
Commiss. d'antiquités de la Côte-d'Or (a

Saint-Juan (le Baron de), ancien membre
général (janvier 1827).

Pérennès, ✻, Professeur de littérature
Doyen de la Faculté des lettres, *Secrétai*
(janvier 1829).

Parandier, O ✻, Ingénieur en chef des Pon
sées (février 1833).

Bourgon, ✻, Président honoraire à la Cou
Trésorier de la Compagnie (29 janvier 18

Huart, O ✻, ancien Recteur (août 1834).

Lancrenon, Peintre d'histoire, Directeur
(avril 1835).

Bretillot (Léon), ✻, membre du Cons
(novembre 1835).

Ruellet (l'Abbé), Chanoine honoraire, Cu
François-Xavier (janvier 1836).

Jobard, ✻, ancien Député, Président à l
périale (janvier 1836).

Ponçot, ✠, O ✻, ancien Sous-Intendan
membre de l'Académie de Metz, etc. (jan

Clerc (Ed.), ✻, Président à la Cour imp
vier 1837).

Vaulchier (le Comte Louis de), (août 1837).

Digitized by Google

Cuvers, ✻, Maire de la ville de Besançon, membre du Conseil général (août 1837).

Dartois (l'Abbé), Vicaire général (août 1840).

Villars, ✻, Directeur et Professeur à l'Ecole préparatoire de médecine (janvier 1841).

Dusillet (Auguste), ✻, Président à la Cour impériale (août 1841).

Tournier, Professeur à l'Ecole de médecine (août 1844).

Tripard, Avocat à la Cour impériale (août 1844).

Clerc (Ed.), ancien Notaire (janvier 1847).

Grenier (Ch.), Professeur d'histoire naturelle à la Faculté des sciences (janvier 1847).

Reynaud-Ducreux, ✻, Professeur à l'Ecole d'artillerie (août 1847).

Besson (l'Abbé), Supérieur du collége de Saint-François Xavier (août 1847).

Loiseau, ✻, Procureur général (novembre 1848).

Bonnet (Simon), ✻, Docteur en médecine, Professeur d'agriculture (août 1849).

Guenard (Alexandre), Bibliothécaire honoraire (août 1849).

Saint-Juan (Alexandre de) (août 1853).

ASSOCIÉS RÉSIDANTS

Messieurs

Vuillerret (Just), Juge au Tribunal de première instance de Besançon, Secrétaire adjoint (août 1853).

Coquand, Professeur de minéralogie et de géologie à la Faculté des sciences (janvier 1854).

Digitized by Google

Clerc de Landresse, Avocat à la Cour impériale (janvier 1855).

Chiflet (le Vicomte), (janvier 1855).

Druhen, Docteur en médecine (janvier 1855).

Martin, Professeur à l'Ecole de médecine (août 1855).

Laurens (Paul), Chef de division à la préfecture (août 1855).

Alviset, avocat général (août 1857).

Terrier de Loray (août 1857).

Delacroix, Architecte de la ville (janvier 1858).

ASSOCIÉS CORRESPONDANTS,

Nés dans le ci-devant comté de Bourgogne (1).

Messieurs

Guyétant, ✻, Docteur en médecine, membre de la Société des Géorgiphiles de Florence; à Lyon (février 1809).

D. Monnier, Correspondant de la Société impériale des antiquaires de France, membre de la Société d'émulation du Jura; à Domblans (janvier 1827).

Hugo (Victor), O ✻, de l'Académie française, etc. (août 1827).

Coillot, Doct. en médecine; à Montbozon (août 1827).

Pouillet, O ✻, membre de l'Académie des sciences; à Paris (août 1827).

Dalloz, O ✻, ancien Avocat à la Cour de cassation; à Paris (août 1828).

---

(1) Une délibération du 5 juillet 1854 a fixé à *quarante* le nombre des associés de cet ordre.

Digitized by Google

Pauthier, Orientaliste; à Paris (août 1831).

Violet d'Épagny, Homme de lettres; à Paris (février 1832).

Cuvier (Ch.), Professeur d'histoire à la Faculté des lettres de Strasbourg (février 1832).

Besson, Statuaire, Directeur de l'Ecole de dessin; à Dole (août 1833).

Beuque (Adrien), Receveur principal des douanes; à Agde (Hérault) (janvier 1834).

Gindre de Mancy, Employé de l'Administration générale des postes; à Paris (janvier 1834).

Laumier, Littérateur; à Vesoul (août 1834).

Magnin (Charles), O ✻, membre de l'Académie des inscriptions, Conservateur de la Bibliothèque impériale; à Paris (janvier 1839).

X. Marmier, O ✻, Conservateur de la Bibliothèque de Sainte-Geneviève; à Paris (août 1839).

Lélut, O ✻, membre du Corps législatif et de l'Institut (Académie des sciences morales), Médecin en chef de la Salpêtrière; à Paris (août 1839).

Tissot, ✻, Professeur de philosophie à la Faculté de Dijon (août 1842).

Bousson de Mairet, ancien Professeur de rhétorique; à Arbois (août 1842).

Faivre d'Esnans, Docteur-Médecin; à Baume (août 1842).

Richard (l'Abbé), Correspondant historique du Ministère de l'instruction publique, Curé à Dambelin (Doubs) (août 1842).

Digitized by Google

Cournot, O ✿, Recteur de l'Académie; à Dijon (août 1843).

Marquiset (Armand), O ✻, ancien Sous-Préfet; à Fontaine lez-Luxeuil (Haute-Saône) (janvier 1844).

Wey (Francis), ✿, Inspecteur général des Archives de l'Empire; à Paris (août 1845).

Circourt (le Comte Albert de), Homme de lettres; à Paris (janvier 1846).

Ronchaud (Louis de), Littérateur; à Saint-Lupicin (novembre 1848).

Richard-Baudin, Maître ès Jeux-Floraux, Professeur au lycée de Dijon (août 1849).

Gaume (Mg), Protonotaire apostolique, Vicaire général honoraire du diocèse de Reims; à Paris (août 1850).

Reverchon, ✻, ancien Maître des requêtes au Conseil d'Etat; à Paris (janvier 1851).

Barthélemy de Beauregard (l'Abbé J.), Chanoine honoraire de Reims et de Périgueux, Vicaire de Saint-Denis-du-St-Sacrement; à Paris (janvier 1851).

Bigandet (Mgr), vicaire apostolique dans la Birmanie (janvier 1853).

Vieille (Jules), ✻ Maître de conférences à l'Ecole normale supérieure (août 1853).

Jolibois, Curé de Trévoux (janvier 1855).

Pallu, bibliothécaire; à Dole (janvier 1855).

Lonchamp, avocat; à Vesoul (août 1855).

Bergeret, Docteur en médecine, membre du Conseil général du Jura; à Arbois (août 1856).

Gatin (l'Abbé), correspondant du Ministre de l'instruc-

Digitized by Google

tion publique pour les travaux historiques, Curé d'Héricourt (Haute-Saône) (août 1856).

GASPARD DE GIGNY, docteur-médecin (janvier 1857).

PETIT, statuaire à Paris (août 1857).

JEANNEY, Conseiller à la Cour impériale de Besançon (janvier 1858).

ED. GRENIER, littérateur à Baume-les Dames (janvier 1858).

ASSOCIÉS CORRESPONDANTS,

Nés hors de la province de Franche-Comté (1).

Messieurs

CIVIALE, ✻, Docteur en médecine; à Paris (août 1823).

TAYLOR (le Baron), ✠ O ✻, Littérateur; à Paris (août 1825).

CAILLEUX (DE), ✠ O ✻, ancien Directeur général des Musées; à Paris (août 1827).

PÉRICAUD, ancien Bibliothécaire de la ville de Lyon, etc. (août 1833).

MATTER, O ✻, ancien Inspecteur général de l'Université; à Strasbourg (janvier 1834).

NADAULT-BUFFON, O ✻, Chef de division au Ministère des travaux publics, Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées; à Paris (août 1834).

THIRRIA, O ✻, Ingénieur en chef des Mines, membre du Conseil général de la Haute-Saône; à Paris (août 1834).

---

(1) Une délibération du 5 juillet 1834 a fixé à *vingt* le nombre des associés de cet ordre.

Digitized by Google

Caumont (de), O ✻, Président de la Société quaires de Normandie; à Caen (janvier 184

Reinaud, O ✻, membre de l'Institut, Conser la Bibliothèque impériale; à Paris (août 184

Dubeux, ✻, Conservateur de la Bibliothèqu riale; à Paris (août 1842).

Pautet (Jules), Sous-Préfet; à Marvejols (aoû

Leglay, ✻, Conservateur des Archives de la Lille (août 1844).

Mallard, Archéologue-Dessinateur; à Selon de Dijon (août 1845).

Greppo (l'Abbé), Vic. gén.; à Belley (30 août

Chénier (de), O ✻, Chef du bureau de la j Ministère de la guerre; à Paris (novembre 1

Braun, ✻, Président du Consistoire supérie Directoire de l'Eglise de la confession d'Au ancien Conseiller à la Cour impériale de (août 1849).

Stiévenard, Doyen de la Faculté des lettres (août 1850).

Forster, ✻, membre de l'Institut (Académie de arts) (août 1853).

Foisset, conseiller à la Cour impériale de Di 1857).

Quicherat, professeur à l'Ecole impériale des (août 1857).

Digitized by Google

ASSOCIÉS ÉTRANGERS (1).

ours

sseur d'histoire ; à Genève (mai 1807).

ARAZ (le Baron DE), Correspondant de l'Aca-
le de Turin ; à Lausanne (mai 1839).

bbé), Secrétaire perpétuel de l'Académie
sciences ; à Turin (mars 1841).

, Directeur général des Archives des Pays-
xelles (mars 1841).

listorien ; à Lausanne (mars 1841).

cien Recteur de l'Université de Lausanne ;
ars 1841).

orien ; à New-York (E.-Unis) (mars 1841).

'RINSTERER (G.), ancien Chef du cabinet
Hollande, membre du Conseil d'Etat ; à
août 1843).

Ministre à Turin (août 1847).

er d'artillerie ; à Bruxelles (août 1850).

f. au collége de Porrentruy (janvier 1855).

xandre) ; à Milan (août 1855).

---

se a été instituée par une délibération du 11 mars

Digitized by Google

PROGRAMME DES PRIX

A DÉCERNER EN 1859.

L'Académie, dans sa séance publique d
1859, décernera les prix suivants :

Prix d'histoire. — Médaille d'or de 300
Mémoire historique sur *une Famille illustre*
teau, une Abbaye, un Chapitre, une Eglise
blissement public de la province. Sont exce
villes de Dole, Gray, Montbéliard, Polign
lier, Ornans, Salins, Vesoul; les maisons
de Montfaucon, de Saint-Mauris et de Ne
abbayes et prieurés de Baume-les-Dames, d
Dieu, Cherlieu, Faverney, Lure, Luxeuil,
du Mont-Sainte-Marie, de Saint-Claude,
Rois, de Morteau et de Bellefontaine, s
l'Académie a des renseignements suffisants.
particulièrement l'attention des concurrents
ciennes églises de la province.

Les biographies sont exclues de ce concou

Prix d'éloquence. — Médaille de 300
Eloge de Perreciot.

Prix de Poésie. — Médaille de 200 fr.
démie n'impose aux concurrents aucun sujet
seulement que celui qu'ils traiteront se r
quelque côté à l'histoire ou aux traditions
toises. Elle les laisse libres de choisir le
forme qui leur paraîtront préférables.

Digitized by Google

Prix d'économie politique. — Médaille de 300 francs. — *De l'horlogerie en Franche-Comté ; son* histoire, son influence et son avenir.

Les concurrents ne signeront point leurs ouvrages; ils y attacheront seulement une sentence ou devise, qu'ils répéteront au dos d'un billet cacheté, contenant leur véritable nom et leur adresse.

Ces ouvrages seront adressés, *francs de port, au Secrétaire perpétuel de l'Académie*, avant le 1er juin.

Les manuscrits, plans et dessins envoyés au concours, restent dans les archives de l'Académie, et ne peuvent être déplacés sous aucun prétexte; seulement les auteurs, en se faisant connaître, seront autorisés à les faire transcrire.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES.

Séance du 23 août 1858.

Discours de M. le président.....
Rapport sur le concours d'éloquence, par M. Dartois .....
Poésies, par M. Alexandre de Saint-Juan.....
Rapport sur le concours d'histoire, par M. le pré Clerc.....
Les tumulus d'Alaise, de Cadmène et d'Amance M. Just Vuilleret.....
Poésies, par M. Ed. Grenier, de Baume.....
Rapport sur le concours de poésie, par M. Vi
Rapport sur le concours d'économie politiqu M. Edouard Clerc, ancien notaire .....
Pièces de vers, par M. Viancin.....
Epigrammes, par le baron Charles de Saint-Ju
De l'indigence et de la bienfaisance dans la vi Besançon, par le docteur Druhen aîné, profes l'Ecole de médecine.....
Elections.....
Liste académique.....
Programme des prix.....

FIN.

Besançon.— Dodivers et Cᵉ, imp. de l'Académie, Gr

Digitized by Google

ERRATUM.

Page 36, *au bas :*

Les noms des lauréats du concours d'histoire ont été omis, et doivent être rétablis comme il suit :

L'auteur du mémoire n° 1 sur l'*Abbaye des Trois Rois*, jugé digne d'une mention honorable avec une médaille de 200 fr., est M. l'abbé Brultez, curé de Sénargent.

L'auteur du mémoire n° 3, qui a également obtenu une mention honorable avec une médaille de 100 fr., est M. Charles Derosne, de Besançon.

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉMOIRES

DE

ACADÉMIE DES SCIENCES

BELLES-LETTRES ET ARTS

DE BESANÇON.

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉMOIRES
L'ACADÉMIE

IENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS

DE BESANÇON.

publique du 29 janvier 1859.

DONT L'ACADÉMIE A VOTÉ L'IMPRESSION.

BESANÇON,

RS ET Cie, IMPRIMEURS DE L'ACADÉMIE
Grande-Rue, 42

1860

Digitized by Google

Digitized by Google

ACADÉMIE

DES

ES, BELLES-LETTRES ET ARTS

DE BESANÇON.

NCE PUBLIQUE DU 29 JANVIER 1859.

Président annuel : M. TRIPARD.

ISCOURS DE M. LE PRÉSIDENT.

MESSIEURS,

nez la science, vous la cultivez et vous tendez
ne main fraternelle à la jeunesse qui s'inspire
mples et veut suivre vos traces. C'est ainsi
vez fait, lorsque vous m'avez appelé au milieu
onneur oblige ; il me restait à justifier, autant
n moi, un choix si inattendu, et je suis venu
os pieds une œuvre de cœur plus que d'intel-
spérais pouvoir acquitter ainsi une partie de
reconnaissance, mais voici que vous m'en
plus étendue, en m'appelant à l'honneur

Digitized by Google

de vous présider. Si mes forces sont insu
cœur du moins ne me manquera pas.

L'homme tend à s'élever de l'imparfait
c'est son aspiration la plus vive et en mêr
plus durable. Cette tendance de notre esprit
nous appelons le progrès. Le progrès dan
général embrasse tout ce qui tend à développ
gence des individus et des peuples, à élever l'h
double point de vue du bien physique et du

Les découvertes des sciences exactes qui t
particulièrement au développement du bien
se succédent avec une rapidité et une co
étonnent les savants eux-mêmes. On dirait
matière se trouve le champ de l'infini. Ce pr
péré attire de ce côté toutes les intelligence
trouve plus que de rares penseurs restés
science du bien moral. Et encore les voyons
vent fléchir eux-mêmes sous l'influence d
naturelles et disposés à laisser prédominer l
sique sur le bien moral. Il résulte de ces f
sciences morales qui devraient marcher en té
vent pas même aller de front avec les sciences
Elles se traînent timidement sur leurs pas, e
qu'elles marchent en sens inverse des lois gé
progrès. Tels, à la suite d'une vaillante arm
les invalides couvrir les routes en groupes es
teux et impuissants.

La *décadance de la philosophie*, voilà le
que nous voudrions rendre sensible, en vous
sa marche, dès le dix-septième siècle jusqu'à

Digitized by Google

dans la première question qui les résume toutes, celle de la nature et de l'essence de Dieu.

Selon que l'idée de Dieu se forme dans notre esprit, nous voyons le reste des choses sous l'influence de cette idée-mère qui est comme le prisme à travers lequel nous étudions la lumière. Tout en effet part de cette idée et y remonte, tout s'y rattache, parce que cette idée est le centre de notre intelligence, comme Dieu est le centre du monde.

C'est cette idée qui inspire l'artiste lorsqu'il cherche l'idéal qui répond le mieux aux lois de l'harmonie, de la convenance et de la beauté. Il entrevoit le parfait et s'efforce de le réaliser. S'il atteint ce but, il a marqué son œuvre du sceau du génie et les peuples le saluent, parce qu'il a fait vivre dans sa plus noble expression un sentiment qui sommeillait dans la conscience du genre humain.

Toute œuvre a son idéal, comme aussi tout homme est en germe un artiste qui se développe en s'appliquant à faire de sa conscience un chef-d'œuvre. C'est là qu'il faut d'abord graver son idéal, afin qu'il se réfléchisse au dehors et se reconnaisse dans tous les actes de la vie. Les peuples, l'humanité ont aussi leur idéal, c'est le but vers lequel ils doivent tendre et s'il est noble et élevé, chaque pas vers ce but marquera un progrès. Mais pour tous quel est cet idéal? C'est le parfait conçu dans son sens le plus absolu, c'est Dieu même.

Dieu est donc le modèle éternel proposé à l'humanité par cette antique leçon : *Faisons l'homme à notre image* (1). L'idéal se trouve ainsi l'élément le plus sérieux

(1) Gen. I, 26.

Digitized by Google

de la vie et une exacte notion de Dieu, le princi
essentiel au développement des sociétés. C'é
nous apprend l'histoire. Nous y voyons la
Dieu influer sur la marche des sociétés et le
réagir sur la notion de Dieu, s'élever ou s'abais
qu'elles se forment sur l'exemplaire divin, ou
nent un dieu selon leur propre image.

De toutes les inventions humaines, il n'en
qui ait produit sur le monde moral un aussi gra
lement que la découverte de l'imprimerie. Les
connaissances humaines renfermés dans les
pour l'usage exclusif de quelques penseurs
furent tout à coup jetés sur la place pu
livrés à une population avide de science. En me
que les armes de guerre se transformaient pa
tion de la poudre, des armes plus meurtrière
esprits inexpérimentés, celles des idées et
boulversaient toute l'Europe et en faisaient
champ de bataille. A l'unité de pensée succéda
sée individuelle soulevée, arrogante et pleine
timents. L'Europe se fractionne en une mu
petites souverainetés hostiles. L'anarchie es
dans les idées et dans les faits.

La papauté, si longtemps directrice des id
dératrice des pouvoirs publics n'est plus écouté
voix assez puissante ne peut s'élever pour do
narchie. Quelle autorité opposer à ces sociétés
qui protestent contre toute autorité? Pour se
ter, il faut retrouver un lien commun de pe
puissance reconnue par tous, à l'aide de la

Digitized by Google

puisse commander aux préventions et calmer les ressentiments. Un homme se lève, c'est Descartes ; à l'anarchie frémissante il dit : vous avez le cœur rempli de préventions, eh bien ! abattons toutes les idées, faisons table rase dans notre conscience et reconstituons l'homme primitif, avec les idées les plus inséparables de sa nature. Vous reniez ajourd'hui toute autorité, vous les avez renversées toutes, eh bien ! il en est une qui subsiste au-dedans de vous malgré vous-même, c'est votre conscience, c'est votre raison. C'est devant cette autorité que je vous traduis, c'est à l'évidence de ses jugements que je vais vous soumettre. *Je pense, donc je suis* (1). Voilà une vérité claire qui atteste mon existence, qui me révèle une faculté distincte des corps et que je suis d'une substance dont la nature est de penser, en sorte que ce moi, c'est-à-dire l'âme par laquelle je suis ce que je suis est indépendante du corps. Le doute s'élève parfois dans la conscience et je sens qu'il y a une plus grande perfection de connaître que de douter ; je conçois alors un être plus parfait que moi, qui doit avoir en soi toutes les perfections dont je puis avoir quelque idée, c'est-à-dire Dieu. Je le conçois, donc il est.

Descartes part d'un bond, de la spiritualité de l'âme à la proclamation d'un être parfait qui est Dieu. Il le voit clairement dans sa conscience, et il n'est assuré de la vérité de ce qu'il conçoit, que parce que Dieu existe et qu'il est un être parfait et que tout ce qui est en nous vient de lui : d'où il suit que nos idées ou notions étant

(1) *Discours de la Méthode*, 4e partie.

Digitized by Google

des choses réelles et qui viennent de Dieu, en tout ce en quoi elles sont claires et distinctes, ne peuvent en cela être que vraies. Voilà en quelques mots et dans ses premiers éléments, toute la philosophie de Descartes.

Etait-ce là, dans la pensée de Descartes, une philosophie hostile au Christianisme et le commencement d'un combat ? Non certes, « car, nous dit-il, après m'être ainsi assuré de ces maximes et les avoir mises à part avec les vérités de la foi, qui ont toujours été les premières dans ma créance, je jugeai que pour tout le reste de mes opinions, je pouvais librement entreprendre de m'en défaire (1). » C'est là sa réserve permanente. Le doute de Descartes n'existe que dans la méthode : il soumet à la critique toutes ses idées, il les révise pour en juger la valeur, mais sous l'influence de ce double principe : spiritualité de l'âme et spiritualité infinie de Dieu.

Cette philosophie parut pour la première fois en 1637, un an avant la naissance de Malbranche et de Louis XIV.

Avec Louis XIV les divisions intérieures s'effacent, la guerre civile disparaît ; il en rend le retour impossible en portant au dehors l'activité nationale. Il entraîne tous les cœurs par sa valeur et ses succès. Pour la première fois l'Europe tremble devant nos armées. Le territoire s'agrandit et l'unité nationale est définitivement constituée. Les réformes commencent; l'industrie se développe et le commerce prend un essor jusqu'alors incon-

(1) *Discours de la Méthode*, 5e partie.

Digitized by Google

au. A côté du génie de la guerre se produit le génie administratif dont Colbert est la plus haute personnification. La langue se forme, la poésie s'épure et grandit avec Corneille. Tout s'élève, tout se transforme sous la main puissante de Louis XIV. Son pouvoir est contenu par un profond respect de la loi et par la reconnaissance d'un droit supérieur au caprice de la volonté.

La papauté, que Leibnitz, quoique luthérien, considérait comme nécessaire pour contenir et limiter la toute-puissance des chefs d'État, n'avait plus un prestige suffisant pour faire contre-poids au despotisme. Le gallicanisme, en détruisant son influence, avait consolidé et justifié le pouvoir absolu (1). Rien donc ne contrariait le roi que l'hérédité d'ailleurs rendait sacré aux yeux du peuple. Il avait le calme et la majesté de la loi et la nation elle-même empruntait à son chef quelque chose de cette majestueuse grandeur. Sous sa main, elle devint la nation la plus puissante du monde et bientôt la plus noble par les monuments des arts et par les chefs-d'œuvres si variés de ses écrivains. Tout fut grand dans la littérature, sans excepter le plus haïssable des livres, les *Maximes* de Larochefoucaud.

C'est dans cette atmosphère si pure que s'élaborent les plus grands monuments de la philosophie.

En France, c'est Malebranche qui, tout pénétré de la philosophie de Descartes, développe sur l'essence de Dieu et ses attributs les plus sublimes *Entretiens* qui soient sortis d'une intelligence humaine. S'il n'a pas la limpi-

(1) Bossuet. Politique sacrée.

Digitized by Google

dité de Platon, ce privilége unique des Grecs, qui, dans les lettres comme dans les arts, savent, par les procédés les plus simples, produire les plus grands effets, il en a du moins la poésie et la grâce, la majesté et la profondeur. Plus animé, plus éloquent peut-être, il a sur son devancier l'avantage d'être imbu de pensées épurées par le Christianisme, et c'est ainsi que, tout rempli des idées de Platon, il s'élève aux conceptions les plus profondes sur Dieu. « Rien de fini, dit-il, ne peut représenter l'infini et l'idée de Dieu est nécessairement Dieu lui-même. » Nous trouvons cette idée en nous et c'est par là que Dieu se rend participable à l'intelligence humaine. C'est en lui qu'est toute réalité, toute beauté intelligible et dont la beauté matérielle et sensible n'est qu'une pâle et imparfaite image. Nous vivons en lui, immergé dans son infini, et l'âme transportée dans ce monde invisible des idées éternelles, oublie le monde sensible pour se saturer dans cet océan sans rivages. Si dans son exaltation, Malebranche vient à considérer le monde terrestre, ce n'est plus ce monde qu'il voit, mais les idées qu'il représente, les archétypes éternels dont il n'est que la manifestation. Le monde n'est qu'un fantôme; toute réalité est dans les idées de Dieu. C'est ainsi qu'il pousse jusqu'à l'excès sa *vision en Dieu*. Et lorsqu'il veut se rendre compte des rapports de l'esprit et de la matière, de l'action de l'âme sur le corps, il ne voit de lien, de communication possible que par l'intervention divine qu'il appelle *cause occasionnelle*. Dans sa pensée, chacun de nos mouvements est le résultat d'une assistance divine, comme disait déjà Descartes et qui

Digitized by Google

s'explique par l'infini de Dieu, tout entier present à tout. En plaçant tout en Dieu, Malebranche semble supprimer les substances finies de l'ordre intellectuel et de l'ordre matériel et ne plus reconnaître qu'une seule substance; par cet excès il tend la main à Spinosa, il touche au panthéisme.

Ces *Entretiens sur la Métaphysique* parurent en 1687 et produisirent la plus vive impression. Leibnitz, né à Leipzig en 1649, remué par des idées si hardies y puisa la pensée de sa Théodicée qu'il fit paraître en français en 1710. Ce n'est plus un ouvrage sur Dieu considéré *in abstracto*, mais Dieu dans ses rapports avec le monde, dans la manifestation de sa bonté. Malebranche nous montrait l'influence des causes occasionnelles, ou le miracle permanent dans chaque acte de la volonté. Leibnitz veut expliquer lui-même ce mystère. Un Dieu qui veut, doit produire; en produisant il doit donner aux créatures une aptitude à exécuter ses ordres. Il y a donc dans Dieu une force éternellement active qui commande et dans la créature une force active qui obéit. Cette force se rencontre dans les substances simples ou *monades* dont l'assemblage forme les composés ou les corps. Et il y en a, à des degrés divers, un nombre infini dans le monde et toutes discernables. L'ordre de leur développement a été décrété d'avance, en sorte que dans le mouvement universel, on retrouve toujours un lien, un harmonie, un accord admirables. Tout se lie, tout s'enchaîne dans le temps et dans l'espace, parce que Dieu a prévu de toute éternité la série des mouvements et des volontés et les a réglés en vue du plan de la création ou de l'ordre

Digitized by Google

universel. Il a créé l'âme et le corps de telle sorte que les perceptions de l'âme se rencontrent avec les impressions des corps et que les corps agissent au même temps que l'âme le veut. Cette coïncidence dans leurs actes fait qu'ils se développent dans une parfaite harmonie. Dieu les a préformés pour faire marcher, dans l'ordre le plus invariable, les mouvements avec les volontés et c'est cette concordance dans les actes que Leibnitz nomme *harmonie préétablie*.

Dieu n'a pu réaliser cette harmonie qu'en créant le meilleur des mondes possibles, et la création devient ainsi une preuve éclatante de la bonté divine; d'où il conclut qu'il n'y a rien de si élevé que la sagesse de Dieu, rien de si juste que ses jugements, rien de si pur que sa sainteté et rien de plus immense que sa bonté. Si le mal existe, ce n'est que comme limite du bien et conséquence de notre libre arbitre, c'est le sacrifice imposé comme condition du mérite, c'est la nécessité du travail commandé pour nous perfectionner par notre propre effort, et nous faire concourir à l'œuvre de Dieu. Telle est, en quelques mots, l'idée générale qui a inspiré l'œuvre de Leibnitz. « Par sa sûre et géométrique méthode, dit un philosophe moderne, par l'indestructible vérité de l'optimisme, la Théodicée reste, malgré quelques erreurs, le plus solide monument que des mains humaines aient jamais élevé à la gloire de Dieu. »

En même temps que sa puissante raison s'élançait ainsi dans les profondeurs de l'infini, Leibnitz savait lui marquer ses limites et déterminer le cercle de sa compétence : « L'objet de la foi, dit-il, est la vérité que Dieu

Digitized by Google

a révélée d'une manière extraordinaire; la raison est l'enchaînement des vérités où l'esprit humain peut atteindre naturellement. Or, deux vérités ne peuvent se contredire : donc la foi est d'accord avec la raison. » C'était aussi la pensée de Malebranche : « Le meilleur usage, dit-il, que nous puissions faire de notre esprit, c'est de tâcher d'acquérir l'intelligence des vérités que nous croyons par la foi et de tout ce qui va à les confirmer... Nous les croyons ces grandes vérités, il est vrai ; mais la foi ne dispense pas ceux qui le peuvent de s'en remplir l'esprit et de s'en convaincre de toutes les manières possibles (1). » C'est ainsi que ces grands la religénies conciliaient la raison et la foi, la philosophie et gion.

L'Angleterre ne restait point en arrière de ce grand mouvement philosophique. Clarke répondait à Leibnitz et plaçait à côté de la Théodicée, une œuvre non moins élevée sur l'existence et les attributs de Dieu. Avec lui la lumière se fait, la raison s'éclaire des rayons de l'infini ; Dieu apparaît dans un éclat nouveau ; c'est la foi et la raison qui le découvrent.

En même temps Bossuet écrit son livre *de la Connaissance de Dieu et de soi-même,* où l'étude de l'homme tient la plus grande place, parce que, dit-il, la connaissance de nous-mêmes nous doit élever à la connaissance de Dieu. C'est là qu'il nous montre comment l'intelligence a pour objet des vérités éternelles, qui ne sont autres que Dieu-même, où elles sont toujours subsis-

(1) *Entretiens sur la Métaphysique*, VI, 4e partie.

Digitized by Google

tantes et toujours parfaitement entendues, e
l'image de Dieu s'achève dans notre âme
d'une volonté droite. Enfin, dans son admi
sur l'*Existence de Dieu*, Fénélon, tour à to
profond métaphysicien, nous fait voir tout c
vent enfanter la foi et la raison alliées dans u
grande intelligence. Soutenu par un bon sens
comparé à celui de Bossuet, il sait dans ce
si ardue éviter toutes les erreurs, donner à
monde et à l'idée éternelle qui l'a conçu,
à la fois la plus juste et la plus digne de Die

C'est ainsi que s'inspirait le siècle de Loui
société était toute pénétrée de l'idée de l'I
écrivains ne faisaient qu'exprimer, dans un
langage, le sentiment qui était au fond de tout
Oui, toutes se modelaient sur l'exemplaire
société en devenait l'image et c'est ainsi qu
la splendeur incomparable qui a rayonné
encore sur ce grand siècle.

Les sociétés comme les individus après un
tombent dans l'atonie et l'affaissement. La
peut toujours être tendue vers les grande
privilége n'appartient qu'aux génies. Au
tout s'abaisse : la politique et les arts, le
idées et les mœurs. Les prestiges s'effacent
raître bientôt. La philosophie suit le cou
dégradation générale. Les splendeurs de
Louis XIV, les plaisirs du règne de Louis
l'idée générale du bien-être. Le luxe devi
universel ; de là une ambition ardente de la

Digitized by Google

titres et des honneurs. La prédominance des intérêts matériels entraîne tous les esprits vers l'*utile*.

Sous cette influence la langue du XVIIe siècle, si pleine de majesté, prend un ton plus approprié à ces nouvelles tendances. Elle est plus vive, plus simple et plus pratique, elle devient la langue des affaires. La philosophie se divise. Avec Voltaire, elle détrône la métaphysique et l'esprit de système, pour devenir une arme militante incessamment dirigée contre les institutions. De même que le XVIe siècle avait séparé de l'Eglise et du sacerdoce, la politique, les sciences, l'administration des Etats, le XVIIIe essaie de séculariser la morale, de la rendre indépendante de la religion, de la réduire aux conditions d'une science purement humaine. Elle s'en fait une arme pour battre en brèche les abus, mais bientôt les coups portent sur la religion, sur les institutions politiques qu'elle voulait d'abord épargner. C'est à peine si, au milieu de cet immense travail de démolition, une voix peut se faire entendre pour relever ces ruines et tracer à l'avance ses plans de restauration. Voltaire persifle l'*Esprit des Lois* et ne respecte l'auteur que parce qu'il a été son premier complice dans les *Lettres Persanes*.

Une autre école se forme sur une philosophie étrangère. Sans initiative, sans génie, sans inspiration, elle traduit Loke ou la philosophie des sensations, elle fait de l'homme un être purement sensible et tombe dans le genre descriptif, en réduisant toute la science à l'anatomie des sensations. L'âme subordonnée au corps fera bientôt de Dieu un être subordonné à la matière. On daignera encore l'admettre comme principe du mouve-

Digitized by Google

ment et de l'ordre général de la création ; m
pour le reléguer ensuite au-delà des monde
éternelle et insouciante oisiveté. Les même
frappent la religion atteignent la métaphysi
priment les hautes régions de la philosophie
profondeurs de la pensée disparaissent en m
que les mystères de la foi, et la philosophie
finitivement absorber par l'économie poli
sciences naturelles. L'âme et Dieu sont niés.

C'est ainsi que l'homme n'abaisse Dieu qu
sant luimême et cette tendance à former Di
que nous avons de notre propre nature, est l
justification du principe que l homme est fa
de Dieu.

L'athée lui-même ne peut échapper com
l'influence de cette idée. Vainement il cont
son image est en lui qui pèse encore sur ses
Mais il lutte contre son autorité et bientôt se
et ses actes portent l'empreinte de ses idée
nous avons en nous une logique indomptab
domine et nous conduit. S'il n'y a pas de D
nécessaire et fatal ; il n'y a plus de liberté,
liberté est l'oscillation de l'intelligence ent
l'infini. Et elle ne peut exister si l'infini n
négation de Dieu emporte la négation de la
tout droit, de toute morale. « Il serait inut
être injuste de demander à un homme d'ê
s'il ne peut l'être sans se rendre malheure
le vice le rend heureux, il doit aimer le vice
logiquement un athée, le baron d'Holbach. «

Digitized by Google

crable, répond Voltaire, qui serait visiblement la ruine de la société. » — D'où dérive en effet l'obligation morale? d'un être supérieur qui a le droit d'imposer des lois à la conscience. Si vous ôtez cet être supérieur, vous détruisez la loi morale. Que restera-t-il à l'homme ? la force, l'intérêt, un égoïsme étroit et cruel. On l'a dit : des athées ne peuvent fonder une société; comme Epicure, ils ne pourraient former qu'un troupeau; car l'Athéisme est la plus haute expression de toute négation sociale.

Ce que nous disons des athées, nous pouvons le dire de ces déistes qui se façonnent un Dieu de fantaisie, indifférent à nos prières, comme à ses lois, vivant sans aucun souci de l'humanité. Un tel Dieu est pour l'homme comme s'il n'existait pas. La conscience n'a point à le prier, ni à le craindre. La raison seule est le frein de l'homme, et la révolte contre les lois de la morale n'est qu'une faute contre la logique. En bannissant Dieu de la conscience, cette philosophie le fait vivre dans la nature, le confond, l'identifie avec elle et organise ainsi un vaste naturalisme qui conduit au panthéisme. Dans la vie pratique cette philosophie équivaut à l'Athéisme. Et quand de telles idées s'implantent dans la conscience d'un peuple, on doit s'attendre à un grand ébranlement dans l'ordre moral, à l'inauguration du culte exclusif de l'intérêt. Tout se matérialise et s'il existe un idéal, c'est celui du succès à tout prix.

C'est là qu'en était venue la philosophie du XVIII siècle, quand la révolution lui donna l'empire. Son règne commence à la chute de Louis XVI, sanglant, intrépide,

Digitized by Google

absolu. Aux passions cupides qu'elle a soulevées, elle jette une immense pâture, les biens de la noblesse et du clergé. Et les plus enrichis se font bientôt de ces dépouilles ensanglantées un moyen d'acquérir ces mêmes titres de noblesse qu'ils avaient voulu supprimer.

Le torrent des crimes ne s'arrête que lorsque l'image de Dieu réapparaît avec tous les attributs que lui reconnaît la philosophie chrétienne. En même temps que les autels se relèvent, la philosophie retrouve ses nobles et grandes inspirations. Maine de Biran, Royer-Collard, de Bonald, Joseph de Maistre, rétablissent l'Empire de la loi morale et deviennent un vivant exemple de la puissance de la raison lorsqu'elle s'allie à la foi.

Sous cette restauration des idées, une vie nouvelle et de liberté commence. La société marche de progrès en progrès sur un sol encore mal affermi. Une école nouvelle et spiritualiste se forme, plus éloquente que réfléchie, plus étendue que profonde, plus historique que spéculative, plus politique que religieuse. Son plus grand succès fut d'envahir l'enseignement et de populariser la philosophie. A une époque de liberté, elle lève le drapeau de l'indépendance, c'est-à-dire qu'elle aspire à la suprématie de la pensée. Son premier dogme est la séparation absolue de la philosophie et de la religion. C'est par là qu'elle élève un schisme entre la philosophie spiritualiste et le Christianisme, que ses maîtres Descartes, Malebranche, Leibnitz, Clarke, Bossuet, Fénélon nous avaient montrés naturellement unis.

Sous l'influence de cette scission nous voyons bientôt deux camps se former sous les drapeaux opposés de la

Digitized by Google

philosophie et de la religion, dans une société qui cependant n'est, à vrai dire, ni philosophique ni religieuse.

Désormais la philosophie n'a plus de règle ; elle ne parle que de méthode et celle qu'elle a trouvée conduit à toutes les chimères de l'imagination. Celui-ci arrive au matérialisme positif, à la négation de Dieu. Celui-là proclame son existence, mais c'est pour l'outrager. Dieu pour lui, c'est le mal. Et en se plaçant au point de vue de la philosophie du siècle, il a raison. Oui, Dieu c'est le mal, si la terre n'est point pour l'homme un lieu d'épreuve ; c'est le mal, si Dieu ne doit point récompenser le mérite dans une vie éternellement heureuse ; c'est le mal, si des profondeurs de son infini, Dieu ne vient s'unir à nous par une incarnation divine et nous témoigner qu'il y a dans son être, aussi bien que l'infini de la puissance, l'infini de l'amour. Oui c'est le mal, si le Christianisme n'est pas vrai. Mais tout notre être proclame l'infini de la bonté de Dieu, et la bonté de Dieu certifie l'indéfectible vérité du Christianisme.

Quand une philosophie conduit logiquement au blasphème contre Dieu qui est la raison universelle, c'est qu'elle est fausse, disons mieux, elle n'a pas le droit de prendre le nom de philosophie.

Cependant il en est d'autres qui portent sur Dieu un jugement non moins résolu. Cette négation de tout idéal les révolte, ils voient dans l'essence divine une simplicité féconde, expression nécessaire de son être. Les idées éternelles se réalisent en se limitant et produisent le monde. Les corps déterminés par la limite représentent dans le fini l'essence même de l'infini, dont ils sont la

Digitized by Google

forme extérieure. Le fini est nécessaire comme Dieu-même avec lequel il se confond. Le fatalisme devient la loi de Dieu, de l'humanité et de toute la création. Dieu ne peut modifier ses œuvres, ce serait se transformer lui-même. La prière ne sera près de lui qu'un son harmonieux ou un vain bruit. Le miracle serait un crime, s'il était possible, car il attenterait à Dieu en renversant les idées nécessaires qui ne sont autres que lui-même. Cette liberté d'action que l'on dénie à Dieu, comment pourrait-on la concéder à l'homme? La servitude devient donc la loi universelle des êtres. Tous sont identiques dans l'essence et ils ne se distinguent que par la diversité des conditions. Ils doivent donc se classer fatalement, selon l'ordre de leur développement et de leur progrès; ils doivent se lier entre eux par la loi de solidarité et s'associer forcément comme condition nécessaire de leur identité. Le socialisme devient ainsi la loi naturelle et légitime de l'humanité.

Dans cet ordre d'idées, Dieu agit sans avoir même la conscience de ses actes. C'est par son œuvre qu'il s'élève et se développe, c'est par l'humanité qu'il acquiert l'intelligence, et c'est par la loi d'un progrès indéfini qu'il obtiendra la pleine conscience de son essence divine. Voilà son idéal.

Là où tout est nécessaire tout est bien. L'humanité peut impunément s'endormir, un Dieu est en elle qui la développera. Il n'y a plus ni loi morale, ni loi du travail, ni responsabilité. Tout est bien; mais ce bien, c'est la servitude, la stérile image de la mort.

Dans ce système, toutes les religions sont bonnes, elles

Digitized by Google

représentent sous une forme variée, l'incarnation de Dieu dans l'homme. L'unité de Dieu ou la pluralité sont également orthodoxes. Le monothéisme représente l'unité de la substance et le polythéisme ses variétés. Voilà la grande doctrine du jour, écoutons le plus éminent philosophe de cette école : « Le monothéisme est devenu un élément si essentiel de notre constitution intellectuelle que tous nos efforts pour comprendre le polythéisme de l'antiquité seraient à peu près inutiles. Arrivé à un certain degré de son développement, l'esprit humain devient nécessairement monothéiste, mais il s'en faut que cette conception de la divinité se retrouve également au berceau de toutes les races. Il y a des races monothéistes comme des races polythéistes, et cette différence tient à une diversité originelle dans la manière d'envisager la nature. Dans la conception arabe ou sémitique la nature ne vit pas. Le désert est monothéiste... Exclusivement frappés de l'unité de gouvernement qui éclate dans le monde, les sémites n'ont vu, dans le développement des choses, que l'accomplissement de la volonté d'un être supérieur. Dieu est, Dieu a fait le ciel et la terre : voilà toute leur philosophie. Telle n'est pas la conception de cette autre race destinée à épuiser toutes les faces de la vie, qui, de l'Inde à la Grèce, de la Grèce aux extrémités du Nord et de l'Occident, a partout animé et divinisé la nature, depuis la statue vivante d'Homère jusqu'au vaisseau vivant des Scandinaves. Pour elle, la distinction de Dieu et du non Dieu est toujours restée indécise. Engagés dans le monde, ses dieux devaient en partager les vicissitudes : ils eurent une histoire, des

Digitized by Google

générations successives, des dynasties, des combats... L'intolérance des peuples sémitiques est la conséquence nécessaire de leur monothéisme. Les peuples indo-européens, avant leur conversion aux idées sémitiques, n'ayant jamais pris leur religion comme la vérité absolue, mais comme une sorte d'héritage de famille ou de caste, devaient rester étrangers à l'intolérance et au prosélytisme : voilà pourquoi on ne trouve que chez ces peuples la liberté de penser, l'esprit d'examen et de recherche individuelle.... Certes la tolérance indo-européenne partait d'un sentiment plus élevé de la destinée humaine et d'une plus grande largeur d'esprit ; mais qui osera dire qu'en révélant l'unité divine et en supprimant définitivement les religions locales, la race sémitique n'a pas posé la pierre fondamentale de l'unité et du progrès de l'humanité (1) ? »

Comment concilier l'unité divine avec toutes les mythologies ? Notre savant nous donne la solution de l'énigme en deux mots : « *La mythologie*, dit-il, *c'est le panthéisme en religion* (2). »

Telle est la doctrine nouvelle qui, sous forme d'éloge, accable l'unité de Dieu de ses mépris et lui fait une condition inférieure au polythéisme ; mais qui cependant veut bien lui reconnaître quelque influence dans les progrès de l'humanité. Qu'est-ce donc que le Dieu de cette nouvelle philosophie ? C'est l'*idéal*, nous dit ce savant : « Le mot *Dieu* étant en possession des respects de l'hu-

(1) *Etudes d'Histoire religieuse*, p. 66 et 97. par M. Renan.
(2) *Histoire générale des Langues Sémitiques*, p. 7, par M. Renan.

Digitized by Google

manité, ce mot ayant pour lui une longue prescription et ayant été employé dans les belles poésies, ce serait renverser toutes les habitudes du langage que de l'abandonner. Dites-aux simples de vivre d'aspiration à la vérité, à la beauté, à la bonté morale, ces mots n'auront pour eux aucun sens. Dites-leur d'aimer Dieu, de ne pas offenser Dieu, ils vous comprendront à merveille. Dieu, Providence, Immortalité, autant de bons vieux mots, un peu lourds peut-être, que la philosophie interprètera dans des sens de plus en plus raffinés, mais qu'elle ne remplacera jamais avec avantage. Sous une forme, ou sous une autre, Dieu sera toujours le résumé de nos besoins supra-sensibles, la *catégorie de l'idéal* (c'est-à-dire la forme sous laquelle nous concevons l'idéal) comme l'espace et le temps (c'est-à-dire les formes sous lesquelles nous concevons les corps). » (1)

Telle est, Messieurs, la dernière formule de ce panthéisme-athée qui voit Dieu partout et qui en même temps le réduit à une pure idée, n'ayant qu'une existence subjective dans notre conscience. Le baron d'Holbach, dans le *Système de la nature*, disait aussi : « Ceux qui rejettent les idées innées, auraient dû sentir que cette intelligence ineffable que l'on place au gouvernail du monde et dont nos sens ne peuvent constater l'existence, ni les qualités, *est un être de raison*. » Mais répond Voltaire : « En vérité, de ce que nous n'avons point d'idées innées, comment s'ensuit-il qu'il n'y a point de Dieu ? » Être de raison, catégorie de l'idéal, voilà le

(1) Page 11, *Etudes d'histoire religieuse*.

Digitized by Google

voile transparent qui couvre la négation
entendre, le vrai Dieu, le seul ayant con
existence, c'est l'humanité s'exaltant, se
dans le progrès. L'individu n'est rien, l'es
Il n'y a rien pour l'individu, ni dans le
le présent, ni dans l'avenir, « et ceux-là
à trouver le secret de la vie, qui savent se
rances, » dit encore notre savant philos
consolation suprême qu'il jette à l'homme
frant. Ce que le Dante ne plaçait que su
enfers, ce philosophe l'inscrit sur le front
laissez ici l'espérance! Périssez avec la ma
pas au progrès, rentrez dans le grand tou
point de récompense pour la vertu!

Si une telle doctrine pouvait prévaloir,
de la morale et du droit. Il n'y aurait p
que les combinaisons de l'intérêt et pour
que les terribles ressources de la force.
serait le dernier mot de la science politiqu
adresser un éternel adieu à la liberté.

Voilà, Messieurs, ce que l'on appelle l
velle, les principes qu'éclaire et dégage
habile et savante. On répudie la papauté
bilité nous rappelle le côté éternel des ch
se prosterner aux pieds de l'infaillibilité
docteurs allemands. On répudie le Chris
implanter parmi nous, un panthéisme ori
à l'heure même où les combats de l'Inde
la profonde dégradation des peuples éne
doctrine. Nous voyons où en est réduite la

Digitized by Google

du monde, après une immobilité de 4,000 ans, et voilà le type idéal sur lequel on entend nous modeler! Panthéisme tu veux régner, ah! qu'as-tu fait de tes enfants?

Que nous sommes loin, Messieurs, de Descartes et des philosophes du grand siècle! Et s'ils pouvaient parler, comme ils répudieraient de toute la force de leur génie, ces doctrines dégradées que l'on ose placer sous leur auguste patronage! Ils étaient spiritualistes et chrétiens et dans toutes les œuvres récentes que nous voyons apparaître, nous ne découvrons que le culte de l'utile, la théorie de l'intérêt, la philosophie de la richesse. L'âme se fait chair et elle aspire à bercer son existence dans une mortelle et voluptueuse servitude.

Protestons contre cette dégradation; relevons-nous par les grandes idées, par de nobles et sublimes aspirations. Célébrons la vertu : l'héroïsme du guerrier, la force d'âme qui donne le courage civil, l'abnégation héroïque qui fait les saints. C'est par cette école que la philosophie resplendira au sommet de toutes les sciences et que, sous l'ombre de Dieu, notre société pourra reconstituer le grand siècle.

Digitized by Google

FABLES ET CONTES

Par M. Alexandre de Saint-Ju

LES ÉPIS ET LES FLEURS.

FABLE.

Parmi les blés murs des guérets,
Des coquelicots, des bluets
Avaient aventuré leur jeune et folle bande,
Et l'indignation des épis était grande :
Qui vous permet, criaient-ils en courro
De vous glisser, fainéants, parmi nous
Cà, décampez, misérable vermine !
Ne vous hérissez pas ainsi, mes bons messie
Dit un coquelicot, riant à la sourdine :
C'est vrai, nous ne pouvons fournir de la fa
Mais l'homme ne vit pas de pain seul, j'ima
Et vous n'avez pas droit à toutes les faveurs
Du beau ciel bleu qui nous domine.
A côté du froment, il fait naître les fleurs,
Partout, il sait unir l'utile et l'agréable.
Vous ne voyez donc pas, ô dédaigneux épis,
Que sans nos frais bouquets, par la grâce as
La fadeur de votre or serait insupportable?.

O poètes rêveurs! fleurs de l'humain guéret
Vous faites tolérer Midas et Turcaret.

Digitized by Google

LE CHEVAL ET JUPITER.

Souverain maître du tonnerre,
Dispensateur et des biens et des maux,
Créateur du ciel, divin Père
Des hommes et des animaux,
Je suis, certes je m'en fais gloire,
Un des chefs d'œuvre de ta main,
Pourtant, après mûr examen,
Il est pour moi clair et notoire
Que tu pouvais encore faire mieux.
Ainsi parlait devant le roi des dieux
Le plus beau coursier de l'Asie.
Secouant ses cheveux parfumés d'ambroisie,
Poursuis, dit Jupiter, poursuis, jeune étalon,
J'écoute avec plaisir tout conseil, s'il est bon.
— Tu le permets, reprit le fier cheval, peut-être
J'eusse été plus léger et plus agile, ô maître,
Si mon jarret moins large avait plus de longueur.
Un cou de cygne aurait ennobli mon allure,
Un plus vaste poitrail augmenté ma vigueur;
Enfin, puisque selon le vœu de la nature,
Je devais sur mon dos élastique et soumis
Porter les hommes mes amis,
Pourquoi ne m'avoir point pourvu de cette selle
Qu'avec une sangle cruelle
L'écuyer vient boucler sur mon flanc frémissant?
— Bien! Jupiter fronçait un sourcil menaçant,
Prends patience. Il dit : sa parole féconde
Vivifie, organise une poussière immonde,
Et, pliant sous le faix de son double fardeau,
Devant lui s'agenouille, en beuglant, le chameau.

Digitized by Google

En voyant ce monstre bizarre,
Le cheval hennit et s'effare :
Ce que tu demandais, le voilà sous tes yeux,
Cou de cygne majestueux,
Large poitrail et jambe grèle,
Et surtout très solide selle,
Faut-il te réformer d'après cet idéal?...
Sans répondre, effrayé court encor le cheval.
Va, pais, continua le dieu d'un ton sévère
Sois instruit sans être puni,
Mais pour te rappeler ton orgueil infini
Et ta demande téméraire,
Oui je veux, par le Styx, que cet être prospèr
Jupin daigna sourire à l'animal nouveau.
Depuis, le cheval tremble à l'aspect du cham

LA VENGEANCE DES FLEURS.

CONTE.

(Imitation de FREILIGRATZ.)

Sous un double rideau de blanche mousseline
Un lit, ou mieux un nid, dans l'ombre se devin
Là dort d'un frais sommeil une enfant de quinze
Front pur, bouche de rose et grands yeux langu
Des flots de cheveux blonds ruissellent de sa têt
Elle vient de quitter, la dernière, une fête
Et rêve encor musique, élégants cavaliers,
Et volants d'Angleterre, et perles en colliers.
Sur un meuble d'ébène, aux pieds sculptés et ri
Près d'elle, on aperçoit deux énormes potiches

Digitized by Google

de climats et de sols différents
embaument l'air de parfums enivrants.
Werandah (*) qu'ombrage une glycine
lis serré d'un store en jonc de Chine.
harmant boudoir l'air d'un vol allourdi
à l'atmosphère on sent qu'il est midi
dehors le ciel est un brasier immense :
se et se tait... Mais ce chaste silence
é tout à coup... Un sourd chuchottement
ame un soupir parcourt l'appartement.
imation de tumulte suivie !
eur sent doubler et sa sève et sa vie
evient plus âcre et l'éclat plus brillant.
s familiers l'un l'autre s'éveillant
ires ouverts et qu'un nimbe environne
ent, en portant les uns une couronne
un éventail, ou le glaive d'acier.
emi voilé par un double collier
d'azédarach, mêlés de perles roses,
ux poudrés d'or, plane au-dessus des roses
e Péri, fille de Kachemir
ant Daphné qui venait de fleurir,
couvert d'un heaume, en brandissant la lance,
lier, plus fier que Galaor, s'élance.
ilée et pâle autant qu'Ophélia,
es nacrés d'un blanc Camélia,
jeune fée, au vol de Libellule.
tatoné quitte une renoncule,
n est orné d'une aigrette en rubis,
tre ses mains un globe de lapis,

---

ie vitrée ou terrasse couverte.

Digitized by Google

Un empereur, couvert et de pourpre et d'hermine,
Trône au sein d'un Arum, à la coupe opaline.
Suivi de ses limiers, un agile Actéon,
Le carquois sur le dos, part d'un Mézéréon.
Un jeune homme plus beau que le pâle Narcisse
D'un siringa descend, et près du lit se glisse,
Et, soulevant les plis du rideau, vient poser
Sur les lèvres en feu de l'enfant un baiser.
Soudain les bruns lutins et les sylphides blondes
Mêlent, dans le salon, leurs danses vagabondes,
Bientôt battant des mains, ils entonnent en chœur
Ce chant tout imprégné de plainte et de langueur

O blanche colombe endormie,
O toi que nous aurions choisie
Pour notre sœur et notre amie,
Jeune fille aux yeux de saphyr,
Pourquoi nous avoir arrachées
De l'ombre où nous étions cachées ?
Avant de tomber desséchées
Ici, combien de temps nous faudra-t-il souffrir ?

La vie habitait notre serre,
A travers un dôme de verre,
L'ardent soleil avec mystère
Baisait nos fronts épanouis ;
Les zéphyrs caressaient nos têtes,
Le printemps nous donnait des fêtes,
Le soir venu nous étions prêtes
A prendre part aux jeux des sylphes réjouis.

Loin des méchants, loin des alarmes
Nous nous parions de tous nos charmes,

Digitized by Google

la nnit nous buvions les larmes
ıs nos calices variés.
ourd'hui, nul ne nous respecte :
onde avare, une onde infecte
s ces vases chinois humecte
peine le bout délicat de nos piés.

vent un doigt brutal nous cueille,
valet maladroit effeuille
re corolle et notre feuille.
lement, nous mourons, hélas !
, ô jeune fille indiscrète !
re vengeance est toute prête,
éjà plane sur ta tête,
pour toi, l'implacable trépas...

levient plus fort, et le désordre augmente,
nche l'enfant se plaint et se tourmente,
e pâlit et rougit tour à tour
ans l'appartement, aux derniers feux du jour,
n pas furtif une imprudente mère,
ô désespoir ! ô douleur trop amère !
ndit encor vibrer le chant vengeur,
les fleurs gisait, sans vie, une autre fleur.

Digitized by Google

LES MARIONNETTES.

CONTE.

Le front hâlé, couvert d'un large feutre gris,
Vous avez dû souvent rencontrer dans Paris
Un jeune Piémontais, à la figure espiègle,
A l'air vif d'un Friquet pillant un champ de seigle
Un tambour à la main, des pantins sous le bras,
Il marche, et les soucis n'arrêtent point ses pas.

Pauvre oiseau vagabond, souvent trempé de plu
Que le soleil de mai seul d'un sourire essuie,
Pauvre oiseau que du nid, au bord du grand chem
Ont chassé sans pitié la misère et la faim,
De rue en rue il rôde, et son regard oblique
Interroge à la fois et trottoir et boutique.

Attache la ficelle à ton souple genou,
Cher enfant ; qui pour toi n'a pas un petit sou ?
Qui ? Mais ce publicain dont l'insolente usure
Pare d'un vieux blason la nouvelle voiture.
Que lui fait le tableau d'un enfant grelottant ?
Son cœur ne parle pas, quand l'agiot l'attend.
De ses chevaux anglais, cocher, hâte la course
Vite, plus vite encor, car ton maître a la bourse
D'un seul mot va gagner un double million.
Un sou ! qui ne l'a pas? Mais ce noble lion
Qui le gousset plein d'or et la mine inquiète
Du lansquenet d'hier s'en va payer la dette.

Digitized by Google

que le prône appelle à Saint-Thomas-d'Aquin (*),
vous avez un sou? que votre main
our un instant ce mouchoir de batiste.
passe, elle a les pauvres de sa liste.
nt qui n'est pas né son paroissien
ne d'aumône et du nom de chrétien.
ts, dont rien n'a dû fausser le caractère,
hérité du ciel et de la terre
sacrifiez ce jouet désiré;
bleu paradis, Dieu vous en saura gré,
ange gardien, un ange aux ailes roses
a chaque nuit rêver de douces choses,
rge Marie ira sans bruit poser
e bouche en fleur le miel de son baiser.
blonds écoliers, vous qu'au sortir de classe,
e le *de Viris* ou l'*Epitome* lasse,
sans hésiter, ces folâtres acteurs
ont oublier *pensum* et professeurs.
, sur le tambour a frappé la baguette;
ins sont debout sur l'étroite planchette.
illis pailleté de jambes et de bras!
s et plumets, petits et grands rabats!
danse et bondit; on se pousse, on se rue,
vient d'essuyer la fange de la rue
e plus fier et d'un saut sans égal
au premier rang et dirige le bal.
luts protecteurs! Quelles humbles courbettes!
rs étudiés! Bravo, marionnettes!
roirait au bal, même au bal d'une cour.
fants, riez: le temps de rire est court,

---

ncipale église du faubourg Saint-Germain.

Digitized by Google

Riez, applaudissez. Cette foule étourdie
De notre vie, hélas, elle est la parodie.
Un jour viendra, ce jour n'est pas loin, mes amis
Où vous retrouverez sous les mêmes habits,
Aussi rampants, aussi grotesques et rapaces
Oui, les mêmes pantins; mais des pantins vivaces
Celui-là culbutant, celui-ci culbuté,
Dansant sur le tremplin de la société.
Alors vous n'aurez plus cette gaîté naïve,
Et vous ne verrez pas la ficelle furtive,
Ficelle d'intérêt ou d'amour du pouvoir,
Que dans l'ombre un genou fatal fera mouvoir.

Digitized by Google

RAPPORT

UR LES TRAVAUX DE L'ANNÉE

Par M. PÉRENNÈS, Secrétaire perpétuel.

MESSIEURS,

Académies de provinces sont exposées de nos
eux accusations contraires : souvent on leur re-
le s'endormir dans une molle quiétude et de ne
ner assez fréquemment signe de vie intellectuelle;
ussi on leur fait un crime de trop occuper d'elles
, de surfaire bruyamment le mérite de leurs
et, de paraître vouloir commander l'admira-
tre ces deux extrêmes, la route, ce nous semble,
difficile, et l'Académie de Besançon s'est cons-
t appliquée à la suivre. Laissant à d'autres la
on de célébrer leurs triomphes, elle se borne à
ompte de ses travaux et elle en parle sans for-
Satisfaite de la place qu'elle occupe entre les
ons utiles de la province, heureuse de la bien-
que lui témoignent des hommes éminents à tant
, qui sont les dignes représentants du pays, elle
patiemment son œuvre, et fait chaque année
eindre le but qui lui fut assigné par ses fonda-

Digitized by Google

teurs, des efforts nouveaux dont le secrétaire p
est chargé de présenter le résumé.

Des raisons que vous avez appréciées ne m
permis d'accomplir cette tâche dans la première
publique de 1858, et cette année encore, au
des soins laborieux que m'imposent d'autres fo
j'aurais dû de nouveau peut-être, si je n'avais
que mon amour-propre, *imiter de Conrart l*
prudent. Mais votre désir hautement exprimé a
moi une loi impérieuse, et j'ai mieux aimé m'exp
reproche d'insuffisance que de laisser mettre e
ma bonne volonté.

Un des premiers objets que l'Académie se
dans ses études, et le plus important sans cont
sont les recherches historiques destinées à écla
annales de cette province. C'est aussi vers ce bu
sont principalement dirigés ses efforts. Grâce a
actif de M. Just Vuilleret, secrétaire-adjoint, l'A
Général de la Franche-Comté, dont l'Académie
le projet il y a trois ans, s'est enrichi dans le
l'année de cent écussons nouveaux ; ce qui porte
cents le nombre des pièces dont il se compose.

Une autre entreprise non moins utile pour l'
et dont l'initiative appartient à M. le président
collection des sceaux de la province au moye
marché rapidement vers son terme. Cinq cents
en bronze argenté, reproduits par le procédé d
vanoplastie et dont quelques-uns sont de véritabl
d'art, ou d'une extrême rareté, seront incess
exposés dans les vitrines du Musée.

Digitized by Google

ez droit de vous applaudir, Messieurs, de l'ex-
nsidérable qu'à prise dans ces derniers temps
les antiques de la ville, puisqu'elle est due à
ission dont tous les membres, excepté un, vous
ent. Ce dépôt, où viennent se réunir les débris
ieux âges, n'est plus seulement une collection
e ; il s'est élevé en peu d'années aux propor-
établissement digne de la cité. Les savants
nt de venir le visiter, et M. de Caumont, fon-
congrès archéologiques de France, lui don-
quelques semaines, les plus précieux éloges.
utes les époques qui intéressent notre exis-
onale y sont représentées ; mais ce qui en fait
ement la richesse, c'est une collection d'objets
laquelle on trouverait difficilement en France
ose de comparable. Le Musée possède en outre
le sépultures gallo-romaines que remarquent
étrangers. Telle est enfin aujourd'hui l'im-
e cet établissement qu'un membre de la com-
pu dire avec vérité qu'on ne saurait aujour-
ger sérieusement à écrire l'histoire du pays
venu étudier.

illes exécutées dans le cours de cette année
n le plus minutieux, ont eu pour résultat la
d'un grand nombre d'objets rares qui ne
d'un médiocre secours pour la connaissance
passés. Il est évident que le goût de l'histoire,
des explorations archéologiques se sont con-
nent accrus depuis quelqnes années dans cette
; et ce mouvement que vous avez toujours

Digitized by Google

pris à tâche de stimuler, est dû aussi, il faut le r
naître, à l'impulsion nouvelle donnée aux espri
l'intéressant mémoire dans lequel notre confrère M
lacroix a soulevé la question d'*Alésia*.

On a dit que l'écrit du savant architecte avait ren
à son apparition la conspiration du silence. Si le f
vrai, il faut avouer que jamais conspiration n'a é
complétement déjouée. Il est en effet bien peu de
tions scientifiques ou littéraires qui aient fait en
de temps autant de bruit dans le monde. En Bou
comme en Franche-Comté, à Paris comme dans l
vinces, dans les journaux comme dans les académ
lettrés, les savants, les ingénieurs, les officiers s
mis à discuter l'emplacement de l'*Oppidum* celti
l'indépendance des Gaules succomba avec Vercin
sous les armes et la fortune de César. Ce vieux
de bataille, témoin d'un immense désastre, appar
à la Bourgogne ou la Franche-Comté ? Question
qui a tout d'abord partagé les savants et a fait naî
polémique qui dure encore. Les mémoires se so
cédé rapidement; l'interprétation des textes et l'é
minutieux des lieux ont fourni des armes au
partis, et la querelle s'est peu à peu échauffée a
d'amener de ces vivacités qu'on regrette. Il se
quelques-uns qu'un intérêt national soit engagé
question; il se rencontre même des esprits arden
quels toute hésitation en cette matière paraît un
et qui de prime abord, vous somment hautement
clarer si vous êtes Bourguignon ou Franc-Comtoi
il en est d'autres moins enthousiastes, qui à la vu

Digitized by Google

ment soulevé à propos d'un point d'histoire, et de
réoccupation passionnée qui divise parfois de vieux
s'écrient intérieurement : *Qui nous délivrera et*
et d'Alesia ? Nous ne partageons pas ce senti-
Le bruit qui se fait autour de ces noms antiques
emble un symptôme heureux de l'état des esprits.
at d'ailleurs est un succès pour M. Delacroix, et
que la cause qu'il défend a considérablement ga-
terrain depuis trois années. Me sera-t-il permis
que lorsque notre nouveau confrère voulut bien
ndre confident de ses premières conjectures sur
tout en applaudissant à ses recherches dont je
geai vivement à publier le résultat, je fus étonné
me effrayé de l'audace avec laquelle il osait seul
aucun appui attaquer comme erronée une tra-
reçue depuis des siècles par tous les savants tou-
e site d'*Alésia*. Aujourd'hui l'état des choses est
hangé ; M. Delacroix est soutenu par une nom-
légion d'auxiliaires, parmi lesquels figurent des
de premier ordre.
uccès fait des amis ; il peut faire aussi des jaloux,
serait pas sans exemple qu'on cherchât à atté-
e mérite de la découverte. Je dis découverte,
urs, car quelle que soit l'issue de ce débat, de
des meilleurs juges, M. Delacroix a révélé des
ouveaux, intéressants et qui méritaient l'attention
ants. Quoi qu'il arrive, nous devons à la vérité
stater que les esprits étaient loin d'être préparés,
on l'a dit, aux conclusions que renferme son
re. Des fouilles, il est vrai, exécutées à diverses

Digitized by Google

reprises sur le plateau d'Amancey, avaient fait ex
de nombreux débris antiques, et il eût été peu
juste de mentionner plus explicitement le même
notre savant confrère, M. le professeur Bourgon,
dans le *Recueil académique* du mois de janvier
Mais personne n'avait songé à rattacher ces débr
campagnes de Jules César.

La question qui s'agite aujourd'hui est du nom
celles qui pour être résolues en connaissance de
demandent à être examinées sous toutes leurs face
la plus minutieuse attention et à être étudiées sur les
Le procès est en cours d'instruction, et chaqu
semble ajouter aux éléments de conviction qui exi
déjà. Il faut avouer que de fortes objections s'
contre l'opinion qui voit dans Alaise l'antique
Mais d'un autre côté, des faits nouveaux tende
confirmer. Des fouilles exécutées sur le territoire
raz, village voisin d'Alaise, par les soins de M. Del
assisté de MM. Vuilleret et Castan, ont fait décou
grand nombre de débris d'armes, de chars et
ments guerriers, dont l'origine celtique ne saur
contestée. Tout fait espérer que de nouvelles e
tions amèneront enfin une conclusion définitive.
démie a cru devoir à sa dignité de s'abstenir da
affaire de tout jugement précipité. Elle écou
plaidoyers, elle prend note des faits et elle sa
prononcer quand le moment sera venu. Quel que
jugement, vous ne pouvez qu'applaudir au mou
studieux qui s'est produit depuis quelques année
cette province. Notre compagnie qui a cherch

Digitized by Google

voquer par ses concours, a aussi payé son tribut à la
nce historique par les travaux particuliers de ses
mbres.

M. le président Clerc, qui prépare une réimpression
premier volume de son *Essai sur l'histoire de la
anche-Comté* (ouvrage couronné, comme on sait, par
stitut), a publié dans les *Recueils académiques* une
ressante notice sur cette question : *Quel est l'auteur
monuments de l'intérieur de l'église de Baume-les-
mes ?* Cette église, dont la fondation remonte au
siècle, classée aujourd'hui parmi les monuments reli-
ux à la charge de l'État, renferme dans son intérieur
ornements d'une beauté remarquable, et notamment
magnifique rétable à volets qui se déploie derrière
maître-autel et qui représente vingt-neuf sujets, partie
ts, partie en relief. M. Clerc établit, par des raisons
cluantes, qu'ils sont dus à un prince de la maison de
lons, qui fut abbé de Baume, de 1390 à 1420 ou
6.

. l'abbé Richard, curé de Damblin, correspondant
ministère de l'instruction publique, a publié dans le
s de 1857, une *Histoire de l'Abbaye de la Grâce-
s*, ouvrage d'une érudition consciencieuse, qui a
à l'auteur une mention honorable décernée par
titut. Le même confrère a donné, en 1858, une
ographie de Pont-de-Roide, faisant suite à celles
avait déjà consacrées à l'*Isle-sur-le-Doubs et à
nt-Hippolyte*.

n ouvrage important, auquel notre savant confrère
'abbé Besson a pris une grande part, la *Vie des*

Digitized by Google

Saints de Franche-Comté, est parvenue à son qu
volume. Cette œuvre remarquable a été jugé
d'une médaille de deux mille francs, décernée
cadémie des inscriptions et belles-lettres, dans s
du 12 décembre 1858. « C'est, a dit à cette
» M. Paulin Paris, rapporteur de l'Académie,
» que les Bénédictins des deux derniers siècle
» raient pas désavoué... Les faits sont puisés a
» leures sources et acceptés par les agiograp
» moins crédules, tels que les Mabillon, les Ti
» les Sainte-Marthe. De plus les manuscrits des
» collections, les archives publiques et particuli
» été mises à contribution pour donner de la s
» tous ces récits, dans lesquels l'imagination pre
» jours un peu, quoi qu'on fasse, la place de
» raison et de la critique sévère. L'histoire des
» la Franche-Comté méritait à plusieurs titres d
» dans le concours et d'y obtenir un des rangs
» honorables. Tel a été l'avis unanime de vot
» mission. » Nous n'ajouterons rien à ce jugeme
par une autorité si compétente.

M. l'abbé Besson a publié de plus, en son n
sonnel, une *Vie de Mgr. Cart, évêque de N*
sujet seul suffit pour recommander ce livre. M
teur, avec le rare talent qui le distingue, a su s'
la hauteur du sujet. Je n'en veux d'autre preuve
applaudissements qui à pareil jour, il y a trois
cueillirent dans cette enceinte la lecture d'un f
de cet ouvrage.

Durant l'année qui vient de finir, un de nos

Digitized by Google

s confrères, M. le chanoine Busson a composé
ne nouvelle édition des vies des saints du P. Croi-
née par un libraire de cette ville, une introduc-
ns laquelle il a discuté les questions qui se rat-
au sujet, avec cette méthode parfaite qui répand
bord de vives clartés sur une matière. Ce dis-
est une belle préface à l'ouvrage de l'agiogra-
XVIIe siècle. C'est un portique d'un style simple
, digne en tout du monument pieux dont il forme
.

nembre titulaire de cette compagnie auquel nous
tentés de reprocher son silence si nous ne savions
ences des hautes fonctions qu'il remplit, M. Loi-
procureur général, a consacré le souvenir d'une
ion franc-comtoise dans un discours prononcé
ence de rentrée solennelle de la Cour impériale
novembre 1857. Ce travail, auquel l'auteur a
le titre modeste d'*Etude*, n'est pas seulement une
s éloquentes biographies qu'on puisse lire ; c'est
une appréciation très-élevée, et très-savante des
de Proudhon, rapprochés de ceux des plus
jurisconsultes du siècle. L'Académie a cru ne
mieux faire pour l'honneur du pays et pour le
e de consigner dans ses recueils ce digne hom-
endu à un de ses plus illustres associés par un de
mbres les plus distingués.

Désiré Monnier a publié l'*Annuaire* du Jura pour
et M. Paul Laurens l'*Annuaire* du Doubs. Bien
cadre de ces recueils où les détails de statistique
nt une grande place, change peu d'une année à

Digitized by Google

l'autre, les éditeurs ont trouvé le secret de
une intéressante variété dans la partie du volum
consacrée à l'histoire, à la littérature et aux ar

On doit à la plume infatigable de M. Bou
Mairet les *Soirées jurassiennes*, suite de récit
fonds est historique; mais où l'auteur, à l'ex
quelques romanciers de nos jours, a mêlé des d
magination. Cet honorable associé qui, dès 18
pris rang parmi les plus intrépides champions
a publié dans le cours de 1858 deux nouvea
sur la question : l'un est une lettre à M. Dey
est un compte-rendu de l'ouvrage de *M. Quic*

M. Dey, que ses fonctions d'inspecteur des
ont appelé en Bourgogne et qui partage ses
entre sa province natale et sa patrie adoptive,
la géographie du département de l'Yonne.

Durant la même année, l'histoire de Napol
M. le baron Martin de Gray, a obtenu les
d'une seconde édition, et M. Gaume a continu
toire de la Révolution française.

Ce sujet m'amène naturellement à parler
vrage que M. le marquis Terrier de Loray a pu
ce titre d'essai sur les *Institutions traditionnel*
France. Ce livre est le fruit de longues rech
de méditations sérieuses sur l'histoire des Gaul
celle de la France au moyen-âge. Effrayé des r
se sont amoncelées sous nos yeux depuis la fin
nier siècle et plus encore des conséquences me
pour la propriété et la famille, que renferment
théories répandues de nos jours, l'auteur se den

Digitized by Google

trouver une ancre de salut qui préserve du
les grands intérêts en péril. M. Terrier pense,
pas seul de son avis, qu'on a trop détruit en
qu'on a confondu plus d'une fois des institu-
les avec leurs abus ; mais selon lui, une des
s causes du mal a été la substitution, à diverses
de notre histoire, des principes romains aux
traditionnels dans les Gaules, sur lesquels
t les institutions de notre pays. L'auteur n'a
le pensée de faire rétrograder la société vers
qu'elle repousse. « Nous savons, dit-il, qu'il
choses qui sont passées sans retour, et que de
es il ne faut pas même agiter imprudemment
. » Mais il croit qu'il y en a d'autres dont le sort
disparaître que pour refleurir. Il ne réclame
veur de certaines formes sociales le bénéfice
mortalité qui n'appartient à aucune chose faite
d'homme, mais il croit qu'il importe plus qu'on
e de rattacher les institutions modernes aux
ns primitives. C'est à ces principes traditionnels
t demander le salut des intérêts sacrés qui,
ous, ont résisté au vent des révolutions. Les
posées dans ce livre trouveront, sans aucun
r plusieurs points, des contradicteurs ; mais tout
e reconnaîtra dans l'ouvrage de M. Terrier de
n esprit élevé, des inspirations généreuses, et
naissance très étendue de l'histoire.

la sphère des sciences positives, plusieurs de nos
s ont continué de signaler leur activité labo-
M. Coquand a composé trois mémoires insérés

Digitized by Google

dans les *Recueils de la Société géologique d*
et M. Grenier a donné une *Flore* des plantes
trouvées autour de Marseille et introduites p
médiaire des matières commerciales.

M. le docteur Bonnet qui se dévoue aux i
l'agriculture avec une ardeur toute juvénile, e
plète chaque année son enseignement oral par
que recommande un caractère d'utilité pratiq
blié un mémoire où il combat l'erreur accr
attribue aux taupes une action nuisible à l'a
et indique les moyens de rendre très-profitabl
ductions fourragères le travail souterrain de ce
rongeurs.

M. le docteur Druhen a publié un mémoi
Epidémies de fièvre typhoïde, lequel a donné
compte-rendu des plus favorables inséré dans
de l'enseignement médical, publié sous les a
ministère de l'instruction publique. Le rapp
mine par ces mots que nous sommes heureux
duire : « Le travail de M. le professeur
» recommande par une richesse de faits, une
» de vues, un accent de conviction, une clart
» sition et une correction de style qui en r
» lecture à la fois utile et agréable. Nous esti
» l'auteur a bien mérité tout ensemble et de
» qui l'a déjà récompensé d'une médaille d'
» de son pays pour le bonheur duquel il a en
» si laborieuses et de si utiles recherches. »

M. Druhen a de plus enrichi nos recueils
moire sur l'*Etat de l'indigence et de la bie*

Digitized by Google

ville de Besançon. C'est un travail où les rai-
des chiffres, où les arguments sont des faits,
ues saines et souvent élevées se mêlent à des
statistique. Ce mémoire demande à être mé-
tous les hommes que préoccupe l'avenir des
auteur signale l'émigration des habitants des
es vers les villes, comme une des causes du
me et il termine par ces réflexions judicieuses :
rait-il pas possible de prendre des mesures
prévenir l'entassement de tant de malheureux
illusion d'un jour pousse vers les villes, où
rencontrent si souvent qu'une misère plus
nte que celle qu'ils ont quittée? Ne pourrait-on
per davantage ou du moins plus efficacement
ligents de la campagne, et les retenir au foyer
r commune par une extension plus active de
tance, et surtout par des travaux que l'hygiène
erfectionnement de l'agriculture, la stérilité des
et des landes commandent si impérieusement
a plupart des villages ? »

confrère M. Clerc, président de la Chambre des
de Besançon, a eu la légitime satisfaction de
Manuel théorique et pratique du Notariat ar-
quatrième édition. Le succès rapide des pré-
éditions, démontre le mérite et l'utilité de cet
fruit d'une science consommée et d'une longue
ce. Nous savons que l'auteur se repose de ce
préparant une publication plus importante.

démie a reçu de M. Blanc, procureur général
Cour impériale de Colmar un souvenir qui lui

Digitized by Google

est précieux. C'est le discours prononcé pa
rable magistrat à l'audience de rentrée sole
Cour, et qui a pour ce sujet la *magistratu*
comme école de respect à l'autorité.

Notre honorable confrère, M. Huart, an
de l'Académie de Dijon, qui semble n'avo
borne de sa carrière universitaire que pou
nouvel essor à son zèle pour le bien publ
réclamé tour à tour et même souvent à la
associations qui, dans cette ville, ont pour m
rêt du pays. L'Académie et la société d'E
Société d'horticulture, l'Association de se
tronage, la Société de secours mutuels se son
sorte disputé l'honneur de l'avoir pou
M. Huart a répondu à ces appels multipliés,
par l'activité de son zèle combien était fo
fiance dont ses concitoyens lui ont donné
gnages si flatteurs.

Tous les membres de cette compagnie n'on
l'honorable recteur, la satisfaction de pouvoi
nobis hæc otia fecit. Presque tous joignen
d'académicien une position sociale ou des f
leur imposent de laborieux devoirs, et qui
sent pour les œuvres purement littéraires q
loisirs. Et pourtant c'est à un de nos confré
occupés ailleurs, que nous devons un des
tants travaux qui aient paru dans l'année. Je
de l'ouvrage de M. l'avocat Tripard, qui a
Moïse ou les lois fondamentales des sociétés.
spiré par la contemplation assidue d'une œu

Digitized by Google

u divin, a une grande portée et renferme des
ondes. Il éclaire d'une lumière inattendue cer-
à peine remarqués ; il ouvre en quelque sorte
ons nouveaux dans la vie de l'humanité, et il
duit par des rapprochements heureux et sur-
es déductions rigoureuses à reconnaître le côté
la philosophie moderne, et l'universalité fé-
traditions mosaïques. La troisième partie qui
la législation a un caractère frappant d'origi-

demande comment M. Tripard a pu conduire
œuvre à son terme, au milieu des charges
ofession ; comment, entre les dossiers qui
t, il a trouvé le temps de méditer les grands
s soulevés par le prophète hébreu. Lui-même
ous révéler son secret en citant ce mot d'Hé
Si vous ajoutez peu de chose à peu de chose et
us le fassiez avec persévérance, bientôt s'élè-
monument. » Nous nous garderons bien de
la lettre cette explication que lui suggère sa
Pour composer de pareilles œuvres, il faut
ation puissante, et cette excitation, l'auteur l'a
lans le zèle ardent de la vérité. En analysant
de Moïse M. Tripard s'est proposé de mon-
uissance des théories qui voudraient exclure
e toute participation de Dieu. C'est la saine
ui le guide dans cette étude et c'est sur
s'appuie pour combattre le rationalisme. « La
, dit-il, avec une grande justesse, c'est l'ex-
on de l'homme tout entier ; c'est-à-dire la

Digitized by Google

» lumière de son esprit, l'inspiration de son
» rationalisme, c'est l'expression de l'esprit
» dant que de lui-même et fondant l'art de
» Il est exclusif, méthodique et hautain. C'es
» mutilé, réduit à la faculté de coordonner d
» nements; mais à côté de l'esprit, il y a le
» principe des sentiments généreux, cet insp
» idées désintéressées, qui rectifie l'esprit p
» divin de l'amour, de l'amitié, de la charit
» l'homme vers Dieu et qui fonde la foi et la
» losophie. « Le cœur a ses raisons que la
» connait point, » dit Pascal. Toute méthode
» mettre en mouvement l'esprit à l'exclusion
» ou le cœur à l'exclusion de l'esprit, scindera
» le mutilera, et partant d'un principe incon
» conduira qu'à l'erreur. » Mais je ne dois p
ser entraîner aux citations. Il faut lire et mé
vrage; c'est le prix que mérite un si beau tra

Un de nos associés, M. Tissot, professeur d
phie à la faculté des lettres de Dijon, a pub
cours qui lui a valu un prix décerné par
d'Emulation de Cambrai. Le sujet en est
surtout l'abus du ridicule, sujet plus importan
pense communément et qui a fourni à l'auteu
veloppements pleins de sens et de finesse qui se
dans cette pensée d'un grand publiciste : « Le
» quand on en abuse, ne respecte ni le beau,
» il corrompt le goût, affaiblit le sentiment
» froidit ou éteint l'admiration. La déc
» l'admiration est un des plus grands symp
» l'avilissement des âmes. »

Digitized by Google

s vous avoir conduits sur le terrain un peu aride
ilosophie, j'aurais voulu, Messieurs, reposer, en
nt, vos regards sur quelque fraîche oasis créée
agination de nos poëtes. Malheureusement le
me manque. M. Ed. Grenier a, il est vrai, publié
ende orientale, intitulée : l'*Elcovan*. M. Gindre
cy a, dit-on, composé un petit poëme en vers, *le*
lont le fonds est emprunté aux *Mille et une Nuits;*
s ouvrages ne me sont pas parvenus, et un secré-
rpétuel ne doit parler que de ce qu'il connaît.
eusement, une gracieuse communication dont je
onnaissant, me permet de mentionner ici deux
s d'un de nos plus chers associés, dont l'imagi-
e cède en rien à celle des poëtes. M. X. Marmier,
à ses voyages d'avoir beaucoup vu et d'avoir
p à conter, a publié, en 1858, les *Fiancés du*
rg, petite histoire à la fois touchante et instruc-
a tout l'intérêt d'un roman, sans en avoir la
. C'est, a dit un critique distingué, un livre
t, plein d'émotions tendres et religieuses, de
urieux et de sentiments honnêtes.
à la merveilleuse fécondité dont il est doué,
Marmier a pu, dans le cours de la même année,
raître un *Voyage pittoresque en Allemagne*, en
nifique volume orné de belles gravures. M. Mar-
sent ramené par une attraction secrète vers ce
i fut, dit-il, le rêve de ses premières années, le
ses premiers voyages et le gymnase de ses pre-
études. Il y retourne, comme à la demeure
il ami, vers lequel on se sent irrésistiblement

Digitized by Google

entraîné par un ferme sentiment de cœur et pa
venir de ses premières années. Suivant sa coutu
mable voyageur cueille sur sa route les fleurs p
que lui offrent les contrées qu'il parcourt : tr
légendes, chants populaires. Entre les fraîches
descriptions que renferme ce volume, j'ai remar
du vallon, du village et de l'île de Veldes ; il y
pages charmantes. L'auteur, après avoir déc
enchassé comme un diamant dans un cercle
vert, le château ombragé par des rameaux d
l'île, pareille à une corbeille de fleurs et de verd
son presbytère, sa chapelle et sa cloche mir
arrête nos regards sur un groupe de paysans
qui, assis fraternellement à la même table, e
en chœur, d'une voix sonore et harmonieuse, l
populaires de leur tribu slave auxquels se mêle
religieux qui rappelle un poéme de Schiller.
M. Marmier donne une traduction en vers, que
veté me permet de citer :

Quand l'aurore renaît avec sa robe blanche,
La cloche dans les airs chante son chant pieux ;
Sonnez, cloches du temple, annoncez le dimanc
Sonnez pour le vieillard et pour l'enfant joyeux.

Que celui-là qui veut que sa maison prospère,
Travaille et se prosterne au pied du saint autel !
Sonnez, cloches du temple, annoncez la prière
Qu'importe le travail sans la grâce du ciel ? —

Si, las de son labeur, sur la terre il se penche,
Voici le samedi qui revient l'égayer.
Sonnez, cloches du temple, annoncez le dimanc
Le Seigneur se souvient de l'honnête ouvrier.

Digitized by Google

lgré nous, bientôt notre force chancelle;
t tout est fini, bientôt on doit mourir.
z, cloches du temple, à l'heure solennelle ;
du fils d'Adam a cessé de souffrir.

st le résumé bien incomplet de nos travaux.
les derniers jours de l'année qui vient de finir,
nie a reçu d'un de ses membres honoraires un
age affectueux de sympathie, que je ne dois pas
sous silence. M. le chanoine Busson, jugeant à
es que nous serions heureux de voir démentis,
erme de sa carrière approchait, et voulant, avec
e d'un sage chrétien, exécuter lui même ses der-
olontés, a marqué dans sa bibliothèque une part
Académie, et lui a fait don de 73 volumes, au
desquels figure une édition des œuvres com-
e Chateaubriand. La compagnie, plus touchée
ne puis dire de cette libéralité, aurait vivement
e que l'honorable associé se dessaisit de livres si
ncés entre ses mains, si elle ne savait qu'il a ap-
omme Fénélon, dans l'étude de la vraie science,
sser de bibliothèque. Elle a reçu les ouvrages
comme un monument pieux destiné à perpétuer
n sein le souvenir du pasteur vénéré que nous
heureux de compter au nombre de nos confrères,
l'exemple nous apprend aujourd'hui d'une ma-
i touchante comment les âmes prédestinées se
ent aux années éternelles.

. Jobard et Dusillet, appelés à faire partie d'une
tion chargée d'aller à Paris exprimer les vœux
besoins de notre cité, au sujet d'un chemin de fer

Digitized by Google

qui relierait par Besançon Gray et Vesoul à
se sont acquittés de ce mandat avec tout le zè
mettait leur patriotisme. Ils ont, quoiqu'il a
mérité du pays.

Pourquoi faut il que je ne puisse jeter un
sur les deux années qui viennent de s'écouler
surgir tout a coup des images funèbres ? C'e
que nous nous écrierions avec Bossuet : O
gne-toi de notre pensée ; il faut, quoiqu'on fa
ter avec cette inflexible puissance, et nou
réduits chaque année à constater les vides qu
dans nos rangs. Nous avons perdu dans la
académiciens honoraires, M. le comte de Le
sia, sénateur, ancien préfet de Loir-et Cher;
de Terrage, ancien pair de France, ancien
Doubs, dont la courte administration a lai
pays un long souvenir; M. Michelle, ancien
l'Académie de Besançon, directeur de l'Eco
supérieure, véritable philosophe chrétien qui
souffrances inouïes, a couronné par une mo
une vie exemplaire.

Nons avons à regretter, dans l'ordre de n
correspondants, M. Colin, ancien procure
près la Cour impériale de Dijon, conseiller h
la Cour de cassation, et M. Armand Dalloz,
même Cour, collaborateur du répertoire de jur
générale publié par son frère, M. D. Dalloz.

Le monde savant pleure encore M. Peclet,
de physique et de chimie à l'Ecole centrale d
manufactures, frappé par un coup soudain da

Digitized by Google

ses fonctions, et tombé, pour ainsi dire, les armes
ain. Cette perte a été vivement sentie, et le nom-
concours de savants réunis aux obsèques de notre
ble associé, témoignait assez de leur estime et de
regrets. Un illustre représentant de la chimie a
é en présence de sa tombe sa vie si bien remplie,
vrages, ses services, ses titres scientifiques; et
touchant de M. Dumas, interrompu par ses
, a été pour notre confrère la plus éloquente
n funèbre.

mort a frappé plus près de nous, un de nos plus
tes et de nos plus studieux associés, M. Clovis
naud, ancien rédacteur de la *Revue franc-comtoise*.
s a perdu en lui un de ses enfants les plus dé-
Peu d'hommes ont eu pour l'histoire un goût
assionné. C'était avec un véritable enthousiasme
s'enfonçait dans les ténèbres des anciens âges;
ux quand il lui arrivait de découvrir un fait
ou d'entrevoir une vérité nouvelle. Quelques
ns se mêlaient peut-être à ses études; mais c'é-
les illusions d'un noble esprit, d'une généreuse
nation. Surpris par la mort au milieu de ses pa-
recherches, il laisse ses travaux interrompus;
les matériaux qu'il avait amassés ne seront pas
s, nous l'espérons, pour le pays.

tombe s'est ouverte dans le cours de la même
pour notre président perpétuel, M. Léon Dusillet.
Messieurs, un juste tribut de regrets a été payé à
moire par un de nos confrères auquel vous aviez
, en 1857, l'honneur de vous présider. Je n'ajou-

Digitized by Google

terai rien aux éloquentes paroles que M. He
noncées à cette occasion, bien que je sois
vous me pardonneriez aisément de revenir s
si cher. M. Léon Dusillet n'était il pas de la
cet ami de Virgile, *de ce Quintilius*, dont l
bien dit :

Quis desiderio sit pudor aut modus
Tam cari capiti? (1)

Homme bienveillant et aimable, causeur spiri
conversation faisait revivre les grâces et l'urb
autre siècle, écrivain plein d'atticisme et de
poëte facile, ingénieux et pur qui s'élevait
du ton d'un léger badinage à celui de l'en
lyrique, M. Dusillet a laissé des ouvrages
tueront son souvenir parmi les gens de goût ;
vaut mieux encore, il a dans l'héritier de s
digne continuateur de son goût, de son tale
vertus sociales.

Après cette triste énumération, j'éprouve
mant, le besoin d'arrêter votre esprit sur
plus douce, et de vous rappeler les adjonctio
par lesquelles l'Académie a cherché à répar
tes. Les dernières élections nous ont permi
sur nos listes des noms pleins de promesses :
de Loray, dont les travaux sérieux ont déjà
attention ; M. Alviset, membre distingué de
Ecole de la magistrature, qui sait si bien

(1) Quand nous perdons une tête si chère,
Peut-on rougir ou cesser de pleurer ?
Hor. liv. 1, ode X

Digitized by Google

istorique et littéraire à la science des lois ;
elacroix, dont le nom est désormais lié à la
d'Alésia ; M. Jeanney, auteur d'un savant ou-
les monnaies antiques. De tels choix sont faits,
ur éteindre vos regrets, au moins pour les
Le talent, le savoir et les ouvrages des nou-
ıs vous garantissent de leur part une utile
on à ces travaux que vous poursuivez avec un
vérant, et qui, je le sens, auraient eu besoin
ui, pour être dignement appréciés, d'une voix
ente que la mienne.

Digitized by Google

POÉSIES,

Par M. Aug. DUSILLET.

I.

LA MESSE DU REVENANT,

LÉGENDE FRANC-COMTOISE.

Pour qui le voit, quand du sépulcre il sort
Un revenant est présage de mort.
Dans ce château, dont l'enceinte écroulée
Domine au loin le fleuve et la vallée,
Vivait jadis un guerrier de haut rang,
Un vieux croisé, Gauthier de Montférand.
Il touchait presque à son vingtième lustre,
Et, n'en déplaise à cette race illustre,
Sire Gauthier n'était pas immortel.
Il choisit donc, à l'ombre de l'autel,
En un moutier fondé sur ses domaines,
Un gîte où, seul, durant quelques semaines
Le pieux comte, à son aise voulut
Parachever l'œuvre de son salut.
Robuste encore au bout de sa carrière,
Il pratiquait le jeûne et la prière,
Et, chaque jour, prosterné dans le chœur,
Humiliait son esprit et son cœur,
Et méditait sur ses erreurs passées.
Un soir, cédant à ses tristes pensées,

Digitized by Google

assoupit et bientôt sommeilla.
bruit léger soudain le réveilla.
s que voit-il en ouvrant la paupière ?
uit sonnait. Au dernier coup, la pierre
recouvrait le tombeau du couvent
rne, et du fond un spectre s'élevant ,
e la terre et sur les dalles glisse,
tant chasuble, étole, aube et calice ,
te à l'autel, et, d'une sourde voix :
viens ici pour la dernière fois
ire ma messe ; est-il sous cette voûte
uelque servant, moine ou clerc, qui m'écoute ? »
ne répond. Gauthier seul écoutait ;
ppé d'horreur, Gauthier même se tait.
mbre reprit : « Je viens dire ma messe,
t racheter l'oubli d'une promesse.
our m'assister n'est-il personne ici ? »
comte alors répliqua : « Me voici ! »
e fantôme en tressaillit de joie.
i c'est l'enfer, dit Gauthier, qui t'envoie,
e t'apprendrai qu'on ne redoute rien
ous le pavois de mon ange gardien. »
bras en croix, le front calme, il s'approche
est sans peur quand on est sans reproche),
me un cierge, et reçoit le bonnet
célébrant qu'enfin il reconnait.
rère Clément ! — Monseigneur ! — ô surprise !
rère Clément, que, dans sa robe grise ,
epuis vingt ans nous avons enterré !
— Le compte est juste et le fait avéré ;
epuis vingt ans je suis en purgatoire.
— Grand Dieu ! —Bientôt vous saurez mon histoire;

Digitized by Google

» Prions d'abord : *in nomine Patris...* »
Et cœtera, le service entrepris
Fut célébré, suivant l'usage antique,
De l'introït jusqu'au dernier cantique ;
Puis, quand le prêtre à la fin arriva,
Tout disparut ; Gauthier se retrouva
Prosterné seul au fond du sanctuaire,
Le cierge éteint, le caveau mortuaire
Clos de sa tombe au centre du parvis.
L'ai-je rêvé !... Du ciel est-ce un avis ?
Pensait le comte. Au doute qui l'obsède
La certitude incontinent succède ;
Car une voix, perçant l'obscurité
Que blanchissait la livide clarté
De cette lampe au saint des saints fidèle,
Gardant l'hostie et brûlant auprès d'elle,
La voix du moine a répété ces mots :
» Sire Gauthier, par qui cessent mes mau
» Depuis vingt ans j'étais en purgatoire.
» Pour s'appliquer une œuvre méritoire,
» Certain pécheur m'ayant donné jadis
» A célébrer cent messes, je n'en dis
» Que quatre-vingt-dix-neuf ; j'en omis
» Sans qu'un regret comblât cette lacune.
» D'un tel oubli le juste châtiment
» Devait finir un jour de saint Clément,
» En ce lieu même, à l'époque incertaine
» Où j'y pourrais compléter la centaine.
» Un revenant n'apparaît qu'à minuit ;
» Un revenant à l'aurore s'enfuit.
» Vingt fois, courbé sous la main que j'ad
» Je fus ici de minuit à l'aurore.

Digitized by Google

oint de servant aux marches de l'autel.
ul avant vous n'entendit mon appel.
s chapelains, sous d'épaisses courtines,
orment en paix sans souci des matines.
ldat du Christ ! soyez, soyez béni !
âces à vous, mon exil est fini ;
vais m'asseoir aux pieds du Dieu suprême,
, ce matin... vous paraîtrez vous-même. »
voix se tut, et Gauthier frissonna.
noble front à terre s'inclina :
oi des cieux ! mon âme à toi se donne ;
e ta bonté l'accepte et me pardonne.
t'offensai, mais je t'aimai toujours.
oi, mon Dieu, le dernier de mes jours !... »
vieux comte, au milieu de sa phrase,
a plongé dans une sainte extase.
dernier souffle à l'aube s'exhala ;
la chapelle à grand bruit s'écroula.
ait est sûr, j'en ai vu les décombres,
m'a-t-on dit, errent, la nuit, des Ombres,
de la roche où Thoraise est assis.
qu'on veut-il contrôler ces récits ?
it sonnant, qu'il aille et qu'il regarde !
, mes amis, croyez-moi, prenons-garde !
qui le voit, quand du sépulcre il sort,
evenant est présage de mort.

Digitized by Google

II.

LE SINGE QUI VEND DE LA MÉM

Voyez-vous sur ce monticule,
Entre Tarbes, Arzac et Pau,
Un grand singe gascon qui parle et gesticule,
Coiffé du béret basque et chargé d'oripeau ;
Tenant d'une main son grimoire,
Et de l'autre un petit drapeau,
Avec ces mots : *Chemin du temple de mémoire*
Toutes les bêtes du pays,
Par son éloquence attirées,
Attachent sur son front des regards ébahis.
Comment les a-t-il enivrées ?
Chut !... Ecoutons : « Venez, animaux de ces
» A moi ! petits et grands, à moi ! jeunes et vi
» Rangez-vous là sous ma bannière,
» Accourez, je sais la manière
» De vous rendre en quatre leçons
» Savants de toutes les façons.
» Effet prodigieux, méthode sans pareille !
» Plus d'oublis, plus d'erreurs à craindre déso
» Un geste, un mot frappant nos yeux ou notre
» Reste gravé là pour jamais.
» Approchez, approchez ! et grâce à ma puissa
» Vous aurez le talent, et le goût, et l'esprit,
» Peut-être le génie, ou bien, en son absence,
» Si tout est inventé, tout dit et tout écrit,
» Vous aurez la réminiscence.
» Avec moi l'on n'a point à courir de hasards ;
» Qui donne la mémoire enseigne tous les arts

Digitized by Google

: tous ses enfants : n'est-ce pas Mnémosine
ui fut la mère des neuf sœurs?
rmi ces neuf sœurs j'avais une cousine,
hore : c'était la muse des danseurs.
'endoctrina, me voyant plein de grâce. »
auts de basque, et, levant son béret :
vous voulez suivre ma trace,
t-il, achetez mon secret.
ar lui qu'on obtient la gloire et la sagesse,
la science, et la richesse,
r lui qu'on devient orateur,
uteur, voltigeur et docteur,
omme l'est votre serviteur.»

tte brillante apostrophe,
le s'écrier : Bravo !... très-bien !... fort bien !
uin seul ne répondit rien.
ait un chien de philosophe,
t, pour mieux dire, un philosophe-chien,
Héraclite, une machoire
is ne s'ouvrait que pour gronder et boire.
ide enfin à desserrer les dents :
ableur ! referme ton grimoire ;
t nous, amis, soyons prudents,
e regardons point là-dedans ;
u'avons-nous besoin de mémoire ?
élas ! dans ce monde pervers,
n'trouve un bon cœur pour cent mauvaises têtes,
nnête animal pour cent malignes bêtes,
r un esprit droit cent esprits de travers,
ù notre carrière est remplie
e mécomptes et de revers,
eureux, heureux qui les oublie ! »

Digitized by Google

III.

LE MORIBOND.

Puras Deus non plenas asp
(Publ.

Un vieux païen, vieux pendard s'il en fut,
A qui Plutus prodigua ses largesses,
Par-dessus tout estimant les richesses,
Sa bourse en main, allait toucher au but
Qui des mortels borne ici-bas la course.
Or, vous saurez, amis, que cette bourse,
Avait été, de mille et mille excès
A son profit l'instrument et la source ;
Que son argent, infaillible ressource,
A tort, jadis, lui gagna maints procès;
Chez les neuf sœurs lui donna libre accès;
Même en amour lui valut des succès;
Ce n'était pas comme au siècle où nous son
On prenait garde à la grosseur des sommes
Le souvenir de ces joyeux ébats,
Où tant de fois l'or mit fin aux combats,
Au sein des nuits troublait ses derniers som
Sa conscience en murmurait tout bas :
« Le fer, le feu, disait-elle, ou la corde,
» Voilà le choix qu'aux enfers on accorde
» A ceux des tiens qu'on y traite le mieux.
» Point de pardon ! » (Les dieux d'alors, les
Faisaient justice et non miséricorde).
Notre homme était de marbre à tout cela,
Muet et sourd du cœur et de l'oreille,
Lorsqu'une voix au tonnerre pareille,
Venant du ciel à ce qu'il lui sembla :

Digitized by Google

heur à toi ! le gouffre du Tartare
l'engloutir, il s'entrouvre, il t'attend.
Bon ! quelle erreur? n'ai-je pas du comptant?
pour fléchir son équité barbare,
squ'à Minos j'offrirai mon trésor,
aurai-je, dis, à redouter encor? »
x reprit, couvrant tous les murmures :
heur à toi ! si tes mains sont impures,
importe aux dieux qu'elles soient pleines d'or! »

IV.

EUNE VEUVE ET VIEIL AMOUREUX.

TRIOLETS.

On ne peut plus charmer
A cinquante ans, Valère ;
On a beau s'enflammer ;
On ne peut plus charmer.
Cessez donc de m'aimer,
Si vous voulez me plaire ;
A cinquante ans, Valère,
On ne peut plus charmer.

Voilà tout le secret
Du refus qui vous blesse.
Je l'ai dit à regret,
Voilà tout le secret.
Jeunesse a plus d'attrait
Qu'esprit, bonté, noblesse.
Du refus qui vous blesse
Voilà tout le secret.

Digitized by Google

L'amour, c'est le printemps;
Il fuit devant l'automne.
Sous des cieux inconstants,
L'amour, c'est le printemps.
De nos goûts à vingt ans,
Qu'un autre âge s'étonne !
Il fuit devant l'automne,
L'amour, c'est le printemps.

Vous ne répondez pas?...
Pourquoi verser des larmes?...
Où portez-vous vos pas?...
Vous ne répondez pas.
Jamais si peu d'appas
N'ont causé tant d'alarmes.
Pourquoi verser des larmes?
Vous ne répondez pas.

Soyons, soyons amis;
Mais point de folle ivresse !
A la raison soumis,
Soyons toujours amis.
Mon cœur vous a promis
Estime, foi, tendresse;
Mais point de folle ivresse !
Restons, restons amis.

Digitized by Google

UN CHAPITRE

DE

TRE HISTOIRE BURGONDE

Par M. le vicomte CHIFLET.

6, la Séquanie finit, la Bourgogne commence.
ect âge nouveau que notre nom moderne nous
A tous ou presque tous, les Burgondes sont nos
s vrais ancêtres ; c'est la race d'où nous sor-
n peu de sang gallo-séquane, bien peu de sève
se sont glissés parmi nous et les Séquanais sont
écesseurs sans être nos aïeux.
l'autres provinces des Gaules, l'on peut encore
se dire Gaulois, la race celtique s'y étant con-
nombre égal sinon supérieur à la race franque;
re pauvre vallée, lit creusé à tous les torrents,
par toutes les invasions, était si affreusement
e lors de l'avènement Burgonde, que cette race
fut immédiatement, pour ainsi dire, toute la
n et que ce fut un renouvellement à peu près

vant de l'introduire sur notre terre, recherchons
de ce peuple ; c'est notre histoire que la sienne,
e de notre sang, elle vaut la peine d'être recher-
ous ne savons si d'autres le sentiront comme

Digitized by Google

nous, mais, nous l'avouerons sans peine, no
dans ces recherches, nous ne nous engage
investigations lointaines qu'avec une rée
Cette sensation ne nous est point inconnu
reconnaissons le parfum pour l'avoir respir

Il est dans la vie de l'homme certains jou
toujours beaux parmi ses jours et dont le so
le don de l'émouvoir jusqu'à sa fin ; ce sont
découvert quelque vieux toit jadis habité pa
franchi le seuil ignoré jusqu'alors que long
pas avaient foulé, trouvé dans quelque archiv
le nom d'un ancêtre inconnu, qu'il se prend
à aimer par cela seul qu'il fut l'un des sien
lorsqu'en nous enfonçant dans l'histoire, no
compris que la race Burgonde était bien ce
avait légué son sang, dès ce moment, ce n
race ont eu le don de remuer notre âme ; c
ancêtres trouvés, c'étaient le vieux seuil et le
découverts et nous aimons leurs forêts ge
leurs huttes sauvages comme le toit et l'en
nels.

Nous souhaitons comme un bien à tout
lira ces pages de comprendre ce que nous ch
à exprimer, d'aimer ce peuple, de se sentir
enfin ; il étudiera dès lors ces récits avec jou
lieu de ressentir en les parcourant l'isoleme
l'étranger.

Comme toutes les origines et assurémen
beaucoup d'autres, celles-ci sont obscures. Co
le seraient-elles pas ? Les faits même des te

Digitized by Google

de ce peuple, après sa sortie des sombres profon-
du Nord et son établissement en Gaule, ces faits
êmes sont vagues, difficiles à saisir, très-diverse-
compris. Essayons cependant en cherchant dans
uit épaisse d'y rencontrer et d'en dégager la vé-
).

ti de l'Orient comme toutes les races germaniques,
ple Burgonde semble avoir appartenu à la grande
eutonne ou suévique qui d'abord occupa les con-
rans elbiennes, tandis que de l'Elbe au Rhin l'es-
tait rempli des races kemriques dont entre autres
ent les Francs.

te race teutonne, l'une des dernières dans la mar-
es nations vers l'Occident, se divisait en plusieurs
nes subdivisées elles-mêmes en de nombreux ra-
. La branche suévique proprement dite ayant pour
ux les Hermondures, les Longobards, les Marko-
les Quades campait aux bords de l'Elbe ; la
ne des Bastarnes et des Peucins mélangées de
es de l'Euxin stationnait aux monts Carpates et
ouches du Danube ; la branche vandalique ou go-

---

ous sommes, du reste, bien loin de nous plaindre des travaux
ls cette étude nous a astreint. Nous leur devons la connaissance
des hommes les plus aimables et les meilleurs qu'il soit pos-
rencontrer, le baron de Gingins-Lasarraz. Comme aussi c'est
omme si riche en science historique et tout spécial pour les
ourguignons, c'est à son inépuisable obligeance, à l'admirable
de ses leçons que nous devons d'avoir pénétré autant,
s-nous, qu'il est possible de le faire les secrets de ces annales
rgondes, dont il sera un jour le savant historien.

Digitized by Google

thique couvrait l'Oder et la Vistule, c'étaient
dales, les Goths, les Hérules et Gépides, et en
Wartha, affluent de l'Oder, les Burgondes. C
premier séjour où nous les surprenons.

Là, et longtemps encore après, voici leurs

Peuple pasteur et chasseur, ils changeaient
rages, poussant leurs troupeaux devant eux, a
bêtes des forêts et aussi portant vaillamment
contre quiconque se présentait pour barrer l
Chose étrange, ils ne tenaient point au sol et l'
l'héritage ne leur était point connu; mais, chaq
afin de maintenir parmi eux une égalité sa
échangeaient leurs terres. On le comprendra
avec cette possession si précaire point de
fixes et solides, mais de grandes cabanes isol
invariablement entourées d'enclos nommés Ga

(1) Sans villes et sans *bourgs* déjà ils se nommaient
que devient donc alors l'interprétation la plus généralem
de ce mot? L'on a dit, en effet, que *Burgund* venait d
dert (*a*), peuple aux *cent bourgs*, les *centum pagi* de Ta
peuple n'avait ni cent bourgs ni un seul bourg, ni en
même longtemps encore en Gaule (*b*). Le savant baron
si profondément versé dans les divers dialectes germani
et nous nous rangeons à son opinion, que le nom de *B*
venir de *Bure* ou *Bur* indigène compatriote, et de *Ku*
puissant. En dialecte gothique, *Burja-Kunths* (*Kunth*,
Kunnan, pouvoir, valoir). En allemand moderne, *Bauc*
burgonde, *Bur-Gund*. Indigène-puissant.

(*a*) Guerin du Rocher, dans son *Histoire véritable des temps fabuleux*, e
liminaires, et après lui M. Béchet, dans sa *Notice sur l'origine des Bourg*
de ses *Recherches sur Salins*, ont accrédité cette opinion adoptée entre au
Clerc. M. Augustin Thierry a dit *Burh Gunds*, guerriers confédérés, se eau
fait observer M. le baron de Gingins, *Gund* ne signifie guerrier que
germanique franck et non dans le germanique mœso-gothique que p
gondes qui, pour guerriers auraient dit : *Wigant* et non *Gund*.

(*b*) D'ailleurs *pagus* en langue germanique ne se rendrait pas par *Burg*

Digitized by Google

Burgunde de la Wartha vivait libre et fier ; d'es-
, il n'en était point dans sa race sinon ceux qui
airement s'étaient donnés par indigence ou par le
u jeu. L'esclave du Burgonde c'était l'étranger
nier de guerre.

ite attribue aux peuples Germains le culte de Mer-
de Mars et d'Hercule ; c'était une manie romaine,
sait, de vouloir reconnaître ses dieux sur tous les
étrangers. Nous croyons bien plutôt que nos
les Burgondes, comme tous les peuples du Nord,
la foi scandinave, le grand dieu Odin et ses divi-
econdaires Thor, Herta, les Génies, les Walkiries,
lphes, les Gnômes, les Nains et tout le cortége de
. Ils consultaient les augures, le cri des oiseaux,
op de certains coursiers blancs nourris dans les
es baguettes magiques ; ils croyaient aux talismans
science des *runes*.

s au sein de toutes ces superstitions, restes dégé-
d'un culte primitivement pur, et malgré leurs
s sauvages, nos pères avaient ce qui est le germe
ase de toute vraie civilisation le respect de l'au-
et la ferme croyance qu'elle descend de Dieu. Un
e était parmi eux revêtu d'une puissance absolue
évocable, c'était le grand pontife le *Sinist* ou pre-
des anciens ; lui seul pouvait frapper, car le fier
nde n'eut toléré le châtiment sur son corps noble
e de nulle autre main que de la main de Dieu.

rs *Kindins* (1), chefs héréditaires, juges en paix,

---

(1) Kræves, commandant.

Digitized by Google

absolus en guerre, étaient à leurs yeux d'une
vilégiée des dieux, presque des dieux eux-mê
de cette faveur du ciel dépendaient leur autori
prestige, car, aussitôt que par une défaite ou r
qui est plus significatif encore, par un fléau que
une contagion, une famine, dès que la faveu
semblait s'être retirée d'eux, le peuple aussi
donnait, cherchant, pour se donner à lui, le no
des dieux, quoique toujours dans cette même r
cette même famille surhumaine (1). Mais qu
contraire, le Kindin était heureux, dans les ve
pasteurs, aux foyers des *gards*, dans les ma
combat retentissaient ses louanges qui devenai
la mémoire du peuple les annales et les arch
nation.

Telle était la foi simple et naïve de ces re
enfants de sept pieds (2) dont l'œil clair et bleu
faire si doux ou si terrible.

Si doux lorsqu'auprès de leur compagne
forte, au milieu des fils dont ils ne redoutaien
nombre, et d'esclaves aimés comme d'autres e
accueillaient en frère l'étranger voyageur (3);
lorsque conduisant à la fiancée choisie les bœu
joug ou le cheval de guerre prêt à partir, syml
nion dans les labeurs et les périls, ils voyaient l
monter à son front d'ivoire, et l'émotion sou

(1) *Jam proceres suos quorum fortuna vincebant non homines sed semi deos id est anses vocavere.* Jornandès g
(2) *Burgundio Septipes.* Sid. Apoll. l. VIII, ép. 3.
(3) Pellontier 2. p. 274.

Digitized by Google

1) ; mais si terrible lorsqu'à la pâle lueur d'une
ice (2), ils s'allument du feu des combats, lors-
ne géant prend son rang à la phalange, chaque
peint, sa place au front des bataillons, lorsque
s du kindin vainqueur ils voient fuir les bandes
; que de dix mille poitrines sort le bardit de
t que dix mille chevelures d'or flottent et s'a-
dessus de l'armée.
nds de la nation règlent les intérêts ordinaires,
lus graves décisions ne se prennent que par le
ntier. Aux assemblées le prêtre commande le
uis, chacun est admis à parler selon son rang.
persuade plutôt qu'il n'ordonne ; on désap-
ar le murmure, on applaudit par le choc des

ttres, les transfuges sont mis au gibet, les
neurent étouffés dans la boue. L'adultère y est
inconnu ; lorsqu'il a lieu, c'est à l'époux à le
coupable est rasée, puis chassée nue du toit
aux yeux de tous ses proches et fouettée au
ous les gards.
nos pères. Tels étaient-ils au fond de la Ger-
ndis que la Séquanie vivait en pleine civilisation

es premières années du deuxième siècle, nos

. Germ.
id.

Digitized by Google

Burgondes commencent à s'agiter, et vers
notre ère on les voit quitter la Wartha. Un je
l'une de leurs anciennes traditions, Filu-
fils du kindin Kuntha Reiks, propose un ch
climat; le peuple le suit et traverse la Vistu

Les Gépides, autre famille vandalique,
inquiéter dans leurs nouveaux campements
nent leur marche et passent à l'ouest de l
l'Elbe, d'où ils débusquent les Markomans.

Vers 256, un essaim de ce peuple franch
nube et, descendant au soleil d'Illyrie, p
parmi ceux qui menaçaient l'Empire. Dès
entrevoit dans l'histoire. Vers 273, sous Au
les voyons passer le Rhin à sa source, inond
et le général Constance Chlore les défait
journée de Vindonissa. Trois ans après, à l'i
repoussa Probus, et dix ans plus tard encor
ximien, nous retrouvons les Burgondes. Ils
et se retirent, mais jusqu'au Mein seuleme
immense depuis l'Elbe et l'Oder! Et puis
goûté du Rhin et de la Gaule. Enfin, dès les
ments du quatrième siècle, ce peuple prod
étendu, touchait de sa tête aux rives du Mei
ker, tandis que ses derniers anneaux couvr
l'Elbe et la Moldau. Pasteur guerrier, il ba

(1) Jornandès Get. c. 4.

(2) La tradition dit: un fleuve voisin; mais nous dev
ce fut la Vistule, puisque Tacite nous montre les Bu
sur la rive gauche de ce fleuve, et que, vers 140, Ptol
plus au sud sur la rive droite.

Digitized by Google

ges des Décumates (1), contre les Allemands
it jamais aimés et qu'il finit par en expulser.
que nos annales burgondes commencent à se
annales romaines.
rième siècle parle peu de nos pères. Pourtant,
bien l'oreille, nous croyons dans ce silence
quelques noms. C'est d'abord le kindin Gibi-
bien doué, descendu sans doute de l'aventu-
Méritha et du vieux chef de la Wartha-Kun.
Si l'on en croit les *Sagas* germaniques, il
est du Necker aux temps de Constantin. Gi-
ois fils qui lui succédèrent, soit conjointement,
les uns après les autres ; ce furent Godomar
enommée (3), puis Giselher *la caution sûre* (4),
din entre le Necker et le Rhin, vers l'an 370,
doute qui, appelé contre les Allemands par
n Ier, passa le Rhin avec quatre-vingt mille sol-
qui, abandonné et trahi, tua ses prisonniers
le fleuve (5) ; enfin, Gundahar ou Gunther,
ssant (6) qui, vers 409, à la suite de la grande
franchit le Rhin. Avec lui nos Burgondes en-
dans l'histoire et, vus de plus près, livrent à
plus de détails.

---

de la rive droite du Rhin depuis l'angle où se trouve
n face de Colmar.
a, don, doué.
neritha, bonne renommée.
, geisel, caution.
se. Ammien Marcellin, l. 28, c. V.
puissant, *aro* ou *aharo*, aigle. Ce nom est bien diverse-
raphié : on a dit Gundicar, Gundahar, Gunthacar, Gun-
ndicaire.

Digitized by Google

Mais des *Sagas* que l'on pourrait traiter
poétiques, ne sont pas les seules voix qui nou
ces noms de rois. Avec elles le texte même de l
gonde nous les transmet, et Gondebaud y no
aïeux de royale mémoire. Gibica, Godemar,
Gundahar (1). Ce sont là des indications en
vagues sans doute, mais bien précieuses et que
pieusement recueillir.

Sous Gonther, les Burgondes commencent
au sérieux; on se dispute leur alliance, on co
eux. L'usurpateur Constantin marchant contre
d'Honorius, cherche à les gagner à sa cause
du moins de leur tranquillité par un traité (2)
411, quand Jovinus prend la pourpre à Ma
main des Burgondes s'y retrouve encore; elle
lors dans toutes les entreprises (3), c'était Gu
avait poussé ce maître de la milice des Gaules à
dessein et ses soldats sous la promesse de conc
terres le suivirent contre l'Empire. De son côt
rius en comptait aussi quelques-uns sous ses a
longtemps la vieille Rome n'ayant plus de Rom
sa défense, s'appuyait ainsi sur des épées ét
D'ailleurs, pour se faire une idée juste des cho
faut pas considérer cette race burgonde comm
corps et une seule armée réunis et compactes.

---

(1) *Si quos apud regiæ memoriæ auctores nostros, id*
Godemarem, Gislaharium, Gundaharium. Lex burgund.
serv.

(2) Paul Orose.

(3) Olympiodore.

Digitized by Google

le kindin Gunther, héritier et chef de la race royale et divine, nous semble avoir été le centre principal de toute la nation, qu'il finit par rallier entière autour de lui, les Burgondes du quatrième et même du cinquième siècle ce sont vingt essaims divers, marchant et agissant dans vingt diverses directions.

La vieille Séquanie vit donc passer le long de ses vallées, mêlés aux légions romaines, ces jeunes guerriers blonds qui bientôt devaient y revenir planter leurs *gards* pour toujours. Vaincus avec Jovinus, le vainqueur les retint aux mêmes conditions et les maintint sur le sol promis dans le nord de la première Germanie entre la Sarre, la Moselle et le Rhin, dans les campagnes de Worms et de Mayence (1).

Quelle fut la position du peuple de Gunther admis sur les terres romaines? Ces terres leur avaient été

---

(1) Ici se sont grandement divisés les auteurs. Dunod, Bochat et d'autres après eux, placent en Séquanie ce premier abandon fait aux Burgondes des terres de l'Empire. Prosper d'Acquitaine dit dans sa chronique, que sous le cinquième consulat de Lucius, qui tombe à l'année 413, les Burgondes obtinrent une partie des Gaules proche du Rhin (a). Peut-être est-il possible d'interpréter ce texte ainsi que le fait Dunod et de l'appliquer à la Séquanie; mais Cassiodore arrive avec une expression plus positive et qui n'admet pas d'autre sens que celui que nous adoptons d'après M. de Gingins. Les Burgondes, dit le chroniqueur, sous le cinquième consulat de Lucius occupèrent une partie de la Gaule touchant le Rhin (b). Or, ceci ne saurait s'entendre que de la première Germanie, et quant à Worms, cette ville est clairement désignée dans la grande épopée Burgonde des *Nibelungen* qui va bientôt nous occuper et viendra jeter sa poésie sur ces origines que leur extrême obscurité décolore.

(a) *Lucio V coss. Burgundionibus partem Galliæ propinquo Rhano obtinuere.* Prosper d'Acquitaine.

(b) *Lucio V coss. his consulibus, Burgundiones partem Galliæ Rheno tenuere conjunctam.* Cassiodore.

Digitized by Google

données comme solde de leurs services, ils
en qualité de soldats romains, *milites roman*
nom que leur donnent les auteurs du temps
étaient chargés de les défendre à la place d
absentes ou anéanties.

Les villes cependant ne furent point d'abor
par la race nouvelle; en vrais Germains, ils p
les libres espaces des champs et fuyaient les
qu'ils laissaient aux quelques gallo-romains
taient encore. Worms avait même conservé
ses ruines un Præsos et quelques restes de co
ne fut que plus tard que Gunther s'y établ
cour.

Ainsi les Burgondes, bien qu'obéissant à
puissant, n'étaient point les maîtres de ces cont
ne couvraient qu'en partie et Gunther n'était enc
du Rhin et de ses habitants que sous la suzer
maine. C'est de cette époque néanmoins q
compté généralement jusqu'ici les années du
de Bourgogne. Il est plus exact et plus ratio
nous de différer la date de fondation de cet é
la prise de possession des provinces qui le
celles qu'ils occupèrent près du Rhin n'en dev
pas faire partie.

Le kindin Gunther, chef suprême des Burg
rhénans, ayant reçu les terres romaines et cho
virons de Worms pour sa résidence ordinaire

(1) Jornandès de reb. get., c. 36. Paul Arose, l. vi
mien Marcellin, l. xxviii, c. 6.

Digitized by Google

rut suivant l'usage antique les limites de son nouvel état et assigna à chacun de ses principaux compagnons, *comites*, ou chefs de divisions, un commandement déterminé, dont les bornes ou marches (*marka*) furent fixées au moyen de certaines entailles faites avec la hache aux arbres voisins (1). Ces chefs d'arrondissements (*comitatus*, *gawi*) répétèrent la même opération en divisant leurs arrondissements respectifs entre les capitaines d'un rang inférieur, placés sous leurs ordres. Ces capitaines ou chefs de cantons, appelés *Fakts*, *hunda fakts* (*centenarii*) opérèrent à leur tour dans leurs cantons respectifs (*kuntari*, *centena*) la répartition finale des terres vacantes entre tous les chefs de famille libres (*Wahremanni frhai liberi cives optimo jure*) composant une bourgade (*bourgia*, *communitas*), dont ils étaient tout à la fois les chefs militaires et les juges inférieurs. Les terres vacantes les plus productives de chaque canton furent divisées en autant de portions ou lots (*klats*, *sortes*) qu'il s'y trouva de chefs de famille et réparties entre eux par la voie du sort (*sortis titulo*). Ceux-ci n'en eurent que l'usage précaire et, comme autrefois en Germanie, faisaient annuellement entre eux l'échange mutuel de leurs champs. Les terres en friche toutefois restèrent en commun pour le parcours des troupeaux.

Cependant cet essaim cis-rhénan n'était pour ainsi dire que l'avant-garde de la nation ; sur la rive germaine était encore la souche burgonde dans laquelle le

(1) Grimms'*Rechts alterthüm*, p. 545.

Digitized by Google

peuple de Gunther se recrutait sans cesse. Se
leurs forces s'accroître, leur ambition s'accru
temps. Et puis, le joug romain, nous le sav
nait insupportable ; les restes gallo-romains
en bagaudes, tendaient les mains aux armes l
des barbares. Au nord, les Francs de Chloc
cent, les Ripuaires saccagent Trêves.

Encouragés, séduits par ces exemples, les
trop resserrés rompent les limites que leur
Rome leur avait assignées, passent la Moselle
Tulum (1) et poussent jusqu'à la Meuse. L
était propice ; Ætius, l'épée de Rome pour
était tombé en disgrâce. Mais il se relève,
force ces nouveaux soldats de l'Empire i
encore un peu sauvages à rentrer dans leurs
ments. Nouvel éloignement d'Ætius, nouvel
ves des Burgondes ; alors, pour châtier ces
révolte (2), le Patrice (3) eut recours à une r
entre les barbares dont il avait été l'hôte
appela les Huns. Aidé de ces auxiliaires
battit les Burgondes qui laissèrent sur le cha
taille la plus grande partie des leurs.

Un nuage épais descend sur cette époque
à nos yeux. Si quelques clartés en jaillissent
sanglantes et sinistres, ce sont des batailles,
tres, un peuple presque détruit ; les chroni

(1) Toul.
(2) Ils furent regardés comme rebelles, *Burgundiones* dit Idace dans sa chronique.
(3) Ætius était patrice.

Digitized by Google

que les Huns d'Ætius *effacèrent Gundicaire et sa race* (1); les *Sagas*, toujours d'accord avec l'histoire, racontent sa fin sanglante. Il paraît constant, en effet, que le kindin de Worms mourut vers cette époque, mais une date fixe est encore impossible à donner. Quelque vieille tombe, quelque marbre gravé sortiront-ils de terre, sur les rives du Rhin, du Necker ou du Danube pour nous révéler ces choses cachées : espérons-le (2).

Une légende, mieux qu'une légende, un fait attesté par plusieurs historiens (3) perce pourtant cette obscurité comme un déchirement lumineux.

Harcelés et sans cesse décimés par les Huns, réduits à quelques bandes errantes, près de périr jusqu'au dernier homme, nos Burgondes touchent au désespoir. C'est à cette extrémité que le Dieu qui veille sur les nations comme sur chacun de nous et qui souvent amène à lui les peuples comme il y ramène l'homme, par la souffrance, c'est à cette extrémité qu'il les attendait.

Ceux d'entre eux qui étaient païens encore, frappés sans doute des nombreux prodiges que le Dieu des chrétiens répandait sur le monde; de la vertu de ses fidèles, de la grandeur de ses évêques, les véritables héros de ce siècle, tournèrent les yeux vers ce Dieu nouveau auquel le grand kindin de Rome, Constantin avait dû sa victoire.

---

(1) *Huni cum populo suo ac stirpe deleverunt* : Pros. d'Acquit.

(2) C'est ainsi que le marbre d'Evian dont nous parlerons bientôt a fait connaître un fait et précise une date du règne de Godemar, dernier roi de Bourgogne.

(3) Paul Orose, Socrate, Cassiodore, Nicéphore, Callixte.

Digitized by Google

A Trèves était un saint évêque nomm
meux par ses œuvres merveilleuses; ils
demandant ce qu'il faut croire et après s
pénitences et de jeûnes, reçoivent tous
Alors, se sentant invincibles, abandonnan
gnes sauvages (1) et prenant la croix, ils r
Huns. Mais quelque rapide qu'eût été leur
vite encore avait marché Dieu..... A
Huns fiers de leur nombre, se préparent
comme tant de fois ils l'avaient fait. Cep
leur roi ne paraît point; on le cherche,
tente, il est mort! Couché dans les dèb
gie.....

La terreur saisit ses affreux soldats et d
s'enfuient devant trois mille de nos Burgo

Pleins de foi et d'amour pour leur D
ceux-ci, avec cette âme noble et franche q
leur race, devinrent de fervents chrétiens.

Elle est belle cette histoire de la misér
sur nos pères! Et ne trouvez-vous pas qu
naît encore dans la race qui descend de c
protection toute spéciale du *Dieu des arm*
les Francs de Clovis, les Burgondes sont
tianisme par une bataille, la vertu de ce l
queux semble leur être restée, car les fils
les fils des Burgondes sont encore, ap

(1) Ils avaient pour enseignes des figures de se
d'écureuils.

Digitized by Google

siècles, les races les plus braves et peut-être les plus chrétiennes de la terre (1).

Ætius, qui avait besoin des Burgondes pour repeupler et garder le Rhin, permit à leurs glorieux débris de rentrer dans leurs terres de Worms (2). Gunther était tombé sous le fer des Huns ; il ne laissait que des enfants trop jeunes pour la guerre (3), il y eut heureusement une paix de près de dix ans. Mêlés aux restes des populations gallo-romaines, assouplis, fixés de plus en plus par les mœurs chrétiennes, se recrutant sans cesse d'outre-Rhin, peu d'années leur suffirent pour redevenir un peuple, et lorsqu'en 451, la suprême invasion s'annonça, lorsque le grand ennemi Attila apparut, l'on fut heureux de les sentir aux frontières où, quoique sortant de plusieurs années de repos, ils combattirent avec tout leur vieux courage. Ne voulant point fuir devant le successeur de cet Uptar qu'ils avaient près

---

(1) Les barons Comtois étonnaient la chevalerie elle-même par leur humeur belliqueuse. « On ne les soumet qu'à coup d'épée, disait, il y a deux cents ans un capitaine français, M. de Monglat, il faut abattre jusqu'au dernier. » La Franche-Comté est encore l'une des provinces les plus militaires de France et qui fournit le plus et de meilleurs soldats.

(2) Prosper Tyro dit qu'Ætius assigna en 443 aux débris de la nation burgonde la Savoie qu'ils devaient partager avec les indigènes : *Sapaudia Burgundionum reliquiis datur cum indigenis dividenda*. M. de Gingins pense que Prosper confond cette donation de territoire avec celle que Valentinien III leur fit dix ans plus tard et dont il ne parle pas. Il se pourrait encore que des soldats burgondes eussent occupé sur la Saône, très-proche des Vosges qu'ils tenaient en partie, *Segobodia* (Seveux) que l'on aura confondu avec Sabaudia. Tout est conjecture ici ; cependant il nous semble certain que la Savoie ne fut point occupée alors.

(3) Hilpéric et Gundioc peut-être un troisième (Gundéric) car Gondebaud dans la Gombette dit *et patruos*.

Digitized by Google

de Trêves si glorieusement battu (1), fiers
ils prennent leur poste au bord du fleuve
gissent courageusement de leur sang ; pu
torrent est passé, ils recueillent leurs débri
quelques bataillons et retranchent leurs fam
troupeaux dans les hauts asiles des Vosges

C'est de là qu'Ætius les fait encore d
plaines de la Marne pour grossir la derni
l'empire, heureux de retrouver quelques s
ce peuple qu'il s'était si longtemps attach
Le grand choc eut lieu, Attila se crut
qu'Ætius ne se sentit vainqueur ; mais
quitta la Gaule et sa redoutable fuite achev
la ruine de la malheureuse Séquanie.

Nos Burgondes remontèrent dans leur
dans les hautes campagnes des Lingons
sommets tranquilles, leurs yeux plongea

---

(1) Attila était fils de Mundiuque, frère d'Uptar ou
les Burgondes.

(2) Dans le Wahs-Wald.

(3) Les Vosges offrent des traces nombreuses du
ples germains principalement dans les noms de riv
souvent composés d'un nom français accolé à un n
tels que Gerb-Viler, Rambe-Viler, Rond-Berg (
saint mont) Gerbe-Mont. D'autres sont entièreme
comme la Sémouse (See-moes) le mont Abende pr
Gemein-Gotte, etc., quoique ces traces se rapportent
Alemani qui s'y fixèrent en grand nombre, on peu
attribuer une partie au passage des Burgondes. I
Lied (vers 5659 et suivants) fait allusion au séjour
dans les Vosges et nommé (vers 9491) le Woschen
rendez-vous de chasse des rois burgondes. Ce lieu
château existait encore au XIIIe siècle (Schœpflin,
Fauriel, hist. gaul. merid., t, I, p. 184, 189.

Digitized by Google

plaine Séquanaise et aussi sur l'étroite vallée par laquelle le vieux Rhin s'enfuit à la mer ; ils voyaient de leurs haltes de chasse, d'un côté la noire Hercynie éclaircie par Attila, les forêts teutonnes où leurs pères avaient erré jadis, et par de là, les profondeurs brumeuses d'où leur race était sortie ; de l'autre, leurs yeux couraient avec les fleuves vers un lointain lumineux qu'ils donnaient en espoir pour royaume à leurs fils.

Un jour de ce coude du Rhin où, avant Attila, avaient été Basilia et Rauricum, ils virent les bandes allemandes déboucher et se répandre dans les vallées séquanaises, les Allemands étaient un sang ennemi, nos Burgondes prennent les armes, prêts à descendre ; Avitus fait un signe, ils fondent sur les bandes dispersées, les battent, délivrent les cités et refoulent les envahisseurs jusqu'au Rhin, continuant ainsi leur rôle de soldats de l'empire.

Les fils de Gunther étaient devenus des hommes. Depuis le jour où Chilpéric, l'aîné, avait été porté sur le pavois par trois fois autour du camp, ses forces avaient grandi avec son jeune courage. Jaloux de se signaler et d'affermir son pouvoir sur les siens par quelqu'exploit de guerre, le jeune roi avec son frère Gondioc était allés combattre les Suèves d'Espagne dans l'armée de Théodoric (1), ils étaient revenus dignes de leurs pères. A ce moment, Avitus est dépouillé de la pourpre sans qu'il lui soit donné de successeur, la Gaule s'agite, les

(1) Jornandès, hist. get., c. 44.

Digitized by Google

Burgondes, voyant l'empire sans maître
nouveau à s'étendre.

Comme ils étaient sur leurs montagnes
ce sujet, Chilpéric et son frère, assis au mi
farons (1), l'on vit monter des hommes
Séquanaise qui demandèrent à parler au r
amenés dans le cercle guerrier et là, les to
s'inclinèrent devant le chef couvert de peau
mains, qui vous amène? » dit le Burgo
Gunther. — « Nous, curiales des cités roma
venus près de toi pour demander ton ap
nous as délivrés des féroces Allemands et
avait épargné parmi nous t'a dû son salut.
ton peuple unit la douceur et la bonté que
connues nos maîtres avides, notre Dieu q
tien te les a données. L'empire vacant nou
libres sur notre terre. Eh bien, des Vosge
num, de l'Arar aux grandes Alpes, ces bea
arrosés de riches eaux, ces bois et ces ro
de grand gibier, de cerfs, d'ours, de bison
de chamois, ces lacs pleins de poissons d'
cela est à toi (3). Sois notre consul, notr
notre Auguste. »

---

(1) *Burgundiæ farones.* Frédégaire, *faramens* ou *f*
amille et par extension chefs de clans.

(2) Les fourrures chez les Germains étaient une
blesse. Nous verrons plus d'une fois que l'expre
équivaudra à celle de barbare.

(3) *Et quum ibidem..... resedissent, per legatos in*

Digitized by Google

Ainsi parlèrent les députés des Helvètes, des Lingons et ceux des quelques cités restées debout en Séquanie.

Chilpéric consulta ses Farons et comme tous acceptaient avec joie. « Qu'il soit fait comme vous l'avez voulu, Romains, dit le Burgonde, soyons amis, nous descendrons vers vous et au nom de Dieu et du Christ tout se fera justement et loyalement entre nous. »

Quelques jours après nos Burgondes arrachaient les palissades de leurs *gards* des Vosges et descendaient dans nos plaines. On était en l'an 456, à cette date, nous l'avons dit, la Séquanie finit, la Bourgogne commence.

---

vel Gallis qui Lugdunensium provinciam et Gallia comata (vel Sequanica)..... manebant, ut tributarii publice potuissent renuere, ibi cum, uxores et liberos visi sunt consedisse. Fredeg. *in excerptis ex Eusebii.* Ils espéraient être plus heureux que sous le fisc romain. Sidoine, l. V, ep. VII, *hi nimirum sunt..... quos se jamdudum perpeti inter clementiores barbaros Gallia gemit.* Marius, évêque d'Avanche, natif d'une riche famille Eduenne, de qui il tenait ces détails, les atteste dans sa chronique du VIe siècle. Marius mourut en 601. *Joanne et Verana coss.*, dit-il (456), *eo anno Burgundiones partem Galliæ occupaverunt terrasque cum Gallicis senatoribus diriserunt.*

Digitized by Google

DISCOURS DE RÉCEPTION

DE

M. le docteur MARTIN.

MESSIEURS,

Il y a longtemps, sans doute, que si j'av
d'obéir aux élans de mon cœur, je serais ver
ter de la dette de reconnaissance que je vier
jourd'hui et que je vous aurais remercié p
de l'insigne honneur que vous m'avez fait en
à vos utiles travaux. Mais, les douloureuses
tions, les angoisses sans cesse renaissantes
peser sur ceux qui exercent la profession n
leur laissent que bien peu de temps pour s
travaux du cabinet, travaux qui réclamen
tout le calme de l'âme et les loisirs qui ser
fui pour jamais ceux qui se sont voués à la
rable et pénible de veiller sur la santé de
toyens.

C'est à ces impérieuses nécessités de ma
non à mon ingratitude, que je vous prie, M
vouloir bien attribuer un silence qui a dû v
d'autant plus inexplicable que la haute favei
m'honoriez était moins méritée. J'ai eu long

Digitized by Google

adre les motifs qui avaient pu vous décider à
er à tant de savants dont s'enorgueillit notre
rt qui, par leurs vastes connaissances et la
leurs travaux, méritaient bien mieux que moi,
le distinction que vous m'accordiez. J'ai com-
que vous aviez voulu pas la haute faveur
is l'objet, témoigner de votre estime pour la
e la médecine et, qu'à défaut d'autre mérite,
non titre de médecin que je devais l'honneur
lrages ; que vous aviez voulu prouver que,
réciateurs des hommes et des choses, vous ne
pas les préjugés du vulgaire contre une science
par ses travaux, les services qu'elle rend à la
par ses incessants progrès, non les sarcasmes
que l'on dirige contre elle, mais l'estime et la
ance de tous les gens de bien.

enant à honneur de prouver au plus incré-
lesse de vos idées sur les sciences médicales,
sayer de vous présenter dans un rapide tableau
s progrès faits par la médecine pendant les
années qui viennent de s'écouler.

otre siècle où les découvertes succèdent aux
s avec une si merveilleuse rapidité qu'on a
ivre les progrès de tout genre, que les scien-
ls et l'industrie proposent chaque jour à notre
; la médecine seule, et c'est un préjugé géné-
épandu, semble rester stationnaire au milieu
ment universel, ou du moins, avancer si peu,
teur de sa marche progressive échappe à l'ob-
des plus clairvoyants.

Digitized by Google

Disons cependant pour être juste, que ce
idée qu'on se fait de notre art, n'est pas sei
fruit de la malveillance et de l'inattention, m
est le résultat de mœurs, d'habitudes, dirai-
fiques, d'un passé qui heureusement n'est plu

Pendant bien des siècles, les grands génies,
teurs célèbres ont dû, pour se faire parde
gloire et accepter, par des contemporains e
jaloux, les découvertes filles de leur intelligen
pour ainsi dire, cette noble paternité pour en
neur aux grands hommes de l'antiquité dont l
grossissait ainsi sans cesse de la gloire des mo

Maintenant il n'en est plus ainsi; à chac
dans le champs des découvertes : aussi allons
que loin de rester stationnaire, la médecine
tionne à mesure que tout se perfectionne aut
et il ne saurait en être autrement. Une scien
milieu du mouvement général, restant immo
sevelirait dans un passé quelque glorieux
serait une science morte à tout jamais, il n
plus qu'à prononcer son oraison funèbre. A
cela je veux vous montrer la médecine plus
plus progressive que jamais, s'assimilant les
des sciences, ses sœurs, pour en accroître sa
et les faire servir à sa manière, au bonheu
humain.

Le dix-neuvième siècle commençait à pein
que l'Europe étonnée et tremblante voyait
trônes et les institutions antiques, un modes
observateur poursuivait en silence dans une ch

Digitized by Google

gade d'un comté de l'Angleterre ses pacifiques études et, après vingt ans de recherches et d'expériences venait révéler au monde la découverte la plus inattendue et doter la science d'un agent dont la bénigne influence devait sauver la vie à plus de mortels que n'en sacrifiaient à leur gloire les conquérants qui se disputaient alors le sceptre de la terre. Vous avez tous nommé Jenner et la vaccine. Cette utile découverte n'échappa pas plus que ses devancières à la nécessité commune, et les dégoûts, les hostilités sourdes et avouées, ne manquèrent pour relever leur gloire ni à la nouvelle découverte, ni à son illustre auteur ; faut-il s'en étonner, puisque de nos jours encore après 50 années d'expérience et de succès, nous avons vu, un homme respectable les chiffres décevants d'une fausse statistique à la main, venir contester à la vaccine et à son inventeur, leur droit à la reconnaissance de la postérité ?

Hâtons-nous de faire observer, que cette énormité n'est pas le fait d'un médecin, et que malgré ce nuage que nous avons vu s'élever dans le ciel rayonnant de sa gloire, la vaccine reste comme un immortel témoignage des progrès de la science.

Tandis que la découverte de Jenner s'étendait en se vulgarisant, un noble fils des monts Jura, dont la statue glorieuse rayonne aujourd'hui sans rivale au portique du temple de la science médicale, notre Bichat étonnait le monde savant, aux méditations duquel il livrait les fruits précoces de son génie. A un âge où l'on sortait alors à peine des bancs de l'école, ce grand homme, mort à 32 ans, publiait ses recherches physiologiques sur la

Digitized by Google

vie et la mort et son traité d'anatomie générale
ment qui contient en germe toutes les grand
toutes les importantes découvertes que notre si
faire dans les vastes champs de la physiologie
médecine proprement dite.

Qui peut dire ce que serait devenue la scie
les mains de ce puissant génie, s'il lui eut été
poursuivre le cours de ses travaux et de leur
développement dont ils étaient susceptibles. A
époque l'émule de Bichat le vénérable Pinel, f
longues études, et puissamment aidé par les dé
de notre physiologiste, opère une révolution
dans la pathologie en classant, en décrivant d
nière plus nette et plus précise, toutes les ma
affectent l'espèce humaine en créant l'ordre o
le cahos, en débrouillant la thérapeuthique
donnant la certitude et la simplicité que les a
science appelaient depuis longtemps de tous leu

Mais la publication du traité de nosographie
phique, dont six éditions épuisées en moins
ans prouvent le mérite exceptionnel, n'est à
le moindre titre de Pinel à la reconnaissan
siècle et des générations futures. En effet, M
la plus grande gloire de cet homme de bien, e
pas un des moindres progrés accomplis dans
son véritable titre à notre vénération est d'avoi
le régime des aliénés : avant lui, ces malheure
gés de chaînes, renfermés comme des bêtes fa
d'infects cabanons, privés d'air, de lumière et d
les plus nécessaires à la vie, languissaient dan

Digitized by Google

dégoutante misère, jusqu'à ce que la mort vînt mettre un terme à leurs maux.

Les cris de la douleur et du désespoir mêlés aux bruits des chaînes qui retentissaient jour et nuit dans les maisons destinées à recevoir ces malheureux, les faisaient ressembler bien plutôt aux avenues des enfers qu'à des asiles créés pour le soulagement de la misère. A la voix du médecin philanthrope, les chaînes tombent, les cabanons s'ouvrent et disparaissent, et ces furieux qui étaient rendus plus furieux encore par les indignes traitements qu'ils avaient à subir, deviennent calmes, paisibles et bénissent leur bienfaiteur et leur ami.

Un traitement efficace et rationnel prend la place des sévices dont on les accablait; une nouvelle branche de la science est fondée, elle grandit, se perfectionne par les travaux des Esquirol, des Foville, des Lenret, des Calmeil, des Lélut, et de bien d'autres médecins philosophes et bienfaiteurs de l'humanité. La folie jusqu'alors réputée incurable se guérit, sous une direction savante; les succès se comptent par milliers; des milliers de victimes recouvrent la raison, ce plus noble attribut de l'humanité, et ceux que la science ne peut guérir, traités avec tout le respect qu'on doit au malheur immérité, voient tout au moins la dignité de l'homme respectée en eux et ils peuvent attendre sans souffrance le moment qui mettra un terme à leur infortune. Grâces soient rendues à Pinel pour cet inestimable bienfait et, à défaut de statue de marbre ou de bronze, élévons lui dans nos cœurs le monument de reconnaissance qui est dû à tous les bienfaiteurs de l'humanité.

Digitized by Google

Sous l'influence des idées vulgarisées par F
Bichat, se perfectionnait lentement une science
bientôt briller du plus vif éclat et servir de b
fice médical. L'anatomie pathologique, née d
des Bonnet et des Morgagni, s'enrichissait len
fruits importants des plus laborieuses et des p
investigations, quand tout-à-coup parait Br
lui donne une nouvelle et décisive impulsio
ses méditations, appuyé sur de nombreuses ob
recueillies dans nos hôpitaux militaires et qu'
dées son génie, cet homme puissant vient se
tête d'une phalange d'ardents travailleurs q
compléter, en portant partout la réforme, l'œu
commencée par ses prédécesseurs.

La plupart des maladies avaient déjà, sans
rattachées à la lésion des organes, mais des do
et de nombreuses lacunes existaient enco
science. La classe des fièvres toute entière n'a
subi aucune réforme, et les esprits flottaient
sur leur nature, sur leurs causes et sur la
devait leur assigner dans les cadres nosologiq
sais dans son traité des phlegmasies chroniq
son examen des doctrines, les deux plus be
ments de sa gloire, les rattache à la lésion
et des organes gastriques en particulier. De l
lution complète dans cette partie si impor
science médicale, révolution qui ne s'acc
toutefois sans provoquer une lutte à outran
partisans des vieilles doctrines et les apôtr
grès. Qui pourrait redire tous les noms qui s'

Digitized by Google

némorable tournoi de la science, où, par mal-
ne combattit pas toujours avec des armes cour-
'est à ces luttes que les Récamier, les Rostan,
, les Chomel, les Andral, les Bouillaud, les
tant d'autres illustres praticiens durent la re-
qui s'attache à leur nom.

cessité d'attaquer et de défendre leur fit fouiller
sens le sol de la science, et du conflit des opi-
lit une si vive lumière, que, maintenant encore
umine les domaines.

ines et les passions se sont calmées avec le
a raison est venue imposer sa loi aux plus ar-
ces fougueux athlètes et maintenant nous jouis-
aix du fruit des immenses travaux, des pénibles
es et des glorieux combats soutenus par ces il-
vanciers.

ment que l'anatomie pathologique eut, par ses
es, prouvé que l'immense majorité des maladies
à la lésion des organes, on dut songer à inven-
erfectionner les moyens d'investigation qui de-
ndre la connaissance de ces lésions plus sûre et
e. Aussi jamais, depuis la naissance de l'art, la
u diagnostic ne fut poussée plus loin que de nos

tous les progrès de cette partie de l'art dont
mes redevables à notre siècle, signalons d'une
spéciale l'invention de l'auscultation et de la
n, parce qu'aucune n'eut une plus heureuse in-
ur la médecine pratique.

e maladies sont plus fréquentes et souvent plus

Digitized by Google

rapidement mortelles que les maladies des poum
pendant malgré tout l'intérêt qui s'attachait à le
leur connaissance était encore fort imparfaite à
siècle dernier. Ecoutons pour le prouver l'exc
que cette lacune de la science arrachait à l'illu
glivi : « Oh ! qu'il est difficile de reconnaître
dies des poumons, qu'il est malaisé de les gu
prédire quelle sera leur issue ! » Avenbrugge
la percussion ; elle est vulgarisée par Corvisart
tionnée et rendue une invention toute françai
travaux de Piorry.

Grâce à l'emploi de ce moyen d'investiga
partie des difficultés a disparu, mais ce n'est
pour la science, ce n'est pas assez pour notre
faut que toute obscurité cesse, que toute diffic
raisse, et peu de temps après la publication de
Laennec découvrait l'auscultation. Aidé du pl
de Piorry et du stethoscope de Laennec, la con
des maladies des poumons devient si facile
plus permis aujourd hui au plus modeste pr
commettre les erreurs si fréquentes autrefois
plaindre des difficultés qui faisaient gémir le
italien.

Enfin, nommer les Villan et les Battmann
bert et les Rayer, c'est rappeler la réforme mé
s'est opérée de nos jours dans la connaissance
tement des maladies de la peau, maladies qui,
travaux de ces grands maîtres ont cessé de faire
poir des malheureux dont elles empoisonnai
tence.

Digitized by Google

Pendant que les travaux de nos contemporains agrandissaient et perfectionnaient le champ de la médecine théorique et pratique, la matière médicale et la pharmacie, loin de rester stationnaires, entraient résolument dans la voie du progrès, qui leur était ouverte par les découvertes des chimistes, des physiciens et des naturalistes. C'est moins en augmentant le nombre des médicaments qu'en le restreignant, en simplifiant les formules et en les débarassant du luxe inutile qui les surchargeait que notre siècle a perfectionné ces branches des connaissances médicales. Qu'est devenue, dites-le moi, cette pharmacie polypharmaque que nous avait légué le moyen âge, cette cuisine arabesque que raillait Montaigne? Que sont devenues ces préparations si ridicules et si dégoutantes qu'on ne savait souvent si c'était la maladie ou le remède qu'on devait de plus redouter? Elles ont disparu sans espoir de retour. Une connaissance plus précise des propriétés des médicaments fit tout d'abord rejeter une foule de substances inertes qui n'avaient d'autres propriétés que celles que leur avait libéralement attribuées l'imagination délirante de leurs inventeurs. En même temps qu'on simplifie toutes les formules, on apprend à extraire des substances médicamenteuses les principes actifs qu'elles recèlent; la quinine, la morphine, la strychnine et les autres alcaloïdes végétaux viennent remplacer le quinquina, l'opium, la noix vomique d'où la chimie apprend à les extraire; et, quelques centigrammes de ces substances suffisent, au grand soulagement de l'organisme pour produire les effets, remplir les indications qu'on demandait auparavant

Digitized by Google

vant à des doses considérables de drogues au
poussantes.

Ce n'est cependant pas seulement par ce tr
formation et par l'introduction des alcaloïdes
que la matière médicale et la pharmacie con
ont bien mérité de l'humanité ; l'iode et ses p
découvertes de nos jours, les sels d'or et de
chloroforme, l'amylène et bien d'autres subst
célèbres, mais douées d'une incontestable effi
venues grossir le nombre des agents, dont
peut user pour combattre les trop nombreuse
qui ne cessent d'assaillir l'espèce humaine. E
que les sciences pharmaceutiques ont doubl
tribué au progrès de la médecine en augmen
chesses réelles et, en la débarrassant des ric
soires qui l'appauvrissaient.

Tel est, Messieurs, le tableau bien abrégé
complet sans doute des principaux progrès
sous nos yeux dans le champ de la patholog
thérapeutique interne. Il me resterait encore
senter l'histoire des inventions aussi brillant
qui sont venues glorifier la chirurgie moder
temps me presse et je crains d'abuser de la b
attention que l'élite de nos concitoyens rass
cette enceinte a bien voulu m'accorder jus
cela je signalerais à votre admiration les pe
ments que notre Dessault, le restaurateur de
française, a apportés dans toutes les branc
art, je rappellerais à votre mémoire les t
Choparts, des Boyers, des Larey, des Perc

Digitized by Google

puytren, des Delpech, des Lisfranc, des Velpeau, grands noms qui ont porté dans l'univers entier le renom de la chirurgie française. Il n'est aucune maladie chirurgicale qui, grâce à leurs travaux, n'ait été mieux connue, pas une méthode, pas un procédé opératoire, qui n'ait entre leurs mains habiles subi d'utiles perfectionnements; mais si, pressé par le temps, je suis obligé de négliger tant et de si importantes découvertes, qu'il me soit du moins permis de vous rappeler, que, grâce à leur habileté et à leur audace, des maladies réputées incurables ont été guéries; que des opérations jugées impossibles ont été éxécutées avec succès, et que de nos jours la chirurgie modifiant, aux applaudissements de l'humanité, les tendances que lui avaient imprimées les nécessités des camps, devient de jour en jour plus conservatrice, qu'elle estime plus les succès obtenus en conservant les parties malades que ceux qu'elle obtiendrait plus facilement sans doute, en les enlevant par une opération rapide et brillante. Rappelons que c'est notre siècle qui a substitué le broyement de la pierre à l'opération sanglante jugée jusqu'alors nécessaire, pour en délivrer le malheureux qu'elle tourmentait, et qu'enfin, par l'emploi du chloroforme et des autres anesthésiques, en supprimant la douleur elle a oté aux opérations qu'elle ne pouvait éviter ce qu'elles avaient de plus pénible et de plus effrayant tout en rendant l'éxécution plus facile et les résulats plus satisfaisants.

La tâche que je m'étais imposée me semble accomplie maintenant, et je crois avoir prouvé que la science

Digitized by Google

médicale ne le cède à aucune autre par ses
lants progrès.

Que serait-ce si, sortant du cercle de
pratique dans lequel j'ai dû me renferme
vous exposer les progrès des sciences qui lu
soires.

Je vous montrerais les conquêtes de la
gale, science née de nos jours et déjà par
complet développement par les travaux
des Mave, des Devergie, des Orfila. Vou
utile auxiliaire de la justice, diriger son glai
de certitude et sauvegarder tout à la fois les
société outragée et des malheureux qu'elle

Je ferais passer sous vos yeux les découv
genre de la physiologie moderne. Je signal
admiration les travaux des Magendie, des
Berrard, des Flourens, des Longet, des Mul
nard, et vous resteriez convaincus, je n'e
qu'entre leurs mains, la physiologie a marc
géant, et est devenue bien véritablement l'hi
comme on s'était plu à le répéter, le roman

Je m'arrête, Messieurs; heureux si vous p
que j'ai dignement revendiqué pour la sc
professe, l'estime des hommes et la part qu
justement dans la moisson de découverte
norgueillit notre âge; plus heureux enco
jugez que j'ai convenablement témoigné de
naissance filiale envers une science à laquelle
et singulièrement l'honneur de vous appart

Digitized by Google

PIÈCES DE VERS,

Par M. VIANCIN.

LE

E L'HOTELLERIE ET LE CHIEN DU CABARET.

FABLE.

la cour d'une hôtellerie
nts journaux vantaient et les mets succulents,
s liquides excellents,
moelleuse literie,
posté comme gardien
s, pourvu de meilleur confortable
norme et terrible chien,
oule-dogue épouvantable.
nent en fureur, le maudit animal
ns cette cour un tapage infernal,
parfois même que ses morsures
aux voyageurs de fâcheuses blessures.
'en plaignait amèrement ;
devenait des sujets de querelle,
en que très rapidement
nuait la clientelle ;
lis qu'un humble cabaret,
li dans le voisinage,
balandant avec grand avantage
e jour en jour prospérait.

Digitized by Google

C'est qu'au lieu d'employer un concierge en furie
Comme le monstre redouté
De l'opulente hôtellerie,
Il possédait un chien plein de bénignité,
Qui d'une façon très honnête,
Et de l'air le plus avenant,
Aux gens aimait à faire fête,
Et fretillait la queue à tout venant.
Un jour, au milieu de la rue
Ces deux voisins eurent une entrevue,
Ce qui dut amener un moment d'entretien,
Car jamais sans colloque un chien n'aborde un c
Aux chapitres préliminaires,
Aux sujets les moins importants,
Tels que la pluie et le beau temps,
Succéda celui des affaires.
« Les affaires vont mal chez nous,
» Dit l'Argus de l'hôtel d'un ton bref et jaloux ;
» Il n'y vient presque plus personne.
» — C'est ta faute, Sultan, si l'on vous abandon
Lui répondit le chien du cabaret ;
» Pourquoi fais-tu tant de vacarme?
» Tu deviens pire qu'un gendarme :
» D'attirer les chalands ce n'est pas le secret.
» On m'a donné d'autres lumières
» Sur les devoirs de mon état,
» Et j'obtiens chaque jour le plus beau résultat
» De mes caressantes manières.
» Fréquemment dans notre maison
« J'entends parler de ta conduite
» Par des consommateurs qu'elle a dû mettre en
» Et je trouve qu'ils ont raison.

Digitized by Google

» Ils font, à ce propos, même, sur leur nature
» Des observations fort justes, je t'assure.
» Hier encore un homme vénéré,
» Bien qu'il ne soit pas décoré,
» Et que je crois vrai philosophe,
» (Car il nous vient aussi des gens de cette étoffe),
» Disait d'un accent pénétré :
» — Bons serviteurs inspirent confiance ;
» Mais combien des mauvais nuisible est l'influence !
» S'ils nous font du tort en petit,
» Ils nous en font en grand bien plus, sans contredit.
» Que d'agents trop zélés de qui l'on appréhende
» Le rôle ardent, persécuteur,
» Se trompent lourdement, s'ils s'arrogent l'honneur
» De faire aimer qui les commande !
» Ils s'en trouve partout de ces esprits hargneux ,
» Vrais dogues de l'espèce humaine,
» Qui, toujours menaçants, font le vide autour d'eux.
» Tel n'est pas le moins dangereux
» Qui se prétend gardien du céleste domaine,
» Se pose en pieux défenseur
» De la doctrine du seigneur,
» Et dans son humeur furibonde
» Ne cessant de verser du fiel
» Sur les égarements du monde,
» S'imagine, par là, bien mériter du ciel.
» On n'y fait pas entrer à force de colère ;
» En vérité je vous le dis :
» Dieu n'aime pas à voir Cerbère
» A la porte du Paradis.

» — As-tu bientôt fini ton bavardage ?
» Reprit Sultan dont s'allumait la rage

Digitized by Google

» Et qui déjà montrait ses longues dents,
» Me censurer, en faisant ton éloge !
» Quelle insolence ! Allons, roquet, déloge,
» Ou par ma foi tes discours impudents
» Vont recevoir tout leur juste salaire. »
Le sermoneur, empressé de se taire,
S'en alla fort épouvanté,
Portant bien bas et la queue et l'oreille
Et se disant d'un air tout contristé :
« Je vois qu'on ne fait pas merveille
» A vouloir aux méchants dire la vérité. »

LE MIROIR DU DIABLE.

Imitation d'une légende en prose, de Mme Anaïs Ségalas.

Belzébuth fut longtemps un démon sédentaire,
Faisant parfois chez lui seulement quelques pas ;
Mais comme il était loin d'y vivre solitaire,
Dans le sombre royaume il ne s'ennuyait pas.

Certain banqueroutier sur le fatal rivage,
Chargé du bien d'autrui, vint débarquer un jour.
Le diable en l'écoutant conter plus d'un voyage,
Désira revenir parmi nous faire un tour.

Il partit donc un soir, d'une façon furtive,
Sous un tunnel immense, en vieux chemin de fer,
Par l'invisible train d'une locomotive,
Fuyant à la vapeur des chaudrons de l'enfer.

Digitized by Google

rigea-t-il? — Pas n'est besoin sans doute
e, — et sans peine on doit le deviner :
le voyageur, pouvant choisir sa route,
Paris d'abord ne se laisse entraîner.

parts c'est là qu'on afflue à la ronde;
ouvel Eden de maints couples nouveaux;
ent aboutir tous les wagons du monde,
, dès longtemps, les wagons infernaux.

touriste à ce débarcadère,
ide et sans cesse embelli par les arts.
e sa laideur il y mit pied à terre,
ula, flana le long des boulevards.

me il n'avait pas fait la moindre toilette,
ur lui tous les yeux étonnés,
n court trajet vit fort bien, sans lorgnette,
ain dépit, qu'on lui riait au nez.

n'avait pu se voir dans une glace;
'en offre point : d'où l'on peut augurer
femme y doit subir de place en place
us grands tourments qu'elle puisse endurer.

on cousin, devenu petit maître,
t, vint à lui, l'emmena, lui fit voir
qu'un visage a de se bien connaître,
, en riant, devant un grand miroir.

a fut saisi d'une frayeur comique :
r lui montrait, sans lui déguiser rien,
ds flamboyants, sa face diabolique,
roux et brûlés et son air de vaurien.

Digitized by Google

Il sentit le besoin d'adoucir ses prunelles,
Se rasa, s'habilla, se mira chaque jour,
Imita, bouche en cœur, le sourire des belles,
Et fut trouvé bientôt gentil comme un amour.

Vous dire tous les fruits de sa métamorphose
Serait n'en pas finir. Pour avoir des succès
En tous points, il avait justement fait la chose
Qui réussit le mieux chez le peuple français.

Aussi fut-il charmé de la superbe ville
Qui flattait son orgueil d'abord traité si mal.
Au palais de la Bourse il élut domicile,
Et depuis lors c'est là son quartier-général.

Il n'a rien conservé de son masque effroyable.
— Oh ! si le cœur de l'homme ainsi pouvait changer !
Quand découvrira-t-il autre miroir du diable,
Pour voir tous ses défauts et pour s'en corriger ?

UNE VIEILLE HISTOIRE D'ALMANACH.

Du ministère évangélique
Un très-éminent directeur
Se trouvait certain jour en voiture publique,
Droit vis-à-vis d'un commis-voyageur.
On sait quelle est l'outrecuidance
De ces garçons-marchands si répandus en France,
Et comme ils ont pour la plupart
Le ton présomptueux, narquois et babillard.

Digitized by Google

romptement se mit fort à son aise
son illustre voisin,
rmant sa langue en tic-tac de moulin,
débita fadaise sur fadaise.
s force récits menteurs
ait bien plus que tous ses auditeurs,
ui laissaient lèvres muettes
al, ayant d'autre chose à songer;
neur, lui dit-il, trève aux historiettes,
me soit permis de vous interroger.
d'un sujet mi-sacré, mi-profane :
es-nous, s'il vous plaît, comment,
uel signe, infailliblement,
distingue un prélat d'un âne. »
inence lui répondit :
-moi, monsieur, je suis des moins habiles
n saisir ces questions subtiles;
yant jamais assez d'esprit
ur donner la bonne réponse,
que tout d'abord cette fois j'y renonce. »
! monseigneur, c'est trop d'humilité;
n de plus simple en vérité
r ceci n'est point un mystère),
pliquer en quoi le modeste animal
mena Jésus dans un jour triomphal
plus visiblement diffère
mme revêtu de votre caractère.
est?... — C'est que toujours se décore un prélat
ne croix d'or sur la poitrine,
dis qu'un baudet, sans éclat,
porte une en crin sur l'échine.

Digitized by Google

» — Très-bien, monsieur, très-bien! Vraiment
» Cette remarque est pleine de justesse;
» Vous lui donnez un tour charmant
» Dont on sent toute la finesse.
» Mais permettez que j'aie aussi l'honneur
» De vous questionner... : Quelle est la différence
» Qui vous paraît d'une entière évidence,
» Entre... âne et commis-voyageur?
» — La différence?... attendez... ce doit-être...
» Je vais vous la dire à l'instant...
» Mais non... j'ai beau chercher... Je devrais bien pourtant
» Facilement la reconnaître.
» — Epargnez-vous, monsieur, des efforts superflus;
» Vous n'en trouvez aucune?... Eh bien!... ni moi non plus.

Digitized by Google

PIÈCES

DONT L'ACADÉMIE A VOTÉ L'IMPRESSION.

Digitized by Google

Digitized by Google

PIÈCES

ONT L'ACADÉMIE A VOTÉ L'IMPRESSION.

L'INDIGENCE ET DE LA BIENFAISANCE

DANS LA VILLE DE BESANÇON,

Par le docteur J. DRUHEN aîné,
Professeur à l'Ecole de Médecine.

III

DÉPOT DE MENDICITÉ (1).

N DE BELLEVAUX. — HOSPICE DE SAINT-JEAN-L'AUMÔNIER.

é les nombreux aspects sous lesquels s'est mon-
igence, toutes les fois qu'un genre de misère a
ommander par des caractères parfaitement dé-
charité a trouvé moyen de lui venir en aide et
r à ses victimes des secours efficaces.
fance abandonnée et aux orphelins, à la vieil-
heureuse, à l'infirmité incurable, aux malades,

Bulletin de l'académie ; mois de janvier et d'août 1858.

Digitized by Google

elle a ouvert des hospices et des hôpitaux, et à toutes les autres spécialités d'infortune, elle a ménagé des ressources infinies.

La mendicité n'a pas toujours rencontré des secours aussi bien déterminés, parce que, loin d'être l'expression d'une misère réelle, d'un besoin rigoureux, elle n'est souvent qu'un symptôme d'un mal étranger à l'indigence, une spéculation honteuse, un délit enfin dont le vice a su faire une véritable profession.

Alphonse Karr a écrit, avec plus d'esprit que de raison, cette petite épigramme à propos de la mendicité : « Quand on voyage en France, on voit à chaque instant des poteaux sur lesquels on a écrit : la mendicité est défendue. C'est comme quand on a fermé les maisons de jeu — on a bouché les égoûts, sans songer qu'il faudrait d'abord dessécher les ruisseaux. On défend de mendier — il faut alors et d'abord défendre d'être pauvre (1). »

Le spirituel écrivain a parlé de la mendicité en littérateur ; l'économiste en parle autrement. Il sait que si elle est quelquefois le signe de l'indigence, elle est souvent aussi le masque dont se couvrent le vagabondage et l'oisiveté, et s'il en fallait une nouvelle preuve, nous la trouverions dans l'histoire de la maison de Bellevaux, que nous allons considérer dans trois époques distinctes.

I. En 1724, le roi Louis XV conçut l'idée de combattre la mendicité, cette plaie des sociétés civilisées qui a déjà inspiré tant de systèmes incomplets, tant de pro-

(1) Les guêpes illustrées, janvier 1847.

Digitized by Google

jets avortés, et, dans ce but, il publia, à la date du 27 juin de cette même année, un édit qui ordonnait l'établissement dans chaque province d'un hôpital général destiné à loger et à nourrir les mendiants.

Conformément à cet édit, les bâtiments que les Bernardins de l'abbaye de Bellevaux possédaient rue du Petit-Battant (1) furent amodiés pour recevoir les mendiants de la Franche-Comté, et l'administration de l'établissement fut confiée aux directeurs de l'aumône générale qui la conservèrent jusqu'en 1769.

Le démembrement des provinces, opéré en 1790, n'apporta aucun changement dans la destination primitive de la maison de Bellevaux, car les trois départements du Doubs, du Jura et de la Haute-Saône, qui formaient la Franche-Comté, s'entendirent pour contribuer en commun, dans la proportion du nombre d'individus qu'ils y envoyaient, aux dépenses de l'établissement qui était précédemment entretenu aux frais de la province. Cette situation se prolongea jusqu'en 1809, où Bellevaux fut déclaré établissement départemental.

Le dépôt de mendicité, dans l'esprit du législateur, était originairement destiné à recevoir et à renfermer les mendiants et les vagabonds; mais il ne tarda pas à élargir le cercle de ses attributions et à se constituer tout à la fois en hôpital, en hospice et même en prison.

Rien n'est plus diversifié que la condition des habi-

---

(1) L'abbaye était située à 5 myriamètres de Besançon. Les bâtiments de la rue du Petit-Battant avaient été construits par les soins de Bernard, abbé de cette abbaye. Amodiés d'abord, ils furent achetés un peu plus tard et enfin reconstruits en 1791 sur un plus vaste plan.

Digitized by Google

tants de Bellevaux et que les motifs de leur séjour dans cette maison. Les mendiants et les vagabonds formaient la majorité parmi cette population bigarrée ; mais tandis que beaucoup d'entre eux, arrêtés en flagrant délit de mendicité par les gardes de l'aumône, y étaient conduits par eux d'autorité et maintenus par jugement, plusieurs s'y présentaient d'eux-mêmes et sollicitaient leur admission comme une faveur. On y recevait souvent, pour s'y reposer quelques jours, des ouvriers de passage qui, ne pouvant trouver de l'ouvrage à Besançon, étaient obligés d'en chercher ailleurs. Beaucoup étaient malades et n'y entraient qu'à raison de leur âge ou des habitudes de mendicité ou de vagabondage que l'autorité voulait réprimer; d'autres, au contraire, étaient malades ou infirmes, et l'on comprenait dans cette catégorie les aliénés, les épileptiques, les aveugles, les sourds, les muets, les galeux, les femmes affectées de maladies contagieuses et les filles enceintes qui n'avaient les moyens ni de se nourrir pendant leur grossesse, ni de se procurer les secours nécessaires à leur état.

Quelquefois Bellevaux ouvrait ses portes hospitalières à des enfants abandonnés, à de pauvres femmes chassées par leur mari et qui ne savaient où trouver un asile; d'autres fois, au contraire, c'était une maison de correction où l'on enfermait pour un temps limité ou même à perpétuité des criminels ou de simples délinquants. Parmi ces derniers, les uns étaient condamnés par simple jugement de bailliage, d'autres par un arrêt de la cour prévôtale, quelques uns enfin étaient renfermés sur de simples lettres de cachet.

Digitized by Google

J'ai cherché à connaître, sans y réussir, toutes les conditions que devaient présenter les pauvres qui entraient volontairement à Bellevaux; mais je suis porté à croire que les règles qui présidaient à leur admission étaient relâchées ou sévères, suivant la nature des motifs invoqués à l'appui de la demande et que les considérations de l'ordre moral avaient plus de faveur que les autres. Quelques exemples, en montrant l'esprit du temps, prouveront cette assertion.

Un père de famille, mécontent de son fils âgé de 16 ans, demande qu'on le reçoive correctionnellement à Bellevaux. Sa femme proteste de l'innocence de son fils et se plaint de la brutalité du père. Que faire en cette conjoncture? L'administration reçoit l'enfant, constate sur le registre d'inscription la dissidence des parents, puis elle ajoute « lequel croire, c'est ce que la suite apprendra. »

Un indigent appartenant au culte protestant veut se débarrasser de sa fille qui est sur le point de devenir mère. Pour cela, il demande et il obtient son admission à Bellevaux sous prétexte de la faire instruire dans la religion catholique. On trouve plusieurs faits semblables dans les archives; mais il ne paraît pas que les conversions qui en ont été la suite aient donné beaucoup de satisfaction. Une de ces filles, entrée volontairement à Bellevaux pour y faire son abjuration, était reprise correctionnellement quelques mois après, et, après avoir « passé par les verges sur la place d'armes, » elle était renfermée de nouveau pour cause de vol et d'immoralité.

Digitized by Google

Voilà pour les considérations morales. J'ai dit tout à l'heure qu'elles avaient plus de faveur que les autres; en voici un exemple entre plusieurs.

Un malheureux campagnard demande à faire entrer au dépôt sa fille âgée de 15 ans, infirme et perclue de ses membres. Ayant reçu une réponse négative, il prend le parti de l'exposer sur un peu de paille à la porte de Bellevaux, un jour de foire, dès 5 heures du matin. Ce stratagème qui fait peu d'honneur à la tendresse du père réussit; mais son inscription au registre des entrées porte que ce n'est que le soir que les directeurs de Bellevaux se décidèrent à admettre cette malheureuse enfant « *pour apaiser le public et pour ne point l'exposer aux caprices des libertins.* »

Pour apaiser le public! Le public avait-il donc une si grande estime pour le régime de l'établissement, et regardait-il comme si heureux les pauvres qu'on voulait bien y admettre? Nullement. Le public est comme les enfants; l'esprit de contradiction fait partie de sa nature, et on le voit toujours faire de l'opposition à l'autorité, quelle qu'elle soit, et à ceux qui sont placés au-dessus de lui à un titre quelconque. Hier il murmurait; aujourd'hui il va menacer; mais ce sera pour des motifs diamétralement opposés.

Ainsi, l'on surprend en flagrant délit de mendicité un vieillard âgé de 75 ans, coupeur de bois de profession. « Il avait sa hache, et lorsque les gardes de l'aumône le conduisirent en cet hôpital, il s'est fait traîner par les rues; en sorte qu'ils ont manqué d'être accablés par la populace qui leur a jeté une grêle de pierres. »

Digitized by Google

Dans les deux cas il s'agit du même établissement, du même régime, du même public ; mais dans l'un, le public ne voit dans la maison de Bellevaux qu'un lieu d'assistance et de charité, et dans l'autre, il ne considère que la maison de correction, que la prison.

Il faut donc le reconnaître : la répugnance que cette maison a inspirée, de notre temps, aux pauvres de Besançon, a des racines anciennes qui remontent jusqu'à son origine et qui tiennent à la nature complexe et mal définie de la mendicité pour laquelle elle avait été ouverte. Cependant, à cette répugnance instinctive, il manquait une consécration officielle, et le décret de l'an III s'en chargea en désignant Bellevaux comme maison de détention.

Depuis sa création jusqu'à ce décret qui commence pour lui une nouvelle phase, le dépôt de mendicité a reçu 25,853 individus : soit en moyenne environ 340 par an.

Du reste, le nombre des admissions a varié aux différentes époques : de 1960 seulement, dans les dix premières années (de 1724 à 1734), ou de 196 par an ; on le voit s'élever à 3998, ou à 399 par an, dans la période décimale comprise entre 1740 et 1750. Dans les seules années 1740, 1741 et 1742, on en a reçu 2605.

Pour connaître la population de Bellevaux autant que cela dépendait de moi, j'ai pris au hasard trois mille inscriptions dans la série des registres des entrées (1),

(1) Ces recherches embrassent une période comprise entre 1770 et 1781.

Digitized by Google

et j'ai trouvé le résultat suivant : 2029 y étai
eux, soit qu'ils aient été surpris en flagra
mendicité, soit qu'ils y aient été conduits
jugement régulier ou de simples lettres de
971 y étaient volontairement.

Bellevaux était donc alors déjà une mai
plus souvent qu'un hospice.

Parmi les 971 dont il vient d'être question

52 étaient des mendiants de passage,
570 — des indigents de la ville admis p
40 — des filles enceintes,
309 — des malades et des infirmes.

Ce dernier chiffre (malades et infirmes) se
ainsi sous le rapport de la nature de l'affectio

95 étaient atteints de : aliénation mentale,
118 — affections syphilitiqu
96 — maladies et infirmité

Considéré à un autre point de vue, ce chif
les résultats suivants :

Relativement aux individus valides, le n
malades et des infirmes était de 65 0/0.

Relativement au sexe et à l'âge :

Le nombre des hommes adultes était de
Celui des femmes adultes était de
Celui des enfants des deux sexes était de

On recevait donc à Bellevaux plus de fe
d'hommes et deux fois plus d'adultes que d'e

Digitized by Google

ürée du séjour au dépôt était en général fort et les années qui ont fourni le plus grand nom- ntrées m'en ont donné la preuve. Les années 1741 et 1742 ont reçu 865 personnes en e, et cependant le recensement des individus au 1er janvier des années 1741, 1742 et 1743 ne qu'une moyenne de 104 personnes. Je n'ai surer si la mortalité était la cause principale de vement rapide constaté dans la population de ux.

e décret qui fait de Bellevaux un dépôt départe- l de mendicité commence pour cet établissement, e je l'ai dit plus haut, une ère nouvelle qui se e jusqu'en 1856. Durant cette seconde période, 47 ans, nous allons le voir traverser des péri- pénibles à travers lesquelles son existence ne pas toujours bien assurée.

ant la révolution, les lois sur la répression de la té étant restées sans vigueur, le dépôt n'avait é qu'un très-petit nombre de vieillards infirmes ables de se procurer leur subsistance, et les ha- auraient pu lui manquer si le décret de l'an III it chargé de lui en fournir. On n'a pas oublié sait de Bellevaux une maison de détention.

épôt de mendicité, au milieu du relâchement dans toutes les institutions, avait donc perdu ndé partie de son importance lorsque Napo- , reprenant l'idée de Louis XV, voulut à son re quelque chose pour l'extinction de la mendi-

Digitized by Google

cité. Dans son décret du 17 mai 1808, il avait ordonné la création d'un dépôt de mendicité dans chaque département; dans celui du 29 août 1809, il décida que la maison de Bellevaux serait spécialement affectée à celui du Doubs, que les ressources destinées à le soutenir se composeraient : 1° d'un prélèvement annuel de 15,000f. sur l'octroi; 2° d'un autre prélèvement sur le montant des coupes, affouages et ventes de quart en réserve; 3° d'allocations départementales, et 4° du produit des divers ateliers à ouvrir ou déjà ouverts dans l'établissement.

Il y avait là, sans doute, une vue économique féconde en résultats. Assurer des revenus certains à la maison de Bellevaux, c'était garantir l'existence d'un établissement indispensable à tout système d'assistance publique bien conçu; c'était offrir une base d'opération à toutes les œuvres qui se consacraient au soulagement de la misère et à l'extinction de la mendicité. Mais le décret du 29 août n'en laissait pas moins l'établissement livré aux fluctuations des décrets, des ordonnances ou des arrêtés qui pouvaient, au gré du pouvoir, lui conserver ou lui supprimer les ressources qui le faisaient vivre.

En effet, ce dépôt durait depuis huit ans à peine dans les nouvelles conditions que Napoléon Ier lui avait faites, lorsqu'une loi vint de nouveau compromettre son existence en supprimant, au préjudice des dépôts de mendicité, le prélèvement sur l'octroi qui constituait une de leurs principales ressources. C'est alors que le Conseil général du Doubs, préoccupé de l'avenir de son éta-

Digitized by Google

blissement, décida, dans sa session de mai 1817, que le dépôt de mendicité ne pouvait être conservé sous sa forme actuelle, et qu'il y avait lieu de le remplacer par une maison de correction et de refuge.

Le gouvernement approuva cette mesure. Comme maison de correction, Bellevaux devint une succursale des prisons, et, à ce titre, il a reçu et il reçoit encore, depuis ce temps, les condamnés à moins d'un an d'emprisonnement (1). En même temps, l'administration y avait ouvert une classe d'éducation correctionnelle pour les jeunes détenus qui, en vertu des articles 66 et 67 du Code pénal, seraient considérés par les tribunaux comme ayant agi sans discernement; mais ce quartier a été supprimé à la date du 12 mars 1844.

Comme maison de refuge, il devait recevoir ainsi que par le passé, et il reçut en effet : 1° des vieillards, des infirmes et des enfants qui, ne remplissant pas les conditions requises pour être admis aux autres établissements hospitaliers, tombaient cependant à la charge de l'assistance publique; 2° des malades des diverses catégories refusés à Saint-Jacques, tels que ceux qui sont atteints d'affections contagieuses et les aliénés. Enfin, une salle de maternité fut annexée à l'établissement peu de temps après et par arrêté du préfet.

Le dépôt de mendicité avait donc disparu devant la décision du Conseil général et devant les attributions qui en avaient pris la place; mais les mendiants étaient

(1) Jusqu'à l'ordonnance royale du 6 juin 1830, on y conservait aussi des individus condamnés à plusieurs années.

Digitized by Google

restés. Le grand nombre de ceux qui parcouraient les rues, encombraient les portes des églises et sollicitaient les passants, fit reconnaître de nouveau le besoin d'une institution propre à combattre, sinon à détruire cette plaie hideuse qui tourmentait les habitants, et cette disposition des esprits donna naissance à l'association pour l'extinction de la mendicité. L'administration de Bellevaux fit, le 29 décembre 1839, un traité avec l'association de secours et de patronage pour recevoir ses mendiants, et, par arrêté du préfet du 22 du même mois, la maison fut constituée *établissement public pour obvier à la mendicité* : l'asile des mendiants était rouvert.

Au milieu de toutes les péripéties dont je viens d'esquisser l'histoire, l'administration de Bellevaux n'a pas toujours conservé une complète identité. Confiée aux directeurs de l'aumône générale pendant les quarante-quatre premières années de son existence, elle passa ensuite aux mains d'un entrepreneur qui exploitait l'établissement à ses risques et périls. Ce système fut suivi depuis 1769 jusqu'à 1810; puis on lui substitua la gérance d'un directeur qui administra jusqu'en 1815, avec le concours des religieuses de la Charité, que le préfet Jean Debry avait introduites à Bellevaux. De 1815 à 1829, l'administration fut concentrée aux mains du préfet avec une commission de surveillance : sous ce régime les attributions des religieuses reçurent une plus grande extension, et les détails relatifs à la police intérieure, la direction des travaux, les approvisionnements

Digitized by Google

de toute nature, en un mot, tout le service de la maison, leur furent confiés.

Quelques embarras financiers, survenus à la fin de cette période, déterminèrent le Conseil général à demander, et le ministre à accorder, le remplacement du conseil de surveillance par une commission administrative dont le zèle rendit à l'établissement des services incontestables. Enfin, croyant mieux faire, on revint, au commencement de l'année 1844, au système d'un directeur responsable avec une commission de surveillance, et ce régime dure encore aujourd'hui.

J'ai analysé la population de Bellevaux pendant la première période, et j'en ai présenté la statistique : 1° pour montrer ce qu'était le dépôt de mendicité à l'époque de sa fondation et dans les premiers temps de son existence ; 2° pour prouver que les transformations qu'il a subies depuis, étaient en germe et même en fait dans la marche imprimée à l'institution dès son début. Un semblable travail pour la seconde période n'ajouterait rien à cette démonstration et ne nous fournirait, d'ailleurs, que des résultats partiels subordonnés aux vicissitudes que les révolutions, les décrets du pouvoir central et les arrêtés de l'autorité locale lui ont fait subir pendant sa durée.

J'y ai rencontré, d'un côté, les mêmes misères, les mêmes infirmités, les mêmes vices ; et, de l'autre, moins d'arbitraire et plus d'équité dans les jugements, plus de sévérité et de régularité dans les admissions. On n'y trouve plus de réclusions obtenues par de simples let-

Digitized by Google

tres de cachet, plus de ces admissions fondées sur le caprice ou sur la spéculation; mais on y constate toujours la même répugnance pour Bellevaux, avec les murmures et les voies de fait de la populace de moins.

La population, durant cette période, comprenait donc diverses catégories qu'on peut classer dans l'ordre suivant :

1° Condamnés à la détention par jugement;

2° Sujets atteints d'affections contagieuses ou de maladies incurables rejetés par l'hôpital Saint-Jacques;

3° Aliénés des deux sexes;

4° Indigents, enfants abandonnés et enfants de condamnés;

5° Filles-mères admises pour y faire leurs couches, et élèves sages-femmes.

Le chiffre de cette population variait entre 5 et 600 dont les condamnés faisaient près de la moitié, tandis que les malades atteints d'affections contagieuses y figuraient en minorité. On peut même dire que l'administration municipale s'est montrée un peu sévère sur ce point depuis plusieurs années.

Il me reste à ajouter, pour compléter cette période de l'histoire de Bellevaux, que malgré le développement plus marqué des sentiments délicats, malgré les progrès accomplis en tous genres et partout, l'on a vu, jusqu'à ces derniers temps, cette population hétérogène vivre dans une confusion monstrueuse, et pour ceux qui pourraient en douter, je citerai cet extrait d'un petit travail inédit rédigé par un des directeurs de l'établissement :

Digitized by Google

« Valides ou malades, les indigents, les aliénés, les détenus et les pensionnaires étaient confondus dans le même préau et dans les mêmes salles d'infirmerie. Il n'y avait que les sexes de séparés.

» Les femmes indigentes et les femmes condamnées étaient réunies dans les mêmes salles servant à la fois de dortoir, de réfectoire et d'atelier. Une seule pièce existe pour elles et reçoit, en outre, les femmes aliénées, les épileptiques, les filles publiques et les filles-mères. »

Grâce à Dieu, cette confusion funeste devait enfin avoir un terme, et c'est la mesure qui la fit cesser qui commence pour Bellevaux la troisième phase dont nous allons dire quelques mots.

III. Une troisième ère commence en 1856 pour l'établissement de Bellevaux.

Dans le but de faire cesser définitivement cette confusion déplorable en vertu de laquelle on voyait le vieillard pauvre, mais honnête et infirme, coudoyer chaque jour le criminel audacieux et robuste, et la fille trompée et honteuse forcée de vivre avec la prostituée incorrigible, on a pris le parti de séparer entièrement le refuge de la maison de correction. La chose était facile, il suffisait pour cela d'agrandir les bâtiments de la maison hospitalière proprement dite. En outre, afin d'établir plus nettement la ligne de démarcation entre l'asile et la prison, on a rendu à la maison hospitalière son ancienne dénomination de Saint-Jean-l'Aumônier, et la maison de Bellevaux proprement dite est demeurée la maison de correction établie par le décret de l'an III.

Digitized by Google

Toutefois, c'est le même directeur qui administre les deux établissements.

La suppression du service spécial des aliénés, prononcée vers la fin de 1857, livrait à l'administration un quartier désormais inutile. M. le Préfet eut l'idée de l'utiliser pour faire un vaste dépôt de mendicité, où les infirmes et les indigents malades de tout le département, ceux qui ne sauraient trouver dans le travail des ressources assurées, pourraient être recueillis. Il espérait arriver ainsi plus complétement à l'extinction de la mendicité.

Le département consacre aux charges de l'assistance une subvention annuelle de 15,000 francs; en complétant l'œuvre ébauchée avec ce premier crédit, à l'aide d'un nouveau fonds annuel de pareille somme, ne pourrait-on pas atteindre le but? M. le préfet le pensa. En conséquence, il proposa à tous les conseils communaux de voter une cotisation de 5 fr. par 1,000 de revenus(1); 364 communes seulement répondirent en votant des contingents de subvention montant à 8,063 fr. 25 c.; 276 s'abstinrent de voter ou répondirent par un vote négatif.

Il paraît, du reste, que le projet d'organisation d'un dépôt de mendicité sur les bases en question a éprouvé de la part de l'inspecteur général des établissements de bienfaisance de vives critiques au point de vue de l'insuffisance des bâtiments qui lui sont affectés. Ces critiques sont fondées si l'on prend pour terme de comparaison les magnifiques monuments de Paris; mais

(1) Lettre du préfet du Doubs aux maires : 24 mars 1858.

Digitized by Google

nt aucune raison d'être si l'on veut bien consi-
e le dépôt de mendicité n'est destiné qu'à des
eux valides ou non, vivant dans leurs familles
n des conditions hygiéniques les plus déplora-
ués de tout, qui n'ont pas même à leur gré
umière et le soleil que Dieu donne cependant
qui, comparativement, trouvent à Saint-Jean-
ier un confortable auquel ils n'étaient point ac-
s.

lissement de Saint-Jean-l'Aumônier comprend,
temps, un hôpital et un hospice.

leau suivant présente par catégories, le nombre
ennes entretenues à l'établissement au 1er jan-
années 1856 et 1857, et le nombre de celles
été reçues pendant le cours de ces mêmes an-
ont précédé la suppression du quartier des

CATÉGORIES.	ANNÉES 1856	ANNÉES 1857
au compte des communes ou rticuliers	17	22
au compte de l'Association ours et patronage	63	61
ssistés, orphelins	7	1
de détenus	10	7
soumis	1	0
diverses, infirmités	18	16
	93	60
A reporter	209	167

Digitized by Google

Report. . . .	2
Gale	1
Teigne.	
Autres affections cutanées : dartres, etc.	
Aliénés.	
Filles-mères	
Elèves sages-femmes.	
Totaux (1). .	5

De ce nombre, 106 individus seulement charge de la commune de Besançon en 185 1857 ; les autres étaient aux frais ou du du Doubs, ou du patronage, ou de simples ou enfin aux frais des départements voisi voient quelquefois des malades atteints de maladies cutanées.

La commune de Besançon y entretient t des indigents ; elle n'y adresse guère que et ceux qui obtiennent le plus facilemen faveur sont : 1° les vénériens, je pourrais riennes, car les prostituées sont admises pr clusion des autres malades de cette catégori leux, dont le traitement est simple, cour terminer en 4 à 5 jours.

Pour être admis à Saint-Jean-l'Aumôni sonnes étrangères à la ville doivent adre

(1) N'est pas compris dans ce chiffre le personne religieuses, employés, domestiques, etc.

Digitized by Google

Préfet une demande motivée : 1° sur l'état d'indigence dûment constaté par le maire de la commune ; 2° sur l'état de maladie ou d'infirmité constaté par un médecin, ou sur les conditions particulières où se trouve le pétitionnaire (vieillesse, abandon, etc.). Les personnes de la ville doivent s'adresser à M. le Maire ou à l'Association de secours et de patronage qui entretient, à ses frais, un certain nombre de pauvres dans l'établissement.

Digitized by Google

IV

BUREAU DE BIENFAISANCE

A côté des établissements que la bienfa
ouverts aux pauvres et dont nous avons es
toire, la charité, à l'époque où la révolution
tenait en réserve des ressources assurées p
nistration des secours à domicile. Chaque pa
sieurs confréries possédaient des revenus des
nir régulièrement le *bouillon des pauvres*, e
carnet où les créances de toute nature étaie
sement inscrites (1). Mais la loi de messid
bouleverser ces institutions modestes et supp
biens et leurs titres, comme elle avait con
des hospices : aucun établissement de bien
devait trouver grâce devant elle.

Cependant une révolution qui s'appuyait
létariat ne pouvait livrer longtemps les pauvr
reurs de la misère, et le gouvernement le se
qu'il décréta la loi du 7 frimaire an V. Cet
les bureaux de bienfaisance, elle les charge

(1) Plusieurs de ces carnets sont conservés aux ar
reau de bienfaisance.

Digitized by Google

une caisse où seraient déposées les aumônes qu'on voudrait bien lui confier, elle leur assurait une part dans le produit net des spectacles, et enfin elle les obligeait de consacrer toutes leurs recettes à différents secours à domicile. Toutes ces ressources étaient précieuses, mais elles étaient éventuelles et, par cela même, elles pouvaient fléchir dans les jours difficiles. Aussi était-il à désirer qu'un fonds fixe vînt assurer les principaux services et les mettre à l'abri des chances aléatoires qui pourraient les compromettre.

La loi de ventôse an V, celle du 4 ventôse an IX et l'arrêté des consuls du 9 fructidor de la même année, n'eurent pas d'autre but. En conséquence de ces lois, les bureaux de bienfaisance avaient à rechercher s'il restait quelques biens des pauvres invendus, quelques capitaux intacts, quelques titres conservés, et, dans le cas de l'affirmative, à en prendre l'administration, et à recréer ainsi un patrimoine pour les pauvres que la loi de messidor avait eu le déplorable effet de laisser sans secours.

La ville de Besançon possédait des biens invendus et quelques titres de créances, mais la valeur de ces derniers avait singulièrement baissé : c'étaient, pour la plupart, des fonds placés par les paroisses ou par des confréries sur des familles que la révolution avait ruinées ou qui étaient devenues insolvables pour toute autre raison. Ce fut là, soit dit en passant, la source de démarches et de procès très-pénibles pour lesquels le le bureau de bienfaisance dépensa, pendant les premières années de son existence, une grande partie de son temps et de son activité. Les autres titres avaient été

Digitized by Google

remboursés au profit de la république, et c
sements s'étaient élevés à la somme de 105
Conformément à la loi du 27 prairial an IX
nement indemnisa le bureau de cette perte;
pitaux de rentes qu'il lui accorda à titre d'i
dépassèrent pas la somme de 72, 554 livr
arriva-t-il que par l'insolvabilité de quelc
nouveaux débiteurs, par la disparition de p
tres, et enfin par l'effet de remboursements
au profit du domaine public ou d'estimati
plusieurs de ces rentes, la concession se tr
à 64,670 livres.

Il est facile de voir, d'après ce qui préc
premières années du bureau de bienfaisanc
rissées d'embarras sérieux; mais le zèle de
trateurs a su triompher de tous les obstacl
trouve partout, dans les moments difficile
un zèle digne des plus grands éloges (1).

Nous avons dit que la loi qui instituait
de bienfaisance leur attribuait, à titre de d
part du produit net des spectacles. Cette p
ressource qui, pour être éventuelle, n'en
moins acquérir une certaine importance
était de plus marquée au coin de la plus gra
et montrait de la part du législateur des se
n'aurait pas désavoués un gouvernement p
que celui de l'an V. Faire contribuer celui

(1) Les premiers membres du bureau de bienfai
MM. Barbaud, homme de loi, Faivre du Bouvot.
Emonin, négociant, Muguet, négociant, et Touraille,

Digitized by Google

à la subsistance du pauvre qui souffre et qui a faim, n'est-ce pas là une idée philanthropique digne du christianisme ?

Dans les trois premières années, le décime sur les billets de spectacle, ou le onzième dans le produit net (1), donna au bureau de 8,000 à 8,500 fr de rentes ; mais, peu à peu, l'administration du théâtre se relâcha de son exactitude, et, soit mauvaise volonté, soit effet de la dureté des temps, la perception de ce droit devint le sujet de nombreuses contestations.

C'est en 1807 que le bureau de bienfaisance soutint sa première lutte pour conserver aux pauvres cette partie si justement acquise de leur patrimoine. En réponse à quelques observations un peu pressantes qui lui avaient été adressées, le Maire informait le bureau (séance du 9 août 1807) qu'il n'avait rien vu de plus avantageux dans l'intérêt des pauvres que d'en venir à un abonnement avec le directeur du théâtre. Celui-ci s'obligeait à payer une somme de 12 livres par chaque représentation, pour remplacer provisoirement le onzième accordé aux pauvres par la loi de frimaire ; il donnerait, en outre, deux représentations au profit des pauvres, et les pièces qui seraient jouées ces jours-là seraient au choix de l'administration et données le jour qui paraîtrait le plus convenable aux intérêts des pauvres.

Le Préfet Jean Debry, qui était intervenu dans la discussion, avait conseillé lui-même cette concession :

(1) L'impôt sur les billets de spectacle existait à Besançon 25 ans au moins avant la loi de frimaire. Il avait été établi pour procurer les moyens d'édifier la promenade de Chamars.

Digitized by Google

« L'existence du spectacle, écrivait-il à la date d
let 1897, tient à l'ordre public et à la paix des f
Il faut quelques sacrifices, parce qu'il est esse
y en ait un ; la volonté du gouvernement a c
précédé ma propre conviction, et l'intérêt de
le demande. »

Depuis cette époque, le prélèvement du b
bienfaisance, après avoir encore subi plusieurs
tions, s'est enfin réduit à un abonnement de
par représentation.

Est-ce à dire que dans les circonstances
c'est là tout ce que l'administration peut tirer
tacles publics ? Il est permis d'en douter. Si l
théâtrales n'ont pas précisément gagné sous l
de la moralité des pièces, du moins il est évid
savoir-faire des directeurs et, par conséquen
cettes, sont en progrès. Choix varié des pièces
effets, artistes de Paris, que la rapidité des voy
moins exigeants, affiches gigantesques, bals
répétés jusqu'à sept fois dans un carême et av
cès toujours croissant, tout a été mis en œuv
directeurs, qui paraissent avoir trouvé leur p
ces procédés que les directeurs de théâtre ne
saient pas sous l'Empire.

A ces considérations, si l'on ajoute l'aug
de la population qui mérite bien qu'on en tie
quelque compte, n'a-t-on pas lieu de s'étonn
droit des pauvres perçu sur le théâtre soit le m
jourd'hui qu'il était il y a 50 ans.

Une source de revenus plus certains et plus

Digitized by Google

tifs que celle du théâtre a toujours été l'allocation que la municipalité accordait au bureau de bienfaisance sur le produit de l'octroi. De 12,000 fr. par an dans les premières années, elle a été portée, en 1832, à la somme de 9,000 fr., et elle est descendue à celle de 4,500 fr., chiffre auquel elle est encore aujourd'hui. Il est vrai que le bureau de bienfaisance reçoit maintenant, chaque année, de l'administration municipale le tiers du prix des concessions de terrain que la ville accorde, au cimetière public, pour les sépultures de famille, et que, de cette manière, l'allocation se trouve indirectement rétablie au chiffre fixé par le budget de 1832.

Il y a peu de revenus mieux assurés que celui-là, car les denrées de première nécessité, que frappe presque exclusivement le droit d'octroi, font très-rarement défaut, et il faut des années calamiteuses comme celles dont nous parlerons bientôt, pour que les revenus qu'elles fournissent à la caisse municipale diminuent sensiblement. Et, à ce propos, qu'on me permette une simple réflexion.

Les magistrats de la cité ne réussiraient-ils pas mieux à concilier l'intérêt des contribuables et celui des pauvres si, d'une part, pour ce qui concerne le théâtre, ils soumettaient tous les entrepreneurs de spectacle à la loi de frimaire, et si, d'autre part, pour ce qui concerne le prélèvement sur les octrois, ils instituaient une sorte d'échelle mobile en vertu de laquelle l'allocation dont nous parlons baisserait quand les spectacles sont fréquents et productifs, et s'élèverait quand la recette prouverait le contraire.

Digitized by Google

Quoi qu'il en soit, cette partie de la recette
de bienfaisance n'a, du moins, jamais été co
elle n'a jamais donné lieu à aucun embarras.
pourrais en dire autant des aumônes et du p
quêtes que la loi permettait de faire dans les
blics, et particulièrement dans les églises e
temples. Des discussions sérieuses, parfois viv
élevées à leur occasion entre le bureau et les
charité, et nous en verrons les principales pé
traçant l'histoire de cette dernière institution.
de bienfaisance, jaloux de ses prérogatives,
la prétention de s'attribuer le monopole de
mais il voulait qu'on lui rendît compte de tou
sources qu'elle produisait, sauf à en laisser q
l'emploi aux auxiliaires qu'il se choisissait lib

C'est ainsi que, le 4 ventôse an XIII, il
confrérie de la Croix, établie à Saint-Maurice,
quêtes, et qu'il la délégua pour distribuer d
aux prisonniers et pour mettre en apprentiss
fants pauvres avec le produit de ses quêtes.
posait à la confrérie cette condition essentie
rendre compte de ses opérations et de lui fou
des apprentis qu'elle placerait et celle des ma
elle les confierait.

La confrérie de la Croix était une des plus
et des plus riches de la ville de Besançon; elle
objet : 1° l'instruction des enfants de la paro
Paul; 2° l'habillement des enfants pauvres; 3
nage de 40 d'entre eux mis annuellement en
sage; 4° la nourriture et le blanchissage des pr

Digitized by Google

uillons pour les pauvres de Saint-Maurice et de
leine; 6° des secours pour marier d'honnêtes
des aumônes pour les pauvres honteux et pour
onnes au-dessus du commun; 8° les fonds pour
sociétés qui éprouvaient des pertes; 9° des se-
ur les maladies contagieuses imméritées; 10° en-
secours aux malades de la paroisse de Sainte-
e. Cette dernière partie du programme des
embrassées par la confrérie de la Croix prove-
n don qu'elle avait reçu de l'un de ses direc-
ouché de l'état déplorable des malades de cette
qui ne pouvaient entrer à l'hôpital et qu'il trou-
ent couchés sur de la paille, sans lits, sans
ns couvertures, il avait remis à la confrérie un
nt les intérêts étaient employés, chaque année,
des objets de première nécessité : des draps,
ertures, des traversins, etc., que l'on prêtait
vres pendant la durée de leur maladie. La
lestinée à l'entretien de ces objets mobiliers
0 livres par année.

faire face à ces libéralités, la confrérie de la
vait 18,622 livres de rentes, représentant un
e 410,107 livres.

vait en outre : 1 maison (rue d'Anvers),
— 30 ouvrées de vignes,
— 30 mesures de blé (en rentaire),
— diverses créances jugées véreu-
ses (1).

---

détails sont tirés des inventaires de 1792 et d'un petit vo-

Digitized by Google

Nous venons de voir que le bureau de
avait délégué la confrérie de la Croix pou
secours aux prisonniers; cependant tous les
cédés au bureau, toutes les attributions de
dés sur les différentes branches de finances,
tacles, les quêtes, les dons volontaires, sur l
legs faits aux pauvres en vertu de testamen
crivent formellement l'emploi en secours à c
pauvres de la commune. Si, dans cette circ
bureau a manqué à la lettre même des a
avaient confié le bien des pauvres, on ne sa
procher, du moins, d'avoir méconnu l'esprit
dictés. Je l'ai encore vu déroger d'autres foi
cipe; mais il ne l'a jamais fait qu'avec une
réserve, et seulement pour des misères exc
et pour des infortunes extraordinaires.

Les archives n'ont pas conservé le nom
qui sont devenues tributaires du bureau de
par un de ces caprices de la fortune comm
tant pendant les révolutions; mais il en est
a inscrit le nom dans le registre de ses d
comme pour mieux faire apprécier jusqu'à
d'abnégation, d'oubli de ses besoins person
élevée cette femme à qui la fortune n'aurait
de sourire, si elle avait mis à la poursuiv
zèle et la même ardeur qu'elle avait mis

---

lume qui a pour titre : *Réglements et Prières de l'*
Notre-Dame de bonne Mort, 2e édition, 1781. Au mom
lution, la confrérie avait pour prieur M. Muguet,
M. Lescot, et pour secrétaire M. Bélamy.

Digitized by Google

le Dieu des pauvres. Je veux parler de sœur Marthe.

Le nom de cette religieuse célèbre est populaire en France et surtout en Franche-Comté, sa patrie ; chacun sait les prodiges de dévouement dont sa vie est remplie et les marques d'estime et d'admiration que lui ont prodigués les peuples et les rois. Sœur Marthe a eu ses biographes, et les artistes qui ont conservé ses traits vénérables n'ont pas manqué de représenter sur sa poitrine les décorations dont l'empereur des Français, ceux de Russie et d'Autriche et le roi de Prussse ont voulu l'honorer.

Mais ce que l'on sait moins, c'est qu'au milieu d'une carrière aussi laborieuse, et malgré tant de bienfaits prodigués avec une bonté si tendre et un dévouement si parfait, elle aussi s'est vue aux prises avec la misère et obligée, dans sa détresse, de recevoir l'assistance du bureau de bienfaisance de la ville de Besançon. Voici ce qu'on lit à cet égard dans le registre des arrêtés du Préfet du Doubs :

« Le baron de l'Empire, etc., vu une lettre de M. le conseiller d'Etat, directeur général de la comptabilité des communes et hospices, par laquelle il nous invite à examiner jusqu'à quel point on pourrait venir au secours de la sœur Marthe, ancienne religieuse, en l'attachant au bureau de bienfaisance ;

» Considérant que sœur Marthe se livre depuis nombre d'années, par pur zèle, au soulagement des malades dans les hôpitaux et prisons militaires de Besançon ; que son dévouement pour les malheureux a épuisé toutes ses ressources, et qu'il est de la justice, en soutenant

Digitized by Google

son zèle, de lui procurer des moyens d'exist
mettent au-dessus des besoins qu'elle éprouve
Il est accordé à sœur Marthe une somme de
annuellement payable par trimestre, sur la ca
reau de bienfaisance.

» *Signé :* J. Debry. (2 décembre

A cet arrêté, le bureau de bienfaisance ré
daté du 14 février 1812 :

« Nous sommes extrêmement flattés qu
jeté les yeux sur nous pour coopérer au s
d'une ancienne religieuse qui, depuis nombr
s'est dévouée à celui des prisonniers mil
quelque nation qu'ils fussent, et qui, dans ce
et utile dévouement, a épuisé non-seulement
personnels, mais encore ceux, pour ainsi dir
trouvés dans la charité publique, dont elle
la dépositaire la plus étonnante. »

Les secours à domicile, accordés par le
bienfaisance, consistent aujourd'hui en pain
bois de chauffage, médicaments, et en arger
payer des apprentissages et à coopérer à l'ent
fants abandonnés, recueillis par des personn
bles. Pendant près de quarante ans le bure
à ce programme toutes les écoles de charité
établies et qu'il entretenait à ses frais.

Le pain a toujours été le principal secou
par le bureau de bienfaisance. La dépense a
cessitée par cet objet s'est élevée, pendant

Digitized by Google

15,000 fr. en moyenne, et absorbait plus de la
es revenus. On dépense aujourd'hui près de
fr. pour le même article. La portion donnée à
amille est de 2 kilogrammes par semaine, et la
ion s'en fait au mois de novembre et se conti-
s interruption, jusqu'au mois de mai suivant.
qu'on appelle la grande distribution. De petites
ons se font toute l'année, mais elles sont spé-
t destinées aux apprentis.

ône du bouillon tenait, dès les premiers temps,
e importante dans les œuvres adoptées par le
le bienfaisance. Grâce à la coopération des
e la Charité, qui ont toujours été pour lui des
s dévouées, il a pu, dès les premières années,
ne chaudière à Battant, et, plus tard, un éta-
nt pareil rue de la Lue, où le bouillon se con-
it par les soins des religieuses. La viande se
t aux plus nécessiteux, et, en l'année 1808, où
nsa pour cet article plus de 2,000 fr., on en
it trois fois par semaine à 34 pauvres malades
vieillards infirmes. Aujourd'hui, à 50 ans de
on dépense 3,000 fr. pour le même objet, et
curés et les Dames de Charité sont aujourd'hui,
l y a 50 ans, les distributeurs de ce genre de

fois, le bureau de bienfaisance n'accordait au-
bustible aux pauvres; mais, depuis plusieurs
ce genre de secours a été ajouté aux autres, et
ense annuellement de 1,500 à 1,600 fr. pour
t. Chaque famille reçoit 45 kilogrammes de

Digitized by Google

bois, et l'on fait une ou deux distributions
suivant l'intensité et la durée du froid.

Les médicaments et autres objets destinés
ment des malades ont toujours fait partie d
tions du bureau de bienfaisance. Mais le chi
location affectée à ce genre de secours n
l'importance et l'étendue du bien qu'on po
par ce moyen n'ont pas toujours été compris
manière. De 1,600 fr. par an dans les pren
de l'institution, je l'ai vu, par des abaissem
sifs, être fixé à 600 fr., puis se relever pour
nir à la somme annuelle de 3 à 400 fr., ado
quelques années. La différence que l'on rem
les deux premiers chiffres ne peut manquer
les hommes compétents. Si la santé est le
des biens dont il soit donné à l'homme de
monde, cela est surtout vrai pour les indi
indépendamment des souffrances et des doul
maladie leur inflige comme au commun de
elle agit encore en les privant des ressources
vivre et qui, souvent, font vivre leurs famille
Si donc il est charitable de donner du pain a
valides, combien ne l'est-il pas davantage de
malades les moyens de se rétablir et de repr
travaux.

Ce principe une fois admis, rien ne sembl
nel que de mesurer la quotité des secours
ments sur le nombre des pauvres, et de la
ce nombre a diminué lui-même. C'est ce que
sion administrative n'a pas toujours fait.

Digitized by Google

Égarée par des renseignements fournis sans doute un peu légèrement, elle avait adopté en 1804 un *formulaire économique* que les médecins du temps semblent avoir accepté difficilement, car le bureau le leur recommanda plusieurs fois par une circulaire pressante, notamment en 1816 et en 1818. Il croyait sincèrement que ce recueil avait prévu tous les besoins et qu'il y avait dans ses recettes des moyens suffisants pour guérir ou pour soulager tous les genres de maladies.

Le formulaire économique existe encore, mais les médecins de nos jours s'y soumettent un peu moins que leurs prédécesseurs, et le bureau de bienfaisance ne s'en plaint plus.

La raison en est simple, il consacre un mode de traitement absolument impossible, et pour ne parler que de sa valeur actuelle, il est si peu en rapport avec l'état présent de la science ; la médecine, depuis sa publication, a fait de si grands progrès et elle a tellement augmenté ses ressources, qu'un médecin honnête et instruit ne consentirait jamais à exercer aujourd'hui son art avec les seuls agents que le formulaire économique met à sa disposition.

Ai-je besoin d'ajouter que cette critique ne s'adresse qu'à la collection officielle éditée en 1801, et que, tout le premier, j'admets dans le traitement des malades en général et dans celui des pauvres en particulier, cette sage économie que permet leur intérêt bien entendu. La pharmacie aussi a son luxe ; mais les médecins des pauvres doivent le bannir de leur pratique et abandonner aux hypocondriaques et aux riches ces formules

Digitized by Google

pompeuses et les produits douteux dont la
mente chaque jour le caprice et la mode.

Le bureau de bienfaisance, pénétré d
qu'il pouvait procurer, a toujours réserv
ses bienfaits à la jeunesse. Dès les premiè
son existence, il avait placé l'instruction d
vros au rang de ses obligations, et c'est à
les premières écoles de charité ouvertes d
Besançon après la révolution. C'est encore
mes vues qu'il proposa, en l'an XI, d'o
liers pour y former de jeunes ouvriers, e
cessé, depuis cette époque, de contribuer
prentissage des enfants pauvres.

Pour faire face à tant de charges, le l
jours disposé : 1° du revenu annuel des ca
nant, les uns des fondations dont les pa
confréries étaient dépositaires avant la r
autres des legs et des donations dont le bu
cessivement enrichi depuis ; 2° d'une par
duit annuel de l'octroi ; 3° enfin, des reven
produisent les spectacles, les bals, les sai
la police, les quêtes, les dons éventuels, et

Le tableau des recettes et des dépenses
bienfaisance à 50 années de distance mon
tance de ses opérations à ces deux époque
en même temps les différences que le tem
duites.

Digitized by Google

TABLEAU DES RECETTES ET DES DÉPENSES.

Recettes ordinaires (1).

	1809	1858
Revenus annuels de capitaux placés en rente sur l'état	6,347 30	17,082 50
— sur particuliers		603 87
— à la caisse du trésor		117 05
Rentes affectées aux pauvres de diverses paroisses et à l'apprentissage de jeunes gens pauvres		542 »
Fonds alloués sur l'octroi	12,000 »	4,500 »
Dons, aumônes, quêtes et collectes	4,500 »	1,334 52
Produit des droits sur les spectacles, bals, concerts, etc.		2,002 25
Part attribuée au bureau de bienfaisance dans le prix des concessions de terrain au cimetière de la ville		3,522 »
Produit annuel de titres liquidés	1,120 »	
Totaux	23,967 30	29,704 19

Dépenses.

	1809	1858
Distribution de pain	17,000 »	16,987 61
Viande, bouillons	2,268 20	2,868 50
Remèdes et bandages	1,600 »	3,102 75
Loyer pour les deux établissements du bouillon et de la pharmacie et indemnité aux quatre religieuses chargées de cet office		688 »
Secours en bois de chauffage (2)	1,167 28	1,161 40
A reporter	22,035 48	24,808 26

(1) Je ne parle pas dans ce budget des fonds provenant des successions et legs, qui ont été immédiatement employés à acheter des rentes sur l'état et qui doivent grossir les recettes ordinaires dans les années suivantes.

(2) Dans l'aperçu du budget pour 1809, cet article est ainsi conçu :

Digitized by Google

Report.....	22,035 48	
Apprentissage d'enfants pauvres.....		
Secours en argent (3).....	880 65	
Rentes à diverses paroisses dont l'emploi est confié aux curés.....		
Frais de bureau.....		
Traitement des employés.....		
Remise du receveur.....		
Emoluments des maîtres d'école de charité, loyers des salles de classes, vestiaire et subsistance des sœurs de la charité attachées à cet établissement.....	6,889 83	
Dépenses imprévues.....		
Totaux.....	29,805 96	

Si nous prenions à la lettre le nombre d
indigentes fixées à 800 par le bureau de bi
dans le passage que j'ai cité, page 139 (1
janvier 1858), la comparaison entre ces deu
serait à l'avantage de la première époque ; il
rait que ses finances devaient être, en 1809,
pères qu'en 1858 et que, par conséquent, l
étaient alors plus largement secourus qu'au
Cela ne serait pourtant pas exact. Qu'on relise
que je viens de rappeler et l'on ne doutera pl
trême réserve que l'administration s'était i

Dépense du bois à brûler dans les neuf écoles de chari
des enfants abandonnés, des distributions extraordinaire
la fête de S. M. l'empereur et roi, apprentissage.

(3) Le budget de 1809 dit : Secours en argent, destin
les pauvres indigents, qui font leur première comm
aider au paiement des loyers des pauvres honteux, etc.,

(4) Les écoles de charité ne sont plus à la charge d
bienfaisance depuis l'année 1855.

Digitized by Google

faisant le dénombrement des pauvres. Les procès-verbaux des séances depuis 1807 à 1817 sont remplis de plaintes au sujet de l'accroissement du nombre des pauvres : « Chaque jour, disent les administrateurs, beaucoup d'indigents se pressent au bureau pour réclamer des secours et nos cœurs sont vivement affligés de ne pouvoir leur en procurer. » Ici c'étaient de pauvres honteux, d'humbles citoyens que la révolution avait privés de leur fortune, là c'étaient des familles dont les soutiens naturels avaient été incorporés à l'armée par la conscription ou par les réquisitions impériales. En ce temps là le bureau de bienfaisance était seul pour secourir tant d'infortunés et les institutions de charité qui sont devenues, depuis, ses puissants auxiliaires, n'étaient pas encore créées.

Différentes mesures furent le résultat de cette situation difficile. Ainsi, en 1808, le bureau, pénétré de la triste nécessité où il se trouve de choisir parmi les pauvres, faute de moyens suffisants, pour les secourir tous, arrête que les mendiants ne recevront plus de secours ; en 1812, il remplace les distributions de pain par des soupes économiques et enfin il décide que dorénavant du 1er mai au 1er novembre de chaque année, il n'accordera de secours quelconque qu'aux septuagénaires et aux apprentis.

Ces situations, quelque graves qu'elles aient paru, ont eu souvent leurs analogues dans les commencements de ce siècle ; mais il n'en est pas de même de deux événements dont le pays garde encore le souvenir, et qui ont mis la charité et les efforts du bureau à la plus

Digitized by Google

cruelle épreuve : je veux parler du blocus
la disette de 1817.

L'année 1813 finissait dans les condit
fâcheuses pour la ville de Besançon. Dès
tobre elle avait commencé à recevoir des
lui envoyaient les armées du Rhin et dans
de novembre et de décembre qui suivirent,
dûrent ouvrir leurs portes à 3,181 homme
privations, tombant de fatigues, rongés
irrités de l'abus qu'on avait fait de leur c
qu'effrayés de leurs efforts et qu'une maladi
le typhus décimait d'une manière effrayante
la garnison alors composée de recrues qui
encore accoutumées aux fatigues et à la vie
fourni aux hôpitaux un large contingent,
lades, sortis de nos casernes dans les m
novembre et de décembre, ajoutés à ceux
du Rhin avait envoyés, avait produit le c
de 5,150 malades que nos hôpitaux de S
de Bellevaux et de la Visitation (Saint-L
partagés.

Voici du reste comment s'exprime à ce
moin oculaire :

« Depuis environ un mois, il arrive
vers quatre heures une dizaine de voiture
et de blessés venant de Mayence, c'est
ron soixante à quatre-vingts chaque
les salles ont été bientôt encombrées ; c
a point de place pour loger ces malades
fournitures pour établir d'autres salles,

Digitized by Google

de paille la chambre de récréation et l'ancien réfectoire des petits garçons de la charité, et là on dépose ces malheureux arrivants, deux ou trois heures après qu'ils sont descendus de leur charriot, car il faut bien tout ce temps pour que les commissaires des guerres et aux entrées aient revêtu leurs registres, et que les médecins aient fait leur visite. C'est dans la salle des professeurs que cela se passe, et c'est un des lieux, avec les salles de paille, les plus infectés de la maison. La visite faite, les plus malades sont conduits dans les anciennes salles de la maison, et dans celles qu'on a établies au Refuge, tant qu'il y a de la place. Il y a bien des lits triplés; ceux qu'on ne peut pas loger sont envoyés à la Visitation ou à Bellevaux. On a fait sortir les mendiants de cette dernière maison pour y placer deux cent trente malades. Enfin, ceux qui peuvent avoir encore quelques jours à vivre sont mis dans les salles de paille, où ils passent la nuit, et le lendemain, de nouveaux charriots viennent les prendre pour les conduire plus loin. Quelquefois on retire des morts de l'intérieur des voitures, et souvent aussi on décharge des cadavres, dans les villages où l'on passe. A cet égard, l'imagination ne peut pas charger ce tableau de malheur et de misère. Jusqu'à quand durera cette évacuation? Nous l'ignorons. L'armée se fond, et l'on peut dire qu'elle tombe en maladie (1). »

Encombrés à ce point, nos hôpitaux n'avaient pu recevoir qu'un fort petit nombre de malades civils, et la

(1) Lettres spirituelles de Mgr de Chaffoy, publiées par M. l'abbé Bergier, missionnaire de Beaupré, page 542.

Digitized by Google

charité s'était vue dans la nécessité de mu
secours à ceux qui n'avaient pu y trouver a
autre côté, des événements graves se préparai
rizon politique s'assombrissait et tout semblai
pour frapper d'un fâcheux contre-coup les a
térieures du bureau de bienfaisance et prés
opérations une perspective alarmante.

Au dire des hommes initiés au mouveme
faires, la fortune de l'Empereur semblait pâli
mois de novembre, une invasion devenait i
Les doutes, s'il en restait à quelqu'un, allai
se dissiper, et le passage du Rhin, exécuté
cembre par l'armée des alliés, sa présence
rons de Pontarlier, constatée quelques jo
étaient plus que suffisants pour faire pressent
sontins le blocus prochain de leur ville.

Dans la perspective du siége, et confor
l'ordre que le maire avait reçu du préfet Jea
la date du 25 décembre, on avertit les habit
boulangers d'avoir à s'approvisionner pour
quelques jours après, le 4 janvier (1814),
mise en état de siége, et le 10, l'investisseme
mée ennemie étant devenu complet, la plac
réduite à ses propres ressources.

« Dans la matinée, la population vit, po
mière fois, la ville prendre l'aspect sévère d
assiégée. Au retentissement saisissant de la g
gendarmerie fit fermer les boutiques et inter
culation aux enfants et à quiconque ne por
armes ; chaque homme armé se rendit à so

Digitized by Google

combat. A onze heures du soir, une autre fausse alerte, battue à dessein par un temps détestable de verglas, prouva au gouverneur que soldats et citoyens étaient prêts à tout événement. Les fenêtres furent illuminées; la gendarmerie, les pompiers, la municipalité, la police, la garde nationale et les troupes, tous furent en un instant présents à leurs postes (1). »

Aux tristes préoccupations, si bien justifiées par l'événement, venaient se joindre des souffrances d'un autre ordre. L'hiver sévissait dans toute sa rigueur; les soldats étaient mal vêtus, leurs officiers mal payés, les approvisionnements fort insuffisants et les caisses de l'Etat presque vides. L'administration supérieure était aux abois, et des requisitions de vivres et d'argent ou des emprunts forcés restaient au gouverneur comme dernière ressource à opposer à une situation dangereuse à laquelle rien n'avait préparé la ville.

Alors, tout prend un aspect sinistre, les rues deviennent désertes, les industries s'inquiètent, le travail, après s'être ralenti partout, cesse bientôt tout à fait. Les modestes provisions, les modiques épargnes, les petites économies s'épuisent; les ouvriers se plaignent et la misère se multiplie. Le recensement fait par le bureau de bienfaisance au commencement de l'hiver (19 novembre 1813) avait fixé à 800 le nombre des familles à secourir; mais ce chiffre est bientôt au-dessous de la vérité. Un second recensement entrepris dès les premiers

(1) Deux époques militaires à Besançon et en Franche-Comté par Léon Ordinaire, capitaine d'artillerie, t. II, p. 117.

Digitized by Google

jours de février (1814), fait connaître 1,300
état d'être secourues ; à la fin du mois, il
déjà 1,500, et le 18 mars, on en comptait
présentant six mille personnes manquant de
plus indispensables à la vie.

A mesure que le nombre des pauvres a
bureau de bienfaisance voit ses recettes dimi
troi qui, auparavant, lui rapportait 1,000 fr
cesse de produire ; la recette du spectacle
chaque fois qu'on annonce une représentat
forcé de rendre l'argent aux spectateurs, en
suffisant pour acquitter les frais. Les quêtes
les églises, à la diligence des Dames de Char
si peu, que ces Dames se trouvent dans l'i
de remplir leurs engagements vis-à-vis du
pour comble d'embarras, on ne peut ni ass
rentrée de fonds, ni poursuivre les débiteurs

Pour simplifier les secours et pour en fa
un plus grand nombre de malheureux, on a
remplacer le pain par les soupes économiques
rendu d'importants services dans d'autres t
on ne trouvait plus de légumes secs chez l
seurs ; le lait et le beurre n'arrivaient plus
viande, le lard, toute espèce de graisse et le
fort chers.

A quel parti s'arrêtera-t-on ? Expulsera-
ville un certain nombre d'indigents ? Mais
exposer, en partie du moins, à une mort ce
que le prouve l'exemple de 50 malheureux
rité crut devoir faire sortir par la porte d'A

Digitized by Google

le courant du mois de janvier. « Ces malheureux, dit le capitaine Ordinaire, furent repoussés par les Autrichiens : quelques-uns moururent de faim et de froid au pied de la croix d'Arênes ; d'autres parvinrent clandestinement à rentrer par divers endroits. »

En présence d'événements si critiques, le bureau invita à une assemblée extraordinaire Mgr l'archevêque, MM. les curés des paroisses de la ville et les Dames de charité, dans le but de se rendre plus exactement compte de la situation et de délibérer sur les moyens à prendre pour y remédier.

Dans cette assemblée, on adopta plusieurs mesures en rapport avec les besoins du moment ; mais il est un point qui mérite par-dessus tout d'être remarqué. On convint d'un commun accord de l'utilité qu'il y aurait d'appliquer le principe de la concentration en un seul point de tous les secours partiels qui se distribuent aux pauvres soit de la part des curés, soit de la part des Dames de charité, du bureau ou des particuliers.

« On a observé, disait-on à cette séance, que la charité, ainsi divisée en plusieurs petits rayons, ne faisait point de bien réel aux pauvres ou en faisait bien peu, parce que se manifestant par quelques pièces de monnaie, quoique souvent répétée, loin de soulager les malheureux, elle favorisait souvent en eux le penchant à la paresse, à l'ivrognerie, etc. Si, au contraire, elle s'exerçait avec méthode et connaissance de cause, elle convertirait en subsistance ces dons journaliers, mais chétifs, lesquels réunis en un seul centre, pourraient

Digitized by Google

former, par semaine, une somme équivale
leur d'un pain de six livres. »

En conséquence, la communication res
listes d'indigents, tenues par chacun des m
sents à cette assemblée, parut indispensabl
promit de se conformer à cette mesure au
rationnelle.

Ce n'est pas la première fois que le bur
rait d'une pareille préoccupation et formula
vœu. A propos des doubles emplois de seco
que souvent les mêmes familles sont secour
bureau et par les Dames de charité, on lit
cès-verbal de la séance du 28 janvier 1806
est tellement frappant, que des curés de
plaignent même à nous. Ils voudraient avec
par la charité des fidèles, il y eût un réserv
d'où, comme les eaux d'un fleuve bienfais
mônes couleraient par des ruisseaux sageme
sur les familles et sur les individus (1). »

Parmi les mesures adoptées par l'assem
marque encore celle ci : Par mesure d'écon
cida que la confection et la distribution d
faisaient précédemment par les boulangers
seraient confiées à l'hôpital Saint-Jacques, e
tion en serait réduite à quatre onces (12
par jour et par personne. Mais toutes

(1) Qu'il me soit permis de rappeler ici que j'ai pro
jet des vues particulières dans mon mémoire sur l'
moyens d'y remédier. Vol. in-8°, 1850, pages 3e9 et

Digitized by Google

ntes en elles-mêmes ne pouvaient alimenter la
On avait employé les réserves des années précé-
quelques capitaux qui provenaient de rembour-
et de legs particuliers, et un jour vint où le tré-
nonça au bureau sa détresse et la nécessité de
u plus tôt, des ressources nouvelles ou de cesser
ributions.

ureau était consterné. Alors un bienfaiteur in-
ui fit proposer un prêt d'argent qui fut accepté
utant plus d'empressement et de bonheur, que
était véritablement vide. En même temps, on
concert avec l'autorité administrative et mili-
ne quête générale qui produisit, avec une somme
0 francs en numéraire, plusieurs dons en nature
artaine importance. M. Greiner, entrepositaire
des tabacs, souscrivit, pour sa part, pour cent
d'orge. La charité des Bisontins fut dans cette
irconstance, comme toujours, à la hauteur des
et le bureau rencontra constamment dans le dé-
t public cet appui nécessaire sans lequel ses ef-
ses vœux auraient été frappés de stérilité (1).
istice du 19 avril, la paix dont elle était le pré-
la levée du blocus qui en fut la conséquence,
n terme aux embarras du bureau de bienfai-
t firent heureusement cesser une situation qui

---

seul fait peut montrer l'importance des distributions du
bienfaisance. Les distributions du pain s'élevaient an-
t à la somme de 12 à 15,00 francs et emportaient au delà
lié des recettes : La dépense pour cet article figure pour
80 c. dans le compte de 1817.

Digitized by Google

ne pouvait se prolonger davantage sans co
les sources même les plus abondantes de la

Le bureau de bienfaisance ne sortit de c
que pour y retomber peu d'années après.
blocus de Besançon l'avait soumis à une de
épreuves qui puisse atteindre une admin
charité; l'année 1817 allait la mettre aux
les horreurs de la famine.

L'année 1816 s'était fait remarquer par
péries fréquentes et des pluies continuelles;
excessivement faibles, étaient de mauvaise
l'hiver commençait sous les plus mauvais aus
comprendre les embarras où les sociétés d
sont trouvées alors, il faut savoir que jamai
denrées ne s'est élevé si haut que dans le co
année néfaste; on a vu à Besançon le bl
24 francs la mesure (de 37 livres et demie),
d'une valeur moyenne de 1 fr. 89 c. la mic
l'année, a été taxé pendant plus de 3 mois
buleux de 2 fr. à 2 fr. 60 les 3 kilog.

Les revenus du bureau de bienfaisanc
pas, comme en 1814, réduits à rien; m
cettes ordinaires étaient considérablement
et il devenait nécessaire d'y suppléer au p
prévisions de son budget n'étaient-elles pa
dépassées par le prix inouï des subsistance
nécessiteux dont chaque jour augmentait
La commission administrative n'hésita pas
elle employa à ses distributions le montant

Digitized by Google

mboursements de capitaux reçus depuis 1814, et l'appel accoutumé à la charité publique. — Tout tant encore insuffisant, le conseil municipal vint à ecours et, par une délibération approuvée le , il inscrivit à son budget un crédit extraordinaire ,000 francs pour continuer les distributions de ui, sans ce secours, n'auraient pu se prolonger tage.

s cette année calamiteuse, toutes les classes de ns eurent à supporter quelques privations ; mais vriers, et je parle des meilleurs à qui le salaire du ffit dans les temps ordinaires, n'ont guère moins t que les indigents. Malgré le prix excessif du l'argent ne suffisait pas toujours pour en avoir à ion. Les consommateurs s'assemblaient devant ulangeries fermées, et, à l'arrivée d'un agent de préposé à la vente, on ouvrait le magasin et stribuait le pain qui s'y trouvait, au prix de la à raison d'une miche de 6 livres seulement par . Une société de subsistances, organisée par les le l'administration et entretenue par le dévoue- des citoyens notables, parvint à livrer le pain à times au dessous de la taxe ; mais les ouvriers, rofiter de cette faveur, étaient souvent obligés de les nuits aux portes des hospices de St-Jacques et levaux, attendant la distribution qui se faisait le ain matin, et plusieurs fois les derniers venus le chagrin de rentrer les mains vides dans leurs es désolées. — Il n'y avait pas du pain pour tout nde. — Cette société bienfaisante avait pris une

Digitized by Google

autre mesure qui rendit des services signa
ouvrière : s'étant procuré une certaine qu
étrangers, elle avait pu le livrer sur le marc
au-dessous du cours, grâce à l'activité de
et au désintéressement de ses corresponda
lité dévolue à chaque famille était fixée
nulle n'en pouvait prétendre davantage ; n
en quittant pour un instant le nom de son
pait quelquefois la surveillance des empl
à la vente. Innocente supercherie que l'am
et le dévouement filial ont presque touj
dans cette époque néfaste où l'instinct de
tion s'alliait aux sentiments les plus élev
honorables.

Depuis 1817, grâce à Dieu, le bureau
sance n'a traversé aucune époque aussi dif
vail rétabli partout, la paix officiellement
France, et l'ordre restauré aussitôt qu
dans les régions de la politique, ont impri
rations le calme et la régularité qui, tout
le présent, lui garantissent désormais l'ave

Les demandes de secours doivent être
MM. les administrateurs du bureau de bi
à M. le maire qui le préside.

Digitized by Google

V

SOCIÉTÉS BIENFAISANTES.

ion des dames de charité. — Société des sœurs de la cha- — Société de Saint-Vincent-de-Paul. — Association de rs et de patronage. — Société de secours établie par le réformé. — Société de secours établie par le culte israé- — Associations pour secours mutuels.

INSTITUTION DES DAMES DE CHARITÉ.

sociation des Dames de charité est l'œuvre d'un saint qui en a inspiré beaucoup d'autres.

1617, saint Vincent de Paul ayant observé qu'une des aumônes qui se distribuaient à Châtillon-les- s, dont il était curé, se perdaient pour n'être pas uées avec prudence, il décida deux dames de roisse à s'unir à quelques autres personnes pour à la distribution des secours. Bientôt des associa- e dames pieuses s'établirent sur le même modèle s le même but dans les villes principales du ne, et Besançon, fidèle à ses traditions de charité, pas la dernière à fonder la sienne.

1692, Henry Perrinot, chanoine de Sainte-Made-

Digitized by Google

leine, réunit onze dames (1) et leur proposa d
essentielles : 1° Demander à Dieu par des pr
pénitences et des aumônes la grâce d'une bo
2° Assister les pauvres de la paroisse.

D'après les status, les membres de cette s
semblaient une fois par mois, et à chaque s
commençait par une instruction pieuse, on
compte des dépenses faites par l'association,
tait de tout ce qui pouvait intéresser les pa
paroisse.

Chaque associée entrait directement en ra
les pauvres, prenait connaissance de leurs
leur remettait les secours qui leur étaient att
outre, chacune d'elles était chargée, à tour
pendant la durée d'une semaine, de faire la
pauvres et de quêter à l'église le dimanche
de fête. Le produit de ces quêtes était une
pales ressources de l'Œuvre ; on y joignait u
cotisation que chaque associée devait acquitte
semaines, sous forme d'aumône dont la q
laissée à la volonté et aux moyens de chaqu
A côté de cette cotisation facultative, il y e
autre obligatoire fixée à la somme de 5 livre
ment destinée à l'habillement de quelques p

(1) Ces onze dames étaient : Mme veuve Morel,
Mme Morel, née Lacour, Mme veuve Durney, née
Mme Cornu, née Grevillot, Mme Roy, née Philippe,
née Fallon, Mme Petitot, née Potu, Mme Balliez,
Mme Perron, née Libri, Mme Racle, née Morel, Mme
Billot.

Digitized by Google

er la multiplication des lits qui, alors comme au-
'hui, préoccupait beaucoup tous ceux qui visitaient
ligents.

que semaine, l'association distribuait la soupe aux
es inscrits sur les listes officielles ; on donnait, en
à chaque famille qui avait un malade, un pain de
es et demie par semaine, et chaque jour une demi-
le viande et un bouillon.

r Antoine-Pierre de Grammont, alors archevêque
sançon, applaudit à cette association naissante ; il
corda de justes éloges, et les exemples de ferveur
charité que donnèrent les premières associées,
si efficaces, qu'en peu d'années l'association se
composée de 52 personnes.

dant la révolution, cette association subit le sort
un à toutes les institutions charitables ; mais l'es-
i l'avait créée survécut à l'orage qui semblait l'a-
risée, et nous la voyons reparaître en l'an IX
) sous l'inspiration du curé de la paroisse de l'As-
on, aujourd'hui Notre-Dame.

l'abbé Bacoffe fit pour ces dames un règlement
fit approuver par M. Marson, alors préfet du
. Celui ci les autorisa à se réunir en société pour
ntes œuvres de charité, et notamment pour quêter
es paroisses.

ssociation des Dames de charité n'offre à l'histoire
intérêt fort limité. Bornées dans leur but, res-
es dans leurs ressources, ses œuvres, empreintes
discrétion toute chrétienne, exercent sur le pauvre

Digitized by Google

une action lente, douce, mais assurée par
cendant de la vertu, du dévouement des
composent, et des secours matériels qu'ell
Cette institution n'a point d'archives; elle
au passé que par le souvenir plus ou moi
membres; elle opère dans une entière in
ne rend compte de ses œuvres à personne

Ce dernier caractère de l'institution a
contesté, et il a donné aux Dames de ch
désagréments qui ne sont pas un des côté
quants de leur histoire.

Par un arrêté en date du 5 prairial an
de l'intérieur avait autorisé les bureaux
à faire placer des troncs, à faire faire des
églises, dans les temples consacrés aux c
gieuses et partout où la charité peut être
faire procéder, tous les trois mois, à des
leurs arrondissements respectifs. Celui de
tendait que, en vertu de cet arrêté, lui se
nistrations des hospices avaient ce droit
charité soutenaient le contraire et con
quêtes comme auparavant. Toutefois,
quelque chose aux exigences du bureau d
elles lui adressèrent, pendant la premiè
compte de recettes et de dépenses.

Cet acte de déférence aurait pu suffire
temps; mais il parut insuffisant au bure
qui regardait l'institution des Dames
dante de la sienne, et qui voulait s'app
duit de leurs quêtes.

Digitized by Google

s Dames protestèrent contre de telles prétentions, uant que le ministre n'avait pas voulu rendre le u comptable des dons qui leur sont confiés à elles-es, et que les diverses sommes perçues par elles ent rester libres entre leurs mains. « D'ailleurs, aient-elles, pourvu que les fonds des pauvres t augmentés, le but de l'institution n'est-il pas t?

r une lettre du 29 floréal an XII, le bureau sou- a difficulté au préfet J. Debry, qui répondit, à la du 13 messidor de la même année : « qu'il serait litique et contraire au soulagement de la classe in- te d'apporter aucun changement à l'administration ames de charité, » et que si le bureau prenait ex- ement soin des quêtes dans les églises, ainsi que té du 5 prairial lui en donnait le droit, ces Dames ent obligées de restreindre les dons que leur asso- n était dans l'usage de faire en faveur des Sœurs charité. « C'est donc à vous, ajoutait-il, qu'il ent d'examiner avec attention si cette cession n'en- erait pas plus d'inconvénients qu'elle n'offrirait ntages apparents à l'intérêt des pauvres. »

bureau ne se regarda pas comme vaincu, et il ré- de continuer la lutte. Il adressa au Préfet un mé- e empreint d'un peu de fiel où il rappelait les dé- et les titres qui semblaient lui assurer des droits 'objet en litige, et, pour répondre à l'argument des es de charité que je citais tout à l'heure, il disait : décret du 5 prairial an XI a un but très-utile : c'est ire connaître au gouvernement le bon emploi des

Digitized by Google

aumônes et leur montant, d'en éviter les f
et de proportionner à ces bases les secou
naires qu'il accorde quelquefois aux établi
charité. »

Au fond de ces débats qu'il aurait été si
ter, il y avait une raison politique qu'ad
peine ceux qui ont connu les acteurs de cet

Le bureau de bienfaisance avait po
Mgr Claude Lecoz, ancien évêque constituti
archevêque de Besançon après le concor
avait rencontré dans notre ville des préve
froideur et jusqu'à de l'hostilité de la par
qui, sans exception, était resté fidèle à la co
et qui avait mieux aimé les persécutions, l
la mort, que de prêter serment à une cons
regardait comme la négation de l'unité d
comme un vrais chisme.— Claude Lecoz n
sans amertume cette antipathie marquée
ses subordonnés ; son cœur en avait souffe
et, à l'occasion, son ressentiment devait
Cette disposition trouvait une sorte d'ali
présence au bureau de bienfaisance de M
curé de Sainte-Madeleine, homme vertueu
lence, dévoué aux pauvres jusqu'à l'oubli d
et qui, grâce à son éminente charité, se
de sa paroisse et avait su faire oublier qu
sermenté, il avait aussi accepté l'évêché de
pouvoir civil qui avait voulu détacher le cler
de son autorité légitime.

Parmi les prêtres réfractaires, c'est ain

Digitized by Google

ait ceux qui avaient refusé le serment à la consti-
n de 1790, se trouvait M. le curé Bacoffe.
'était un prêtre vénérable qui avait été, avant la ré-
tion, supérieur d'une communauté religieuse de
s, et qui, fort estimé dans son diocèse, se consacrait
entier aux soins de sa paroisse et de quelques œu-
de charité avec un dévouement auquel chacun ren-
justice.
. Bacoffe n'avait pas créé l'institution des Dames de
ité, mais il l'avait relevée de ses ruines ; il en était
nseiller, le directeur ; il en était l'âme. Aussi chaque
que le bureau rencontrait de la résistance de la part
Dames de charité, l'archevêque y voyait l'influence
. Bacoffe, et c'est contre lui qu'il ouvrait en réalité
tte. Cette lutte, nous pouvons le dire en passant,
it continuer sur un autre théâtre ; mais Claude Le-
mit un terme en destituant l'abbé Bacoffe des fonc-
de supérieur de l'établissement des Sœurs de la
ité, qu'il avait fondé quatre ans auparavant (1).
mémoire que le bureau adressa au Préfet ne réus-
s mieux que la première lettre, et J. Debry donna
re raison aux Dames de charité. Cette décision de
orité mit fin aux débats, et les Dames de charité
nt l'initiative de la conciliation. Par l'organe de
moiselle d'Eternoz, leur secrétaire, elles propo-
t au bureau une transaction par laquelle elles ver-
ent annuellement dans les caisses du bureau 2,400
s, laquelle somme serait employée aux besoins des

Cette destitution est du 19 octobre 1803.

Digitized by Google

Sœurs de la Charité (1), dont la commun
formée depuis peu, et qui se dévouaient d'u
toute spéciale à l'instruction des jeunes fil
et aux soins des malades. Le bureau com
indigents finiraient par être seuls victime
dissension ; que la proposition des Dames
permettait de terminer honorablement ce
accepta sans difficulté ce moyen de rétablir
entre deux corps, d'ailleurs, si bien faits po
en paix, se fortifier mutuellement et s'ent
l'exercice difficile de la charité.

Les Dames furent enchantées de l'acc
bureau ; elles y voyaient le terme d'une
laquelle elles se sentaient peu de goût; l'exist
institution y recevait une sorte de consécrat
venaient de conquérir la liberté et l'initiat
corps charitables eux-mêmes n'ont jamais d

Ainsi se termina cette discussion, dans la
reau n'avait pas fait preuve de l'esprit de
qui caractérise son administration. Si le s
discordes civiles et des dissentiments re
avaient, naguère, divisé le clergé, eussent
de place dans l'opinion de quelques-uns de
bres, le bureau se serait épargné le désagr
a dû naturellement éprouver le jour où,
conde fois, le Préfet s'est prononcé contre l

La conduite qu'il tint en 1820 est beaucou

(1) Depuis l'origine de leur institution, les dam
avaient coutume de concourir à la dépense du bouill
et à la nourriture des Sœurs de la Charité.

Digitized by Google

délibération montre comment, dans une circons-
analogue, il est possible de concilier avec la sou-
on aux lois l'intérêt des pauvres et le respect qu'on
leurs bienfaiteurs.

'agissait de plusieurs dons faits aux pauvres par
me Bichet, en 1819, à la condition que le montant
touché et employé par MM. les curés des pa-
s et par quelques établissements particuliers dont
des Dames de charité faisait partie.

Le bureau considérant que, d'après les lois, il est
nstitué pour accepter les dons et libéralités quel-
es faits aux pauvres; mais qu'il est nécessaire de
ier avec la loi les intentions des donateurs; que ces
ions doivent être respectées, et qu'il est aussi du
grand intérêt pour les pauvres qu'elles soient scru-
sement exécutées, afin de ne pas affaiblir ou dé-
er la source des bienfaits que la charité consacre à
oulagement, etc...

ar ces divers motifs, le bureau demande à être au-
à accepter les legs faits par madame Bichet, avec
ir d'en faire remettre le montant aux personnes
établissements désignés dans son testament (1). »

jourd'hui, comme toujours, les Dames de charité
nt les pauvres à domicile. Elles leur distribuent les
rs fournis par le bureau de bienfaisance et ceux
es prennent sur leurs propres fonds. Ceux-ci se

---

(1) Extrait du registre des délibérations. — Séance du 27 mars

Digitized by Google

composent du produit des quêtes à domicil
les églises et des dons volontaires; on peut le
la somme de huit à dix mille francs.

Au nom du bureau de bienfaisance, les
charité distribuent les divers objets mentionn
pitre consacré à cette institution; ces secou
depuis le mois de décembre jusqu'à la fin-d
bons ou *cartes* de pain, remis aux pauvres, s
taine ou de quinzaine; ils se donnent la secon
de décembre, et ne sont point remplacés s'ils

Sur leurs propres fonds, elles donnent enc
digents:

Deux bons de pain servant une fois seulen

Des billets de bouillon;

Des couvertures de lit et objets de literie
paration des enfants des divers sexes;

Des sabots, etc., etc.

Les demandes de secours doivent être ad
Dame de charité du quartier, ou au curé
roisse (1).

(1) Ce travail sera continué dans le prochain bulletin

Digitized by Google

PIÈCES DE VERS,

Par M. Alex. de Saint-Juan.

ENVOI A MA COUSINE

DAME LA COMTESSE Syl. de Jouffroy d'Abbans.

e aux yeux bleus, la blonde tante Arrie,
eur d'Arriel et reine des follets,
aignait quitter pour moi ses verts palais,
me verser un peu de l'ambroisie,
naïf Perrault savourait à longs traits,
Ah ! quels chefs-d'œuvre je ferais !
Mais,
Vœux superflus et vains regrets,
Adieu les splendides trophées,
Que dans mon orgueil je rêvais.
Les nains, les ondines, les fées,
nt déserté nos monts et nos forêts.
donc en pitié ces modestes essais,
e, et méchamment surtout n'allez pas croire,
Que je vise aux moindres succès ;
Je ne veux pour mon auditoire,
Que nos bambins joyeux et frais,
Yeux éveillés et dents d'ivoire,
Trop heureux si dans leur mémoire,
J'ai deux soirs d'immortalité.

Digitized by Google

Quant à la renommée efflanquée et jaunâtre
Qu'au Panthéon j'ai vue avec solennité,
Comme un recteur de faculté,
Soulevant à deux mains des couronnes de pl
Je n'y pensai jamais, soit dit sans vanité.
Donc sans plus vainement débattre
Je lève le rideau comme on fait au théâtre.
Si cela vous ennuie, enfants, sur mes genou
Sans peur d'être grondés, bien vite endorme

LE CHASSEUR MAUDIT.

Voyez-vous au sommet de cette âpre colline,
Parmi ces noirs ravins et ces bois qu'il domi
Planant sur Bretigney, Dammartin et Silley,
Sur un banc de rocher par le temps écaillé,
Ce bloc massif de tours empanaché d'un bêt
Son nom ? Il n'en a plus. Vers onze cents, s
Etait un haut baron, intrépide chasseur,
Des pauvres paysans implacable oppresseur.
Champs dorés de blé mûr, vigne de fruits co
Prés, espoir des troupeaux, à l'herbe molle
Sa meute les foulait sans pitié ; même on dit
Qu'un cerf réfugié dans un saint oratoire,
Avait été tué par ce seigneur maudit.
Entraîné loin des siens, surpris par la nuit n
Comme il courait un loup, un soir de Saint-
Il s'égara brisé de fatigue ; sa trompe
Résonne en vain, le val reste sourd et désert
Un sentier qu'il croit sûr en tournoyant le tr

Digitized by Google

i des rochers tout-à-coup disparaît.
il veut encore avancer, ronce et lierre
autour de lui leur mobile barrière,
in un torrent ébranle la forêt.
e, il entend rire sous la cépée,
e à face verte aux deux yeux de rubis,
dans les plis d'un blanc linceul drapée.
ît il aura pour chambre le taillis.

. . . . . .

evenu clair, la lune était levée,
rayonnement ajoutait à l'horreur.
siant où les loups à jeun hurlent en chœur,
ux sépulcral sort avec sa couvée ;
es, des rochers s'échappent par moments,
es cris aigus ou des gémissements.
monde funèbre et venimeux s'éveille :
renard rôde, et de son vol sans bruit
e engoulevent sillonne au loin la nuit ;
lier lassé succombant à la veille,
chêne géant qui le cache à demi,
sur son épieu de fer s'est endormi.

. . . . . .

ntait encore aux clochers de la plaine,
end sous ses pieds d'effroyables abois :
te de chiens vient d'envahir le bois :
couleur de feu, ceux-là couleur d'ébène,
e race et de choix, vrais chiens de grand seigneur ;
longues, reins musculeux, tête fine,
roits, ongles forts, pied sec, large poitrine,
ens ayant été leur mère près du cœur.
ne devant eux s'enfuit à toutes jambes,
ne arbalète ; à sa ceinture pend,
or et d'étain un splendide olifant.
d est léger, mais les chiens sont ingambes.

Digitized by Google

Derrière eux, à cheval, est un autre chasseu
En pourpoint de drap rouge, à la toque biza
Sonnant à pleins poumons une telle fanfare,
Qu'assourdi le baron douta si ce veneur
N'avait pas le tonnerre au fond de la poitrin
. . . . . .
Rien n'arrête homme et chiens, ni coteaux,
Ils filent comme l'air; les rocs épouvantés
S'illuminent partout de subites clartés ;
Plongeant sur le vallon que traverse la chass
Le châtelain tremblant, la suit d'un œil hag
Horrible vision qui tour à tour s'efface,
Tour à tour reparaît. Tout à coup le fuyard
Par un brusque circuit rabattit sur lui-mêm
Les pieds rouges de sang et d'effroi le front
Il gagnait le coteau quand devant lui soudai
Des squelettes hideux ont barré le chemin.
Il en paraît à gauche, il en paraît à droite;
Nul moyen d'échapper. L'inconnu haletant
Sent des chiens affamés, l'haleine ardente e
Il tombe... Un hallali retentit et Satan
Saute à bas de cheval pour faire la curée.
Le baron dont le front se mouillait de sueur
Qui jusqu'à cette nuit n'avait jamais eu peu
S'écria : Jésus Dieu ! d'une voie atterrée.
A peine il avait dit qu'aussitôt chiens, chev
Fantômes, cavaliers dans les ombres du val
Disparurent sans bruit, et soudain face à fac
Seul il se trouve avec la victime ; autour d'e
On n'entend que le flot murmurant de l'Aud
Et la plainte des bois où le vent glacé passe
L'inconnu s'approcha du seigneur interdit,
Et d'une sourde voix en sanglottant lui dit :

Digitized by Google

s devant tes yeux, jeune homme, ton grand père,
sseur comme toi, qui jadis sur la terre,
persécuta les bêtes et les gens.
saient mes piqueurs se desséchaient les champs;
r au villageois surpris en braconnage!
un père infirme ou des fils en bas-âge,
attaché sur un cerf; mes limiers
ent la double proie à travers les halliers
rève ni merci. Le cerf à la vesprée
ombait; alors je sonnais la curée,
ectacle inouï, tu vas pâlir d'effroi,
rs et mâtins aussi cruels que moi,
nes yeux dévoraient le vassal et la bête.
le mes villageois subirent cette mort.

. . . . . .

'un Dieu méconnu la vengeance était prête;
urus et depuis, ô justice du sort!
s vasseaux tués la troupe meurtrière,
asse avec ma meute, hélas! la nuit entière;
au fuir, ou pleurer, mes chiens et mes vasseaux
ancent par monts, me relancent par vaux.
je tombe, Satan à la meute altérée
n sonnant du cor mon cadavre en curée.
non exemple, enfant, te serve de leçon;
nne au braconnier, épargne la moisson;
ens-toi, devant Dieu, qu'un chrétien est ton frère.

. . . . . .

in le vieux seigneur disparut, et de terre
en pétillant un tourbillon de feu.

. . . . . .

l l'aube en souriant, parut dans le ciel bleu,
queurs effrayés retrouvèrent leur maître
eurs yeux ne pouvaient vraiment le reconnaître;

Digitized by Google

Sa barbe et ses cheveux étaient devenus bl
Dans la nuit il avait vieilli de cinquante an
. . . . . .
Il ne rentra jamais au château de ses pèr
Il fit murer la porte et combler le fossé,
Mutiler son blason sur les murs séculaires
Pour que son propre nom à jamais effacé,
Ne laissât point de trace au souvenir de l'h
Il partit pieds déchaux, en mendiant pour
Revint absous, vendit son donjon et ses bi
Avec l'argent paya la rançon des chrétiens
Et là, dans le vallon, inculte et solitaire,
Où la chasse infernale avait jadis eût lieu,
Il fit édifier un vaste monastère ;
Le pape lui donna ce nom : La Grâce-Dieu

Digitized by Google

ÉPIGRAMMES

r le baron CHARLES de SAINT-JUAN.

J'ai lu le magnifique éloge
D'où naquit ta célébrité,
Mais, permets que je t'interroge,
Dis-moi, combien t'a-t-il coûté ?

—

vez connu jeune et souvent corrigé,
en sot alors. — Vous n'avez point changé.

—

, Lysidas a des talents divers :
vers en prose et de la prose en vers.

—

Avec emphase, dans la ville,
Balourd dit qu'il descend des Francs ;
Mais, si nous en croyons les gens,
Balourd est un *franc* imbécille.

—

noi, Chicaneau vient de plaider une heure,
emercirai, ma cause en est meilleure !

—

Digitized by Google

Vous dites que Jocko, si plein de vanité !
Devient impertinent, il l'a toujours été.

—

De Fierval la sincérité
Est réellement peu commune;
Son cœur rempli de vérité,
Jamais n'en laisse échapper une

—

Ce nouvel Harpagon ne prête ni ne donne
Il reçoit de chacun et ne rend à personne

—

Narcisse, à dix-huit ans, comme un sot de
A trente il a tenu tout ce qu'il promettait.

—

Ce n'est qu'aux grands talents que s'att
Les tiens n'ont jamais pu réveiller ses
Dans la foule ignoré, rien n'eut troublé
Si toi même n'avais fait rire à tes dép

—

A l'école vieilli, le pédant Trissotin,
Ne sait pas le français, mais il sait le latin

—

Digitized by Google

e du savant dont vous lisez l'histoire,
pesanteur son énorme mâchoire !

—

Le docteur de notre village,
Docteur très-réputé, nous dit
Qu'abuser du camphre abrutit :
Damon en fait un grand usage !

—

eune fat, dont l'orgueil est extrême,
out est vide excepté de lui-même.

—

raison tu parles au rebours,
i, docteur, on rit de tes discours.

—

Vous vous moquez du pauvre Arçot,
Dont la parole est doucereuse ;
Sa mine dit qu'il est un sot,
Et sa mine n'est point trompeuse.

—

SUR MONSIEUR DE...

Les lectures spirituelles
Dont chaque jour, il se nourrit,
Bien qu'édifiantes et belles,
Ne lui donnent pas plus d'esprit.

—

Digitized by Google

Que Dorilas est content de lui-même,
Qu'il est heureux ! Ravi de ce qu'il di
Sur le papier avec un soin extrême,
Il en prend note et soudain s'applaudi

—

A L'AVOCAT BRAILLARD.

Ta voix fait ici tout trembler,
Il semble entendre le tonnerre ;
Si l'on t'a payé pour parler,
Moi, je te paîrai pour te taire.

—

SUR UN NOUVEL ENRICHI.

De Jacqueline et de Grospierre
Dans ce village tu naquis,
Dis-moi donc, orgueilleux *Tufière*
D'où viennent tes airs de marqui

—

Didot annonce un essai de ta lyre,
Que le vend-il ? — Je te l'offre mon ch
Mais seulement, il te faudra le lire ;
— A ce prix là, je le trouve bien che

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES.

Séance du 29 janvier 1859.

ırs de M. le président..... 1
s et contes, par M. Alexandre de Saint-Juan .. 24
ort sur les travaux de l'année, par M Pérennès,
rétaire perpétuel 33
s, par M. Aug. Dusillet..... 56
apitre de notre histoire burgonde, par M. le
omte Chiflet 65
ırs de réception de M. le docteur Martin 86
de vers, par M. Viancin..... 99
ndigence et de la bienfaisance dans la ville de
ançon, par le docteur Druhen aîné, professeur à
ole de médecine..... 109
de vers, par M. Alex. de Saint-Juan..... 167
mmes, par le baron Charles de Saint-Juan ... 173

FIN.

nçon.— Dodivers et Cᵉ, imp. de l'Académie, Gr.-Rue, 42.

Digitized by Google

Digitized by Google

ERRATA.

e 135, ligne 5, *au lieu de* sociétés, *lisez :* com-
nts.

e 139, ligne 3, *au lieu de* 27,000 fr., *lisez :*
fr.

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉMOIRES

DE

ACADÉMIE DES SCIENCES

BELLES-LETTRES ET ARTS

DE BESANÇON.

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉMOIRES
E L'ACADÉMIE

DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS

DE BESANÇON.

éance publique du 24 août 1859.

PIÈCES DONT L'ACADÉMIE A VOTÉ L'IMPRESSION.

BESANÇON,

DODIVERS ET Cie, IMPRIMEURS DE L'ACADÉMIE

Grande-Rue, 42

1860

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉMOIRES

DE

ADÉMIE DES SCIENCES

BELLES-LETTRES ET ARTS

DE BESANÇON.

ANCE PUBLIQUE DU 24 AOUT 1859.

Président annuel, M. TRIPARD.

DISCOURS DE M. LE PRÉSIDENT

proclamant le nouveau pensionnaire SUARD.

MESSIEURS,

un beau jour pour l'Académie, celui qui réveille la pensée de Mme Suard et nous donne le pri- e nommer le candidat le plus digne de la pen- elle a instituée. Il nous est cher, parce qu'il l'homme illustre qui a inspiré le bienfait, la istinguée qui a eu la gloire de le fonder.

vient la pensée de cette institution, c'est la jeu- M. Suard qui nous l'apprend. M. Suard est né ceinte de l'école de droit de Besançon, où son it un emploi. Diriger son éducation de manière

Digitized by Google

à le conduire aux cours de cette école, fut
tion du père; s'il y réussit, sa joie ne fut p
tume, et ses espérances sans repentir.

Le jeune élève de l'école de droit sec
travail, les vœux paternels. Son caractère
son cœur au niveau de son intelligence. Ur
ami de l'école, il rencontre des officiers d
des propos s'engagent, une provocation
assez; un duel est arrêté entre son ami et
ciers. Le ciel était obscur, les témoins étai
impatients d'en venir aux mains, les jeun
s'arrêtent sous l'arc qui reliait le collége
l'église de Saint-Maurice et, sans plus de fa
à la lueur douteuse d'une lampe. Le sang-
est tué. Une patrouille attirée par le bruit
le vainqueur et les témoins; mais le jeun
reconnu, il est bientôt arrêté.

Le lendemain toute la ville est en émoi
tué, c'est le neveu, l'unique héritier du
guerre. Des poursuites sont dirigées con
moin malheureux du duel. Il sait celui qui
on veut en connaître le nom, lui arrach
C'était en 1750, il n'avait encore que dix-h
refuse de trahir son ami; soumis à la ques
courageusement aux épreuves. Alors on l
aux pieds et on le rejette dans la prison.
s'écoulent, on renouvelle la question, pui
core; comme on lui remet les fers aux pie
mains vers le magistrat en lui disant :
fers! Ce mot ébranle le magistrat. Biccari

Digitized by Google

écrit son livre *Des Délits et des Peines*, le cri de
es dans la législation criminelle commençait à
cependant Suard ne fut plus soumis à la question
arlement déjà prenait parti pour lui. Le gouver-
e fit alors transporter à l'île Sainte-Marguerite, là
où avait été renfermé le mystérieux personnage
sque de fer.

ève en droit, dans cette détention solitaire, man-
de livres, à force d'efforts il parvint à obtenir le
naire historique et critique de Bayle. Il le lut et
endant treize mois, il le lisait et méditait encore
enfin sonna l'heure de la délivrance. Rendu à la
, son prochain retour fut bientôt connu à Besan-
l'Université se rendit en corps à la rencontre de
fant pour honorer en lui l'héroïsme de l'amitié.
scours furent prononcés, des chants de joie reten-
et le jeune homme de vingt ans rentra à Besan-
mme un triomphateur.

jours de joie passent rapides comme la tempête,
mme rentré dans le calme de la vie privée y re-
bientôt les difficultés et les angoisses monotones
vie. Un temps précieux avait été perdu loin de
de droit, l'étude de Bayle l'avait initié à un art
u, la critique littéraire. De vagues pensées agi-
sa jeune âme; Besançon ne pouvait plus lui suf-
n instinct secret le conduisit à Paris.

peut faire à Paris un jeune et pauvre franc-com-
l ne sait ni solliciter, ni intriguer, ni conspirer, il
lera; mais si une main amie ne vient le guider,
beur sera vain et les jours menaçants de la misère

Digitized by Google

l'auront bientôt accablé. Suard étudiait e
travaux improductifs, lorsqu'il rencontra
même qu'il habitait, un homme du midi
dent, plein d'esprit et de ressources, l'abl
se convinrent par leurs contrastes et leur u
bientôt une de ces fortes amitiés dont l
brisent que par la mort.

Ils fondent entre eux un journal étran
de revue critique de la littérature étrang
l'attention des savants, mais bien peu la
public. Le journal fut malheureux, il tom
de littératures comparées n'étaient point
dans le goût du public. Il fallut donc re
tentative prématurée mais non sans gloire
ouvert un champ nouveau à la critique li
paré les Essais de Chateaubriand et le liv
Mme de Staël, sur l'Allemagne.

Suard s'obstine au travail et lutte co
Déjà un premier pas est fait, son nom a
il ne lui manque qu'un théâtre plus he
rendre illustre. Panckouke fut chargé d
en lui proposant la rédaction de la *Gaze*
Ce fut là que Suard conquit sa réputation
succès complet et y recueillit les premiers
gloire. Sur les conseils de Buffon, Panc
Suard la main de sa sœur, femme distingu
talents littéraires, et 100,000 livres de
accepta une proposition si flatteuse qui
cœur la carrière du bonheur. Versé dan
anglaise, ami de Hume, il partit pour l'Ec

Digitized by Google

endre hommage à Robertson, auteur de l'histoire de harles-Quint qu'il voulait traduire. Sa traduction eut n plein succès et fut agréée par l'auteur. Elle lui ouvrit s portes de l'Académie française, en 1772, avec l'abbé elille. Son existence ne fut troublée que par la Révotion. Proscrit, il se réfugia à Genève où il retrouva ez M. Neker une hospitalité toujours généreuse. Là rencontraient les hommes de lettres les plus illustres parmi eux, celle qui devait donner aux lettres le plus éclat, Mme de Staël.

Après le 9 thermidor, M. Suard rentra à Paris. Sa nduite et ses œuvres lui avaient acquis une grande poion. Il était un des rares demeurants du siècle. Le arme de ses conversations lui ouvrait tous les salons, sien était fréquenté par les hommes les plus illustres. s étrangers tenaient à honneur d'y être reçus. Ses rtes étaient ouvertes à tous les Franc-comtois. Il leur ndait une main généreuse, les aidait de son expérience de son cœur. Les quelques mécomptes qu'il rencontra ns cette facilité de vivre avec ses compatriotes ne le goutèrent jamais, et il fut dévoué à sa ville et à sa ovince, comme à la patrie, jusqu'à la mort.

Lorsque Mme de Staël ouvrit ses salons à Paris, il y t appelé comme un ancien ami; il en était un des plus quants ornements. C'est dans ce groupe des hommes élite qu'il passa la plus douce partie de sa vieillesse. fut un des premiers protecteurs de Mlle de Meulan et M. Guizot, et ne fut point étranger à l'union de ces unes talents. Il encouragea tous ces hommes divers l'une pensée commune réunissait dans les salons de

Digitized by Google

Mme de Staël et qui devaient un jour jeter
sur la France. Il était l'oracle de l'Académie,
le secrétaire perpétuel.

Arrivé au sommet de la fortune et de
l'homme aime à se rappeler quelles ont été le
les angoisses de sa première existence. M. S
à les redire à sa femme bien-aimée et à lui
point où la fortune manque à la jeunesse et
heureux talent, faute de guide et d'appui, pe
Cette pensée souvent répétée, s'est gravée d
de Mme Suard, et lorsqu'elle a voulu consa
nous le souvenir de celui qu'elle avait tant a
pensé qu'elle pouvait le représenter, tel qu
vant, la main toujours tendue pour aider le
lents de son pays natal. C'est la pose que lui
un statuaire. Sa veuve a préféré conserver so
par la perpétuité d'un bienfait, plutôt que p
et stérile reproduction du bronze : *ære per*
nous léguant le portrait de M. Suard, elle
parmi nous les traits de sa figure, et par
de la pension, les traits plus expressifs de
Cela est moins théâtral mais plus chrétien, c
pensée du testament. Permettez-moi de vou
ler les termes :

« Je veux accomplir le vœu de celui à
» tout mon bonheur sur la terre, et à qui je
» l'avoir perdu, les douceurs que peut encore
» l'existence. J'ai l'intime persuasion d'apr
» versation que j'ai eue avec M. Suard, pe
» avant cette triste séparation, que, devant

Digitized by Google

ıtant de jouissances que de considération, ne devant fortune qu'à lui même, et n'ayant, comme moi, ıe des parents dans l'aisance, j'ai l'intime conviction 'il eût laissé après lui, si je l'eusse précédé dans la mbe, un revenu perpétuel à l'Académie de Besan-n, lieu de sa naissance...

J'ai consulté, dans une chose aussi importante à la ınsolation du reste de ma vie, plusieurs personnes ıi m'ont fait penser que rien ne contribuerait davan-ge à honorer le nom si cher de M. Suard, que de ndre une main secourable à ceux de ses jeunes com-ıtriotes qui, voulant marcher sur ses traces, seraient ındamnés à subir de rudes épreuves; j'ai cru que ıme si noble, si douce, si bienveillante de mon ami, ırirait au projet que j'ai adopté d'aider les premiers ıs de ces dignes et vertueux jeunes gens au début de ur studieuse carrière.

Je veux, en conséquence, que sur mes premiers ıpitaux disponibles, immédiatement après ma mort, soit acheté une rente sur l'Etat, cinq pour cent, de uinze cents francs, qui sera immatriculée au nom de Académie de Besançon.

La jouissance en sera donnée, pour trois années ınsécutives, à celui des jeunes gens du département ı Doubs qui, au jugement de l'Académie de Besan-ın, aura été reconnu pour montrer les plus heureuses ispositions, soit pour la carrière des lettres ou des ciences, soit pour l'étude du droit ou de la médecine.

Cette rente sera appelée la *pension Suard*.

J'aime à penser que la ville de Besançon y trouvera

Digitized by Google

» un nouveau motif de chérir et vénérer la
» d'un de ses plus honorables citoyens.

» Je veux que le portrait de M. Suard, qui s
» à l'Académie, après mon décès, soit montr
» homme qui aura mérité son bienfait.

» L'adoption de ce projet m'a saisie d'un
» leste, qui, je l'espère, se prolongera dans l'

Donnons satisfaction à ce noble cœur, à
chante inspiration, en continuant sa pensée,
nant son œuvre, en lui donnant une générati
talents dignes de la saisir encore de cette jo
qu'elle a ressentie sur la terre et que ses vert
ont assurée dans l'éternité.

Avant de vous parler des jeunes candida
vous rappeler que celui que vous avez nommé
ans, M. Contejean, a continué ses travaux g
et sérieusement utilisé la pension que vou
accordée. J'en ai la preuve dans cette thè
qu'il vient de soutenir devant la Faculté des
Besançon, qui lui a conféré le grade de docteur
naturelles. Sa thèse embrasse deux parties
mais qui au fond se réunissent par des liens n
la première de géologie, la seconde de zo
première est concentrée sur l'étude comparé
rains des environs de Montbéliard. Après u
exacte et minutieuse de ces terrains, il a c
conclure une synthèse générale qui donne un
élevé à ses travaux; il l'a fait sans idée sy
préconçue. « J'ai agi, dit-il, absolument com
n'avait été fait avant moi; j'ai décrit ce que j

Digitized by Google

dire, ce qui existe, sans me préoccuper aucune-
: donner à mes divisions une régularité et une
e qui n'est pas dans la nature. » La partie zoolo-
omprend une étude approfondie sur les débris
ues des animaux fossiles. Il pense avoir décou-
nt quarante-quatre espèces, recueillies dans les
s de Montbéliard, qui sont absolument nouvelles.
assement et leur description font une des parties
ntes de sa thèse. Cette simple indication doit
ffire, Messieurs, pour vous faire comprendre
étendue de ses travaux et toutes les espérances
si consciencieuses études donnent à la science.
ce jeune savant qu'il s'agit aujourd'hui de rem-
Trois candidats se présentent.
remier, jeune homme de dix-neuf ans, est maître
s; il a un frère à l'école Saint-Cyr; un autre
une est encore au collége. Il se préparait pour
normale supérieure, section des sciences mathé-
es; mais il a dû suspendre ses travaux pour
: les charges de maître d'études, afin de laisser à
: les moyens de soutenir ses deux autres frères.
une est très faible, son père est mort, et il invoque
venirs d'un grand-oncle, le célèbre abbé Jantet,
: recommander à l'Académie. Ce nom est en effet
re en Franche-Comté. Celui qui a formé le gé-
ernard, donné des leçons à Napoléon, à Auxonne,
une pépinière de mathématiciens dans la pro-
mérite les égards de l'Académie et lui inspire un
rêt pour ses petits-neveux. Mais l'Académie a
ré cependant que les titres de son neveu n'étaient

Digitized by Google

pas suffisants. L'école normale supérieure
se destine est gratuite; l'Etat faisant pour ces
admis un avantage analogue au bienfait de
il a paru à votre commission que l'on ne
cumuler sur une même tête deux notables gr
Les fonctions de maître d'études assurent
nable existence au jeune homme, et bien loi
obstacle à la continuation de ses études,
stimulant et un moyen. Ce candidat est jeu
sieurs années encore pour se présenter à
male. En lui donnant la pension, vous auri
hâté son entrée à l'école; en la lui refusant,
en fermez pas les portes; c'est à peine s'il peu
ver des retards. Ces considérations vous on
à l'écarter de votre choix.

Le second candidat est un élève en méde
d'un médecin distingué de nos montagnes. Il e
ès-lettres et bachelier ès-sciences. Il a obtenu
brillants au collége Saint-François-Xavier.
l'école de médecine sa dixième inscription, e
à en compléter le nombre par deux ans d'
une faculté, avec cinq examens et la thèse
Ce jeune homme paraît doué de vives aptitu
chimie. Voici comment il s'en exprime lui-m
» toutes les sciences auxquelles la médecin
» main, de toutes celles qui appuient sa marc
» rent ses pas, aucune n'a pour moi plus d
» la chimie. Ça été jusqu'ici mon étude fa
» pour elle non-seulement un goût, mais u
» passion; et elle m'a valu maintes contra

Digitized by Google

ie, m'y attachant trop exclusivement, je négligeais
autres études. J'aimerais à l'étudier sous les yeux
s grands maîtres, à surprendre les secrets dans leurs
boratoires, à m'essayer moi-même dans cette science.
ui sait? Peut-être mes efforts seraient-ils couronnés
succès; peut être, à force d'avoir aimé et étudié
chimie, deviendrais je chimiste à mon tour? Alors,
vous, Messieurs, en reviendrait tout l'honneur, à
us qui, m'ayant mis dans les conditions d'un travail
uctueux, m'auriez préparé cet avenir. » Belles et
es paroles, et la commission aurait pu se laisser en-
er, si elle ne s'était assurée que le défaut de la pen-
n'arrêtera point le jeune homme dans sa carrière,
'il trouvera dans l'énergie même de sa passion pour
imie et dans le dévouement intelligent de son père
oyens de conduire à bonne fin une vocation si re-
nandable. C'est pourquoi ce jeune homme n'a pas
lu.

troisième candidat est le jeune Curasson, reçu ba-
er ès-lettres à Besançon dès le 4 décembre 1857;
arrêté dans sa carrière faute de ressources pour
e sa vocation. Depuis cette époque, il a utilisé son
s en donnant plus de développement à ses études
aires et en les fortifiant par des études parallèles
le domaine des sciences, ce qui l'a conduit au bac-
réat ès-sciences. Cette étude plus large et plus ap-
ondie le prépare merveilleusement pour l'école de
, où il voudrait se rendre. Son vœu serait de
rer, par un travail sans relâche, les désastres de sa
le, qui l'ont subitement précipitée du haut d'une

Digitized by Google

grande fortune et condamnée à vivre dans l
travail. Son nom lui trace sa carrière, c'est c
reau. Son aïeul en a été un des représenta
nobles et les plus fermes. Sa science était s
son jugement exquis, sa logique ferme, imp
milieu de ses vastes travaux, il trouvait le te
cuper des lettres et de l'histoire, et apporta
assemblée, dont il était membre et dont il fu
des essais remarquables sur les plus grand
historiques de notre époque. Il fut le premi
tateur du Code forestier, et son livre, en de
est resté comme une œuvre de méthode, de
de science exacte et profonde. La loi de 18
justices de paix, le décida à publier un com
cette loi. Deux volumes parurent presque
travail fut rapide, mais c'était l'œuvre d'
consommée, et qui n'avait point attendu la
pénétrer de tous les principes qu'elle vena
Le second volume, sur les actions possessoi
œuvre de maître. Personne avant lui n'a
éclairé cette partie difficile et importante d
du droit. Il a fait oublier le livre si justeme
de l'illustre premier président Hanrion de Pa
là son plus bel éloge. Ce n'était point asse
devait s'associer à celui de notre grand j
Proudhon. La seconde partie du célèbre *Tra*
fruit et des droits d'usage de M. Proudho
avant la promulgation du Code forestier, ne
plus en rapport avec la législation lorsque
forestière. Il fallut mettre ce livre en harmo

Digitized by Google

ı ne trouva point de jurisconsultes plus dignes que rasson pour remplir cette difficile mission. Il dut ier toute cette matière, en changer la distribution n respectant l'œuvre du maître, de manière à ler aux exigences de la loi nouvelle. Il fut peut-op radical dans la réforme; mais ce qui est cer-'est que l'ensemble de son travail atteste un grand un profond jugement. Ses observations, qui font ırtie essentielle des trois volumes, font voir com-I. Curasson s'était préoccupé des grands travaux ques de MM. Guizot et Augustin Thierry. Il s'en e, il se les approprie, et à leur aide combat victo-ment la vieille école historique à laquelle appar-M. Proudhon. Il ne se contente pas d'une simple théorique, il montre l'influence de ces découvertes es questions pratiques, se sépare ainsi de son sur une série de questions, et entraîne avec lui la udence. S'il n'est pas un jurisconsulte de premier comme Toullier, Merlin, Proudhon et Troplong, uit de près, et son nom fait autorité dans toutes urs de l'Empire, même à la cour de cassation. une de nos gloires les plus pures, voilà le modèle ous proposons à son petit-fils. Jamais le pays n'a it pour la mémoire de Curasson; il nous présente d'hui son petit-fils héritier de son bon sens, mais sa fortune, condamné à recommencer le labeur d'une pénible carrière, et il vous demande de à ce jeune homme une main qu'il ne refusa à la jeunesse studieuse de son pays.

eune Curasson remplit toutes les conditions voulues

Digitized by Google

par Mme Suard. Il montre des aptitudes ren
pour la science du droit; il est bachelier ès-let
deux ans, il fortifie ses premières études, il l
en s'occupant des sciences et en se faisant re
chelier dans cet ordre; il est pauvre, il est pe
homme de lettres; si jamais la pensée de M
dû être satisfaite, c'est le jour où vous fut p
nom déjà illustre, mais malheureux, et qui a
la famille des littérateurs. Ces considérations
miné votre choix, et vous avez nommé M. C

M. Curasson fils est donc titulaire de la pen
pour les trois années qui vont suivre.

Dans cette circonstance solennelle, le te
Mme Suard veut que le portrait de M. Suard
à celui qui aura mérité son bienfait. Eleve
regards, jeune homme, contemplez cette no
rappelez-vous que lui aussi, en quittant ce
était destitué des biens de la fortune. Son no
connu, il l'a élevé, il l'a placé parmi les pl
dans les lettres, parmi les plus respectés dans
Son nom est vénéré parmi nous comme celui
faiteur. Voilà le modèle qui vous est propos
sur ses traces. Marchez aussi sur les traces de
ayez comme lui l'amour du vrai, la passion
culte du droit. Armez-vous de la même patie
vail, inspirez-vous de ses écrits, de ses pensé
tifié par ces nobles exercices qui ont illustré
vous reviendrez parmi nous, non point comm
désarmé, mais comme un chevalier armé
pièces, prêt à soutenir l'honneur de son nom

Digitized by Google

RAPPORT

UR LE CONCOURS D'HISTOIRE

Par M. le président CLERC.

MESSIEURS,

ı tâche de votre rapporteur est, cette année, simple cile. Vous avez eu le regret d'écarter du concours oire de l'abbaye de Gigny qui vous avait été adres- Cet ouvrage est imprimé et le nom de l'auteur est u, double circonstance qu'ont prévue vos règle- s trop précis pour recevoir une exception, quelque rable que soit le concurrent qui sollicite vos suf- s.

ORT ABUCINUS *et ses environs*, tel est le titre de que mémoire dont nous ayions à vous entretenir. s savants sont d'accord à reconnaître dans ce lieu *t-sur-Saône*), centre commercial fréquenté sous les rs, ville de Séquanie demeurée debout après les stres des quatrième et cinquième siècles, et mention- comme telle dans la notice des Gaules rédigée vers mps d'Honorius.

ı surplus, ne vous y trompez pas; ce nom n'est ici n passe-port. La bourgade séquanienne ne tient que aucune place dans le travail du concurrent.

Digitized by Google

Le sujet véritable est ailleurs, il est surt
vallée du *Creuseil* située à quelques kilomèt
sur-Saône. L'auteur raconte comment un jo
rant la route romaine de cette ville à Langr
qua avec surprise des deux côtés du che
Arbecey et Purgerot, des lignes étroites d
prolongeant sur une longue étendue, à trav
au milieu de nombreux tumulus semés au v

Dans le mémoire, la vallée du *Creuseil* o
trent ces lignes et ces tumulus est décrite
C'est un centre de routes romaines; quelques
déjà connues, d'autres sont signalées pour
fois.

L'auteur recherche avec un vif intérêt da
nombre de pages l'époque de ces tombeau
nation de ces lignes de pierres, puis il term
moire par une étude complète du chatelard d
retranchement curieux, refuge fortifié des
du pays, dans les terribles invasions des
quatrième siècles.

Remontant le cours des siècles, le concu
plus grands efforts pour découvrir le siècle a
attribuer ces *tumulus* et ces lignes d'antiqu
les croit de l'époque celtique, tout en avo
tombeaux qu'il a fouillés ne lui ont rendu de
cune sorte. Privé de ce moyen d'investigati
current prend une autre voie, celle du rais
des analogies, et arrive à cette conclusion
seil, où tant de routes aboutissent, était un
importance, consacré au culte, à la législati

Digitized by Google

au commerce, le rendez-vous des tribus gauloises
oisinage, à une époque antérieure à la domination
ine.

cette conclusion était démontrée, le sujet, modeste
condaire en apparence, prendrait une véritable
deur, et le mémoire offrirait un intérêt sérieux
la science. Mais ces questions demeureront long-
s encore à l'état d'étude. Vous le savez, Messieurs;
'est que depuis quelques années qu'on a remarqué
otre sol, et en plusieurs endroits fort distants les uns
autres, ces lignes étranges. Ce qui paraît vrai, en
ral, c'est qu'elles n'ont pas été tracées dans un but
éfense militaire. Leur peu d'élévation sur un très
parcours, leur multiplicité dans certains lieux où
se rencontrent, leur situation sur des terrains
ois en pente et facilement accessibles, ne per-
ent pas d'y voir des boulevards et des retranche-
ts. Les *vallum* des camps antiques ont un tout autre
et.

'autre part, on les trouve d'ordinaire au voisinage
tumulus, qu'elles enferment parfois dans une sorte
ceinte. Y a-t-il dans ces lignes une idée religieuse,
s Gaulois, pleins des grandes pensées de l'immorta-
de l'âme, ont-ils voulu par-là avertir l'homme, errant
s ces campagnes ou ces vastes forêts, qu'il approchait
n lieu consacré par la cendre des morts.

La science n'a point encore prononcé sur ces ques-
ns, et elle ne peut arriver à les résoudre que par la
le observation des faits. Jusque-là sa mission est de
recueillir, de les enregistrer, de les comparer entre

Digitized by Google

eux, soit dans la même province, soit d
rentes contrées de l'ancienne Gaule.

Sous ce rapport le mémoire, qui a p
ABUCINUS *et ses environs*, rentre dans ce
vation et d'étude. L'auteur a fait preuv
d'amour de l'antiquité; les citations nom
a enrichi son mémoire prouvent qu'il con
de la science moderne et qu'il les a c
fruit. Vous n'avez pas trop insisté sur ce
logies un peu hasardeuses, et voulant r
efforts heureux de l'auteur et les nouveau
peut rendre en suivant la même carrière,
cidé, comme votre commission vous le p
lui serait accordé une mention honorab
daille d'encouragement.

A la suite de ce rapport, M. le Prési
vert le billet cacheté, joint à l'ouvrage,
d'être rendu compte, a proclamé com
mémoire sur *Port Abucinus*, M. l'abbé
fesseur au collége de Saint-François-Xav

Digitized by Google

PIÈCES DE VERS

Par M. Alexandre de SAINT-JUAN.

EPITRE FAMILIÈRE

A MON AMI ARMAND BARTHET.

LA VIE AUX CHAMPS.

Qui terre a
Guerre a.

Du rêve que tu caressas,
De la blanche maison à la verte croisée,
A la façade au levant tapissée
D'un long rideau de chasselas,
Du boulingrin et du cottage
Aux joyeux bosquets de lilas,
Assez rapprochés du village,
Sans en avoir les embarras:
De tout cela je suis seigneur et maître
J'écrivais-je un beau jour, il t'en souvient peut-être,
Dans mon ravissement de nouveau campagnard,
J'avais même ajouté, viens Armand, sans retard;
Mais aujourd'hui, *caro mio*, je me rétracte,
Du drame villageois je n'avais lu qu'un acte;
Loin des méchants et des soucis
Et de l'envie

Digitized by Google

Elève des moineaux pour Barine ou Le
Si tu veux vivre en paix, crois moi, res
L'Eldorado, s'il est sur terre,
N'existe plus dans les champêtres lie
Oui tu croyais, et c'est ce qui t'aura su
Que la campagne est un charmant p
Où toujours luit un soleil radieux,
Où l'or du blé se mêle au carmin des b
Et l'argent des ruisseaux au vert des b
Détrompe-toi, sur douze il est six mois
Deux autres sont brûlés des feux canicu
Le reste sombre ou pluvieux.
L'automne et le printemps, on ne les c
Que pour des mythes captieux
Chantés jadis par les poëtes;
Durant les chaudes nuits d'été
Les grenouilles sortant de leurs vertes
S'entendent plus que les fauvettes
Et le rossignol si vanté.
A l'entour des courtils moroses,
Où dort un égout empesté,
Il est plus de chardons épineux que de
Quant aux hommes, ils sont à l'avenan
On n'y rencontre plus de bergers, de b
Jupons roses, juste-au-corps bleus
Type impossible et gracieux
Peint et chanté par nos aïeux.
Florian le musqué, la tendre Deshouliè
Reculeraient épouvantés
Au seul aspect de nos moutons crott
Que diraient-ils s'ils entendaient un
En gros sabots, sur un fumier monté
Pérorer sur l'autorité!

Digitized by Google

auvre chevalier se serait alité,
Quant au nom de l'égalité,
Par un manœuvre atrabilaire,
Exigeant deux fois son salaire,
haque quinzaine il se fût vu cité,
Devant un juge redouté,
Dont l'auditoire populaire
che le français autant que l'équité.
tres ennuis encore, ô bon propriétaire!
ront regretter la native cité.
fond du clos un arbre est-il planté,
jà sourit-il dans sa sève première
x soins nombreux du jardinier flatté,
D'un espoir dûment mérité,
Enfiévré par la gourmandise,
and la nuit tombe, un féroce gamin,
Brise l'arbre, honneur du jardin,
Pour avaler une cerise;
Tandis qu'un pétulant poulain,
Franchissant des barrières vaines,
punément vient brouter les verveines
Ou les broyer sous ses sabots.
n'as-tu pas un mont avec trois cents journaux,
s-tu, tout peuplé de lièvres, de perdreaux?
e matin j'irais y conduire une meute;
ta forêt de pins je ferais une émeute.
s-tu pu, mon cher, par hasard oublier
ien je chassais peu quand j'étais écolier?
is toujours le même; un mur, un rien m'arrête,
ent en tout point de Viennet le poëte
malgré les hivers sur son front entassés,
chit sans un bâton les plus larges fossés.
ètes comme aux gens, je laisse leurs domaines,

Digitized by Google

Je fais plus, je poursuis les tendeurs de réseaux ;
Rien n'est triste pour moi comme un bois sans oiseaux;
Je plante exprès pour eux sorbiers aux rouges graines,
Génévriers et thyns, et chez moi c'est un deuil
Quand j'apprends le trépas d'un merle ou d'un bouvreuil.
Trop souvent ce chagrin m'arrive,
De gais collégiens, la troupe alerte et vive,
Quand vient septembre, accourt : l'escadron redouté
Jonche de lièvres morts mon bois ensanglanté
Sous les yeux de l'autorité
De mon vieux garde à la jambe avinée.
Tu m'objectes ; — le soir compense la journée,
Et tu dois commencer une vague tournée
A travers les sentiers de tes vergers heureux ;
Car c'est l'heure sainte et choisie
Où chaque fleur exhale l'ambroisie,
Où les arbres parlent entre eux.
— Hélas ! comment songer à ces choses aimables?
Les ivrognes locaux ont déserté les tables,
Hurlant à plein gosier une obscène chanson,
Dont les temps sont marqués à grands coups de bâton,
On crie à l'assassin, — au meurtre, — le sang coule ;
Les dormeurs réveillés alors sortent en foule;
Pour saisir le coupable habile à déloger,
On escalade, on prend d'assaut mon cher verger;
Adieu gazons et plates-bandes,
Adieu rosiers, adieu lavandes.
Des défenseurs de l'ordre, alors les rudes bandes,
Surpassant les hauts faits des Vandales, des Goths,
N'épargnent rien, brisant et massifs et vitraux.
Si par hasard, avec quelques gros mots,
Je requiers le garde champêtre,
L'agreste agent, amateur de repos,

Digitized by Google

Tout simplement m'enverra paître,
Ajoutant d'un ton aigre-doux :
La terre porte bien les loups.
Mais insistè-je afin que justice soit faite,
Ah! mon Dieu, c'est encore envenimer le mal,
Le conseil de céans, avec le maire en tête,
Au parquet porte une requête
Où je suis accusé d'être anti-social
Et de vouloir rétablir au village
Dîme, corvée, avec le droit de *maritage*,
Enfin, tout l'attirail du vieux temps féodal.

Heureux si, d'un ton pathétique,
Un magistrat devant le tribunal
Cédant, quoique à regret, à la clameur publique,
De par la Constitution,
Me déclarant chef d'une faction,
Ne conclut contre moi que huit jours de prison,
Pour me donner l'occasion
De méditer, en temps utile,
L'homme des champs célébré par Delille.
Or, après ce récit exempt de fiction
Catulle osera-t-il, dis moi, quitter la ville?

Digitized by Google

RAPPORT

SUR

LE CONCOURS D'ÉCONOMIE POLITIQUE

Par M. J. DRUHEN aîné,
PROFESSEUR A L'ÉCOLE DE MÉDECINE.

MESSIEURS,

Organe de votre commission d'économie politique, je viens vous rendre compte du concours que vous avez ouvert sur la question de l'horlogerie, l'une des plus actuelles et des plus vitales pour la ville de Besançon et pour plusieurs départements de l'Est de la France.

Il y a, en effet, peu d'industries qui offrent plus de perspectives intéressantes que l'horlogerie? Ses produits se recommandent aux artistes comme objets d'art d'une perfection vraiment admirable; ils intéressent l'économiste par la part qu'ils prennent au mouvement général de l'industrie et du commerce et par le contingent qu'ils apportent à la fortune publique. Enfin, pourquoi le dissimuler, par les mœurs des horlogers assez excentriques pour être remarquées à Besançon, ils sont pour le moraliste une source d'observations dont nul ne saurait contester la portée.

La question proposée était celle-ci : *De l'horlogerie, de son influence et de son avenir.*

Digitized by Google

Quatre mémoires ont répondu à votre appel et ce petit nombre ne vous a pas surpris. Si l'horlogerie est aujourd'hui une industrie française, elle est avant tout une industrie franc-comtoise, et la ville de Besançon pouvait seule fournir les éléments nécessaires à son étude.

L'un de ces mémoires, le n° 3 (il est sans épigraphe), inspiré par des sentiments honorables, contient des aperçus moraux et économiques écrits dans un excellent esprit, mais les limites par trop restreintes que l'auteur a données à son cadre l'ont fait passer trop légèrement sur le côté industriel et moral de la question et négliger complètement la partie historique. Cette abstention est fort regrettable, car elle imprime à ce travail un cachet d'infériorité que le reste de l'ouvrage ne peut effacer.

Ses trois concurrents ont au contraire, plus ou moins, considéré les différents aspects de la question, mais le côté historique que le précédent a passé sous silence semble avoir été un des objets principaux de leur travail.

Le mémoire n° 1, qui a pour épigraphe le mot *laborare*, est un peu froid; le récit souvent incomplet est en général trop concis, et votre commission lui reproche des négligences de style que l'auteur aurait pu facilement effacer, à en juger, du moins, par quelques pages qui montrent de sa part un certain mérite littéraire. Mais, malgré ces défauts, il est facile de reconnaître que l'auteur a étudié consciencieusement la question, qu'il connaît convenablement l'histoire de l'horlogerie, qu'il a donné aux faits principaux ce cachet

Digitized by Google

d'exactitude et de sincérité qu'on devrait toujours rencontrer dans les travaux de ce genre, et que si ses recherches sur les résultats de l'horlogerie en Franche-Comté n'offrent pas le complément désirable, elles ne présentent pas moins un mérite réel dont il faut lui tenir compte.

Le n° 2, qui porte pour épigraphe ces deux vers de Victor Hugo :

Hélas ! que fais-tu donc ô Rabbe, ô mon ami,
Sévère historien, dans la tombe endormi.

a des qualités et des défauts opposés au précédent. Il est écrit à un point de vue trop exclusif, et l'on aimerait à rencontrer dans sa partie historique la modération indispensable à qui veut juger les événements et les hommes. Nous lui reprochons encore d'être trop long, d'avoir trop scrupuleusement reproduit des décrets, des arrêtés et des lois qu'il suffisait de citer ou de placer à la fin de l'ouvrage comme pièces justificatives. Malgré ces imperfections cet ouvrage se recommande par des recherches fort intéressantes sur l'école professionnelle de Saint-Joseph (1), sur les fabriques d'horlogerie établies non-seulement à Besançon et dans les chefs-lieux d'arrondissements, mais encore dans les villages de la Franche-Comté et sur les produits qu'elles livrent au

(1) Cette école, essayée en 1844, par M. l'abbé Faivre, aumônier de Bellevaux, avait principalement en vue l'enseignement de l'horlogerie aux enfants pauvres de la Franche-Comté.

Digitized by Google

commerce. Il est d'ailleurs plus complet que le précédent et mérite à plus d'un titre de passer avant lui.

Le nº 4, qui a pour épigraphe cette citation d'Horace :

O cives, cives, quærenda pecunia primum est;
Virtus post nummos.

est assurément le travail le plus considérable du concours.

L'auteur entre en matière par une introduction savante sur la naissance et le développement de l'art chronométrique, et ce début dénote de sa part ou des recherches longues et patientes ou une grande habitude de l'histoire.

Dans un chapitre sur la grosse horlogerie, il montre l'origine de cette industrie précieuse pour les montagnes du Jura, le terrain qu'elle y a gagné et l'importance qu'elle y a acquise. Morbier est son lieu d'origine, la fin du dix-septième siècle sa date de naissance, et Claude Mayet et Antide Janvier sont ses premiers maîtres. L'histoire de l'horlogerie proprement dite, celle de la colonie Suisse qui l'a pour ainsi dire naturalisée à Besançon, ont reçu dans ce travail tous les développements désirables, et il est impossible d'être plus complet avec plus de discrétion et de goût dans le choix et dans la mise en œuvre des documents officiels. On pourrait désirer un peu plus d'ordre dans l'exposition et moins de répétitions; mais comment produire, en un an, un ouvrage irréprochable, quand il embrasse 360 pages in-4º, et

Digitized by Google

qu'il contient sur l'état actuel de l'horlogeri
Comté des faits et des détails qui ont dû e
respondances, des recherches et des dém
dérables.

La partie industrielle et économique n'
bien traitée; l'auteur a placé la question
l'horlogerie sur son véritable terrain, et il a
études des conséquences pratiques que l'
trop recommander aux méditations de nos

Le style de ce mémoire est généralemen
sieurs passages pourraient être cités comm
de correction et de bon goût littéraires.

Voilà, Messieurs, d'une manière géné
pressions que la lecture des mémoires é
concours d'horlogerie a laissées dans l'es
commission. Il me reste actuellement à le
que je vais faire en appelant brièvement
cette page de notre histoire, si peu connue
si récente encore.

Parmi les états de l'Europe que la révolu
avait ébranlés, le canton de Neuchâtel a
particulièrement affecté. Aussi son gouve
aristocratique que républicain s'était-il déc
heure à lutter contre le mouvement démo
menaçait son territoire, et à sévir contre
qui lui portaient ombrage.

Parmi ceux qu'il poursuivait de ses rigu
de leur sympathie pour la Révolution, c
Laurent Mégevand, citoyen de Genève, qui

Digitized by Google

fixer au Locle, en 1776, pour différentes raisons auxquelles certaines déceptions dans ses entreprises n'étaient pas étrangères. Compromis l'un des premiers par l'exaltation de ses opinions politiques, irrité par les tracasseries de l'autorité et par le blâme de ses compatriotes, il conçoit le projet de faire expier à ses concitoyens son exil en offrant à leurs voisins l'industrie qui avait fait la fortune de son canton adoptif. Il intéresse à ses idées les mécontents que le canton de Neuchâtel comptait alors en grand nombre, les associe à la perspective d'une colonisation industrielle, et après des démarches multipliées, il parvient à communiquer à Bassal, représentant du peuple, alors en mission à Besançon, et au conseil du Doubs, cette confiance audacieuse dont il semble lui-même pénétré.

C'était dans les premiers mois de l'an II de la république; quelques mois après, c'est-à-dire le 21 brumaire de la même année, les représentants Bassal et Barral rendent l'arrêt qui se pose historiquement comme le titre de l'inauguration de l'horlogerie bisontine.

Il sera alloué des gratifications à chaque artiste ou ouvrier travaillant à l'horlogerie; la république paiera tous les frais de transport pour les personnes, outils et effets quelconques des ouvriers, et les exempte de tout droit; on fournira gratis, pendant six ans, la maison de Beaupré aux fabricants de mouvements bruts, et on accordera des indemnités de logement aux autres ouvriers; il sera fait aux citoyens Mégevand frères, et Trot père et fils, chefs de la manufacture, une avance de cinq mille marcs d'argent en matière, ou l'équivalent en or, pour

Digitized by Google

la fabrique des boîtes et autres fournitures; enfin, cette avance sera faite sans intérêt pour six ans, sans que lesdits entrepreneurs puissent exiger eux-mêmes aucun intérêt pour les matières d'or et d'argent qu'ils fourniront aux ouvriers.

D'autres mesures prises ultérieurement vinrent augmenter les priviléges qui devaient attacher les nouveaux colons à la France : telles sont l'exemption du service militaire, la promesse de récompenses pécuniaires aux artistes qui feraient des élèves français, et enfin l'arrêté pris le 7 fructidor de la même année, par lequel le comité de salut public décide que la république viendra, pendant les trois premières années de l'établissement, au secours de l'entrepreneur, en prenant à son compte ceux de ses ouvrages qui seraient destinés à l'exportation.

La manufacture bisontine inspirait au gouvernement républicain une si grande confiance, que rien ne semblait lui coûter pour en assurer le succès. Après avoir réglé toutes les dispositions qui concernent l'horlogerie finie, le comité de salut public veut lui adjoindre l'horlogerie automatique, et dans ce but il accorde aux artistes qui voudront s'y consacrer les faveurs, priviléges et immunités dont il a été question précédemment. Il nomme le citoyen Auzière directeur de cette branche accessoire, lui fait l'avance de soixante mille livres pour faciliter son établissement, et lui concède pour quinze années la jouissance gratuite d'une maison nationale (1).

---

(1) L'horlogerie automatique était alors peu connue en France ;

Digitized by Google

Il est naturel de penser qu'avec de pareils éléments de prospérité, la fabrique va grandir rapidement et payer par son travail et ses succès les générosités de la république.

Elle a grandi, en effet, mais c'est après avoir langui d'abord, après avoir enduré les incertitudes et les souffrances d'un laborieux enfantement, comme ces arbres exotiques transplantés sur une terre étrangère dont la sève se suspend jusqu'à ce qu'ils aient conquis le terrain auquel ils viennent demander la vie.

Cinq ans s'étaient à peine écoulés que la jalousie contre les directeurs de la manufacture, attisée par l'esprit d'insubordination qui caractérisait plusieurs membres de la colonie, vint amonceler sur elle des orages qui pouvaient la disperser sans retour. La guerre, les embarras de la république, puis la famine de l'an III facilitèrent merveilleusement une dissolution que, de leur côté, les Bisontins appelaient de tous leurs vœux et de tous leurs efforts.

Dans le mois de frimaire an VI, les artistes dénoncèrent les entrepreneurs comme coupables de détournements de fonds, d'extorsions et de plusieurs autres méfaits au préjudice de l'Etat et des artistes eux-mêmes.

La vérité est que les chefs de la colonie, frappés par

Boissy d'Anglas la définissait en ces termes dans son rapport du 7 messidor, an III : « L'horlogerie mécanique et automatique est cette brillante partie qui comprend les pendules à jeu d'orgues, les horloges où le temps est indiqué par des chants ou des mouvements d'animaux, les montres à bague, les montres à équation et une foule de pièces d'autres genres très-recherchées. »

Digitized by Google

les événements, marchaient vers leur ruine, et que déjà ils appelaient le gouvernement à leur aide.

Le gouvernement ne les entendit pas, ou plutôt il intervint, non comme ils l'espéraient, à titre de bienfaiteur dévoué, mais comme un maître prudent et sévère qui demande des comptes. Puis après une enquête qui dura plusieurs années et qui eut pour résultat de constater la déconfiture des directeurs, leurs biens furent confisqués, leurs meubles vendus en place publique, et le 22 frimaire an IX, leur ruine était consommée.

Tous ces faits, Messieurs, sont exposés longuement dans les mémoires 1, 2 et 4, mais ils y sont expliqués dans un esprit bien différent. L'auteur du n° 2 prétend que les premiers colons fournis par l'émigration suisse étaient en général peu honorables; enfants perdus de la révolution, ils étaient, dit-il, « aussi intraitables dans » leur nouvelle patrie qu'ils l'avaient été au Locle et à » la Chaux-de-Fonds, où les magistrats n'avaient trouvé » d'autres moyens d'avoir la paix qu'en les expulsant » du canton de Neuchâtel. » A ses yeux, les premiers directeurs de l'horlogerie nationale étaient de mauvaise foi, et les accusations de leurs ouvriers portaient juste.

L'auteur du mémoire n° 1 est plus circonspect; il doute des fautes des directeurs de la fabrique; il affirme qu'ils répondirent toujours avec dignité aux attaques dirigées contre eux, et il explique leur défaite par des circonstances que l'auteur du n° 4 a fait ressortir avec un talent remarquable.

Cet auteur, je l'ai déjà dit, possède à fond l'histoire de l'horlogerie; il n'ignore aucun des faits reprochés

Digitized by Google

aux entrepreneurs, et il les cite avec sincérité et dans tous leurs détails. Mais, juge bienveillant d'un débat difficile, il invoque toutes les circonstances favorables à la défense des représentants de l'émigration suisse, et à l'aide d'une discussion sévère mais toujours modérée dans les termes, à l'aide de citations, d'extraits ou de rapprochements habilement choisis, il soutient qu'ils ont été victimes des événements, des embarras du gouvernement, des malheurs publics, et il demande justice pour leur mémoire.

La population de Besançon vit avec déplaisir l'arrivée des horlogers suisses à Besançon : la différence de goût, de mœurs, de culte et d'idées politiques que les colons apportaient dans un pays essentiellement catholique et conservateur expliquent suffisamment cette antipathie. D'ailleurs, ces étrangers dont l'utilité leur semblait fort contestable sont défrayés de leur voyage, subventionnés et logés par l'Etat, et tandis que les indigènes souffrent et supportent leur part de la misère publique, on voit l'abondance affluer aux ateliers de l'horlogerie. Et quand les privations les atteignent à leur tour, le gouvernement cherche encore à les alléger. En faut-il davantage pour motiver ces préventions irréfléchies et cette hostilité vivace dont la trace est à peine effacée?

L'auteur du mémoire n° 4 présente à ce sujet des considérations dont vous entendriez, sans doute, avec plaisir la lecture; mais le temps presse et je poursuis.

Après les diverses péripéties qui ont entouré ses premiers essais, l'horlogerie livrée à elle-même paraît som-

Digitized by Google

meiller à Besançon. C'était le calme qui succède aux grandes crises; calme réparateur pendant lequel la manufacture recueillait ses forces pour mieux grandir et se développer de toute la puissance d'une virilité robuste.

Vers la fin de l'empire, une des premières maisons de commerce de Besançon lui offrit un premier témoignage d'encouragement et de sympathie en lui ouvrant son comptoir (1). En 1819, le conseil général du Doubs, et en 1820, la chambre de commerce s'en occupèrent à leur tour, et les vœux émis dans leurs assemblées et les délibérations favorables dont cette industrie fut l'objet firent le reste. L'horlogerie avait conquis son droit de cité.

Ce que je pourrais ajouter à ce récit n'appartient pas encore à l'histoire, et il est temps d'examiner comment les concurrents ont traité les autres aspects de la question.

Vous leur avez demandé de faire connaître l'influence de l'horlogerie et son avenir. Son influence doit être considérée au triple point de vue de la fortune publique, de la morale et de la santé.

L'influence de l'horlogerie sur la richesse s'est montrée dès les premiers temps de son installation. Au milieu de la gêne publique, on vit reparaître sur la place le numéraire avec toutes les valeurs représentatives du crédit; le commerce local reprit une activité insolite par

(1) C'est la maison de banque, connue si longtemps sous la raison sociale Bernard et Bretillot, qui a ouvert, la première, son comptoir à l'horlogerie bisontine.

Digitized by Google

due de la consommation, et toutes les propriétés
pant, en partie du moins, à la dépréciation du jour,
irent dès lors un produit plus certain et plus élevé.
n influence depuis la crise qu'elle eut à traverser
les premières années de son existence est encore
sensible. Mais pour ne pas abuser de votre bien-
nte attention, je me bornerai à citer quelques faits
sants; c'est la ville de Besançon qui nous les four-

2 germinal an II, c'est-à-dire six mois environ
le début de l'émigration, l'horlogerie nourrissait
0 personnes environ; aujourd'hui, ce nombre s'é-
4,471, d'après le recensement de 1858, et si l'on
it compter toutes les personnes qui vivent soit di-
ment soit indirectement de cette industrie, on en
erait bien 7 à 8,000, et non 13,000, comme l'a
r erreur un des concurrents. Voilà pour l'accroisse-
de la population.

circulation du numéraire a suivi un mouvement
lèle, et pour constater jusqu'à quelle activité elle
e aujourd'hui, les trois principaux concurrents ont
es opérations du contrôle pour 1857. Il résulte des
es forts curieux qu'ils produisent, que dans cette
année la main d'œuvre a retiré de la fabrique plus
atre millions de francs (4,262,395 fr.) (1).

---

oici le tableau des opérations de la fabrique pour l'année
el que le donne l'auteur du mémoire n° 4.

5 montres d'or à 75 fr. (prix de fabrique)	donnent	5,199,375 fr.
0 montres d'argent à 28 fr. (Id.)	Id.	3,030,440
5 montres donnent le total de		8,229,815 fr.

Digitized by Google

On ne doit pas s'étonner de ce résultat quand on pense que dans les produits de l'horlogerie les matières premières sont peu de chose, et que le travail est presque tout; quand on pense que l'horlogerie donne de la valeur à ce qui n'en avait pas, et en ajoute à ce qui en avait moins.

Je n'ai qu'un mot à dire de l'influence de l'horlogerie sur la santé. L'auteur du mémoire n° 1, seul, a abordé ce côté de la question, mais il n'a pas réussi. — Dans la statistique de la mortalité pour 1857, il a remarqué que les horlogers ont fourni à la phthisie pulmonaire plus de victimes que les autres professions, et il en conclut que leur travail prédispose à cette terrible maladie. C'est à tort; car c'est dans l'inconduite et non dans le travail qu'il faut en chercher la cause.

Ceci m'amène à examiner le côté moral de la question : c'est sans contredit le plus délicat du sujet que vous avez mis au concours. Aussi l'auteur du mémoire n° 2 commence-t-il cette partie de son travail en avouant

---

Les 69.325 montres d'or ont employé 845,750 grammes d'or d'une valeur après contrôle de. . .	2,478,047 fr.
Les 108,230 montres d'arg. ont employé 2,160,200 grammes d'argent, soit une valeur de.	424.047
Total.	2,902,094 fr.
Ajoutons à cette matière première les accessoires : ébauches, pignons, assortiments divers, etc., à raison de 6 fr. par montre en moyenne, ce qui représente une valeur de.	1,065.330
Total.	3,967,424 fr.
Déduisant du prix des montres.	8.229,815 fr.
le prix de leur matière de fabrication	3,967.424
il reste pour la main-d'œuvre la somme de. . .	4,262,391

Digitized by Google

borde qu'à regret ce côté de la question. Il est
il est assez difficile de répéter en termes acadé-
re que tout le monde dit ouvertement et sans
des prodigalités, de l'intempérance et du goût
plaisirs attribués à la population horlogère de
e Besançon (1).

eur du n° 4 a traité parfaitement ce côté de la
, et sortant des observations particulières et
personnelles que chacun peut faire sans être ni
ste, ni moraliste, il s'est élevé à des considéra-
n ordre supérieur.

lu plusieurs fois le chapitre qu'il consacre à ce
j'y ai toujours rencontré ce cachet d'une obser-
acte et d'une expérience consommée qui n'ap-
qu'aux vrais observateurs.

mpérance d'une partie notable des ouvriers hor-
ent admise, il convenait d'en rechercher les
d'en proposer l'explication. L'auteur du n° 3
à des causes toutes physiques, c'est-à-dire au
xercice des organes dans l'accomplissement du
urnalier. Il suffit de signaler cette erreur, d'ail-
s facile à réfuter.

fois, il admet aussi, comme ses concurrents,
e des salaires élevés, que l'auteur du mémoire
particulièrement ressortir.

---

ense que personne ne se méprendra sur la véritable
concurrents : beaucoup de familles indigènes ont em-
orlogerie sans cesser d'être honnêtes et laborieuses, et
nts se livrent tous les jours aux travaux de cette pro-
s méconnaître les principes d'ordre et de moralité qui
leur éducation. — Ce sont là des faits qui ne sont con-
personne.

Digitized by Google

Tous ces auteurs ont raison, et quelque pénible qu'il soit de le reconnaître, il faut bien avouer que le gain facile ou abondant, avec la liberté dont jouissent beaucoup de jeunes gens, sont de puissants auxiliaires du désordre.

Pour l'auteur du mémoire n° 1, là se borne l'influence de l'horlogerie sur la moralité des ouvriers, et pour donner à son opinion une forme plus assurée, il ajoute : « Si les liens de la famille sont brisés, si l'au-
» torité paternelle s'est affaiblie, si la foi religieuse va
» s'éteignant, nous l'en déclarons, jusqu'à preuve du
» contraire irresponsable. »

A toutes ces causes, les mémoires n°s 2 et 4 ajoutent encore, et je suis de leur avis, la précocité de l'apprentissage et l'emploi de ces jeunes enfants dits *commissionnaires*, dont le contact avec les ouvriers de mœurs suspectes portent à la morale l'atteinte la plus grave. Enfin, pour épuiser ce côté de la question, le mémoire n° 4 accuse, avec non moins d'autorité, le défaut d'éducation et d'études normales et scientifiques.

« La vertu, dit-il, n'est certainement pas le privilége
» de la science ; mais il parait évident que le travail et
» la méditation agissent heureusement sur le goût, le
» caractère et les habitudes. Quand l'éducation n'a pas
» contenu ou dirigé les penchants, l'absence d'instruc-
» tion marche d'ordinaire avec l'ignorance du devoir. »

De ces considérations découle tout naturellement l'idée des écoles d'horlogerie et des caisses de prévoyance qu'il préconise avec une chaleur qui ne peut manquer de se communiquer un jour. A ce programme, qui ne

Digitized by Google

rencontrera ici que des sympathies, qu'il me soit permis d'ajouter un vœu personnel : c'est celui que j'ai formé bien souvent pour l'établissement d'une *société de tempérance*.

Les ouvriers horlogers en formeraient facilement le noyau. Ils sont pour la plupart jeunes, ardents, accessibles aux sentiments généreux, et j'ai l'espérance que si une voix influente propageait cette idée au milieu d'eux, nous les verrions bientôt, pratiquant à l'envi le travail régulier, l'ordre et l'économie, devenir la joie et l'espérance de la cité qui leur a donné le jour.

Pour compléter leur étude, les auteurs avaient à rechercher l'avenir de l'horlogerie.

Si le passé d'une industrie pouvait toujours répondre de son avenir, on pourrait prophétiser à l'horlogerie de brillantes destinées. Ses succès ne sont plus contestés ; elle a fait depuis vingt ans des progrès considérables en Franche-Comté, et beaucoup de maisons honorables lui doivent leur importance et leur fortune.

Mais il en est des agglomérations d'industries, comme des agglomérations d'individus, comme des familles : leur réputation et leur honneur sont solidaires et tout ce qui porte atteinte à une fraction du corps compromet la fortune et l'avenir du corps tout entier.

L'horlogerie est assez puissante à Besançon pour qu'on puisse lui dire quelques vérités, et elle est assez sage pour y conformer un peu plus sa conduite. Aussi les trois concurrents ont-ils cru de leur devoir de signaler une opinion qui porterait à la fabrique un dommage considérable si elle s'accréditait, et qu'il est de l'intérêt des fabricants de modifier au plus tôt.

Digitized by Google

Voici comment s'exprime à ce sujet l'auteur du mémoire n° 1 :

« Les documents que publie chaque année notre gou-
» vernement, sous le titre de : *Annales du commerce*
» *extérieur*, sont remplis des doléances des consuls,
» missionnaires et voyageurs, signalant l'absence totale
» de nos produits dans d'importants marchés, ou n'y
» figurant que sous les étiquettes de nos voisins. Il y a
» pis; le nom français ne figure que sur les rebuts de
» nos fabriques, exportés par des pacotilleurs. Telle
» est la conclusion des *Annales;* c'était également celle
» des rapports des *quatre délégués en Chine*, en 1845. »

Le même auteur ajoute : « Un missionnaire, après
» avoir vu l'Inde, a écrit : L'Anglais apporte dans l'Inde
» tout ce qu'il a de plus beau, de plus solide, de mieux
» confectionné; le français, au contraire, tous les ramas-
» sis des plus petites boutiques. J'ai vu à Canton deux
» magnifiques pendules suisses qu'on n'a pas voulu cé-
» der pour 3,000 piastres (plus de 18,000 fr.); on y
» vend beaucoup de montres 500 et même 1,000 pias-
» tres la paire; les marchandises de France sont aujour-
» d'hui méprisées (1). »

Voici un des nombreux passages que l'auteur du mémoire n° 4 consacre aux mêmes plaintes :

« L'accroissement subit du personnel de la fabrique
» a engendré un autre inconvénient : c'est l'abaissement
» de la qualité des produits. Ce résultat est le fait ou de
» l'incapacité de l'ouvrier ou de l'avidité de la spécula-

(1) *Moniteur*, année 1847, page 2230.

Digitized by Google

» tion. Quoiqu'il en soit, s'il peut arriver un jour où
» l'horlogerie commune cessera d'être de mode, sa dé-
» préciation en avancera l'époque »

« C'est là une des douleurs des ouvriers honnêtes qui
» subissent l'injuste reflet de la réputation de leurs
» confrères. Avec ceux-ci, la fabrique forcée un jour
» de rougir d'elle-même, devra, qu'on me permette la
» comparaison, s'abriter sous un autre pavillon que le
» sien..... »

« A Besançon, quelques artistes, dignes de ce nom,
» protestent aujourd'hui hautement contre l'envahisse-
» ment de cette horlogerie bâtarde qu'on pourrait appe-
» ler illicite, et ils luttent contre cette tendance de dégé-
» nération, par le retour aux principes des meilleures
» époques de leur art. Je dis qu'ils luttent, car la situa-
» tion équivoque que leur font ces faussaires de l'hor-
» logerie les place entre leur intérêt et leur honneur, et
» ils voudraient sauvegarder l'un, tout en respectant
» l'autre. Et n'était-ce point assez des entraves et des
» droits qui nous ferment les foires de Leipsik et de
» Francfort, les marchés de la Belgique et de la Hol-
» lande, sans y ajouter ce timbre d'avilissement qui
» nous rendra inaccessibles, si nous n'y prenons garde,
» nos propres marchés. »

L'avenir de l'horlogerie se résout donc, en grande partie, dans une question de probité. La recherche d'autres milieux pour y diriger les débordements de la production, le travail incessamment appliqué dans le but de varier et de perfectionner la fabrication feront le reste. La fabrique de Besançon possède une admi-

Digitized by Google

rable aptitude pour les produits que la co
oppose. Qu'elle entre résolument dans
l'égide de la bonne foi et de l'honneur; elle
mécaniques perfectionnés, d'excellentes
d'ébauches et d'outils de tout genre, et des
ligents; notre marine ouvre partout des r
merce, et plante notre pavillon dans des po
restés jusqu'ici inaccessibles au nom fran
faut-il de plus?

Quelques membres de la fabrique bison
ques-uns des concurrents avec eux, demar
dégage de quelques formalités onéreuses;
le poinçonnage, qu'on établisse un compto
soutenu et patroné par l'Etat, etc., etc.

Parmi ces vœux, plusieurs sont légitim
viens; mais est-ce à dire que l'avenir d
dépende uniquement de leur réalisation, c
perdu si le gouvernement ne vient à son
industrie a souffert, il est vrai, en 1847
des subsistances; en 1848, de la révolutio
1859, de la guerre; mais où sont celles
plus ou moins chômé pendant ces pénibl
où sont les citoyens qui n'ont pas plus ou
de ces crises, dont le contre-coup s'est pro
les degrés de la hiérarchie sociale?

On est trop porté aujourd'hui, dans le
dustries et même dans quelques professio
décourager dans les moments difficiles
l'intervention du pouvoir. Le gouvernem
pendant pas tout, et, le pourrait-il, que

Digitized by Google

qui le sollicitent devraient, avant tout, compter sur les forces vives dont elles renferment le principal foyer. La liberté dans les entreprises, le perfectionnement des produits, une concurrence sage et modérée parmi les fabricants, l'ordre, l'économie, la prévoyance, en un mot, cette seconde providence du genre humain, feront plus, j'en ai la conviction, que toutes les mesures protectrices demandées par les établisseurs.

Que la prospérité de l'Etat permette au gouvernement de délivrer peu à peu les industries nationales de quelques-unes des charges qu'elles supportent, je ne vois là qu'un désir légitime; mais ce progrès il faut savoir l'attendre, car il est l'œuvre du temps et de la paix; non de cette paix douteuse et fragile qui ne se soutiendrait que par notre faiblesse ou notre indifférence, mais de cette paix glorieuse et puissante appuyée sur la confiance, la force et le droit, de cette paix enfin que Dieu n'accorde qu'aux peuples robustes qui savent la mériter.

En résumé, Messieurs, et comme conclusion de ce rapport, votre commission estime : 1° que le mémoire n° 4 répond d'une manière satisfaisante à votre programme, qu'il est complet, qu'il est écrit dans un excellent esprit et qu'il est digne du prix que vous avez proposé; 2° que les mémoires n°s 2 et 3 ont tous deux un mérite relatif qu'il est juste d'encourager, mais que le mémoire n° 2 a mieux approché du but et qu'il doit être plus particulièrement distingué dans les mentions honorables que nous sollicitons pour leurs auteurs.

Digitized by Google

Ensuite du rapport de M. Drahen, l'Académie décerne le prix d'économie politique à l'auteur du mémoire n° 4 : M. Droz, chef d'institution à Besançon.

Elle accorde une mention honorable avec médaille à l'auteur du mémoire n° 2 : M. Lebon, docteur en médecine à Besançon.

Enfin elle accorde une simple mention honorable à l'auteur du mémoire n° 1 : M. Perron, docteur en médecine aux Chaprais.

Digitized by Google

RAPPORT

UR LE CONCOURS DE POÉSIE

Par M. Aug. DUSILLET.

MESSIEURS,

Académie est dans l'usage d'ouvrir presque tous les
n concours de poésie. Naguère elle prenait soin
quer les sujets à traiter : c'était imposer une gêne
oncurrents, qui devinrent de plus en plus rares.
gne de décadence nous inquiéta. Pégase est un
ier de nature indocile; il craint les entraves; la
poétique veut être libre pour être féconde : voilà
e nous nous sommes dit un jour; et desserrant le
u'il ne fallait pas rompre tout-à-fait, élargissant la
stée close, nous décidâmes qu'à l'avenir les pièces
s composées en vue du prix devraient, pour con-
unique, se rattacher d'une manière quelconque à
ire ou aux traditions de notre province. Certes, ce
pas trop exiger. Eh bien! Messieurs, il semble
ous n'ayons pas fait d'assez larges concessions;
tte réforme si sage, si libérale selon le goût du
, n'a pas produit encore d'excellents résultats.
sieurs poèmes nous sont parvenus cette année;
dans le nombre il n'en est qu'un ou deux qui mé-
un sérieux examen. Nous en parlerons tout à

Digitized by Google

l'heure. Expliquons-nous d'abord en peu de mots sur les autres.

Celui qui porte le n° 1 commence par ces deux vers, qui lui servent d'épigraphe :

J'essaie de retracer cette guerre fameuse
Qui dota l'Orient d'une paix glorieuse.

Il s'agit de la campagne de Crimée, campagne dont le récit ou l'éloge, tout glorieux qu'il soit pour les armes françaises, ne rentre pas dans les termes de notre programme. Cette composition renferme d'ailleurs trop de fautes, et quelles fautes? des *e* muets non élidés comme dans l'épigraphe même, des rimes vicieuses, et jusqu'à des hiatus.

Le n° 7, *Alix de Traves*, ne présente aucune de ces incorrections. C'est une légende où se montre le sentiment poétique, et qui ne manquerait pas d'intérêt, si on lui eût donné les développements dont elle est susceptible. Mais ce n'est, à vrai dire, qu'une ébauche tracée plume courante, avec une facilité spirituelle et peut-être trop dédaigneuse des vieilles règles classiques. Hugues de Traves est prisonnier de Saladin. Celui-ci, le plus riche et le plus puissant des princes de l'Asie, promet la liberté à sire Hugues s'il peut lui prouver que son château de Bourgogne renferme quelque chose que le sultan ne possède pas, quelque joyau plus précieux que les siens. Hugues mande aussitôt la blonde Alix, son épouse chérie, qui, après une longue traversée, arrive à la cour de Saladin, suivie d'un écuyer et tenant un jeune enfant

Digitized by Google

ses bras. Alix est ravissante de beauté, de grâces, ıdeur. A son aspect, dit l'auteur du poème,

sultan alluma son chibouk, sans mot dire,
combler d'écus d'or un large cachemire,
a tremblante Alix le donna, plein d'émoi;
tendant son damas au chevalier de Traves :
ends ce glaive, dit-il, et quitte ces entraves;
s libre; je n'ai point de femme comme toi.

mois de Marie en Franche-Comté : tel est le titre idylle inscrite sous le n° 5; et comme le mois de e est de tous les pays catholiques, il aurait fallu, que cette idylle fût admissible au concours, qu'elle se guât au moins par quelques détails de localité un saillants. On y trouve bien que la *Séquanie* reverdit intemps, on y parle des flots *jaseurs* de l'*Ognon* et madone de *Vitreux;* mais ce sont là des noms qui raient céder la place à d'autres pris au hasard, vu n'ont rien et ne se lient à rien de caractéristique rapport aux sites ou aux mœurs du pays. Cette te se compose d'une dizaine de strophes de six vers chacune :

Quand, en mai, la Séquanie,
Reverdie,
Etale ses jeunes fleurs;
Quand, de sa branche d'hermine,
L'aubépine
Epand les fraîches senteurs;
Quand à l'horizon limpide,
Plus splendide

Digitized by Google

Rayonne l'astre des jours;
Quand l'oiseau, sous la ramé
Parfumée,
Pose un nid à ses amours, et

Le fond n'est qu'un lieu commun sur l
ture au mois de mai; quant à l'expres
quefois de la fraîcheur et de la grâce, s
de l'affectation. Ecoutez ce couplet,
troupe de jeunes filles *rieuses* qui rem
beilles de fleurs :

Que j'aime, sous leurs doigts
Voir des roses
Sourire le frais satin,
Avec pervenches, pensées,
Arrosées
Des diamants du matin.

Du satin qui sourit, des pervenches arro
n'est-ce point abuser de la métaphore
style noble et simple de l'idylle? Ajou
ne rime guère avec *arrosées*, et qu'en
roses rime trop avec *des roses*.

Le n° 4 est une ode intitulée : *les G*
la Comté; sujet vaste et magnifique, c
et écourtée, où l'on ne parle pas touj
bien pur, car on dit des martyrs,

Qu'ils chantent leurs exploits *d'avoir* va

où des enjambements vicieux nuisent
rhythme; où parfois manque la césure

Car bien glorieux sont les saints de Séq

Digitized by Google

range enfin la très vénérable sœur Marthe Biget
s saintes du pays; parmi les saintes femmes, à
heure.

eur du poème n° 3 a pris pour sujet *le Château*
, qu'il appelle un moutier, pour rimer à che-
comme on est autorisé à le croire. Un certain
révèle dans cette pièce; mais on regrette d'y
des négligences d'autant moins excusables que
semble vouloir les justifier par le choix de son
e :

nd la rime enfin se trouve au bout du vers,
porte que le reste y soit mis de travers?

importe beaucoup. Boileau, qui se moque ici
eureux Scudéri, offrait, vingt vers plus haut,
eur précepte à noter :

esprit (dit-il), tremblant sur le choix de ses mots,
ira jamais un s'il ne tombe à propos.

lit même pas de bien choisir ses mots, il faut
s mettre en bon ordre et prendre garde à des in-
comme celle-ci :

ps a fui, que soient bons ou mauvais les jours;

autre :

lent, des balcons festonnés de jasmin
lutes de marbre aux cailloux du chemin.

x termes de la devise, qu'importe une épithète

Digitized by Google

oiseuse, une tournure de phrase étr
vague dans la composition, si l'ouvrag
quement et reste inachevé, qu'import
sacre dix vers seulement à Mirabeau, l
prisonniers du fort de Joux. Toussai
fournit la matière d'une plus longue
où ce farouche insulaire déplore sa cap
natal, n'est dépourvu ni de sentiment

Je voulais être heureux, libre au-delà
J'ai frappé. La vengeance est l'arbre a
Et quiconque a goûté leur amertume é
Meurt ou se venge.

Je ne conduirai plus, comme en mes j
La pirogue légère au milieu des brisan
Je n'entendrai jamais le chant doux, t
Que *dit* la vague.

Lorsque le vent glacé gémit dans les v
Je me souviens des cris des alcyons pl
Quand les flots agités, au pays de mes
Battaient les grèves.

Ile aux sveltes palmiers, aux fruits de
Aux rivages brûlants, aux fleuves bleus
Je ne vous verrai plus : le captif, vers
S'incline et tombe.

Esprits errants, pleurez dans le manoi
Pâles ombres, pleurez sur la tour solit
Ames des trépassés, pleurez dans la b
L'heure approche où je dois habiter p

Digitized by Google

ensuite une réflexion très inattendue à propos
ulâtre ambitieux et sanguinaire :

.....Gardons-nous de croire
bonheur toujours est frère de la gloire;

umération un peu longue, un peu confuse des
altraités par la fortune, Milton, André Chénier,
Le Dante, le Tasse, Camoëns, Plaute, Homère,
boutissant à cette conclusion :

ie!... un chemin qui mène à la folie.

avons dit et nous aimons à répéter que cette com-
n'est pas sans mérite. On y trouve d'assez beaux
ais elle pèche, dans son ensemble, par un défaut
nance, de liaison entre les idées, qui suffirait seul
ver d'intérêt un ouvrage moins négligé dans ses

le n° 2 figure un poème intitulé : *le Baptême de*
Odile à l'abbaye de Baume-les-Dames, poème
s avez jugé digne d'une mention honorable.
ic, duc d'Asace, et Berswinde, sa femme,
convertie au christianisme, n'ont point d'enfant.
e longues années d'union, Berswinde cesse d'être
et le duc laisse éclater sa joie. Il se flatte de pos-
fin un héritier de son nom et de sa chevance.
rswinde accouche d'une fille, et d'une fille aveugle.
dans son espoir, le barbare Adalric veut immoler
fant, que Berswinde réussit à faire disparaître.
voie en secret à l'abbesse de Baume, sa parente,

Digitized by Google

qui la reçoit avec empressement et lui prodigue les plus tendres soins. La jeune aveugle grandit en beauté et en sagesse, à l'ombre du cloître. Elle venait d'atteindre sa douzième année, lorsqu'un saint évêque de Ratisbonne, Erhard, eut une révélation du ciel. Il se met aussitôt en route dans la direction indiquée, et, chemin faisant, il rencontre Hydulphe, son frère, vénérable ermite qui marche guidé comme lui par une voix d'en haut. Ils arrivent ensemble au moutier, et comprennent le but de leur mission à l'aspect de la novice aveugle dont le baptême allait s'accomplir.

Au moment où finit le cantique des vierges,
Et tandis que l'écho le fait vibrer encor,
Erhard, près de l'autel où scintillent les cierges,
Apparaît sous la mître et la chape aux plis d'or, etc.

Le baptême s'achève. Erhard donne à la catéchumène le nom d'Odile;

Puis, tenant le saint-chrême, il dit cette prière :
Jésus, fils de la Vierge, ô puissant Rédempteur!
Toi qui, dans ta bonté, dispenses la lumière
Aux mortels qu'en ce monde enfante la douleur,
Que ta pitié, semblable à la fraîche rosée,
Se répande à ma voix sur cette pauvre enfant.
Seigneur, dans sa prunelle encor paralysée,
Fais que le jour entre à l'instant.

Ces vers ont de l'harmonie et de l'onction; mais, Messieurs, combien pâlissent les plus brillantes paraphrases à côté des simples paroles de la légende. « Au » nom de Jésus-Christ, dit saint Erhard, sois désormais

Digitized by Google

» éclairée des yeux du corps et de ceux de l'âme; et les
» yeux de cette aveugle s'ouvrirent!... » Poursuivons :

Dès que l'huile bénite a touché sa paupière,
O merveille! ô prodige! une faible lueur,
De l'immense clarté céleste avant-courrière,
Des yeux glacés d'Odile a vaincu la torpeur,
Et bientôt ses regards azurés et limpides,
En reflétant sa joie et son étonnement,
Parcourent de l'autel les ornements splendides,
Dans le plus doux ravissement.

Elle admire, en extase, et l'ardente lumière,
Et de ses rayons d'or les célestes beautés;
Puis ses regards, qu'abrite une blonde paupière,
Sur ses sœurs, tour à tour, s'arrêtent enchantés.
Et tandis qu'auprès d'elle, heureuse et triomphante,
Elle entend du bonheur les transports innocents,
A l'encens qui s'élève en spirale flottante
Erhard a mêlé ses accents.

Le saint évêque entonne une hymne d'actions de grâces que je voudrais pouvoir citer, mais qui n'est pas, j'ai regret de le dire, à la hauteur de la situation. En général, le poème est semé de vers faibles; il se compose tout entier de strophes dont pas une n'est exempte de quelque tache. La première partie, qui en forme le prologue, offre d'assez beaux passages à propos de cette révolution qui s'opéra dans les esprits à la chute du paganisme et du haut empire; mais elle fait trop longtemps attendre le miracle, objet unique du poème. Il en est de même de la seconde partie, où l'auteur a voulu décrire le monastère de Baume avant d'y mettre en action ses per-

Digitized by Google

sonnages. On ne voit pas assez pourquoi il y amène l'ermite Hydulphe, ni comment il se fait qu'une novice ne soit pas encore baptisée à douze ans. Je sais que, pour réponse, on peut nous renvoyer à la légende de sainte Odile; mais il eût mieux valu prévenir la question et dire quelques mots des anciennes coutumes du christianisme, ou bien encore supprimer une des figures accessoires de la légende.

Tel qu'il est, ce poème, ainsi que nous l'avons déjà dit, Messieurs, vous a paru mériter une mention honorable. Le sujet en est bien choisi, la scène bien disposée, les pensées ont de la noblesse, et l'expression est souvent heureuse. Mais pourquoi cette série non interrompue de doubles quatrains, cette coupe uniforme de huit vers, qui ne peut manquer de répandre la monotonie sur un ouvrage de longue haleine, et qui exigerait des qualités incompatibles avec un simple récit. Laissons la forme lyrique à l'ode, au dithyrambe. On la prodigue aujourd'hui sans mesure. Qu'arrive-t-il? Le lecteur, au premier coup d'œil, compte sur des strophes; il s'aperçoit bientôt que ce sont des couplets sans refrain. Hâtons-nous d'ajouter que cette dernière réflexion ne s'applique point au *Baptême de sainte Odile*, où l'on trouve beaucoup de strophes dignes de ce nom, quoiqu'elles ne soient pas irréprochables.

J'arrive à la pièce que l'Académie a distinguée d'une manière toute particulière, en décernant à son auteur, non pas une couronne, mais une médaille d'encouragement de la valeur de la moitié du prix. Cette pièce,

Digitized by Google

inscrite sous le n° 6, a pour titre *le Dernier Barde séquanais*, et pour devise cette parole d'Aristote : *La poésie est plus vraie que l'histoire.*

Nous sommes dans la seconde moitié du sixième siècle. Le poëte nous montre d'abord *Vesontio* ou Vésonce gémissante, quelques années après le passage d'Attila.

Quand, le soir, un guerrier, pour laver sa blessure,
Se traine avec effort au ruisseau qui murmure,
La nuit vient le couvrir de son manteau glacé,
Où meurt en frissonnant le malheureux blessé.
Telle apparait Vésonce, aujourd'hui désolée,
Assise tristement au fond de la vallée.
Le Doubs la presse en vain de son flot caressant.
Il voit d'affreux débris, et revient, gémissant,
Au pied de ce rocher dont l'art et la nature
Semblaient faire un guerrier couvert de son armure,
Mais qui, depuis trente ans, a pris l'aspect nouveau
D'un géant sombre et noir debout près d'un tombeau ;
Car le fléau mortel qui ravageait la terre,
Attila, de Vésonce a franchi la barrière,
Et, de son pied brûlant, son cheval indompté
A fait jaillir la flamme au front de la Cité.

Au moment où la scène s'ouvre sur ce tableau (pour me servir de l'expression en vogue), le jour vient de finir, la lune se lève, une barque silencieuse descend le cours de l'eau... Mais vous ne sauriez, Messieurs, vous contenter ici d'une analyse décolorée. Il vaut mieux, toutes les fois que la chose est possible, laisser parler l'auteur lui-même, sauf à mêler aux citations nos re-

Digitized by Google

marques, ou plutôt les vôtres, sur les beautés et les défauts d'un ouvrage que vous avez honoré d'une distinction flatteuse, sans méconnaître les taches qui en diminuent le mérite aux yeux des connaisseurs.

Le voile de la nuit descend des monts *Charites*,

mons charitum; d'autres disent *charitatis;* n'importe, les Grâces peuvent avoir eu des autels sur le coteau de Charmont, et les règles de l'étymologie s'accommodent aussi bien d'une interprétation que de l'autre.

Du milieu des forêts la lune brille à peine,
Et semble s'attacher à leur cime lointaine,
Comme au pied des buissons cet insecte luisant,
Petit astre immobile à côté du passant.

Le dernier vers est joli; mais ce parallèle disproportionné entre la lune au haut d'un arbre et le ver luisant sur un brin d'herbe est-il de très bon goût? Il rappelle, on ne sait trop pourquoi, cette charge romantique d'un de nos poëtes modernes les plus applaudis, lorsqu'il nous montre

.....Dans la nuit brune,
Sur le clocher jauni,
La lune
Comme un point sur un *i*.

Continuons :

Lentement un esquif, dans l'ombre et le silence,
Descend et s'abandonne au flot qui le balance.

Dans cet esquif est une jeune fille qui, le bras appuyé sur la rame, parait livrée à des pensées inquiètes. Un

Digitized by Google

rd, assis au fond de la nacelle, étend à ses pieds
su de lin, et prépare une incantation.

lace, en retenant son souffle suspendu,
x toisons de brebis sur un rameau de chêne,
orès du gui sacré le trèfle et la verveine.
prit fougueux des vents s'éveille dans les bois;
r s'émeut, il frémit et s'agite à sa voix.
ui donc es-tu, vieillard, pour troubler la nature,
uels sont les accents que ta bouche murmure?
plaintes qu'au hazard tu jettes sur les eaux,
que le vent égare au milieu des roseaux,
uth, ce javelot unis sur ta nacelle
trent-ils que tes Dieux, dont le trône chancelle,
nt plus d'autre hérault que ta triple vertu.
de, prêtre et guerrier, vieillard, qui donc es-tu?...
s, seule, de Tarann la voix sourde et lointaine
ond du haut des monts et gronde sur la plaine.

sait que chez les Gaulois, Tarann ou Taranis était
u du tonnerre. La barque prend soudain un essor
apide; elle traverse la Cité et s'arrête au pied de la
e de Diane (Chaudane); le vieillard descend sur le
, suivi de sa fille chérie, Vénelda.

s, dit-il, viens, suivons ce lugubre sentier.
vécu soixante ans proscrit du monde entier,
a Gaule au tombeau n'attend plus que mes restes.
horrible linceul couvre ces lieux funestes,
vaincu, frémissant, j'ai vu, j'ai vu deux fois
ras des étrangers teint du sang des Gaulois.
nos débris fumants j'ai consumé ma vie;
nt, vieillard, j'ai vu gémir la Séquanie
s les fers du Burgonde et du fléau de Dieu.
léau s'est brisé; mais, des fers, en ce lieu,

Digitized by Google

L'inflexible rigueur creuse encor leur empreinte,
Et lie en un faisceau l'impuissance et la crainte.
O toi qui le premier dis : malheur au vaincu!
Grand peuple de héros, tes fils ont trop vécu.

Pour mieux cimenter leur usurpation, ajoute le vieux druide, les conquérants de la Gaule en ont chassé les prêtres du culte aboli.

Romains, en proscrivant ces rois de la science,
Vous avez arraché le nerf de la puissance
Aux membres vigoureux du colosse Gaulois,
Et le géant docile a fléchi sous vos lois.....
Du vieux tronc séquanais la racine est coupée;
Et moi, dernier rameau qui soutiens leur épée,
Je n'ai plus à garder la cendre des aïeux,
L'honneur de la patrie et les autels des Dieux.
La houte est le linceul où meurt la Séquanie.
Rome expire à son tour, et sa lente agonie
La traine lourdement au gouffre du trépas,
Et venge nos douleurs, mais ne les guérit pas.

Suivent de longs développements que je supprime à dessein, car ils manquent de clarté et sont écrits en style déclamatoire. Enfin, la voix de Taranis se fait entendre de rechef;

Le vieux barde sourit à ses Dieux en courroux.
Mais la vierge timide est tombée à genoux;
Elle prie!... Et son père, aux clartés de l'orage,
A vu le signe des chrétiens,
D'où vient aux faibles le courage,
Où s'est brisé le glaive des païens,
Sur le front de sa fille épancher sa lumière,
Et d'un bouclier saint la couvrir tout entière.

Digitized by Google

e vieillard, de son luth se voile en frémissant,
jette dans les airs un lamentable accent ;
is que sa fille éperdue et s'offrant en holocauste :
eu, dit-elle, vainqueur de nos Dieux homicides !
Frappe la fille des druides,
Et reçois-là dans tes bras triomphants ;
is fais grâce au vieillard qu'aveugle encor la haine...
ère ! ne maudis pas... Père ! je suis chrétienne.

insi se termine cette première partie du poëme.

ans la seconde, l'auteur nous fait entendre les im-
ations et les gémissements du vieux prêtre déçu de
dernier espoir. Sa fille, sa propre fille a trahi la re-
n des aïeux : il ne lui reste plus qu'à mourir.

utatès veut du sang ; sa coupe est épuisée.
r la voix des forêts et du vent qui mugit
parle : Que des Dieux dont le culte est proscrit
La colère soit apaisée.
is leurs derniers autels vont bientôt s'écrouler,
isque le flot du crime emporte ma famille ;
Puisqu'une chrétienne est ma fille,
utatès veut du sang, et le mien va couler.

e druide, à ces mots, porte la main sur son poignard ;
Vénelda s'élance, lui jette ses bras au cou et par-
t à toucher de ses lèvres le front de son père. A ce
act le vieillard se sent désarmé ; les sentiments de la
re se réveillent dans son cœur. Non, s'écrie-t-il,

on, vous n'écrasez pas dans vos mains redoutables
s mortels *chancelants sur vos chemins sacrés*,
Dieux ! vos jugements sont toujours équitables.
Grâce à ceux que vous égarez !

Digitized by Google

L'irrésistible amour et les tendres caresses,
Hélas! ces fleurs enchanteresses,
C'est vous qui les faites germer.
O faiblesse d'un père!... O Dieux de la nature,
Ma fille vous trahit pour suivre l'imposture...
Eh bien!... J'ose encore l'aimer.

Et montrant au loin la grotte où furent inhumés les restes de nos deux martyrs Ferréol et Ferjeux :

Au pied de cette croix, sous un flot de verdure,
Vois-tu cette caverne obscure;
C'est le berceau de votre foi,
Le tombeau des premiers qui souffrirent pour elle.
Au Dieu que tu choisis, chrétienne, sois fidèle;
Vis comme eux, ou meurs comme moi.
Nous n'avons pas troublé ni profané leur cendre.
Aujourd'hui, sur la pierre où leurs noms sont écrits,
Nous passons,... la pitié suffit à les défendre;
Ils sont morts;... ils étaient proscrits!
Proscrits, ainsi que nous, nos ennemis, nos frères,
Ils ont caché sous nos bruyères
Le Dieu qu'ils disaient trois fois saint.
A côté des autels qu'eux seuls devaient détruire,
Ils ont porté le sien, comme un flambeau de cire
Près de la torche qui s'éteint.

Puis, comme illuminé par une révélation prophétique :

Oh! peut-être la Gaule, à ces clartés nouvelles,
Vers l'honneur exilé reprendra son essor,
En montrant à ses fils les traces immortelles
Que derrière elle on voit encor.
Si le chêne à jamais est déchu de sa gloire,
Un jour peut-être, la victoire
Rendra de la sève au laurier.

Digitized by Google

Déchirant le linceul que souillait sa misère,
Un jour le vieux Gaulois couché dans la poussière
Relèvera son front altier.
Un grand peuple est debout, mais ce n'est plus la Gaule...

C'est la France, dont le vieux barde entrevoit les nobles destins. Il nous la montre dans le nuage d'une prédiction en vers médiocres et négligés ; puis il s'écrie :

Pardon, Dieux immortels que peut-être j'outrage !
Le livre s'est ouvert sous mes yeux éblouis.
J'ai vu d'autres clartés... Dieux ! j'ai vu votre ouvrage
Dans ces triomphes inouis.
N'arrêtez pas la France au seuil de son histoire.
L'erreur s'efface dans la gloire,
Et la gloire brave le sort.
Mais moi qu'il a frappé, je veux dire à mes pères
Que j'ai vu l'espérance au fond de nos misères.
Dieux ! écoutez mon chant de mort.

Ce chant de mort, qui forme la troisième et dernière partie de l'ouvrage, est loin d'en être la meilleure. Il se compose de strophes régulières. C'est une espèce d'ode où règnent le désordre et l'obscurité, où les hardiesses de la métaphore dépassent quelquefois les bornes d'un goût sévère :

Honte et mort au soldat qui pleure sa blessure !
Sa poitrine est un champ indigne de culture,
Où se flétrissent les moissons.
N'était-ce pas la guerre et le fer des batailles
Qui des Gaulois, jadis, fécondaient les entrailles,
En y creusant de fiers sillons !

Digitized by Google

La strophe suivante est beaucoup meilleure :

J'ai vu le sol rougi sous les chairs palpitantes,
Et mes pieds ont touché les dépouilles fumantes,
Les corps déchirés et sanglants.
Rien, aux yeux d'un héros, n'est beau comme la plaine
Où la mort est assise, haletante, incertaine,
Entre les guerriers chancelants.

Vénelda, cependant, continue à prier avec ardeur, tenant la croix embrassée. Elle a cru voir un rayon parti de cette croix se diriger vers le prêtre des faux Dieux,

Et le voile, peut-être, est tombé de ses yeux.
Peut-être... Ciel, ô Ciel ! un éclair fend la nue;
La foudre a retenti, la terre s'est émue.
Comme un luth qui se brise, un barde qui s'endort,
Où qui frappe en chantant aux portes de la mort,
Le vieillard est penché sur le tronc d'un vieux chêne...
Est-ce un torrent de feu qui descend dans la plaine?
Druides, est-ce vous qui sortez des tombeaux
Pour un grand sacrifice à vos Dieux infernaux?
Barde, le vent mugit au milieu des ténèbres;
Barde, il n'est plus d'écho pour tes hymnes funèbres.

Le vieillard reste foudroyé ; mais l'Espérance, la Foi, la Charité viennent au secours de sa fille et la guident au tombeau des saints martyrs. Enfin l'auteur, dans un court épilogue, nous dévoile une ingénieuse allégorie, qui ne peut qu'ajouter à l'intérêt de l'ouvrage.

Enfant que ces vertus et leurs attraits divins,
Ramènent chancelante à la grotte des saints,

Digitized by Google

O Vierge, n'es-tu pas cette église naissante,
Qui grandit, en montrant aux peuples égarés
La croix où s'appuyaient ses membres déchirés?
Barde, qui l'outrageas de ta voix menaçante,
Es-tu ce monde aveugle, errant près du flambeau,
Qui frappe les martyrs, et meurt sur leur tombeau.

J'en ai dit assez, Messieurs, pour que chacun ici puisse apprécier cette composition, sans qu'il soit besoin d'expliquer les motifs de la juste préférence que vous lui avez accordée. J'y ai fait de nombreuses coupures afin de l'encadrer dans ce rapport. L'auteur lui-même en fera sans doute quelques-unes et polira son œuvre avant de la publier, s'il la publie. Vous avez cru y reconnaître les traces de ce don précieux qu'on nomme l'inspiration poétique, et vous avez, en faveur de ce rare mérite, passé sur beaucoup d'imperfections. J'en ai signalé plusieurs. La principale est, ça et là, un manque de clarté qui tient en grande partie à des longueurs dont une analyse comme celle que vous venez d'entendre se trouve naturellement dégagée, mais qui fatiguent à la lecture de l'ouvrage. Il est bon de rappeler en finissant que le poëte s'excuse dans une note de n'avoir fait qu'indiquer l'objet qu'il avait en vue : *peindre la résurrection de la Gaule par le christianisme.* Prenons acte de cet aveu, et ne désespérons pas de voir le concurrent se rapprocher, par de nouvelles et courageuses tentatives, d'un but digne des plus nobles efforts.

A la suite de ce rapport, M. le Président proclame comme auteur de la pièce n° 6, jugée digne d'une mé-

Digitized by Google

daille de cent francs : M. Placide Paris, (Haute-Saône), demeurant à Bordeau auteur de la pièce n° 2, qui a mérité honorable : M. Claude-Joseph Bouvie Héricourt.

Digitized by Google

RAPPORT

LE CONCOURS D'ÉLOQUENCE

Par M. CLERC DE LANDRESSE.

MESSIEURS,

s avez mis au concours, pour le prix d'éloquence, de Perreciot.

x discours vous ont été adressés sur cet intéres-ujet. Celui qui porte le n° 2 ne vous a été remis ngtemps après l'époque fixée par les réglements. ıvez cependant examiné ce discours. Il se lit faci-t et n'est certainement pas sans mérite; mais c'est euvre incompléte, dans laquelle on trouve des s mal composées et des expressions incorrectes. Il bable que l'auteur a travaillé trop précipitamment. discours qui porte le n° 1 a fixé votre attention. eur s'occupe de la vie privée de Perreciot, de sa blique et de ses travaux comme historien et pu-e. Ce travail est complet. Je vais vous en présenter sumé rapide.

ude-Joseph Perreciot est né à Roulans, le 11 août . Son père était notaire dans cette commune. Sa le était originaire de Besançon. Jean-Baptiste Per-

Digitized by Google

reciot, grand-oncle de Claude-Joseph, était un des avocats les plus distingués du barreau de cette ville.

Dès ses jeunes années, Claude-Joseph Perreciot se fit remarquer par ses dispositions heureuses et par son goût pour l'étude. Il suivit les cours du collége de Besançon; de nombreuses couronnes marquèrent ses premiers pas. Ses succès continuèrent à l'Université de cette ville, où il fit ses études de droit.

En sortant de l'école de droit, il suivit les audiences du Parlement de Besançon et travailla dans le cabinet d'un avocat. Il s'y forma par l'exemple et les conseils des jurisconsultes les plus distingués. Il eut pour patron Me Arnoux, qui lui accorda constamment sa confiance et son amitié.

Perreciot s'établit comme avocat à Baume, où était le siége principal des affaires de sa famille. « Il avait, dit l'auteur du mémoire n° 1, les qualités qui conviennent à l'avocat, promptitude d'intelligence, lucidité de pensées, facilité d'élocution et par-dessus tout cela cette généreuse chaleur qui donne à la parole la puissance qui séduit, émeut, entraîne. Quoique bien jeune encore il se fit un nom et une position honorables. L'esprit conciliateur dont la nature l'avait doué lui attira la confiance publique. La vivacité de son intelligence et la loyauté de son caractère lui valurent la bienveillance du tribunal. Dans les loisirs que lui laissait l'exercice de sa profession, il passait de l'étude des lois à celle de la littérature, de l'histoire et des sciences. Où Perreciot trouva-t-il cette vigueur de pensées, cette pénétration, cette clarté, si ce n'est dans la variété de ses études,

Digitized by Google

dans les beautés de l'histoire, dans les enseignements des sciences et des arts, dans la méditation des modèles de l'antiquité? »

La confiance qu'inspiraient la probité, l'intelligence et la science de Perreciot le firent choisir pour diriger les affaires d'intérêt du prince de Montbéliard et de la princesse de Marsan, qui possédaient de grands biens en Franche-Comté. Perreciot eut à sa disposition les importantes archives de ces deux puissantes maisons. Il en profita pour faire d'infatiguables recherches, étudier les chartes, prendre des notes et faire des copies des pièces essentielles.

« L'administration forestière du baillage de Baume languissait en des mains inhabiles que l'âge avait rendues impuissantes. Perreciot, convaincu qu'il pouvait remédier à cet état de choses, accepta, avec dispense d'âge, les fonctions de conseiller procureur du roi de la maîtrise des eaux et forêts. Réformateur modéré, il chercha tout de suite à se rendre maître de tous les détails de son service afin de réprimer les abus qui s'y étaient glissés. Par ses efforts et son activité il embrassa en un instant l'ensemble du système forestier. Par sa fermeté il parvint à opérer d'importantes réformes. Il avait remarqué que l'ignorance des règlements forestiers, leur fausse interprétation et leur injuste application avaient été les principales causes des abus; son premier soin fut de faire un commentaire simple et facile de l'ordonnance de 1669. Après avoir rétabli sur ses véritables bases la police forestière du bailliage, il crut sa tâche terminée et il rentra au barreau. »

Digitized by Google

En 1761, l'Académie de Besançon mit au concours la question de savoir *quelle était la meilleure façon de cultiver la vigne et de faire le vin en Franche-Comté.* Perreciot obtint l'accessit.

La dissertation sur le point de savoir *comment s'étaient établis les Comtes héréditaires de Bourgogne* obtint le même succès, l'année suivante.

En 1764, l'Académie mit au concours, pour sujet d'histoire, l'*examen critique des différentes positions de la ville de Besançon depuis Jules César*. Perreciot entra dans la lice avec Dom Berthod et eut encore le premier accessit.

Il partagea, un an plus tard, avec Dom Sornet le prix sur *l'origine, la forme et le pouvoir des états de Franche-Comté.*

En 1767, ils partagèrent encore le prix proposé sur ce sujet : *Quels sont les princes et les seigneurs de Franche-Comté qui se sont distingués dans les croisades.*

Dans la même année il obtint l'accessit sur la question de savoir : *S'il serait plus utile en Franche-Comté de donner à chacun la liberté de clore son héritage.*

En 1768, Perreciot écrivit l'*Histoire de l'abbaye de Baume*. Cet ouvrage fut couronné par l'Académie.

L'année suivante, il devança tous ses rivaux et obtint le prix d'histoire, qui avait pour sujet *un mémoire sur une des villes de la province.*

En 1771, son mémoire sur l'*étendue de la province séquanaise et ses changements sous les Romains* obtint la même faveur.

Digitized by Google

Des travaux si considérables et des succès si nombreux ouvrirent à Perreciot les portes de l'Académie de Besançon. Il fut élu le 4 août 1771.

Perreciot fut nommé maire de la ville de Baume en 1768 et il en exerça les fonctions jusqu'en 1782. Pendant ce temps il eut à sa disposition les archives de la ville et y puisa des documents précieux. Il remit l'ordre dans l'administration, rétablit les édifices publics et garantit la population de la misère. En 1770, la province était menacée d'une disette. Il fit établir un grenier public avec l'approbation du Parlement. Il acheta des blés dans le Palatinat et, en les répartissant avec économie entre les habitants, il les préserva de la famine qui désola la Franche-Comté en 1771. Au moyen de sa prudente économie, il put encore porter secours aux villes d'Ornans, de Pontarlier et de Salins, en leur cédant une partie de ses approvisionnements.

L'Académie de Besançon désirait fixer Perreciot à Besançon. En 1782 elle demanda et obtint, pour lui, une charge de trésorier de France au bureau des finances de Besançon.

Dès l'année 1778, Perreciot avait été présenté pour le même emploi par le ministre Bertin, qui voulait récompenser les travaux historiques de ce savant et les services qu'il avait rendus à la province. Perreciot, ayant appris qu'il était en concurrence avec M. Vuilleret, à qui il reconnaissait plus de droits, se retira afin d'assurer la préférence à son concurrent.

Perreciot se distingua dans l'exercice de ses fonctions

Digitized by Google

de trésorier comme il l'avait fait dans toutes les positions qu'il avait occupées.

Le ministre Bertin, appréciateur intelligent du mérite de Perreciot, s'efforça de l'attirer auprès de lui par la promesse de la première place qui vaquerait à l'Académie des inscriptions ou d'un emploi dans son ministère. Perreciot résista à ces honorables instances.

» 1789 approchait, dit l'auteur du mémoire; on était à la fin de ce dix-huitième siècle qui a produit tant d'hommes et tant de choses extraordinaires, et qui, dans son œuvre de civilisation, semblait avoir reçu la mission de détruire et de préparer plutôt que de fonder. Le pouvoir, privé de ses anciennes bases qui s'en allaient en ruines, ne savait pas s'en créer de nouvelles, et aidait, par son aveugle insistance, à creuser l'abîme dans lequel il devait s'engloutir. Le privilége, attachant obstinément ses yeux sur le passé, ne trouvait rien de mieux pour se défendre que la censure et les lettres de cachet : le présent était gros de l'avenir. La pénurie des ressources était extrême; le désordre des finances ne pouvait plus être dissimulé. La dépravation des mœurs infectait les premiers ordres de l'Etat; la nation entière était inquiète et mécontente. Un auteur célèbre a pu dire de cette époque : « Tout était privilége : les individus, » les classes, les villes, les provinces et les métiers eux-» mêmes; tout était entrave pour l'industrie et le génie » de l'homme. Les dignités civiles, ecclésiastiques et » militaires étaient exclusivement réservées à quelques » individus. On ne pouvait embrasser une profession » qu'à certains titres et à certaines conditions pécu-

Digitized by Google

» niaires... Les charges publiques pesaient sur une » seule classe. La noblesse et le clergé possédaient à » peu près les deux tiers des terres; l'autre tiers, pos- » sédé par le peuple, payait des impôts au roi, une » foule de droits féodaux à la noblesse; la dîme au » clergé (Thiers, *Révolution française*, t. I). » A cette époque, la France avait vu naître et se développer dans son sein deux passions principales, l'une plus profonde et venant de plus loin, était la haine violente et inextinguible de l'inégalité; l'autre plus récente et moins enracinée, portait les Français à vouloir vivre non-seulement égaux, mais libres. Au milieu de ces luttes ardentes, dans lesquelles s'épuisaient en efforts désespérés les puissances des anciens temps, on avait vu se former, à une certaine hauteur de l'échelle sociale, une classe d'hommes qui assistait dans une contenance pleine de mesure et de dignité à cette dissolution générale; c'était la bourgeoisie, assez intelligente pour tout comprendre, assez riche pour attendre, assez forte pour être patiente. C'est à cette classe qu'appartenait Perreciot. Indépendant par caractère autant que par ses études, élevé dans l'exercice d'une profession qui réveille puissamment le sentiment du droit, il dut accueillir avec joie la révolution française. Les commencements furent si beaux, les cœurs battaient si fort et tant d'espérances s'éveillaient aux noms magiques de patrie et de liberté! Il y avait dans ces élans une immense force sociale qu'un pouvoir plus clairvoyant et plus habile aurait pu diriger en cédant à de justes exigences. Perreciot embrassa avec ardeur la cause de ceux qui voulaient rappeler, dans une sage

Digitized by Google

mesure, les hommes aux sentiments de leur force et de la liberté. Il s'associa au grand et patriotique mouvement, mais il ne partagea pas les idées de ceux qui, dans l'aveuglement de leurs passions, méconnurent les lois de la justice et de l'humanité. Quand il vit que le torrent de la révolution allait rompre ses digues, il résista, au risque d'être écrasé sous les ruines. On peut dire de lui ce que M. le procureur général Loiseau disait, avec tant de talent et d'autorité, du savant Proudhon, qui a été aussi une des gloires de cette province : « Il voulait allier la tradition au progrès; la tra-
» dition, c'est-à-dire l'expérience, ce don si rare, cette
» vertu presque surhumaine, que la Providence a placée
» comme une vigie au milieu des siècles pour signaler
» les écueils et transmettre aux générations, avec les
» enseignements du passé, ces grandes et terribles
» leçons que Bossuet fait planer sur la tête des peuples
» comme des rois; pour lui, le progrès c'était l'unité
» dans la loi, c'était l'égalité civile; mais il avait trop
» appris pour comprendre une société sans les garanties
» nécessaires à la force du pouvoir. »

Au commencement de la révolution, Perreciot fut choisi par ses concitoyens pour la composition et la rédaction des cahiers de doléances.

Lors de la formation des corps administratifs, au mois de mai 1790, il fut nommé à l'unanimité membre du conseil général du Doubs. Conformément au décret du 22 décembre, il fit partie de la commission chargée de liquider les dettes de l'ancienne province et de les répartir entre les districts. On lui confia aussi le soin de

Digitized by Google

avec M. Demesmay, l'inventaire des papiers de ndance. Ce fut encore pour Perreciot une occasion ire des recherches historiques, de prendre des et d'amasser des matériaux.

Les événements qui se succédaient rapidement, dit eur du mémoire, mirent fin à ses fonctions admi- atives et aux travaux de l'Assemblée constituante. évolution déviait de son but primitif et tournait à la gogie; Perreciot se retira à la campagne, espérant ver, dans la vie solitaire des champs et dans la re des lettres, un abri contre l'orage qui menaçait trie. Un cœur comme le sien, que la vie d'étude conservé jeune pour toutes les affections simples et s, devait toujours revenir avec joie dans la maison était né. C'était à sa campagne de *Tusculum* que ron se retirait lorsque les ennuis de la politique et malheurs du temps remplissaient son âme d'une e mélancolie.

Malgré son dégoût des fonctions publiques, Perre- ne put résister aux vœux des habitants du canton Roulans, qui l'élurent à l'unanimité juge de paix, 792. D'incontestables abus étaient à réformer, Perre- en avait, le premier, demandé la répression; mais présence des prétentions violentes et des désordres se manifestaient de toute part, il montra une sa- e et une fermeté admirables. Des préoccupations es occupèrent douloureusement son esprit. Ne vou- pas sortir des bornes de la modération, qui était dans principes et dans son caractère, il essaya de résister fureur révolutionnaire; il fut révoqué de ses fonc-

Digitized by Google

tions de juge de paix. Cette disgrâce, à laquelle il s'était volontairement exposé, le toucha peu ; mais les excès qui lui donnaient des craintes pour l'avenir de la patrie et de la civilisation, firent sur lui une impression profonde. Sa santé s'altéra, et le 11 septembre 1793, il fut frappé d'une attaque d'apoplexie. Les soins empressés qu'il reçut de son frère le rappelèrent à la vie.

« Il semblait que son âge, l'état de sa santé, son passé tout entier devaient le mettre à l'abri des vengeances populaires. Ni une vie constamment honnête, ni les services rendus pendant une longue carrière ne purent le soustraire aux excès du temps. La terreur était partout, les affaires étaient suspendues, le droit se taisait, la justice voilée était contrainte au silence et à la retraite. Le peuple, cédant à un mouvement de vertige, se précipita vers la maison de Perreciot pour la livrer au pillage et y chercher les blés qu'on l'accusait d'y tenir cachés. L'espoir de cette populace aveuglée fut déçu. Elle ne trouva point de blé. Perreciot n'en fut pas moins arrêté et mis en prison comme suspect. Fort de sa conscience, il eut la prudence d'être calme. Il ne fit entendre aucune plainte, et pour adoucir les rigueurs de sa captivité il s'entoura de ses livres. Il fut un consolateur pour ses compagnons d'infortune, un bienfaiteur, un père pour ceux qui, au chagrin d'avoir perdu la liberté, joignaient les douloureuses privations de l'indigence. Il attendait avec résignation sa fin par le dernier supplice, qui était devenu le genre de mort des honnêtes gens, lorsque la réaction du 9 thermidor lui rendit la liberté

Digitized by Google

en brisant le niveau de plomb et de sang sous lequel Robespierre étouffait la France.

» Perreciot reprit son domicile à Besançon, voulant demander à l'étude de l'histoire et des lettres l'oubli de l'anxiété qu'il avait éprouvée. Il essaya de continuer ses ouvrages sur l'histoire et le droit public; mais ses infirmités et la faiblesse de sa vue le forcèrent à renoncer à ce projet. Il put seulement réunir les matériaux qu'il avait recueillis et les livrer au copiste dans l'état où ils se trouvaient.

» Du reste, la France s'agitait encore péniblement sous une direction faible et corrompue. C'est de cette époque que Mirabeau aurait pu dire ce qu'il écrivait à Servan en 1789 : « Tous les liens de l'opinion sont re-
» lâchés, et il n'existe pas encore un principe à sa
» place. Nous avons désappris à obéir, désappris à tra-
» vailler, désappris à souffrir, et cependant il n'y a pas
» de liberté sans discipline; que deviendrons-nous? » Perreciot, comme tous les Français qui voulaient sincèrement le retour de l'ordre et le règne de la justice, comprenait qu'il y avait besoin d'une main vigoureuse pour relever et faire prévaloir l'autorité attaquée de toute part. A quelques années de là ses vœux devaient être réalisés par le héros d'Italie et d'Egypte, que la victoire avait fait si grand qu'il marchait, comme il le disait lui-même, accompagné du Dieu de la guerre et du Dieu de la fortune. Comme à Moïse, il était permis à Perreciot d'apercevoir la terre promise; sa race devait en jouir et profiter de ce qu'il avait préparé pour elle;

Digitized by Google

mais il ne devait pas jouir du bonheur de voir l'œuvre accomplie.

» Avec ses mœurs pures et ses sentiments de droiture, Perreciot voulut fuir le séjour de la ville, espérant échapper à des scènes de désordre et de corruption. Il revint au lieu de son origine. Ainsi que les flots, le peuple est changeant dans ses haines comme dans ses affections. Naguère l'objet d'une démonstration hostile, Perreciot fut accueilli par les témoignages de la plus vive sympathie. Il pardonna l'offense et oublia l'injustice qui lui avait été faite. Il ne jouit pas longtemps de cette douce tranquillité, qu'il trouvait enfin au bout d'une longue carrière. Une seconde attaque le fit tomber dans un état de langueur qui ne dura que quelques jours, et, le 19 février 1798, il succomba à l'âge de soixante-dix ans. Sa mort fut, comme sa vie, celle d'un chrétien. Il ne voyait à la morale de fondement assuré que dans la religion, et il savait bien que l'homme qui n'a pour soutien que sa faiblesse, se repose sur un fragile appui. Telle fut cette existence calme, sobre de faits et remplie en même temps, vouée tout entière à l'amour du bien et au travail, qui créent et fécondent. »

Perreciot fut bon fils, époux fidèle, père tendre et ami sincère. C'est ce que disait à l'Académie M. Pourcelot, son gendre, le 2 décembre 1808. Perreciot était resté veuf depuis l'âge de quarante ans. C'était en remplaçant par ses soins ceux que ses enfants auraient dû recevoir de leur mère, qu'il se délassait de ses travaux. Quand il lui fut permis de substituer les leçons de la sagesse aux caresses qu'il avait prodiguées à leur en-

Digitized by Google

fance, on le voyait pendant des heures entières converser avec eux pour découvrir leurs passions afin de les combattre, leurs goûts afin de les diriger, leurs dispositions pour les mettre en usage et pouvoir ainsi les placer dans la carrière qui semblait leur convenir davantage.

A l'époque de la mort de Perreciot, les membres de l'Académie étaient dispersés, et son éloge ne fut pas prononcé au sein d'une compagnie qui n'existait plus. Les lois révolutionnaires avaient supprimé les corporations scientifiques et littéraires, et confisqué leurs dotations. Ce ne fut qu'en 1806 que l'Académie de Besançon, profitant du calme que l'Empire avait procuré à la nation, put reprendre, avec l'autorisation du gouvernement, le cours de ses travaux.

« La vie publique et privée de Perreciot, dit l'auteur du mémoire, suffirait pour le faire placer au nombre de ceux dont la mémoire est chère aux hommes de bien; mais ses titres les plus beaux à l'estime et à la considération générales sont ses travaux historiques et littéraires. Il appartenait à cette classe d'hommes patients et infatigables qui existaient dans l'ancien ordre de choses, hommes voués à l'étude comme à une espèce de culte, sans lui demander profit ni gloire. Leur vie tout entière s'écoulait dans les labeurs d'une lente et consciencieuse érudition. Il avait saisi avec empressement toutes les occasions qui s'étaient offertes à lui pour satisfaire cette espèce de passion. Il avait consacré à faire des recherches tous les instants dont il pouvait disposer. Chaque jour il amassait de nouvelles richesses par l'étude d'un nombre infini de chartes et de manuscrits. »

Digitized by Google

La modestie de Perreciot était excessive. Il se défiait de lui-même et il travaillait avec une conscience qu'on ne peut trop admirer. La vue de ses manuscrits prouve qu'il faisait des vérifications scrupuleuses, et qu'il n'admettait un document que lorsqu'il était sûr de son exactitude.

Le 17 août 1768, il écrivait au père Dunand : « Si » je puis quelque chose pour votre service, vous êtes le » maître de disposer de tout ce qui m'appartient; je » suis d'autant moins jaloux de mes recherches, que je » ne me propose pas de jamais rien faire imprimer, et » que je n'ai eu pour but, en ramassant beaucoup de » chartes, que de m'instruire et d'obliger les savants. » Il correspondait en effet avec les personnes instruites de son époque, et il s'empressait de leur fournir les documents qu'elles réclamaient de sa complaisance.

Il résulte d'une lettre de Dom Clément, que ce savant tenait particulièrement à la participation de Perreciot pour terminer son savant ouvrage sur l'*Art de vérifier les dates*.

On n'a livré à l'impression qu'une petite partie des travaux de Perreciot, et pour y arriver, il a fallu en quelque sorte lui faire violence. Son grand ouvrage sur l'état civil dans les Gaules a été imprimé sans nom d'auteur, en 1786.

On imprima aussi, la même année, ses observations sur la dissertation de M. l'abbé de Gourcy, couronnée par l'Académie des inscriptions et belles-lettres, en 1768.

L'historiographe Grandidier a fait imprimer, dans son premier volume de l'*Histoire d'Alsace*, deux savantes

Digitized by Google

tations de Perreciot sur l'étendue des deux pro-
s appelées sous les Romains *Germanie supérieure*
rmanie inférieure; sur la formation des provinces
nomma ensuite *Germanie première, Germanie*
de et *Province séquanaise;* sur l'*Origine des*
cs; sur l'*Etablissement de la monarchie fran-*
dans les Gaules et sur l'*Alsace thuringienne.*
elques articles de Perreciot ont été imprimés dans
manachs ou annuaires de l'époque.
part cela, toutes ses œuvres sont manuscrites, et
ont considérables.
uteur du mémoire n° 1 a indiqué tous ces ma-
its, qui sont pour la plupart dans la bibliothèque
sançon.
analysé les œuvres imprimées de Perreciot et il
appréciées. Il a donné son avis d'une manière très
lée sur l'ouvrage principal, qui porte le titre d'*Etat*
des personnes et conditions des terres dans les
s. Il a comparé les systèmes et les écrits de Perre-
ceux de Montesquieu, de Mably, de Dunod, du
lent Hénault, de l'abbé Dubos. Les bornes de ce
rt ne permettent pas de reproduire ici cette
du travail, qui n'est d'ailleurs guère susceptible
lyse.
Perreciot, dit le concurrent, ne prenait pas, comme
urs historiens modernes, les documents et les
gnages historiques, pêle-mêle, sans critique,
en vérifier l'exactitude et l'authenticité, sans en
établir la date et la valeur. Il savait, comme le dit
uizot, que l'examen scrupuleux de la valeur des

Digitized by Google

documents et des témoignages est le premier devoir de la critique historique. De là dépend toute la valeur des résultats. A l'appui des faits qu'il avance, il produit une abondance de preuves. Il rapporte une foule de textes qui doivent faire connaître si l'écrivain ne fait pas de fausses applications, et s'il est fondé à s'écarter des routes qu'ont frayées les hommes célèbres dont il ne suit pas la trace. On est étonné, quand on lit ses ouvrages, de voir la quantité immense de matériaux qui y sont contenus, le savoir énorme qu'ils renferment, les longues préparations qu'ils ont dû nécessiter. On rencontre dans ses œuvres les qualités supérieures qui font les maîtres, les aspirations les plus élevées, les plus nobles et les plus généreuses, la maturité des études. Dans toutes les questions philosophiques qu'il traite, l'élégance et l'intérêt égalent l'érudition toujours vaste et précise. On pourrait peut-être lui faire le reproche d'avoir cherché quelquefois les preuves de ses théories générales, de ses systèmes dans des documents locaux appartenant à une province, et d'avoir proclamé comme loi générale ce qui n'était que le résultat de faits accidentels ou de coutumes particulières. Il a éclairé les ères celtiques, ainsi que la condition des terres à cette époque, l'origine des Francs, terrain favori de l'esprit de système. Il a tempéré par ses vues judicieuses les théories aristocratiques de Boulainvilliers, démocratiques de Mably, et parfois erronées de Montesquieu.

» Un de ses principaux mérites est assurément d'avoir éclairé l'histoire de notre pays par la géographie. Pour bien comprendre les événements, il faut absolument

Digitized by Google

avoir étudié avec attention le théâtre qui les a vu naître et se développer. De l'union de ces deux éléments est sortie pour Perreciot la connaissance nette et précise des temps et des lieux, des hommes et des choses, des progrès de l'esprit humain, des révolutions politiques, des causes qui ont hâté la civilisation ou amené la barbarie.

» Son style est sobre, clair et vigoureux, quelquefois un peu lourd, sans être jamais de mauvais goût. L'énergique concision, les vues profondes, la vigueur des pensées ne coûtent aucun effort à cet esprit solide. Il se résume avec la même facilité que les esprits faibles s'étendent. Par un mot saillant il exprime une idée; ses compositions ont quelque chose de nerveux, de compact, un tour qui n'appartient qu'à lui. Enchaîné par son goût très vif pour les recherches savantes, il ne se laisse cependant pas aller à donner trop de place à des questions de pure érudition. On rencontre dans quelques passages de ses œuvres une naïveté de langage, une simplicité, une suavité de pensée qui donnent à ses travaux un cachet particulier. On y remarque, à côté d'une modestie naturelle s'enveloppant toujours des formes les plus délicates, le parti pris de ne point transiger avec la fausse science dont l'influence est si redoutable. On y voit surtout un amour ardent de la vérité. On trouve dans ses écrits beaucoup de choses neuves, des découvertes qui ne sont qu'à lui. Il a sur certaines matières des idées à lui propres et originales, des manières nouvelles d'envisager et d'expliquer les choses et les faits, qui ne s'accordent pas toujours avec les opinions généralement admises; mais doit-on lui en faire un reproche? N'est-ce

Digitized by Google

pas là le propre de l'homme qui a acquis le vrai talent, qui possède la véritable science? « Le bien de l'huma-
» nité, dit Perreciot dans sa préface, a seul dirigé ma
» plume : pourrais-je ne pas avoir droit à quelque in-
» dulgence? elle est due à mon travail lors même qu'on
» n'adopterait pas mes idées. Souvent elles s'éloignent
» des opinions reçues; mais la vérité ne saurait être
» vieille tout en naissant. Que l'on ne pense pourtant
» pas qu'en annonçant de nouveaux aperçus, je veuille
» mépriser les auteurs qui ont marché avant moi dans
» la même carrière. Plus j'ai vu de près leurs travaux,
» plus je rends justice à leur talent; mais quel que soit
» leur autorité, il est permis de l'apprécier, de la ré-
» cuser même lorsqu'ils s'écartent du vrai. »

Les meilleurs historiens modernes ont reconnu l'immense mérite des ouvrages de Perreciot, et ils y ont puisé comme à une source pure.

Dans ses œuvres, il a demandé toutes les réformes et préconisé toutes les idées que la civilisation moderne a dès lors adoptées. Il avait été guidé d'une manière sûre par sa science, sa raison et son expérience.

« Si Perreciot revenait aujourd'hui parmi nous, dit l'auteur du discours n° 1, il verrait ses plans généreux exécutés, ses vœux accomplis. Depuis soixante ans, que de changements se sont opérés! Dans l'ordre social, toutes les barrières abaissées. Dans l'ordre physique, l'activité et l'industrie humaine exaltées jusqu'au prodige, la matière recevant de la main des hommes une impulsion inconnue jusqu'à nos jours. Dans la sphère de l'intelligence, la pensée, devenue libre, a jeté sur

Digitized by Google

es choses une vive lumière. Enfin, dans le domaine
a morale, la raison et la volonté individuelles ont été
que partout, et peut-être trop, mises à la place de
radition et de l'autorité. La liberté, il est vrai, déve-
e l'individu, le fortifie, l'enrichit, l'éclaire. Avec le
ps et avec de sages tempéraments, elle doit aussi le
lre meilleur, élever le niveau de sa moralité. Mais
rit humain doit se tourner vers une liberté sage,
pérée, basée sur le droit et la justice. Que la science
tiplie ses découvertes; que la liberté déploie ses res-
rces et l'autorité sa puissance; que la civilisation
entière accumule ses grandeurs et ses merveilles,
labeur ne sera qu'impuissance si, sans rien aban-
ner des droits de la raison, on ne maintient ferme-
t dans les âmes l'idée de Dieu! »

oilà l'œuvre que vous avez jugée digne de récom-
se. Au point de vue historique, le travail est complet.
unit tout ce qui concerne Perreciot. Il a fallu, pour
ce travail, se livrer à des recherches considérables,
pployer un long temps, et faire preuve d'une véritable
ence. Il a fallu lire un grand nombre d'ouvrages,
lir des comparaisons, se livrer à des appréciations
ciles. Le concurrent s'est acquitté de tout cela à mer-
e. Il a fait un mémoire très utile, et il nous a donné
reuve qu'il était capable des travaux les plus sérieux
s plus difficiles.

lais, Messieurs, vous avez mis l'éloge de Perreciot
oncours pour le prix d'éloquence. Vous avez donc
xaminer l'œuvre sous ce rapport. Le discours n° 1
ient évidemment des passages très bien écrits; mais

Digitized by Google

il existe des imperfections dont vous avez dû tenir compte. Il y a des longueurs, des répétitions. Les épithètes sont trop multipliées et quelquefois mal choisies. Quelques expressions sont hasardées. Le sens du récit est trop souvent suspendu par les réflexions de l'auteur. Enfin, le jugement sur les œuvres de Perreciot n'est pas placé, dans le discours, à un endroit convenable. Il se trouve aux pages 48 et suivantes, tandis que les œuvres de Perreciot ne sont indiquées et analysées qu'aux pages 57 et suivantes.

En votre nom, j'adresse des éloges mérités à l'auteur du discours n° 1. Vous l'encouragez à marcher dans la voie qu'il s'est ouverte, et vous lui décernez une médaille du prix de 150 francs.

A la suite de ce rapport, M. le Président fait connaître que l'auteur du discours n° 1 est M. Chalon, fils, substitut du Procureur impérial à Baume-les-Dames.

Digitized by Google

PIÈCES DE VERS

Par M. VIANCIN.

LE LAURIER ET L'OLIVIER.

Près d'une tige d'olivier
Aux feuilles rares et ténues,
Un large et superbe laurier
Etalait ses branches touffues.
Que vous êtes chétif! dit-il à son voisin,
Comment fourniriez-vous des palmes à la gloire?
Moi seul je puis orner le front de la victoire :
N'êtes-vous point jaloux de mon brillant destin?
— Jaloux! moi? non, je vous assure,
Répondit l'olivier satisfait de son sort;
De l'immortalité vous êtes la figure,
» Mais vous donnez aussi la mort:
Vous ne mettez personne à l'abri de la foudre,
» Quoi qu'en ait dit l'antiquité;
Il faut pour vous cueillir trop souvent se résoudre
» A torturer l'humanité;
» Trop souvent le sang vous inonde
» Et vous mêle à d'affreux lambeaux;
Vous êtes devenu, sur tous les points du monde,
» L'ornement de bien des tombeaux.
Moi, je ne fais couler ni le sang ni les larmes;
Je me plais à fleurir loin du fracas des armes;

Digitized by Google

» J'ai pourtant couronné de grands et nobles
» Sur le champ des luttes antiques
» Car j'étais autrefois dans les jeux olympiqu
» La récompense des vainqueurs.
» A la souveraine déesse
» Des beaux-arts et de la sagesse
» Les poëtes m'ont consacré,
» Et de ce choix encor je me sens honoré.
» Mais de la paix surtout je reste le symbole
» Et, si lentement je console
» Ou des revers cruels noblement essuyés,
» Ou des jours glorieux trop chèrement pay
» Du moins à mon aspect la puissance guerri
» Eteint sa fureur meurtrière;
» Aux élans fougueux des héros
» La paix fait succéder un bienfaisant repos.
» C'est elle qui ramène aux foyers de leurs
» Ceux des fils qui dans les combat
» Sans mordre la poussière ont bravé le trép
» La paix vient aux humains rendre des jour
» La paix sera l'orgueil des siècles à venir;
» Oh! la paix! c'est le bien suprê
» Je suis fier d'en être l'emblème,
» Heureux de l'entendre bénir.
» Ainsi vous me voyez content de mon parta
» Et je ne voudrais pas changer
» Contre l'éclat pompeux de tout votre feuil
» De mes rameaux le plus léger. »

Digitized by Google

LA NOUVELLE RENOMMÉE.

Pour publier au loin les hauts faits d'une armée,
Pour faire d'un grand nom retentir l'univers,
Que devient désormais l'antique Renommée,
Ce monstre que Virgile a peint en si beaux vers?
Ses formes aujourd'hui sont à peine connues :
Ce n'est plus cet oiseau grandissant dans son vol,
D'un pied léger rasant le sol
Et portant son front dans les nues,
Qui parcourait les airs, jour et nuit sans repos,
Sous ses plumes cachait d'incroyables merveilles,
Des yeux toujours ouverts, d'attentives oreilles,
Des langues redisant mille et mille propos,
Et qui, non moins contraire à la gloire ternie
Que propice à l'éclat de la célébrité,
Semait partout la calomnie
Aussi bien que la vérité.

Le voilà remplacé par un autre prodige,
Non moins étonnant, mais réel ;
Sous un charme qui vient du ciel
La fable des vieux temps a perdu son prestige :
Un fluide subtil circule dans les airs,
Rapide comme la pensée ;
C'est lui qui la transmet, fidèlement tracée,
Même à travers les flots jusqu'au delà des mers.
Entouré de lumière ou d'ombre,
Comme aux clartés du jour, dans la nuit la plus sombre,
De tout événement né dans l'immensité
Il informe l'humanité.

Digitized by Google

O d'un siècle inventeur merveilleuse conquête!
Paisible emprunt de l'homme au feu de la tempête!
Qu'il est utile aux nations
De recevoir soudain tes révélations!
Que l'on aime à prêter l'oreille
Aux échos saisissants que ton éclair éveille,
Quand sur la scène des combats
Où va se décider le destin des Etats,
Nos bataillons couverts de gloire
Ont poussé, triomphants, le cri de la victoire,
Et surtout quand tu viens, après des jours sanglants,
Aux enfants de la terre émue
Proclamer ces mots consolants :
Les foudres sont éteints et la paix est conclue!

Sous l'empire de cette paix
Si chère à tous les cœurs, puisses-tu désormais
Multiplier tes étincelles
Pour ne nous apporter que d'heureuses nouvelles!
Puisses-tu longtemps n'avoir pas
A marquer les travaux de ces grandes journées
Où tant d'héroïques trépas
Font suspendre leur crêpe aux palmes moissonnées!
Puissent tous nos soleils, moins voilés de cyprès,
Dans le calme éclairer la marche du progrès,
De ce progrès orgueil du monde,
Qui rend la terre plus féconde,
Combat les fléaux désastreux,
Des arts élargit le domaine,
Ennoblit la puissance humaine
Et découvre aux mortels le secret d'être heureux!

Silence aux tubes homicides
Qui pour porter des coups sûrs autant que rapides

Digitized by Google

Ont été naguère inventés
Et dont si tristement les effets sont vantés.
Ah! l'homme n'est pas né pour tant savoir détruire :
C'est à créer, c'est à produire
Qu'il doit tendre surtout en digne enfant des cieux ;
Autrement il serait par le côté funeste
Le ravisseur du feu céleste
Malgré le souverain des dieux ;
C'est lui qui rouvrirait la boîte de Pandore ;
Il en ferait sortir des maux plus grands encore
Que ceux dont nous avons à subir le tourment,
Et la peine de Prométhée,
Par lui cent fois plus méritée,
Serait son juste châtiment.

C'est à lui d'échapper au vautour du Caucase :
Du vrai, du bien, du beau, qu'il suive le chemin,
Et qu'une sainte ardeur l'embrase
Pour le bonheur du genre humain!
Va, cours dans l'univers, nouvelle Renommée,
Propage avec amour dans ta route enflammée
Les triomphes heureux des plus grands bienfaiteurs,
Et pour les gloires pacifiques,
Qui restent les plus magnifiques,
Electrise les nobles cœurs.

Digitized by Google

LES DIEUX S'EN VONT.

Les dieux s'en vont : — Oui, sans nul doute;
Déjà grand nombre sont partis;
Oui, tout conspire à la déroute
Des dieux par les mortels bâtis.
Si Plutus a beaucoup d'apôtres
Et fait ramper l'homme bien bas,
Il s'en ira, comme tant d'autres;
Mais le vrai Dieu ne s'en va pas.

Qui s'en va surtout de ce monde?
Ce n'est pas Dieu : c'est vous, c'est moi,
Puis d'autres sujets à la ronde;
C'est un pasteur, un prince, un roi;
C'est parfois un puissant génie
Trop tôt ravi par le trépas;
C'est quelque dieu de l'harmonie;
Mais le vrai Dieu ne s'en va pas.

Nous assistons à des spectacles
De nos ancêtres ignorés;
Vous ne croyez plus aux miracles,
Et vous en êtes entourés.
Nous perçons à peine un mystère
Qu'un autre surgit sous nos pas,
Et tout démontre sur la terre
Que le vrai Dieu ne s'en va pas.

Tout nous atteste sa présence.
Tel esprit fort, d'un ton moqueur,
Veut nier la toute-puissance,
Qui la trouve au fond de son cœur :

Digitized by Google

Son incrédulité chancelle,
Puis, un jour, il se dit tout bas :
« J'avais tort, l'âme est immortelle,
» Et le vrai Dieu ne s'en va pas. »

Visitez, visitez ses temples,
Indifférents, blasphémateurs,
Et regardez les saints exemples
Qu'y donnent maints adorateurs.
Allez sur les champs de batailles
Voir mourir nos pieux soldats;
Vous sentirez dans vos entrailles
Que le vrai Dieu ne s'en va pas.

Sœurs de tant de malheureux frères,
Anges terrestres de bonté,
Qui répandez sur leurs misères
Le baume de la charité,
Dans votre humilité profonde
Et dans vos soins si délicats,
Qui mieux que vous fait voir au monde
Que le vrai Dieu ne s'en va pas?

C'est celui par qui tout respire,
Celui qui féconde nos champs,
Celui dont l'esprit nous inspire
De nobles pensers, d'heureux chants;
Celui qui, selon ses promesses,
A la souffrance ouvre ses bras,
Et dans nos plus grandes détresses,
Quand tout nous fuit, ne s'en va pas.

Il vaincra toutes les idoles,
Restes des humaines erreurs;
Un jour prévaudront ses paroles
Sur tous les oracles menteurs;

Digitized by Google

On verra tous les faux prophètes
Subir le sort du vieux Chalcas,
Et partout brilleront les fêtes
Du vrai Dieu qui ne s'en va pas.

Consécrateurs de nos trophées,
Poëtes chers à l'Eternel,
Chantez sa gloire en coryphées
Du *Te Deum* universel;
Chantez dans un concert immens
Le Souverain des potentats,
Le Dieu d'amour et de clémence
Le vrai Dieu qui ne s'en va pas!

Digitized by Google

PIÈCES

DONT L'ACADÉMIE A VOTÉ L'IMPRESSION.

Digitized by Google

Digitized by Google

PIÈCES

DONT L'ACADÉMIE A VOTÉ L'IMPRESSION.

E L'INDIGENCE ET DE LA BIENFAISANCE

DANS LA VILLE DE BESANÇON,

Par le Dr J. DRUHEN aîné,

Professeur à l'Ecole de Médecine.

(SUITE) (1).

SOCIÉTÉ DES SŒURS DE LA CHARITÉ.

xiste à Besançon une communauté religieuse qui une place importante dans le personnel de l'en-ment primaire, et dont les membres prêtent un rs précieux aux institutions bienfaisantes de la ne-Comté : je veux parler de la société des Sœurs Charité. Nous l'avons nommée déjà en traçant ire du bureau de bienfaisance et celle des Dames rité, et nous la retrouverons en parlant des écoles ipales ; ce serait déjà un motif suffisant pour lui

(1) Voy. Bulletin de l'Académie : janvier 1859.

Digitized by Google

consacrer un souvenir dans cet ouvrage, mais il n'est pas le seul. Les sœurs de la charité se recommandent encore à la reconnaissance publique par l'action directe qu'elles exercent sur les pauvres et par les secours qu'elles leur distribuent pour leur propre compte, et en dehors des institutions dont elles sont en quelque sorte les agents.

L'histoire des sœurs de la charité est toute récente; elle date de l'année 1799. M. l'abbé Bacoffe, alors curé de l'Assomption, aujourd'hui Notre-Dame (1), n'avait pu voir sans regret l'abandon où se trouvaient les pauvres par suite de la loi de messidor an II de la République. Pendant qu'il méditait le projet de reconstituer l'association des Dames de Charité dont nous avons parlé, il en réalisa un autre qui devait remplir bien plus complétement le but qu'il poursuivait : il fonda la communauté des Sœurs de la Charité pour l'instruction des jeunes filles pauvres et pour le soin des malades. M. Bacoffe rencontra, pour mener à bien cette entreprise, un auxiliaire singulièrement puissant dans une ancienne religieuse de Saint-Vincent-de-Paul de Paris, originaire des montagnes du Doubs, et que les événements de la révolution avaient ramenée dans son pays natal. C'était sœur Thouret : d'une taille imposante, douée d'un esprit naturel, d'une parole persuasive, d'une grande fermeté de caractère, elle avait toutes les qualités nécessaires pour donner de la vie à la communauté naissante, pour lui gagner des associées et pour la

(1) Voy. Bulletin de l'Académie : janvier 1859, page 163.

Digitized by Google

recommander à la confiance publique (1). Grâce à son ardent prosélytisme, la communauté ne tarda pas à grandir; grâce à l'instruction et à la vertu modeste de ses membres, grâce enfin à la sage direction que M. l'abbé Bacoffe sut lui imprimer, dès son début, les sœurs de la charité obtinrent bientôt une popularité dont la situation actuelle de l'établissement est un éloquent témoignage. Sœur Thouret comptait à peine dix compagnes quand elle l'ouvrit; aujourd'hui, la communauté compte environ huit cents membres. Restreintes pendant plusieurs années aux seuls établissements de la ville, les sœurs de la charité se sont répandues dans un grand nombre de localités de la Franche-Comté, des provinces voisines et même en Suisse, et elles fournissent aujourd'hui des religieuses à cent cinquante établissements différents consacrés à l'enseignement, aux pauvres et aux malades.

J'ai dit, en commençant cet article, que les sœurs de la charité distribuent des secours pour leur propre compte et en dehors des institutions dont elles sont les agents : c'est particulièrement à ce titre qu'elles méritent de trouver place dans ce chapitre.

Chaque année, au commencement de l'hiver, elles

---

(1) Dans le congrès présidé par Mme Lætitia et que Napoléon Ier réunit à Paris de toutes les supérieures du petit nombre des congrégations religieuses, existant alors en France, sœur Thouret plut à Mme Lætitia et à l'Empereur qui, en 1810, la chargea d'aller fonder à Naples une maison de son ordre. Cette maison est aujourd'hui en grande prospérité.

Digitized by Google

font dans les principales maisons de la ville une quête dont le produit a varié d'importance aux différentes époques, et que l'on peut aujourd'hui évaluer de 800 à 1,000 fr. Avec ce fonds modeste, les sœurs trouvent moyen de donner aux malades ces nombreux petits secours qui, sans être du domaine de la pharmacie, n'en occupent pas moins une large place dans le traitement des malades, et ces soins délicats qui tout en s'adressant à leur corps, exercent en même temps sur leur moral une si salutaire influence.

Le bureau de bienfaisance ouvre chaque année un crédit spécial pour fournir les médicaments aux malades indigents; mais le sirop, le sucre, le miel, les fruits pectoraux, le riz, le vin même, la charpie, les autres linges à pansement et beaucoup d'autres substances encore, utiles et quelquefois indispensables, soit dans la maladie, soit dans la convalescence, ne figurent pas au formulaire et sont par conséquent refusées. C'est avec leur fonds spécial que les sœurs de la charité comblent cette lacune.

Plusieurs malades manquent des moyens de se couvrir dans leur triste grabat : les sœurs leur procurent des couvertures, elles leur confient même du linge, panseat leurs plaies et deviennent, pour le médecin, dans l'occasion, des auxiliaires aussi intelligents que dévoués.

Il faut, sous ce rapport, les voir à l'œuvre pour comprendre combien leur concours est précieux, et pour savoir jusqu'à quel degré de mérite leurs soins peuvent atteindre. Je viens de soigner une pauvre journalière dont l'avant-bras gauche était en proie à une suppuration diffuse très abondante. Le cas était des plus graves, le

Digitized by Google

mal envahissait le bras, et des symptômes de résorption purulente menaçaient ma malade. L'amputation offrait peu de chances de succès, et dans l'hypothèse où cette mutilation aurait réussi, la perte d'un membre ne laissait qu'une perspective désespérante.

Pendant six semaines, deux sœurs de la charité ont assisté ma malade, ont suivi mes prescriptions, appliqué mes bandages, et par des pansements délicats, intelligents, mais pénibles et prolongés, elles m'ont aidé largement à rendre à la vie et à la santé une mère de famille dont j'avais désespéré.

Voilà un des rôles des sœurs de la charité à Besançon ; nous les retrouverons encore aux salles d'asile et aux écoles : partout elles sont la providence visible du pauvre, qui l'aide, le conseille et le console.

SOCIÉTÉ DE SAINT-VINCENT-DE-PAUL.

Fondée pour maintenir la jeunesse dans la foi par la pratique de la charité, la société de Saint-Vincent-de-Paul est tout à la fois une association pieuse et une institution de bienfaisance.

Etablie à Besançon vers la fin de l'année 1840, elle n'était composée à son origine que de six jeunes hommes réunis par le conseil d'un prêtre de cette ville distingué par ses talents, son zèle apostolique et sa piété (1). Cette

(1) M. l'abbé Oudet, aumônier de l'hôpital Saint-Jacques.

Digitized by Google

société, presque ignorée à son début,
isolée, faisant en silence le peu de b
mettaient ses faibles moyens et son per
limité. Mais ses succès ayant fixé l'attent
pas à recevoir de nombreuses adhésions,
ressources à ce point qu'elle occupe au
premiers rangs parmi les institutions
notre cité.

Les associés se divisent en membr
membres affiliés. Pour être actifs, il f
ment sincère à la religion et aux devoirs
ce sont les distributeurs des secours, ils
voie d'élection. Des cotisations annuell
l'honorabilité de la conduite suffisent po
nombre des membres affilies, qui sont
la providence matérielle de l'œuvre.

Comme toutes les sociétés de Saint V
celle de Besançon se rattache à celle de
centre et pour ainsi dire la tête de tou
dans leur ensemble, toutes ces sociétés
corps homogène qui a à Paris un conse
les départements de la France et à l'étra
provinciaux, et enfin des conférences
pandues dans les cinq parties du monde.
tral imprime le mouvement à tout le co
mesures générales aux conseils provinci
côté, les proposent aux conférences part
blissent entre celles-ci et le conseil gén
continu qui entretient partout la chaleur
blage admirable, uniforme dans sa div

Digitized by Google

l'indépendance de toutes ses parties, qui permet à
e de faire le bien qui s'accomplit en Europe, et au
en duquel la charité timide et inexpérimentée des
rées les plus lointaines trouve en France des con-
, des appuis et des secours matériels au besoin.
côté du lien moral qui rattache toutes les sociétés
elles, on a dans ces dernières années, institué un
matériel qui consiste dans la contribution du cen-
des recettes au profit de la caisse générale. Cette
ribution n'est pas, comme on pourrait le croire, un
t que la société centrale prélève à son profit; c'est
part des conférences particulières un placement à
intérêt, c'est une sorte de mutualité qui leur per-
dans les circonstances difficiles, de faire au conseil
ral un appel qui est toujours entendu. Et, pour en
des exemples tirés de notre province, c'est ainsi
e conseil général a envoyé depuis trois ans 50 francs
conférence d'Hérimoncourt, pour contribuer à l'or-
sation d'une bibliothèque dans cette paroisse, 200
s à celle de Gy, pour l'aider à soulager les victimes
grêle désastreuse du 10 juillet 1856 et, dans le
s de la même année, 150 francs à celle de Levier
les modestes finances avaient été épuisées par les
ndies et le choléra qui venaient de désoler cette
eureuse paroisse.

nombre des conférences s'est multiplié à Besançon
ne partout et après dix ans d'existence, celle que
édait cette ville a senti le besoin de se diviser. L'ac-
sement du chiffre de ses membres actifs ne permet-
plus à chacun d'eux de se connaître, et la multipli-

Digitized by Google

cité des demandes à examiner prolo
outre mesure. En conséquence, en 1
divisa en trois conférences distinguée
le nom d'une des principales paroisse
après, M. l'abbé Besson, supérieur
François-Xavier, eut l'heureuse idée d
conférences analogues spécialement des
gens de l'établissement : son but était de
nouveau au zèle et à la piété des élèves
leur éducation religieuse par la pratiqu

La société de Saint-Vincent-de-Pa
corporelle pour arriver à l'aumône spi
but essentiel de son institution. Les mo
ploie à titre de secours matériels sont :
régulières d'aliments, de combustibles
puis des secours extraordinaires destinés
d'apprentissage, des loyers, des objets

Elle dispense l'aumône spirituelle, a
secours moraux dans diverses œuvres
ou qui partagent encore, à des degrés
et le dévouement de ses membres actifs :
de Saint-François-Régis, l'instruction d
patronage des petits savoyards et la p
bons livres.

La société accueille surtout les famille
vivent de leur travail, dont le nom n'
aucun bureau de charité, et qui tombent
dès qu'une maladie vient à frapper le
soutient. Toutefois elle n'exclut pas rigo
autres classes de pauvres s'il y a du bie

Digitized by Google

ou si la misère est pressante. On accorde, d'ailleurs les secours sans s'informer à quelle communion religieuse appartient la famille qui les sollicite, en un mot sans acception ni de religion ni de parti.

Pour être admis, les pauvres doivent avoir au moins trois ans de résidence; ils adressent leur demande à la conférence de la circonscription qu'ils habitent, et à la première réunion hebdomadaire, cette conférence délibère. Si les renseignements sont insuffisants, un membre se charge de les compléter auprès du curé de la paroisse, du bureau de bienfaisance, des autres sociétés de secours ou des agents de police, etc. Si la famille est acceptée, on la visite aussi souvent que ses besoins le commandent, et chaque fois le membre qui en est chargé lui remet les bons de secours accordés par la conférence.

La visite du pauvre est rigoureusement prescrite par le règlement : « En visitant assidûment le pauvre, dans » sa triste demeure, on prend nécessairement un intérêt » plus réel, plus suivi, à tout ce qui le touche, on com- » prend mieux ses besoins, on devient plus ingénieux à » les deviner et à les satisfaire (1). »

Chaque année, aux approches du printemps, une visite générale des familles est faite par les soins d'une commission spéciale qui fait connaître aux conférences celles de ces familles auxquelles les secours peuvent être diminués ou même supprimés pendant la saison des travaux.

---

(1) Extrait du rapport présenté à l'assemblée générale du 27 décembre 1856.

Digitized by Google

Deux cents familles environ reçoivent annuellement les secours de la société de Saint-Vincent-de-Paul, mais ce nombre est réduit d'un tiers, à peu près, par la visite générale annuelle.

La caisse de l'œuvre est alimentée : 1° par le produit des quêtes qui se font à toutes les séances, tant ordinaires qu'extraordinaires ; 2° par les cotisations des membres affiliés ; 3° par les dons particuliers et extraordinaires, et 4° par le produit d'une loterie fort estimée dans notre ville et qui est regardée, à bon droit, comme une des sources les plus importantes de l'œuvre.

Indépendamment de ces sources productives qu'elles ont adoptées comme leurs aînées, les conférences établies parmi les élèves du collége de Saint-François-Xavier en ont imaginé quelques autres qui leur sont personnelles ; ce sont 1° la questure, 2° l'impôt du baccalauréat.

L'institution de la questure, qui engage aussi bien les maîtres que les élèves, a pour but le rachat, au profit des pauvres, des objets perdus ou confisqués. L'impôt du baccalauréat n'est pas plus compliqué : tous les bacheliers, en sortant du collége, prennent dans les loteries de l'année 50 billets à 25 centimes l'un. « C'est le droit » de bien-venue dans la société dont le diplôme ouvre » les rangs, c'est l'adieu au collége que l'on aime et » aux conférences dont on se sépare, c'est la part du » pauvre dans les joies de la famille et dans les der- » niers succès qui couronnent nos études (1). »

---

(1) Extrait du rapport sur les conférences de saint François-Xavier pour l'année 1857.

Digitized by Google

Le tableau ci-après des recettes et des dépenses, de-
is la fondation de la société de Saint-Vincent-de-Paul
qu'en 1839 exclusivement, fera connaître d'une ma-
re aussi rapide que complète toutes les opérations de
te société.

*BLEAU général des Recettes et des Dépenses de la Société
le Saint-Vincent-de-Paul depuis l'année 1841, époque de
a fondation jusqu'au 31 décembre 1858* (1).

Recettes.

duit des quêtes ordinaires et des séances générales	24,270 fr.	20 c.
ns des membres honoraires. — Produit des affiliations	27,832	20
ns particuliers, extraordinaires et recettes diverses	24,754	65
duit de la loterie	51,466	»
Total des recettes pendant 18 ans	128,323 fr.	05 c.

Dépenses.

Pour le pain des familles indigentes	66,661 fr.	15 c.
Pour les soupes, le riz, le maïs et les pommes de terre	11,405	90
Pour le combustible : Fagots, mottes et tourbe	6,043	08
Bouillons, remèdes, vêtements, literie, loyers, secours en argent, livres de classe, cercueils, croix, impressions, registres, etc.	18,219	46
Frais de nourrices, apprentissages, placements d'enfants, frais de loterie et dépenses diverses	11,855	90
A reporter	114,185 fr.	49 c.

(1) Ne sont pas comprises dans ces tableaux les opérations des
férences du collége Saint-François-Xavier.

Digitized by Google

Report....

F. Œuvres { de saint François-Regis pour la réhabilitation des mariages..... / des petits Savoyards..... / des militaires.....

G. Dépenses extraordinaires.....

Total des dépenses pendant 18 ans..

En caisse au 31 décembre 1858..

Pour l'intelligence de ce tableau, il
pensable d'entrer dans quelques détai
principales dépenses.

Nous avons réuni (voy. article B du
penses) les dépenses consacrées aux soup
avec les sommes dépensées en distributi
de terre, de riz et de maïs. Cependan
utile de secourir les pauvres n'a été ad
de janvier 1855. Compris d'abord pour
720 fr. 35 c. en 1855, il ne figure plu
somme de 16 fr. 45 c. en 1857 : il est
veur. Il a paru ne convenir qu'aux
infirmes qui demeurent seuls, et à qui c
lieu de tout autre; mais, insuffisant p
nombreuses, il ne dispense pas d'une s
ration nécessaire à l'alimentation du pa
il perd la plus grande partie de son mér
conomiser le combustible et la peine d
Quelques conférences y ont renoncé.

Les dépenses en bouillons et en méd
fondues avec les dépenses en vêtemen

Digitized by Google

etc. (voy. article D du tableau des dépenses), ont séparées pour onze années. La moyenne, pour cette iode, a été de 257 fr. 99 c. Les secours en médica- nts sont tout-à-fait exceptionnels; ils ne sont guère orisés que pendant l'été, lorsque le crédit alloué par ureau de bienfaisance pour cet article est épuisé.

Dans le même article, on voit figurer des dépenses r objet de literie. Voici à quelle occasion elles se . Il est très fréquent de rencontrer dans les familles vres des enfants d'âge et de sexe différents qui cou- nt ensemble; d'autres fois, on voit des enfants déjà n certain âge qui partagent le lit de leurs parents. On prend tous les dangers qui en résultent; aussi la so- é de Saint-Vincent-de-Paul attache-t-elle une grande ortance à poursuivre cet abus, qu'elle fait cesser dès elle le découvre.

Les secours en vêtements coûtent généralement peu société, car elle reçoit la défroque de plusieurs de membres. En outre, des quêtes pratiquées de loin loin, ajoutées à quelques dons de pièces d'étoffe, sent habituellement pour entretenir le vestiaire.

Chaque année, une certaine somme est dépensée en cueils, croix et autres frais funéraires compris dans même article. Cette dépense n'est jamais fort élevée, s elle suffit pour manifester l'esprit qui anime, à cette asion, l'institution de Saint-Vincent-de-Paul. Quand ndigent secouru par la société vient à succomber, si famille est dans l'impossibilité d'acquitter les frais éraires et s'il n'appartient à aucune autre société qui prenne à son compte, celle de Saint-Vincent s'en

Digitized by Google

charge, le membre visiteur assiste le mourant au moment suprême et accompagne son convoi funèbre à sa dernière demeure.

En 1852, on a dépensé pour cet objet 134 fr. 55 c.; une autre année, on n'en a dépensé que 54,50.

Les secours en loyers ont été rarement distingués des autres; la moyenne de quatre années. pour lesquelles cette distinction a été faite, est de 102 fr. Comme le paiement des loyers, les secours en argent sont accordés fort rarement aux pauvres; la moyenne de quatre années, pour lesquelles cette dépense a été séparée des autres, a été de 147 fr. 16 c.

Les dépenses extraordinaires (article G) comprennent des dépenses imprévues qui ne doivent pas se reproduire nécessairement chaque année. Ainsi, en 1847, 800 fr. sont alloués en faveur des populations affamées de l'Irlande; dans la même année et en 1852, on ouvre un crédit destiné à l'achat et à l'agrandissement d'une bibliothèque au service de l'œuvre, et les dépenses extraordinaires faites en 1850 et 1851 représentent deux souscriptions faites par les conférences de Besançon au monument élevé à saint Vincent de Paul dans son ancienne paroisse de Châtillon-les-Dombes (Ain). Enfin, la dépense extraordinaire de l'année 1855 représente l'impôt du centième des recettes payé au conseil général de Paris. A dater de 1856, cette dépense fait partie des dépenses diverses annuelles et régulières.

Mais l'histoire de la société de Saint-Vincent-de-Paul de Besançon n'est pas seulement dans l'esprit qui la dirige, dans les chiffres de son budget et dans la manière

Digitized by Google

dont elle dépense les fonds que la charité lui confie; elle est aussi dans les œuvres principales adoptées par elle : c'est une tâche aussi facile qu'agréable à remplir; car les comptes-rendus officiels donnent à cet égard tous les renseignements désirables.

Œuvre de Saint-François-Régis.

L'œuvre de Saint-François-Régis, la plus importante de toutes, est encore récente et peu connue. Quelques mots de son histoire trouveront donc utilement ici leur place.

Etablie pour la réhabilitation des mariages, elle se rattache par des liens étroits à de hautes questions d'intérêt et de moralité publics. Fondée à Paris en 1824, l'idée en était venue en 1816 à M. Gossin, son fondateur, alors procureur du roi à Troyes; mais elle ne se propagea dans toutes les grandes villes que lorsque la société de Saint-Vincent-de-Paul, fondée en 1832, à Paris, lui eut partout préparé des auxiliaires.

Parmi les unions illégitimes dont les grandes villes sont remplies, beaucoup d'entre elles n'ont pas d'autres causes que l'ignorance, l'impossibilité de commencer et d'entretenir une correspondance prolongée, difficile et surtout dispendieuse. Les droits de greffe, d'enregistrement, de timbre, et les frais de correspondance réunis finissent par composer une somme inaccessible à beaucoup d'indigents, une barrière infranchissable qui les force à croupir dans un libertinage d'autant plus dange-

Digitized by Google

reux qu'il se transmet le plus souvent comme un funeste héritage aux malheureux enfants qui en sont le fruit.

Avec la société de Saint-François-Régis, toutes ces causes disparaissent; elle se charge de tout. elle lève tous les obstacles, elle aplanit toutes les difficultés, elle va jusqu'à donner des vêtements aux mariés, même à ceux qui ne participent pas à ses secours ordinaires.

Après vingt ans de travaux et de succès non interrompus, de sacrifices inouïs, l'œuvre de Saint-François-Régis finit par gagner les plus chaudes sympathies de tout ce que Paris renferme d'intelligence élevée, de cœurs généreux et d'influence puissante. Dans des observations adressées au gouvernement, en février 1846, et signées de cent soixante-quatorze membres de l'Institut, on lit ce qui suit :

« La société civile, les lois, la propriété sont l'objet » de la haine des pauvres vivant dans le désordre : ils » croient se venger de la honte qui les couvre, en » affectant d'insulter à toutes les institutions sociales.

» L'œuvre de Saint-Régis transforme ces ennemis » de l'ordre public en amis de l'ordre : elle transforme » en pères et mères de famille, en honnêtes artisans, » en citoyens utiles des êtres dégradés...; mais la so- » ciété de Saint-Régis, obligée de se procurer à prix » d'argent les actes de toute espèce qui sont nécessaires » au mariage des pauvres, est chargée d'une dépense » au-dessus de ses forces. C'est un impôt prélevé sur » la misère, qui doit être désavoué par une saine po- » litique, quand il a sous le rapport moral de si graves

Digitized by Google

convénients, qui ne s'élève si haut que parce que
œuvre fait beaucoup de bien, et qui même, sous
rapport matériel, est beaucoup plus désastreux
l'utile. Les hommes placés à la tête des affaires et
l'administration savent combien il serait urgent
diminuer et de restreindre non-seulement les frais
police et de poursuites judiciaires, occasionnés
r les excès auxquels se livrent les classes corrom-
ues; mais aussi toutes les dépenses qui résultent,
ur les hospices et les hôpitaux, de l'abandon ré-
proque de pères, de femmes et d'enfants, qui
raient dû s'entr'aider comme membres d'une même
mille, et qui, n'étant unis par aucun lien social,
viennent étrangers les uns aux autres. Les hommes
Etat ne voudront pas surcharger leur conscience et
budget de l'accroissement énorme que recevraient
médiatement ces dépenses diverses, s'ils laissaient
mber une œuvre si éminemment sociale, une œuvre
i détourne du peuple tant de misères, qui prévient
nt de crimes et de délits. L'importance de cette
uvre est si généralement sentie, que depuis vingt
s la plupart des gouvernements de l'Europe trans-
ettent gratuitement à la société de Saint-Régis les
tes de l'état civil dont elle a besoin pour le mariage
s pauvres nés en pays étrangers. Les ministres du
uvernement français ne voudront pas laisser périr
France une institution que l'Europe nous en-
e (1). »

Cette citation est empruntée à un travail fort remarquable

Digitized by Google

Le gouvernement français comprit toute la justesse de ces observations, et grâce à son initiative, la chambre des députés, en 1846, et le corps législatif, en 1850, adoptèrent deux lois de la plus grande portée pour l'œuvre de Saint-François-Régis. La première affranchit de toutes les exigences fiscales les pièces nécessaires au mariage des pauvres, et la seconde diminue les dépenses imposées par les droits de chancellerie pour les pièces demandées à l'étranger.

L'œuvre de Saint François-Régis fut adoptée par la conférence de Besançon dès la seconde année de son existence; j'ai dit, dans la première partie de ce travail, qu'en moins de dix ans 272 mariages ont été réhabilités par elle dans l'ancienne province de Franche-Comté.

Est-ce à dire que tous ces ménages sont devenus honnêtes, réguliers et irréprochables, et que l'ordre et la vertu ont dès ce moment remplacé à leur foyer le désordre et le vice qui y régnaient sans partage? Hélas! il faut le reconnaître, le contraire s'est rencontré plusieurs fois, et parmi ces réhabilitations, il en est un certain nombre qu'il eût été plus avantageux d'écarter dans l'intérêt même de la morale publique, et qui n'ont donné que des regrets à ceux des membres de la société de Saint-François-Régis qui en avaient préparé les moyens.

Mais à côté de ces exceptions rares, en définitive, combien de réhabilitations indispensables, urgentes,

---

sur l'œuvre de Saint-François-Régis, lu à la séance générale de la société de Saint-Vincent-de-Paul du 20 juin 1849, par M. le président Ed. Clerc, alors président de la Société.

Digitized by Google

également réclamées par la loi divine et par la loi humaine, combien de ménages illégitimes que la charité de la société de Saint-Vincent-de-Paul a transformés, et qui, désormais fidèles à leur devoir, témoignent chaque jour du bien que cette institution prodigieuse et sans aucun précédent a déjà réalisé parmi nous.

Œuvre des Militaires.

L'œuvre des Militaires, répandue dans toute la France, a pris naissance dans la ville de Besançon en l'année 1836, et c'est à l'initiative de quelques jeunes ecclésiastiques aujourd'hui disséminés sur divers points du diocèse de Besançon qu'on la doit. Les fondateurs de l'œuvre naissante réunissaient à l'hôpital, tous les jours de la semaine, les soldats, à qui ils faisaient un cours sur toutes les matières de l'enseignement primaire et principalement sur l'instruction religieuse.

Cette école obtint dès le commencement beaucoup de succès, et après quatre à cinq ans, elle comptait déjà de 300 à 350 militaires inscrits. Mais différentes circonstances vinrent peu à peu compromettre son avenir, et il était à craindre qu'elle ne finît par disparaître tout-à-fait, lorsqu'en 1850 la société de Saint-Vincent-de-Paul en fit un des objets de ses travaux.

L'œuvre des Militaires, dit son réglement spécial, a pour but de leur apprendre à lire, à écrire, à calculer, et de les aider à se perfectionner dans les premiers éléments des sciences qu'ils ont étudiées autrefois. Dans ce

Digitized by Google

but, on les réunit trois fois par semaine, et, dans deux de ces réunions, un professeur du collége Saint-François-Xavier leur fait un cours d'histoire sainte. Une bibliothèque de livres instructifs et moraux est jointe à l'école, et les livres sont distribués après la séance. Enfin, comme complément de l'œuvre, les membres de la société de Saint Vincent-de-Paul qui en sont spécialement chargés, rassemblent les militaires tous les dimanches, pour entendre la messe en commun dans une des paroisses de la ville.

L'intérêt bien légitime que tout homme doit avoir à s'instruire des choses qu'il ignore, et à se perfectionner dans celles qu'il sait déjà, devrait suffire, sans doute, pour assurer l'avenir d'une école où les maîtres prodiguent avec une si parfaite abnégation leur temps, leur zèle et leur talent. Cela est ainsi, sans doute; cependant, les directeurs de l'œuvre des Militaires ont pensé que quelques moyens propres à exciter le zèle, à encourager les efforts et à récompenser le succès, seraient accueillis avec faveur. Chaque année il se fait, en présence des officiers supérieurs de la garnison, une distribution solennelle de récompenses qui consistent dans des livres, des médailles et des diplômes d'honneur (1).

Cette œuvre, encouragée par l'autorité militaire, est appréciée à sa juste valeur par le soldat. Le nombre des

---

(1) Le rapport pour l'année 1855 donne sur cette distribution les détails que voici :

On a distribué 17 prix de lecture, d'écriture, d'arithmétique et d'orthographe, 7 prix d'instruction morale et chrétienne, 9 médailles et 19 diplômes d'honneur.

Digitized by Google

ptions, comme celui des militaires présents aux es, varie nécessairement comme celui de la gar- ; mais on peut dire qu'il a toujours été très signi- . L'année 1854 en fournit la preuve, car, avec une son réduite presque aux dernières limites du pos- par les exigences de la campagne de Crimée, on a urs compté en moyenne 83 hommes présents à ne des réunions.

sollicitude de la société de Saint-Vincent-de-Paul sse pas avec le départ du soldat. Si celui-ci vient à ger de garnison, des lettres de recommandation, les villes où existent de semblables écoles, lui pré- t un utile patronage et perpétuent ainsi la protec- que la foi et la charité lui avaient ménagée parmi

euvre des Militaires n'est point seulement une école lte et une institution de bienfaisance, c'est de plus rotestation contre cette croyance aussi absurde pie, qui voudrait présenter la religion comme le e et la consolation des peureux et des sots. Les os de bataille illustrés, naguère, sur les bords de r Noire et dans les plaines d'Italie, sont arrosés du les militaires instruits à nos modestes écoles, et si dat français a pu devenir, aujourd'hui plus que s, le symbole de l'abnégation et du courage invin- c'est parce que, préparé par la foi à tous les sacri- et soumis par devoir comme par conviction à ssance et à la discipline, il confie sa vie sans réserve ns crainte au Dieu des armées.

Digitized by Google

Œuvre des petits Savoyards.

Cette œuvre a pour but l'instruction et l'éducation morale et religieuse de ces pauvres enfants nomades que la Savoie envoie, chaque année, dans nos mors, et qui n'ont habituellement pour domicile et pour école que les rues, les places publiques et les carrefours. Ce sont en réalité des ecclésiastiques qui l'ont fondée, et la société de Saint-Vincent-de-Paul n'est guère intervenue que par l'appui moral qu'elle lui a prêtée pendant quelques années, et par quelques subventions destinées à des récompenses, dont quelques-unes consistaient en vêtements (1).

Aujourd'hui, les conférences principales ont abandonné cette œuvre, mais les conférences annexes du collège Saint-François-Xavier s'en occupent à leur tour sous la direction de leurs maîtres. Les petits Savoyards sont réunis trois fois par semaine, et on leur enseigne dans ces réunions la lecture, l'écriture et le catéchisme; le dimanche on les conduit à la messe.

La société de Saint-Vincent-de-Paul complète son action morale sur les pauvres par une bibliothèque nombreuse composée de livres variés et choisis qu'elle leur prête, et par la distribution qu'elle leur fait d'une modeste publication hebdomadaire connue sous le nom

(1) Voy. le tableau des dépenses.

Digitized by Google

de *Petites Lectures*. C'est la gazette du pauvre, dans laquelle se succèdent les pieux enseignements de la foi, les anecdotes chrétiennes, les axiômes de l'économie domestique, et jusqu'aux recettes de la médecine usuelle.

En examinant l'état de la caisse de la société de Saint-Vincent-de-Paul au 31 décembre de chaque année, j'ai reconnu que 10 fois sur 17 les dépenses ont dépassé les recettes. Assurément, si la société de Saint-Vincent-de-Paul était une institution ordinaire, gérée suivant les règles habituelles de l'administration, son avenir serait bien compromis, et pour le sauver, il serait prudent d'y apporter des réformes radicales. Mais, dédaignant les calculs de la simple philanthropie, elle procède toujours avec une confiance qui étonne et qui semblerait téméraire si elle n'était justifiée par le succès. C'est ainsi que, en 1846, à la demande pressante de la société de Paris, et, malgré un déficit de 1.200 fr. dans sa caisse, elle a pu envoyer une somme de 900 fr. aux malheureux Irlandais décimés chaque jour par la misère et la faim. Dans cette circonstance et dans plusieurs autres analogues, on ouvre une quête extraordinaire parmi les membres de la société, et ce moyen réussit constamment.

Pour satisfaire à toutes ses obligations, la société de Saint-Vincent-de-Paul compte aujourd'hui près de cent membres actifs, mais elle en a inscrit trois fois plus dans ses cadres depuis la première année de son existence.

Relativement à la fortune et au rang des associés, on peut dire que la composition des conférences représente

Digitized by Google

à peu près les diverses classes et conditions de la société ainsi qu'on peut en juger par le tableau suivant :

Etudiants de diverses catégories, dont 21 en médecine	59
Négociants (patrons et commis)	42
Notaires (patrons et clercs), avoués (patrons et clercs)	41
Propriétaires, rentiers	35
Employés des différentes administrations : ponts et chaussées, eaux et forêts, finances, préfecture, contributions, enregistrement, postes, chemins de fer, etc., etc.	31
Professeurs appartenant à l'Université, à l'école normale départementale, à l'enseignement privé	26
Sous-officiers et soldats	20
Officiers en activité de service et officiers en retraite	17
Entrepreneurs et ouvriers de différentes professions manuelles	12
Magistrats	10
Médecins et pharmaciens	9
Architectes, peintres, géomètres	7
Total	309

Cette diversité dans la composition du personnel de la société de Saint-Vincent-de-Paul fait comprendre, mieux que toutes les affirmations, la puissance du principe qui réunit sur le terrain neutre de la charité

Digitized by Google

d'hommes si différents, d'ailleurs, sous le rapport
profession, du goût, des habitudes, de l'éducation
s opinions politiques. Sous ce dernier rapport, la
e est facile, il est vrai, car le règlement interdit for-
ement à la société de s'occuper des affaires publiques
agiter dans son sein les questions irritantes qui di-
t le monde. — Inutile d'ajouter que, malgré l'affir-
on contraire de quelques ennemis de l'œuvre, les
érences ont été toujours fidèles à cette partie impor-
de leur programme.

i se termine l'histoire de la société de Saint-Vincent-
aul de Besançon et de ses œuvres accessoires : ins-
on doublement précieuse puisque, à côté du bien
riel qu'elle fait à ses clients, elle tend constamment
perfection morale du bienfaiteur et de l'obligé. Elle
ncontré dans ce pays les plus chaudes sympathies :
ombre considérable de familles indigentes en a déjà
les bienfaits accoutumés, et le tableau précédent
re combien d'autres, plus heureuses qu'elles, ont
ié l'avantage de compter quelques-uns de leurs mem-
parmi ses associés actifs. — Le témoignage unanime
ns et des autres dit assez que son but est atteint.
s succès modestes, mais précieux, que cette courte
e a voulu constater, ont leurs analogues partout où
arité de saint Vincent a inspiré des imitateurs, et je
e que leur publication sera la meilleure réponse aux
ues, aussi malveillantes qu'injustes, dirigées il y a
ques semaines contre la société de Saint-Vincent-
aul.

Digitized by Google

En lisant les articles (1) écrits dans une intention que je me dispenserai de qualifier, et pleins de haine contre l'esprit religieux qui est l'âme de la société de Saint-Vincent-de-Paul, on serait loin de se douter, si on ne le savait déjà, que notre époque a fait tant de révolution au nom de la liberté, et versé tant de sang pour l'indépendance de la conscience.

La société de Saint-Vincent-de-Paul veut maintenir la jeunesse dans la foi par la pratique de la charité, et des journalistes, poursuivis par des fantômes étranges, voient là un danger pressant qu'ils doivent signaler à la nation qui ne s'en doute pas. Ils nient le but, ils calomnient les intentions, et pour donner à leurs hallucinations un corps et une vie, ils couronnent leurs attaques par des mensonges dont la perfidie le dispute à l'audace.

Pour eux, la société de Saint-Vincent-de-Paul « est » une mauvaise compagnie, » c'est « une machine de » guerre, une batterie de canons rayés, » et en définitive « une association qui n'a pour elle ni le mérite de » la légalité, ni celui d'une charité désintéressée et » vraie. »

Ils reprochent aux membres actifs « des façons con- » fites, » et prenant à partie quelques-uns d'entre eux, ils osent avancer cette calomnie qu'il suffit de citer pour en faire bonne justice : « Si trop de fonctionnaires sont » entrés à l'envi dans la société de Saint-Vincent-de- » Paul, c'est qu'ils ont cru y voir pour eux une chance

(7) Publiés par l'*Opinion nationale*, nos 18, 24 et 27 janvier 1860.

Digitized by Google

» d'émargement plus fort et d'avancement plus ra-
» pide. »

La conclusion de cette attaque grossière, on le devine
isément, c'est que « de deux choses l'une : il faut ou
» dissoudre la société de Saint-Vincent-de-Paul, ou
» l'astreindre à se conformer dans son organisation aux
» exigences de la loi. »

Voilà votre langage, faux apôtres de la charité. Vous
arlez pour les pauvres, mais les pauvres ne vous con-
aissent pas; vous demandez la liberté, mais c'est pour
confisquer à votre profit, et nous vous verrons tout à
heure la refuser au pauvre dans son droit le plus in-
ontestable, celui d'élever ses enfants comme il l'entend.
ontinuez votre entreprise, poursuivez votre but, faites
upprimer la société de Saint-Vincent-de-Paul sous le
rétexte mensonger d'un légitimisme qui n'a rien de
ommun avec elle : d'autres démolisseurs, imitant vos
xemples, viendront aussi dresser leurs attaques contre
s associations du patronage et les sociétés de secours
utuels, et sous le vain prétexte d'orléanisme et de so-
alisme, ces œuvres utiles tomberont à leur tour.

Alors la foi, la charité et la bienfaisance, disparaî-
ront de nos institutions, et vous mettrez à la place
égoïsme, la misère et le désespoir, à moins que la ma-
onnerie, dont vous admirez peut-être les mystères, ne
rouve un remède à tant de maux accumulés.

Digitized by Google

SOCIÉTÉ DE SECOURS ÉTABLIE PAR LE CULTE RÉFORMÉ.

C'est en 1819 que cette société prit naissance, et elle fut fondée dans l'intérêt des écoles protestantes par des dames du culte réformé : de là le nom de *Comité des Dames*, sous lequel on la désigne. Mais ce comité ne tarda pas à étendre les limites de ses attributions et à embrasser, avec le patronage de l'enfance et de la jeunesse, celui de tous les indigents de la communauté.

Le comité n'est soutenu que par le produit d'une collecte que font annuellement les dames qui le composent. Il paie des mois de classe, donne des vêtements, etc., et visite les familles assistées. C'est, comme on le voit, une association analogue à celle des *Dames de charité* de la religion catholique.

Il est encore une autre source ouverte à la bienfaisance pour les indigents du culte réformé. Comme dans toutes les paroisses, la *fabrique* qui, chez les protestants, porte le nom de *consistoire*, dispose d'une certaine somme qui est le produit d'un tronc placé dans le temple et des offrandes spontanées des fidèles. Cette somme est mise à la disposition de MM. les pasteurs, qui l'emploient pour secourir, année commune, une cinquantaine de pauvres résidants, et fournir une modique assistance à quelques passagers. Mais ceci rentre dans la bienfaisance privée comme les aumônes que distribuent journelle-

Digitized by Google

ment MM. les curés catholiques, et dont il est impossible de connaître l'importance.

SOCIÉTÉ DE SECOURS ÉTABLIE PAR LE CULTE ISRAÉLITE.

Tous les israélites qui composent la communauté de Besançon forment en quelque sorte cette société. En outre de l'allocation municipale qui est de 1,000 fr. par an, les fonds nécessaires au culte sont constitués au moyen 1° de la location des stalles occupées dans le temple par les fidèles; 2° de la vente des places au cimetière que chaque israélite est tenu de payer à l'époque de son mariage, et 3° enfin, de quelques autres petits impôts qui tiennent à des coutumes particulières au culte israélite.

Or cette caisse commune sert en même temps à acquitter les frais du culte et à secourir les indigents.

En moyenne, on dépense annuellement pour ce dernier objet :

Secours à des étrangers et en espèces. .	150 fr.
Secours aux pauvres de la ville, en espèces et en nature : bois, pain, etc.	520
Total.	670 fr.

Digitized by Google

ASSOCIATION DE SECOURS ET DE PATRONAGE.

Fondée en 1839 par l'initiative des citoyens les plus honorables, aidée par la bienfaisance de l'administration municipale et du gouvernement, et soutenue par le concours de tous les habitants de la cité, l'Association de secours et de patronage s'est proposé d'éteindre la mendicité.

Deux moyens principaux et essentiels s'offraient à elle pour atteindre ce but : 1° la création d'un dépôt de mendicité où tous les mendiants seraient reçus conformément à l'article 274 du code pénal, et 2° le patronage des classes pauvres.

L'Association, dans les premières années de son exercice, avait ajouté à ce programme, et comme œuvre de surérogation, le patronage des jeunes libérés ; mais un arrêté ministériel de la fin de l'année 1844 ayant supprimé, à l'hospice de Bellevaux, le quartier réservé aux jeunes détenus, cette œuvre spéciale cessa naturellement après avoir duré cinq ans (1).

1. Nous avons vu (2) que le dépôt de mendicité avait cessé d'exister à la suite d'une délibération prise par le

(1) Pendant sa courte existence, cette œuvre a patronné 174 jeunes libérés ; de ce nombre, 47 appartenant aux 3 départements de la Franche-Comté, ont reçu le patronage direct des membres du comité. 9 récidives seulement ont été constatées pendant l'exercice de ce patronage.

(2) Page 119 du Bulletin de janvier 1859.

Digitized by Google

conseil général du Doubs, dans sa session du mois de mai 1817; l'Association le rétablit dans la maison départementale de Bellevaux en vertu d'un traité intervenu entre le comité d'administration de cet hospice et l'œuvre du patronage. Ce traité fut approuvé par un arrêté préfectoral en date du 23 novembre 1839 (1).

La maison de Bellevaux, aujourd'hui l'hospice Saint-Jean-l'Aumônier, reçoit au compte du patronage deux catégories de réfugiés : 1° ceux qui ont été condamnés pour délit de mendicité, et qui, après l'expiration de leur peine, ne sont pas réclamés par leur famille; 2° les indigents privés de toute ressource et qui en font la demande.

Depuis sa fondation jusqu'au 31 décembre 1857, l'Association y a entretenu en moyenne 35 indigents chaque jour, pour lesquels elle a dépensé 16,827 fr., à raison de 60 c. la journée pour les indigents valides, de 80 c. pour les infirmes et les vieillards et de 40 c. seulement pour les enfants.

D'autres pensionnaires, 12 en moyenne chaque jour, ont, en outre, reçu le même bienfait depuis l'année 1849, dans l'hospice des Petites-Sœurs des pauvres. L'Association y a dépensé la somme de 10,323 fr. 85 c., à raison de 40 c. la journée pour les hommes, et de 30 c. seulement pour les femmes.

Pour ôter tout prétexte aux étrangers, qui, ignorant ou feignant d'ignorer l'interdiction de la mendicité dans

(1) Un décret de l'année 1852 a déclaré l'Association d'utilité publique.

Digitized by Google

nos murs, s'y livrent néanmoins sous prétexte de pertes éprouvées dans leurs entreprises, d'infirmités ou de manque de travail, l'Association ouvre chaque année, depuis 1850, un crédit à l'aide duquel la police, sur la présentation du livret ou du passeport, peut procurer le logement et la nourriture de vingt-quatre heures à l'indigent qui traverse notre ville. Elle dépense en moyenne 200 fr. par an pour cet objet.

II. L'Association exerce le patronage des classes pauvres :

A, par des distributions de secours à domicile;
B, par les salles d'asile;
C, par les apprentissages;
D, par le travail.

A. Les secours à domicile consistent principalement en aliments, et, exceptionnellement, en habillements, en remèdes, en paiement de loyer et en argent. Le nombre des familles qui les reçoivent varie comme les ressources de l'Association et le besoin des pauvres. Ainsi, de 250 en l'année 1840, au début de l'œuvre, il s'est élevé jusqu'à 700 en 1847, remarquable par la cherté des subsistances, et à 600 en 1848, non moins remarquable par le triomphe heureusement éphémère de ces principes fameux qui avaient la prétention d'abolir la misère. Le chiffre moyen des familles secourues pendant les seize dernières années a été de 443; il est actuellement de 400.

Le pain est le secours principal accordé par l'Association. Il en a été distribué pour une somme de

Digitized by Google

,880 fr. (1), soit environ une moyenne de 4,382 fr.; is cette moyenne est loin de représenter la vérité ainsi on peut le voir en consultant le tableau que nous nerons ci-après. La différence que l'on constate sous rapport, et qui paraît surtout sensible depuis l'an- 1855, vient de ce qu'à dater de cette époque l'As- iation a apporté quelques modifications dans ses dis- utions alimentaires, et qu'elle a adopté comme un ses principaux moyens les *soupes économiques*, qui ient rendu de grands services à d'autres époques.

Les soupes économiques, qu'on appelait alors soupes Rumfort, avaient été employées avec beaucoup d'a- tages, par le bureau de bienfaisance, dans les an- s 1801 et 1803. A sa diligence, deux chaudières ient été construites à cet usage, l'une dans la maison vieillards, rue du Petit-Battant, et l'autre dans la tie haute de la ville, dans la maison des bénédictins; s peu à peu ces établissements étaient tombés en dé- tude, et le moyen avait été abandonné. Toutefois, on n avait pas entièrement perdu le souvenir, car, en 4, à l'époque où le choléra parut à Besançon, le eau de bienfaisance y était revenu, et il en avait retiré grands avantages.

L'Association, en adoptant ce mode de secours, y avait une ressource doublement précieuse, en ce elle constitue pour les pauvres une nourriture saine

---

) Je rappelle, une fois pour toutes, que toutes les statis- es comprises dans ce travail embrassent la période comprise e l'année 1840 époque de la fondation de l'œuvre du patro- e et le 31 décembre 1857.

Digitized by Google

et toute préparée, et que son prix de revient, faible comparativement aux autres secours, permettait de l'accorder à un plus grand nombre. Chaque soupe, en effet, coûte à la caisse un centime à trois centimes et demi, suivant le prix des denrées, et trois soupes remplacent un pain de un kilogramme et demi. On voit que l'Association du patronage ne porte pas sur les soupes économiques le même jugement que les conférences de Saint-Vincent-de-Paul.

Dans le cours des années 1855, 1856 et 1857, l'Association a dépensé pour la confection des soupes, en pain, légumes, riz, graisse, etc., la somme de 9,377 fr., soit, en moyenne, 3,125 fr. par an, sans préjudice des distributions de pain, qu'elle a restreintes sans les supprimer. En outre, en substituant les soupes au pain, elle a ménagé un moyen efficace à l'aumône particulière. Elle a mis en circulation des bons à échanger contre un potage nourrissant que les habitants, les familles et les sociétés de bienfaisance peuvent se procurer à bas prix pour les donner ensuite, à titre d'aumône, aux pauvres, qui emploient quelquefois si mal les pièces de monnaie qu'ils reçoivent de la charité privée.

Ces distributions alimentaires, quelque précieuses qu'elles soient, ne sont, comme tant d'autres, que des remèdes palliatifs; mais en voici un que l'Association a adopté depuis l'année 1856, et que l'on peut regarder comme préventif, puisqu'en offrant à la classe ouvrière un moyen de diminuer sa dépense quotidienne, il peut diminuer le nombre des nécessiteux, et par conséquent prévenir la mendicité.

Digitized by Google

Je cite textuellement l'article publié à ce sujet par M. F. Détrey, président de la commission des subsistances, dont le zèle pour les œuvres bienfaisantes est apprécié par tout le monde.

« Pensant qu'un moyen efficace de prévenir la men-
» dicité était de venir en aide à l'ouvrier dont le salaire
» fournit difficilement aux besoins de toute espèce qui
» l'assiégent, surtout dans la saison mauvaise, l'Asso-
» ciation de secours et de patronage, qui distribuait
» déjà par semaine 1,800 à 1,900 soupes aux indigents,
» tant en son nom qu'en celui des sociétés de bienfai-
» sance, organisa, en décembre dernier, un service de
» confection d'aliments à prix réduits.

» Elle fut puissamment encouragée dans cette œuvre
» par M. le maire et MM. les membres du conseil mu-
» nicipal, qui votèrent une somme de 2,000 fr. pour
» les frais de premier établissement.

» Les distributions commencèrent dès le 2 janvier, à
» la communauté des sœurs de la Grande-Rue, et à Bat-
» tant à la salle d'asile; elles se sont continuées tous les
» jours, de onze heures à midi, les dimanches exceptés.

» Voici en quoi consistent ces aliments : 1° un litre
» de potage au pain et aux légumes; 2° 45 centilitres
» de légumes (pommes de terre, haricots, choucroute),
» macaroni, œufs, etc.; 3° 120 grammes de viande rôtie,
» bouillie ou en ragoût; chaque portion est fixée au prix
» de 10 c., et les trois réunies sont livrées à 25 c.; on
» a même concédé des demi-rations de potage à 5 c.

» A peine commencée, l'œuvre obtint faveur, et par
» accroissement successif, elle en est venue à distribuer

Digitized by Google

» journellement de 400 à 450 portions dans chacun de
» ses établissements.

» L'Association avait en vue un double but : elle
» voulait prévenir par une alimentation saine les ma-
» ladies, et par le bas prix faciliter la nourriture des
» personnes peu à leur aise, et ainsi obvier à la men-
» dicité. Le résultat obtenu répond à l'attente de l'As-
» sociation (1). »

Dans un autre article que consulteront avec fruit tous ceux qui voudront approfondir la question, M. de Vregille, président de l'Association générale de secours et de patronage, disait encore en rendant compte de cette partie importante de l'œuvre :

« Plus de 1,000 portions à 10 centimes sont déli-
» vrées chaque jour, le dimanche excepté. Or, en sup-
» posant que l'économie que fait chaque acheteur ne
» soit que de moitié de la valeur des aliments vendus,
» c'est-à-dire, que ce qu'il paie 10 centimes à nos dis-
» tributions lui en eût coûté 20 chez lui (et cette évalua-
» tion n'est sans doute point au-dessous de la vérité,
» lorsqu'on tient compte de la différence dans les prix
» d'acquisition des denrées premières, des frais de com-
» bustible, de la perte de temps, etc.), on peut facile-
» ment se convaincre de l'immense économie qui aura
» été faite par eux tous à la fin de l'année (2). »

Dans la période qu'embrassent ces recherches, plu-

---

(1) Extrait du journal l'*Impartial* : 24 mai 1856.
(2) Extrait de l'*Impartial* : 2 juillet 1856.
Les chiffres suivants, extraits du compte-rendu des opérations

Digitized by Google

sieurs sommes importantes ont été consacrées aux secours exceptionnels que l'Association accorde aux familles. Ainsi, une somme de 3,983 fr. a été remise pendant les quatorze premières années à la discrétion des sœurs de la charité, pour être employées par elles en bouillons, médicaments et objets de première nécessité à des malades indigents. En outre, 17,664 fr. ont été dépensés en habillements, paiement de loyers et secours en argent; mais ce dernier genre de secours est tout-à-fait exceptionnel.

B. En second lieu, l'Association exerce le patronage des classes pauvres par les salles d'asile.

La notice que nous devons consacrer à ces utiles établissements trouvera naturellement sa place au chapitre destiné aux écoles publiques, mais nous manquerions à la vérité et à l'exactitude si nous omettions de dire ici que le patronage des écoles maternelles a toujours été considéré comme une des parties les plus importantes de l'œuvre dont nous nous occupons.

Un moyen que l'Association emploie pour engager

---

de l'année 1857, donnent une idée de l'importance de cette partie de l'œuvre :

Recettes provenant de la vente des aliments.

Reçu de M. le Préfet pour distribution extraordinaire d'aliments.	2,500 f.
Vente de bons de soupe au bureau de bienfaisance. .	2,545
Idem aux particuliers.	197
Vente d'aliments au fourneau économique de Saint-Jean	6,978
Idem Idem de Battant. . .	13,842
Total.	26,062 f.

Digitized by Google

les familles à confier leurs enfants aux salles d'asile consiste en distributions de soupe à tous les enfants qui les fréquentent, et de vêtements au commencement de l'hiver à ceux qui appartiennent aux familles les plus pauvres et les plus dignes d'intérêt. La dépense faite pour ces deux articles est de 27,932 fr. pour les soupes, et de 5,181 fr. pour les vêtements.

C. On voit souvent, parmi les pauvres, des parents qui spéculent sur le travail de leurs enfants, et qui, en vue d'un salaire modique mais immédiat, en font des commissionnaires ou des journaliers à l'âge où ces enfants devraient apprendre une profession. C'est là un mal dont nous avons pu apprécier toute l'étendue dans la première partie de ce travail : sur 1,500 indigents environ, dont le genre de travail a été indiqué, 580 étaient journaliers, autrement dit sans profession.

Pour obvier à cet abus si grave, l'Association a institué un comité particulier dont les membres entretiennent des rapports habituels avec les maîtres d'apprentissage et avec les familles, et elle décerne des récompenses à ceux des apprentis qui se signalent par leur conduite et leur application.

La partie matérielle de cette entreprise consiste dans l'acquittement des frais d'apprentissage, y compris le traitement d'un frère chargé spécialement de l'œuvre des apprentis, dont il sera question plus loin, et dans des distributions de pain aux élèves adoptés par l'Association. 13,970 fr. ont été dépensés pour le premier de

Digitized by Google

ces objets (1), et 51,751 fr. pour le second. Le nombre des apprentis qui ont participé à ce bienfait est de 93 en moyenne chaque année.

L'action morale s'exerce directement par les membres du comité, par MM. les curés des paroisses et par la société de Saint-Vincent-de-Paul, qui réunissent les apprentis le dimanche dans des conditions que nous ferons connaître.

D. Nous avons dit plus haut que l'Association exerce enfin le patronage des classes pauvres par le travail. A mon point de vue, cette question est capitale; c'est elle qui est et qui sera toujours le pivot de tout système destiné à remédier à l'indigence.

Nous avons à examiner, en premier lieu, quel parti l'Association a tiré du travail organisé comme œuvre de bienfaisance, et, en second lieu, nous nous demanderons si le système adopté par elle n'est pas susceptible d'amélioration ou de perfectionnement.

Dès l'origine de l'Association, le travail à domicile fut adopté; le tricotage de la laine et du coton, la filature du chanvre et la fabrication de la toile, tels en furent d'abord et la nature et l'objet. Ce travail fut confié aux indigents qui le demandaient; mais les femmes et les plus pauvres, voire même les vieilles et les infirmes, eurent la préférence. On leur prêtait les instruments de

(1) Plusieurs patrons reçoivent gratuitement les enfants. A moins de circonstances exceptionnelles, l'Association n'accorde le pain qu'aux jeunes gens dont l'apprentissage ne lui coûte rien.

Digitized by Google

travail : filettes, cardes, etc., puis on leur remettait un livret sur lequel on inscrivait 1° la quantité des matières premières qui leur étaient confiées, 2° les objets confectionnés qu'elles rapportaient, 3° le montant des salaires qu'elles recevaient. Un magasin tenu par des sœurs de la charité recevait le dépôt des matières premières et servait à la vente des objets fabriqués.

Ce genre de secours prit faveur immédiatement ; dès la première année, 200 livrets furent accordés, et, en 1847 et 1848, ce chiffre fut porté à 260. Il n'est pas besoin d'ajouter que les bénéfices furent en raison inverse du nombre des travailleurs. En organisant le travail, l'Association n'avait pas eu la pensée de faire une spéculation ; elle avait prévu que son entreprise devait entraîner des pertes, et quand celles-ci se sont réalisées, elle les a subies sans surprise et sans regrets.

On perdit en dix-huit années, dans cette entreprise, la somme de 29,141 fr., soit 1,821 fr. par an. Cette perte s'explique aisément par la fourniture, l'entretien et le renouvellement des instruments de travail, les frais d'exploitation, et par la qualité inférieure des produits fabriqués par des ouvrières mal habiles et peu soigneuses pour la plupart. Comment, dans des conditions semblables, lutter contre la concurrence des produits manufacturés d'un aspect plus avantageux et d'un prix moins coûteux ; comment ne pas vendre à perte? Cette perte, variable selon les années, a été habituellement de 10 °/₀ ; mais en 1847, où la disette a obligé l'Association à fournir du travail à un plus grand nombre d'ouvrières, et où la gêne publique a nécessité une baisse dans les

Digitized by Google

prix de vente, cette perte a été de 16 °/₀, et en 1848, vu l'état désastreux du pays, elle s'est élevée à 21 °/₀.

Cependant, tout bien considéré, cette perte n'en est pas une; car la somme consacrée à couvrir les frais d'exploitation et les pertes réelles a servi, en définitive, à nourrir et à soulager un plus grand nombre de pauvres. Un exemple prouvera facilement cette assertion. En 1847, où le déficit a été de 3,280 fr., on a occupé 260 ouvrières qui ont reçu en salaire une somme de 4,573 fr., soit 17 fr. 55 c. par personne. Or, si au lieu de leur procurer du travail on se fût borné à leur répartir, en pain et en argent, les 3,280 fr. qui constituent le montant des frais et pertes, elles n'eussent obtenu chacune que 12 fr. 50 c. au lieu de 17 fr. 55 c. Et, d'ailleurs, l'effet moralisateur produit par le travail et si sagement poursuivi par l'Association ne doit-il pas aussi être compté pour quelque chose?

Il paraît toutefois que l'Association a trouvé quelques inconvénients, des abus même, dans le travail organisé de cette manière. Ainsi, pour n'en citer qu'un exemple, elle a vu des ouvrières demander du travail et le faire confectionner par des personnes non secourues. Pour ces différents motifs, et sans doute aussi par mesure d'économie, elle se décida, à dater de l'année 1849, à supprimer la filature du chanvre et le tissage de la toile pour ne conserver que le tricotage de la laine et du coton. Mais ce n'était là qu'un acheminement à des modifications plus radicales dont l'entreprise du balayage devait fournir les moyens.

En 1847, l'Association avait reçu de la ville l'exploi-

Digitized by Google

tation de 34,000 mètres carrés de surface à balayer sur les carrefours et les places publiques, moyennant la somme de 4.560 fr. payés par la caisse communale. Si ce travail occupait moins de pauvres, il les occupait du moins plus utilement pour leur santé et plus économiquement pour la caisse de l'œuvre; aussi obtint-il une préférence marquée, à ce point que le balayage par abonnement, pour le compte des particuliers, étant venu s'ajouter à celui que l'on pratiquait pour le compte de la commune, on renonça, dès le mois de janvier 1855, à tout autre travail pour ne conserver que celui-ci. Dans l'origine, 34 indigents étaient employés au balayage; ce nombre fut porté à 54 en 1855, et il est de 60 aujourd'hui. Chacun des employés reçoit en moyenne environ 120 fr. par an.

Ce fait mérite d'être remarqué sans doute, mais renferme-t-il le dernier mot de la question, et le problème du travail de charité se résoudrait-il en un si mince résultat dans une ville qui compte plus de 1,800 familles indigentes? Quoi! tant d'institutions de charité, tant d'associations de bienfaisance aboutiraient à faire travailler 60 personnes et à leur distribuer, à titre de salaire, la somme annuelle de 6 à 8,000 fr., et elles ne pourraient pas davantage? Personne ne voudrait l'admettre. Si quelqu'un, cependant, se trouvait assez satisfait du présent et assez ennemi des innovations en matière d'assistance, qu'il veuille bien interroger ce présent qui lui inspire tant de sécurité, et me dire en quoi consiste ses avantages.

Parmi les pauvres secourus, un tiers au moins est re-

Digitized by Google

présenté par des individus jeunes, valides et parfaitement en état de travailler, des individus qui travailleraient si quelqu'un les conseillait, les dirigeait, les excitait, si quelqu'un, au besoin, leur procurait le travail qu'ils n'ont pas pu, pas su ou pas voulu se procurer eux-mêmes.

Quand l'indigent se plaint de manquer d'ouvrage, rien ne prouve sa sincérité, et avec le système actuel, si celui qui reçoit vos secours est un paresseux, vous l'enfoncez davantage dans son vice détestable, et en substituant l'aumône à sa prévoyance, vous le rendez insensible jusqu'à l'aiguillon du besoin. S'il est laborieux, vous l'exposez à toutes les tentations de l'oisiveté, aux dangers des mauvaises rencontres, et vous l'accoutumez à puiser les moyens de vivre ailleurs que dans son propre travail.

Je l'ai déjà dit et je ne me lasserai pas de le répéter : ce n'est point par des distributions plus ou moins régulières de pain, de soupe, de bois, de vêtements, etc., qu'on atteindra le paupérisme; le seul moyen pour arriver au but, c'est l'éducation morale, c'est le travail, qui est l'élément moralisateur par exemple.

M. Cochin, cette admirable personnification de la bienfaisance au dix-neuvième siècle (1), a touché ce sujet dans son *Manuel des salles d'asile*, et il l'a fait avec cette supériorité de vues et cette puissance de langage qui caractérisent ses écrits.

« La lèpre de la pauvreté, dit-il, s'adoucit de diverses

(1) Fondateur de la première salle d'asile modèle à Paris.

Digitized by Google

» manières et ne se guérit que par un seul remède : » elle s'adoucit par un sentiment de dignité qui fait » considérer l'aumône comme un prêt auquel il est » permis de recourir dans des cas extrêmes et d'ex- » ception; elle s'adoucit par un sentiment de louable » fierté, qui ne permet pas qu'on s'abandonne lâche- » ment à la bassesse et au désespoir; elle s'adoucit sur- » tout par une pieuse confiance aux lois générales de » la Providence divine, qui soutient le courage, ranime » l'espoir de l'avenir, et fait persévérer dans la vertu » par des motifs supérieurs à l'entraînement de tous » les intérêts visibles; *elle se guérit enfin par le tra- » vail, l'épargne et la prévoyance*. L'aumône des bu- » reaux de bienfaisance irrite, au contraire, tous les » maux de la pauvreté. Supplier, mentir, recevoir sans » avoir travaillé, maudire les bienfaiteurs qui ne com- » blent pas la mesure de la générosité, abuser de tout » ce que peut accorder une trop indulgente charité, » telle est la corruption des aumônes sacerdotales d'Es- » pagne et d'Italie, imitées par la France dans une pro- » portion moins fâcheuse, mais à l'égard de laquelle » on ne peut trop tôt s'armer de résistance et de pré- » cautions.

» L'autorité municipale doit favoriser et encourager » la bienfaisance des particuliers; elle doit, par des » institutions publiques, préparer les moyens de soula- » gement, de répression et d'extinction de toutes les » misères qui se manifestent et qui s'opposent au tra- » vail, ou qui résultent de l'insuffisance des salaires; » mais ces institutions doivent être conformes aux lois

Digitized by Google

de l'économie sociale, et il faut reconnaître que les distributions d'aumônes, *sans condition de travail*, sont, de tous les secours, le plus corrupteur, le plus dangereux pour la morale et pour la paix publique ; et dès lors il faut arriver, le plus promptement possible, à réformer ce mode d'assistance et à le remplacer par des moyens de charité plus efficaces. »

L'opinion qui fait passer le travail avant l'aumône, qui voudrait le substituer au mode de secours adopté généralement par l'ancien système, n'est pas seulement défendue par les économistes et les écrivains qui consacrent leur plume aux œuvres de bienfaisance et de charité, elle est encore l'expression de la volonté formelle de l'administration supérieure. « On doit surtout s'appliquer à procurer du travail aux indigents valides, soit chez des manufacturiers, soit en créant des ateliers de travail. » C'est ainsi que s'exprimaient les ministres de l'intérieur dans leurs circulaires de nivôse an X et du 8 février 1823.

Il est inutile d'insister davantage sur ce point admis, historiquement du moins, par tout le monde, et qui ne trouve de dissident que sur le terrain de la pratique. Les idées que je cherche à faire prévaloir ont d'ailleurs été parfaitement exprimées par un des organes de l'Association, et je ne saurais mieux faire que de citer ici ses propres paroles.

« S'il est naturel que la société acquitte la dette de l'humanité sans rien réclamer de celui qui est invalide et ne peut plus rendre aucun service, il n'est pas moins juste que le pauvre encore valide se libère au

» moins en partie, par le travail, des secours qui lui » sont accordés. »

« Cette condition de travail a plusieurs conséquences » importantes qu'il faut faire connaître. D'abord elle » diminue, par le produit du travail, les dépenses que » nécessitent les secours, et permet ainsi de les étendre » à un plus grand nombre de personnes ; elle change » la nature même de ces secours, qui ne sont plus des » aumônes blessant toujours quelque peu la fierté na- » turelle du cœur humain, mais qui deviennent par le » travail des salaires légitimes. Enfin, et c'est ici le » point capital, le travail moralise l'homme ; il dépense » utilement son temps au lieu de lui laisser trop de » loisirs pour suivre ses mauvais penchants ; il introduit » l'ordre et les bons exemples dans la famille, et détruit » successivement l'habitude de la mendicité qui se trans- » met le plus souvent comme un héritage d'une géné- » ration à l'autre (1). »

Il y a dans ce beau et noble langage tout un programme, et je voudrais que les idées qu'il exprime devinssent désormais la règle à suivre en matière d'assistance publique. Si l'Association n'en a réalisé, jusqu'à ce jour, qu'une faible partie, elle a, du moins, le mérite d'avoir donné l'exemple et d'avoir mené à bien un essai qui doit maintenant porter ses fruits.

A l'avenir, les secours à domicile ne devraient être accordés sans réserve et sans condition qu'aux vieillards,

---

(1) Rapport de M. Ed. Clerc, secrétaire de l'association de Secours et de Patronage : 1841.

Digitized by Google

aux enfants abandonnés, aux veuves chargées de famille, aux malades et aux infirmes;

Les pauvres valides que le chômage rend tributaires de l'assistance publique devraient se libérer, au moins en partie, par le travail.

Le problème se réduit donc à trouver par quel moyen la bienfaisance et la charité parviendraient à les faire travailler en échange de l'assistance qu'elles leur donneraient dans les temps difficiles.

Commençons par écarter les espérances ou les illusions de la théorie; je sais qu'on pourrait importer à Besançon quelque industrie nouvelle pour utiliser pendant l'hiver les bras inoccupés; mais c'est là une chance aléatoire que je ne voudrais pas proposer, et je veux m'en tenir à ce que le bon sens, tout seul, semble conseiller, et à ce que l'expérience a déjà quelquefois sanctionné.

Prenons le travail le plus répandu, le plus simple, et qui, par sa facilité même, est à la portée de tous : je veux parler du travail de manœuvre. Il est partout et il suffit d'ouvrir les yeux pour trouver des chantiers où il soit possible, même pendant la saison d'hiver, d'occuper les ouvriers sans ouvrage. Il y a à Besançon des travaux de salubrité, d'agrément et d'embellissement, que l'opinion réclame, que l'intérêt public commande, et dont l'inexécution donne quelquefois aux étrangers de notre goût une opinion qui n'est pas à notre avantage.

Je ne peux les nommer tous : quelques citations suffiront.

Les abords de la gare du chemin de fer présentent un

Digitized by Google

aspect négligé qui blesse la vue; pourquoi, à l'imitation de ce qui se fait dans les autres villes, n'embellirait-on pas ce terrain en le nivelant, en le recouvrant de terre végétale, en y créant des parterres, des squares, etc.?

La rive droite du Doubs, depuis le pré Canot jusqu'au village de Velotte, offrirait une promenade aussi facile qu'agréable. Pour l'approprier à cet usage la pioche et la brouette suffiraient presque partout.

La banlieue possède des voies de communication mal entretenues; que faut-il pour les améliorer? de la pierre et des bras. La pierre abonde, et tous les hivers on voit quelques centaines de manœuvres qui ne pouvant gagner leur pain quotidien vont le demander à l'aumône.

Et le chemin du hallage, et les chemins de ronde, et nos ruelles, et nos carrefours! combien de travail ne fourniraient-ils pas à qui voudrait les débarasser des déblais, des boues, des immondices qui les encombrent, régulariser les plans, prévenir la stagnation des eaux, leur procurer un écoulement assuré, assainir enfin la cité et lui donner le cachet et la physionomie d'une ville propre et bien tenue.

Je borne là ces citations qu'il me serait facile de multiplier : un plus grand nombre n'ajouterait rien à ma démonstration.

Que l'association de secours et de patronage, encouragée et soutenue dans cette entreprise par l'appui et le concours effectifs des autres sociétés bienfaisantes, sollicite ces travaux; que les administrations civiles à qui il appartient de les faire exécuter s'empressent de leur en faciliter l'accomplissement et, par cette entente aussi

Digitized by Google

sage qu'intelligente des hommes dévoués au bien public, on verra la charité produire enfin des résultats durables et se faire apprécier par des bienfaits d'un nouveau genre dont chacun pourra profiter.

Quand on lit les compte-rendus de l'association du patronage, on remarque que depuis 1855, certaines parties de l'œuvre fléchissent. Ainsi les distributions de pain, moins abondantes, sont remplacées en grande partie par des distributions de soupes, celles que l'on distribuait autrefois aux enfants des deux salles d'asile ont été restreintes à une partie de l'année seulement, et le travail qui occupait deux cents ouvrières fileuses, tricoteuses, etc., a fait place au balayage qui n'occupe plus que soixante personnes.

A quoi tiennent ces différentes modifications? viendraient-elles de l'accroissement du nombre des indigents et de l'intensité des besoins à soulager? tiennent-elles au contraire à la diminution des recettes?

Le nombre des pauvres n'a pas augmenté et les besoins à soulager ne sont ni plus intenses ni plus pressants aujourd'hui qu'en 1840. La cause principale que nous cherchons consiste dans la diminution du produit des souscriptions qui de 27,316 francs en 1840 est tombé à 17,156 en 1857, soit, en dix-huit ans, une différence de 10,000 francs.

Si l'on me demande actuellement d'où vient cette baisse dans les recettes principales, je dirai sans détour qu'elle s'explique tout naturellement par ce fait incontesté : l'association n'a réalisé, qu'en partie, le but que

Digitized by Google

s'étaient proposé les fondateurs, c'est-à-dire l'extinction de la mendicité.

Dans le compte rendu des opérations de la première année, le secrétaire de l'œuvre disait : « Les mendiants » ont disparu de la ville, on n'en rencontre plus ni dans » les rues ni aux portes des églises et nous serons pour » toujours débarassés de cette plaie honteuse (1). » Cette situation heureuse, j'ai le regret de le dire, ne s'est pas soutenue, les mendiants n'ont pas tardé à reparaître, et j'ai gardé le souvenir d'une certaine époque où les pensionnaires de la cour des miracles semblaient s'être donné rendez-vous à Besançon et où des estropiés de plusieurs genres pouvaient, presque en même temps, produire librement leurs infirmités et solliciter publiquement l'aumône comme les mendiants indigènes.

Dieu me garde d'accuser ici l'Association d'avoir manqué aux obligations qu'elle s'est imposées; je sais qu'elle a toujours fait ses efforts pour arriver à son but, et qu'elle pourra l'atteindre dès qu'elle sera suffisamment secondée par les fonctionnaires chargés de la police.

Aujourd'hui la situation est tolérable, mais puisqu'on affiche que la mendicité est interdite sur le territoire de Besançon, pourquoi tolère-t-on encore des mendiants aux portes mêmes de la ville et des églises et jusque dans les rues. Pourquoi laisse-t-on enfin les estropiés et les infirmes étaler sur la voie publique leurs tristes mais répugnantes infirmités?

---

(1) Rapport déjà cité par M. Ed. Clerc, secrétaire général : année 1841.

Digitized by Google

L'Association de secours et de patronage est une œuvre éminemment utile qui ne peut périr; mais ses succès pourront varier au gré de l'opinion qui la fait vivre. Qu'elle parvienne à faire appliquer plus sévérement les ordonnances sur la mendicité dont elle poursuit l'extinction, et la faveur et la reconnaissance publiques, dont elle a déjà reçu de si nombreux témoignages, lui seront assurées pour jamais (1).

Je crois devoir terminer cette notice par un tableau qui présentera d'un coup d'œil l'ensemble des opérations de l'Association.

TABLEAU des Recettes et des Dépenses de l'Association générale de Secours et de Patronage depuis l'année 1840, époque de son organisation, jusqu'au 31 décembre 1857.

Recettes.

Souscriptions et dons particuliers	385,392 fr.
Subventions du ministre	18,950
Subventions du conseil municipal	16,500
Dons de la banque de France, intérêts des fonds placés, etc	26,023
Ventes provenant du travail à domicile	102,139
Reçu de la ville et des particuliers pour le balayage	63,814
Recettes provenant de la vente des aliments; résultat de 3 ans : 1856, 1857 et 1858	44.374
Total des recettes en 18 ans	657,192 fr.

(1) L'application des règlements est une affaire de police. Or celle de la ville de Besançon coûte assez pour qu'on ait le droit de lui demander un peu plus d'exactitude sur ce point. La dépense inscrite, pour cet objet, dans les derniers budgets est de 35,000 francs; en 1841, à l'époque où le secrétaire de l'association se félicitait de voir les mendiants éloignés pour jamais, elle n'était que de moitié.

Digitized by Google

Dépenses.

Pour les indigents entretenus à l'hospice de Saint-Jean-l'Aumônier	166,828 fr.
Pour les indigents entretenus à l'hospice des Petites-Sœurs-des-Pauvres (depuis 1850)	10,316
Pour le patronage des apprentis	66,006
Idem des jeunes libérés	1,591
Pour le pain et les soupes des familles indigentes	87,706
Pour le travail à domicile	134,976
Pour le balayage des places, rues et carrefours	64,283
Pour les salles d'asile : soupes, vêtements, médicaments, loyers, secours aux voyageurs, etc.	59,067
Frais généraux	22,469
Vente des aliments ; frais nécessités par le mobilier, les indemnités aux sœurs chargées de la préparation et de la distribution des aliments dans les deux établissements ; achat de combustible, de viande, de pain, riz, légumes et autres comestibles ; résultat des 3 années	46,059
Total des dépenses en 19 ans	659,301 fr.

Pour recevoir les secours de l'Association de secours et de patronage, il faut se faire inscrire, au bureau de la société, place Saint-Pierre, au rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville. L'inspecteur du quartier prend les renseignements propres à éclairer le comité qui prononce sur la demande à la première séance.

ASSOCIATION POUR SECOURS MUTUELS.

Association générale.

L'idée d'association dont l'origine remonte aux temps obscurs de l'histoire et que la science économique a pré-

Digitized by Google

conisée sous toutes les formes depuis une trentaine d'années a été appliquée à Besançon depuis fort longtemps. Les sociétés *des horlogers*, *des cordonniers* et *des tailleurs de pierre*, sans avoir opéré sur une grande échelle, n'en comptaient pas moins des succès encourageants quand l'*Association pour secours mutuels* a été fondée à Besançon au mois de février 1849.

C'est M. Cresson, professeur de dessin à l'école d'artillerie, qui a eu dans cette ville le mérite de l'initiative. Membre actif de la société de Saint-Vincent-de-Paul, d'un cœur chaud, d'un zèle ardent, il voulait par l'association bienfaisante et par la solidarité des intérêts donner un but d'activité à ce mouvement irréfléchi que la révolution de 1848 avait imprimé aux ouvriers. Il espérait en même temps les assurer contre certaines éventualités qui, en les privant de travail, compromettent tout à coup et leur propre existence et celle de leur famille.

« Le bien de chacun par le secours de tous. » Cette pensée, tirée du règlement, résume l'idée, le but et les moyens que se propose l'Association générale pour secours mutuels.

Deux classes d'associés la composent : 1° des membres participants qui prennent part aux avantages et aux charges de l'institution, et 2° des membres honoraires qui paient les cotisations fixées, ou font des dons à l'Association, sans participer aux avantages garantis par les statuts. Après avoir vécu pendant deux ans de ses propres forces et sans aucun lien avec les sociétés du même genre qui existaient déjà en France, elle fut ap-

Digitized by Google

prouvée par un arrêté du préfet en 1852 et dès lors admise aux avantages accordés par la loi du 15 juillet 1850 aux établissements d'utilité publique.

L'article 6 du décret organique, du 26 mars 1852, sur les Sociétés de secours mutuels, porte que : « Les » Sociétés de secours mutuels auront pour but d'assurer » des secours temporaires aux sociétaires malades, » blessés ou infirmes, et de pourvoir à leurs frais funé- » raires. — Elles pourront promettre des pensions de » retraite si elles comptent un nombre suffisant de » membres honoraires. »

Voici quand et comment ces différents avantages ont été réalisés.

Secours temporaires. Dans l'origine ils ne consistaient que dans l'indemnité d'un franc accordé par journée de maladie dûment constatée. Nous verrons tout à l'heure combien cette quotité a varié. Un an plus tard, par une délibération du 2 août 1850, la société se charges en outre des frais de pharmacie et, à partir du 1er janvier 1852, on ajouta à ces deux secours déjà précieux, ceux d'un médecin.

Sous ce dernier rapport, le système suivi n'a pas toujours été le même. D'abord les associés étaient libres de choisir leur médecin, et la société acccordait une faible indemnité (1) aux praticiens qui prêtaient leur concours à l'Association. Un an plus tard, c'est-à-dire en 1853, les adhésions ayant atteint le chiffre important de deux mille, l'administration choisit pour soigner les malades

(1) 50 centimes par visite.

Digitized by Google

six jeunes docteurs, au traitement de 500 francs chacun. Enfin, et par suite de la diminution dans le nombre des sociétaires, on réduisit le nombre des médecins à trois, puis à deux : c'est ce qui existe encore aujourd'hui.

Frais funéraires. L'état de la caisse n'avait pas encore permis de décharger les familles des associés défunts des tristes et onéreuses préoccupations des funérailles. C'était cependant là un progrès désirable. Aussi dès que, par l'élévation successive de la première mise de fonds et de la cotisation mensuelle, elle eut amélioré ses finances, l'Association s'est-elle empressée de réaliser cet avantage à ses adhérents. Elle décida qu'à dater de 1858 il serait pourvu aux frais funéraires des associés, et qu'une somme de 30 fr. serait allouée pour cet usage.

Deux mesures de la plus grande importance devaient donner à l'œuvre un complément désirable et la recommander sans réserve à la confiance de la classe ouvrière.

Caisse de retraite. La première consiste dans la création d'une caisse de retraite au bénéfice des membres de l'Association. Cette décision a permis à la société de profiter du crédit extraordinaire de 500,000 fr. que, dans sa sollicitude pour les classes laborieuses et à l'occasion de la naissance du Prince impérial, le Chef de l'Etat a alloué aux sociétés de secours mutuels qui voudraient fonder une caisse de retraite pour leurs anciens membres. Dans la distribution de ce crédit, l'Association a reçu pour sa part la somme de 1,468 fr.

Admission des femmes à l'Association. La seconde de ces mesures admet aux bienfaits de l'institution des

Digitized by Google

associés des deux sexes. De sorte que, désormais, non-seulement les femmes des associés, mais encore toutes les mères de famille et toutes les filles ouvrières, indistinctement, pourront trouver auprès de l'Association la même protection et les mêmes secours que l'ouvrier, à qui, jusqu'à ce jour, elle avait réservé tous ses bienfaits. Comme lui, enfin, elles auront leur indemnité et leur retraite. C'est ainsi que se trouve réalisée une idée philanthropique qui avait déjà été admise en principe dès le 25 décembre 1849, mais que l'incertitude de l'avenir, les tâtonnements inséparables du début avaient fait ajourner.

En résumé, les avantages offerts par la société sont : 1° les secours médicaux et pharmaceutiques en cas de maladie ; 2° une indemnité de 1 franc par jour jusqu'à concurrence de trois mois de maladie, et de 50 centimes pour les trois mois suivants ; 3° enfin, l'affranchissement des frais funéraires en cas de mort. En outre, les associés acquièrent des droits aux pensions de retraite, après une existence de dix ans au moins dans la société.

Les conditions d'admission sont : être valide, âgé de dix-huit ans au moins et cinquante ans au plus, servir une cotisation mensuelle de 75 centimes, payable d'avance ; plus, en entrant, une première mise de 4 francs, dans laquelle somme se trouvent compris les trois premiers mois de cotisation.

Les femmes des associés, moyennant 40 centimes par mois, et leurs enfants, moyennant 25 centimes, peuvent faire partie de la société, pour avoir droit aux secours médicaux et pharmaceutiques.

Digitized by Google

Les membres honoraires, hommes ou femmes, sont admis sans autres conditions que celle de la cotisation.

Sous le rapport des cotisations, les conditions d'admission ont varié d'une manière remarquable, ainsi qu'on peut le voir par le tableau suivant :

ANNÉES.	MOIS.	PREMIÈRE MISE de fonds.		PRESTATION mensuelle.	
1849	mars	2 f.	» c.	1 f.	» c.
»	septembre	1	»	0	50
1853	—	1	50	0	75
1856	—	1	75	1	»

La différence qu'on remarque dans ces chiffres prouve combien le bureau de l'Association tenait à faciliter les adhésions de tous les ouvriers, car avec 1 franc de mise de fonds et 50 centimes de prestation mensuelle, ceux qui reçoivent les plus petits salaires pouvaient sans difficulté entrer dans la société; mais elle fait pressentir aussi des déceptions dans les résultats que quelques années d'enthousiasme avaient fait espérer. Le tableau suivant mettra ce dernier fait en évidence; j'y joins, à titre de renseignement, le nombre des journées indemnisées par l'Association.

TABLEAU indiquant par année le nombre des sociétaires et celui des journées indemnisées par l'Association.

Années	1849	1850	1851	1852	1853	1854	1855	1856	1857	1858	1859
Adhésions : nombre des sociétaires	36 (1)		246	1138	2000	1255	852	562	498	516	509
Nombre de journées indemnisées par l'Association		200	1671	7923	8805	5058	2888	1454	1606	2972	2241

(1) Ce chiffre indique le nombre des premières inscriptions, le 4 mai 1849 à l'ouverture du registre.

Digitized by Google

A la vue de ce tableau, qui dévoile d'une manière si frappante la diminution du nombre des sociétaires, et par conséquent celle des recettes, on se demande si l'Association a manqué à ses engagements, et si les ouvriers n'ont pas eu quelques motifs pour lui retirer leur confiance? A toutes ces questions, il est facile de répondre les faits à l'appui.

L'Association a plus que jamais sa raison d'être; l'excellence de son but est et sera toujours incontestable, quelque nombreuses que soient les défections de ses premiers adhérents; elle a toujours rempli scrupuleusement ses engagements, et les ouvriers ont encore aujourd'hui, comme en 1852-1853, toutes sortes de motifs pour lui accorder leur confiance. La différence des résultats s'explique par la différence des temps. A cette époque, les souvenirs de la révolution de 1848 étaient encore tout récents, et les idées d'association que les clubs, les brochures et les journaux éclos pendant la république soufflaient partout, portaient enfin leurs fruits. Il avait fallu du temps, il est vrai, pour faire passer ces idées du domaine de la théorie dans celui de la pratique; mais c'est le propre des Franc-Comtois de mûrir longtemps leurs projets avant de les réaliser. C'est ce qui explique les déceptions qu'ils éprouvent quelquefois dans leurs entreprises; les événements marchent plus vite qu'eux, et ils arrivent trop tard.

Aujourd'hui, le travail a repris partout son empire: le salaire s'est élevé, et les ouvriers qui auraient pu voir cependant que le prix des denrées nécessaires à la vie s'est élevé encore un peu plus que les salaires, sacrifiant l'avenir au présent, sont retombés dans leur impré-

Digitized by Google

voyance, qui est le péché originel de leur éducation, et dans les dépenses inutiles ou nuisibles qui en sont la suite.

Cette disposition des esprits a amené l'inexactitude aux séances, l'acquittement tardif des cotisations, puis enfin l'isolement que nous verrons se perpétuer jusqu'à ce que de nouvelles crises industrielles, alimentaires ou autres, jusqu'à ce que, enfin, la nécessité les instruise de nouveau et les rapproche encore de l'Association, cette mère bienfaisante toujours prête à leur ouvrir ses bras.

Le tableau suivant des recettes et des dépenses de l'Association générale pour secours mutuels fera connaître toutes ses opérations depuis l'année 1852 jusqu'au 31 décembre 1859 (1).

Recettes.

Cotisations reçues	49,465 f.	70 c.
Dons divers	1,877	»
Dons du gouvernement	3,300	»
Total	54,642	70
En ajoutant à cette somme celle de qui représente les recettes non-détaillées des deux premières années de l'existence de l'Association (1850-1851), on trouve un	5,241	50
total général de	59,884 f.	20 c. (2)

(1) Dans les deux premières années, la comptabilité a été tenue d'une manière trop confuse pour qu'il soit possible de connaître autre chose que les résultats généraux.

(2) Ne sont pas compris dans ce tableau les intérêts servis par la caisse d'épargne pour les fonds qui lui sont confiés.

Digitized by Google

Dépenses.

Journées de malades (1) à 1 fr.	28,750 f.	» c
Id. Id. à 50 c.	2,194	50
Honoraires des médecins	7,671	»
Médicaments, ventouses, bains	9,243	36
Indemnités extraordinaires	95	»
Frais funéraires	210	»
Frais généraux	4,277	75
Total	52,441	61
En ajoutant à cette somme celle de qui représente les dépenses non-détaillées des deux premières années de l'existence de l'Association (1850-1851). on trouve un total général de	2,873	75
	55,315 f.	36 c.

Au 31 décembre 1859, l'Association possédait :

En caisse et en dépôt à la caisse d'épargne	3,847 f.	37 c.
A la caisse de retraite	2,789	35

Voilà assurément une réserve bien faible, eu égard à la grandeur du but qu'il s'agit d'atteindre; mais ce capital grandira, grâce à l'économie et à la sage administration que la société a su placer à sa tête. La mutualité appliquée aux maladies de l'homme entrera d'ailleurs si bien dans nos habitudes, qu'un jour sans doute l'épargne qu'elle aura produite sera puissamment secondée par quelque dotation généreuse.

(1) Pour obtenir l'équilibre entre les recettes et les dépenses, il faut que la proportion des malades aux associés valides soit d'un sixième environ. En 1858, la moyenne était de 1 sur 7 et en 1857 elle était de 1 sur 9.

Digitized by Google

Association particulière

Société des Horlogers.

On sait que la fabrique d'horlogerie date à Besançon de 1793. Le concours ouvert en 1858, par notre Académie des sciences, belles-lettres et arts, a provoqué sur cette question des ouvrages de mérite qui ne laissent rien à désirer sous le rapport historique. On y voit que, malgré les salaires élevés, malgré les priviléges et les immunités dont la république avait favorisé les artistes (c'est ainsi qu'on désignait alors les horlogers), ceux-ci n'en ont pas moins ressenti le contre-coup des événements politiques, et que beaucoup d'entre eux se sont vus aux prises avec la misère (1).

C'est vraisemblablement dans ces circonstances que la société pour secours mutuels, dont nous nous occupons, a pris naissance. On en ignore la date exacte, mais on sait qu'elle existait déjà en 1811.

Les statuts que j'ai sous les yeux ont pour titre : *Réglement de la société de secours établie pour les artistes de la manufacture d'horlogerie de Besançon.* Ils établissent que la société est administrée par un comité élu par le suffrage des sociétaires, dont font partie nécessairement 1° un membre du consistoire, 2° le pasteur qui le préside. La présence au comité de ces deux der-

(1) Voy. mon rapport sur le concours d'économie politique (question de l'horlogerie), présenté à l'Académie de Besançon dans sa séance du 24 août 1859.

Digitized by Google

niers membres s'explique aisément; on sait qu'à l'origine de la manufacture, presque tous ses membres appartenaient au culte réformé. Toutefois, les statuts admettent formellement des membres *non protestants*.

Les fonds de la société se composent de souscriptions volontaires dont le minimum a été fixé dès l'origine de la société à 2 fr. 50 c. par an. Il est à remarquer que ce minimum a été maintenu; mais beaucoup de sociétaires le dépassent. En outre, il est prélevé un droit d'entrée, autrement dit une première mise de fonds, qui de 3 fr. a été élevée à 5 fr. par une délibération du 26 décembre 1821.

Dans des moments de disette et de chômage, le gouvernement a accordé plusieurs fois, à cette société, des secours qui furent distribués par ce comité aux horlogers nécessiteux de toute communion.

Contrairement aux autres associations pour secours mutuels, celle-ci n'a rien fixé d'avance relativement à la nature et à l'espèce de secours à accorder. Le comité se réunit toutes les fois qu'un besoin lui est manifesté, et il accorde, dans sa sagesse, du bois, du pain ou même de l'argent à ses ressortissants; mais, dans tous les cas, il décide avec une discrétion et un discernement qui font en même temps son éloge et celui des souscripteurs qui lui accordent leur confiance.

La société consacre aujourd'hui quelques sommes à payer : 1° des mois d'écolage pour des enfants dont l'instruction exige des écoles spéciales; 2° des frais d'apprentissage; 3° enfin, quelques retraites à de vieux sociétaires hors d'état de travailler. Elle compte actuelle-

Digitized by Google

ment cinq à six vieillards à qui elle attribue de 100 à 120 fr. de retraite par an.

Le nombre des sociétaires est aujourd'hui de cinq cents environ.

Le capital de réserve est de 10,000 fr. : 9,000 fr. placés sur hypothèque, et 1,000 fr. en caisse pour les besoins courants.

Les dépenses annuelles sont d'environ 1,800 fr. répartis dans les différentes bonnes œuvres adoptées par l'œuvre. Les frais d'administration ne coûtent rien ; c'est un fabricant d'horlogerie qui veut bien se consacrer généreusement à sa gestion.

Société des Cordonniers dite de Saint-Crépin.

A côté de la société des horlogers, il existait à Besançon, avant 1848, deux autres sociétés particulières pour secours mutuels : celle des tailleurs de pierres et celle des cordonniers.

La première a cessé d'exister depuis une dizaine d'années ; elle a été absorbée par l'Association générale, et la plupart de ses membres font aujourd'hui partie de cette dernière.

La seconde, qui est instituée depuis 1846, en faveur des cordonniers, est connue sous le nom de *Société de Saint-Crépin.* Les avantages qu'elle offre à ses membres sont bornés à l'indemnité en cas de maladie, qui est de 1 fr. 25 c. pendant les trois premiers mois, et de 75 c. pendant les trois mois qui suivent. Après ces six mois,

Digitized by Google

les malades sont considérés comme incurables et abandonnés.

La société de Saint-Crépin laisse les frais de la maladie à la charge des familles; toutefois, elle fait faire à son compte une première visite destinée à constater la maladie, et par conséquent à prévenir les abus.

Le nombre des sociétaires est actuellement de soixante-dix. Les ressources de la société consistent : 1° dans le produit des cotisations fixées à 50 c. par mois, soit 6 fr. par an; 2° dans celui d'un bal qu'elle ouvre au public le jour de la fête de la corporation, et qui rapporte au moins autant que les cotisations.

Le compte pour l'exercice de 1857-1858 se résume ainsi qu'il suit :

Recettes. — Cotisations et bal	1,800 f.	33 c.
Dépenses. — Indemnité aux malades, frais de médecin, de bal et d'administration	552	»
En caisse au 31 octobre.	1,601	»

Il existe à Besançon, paroisse de la Madeleine, une association religieuse exclusivement formée par les vignerons. Elle compte déjà plusieurs siècles d'existence et elle est connue sous le nom de confrérie de Saint-Vernier, du nom du Saint qu'elle a adopté pour patron. A l'époque où le territoire de la commune était, en grande partie, recouvert de vignes, cette association pieuse était en même temps une société de secours mutuels, car lorsqu'un sociétaire était malade, elle lui

Digitized by Google

cultivait ses vignes, mais depuis une trentaine d'années, les vignes ont été arrachées en grand nombre et la corporation des vignerons a perdu de son importance. Aussi la mutualité que je viens de rappeler est-elle tombée en désuétude.

Indépendamment de ces différentes sociétés de secours mutuels, il y avait une caisse de secours établie par la communauté israélite de Besançon; mais cette caisse ne fonctionne plus depuis trois à quatre ans, et les fonds sont déposés dans les mains d'un des membres de la commission administrative du culte.

Digitized by Google

OBSERVATIONS

SUR

L'ORIGINE DES LANGUES

à propos de l'opinion présentée par M. TRIPARD dans l'ouvrage de *Moïse*

Par M. TERRIER DE LORAY.

Chaque siècle voit publier de nouvelles et nécessaires apologies des livres saints, parce que chaque siècle apporte à la vérité des contradictions nouvelles. L'erreur, toujours confondue, est néanmoins toujours vivante parmi nous; elle grandit ou recule, vieillit, dégénère ou se transforme; mais elle ne meurt pas. La condition de l'homme sur la terre est de la combattre toujours et de n'en triompher jamais.

L'unité du genre humain, attestée par Moïse, est un de ces problèmes que la philosophie débat depuis bien des siècles, sans l'avoir encore résolu. Il est vrai que cette thèse a pour elle aujourd'hui un certain sentiment indépendant des spéculations scientifiques, et que, tout en niant la singularité de la race humaine, les écrivains opposés au récit biblique admettent une certaine unité morale, une communauté de nature suffisante à leurs yeux pour maintenir, entre les différentes races, cette

Digitized by Google

solidarité que la philosophie ancienne proclamait déjà (1). Mais qui ne comprend combien est faible et imaginaire le lien qui résulte d'une semblable donnée? Combien la suprématie que s'arrogent certaines races, au nom de leur supériorité intellectuelle ou morale, serait par là facilement justifiée? Combien des races diverses, jetées isolément sur la face du globe, sembleraient faites pour s'en disputer plutôt que pour s'en partager le domaine? Sur la terre il y aurait des hommes, mais l'humanité n'existerait plus.

La diversité des langues humaines est, on ne saurait le méconnaître, une des plus graves difficultés qui soient opposées à la croyance de l'unité de la famille humaine. Le langage est naturel à l'homme; il en est, avec la vie sociale, le caractère propre, distinctif, absolu. Mais si les hommes, procédant d'une première société, n'ont jamais cessé de communiquer entre eux au moyen de la parole, d'où vient cette étonnante variété d'idiomes qui divisent aujourd'hui la grande famille humaine, et rendent étrangers les uns aux autres des peuples dont l'origine est commune?

D'après l'opinion la plus répandue de nos jours parmi les défenseurs de la donnée biblique et de l'unité des races, le temps, les migrations successives, l'absence de relations suivies entre les peuples auraient suffi pour produire le phénomène que nous signalons, et pour engendrer à la longue ce nombre infini de dialectes, rameaux du langage primitif. Les progrès accomplis dans

(1) Homo sum; nihil humani a me alienum puto.

Digitized by Google

le champ des études philologiques depuis un demi-siècle, ont, nous devons le dire, prêté à cette opinion un important appui. De longues et fructueuses recherches ont démontré que des langues parlées par des peuples longtemps inconnus les uns aux autres devaient néanmoins être regardées comme congénères. Quand on eut reconnu dans les idiomes de peuples répandus depuis l'extrémité de l'Inde jusqu'aux îles de la Calédonie une série de conformités qui révélaient avec évidence une source commune, on fut aisément conduit à vouloir rattacher à cette source les langues si variées dont se servent les nations du globe, et à ne voir, dans tous ces dialectes, que les débris d'un langage primitif unique, comme devait l'être la famille humaine, avant qu'elle ne se multipliât. Dans ce système, auquel semble se rattacher M. Tripard, un certain nombre de radicaux, identiques dans toutes les langues, parce qu'ils formaient le vocabulaire commun de l'humanité à son berceau, auraient servi de canevas aux idiomes formés chez les divers peuples après leur dispersion, et cette dispersion, antérieure à la constitution grammaticale du langage, aurait, en brisant violemment les relations des tribus humaines, entraîné nécessairement l'étonnante diversité des dialectes qui se partagent aujourd'hui le monde.

Cette explication, qui a pour elle l'autorité de M. Proudhon, nous paraît résister difficilement à l'examen des conditions inhérentes au langage et à l'étude progressive de la philologie comparée. En premier lieu, nous ne pouvons admettre que, même dans les premiers temps de son apparition sur le globe, la famille humaine

Digitized by Google

ait parlé un langage dépourvu de grammaire, c'est-à-dire, que l'emploi d'un certain nombre de sons émis, sans lien et sans relations régulières, ait suffi aux rapports des hommes entre eux, pendant vingt ou trente siècles. Loin de là, nous pensons que, dans ces jours anciens, les hommes, pour se communiquer leurs pensées, pour s'instruire mutuellement des secrets de leur jeune expérience, pour se livrer les traditions riantes mais si précieuses de l'humanité, avaient besoin d'un instrument régulier et parfait, et que nulle génération ne le posséda plus intact que cette génération sortie des mains mêmes du Créateur et qui avait conversé avec lui sous les ombrages d'Eden. Si nous sortons de cet ordre de considérations, nous dirons que les recherches les plus approfondies sur l'origine des langues semblent démontrer qu'elles ont été données complètes et, en quelque sorte, immuables dans leurs caractères essentiels; que la langue dont les formes grammaticales sont rares et pauvres, est restée telle depuis les temps reculés où l'on a pu en constater la structure, et que cette autre dont les formes sont riches et variées à l'infini, nous apparait avec ce privilége depuis les premiers jours où elle fut parlée. Des différences si profondes ne peuvent même être expliquées par le génie des peuples auxquels ces langues ont servi d'instrument. Tel peuple dont la supériorité intellectuelle s'est révélée par d'irrécusables témoignages, se sert d'un idiome dont le génie ingrat semblerait être de nature à défier tout progrés; tel autre dont la langue se produit avec un luxe merveilleux de formes et d'expressions, semble condamné à suivre éter-

Digitized by Google

nellement de loin la marche progressive qui lui est tracée par des races plus privilégiées.

D'un autre côté, quels qu'aient été les patients labeurs des linguistes et la sagacité quelquefois merveilleuse des philologues, il a été impossible de retrouver, dans les diverses langues du globe, un assez grand nombre de radicaux similaires, pour justifier l'opinion qui en fait les dialectes du langage primitif. Si, tout en confessant la complète dissemblance des deux systèmes de langage, on est néanmoins parvenu à rapprocher un petit nombre de radicaux appartenant, ou paraissant appartenir à la fois aux langues sémitiques et indo-européennes, un semblable essai a dû nécessairement échouer à l'égard de la langue chinoise dans laquelle on n'a pu trouver plus de cinq où six radicaux communs, en sorte que ce faisceau d'idiomes qui sert d'instrument au tiers de la famille humaine, reste comme un problème insoluble aux yeux des philologues qui attribuent à une corruption progressive la diversité des langues. En effet, les similitudes qu'on a pu constater entre les radicaux chinois et ceux des autres langues sont trop rares pour devoir être attribuées à d'autres causes qu'au hasard ou à une sorte d'onomatopée et, on en peut dire autant, croyons nous, de celles qu'on remarque entre les langues sémitiques et indo-européennes. Vingt ou trente termes à peu près communs sont bien peu de chose pour affirmer l'unité primitive des deux systèmes de langage, si on fait la part des relations qui ont pu exister entre les peuples, et celle des erreurs où l'on est conduit par la connaissance incomplète des langues et surtout par la séduction de

Digitized by Google

rapprochements ingénieux entre des mots qui, en réalité, peuvent n'avoir entre eux aucune communauté d'origine.

Nous sommes donc conduits, par le résultat négatif des recherches philologiques appliquées à trois des principaux systèmes de langage, à retourner l'argument qu'on emploie pour appuyer l'opinion d'une langue primitive, mère des dialectes humains, et nous disons : Si, après trente siècles et plus de séparation entre les peuples d'une même famille, on retrouve, chez les uns comme chez les autres, et d'une manière manifeste, le caractère, le génie, la grammaire et, en très grand nombre, les radicaux de la langue originairement communs, comment, caractère, génie, consonnances, tout s'est-il perdu, détruit, anéanti, dans l'assez courte période qui s'est écoulée entre la dispersion des peuples et la création des premiers monuments du langage humain? Quoi! pendant trois mille ans, les langues de l'Inde et celles de l'Europe auront conservé une physionomie identique plus fortement accusée que celle des individus appartenant à une même race humaine; après quarante siècles de division, les langues sémitiques pourront être regardées moins comme des langues différentes que comme les dialectes d'une même famille; après une période de séparation difficile à évaluer, mais certainement très longue, les idiomes parlés par les peuples chinois, annamite, japonais, n'auront entre eux que des différences relativement peu sensibles; et, en quelques siècles à peine, le langage primitif de l'homme se serait altéré au point de former ces idiomes divers dont il est impos-

Digitized by Google

sible de reconnaître le lien et la parenté! Nous regardons cette opinion comme entièrement inadmissible.

Il ne faut pas que l'obscurité qui règne sur l'histoire des tribus humaines, à l'époque qui suivit leur dispersion et où elles se constituèrent en corps de nations, nous abuse sur la portée des phénomènes, même purement philologiques, qui ont dû s'accomplir durant cette période. Soit que cette dispersion ait eu lieu deux siècles et demi seulement avant Abraham, comme le pense M. Tripard et comme on peut l'admettre rigoureusement, soit qu'elle doive être reculée jusqu'à l'an 2500 ou 2600 avant l'ère vulgaire, comme nous le croyons plus vraisemblable, un petit nombre de siècles seulement s'écoule entre ce grand événement et l'époque où ont été élevés les premiers monuments du langage humain. Moïse écrit le Pentateuque quinze siècles avant l'ère chrétienne; mais, pendant son séjour en Egypte, la famille de Jacob, soigneuse d'éviter tout mélange avec la nation idolâtre, isolée dans la terre de Gessen et odieuse au peuple qui détestait les pasteurs de troupeaux, conserve avec ses traditions et son homogénéité le langage qu'elle avait apporté en Egypte. Ce langage est celui des enfants d'Ismaël et de ceux d'Edom qui restent comme les témoins irrécusables de la fidélité des enfants de Jacob à le maintenir parmi eux; c'était le langage d'Abraham, et cinq générations seulement séparaient Abraham des jours de la dispersion.

Confucius réunit les annales de la Chine 500 ans avant l'ère chrétienne. Ce philosophe sincère dédaigne les fables qui, de son temps déjà, avaient cours sur

Digitized by Google

l'antiquité de la nation chinoise. Mais les livres qu'il compose sur d'anciens monuments contiennent littéralement un certain nombre de poésies dont plusieurs remontent aux temps de la dynastie des Chang, c'est-à-dire, entre les douzième et quinzième siècles, et on en a d'autres qui remontent bien au-delà. Entre la langue de Confucius et celle de cette lointaine époque, on ne signale pas de différences essentielles, et cette fixité du langage s'explique aisément chez un peuple dont nulle conquête, nul mélange, presque nul contact n'ont altéré les mœurs, jusqu'à l'invasion des tartares. Le caractère, le génie, les vocables même de la langue actuelle sont ceux des monuments laissés par les fondateurs de l'empire, et, par eux, il semble qu'on touche aux premiers jours de l'humanité.

Dans l'Inde, la rédaction des Védas ne parait pas pouvoir être fixée à une époque plus récente que le treizième siècle avant notre ère, et elle est peut-être antérieure. La langue grecque, rameau sorti de la même souche que celle de l'Inde, offre des fragments qui appartiennent à une époque presque aussi reculée. Certaines colonies grecques, celles de la Crète, par exemple, séparées de la famille commune depuis le quinzième siècle environ, témoignèrent de la fixité de la langue grecque depuis les temps obscurs qui s'écoulèrent au lendemain des grandes migrations des peuples.

Or, si les langues qui appartiennent à ces trois familles se sont maintenues pendant trente ou quarante siècles sans subir de profondes altérations; si, dans leur structure et leurs formes essentielles, elles sont telles aujour-

Digitized by Google

d'hui qu'elles étaient il y a quatre mille ans, nous regardons comme inadmissible qu'elles ne soient elles-mêmes que les dialectes d'un langage commun, et qu'en quelques siècles elles aient subi des changements assez radicaux pour qu'il ait été dès lors impossible de reconnaître les traces de cette unité primitive. Entre ces langues, en effet, quelle diversité! quelles anomalies inexplicables! quelle distance immense, et combien de siècles n'eût-il pas fallu pour la franchir! D'un côté, l'hébreu nous présente des radicaux uniformément composés de trois lettres mortes, n'acquérant de signification relative que par l'introduction des consonnes; il nous montre un système de déclinaisons et de conjugaisons formées par adjonction et un organisme rigoureux, excluant les termes composés et de nouvelle formation, en sorte que, entre les premiers et les plus récents des livres hébraïques, on remarque à peine quelque diversité de style. D'un autre côté, dès les temps les plus reculés, les langues sanscrite et grecque apparaissent avec leurs formes si variées, leurs flexions mobiles et multipliées, des facilités de combinaisons et de compositions très favorables à la création de termes nouveaux. Il semble que les peuples qui les parlent aient été prédestinés aux lointaines migrations, aux grandes aventures, aux découvertes quotidiennes; et cependant quelques-uns d'entre eux, comme les Indous, végètent, depuis les premiers jours de leur histoire, dans un état d'immobilité exclusif de tout progrès. Enfin, si on examine la structure de la langue chinoise, il semble que tout y soit anomalie, dissemblance, bizarrerie, en regard des autres

Digitized by Google

idiomes. Là, pas de flexions, nulles formes grammaticales, et, en apparence du moins, rien de ce qui constitue la logique et le génie d'une langue littéraire et philosophique. Des monosyllabes que nous appellerons bilitères, parce qu'ils sont uniformément composés d'une articulation suivie d'un son, sont juxta-posés presque sans méthode et n'empruntent de sens qu'à la convention ou à l'usage qui les rassemblent. Les consonnances dont ils se forment, et dans lesquelles l'accentuation joue un rôle essentiel, semblent étrangères à tous les autres idiomes, tandis que certaines articulations très vulgaires dans nos langues, l'*r*, par exemple, restent tout-à-fait inconnues dans la langue chinoise. D'ailleurs, plus on remonte vers l'origine de ces langues, plus leurs caractères différentiels sont sensibles, plus leur génie respectif est tranché et nettement accusé. C'est en se rapprochant des époques modernes, c'est en dégénérant et s'abâtardissant, que les divers idiomes du globe prennent des caractères moins distincts, et, soit par emprunt, soit par l'effet de la logique commune de l'esprit humain, contractent des ressemblances qui les rapprochent et qui sembleraient préparer le phénomène d'une langue universelle rêvée par certains philosophes.

Il faut donc, croyons-nous, renoncer à trouver, dans les rapports phonétiques ou grammaticaux des langues, la preuve de l'unité du langage primitif, et en même temps de l'humanité elle-même. Et cependant l'humanité est une, non-seulement par sa nature, mais encore par son origine. Nous croyons qu'à une certaine époque sensible à la critique, elle a parlé un langage commun

Digitized by Google

à tous, et que, selon l'expression de l'Ecriture, la terre n'avait alors qu'une seule lèvre et une seule parole. On en pourrait chercher les témoignages et dans les traditions lointaines de la plupart des peuples, et dans certaines idées générales qui semblent être restées dans toutes les tribus humaines, comme les débris d'un patrimoine commun et inaliénable. C'est ainsi que le système décimal, si incommode dans l'application, que presque partout on lui a substitué le système duodécimal, a été employé dans la numération de tous les peuples, et qu'on le retrouve dans les contrées les plus éloignées à une époque qui exclut toute vraisemblance d'emprunt. La computation hebdomadaire qui était en usage parmi les Occidentaux était également connue, dès la plus haute antiquité, des nations de l'extrême Orient; aux témoignages que les jésuites de Pékin rapportent de ce fait on peut joindre celui qui résulte de la publication récente de l'ouvrage chinois intitulé *Description du Cambodge*, où le même usage est constaté. Bien d'autres idées communes, relatives notamment à l'ordre astronomique, viendraient à l'appui du sentiment qu'exprime M. Tripard, avec beaucoup de raison, croyons-nous, relativement à l'unité primitive de la race humaine.

Mais pour ne pas sortir des données purement philologiques, je crois que les preuves de l'unité du langage primitif, et, par le langage, du genre humain lui-même, devraient être cherchées moins dans certains rapports phonétiques, le plus souvent très suspects, entre les idiomes modernes et anciens que dans le sens intime d'un grand nombre de mots destinés à exprimer les

Digitized by Google

mêmes idées dans les diverses langues; je crois que les radicaux primitifs transformés par une circonstance ou une série de circonstances dont il n'est pas donné à la science de se rendre compte, ont subi une altération trop profonde pour qu'il soit possible de les retrouver aujourd'hui; mais qu'un grand nombre de termes dérivés dans le langage primitif, et dont les relations avec le radical étaient restées faciles à saisir, ont dû suivre la destinée des radicaux eux-mêmes et se trouver, en quelque sorte, traduits dans les divers idiomes humains, de manière à présenter le même sens sous des formes très différentes. C'est ainsi que le premier homme, en inaugurant son domaine sur les animaux, leur impose, dit l'Ecriture, *des noms convenables à leur nature, qui sont*, ajoute l'historien sacré, *ceux qu'ils portent encore aujourd'hui*. Il n'est pas à croire que, dans sa pensée, les noms hébraïques des animaux fussent précisément, et dans leur forme extérieure, ceux qu'ils avaient reçus de la bouche d'Adam, puisque, sans parler des altérations qu'ils auraient dû subir dans ce long espace de temps, la langue hébraïque, d'après l'opinion la plus commune, n'a point dû être celle des premiers hommes. Et cependant, ces noms imposés aux animaux dans l'origine, et ceux qu'ils portaient chez les Hébreux pouvaient, avec raison, être regardés comme identiques, parce qu'ils avaient la même signification et représentaient la même idée, quoique procédant de radicaux différents. Quelques exemples expliqueront et confirmeront ma pensée.

Les peuples de l'extrême Orient, comme les Occidentaux, divisent l'année en quatre parties, et cette

Digitized by Google

division existait plus de 2,000 ans avant J.-C., c'est-à-dire à une époque où il n'est guère possible de supposer un emprunt de la part des uns ou des autres. Elle paraît même remonter à un temps où les limites de ces saisons étaient vaguement définies, car, tandis que les Occidentaux fixèrent les solstices et les équinoxes au commencement des saisons, les Chinois les placèrent au milieu. Mais si nous entrons dans le sens et dans la structure intime des expressions qui servent à désigner chaque saison chez les différents peuples, nous reconnaîtrons dans la signification, d'ailleurs assez arbitraire de ces termes, des ressemblances qui semblent indiquer un point de départ commun.

Dans les dialectes européens, les mots *ear*, *ver*, *erst*. *ur*, renferment l'idée d'un principe, un matin, une aurore. C'est à peu près le sens étymologique de notre mot de *printemps*, et du mot germanique *frühling*. Entre ce radical et le mot chinois *tchun*, je n'aperçois aucun rapport de consonnance, et je ne crois pas qu'aucun artifice philologique réussisse à en établir. Mais si je cherche, dans le caractère qui l'exprime, le sens propre de cette dernière expression, j'y trouve la même idée représentée par un soleil levant, une aurore. Pour les Chinois aussi, le printemps est la première saison de l'année; c'est celle où toutes choses germinent et commencent.

Je ne chercherai pas à établir entre les termes qui expriment l'été des rapports qui pourraient être regardés comme forcés, parce que le sens intime du mot chinois ne me semble pas très clair. Je remarque seulement qu'en déterminant les caractères de l'été, à une époque

Digitized by Google

antérieure à Abraham, le livre oriental dit que c'est la saison où les peuples se séparent les uns des autres. Faut il voir là un souvenir ou un vestige des migrations périodiques des peuples à cette lointaine époque? C'est une question qu'il est difficile de résoudre.

Le mot grec (οπωρα) qui signifie *automne*, emporte en même temps, par sa racine et ses dérivés, l'idée de fructification, de maturité. Le mot chinois *tsieou* en est bien éloigné sous le rapport phonétique; mais le caractère qui l'exprime a le même sens, savoir, celui de maturité et de récolte. Le mot *hiver*, par ses racines latine et sanscrite, *hiems, hima*, signifie nuit et froidure; c'est le sens exact du mot chinois qui s'écrit avec les caractères de glace et d'obscurité.

Si j'applique le même procédé à ces noms d'animaux que l'écriture nous dit avoir été donnés d'après leur caractère et leur nature, je trouve que le terme chinois *sse* lion a le sens étymologique de *maître*, et que le mot hébreu signifie fort et puissant. L'âne, chez les Chinois, est l'animal laboureur et, chez les Hébreux, celui qui porte ou cultive le blé. Pour les premiers, l'agneau est l'animal qui vit sur les pâturages; pour les seconds, c'est l'animal qui saute sur les pâturages. Chez les uns comme chez les autres, l'hirondelle est l'oiseau au vol libre. Le ver, chez les Chinois, est l'insecte qui perce et traverse, et tel est précisément le sens du mot grec τερηδων. Chez presque tous les peuples, au nom du serpent s'attache une idée d'incantation et de tromperie.

On pourrait prolonger à l'infini cet examen comparatif dont je n'ai voulu présenter qu'un exemple, et l'ap-

Digitized by Google

liquer, non seulement aux noms d'animaux, mais encore à une foule de termes dérivés; il est probable qu'on rencontrerait rarement entre les vocables des diverses familles de langues des rapports phonétiques réels; mais qu'on trouverait en grand nombre les rapports plus sérieux et plus concluants résultant de l'identité de signification et de la ressemblance logique des dérivés. C'est par ce procédé, croyons-nous, qu'on parviendrait à reconstruire, en quelque sorte, le langage primitif, non par un vain rapprochement de sons et de vocables corrompus, ensevelis sous les débris de Babel, et c'est par là qu'on trouverait le témoignage de l'unité et de l'universalité de la langue parlée par l'humanité dans les jours qui précédèrent la dispersion.

On pourra faire observer, je le sais, que ce travail étant opéré et même couronné de succès, la difficulté n'est que reculée et qu'il reste toujours à expliquer comment les radicaux primitifs se sont transformés en ceux qui ont servi à la construction des divers idiomes du globe. Cette objection, je l'avoue, est aussi insoluble dans le système que je propose que dans tout autre. Je crois que dans le langage primitif un nombre de radicaux assez restreint a servi à la formation de dérivés portant avec eux leur signification propre, et je crois que ces dérivés, suivant la destinée de leurs radicaux, ont été transportés, avec ce même sens, dans les différents dialectes des hommes; je trouve là la preuve surabondante de l'individualité de la famille humaine. Comment les radicaux eux-mêmes, suivant le sort des tribus humaines, se sont-ils métamorphosés et divisés en divers groupes?

Digitized by Google

C'est un problème que la philologie n'a, croyons-nous, pas encore résolu : et jusqu'à ce qu'elle y soit parvenu, nous ne voyons nulle raison de détourner de son sens naturel le texte de la tradition sacrée, nous disant que Dieu confondit le langage des hommes, au lieu même où ils étaient réunis, de sorte que nul n'entendit la voix de ses proches; et que pour ce motif ils furent contraints de se diviser sur toute la terre.

Digitized by Google

ELECTIONS.

A l'issue de la séance publique, l'Académie s'étant retirée dans ses bureaux pour procéder aux élections, a nommé :

Président annuel.

M. Jobard, Président de chambre à la Cour impériale.

Vice-Président.

M. Viancin, Secrétaire en chef de la mairie.

Ont été élus associés correspondants (ordre des associés nés dans la province) :

M. l'abbé Clerc, Professeur au petit séminaire de Luxeuil.

M. Toubin, Régent au collége de Salins.

L'Académie a nommé membre honoraire de la compagnie : M. Mignard, éditeur du roman de *Girart du Rossillon*.

Digitized by Google

LISTE ACADÉMIQUE.

AOUT 1859.

DIRECTEURS ACADÉMICIENS-NÉS.

Mgr l'Archevêque de Besançon.

M. le Général Commandant la 7e division militaire.

M. le Premier Président de la Cour impériale.

M. le Préfet du département du Doubs.

ACADÉMICIEN-NÉ.

M. le Maire de la ville de Besançon.

ACADÉMICIENS-HONORAIRES.

Messieurs

Beaupré, Conseiller à la Cour impériale de Nancy (décembre 1853).

Berroyer, ✻, ancien Recteur; à Bresson, près de Grenoble (juillet 1814).

Bixio (le Docteur), Médecin, ancien député; à Paris (janvier 1848).

Blanc, ✻, Procureur général; à Colmar (août 1850).

Bourqueney (le baron de), C ✻, ancien ambassadeur; à Paris (mai 1856).

Busson (l'Abbé), ancien Secrétaire général du Ministère des affaires ecclésiastiques; à Besançon (juillet 1845).

Digitized by Google

Carbon, O ✻, ancien Recteur de l'Académie de Besançon; à Paris (août 1841).

Carpentier, ✻, membre du Conseil général du Doubs, Maire de la ville; à Baume-les-Dames (août 1836).

Delesse, ✻, Ingénieur des Mines; à Paris (janvier 1848).

Deville, ✻, Professeur à l'Ecole normale; à Paris (août 1845).

Dây, Directeur des Domaines, à Vesoul (janv. 1854).

Desroziers, ✻, Recteur de l'Académie de Besançon (janvier 1858).

Doney (Mgr), ✻, Evêque de Montauban (décemb. 1833).

Fargeaud, ancien Professeur de physique; à Saint-Léonard (Haute-Vienne) (août 1827).

Flourens, O ✻, Secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, membre de l'Académie française; à Paris (janvier 1841).

Gattrez (l'Abbé), ✻, ancien Recteur de l'Académie de Limoges (janvier 1828).

Gerbet (Mgr), ✻, Evêque de Perpignan (novembre 1844).

Goureau, O ✻, Colonel honoraire du génie; à Paris (août 1833).

Gousset (S. E. le Cardinal), O ✻, Archevêque de Reims, Sénateur (janvier 1831).

Guerrin (Mgr), Evêque de Langres (août 1850).

Guizot, G C ✻, membre de l'Académie française; à Paris (décembre 1835).

Kornprobst, ✻, Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées; à Limoges (août 1840).

Digitized by Google

Lacroix (l'Abbé Pierre de), Clerc national; à Rome (janvier 1852).

Lamartine (Alphonse de), O ✻, membre de l'Académie française, etc.; à Paris (mai 1834).

Lefaivre, C ✻, Colonel honoraire du génie; à Paris (novembre 1836).

Magnoncour (Flavien de), ✻, ancien Pair de France; à Frasne-le-Château (Haute-Saône) (décembre 1835).

Martin (le Baron), ✻, anc. Député; à Gray (août 1836).

Meyronnet de St.-Marc, C ✻, ancien Conseiller à la Cour de cassation; à Aix (août 1835).

Micaud, ✻, ancien Maire de Besançon.

Montalembert (le Comte de), de l'Académie française; à Paris (janv. 1840).

Moustier (le marquis de), G ✻, Ambassadeur à Vienne (janvier 1858).

Perrin (J.-B.), Avocat; à Lons-le-Saunier (août 1852).

Perron, ✻, *Secrétaire perpétuel honor.*; à Paris (août 1838).

Person, ✻, Professeur de physique, Doyen de la Faculté des sciences (août 1845).

Poujoulat, Homme de lettres; à Passy, près de Paris (décembre 1835).

Tourangin, G O ✻, Sénateur (30 novembre 1848).

ACADÉMICIENS TITULAIRES OU RÉSIDANTS.

Messieurs

Droz, ✻, Conseiller honoraire à la Cour impériale, *Doyen de la Compagnie* (décembre 1805).

Weiss, O ✻, Bibliothécaire de la ville, membre corres-

Digitized by Google

pondant de l'Institut (Académie des inscriptions) (août 1808).

VIANCIN, Secrétaire en chef de la Mairie, Maître ès Jeux Floraux (août 1820).

MARNOTTE, Architecte, membre correspondant de la Commiss. d'antiquités de la Côte-d'Or (août 1826).

SAINT-JUAN (le Baron DE), ancien membre du Conseil général (janvier 1827).

PÉRENNÈS, ✻, Professeur de littérature française. Doyen de la Faculté des lettres, *Secrétaire perpétuel* (janvier 1829).

PARANDIER, O ✻, Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées (février 1833).

BOURGON, ✻, Président honoraire à la Cour impériale, *Trésorier de la Compagnie* (29 janvier 1834).

HUART, O ✻, ancien Recteur (août 1834).

LANCRENON, Peintre d'histoire, Directeur du Musée (avril 1835).

BRETILLOT (Léon), ✻, membre du Conseil général (novembre 1835).

RUELLET (l'Abbé), Chanoine honoraire, Curé de Saint-François-Xavier (janvier 1836).

JOBARD, ✻, ancien Député, Président à la Cour impériale (janvier 1836).

PONÇOT, ✻, O ✻, ancien Sous-Intendant militaire, membre de l'Académie de Metz, etc. (janvier 1837).

CLERC (Ed.), ✻, Président à la Cour impériale (janvier 1837).

VAULCHIER (le Comte Louis DE), (août 1837).

Digitized by Google

Convers, ✻, Maire de la ville de Besançon, membre du Conseil général (août 1837).

Dartois (l'Abbé), Vicaire général (août 1840).

Villars, ✻, ancien Directeur de l'Ecole préparatoire de médecine (janvier 1841).

Dusillet (Auguste), ✻, Président à la Cour impériale (août 1841).

Tournier, Professeur à l'Ecole de médecine (août 1844).

Tripard, ✻, Avocat à la Cour impériale (août 1844).

Clerc (Ed.), ancien Notaire (janvier 1847).

Grenier (Ch.), Professeur d'histoire naturelle à la Faculté des sciences (janvier 1847).

Reynaud-Ducreux, ✻, Professeur à l'Ecole d'artillerie (août 1847).

Besson (l'Abbé), Supérieur du collége de Saint-François-Xavier (août 1847).

Loiseau, ✻, Procureur général (novembre 1848).

Bonnet (Simon), ✻, Docteur en médecine, Professeur d'agriculture (août 1849).

Guenard (Alexandre), Bibliothécaire honoraire (août 1849).

Saint-Juan (Alexandre de) (août 1853).

ASSOCIÉS RÉSIDANTS

Messieurs

Vuilleret (Just), Juge au Tribunal de première instance de Besançon, Secrétaire adjoint (août 1853).

Coquand, Professeur de minéralogie et de géologie à la Faculté des sciences (janvier 1854).

Digitized by Google

Clerc de Landresse, Avocat à la Cour impériale (janvier 1855).

Chiflet (le Vicomte), (janvier 1855).

Druhen, Docteur en médecine (janvier 1855).

Martin, Professeur à l'Ecole de médecine (août 1855).

Laurens (Paul), Chef de division à la préfecture (août 1855).

Alviset, avocat général (août 1857).

Terrier de Loray (août 1857).

Delacroix, Architecte de la ville (janvier 1858).

ASSOCIÉS CORRESPONDANTS,

Nés dans le ci-devant comté de Bourgogne (1).

Messieurs

Guyétant, ✻, Docteur en médecine, membre de la Société des Géorgiphiles de Florence; à Lyon (février 1809).

D. Monnier, Correspondant de la Société impériale des antiquaires de France, membre de la Société d'émulation du Jura; à Domblans (janvier 1827).

Hugo (Victor), O ✻, de l'Académie française, etc. (août 1827).

Coillot, Doct. en médecine; à Montbozon (août 1827).

Pouillet, O ✻, membre de l'Académie des sciences, à Paris (août 1827).

Dalloz, O ✻, ancien Avocat à la Cour de cassation; à Paris (août 1828).

---

(1) Une délibération du 5 juillet 1854 a fixé à *quarante* le nombre des associés de cet ordre.

Digitized by Google

Pauthier, Orientaliste; à Paris (août 1831).

Violet d'Épagny, Homme de lettres; à Paris (février 1832).

Cuvier (Ch.), Professeur d'histoire à la Faculté des lettres de Strasbourg (février 1832).

Besson, Statuaire, Directeur de l'École de dessin; à Dole (août 1833).

Beuque (Adrien), Receveur principal des douanes; à Agde (Hérault) (janvier 1834).

Gindre de Mancy, Employé de l'Administration générale des postes; à Paris (janvier 1834).

Laumier, Littérateur; à Lons-le Saunier (août 1834).

Magnin (Charles), O ✻, membre de l'Académie des inscriptions, Conservateur à la Bibliothèque impériale; à Paris (janvier 1839).

X. Marmier, O ✻, Conservateur à la Bibliothèque de Sainte-Geneviève; à Paris (août 1839).

Lélut, O ✻, membre du Corps législatif et de l'Institut (Académie des sciences morales), Médecin en chef de la Salpêtrière; à Paris (août 1839).

Tissot, ✻, Professeur de philosophie à la Faculté de Dijon (août 1842).

Bousson de Mairet, ancien Professeur de rhétorique; à Arbois (août 1842).

Faivre d'Esnans, Docteur-Médecin; à Baume (août 1842).

Richard (l'Abbé), Correspondant historique du Ministère de l'instruction publique, Curé à Dambelin (Doubs) (août 1842).

Digitized by Google

Cournot, O ✻, Recteur de l'Académie; à Dijon (août 1843).

Wey (Francis), ✪, Inspecteur général des Archives de l'Empire; à Paris (août 1845).

Circourt (le Comte Albert de), Homme de lettres; à Paris (janvier 1846).

Ronchaud (Louis de), Littérateur; à Saint-Lupicin (novembre 1848).

Richard-Baudin, Maître ès Jeux-Floraux, Professeur au lycée de Dijon (août 1849).

Gaume (Mgr), Protonotaire apostolique, à Paris (août 1850).

Reverchon, ✻, ancien Maître des requêtes au Conseil d'Etat; à Paris (janvier 1851).

Barthélemy de Beauregard (l'Abbé J.), Chanoine honoraire de Reims et de Périgueux, Vicaire de Saint-Denis-du-St-Sacrement; à Paris (janvier 1851).

Bigandet (Mgr), vicaire apostolique dans la Birmanie (janvier 1853).

Vieille (Jules), ✻ Maître de conférences à l'Ecole normale supérieure (août 1853).

Jolibois, Curé de Trévoux (janvier 1855).

Pallu, bibliothécaire; à Dole (janvier 1855).

Lonchamp, avocat; à Vesoul (août 1855).

Bergeret, Docteur en médecine, membre du Conseil général du Jura; à Arbois (août 1856).

Gatin (l'Abbé), correspondant du Ministre de l'instruction publique pour les travaux historiques, Curé d'Héricourt (Haute-Saône) (août 1856).

Gaspard de Gigny, docteur-médecin (janvier 1857).

Digitized by Google

Petit, statuaire à Paris (août 1857).

Jeanney, Conseiller à la Cour impériale de Besançon (janvier 1858).

Ed Grenier, littérateur à Baume-les-Dames (janvier 1858).

ASSOCIÉS CORRESPONDANTS,

Nés hors de la province de Franche-Comté (1).

Messieurs

Civiale, ✻, Docteur en médecine; à Paris (août 1823).

Taylor (le Baron), ✠ O ✻, Littérateur; à Paris (août 1825).

Cailleux (de), ✠ O ✻, ancien Directeur général des Musées; à Paris (août 1827).

Péricaud, ancien Bibliothécaire de la ville de Lyon, etc. (août 1833).

Matter, O ✻, ancien Inspecteur général de l'Université; à Strasbourg (janvier 1834).

Nadault-Buffon, O ✻, Chef de division au Ministère des travaux publics, Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées; à Paris (août 1834).

Thirria, O ✻, Ingénieur en chef des Mines, membre du Conseil général de la Haute-Saône; à Paris (août 1834).

Caumont (de), O ✻, Président de la Société des antiquaires de Normandie; à Caen (janvier 1841).

---

(1) Une délibération du 5 juillet 1834 a fixé à *vingt* le nombre des associés de cet ordre.

Digitized by Google

Reinaud, O ✻, membre de l'Institut, Conservateur de la Bibliothèque impériale; à Paris (août 1842).

Dubeux, ✻, Conservateur de la Bibliothèque impériale; à Paris (août 1842).

Pautet (Jules), Homme de Lettres; à Paris (août 1842).

Leglay, ✻, Conservateur des Archives de la ville de Lille (août 1844).

Mallard, Archéologue-Dessinateur; à Selongey, près de Dijon (août 1845).

Greppo (l'Abbé), Vic. gén.; à Belley (30 août 1847).

Chénier (de), O ✻, Chef du bureau de la justice au Ministère de la guerre; à Paris (novembre 1848).

Braun, ✻, Président du Consistoire supérieur et du Directoire de l'Eglise de la confession d'Augsbourg, ancien Conseiller à la Cour impériale de Colmar (août 1849).

Stiévenard, Doyen de la Faculté des lettres; à Dijon (août 1850).

Forster, ✻, membre de l'Institut (Académie des beaux-arts) (août 1853).

Foisset, conseiller à la Cour impériale de Dijon (août 1857).

Quicherat, professeur à l'Ecole impériale des Chartes (août 1857).

Digitized by Google

ASSOCIÉS ÉTRANGERS (1).

Messieurs

PICOT, Professeur d'histoire; à Genève (mai 1807).

GINGINS LA SARAZ (le Baron DE), Correspondant de l'Académie royale de Turin; à Lausanne (mai 1839).

GAZZERA (l'Abbé), Secrétaire perpétuel de l'Académie royale des sciences; à Turin (mars 1841).

GACHARD, ✻, Directeur général des Archives des Pays-Bas; à Bruxelles (mars 1841).

VULLIEMIN, Historien; à Lausanne (mars 1841).

PORCHAT, ancien Recteur de l'Université de Lausanne; à Paris (mars 1841).

MATILE, Historien; à New-York (E.-Unis) (mars 1841).

GROEN VAN PRINSTERER (G.), ancien Chef du cabinet du Roi de Hollande, membre du Conseil d'Etat; à La Haye (août 1843).

MÉNABRÉA, Ministre à Turin (août 1847).

REUME, Officier d'artillerie; à Bruxelles (août 1850).

KOHLER, Prof. au collège de Porrentruy (janvier 1855).

MANZONI (Alexandre); à Milan (août 1855).

---

(1) Cette classe a été instituée par une délibération du 11 mars 1841.

Digitized by Google

PROGRAMME DES PRIX

A DÉCERNER EN 1860.

L'Académie, dans sa séance publique du 24 août 1859, décernera les prix suivants :

Prix d'histoire. — Médaille d'or de 300 francs. — Mémoire historique sur *une Famille illustre, un Château, une Abbaye, un Chapitre, une Eglise ou un Etablissement public de la province.* Sont exceptées : *Les villes de Dole, Gray, Montbéliard, Poligny, Pontarlier, Ornans, Salins, Vesoul; les maisons de Joux et de Montfaucon, de Saint Mauris et de Neuchâtel; les abbayes et prieurés de Baume-les-Dames, de la Grâce-Dieu, Cherlieu, Faverney, Lure, Luxeuil, Montbenoît, du Mont Sainte-Marie, de Saint-Claude, des Trois-Rois, de Morteau et de Bellefontaine,* sur lesquels l'Académie a des renseignements suffisants. On appelle particulièrement l'attention des concurrents sur les anciennes églises de la province.

Les biographies sont exclues de ce concours.

Prix d'éloquence. — Médaille de 300 francs. — *Eloge de l'abbé Bullet.*

Prix de Poésie. — Médaille de 200 fr. — L'Académie n'impose aux concurrents aucun sujet; elle exige seulement que celui qu'ils traiteront se rattache par quelque côté à l'histoire ou aux traditions franc-com-

Digitized by Google

toises. Elle les laisse libres de choisir le genre et la forme qui leur paraîtront préférables.

Les concurrents ne signeront point leurs ouvrages; ils y attacheront seulement une sentence ou devise, qu'ils répéteront au dos d'un billet cacheté, contenant leur véritable nom et leur adresse.

Ces ouvrages seront adressés, *francs de port, au Secrétaire perpétuel de l'Académie*, avant le 1er juin.

Les manuscrits, plans et dessins envoyés au concours, restent dans les archives de l'Académie, et ne peuvent être déplacés sous aucun prétexte; seulement les auteurs, en se faisant connaître, seront autorisés à les faire transcrire.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES.

Séance du 24 août 1859.

Discours de M. le président..... 1
Rapport sur le concours d'histoire, par M. le président Clerc..... 15
Pièce de vers, par M. Alexandre de Saint-Juan .. 19
Rapport sur le concours d'économie politique, par M. J. Druhen aîné 24
Rapport sur le concours de poésie, par M. Aug. Dusillet 45
Rapport sur le concours d'éloquence, par M. Clerc de Landresse 65
Pièces de vers, par M. Viancin..... 85

PIÈCES DONT L'ACADÉMIE A VOTÉ L'IMPRESSION.

De l'indigence et de la bienfaisance dans la ville de Besançon, par le Dr Druhen aîné, professeur à l'Ecole de médecine 95
Observations sur l'origine des langues à propos de l'opinion présentée par M. Tripard dans l'ouvrage de *Moïse,* par M. Terrier de Loray..... 160
Elections 176
Liste académique 177
Programme des prix..... 188

FIN.

Besançon. — DODIVERS et Ce, imp. de l'Académie, Gr.-Rue, 42.

Digitized by Google

ERRATA.

—

Page 15, ligne 9 et page 18, lignes 4 et 19 : au lieu de Port Abucinus, *lisez* Port Abucin.

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉMOIRES

DE

L'ACADÉMIE DES SCIENCES

BELLES-LETTRES ET ARTS

DE BESANÇON.

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉMOIRES
DE L'ACADÉMIE

DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS

DE BESANÇON.

Séance publique du 30 janvier 1860.

PIÈCES DONT L'ACADÉMIE A VOTÉ L'IMPRESSION.

BESANÇON,

DODIVERS ET Cie, IMPRIMEURS DE L'ACADÉMIE
Grande-Rue, 42

1860

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉMOIRES

DE

L'ACADÉMIE DES SCIENCES

BELLES-LETTRES ET ARTS

DE BESANÇON.

SÉANCE PUBLIQUE DU 30 JANVIER 1860.

Président annuel, M. JÉRARD.

DISCOURS DE M. LE PRÉSIDENT.

MESSIEURS,

L'esprit littéraire répand sur vos séances ses attraits. La science vous apporte ses utiles recherches. Voué à d'arides études, peut-être leur aurais-je demandé sans succès quelques-unes de ces pensées qui captivent l'intérêt : j'éprouverai moins d'embarras à parler du travail devant une assemblée dont il fait le charme et la vie. Si ancienne que soit une vérité, on est excusable de la redire...

Un auteur de mérite a écrit avec raison : *L'amour du travail est la vertu de l'homme en société.* Le travail,

Digitized by Google

Messieurs, a toujours droit à l'estime ; il commande l'admiration s'il est inspiré par le dévouement.

Ce n'est pas sans étonnement que nous reportons aujourd'hui nos regards vers les mœurs d'un autre âge. Nous ressentons un juste dédain pour ces temps barbares où l'oisiveté superbe usurpait la prééminence et les droits, où la force qui détruit était l'objet d'un culte exclusif et l'ignorance un titre d'honneur. A peine rencontrerait-on dans quelques esprits attardés une dernière trace de ces préjugés grossiers. La raison en a fait justice : elle a proclamé l'excellence du travail dans toutes les situations; elle y reconnaît un moyen de perfectionnement pour l'homme, un élément puissant de prospérité sociale ; elle l'honore comme une vertu, parce que le travail, malgré des systèmes dont la popularité n'a été qu'éphémère, sera toujours la lutte, l'effort, le triomphe de l'homme sur lui-même.

Chaque être, arrivant ici-bas, subit cette grande loi promulguée à l'origine des temps. Mais le champ qu'il doit couvrir de ses sueurs, n'est pas le même pour tous. Aux uns le labeur matériel, la lutte contre d'incessants besoins, la courageuse persévérance qui arrache au sol le bien-être de la famille : lutte toujours noble si elle est honnête, et qui peut imprimer, même sur les positions les plus humbles, un cachet de force et de grandeur! Aux autres, l'effort de l'intelligence s'appliquant à la recherche du juste et du vrai, agrandissant le domaine de la science, poursuivant avec ardeur tout ce qui doit élever la condition humaine : tâche difficile et souvent ingrate, qui s'accomplit sous l'apparence du repos, et, à

Digitized by Google

certains jours, sera méconnue par d'aveugles passions, quand des flatteries de circonstance exalteront les travailleurs d'un autre ordre.

C'est vers ces ouvriers de l'intelligence que se porte ma pensée. Telle est, Messieurs, notre nature que le travail s'offre à nous et comme un besoin et comme un bienfait : nécessité impérieuse pour le grand nombre, condition de dignité pour tous ; au seuil de la vie, jetant les fondements de l'avenir ; fécondant, dans l'âge mûr, les dons de l'esprit ou du génie ; utile à la vieillesse même, pour qui l'étude, selon la pensée d'un philosophe ancien (1), est la goutte d'huile qui ranime et soutient encore la flamme près de s'éteindre.

Cette raison dont l'homme est fier et qui fait son titre de supériorité dans le monde, elle n'affermit et n'accroît son empire que par le travail, et s'abandonner à l'inaction, c'est abdiquer la plus noble portion de soi-même. Quelque vigueur d'esprit, quelque richesse d'instruction qu'on ait acquises, un voile s'étendra bientôt sur toutes ces lumières, si une main vigilante n'en alimente le foyer. Comme la terre, l'intelligence sollicite une culture assidue, et notre esprit, si prompt à l'engourdissement et à l'oubli, redescend avec une effrayante rapidité la pente lentement et péniblement gravie. Seul, le travail de la réflexion mûrit la pensée : il entretient sa force et ouvrant devant elle des horizons plus vastes, souvent il lui donne une impartialité qu'elle n'aurait pas connue ; il forme, il développe ce goût du grand

(1) Cicero. Dè senectute.

Digitized by Google

et du beau qui dispose l'âme à de généreux élans.

L'étude, Messieurs, n'a-t-elle pas surtout sa puissance morale? Dans l'âge de l'inexpérience et de la faiblesse, n'écarte-t-elle pas les séductions et les périls? Elle nous est aussi un secours heureux à ces époques plus avancées de la vie où chacun a sa part de déceptions et de douleurs. Quand les illusions se sont effeuillées une à une, quand il ne reste de convictions généreuses, de désirs ardents, qu'une froide et triste réalité, quand, au sein de la famille, les affections intimes se sont brisées et ont laissé son foyer désert, ah! le cœur le plus ferme cherche un refuge contre ces amertumes de l'existence, et, après les célestes espérances, il le demande au travail.....

Cicéron, dans quelques paroles toujours relues avec bonheur, a décrit les avantages des lettres. Cet éloge me paraît celui de l'étude. Non-seulement elle donne les jouissances élevées de l'esprit et console des revers, elle est encore, pour certaines situations, l'honneur et la dignité de la retraite. Nos agitations contemporaines, Messieurs, nous en offrent d'éclatants exemples. Des hommes que les vicissitudes politiques ont précipités du faîte du pouvoir, ajoutent à leur gloire par les travaux de l'intelligence, et, dans ces sphères sereines où règne leur pensée, elle ne rencontre du moins que la sympathie et l'admiration. Je répéterais volontiers après un illustre orateur : *On peut dépouiller l'homme de sa puissance, de sa richesse; mais le génie, comme la conscience, est invulnérable* (1).

---

(1) Lacordaire.

Digitized by Google

Dans d'autres temps, le travail, aidant à des âmes énergiques, rendra l'infortune plus respectable et plus sacrée. L'antique splendeur d'une existence est renversée par de soudaines catastrophes, sacrifiée peut-être au sentiment du devoir, à la fidélité... le courage se montrera plus grand que le malheur, il luttera dans les tristesses de l'exil contre une pauvreté glorieuse. Le travail ne laisse pas l'homme désarmé devant les coups de la fortune, et cette suprême espérance sera quelquefois la sauvegarde de l'honneur, à ces instants d'épreuve où la volonté hésite et se trouble.

Si je parle du travail, Messieurs, c'est qu'il m'apparaît comme une des nécessités de notre époque. Il appartient aux sociétés démocratiques de le glorifier, ou elles seraient infidèles à leur origine et renieraient ce qui fait leur force. Le travail y a abaissé les barrières et conquis aux générations nouvelles un rang et des droits. Là, il s'impose à qui veut s'élever, à qui ne veut pas déchoir... Qu'importe le droit si, par l'inertie, on se condamne à l'impuissance. Lorsque la carrière est ouverte à tous, lorsque c'est entre tous que la lutte s'engage, chacun, pour atteindre au but, a besoin d'une ardeur soutenue, d'efforts patients et surtout honnêtes; car ceux-là sont le gage le plus certain du succès, *même selon le monde,* disait Mme de Maintenon, *et dans la mesure des intérêts purement humains, rien n'est aussi habile qu'une conduite irréprochable.*

Qui pourrait, en effet, se soustraire à cette loi du travail, surtout dans nos jours si troublés où la mobilité des événements met les intérêts en péril, où la fortune

Digitized by Google

se joue avec tant d'ironie de tous les calculs? Quels biens se flatterait-on de garder intacts? Serait-ce l'avantage d'une naissance? Serait-ce l'hérédité du patrimoine?

Sans doute, les souvenirs ont leur prestige, et le respect des gloires du passé sera toujours un noble sentiment (1). Mais un héritage glorieux veut être soutenu par des mains viriles. L'opinion a ses exigences, elle méprise une vie stérile; elle compte l'homme pour ce qu'il vaut, et tout l'éclat des pères ne laissera qu'un pâle reflet sur de débiles successeurs...

Une fortune héréditaire promet-elle à la famille une longue sécurité? Chaque jour elle s'amoindrit par les besoins croissants de la vie, par le progrès même de la richesse publique. Elle n'a plus, pour se conserver entière, le secours factice des institutions; l'équité de la loi reconnaît un même titre dans tous les enfants d'un même père, et le partage égal du patrimoine commun, descendant de génération en génération, va morceler le sol et le réduire en poussière.

Ainsi, la considération, l'influence, le bien-être sont le prix du travail. Tout se dissipe par l'oisiveté.

Si l'intérêt personnel de l'homme, si l'intérêt des siens l'excitent à d'incessants et louables efforts, ses instincts élevés lui révèlent d'autres devoirs, et le travail revêt un caractère sublime en devenant le dévouement.

On n'est pas libre, Messieurs, quand on a reçu en partage l'éducation, la naissance, la fortune, de laisser improductifs de pareils dons. Il n'est plus permis de

(1) Royer-Cottard.

Digitized by Google

s'isoler sur ces hauteurs, et, au milieu des douceurs d'une vie facile, de jeter autour de soi un regard d'indifférence ou de dédain. Ce que l'on possède de force et d'influences heureuses, on le doit à une société livrée à tant de sophismes, agitée par tant de passions, en proie souvent à tant de souffrances. C'est là une noble part de travail ; elle peut être revendiquée comme le plus beau privilége, et sans qu'il en coûte rien aux plus fières susceptibilités de la conscience.

Nous voulons l'égalité, nous l'aimons avec passion. Mais le sentiment vif et sincère de l'égalité mène au dévouement. Je le reconnais et je l'honore dans cette sollicitude désintéressée qui recherche ceux que la fortune délaisse, dans la force qui s'incline vers la faiblesse pour l'élever et la soutenir. Car l'égalité, ce n'est pas sans doute une vulgaire conquête de rang et d'honneurs ou le défi de l'orgueil aux supériorités sociales. On exagère ses droits, on en tait les devoirs.

Toutefois soyons justes envers notre temps, Messieurs. Il n'aura pas failli à une noble tâche. Des plaintes trop légitimes dénonceront cette ardeur de convoitises, ce culte des intérêts matériels, devenus un sérieux péril pour le sentiment moral. Nul du moins ne refusera son hommage à ces vives et éclatantes sympathies qui environnent parmi nous tout ce qui est souffrant et faible.

S'il me fallait dépeindre toute la beauté du dévouement, je le montrerais se fortifiant à cette source où la volonté humaine s'élève et s'épure. Mais, en dehors des sublimes abnégations que la religion inspire, combien d'actes de désintéressement et de sacrifice! Que de pas-

Digitized by Google

sions généreuses! J'atteste, Messieurs, les œuvres de la bienfaisance privée et les institutions publiques.

Des hommes, longtemps divisés, ont effacé de regrettables dissentiments. Sans autre ambition que celle du bien, ils unissent leurs vues, leurs travaux, et sous leur action intelligente, la charité apparaît dans ce qu'elle a de grand et d'utile. Ce n'est pas quelque secours passager jeté à des infortunes qu'on va fuir et qui n'attristeront plus les regards : c'est le bienfait dignement offert, c'est l'effort persévérant, l'influence des conseils et de l'exemple.

Voyez cette vaste et ingénieuse organisation de secours : l'assistance sous toutes les formes, pour toutes les misères, à tous les degrés de la vie.

L'enfance recueillie et élevée; l'épargne du pauvre gardée par l'Etat et s'accroissant pour les jours de l'adversité et de la vieillesse; des lois généreuses qui facilitent à l'indigent l'accès des tribunaux et rétablissent pour lui l'égalité de la lutte; d'autres l'arrachant à des habitudes dépravées et l'aidant à s'élever, lui et les siens, à la dignité de la famille.

Le travail, dans ses conditions les plus humbles, encouragé, honoré; ici, l'enseignement professionnel, le patronage, la protection contre les abus de la spéculation; là, une constante sollicitude veillant sur l'ouvrier, cherchant pour lui dans de mutuels secours des garanties de bien-être, de moralité, et, quand l'âge ou le malheur viennent briser ses forces, ouvrant un asile à ses infirmités et à sa vieillesse. Tel est enfin cet empressement autour de l'infortune qu'une prévoyance inquiète, exa-

Digitized by Google

gérée peut-être, s'est mêlée quelquefois aux sympathies les plus légitimes. Elle redoute, au milieu de tant d'appuis qui s'offrent de toutes parts, l'affaiblissement de ce sentiment énergique qui avertit l'homme de compter avant tout sur lui-même, le porte à de vertueux efforts, et, s'alliant avec la liberté, fait l'honneur du travail.

J'essaie de retracer dans ces lignes bien incomplètes, un des traits saillants de notre époque. Quelles qu'aient été ses erreurs ou ses fautes, elle a, Messieurs, son caractère incontestable de grandeur. Eclairé par la science, le travail y fait éclore des merveilles; le dévouement y multiplie ses bienfaits; elle aura montré au monde le génie de la paix fécondant les sources de la prospérité publique, l'héroïsme au milieu des périls de la guerre, et la magnanimité associant la clémence à la gloire.

Digitized by Google

PIÈCE DE VERS

Par M. PÉRENNÈS.

LE RETOUR DANS LA FAMILLE.

ÉPITRE A MES SŒURS.

Cette pièce date déjà d'un peu loin; elle fut composée, ou du moins ébauchée durant les vacances de 1841, que j'allai passer en Bretagne pour achever de me remettre d'une maladie assez grave qui avait un peu assombri mes idées, comme on s'en apercevra. Je dois ajouter, pour l'intelligence de quelques vers, que ma famille habitait alors un ancien monastère un peu délabré dans quelques parties, et qui depuis a été, je crois, démoli ou transformé.

Me voici donc, mes sœurs, sous votre toit modeste,
Me voici, j'en rends grâce à la bonté céleste,
Auprès de vous assis au foyer paternel.
Qu'il m'est doux de revoir ce cloître solennel,
Ce clocher ruineux et ces voûtes antiques
Dont l'écho tant de fois redit les saints cantiques,

Digitized by Google

Ces murs empreints encor de cent versets pieux
Qui réveillent dans l'âme un saint amour des cieux,
Et ce clos verdoyant peuplé d'arbres sans nombre
Dont j'adorais, enfant, les fruits vermeils et l'ombre!
Mais c'est vous, ô mes sœurs, que j'aime à retrouver,
Vous qui dans cet asile avez su conserver
De l'antique vertu la flamme héréditaire!
Comme le nautonier que la tourmente amère
A longtemps ballotté sur des flots en courroux,
Echappé des rescifs d'un océan jaloux,
Je viens sous l'abri sûr que m'offre ce rivage,
Goûter un court repos après un long orage.
De l'amour fraternel la sainte volupté
Verse un baume calmant dans mon cœur agité.
Avec quel doux transport près de vous je respire!
Sur mes ennuis passés un voile heureux se tire;
Et l'oubli, le repos, le sommeil frais et pur,
A mes jours nuageux rendent leur ciel d'azur.
Anges doux et charmants, courrez-moi de vos ailes.
Que vos vœux s'élevant aux voûtes éternelles
En fassent découler, sur mon front triste encor,
La paix, ce don du ciel, l'espoir, ce doux trésor!
Comme un enfant bercé par le chant de sa mère,
Mon cœur se rassérène à votre voix si chère,
Et le reflet heureux d'un riant souvenir
A mes regards charmés colore l'avenir.
Oh! qu'il m'est doux de voir votre aimable tendresse
D'un père vertueux égayer la vieillesse,
Et charmant ses loisirs par des soins complaisants,
Semer de quelques fleurs le déclin de ses ans!
— Par vous il jouit mieux des biens qu'un Dieu lui donne;
Vous êtes son appui, son trésor, sa couronne;

Digitized by Google

Et son œil, si parfois quelques pleurs l'ont voilé,
En se tournant vers vous repose consolé.
Laissez-moi contempler ce front blanchi par l'âge,
Où la sombre douleur fit passer son nuage,
Mais où reluit toujours, comme un sceau radieux,
Le confiant espoir d'un cœur religieux,
La sévère douceur, la sérénité sainte,
Qui sur le front du juste en tout temps est empreinte.....
Que ne puis-je arrêter le vol léger du temps!
Ah ! du moins, pour charmer ces rapides instants,
Retrouvons, aux lueurs du foyer qui pétille,
Ces joyeux entretiens dont souvent en famille
Nous goûtions autrefois les charmantes douceurs.
De nos joyeux devis vous souvient-il, mes sœurs,
Quand sous l'œil maternel, autour de l'âtre antique,
Nous égayions du soir l'heure mélancolique.
Là chacun de son cœur épanchant les secrets,
Contait ses soins, ses vœux, ses rêves, ses projets.
L'un pour ses vers nouveaux, faible et timide ouvrage,
D'un ton mal assuré briguait votre suffrage ;
L'autre apprenti chasseur racontait ses exploits :
Le lièvre ou le renard par lui mis aux abois,
La perdrix dans les airs d'un plomb mortel frappée,
Ou la bécasse errante à ses coups échappée.
De Pleubian surtout on parlait chaque jour,
Pleubian, mon berceau, lieu sacré, doux séjour,
Où nous trouvions, enfants, un pays de Cocagne,
Quand, aux jours des moissons, volant vers sa campagne,
Amoureux de ses prés, de ses champs, de ses bois,
Riant, chantant, courant, maraudant quelquefois,
Nous voyions emportés par notre ardeur sauvage,
Contre nos jeux malins s'ameuter le village.

Digitized by Google

Souvent pour varier ces innocents plaisirs,
Une lecture utile enchantait nos loisirs,
Et Virgile, Milton, Dante, Homère ou Racine,
Echauffaient nos esprits à leur flamme divine.
Parfois, d'un frère errant sur de lointaines mers
Nous regrettions l'absence, et pleurant ses revers,
Notre voix implorait pour sa nef vagabonde
Et la faveur du ciel et le calme de l'onde.
Oh! quel coup nous frappa quand un message affreux
Nous apprit que blessé, prisonnier, malheureux,
Ce frère gémissait au fond de l'Angleterre!
Mais notre deuil fut court, et la paix tutélaire
Le ramena bientôt au paternel séjour.
Qui peindra nos transports d'allégresse et d'amour
Quand ce frère chéri, sujet de tant d'alarmes,
Fut pressé dans nos bras et baigné de nos larmes!
Ce tableau m'est présent. — Un inconnu, le soir,
Au seuil de la maison était venu s'asseoir;
Il semblait fatigué d'un pénible voyage;
Un feutre aux larges bords ombrageait son visage,
Et dans ses plis flottants un vêtement grossier,
Cuirasse du marin, l'enserrait tout entier.
C'était un des captifs qu'après tant de souffrance,
L'Angleterre rendait au doux sol de la France.
On l'entoure, et d'abord, par nous interrogé,
Dans un morne silence il demeurait plongé;
Mais soudain il se lève et parle..... O joie extrême!
Cet hôte du foyer c'était Pierre lui-même,
Le frère voyageur, l'enfant longtemps perdu,
Qu'à sa famille enfin le ciel avait rendu.
O surprise! ô bonheur! ô jour saint et prospère!
Jour que bénit longtemps le cœur de notre mère!

Digitized by Google

Car vous savez combien, nourrissant ses douleurs,
Les destins de ce fils lui coûtèrent de pleurs;
Chacun de nous connut sa bonté maternelle.
Des plus rares vertus simple et touchant modèle!
Nous étions son trésor, et ses yeux triomphants
Brillaient d'un pur orgueil en comptant ses enfants.
Chaque jour la voyait, dès la naissante aurore,
Prodiguer tous ses soins aux êtres qu'elle adore,
Répandre dans nos cœurs les préceptes divins,
Du travail sous nos pas aplanir les chemins,
Et d'un zèle attentif guidant notre jeunesse,
Nous dicter les leçons d'une aimable sagesse.
Dieu seul connut son cœur si pur, si généreux.
Sa main savait sécher les pleurs du malheureux;
De sa douce bonté tout ressentait l'empire,
Et nous étions heureux en la voyant sourire.
Pour prix de ses bienfaits, que ne puis-je en ce jour
L'entourer avec vous de respect et d'amour,
Et sous ce toit béni, qu'enchantait sa présence,
Lui rendre tous les soins qu'en reçut mon enfance!
Hélas! tous nos plaisirs s'éteignent dans le deuil;
Mes yeux qui la cherchaient n'ont trouvé qu'un cercueil.
Allons du moins, mes sœurs, aux lieux où dort sa cendre,
Déposer un tribut mélancolique et tendre;
Unissons sur sa tombe et nos vœux et nos fleurs.
Elle entendra nos voix, elle verra nos pleurs;
Et du sein du Très-Haut, que son amour implore,
Elle ouvrira les bras pour nous bénir encore.
Mais près d'une autre tombe, appelant nos regrets,
S'unit la blanche rose à de jeunes cyprès.....
Là repose une sœur, beau lys, que Dieu lui-même
Cueillit pour en orner l'éternel diadème.

Digitized by Google

Quand la nuit du trépas vint lui fermer les yeux,
Un doux sourire errait sur ses traits gracieux;
Elle vous consolait, et son âme ravie
Vous donnait rendez-vous dans l'heureuse patrie.
Hélas! qui nous rendra nos beaux jours envolés,
Quand dans un calme heureux, sous ce toit rassemblés,
Nous voyions s'écouler nos heures innocentes!
Mais tel que l'oiseau, fier de ses ailes naissantes,
Qui pour glaner au loin les trésors des sillons,
Vole, franchit les bois, les eaux et les vallons,
Et surpris tout à coup par un fougueux orage,
Regrette son doux nid caché sous le feuillage,
Ainsi, loin de ces bords, vos frères entraînés,
Voyant leurs nefs en butte aux autans déchaînés,
Du foyer paternel pleurent l'ombre sacrée.
Vous, cependant, mes sœurs, sur la rive adorée,
Où le ciel indulgent nous fit tant d'heureux jours,
De vos calmes destins vous poursuivez le cours.
De ce tranquille abri, sans crainte des naufrages,
Vous entendez au loin gronder les noirs orages,
Et le temps qui s'envole en semant les regrets,
De vos candides fronts ne trouble point la paix.
Tel un ruisseau sans nom, suivant sa faible pente,
Au fond d'un vallon frais, obscurément serpente;
Et dans son pur cristal, loin des profanes yeux,
Voit se mirer les fleurs et se peindre les cieux.
Oh! quand pourra cesser une absence fatale!
Quand pourrons-nous, rendus à la terre natale,
Ici nous réunir, et, pélerins pieux,
Saluant les doux champs où dorment nos aïeux,
Voir à l'aspect des fils que le ciel lui renvoie,
Le front d'un père aimé s'épanouir de joie;

Digitized by Google

A sa table, gaîment, près de vous nous asseoir,
Et dans ce saint asile, heureux de nous revoir,
Retrouver ces jours purs, ces jours pleins d'espérance,
Dont le soleil brilla sur notre heureuse enfance.
Hâtez cet avenir, mes sœurs, et que vos vœux,
Nous l'obtiennent enfin de la faveur des cieux !

Digitized by Google

APPRÉCIATION
DES
DIVERSES ÉCOLES DE PEINTURE
EN ALLEMAGNE

Par M. le comte Louis de VAULCHIER.

Messieurs,

Je reconnais au bienveillant auditoire de nos séances publiques le droit imprescriptible d'être amusé. Je voudrais pouvoir le proclamer avec assurance, mais je ne puis qu'en faire l'aveu avec inquiétude, et j'ai besoin de décharger mon cœur par cette confession en venant vous lire un petit morceau assez technique et un peu trop chronologique, sur un sujet qui a certainement des côtés plus attrayants. Un fragment de l'histoire de l'art devrait être plein de poésie, de littérature, de généralités élégantes; mais, vous le savez, celui-ci a été convoqué un peu trop tard pour avoir le temps de se modifier beaucoup. Son ambition ne va pas jusqu'à l'ornement; heureux s'il atteint la correction en sortant du portefeuille où gisent, comme dans un tombeau et sans espoir d'une vie future, les innocentes ébauches de mes études favorites!

Digitized by Google

J'avais un autre scrupule, et je veux vous le dire aussi. Quelques appréciations d'écoles, écrites avec une certaine conviction d'art et une certaine vivacité de foi, ne prétendent point aux honneurs de la polémique. J'en ai affaibli les expressions pour qu'elles ne soient jamais discourtoises; mais *le droit d'amusement* que je reconnais au public serait encore plus compromis si toutes les saillies du style et de la pensée s'effaçaient. Au reste, je commence, pour ne pas bâtir un trop grand portique devant une trop petite maison.

Rien n'est plus difficile que de caractériser les anciennes écoles de peinture allemande. Leurs vieux noms nous sont si peu connus, leurs ouvrages sont si rares, cachés souvent sous le voile de l'anonyme ou de monogrammes quelquefois incompris, et quelquefois contrefaits (celui d'Albert Dürer l'est très fréquemment), qu'on ne sait comment déterminer les contours de ces idéalisations presque fantastiques. Les Allemands eux-mêmes ne s'accordent pas là-dessus, et de même que leurs inextricables systèmes de déclinaisons changent selon le bon plaisir de chaque nouveau grammairien, leurs inextricables systèmes d'écoles changent selon le caprice de chaque historien de l'art.

Il me paraît, à moi, qu'on peut accepter la division de M. Krafft, le directeur actuel de la galerie impériale et royale de Vienne, en école de *haute Allemagne* et de *basse Allemagne,* tout en conservant à la basse Allemagne une ramification particulière à laquelle se rattache l'école de Cologne.

Pour qui a vu quelques tableaux des anciens maîtres

Digitized by Google

allemands et qui les a un peu regardés, il est évident que les deux grandes moitiés de la création, l'esprit et la matière, rencontrent ici comme ailleurs leur éternel antagonisme.

Au nord, dans la basse Allemagne, c'est l'énergie, le mouvement, la forme, l'expression tirée de la vie active de tous les sens, la liberté dans les compositions et dans les sujets, la vivacité des couleurs et des contrastes. Le protestantisme est né de tout cela. Le vieux Dürer, tout catholique qu'il était, a matérialisé l'Ecriture sainte, et se trouve, sans en être complice, le patriarche artistique de l'école réformée, son expression au sein de l'art le plus religieux. Au midi, dans la haute Allemagne, sur cette noble et antique terre de Souabe où la poésie naît comme une fleur du sol, depuis les Niebelungen jusqu'à Frédéric de Hohenstaufen, depuis Schiller jusqu'à Uhland et Schwab, où le protestantisme ne s'est établi que par l'oppression des souverains, où la religion réformée conserve encore dans ses temples une partie des ornements et des allures catholiques, en Souabe, la grâce, le sentiment, la rêverie, l'âme, dominent dans les arts. Le Tyrol, qui en est voisin, a conservé, parce qu'il est catholique et poétique, une école nationale de peinture, dans un siècle où le nord de l'Allemagne n'en avait plus; la famille des Unterberger a peuplé de charmants tableaux les églises des bourgs tyroliens : et pour suivre cette idée de catholicisme qui, loin de nous éloigner de notre sujet, nous y ramène, n'est-ce pas dans la catholique Munich que les traditions allemandes ont trouvé la seule terre où elles puissent refleurir de nos jours? Gustave-

Digitized by Google

Adolphe, ce nouvel Attila, n'a pas rencontré saint Léon pour lui fermer l'entrée de cette Rome; mais il est, heureusement, mort à temps pour que les barbares fussent refoulés vers la Baltique, et pour que la civilisation et l'art chrétien attendissent en paix un roi Louis qui les évoquât du fond de leur tombe.

Il y a quelques exceptions dans ce que je vais énoncer: quelques populations s'entrecroisent, quelques enclaves se mêlent; protestants et catholiques ont souvent des positions avancées par où leurs frontières envahies se pénètrent mutuellement. Mais un fait général et incontestable, c'est que le catholicisme est la religion de la haute Allemagne, le protestantisme la religion de la basse Allemagne. Remontons les siècles en suivant cette division, même à l'époque où Luther ne l'avait pas encore consommée, et les vieilles écoles de la peinture allemande se retrouveront rangées sous les bannières qui leur conviennent.

Dans la haute Allemagne, voici Frédéric Herlen qui était de l'école des Eyck, probablement élève immédiat de Roger de Bruges, car l'influence néederlandaise apparaît toujours dans la peinture germanique. Il peint en Souabe; son fils Jesse Herlen peint aussi en Souabe, à Gœppingen, à Lorch, à Weilheim (1450, 60, 80). Il peignait sur mur, comme dans la plupart des anciennes écoles; c'était la toile la plus naturellement indiquée. — Vient ensuite comme peintre sur bois, Lucas Moser, qui a de charmants et naïfs tableaux dans la Forêt-Noire. à Tiefenbrunn, entre Calw et Pforzheim (1431); puis Martin Schongauer, vulgairement Martin Schœn, mort

Digitized by Google

en 1484; il était d'Ulm et travailla longtemps à Colmar. Nous pouvons, nous autres Français, sans aller jusqu'à Munich ou à Vienne, connaître la composition élégante, l'expression tendre, la touche délicate et l'excellent dessin de ce maître, dont le surnom (Schœn, beau) semble caractériser la manière. Il y a plusieurs tableaux de lui à la bibliothèque de Colmar, ainsi que de très précieux Dürer; mais celui-ci est de l'école opposée. Après Schongauer paraît, à Augsbourg, Jean Holbein le Vieil, à la fin du quinzième siècle. Il est aussi doux et aussi tendre que Schongauer, mais moins simple; et le savoir-faire, ce qu'on appelle le *chic d'atelier*, commence déjà à poindre. Zeitblom (1458-1514) se rapproche de Martin Schœn; c'était aussi un Souabe. Hans Schühlein, d'Ulm, est plus varié et plus animé dans ses compositions; Martin Schaffner, d'Ulm aussi, lui succède. Plus réaliste, spirituel, original, il est sur la limite des deux écoles; sa Psyché a déjà un peu de matériel amour. Grien de Gmünd (Schwæbische Gmünd) clôt cette série. Son chef-d'œuvre est sur le maître-autel de Fribourg en Brisgau, et appartient à la naïveté spiritualiste de la haute Allemagne. Le vieil Holbein déposa ses traditions à Bâle, où il vint terminer sa carrière, sur la tête de son fils, qui mourut en 1554, après avoir égalé pour la finesse, le style, le dessin, les illustres Italiens de son époque; mais il n'eut point d'école. Il eût pu se représenter lui-même dans un des groupes de la célèbre danse des morts qui fut faite à Bâle sur ses dessins. Son talent mourut avec lui. C'est un astre qui alla s'éteindre dans le prosaïque marais du protestan-

Digitized by Google

tisme suisse. Mais il avait auparavant jeté un éclat sans pareil, il était le dernier et brillant petit-fils de cette génération d'artistes poètes qui prouvaient Martin Schœn et Van Eyck dans leurs quartiers de noblesse. *Qui fuit Adam, qui fuit Dei*, comme dit cette magnifique généalogie dont l'Ecriture sainte, en remontant, reprend un à un tous les anneaux.

La galerie impériale et royale de Vienne a des échantillons distingués de la plupart de ces peintres. Deux admirables portraits en pied par le jeune Holbein; un crucifiement avec les saintes femmes, saint Jean et un donateur au pied de la croix; puis, sur deux volets latéraux, Madeleine à droite avec son vase de parfums, sainte Véronique à gauche avec la sainte face par Martin Schœn; plusieurs Van Eyck, plusieurs Poger de Bruges; enfin, de quoi se rendre compte des idées que j'exprime et du caractère mélancolique, gracieux et complétement spiritualiste particulier à cette école. Elle possède aussi, et en plus grand nombre encore, probablement parce que le protestantisme vainqueur dans le Nord les en a plus universellement chassés des églises et des couvents, une quantité de tableaux de la basse Allemagne : pourtant c'est à Nuremberg qu'il faut aller pour recueillir leurs œuvres les plus importantes. Nuremberg est l'Athènes de cette civilisation énergique. En entrant dans cette cité opulente, on sent, à ses demeures ornées, à ses monuments publics, à sa maison de ville, même à ses églises, que la matière règne en souveraine, que Galathée n'a point d'âme, qu'Eros a vaincu Psyché. Les formes sont massives, tout est fort, accentué, sauvage.

Digitized by Google

Le cadre protestant y était fait avant la réforme; aussi la réforme, reconnaissante, n'y a rien détruit.

C'est Wohlgemuth qui commence la série des peintres (1434-1519). Sa manière est déjà très ferme. Il a au Belvédère de Vienne un tableau de 1511; mais ce tableau respire dans certaines têtes une grâce et une naïveté telles qu'on pense qu'il a été aidé pour quelques parties par un artiste de l'école de la haute Allemagne. Après lui vient son élève, son illustre élève, Albert Dürer (1471-1548), plus réaliste, moins idéal; ses formes sont ordinairement outrées, mauvaises et communes, et si ses tableaux font un grand effet, c'est qu'il les relève par une hauteur de style et une vie intime que Rubens, dans un autre sens, emploie merveilleusement aussi pour sauver la vulgarité de son dessin. Dürer a plusieurs tableaux importants à Vienne, et on peut s'y faire une idée exacte de son système. Le martyre des dix mille saints est un vrai charnier; la sainte Trinité entourée, au bas, des saintes martyres, des saintes religieuses, des patriarches et de tous les bienheureux, est un riche, énergique et superbe ouvrage, où le dessin se dèraidit, où la couleur étincelle, où une composition très bien entendue se déploie avec la plus grande intelligence. Il a aussi un Christ à la Passion à Colmar; mais je ne connais rien de plus affreux que ces sauvages et sanglantes douleurs, où l'homme seul reste, où le Dieu est oublié! Le vieux Dürer aime les supplices comme un bourreau. Il fit école et eut une durable influence. Jean de Kulmbach, Jean Scheufflin, mille autres se reconnaissent parfois, comme ses élèves, le droit de s'appro-

Digitized by Google

prier son monogramme. Cette bizarrerie m'a mis sur la voie d'une observation : c'est que son école, ainsi que l'école de la haute Allemagne, manifestent leurs deux si différents caractères encore plus chez les élèves que chez les maîtres, et c'est naturel : ce qui est beau est beau; Dürer couvre la sauvagerie par le grand style, Martin Schœn la faiblesse et l'uniformité par la grâce; mais quand le talent fait défaut, on voit la rudesse triviale des uns, la sentimentalité un peu immobile des autres. Les élèves outrent les écoles et sont excellents pour les faire comprendre. Bien des gens iront à Raphaël par Jules Romain, à Michel-Ange par le Bernin. Pour l'histoire de l'art, il ne faut mépriser aucun renseignement : le plus mauvais tableau comme la plus plate chronique a son prix.

Burgkmair d'Augsbourg, moitié Souabe, moitié Franconien, était très lié avec Dürer; et ses nombreux tableaux, qu'il faut voir à Augsbourg, car je n'en ai aperçu à Vienne qu'un seul, témoignent de cette influence mixte.

Lucas Cranach clôt cette période. Son nom était Lucas Sunder. Né à Cranach ou Cronach en Franconie, il fut un véritable peintre franconien et resta tel toute sa vie, quoiqu'il en ait passé une grande partie au service de l'électeur de Saxe. Il fut plus gracieux, moins énergique et presque aussi fécond que Dürer; mais sa grâce était toute franconienne, toute sensuelle, plus matérielle que mélancolique, plus voluptueuse que pensive. Il commence à peindre des Eves nues, des Vénus qui naturellement ne le sont pas moins, des Hérodias lascives et

Digitized by Google

cruelles, des Laïs beaucoup trop provoquantes. Le sourire de ces femmes est plus irritant que tendre, et s'il peint Eve, c'est toujours avec le serpent et depuis son innocence. D'autre part, il touche, comme aussi y touchait Holbein, au temps du protestantisme. Il a peint, à Vittemberg, les sujets chéris de la réforme, la Cène, le Baptême, la Confession (quel pas la réforme a fait depuis!) et la Prédication. Les têtes des ecclésiastiques représentées sont celles des principaux réformateurs. Tout cela est triste; mais l'école franconienne finit comme elle devait finir, par le sensualisme, et ne laisse pas autant de regrets que l'école de la haute Allemagne, qui s'était si longtemps soutenue dans les plus pures régions.

Après, plus rien, plus de traditions, plus de peinture, plus de sculpture, plus d'architecture; les tableaux sont expulsés des temples, l'art en est chassé comme Dieu. Les temples eux-mêmes sont dénaturés, dépouillés de tout ce qui leur donnait vie, de l'autel où se fait le sacrifice, du bénitier où la pieuse femme lave ses fautes en sanctifiant par des gouttes sacrées le signe déjà sacré de la croix. Les saints s'en vont, les saints, ces encourageants intermédiaires, ces anneaux de la chaîne qui noue la terre au ciel; la Vierge, cette muse féconde de l'art chrétien, voit sa touchante et poétique figure éloignée de Celui *à la droite duquel elle est assise*, comme le seigneur du psaume. Il n'y a plus que de froides pierres contre les murs, de froides pierres aux voûtes, de froides pierres aux nefs et au sanctuaire. Un monceau de glace tombe sur vos épaules quand vous entrez dans ces églises

Digitized by Google

d'où les habitants immortels sont exilés, quand vous approchez de ce tabernacle vide, aussi vide qu'il l'est parmi nous le saint Vendredi; plus d'émotion pour l'âme, par conséquent plus d'art. Au dehors, dans le royaume de la matière, on peint encore quelques Vénus et quelques portraits; mais ce chaos dure peu en Allemagne et se termine par le néant. Dans les pays catholiques seuls, à Munich, à Inspruck, les écoles de peinture se soutiennent un peu plus; mais que peuvent-elles cependant au milieu des guerres de religion qui les assiégent? Leurs ennemis, souvent vainqueurs, ne sont-ils pas iconoclastes? Et pourtant, sans la réforme, une brillante civilisation artistique était promise à l'Allemagne. Cette noble terre, la mère de toutes les inventions modernes, de celle des montres, de la poudre à canon, de l'imprimerie, de la gravure sur acier, pouvait aussi s'enorgueillir de l'invention de la peinture à l'huile. Les sculptures de ses cathédrales étaient admirables, et aucune école au monde ne primait celle de Nuremberg; quant aux cathédrales elles-mêmes, je ne pense pas qu'une nation qui a, sinon inventé (la Normandie le réclame), du moins illustré le gothique, le gothique de Strasbourg, de Cologne, de Nuremberg, de Vienne, d'Ulm, eût moins d'avenir qu'aucune autre relativement à l'architecture; mais encore une fois, car on ne saurait trop le redire, vint la réforme, et tout fut dit. Ce fut l'invasion des barbares, des nouveaux barbares, chez ces anciens barbares qui s'étaient laissés civiliser par le christianisme.

Voulez-vous compléter cette pensée? Voyez ce que sont devenus les arts dans les Pays-Bas! Contemplez les

Digitized by Google

ouvrages des successeurs de Jordaens, de Van-Eyck et de Rubens! Plus rien de grand, plus rien de noble! Des scènes basses, des galanteries, des griseries, des ivrognes et des ivrognesses; des fumeurs et des pouilleuses, la matière dans ce qu'elle a de plus bas; une exécution patiente et adroite; mais la fleur est viciée dans sa graine, ou s'il y a encore quelque poésie, ce ne sera plus celle de l'homme, abaissé qu'il est par la perte de ses croyances; les âmes rêveuses se réfugient dans la poésie de la nature, de la mer sans bornes et des mélancoliques paysages. Les Pays-Bas auront encore des Wynants, des Backhuysen, des Ruysdael; des Van-Eyck et des Otto-Venius, non pas!

Et pourtant l'influence néederlandaise avait formé la bonne et pieuse école de peinture de l'ancienne Allemagne; les deux Van-Eyck en furent évidemment les glorieux patrons, quand ils eurent passé de la miniature à la vraie peinture. Ils avaient pénétré dans les mystères les plus sublimes de la symbolique chrétienne, comme dans les naïfs mystères de la vie humaine; leurs compositions religieuses et leurs tableaux d'intérieur sont animés d'un pur et tout semblable sentiment. D'eux sort tout-à-fait l'école allemande de Cologne, qui se rattache par sa position à la basse Allemagne, mais à la haute Allemagne par sa manière tendre, calme et gracieuse. Je n'en parlerai que pour mémoire, parce que la galerie de Vienne, à propos de laquelle je barbouille ces feuilles, est très pauvre en tableaux de cette école. Il faut l'étudier à Munich dans l'admirable collection que M. Boisserée a vendue à la Pinacothèque, après

Digitized by Google

avoir recueilli à Cologne même tous les débris épars que le grand cataclysme de la révolution avait dispersés.

Nous sommes, Messieurs, dans une époque plus heureuse que celle de M. Boisserée. Les tableaux n'ont plus besoin de bouleversements sociaux pour se réunir. La facilité des communications tend sans cesse et de plus en plus à faciliter les études en multipliant les groupes d'objets d'art. Partout des collections temporaires viennent se placer près des musées : les modernes s'associent un moment aux pieds des anciens. Ils répondent avec empressement aux cités qui les convoquent, comme des invités qui s'honorent de cette hospitalité solennelle. C'est pour moi une bonne fortune et en même temps un à propos heureux, à la veille de l'exposition des artistes vivants, que de vous rappeler les vieux maîtres. Leurs calmes et austères figures ne doivent-elles point patroner la fête artistique des générations nouvelles? Ainsi, dans le merveilleux hémicycle de M. Delaroche, à l'école des beaux-arts, Phidias, Apelles et Ictinus président la brillante réunion des grands artistes que les siècles suivants ont admirés.

Digitized by Google

PIÈCES DE VERS

Par M. Alexandre de SAINT-JUAN.

LE TONNELIER DE STRASBOURG.

LÉGENDE.

Qui donne au pauvre prête à Dieu.
V. Hugo.

Il était à Strasbourg, jadis, un tonnelier
Opulent comme un juif, fier comme un templier.
Il se nommait Rudolph; mais, malgré sa richesse,
Parmi ses ouvriers on le voyait sans cesse,
En tablier de cuir jusques au cou montant,
La doloire à la main, stimuler l'indolent.
Cette ardeur au travail n'avait qu'un seul mobile :
L'âpre désir du gain. Des plus intelligents
Et des plus réputés parmi ceux de la ville,
Rudolph était avare et dur aux pauvres gens.
Un jour qu'en chantonnant, il achevait un foudre,
Devant son atelier, les pieds couverts de poudre,
Une femme passa, mais si pâle, qu'enfin
On eût dit à la voir le spectre de la faim!
Son visage indiquait une vie angoisseuse,
Et ses membres meurtris, la longueur du chemin.
— Messire, secourez la pauvre voyageuse :
Un peu d'eau pour ma soif? — L'ouvrier inhumain,

Digitized by Google

D'un ton brusque lui dit : — Là bas est la rivière.
Eh ! que me fait la soif de cette aventurière?
Non, non, le temps est cher ! — Mais, sans vous déranger,
Un de vos ouvriers pourrait me soulager.
— Commande ! tu verras si quelqu'un d'entre eux bouge.
Si je me permettais, par le grand diable rouge !
D'accueillir tout venant sans lui donner congé,
Même n'eussé-je offert que de l'eau claire à boire,
Mon paisible chantier serait bientôt changé
En bouge où l'on serait plus pressé qu'à la foire.
Donc, passe ton chemin et laisse-nous la paix.
— Homme dénaturé, sois maudit à jamais !
Dit au pâle Rudolph la terrible étrangère ;
Je rends grâces au ciel de ce qu'il m'a permis
De punir à mon gré tes crimes inouïs,
Je pourrais te changer en rampante vipère,
En hibou ! Non ; il faut que de ce châtiment,
Pour les autres, pour toi, sorte un enseignement.
Il faut qu'à deux genoux tu déplores ta faute.
Ah ! tu m'as refusé même une goutte d'eau !
Eh bien ! je te condamne, entends-tu, mauvais hôte !
A remplir d'eau du Rhin cet immense tonneau. —
A ces mots effrayants disparut l'inconnue,
Et nul dans le pays depuis ne l'a revue.

. . . . . .

. . . . . .

Rudolph, ne consultant qu'un orgueil criminel,
Refuse d'obéir à cet ordre formel,
Quand un jour, subissant une force divine,
Vers le Rhin en portant son foudre il s'achemine,
Et sûr d'un plein succès le plonge dans les flots.
Mais il faut renoncer, car je manque de mots,

Digitized by Google

A peindre la stupeur du tonnelier livide,
Alors qu'il retira du Rhin son tonneau vide.
— Ah! qu'est-ce donc? je suis le jouet de mes yeux!
Il plonge de nouveau le foudre en l'eau profonde;
Il la voit bouillonner à l'entour de la bonde,
Mais elle n'emplit pas le vase spacieux.
Alors Rudolph rentra chez lui la mort dans l'âme,
Prit quelque peu d'argent, sans rien dire à sa femme,
Et sans même embrasser ses deux petits enfants,
Le tonneau sur le cou, s'enfuit à travers champs.
En vain il parcourut, pendant l'année entière,
L'Allemagne, en cherchant un fleuve, une rivière,
Un lac, un simple étang ou le moindre ruisseau,
Où, la nuit, il eût pu remplir sa tonne d'eau.
Nulle rivière, hélas! soit grande, soit petite,
Ne comble de ses flots la futaille maudite,
Et le remords commence à pénétrer son cœur.
— Je vous ai donc jadis bien outragé Seigneur!
Dit-il en sanglottant et frappant sa poitrine.
C'est donc un crime affreux que de se montrer dur
Envers le mendiant, la veuve et l'orpheline.
Mon Dieu, jetez les yeux sur le pécheur impur!
Quoique j'aie autrefois repoussé la prière,
Ah! de grâce, accueillez la mienne sans colère!
Pardonnez à mes pleurs comme à mon repentir.
Je serai charitable et bon à l'avenir.
Rudolph laisse couler une larme brûlante,
Qui lentement tomba dans la tonne béante,
Et jusqu'au bord l'emplit à ses yeux étonnés.
Ses péchés étaient pardonnés.

Digitized by Google

L'ÉCHO.

FABLE.

Pierre, qui ne savait ce que c'est que l'écho,
Un jour qu'il s'amusait dans son humeur mutine
A pousser un joyeux ho! ho!
Entendit tout à coup une voix enfantine
Qui répétait ho! ho! dans la forêt voisine.
Fort étonné, le pétulant garçon
Cria : Que me veux-tu, dis-moi quel est ton nom?
Soudain la voix répondit : Non!
Pierre irrité sent bouillonner sa bile :
Tais-toi, tais-toi, misérable, imbécile!
Or, la réponse fut : Imbécile, tais-toi!
Le jouvenceau, dominant son effroi,
Injuria l'inconnu de plus belle.
L'écho fidèle
Lui répétait le dernier mot.
Exaspéré, l'irascible marmot,
Un bâton à la main pour obtenir vengeance,
Parcourut le taillis, et, comme bien on pense,
Ne rencontra personne. Enfin, à la maison
Il raconta qu'un vilain polisson
L'insultait dans le bois. La mère,
Souriant *à parte*,
Reprit alors avec bonté :
Tu viens de t'accuser toi-même, mon cher Pierre.
L'écho n'a répété que le son de ta voix;
Si tu n'avais pas dit des paroles trop dures
A ce petit garçon que tu croyais au bois,
L'écho ne t'aurait pas répondu des injures.

Digitized by Google

Mon enfant, sois poli, sois doux; dès aujourd'hui,
A tout emportement renonce;
Souviens-toi que toujours la conduite d'autrui
A la notre est une réponse.

JUPITER ET LA BREBIS.

FABLE.

La brebis, innocente bête,
Que maltraitaient l'homme et les animaux
A Jupin adressa requête
Pour qu'il prît en pitié ses maux.
Tout grand qu'il est, Jupiter est bon sire.
— Oui, j'en conviens, ta vie est un martyre;
Je ne t'ai pas donné d'armes suffisamment.
Mais comment réparer cet oubli maintenant?
De formidables crocs armerai-je ta bouche?
A tes pieds donnerai-je une griffe farouche?
— Oh! non, dit la brebis d'un ton soumis et doux;
Rien de commun avec les loups.
— Eh bien! continua Jupin, à ta salive
Dois-je mêler du venin? — La brebis
Repartit: Les serpents, hélas! sont trop haïs.
— Que faire? Sur ton front il faut donc que je rive
Deux cornes, fier croissant, de chacun redouté?
— Non, non; je craindrais trop, bon père,
D'imiter le bélier querelleur et colère,
Dont j'ai parfois tant à souffrir.
— Et pourtant, si tu veux, dit l'arbitre suprême,
Te protéger, ô ma pauvre brebis,
Il faut pouvoir nuire toi-même.

Digitized by Google

— Ah ! si la sûreté ne s'obtient qu'à ce prix,
Murmura doucement la brebis débonnaire,
Laissez-moi telle que je suis :
Mieux vaut souffrir le mal que de le faire.

EPIGRAMMES.

Pour une faute vénielle,
De son mari, la duchesse d'Urcé,
A la Madone, l'an passé,
A fait construire une chapelle.
On se doit entre époux des secours mutuels,
Et nous applaudissons aux vertus conjugales;
Mais en suivant ce taux, combien de cathédrales
Lui faudra-t-il bâtir pour les péchés mortels?

—

Un certain jour, vous me disiez : Hilaire,
L'homme n'est point placé sur cette terre
Pour s'amuser. — Je le vois bien, vraiment,
Mon cher ami, rien qu'en vous écoutant.

—

De ce cœur précieux où vous régnez, mon frère,
Me refuserez-vous une part sans pitié?
C'est ainsi qu'à l'Amour la candide Amitié
Parlait. Mais celui-ci, de sa voix la plus fière,
Lui répondit : Non, non, rien, tant que je vivrai!
— A votre volonté, monseigneur, j'attendrai!
Et l'Amitié n'attendit guère.

Digitized by Google

PREMIER CHAPITRE

D'UNE

ÉTUDE COMPLÈTE SUR ALAISE

Par M. le président CLERC.

MESSIEURS,

Je ne viens point mêler des paroles irritantes à un débat passionné. Mon dessein est d'exposer simplement ce que je sais, ce que j'ai vu. La cause de mon pays n'est point engagée dans la discussion d'*Alesia*, et je repousse en son nom l'esprit étroit et mesquin qui tendrait à transformer en une querelle de patriotisme local, ce qui n'est qu'une question de critique et d'histoire.

Franc-Comtois par l'origine comme par le cœur, mes sympathies naturelles sont pour le système franc-comtois. J'ambitionnerais pour mon pays, le plus curieux peut-être de France par ses camps antiques, ses tombeaux, ses champs de bataille, l'honneur d'avoir été le théâtre de cette lutte suprême de la liberté gauloise contre le joug des Romains (1). Si nos pères ont été

---

(1) *Circa Alesiam tantæ res gestæ sunt quantas audere vix hominis, perficere penè nullius, nisi Dei fuerit.* (VELL. PATERCULUS, lib. II, cap. 47)

Digitized by Google

vaincus, leur cause, après la défaite, est restée à mes yeux grande et juste; mais il est, en histoire, une cause plus grande encore, c'est celle de la vérité.

Ce sentiment nous oblige à reconnaître que M. Delacroix a obtenu un honneur rare en ce siècle. Sa brochure sur *Alesia*, écrite avec talent, avec modération, avec une rare indépendance, a été un événement. Véritable service rendu à la science comme à notre histoire nationale, ce livre a signalé au voisinage de Salins, plus qu'on ne l'avait fait encore, l'une des contrées les plus importantes de l'ancienne Gaule. Il a fait étudier plus profondément les temps antiques, César et la stratégie romaine.

M. Delacroix a rencontré, et il en était digne, d'honorables adversaires, d'honorables défenseurs. Si, dans les rangs opposés, l'auteur des *Etudes sur une campagne de César* a été couronné par l'Académie des inscriptions, des hommes haut placés pour le savoir, tels que MM. Quicherat et Desjardins, ont apporté à l'œuvre franc-comtoise l'appui de leur réputation et de leurs travaux (1). Près de cent Mémoires, publiés pour et contre dans la discussion, ont témoigné de l'intérêt général qu'elle inspire (2), et la question d'origine d'un simple village a

(1) Je dois signaler aussi d'une manière spéciale la dissertation de M. le professeur *Toubin*, récemment nommé membre de l'Académie de Besançon. C'est l'un des écrits les plus remarquables à l'appui du système franc-comtois.

(2) Dans le nombre des Mémoires contraires au nouveau système, je remarque les trois études de M. de Coynart sur Alesia, et surtout la *Dissertation sur la septième campagne de César* (*Revue des Deux-Mondes*, 1er mai 1858).

Digitized by Google

pris dans la science les proportions d'un débat presque européen.

Je n'éprouve aucun embarras à le reconnaître, les derniers événements ont semblé favorables à l'*Alesia* séquanaise. A l'appui des textes de Plutarque et de Dion Cassius, ses défenseurs invoquaient une circonstance qui est à leurs yeux décisive, les champs de bataille voisins d'Alaise, où, disent-ils, sous 20,000 tombelles reposent 100,000 combattants. Ce champ de carnage, l'un des plus vastes dont l'histoire fasse mention, est inexplicable à leurs yeux sans l'*Alesia* de César, d'autant plus que les débris qu'on en a exhumés, romains et celtiques à la fois, décéleraient une époque voisine de la conquête.

On leur a répondu qu'Alaise n'était pas Amancey. « De quel droit, ont dit les Bourguignons blessés par » ces prétentions nouvelles, de quel droit MM. Quicherat et Desjardins exigeraient-ils de nous des temples et des *mapalia* celtiques, eux qui n'ont pas » même une fibule antique à l'appui de leur Alaise?... » Ils vont chercher des ruines à plusieurs lieues de là... » Les tombeaux et les médailles d'Amancey ne prouvent rien pour Alaise; ce sont même des documents » contre elle. Car, si quelques pierres tumulaires et » des monnaies, à Amancey, sont arrivées jusqu'à » nous, les mêmes objets devraient se retrouver à » Alaise (1). »

---

(1) M. Rossignol, *Etudes sur une campagne de César*, couronnées par l'Académie des Inscriptions, p. 109, 114.

Digitized by Google

Ce défi plein de fierté était aussi plein de hasards; provoqués et mis en demeure, les Franc-Comtois ont conduit sur le massif, au voisinage de Sarraz, une colonie d'ouvriers, et dès les premiers jours ils ont recueilli, dans deux ou trois tombeaux qu'ils ont ouverts, de curieux débris complétement analogues à ceux d'Amancey, preuve incontestable du lien étroit qui rattache l'intérieur du plateau aux campagnes qui l'entourent.

Malgré les hésitations et les incertitudes de la science, si opposée parfois dans ses conclusions (1), je crois, après mûr examen et d'après les dernières fouilles, que parmi les tombeaux déjà ouverts, plusieurs appartiennent à l'époque celtique, et j'accepte la discussion dans cette hypothèse, soit parce qu'elle me semble la vérité, soit parce qu'elle est la plus favorable à la cause que je vais combattre.

Ajoutons enfin, pour être sincère, que sous certains rapports les défenseurs d'Alaise ont eu jusqu'à ce jour un avantage réel sur leurs adversaires. Ils ne se sont pas bornés à un examen rapide, à un coup d'œil jeté à la hâte sur ces campagnes curieuses et étranges; ils les ont parcourues, fouillées, interrogées; ils en citent les traditions sans que personne y contredise. Ils ont ainsi introduit dans ce débat une foule d'éléments nouveaux, interprétés à leur point de vue, sans que leurs adversaires, harcelés dans les détails, se soient décidés à une

(1) Contre l'opinion de M. Quicherat, voyez l'article de M. de Saulcy, imprimé dans l'*Opinion nationale* du 30 octobre 1859.

Digitized by Google

étude sévère et complète, soit du massif, soit des champs de bataille qui en sont si rapprochés.

Et puis, la discussion a perdu le calme qui conduit à la vérité; on en est venu aux gros mots; sur un terrain si brûlant, il n'est plus possible de faire la part de la réalité et de l'erreur; les uns ont tout affirmé, les autres tout nié. « Il n'y a pas de ruines dans le plateau » d'Alaise, » s'écrie l'un des combattants (1). « Tout » est couvert de ruines, répond l'autre; ce sont partout » des murs, des retraites, des logements militaires cel- » tiques, des constructions de toute sorte couvrant plu- » sieurs kilomètres de terrain (2). » Il en est ainsi de tout le reste, non-seulement des points secondaires, mais des faits de premier ordre.

Forts de leurs découvertes nouvelles, les défenseurs d'Alaise ont repris l'offensive; provoqués, ils provoquent à leur tour leurs adversaires, les somment avec confiance de leur répondre, s'ils ne veulent pas être accusés de mauvaise foi ou d'impuissance (3). Ce défi, ou méconnu, ou négligé, est demeuré sans réponse.

---

(1) « Ils n'ont pas de ruines à Alaise-lez-Salins....., absence complète de ruines. » (M. Rossignol, p. 114 et 120.)

(2) M. Desjardins, *Alesia*, p. 8.

(3) « César dit que les Gaulois avaient placé une partie de » leurs troupes à l'est d'Alesia, et Chataillon est précisément au » droit levant d'Alaise. Pas un texte, pas une tradition locale, » n'autorise à penser que ces abris de bivouac aient été cons- » truits à une autre époque et pour une autre destination. *Ce* » *sont là des faits matériels, palpables. Dans l'impuissance de les* » *nier*, notre habile adversaire les a entièrement passés *sous* » *silence*; ce qui ne l'empêche pas, à la fin de son Mémoire, de » se vanter d'avoir pulvérisé et mis à néant tous les arguments » de M. Delacroix. Il discute, il est vrai, quelques points de la

Digitized by Google

Comment se reconnaître au milieu de ces luttes, de ces affirmations aussi opposées qu'énergiques?

Pour comble d'embarras, sous la plume des historiens de l'*Alesia* franc-comtoise, la poésie se mêle à l'histoire, elle apporte à la discussion le coloris de ses tableaux, la féerie y mêle ses enchantements, le cadastre l'ambiguïté de ses *lieux dits*. Le lecteur se perd dans l'application d'un idiome dont il ne connaît pas le sens. Ici, les mots de *fossures*, de *vallières*, de *rampe de vallière*, de *montbarré*, reconstituent, au défaut de *vallum* et de *fossés*, toute la contrevallation de César; ailleurs, c'est le *conat*, *conatus*, qui révèle les efforts de Vercingétorix pour s'échapper pendant le siége; la grange d'*Assaut*, en face de Sarraz, est l'indice *certain d'une partie des contrevallations* attaquée dans l'une des sorties des assiégés; là *Régille* et la *Trébille* rappellent sans incertitude les campements des légats de César, *Reginus* et *Trebilus*.

Voyez dans les campagnes voisines d'Alaise ce rocher informe qui sort à peine de terre, c'est un autel druidique : le lieu s'appelle *les Temples*. Regardez tout autour : cette espèce de crevasse de forme irrégulière, c'est une allée couverte dont le plafond s'est écroulé (1). Vous remarquez au couchant la montagne *Mouniot*, les

---

» question de Chatillon, et j'aurai plus tard à le suivre sur ce » terrain; mais des baraques elles-mêmes, de l'immense (*sic*) et » étrange muraille qui les enveloppe, pas un mot, pas une men» tion; tactique d'avocat qui veut gagner sa cause, procédé » indigne d'un savant consciencieux. »

(M. Toubin, *Alesia*, p. 10.

(1) M. Toubin, *Alesia*, p. 48; *Conclusion pour Alaise*, p. 52.

Digitized by Google

munitiones de César, fossé fameux (1), brèche immense dans le roc, qui semble taillée par la main des géants (2); au levant, *Chataillon* avec sa puissante muraille, ses cabordes gauloises si nombreuses qu'on ne les a pas encore comptées (3); au centre du massif, la hauteur du *Fori* couverte de bois, c'est l'ancien *forum* d'Alaise (4); sur le rocher du *Châtelet*, autre autel druidique où les prêtres effrayés invoquent à l'heure suprême les dieux vaincus de la patrie (5). Ce paysan, qui chasse nonchalamment ses bœufs devant lui, vous le croyez occupé de sa culture : pas du tout; il rêve à la vieille tradition de ses pères; il sait qu'Alaise fut jadis une ville, un lieu de refuge dans les grands événements, qu'il y eut une foule dans ces lieux sauvages (6). Ce Mandubien de Sarraz, qui se met en route pour Alaise, dira : *Je vais à la cité* (7). Plus brave que ses aïeux, il passera sans effroi, pour s'y rendre, dans le bois près de la *terreur de sainte Reine*, chêne séculaire qu'habitait une fée aux chiens dévorants, dépositaire du grand secret, mais dont le repaire, debout encore il y a trois ans, s'est affaissé depuis la révélation (8).

Partout l'aspect poétique, et, comme l'a dit Boileau :

Tout prend un corps, une âme, un esprit, un visage.

---

(1) M. Toubin, p. 48.
(2) M. Quicherat, *Conclusion pour Alaise*, p. 52.
(3) *Ibid.*, p. 50.
(4) M. Delacroix, *Alesia*, p. 16.
(5) *Les Tombelles d'Alaise*. Recueil de la société d'émulation, p. 575.
(6) M. Delacroix, *Alesia*, p. 1.
(7) M. Quicherat, *Conclusion pour Alaise*, p. 49.
(8) *Ibid.*, p. 52.

Digitized by Google

Ajoutez à tout cela des rapprochements étranges et vrais entre l'Alaise de Salins et l'Alise de Bourgogne, l'une baignée par le Lison, l'autre par la Loze, dans toutes deux le culte de sainte Reine, près de toutes deux la montagne de *Rhéa* (1)!

Rien n'égale l'impression que l'on éprouve quand, après avoir lu ces pages empreintes parfois de l'âpreté d'une conviction absolue et du charme de l'idéal, on descend de ces hauteurs à la simple réalité, quand on voit sur les lieux ce que c'est que ce *forum*, ces autels prétendus druidiques, ou la brèche de *Mouniot;* quand, par exemple, on reconnaît, preuves en main, que dans l'ancien idiome, le *conat*, ce *conat* poétisé et terrible, exprime tout bonnement le voisinage d'une source, comme la *Régille* et la *Trébille* des légats de César indiquent le passage d'un vieux chemin, ou que la grange d'*Assaut*, cet indice certain d'un des points d'attaque de Vercingétorix dans ses sorties, porte simplement, dans le pays comme dans le cadastre, le nom de *Grange-de-la-Sauce!*

Voilà ce que nous expliquerons plus loin, et combien d'autres explications nous aurons à donner encore! Faut-il être surpris qu'à la vue de ces tableaux tracés avec talent, mais où l'œil discerne avec peine la vérité et l'erreur, l'esprit du lecteur, entouré de mystères, perdu dans un cercle de circonvallations et de contre-vallations, de *lieux dits* et d'aspects celtiques, poursuivi et dominé par l'image de cet immense champ de bataille

(8) Voy. *Conclusion pour Alaise*, p. 66, 67.

Digitized by Google

qu'il ne comprend pas, ressemble au soldat gaulois au milieu de la mêlée, s'embarrassant, sans pouvoir s'en déprendre, dans les *ceps*, les *lys* et les *aiguillons* de César. S'il n'est pas enchaîné et vaincu, si des considérations de premier ordre le frappent et l'éclairent encore, ce vaste ensemble l'étonne et l'arrête; il n'affirme plus, il balance. Tel est l'état de beaucoup d'esprits. Leur incertitude s'augmente par le silence des hommes qui ont étudié longtemps l'histoire de la Franche-Comté, mais dont l'opposition passive et ignorée a toutes les apparences de l'adhésion. Aussi, dans ce débat singulier, les savants étrangers au pays, et qui n'ont pas vu les lieux, conservent dans leur résistance même et expriment un dernier reste d'étonnement et d'hésitation (1); et l'Académie des inscriptions, qui a couronné le manifeste le plus énergique contre le système franc-comtois, déclare elle-même, dans son avant-dernier concours, qu'elle ne se prononce point absolument sur une question tant et si souvent débattue (2).

Tel est, après trois années d'une lutte ardente, l'as-

---

(1) L'auteur de l'écrit fort remarquable qui a paru dans la *Revue des Deux-Mondes*, en le terminant, laisse apercevoir ce sentiment modeste : « Les travaux d'exploration continuent fort ac» tivement en Franche-Comté... *Il paraît que la surface du massif* » *est littéralement couverte de débris*, et que les antiquités celtiques » fournies par cette région et réunies à Besançon forment dès » aujourd'hui le plus beau musée celtique de France. *Peut-être* » *rencontrera-t-on dans ces décombres quelque document certain :* » peut-être pourra-t-on prouver, non-seulement qu'Alaise était » un *oppidum*, mais que cet *oppidum était bien celui qui fut de*» *fendu par Vercingétorix contre César.* »

(*Revue des Deux-Mondes*, 1859, p. 145.)

(2) Cependant, un fait grave à signaler, c'est que la commission chargée du travail de la carte de l'ancienne Gaule paraît décidée à ne point placer Alesia en Franche-Comté.

Digitized by Google

pect actuel du débat. Il faut cependant que cette question controversée soit résolue, car l'histoire de l'ancienne Gaule n'en présente pas de plus grande. Elle ne peut l'être qu'à une condition, celle d'une critique sévère, qui accepte les faits acquis, rectifie ceux qui sont erronés, et fait entrer dans la solution tous les éléments du problème, sans en exagérer, sans en éluder aucun. C'est ce que j'essaie de faire aujourd'hui. Je crois pouvoir, dans ces conditions, soulever le voile qui couvre tant de secrets, et expliquer sans *Alesia* ce champ ou ces champs de carnage, objet de tant d'étonnement, et d'une si haute antiquité.

Deux fois, en 1856 et 1859, j'ai parcouru le massif d'Alaise et ses environs, le crayon et le mètre à la main, dessinant les sites et les objets les plus importants, notant avec exactitude et sur le champ ce qui me semblait le plus remarquable, jusqu'aux réponses naïves des cultivateurs. Rien n'est plus instructif que cette étude locale. D'un autre côté, après de longs travaux sur la Séquanie, dont j'ai depuis plus de vingt ans exploré les ruines et recherché l'ancien itinéraire, je puis apercevoir mieux ce que c'est qu'Alaise au milieu de ce vaste ensemble; je m'en suis rendu compte, et j'ai vu que la place qu'on lui assigne n'est pas celle qui lui appartient. En nous donnant l'*Alesia* de César, on nous donne ce qui n'est pas à nous. L'ancien itinéraire que j'ai retrouvé avec certitude m'a démontré que ce village, si antique qu'on le suppose, n'est pas un centre, comme on l'a cru et répété, mais un passage comme le moindre des villages de la contrée. J'indiquerai le vrai centre, le lieu disputé,

Digitized by Google

ce trésor convoité qui a fait verser tant de sang. Pour retrouver les débris de notre vieux langage, si souvent invoqué dans le débat, j'ai lu jusqu'à trois fois, la plume à la main, l'atlas cadastral des trois départements de la Franche-Comté, opérant sur soixante ou quatre-vingt mille noms. Ce vieux langage, où l'idiome des Celtes a laissé beaucoup de traces, se retrouve à Alaise et autour d'Alaise comme ailleurs; je crois être sûr d'en avoir compris le sens, et si je l'ai compris, les dénominations locales où l'on a voulu saisir, presque jour par jour, toute l'histoire d'*Alesia,* ne sont que de séduisantes chimères.

Le titre de cet ouvrage en fait connaître le sujet; c'est une *étude complète sur Alaise,* rien de plus. Laissons aux Bourguignons le soin de défendre Alise et le mont Auxois. Ce travail doit s'exécuter sur les lieux mêmes.

En signalant les erreurs des défenseurs d'Alaise, comme c'est le droit et la nécessité de la discussion, je rendrai toujours hommage à leur loyauté comme à leur savoir, prêt à reconnaître de mon côté mes propres erreurs. Si quelques points de fait restaient contestés, j'en appellerais à la commission nommée par l'Académie de Besançon pour suivre ce débat, et qui pourrait les vérifier avec une entière certitude, Besançon n'étant qu'à huit lieues d'Alaise. Dans ces conditions, la discussion restera ce qu'elle doit être, simple, digne, sans passion; c'est le langage qui convient à la vérité; vous n'avez pas, Messieurs, l'habitude d'en entendre et d'en parler un autre.

Ici se termine le premier chapitre dont nous devions avoir l'honneur de vous donner lecture.

Digitized by Google

PIÈCE DE VERS

Par M. VIANCIN.

UNE QUESTION DE TOUS LES TEMPS,

à propos de plusieurs questions récentes.

Nous vivons dans un siècle où beaucoup de problèmes
Ne sont pas résolus sans des peines extrêmes,
Où maintes questions occupant les esprits,
Font naître et publier un grand nombre d'écrits.

Avant ces drames de la guerre
Dont les tableaux sanglants, rapidement connus,
Nous ont si vivement émus,
Que n'a-t-on pas cent fois dit et redit naguère
Sur la question d'Orient,
Sur la question danubienne ?
C'était toujours la même antienne,
Répétée en baîllant bien plus qu'en souriant;
Mais cela fournissait matière à la tartine
Chez tous nos faiseurs de journaux
Qui ne pouvaient offrir de plus friands morceaux
Aux amateurs de leur cuisine.

D'autres questions à leur tour,
D'un intérêt plus grand, sont à l'ordre du jour.
C'est. . . . . .
. . . . Rassurez-vous, chers confrères,
Ce que j'ose effleurer de ces rimes légères

Digitized by Google

Ne doit point, malgré vous, m'écarter de vos us
Et coutumes : — je sais qu'au temple académique
Nul de nous n'est admis à parler politique,
Et c'est bien ; — *Non est hic locus.*
Ma langue restera soumise
Au prescrit de vos réglements.
Mais ne dirai-je rien de ces événements
Dont la prévision partout reste permise ?
Ne pourrais-je parler d'un merveilleux projet
Qui de plus d'une page est aussi le sujet,
Question d'un grand fond, qu'on va bientôt résoudre
Et qui fera brûler plus d'un baril de poudre,
Si l'isthme de Suez, par un ébranlement
Que l'éternel mineur peut-être nous prépare,
Ne doit pas, certain jour, dans les mers qu'il sépare
Etre englouti soudainement.
J'aimerais à prouver qu'on peut fort bien encore,
Si l'on veut amplement rimer avec Suez,
Après avoir choisi d'abord Aranjuès
Puis quelque autre beau mot du pays des Cortès
Et de l'illustre Cervantès,
Ici même, trouver un noble accord en ès
Dans le nom bien aimé, poétique et sonore
De notre éloquent Pérennès.
Mais au lieu d'emprunter d'un si lointain rivage
Le sujet des vers qu'il me faut,
Pourquoi ne pas chercher dans notre voisinage
Un but où mon Pégase arriverait plus tôt ?
Aborderai-je aussi la question d'Alaise ?
Non, — non ; c'est au savant de s'en donner à l'aise ;
Assez il en viendra, soit tant mieux, soit tant pis,
La remettre sur le tapis.
Il ne m'appartient pas d'entrer dans cette sphère ;
A chacun son métier. — Maintenant je préfère

Digitized by Google

Traiter avec moins d'embarras
Une autre question d'un ordre plus vulgaire
Et qui n'est pas sujette à de bien longs débats.
Elle a pourtant de l'importance,
Car elle touche en nous à toute l'existence,
Et vous n'en disconviendrez pas.
Elle peut avoir même une grande influence
Sur notre passager destin.
Or, la voici, Messieurs, nettement formulée
Et très-intelligible à toute l'assemblée :
— *Est-il avantageux de se lever matin ?*

« Belle demande ! va-t-on dire,
Tout bas, et peut-être sans rire,
Peut-être même encor sans trop baisser le ton,
Comme fait quelquefois le président Bourgon.
« N'est-ce pas abuser du droit de la parole
« Que nous entretenir de telle faribole ?
« C'est se moquer du monde.» — Oui, vous avez raison,
Oui, messieurs, je suis trop honnête
Pour vous donner un démenti.
Cependant, — écoutez : — (je l'ai mis dans ma tête)
Je veux de mon propos tirer quelque parti.
Je dirai le POUR et le CONTRE :
C'est ainsi que le vrai de nos jours se démontre,
J'ouvre comme un registre, où près du *commodo*
L'incommodo viendra prendre son numéro.
De ces enquêtes là, si fréquemment prescrites,
Je connais bien l'utilité,
Moi, si vieux serviteur, aux très-humbles mérites,
De la municipalité.
Celle que j'entreprends aura cet avantage
Que, pour être conduite à son dernier effet,
Elle n'a pas besoin d'aller, selon l'usage,
Causer de l'embarras à monsieur le Préfet.

Digitized by Google

LE POUR.

C'est une excellente habitude
Pour les étudiants d'être levés matin';
L'aurore est propice à l'étude,
Qu'on fasse du français, du grec ou du latin.
Dans le calme qui l'environne
A l'heure où l'on n'entend personne
Aller, venir, faire du bruit,
L'intelligence non distraite
Qui veut mettre à profit sa paisible retraite
Ne peut que s'exercer avec beaucoup de fruit.
Pour un écrivain mûr, pour l'homme de science,
Pour l'amant des beaux arts qui rêve l'idéal,
Rien ne vaut mieux encor que d'être matinal.
Vers le milieu du jour fléchit la patience,
Le soir, on médite fort mal.
Dans une tête reposée,
A l'esprit le matin donne de la fraîcheur
Et lui rend son éclat, ainsi que la rosée
Ranime et fait briller la fleur.

LE CONTRE.

Ce résultat n'est pas en tous points chose sûre.
Dans tous les cas, il faut avoir assez dormi ;
Mais lorsqu'on n'a pu qu'à demi
Satisfaire au besoin de la faible nature,
Je présume qu'au jour naissant,
Même sur le travail le plus intéressant,
On ne pourra que faire une triste figure.
Voulez-vous soutenir qu'aux rayons du matin
L'imagination puissamment se réveille ?
Je prétends le contraire :—Oui, j'en suis bien certain,
C'est à cette heure là surtout qu'elle sommeille,

Digitized by Google

Lorsque l'on a trop tôt quitté son oreiller,
Pendant longtemps encore on ne fait que bailler.
Quand vient le soir, le cœur plus chaudement palpite,
Le poète se sent plein du Dieu qui l'agite.
C'est, je crois, aux lueurs des nocturnes flambeaux
Que sont nés les vers les plus beaux,
Les plus saisissants d'harmonie ;
Et quoi qu'on en ait dit et répété souvent,
Je me prends à douter que du soleil levant
Vienne la flamme du génie.

LE POUR.

Eh ! bon Dieu ! que nous fait, dans les jeux de son art,
Du poète rêveur la verve ou la mollesse ?
C'est à l'homme des champs surtout qu'on s'intéresse;
Que deviendra son train s'il se lève trop tard ?
Ne faut-il pas qu'il s'évertue
Dès la pointe du jour, tantôt à la charrue,
Tantôt, dans l'ordre des saisons,
A la coupe des foins, à celle des moissons ?
Et le soin du bétail toujours si nécessaire,
Est-ce en dormant longtemps qu'on y peut satisfaire ?
Ne faut-il pas aussi transporter les engrais,
Bien moins au grand soleil qu'aux moments les plus frais ?
Ne faut-il pas, l'hiver, battre les blés en grange,
Ou par la mécanique, avec moins de fracas,
Au risque cependant de se broyer un bras ?
Le vigneron peut-il faire bonne vendange,
Si, dès l'aube, il ne va fossoyer, puis tailler,
Puis lier, puis sarcler, labourer, refouiller ?
Le travail le poursuit durant toute l'année ;
Il ne doit perdre rien de chaque matinée.
Si le temps est contraire, alors ne faut-il pas
A couvert, façonner de nombreux échalas ?

Digitized by Google

Le soir n'y peut suffire, et force est bien encore
De reprendre souvent cette œuvre dès l'aurore.

LE CONTRE.

J'en conviens : — De ceci rien n'est à contester.
Mais lorsque fort longtemps dure l'intempérie,
Qu'un peu plus de repos soit permis, je vous prie ;
Tous les cultivateurs devraient en profiter.

LE POUR.

Du repos !.. c'est bien dit : — Mais d'abord il faut vivre ;
Ce premier de tous les besoins
Ne souffre pas toujours qu'au repos on se livre.
Veut-on devenir riche ? On a bien d'autres soins ;
La pente en est assez commune ;
C'est bien alors surtout qu'on doit avec amour,
Aussitôt qu'on le peut, travailler chaque jour ;
Qui n'est point matinal ne fait jamais fortune.
Demandez aux spéculateurs
Si, non moins diligents que les cultivateurs,
Ils ne sont pas sur pied dès l'aube à leurs affaires,
Et par quels durs labeurs quelles austérités,
En partant de bien bas, tels d'entre eux sont montés
Jusqu'au rang des millionnaires.

LE CONTRE.

Il n'est que trop de gens ardents à s'enrichir ;
Pensez-vous qu'on doive applaudir
A la fièvre qui les dévore ?
Elle a des résultats que le sage déplore.
Combien de jeunes campagnards
Désertent follement le travail de leurs pères,
Pour s'en aller de toutes parts
Chercher d'autres métiers réputés plus prospères !

Digitized by Google

Que de coureurs d'argent, à force de vouloir
Multiplier leurs gains, doubler, tripler leurs mises,
Sont tristement conduits à perdre leur avoir
En chimériques entreprises !
Combien d'autres sujets, toujours trop tôt debout,
Pour duper, voler leurs semblables,
En amassant, se font partout
Bien moins riches que misérables !
La fortune !.,. — Est-ce donc le point essentiel ?
Pourquoi tant négliger la question du ciel ?
Désirer de grands biens dans cette courte vie,
Porter aux opulents une secrète envie,
Voilà l'esprit du siècle : — on ne peut en chrétien
Se borner à l'espoir du pain quotidien.
Comme si nous devions devenir centenaires :
Voyons-nous seulement beaucoup d'octogenaires ?
Et qu'est-ce que cet âge où vont si peu d'élus ?
C'est quatre fois les ans d'un conscrit, — rien de plus.
Quoi ! pour ce maximum de l'existence humaine,
On va sans cesse remuant,
Spéculant, calculant, veillant, s'exténuant !
En vérité, c'est bien la peine.
Bien mieux et plus longtemps vivraient, auraient vécu
Des enrichis dont l'avarice
Est ou fut leur juste supplice,
N'étaient leurs monceaux d'or, enfants d'un seul écu.
Songeons à la santé ; c'est là le bien suprême ;
Au lieu de l'altérer par un travail extrême,
Sachons, pour en jouir, prolonger à propos
Les instants fugitifs d'un bienfaisant repos.

LE POUR.

La santé, dites-vous : — l'air le plus salutaire
Est celui de l'aurore, on n'en saurait douter.

Digitized by Google

LE CONTRE.

Oh ! l'on n'a pas toujours à s'en féliciter.
Je connais un propriétaire
Qui, de sa couche, au point du jour,
S'avise de sortir, de temps en temps, — pour faire
D'un assez grand jardin, cinq à six fois le tour.
Son seul but dans ces promenades
Est de se prémunir contre les escalades
Et les invasions de ces nombreux rôdeurs
Que l'on appelle maraudeurs.
Mais qu'en résulte-t-il ? Que la maudite engeance
A remporté sur lui le prix de diligence,
Et que dans l'ombre de la nuit.
Lestement, sans le moindre bruit,
Elle a déjà fait son affaire,
En riant du propriétaire.
Double perte pour ce gardien :
Outre ses plus beaux fruits dont il ne reste rien,
Trois heures d'un sommeil qu'avec peine il répare ;
Mais en revanche il a gagné
Un rhumatisme, accompagné,
Pour six semaines, d'un catarrhe.

LE POUR.

C'est défaut d'habitude : avec le soin constant
De ne point dormir tard, on reste bien portant.
L'homme y trouve parfois un dernier avantage
Dont il peut ressentir un légitime orgueil :
C'est d'accuser gaîment le chiffre d'un grand âge,
Sans qu'il paraisse encore menacé du cercueil.
Il est peu de vieillards d'une calme existence,
Cités pour l'air dispos dont s'orne leur déclin
Et pour leur saine intelligence,
Qui ne se soient toujours levés de grand matin.

Digitized by Google

Parmi les moins heureux, ceux en qui la faiblesse
Trahit le poids des ans, tel père, à son réveil,
Va travailler encore au lever du soleil,
Tandis que, blême de paresse,
Tel fils indolent s'amollit,
Sans la moindre vergogne, à rester dans son lit.
Lequel est à gronder ou du fils, ou du père,
Et comment n'être pas sévère
Pour l'oisif et le paresseux ?

LE CONTRE.

Moi, je serais tenté de les blâmer tous deux :
L'un pour ne pas assez ménager sa vieillesse,
L'autre pour ne pas mieux exercer sa jeunesse ;
Encor n'irais-je pas, peut-être im prudemment,
Troubler l'heureux sommeil, gourmander la paresse
D'un sujet délicat dont le tempérament
Eût besoin d'indulgence et de ménagement.
Des parents vaniteux vont jusqu'au ridicule
De rêver dans leur fils les forces d'un Hercule,
Ou de vouloir qu'il marche à la célébrité
Même avant sa majorité.
Ne forçons jamais la nature ;
Attendons, pour le corps, l'âge des travailleurs ;
N'excitons pas l'esprit sans raison ni mesure ;
Les fruits prématurés ne sont pas les meilleurs.

LE POUR.

Ne favorisez pas non plus la nonchalance ;
Si de vous votre fils n'attend pas l'opulence,
Ne doit-il pas songer à se faire un état ?
Si le travail des champs n'est pas sa perspective,
Une autre peut vouloir que bientôt il arrive
A franchir le faubourg du baccalauréat;

Digitized by Google

Point de bureau d'octroi qu'autant l'on appréhende
Et qui laisse passer si peu de contrebande.

LE CONTRE.

Il est vrai qu'on a peine à faire un bachelier,
Même quand l'aspirant est un bon écolier;
A plus forte raison quand, par sa négligence,
De soutenir l'épreuve il a peu d'espérance.
Mais faut-il qu'il en soit tellement tourmenté
Qu'il en attrappe la jaunisse,
L'hypocondrie, — ou qu'il finisse
Par ne sortir de là qu'à peu près hébêté?

LE POUR.

Allons!... laissez dormir la grasse matinée
Votre jeune homme, — et l'on verra,
Quelle que soit sa destinée,
Ce que pour son bonheur il en arrivera.
Et s'il perd tout son temps à des plaisirs frivoles,
S'il trompe votre espoir et sans se corriger
Semble n'être vivant que pour vous affliger,
Lui ménagerez-vous les sévères paroles?

LE CONTRE.

Ah! quand même d'un fils on n'est pas satisfait,
Il faut toujours l'aimer tel que Dieu nous l'a fait.
S'il n'est pas un ingrat, tout nous invite à croire
Que d'un amour si tendre il gardera mémoire
Et qu'un jour il fera de louables efforts
Pour consoler nos ans et réparer ses torts.
Le bon vouloir de l'homme aplanit maints obstacles;
La volonté de Dieu fait toujours des miracles.

* *
*

Je m'arrête... — Et pourtant, selon mon premier jet,
Je n'aurais pas encore épuisé mon sujet;

Digitized by Google

Mais sur bien des longueurs nous trompe l'écritoire,
Et malheur au discours qui lasse un auditoire.
En voilà bien assez, messieurs,... j'entends venir
L'heure qui m'avertit qu'il est temps de finir.
Malgré mon désir de vous plaire,
J'ai peut-être fort mal donné suite à mon plan.
Il est un devoir nécessaire
Auquel j'ai, parmi vous, grand peine à satisfaire,
C'est d'avoir de l'esprit au moins deux fois par an.

Concluons de mon verbiage,
Puisqu'en tout et partout l'excès est un défaut,
Que pour se conduire en vrai sage,
Il ne faut se lever ni trop tard ni trop tôt.

Digitized by Google

PIÈCES

DONT L'ACADÉMIE A VOTÉ L'IMPRESSION.

Digitized by Google

Digitized by Google

PIÈCES

DONT L'ACADÉMIE A VOTÉ L'IMPRESSION.

RAPPORT

SUR LE LIVRE DE M. BURGUY,

INTITULÉ :

GRAMMAIRE DE LA LANGUE D'OIL

OU

GRAMMAIRE DES DIALECTES FRANÇAIS
AUX XIIe ET XIIIe SIÈCLES;

suivie d'un glossaire contenant tous les mots de l'ancienne langue qui se trouvent dans l'ouvrage.

(Berlin, 1853.)

Par M. DARTOIS.

Le volume dont j'essaie de rendre compte n'est qu'une partie de cet important ouvrage.

Après une courte préface, suivie de l'indication des livres scientifiques et des textes cités par l'auteur, ce premier volume renferme :

1° Une introduction, où, après quelques mots sur les langues en général, M. Burguy expose et discute les opinions des savants sur les origines des langues romanes, et finit par donner ces langues comme un déve-

Digitized by Google

loppement organique du vieil idiôme latin vulgaire (et non classique), tout en reconnaissant la part qu'elles doivent aux langues celtiques, germaniques et autres, particulièrement quant à la prononciation et à la forme des mots ; après quoi vient une classification des dialectes de la langue d'oïl, que M. Burguy réduit, comme G. Fallot, à trois seulement : le Normand, le Picard, le Bourguignon, dont il retrace les principaux caractères. — Enfin l'auteur cite avec quelques nouvelles variantes le plus ancien texte de la langue d'oïl, le serment de Louis-le-Germanique, et celui des seigneurs français, sujets de Charles-le-Chauve.

2° Sous le titre *Dérivation*, M. Burguy donne un petit traité où il groupe les règles de transformation qu'ont suivie les mots en passant du latin au français. Cette partie contient 20 pages.

3° Le corps du livre suit ces préliminaires, et commence à la page 45, pour se continuer jusqu'à la page 409. Il traite successivement de l'article, du substantif, de l'adjectif, des noms de nombre, des pronoms, enfin du verbe qui occupe le reste du volume, quoique le travail n'aille par au delà de la 2e conjugaison.

Il reste donc, pour les volumes suivants : 1° le détail grammatical des deux autres conjugaisons ; 2° les chapitres qui traiteront des autres parties du discours, adverbe, conjonction, etc., etc.; 3° probablement quelques particularités de syntaxe de la langue des XIIe et XIIIe siècles ; 4° enfin le glossaire de tous les mots qui auront été cités dans le livre.

La grammaire de M. Burguy est une œuvre de vaste

Digitized by Google

érudition et de rare patience. Le but de l'auteur a été de rectifier et de compléter le travail de son compatriote G. Fallot, c'est-à dire de présenter au lecteur toutes les formes grammaticales qu'ont subies aux XIIe et XIIIe siècles les différentes parties du discours.

C'est un répertoire immense de citations. Pour en donner une idée, je me restreins à deux articles, le substantif et le verbe.

A l'article *substantif*, M. Burguy expose la règle de flexion découverte par Raynouard dans la langue d'oc, et appliquée par G. Fallot aux écrits de la langue d'oïl des XIIe et XIIIe siècles. Cette règle, dite vulgairement règle de l'S, et qui semble calquée sur les deux formes de la déclinaison latine *dominus*, *dominos*, consiste à ajouter un S final au radical du substantif pris comme sujet au singulier, et comme régime au pluriel. Cette règle, selon les circonstances, modifie souvent profondément le radical, de telle sorte qu'on dirait au nominatif singulier *cuens*, *bers*, *jugierres* ou *jugerres*, *trahistres*, *pastres* ou *paistres*, pour comte ou baron, juge, traître, pasteur, et aux cas obliques *comte*, *baron*, *jugeor*, *trahitor*, *pastor* ou *pastour*, etc. Or, tous ces détails sont appuyés d'une foule de citations, pour chaque cas, et avec toutes les formes dialectales, recueillies dans les textes manuscrits ou imprimés. Et tous les noms sujets à ces flexions sont successivement parcourus.

A l'article *verbe*, l'auteur divise d'abord, d'après les philologues allemands, les verbes romans en verbes forts et en verbes faibles ; les premiers sont ceux dont

Digitized by Google

la voyelle radicale se modifie, selon les temps et les personnes, morir, nous morons, je *muer* ou *muir*, etc., puis il donne les règles générales des flexions de chaque temps et de chaque personne ; vient ensuite la conjugaison des verbes avoir et être, justifiée pour chacune des formes par des citations, et la même chose a lieu pour les deux premières conjugaisons, sous chacune desquelles l'auteur range à leur place tous les verbes spéciaux qui s'y rattachent, par exemple à la première le verbe *laisser* qui seul occupe cinq pages et demie de quarante-six lignes, toutes en citations de formes tirées des auteurs.

On comprend, d'après ce simple exposé, que le livre de M. Burguy est un répertoire immense de faits. Envisagé sous ce point de vue capital, c'est un travail de la plus haute valeur, et de la plus grande utilité pour l'étude de la langue française. On y trouve d'ailleurs une foule d'observations importantes, dont je n'ai par le loisir de présenter le détail, mais que les savants apprécieront certainement.

De tels livres ne sont pas de nature à être d'abord parfaits, et la critique peut faire à M. Burguy quelques reproches plus ou moins sérieux.

On ne peut, sans doute, le blâmer de s'être circonscrit dans l'espace de deux siècles, au lieu d'embrasser toutes les époques de notre vieille littérature : c'est déjà une tâche immense que celle qu'il s'est imposée; mais n'est-il pas à regretter qu'il n'ait préparé qu'un glossaire partiel des mots de cette époque ? M. Burguy a été à même de recueillir bien plus de mots que n'en peuvent em-

Digitized by Google

brasser ses citations, quelque nombreuses qu'elles soient; et en bornant l'utilité de son glossaire à servir d'éclaircissement et d'appui à sa grammaire, il lui ôte une partie notable de l'intérêt qu'il lui aurait donné en le rendant aussi complet qu'il peut l'être pour le présent. Nous serions tenté d'en vouloir à la modestie de l'auteur qui l'a ainsi privé de l'honneur et du fruit d'une partie de son travail.

On a reproché à G. Fallot d'avoir réduit à trois les dialectes de la langue d'oïl. M. Burguy aurait bien fait, je crois, de s'affranchir de ce système malheureux, dont on voit qu'il sent lui-même le faible. Je suppose qu'il n'a cédé, en le suivant, qu'à son respect pour un compatriote, son devancier et peut-être son premier inspirateur. Mais, de même qu'il a redressé Fallot sur plusieurs points, il pouvait, avec le même bonheur, s'écarter ici de la route qui lui semblait tracée. Qui pourra croire facilement qu'il faille classer sous une même dénomination les chartes si différentes de nos rois de France et de certains seigneurs de Champagne, éditées dans les ordonnances royales, et mettre sur une même ligne la Bourgogne, le Nivernais, le Berry, l'Orléanais, la Touraine, le Bas-Bourbonnais, l'Anjou, l'Ile de France, la Champagne, la Lorraine, la Franche-Comté, et en Suisse le pays de Vaud, de Neuchâtel et une partie du canton de Berne? La ligne de démarcation, tracée par M. Burguy, n'est pas même exacte, et au lieu de classer sous le dialecte bourguignon les lieux entre Lons-le-Saunier et Quingey, le cours de l'Orbe et le voisinage de Besançon, il faut les réunir au Mâconnais,

Digitized by Google

au Bressan, au Lyonnais, au Savoisien, etc. pour les rattacher, comme ils doivent l'être, à la langue d'oc, dont leur langage est bien plus rapproché qu'il ne l'est de la langue d'oïl.

Et ceci nous donne lieu de faire une autre observation M. Burguy dit qu'il a comparé ses textes avec les patois de France. Malheureusement on n'en voit pas de traces dans son livre, et c'est une lacune des plus regrettables. En étudiant plus les patois, M. Burguy aurait évité plusieurs erreurs, comme celle de croire que dans les mots bourguignons *estaule*, *taule*, étable, table, l'*u* était un *v* : le Bourguignon, le Franc-Comtois disent encore nettement, *aitaule*, *taule*.

Les rapprochements avec les autres langues romanes sont également d'une excessive rareté dans le livre de M. Burguy. Le désir de la brièveté l'a fait tomber dans quelques obscurités. Quelques pages de plus auraient pu prévenir des doutes, des mal-entendus, et empêcher le lecteur encore un peu novice de prendre quelques exceptions pour des règles générales.

J'ai vu avec peine, dans la première conjugaison, l'omission d'une forme de la première personne singulier du présent de l'indicatif, fort commune dans les textes de Bourgogne et de Franche-Comté : j'*ordonnais*, je *laissais*, etc., qui existent encore dans nos patois des environs de Besançon : *i lasset*, *i creyet*, etc.

On pourrait aussi contester quelques étymologies, quelques assertions, etc., mais je me borne à ces remarques, et je déclare qu'en les faisant, mon intention n'est point de rabaisser le mérite d'un ouvrage dont je

Digitized by Google

reconnais toute l'importance, et dont j'apprécie singulièrement l'ensemble comme les principaux détails. Celui qui comprend les difficultés d'un travail de ce genre, ne peut pas s'étonner de quelques imperfections, de quelques appréciations hasardées, etc., et je ne me serais pas permis ces observations critiques, si je n'avais trouvé dans le livre de M. Burguy une ample matière à mes éloges, je dirais volontiers à ma reconnaissance.

Digitized by Google

RAPPORT

sur les deux Arithmétiques

LA DÉCIMALE, LA DUODÉCIMALE OU LA ZONNOMIE

Par M. REYNAUD-DUCREUX.

L'Académie a bien voulu me charger de lui rendre compte d'un travail intitulé *la Zonnomie*, présenté par son auteur M. A. GAUTIER. Je viens lui soumettre le résultat de l'examen que j'ai fait de ce travail.

M. Gautier s'occupe de quatre choses distinctes : système de numération, système de poids et mesures, manière d'exprimer et d'écrire les nombres, enfin moyens de populariser son système.

Préoccupé comme beaucoup d'autres personnes de l'impossibilité, dans le système de numération décimale, d'exprimer en nombres entiers le tiers, le quart et le sixième de l'unité d'ordre supérieur au premier, impossibilité qui disparaîtrait par l'adoption du système duodécimal, M. Gautier regarde comme un avantage de premier ordre l'adoption de ce dernier système. Je ne partage pas cette opinion, parce que l'Arithmétique n'a pas pour but unique, la simplicité des calculs de ménage et du petit commerce ; elle doit servir à résoudre tous les problèmes possibles sur les nombres : Or, si les fac-

Digitized by Google

teurs 3, 4, 6 se trouvent dans la base duodécimale et manquent dans la base décimale, cette dernière base possède le facteur 5 qui manque à la duodécimale ; et les deux systèmes manquent des diviseurs premiers 7, 11, 13, etc. jusqu'à l'infini. Ce qui obligera, dans tous les systèmes de numération admissibles, à employer les fractions ordinaires. Concluons donc que si le système duodécimal était en usage, il aurait un avantage sur le décimal, mais que cet avantage n'est pas assez considérable pour qu'on l'achète au prix des perturbations que son introduction apporterait pendant de longues années, dans toutes nos habitudes.

Quant au système des poids et mesures, M. Gautier paraît croire que si les savants auteurs de notre système métrique avaient adopté le nombre 12 pour rapport constant entre les unités d'ordres successifs des diverses espèces de grandeur, ils auraient atteint un but bien autrement important que celui qu'ils ont obtenu. Le but principal de l'établissement du système métrique a été de réduire à une seule unité principale, le nombre très-grand d'unités différentes que l'on employait autrefois pour la même espèce de grandeur, et de faire dépendre ces unités principales d'une grandeur fixe prise sur le globe terrestre et que l'on pourrait retrouver expérimentalement si elle venait jamais à se perdre dans la suite des siècles. On est porté à croire que ce but important a été heureusement atteint puisque plusieurs gouvernements européens ont déjà adopté en tout ou en partie le système français. On ne pense pas qu'il soit jamais entré dans l'esprit des auteurs du système mé-

Digitized by Google

trique la pensée de changer le système de numération décimale et de vouloir contraindre tous les peuples instruits à apprendre de nouveau, à exprimer et à écrire les nombres d'une nouvelle manière, pour l'unique avantage d'introduire deux facteurs de plus dans l'unité du second ordre.

Concluons donc que pour le système des poids et mesures comme pour le système de numération, le nombre 12 pris pour rapport constant des unités d'ordres consécutifs n'aurait pas les immenses avantages que l'auteur de *la Zonnomie* en espère. Nous terminerons en faisant remarquer qu'aucun système ne permettra d'établir un rapport simple et uniforme entre les unités d'ordres consécutifs, destinées à la mesure du temps, puisque l'année et le jour, ces deux ordres obligés de mesure du temps, ont entre elles un rapport qui ne dépend pas de notre volonté.

Mais enfin si l'on croyait utile d'adopter un système de poids et mesure duodécimal, pour donner plus de simplicité à certains petits calculs de ménage et de petit commerce, serait-il nécessaire pour cela de s'exposer à toutes les difficultés d'un changement radical de système de numération ? nullement. Il suffirait d'apprendre une partie des principes du calcul des nombres complèxes que l'on enseignait autrefois dans toutes les écoles primaires, principes encore enseignés aujourd'hui parce qu'ils sont utiles pour exécuter simplement des calculs indispensables, tels que ceux relatifs au temps (années, mois, jours, heures, etc.) et aux mesures étrangères non décimales.

Digitized by Google

La Zonnomie de M. Gautier est moins un traité spécial d'arithmétique qu'un chapitre destiné à compléter un grand travail ayant pour but d'établir une langue universelle. C'est ce qui explique pourquoi il propose, pour son nouveau système de numération, de nouveaux noms de nombre et de nouveaux chiffres pour les écrire. Cette partie de son travail est bien plus littéraire que mathématique. Je manque à la fois de renseignements suffisants et de connaissances spéciales pour l'apprécier.

Digitized by Google

DE L'INDIGENCE ET DE LA BIENFAISANCE

DANS LA VILLE DE BESANÇON,

Par le docteur J. DRUMEN aîné,

Professeur à l'Ecole de médecine.

VI

BANQUES POPULAIRES.

Caisse d'épargne.— Mont-de-Piété.

CAISSE D'ÉPARGNE.

Personne ne s'étonnera de trouver dans ce travail une notice sur la caisse d'épargne de Besançon. L'idée qui a inspiré les fondateurs de cette institution et l'esprit qui a dirigé ses législateurs se rattachent certainement à une pensée de prévoyance et de bienfaisance en faveur des classes laborieuses pour lesquelles elle a été spé-

Digitized by Google

cialement établie. Tout bien considéré, cependant, les caisses d'épargne sont-elles dans l'application des institutions de bienfaisance, et les avantages qu'elles offrent à leurs clients sont-ils suffisants pour les séparer des établissements qu'on rencontre dans toutes les villes de commerce et d'industrie, où chacun peut verser le fruit de ses épargnes et de ses économies?

La notice qui va suivre et les réflexions qu'elle a fait naître dans mon esprit justifieront peut-être cette question.

Tout le monde connaît aujourd'hui l'institution des caisses d'épargne. Destinés à recevoir et à faire fructifier les sommes qui leur sont confiées, ces établissements tendent à élever le niveau de la moralité en introduisant dans les familles des habitudes d'ordre et d'économie.

Celui de Besançon fut accueilli avec faveur, et l'on pouvait s'y attendre de la part d'une ville où le petit commerce, les ouvriers, les domestiques et les travailleurs de toute catégorie forment la partie la plus nombreuse de la population.

La caisse d'épargne y fut établie dans l'année 1834, et ses premiers statuts furent approuvés par ordonnance royale du 21 novembre de la même année (1). Les fonds nécessaires à son premier établissement furent fournis à l'aide d'une souscription qui produisit 40,000 francs.

---

(1) Aujourd'hui elle compte 4 succursales dans les villes de Pontarlier, Morteau, Baume-les-Dames et Ornans ; leurs opérations n'ont pas la même importance.

Digitized by Google

Cent trente-quatre souscripteurs y prirent part ; c'étaient des négociants, des industriels, des notaires, des officiers en retraite, le conseil général du Doubs, plusieurs conseils municipaux, etc.

Les lois, arrêtés et décrets qui concernent les caisses d'épargne en général ont été appliqués à celle de Besançon ; je les rappellerai brièvement pour ceux des lecteurs qui ne sont pas familiers avec ce genre d'établissement.

La caisse d'épargne est régie gratuitement par un conseil composé de dix-huit directeurs choisis, savoir : six dans le conseil municipal et douze parmi les citoyens les plus recommandables (1).

Les déposants peuvent y verser de 1 à 300 francs par semaine. Le maximum du dépôt, fixé autrefois à 1,500 fr., a été abaissé à 1,000 fr. par la loi du 30 juin 1851.

Lorsque, par suite du réglement annuel des intérêts, un compte vient à excéder ce maximum, si le déposant, pendant un délai de trois mois, n'a pas réduit son crédit au-dessous de cette limite, l'administration de la caisse d'épargne achète, pour son compte, 10 fr. de rente de la dette inscrite, et sans frais pour le déposant (2).

L'intérêt qui est alloué aux déposants est de 3 3/4 °/₀ par an ; il commence à courir deux semaines après le jour du versement, et il cesse deux semaines avant le jour indiqué pour le remboursement.

A Besançon, cependant, les remboursements sont

---

(1) Le préfet et le maire sont directeurs nés.
(2) Article 2 de la loi du 30 juin 1851.

Digitized by Google

effectués sur une demande préalable de un, deux ou trois jours au plus; un grand nombre d'entre eux ont même lieu instantanément dans les séances du dimanche. Cette mesure est surtout favorable aux habitants des campagnes, qu'elle dispense de déplacements onéreux.

Je me suis demandé, en commençant, si les caisses d'épargne étaient bien des établissements de bienfaisance, et si, sous certains rapports, elles ne devaient pas être assimilées aux banques ordinaires. Je dois justifier cette question.

Il est un fait qui frappe tout d'abord, c'est le taux de l'intérêt (3 3/4 °/₀) alloué par la caisse d'épargne aux déposants. Je remarque en second lieu que cet intérêt, à part quelques exceptions locales, n'est guère servi que pendant onze mois sur douze; il commence à courir deux semaines après le jour du versement, et il cesse deux semaines avant le jour indiqué pour le remboursement. Il résulte de cette charge, quelque légère qu'elle paraisse, une réduction assez sensible de l'intérêt, qui, de 3 3/4, est ramené à 3 1/2 environ.

Or, est-ce une si grande faveur, est-ce du moins un acte de bienfaisance, que de payer aux classes laborieuses, pour lesquelles les caisses d'épargne ont été instituées, 3 1/2 °/₀ par an, lorsque l'intérêt légal de l'argent est encore à 5 °/₀, que le gouvernement, à l'occasion de la guerre de Crimée, a ouvert un emprunt national au taux de 4 1/2, et que la ville de Besançon, pour l'établissement des eaux d'Arcier, a émis ses obligations à 4 °/₀?

Les personnes initiées au mécanisme des caisses d'é-

Digitized by Google

pargne reconnaîtront sans peine que ces observations s'adressent moins à la nôtre en particulier qu'à l'institution elle-même, et que celle-ci ne pourra se perfectionner et prendre véritablement sa place parmi les institutions bienfaisantes que du jour où l'on aura modifié les lois qui la régissent. Les considérations suivantes en fourniront la preuve.

Toutes les caisses d'épargne ont un fonds de dotation ou s'appliquent à s'en créer un. A Besançon, ce fonds est constitué 1° par les souscriptions dont j'ai indiqué le chiffre tout à l'heure, et 2° par l'exédant annuel des recettes sur les dépenses.

D'un autre côté, les différentes lois sur les caisses d'épargne, et notamment celle du 7 mai 1853, qui est la dernière, les obligent, pour couvrir leurs frais de loyer et d'administration, à faire une retenue sur l'intérêt bonifié par la caisse des dépôts et consignations, dans laquelle leurs fonds sont déposés. Cette retenue étant obligatoire pour un quart et facultative pour un autre quart, pour cent, l'intérêt alloué aujourd'hui aux déposants ne peut être supérieur à 3 3/4.

Il résulte de cette double disposition que le fonds de dotation peut s'accroître indéfiniment et la caisse s'enrichir dans des proportions illimitées, sans que les déposants profitent de cet accroissement de richesse qui vient d'eux cependant. La loi a fixé le maximum d'intérêt qui puisse leur être accordé, et elle a dit aux administrateurs : Vous n'irez pas plus loin.

Nous avons vu que la caisse d'épargne de Besançon avait dès son début un fonds de dotation de 40,000 fr.;

Digitized by Google

grâce aux intérêts accumulés, grâce à des achats de rente faits dans des temps favorables, grâce à l'excédant des recettes sur les dépenses, autrement dit aux bénéfices qu'elle a réalisés, elle possède aujourd'hui, tant en propriété qu'en rentes, une valeur de 130,000 fr., qui produisent environ 7,000 fr. de revenu.

Ajoutons qu'elle réalise au moins 6,000 fr. de bénéfice annuel, ce qui donne en totalité une somme de 13,000 fr., incontestablement supérieure à celle qui est nécessaire pour couvrir les frais de loyer et d'administration.

Dans le système actuel, le surplus des bénéfices sert uniquement à accroître le fonds de dotation.

Je voudrais, moi, qu'une partie fût employée à augmenter les intérêts des déposants. La caisse d'épargne ne sera véritablement une institution de bienfaisance qu'à cette condition.

Le décret rendu par le gouvernement provisoire, le 7 mars 1848, aurait parfaitement atteint le but, si les nécessités financières de ces temps difficiles n'avaient pas obligé son successeur à le rapporter. En voici la teneur :

« Considérant que l'intérêt des bons du trésor est fixé à 5 %;

» Considérant que la justice commande impérieusement de rétablir l'égalité entre le produit des capitaux du riche et celui des capitaux du pauvre, le gouvernement provisoire arrête :

» *Article unique.* L'intérêt de l'argent versé par les citoyens, dans les caisses d'épargne, est fixé à 5 % à partir du 10 mars prochain. »

Digitized by Google

A l'augmentation du taux de l'intérêt, on a fait une objection dont je ne me dissimule pas la valeur. On a dit : Parmi les déposants, plusieurs sont propriétaires, exercent des professions libérales, et possèdent à des titres divers, soit de l'aisance, soit même de la fortune (1). Augmenter l'intérêt, c'est les inviter à la spéculation, c'est provoquer vers les caisses d'épargne une abondance de capitaux embarrassants, c'est déplacer des intérêts respectables et susciter à l'industrie et au commerce de sérieuses difficultés.

En réponse à cette objection, je me demande s'il ne serait pas possible d'obvier à cet inconvénient grave en n'appliquant la mesure en question qu'aux catégories des ouvriers et des domestiques, les seules véritablement que la bienfaisance de l'Etat et des communes doive atteindre. Ainsi réduit, l'accroissement de l'intérêt est un acte de haute bienfaisance qui ne peut rencontrer que les sympathies de tout le monde, et la gratitude des déposants qui deviendraient l'objet de cette mesure.

Dans plusieurs départements, on se plaint des faibles résultats produits par les caisses d'épargne ; on leur reproche de n'être qu'exceptionnellement en rapport avec la population ouvrière pour laquelle elles ont été créées. La ville de Besançon mérite ce reproche moins que plusieurs autres villes et il suffit de jeter les yeux sur le tableau suivant pour se convaincre que les ouvriers et les

(1) On sait qu'il est facile d'entretenir à la caisse d'épargne une somme assez considérable en la divisant sur plusieurs têtes, le mari, la femme, les enfants, etc., sans cependant dépasser le maximum du dépôt, fixé à 1000 fr. par la loi du 30 juin 1851.

Digitized by Google

domestiques fournissent une grande partie de la clientelle de notre établissement.

TABLEAU indiquant pour la caisse d'épargne de Besançon, la moyenne annuelle des comptes nouveaux (livrets et crédits) d'après la profession des déposants : du 1er janvier 1851 au 31 décembre 1858 (1).

	Livrets.	Crédits.
Ouvriers	528	108,864 fr.
Domestiques	219	35,943
Employés	160	35,708
Militaires et marins	210	115,173
Professions diverses	134	32,344
Mineurs	197	28,725
Sociétés de secours mutuels	1	145
Moyenne pour chaque année de toutes les professions réunies	1449	356,897

Nous terminons cette notice par un tableau d'ensemble qui présente un résumé des principales opérations de la caisse d'épargne de Besançon, depuis son ouverture jusqu'au 31 décembre 1858.

RÉSUMÉ des opérations de la caisse d'épargne de Besançon du 4 janvier 1835 au 31 décembre 1858.

	Livrets.			Capitaux. fr. c.
Livrets ouverts	27,072		Versements	16,820,163 89
			Intérêts alloués	1,084,426 73
			Total	17,904.590 62
Livrets soldés	19,999	Remboursements et transferts	13,573,714 »	15,480,436 50
		Achat de rentes	1,906,722 50	
Restent au 31 décembre 1858	7,073		Reste (solde au 31 décembre 1858)	2,424,154 12

(1) Il est bien entendu qu'il n'est ici question que des livrets

Digitized by Google

MONT-DE-PIÉTÉ.

On sait que les monts-de-piété sont des banques instituées pour les familles qui, par suite de circonstances éventuelles, sont dans le cas d'être aidées momentanément par la bienfaisance, sans avoir besoin d'être assistées par la charité publique. Ce sont donc des établissements de bienfaisance; mais par la force des choses, ils ont fini par dévier peu à peu du but de leur institution, et par devenir de véritables établissements de crédit à l'usage du petit commerce et de la petite industrie (1).

Admis en principe par la loi du 16 pluviôse an XII, celui de Besançon n'a été créé que par ordonnance royale du 17 septembre 1823, et il n'a ouvert que le 9 novembre 1824. Conformément à cette même loi, il ne prête que sur nantissement, et ses bénéfices sont versés dans la caisse des hospices réunis.

Le capital engagé dans le mont-de-piété est de 400,000 fr. environ. Il provient de trois sources différentes : 1° des cautionnements en numéraire des préposés de l'établissement et des receveurs d'établissements charitables des départements circonvoisins, aux arrérages de 3 °/₀ l'an; 2° d'un capital fourni par les hospices,

---

nouveaux et que ceux qui sont délivrés par transfert n'y sont pas compris. De même, les crédits ne comprennent que le montant du premier versement. Les sommes déposées dans le courant des années n'en font pas partie.

(1) A Paris, d'après les comptes annuels de l'administration du mont-de-piété, les avances faites au commerce formeraient au moins le tiers des sommes prêtées par cet établissement.

Digitized by Google

auxquels l'établissement sert un intérêt de 5 %; 3° enfin de capitaux privés à 4 %, et qui forment le quart environ du fonds de roulement.

La fixation du taux de l'intérêt exigé des déposants était une question délicate, car, d'un côté, il fallait que l'établissement pût produire assez pour servir l'intérêt des capitaux engagés dans l'entreprise, pour couvrir les frais d'appropriation du local destiné à recevoir les objets déposés, et ceux de loyer et d'administration; de l'autre, il fallait adopter un taux assez modéré pour conserver à l'institution le caractère charitable et philantropique qui a présidé à sa création.

Les fondateurs du mont-de-piété crurent pouvoir concilier deux exigences si opposées en fixant ce taux à 12 %. Il serait permis de trouver étrange cette manière d'exercer la bienfaisance, si l'on ne savait qu'il entrait dans leurs vues d'abaisser successivement l'intérêt, et d'amener, sous ce rapport, la clientelle du mont-de-piété aux conditions du droit commun. La chose était facile; il suffisait de mettre en réserve les bénéfices, de composer avec eux une partie de la dotation de l'établissement, et de réduire ainsi les capitaux onéreux. Malheureusement, cette mesure ne fut pas adoptée. Le *statu quo* était encore en faveur, et les hospices continuaient à profiter des bénéfices du mont-de-piété, lorsque, au mois d'août 1844, on soumit au conseil municipal de Besançon la grave question de savoir s'il y avait possibilité de réduire le taux de l'intérêt des sommes prêtées par le mont-de-piété.

Cette question souleva au sein du conseil une discus-

Digitized by Google

sion dans laquelle plusieurs opposants prirent la parole. Ceux-ci, qui représentaient le parti de la prudence, disaient : « En réduisant l'intérêt, on s'expose à paralyser le travail et à empêcher le pauvre de faire des économies ; d'un autre côté, les recettes des hospices ne seront plus en équilibre avec les dépenses, et la ville sera obligée d'intervenir pour une plus large subvention dans le budget des hospices. »

Les partisans de la réduction de l'intérêt, qui considéraient avant tout le mont-de-piété comme un établissement de bienfaisance, et qui ne pouvaient consentir à lui laisser plus longtemps le caractère d'une banque usuraire, répondaient à la première objection : « Si quelques hommes imprévoyants peuvent trouver dans la mesure projetée un aliment à leur désordre, est-ce un motif à invoquer pour maintenir un taux excessif et rendre les travailleurs nécessiteux victimes des abus que l'on peut craindre? » A la seconde objection, ils répondaient encore : « Si les hospices n'ont pas de revenus suffisants, si leurs ressources ne sont pas proportionnées à leurs charges, c'est la ville qui est obligée d'y pourvoir, et la loi du 5 ventôse an VIII n'a pas été inspirée par un autre motif (1). »

La commission chargée par le conseil d'étudier la proposition concluait en faveur de la réduction, et son rapporteur couronnait ses arguments par les considérations

(1) Cette loi porte création d'octrois municipaux et de bienfaisance dans les villes dont les hospices civils n'avaient pas de revenus suffisants pour subvenir à leurs besoins.

Digitized by Google

suivantes : « Ne rejetons pas une proposition qui se recommande par sa moralité, par l'intérêt bienveillant qu'on doit porter aux classes pauvres. Sachons faire un sacrifice volontaire pour qu'on ne nous l'impose pas plus tard; décidons d'abord ce qui est juste, ce qui est équitable, et laissons à l'avenir le soin de nous diriger dans les résolutions que nous aurons à prendre..... Maintenir le taux actuel, ce serait augmenter la détresse des nécessiteux et s'exposer à voir l'intérêt qu'on perçoit aujourd'hui, réduit subitement par ordonnance (1). »

Ces sages paroles étaient l'écho des suppliques que le directeur du mont-de-piété, M. Bergier, n'avait cessé d'adresser à l'administration en faveur de ses malheureux clients; elles furent cependant insuffisantes pour éclairer le conseil, qui, en attendant de nouvelles lumières, ajourna la réforme projetée.

L'auteur du rapport dont je viens de citer quelques extraits avait dit au conseil : « *Maintenir le taux actuel, ce serait s'exposer à voir l'intérêt qu'on perçoit aujourd'hui, réduit subitement par ordonnance.* » Cette prédiction ne devait pas tarder à s'accomplir, et voici dans quelle circonstance elle se réalisa.

En 1852, M. de Maupas, à son avénement au ministère de la police, adressa aux inspecteurs de son administration une circulaire pressante par laquelle il leur recommandait, entre autres choses, d'étudier d'une manière spéciale les établissements d'assistance publique

(1) Page 29 du rapport édité, à l'imprimerie Bintot, sans nom d'auteur.

Digitized by Google

de leurs ressorts respectifs, et de lui faire connaître les améliorations dont ils leur paraîtraient susceptibles.

Dans le rapport qu'il adressait au ministre en réponse à cette circulaire, M. Lecourbe, inspecteur général de la police à Besançon, après avoir vanté la bonne administration de nos établissements hospitaliers, énuméré les sacrifices que la ville s'impose pour ses écoles publiques, après avoir signalé honorablement la générosité de ses habitants en matière d'assistance, terminait en regrettant le contraste qu'il constatait entre des dispositions si bienfaisantes et le taux élevé que le mont-de-piété prélevait sur les pauvres qui étaient forcés d'y recourir.

C'est ce travail, il n'en faut pas douter, qui a amené l'arrêté du 15 septembre 1852, qui porte qu'à dater du 1er janvier 1853, il ne sera plus perçu, par le mont-de-piété de Besançon, que 9 % d'intérêt au lieu de 12.

Cette réduction, d'ailleurs, s'est faite à vue des bénéfices réalisés chaque année par l'établissement (1). Ils étaient tels, qu'il a paru que la suppression d'un quart dans la perception des intérêts, en abaissant les bénéfices aux trois quarts de leur chiffre ordinaire, laisserait encore l'établissement dans une position favorable. Cette pensée, qui a présidé à la mesure, a fait négliger le moyen employé par les établissements de même nature qui ont voulu arriver à faire jouir les engagistes du bienfait du droit commun. Ce moyen, que le rapport au conseil municipal demandait avec instance en 1844, consiste,

(1) Au 1er janvier 1860, les bénéfices nets réalisés depuis l'origine du mont-de-piété se montaient à la somme de 182,000 fr.

Digitized by Google

nous l'avons déjà dit, à composer avec les bénéfices une somme proportionnelle dont le produit couvre la différence que fait le taux nouveau par rapport à l'ancien.

Cette question de la réduction des intérêts a toujours vivement préoccupé les économistes, et surtout les hommes spéciaux qui consacrent leurs peines et leur dévouement aux monts-de-piété.

L'auteur d'un ouvrage très savant sur ces utiles établissements donne de ceux qui persistent encore à laisser leur clientelle en dehors du droit commun, une définition sévère. « Ce sont, dit-il, des banques de prêts, des lombards (1) qui, moyennant des intérêts usuraires, font des avances aux classes pauvres. et ils n'ont rien du caractère religieux et charitable que ses premiers fondateurs leur avaient imprimé. » Plus loin il ajoute :

« Les bénéfices sont versés annuellement dans la caisse des hospices..... les philanthropes trouvent ceci merveilleux. Quoi de plus beau, en effet, de plus touchant, que de bénéficier sur les haillons de la pauvreté, afin de pourvoir un jour à ses nécessités quand la maladie arrive et que l'hôpital s'ouvre pour elle. Un peu plus de bénéfices, et les pauvres ne seront plus à la charge de la société; ils se suffiront à eux-mêmes et seront assez riches pour payer le grabat où ils viennent mourir (2). »

La durée des prêts avait été fixée à six mois par les

(1) Le nom de Lombards, donné aux maisons de prêts sur gage, vient des premiers commerçants qui, originaires du Piémont, exerçaient en France leur trafic sous le nom de Lombards.

(2) Des monts-de-piété et des banques de prêts sur nantissement, par A. Blaise, in-8°, 1843, page 249.

Digitized by Google

fondateurs du mont-de-piété. Ce terme était trop court. La plupart des engagistes ne pouvaient se mettre en mesure de retirer leurs effets au terme fixé pour l'engagement, et, même souvent, pour opérer le renouvellement de leur titre, ils étaient obligés de faire un nouvel emprunt.

L'état financier de l'établissement en valait mieux, mais les emprunteurs en valaient pis. Pour faire cesser cet état de choses contraire à l'esprit de l'institution, la durée du prêt a été fixée à un an, à partir du 1er janvier 1855.

Depuis cette époque, la clientelle du mont-de-piété se trouve dans un ordre qu'on pourrait appeler normal. Les engagistes ont le temps bien suffisant d'opérer le retrait de leurs effets, et surtout d'empêcher qu'ils soient vendus, avantage dont les privait souvent le rapprochement par sept mois des anciennes ventes.

Mais la diminution du nombre des opérations a singulièrement diminué les revenus de l'établissement. Ça été au point de faire craindre que les comptes annuels ne se soldassent en déficit ou par zéro. On a regretté alors de n'avoir pas suivi les exemples donnés ailleurs, c'est-à-dire de n'avoir pas mis en réserve des fonds pour arriver à une réduction sans inconvénient.

Quoi qu'il en soit, il devenait urgent de sortir de cette pénible position pour le présent, et d'en prévenir le retour pour l'avenir. Afin d'obtenir ce double résultat, il a fallu amoindrir le bienfait de l'arrêté du 15 septembre 1852, et par un autre arrêté du 2 février 1857, le droit

Digitized by Google

de prisée, qui était à la charge de l'administration, a dû être supporté par les engagistes.

Ce changement met à l'abri d'un déficit, mais il ne laisse plus apercevoir que dans un avenir bien éloigné le moment où l'on pourra, par l'accumulation des bénéfices, abaisser à 6 °/₀ les prêts du mont-de-piété, comme cela serait si désirable. Pour en donner la preuve, je puis citer pour exemple l'exercice de 1859, année de prospérité industrielle et commerciale.

En 1859, on a fait 41,239 prêts représentant une somme de 465,360 fr. 50 c., et le total des dégagements (ventes comprises) a présenté 39,876 articles, pour une somme de 460,492 fr. Ce mouvement considérable n'a laissé en magasin, au 31 décembre de cette même année, que 26,767 articles, pour une somme de 343,863 fr. 50 c., et dans la caisse une somme d'un peu plus de 3,000 fr. pour bénéfices, défalcation faite de toute dépense. Remarquons que cette somme serait moindre d'un tiers, si les bailleurs de fonds venaient à exiger le 5 °/₀ pour intérêts de leurs capitaux.

Pour donner, d'ailleurs, une idée exacte des opérations du mont-de-piété et de leurs résultats, il convient de les examiner dans leurs principaux détails en embrassant plusieurs années à la fois. Ce sera le moyen de connaître 1° le nombre des objets ou des articles engagés, 2° les sommes prêtées sur ces nantissements, 3° leur valeur estimée par séries, 4° la nature et l'importance relative des différents modes de dégagements, 5° enfin les frais d'exploitation. La réponse à ces différentes questions est dans le tableau suivant.

Digitized by Google

TABLEAU des opérations des prêts faits par le mont-de-piété de Besançon et du mouvement des articles déposés dans cet établissement (moyenne des années 1856-57-58-59).

ENGAGEMENTS.		PRÊTS PAR SÉRIES DE						
Articles.	Sommes	2 à 3 fr.	6 à 10 fr.	11 à 25 fr.	26 à 50 fr.	51 à 100 fr.	Au-dessus de 100 f.	Totaux des articles.
45,185	513,690	24,018	11,399	6632	1872	839	449	45,185

La valeur moyenne de chaque article engagé a été de 11 fr. 27 c.

DÉGAGEMENTS.				
Par retrait de nantissement.		par renouvellement.	par vente.	Total général.
Nombre des articles.	29,645	13,643	2,694	45,982
Somme exprimant leur valeur	291,210	187,867	36,541	515,618

Les dépenses s'élèvent en moyenne à 30,173 fr. par an (1); ce qui fait pour chaque article environ 0,71 c.

Il résulte de là que l'intérêt étant de 0,075 par mois, les prêts au-dessous de 7 fr. sont onéreux à l'établissement, ainsi que ceux d'une valeur plus considérable qui ne durent pas assez longtemps pour produire un droit de

(1) Dans cette somme sont compris : les intérêts des capitaux engagés dans le mont-de-piété, le traitement des employés, le loyer, l'assurance du nantissement et de la maison, les frais de régie et les secours et les dépenses imprévues.

Digitized by Google

66 c.; mais j'avoue que ce léger déficit ne m'inspire aucune inquiétude : différents faits énoncés dans cet article me dispensent de donner mes raisons.

A Aix, une partie des fonds est employée à des avances gratuites; à Montpellier, à Toulouse et à Grenoble, les monts-de-piété prêtent aux pauvres sans intérêt; à Gand, l'intérêt n'est prélevé que sur les sommes supérieures à 12 fr.; à Zurich, à Londres, à Hambourg, il existe des sociétés de prêts charitables et gratuits. S'il ne nous est pas permis d'atteindre, à Besançon, à un pareil perfectionnement, nous pouvons du moins espérer une situation meilleure et tolérable; nous en avons pour garants la sagesse et le dévouement bien connu de l'honnête et habile directeur actuel du mont-de-piété (1), les intentions toutes bienveillantes de l'administration municipale et le vœu public, qui, en définitive, en matière d'assistance comme en matière politique. doit toujours être pris en considération. Entre autres expressions de ce vœu public, nous nous plaisons à citer celui-ci.

En 1846, M. Jean-Baptiste Vuilleret, ancien membre du conseil municipal et de l'administration des hospices

---

(1) Au moment de corriger l'épreuve de cette notice, j'apprends la mort de M. Bergier qu'une maladie longue et cruelle vient d'arracher au mont-de-piété dont il était directeur depuis sa fondation. Pendant sa vie, cet homme de bien, aussi modeste que dévoué aux pauvres, aurait souffert de mes louanges; mais je dois à sa mémoire de consigner ici l'expression de la haute estime que professaient pour lui tous ceux qui l'ont connu et des regrets que sa mort a laissés.

M. Bergier était le *vir probus* par excellence et c'est lui rendre justice que de lui appliquer ces paroles de l'Apôtre : *Pertransiit benefaciendo.* (*Act.*, X, 38).

Digitized by Google

de Besançon, a légué à l'hospice Saint-Jacques la somme de 6,000 fr., à charge par cet établissement d'en verser le montant au mont-de-piété de Besançon, sans intérêt, afin d'établir un premier fonds destiné à diminuer le taux de l'intérêt sans gêner l'hospice. Ce fait n'a pas besoin de commentaire, et il suffit de le citer pour appeler sur son généreux auteur la reconnaissance qu'il mérite, et, j'en ai l'espérance, pour lui susciter aussi des imitateurs.

En rapprochant les deux institutions de la caisse d'épargne et du mont de-piété; en voyant, d'une part, le faible intérêt que la première sert aux déposants qui lui confient leurs économies; en considérant, d'autre part, le taux élevé de l'intérêt qu'on a si longtemps exigé des engagistes que la détresse force à recourir à la seconde, ne dirait-on pas que la spéculation a pris la place de la bienfaisance, et que la caisse d'épargne et le mont-de-piété ont perdu leur droit à figurer parmi les établissements consacrés à l'assistance publique. Quant à moi, je ne les y conserve pas moins, malgré les critiques que j'ai hasardées dans ces deux articles, parce que j'ai confiance dans nos institutions; je les crois perfectibles, et j'ai la conviction que les améliorations viennent toujours avec l'expérience qui éclaire et le temps qui inspire.

Digitized by Google

VII

INSTITUTIONS ET ÉTABLISSEMENTS

CONSACRÉS A

L'ÉDUCATION ET A L'INSTRUCTION.

Crèche. — Salles d'asile. — Ecoles primaires. — Ecoles d'adultes.

CRÈCHE.

Destinée à recueillir les enfants du premier âge qui ne peuvent trouver au sein de leurs familles les soins qui leur sont nécessaires, l'institution de la crèche a été essayée à Besançon en 1852, mais cet essai n'a pas réussi.

Due à l'initiative de Mme de Lapeyrouse (1), la crèche avait été établie dans la rue Battant, maison des Carmes. Un local suffisamment vaste pour contenir une trentaine de berceaux, parfaitement aéré, ouvert sur un jardin et exposé au sud-est, y recevait jusqu'à vingt-deux nourris-

(1) M. de Lapeyrouse étant préfet du Doubs.

Digitized by Google

sons. Les enfants y étaient admis tous les jours, depuis six heures du matin jusqu'à sept heures du soir, et pendant le temps de leur séjour, leurs mères venaient les y allaiter trois à quatre fois, et même plus souvent, suivant la nature des travaux auxquels elles se livraient. La crèche leur était ouverte depuis l'âge de quinze jours jusqu'à celui de deux ans, époque à laquelle ils devaient la quitter pour entrer à la salle d'asile.

Des surveillantes expérimentées soignaient les petits enfants, leur donnaient en lait, en bouillons, potages, etc., le supplément de nourriture nécessité par les conditions particulières où se trouvaient les nourrissons.

Deux médecins attachés à l'œuvre lui donnaient gratuitement leurs soins.

Pour tant d'avantages, on n'exigeait des familles que 15 centimes par jour, et encore l'administration fournissait-elle les berceaux, la literie et tout le matériel.

La crèche a duré treize mois. Les fonds qui l'ont soutenue pendant cette trop courte existence sont 1° le produit d'une collecte faite à un bal, au commencement de l'hiver de 1851-1852; 2° un crédit de 3,000 fr. ouvert au budget départemental de 1852, et 3° enfin une somme supplémentaire de 300 fr. fournie par le département pour acquitter des dettes arriérées qui existaient à la clôture de l'établissement.

Mme la présidente de l'œuvre avait fait nommer un comité de dames inspectrices qui devaient l'assister de son expérience et de son dévouement éprouvés; mais ce comité n'a jamais eu qu'une existence illusoire : c'est ce

Digitized by Google

qui a ruiné l'institution. En matière de charité, comme partout, la volonté souveraine a besoin d'être éclairée toujours, dirigée souvent et contrôlée quelquefois, et c'est pour avoir trop présumé de ses bonnes intentions et de ses forces personnelles qu'on l'a vue, dans le cas particulier, faire fausse route et frapper de stérilité une idée qui ne demandait pour éclore que le concours effectif de volontés toujours prêtes, à Besançon, quand il s'agit du bien.

Cet essai devrait être fait de nouveau. La crèche est une institution annexe et complémentaire de la société maternelle, et, si les dames charitables qui composent l'association voulaient bien se mettre à l'œuvre, un succès durable viendrait sans doute couronner leurs efforts.

Le matériel est, ou doit être encore, à la préfecture, et les dispositions de l'administration actuelle n'ont rien perdu de la bienveillance qui avait présidé à l'inauguration de la crèche, à laquelle nous avons voulu consacrer ce souvenir.

SALLES D'ASILE.

Il est une vérité que la foi seule peut accepter sans découragement, c'est que l'action moralisatrice des œuvres de la charité est souvent nulle sur les adultes, c'est qu'elle est, du moins, douteuse, incertaine, et, dans tous les cas, incomplète. Vous prodiguez vos efforts, vos conseils, votre surveillance, tous vos soins, enfin, à une famille que l'imprévoyance, la malpropreté, l'in-

Digitized by Google

tempérance ou tout autre vice ont réduite à la misère; vous croyez avoir, à force de patience, de douceur, de prières même et de secours matériels, ramené à l'ordre et au bien des gens qui s'en étaient écartés; vous quittez un ménage en désordre, bien convaincu que vous avez dissipé l'orage, tempéré la haine et vaincu la violence: soins inutiles, peines perdues, efforts superflus! Vous retrouvez le lendemain le mal aussi profond, la plaie aussi vive : la misère et l'immoralité se présentent avec des caractères d'incurabilité qui vous rebutent, si vous ne savez pas trouver ailleurs que dans des motifs humains le mobile de vos actions, et si le sentiment religieux ne les dirige pas.

Ce tableau n'a rien de chargé, et je suis convaincu qu'il ne paraîtra exagéré qu'à ceux qui ne connaissent les pauvres que de nom, et qui n'ont jamais entretenu des rapports directs et suivis avec eux.

Ce sont ces considérations qui ont inspiré la pensée de s'adresser aux enfants, et de confier à leurs âmes candides le germe des bons principes. De là l'origine des salles d'asile. La première idée d'un établissement de cette nature, à Besançon, appartient à M. de Magnoncourt, alors maire de la ville, qui en entretint, pour la première fois, le conseil à la séance du 10 mars 1831.

Cette communication avait passé inaperçue lorsque le préfet du Doubs, par une lettre en date du 28 août 1833, vint mettre le conseil en mesure de s'occuper de cet objet, en lui faisant observer qu'une salle d'asile établie dans les deux cantons serait une utile préparation à l'entrée des enfants dans les écoles primaires, et leur

Digitized by Google

donnerait une heureuse direction en les préservant des dangers auxquels ils sont exposés par l'isolement auquel les condamnent, trop souvent, les travaux de leurs parents.

Le projet était encore à l'étude lorsque M. de Magnoncourt, qui avait quitté la mairie, vint lever toutes les difficultés en offrant à la ville une rente annuelle de 500 fr., à la condition d'ouvrir dans le canton nord, qui était relativement, alors comme aujourd'hui, le plus populeux et le plus pauvre, une salle d'asile assez vaste pour contenir au moins deux cents enfants, et d'établir dans ses abords une cour ou un jardin convenablement disposé pour les exercices de toute nature auxquels il voulait qu'on accoutumât les enfants. Il ajoutait : « D'après la connaissance que j'ai maintenant de l'esprit de la population, je pense que de semblables institutions ne peuvent réussir que dirigées par des sœurs de la charité. Ainsi, les 500 fr. de rente annuelle que j'offre seront destinés à entretenir deux sœurs pour soigner les enfants. » M. de Magnoncourt proposait d'exiger des familles non indigentes une rétribution de 2 c. 1/2 ou de 5 c. par jour; mais on vit des inconvénients réels à cette mesure, et la proposition ne fut pas prise en considération (18 avril 1835).

Ce don fut accepté par la ville avec une vive reconnaissance; un local provisoire fut immédiatement loué rue Charmont, 7; une salle d'asile fut ouverte le 1er juin 1836, et avant même qu'elle eût fonctionné, M. Ployer, rentier à Besançon, voulant aussi contribuer pour sa part à mieux assurer l'existence de cet utile établisse-

Digitized by Google

ment, lui affecta un capital de 1,000 fr., et lui assura une somme annuelle de 500 fr. sa vie durant (28 mars 1836).

La maison qui avait reçu provisoirement la salle d'asile ne convenait sous aucun rapport; elle fut bientôt abandonnée pour l'établissement actuel, rue Battant, 26, quoiqu'il soit loin d'être lui-même satisfaisant sous tous les rapports.

Les familles comprirent facilement tout le bien que leur promettait cette nouvelle école, et l'empressement qu'elles mirent à lui confier leurs enfants donna l'idée d'en ouvrir une pareille à l'extrémité opposée de la ville, et par une délibération en date du 22 avril 1839, le conseil municipal vota à cet effet l'appropriation d'une maison de la place Saint-Quentin. Mais ce local ne réunissait pas toutes les conditions de salubrité qu'exige un établissement de ce genre, et une expérience de plusieurs années y ayant fait reconnaître des inconvénients auxquels il serait impossible de remédier, l'administration acheta, dans le courant de l'année 1845, un terrain situé rue Ronchaux, où elle fit construire l'*école maternelle* monumentale que chacun connaît.

Comme œuvre d'art, comme économie, ce monument prête beaucoup à la critique, et je ne me charge pas de le défendre; mais il assure aux enfants le soleil, la lumière et l'air nécessaires au libre développement de leur constitution et à l'entretien de leur santé, et il mérite, à ce titre, d'être considéré comme un établissement définitif.

Je regrette de ne pouvoir en dire autant de la salle

Digitized by Google

d'asile de la rue Battant; elle ne présente aucune des conditions désirables; elle ne remplit que fort incomplétement le but pour lequel elle a été établie, et ne peut, en conséquence, être considérée que comme un établissement provisoire. Toutefois, comme ce provisoire a déjà vingt-trois ans de durée, il serait peut-être temps de le faire cesser.

Telles étaient déjà les conclusions d'un rapport au préfet que j'ai fait en 1852, en collaboration avec M. le docteur Bonnet, conformément à la demande que cet administrateur nous avait adressée en nous nommant inspecteurs des salles d'asile. Aujourd'hui, à huit ans de distance, les conditions sont les mêmes; et après avoir visité la salle d'asile, je pourrais reproduire mon rapport de l'année 1852 sans en rien retrancher, sans y rien ajouter (1).

Nous venons de faire connaître l'origine de nos salles d'asile, et de signaler à la reconnaissance de nos concitoyens les hommes charitables qui les ont dotées. La fondation de l'œuvre du patronage a marqué pour elles une ère de prospérité que rien désormais ne peut ralentir, et grâce aux sacrifices que cette association s'impose, aux secours qu'elle distribue aux enfants pauvres

(1) Dans ce rapport, nous signalions entre autres inconvénients : 1° l'état de malpropreté des abords de la salle d'asile ; 2° les émanations fétides qui s'échappent des 9 cabinets d'aisance, ouverts dans le vestibule même de l'établissement ; 3° la communication immédiate de ce vestibule avec la chaudière où l'on prépare la soupe destinée aux repas des enfants ; 4° l'insuffisance relative des salles d'où résultent de mauvaises conditions d'aération et de ventilation et qui ne donne à chaque enfant, en moyenne et par heure, que 56 centimètres cubes d'air à respirer.

Digitized by Google

qui les fréquentent, grâce à la bienveillance du comité qui est chargé de leur surveillance et à l'extrême bonté des religieuses, aussi dévouées qu'affectueuses, à qui elles sont confiées, les salles d'asile sont devenues pour les classes pauvres un besoin qu'il serait fort difficile de supprimer aujourd'hui.

Le nombre des enfants qui les fréquentent est en moyenne de deux cents pour chacune des salles : soit quatre cents pour les deux. Ils y sont reçus de deux à cinq ans, et depuis huit heures du matin jusqu'à cinq heures du soir, tous les jours, le dimanche excepté. — Ils ne quittent l'asile que pour retourner le soir dans leur famille, y reçoivent une soupe, et au besoin du pain, au milieu du jour, et jouissent, soit dans le jardin, soit dans les salles, des amusements, des exercices et des leçons prescrites par les instructions qui régissent les salles d'asile en général.

Les dons de MM. de Magnoncourt et Ployer suffisent à peu près pour acquitter les frais occasionnés par la salle d'asile de la rue Battant ; le conseil municipal paie sur les revenus de la ville la sœur et la surveillante attachées à la salle d'asile de la rue Ronchaux, et enfin l'association du patronage dépense annuellement, et en moyenne, une somme de 1,850 fr. en soupes, en pain et en vêtements pour les enfants qui appartiennent aux familles les plus pauvres et les plus dignes d'intérêt, ainsi que nous l'avons déjà constaté (1).

(1) Voy. la notice sur l'association de secours et de patronage.

Digitized by Google

ÉCOLES PRIMAIRES.

Avant la révolution, quelques-unes des congrégations religieuses établies à Besançon s'étaient donné la mission d'instruire les classes pauvres; mais les lois de 1790 et 1792 les ayant supprimées, les écoles avaient disparu avec elles, et lorsque le bureau de bienfaisance commença ses opérations, il trouva les enfants privés d'une direction régulière et abandonnés à l'ignorance.

Cette situation ne pouvait durer, et une institution qui était chargée de remettre en vigueur les bonnes œuvres des paroisses et des anciennes confréries devait bientôt y mettre un terme; c'est ce que fit le bureau de bienfaisance en établissant à ses frais des écoles publiques en faveur des enfants pauvres. En vertu d'une délibération du 1er germinal an IX, il ouvrit dans les rues de Saint-Esprit, Charmont, Ronchaux et Saint-Paul quatre écoles pour les jeunes garçons, et il les confia à des instituteurs laïques. De son côté, l'administration municipale organisa l'enseignement primaire, et dans sa séance du 29 nivôse an XI, le conseil délibéra qu'il y aurait dans la commune onze écoles élémentaires, dont six seraient établies dans l'intérieur de la ville, cinq dans la banlieue, et qu'il serait payé à chacun des instituteurs de l'intérieur 300 fr. à titre d'indemnité de logement, et 72 fr. seulement à ceux de l'extérieur. Mais l'enseignement n'y était pas gratuit comme dans celles du bureau de bienfaisance, et les familles étaient soumises à un

Digitized by Google

droit d'écolage fixé à 1 fr. 50 c. par mois à l'intérieur de la ville, et à 75 c. seulement dans la banlieue.

Toutes ces écoles paraissent d'ailleurs avoir jeté peu d'éclat pendant les premières années de leur existence, car il en est très rarement question dans les actes officiels, et je n'y ai trouvé ni éloge ni blâme des maîtres qui les dirigeaient. De leur côté, les familles avaient montré peu d'attachement pour elles, autant du moins qu'on peut en juger par un fait, car à la séance du bureau de bienfaisance du 10 octobre 1806, un membre de la commission fit observer que depuis l'établissement sur la paroisse de Saint-Jean des frères de la doctrine chrétienne, l'école laïque de la rue Ronchaux était réduite à un si petit nombre d'élèves, qu'il croyait de l'intérêt de l'administration de la supprimer.

Les humbles religieux de l'ordre établi par l'abbé de la Salle avaient été appelés à Besançon peu d'années après le rétablissement du culte catholique en France, et c'est M. l'abbé Constant, curé de la métropole, qui en avait fait venir trois dans l'intérêt exclusif des enfants de sa paroisse. La sollicitude du vénérable prêtre ne s'était pas bornée à la génération confiée à ses soins : embrassant l'avenir dans l'effusion de sa bienfaisance, il avait affecté pour l'entretien des trois frères une rente perpétuelle de 1,800 fr. par an qui est encore aujourd'hui servie par la fabrique de la paroisse.

Les succès des frères furent bientôt remarqués et un honorable magistrat originaire de Besançon, M. Athalin, président de la cour impériale de Colmar, qui en eut connaissance, conçut la généreuse pensée de les

Digitized by Google

fixer définitivement dans nos murs en donnant à la ville la maison qu'il possédait place du Palais. Il y mit toutefois cette condition, qu'elle serait affectée au logement des frères de la doctrine chrétienne ; à défaut de quoi le bâtiment servirait de presbytère à l'église Saint-Jean (1).

De 1820 à 1830, l'administration municipale, pour répondre aux véritables besoins de l'époque et satisfaire aux désirs des familles, confia aux frères de la doctrine chrétienne ses écoles de Sainte-Madeleine et du quartier Saint-Paul, et elle établit quatre classes dans la première et deux dans la seconde. Celles-ci, avec celles de Saint-Jean qui les avait précédées, devenues complétement gratuites, absorbèrent peu à peu la plupart des autres, et en 1830 les écoles publiques destinées aux garçons avaient cessé d'être confiées à des laïques, à l'exception d'une seule, qui est encore aujourd'hui dirigée par un instituteur de mérite : c'est celle qui est établie rue du Collége.

On croyait alors que cette dernière devait suffire pour les familles qui ne goûteraient pas la méthode des disciples de l'abbé de la Salle et qui préféreraient pour leurs

---

La dotation, quoique très-réelle, se fit cependant sous l'apparence d'une vente régulière. L'acte d'acquisition est du 3 juin 1813, et il est passé en l'hôtel de M. le baron Daclin, maire de Besançon, par devant MM. Belamy et Lanois, notaires en cette ville. La vente est faite moyennant la somme de 10,000 fr. et M. Mermet, principal clerc de l'étude de Me Belamy, et qui agissait au nom de M. Athalin, déclare avoir reçu cette somme pour ce dernier, d'une personne qui veut rester inconnue et qui en a fait donation à la ville de Besançon pour être employée par elle à acquérir ladite maison.

Digitized by Google

enfants un enseignement plus indépendant du clergé catholique, à qui les frères avaient tout naturellement confié le patronage de leurs élèves. Le conseil qui fut chargé des intérêts de la cité après la révolution de juillet pensa tout autrement et vota l'établissement d'une école mutuelle par une délibération du 29 novembre 1831.

Les motifs invoqués par le maire pour décider le conseil sont trop singuliers par le fond et par la forme pour être passés sous silence. « Jusqu'à présent, dit M. de Magnoncourt, l'instruction primaire a été confiée aux frères : cette instruction est bonne sans doute, morale, mais ennuyeuse, fatigante pour l'enfant et ouvre peu l'intelligence. La manière dont ces écoles sont tenues leur nuit, plus encore que la méthode de l'enseiment. Aussitôt que la liberté reparut, on pensa à rétablir des écoles mutuelles ; dans ces écoles, l'enfant n'est point écrasé par un morne silence ; il se meut souvent, ce qui fait que son physique ne souffre pas (1). »

Le conseil ne crut pas devoir résister à des raisons si nettement exposées et il décida que l'école mutuelle serait établie dans les bâtiments du grenier de la ville, situés place Labourée.

Ce n'est pas la première fois que l'administration essayait de l'enseignement mutuel par la méthode de Lancaster. Commencé d'abord dans les écoles privées à

(1) Séance du conseil municipal, 10 mars 1831. Comme correctif de cette singulière appréciation, je dois ajouter que c'est le même administrateur qui a fondé la première salle d'asile à Besançon et qui, à propos de cette fondation, faisait, cinq ans plus tard, l'éloge des sœurs de la charité.

Digitized by Google

l'aide de souscription particulières, la ville en avait fait l'application vingt-cinq ans auparavant, mais elle y avait renoncé. Le bureau de bienfaisance, pour sa part, l'avait encouragé par une allocation de mille francs par an et les frères de la doctrine chrétienne s'étaient également décidés à l'introduire dans leurs classes. Après quelques années, la méthode simultanée avait prévalu et les écoles qu'on avait ouvertes dans le but de populariser celle de Lancaster en avait fait, en les combinant, une méthode mixte qui est encore en faveur aujourd'hui dans beaucoup d'écoles.

Rapprochons du langage tenu en 1831 par le maire de Besançon, les termes de la délibération prise sur le même sujet par le conseil municipal en 1818. Ce parallèle ne manque pas d'un certain degré d'intérêt.

« Le conseil considérant que le premier but de toute éducation doit être fondé sur les principes de morale et de religion;..... que dans les écoles à la Lancaster où tout s'apprend et se fait, pour ainsi dire, mécaniquement et où les enfants sont sans cesse occupés à s'instruire mutuellement, les instituteurs ne peuvent donner que des notions très superficielles de la religion, des devoirs et des obligations de l'homme; qu'il faut plus de temps pour cet objet bien autrement important que l'instruction de la lecture ou de l'écriture; qu'enfin la méthode employée par les frères paraît préférable sous tous les rapports à celle des écoles mutuelles; que d'ailleurs celles-ci ne seront pas privées de tout encouragement puisqu'elles reçoivent 1,000 fr. par an du bureau de bienfaisance;

Digitized by Google

» Par ces motifs, supprime l'allocation pour encouragement à l'école mutuelle et vote 1,200 fr. pour former un nouvel établissement d'école gratuite tenue par deux frères dans la paroisse de Sainte-Madeleine (1). »

L'école mutuelle fut donc réhabilitée au mois de novembre 1831, et on décida que l'administration ferait les dépenses nécessaires à l'appropriaton du local (2), et en outre, qu'elle procurerait une bibliothèque à l'usage des élèves.

Un professeur titulaire et un professeur adjoint furent attachés à cette école au traitement de 1,500 fr. pour le premier et de 800 fr. pour le second, et on accorda une indemnité de 250 fr. par an à un professeur spécial pour enseigner aux élèves les éléments de la musique.

L'administration avait, pour cette création, une tendresse portée jusqu'à l'exagération : non seulement elle voulait que les élèves de l'école mutuelle fussent élevés autrement que ceux des écoles rivales, mais encore qu'ils en fussent distingués par le costume. En conséquence, elle décida qu'ils porteraient un uniforme composé d'une blouse bleue et d'une ceinture en cuir noir, et elle prit à sa charge une partie de la dépense que cette mesure imposait aux familles (3).

---

(1) Séance du 23 mai 1858. Il est vrai de dire qu'à une séance suivante, le conseil revenant sur cette délibération a voté de nouveau quelques fonds en faveur de l'enseignement mutuel.

(2) On dépensa 7,409 fr. pour cette appropriation. 1,329 fr. pour le matériel et 200 fr. pour une bibliothèque. On paya en outre le voyage des professeurs qu'on fit venir de Paris. (Voy. séance du 19 novembre 1831.)

(3) Note de M. Raës, marchand de toiles à Besançon :
68 blouses, en coton croisé bleu, avec ceintures pour les élèves

Digitized by Google

On put croire au début, du moins, que la sollicitude de l'administration avait porté juste. Deux cents élèves environ s'étaient fait instruire pendant la première année et les illusions du moment en faisaient pressentir encore davantage pour l'exercice de l'année suivante. C'est précisément le contraire qui arriva, et dès la seconde année l'école avait déjà perdu une si grande partie de son importance, qu'il fut question de réduire le traitement du professeur et qu'on regarda comme inutile de remplacer le maître adjoint qui venait de mourir (1).

En présence d'une pareille déception, l'administration prit un parti grave qui a été vivement critiqué parce qu'il annonçait de sa part une préférence que rien ne pouvait justifier. Elle offrit une prime aux familles, en décidant que les indigents, dont les enfants fréquenteraient l'école mutuelle, recevraient des secours particuliers. Pour assurer l'exécution de ses volontés, le conseil chargea le bureau de bienfaisance de consacrer, à cet objet, le tiers de la somme qu'il lui allouait chaque année pour secourir les pauvres (2). En vertu de cette délibération, les élèves reçurent chacun un pain

---

de l'école mutuelle, à raison de 3 fr. l'une, ci 224 fr. 40 c. (Extrait des comptes de 1831.

(1) Séance du 16 août 1833.

(2) Séance du conseil municipal du 13 août 1833 : « Le crédit de 9,000 fr., accordé au bureau de bienfaisance, est maintenu pour 1834, mais sur cette somme celle de 3,000 francs sera affectée aux secours, de la nature de ceux que distribue le bureau, aux parents pauvres des enfants qui étant dans l'âge d'être admis à l'école d'enseignement mutuel, la fréquenteront avec assiduité. » (Extrait du registre des délibérations.)

Digitized by Google

de deux kilogrammes par semaine et un bon de bois lors des distributions de combustibles qui se font pendant l'hiver. Ces secours étaient continués toute l'année tandis que les autres indigents recevaient les leurs pendant cinq mois seulement. On distribuait les bons par tête d'enfants, ce qui donna lieu à une spéculation qu'on devine aisément. Quelques familles envoyaient à l'école des enfants en très bas âge; elles en envoyaient jusqu'à quatre afin de multiplier, à leur profit, les pains et les bons de bois. D'après le calcul du bureau, certaines familles étaient traitées dans une proportion sept fois plus favorable que les autres indigents.

Quoique les distributions se fissent d'une manière large, l'école de la place Labourée n'absorbait qu'une faible partie du crédit, parce que le nombre des enfants pauvres qui la fréquentaient était peu considérable. Ce que voyant, le bureau, en 1843, crut devoir prendre sur lui de décider : 1° qu'il fera participer au secours alloué en faveur de l'école mutuelle les écoles protestantes et celle de la rue du Collége lors que ces écoles auront été organisées d'après la méthode mutuelle ou d'après une méthode qui s'en rapprocherait beaucoup ; 2° que quatre enfants de la même famille n'auraient droit qu'à deux pains et deux enfants à un seul pain.

Ces mesures diminuaient singulièrement les avantages dont l'école de la place Labourée avait joui pendant dix ans; aussi le directeur crut-il devoir s'en plaindre au conseil municipal en réclamant l'ancien privilége dans toute sa plénitude; mais le conseil, dans sa séance

Digitized by Google

du 4 mars 1844, repoussa cette réclamation et approuva les actes du bureau de bienfaisance.

Ce privilége accordé par des hommes sérieux à une institution qu'ils voulaient populariser me dispense de rechercher si l'école mutuelle répondait à un véritable besoin et si elle justifiait l'espérance de ses fondateurs. Les primes sont inutiles là où la libre concurrence du zèle et du talent suffit, et les écoles qui ne pourraient se soutenir sans elles seront toujours jugées sévèrement par les observateurs impartiaux et désintéressés. Aussi le conseil municipal, mieux informé désormais, aura-t-il un devoir impérieux à remplir, celui de supprimer un privilége qui offense la justice et blesse l'équité, de soumettre toutes les écoles municipales au même niveau et de ne les stimuler que par des moyens que puisse avouer la raison dans tous les temps et sous tous les gouvernements.

Pendant que l'école du grenier de la ville se créait et que son organisation inspirait tant de sollicitude à nos édiles, les frères continuaient dans l'oubli leurs humbles travaux et réalisaient des succès modestes mais certains. Cependant il y avait au sein du conseil un parti bien décidé à les amoindrir et un jour vint où la discussion fut ouverte sur la question de savoir si on devait leur confier plus longtemps l'éducation de nos enfants pauvres.

C'était le 31 mai 1831. Plusieurs membres voulaient qu'on en diminuât le nombre et qu'on créât une nouvelle école mutuelle; d'autres demandaient une mesure plus radicale et proposaient la suppression totale des

Digitized by Google

écoles chrétiennes. La commission nommée pour étudier cette affaire repoussa cette dernière proposition au nom de la liberté à laquelle ont droit les familles de choisir, pour leurs enfants, les maîtres qui leur inspirent le plus de confiance et le conseil se borna à supprimer deux frères sur sept que la ville rétribuait alors.

Ce premier triomphe aurait suffi aux antagonistes des frères si la raison les eut guidés, mais leur intolérance exigeait davantage; aussi la question ayant été de nouveau mise à l'ordre du jour à la séance du 16 août 1833, ils finirent par faire voter la suppression totale du traitement et de l'indemnité de logement, soit 2,240 fr. accordés annuellement aux frères de la Madeleine. L'année suivante, 4 août 1834, cet ostracisme fut confirmé par huit suffrages contre sept, un des conseillers présents s'étant abstenu de voter.

Cette décision n'eut pas le résultat qu'on attendait. Une souscription fut ouverte immédiatement et grâce à son produit les frères continuèrent, comme par le passé, leur œuvre de dévouement jusqu'à ce que le conseil comprit enfin qu'il était équitable de rétribuer les instituteurs religieux qui élevaient 400 enfants, puisque la ville dépensait annuellement 3,200 fr. pour entretenir les écoles laïques qui n'en recevaient ensemble que 220. Ce jour arriva le 17 août 1835.

Il est facile de comprendre, d'après ce qui précède, qu'au milieu de tous ces conflits, l'autorité était peu disposée à s'occuper de l'état matériel des écoles des frères. En 1834, un membre du conseil avait bien dit en parlant de celle de la Madeleine que les salles de

Digitized by Google

classes étaient « trop petites, insalubres, » et en parlant de celle de la rue du Chateur que les salles étaient « obscures, concentrées, malsaines, » mais ces plaintes étaient restées sans écho et l'on se représenterait difficilement aujourd'hui quelle était la situation véritable si elle n'avait fait l'objet d'une série d'articles critiques publiés dans le journal officiel de l'administration en l'année 1843, c'est-à-dire dix ans après les discussions dont il vient d'être parlé (1).

Ce travail fait des salles de classes le tableau le plus triste et il prouve que plusieurs d'entr'elles étaient dans un état d'insuffisance, de dégradation et d'insalubrité inouis. Les quatre classes de Sainte-Madeleine fréquentées par 400 enfants, se tenaient dans une sorte de grenier où quatre familles d'ouvriers auraient pu se loger avec peine. Voici d'ailleurs comment s'exprime à leur sujet l'auteur des articles que je viens d'indiquer.

« Au moyen d'un petit escalier infect, obscur et étroit, que l'on monte difficilement vu la mobilité de ses marches, on arrive dans ce que l'on est convenu d'appeler une maison d'école communale. Vous entrez dans un premier *taudis* qui, pour bien des gens, ne serait pas un honnête grenier. Tout y est à jour et les bois des fenêtres qui tombent de vétusté, ne se souviennent plus depuis longtemps d'avoir supporté des vitres. A peine retrouve-t-on quelques vestiges de plâtre ou de chaux, et chaque jour, quelque vieille

(1) Voir le journal *l'Impartial*, numéros des 20, 22 et 24 juin 1843.

Digitized by Google

planche se détache de l'antique charpente qui se présente dans toute sa nudité. Cette première pièce tient lieu de bûcher, de lieux d'aisances; c'est encore une antichambre, le passage qui conduit aux classes; c'est là enfin que les frères sont obligés de recevoir les personnes qui ont à leur parler. »

« Cette première pièce vous donne une idée des deux suivantes, qui ne sont que la continuation du même hangar, avec cette différence que, dans celles-ci, les fenêtres assez étroites n'ont pas absolument perdu toutes leurs vitres . . . . »

« A la suite de ces premières salles, mais plus élevées qu'elles, se trouvent deux autres classes destinées aux élèves plus avancés. On y arrive en montant les cinq ou six degrés d'un petit escalier. Ces deux mansardes, malgré leur pauvreté, paraissent encore honnêtes, comparativement aux précédentes, qui sont, nous ne craignons pas de le dire, de la dernière indécence Une famille indigente oserait encore habiter dans celles ci, tandis que l'on ne trouverait pas créatures humaines pour vouloir se reléguer dans les autres (1). »

Relativement aux classes établies pour la paroisse de Saint-Maurice, rue du Chateur n° 7 (2), l'auteur signale un fait bien plus grave : « On nous assure que, dans un temps peu éloigné, des personnes de mœurs

---

(1) Cette description se rapporte à un appendice de l'église Sainte-Madeleine, espèce de hangar, situé au-dessus du corps de garde de la rue de l'Ecole.

(2) Cette maison a été reconstruite.

Digitized by Google

perdues ont pu étaler un instant à côté de cette école l'exemple du vice et du libertinage. »

Après cette description que j'abrége, l'auteur appuyé sur les statuts concernant les écoles primaires communales et sur les décisions du Conseil royal de l'instruction publique prouvait que les enfants, dans la plupart des classes se trouvaient dans des conditions hygiéniques intolérables et que partout les réglements étaient violés.

Toutes ces plaintes étaient justes, elles émanaient d'un homme honorable et désintéressé; elles portèrent leurs fruits. Soit hasard, soit calcul, le travail qui les produisait fut publié dans le journal de l'administration pendant les élections pour le renouvellement du conseil municipal; elles restèrent sans réponse, mais le nouveau conseil en fit son profit. Toutes les améliorations introduites dans nos modestes écoles datent de cette époque et s'il y a eu depuis encore quelques tiraillements regrettables, ils n'ont du moins jamais porté sur le principe qui dès lors n'a plus été contesté par personne.

Ainsi, en 1844, les classes de la rue du Chateur sont transférées dans les bâtiments neufs de l'arsenal, rue Saint Vincent, et on en ajoute une nouvelle aux deux qui existaient précédemment.

En 1846, on installe les quatre classes de la paroisse Sainte-Madeleine dans la maison curiale appartenant à la ville, rue de la Madeleine, n° 6, et les salles sont établies dans des conditions acceptables.

Enfin, dans le cours de la même année 1846, le conseil municipal prend une délibération pour recons-

Digitized by Google

truire la maison, place du Palais, que M. le Président Athalin avait donnée à la ville pour les frères de la doctrine chrétienne. La restauration de cette maison était devenue indispensable ; il était impossible d'y réunir les trois classes reconnues nécessaires, et le logement de douze frères occupés dans les différentes écoles de la ville et pour les besoins de la communauté. Dans l'état où se trouvaient les bâtiments, on n'avait qu'à opter entre de nouvelles constructions ou l'abandon exclusif de l'établissement à l'école de Saint-Jean, sauf à loger les frères ailleurs.

Le conseil municipal comprit si bien cette alternative, que le 4 juin, il inscrivait à son budget une première somme de 10,000 fr. pour l'entreprise des premiers travaux et que le 10 août suivant, il complétait ses dispositions par le vote définitif d'une somme de 25,000 fr.

Mais par suite des viscissitudes si fréquentes dans les choses humaines, ces différent crédits furent annulés par différents motifs dont la valeur pourrait être contestée (1).

Devant un atermoiement dont on ne prévoyait pas l'issue, un homme de bien, un prêtre modeste, M. l'abbé Bourgoin conçut la pensée d'ouvrir une souscription, dont le produit serait affecté aux travaux les plus urgents

(1) On avait eu d'abord la pensée de réunir les écoles de Saint-Jean et de Saint-Maurice dans le bâtiment communal, alors en construction dans l'emplacement de l'ancien arsenal, et lorsque cette centralisation eut paru contraire au bien général, la disette de 1847, les ateliers nationaux de 1848, et enfin les travaux entrepris pour conduire les eaux d'Arcier à Besançon vinrent éloigner pour longtemps encore la réalisation des réparations projetées.

Digitized by Google

de la maison des frères. Il communiqua en 1853 son projet à l'administration municipale qui l'accepta et qui souscrivit pour une somme de 2,000 fr. ; il obtint du ministre une pareille somme et à l'aide de quêtes à domicile, dont les difficultés ne purent ébranler ni son zèle ni sa résolution, il parvint à obtenir de la générosité des habitants la somme de 14,000 fr., qui jointe aux précédentes, fournit un total de 18,000 fr.

On ne se proposait que des travaux restreints et l'architecte de la ville était chargé de leur surveillance par le conseil municipal. Mais par suite de travaux imprévus et de circonstances fortuites, mais toutes favorables à l'amélioration et à l'agrandissement de la propriété, il y eut un découvert de 5,966 fr.

M. l'abbé Bourgoin présenta un état de la situation à l'administration municipale et, à défaut de fortune personnelle qu'il put généreusement sacrifier en faveur de la ville, dont il avait d'ailleurs servi les intérêts, il la suppliait de vouloir bien prendre à sa charge ce découvert qui, en définitive, ne lui laissait pas moins une économie d'une vingtaine de mille francs sur les sommes votées en 1846.

« Ce qui pour la ville de Besançon, est à peine un sacrifice serait écrasant pour moi, disait M. l'abbé Bourgoin, et la cité aurait je pense de la répugnance à bénéficier de la ruine et à jouir de la misère d'un simple particulier. »

L'administration répondit par un refus formel à cette prière, ce que voyant les entrepreneurs assignèrent devant le tribunal civil M. le Maire de la ville et M. l'abbé

Digitized by Google

Bourgoin pour les faire condamner solidairement à payer la somme qui leur restait due.

Dans ses conclusions, M. l'abbé demandait à ce qu'il plût au tribunal de lui accorder sa pleine et entière garantie contre la ville de Besançon ou de condamner celle-ci à payer directement les ouvriers. C'est ce dernier avis qui prévalut et le tribunal, par un jugement du 6 mai 1856, a condamné la ville de Besançon à payer aux ouvriers et entrepreneurs la somme qui leur restait due.

Les considérants qui précèdent le jugement du tribunal font parfaitement connaître les différents éléments de ce procès curieux à plus d'un titre : on me saura gré de les reproduire.

« Attendu que la maison occupée *au chapitre* par les frères de la doctrine chrétienne est la propriété de la ville de Besançon et lui appartient sans conditions résolutoires, mais d'une manière certaine et définitive, que cette maison resterait encore propriété communale dans le cas prévu dans l'acte d'acquisition et peu probable, où à défaut des frères, elle devrait servir de presbytère pour l'église de Saint Jean.

« Attendu que l'état de vétusté, d'insalubrité et d'insuffisance des bâtiments réclamait dès longtemps des réparations importantes dont la nécessité a été constatée et appréciée, notamment par une délibération du conseil municipal en date du 10 août 1846, qu'une somme de 25,000 fr. avait été jugée indispensable pour cette restauration, d'après les plans de l'architecte de la ville et qu'une somme de 10,000 fr. avait déjà été votée

Digitized by Google

et allait être appliquée aux travaux lorsque des événements, de force majeure en ont fait changer la destination ; »

« Que ces travaux ont été entrepris et exécutés pendant les années 1852 et 1853 au moyen d'une souscription ouverte par M. l'abbé Bourgoin avec l'agrément du conseil municipal, qui a voulu que les plans de restauration fussent soumis à son examen et ne les a autorisés qu'à la charge que les travaux seraient faits sous la surveillance de l'architecte de la ville ;

« Que pour s'associer complètement à ces œuvres, le conseil a pris part pour une somme de 2,000 fr. à la souscription qui s'est élevée à la somme de 14,000 fr. ;

« Attendu que les travaux n'ont été exécutés qu'en vertu de la délibération du conseil municipal sur les devis et sous la direction de l'architecte de la ville ;

« Que des réparations imprévues ont dû être faites ; que ces travaux supplémentaires ont profité à la ville en donnant à la maison une valeur plus grande, mais ont augmenté le chiffre de la dépense que M. l'abbé Bourgoin, malgré ses louables efforts et son zèle persévérant n'a pu couvrir entièrement ;

« Que M. l'abbé Bourgoin n'a jamais promis que le secours des souscriptions ;

« Que M. le Ministre de l'instruction publique paraît avoir apprécié déjà la question en accordant, après examen des titres de propriété, sur la demande de M. l'abbé Bourgoin, non à lui-même, mais à la ville de Besançon, un secours applicable aux frais d'agran-

Digitized by Google

dissement de ses écoles et pour l'aider dans l'exécution de ce projet ;

« Attendu, d'ailleurs, que nul ne peut s'enrichir aux dépens d'autrui, qu'il résulte de la manière la plus évidente des circonstances et des documents du procès que les constructions faites dans cette maison, qui reste la propriété de la ville, étaient d'une nécessité absolue et d'une urgence indispensable, que la ville a profité de ces travaux, puisque des bâtiments, vieux, incommodes, grêvés de servitude et tombant en ruine, sont actuellement appropriés à leur destination d'une manière convenable quoique fort modeste ; que ces améliorations lui deviennent utiles et lui sont acquises à un prix relativement minime ;

« Que le conseil municipal, dans sa délibération du 29 mars 1853, a reconnu à cette école son caractère d'école communale que vainement il veut lui refuser maintenant ;

« Attendu, en droit, soit que l'on considère M. l'abbé Bourgoin comme le *negotiorum gestor* de la ville de Besançon ou comme un mandataire ordinaire, il a droit à être mis à l'abri par la ville des condamnations qui pourraient incomber contre lui ;

« Qu'en effet, le maître dont l'affaire a été bien administrée, même à son insu, doit remplir les engagements que le gérant a contractés en son nom et le rembourser lui-même de toutes les dépenses utiles ou nécessaires qu'il a faites ; qu'il est tenu, à plus forte raison, aux mêmes obligations lorsque l'affaire a été

Digitized by Google

faite avec son assentiment comme dans l'espèce, par un mandataire ou par un gérant désintéressé ;

« Attendu, etc., etc. . . . .

« Par ces motifs, le tribunal condamne la ville de Besançon à payer aux demandeurs la somme de 5,966 f. leur restant due. . . . .

« Condamne en outre ladite ville de Besançon aux intérêts des sommes réclamées dès la demande en justice et aux dépens. »

J'ai rapporté ce jugement avec quelques détails, parce que dans l'histoire chaque fait a sa portée et que les fautes surtout ont un enseignement qu'il ne faut pas perdre. Je n'incrimine pas les intentions de l'administration; j'admets qu'elles ont été droites ; mais enfin nos administrateurs se sont trompés et avec un examen plus réfléchi, des intérêts de la ville et de leurs propres devoirs, ils auraient évité à un prêtre respectable des tracasseries qui ressemblaient fort à de l'ingratitude, et à leur amour-propre les ennuis d'une condamnation judiciaire.

Depuis ce jugement les choses ont changé de face et l'administration, voulant pour ainsi dire effacer le souvenir de la résistance inconsidérée qu'elle avait opposée à la juste demande de M. l'abbé Bourgoin, a complété les améliorations commencées dans la maison des frères et n'a cessé de témoigner à ces humbles religieux la bienveillance qui leur est si justement due.

En résumé, les écoles des frères sont aujourd'hui

Digitized by Google

convenablement établies, et si ce n'était le privilège inoui que j'ai attaqué tout à l'heure et qu'en conscience on ne doit pas tolérer davantage, on pourrait dire que sous tous les rapports, elles sont rentrées dans le droit commun et qu'elles sont traitées à l'égal des écoles rivales. Toutefois les salles sont insuffisantes et les frères de l'école de Sainte-Madeleine par exemple, qui, pour leur part, instruisent 400 élèves environ, en refusent au moins 60 à 80 faute de place.

Il résulte de cette disposition que les enfants sont pressés les uns contre les autres et gênés dans les différents exercices prescrits par le programme, que la surveillance en est difficile et enfin, que maîtres et élèves sont condamnés à respirer un air insuffisant, incomplètement renouvelé et continuellement vicié par les exhalaisons d'une population surabondante.

Mais, je le répète, les dispositions actuelles de l'administration pour les écoles des frères sont bienveillantes, et il y a tout lieu de croire qu'il suffit de lui signaler ce *desideratum* pour en obtenir prochainement la réparation.

Aux écoles publiques pour les garçons dont je viens d'esquisser l'histoire, il faut en ajouter encore deux autres : 1° l'école protestante et 2° l'école primaire annexée à l'école normale d'instituteurs.

Depuis l'année 1816 la ville accorde une indemnité de logement à l'instituteur protestant, mais l'école n'est point gratuite. Dans le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 3 mars 1834, on lit ce qui suit :

Digitized by Google

« En ce qui concerne l'école protestante, le conseil considère qu'il pourrait y avoir des inconvénients à rendre cette école purement gratuite, soit parce que beaucoup de parents verraient avec défaveur cette disposition contraire à l'usage, soit parce qu'il importe même aux succès de l'institution qu'une partie des émoluments soit éventuelle. »

L'école primaire annexée à l'école normale du Doubs doit sa fondation à la générosité d'un négociant de Besançon. Par acte authentique du 5 mai 1832, M. Roy Ambroise fit, à cette ville, donnation de la maison qu'il possédait rue Charmont (aujourd'hui rue de la Madeleine) n° 6, à la condition qu'elle y établirait une école mutuelle et qu'elle la confierait à un instituteur laïque.

Le conseil municipal fut saisi vers le même temps d'une proposition relative à l'établissement dans notre ville de l'école normale d'instituteurs. Reconnaissant les avantages que l'enseignement élémentaire recevrait de l'existence de cette école à Besançon, considérant, en outre, qu'on pouvait obtenir au moins l'économie du traitement d'un professeur, en plaçant cette école à proximité de celle d'enseignement mutuel qu'on devait ouvrir en vertu de la fondation Roy, l'assemblée prit la délibération suivante :

« Il sera offert au nom de la ville au département du Doubs, dans une partie de la maison Roy, et pour l'usage d'une école normale d'instituteurs, la jouissance d'un local propre à cet établissement, sous la condition principale que l'école normale, dans l'emplacement

Digitized by Google

sera combinée avec une école communale d'enseignement mutuel de manière à procurer à cette dernière les instituteurs qui lui seront nécessaires et un local disposé convenablement à sa destination. (1). »

L'école, depuis l'année 1836, fonctionne avec le plus grand succès mais la méthode d'enseignement mutuel y a été abandonnée comme partout et l'enseignement mixte y est appliqué avec beaucoup d'avantages. On y a établi trois divisions qui reçoivent 130 élèves en moyenne; mais la capacité des salles est insuffisante et chaque année le directeur se trouve dans l'obligation de refuser un certain nombres de demandes.

Dans la séance du 1er germinal, an IX, dont il a été question, le bureau de bienfaisance avait résolu d'établir dans le plus bref délai, à Battant et à Saint-Quentin, deux écoles pour les jeunes filles : sœur Thouret (2) devint tout naturellement l'instrument de ses projets et fut chargée de les réaliser.

Nous avons vu que M. l'abbé Bacoffe avait fondé l'institution des sœurs de la Charité et que parmi les attributions qu'il voulait lui confier l'instruction des jeunes filles pauvres tenait un des premiers rangs. Par son entremise, ces modestes religieuses entreprirent l'œuvre des écoles avec la coopération des dames de charité, et en moins d'un an leurs succès étaient tels

(1) Séance du 25 mars 1835.
(2) Voy. le Bulletin du mois d'août 1859, page 96.

Digitized by Google

que leurs deux classes étaient devenues insuffisantes pour répondre aux besoins et aux demandes des familles. C'est alors que le bureau de bienfaisance en ouvrit une troisième dans la rue des Granges ; un an plus tard (1), les sœurs comptaient 430 élèves.

Depuis cette époque et à l'exception de l'école protestante, toutes les écoles publiques pour l'instruction des jeunes filles leur ont été livrées. La confiance qu'elles inspiraient alors ne s'est jamais un seul instant démentie depuis, et ce système n'a jamais été mis qu'une seule fois en question : c'est lorsque l'administration municipale, un instant fascinée, voulait imposer à toutes les écoles municipales l'enseignement mutuel et laïc que l'expérience devait si tôt condamner.

Le zèle et le dévouement des sœurs de la Charité pour la jeunesse et pour les malades, ont reçu les témoignages les plus honorables de la part du bureau de bienfaisance, et l'on voit dans sa délibération du 17 germinal, an XII, que l'estime qu'il professait pour cette institution était telle qu'il demandait l'autorisation d'acheter une maison convenable à son usage.

Dans les premiers temps, les Sœurs de la Charité ne recevaient aucun traitement comme institutrices, elles vivaient modestement d'une modique pension que Sœur Thouret, leur supérieure, partageait avec elles. Mais plus tard, le bureau de bienfaisance les rétribua comme il rétribuait la plupart des autres instituteurs de la com-

(1) 9 thermidor an XII.

Digitized by Google

mune, et dès que l'administration municipale eût absorbé toutes les écoles, elle leur attribua un traitement modique fixé depuis longtemps à 150 francs par religieuse.

Aujourd'hui les Sœurs de la Charité dirigent 16 écoles qui reçoivent 900 élèves, réparties comme nous le disons ci-après. Le jugement que j'ai porté sur elles en tant que société de charité, la confiance aussi juste qu'incontestée dont elles jouissent, me dispensent de m'étendre davantage sur une institution dont le mérite peut défier les attaques de l'impiété et braver la malice de l'ignorance et de la passion.

Indépendamment des 16 écoles tenues par les religieuses et subventionnées par la caisse municipale, la ville accorde une faible allocation à une école destinée spécialement aux jeunes filles du culte protestant ; cette école reçoit environ 70 élèves dont la plus grande partie acquitte un droit d'écolage.

Je ne saurais mieux terminer cette notice qu'en présentant, sous forme de résumé, l'état actuel de nos écoles municipales.

Digitized by Google

TABLEAU des écoles primaires municipales gratuites, subventionnées par la ville (1).

GARÇONS.			
Nom de l'école, qualité de l'instituteur.	Nombre des élèves.	Traitement et indemnité à l'instituteur.	Frais de chauffage, prix, fournitures et loyers.
Frères de la doctrine chrétienne. Paroisses de : St-Jean, place du Palais.	1re classe, 50 2e classe, 80 3e classe, 130	1,218	(2)
Ste-Madeleine. rue de la Madeleine, 6.	1re classe, 60 2e classe, 80 3e classe, 75 4e classe, 150	2,436	580 f. »
St-Pierre et Saint-Maurice dans les bâtiments de l'arsenal, rue St-Vincent.	1re classe, 50 2e classe, 85 3e classe, 140	1,827	350 »
Instituteurs laïques.			
St-François-Xavier, bâtiments de l'arsenal.	70	1,500	569 20
Ecole dite mutuelle, place Labourée.	90	1,700	308 60
Ecole normale, annexe : rue de la Madeleine, 6.	1re classe, 30 2e classe, 30 3e classe, 70		
Ecole protestante, rue du St-Esprit.	60	800	552 95
Total. . .	1250	9,481	2,360 75

(1) Je n'ai pu m'occuper dans ce travail que des écoles situées *intrà muros*, mais la ville en subventionne 8 autres dans la banlieue : 4 écoles de garçons qui reçoivent 400 élèves et 4 écoles de filles qui en reçoivent 300.

(2) Le traitement des frères de la paroisse St-Jean n'est pas au compte de la ville ainsi que je l'ai dit ; mais celle-ci, en outre

Digitized by Google

Suite du tableau des écoles primaires.

FILLES.			
Nom de l'école, qualité de l'institutrice.	Nombre des élèves.	Traitement et indemnité à l'institutrice.	Frais de chauffage, prix, fournitures et loyers.
Sœurs de la charité. Paroisses de : Saint-Jean, place St-Quentin.	1re classe, 70 2e classe, 110 3e classe, 70	480	64
Sainte-Madeleine. rue Battant, 26.	1re classe, 50. 2e classe, 55. 3e classe, 50. 4e classe, 50. 5e classe, 80.	550	350
St-Pierre dans les bâtiments de l'arsenal.	1re classe, 70. 2e classe, 65.	320	64
St-Maurice à l'ancien abbaye St-Paul.	1re classe, 60. 2e classe, 70.	320	64
St-François-Xavier dans les bâtiments de l'arsenal.	1re classe, 50. 2e classe, 50.	320	64
. . . . .	. . . . .	(1)	
Ecole protestante. .	70		400
Total. . .	970	1990	1006

des frères attachés aux classes de la Madeleine, de Saint-Pierre et de Saint-Maurice, en entretient deux autres ; l'un pour les soins de la communauté, l'autre pour sa direction.

(1) Il existe pour les filles une école normale, annexe à l'école normale des institutrices ; mais je n'ai pas dû en tenir compte dans ce tableau parce que 1° elle n'est point subventionnée par la ville, 2° elle n'est point gratuite. Je dois dire cependant que cette école est dirigée par les sœurs de la charité, qu'elle est fort estimée et qu'elle mérite de l'être sous tous les rapports.

Si je n'avais craint de m'écarter par trop de mon sujet, j'aurais consacré une notice à l'*école primaire supérieure* que M. Droz,

Digitized by Google

On voit, d'après ce tableau, qu'aujourd'hui, après quelques années d'irrésolutions et malgré quelques imperfections qu'il sera facile d'effacer, la ville de Besançon peut être fière de ses écoles municipales et des sacrifices qu'elle fait pour elles.

L'enseignement, il est vrai, y est presque exclusivement confié à des religieux, mais en pourrait-il être autrement dans une ville où la foi n'a presque rien perdu de son empire, et n'est-il pas juste de reconnaître que l'administration n'a fait en cela que se conformer au vœu général et à l'opinion publique?

Cette révélation fera sans doute de la peine à certains publicistes que *leur dévouement au bien public* porte à jeter « un cri d'alarme, à appeler l'attention du pays et la vigilance du gouvernement sur ce qu'ils considèrent comme un danger public : l'envahissement de l'éducation nationale par le clergé et les congrégations religieuses; » qui reprochent à l'état de « *ne pas craindre assez les enseignements intimes du clergé et son action de tous les jours;* » et qui demandent « *qu'à tous les degrés de l'enseignement, l'état organise fortement des écoles à lui et fasse résolument concurrence aux élé*

---

son directeur, aussi modeste que savant et dévoué, a élevée si haut dans l'opinion publique. Qu'il me soit du moins permis de témoigner ici de ma profonde estime pour cette institution qui a déjà fourni tant de sujets distingués à l'Etat militaire, à la Banque, au Commerce, à la Douane, aux Contributions, aux Ponts et Chaussées, à l'Architecture et dont plusieurs, au moyen de l'extension de leurs études se sont voués à l'Etat ecclésiastique, à la Médecine, à la Pharmacie et au Barreau.

Digitized by Google

ments hostiles auxquels il a trop abandonné la place et laissé trop libre carrière (1). »

S'il est douloureux à cette époque où le culte de la tolérance, en matière religieuse, est généralement accepté, de voir encore de faux apôtres de la liberté proclamer la nécessité d'enchaîner la conscience des pères de famille et de les réduire en tutelle, en ce qui concerne l'éducation de leurs enfants, il est du moins consolant de constater, qu'à quelques exceptions près, ces principes surannés sont repoussés partout, et que partout l'on sait aujourd'hui faire bonne justice de ces fanatiques impuissants de l'absolutisme et de l'intolérance.

ÉCOLES D'ADULTES.

L'institution des classes d'adultes à Besançon remonte à l'année 1848, et c'est M. Denizot, chanoine de la cathédrale qui en est le premier fondateur. Pendant que le mot de fraternité était dans toutes les bouches et que les amis du peuple, vrais ou faux, désintéressés ou ambitieux se livraient à d'inutiles discours, en publiant dans des brochures éphémères leurs rêveries humanitaires, ce digne prêtre se mit à l'œuvre en ouvrant, place Saint-Jean, une école destinée à recevoir les ouvriers pendant les longues soirées de l'hiver.

---

(1) Voy. le journal *l'Opinion nationale* du 26 février 1860.

Digitized by Google

On ne pouvait plus adroitement répondre à tous ces rhéteurs d'occasion, pour qui le bonheur du peuple dépendait de vaines formules ou de droits illusoires et qui voulaient abolir la misère, sans se soucier des causes réelles qui la produisent. Convier dans un pareil moment les ouvriers aux classes d'adultes, c'était leur offrir un correctif aux excitations du club, c'était préconiser avec toute l'autorité d'une vieille expérience la modération, l'ordre, la prévoyance et toutes les vertus dont l'instruction est un des moyens les plus sûrs et que l'éducation sait rendre agréables et faciles à pratiquer.

L'appel de M. Denizot fut si bien entendu que 60 élèves s'inscrivirent aussitôt et que dans cette première année, c'est-à-dire du 14 novembre 1848 au 9 avril 1849, on fut obligé de refuser, faute de place près de deux cents demandes.

Le succès de l'école de Saint-Jean ne devait pas passer inaperçu et la population ouvrière du quartier de la Madeleine ne pouvait rester indifférente à cette nouvelle source d'instruction et de perfectionnement qu'on venait de mettre si généreusement à la disposition des ouvriers du canton sud.

Dans la séance du 29 août 1849, huit pétitions signées de mille cinquante signatures et rédigées d'après le même modèle furent présentées au conseil municipal. Elles lui demandaient sa coopération pour ouvrir une seconde école ; en voici la teneur :

« Messieurs, les ouvriers soussignés recourent à votre

Digitized by Google

bienveillance pour obtenir l'établissement d'écoles du soir pour les adultes.

« Malgré le soin qu'a toujours pris le conseil municipal de répandre l'instruction et malgré les louables efforts des instituteurs de l'enfance, un certain nombre d'ouvriers ne sait ni lire ni écrire, un nombre plus considérable n'a reçu qu'une science élémentaire très imparfaite; ceux qui ont été le mieux instruits ont oublié beaucoup de ce qu'ils avaient appris, ou s'ils l'ont retenu, leur science est insuffisante pour leur genre de travail; tout au moins ils aimeraient à acquérir des connaissances nouvelles et utiles.

« Il n'échappera pas à votre sagesse, Messieurs, que pour donner aux uns la science commune et nécessaire et pour procurer aux autres un supplément d'instruction, il est besoin d'écoles gratuites où l'ouvrier puisse se présenter sans humiliation et sans prendre sur le temps que réclament les devoirs de son état et les besoins de sa famille.

« Vous n'avez pas à craindre que les écoles du soir soient peu suivies; elles sont dans les vœux comme dans l'intérêt de l'ouvrier; ni qu'elles soient sans résultats utiles : l'ouvrier privé longtemps de la science a appris à en connaître la valeur, et, trop heureux de trouver une occasion de se la procurer, il s'appliquera sérieusement à l'étude.

« Ces écoles sont utiles encore à d'autres égards : l'ouvrier s'affermira sous la direction des frères dans les principes qui font l'homme probe, honnête et rangé; les jeunes gens y passeront, loin des occasions dangereuses

Digitized by Google

et dans une diversion à leur travail aussi agréable que précieuse, les longues soirées de l'hiver.

« Fondés sur ces raisons et pleins de confiance dans l'intérêt bien connu que vous portez à la classe ouvrière et dans votre zèle à procurer l'instruction à toutes les classes de la société, les soussignés espèrent que leur demande sera favorablement accueillie. » (Suivaient les signatures.)

Après la lecture de cette pétition, le conseil nomma une commission pour étudier la proposition qu'elle renfermait et dans le rapport qu'elle présenta à une séance suivante, cette commission approuva les motifs sur lesquels les pétitionnaires appuyaient leur demande. L'école d'adulte rentrait à ses yeux dans le but et même dans les termes de la constitution nouvelle, savoir : « de faire parvenir tous les citoyens, sans nouvelle commotion, mais par l'action successive des institutions et des lois à un degré toujours plus élevé de moralité, de lumière et de bien-être (1). »

« On doit, disait le rapporteur, s'estimer heureux quand de semblables pensées émanent du peuple ou quand il s'y associe ; le conseil de la sagesse est, non de les repousser, mais de les seconder au contraire dans la limite du possible, ce vœu étant d'ailleurs le complément des vues si bienfaisantes de la cité pour l'instruction de tous ses habitants. »

---

(1) Titre Ier du préambule de la constitution de la république française, 28 octobre 1848.

Digitized by Google

Après la discussion qui suivit, le Conseil convint que la requête adressée par les ouvriers de la ville était basée sur des motifs d'incontestable utilité. Il reconnût qu'il ne pouvait se dispenser de faciliter la création, pour les quartiers si populeux situés au-delà du pont de Battant, d'une école d'adultes analogue à celle de la place Saint-Jean, dont plusieurs membres du conseil avaient pu apprécier l'excellente tenue et dont les écoliers, quoique d'âges divers, depuis seize à soixante ans, avaient constamment montré une attention parfaite aux cours et un travail persévérant et zélé.

En conséquence, il vota, après avoir exprimé le regret de ne pouvoir faire davantage, la somme de 600 francs pour l'établissement d'une école d'adultes, dans le cas où l'initiative de cette création serait prise par des personnes dont la bonne volonté et le zèle offriraient toutes les garanties de succès. Il y mettait pour condition que cette école serait placée sous la direction de deux frères de la doctrine chrétienne et que le local en serait provisoirement fixé dans les salles de l'école communale en face de l'église de la Madeleine.

Cette école réussit d'abord au-delà de toute prévision; 400 élèves s'y firent inscrire et un nombre suffisant pour occuper les salles s'y rencontrait tous les soirs. Indépendamment des matières de l'instruction primaire, on enseignait aux élèves les plus avancés la géométrie, le dessin linéaire, en un mot, le programme des écoles primaires supérieures et, deux fois par semaine, un prêtre donnait une leçon d'instruction religieuse.

Digitized by Google

Malheureusement, comme tant d'autres institutions utiles, celle-ci ne devait avoir qu'une courte existence. En premier lieu l'allocation votée par le conseil municipal était insuffisante pour faire le traitement des frères chargés de l'œuvre et pour acquitter les frais nécessités par les fournitures classiques, le chauffage et l'éclairage. Le vénérable curé de la Madeleine, M. Vieille, qui avait si largement contribué à la fondation de cette école, avait bien fait le reste, mais il vint à mourir au mois de janvier 1850, et les bienfaiteurs inconnus qui l'aidaient dans cette précieuse entreprise avaient disparu avec lui. En second lieu, le Conseil avait fini par faire diminuer de moitié sa subvention annuelle, et les frères se trouvèrent réduits à faire une quête à domicile, pour soutecette institution dont ils étaient l'âme et qui ne pouvaient réussir qu'avec eux et par eux. Mais le système des quêtes n'est que transitoire, et l'existence d'une œuvre est bien précaire quand elle ne peut vivre sans ce moyen. Après l'avoir pratiqué pendant trois ans, les frères ne voulant pas le pousser jusqu'à l'indiscrétion, l'abandonnèrent en 1856.

L'argent est le nerf de la bienfaisance comme il est celui de la guerre et quand il manque tout languit, tout souffre et la vie se retire avec lui. Le zèle de nos élèves subit le contre-coup du malaise éprouvé par l'établissement et leur assiduité se ralentit peu à peu L'école de Saint-Jean avait cessé en 1856 et celle de Sainte-Madeleine, qui ne comptait plus alors que 45 élèves, ne se rouvrit pas en 1858.

Digitized by Google

VIII

PATRONAGE DES APPRENTIS.

Œuvre des apprentis. — Ouvroirs. — Orphelinats. — Œuvre de saint Joseph.

ŒUVRE DES APPRENTIS.

L'éducation professionnelle, morale et religieuse fait partie des principes qu'on s'est efforcé de faire prévaloir dans tous les temps ; aussi les établissements qui se vouaient à l'instruction de la jeunesse, avant la révolution de 89, cherchaient-ils à inspirer de bonne heure aux jeunes gens les habitudes du travail, de l'ordre et de l'économie. Comment s'y prenaient-ils pour arriver au but, quels étaient leurs moyens d'action ? les documents me manquent pour répondre à ces questions. Le premier essai dont il est fait mention dans les archives officielles concerne un atelier ouvert à Besançon au commencement de la République, mais il n'avait pas été heureux : de l'an II à l'an VI, c'est-à-dire en quatre ans il avait coûté 30,000 francs, sans produire d'autre résultat que de faire douze à quinze ouvriers.

Digitized by Google

A la vue de cet essai décourageant, un sous-préfet du Doubs, M. Magnin proposa au bureau de bienfaisance (1) d'établir à Besançon une grande filature et d'y admettre à des conditions avantageuses et à titre d'apprentis un certain nombre d'enfants pauvres. L'administration refusa : elle avait des vues plus modestes et sans doute aussi plus utiles aux familles indigentes.

Dans ce temps-là, Sœur Thouret, supérieure des Sœurs de la Charité, demandait à recevoir dans les ateliers de la communauté toutes les pauvres filles qui lui seraient recommandées et à leur apprendre les différents métiers qui sont du domaine des femmes. Elle proposait même de distribuer aux pauvres mères de famille, retenues chez elles par le soin de leur ménage, des matériaux qui seraient convertis en différents ouvrages que l'on pourrait ensuite vendre à leur profit. Elle demandait 1,500 francs par an pour achat de matières premières et des outils nécessaires tels que tours, dévidoirs, aiguilles, etc. Cette proposition fut acceptée avec empressement.

Le bureau prit en même temps le parti de consacrer chaque année une somme égale à l'apprentissage d'un certain nombre de garçons et il les confia à des ateliers de la ville dès qu'ils surent lire et écrire.

Ainsi au milieu du naufrage de toutes les institutions de bienfaisance, deux sortes de patronage surnagent. Mais il en est plusieurs autres que nous allons examiner, non pas dans l'ordre chronologique, qui importe assez

(1) 19 brumaire an IX.

Digitized by Google

peu, mais d'après la nature des services que chacun d'eux peut rendre aux familles et à la société.

Le système de patronage le plus simple, le plus élémentaire, celui que l'on pratiquait déjà en 1801, ainsi que nous venons de le voir, consiste à placer les enfants à titre d'apprentis dans les ateliers privés, à les surveiller et à exercer sur eux une action morale qui doit varier nécessairement suivant le mérite des patrons.

Pendant vingt-cinq ans, le bureau de bienfaisance fit à lui seul les frais des apprentissages; il surveillait, dirigeait et patronnait les apprentis, les soutenait par des secours réguliers et les encourageait par des récompenses en rapport avec leurs besoins les plus pressants. Dans ce système, l'action religieuse était nécessairement négligée et les jeunes gens échappaient à l'influence du clergé. Ce que voyant, un des curés de la ville conçut l'idée d'intervenir dans l'œuvre du patronage et de s'emparer bon gré malgré d'une part de l'influence dont le bureau conservait alors tout le monopole.

Après avoir rassemblé chez lui ceux de ses paroissiens dont les enfants recevaient, comme apprentis, le pain du bureau de bienfaisance et leur avoir communiqué son projet, il en obtint l'autorisation écrite de recevoir, en leur lieu et place, les secours qui leur étaient accordés à ce titre et de les remettre ensuite, lui-même, entre les mains des jeunes gens avec qui il s'assurerait ainsi des rapports hebdomadaires obligés.

Ce système inauguré en 1825, fut pratiqué pendant plus de quinze ans, non sans difficultés ni sans protestations, mais le vénérable curé tint bon et lorsque la con-

Digitized by Google

fiance du prélat l'appela à d'autres fonctions, il pût se rendre ce témoignage que c'est à sa persévérance et à sa ténacité que plusieurs familles doivent le précieux avantage d'avoir persévéré dans la pratique du bien.

Comme complément de ce mode de patronage, la société de Saint-Vincent-de-Paul intervint dès les premières années de son existence, et, soit par les rapports de ses membres avec les maîtres, soit par des carnets où elle se faisait rendre compte de l'assiduité, du travail et de la conduite des apprentis, elle parvint à exercer une incontestable influence.

Ce système qui maintenait l'influence religieuse sans la compromettre était déjà un grand progrès ; mais il pouvait encore se perfectionner et c'est à son perfectionnement qu'on donne aujourd'hui le nom de : Œuvre des apprentis.

L'œuvre des apprentis des paroisses telle qu'elle fonctionne actuellement a été établie vers l'année 1850 par le concours de l'association de secours et de patronage, de la société de Saint-Vincent-de-Paul, du bureau de bienfaisance et de MM. les Curés de Sainte-Madeleine, de Saint Jean et de Saint-Maurice, qui en ont doté leurs paroisses respectives ; à Saint-Jean elle s'applique aux apprentis des deux sexes, à Sainte-Madeleine et à Saint-Maurice aux garçons seulement.

Son mécanisme est aussi simple que fécond en résultat. Au sortir des écoles, les enfants sont placés dans différents ateliers, recommandables par leur moralité et leur honorabilité et à chaque apprenti il est remis un

Digitized by Google

livret sur lequel, chaque semaine, le patron note sa conduite, son assiduité et son travail. Tous les dimanches, matin et soir, on réunit les jeunes apprentis dans des salles désignées pour cet usage (1), pour être conduits à la messe et aux vêpres sous la surveillance d'un frère de la doctrine chrétienne ou d'une sœur de la Charité. A une heure et demie après-midi, nouvelle réunion : un vicaire de la paroisse fait un catéchisme de persévérance aux jeunes filles et un frère de la doctrine chrétienne donne aux jeunes garçons une leçon de calcul et de grammaire.

Après vêpres tous ces enfants rentrent dans leurs salles respectives où ils s'amusent à différents jeux et en pleine liberté. On visite les carnets tenus par les patrons, on inscrit leurs notes ; un ecclésiastique adresse une instruction religieuse aux garçons, un membre de la société de Saint-Vincent-de-Paul ou du patronage leur donne des conseils moraux et sociaux et enfin la séance est terminée par la distribution des bons de pain que les sociétés de bienfaisance accordent aux apprentis indigents.

Ainsi tous les fondateurs ont dans cette œuvre leur part de charge et d'influence : le bureau de bienfaisance leur donne des secours ; la société de Saint-Vincent-de-

(1) Les garçons se réunissent : ceux de la paroisse de Saint-Jean dans la maison des frères, place du Palais, ceux de Saint-Maurice dans la salle d'asile, rue Ronchaux, et ceux de Sainte-Madeleine dans la maison curiale, rue de la Madeleine, n° 6. Les jeunes filles de la paroisse Saint-Jean sont reçues à l'école normale, au Chapitre.

Digitized by Google

Paul et l'association du patronage y participent par leur dons en numéraire et en nature et surtout par le concours empressé de plusieurs de leurs délégués ; le patronage rétribue les frères chargés de la surveillance et consacre une somme importante en récompenses et en encouragements ; enfin au curé seul appartient la direction religieuse.

Dans la paroisse Saint Jean, l'œuvre des apprentis présente une organisation spéciale qu'on pourrait proposer comme modèle. M. le curé de cette paroisse qui en est le fondateur l'a établie au moyen de souscriptions faites par plusieurs familles pieuses, dont le produit a permis d'étendre le patronage à tous les jeunes gens indigents ou non indistinctement, pourvu qu'ils se conduisent bien et qu'ils soient restés fidèles à la pratique des devoirs religieux.

Car dans cette intéressante société, chaque membre tient à honneur d'écarter tous les sujets d'une moralité équivoque et un conseil des anciens, élu par le suffrage universel et toujours choisi parmi les sociétaires les plus recommandables, vote sous la direction d'un membre de la société de Saint Vincent de Paul sur les admissions, les réprimandes et même, dans certains cas, sur des exclusions. Quelquefois après vêpres, on leur fait faire une promenade dans la campagne, d'autres fois on leur sert un goûter où président toujours la bonne humeur et l'appétit.

Dans toutes les divisions de l'œuvre des apprentis on distribue des récompenses : celles-ci sont délivrées d'après les notes de l'atelier et celles qui ont été méritées

Digitized by Google

aux réunions hebdomadaires et quelquefois même après l'exhibition d'objets confectionnés par les apprentis. Elles consistent en pièces d'étoffes propres à faire des vêtements, et en livres, suivant que les jeunes gens sont ou non dans le besoin. Ces récompenses sont décernées en assemblée présidée par M. le curé de la paroisse et à laquelle assistent des membres de la société de Saint Vincent-de-Paul.

L'œuvre des apprentis produit à Besançon un bien très sensible et on peut, en général, s'applaudir des résultats obtenus. La plupart des jeunes gens qui ont été adoptés par elle, témoignent de la reconnaissance pour les personnes charitables qui les patronnent et sont demeurés fidèles à leurs devoirs, et l'on peut dire que les efforts de leurs bienfaiteurs n'ont guère été inutiles que là où ils ont été contrariés par les parents. A Saint-Jean les élèves éprouvent un si grand attachement pour l'institution, que la plupart d'entre eux se rencontrent dans les lieux ordinaires de leurs réunions pendant le temps des vacances, lors même qu'elles sont suspendues par l'absence des frères qui en sont chargés.

Le nombre des enfants patronnés par l'œuvre des apprentis est actuellement de 45 filles et de 55 garçons pour la paroisse Saint Jean, de 30 garçons pour Saint-Maurice et de 30 garçons pour Sainte-Madeleine. Quand aux professions qui fournissent le plus de sujets, il est impossible d'en établir la statistique ; mais on peut dire que ce sont celles de cordonnier, de tailleur, et de menuisiers qui dominent. Toutefois celles d'architecte, de sculpteur, de peintre en bâtiments, d'horloger, d'ar-

Digitized by Google

murier, d'imprimeur, de serrurier, de tailleur de pierres, ont aussi fourni leur contingent.

Je viens de présenter le mécanisme et les avantages de l'institution telle qu'elle fonctionne depuis bientôt dix ans. Un jour on pût croire, qu'elle allait entrer dans une phase nouvelle, car l'administration elle même s'était prise d'un beau zèle pour cette œuvre si digne d'intérêt.

Le 9 mars 1853, le Préfet du Doubs institua six comités d'apprentissage, par un arrêté dont voici les considérants :

« Nous, etc.

« Vu la loi du 22 février 1851, relative aux contrats d'apprentissage ;

« Considérant que la surveillance du travail de l'apprenti est une condition indispensable et une garantie nécessaire de l'éducation professionnelle dont le bénéfice lui est promis par le chef d'atelier qui le reçoit ;

« Que cette surveillance est de nature à compléter heureusement les mesures prises par l'initiative des sociétés charitables pour le patronage du jeune apprenti ;

« Considérant que l'intervention de l'administration, dans une semblable question, est justifiée par des raisons de haute moralité et légitimée par les dispositions protectrices de la législation actuelle ;

« Avons arrêté : etc. »

Ces comités devaient examiner les jeunes apprentis de chaque partie, à des époques déterminées, s'assurer

Digitized by Google

de leurs progrès, de leur aptitude au travail, ainsi que des moyens de compléter leur éducation professionnelle, s'informer de la conduite des apprentis et leur donner des avis et des conseils. Enfin des médecins adjoints aux comités devaient les accompagner dans leurs visites à l'effet d'apprécier les conditions des apprentis au point de vue de l'hygiène et de la santé.

Malheureusement cette conception fut sans résultat et les comités d'apprentissage n'eurent vraiment d'existence que sur le papier. Les œuvres de bienfaisance et de charité ne s'entretiennent que par l'esprit religieux de leurs agents ou par les encouragements avec lesquels on soutient le zèle des personnes qui s'y consacrent. Or l'esprit religieux ne se réglemente pas et les arrêtés de l'administration sont impuissants à l'inspirer. Quand aux encouragements du pouvoir, on sait qu'ils ne s'accordent qu'exceptionnellement aux fonctions gratuites et ceux qui se consacrent à celles-ci ne trouvant dans cette carrière ni honneurs ni profits, ou rebutés par l'indifférence et par l'ingratitude de leurs obligés, tombent dans la lassitude et les abandonnent.

Enfin, et pour tout dire, l'œuvre des apprentis telle que nous la connaissons peut se suffire à elle-même, elle possède tous les éléments nécessaires à son perfectionnement et l'intervention de l'autorité dans ses opérations ne peut que constituer un rouage inutile.

Le second système de patronage que nous avons vu poindre dès la première année de ce siècle consiste à rassembler les apprentis dans des ateliers communs et à

Digitized by Google

les instruire de leur état sous les yeux de maîtres choisis. Malgré les bons résultats que nous nous plaisions à constater tout-à-l'heure, il faut reconnaître que les sages leçons et les religieux enseignements que les jeunes gens reçoivent dans nos modestes réunions d'apprentis, n'ont pas toujours résisté à l'influence délétère des ateliers privés.

M. de Gérendo a dit avec une vérité frappante : « l'apprentissage est pour le jeune ouvrier le noviciat de la moralité ou du vice, suivant le caractère du maître sous lequel il tombe et des compagnons auxquels il se trouve associé. »

Pour assurer au jeune apprenti tout le bénéfice du patronage, il faudrait pouvoir choisir et ses maîtres et ses compagnons, et mieux encore, il faudrait le prendre au sortir de l'école primaire et lui faire son éducation professionnelle dans un établissement spécial où l'enseignement moral et religieux de l'école serait continué.

Ce bienfait a été et est encore réalisé pour les jeunes filles dans plusieurs établissements. L'œuvre des apprenties de la paroisse de Saint-Maurice, l'ouvroir et l'orphelinat du Sacré Cœur, l'orphelinat du Refuge et du Bon-Secours, l'ouvroir de Sainte-Madeleine en sont des exemples.

Œuvre des apprenties de Saint-Maurice. — Vers l'année 1833, une ouvrière en linge, élevée à l'hospice du Saint-Esprit, conçut l'idée de rendre à quelques jeunes filles pauvres le bienfait qu'elle avait reçu elle-même de la charité. Après avoir pris conseil de

Digitized by Google

M. Denizot, alors curé de Saint-Maurice, et forte de sa coopération, elle prit à sa charge un appartement suffisant pour y loger douze jeunes filles dont elle voulait faire l'apprentissage.

Tout en vivant dans le monde, cette petite communauté suivait une règle qui avait été conçue dans le but d'entretenir les apprenties dans la foi religieuse, de sauvegarder leurs mœurs et d'en faire des ouvrières habiles. Ces jeunes filles travaillaient ensemble sous la direction de leur maîtresse ; les repas et les récréations se prenaient en commun et dans le programme des occupations de chaque jour, la pensée religieuse trouvait souvent sa place.

L'apprentissage, le logement et la pension, tout était gratuit et l'établissement vivait du produit de son travail et des dons que M. le curé de Saint-Maurice lui accordait pour payer la pension des élèves improductives. Quand une place venait à vaquer, elle était immédiatement occupée et la communauté était toujours au complet.

Pendant la durée de l'apprentissage qui était de trois ans, la maîtresse mettait peu à peu ses compagnes en rapport avec le monde ; elle les introduisait dans quelques unes des familles respectables qui l'occupaient ; de sorte que le jour où la jeune ouvrière était livrée à elle-même, elle se trouvait déjà patronnée d'avance et la transition entre la vie commune et la liberté était pour ainsi dire insensible.

Cet intéressant établissement cessa après quinze ans d'existence ; sa fondatrice y avait dépensé les plus belles

Digitized by Google

années de sa jeunesse, et ses forces ne suffisaient plus plus pour en soutenir les fatigues et la charge. Il avait formé d'excellentes ouvrières dont quelques-unes jouissent, aujourd'hui, d'une réputation méritée et plusieurs d'entr'elles, devenues à leur tour, maîtresses d'apprentissages ou directrices d'atelier, continuent à donner l'exemple des vertus modestes qui ont dirigé leur éducation professionnelle.

OUVROIRS.

L'institution du Sacré Cœur a fondé et il entretient à Besançon deux établissements en faveur des jeunes apprenties. Ce sont 1° l'ouvroir, 2° l'orphelinat.

Ouvroir du Sacré Cœur. — L'ouvroir est destiné aux jeunes filles pauvres, qui y apprennent les professions de tailleuse et de lingère. On les y reçoit au nombre de vingt à l'âge de 11 à 12 ans; leur apprentissage dure deux années après lesquelles la maison, si elles le désirent, les conserve comme ouvrières et leur paie un prix de journée qui varie entre 40 et 90 centimes, suivant leur mérite et leur travail.

L'ouvroir se tient en ville pendant l'hiver et à Saint-Ferréol (banlieue) pendant l'été. Dans cette dernière saison, une personne de confiance rassemble les jeunes filles et les conduit à Saint-Féréol, d'où elle les ramène le soir dans leur famille.

Digitized by Google

Ouvroir de Sainte-Madeleine. — L'ouvroir de Sainte-Madeleine, fondé par les soins de M. l'abbé Boillot, curé et des dames de Charité de cette paroisse, fonctionne depuis l'année 1852.

Il est établi rue de l'école n° 1, dans les bâtiments adjacents à l'église et il est dirigé par deux sœurs de Saint-Joseph de la communauté de Bourg-en-Bresse. Jusqu'à ce moment, il s'occupe exclusivement de lingerie.

Il reçoit environ 20 à 30 apprenties externes, y comprises celles que lui envoie l'œuvre du Bon-Secours; les religieuses en logent trois à quatre par charité.

La durée de l'apprentissage est de deux ans sans rétribution. Pendant ce temps, les apprenties reçoivent du pain pour leur goûter, un pain de deux kilogrammes par semaine et en outre des récompenses en vêtements.

Après les deux ans d'apprentissage, les élèves reçoivent un salaire en rapport avec l'importance et le mérite de leur travail.

ORPHELINATS.

Orphelinat du Refuge. — Il existe à Besançon une association connue sous le nom de Dames de la Mission et qui a pour objet spécial l'éducation des orphelines. C'est chez les religieuses *du Refuge* que ces jeunes filles sont placées; elles y sont reçues de l'âge de 9 à 12 ans,

Digitized by Google

y demeurent jusqu'à 18 et en sortent convenablement pourvues de l'instruction primaire et professionnelle nécessaire aux ouvrières. Le nombre des orphelines admises aux bienfaits de cette œuvre est de 15 : l'association paie pour chacune d'elles la somme de 200 fr. par an et un trousseau d'une valeur de 80 fr. au moment de l'admission.

Orphelinat du Sacré Cœur. — C'est à la générosité inépuisable et à la piété libérale de mesdames Duban, que le Sacré-Cœur et la ville de Besançon doivent cet établissement. Non seulement ces dames ont fait construire à leurs frais le magnifique établissement de Saint-Féréol, mais encore elles l'ont suffisamment doté pour élever 20 orphelines pauvres. L'éducation qu'on donne à ces jeunes filles a surtout pour but de les former à vivre dans le monde et à y occuper les emplois modestes de femme de chambre, de cuisinière ou de tout autre du domaine de la domesticité.

Orphelinat du Bon-Secours. — L'œuvre du Bon-Secours, dont nous parlerons plus tard, comprend aussi dans une de ses divisions un orphelinat situé rue Battant, 26. La fondatrice de cet œuvre, y reçoit les orphelines à l'âge de 8 à 16 ans; les plus jeunes fréquentent les classes des Sœurs de la Charité établies dans la même maison, et parmi les autres, celles qui se destinent à la lingerie, travaillent dans l'atelier de l'ouvroir de Sainte-Madeleine dont nous avons parlé tout à l'heure. Les autres fréquentent des ateliers particuliers.

Digitized by Google

Le nombre des jeunes filles entretenues dans cet établissement était de 25 à 30 au mois de janvier 1860.

Des six établissements que nous avons signalés en dernier lieu, l'un a cessé d'exister, mais il en reste encore cinq qui consacrent tous leurs soins à élever une centaine de jeunes filles.

Malheureusement de pareilles institutions manquent aux jeunes garçons (1), qui se trouvent, au sortir de l'école, livrés à eux-mêmes d'abord, et trop souvent aussi aux mauvais exemples, qui laissent dans leur esprit des impressions beaucoup plus durables que les bons.

Un digne ecclésiastique, M. l'abbé Faivre, aumônier de l'hospice de Bellevaux, avait senti vivement cette lacune et avec le zèle réfléchi et le dévouement ardent qui caractérisent tous ses actes, il entreprit un jour de la combler.

ŒUVRE DE SAINT-JOSEPH.

Sous le titre d'Œuvre de Saint-Joseph, M. l'abbé Faivre avait ouvert en 1844 une maison d'apprentissage qui comprenait cinq ateliers, pour les professions de tailleurs, de cordonniers, de menuisiers-ébénistes :

(1) Il faut cependant excepter les hospices du Saint-Esprit et de la Charité qui rentrent dans une catégorie d'établissements tout-à-fait à part.

Digitized by Google

deux étaient destinés à l'horlogerie. Par cette création, il voulait offrir aux parents des garanties contre les dangers qui menacent la moralité de leurs enfants, au milieu des ateliers privés et former une pépinière d'ouvriers instruits dans ces différentes professions.

L'horlogerie étant le but principal auquel il faisait converger tous ses efforts, il se décida dès l'année 1846 à supprimer les ateliers de tailleurs et de menuisiers pour les remplacer par le travail de tailleur de limes, qui offre plus d'un rapport avec son industrie favorite.

L'horlogerie tenait déjà, comme aujourd'hui, le premier rang parmi les industries locales, par le luxe et la richesse de ses produits, par la délicatesse et l'élégance de son travail et aussi par l'importance des salaires qu'elle procure aux ouvriers qu'elle occupe.

Mais les apprentissages étaient si coûteux que les enfants pauvres de la ville ne pouvaient que très rarement devenir horlogers. C'était là une barrière qu'il fallait abaisser avant tout, pour nationaliser cette belle et lucrative industrie à laquelle plusieurs cités voisines et rivales doivent leur richesse et leur importance.

A cet effet, le directeur de Saint-Joseph confia ses ateliers à deux maîtres-horlogers réputés pour leur talent et leur conduite et il les plaça sous la surveillance de deux fabricants récompensés aux expositions nationales, qui voulurent bien prêter leur concours à cette école naissante.

La sollicitude du fondateur allait plus loin ; à ses yeux l'école de Saint-Joseph serait restée incomplète si

Digitized by Google

elle n'avait offert à ses élèves les moyens de perfectionner leur instruction. Des cours d'écriture, de grammaire, de mathématiques, de dessin linéaire, de musique et de tenue des livres, furent donc annexés aux cours d'apprentissage, et des maîtres spéciaux accordèrent généreusement leur concours pour l'exécution de ce programme.

La maison de Saint-Joseph était surtout un internat, mais pour étendre les bienfaits de l'œuvre à un plus grand nombre et les rendre accessibles à toutes les conditions, on y admettait aussi des externes. Les élèves y étaient reçus à l'âge de 12 à 16 ans et leur apprentissage en durait deux ou trois, selon la spécialité à laquelle ils se destinaient. Ceux des internes qui appartenaient à des familles aisées, payaient une pension de 350 francs par an, tous frais compris, les autres y entraient moyennant une fraction de bourse acquittée par des associations charitables ou par quelques protecteurs des enfants admis à l'apprentissage. Un grand nombre enfin, y demeuraient à la charge de l'établissement.

Ainsi, sur 75 apprentis entretenus à Saint-Joseph en 1846, 4 seulement payaient la pension entière, 3 n'en payaient que les 3/4, 11 les 2/3, 11 la moitié, 4 le 1/3, 2 le 1/4, 1 n'en payait que la 8e partie et 39 étaient élevés gratuitement.

Cette école prit rapidement faveur : un an après son ouverture (1er novembre 1845), elle comptait 63 élèves dont moitié appartenait au pensionnat ; l'année suivante (1er novembre 1846), elle en comptait 75, mais en réalité, elle avait donné l'instruction professionnelle

Digitized by Google

à 113 jeunes gens qui, pendant le cours de l'année, y avaient séjourné plus ou moins longtemps.

Là s'arrête la période de prospérité de l'œuvre de Saint-Joseph. Ses ressources se composaient 1° du prix des pensions, 2° du produit des ateliers (confection, matières vendues), 3° des dons et souscriptions. Les dépenses comprenaient : 1° les frais d'entretien et de nourriture des élèves, 2° le loyer, chauffage, etc., 3° le traitement des chefs d'atelier, frais d'étude, etc., 4° l'achat du matériel et l'entretien des ateliers.

Dans la première année et malgré la gratuité d'un grand nombre d'apprentissage, la somme des recettes s'était élevée à 22,507 fr., celle des dépenses à 22,408 fr., d'où résultait un bénéfice de 99 fr. Mais l'année 1846-47 se solda avec un déficit de plus de 5,000 fr. et l'exposé de la situation fit pressentir à quel péril l'œuvre de Saint-Joseph était exposée.

Ses premiers succès lui avait suscité des jaloux ; on lui reprochait la monopolisation de l'industrie et l'accaparement des apprentissages. « Le monopole des admissions gratuites et l'accaparement des marchés onéreux, telles sont nos spéculations léonines, » répondait le Directeur. Plusieurs parents, en effet, avait acquitté fort incomplètement le prix de la pension de leurs enfants ; d'autres avaient manqué totalement à leurs engagements ; parmi les débiteurs de l'établissement plusieurs étaient devenus insolvables, et, pour comble d'embarras le produit des souscriptions qui constituait le produit principal était tombé de 14,195 fr. à 4,995 fr.

Pour remonter les finances de l'établissement de

Digitized by Google

Saint-Joseph, il eût fallu quelques années d'abondance, de calme et de prospérité ; c'est le contraire qui arriva. L'année 1847 amena une disette qui éleva le prix des denrées à un chiffre qu'on n'avait pas vu depuis trente ans, et la révolution de 1848 vint porter le dernier coup en donnant carrière à la crainte, à l'égoïsme, à la défiance, en un mot, à tous les sentiments hostiles à une entreprise qui ne pouvait vivre qu'avec le concours de la générosité, du dévouement et de la charité.

En vain M. l'abbé Faivre fit-il un appel chaleureux au public : « la charité volontaire, écrivait-il, a couvert le sol fraçais d'établissements utiles ; nous espérons que l'œuvre de Saint-Joseph obtiendra une place honorable auprès de ses ainées, créées comme elle, pour abriter l'innocence du jeune âge, améliorer le sort du pauvre en l'initiant aux professions lucratives et ouvrir carrière à l'aptitude des enfants de toutes les conditions. » Cette fois la charité fut sourde à cet appel et laissa l'œuvre de Saint-Joseph succomber sous le poids de ses charges. En 1849 elle avait cessé d'exister.

Médecin de l'établissement et, par conséquent, témoin de l'excellence de son entreprise, il m'a été donné d'assister quelquefois à ses espérances et à ses péripéties, et pénétré du bien qu'il a réalisé et de celui qu'il aurait pu faire, je suis heureux de lui adresser encore un regret et de lui consacrer encore un souvenir.

Digitized by Google

IX

PATRONAGE DES DOMESTIQUES.

ŒUVRE DU BON SECOURS.

Dans le courant de l'année 1857, une dame de charité pour le canton nord conçut l'idée de cette œuvre qui embrasse 3 catégories de clients. La première comprend l'orphelinat dont j'ai déjà parlé et sur lequel je n'ai pas à revenir. La seconde, que j'ai seule en vue dans cette note, s'adresse aux filles domestiques momentanément sans place et la troisième, qui a reçu à à peine un commencement d'exécution, a rapport à une maison de retraite pour les domestiques vieilles et infirmes.

La fondatrice n'admet en principe au *Bon Secours* que les domestiques qui sont recommandées par quelques personnes connues ou qui se recommandent par des certificats réguliers et authentiques ; cependant elle ne refuse pas, d'une manière absolue, les jeunes filles qui manquent de protection et qu'il y aurait danger,

Digitized by Google

moralement parlant à abandonner, sans asile à tous les dangers du vagabondage.

Elle fait de son établissement, avant tout, une institution protectrice des bonnes mœurs et c'est par une direction bienveillante et religieuse qu'elle entend réaliser en même temps le bien matériel et moral de ses clientes et celui des familles qui sont obligées de recourir à la domesticité. Combien de jeunes filles qui se sont perdues au contact des villes et qui seraient restées pures, si en quittant leur village, privées de guide et d'appui, elles n'avaient accordé leur premier service à ces cabarets de bas étage qui deviennent trop souvent pour elles une école d'immoralité.

Celles qui sont reçues au Bon-Secours sont généralement jeunes ; c'est de 18 à 25 ans qu'elles s'y présentent le plus souvent.

Dans cette maison, les domestiques trouvent asile, protection et bons exemples. Elles y séjournent peu, 10 jours en moyenne, car à Besançon le nombre des familles qui se font servir est si grand de nos jours et les filles qui, par l'attrait du luxe ou dans l'espoir de gages plus élevés, quittent notre ville pour Paris, sont si nombreuses aussi que celles qui changent de service en retrouvent un autre presque aussitôt. Elles y emploient librement leur temps : d'abord à chercher une place ou à se présenter dans les maisons que la directrice de l'œuvre leur indique et en second lieu à différents travaux de couture ou de tricotage suivant leurs besoins et leur savoir.

L'admission au Bon-Secours n'est gratuit que pour

Digitized by Google

les filles qui sont dans un besoin exceptionnel ; les autres paient une faible pension fixée à 50 centimes par jour.

Cette œuvre n'a que trois ans de date et déjà sa réputation a franchi les limites de la ville. Plusieurs filles, au sortir de leur village, y sont venues directement, heureuses d'y retrouver encore, dans l'occasion, les renseignements utiles et les conseils désintéressés qui ont dirigé leurs premiers pas dans une profession qui offre des dangers sur lesquels je me suis déjà expliqué dans la première partie de ce travail.

Dans la première année de sa fondation, l'établissement a reçu 80 personnes y compris les orphelines, la seconde en a compté 170 et la troisième qui n'est point encore terminée en recevra probablement plus de 200.

La troisième catégorie des œuvres du Bon-Secours (*maison de retraite pour les domestiques vieilles et infirmes*), n'étant pour ainsi dire qu'à l'état de projet, il suffit de marquer ici sa place : l'avenir seul pourra dire ce que vaut cette création.

Digitized by Google

X

ŒUVRE DES BONS LIVRES.

Placées au point de vue religieux et instituées pour lutter contre les influences démoralisatrices autant que pour soulager les besoins matériels, la plupart des sociétés et associations charitables de notre ville possèdent une bibliothèque de livres choisis.

Mais sans parler des efforts que ces différentes institutions d'assistance tentent à l'aide de ce moyen pour moraliser les pauvres, nous devons une mention particulière à une œuvre spéciale connue à Besançon sous le nom d'*OEuvre des bons Livres.*

La première idée d'une bibliothèque catholique fut suggérée par le révérend père de Ravignan. Tout le monde se souvient ici des sermons remarquables qu'il prêcha dans notre ville pendant l'hiver de l'année 1842, mais ce qui est peut-être un peu moins connu, c'est que pendant un des exercices de la retraite qu'il fit aux dames, il s'éleva avec force contre la lecture des romans et que pour en combattre la pernicieuse influence il proposa d'établir une bibliothèque dans laquelle on trouverait, moyennant une légère rétribution, tous les ouvrages intéressant la science ou la piété.

Un autre avantage attaché à cette institution devait

Digitized by Google

être, suivant le pieux missionnaire, d'offrir aux jeunes gens et à la classe ouvrière en particulier une distraction agréable au moyen de laquelle on ferait passer l'instruction et la morale dans les familles. M. l'abbé Caverot alors vicaire général du diocèse de Besançon (1) adopta cette œuvre et mit tous ses soins à la fonder.

Il fit un appel à tous les catholiques et plusieurs d'entre eux donnèrent à l'œuvre quelques ouvrages de leur bibliothèque. On organisa une souscription et on divisa les souscripteurs en deux catégories : les fondateurs et les abonnés. Tous les souscripteurs pour une somme de 10 francs étaient fondateurs ; ils pouvaient recevoir autant de livres qu'ils en désiraient et prêter, au besoin, leur carte même aux personnes étrangères à l'œuvre. Les abonnés ne payaient qu'un franc par an et moyennant cette faible somme, ils avaient droit à deux volumes par semaine à la condition de rendre à la bibliothèque ceux de la semaine précédente. Mais leur carte était personnelle.

M. Caverot obtint pour l'emplacement de la bibliothèque une vaste pièce au second étage de la maison communale, située place Saint-Quentin, qui servait alors de salle d'asile. Une partie des fonds produits par la souscription fut appliquée aux dispositions de premier établissement, l'autre à augmenter le nombre des livres et en décembre 1843, la bibliothèque put être ouverte au public.

Dans les premières années les fondateurs avaient

(1) Aujourd'hui évêque de Saint-Dié.

Digitized by Google

pour la propagation des bons livres du zèle, de l'entrain et l'on comptait jusqu'à 300 abonnés ; on prêtait avec libéralité, même à des personnes qui acquittaient mal ou n'acquittaient nullement leur abonnement. « Donnez, donnez des livres, disait M. Caverot ; ne regardez pas à l'argent, il s'agit d'une bonne œuvre. » C'est dans ce temps là qu'une des dames patronesses entendit le propriétaire de l'un des cabinets littéraires de Besançon se plaindre de la concurrence que lui faisait ce nouvel établissement. C'était autant de gagné pour la morale : une pareille plainte pourrait-elle se produire aujourd'hui ? il est permis d'en douter.

Le succès que les premiers résultats permettaient d'espérer ne se sont malheureusement pas soutenus au même degré ; le nombre des abonnés est actuellement réduit de moitié et les nouveaux adhérents deviennent rares.

Les causes de cette décadence sont faciles à saisir. C'est en premier lieu l'éloignement de M. Caverot que les charges de l'épiscopat appelèrent à la tête d'un diocèse voisin. Ce digne ecclésiastique était l'âme et le soutien de l'œuvre : sa retraite ne pouvait lui être indifférente.

En second lieu, la maison où la ville avait permis de loger la bibliothèque des bons livres ayant reçu une autre destination, il fallut transporter l'établissement ailleurs et consacrer à son loyer une partie de ses revenus. En présence de cette charge sur laquelle les fondateurs n'avaient pas compté, l'administration leur retira leur privilége et leur imposa la loi commune de l'abon-

Digitized by Google

nement dont le minimum fut, en même temps, fixé à 2 francs par an. Plusieurs d'entre eux qui avaient vu dans la souscription bien moins un sacrifice qu'une spéculation furent mécontents de la mesure et se retirèrent : troisième cause de décadence.

En quatrième lieu, la caisse affaiblie par ces diverses circonstances ne permettant pas d'enrichir la collection au gré des lecteurs et d'y ajouter tous les livres importants qu'une plus grande prospérité aurait fait acquérir, un certain nombre d'abonnés fit défection.

Enfin plusieurs personnes que l'œuvre des bons livres comptait d'abord au nombre de ses protecteurs vinrent à douter de son utilité et crurent découvrir qu'il faisait plus de mal que de bien en répandant le goût de la lecture dans la classe ouvrière et en mettant à sa portée les moyens de le satisfaire.

Cette opinion est formellement en opposition avec les faits : le goût de la lecture existe, mais il ne vient pas de vous et, si, refusant de le reconnaître, vous supprimez les moyens de le satisfaire à deux francs par an, vos abonnés sauront se procurer ailleurs des romans à la mode ou les publications périodiques au risque de dépenser à cette jouissance dangereuse dix fois plus que dans votre modeste établissement.

Telle qu'elle est, la bibliothèque des bons livres renferme 2,000 volumes. La poésie, la prose, l'histoire, les voyages, les romans moraux, la piété, le dogme, en un mot tous les genres littéraires s'y trouvent représentés ou peuvent y pénétrer pourvu que les ouvrages soient épurés et qu'en intéressant l'esprit ou le cœur ils

Digitized by Google

puissent instruire ou moraliser. Cependant il faut convenir que les ouvrages d'histoire avec les romans moraux sont plus en faveur que les autres et que les rayons où reposent les livres de dogme, de piété et d'instruction religieuses ont toujours les plus chargés.

C'est regrettable, mais il en faut prendre notre parti ; c'est un courant qu'il est plus difficile d'arrêter que de diriger, et la sagesse conseille de nous en servir pour fertiliser les bons germes et pour opposer des digues salutaires à des débordements toujours menaçants.

S'il est prouvé que c'est la misère qui inspire les institutions charitables, destinées au soulagement des besoins matériels, il n'est pas moins vrai que les maux réels et sérieux de l'ordre moral ne peuvent être combattus que par des moyens du même ordre.

Or ces maux existent à Besançon comme ailleurs et c'est parce qu'ils proviennent, en grande partie du moins, de la lecture des romans frivoles ou obscènes que les associations bienfaisantes doivent leur opposer des livres honnêtes et sérieux ou des lectures légères qui puissent distraire sans corrompre.

Ces maux sont plus grands qu'on ne saurait le croire et pour en donner la preuve je voudrais pouvoir dire ici tout ce que m'ont révélé vingt années d'exercice comme médecin, tous ces désordres physiques, toutes ces maladies du système nerveux, toutes ces excentricités de caractère, toutes ces déviations des sentiments honnêtes, toutes ces passions enfin, dont les lectures romanesques sont à coup sûr la cause et le principe.

Il n'a, sans doute, pas été donné à tout le monde de

Digitized by Google

mesurer la profondeur d'une plaie si diversifiée dans ses nombreux aspects, mais chacun du moins a pu être frappé de cette incontinence sans frein ni limites de productions pseudo-littéraires que la presse de Paris offre en pâture chaque jour et sous toutes les formes à la frivolité publique.

La source principale de cette littérature batarde, de cette prose ivre, suivant l'expression de M. Vinet, et de tout le mal qu'elle produit est cette tourbe de bacheliers avortés que la centralisation des études se plait à concentrer à Paris et qui, incapables de franchir les barrières dressées à l'entrée des carrières libérales où l'on n'entre que par le travail, trouvent plus facile de se faire un nom en imprimant les rêves de leur imagination délirante, le récit de leurs folles amours ou de leurs orgies pantagruéliques.

A ces esprits tourmentés par des idées malsaines, il fallait des exutoires comme il faut des égouts pour disperser les collections putrescibles des grandes villes ; de là ces feuilletons romans, ces revues éphémères, ces publications périodiques que la spéculation a trouvé moyen de mettre à la portée de toutes les fortunes et d'introduire dans les plus humbles demeures. Car, il ne faut pas s'y tromper, à l'origine, toutes ces publications à 2 et à 4 sols ne répondaient pas à un besoin réellement senti par des lecteurs impatients et avides. Ce sont les écrivains qui ont fait naître ce besoin et si les mœurs y ont perdu quelque chose, c'est à eux qu'en revient toute la responsabilité.

Si, par impossible, on supprimait l'étalage où toutes

Digitized by Google

ces publications affichent leur titre avec le luxe d'ornement et d'illustration que chacun connaît, si, du moins, on frappait cette littérature d'un impôt (1) comme on l'a fait pour le tabac et l'alcool, qui sont cependant moins dangereux qu'elle, la plupart de ces lecteurs d'occasion, guéris des illusions romanesques et délivrés d'un aiguillon qui excite les sens et déchaîne les passions, acceptant la vie comme elle est s'attacheraient à en remplir les obligations et les devoirs.

Pour arriver à ce résultat deux choses sont nécessaires : 1° que les hommes qui ont dans les mains le dépôt sacré des intérêts publics comprennent l'étendue du mal que nous signalons humblement avec tant d'autres publicistes ; 2° qu'ils veuillent hardiment l'attaquer par des mesures énergiques comme ils savent en provoquer quelquefois quand il s'agit des intérêts de l'ordre politique.

« Mais les hommes, sur ce sujet, dit un auteur chrétien, ont tellement encore des yeux pour ne pas voir, ou plutôt, lors même qu'ils voient tout, ils vivent encore, en si grand nombre, de leur pleine et entière volonté, dans l'égoïsme sensuel et ses ignominies, que la société même la plus civilisée, n'ose pas encore proscrire le crime d'excitation publique au désordre des sens. On sait que ces excitations tuent plus d'hommes, corporellement et moralement, qu'aucun fléau, qu'aucun

(1) Voy. à ce sujet le projet d'impôt que j'ai proposé d'appliquer aux romans et aux pièces de théâtre, p. 367 de mon mémoire imprimé en 1850 sur les causes de l'indigence et les moyens d'y remédier.

Digitized by Google

poison ; on proscrit pourtant le poison d'où peut sortir quelque rare accident ; on n'ose pas toucher l'art païen, le théâtre impudique, les lettres corruptrices qui surexcitent l'impure fermentation d'où ruissellent la dépravation et la mort sur la suite des générations. On laisse passer et circuler la mort, sous prétexte de liberté ! La loi ne s'arme pas, la société ne se soulève pas, l'instinct sacré de la paternité n'inspire pas tous les pères ! On ne voit pas que le premier devoir des peuples qui veulent vivre et grandir est d'arrêter ce torrent de mort, pour que les hommes deviennent plus beaux, plus forts, plus sains, plus calmes, plus courageux, plus intelligents et plus sages ; pour que la grandeur d'âme, c'est-à-dire le génie, l'héroïsme, la sainteté, puissent apporter au monde leurs fruits. Non, les peuples acceptent encore, tolèrent encore le culte du mal et de la mort. On adore encore les faux dieux, les dieux de l'homicide, Mars et Vénus, c'est-à-dire les divinités infernales qui perdent l'humanité, qui détruisent et brûlent dans son germe toute espérance de régénération et de progrès (1). »

Ce travail était déjà composé et les vingt premières feuilles étaient imprimées quand les journaux ont publié une circulaire adressée par le ministre de l'intérieur aux préfets, à la date du 1er juillet 1860, dans le but de leur signaler les débordements dont certains romanciers se

(1) De la connaissance de l'âme : 2e volume, chapitre Ier, page 33 et 34, par le père Gratery, prêtre de l'oratoire.

Digitized by Google

rendent coupables et de rappeler à la presse des sentiments par trop méconnus de nos jours.

Cette intervention du pouvoir dans cette question de haute moralité lui fait honneur, elle doit inspirer une si grande confiance à tous les cœurs honnêtes, elle justifie si bien, d'ailleurs, mes plaintes et mes regrets que je ne puis résister au désir de reproduire intégralement la pièce remarquable qui la constate :

« Paris, le 1er juillet 1860.

» Monsieur le préfet,

» Ce n'est pas seulement pour le maintien de l'ordre que l'administration a reçu de la loi sur la presse des pouvoirs spéciaux, c'est aussi pour la défense de la morale publique. Le roman-feuilleton qui, dans les colonnes inférieures d'un journal, blesse les sentiments honnêtes, fait autant et peut-être plus de mal que les excitations politiques qui, dans les colonnes supérieures, tenteraient d'agiter les esprits.

» Cette littérature facile, ne cherchant le succès que dans le cynisme de ses tableaux, l'immoralité de ses intrigues, les étranges perversités de ses héros, a pris de nos jours un triste et dangereux développement. Envahissant presque toutes les publications périodiques, profitant de cette périodicité même pour tenir chaque jour en suspens, et pour aiguillonner sans relâche l'ardente curiosité du public, c'est à profusion qu'elle ne cesse de répandre les inépuisables fantaisies de l'imagination la plus déréglée. Les journaux sérieux se sont laissé aller

Digitized by Google

à lui donner asile : elle pénètre avec eux jusque dans l'intimité du foyer domestique, et, une fois admise ainsi dans la famille, ni la jeunesse, ni l'innocence n'y sont à l'abri de la contagion.

» Ce n'est pas tout : à côté des feuilles politiques lui prêtant leur publicité en échange des abonnements qu'elle peut attirer ou retenir, nous avons vu surgir une foule de petites publications, uniquement consacrées à l'exploitation de cette littérature malsaine, et la livrant chaque semaine, à vil prix, par centaines de mille exemplaires, à l'avidité des lecteurs.

» Pour qui conserve encore quelque respect de la décence et du bon goût, un tel débordement est déplorable ; il est plus que temps d'y mettre un terme. L'intelligence du peuple a droit à des aliments meilleurs, et il ne faut pas plus laisser corrompre les cœurs que pervertir les esprits.

» J'appelle donc sur ce point, monsieur le préfet, votre plus vigilante attention, etc. »

Il n'est peut-être pas inutile de rapprocher de cet acte officiel deux documents qui ont avec celui-ci un rapport qui n'échappera à personne.

Le 20 avril 1858, le général Espinasse, alors ministre de l'intérieur et de la sûreté générale, appelait la sollicitude des préfets sur la nécessité d'exécuter avec fermeté et vigilance le décret du 29 décembre 1851, concernant la police des cafés et des cabarets.

« Ce décret, disait-il, a pour objet de protéger, par des mesures énergiques, les mœurs publiques et la sû-

Digitized by Google

reté générale ; le trop grand nombre de cafés ou de cabarets, leur mauvaise tenue, l'absence de surveillance, sont autant de causes de démoralisation et de désordre. Je désire que vous exerciez à cet égard une vigilance active et sévère ; que loin de tolérer l'accroissement du mal, vous vous attachiez à le restreindre progressivement, soit en refusant des autorisations nouvelles qui ne seraient pas justifiées par les besoins de la localité, soit en faisant fermer, après une condamnation pour contravention, ou par mesure de sûreté publique, ceux de ces établissements qui seraient signalés à votre attention. »

Quelques jours après (24 avril), le ministre d'État, M. Fould, adressait aux directeurs des théâtres de Paris la circulaire suivante :

« Paris, le 6 avril 1858.

» Monsieur le Directeur,

» Je vois avec regret s'introduire de plus en plus dans le langage du théâtre l'usage des locutions vulgaires et brutales et de certains termes grossiers empruntés à l'argot. C'est là un mauvais élément de bas comique dont le bon goût se choque, et qu'il ne m'est pas permis de tolérer davantage. La commission de censure vient de recevoir à ce sujet des instructions sévères, et je m'empresse de vous en prévenir, en vous priant de me seconder par votre légitime influence.

» Toutes les œuvres dramatiques ne sont pas, sans doute, assujetties à la même pureté de langage ; la di-

Digitized by Google

versité des genres implique et autorise la diversité des formes ; mais pour les théâtres même les plus frivoles, il est des règles et des limites dont on ne saurait s'écarter sans inconvénient et sans inconvenance. »

» *Le ministre d'Etat,*

» Signé : Achille Fould. »

Ces trois documents officiels émanés d'une pareille source en moins de trois ans donnent assurément une idée bien affligeante des mœurs publiques, mais quelque pénible que soit cet aveu, il a du moins céci de rassurant, c'est qu'il montre que l'autorité se préoccupe enfin, qu'elle veille et qu'elle a le désir formel d'opposer des mesures sérieuses à une plaie dont elle ne se dissimule plus l'étendue.

Honneur aux institutions bienfaisantes qui ont reconnu le mal à son origine et qui ont eu le courage de le signaler et de le combattre !

Digitized by Google

XI

RÉSUMÉ ET CONCLUSIONS.

I. Il s'est fait depuis vingt ans dans l'esprit public en France un mouvement très-marqué qui s'est traduit à Besançon par la fondation d'œuvres de charité et d'institutions philantropiques, destinées au soulagement des pauvres.

II. La multiplication de ces institutions s'explique par le nombre croissant des indigents.

III. Cet accroissement est beaucoup plus sensible parmi les étrangers à la commune que parmi les indigènes, et l'immigration en est une des causes les plus apparentes.

IV. L'émigration en général est un fait acquis, permanent, continuel et progressif, et les immigrants qui sortent des communes rurales, pour se fixer à Besançon, sont à ceux que les autres villes lui fournissent comme 3, 2 est à 1.

V. C'est donc la campagne qui alimente la misère à Besançon. Pour cela elle envoie : 1° des manœuvres qui, pressés par le besoin ou par quelque motif moins légitime, cèdent à un vague espoir d'un travail plus sûr, d'un salaire plus élevé et de secours plus efficaces en

Digitized by Google

cas de détresse ; 2° des jeunes gens des deux sexes qui vont demander à la ville un travail plus facile, plus agréable et surtout mieux rétribué et qui, las du joug qu'impose la domesticité, finissent par demander au mariage l'indépendance et l'aisance qu'ils n'y rencontrent pas toujours.

VI. Toutefois, la proportion des immigrants nécessiteux est égale à celle des immigrants qui ne le sont pas.

VII. Leur immigration dans la ville de Besançon n'a rien que de conforme à la loi qui semble présider à l'émigration en général.

VIII. Les institutions charitables doivent donc être exonérées du reproche qui leur a été adressé d'enfanter la misère et de multiplier les pauvres.

IX. Sous le rapport de leur état civil, la moitié des familles indigentes est en état de mariage ; le veuvage en compte un tiers et le reste appartient au célibat.

X. Sous le rapport de l'âge, un grand nombre d'individus, quoique jeunes encore, sollicitent les secours de la bienfaisance et ne savent pas trouver dans leur jeunesse ou dans l'âge viril cette force physique et morale nécessaire pour lutter avec avantage contre les atteintes du besoin.

XI. La plupart des professions ont fourni leur contingent à la misère ; mais les manœuvres ou journaliers occupent sans contredit le premier degré de l'échelle.

Digitized by Google

XII. Viennent en seconde ligne les professions exposées à des chômages en quelque sorte périodiques et provoqués par les mouvements du temps et des saisons. — Le chômage est un des plus grands ennemis de l'ouvrier.

XIII. Parmi les familles indigentes, plusieurs avaient joui d'une certaine aisance ; j'en ai rencontré qui possèdent quelques petits revenus.

XIV. A Besançon c'est le mois de novembre qui fournit le plus grand nombre de demandes aux bureaux de charité, parce qu'à cette époque le travail diminue, plusieurs ateliers chôment, le salaire languit, le crédit devient plus sévère et le froid commence à faire sentir ses rigueurs.

XV. Le manque d'ouvrage, l'insuffisance des salaires, la maladie et la mort du soutien naturel de la famille, des infirmités incurables et l'immoralité sous ses différents aspects, telles sont les causes visibles ou secrètes de l'indigence.

L'étude attentive de ces causes nous a prouvé les faits suivants :

XVI. Le choix d'une profession est habituellement livré au caprice ou au hasard. En cette matière, la classe ouvrière se préoccupe trop peu de connaître les professions qui, moins encombrées ou moins exposées au chômage que beaucoup d'autres, laissent la perspective d'un salaire en rapport avec les besoins ordinaires de la vie.

Digitized by Google

XVII. Le salaire général de l'année produit pour la plupart des professions exercées par les hommes suffit aux besoins d'un ménage composé de cinq personnes quand il s'élève au-dessus de la moyenne.

XVIII. Toutefois, dans les familles qui n'ont pas charge de petits enfants et où les femmes se livrent régulièrement au travail, celles-ci fournissent facilement le supplément nécessaire pour équilibrer les recettes et les dépenses quand le salaire du chef ne dépasse pas la moyenne.

XIX. Si ce salaire lui est inférieur et s'il constitue les seules ressources de la famille quand elle a plus jeurs enfants, l'existence de celle-ci peut difficilement être assurée sans l'intervention de l'assistance.

XX. Une femme seule, veuve avec plusieurs enfants, ne peut élever sa famille sans des secours étrangers. Cette règle ne souffre que fort peu d'exceptions.

XXI. Le maximum du salaire, dans la plupart des professions (hommes) garantit l'ouvrier contre les chances de la misère à deux conditions essentielles : 1° que l'ouvrier soit honnête et laborieux ; 2° qu'il ait de la santé.

XXII. Les hommes adonnés aux professions manuelles, exercées dans notre ville, se portent en général aussi bien que les autres, mais il y a beaucoup d'exceptions qui tiennent à l'insuffisance des salaires, aux logements insalubres nombreux à Besançon et à l'abus des boissons spiritueuses.

Digitized by Google

XXIII. Ce sont les manœuvres et par conséquent les ouvriers les plus mal payés, les plus mal logés et les plus mal nourris qui fournissent le plus grand nombre de malades à l'hôpital.

XXIV. Des documents authentiques prouvent l'existence de quelque désordre moral grave dans plus du quart des familles indigentes secourues ou en état de l'être.

XXV. Quoiqu'il y ait des raisons de croire que le libertinage a fait des progrès à Besançon, le mal n'y est cependant pas plus grand qu'ailleurs et il est possible d'arrêter ses progrès et de limiter ses ravages.

XXVI. A Besançon, tous les indigents quels que soient leur culte, leur âge, leur sexe, leur profession, leur demeure, etc., sont admis aux secours de l'assistance. Toutefois et à moins de circonstances exceptionnelles on exige d'eux un temps de séjour de 3 ans en moyenne.

XXVII. Le tableau suivant résume la nature et la spécialité des secours compris dans cette étude avec le nom des établissements et des institutions d'assistance qui les ont adoptés.

Nous divisons l'assistance en matérielle et morale. L'assistance matérielle se donne à domicile ou dans des établissements publics ou privés : dans les deux cas elle est générale ou spéciale suivant la nature des besoins auxquels on l'applique.

L'assistance morale a toujours quelque chose de spécial dans le but qu'elle se propose.

Digitized by Google

TABLEAU DE L'ASSISTANCE A BESANÇON.

ASSISTANCE MATÉRIELLE A DOMICILE.

Assistance générale.

NATURE ET SPÉCIALITÉ DES SECOURS.	NOMS DES ÉTABLISSEMENTS ET DES INSTITUTIONS.
Crèche	Elle n'existe plus.
Mois de nourrices	L'association des dames de Ste-Anne.
Aliments non préparés	Association de secours et de patronage.
» confectionnés à prix réduits	Société de St-Vincent-de-Paul.
	Dames de charité.
Combustibles	Sœurs de la charité.
Indemnités de loyers	Bureau de bienfaisance.
Secours divers : argent, etc.	Caisse des cultes réformé et israélite.
Indemnités et autres frais d'apprentissage	Association de secours et de patronage.
Œuvre de saint Joseph	Elle n"existe plus.
Ouvroirs	De Sainte-Madeleine.
	Du Sacré-Cœur.
Orphelinats	Du Sacré-Cœur.
	Du Bon-Secours.
	Des Dames de la Mission.
Ateliers de charité	Assoc. de sec. et de patron.

Assistance spéciale.

Médicaments et autres objets à l'usage des malades	Bureau de bienfaisance et société de St-Vincent-de-Paul.
Sages-femmes	Assoc. des dames de Ste-Anne.
Gardes-malades	Les sœurs du Saint-Nom de Jésus et de Marie.
Indemnités en cas de maladies	Les différentes associations pour secours mutuels.
Frais funéraires	Association générale pour secours mutuels et société de Saint-Vincent-de-Paul.
Caisse de retraite pour la vieillesse	Association pour secours mutuels.

Digitized by Google

ASSISTANCE MATÉRIELLE DANS DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS OU PRIVÉS.

Assistance générale.

NATURE ET SPÉCIALITÉ DES SECOURS.	NOMS DES ÉTABLISSEMENTS ET DES INSTITUTIONS.
Hospice pour les enfants trouvés et abandonnés	Hospice du St-Esprit et colonie agricole d'Ecole.
— pour les orphelins....	— de la Charité et id.
— pour les sourds-muets	Subventiouné par le département et la commune.
Une bourse pour un jeune aveugle.....	Allocation du département : institution impériale de Paris.
Hospice pour les vieillards et les incurables.....	Hôpital Saint-Jacques. Hospice des Petites-Sœurs-des-Pauvres. Hosp. de St-Jean-l'Aumônier.
Dépôt de mendicité.....	Hosp. de St-Jean-l'Aumônier.

Assistance spéciale.

Maladies générales.....	Hôpital Saint-Jacques.
» vénériennes.....	Hosp. de St-Jean-l'Aumônier.
Aliénation mentale.....	Asile de Dole (Jura) : aux frais du département.
Maternité.....	Hosp. de St-Jean-l'Aumônier.
Eaux minérales.....	Subvention du département.

ASSISTANCE MORALE.

Ecoles primaires.

Enseignement simultané...	Institution communale.
» mixte.....	Institution communale.
» mutuel.....	Institution communale.

Patronages.

Œuvre des apprentis.....	Société de St-Vincent-de-Paul.
» des savoyards.....	Société de St-Vincent-de-Paul.
» des militaires.....	Société de St-Vincent-de-Paul.
» des familles.....	Dames de charité.
» des domestiques....	Œuvre du Bon-Secours.

Digitized by Google

Œuvres particulières.

NATURE ET SPÉCIALITÉ DES SECOURS.	NOMS DES ÉTABLISSEMENTS ET DES INSTITUTIONS.
Œuvre de Saint-François-Régis pour la réhabilitation des mariages.	Société de St-Vincent-de-Paul.
Œuvre des bons livres	Société spéciale.

XXVIII. Les différents services de l'assistance dépensent ensemble une somme annuelle de 367,940 fr. à laquelle les institutions actuellement en exercice contribuent dans les proportions indiquées dans le tableau ci-après :

Hôpital St-Jacques : Malades, vieillards, incurables : revenus propres et subvention municipale	50,000 f.
Hospice de la Charité : Orphelins.....	30,000
— du Saint-Esprit : Enfants naturels, trouvés et abandonnés.....	60,000
Hospice de Saint-Jean-l'Aumônier : Indigents, vénériens : Subvention départementale.....	15,000
— municipale.....	23,000
Service des aliénés : allocation départementale	25,000
Hospice des Petites-Sœurs-des-Pauvres : dépenses estimées au minimum de.....	15,000
Institution des sourds-muets : Subv. départ...	7,138
— municip.	2,000
Une bourse à l'institution des jeunes aveugles de Paris : Subvention départementale.....	600
Service des eaux minérales : alloc. départem^le	200
Bureau de bienfaisance : dépense de l'année 1858	28,515
Dames de charité : moyenne approximative...	10,000
Société des sœurs de la charité : moyenne générale.....	800
A reporter.....	267,253 f.

Digitized by Google

Report.....	267,253 f.
Association de secours et patronage : moyenne des 5 dernières années.....	47,369
Société de Saint-Vincent-de-Paul : moyenne des 3 dernières années.....	6,360
Société maternelle de Sainte-Anne : moyenne depuis la fondation.....	3,788
Service de la maternité : allocations du département et de la commune : ensemble.....	3,500
Caisse du culte réformé environ.....	2,000
— du consistoire israélite : moyenne des 2 dernières années.....	670
Toutes les sociétés de secours mutuels : ensemble	10,000
Enseignement gratuit : salles d'asile, écoles primaires élémentaires.....	27,000
Total.....	367,940 f.

XXIX. Avec ces différentes ressources, chaque année la ville entretient et nourrit dans un asile spécial 215 vieillards, infirmes ou incurables ;

Elle traite 2,500 malades dans ses hôpitaux ;

Elle entretient à ses frais 80 aliénés dans l'asile départemental de Dole (Jura) ;

Elle assiste 50 filles-mères dans son établissement de la maternité ;

Elle secourt à domicile 125 femmes pendant leurs couches ;

Elle procure 20 gardes expérimentées aux malades de tout rang ;

Elle fournit à 5 ou 6 indigents le bienfait d'une cure aux eaux minérales naturelles (1) ;

(1) Les bureaux de bienfaisance de chaque localité habitée par les malades concourent, avec le département, à cette utile dépense.

Digitized by Google

Elle dispense à plus 1800 familles des secours de toute sorte ;

Elle fournit, chaque jour, à plus de 300 familles d'ouvriers des aliments à prix réduits ;

Elle donne à plus de 1000 ouvriers les moyens de se porter des secours efficaces en cas de maladie ;

Elle recueille, élève et instruit dans différents hospices 510 orphelins et enfants trouvés ou abandonnés ;

Elle élève dans des institutions spéciales 25 jeunes sourds-muets des deux sexes ;

Elle entretient un jeune aveugle à l'institution impériale de Paris ;

Elle reçoit gratuitement 400 enfants dans ses salles d'asile ;

Elle en instruit plus de 2,000 dans ses écoles primaires sans aucun frais pour les familles ;

Elle paie l'apprentissage à 93 apprentis ou elle leur accorde des secours alimentaires ;

Elle assure à 250 jeunes gens de la même catégorie un patronage moral de la plus grande utilité ;

Elle rassemble les jours de fête, elle instruit, dirige et moralise 20 jeunes savoyards ;

Elle donne gratuitement une instruction solide à plus de 100 militaires ;

Elle patronne 150 filles domestiques ;

Elle réhabilite une quinzaine de mariages ;

Elle offre aux artisans une bibliothèque morale où ils peuvent se procurer à des prix insignifiants des délassements utiles et des lectures agréables ;

Enfin elle procure du travail à 60 familles pauvres.

Digitized by Google

XXX. Il est bien de féconder l'assistance et de multiplier ses ressources, mais il est mieux encore de diminuer le nombre des malheureux qui vivent de ses secours.

XXXI. Pour atteindre ce but, il faut, entre autres, deux mesures principales :

1° Fixer au foyer de leur commune les journaliers des campagnes qu'une illusion si tôt déçue porte incessamment vers les villes. L'extension plus active de l'assistance rurale, et, surtout les travaux que l'hygiène, le perfectionnement de l'agriculture et la stérilité des friches commandent impérieusement dans la plupart des villages en sont les moyens.

2° Mieux observer les pauvres et, les connaissant davantage, prévenir les abus qui font encore, trop souvent aujourd'hui, des institutions de charité une caisse de réserve livrée à tous les assauts de la misère, de la paresse et quelquefois du libertinage. Une commission supérieure de l'assistance chargée, tout spécialement, de ce soin serait une création fort opportune.

XXXII. Le travail étant l'élément moralisateur par excellence, on devrait désormais en faire le fondement de l'assistance, son instrument essentiel et, en quelque sorte, son premier ministre. — L'aumône énerve l'indigent ; le travail le relève et le fortifie.

XXXIII. Nos institutions de bienfaisance utilisent trop peu le travail comme moyen d'assistance ; il y a là un grand progrès à réaliser.

Digitized by Google

XXXIV. Les secours à domicile ne devraient être accordés, *sans réserve et sans condition*, qu'aux vieillards, aux enfants abandonnés, aux veuves chargées de famille, aux malades et aux infirmes.

XXXV. Les pauvres valides que le chômage rend tributaires de l'assistance publique devraient se libérer, au moins en partie, par le travail.

XXXVI. En préconisant le travail, en le procurant aux indigents qui en manquent, en l'encourageant, en le favorisant et en l'honorant à tous les degrés de la hiérarchie sociale on parviendra à prouver aux classes nécessiteuses la vérité de cet axiôme admis par la sagesse des nations :

« LA FAIM REGARDE A LA PORTE DE L'HOMME LABORIEUX, MAIS ELLE N'OSE PAS Y ENTRER. »

Digitized by Google

LES MOINES D'OCCIDENT,

PAR M. LE COMTE DE MONTALEMBERT.

Rapport fait à l'Académie par M. l'abbé BESSON.

MESSIEURS,

J'ai cru être agréable à votre savante compagnie en appelant dès aujourd'hui son attention sur un livre très nouveau, il est vrai, mais bien capable d'exciter parmi vous le plus vif intérêt. L'*Histoire des moines d'Occident*, par M. le comte de Montalembert, sera lue partout où notre langue a des lecteurs et traduite partout où l'Eglise a des enfants. L'érudition et l'éloquence revendiqueront à titre égal la gloire de ce grand ouvrage. Ceux-ci placeront l'auteur à côté des Mabillon, des Thierry et des Guizot pour l'exactitude des recherches et l'intérêt du récit ; d'autres lui assigneront une place plus honorable encore, non loin des Tertullien, des Augustins et des Bossuet, pour la vigueur, l'originalité et l'éclat avec lesquels il mêlè les accents d'une parole émue aux découvertes d'une science neuve et profonde, en élevant son sujet, en colorant son style et en entraînant ses lecteurs.

Digitized by Google

Il ne nous appartient pas de disputer aux princes de la critique l'honneur de l'apprécier; mais l'académie de Besançon ne saurait oublier que M. de Montalembert lui appartient depuis vingt ans. Après avoir ouvert ses rangs à l'auteur de la *Vie de sainte Elisabeth*, elle a, avant tous les autres, le droit de saluer l'historien *des moines d'Occident*. Goûtons les fruits qu'il nous donne dans l'âge mûr, puisque nous avons souri les premiers aux fleurs de son printemps et aux promesses si brillamment tenues de son immortel avenir. Pourquoi ne le dirais-je pas? C'est à nos montagnes que l'illustre écrivain est venu demander plus d'une fois le repos, le silence et la paix, que l'étude appelle si fort, et qu'elle féconde si bien. Il s'entourait, au milieu de nos sapins, de ces massifs in-folios où sont enregistrés les actes des saints et les annales des moines. L'air pur de la Comté ranimait sa patience, son ardeur et sa plume; il retrouvait des forces en touchant cette terre, qui est pour lui comme une patrie adoptive.

Nous aimons à croire que ce secours n'a point été inutile à M. de Montalembert. Que de fois, il nous l'avoue lui-même, ne s'est-il pas dit qu'il avait entrepris une œuvre au dessus de ses forces! Que de fois il a été tenté de renoncer à cette tâche excessive de fuir cet abîme où semblaient devoir s'engloutir, avec les années fugitives, une patience épuisée et une fatigue impuissante! Il n'avait voulu d'abord qu'écrire la vie de saint Bernard. Mais saint Bernard fut par dessus tout un grand moine, et lorsque l'auteur jeta un regard sur le siècle où ce moine vécut, il reconnut que tous ceux qui étaient alors

Digitized by Google

le boulevard et l'honneur de la société chrétienne, les papes, les évêques, les saints, Grégoire VII, Pierre le Vénérable, l'abbé Suger, étaient aussi des moines. Il remonte au siècle plus haut; ici encore ses yeux s'arrêtent sur un moine, sur saint Boniface, l'apôtre et le fondateur de l'Allemagne; s'il étudie l'Angleterre, à la tête de son histoire paraît un autre moine, saint Augustin de Cantorbéry; les deux Bourgognes, il n'entend que le nom, il ne trouve que les travaux des moines, de saint Claude, de saint Romain, de saint Colomban; l'Italie, c'est le plus illustre de tous les moines, c'est saint Grégoire le Grand, qui la gouverne; c'est le premier de tous, c'est saint Benoît, qui la régénère et qui la défend. Ainsi, de saint Benoît à saint Bernard s'écoulent cinq siècles remplis par les efforts surhumains de cent légions sans cesse renaissantes, qui domptent, qui pacifient, qui disciplinent, qui purifient vingt peuples barbares, défrichent à la fois les âmes et le sol, sauvent l'Eglise, créent les nations et transforment le monde.

En présence de ce spectacle, dont l'étude lui révélait de plus en plus la magnificence et la grandeur, M. de Montalembert résolut de faire précéder la vie de saint Bernard de l'histoire des moines d'Occident. Un seul volume devait la contenir. Ce volume, longuement médité, fut composé avec soin et imprimé avec luxe en français et en anglais. L'auteur, avant de le mettre au jour, le communiqua à M. l'abbé Dupanloup et lui demanda son avis. Sa réponse fut mêlée d'éloges; mais M. de Montalembert ne s'arrêta qu'à la critique : « C'est bien, toutefois ce n'est pas là tout le sujet. » Ce mot fut un

Digitized by Google

arrêt. Par un trait inouï de courage littéraire, M. de Montalembert mit au pilon le volume condamné et recommença son livre. Dix ans s'étaient écoulés dans ce travail en apparence si inutile et en réalité si fructueux ; l'auteur en passa treize à le compléter et à le refondre, et c'est après cette double épreuve de la critique et du temps, qu'il nous présente aujourd'hui les deux premiers volumes de l'*Histoire des moines d'Occident*.

En offrant au public le fruit de ces longues veilles, qui semblait si tardif à l'impatience du lecteur, mais qui n'en paraîtra que plus mûr aux hommes sérieux, M. de Montalembert l'a fait précéder d'une *Introduction* qu'on pourrait appeler la philosophie du livre. Je voudrais vous en rendre compte pour vous inspirer, avec le respect de la grandeur monacale oubliée et déchue, le désir de l'étudier et le besoin de lui rendre justice.

L'auteur, rejetant loin de lui tous lieux communs allégués pour la défense des moines, ne demande point grâce pour ses augustes institutions au nom des sciences, des lettres, de l'agriculture. « Sans doute, les services qu'elles ont rendus en défrichant les forêts et en transcrivant les monuments historiques et littéraires, auraient dû suffire, si l'humanité était juste, pour couvrir les moines d'une éternelle égide. Mais, ce qui est bien autrement digne d'admiration et de reconnaissance, c'est la lutte permanente de la liberté morale contre les servitudes de la chair ; c'est l'effort constant de la volonté consacrée à la poursuite et à la conquête de la vertu chrétienne ; c'est l'essor victorieux de l'âme dans ces régions suprêmes où elles retrouve son immortelle grandeur.

Digitized by Google

Voilà ce qu'ont voulu les moines, et voilà ce qu'ils ont fait. Ils pratiquaient la perfection dans une vie de mortification et de sacrifice : c'était le principal. Défoncer la terre, copier les manuscrits, écrire les annales des peuples, n'était que l'accessoire. L'éducation de l'âme, tel est le caractère fondamental des institutions monastiques. Là était le but, le fond, l'objet suprême de l'existence, l'unique ambition, le mérite unique, la souveraine victoire. »

Autant on a méconnu cette vérité en défendant les moines, autant on a oublié, en les regrettant, la véritable nature de leur vocation. « S'il est des lieux pour la santé du corps, a dit de M. de Chateaubriand, ah! permettez à la religion d'en avoir aussi pour la santé de l'âme. » L'idée est poétique et touchante, mais elle n'est pas vraie. Les monastères n'étaient nullement destinés à recueillir les invalides du monde. Ce n'étaient pas les âmes malades, c'étaient au contraire les âmes les plus saines et les plus vigoureuses qui se présentaient en foule pour les peupler. On ne rencontre guère que dans les romans ces vocations produites par les mécomptes, les chagrins, la mélancolie. S'il y a eu des hommes jetés dans le cloître par un grand malheur, par une disgrâce éclatante, par la perte d'un être passionnément aimé, ces exemples sont infiniment rares. Le caractère distinctif des vocations religieuses, ce n'est ni le caprice, ni l'infirmité, ni la déception : c'est la force. Les vrais moines des grands siècles de l'Eglise sont les représentants de la virilité sous sa forme la plus pure et la plus énergique. La solitude est la patrie des forts, le silence leur prière. La mi-

Digitized by Google

lice-monastique était la chevalerie de Dieu. Jamais hommes ne connurent moins que les moines la crainte du plus fort ni les basses complaisances envers le pouvoir. Les cœurs vraiment indépendants ne se trouvèrent nulle part plus nombreux que sous le froc. Il y avait là, et en foule, des âmes calmes et fières, droites et hautes autant qu'humbles et ferventes, des âmes vraiment héroïques, comme les appelle Pascal. Le cloître fut pendant toute la durée des âges chrétiens l'école permanente des grands caractères, c'est-à-dire de ce qui manque le plus à la civilisation moderne.

M. de Montalembert, il faut bien l'avouer, justifie assez ce qu'il pense de la vocation des moines par ce qu'il raconte de leurs services. Il montre dans ces prétendus rêveurs, dans ces oisifs, que le dernier siècle a flétris et que le notre a oubliés, des hommes énergiques, actifs, pratiques, imposant cortége de saints, de pontifes, de docteurs, de missionnaires, d'artistes, de maîtres de la parole et de la vie, les premiers au combat et au travail, sortant des cloîtres pour remplir les chaires, pour peupler et diriger les conciles, les conclaves, les diètes, les croisades; puis rentrant dans leur solitude pour y créer des églises et des livres qui étonnent et défient l'orgueil des modernes. Voulez vous rechercher les raisons qui ont mérité aux moines un rôle si important dans les destinées de l'Eglise? Il est facile de les reconnaître dans les deux grandes fonctions commune à tous les ordres et à toutes leurs branches, la prière et l'aumône. Prier beaucoup et donner toujours, c'est ce que M. de Montalembert appelle éloquemment les deux ser-

Digitized by Google

vices du monachisme. Quel spectacle que ce saint et perpétuel combat engagé contre l'omnipotence divine par les supplications de tant de milliers de moines, champions aguerris et infatiguables de la chrétienté rassemblés et ordonnés légalement pour la prière en commun, et regardés avec raison par le bon sens public comme une puissance d'intercession instituée pour le salut du monde. Mais les moines ne se bornent pas à cet ordre de bienfaits. Ils servent, ils touchent, ils moralisent la société par l'exemple le plus constant de la charité la plus féconde. Il ne leur suffit pas de soulager la pauvreté, ils l'honorent, ils la consacrent, ils l'adoptent, ils l'épousent comme ce qu'il y a de plus grand et de plus royal ici-bas. Que de soins délicats, que de tendres prévenances, que de précautions ingénieuses inventées et pratiquées pendant douze siècles dans ces maisons de la prière qui comptaient parmi leurs dignitaires les infirmiers des pauvres ! Après avoir édifié et réjoui la foule indigente par le spectacle de leur vie pacifique et douce, ils lui offraient encore en temps de guerre un asile presque toujours respecté. Leur seul aspect semble avoir toujours été une prédication permanente au profit de l'aumône, et leur familiarité habituelle avec les grands a toujours profité aux petits.

Quand on a lu ce chapitre, on pleure d'admiration en songeant à l'héroïsme des moines ; mais M. de Montalembert nous apprend dans le chapitre suivant que ce qui nous paraît de l'héroïsme n'était que du bonheur. Le bonheur des moines était naturel, durable, profond. Ils prolongeaient et achevaient leur vie au sein d'une

Digitized by Google

tranquillité laborieuse et d'une douce uniformité. L'amitié en était le charme. Que de traits attendrissants, que de belles paroles à recueillir, depuis cet abbé espagnol du VIIIe siècle, qui disait : « Je n'ai laissé qu'un frère dans le monde, combien n'en ai-je pas retrouvés dans le cloître ! » jusqu'à ces deux religieuses de l'ordre de Fontevrault, dont l'une étant morte avant l'autre, apparut en songe à sa compagne et lui prédit sa mort en lui disant : « Apprends, chère bien-aimée, que je suis déjà dans une grande paix, mais je ne saurais entrer au paradis sans toi. Prépare-toi donc et viens au plus vite, afin que nous soyons présentées toutes les deux ensemble au Seigneur. »

» Mais cette paix et cette joie, qui constituaient leur apanage, ils ne s'en réservaient pas le monopole ; ils la versaient à pleines mains sur tout ce qui les entourait et partout où on leur en laissait la liberté. Ils la montraient, ils la prêchaient, ils la donnaient à tous ceux qui s'approchaient d'eux. Il n'y avait pas un besoin moral ou matériel auquel n'eussent essayé de pourvoir ces moines, qui de tous les bienfaiteurs de l'humanité furent à coup sûr, les plus généreux, les plus ingénieux, les plus aimables, les plus désintéressés et les plus persévérants. De là tant de bonheur inaperçu dans les annales de l'histoire, mais distillé en abondance dans le cœur des peuples chrétiens, pendant toute la durée de la ferveur monastique. De là cette paix invincible, cette lumineuse sérénité, qui régnaient sur tant d'âmes au milieu même des époques les plus orageuses du moyen âge.

» Les moines avaient découvert l'art de concilier la

Digitized by Google

grandeur avec l'humilité, les apaisements du cœur avec les ardeurs de l'intelligence, la liberté et la fécondité de l'action avec une soumission minutieuse et absolue à la règle, des traditions ineffaçables avec l'absence de toute hérédité, le mouvement avec la paix, la joie avec le travail, la vie commune avec la solitude, la plus grande force morale avec une entière faiblesse matérielle. Et ce merveilleux contraste, cette étrange union des qualités et des conditions les plus diverses, ils ont su les faire durer pendant mille ans. Ils avaient trouvé le secret des deux choses les plus rares en ce monde, le bonheur et la durée. Ils ont duré sept, huit, dix et quelquefois même quatorze siècles, c'est-à-dire autant que la royauté française, et deux fois ce qu'a duré la république romaine. »

En pénétrant ainsi le secret d'une vie si tenace et si féconde, M. de Montalembert n'a garde d'oublier l'impartiale équité que l'histoire commande. Il ne dissimulera aucune tache, afin d'avoir le droit de ne voiler aucune gloire ; il ne taira aucun grief, afin de n'omettre aucune réponse. Après le tableau de la ferveur, vient celui de la décadence et de la ruine.

L'abus des richesses et de la commende dans les abbayes, la paresse et le relâchement des moines, la malveillance intéressée du pouvoir temporel, la cupidité de l'aristocratie, la mollesse du clergé, expliquent la décadence ; mais rien ne justifie la ruine. Après avoir eu le rare et le plus difficile de tous les courages, celui de dire la vérité aux amis de la vie religieuse, l'illustre écrivain use de la même liberté envers ses détracteurs et ses ennemis. Il dit aux révolutionnaires : « Il ne faut jamais

Digitized by Google

se laisser aller jusqu'à absoudre les crimes sous prétexte que les victimes ont mérité leur sort. L'injustice des hommes sert la justice de Dieu, mais elle n'en reste pas moins injustice ; » aux princes : « C'est vous qui êtes les grands coupables, car vous avez trafiqué des abbayes pour assouvir les passions de votre noblesse et pour asservir par là sa liberté ; » aux sophistes modernes de Berne et de Turin : « Qu'est-ce que ces reproches contradictoires dont vous accablez les moines ? S'ils observent leur règle, on dit qu'ils ne sont pas de leur siècle ; s'ils ne l'observent pas, les mêmes voix qui les insultaient comme fanatiques crient au relâchement. S'ils administrent mal leurs domaines, on les leur ôte sous prétexte qu'ils ne savent pas en tirer parti ; s'ils les administrent bien, on les leur ôte encore, de peur qu'ils ne soient trop riches. S'ils sont nombreux, on leur défend de recevoir des novices, et quand ce régime les a réduits à n'être plus qu'une poignée de vieillards, on déclare que, n'ayant pas de successeurs, leur patrimoine tombe en déshérence. Mais il faut entendre surtout comme il flétrit ces faux savants, ces lettrés de bas aloi, ces lâches sycophantes de la spoliation qui, s'attachant à suivre la piste des Vandales, essaient encore de flétrir jusqu'à la mémoire de ceux que leurs devanciers ont naguère livrés à la hache du bourreau et au marteau du démolisseur :

« Est-ce bien vous, qu'on n'a peut-être jamais vus » ployer le genou, depuis votre enfance, dans un temple » chrétien, qui vous érigez en docteurs de la prière et » de l'office canonial ? Avez-vous donc si scrupuleuse- » ment réprimé en vous-mêmes tous les désirs et toutes

Digitized by Google

» les faiblesses de la chair, pour qu'il vous soit donné de
» peser au poids du sanctuaire les désordres plus ou
» moins bien constatés de certains moines? *Contez-nous*
» *donc vos efforts*, disait Bossuet à certains rigoristes de
» son temps. Ah! si vous vouliez bien commencer par
» essayer de la règle la plus relâchée, par vous contrain-
» dre aux observances de l'ordre le plus dégénéré, vous
» pourriez monter avec quelque autorité au tribunal de
» l'histoire, et votre âpre censure pourrait inspirer
» quelque confiance. Quoi! les bénédictins mangeaient
» de la viande; les carmes déchaussés portaient des sou-
» liers; les cordeliers ne ceignaient plus leurs reins de
» la corde! En vérité! et vous qui les accusez que faites-
» vous donc de tout cela? Ils ne se donnaient plus la
» discipline aussi souvent qu'autrefois! Mais vous, com-
» bien de fois par semaine la prenez-vous! Ils ne con-
» sacraient plus à la prière, au travail, autant d'heures
» qu'ils le devaient! Et vous, où sont les champs que
» vous avez fécondés de vos sueurs, les âmes que vous
» avez sauvées par vos oraisons? Après tout, les plus
» coupables, les plus dépravés vivaient comme vous
» vivez : voilà leur crime. Si c'en est un, ce n'est pas
» à vous qu'il appartient de le châtier. Eh quoi! vous
« commencez par infecter l'Eglise de vos vices, et puis
» vous lui reprochez d'en être atteinte et souillée! Vous
» administrez le poison à la victime, et vous lui faites un
» crime d'y avoir succombé! Ah! certes! que les fidèles,
» les zélés et les purs se soient indignés et désolés du
» relâchement monastique; qu'un Bernard, un Pierre
» Damien, un Charles Borromée, un François de Sales,

Digitized by Google

» une Catherine de Sienne, une Thérèse, l'aient dénoncé » à Dieu et à la postérité, on le conçoit. On ne concevrait même pas leur silence. Mais vous, héritiers ou » panégyristes des auteurs du mal qui a corrompu les » moines, comme de la spoliation qui les a frappés, » vous devriez être les derniers à vous en étonner et à » vous en plaindre, car c'est le procès de vos pères ou » le vôtre que vous instruisez. »

Aux cris de cette ironie vengeresse succèdent les accents d'une tristesse non moins indignée. Lisez ce beau chapitre intitulé *la Ruine*, vous verrez que là où les cloîtres finissent, les prisons commencent. On cherche en vain dans l'histoire le souvenir d'une dévastation plus aveugle et plus brutale. Et ce n'est pas seulement au sein d'une révolution, quand les peuples en délire semblent avoir à peine la conscience de leurs crimes, que ces actes ont été commis. C'est en pleine paix, tantôt par les mains d'une bureaucratie savante, tantôt par les descendants couronnés des fondateurs et des bienfaiteurs d'autrefois. Ce qu'une république athée osa en France sous la Terreur, une monarchie protestante l'avait déjà fait en Angleterre ; ce que Joseph II osa en Allemagne, don Pedro vient de renouveler en Portugal; la main de Christine efface d'un trait de plume on ne sait combien de monastères; celle de Nicolas en noie deux cents autres dans le sang de la Pologne. Ce n'est pas tout. Interrogez ces ruines et demandez-leur aujourd'hui leur nom. Que sont-elles ? Ici c'est une caserne ou un magasin, là un théâtre, un haras ou une écurie! Ailleurs c'est moins encore : les chapiteaux et les colonnettes de telle église abbatiale

Digitized by Google

sont employés comme des cailloux sur la route voisine. Se peut-il quelque chose de plus navrant? Oui, car il y a des lieux où l'on interrogerait en vain la mémoire défaillante d'une race abêtie par l'incrédulité et le matérialisme. Elle ne soupçonne pas même qu'elle habite un monastère ruiné, et c'est aux cartes, aux livres de géographie, qu'il faut demander l'emplacement de ces admirables créations de la foi et de la charité. Mais parmi les augustes sanctuaires qui sont restés debout, il en est plusieurs dont la destination nouvelle plaide assez éloquemment la cause du monachisme, déshérité par les puissances, raillé par les légistes, oublié par les peuples. Saint Bernard et ses cinq cents religieux ont été remplacés à Clairvaux par cinq cents réclusionnaires; Fontevrault et le mont Saint-Michel ont subi le même sort. Menacez maintenant la vie religieuse ; alarmez la piété, l'obéissance, l'oubli de soi-même, le parfait détachement de toute chose. Redoublez de minuties dans vos formalités et de rigueur dans vos précautions; réveillez de vieilles calomnies cent fois réfutées ; surprenez l'ignorance, flattez les préjugés, soulevez les passions. Voici M. de Montalembert qui vous avertit que les maisons de prière et de paix sont devenues de nos jours des maisons centrales de détention, afin sans doute de ne pas donner un démenti à ces paroles de M. de Maistre : « *Il leur faudra bâtir des bagnes avec les ruines des couvents qu'ils auront détruits.* »

Telle est, autant qu'il est possible de la résumer dans une rapide esquisse, cette magnifique introduction de l'*Histoire des moines d'Occident*. M. de Montalembert,

Digitized by Google

en la terminant, nous rappelle qu'il est le premier de son sang qui n'ait point guerroyé avec le glaive. Mais sa parole et sa plume valent bien l'épée que ses ancêtres ont tenue si vaillamment depuis les croisades jusqu'à nos jours. Il a, comme eux, l'esprit chevaleresque; comme eux, il défend le faible contre le superbe : hier, l'enfance asservie au monopole universitaire, la magistrature menacée dans sa plus honorable prérogative, la papauté éprouvée par tant de combats et en butte à tant d'attaques; aujourd'hui, les moines oubliés, méconnus ou calomniés ; partout et toujours, ce qu'il y a de beau, de grand et de juste, la foi et la vérité : *fide et veritate*. Sa parole a servi avec honneur dans des luttes dont le souvenir est cher à tous les catholiques ; sa plume, devenant comme sa parole, un glaive à son tour, ouvre maintenant une autre carrière aux généreuses passions dont il est animé. Semblable aux moines, qui passaient la première partie de leur vie à prêcher et la seconde à écrire, M. de Montalembert se console du silence des assemblées politiques en semant sur le papier le grain qui tombait autrefois du haut d'une tribune battue par les tempêtes. Consolons nous à notre tour. Ses discours étaient l'événement du jour et l'entretien passager du monde; son livre sera l'un des monuments du siècle et l'honneur immortel de l'Eglise.

II.

Les introductions qui précèdent les livres modernes promettent presque toujours bien plus que l'ouvrage ne

Digitized by Google

donne : ce sont comme de vastes portiques au devant d'un édifice médiocre. M. de Montalembert a fait tout autrement. Quelque belle que soit son introduction à l'*Histoire des moines d'Occident*, cette histoire même est plus belle encore. A mesure qu'il entre dans son sujet, il l'élève, il l'orne, il l'agrandit. On croyait ne lire que les annales des monastères ; on s'aperçoit bientôt qu'on lit celle de la civilisation européenne et de l'Eglise universelle.

La scène s'ouvre par le *Tableau de l'empire romain au* v*e siècle*. En Orient comme en Occident, tout était à l'abandon, tout se précipitait dans une incurable décadence. Dans l'ordre spirituel, on s'acheminait au schisme qui, sous les Césars de Byzance, devait arracher à l'unité et à la vérité plus de la moitié du monde converti par les apôtres. Dans l'ordre temporel, on aboutissait à ce misérable régime du Bas-Empire, le seul dont il suffise de prononcer le nom pour en faire une injure. Pour que l'Eglise pût sauver la société, il fallait dans la société un nouvel élément et dans l'Eglise une force nouvelle. Il fallait deux invasions, celle des Barbares et celle des moines. Voyez ces hommes, d'abord victimes obscures et prisonniers dédaignés des premiers Césars, puis auxiliaires tour à tour recherchés et redoutés, puis adversaires irrésistibles, enfin vainqueurs et maîtres de l'empire humilié. Ce sont les Barbares. Ils avancent, se retirent, reviennent, restent et triomphent. Ils apportent avec eux la liberté et l'honneur ; mais ce sont des instincts plutôt que des vertus, leur conquête va devenir une orgie, et le monde risque d'avoir changé de maîtres

Digitized by Google

sans changer de destinée. Qui les assouplira sans les énerver? Qui les préservera de la contagion? Ce sera l'Eglise, mais l'Eglise par les moines. Voici que du fond des déserts de l'Orient et de l'Afrique, Dieu fait sortir une nuée d'hommes noirs, plus intrépides, plus patients, plus infatigables, plus durs à eux-mêmes que ne furent jamais ni Romains ni Barbares. Ils se répandent sans bruit dans l'empire, et quand l'heure de sa ruine a sonné, ils sont debout, en Occident comme en Orient. Ce sont les moines. L'empire romain sans les Barbares, c'était un abîme de servitude et de corruption. Les Barbares sans les moines, c'était le chaos. Les Barbares et les moines réunis vont refaire un monde qui s'appellera la chrétienté.

Cette grande mission du monachisme ne saurait être l'ouvrage d'un jour. Elle a des précurseurs pour l'annoncer et la répandre, un législateur pour l'établir, la discipliner et la régler, des continuateurs pour en assurer les fruits et en perpétuer les bienfaits.

M. de Montalembert a consacré deux chapitres aux *précurseurs monastiques*. On les voit d'abord en Orient. Là vivent les pères du désert; là fleurit la Thébaïde; là dominent, entre tous les autres, saint Antoine, le premier abbé, saint Paul, le premier ermite, saint Pacôme, l'auteur de la première règle écrite. Après avoir comme passé en revue cette nouvelle armée de l'Eglise, M. de Montalembert entre dans des détails pleins d'intérêt sur la vie que menaient au désert les courtisanes converties. C'est Marie l'Egyptienne, c'est Thaïs, c'est la danseuse Pélagie. On souhaite de mourir comme elles pour que

Digitized by Google

Dieu nous fasse trouver miséricorde comme elles au jour du jugement. Mais, à côté de ces étranges recrues pour le sanctuaire de la virginité, Euphrasie, fille unique d'un sénateur, offre le type des vocations innocentes et comme le premier exemple authentique et détaillé de ces luttes entre le cloître et la famille, qui se renouvellent depuis tant de siècles pour la gloire de Dieu et le salut des âmes. Après ces récits attachants, viennent les progrès de la vie monastique. Les moines vont peupler les déserts embrasés de l'Arabie, de la Syrie et de la Palestine. Hilarion, Ephrem, Epiphane, Siméon Stylite, quels noms! quels hommes! quels souvenirs! Saint Basile ajoute à toutes ses gloires par la perfection de sa règle, saint Grégoire de Nazianze par les luttes de son épiscopat et les loisirs féconds de sa vieillesse, saint Chrysostôme par les magnifiques plaidoyers dans lesquels, vengeant l'innocence des moines attaquée et la justice de leur cause méconnue, il met au service de cette noble cause l'incomparable éloquence dont son nom est devenu le symbole.

La vie monastique se fonde en Orient comme l'Eglise: mais comme l'Eglise aussi, elle n'acquiert sa véritable force qu'en Occident. C'est là qu'il faut la suivre et l'étudier avec M. de Montalembert, pour l'admirer dans sa complète et durable grandeur. Saint Athanase en apporte les prémices à Rome et à Trèves, dans son double exil; saint Jérome en renouvelle l'exemple dans sa propre vie, et les patriciennes, naguère si fières de leur noblesse et si raffinées dans leur délicatesse, les Marcella, les Paule, les Furia s'immortalisent sous la direction de

Digitized by Google

ce grand saint, qui les instruit, les gouverne, les attire à la perfection, et meurt comme enseveli dans la triple victoire de la mortification, de l'étude et du recueillement. Tandis que ce lion du désert est à la fois enflammé par le zèle et dompté par la pénitence, saint Ambroise défend les moines en Italie, saint Augustin leur donne des règles en Afrique, saint Martin et saint Hilaire les établissent dans les Gaules. Déjà ce ne sont plus seulement de grands hommes, mais de grands monastères qui prennent place dans l'histoire. Lérins commence au midi, Ligugé à l'ouest, Saint-Claude sur les hauteurs du Jura, Moutier-Saint-Jean au milieu des plaines de la Bourgogne, Agaune dans les gorges du Valais. Suivez, du Rhône au Danube et de la Savoie à la Pannonie, la frontière romaine entamée et violée de toutes parts, partout vous trouverez les moines au poste de l'honneur et du danger, du dévouement et du salut. Tantôt ils sont aux prises avec les Goths, les Francs et les Burgundes; tantôt ils vont habiter la Norique sous la conduite de saint Séverin, et là, à force de patience et d'habileté, ils défendent les Romains contre l'invasion des Barbares et les Barbares contre les entraînements de leurs propres victoires. Partout ils se montrent au niveau de tous les besoins comme au-dessus de toutes les terreurs. Ils remplacent les esclaves par leur infatigable activité, et les martyrs par la tradition vivante du dévouement et du sacrifice. Enfin sous un régime qui réunissait l'excès du désordre à l'excès de la servitude, ils demeurent non pas les premiers, « mais les seuls grands et les seuls forts, seuls orateurs, seuls écrivains, seuls hommes en un mot, et seuls debout. »

Digitized by Google

Cependant pour tenir les promesses que l'ordre monastique avait faites à l'Eglise et à la jeune société chrétienne, il lui fallait un législateur propre à contenter et à discipliner tant de forces éparses, irrégulières et intermittentes. Dieu pourvut à cette nécessité en faisant naître saint Benoît.

Le chapitre qui porte ce nom comprend la vie et la règle du grand patriarche des institutions religieuses. Sa vie est comme une image de toutes les destinées de son ordre. Il est apôtre autant que solitaire ; il exerce sur les nobles et sur les riches autant d'action qu'il montre de sollicitude pour les pauvres et pour le peuple. Les Goths, conduits par Totila, respectent et bénissent son monastère du Mont-Cassin ; mais les Lombards, appelés par Narsès, viennent le détruire. Saint Benoît, qui le sait par révélation, s'en console, en songeant à l'avenir immortel de son œuvre, que Dieu lui a fait connaître dans une autre vision. Ce qu'on ne détruira point, c'est sa *règle*, ce docte et mystérieux abrégé de toute la doctrine de l'Evangile, de toutes les institutions des saints pères, de tous les conseils de la perfection. Là paraissent avec éminence la prudence et la simplicité, l'humilité et le courage, la sévérité et la douceur, la liberté et la dépendance. Rien dans cette règle ne décèle une pensée d'ambition spirituelle et de conquête universelle, et cependant c'est des flancs du Mont-Cassin que sortent pour se répandre sur tout l'Occident, missionnaires et laboureurs, docteurs et pontifes, historiens et poëtes. « L'Italie, les Gaules, l'Espagne sont reprises à l'ennemi; la Grande-Bretagne, la Germanie, la Scandinavie, vont

Digitized by Google

être tour à tour envahies, conquises, incorporées à la chrétienté. L'Occident est sauvé. Un nouvel empire est fondé. Un nouveau monde commence. »

Si l'on était tenté de taxer d'exagération ces dernières paroles, qu'on lise le chapitre suivant, auquel M. de Montalembert a donné pour titre le nom de *saint Grégoire le Grand*. C'est un moine qui va monter pour la première fois sur la chaire apostolique. Le seul parmi les hommes qui ait reçu à la fois, du consentement universel, le double surnom de saint et de grand, il sera l'éternel honneur de l'ordre bénédictin comme de la papauté. Par son génie, mais surtout par le charme et l'ascendant de sa vertu, il organise le domaine temporel des papes, il développe et régularise leur souveraineté spirituelle, il fonde leur paternelle suprématie sur les royautés naissantes et les nations nouvelles, qui vont devenir les grands peuples de l'avenir et s'appeler la France, l'Espagne, l'Angleterre. A vrai dire, c'est lui qui inaugure le moyen âge, la société moderne et la civilisation chrétienne. Un de ses contemporains déclarait qu'il avait vaincu Antoine par la sainteté, Cyprien par l'éloquence, Augustin par la science. Bossuet a résumé sa vie avec cette concision qui dit tout et qui n'appartient qu'à lui : « Ce grand pape fléchit les Lombards, sauve Rome et l'Italie, que les empereurs ne pouvaient aider ; réprime l'orgueil naissant des patriarches de Constantinople ; éclaire toute l'Eglise par sa doctrine, gouverne l'Orient et l'Occident avec autant de vigueur que d'humilité, et donne au monde un parfait modèle de gouvernement ecclésiastique. » M. de Montalembert raconte longue-

Digitized by Google

ment ce glorieux pontificat. Il ne pouvait avoir la concision de Bossuet, mais il en a la justesse, l'éloquence et la profondeur, quand il ajoute les paroles suivantes, si vraies de tout temps, plus vraies encore à l'heure où nous sommes et en présence du spectacle auquel nous assistons : « Le genre humain dans sa faiblesse et dans » sa folie a toujours décerné la plus grande place dans » son admiration à ces conquérants, à ces dominateurs » des peuples, à ces maîtres du monde, qui ont fait de » grandes choses, mais qui n'ont su les faire qu'avec de » grands moyens, avec une effroyable dépense d'hom- » mes, d'argent, de mensonges, en foulant aux pieds les » lois, la morale, la foi jurée. Détestable erreur, qui rend » complices involontaires de tous les crimes éclatants les » ignorants et les innocents qui se renvoient les uns aux » autres les échos de cette fausse gloire ! Le mérite de » réussir n'est pas grand quand on ne recule devant rien, » devant le sacrifice d'aucune vie, d'aucune vertu, d'au- » cune vérité. Même au point de vue humain, la suprême » grandeur n'est pas là. Elle consiste à faire de grandes » choses avec de petits moyens, à triompher de la force » par la faiblesse, mais surtout à surmonter les obstacles » et à vaincre les adversaires en respectant le droit. C'est » là ce que voulut saint Grégoire, et c'est là ce qu'il sut » accomplir. Il est véritablement Grégoire le Grand, » parce qu'il est sorti irréprochable de difficultés sans » nombre et sans limites, parce qu'il a donné pour fon- » dation à la grandeur croissante du saint-siége, la re- » nommée de sa vertu, la candour de son innocence, » l'humble et inépuisable tendresse de son cœur. »

Digitized by Google

Après saint Grégoire, *saint Colomban*. Cet autre Benoît était né en Irlande l'année même où mourut le patriarche du Mont-Cassin. Il fait à Bangor le premier apprentissage de la vie religieuse ; mais l'humeur vagabonde de sa race, la passion du pèlerinage, le zèle de la prédication, l'entraînent au-delà des mers. Il arrive en Bourgogne, fonde les abbayes d'Annegray, de Luxeuil et de Fontaine, et réunit autour de lui une foule de disciples. Ses luttes avec le roi Thierry et la reine Brunehaut sont un nouvel exemple de la liberté évangélique aux prises avec la corruption et la servitude des cours. On l'exile, et il redevient missionnaire. Enfin, après avoir prêché les Allemands et les Slaves, il traverse les Alpes, passe chez les Lombards, et termine dans le monastère naissant de Bobbio son apostolat, ses écrits et sa vie. Tout le VIIe siècle fut rempli de son influence et de son nom. Ses disciples donnèrent à l'esprit monastique l'impulsion la plus puissante, la plus rapide et la plus active qu'il eût encore reçue en Occident, fondant, des bords du lac de Genève jusqu'aux plages de la mer du Nord, des couvents, des écoles, des villes, et faisant fleurir la gloire et les lois de Colomban à Rebais comme à Lure et à Sainte-Ursanne, à Saint Omer comme à Remiremont. Dans le tableau qu'il trace de cette colonisation monastique, M. de Montalembert s'arrête de temps en temps aux détails naïfs et touchants des légendes des saints, pour nous faire respirer quelques-unes de ces fleurs d'exquise charité et de suave humilité qui s'épanouissaient aux milieu des violences et des cruautés de l'époque. Là, nous apprenons comment les moines ai-

Digitized by Google

maient et comprenaient la nature. On les voit apprivoiser les loups et les ours, atteler les cerfs à leur charrue, appeler les poissons dans leurs viviers, suivre les aigles qui marquent par leur vol l'enceinte des monastères, mêler leur voix à la voix des oiseaux dans la profondeur des bois, et faire éclore sous leurs pas les fleurs du printemps. La dignité des annales monastiques n'a rien à perdre en s'arrêtant à ces récits et aux pieuses croyances qu'ils entretenaient. L'Eglise nous avertit qu'elle ne saurait répondre des erreurs ou des mensonges qui se sont glissés dans quelques légendes ; mais l'histoire se mentirait à elle-même si elle affectait de nier ou d'ignorer l'intervention surnaturelle de la Providence dans la vie des saints choisis pour guider, pour consoler, pour édifier les peuples fidèles, pour les élever par leur exemple au-dessus des liens et des besoins de la vie terrestre. Je ne suis pas surpris de voir les moines en si bonne intelligence avec la nature, quand je les vois si bons pour leurs semblables. Ne méritent ils pas, à cause de leur charité, d'être relevés des suites du péché et d'avoir les priviléges de l'innocence primitive ? Que ne peut-on pas croire de saint Ermenfroi, abbé de Cusance, qui, en distribuant le dimanche au peuple les *eulogies* ou hosties non consacrées, s'inclinait devant les mains callouses des laboureurs, et baisait avec un tendre respect ces nobles marques du travail de la semaine. « J'ai parcouru, s'écrie avec émotion l'illustre écrivain, les annales de tous les peuples anciens et modernes, je n'y ai rien trouvé qui m'ait plus ému et mieux expliqué les véritables causes de la victoire du christianisme sur le

Digitized by Google

monde antique, que l'image de ce Germain, de ce fils des vainqueurs de Rome et des conquérants des Gaules, devenu moine et baisant, devant l'autel du Christ, la main calleuse du laboureur gaulois, dans ce recoin oublié du Jura, sans même se douter qu'un témoin obscur en tiendrait note pour l'oublieuse postérité. » Signalons encore l'abbé Théodulphe, moine à Saint-Thierry, près de Reims, et élu, après vingt-deux ans de labourage, chef de la communauté. Les habitants du village le plus voisin s'emparèrent alors de sa charrue et la suspendirent dans leur église comme une relique. Elle pourrait servir, avec la croix du rédempteur, d'enseigne et de blason à toute l'histoire des moines pendant des siècles. *Cruce et aratro !* « Pour moi, dit M. de Montalembert, je sens que je la baiserais aussi volontiers que l'épée de Charlemagne ou la plume de Bossuet. »

En terminant, avec la vie de saint Colomban, la lecture du second volume des *Moines d'Occident*, on ne peut que féliciter l'éloquent écrivain de la supériorité d'esprit avec laquelle il a embrassé son sujet et de l'art avec lequel il en a traité les détails. A l'instar de Bossuet, qui a mis le nom d'un grand homme à la tête des grandes époques dont il fait l'histoire, M. de Montalembert a groupé les personnages et les faits autour de quelques figures dominantes. Saint Benoît donne naissance aux moines de Sicile; Cassiodore et Placide sont ses disciples, et leurs œuvres comme la continuation de sa vie. Saint Grégoire le Grand protége et conseille les moines d'Espagne, entre lesquels on remarque saint Léandre, saint Isidore, saint Ildefonse. Aux pieds de saint Colomban,

Digitized by Google

croissent et se développent des colonies plus nombreuses encore, les Valbert, les Desle, les Eustaise, les Donat, saint Ouen et ses frères, saint Omer et saint Bertin, saint Amat et saint Romaric, c'est-à-dire les apôtres, les évêques et les abbés qui sont au VIIe siècle le salut de l'Eglise, l'honneur des lettres et la gloire du monde civilisé. En mettant en relief les trois premiers patriarches de la vie religieuse, l'auteur a laissé au second plan les têtes secondaires. Il évite par là toute confusion, renouvelle incessamment l'intérêt, donne à chacun la place qui lui convient, et fait de chaque chapitre un tableau parfait dont les proportions, l'ordonnance et le coloris sont également admirables. Dire ce qu'il a fallu de génie pour tracer ces cadres, de science pour les remplir, de style pour les animer, ce serait reproduire l'ouvrage tout entier. L'érudition n'y fatigue jamais, parce que l'éloquence la soutient et l'élève ; elle n'y déborde pas, parce que le goût la domine et la contient. Que d'in folios ont été consultés, comparés, médités et traduits pour produire ces deux volumes! Que d'ordre dans cette forêt touffue et inextricable de noms et de faits, d'hommes et de langues, d'institutions et de ruines! C'est l'histoire la plus vaste et la plus oubliée, écrite pour les lettrés les plus délicats comme pour les savants les plus difficiles, avec toute l'exactitude qu'on pourrait exiger d'un bénédictin et tout le talent qu'on pouvait attendre de M. de Montalembert. On l'aurait admirée au XIIIe siècle comme une œuvre de foi ; on l'aurait louée au XVIIe comme une œuvre d'érudition ; on la lira du moins au XIXe comme une œuvre de style. Elle vivra, elle durera, j'en ai la

Digitized by Google

confiance, autant que notre langue et autant que l'Eglise.

L'*Histoire des moines d'Occident* n'est pas seulement un livre qui instruit et qui charme; c'est encore un livre qui raffermit et qui console. J'aime le spectacle de ces rudes vertus et les inspirations de ces grands cœurs. J'aime cette dignité modeste, cette pauvreté féconde, cette généreuse indépendance. Il est plus nécessaire que jamais de les opposer aux sottes vanités, au luxe stérile et aux égoïstes servitudes des temps modernes. Nous savons trop ce que c'est que l'homme avili, corrompu et rampant. Sachons gré à M. de Montalembert de nous avoir rappelé ce que fut l'homme dans son énergie morale, dans sa grandeur antique et dans sa noble fierté. On lui doit des remerciements pour les bons mouvements qu'il inspire et pour les saintes passions qu'il réveille. Tout dégénérés que nous soyons, nous reconnaissons, en le lisant, que le triste plaisir de vivre et de sentir n'est pas le véritable apanage de l'humanité, mais qu'elle est faite pour servir Dieu et s'honorer elle-même, dans les nobles luttes de la parole et dans les travaux de la vie chrétienne, par l'étude, la science, l'action, la prière et l'aumône.

Digitized by Google

Erreurs typographiques à corriger dans le travail publié sur l'Indigence et la Bienfaisance dans la ville de Besançon.

Bulletin de janvier 1858.

Page 116, ligne 3, *lisez :* institutions philanthropiques.
Page 128, ligne 25, *au lieu de :* 1679, *lisez :* 1,677.
Page 165, ligne 20, *au lieu de :* les avantages salaires, *lisez :* les avantages acquis aux salaires.

Bulletin de janvier 1859.

Page 140, ligne 12, *au lieu de :* 3 à 400, *lisez :* 3 à 4,000 fr.
Page 148, ligne 5, *au lieu de :* antérieures, *lisez :* intérieures.

Bulletin de janvier 1860.

Page 156, ligne 5, *au lieu de :* religieuses ont, *lisez :* religieuse sont.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES.

Séance du 30 janvier 1860.

Discours de M le président 1
Pièce de vers, par M. Pérennès 10
Appréciation des diverses écoles de peinture en Allemagne, par M. le comte Louis de Vaulchier.... 17
Pièces de vers, par M. Alexandre de Saint-Juan. 29
Premier chapitre d'une étude complète sur Alaise, par M. le président Clerc 35
Pièce de vers, par M. Viancin..... 46

PIÈCES DONT L'ACADÉMIE A VOTÉ L'IMPRESSION.

Rapport sur le livre de M. Burguy, intitulé : Grammaire de la langue d'oïl ou Grammaire des dialectes français aux XIIe et XIIIe siècles, par M. Dartois 59
Rapport sur les deux Arithmétiques : la Décimale la Duodécimale ou la Zonnomie, par M. Reynaud-Ducreux 66
De l'Indigence et de la Bienfaisance dans la ville de Besançon, par le docteur Druhen aîné, professeur à l'école de médecine..... 70
Les moines d'Occident, par M. le comte de Montalembert.—Rapport fait à l'Académie, par M. l'abbé Besson 176

FIN.

Besançon.— Dodivers et Ce, imp. de l'Académie, Gr.-Rue, 42.

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉMOIRES

DE

L'ACADÉMIE DES SCIENCES

BELLES-LETTRES ET ARTS

DE BESANÇON.

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉMOIRES
DE L'ACADÉMIE

DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS

DE BESANÇON.

Séance publique du 27 août 1860.

PIÈCES DONT L'ACADÉMIE A VOTÉ L'IMPRESSION.

BESANÇON,
DODIVERS ET Cie, IMPRIMEURS DE L'ACADÉMIE
Grande-Rue, 42.

1861

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉMOIRES

DE

L'ACADÉMIE DES SCIENCES

BELLES-LETTRES ET ARTS

DE BESANÇON.

SÉANCE PUBLIQUE DU 27 AOUT 1860.

Président annuel, M. JOBARD,

REMPLACÉ PAR M. VIANCIN,

Vice-Président.

DISCOURS DE M. LE VICE-PRÉSIDENT.

MESSIEURS,

Vous avez à regretter, et je regrette plus que personne, qu'aujourd'hui M. le Président annuel de l'Académie soit empêché d'occuper ce fauteuil. Sans les causes qui le retiennent éloigné de nous, il eût orné l'ouverture de notre séance de cette éloquente parole qu'il a fait maintes fois entendre dans les hauts rangs de la magistrature et trop rarement dans nos solennités.

Digitized by Google

Inopinément appelé à le suppléer en ma qualité de vice-président, je sens combien il m'eût été difficile de justifier cet honneur par un discours qu'heureusement je n'ai pas à vous offrir, mais pour lequel j'eusse imploré votre indulgence en vous rappelant que sur aucun théâtre une doublure ne peut jamais valoir un premier sujet.

L'Académie a bien voulu m'autoriser à remplacer ce mode habituel d'introduction par le rapport qu'elle m'a chargé de faire sur le concours de poésie.

Sans plus de préambule, j'use de cette latitude et j'entre en matière.

Digitized by Google

RAPPORT

SUR

LE CONCOURS DE POÉSIE.

Cinq pièces de poésies nous sont parvenues.

Deux concurrents ont pris pour sujet de leurs compositions Charles le Téméraire.

L'auteur de la pièce qui porte pour épigraphe ce vers de Virgile :

Ambitio perdit homines, ruinamque accendit eorum.

semble s'être imposé la tâche de retracer toute l'histoire de son héros. C'était beaucoup trop entreprendre surtout dans les limites du genre dont il a fait choix.

Adoptant la forme lyrique sous deux rhythmes en strophes régulières, le concurrent établit d'abord un contraste entre les grandes renommées dont les unes, comme des astres consolants,

« *Ont brillé d'un feu pur aux yeux des nations* »

et celles qui sur le théâtre des combats ont usé les peuples en sanguinaires athlètes et passé sur le monde comme de rapides météores sans y répandre un rayon

Digitized by Google

de ces clartés bienfaisantes dont s'environne le soleil. Il range dans cette dernière catégorie le fougueux duc de Bourgogne dont il décrit la brillante fortune, la cour splendide, les magnifiques destinées, au commencement d'un règne qui, succédant à celui de Philippe le Bon, devait inspirer les plus heureuses espérances. Puis il montre son héros sous l'aspect dominant des ardentes passions qui se révélèrent si promptement dans cette âme impétueuse, où, selon ses expressions,

« Comme les flots émus qu'irrite la tempête
» Tourbillonnaient la haine et les ressentiments.

Ces vues philosophiques, ces contrastes de personnages et de caractères sont bien du domaine de la poésie lyrique; mais il n'en est pas de même d'une série complète de faits et d'événements tels que ceux qui se déroulent dans l'histoire de Charles le Téméraire. Comment tout dire de ses luttes opiniâtres avec Louis XI, objet de ses haineuses agressions, de ses victoires sur l'artificieux roi de France, de ses vengeances terribles sur les malheureuses populations dont son adversaire avait fomenté la révolte, de ses autres entreprises guerrières, du triste monument qu'il laissa chez les helvétiens de son inconcevable barbarie et de ses sanglantes défaites, de son dernier espoir de vengeance sur le duc de Lorraine et de cette plaine fatale où il trouva la mort par la trahison d'un chef d'une partie de son armée? Enfin, comment achever de peindre cet audacieux et dernier champion de la puissance féodale en France, en prouvant qu'il n'était cruel qu'à la guerre et que la

Digitized by Google

droiture et la justice n'étaient pas exclues du gouvernement de ses états ?

De tels développements ne peuvent entrer dans le cadre restreint d'une ode. On n'arrive pas à placer dans un espace si limité des scènes d'une pareille étendue, comme on obtient par la photographie la réduction d'un grand tableau sans rien perdre des moindres détails. Il faut espérer que dans les œuvres d'art l'emploi des procédés physiques et mécaniques n'ira jamais jusque là.

Ce n'est pas que la pièce du concurrent soit dépourvue de toute lueur de poésie.

Il fait assez bien contraster les deux figures de Louis XI et de Charles le Téméraire :

» Louis, fauteur de trouble et de rébellion ;
» L'un marchant le front haut, l'autre glissant sous l'herbe,
» L'arbre aux bras tortueux près du chêne superbe,
» Le renard auprès du Lion.

La strophe suivante sur le caractère de Charles ne manque ni de justesse ni de vigueur.

» Ah ! moins opiniâtre et maître de toi-même
» La gloire t'eût sacré du plus pur diadême ;
» Mais l'orgueil t'excitait d'un aiguillon puissant ;
» Sans redouter jamais *ou* la lutte *ou* l'épreuve ;
» Ta vaste ambition était comme un grand fleuve
» Qui va toujours s'élargissant.

On peut aussi remarquer ce passage où continuant de parler à son héros qui rêve la possession du globe impérial, l'auteur commence à lui montrer les infidélités de la fortune.

Digitized by Google

» Ce rêve éblouissant qui remplissait ton âme,
» Ce faste, ces honneurs, cette noble oriflamme,
» Cette couronne enfin qui touchait à ton front,
» Tout s'éteignit ensemble en une heure fatale,
» A ton orgueil, au lieu de la pompe royale,
» Ne laissant qu'un mortel affront.

Nous citerons encore ces deux strophes qui suivent la description de l'héroïque défense des Suisses contre le duc de Bourgogne et des résultats de cette formidable lutte.

» Et pourtant sa défaite et le destin contraire
» N'ont point anéanti l'orgueil du Téméraire :
» Les renforts à sa voix, viennent de toutes parts.
» Il ordonne, il agit, sans relâche et sans trêve,
» Comme un serpent frappé par le tranchant du glaive
» Réunit ses tronçons épars.

» Granson ! Morat ! Nancy ! lieux maudits et funestes
» Qui d'une gloire en deuil ont dévoré les restes :
» Si redouté jadis, Charles, voilà ton sort !
» Un triple coup de foudre a brisé ta couronne,
» Ton étoile s'éteint et le ciel t'abandonne ;
» Après la défaite, la mort. »

Si toute la pièce était de ce ton et que son auteur l'eût jetée dans un moule mieux approprié à l'ample matière qu'il a voulu mettre en œuvre, elle mériterait d'être honorablement signalée ; mais outre le défaut capital qui résulte de sa forme, elle présente un grand nombre de négligences et de tours hasardés qui ne permettent pas de lui accorder une distinction même secondaire.

Digitized by Google

Le concurrent qui a emprunté de la même histoire le sujet de sa pièce a du moins compris qu'un seul épisode de la vie de Charles le Téméraire pouvait suffire au but proposé par l'Académie.

Il place le duc de Bourgogne devant les états de la Franche-Comté, leur demandant, après la bataille de Morat, de nouveaux subsides pour recommencer la guerre.

C'est M. de Barante qui lui fournit cette épigraphe :

« Il fut fait semblable au lion dans ses œuvres. »

De toute évidence la forme dramatique plait au concurrent ; on devine qu'il s'y est attaché avec prédilection. C'est une manière qui n'est pas sans charme, lorsque l'auteur n'a pas pris trop de latitude, en faisant parler ses personnages. Voilà précisément l'écueil contre lequel celui-ci s'est heurté. Les discours introduits dans son œuvre sont d'une ampleur démesurée. Mais on y trouve des passages dignes d'attention.

D'abord il représente Charles,

« Abattu, terrassé, dépouillé de sa gloire ;
» Pour la seconde fois il a vu la victoire
» Donner sa palme aux montagnards.

Puis dans un monologue, il lui fait dire entre autres choses :

» Ensemble ils ont béni le coup qui m'humilie :
» Je ne suis plus pour eux qu'un vaincu qu'on oublie
» Q'un lion mutilé, tremblant dans cette tour ;
» Je ne suis à leurs yeux que l'ombre de moi-même,
» Craignant de m'engager dans un combat suprême
» Pour mourir ou vaincre à mon tour. »

Digitized by Google

Une fougueuse menace est nécessairement la suite de ce langage, mais un vieux guerrier qui vient de l'entendre

. . . . . « S'avance en découvrant son front :
» C'est l'illustre Charni, l'orgueil des Bauffremont.

Et voilà ce conseiller paternel du prince qui lui fait une longue tirade pour combattre ses projets de guerre et de vengeance. Il va sans dire que le téméraire ne reçoit qu'avec dédain ces avis pacifiques.

» La Comté va fixer ma fortune incertaine ;
» Ses états convoqués par ma voix souveraine
» Dans les murs de Salins viendront dans quelques jours
» M'offrir avec leurs vœux les plus larges secours.
. . . . . .
» Elle qui pour les miens se montra si fidèle
» Et qui pour moi toujours brûla de tant de zèle !
» La Comté resterait dans un honteux repos
» Quand elle m'a fourni mes plus vaillants héros !
» Va, tu la connais mal, ou tu la calomnies. »

Ce dialogue termine la première partie de la pièce.

Vient dans une seconde partie la description de l'assemblée des états où parmi beaucoup de superfluités, on rencontre des vers qui ne manquent pas d'harmonie.

Le duc prend la parole, mais il en abuse singulièrement, et nous doutons fort qu'il ait jamais fait un si long discours, ce qui toutefois n'était pas impossible en prose, mais ce qui eût été peu supportable en vers alexandrins.

De ceux-ci nous pourrions faire encore quelques citations qui ne seraient point désavantageuses, si nous

Digitized by Google

ne craignions d'encourir dans ce rapport un reproche analogue à celui que nous avons le regret d'exprimer.

On pressent que la conclusion de l'illustre orateur consiste à demander de l'or et des soldats aux mandataires de la Franche-Comté, ce qui leur cause un frémissement très-significatif.

C'est alors que se lève un autre vieillard pour faire à cette demande une vigoureuse opposition.

« A ses traits qu'ont blanchis les ombres de l'autel
» Chacun a reconnu Charles de Neufchâtel,
» Le vertueux prélat que Besançon révère.
» De ce noble orateur la parole est austère
» Et le Duc va l'entendre en tremblant à son tour.

Son discours n'est guère moins prolixe que celui du prince, et c'est dommage, car au fond de tout cela, on trouve des traits de véritable éloquence dont tant de longueur paralyse le mouvement.

L'énergique résistance du prélat fait éclater la colère de Charles. C'est le dénouement de ces deux actes.

. . . . . « Ses regards
» Farouches et cruels font frissonner la foule,
» De ses transports partout le bruit circule et roule ;
» Il sélance du trône, il s'éloigne empressé,
» Furieux, bondissant comme un tigre blessé ;
» Puis il fuit du lieu saint jusque là si paisible,
» Emportant dans son cœur le châtiment terrible
» Que le peuple, opprimé par de coupables lois,
» Dans ses jours de vengeance ose infliger aux rois. »

On ne peut dénier à l'auteur de ce poëme, dont le plan n'est pas mal conçu, un talent qui a le malheur de

Digitized by Google

ne pas savoir encore se tenir en garde contre l'abondance de ses idées. Son œuvre du reste est entachée de négligences qu'on a peine à s'expliquer. Ainsi deux *hiatus* se sont échappés de sa plume avec une fâcheuse profusion de rimes en épithètes. Il doit à ces fautes, mais surtout à l'excessive ampleur de sa composition, de n'être pas mentionné honorablement.

Rouné de Lisle et sa statue à Gray est le titre de la pièce portant pour épigraphe ce vers de M. de Lamartine :

« Quelle œuvre !.. et ce fut ton destin. »

Nous devons savoir gré à l'auteur de cette composition d'avoir voulu célébrer un compatriote illustré comme physicien et minéralogiste et qui par ses ouvrages a mérité l'honneur d'une statue récemment érigée à sa mémoire dans sa ville natale.

Cette pièce révèle de très-bonnes intentions. On y trouve d'heureuses pensées, une certaine élévation de sentiments. Mais la forme en est beaucoup trop négligée dans les détails. Les mots hasardés, les épithètes impropres, les infidélités aux règles de la versification y sont en grand nombre, et malgré les efforts du concurrent pour donner à son œuvre une couleur poétique, il n'a pas su triompher de cette difficulté.

Nous le louerons toutefois d'une indignation que bien d'autres cœurs partagent. On voit qu'il n'aime ni la gloire des sanglantes conquêtes, ni les surnoms pompeux dont se pare la vanité des hommes qui portent aux nations

Digitized by Google

la guerre et la terreur, ni le prestige qui les environne jusque dans la postérité, ni cette propension des peuples à chanter leurs tyrans, tandis que tel bienfaiteur de l'humanité,

. . . . . « Affaissé sur sa gerbe oubliée,
» Moissonneur solitaire au soir de sa journée,
» S'éteindra tristement et sans jeter d'éclat,
» Qu'il ait mis à profit pour le bonheur du monde
» Des trésors de science éminente et profonde. »

Nous le louerons de reconnaître que pourtant l'histoire est juste et garde le souvenir du génie qui s'est élevé dans l'ombre, et que parmi les noms dignes de mémoire celui de *Romé de Lisle* devait trouver sa place.

Enfin nous le louerons d'avoir essayé d'énumérer et de décrire les travaux de ce savant explorateur parcourant toute la terre,

« Pour ravir aux rochers les débris des vieux mondes. »

Mais nous regrettons que l'emploi de certains mots scientifiques, forcément étrangers au vocabulaire de la poésie, l'ai fait sortir du ton qu'elle exige surtout dans l'ode, et que sa pièce soit déparée par des fautes nombreuses.

L'unité de sujet est tellement nécessaire au plein succès d'un morceau de poésie que principalement pour avoir oublié cette condition essentielle, un concurrent n'a seulement qu'approché de la palme. C'est l'auteur de la pièce intitulée : *Les Chatelaines de Franche-Comté*, et portant pour épigraphe ces deux vers de Victor Hugo :

Digitized by Google

« D'un cygne il ne peut jamais
» Tomber que des plumes blanches. »

Mais hâtons-nous de dire que vous avez distingué ce petit poëme et que vous l'avez jugé digne d'une mention honorable.

De nobles pensées, des vers heureux, de la grâce font le charme de cette composition. Elle n'a guère d'autres défauts que ce manque d'unité dont nous venons de parler et peut-être celui d'un peu de mollesse et de vague dans quelques passages.

Pour justifier cette appréciation devant notre auditoire, il faudrait une lecture entière ; mais le temps nous presse, et c'est à regret que nous serons forcé même de restreindre nos citations.

La pensée dominante du concurrent a été de mettre en parallèle la valeur guerrière et les exploits des preux avec les douces vertus et la bienfaisance des chatelaines. C'est tout naturellement vers celle-ci qu'il incline. Il est peu de poètes qui ne manifestent la même préférence.

« Non, je ne chante point la guerre,
» D'Arlay, de Vaudrey, de Dampierre,
» La gloire ou les nobles couleurs.
» Qu'un autre penché sur leur tombe,
» *Redise* l'effroi de Malcombe
» Où le Pas de la Dame en pleurs.

» J'eus des larmes pour Gabrielle ;
» Mais j'admire dans sa tourelle
» La mère du dernier Châlon.
» De Saint-Amour belle héroïne
» Français, devant toi je m'incline,
» Comtois, je suis fier de ton nom.

Digitized by Google

» Mais à côté de la vaillance
» Le charme de la bienfaisance
» Règne sous le sceptre des rois.
» O femme, voilà ton partage ;
» Et c'est le plus noble héritage
» Des Châtelaines d'autrefois.

. . . . . .

» Oh ! n'interrogez pas la légende et l'histoire :
» C'est à peine le trône ou l'écueil de la gloire,
» Les noms peuvent mourir ; mais autour des bienfaits
» Le cœur est un flambeau qui ne s'éteint jamais.

Un peu plus loin l'auteur décrit les misères des campagnes durant les croisades, et les consolations que recevaient des chatelaines les habitants des chaumières.

» Oui, Dieu qui place un ange au bord de chaque tombe
» Dans le nid des vautours a mis une colombe ;
» Du faible et du puissant emblême respecté
» La croix inspire tout : vaillance et charité.

. . . . . .

» Tandis que sous la croix, aux champs de Palestine
» Tous les guerriers sont fiers de la même origine,
» Au foyer du Seigneur les manants vont s'asseoir.
» La Dame au milieu d'eux travaille jusqu'au soir,
» Leur parle avec bonté, console leur misère,
» Puis apprend aux enfants à faire une prière
» Que leur bouche innocente offre au Dieu des chrétiens,
» Et chacun à genoux tombe, en songeant aux siens.

La seconde partie de la pièce se termine par un court épisode : la mort soudaine de la dame d'un château, au moment où un écuyer lui rapporte de son époux,

« L'écu voilé d'un crêpe et la lance brisée. »

Digitized by Google

Dans une troisième partie le concurrent parle des malheureux menacés du fléau d'Asie qu'il a vus, regardant du milieu des ruines le vieux donjon de Faucoguey, pour invoquer Isabelle de France qui, selon la croyance du peuple, aurait vaincu jadis la peste noire.

Puis il ajoute :

. . . . . « J'ai vu dans ces jours d'agonie
» Plus d'une blanche main étreinte, puis bénie
» Par la main toute humide et froide des mourants.
» Anges consolateurs, auprès de la souffrance,
» Châtelaines aussi par droit de bienfaisance,
» Tous vos noms modestes sont grands.

. . . . . .

» De ces reines des preux vous êtes bien les filles;
» Car la grandeur s'attache à toutes les familles
» Qui marchent noblement dans les mêmes sentiers.
» Contre l'orgueil de l'or vous ouvrez la croisade
» En prodiguant vos soins à l'indigent malade,
» Et vous armez vos chevaliers. »

Reste à vous entretenir, Messieurs, d'un poëme qui, malgré ses imperfections, a réuni tous vos suffrages, tant les négligences dont il est parsemé sont victorieusement rachetées par des beautés incontestables.

Il a pour titre : *La Légende du comte Rainaud*, avec cette épigraphe :

« Quid fœmina possit. »

Cette composition en cinq tableaux sagement proportionnés unit au charme de la poésie tout l'intérêt d'un petit roman des mieux conduits.

Pour préparer à l'intelligence des extraits que nous

Digitized by Google

allons en donner, il est nécessaire d'en faire une analyse rapide, mais complète.

Le poëme commence par une brillante description du départ des croisés franc-comtois, jaloux de concourir à la glorieuse délivrance du saint sépulcre. Au nombre de ces guerriers enthousiastes d'une si belle cause est le jeune et charmant Rainaud, qui malgré son ardeur et son courage ne s'éloigne pas du Comté de Bourgogne sans une douloureuse émotion. C'est qu'il va quitter Loïse, sa belle fiancée, trop jeune encore pour l'hymen et qu'il ne doit conduire à l'autel qu'au bout d'un an. Mais il emporte d'elle le serment de ne vivre que pour lui seul, d'attendre son retour et de mourir fidèle, s'il vient à perdre la vie. N'omettons pas de dire que cette promesse ne pouvait être faite qu'en échange d'une autre non moins solennelle.

Au lieu de mourir en Palestine, Rainaud est fait prisonnier. Dans le fond du cachot où il gémit de sa captivité, vers l'heure de minuit une ravissante apparition vient l'éblouir. Ce n'est ni une fée, ni une sainte, ni un ange, ni la mère du Christ ; ce n'est pas Loïse : c'est une autre jeune femme d'une éclatante beauté, la fille de l'émir dont Rainaud subit les chaines, séduisante enchanteresse, qui vient faire au captif une déclaration d'amour et lui offrir la liberté à condition qu'il l'emmènera en France et deviendra son époux. Rainaud doit s'indigner et s'indigne de cette proposition. Mais dans son âme exaltée par le zèle de sa foi, l'espoir et l'occasion de faire une chrétienne domine la situation. Il accepte pourvu que sa libératrice consente à recevoir

Digitized by Google

immédiatement le baptême. Elle y consent, il la baptise.

Devenu libre, le comte se met en route pour sa patrie, accompagné de sa nouvelle conquête, qui va lui devenir fort embarrassante au moment de l'arrivée. Son retour est annoncé ; Loïse l'attend, Loïse va le revoir ; mais lorsqu'il reparaît, le jeune cavalier qui est à ses côtés, ne tarde pas, en déroulant sa belle chevelure de femme, à proclamer la délivrance de Rainaud et le prix qu'elle en doit recevoir. Le comte est accablé de confusion ; Loïse s'évanouit. On pressent quelles doivent être pour elle les suites d'une scène si émouvante. Elle tombe dans un fiévreux délire. Mais qui devient jour et nuit la vigilante compagne de ses douleurs ? C'est Zaïde, sa rivale qui déjà semble avoir puisé dans le christianisme les vertus d'une sœur de charité.

Entre les deux amantes s'établissent de touchantes confidences qui les conduisent ensemble à une héroïque résolution. Au pied d'un autel de la Sainte-Vierge dont elles invoquent l'appui, elles font vœu l'une et l'autre de n'appartenir ni à Rainaud ni à personne, et demandent à la reine des anges la grâce de quitter simultanément la vie.

De son côté, Rainaud se condamne aux austérités du cloître, sacrifice d'autant plus méritoire que les palpitations de son cœur emportent souvent sa pensée tantôt vers Loïse, tantôt vers Zaïde, également dignes de son amour.

On devine ce qui doit arriver de ces trois âmes en proie à la plus tendre passion saintement maîtrisée. La mort les délivre et le ciel s'en empare.

Digitized by Google

Tel est le canevas sur lequel est tissue l'œuvre que l'Académie a jugée digne du prix.

L'auteur nous a révélé une âme de vrai poëte. Il peut justement s'appliquer ce vers caractéristique :

« La sensibilité fait tout notre génie. »

C'est à cette qualité qu'il doit son triomphe. Mais nous avons mission de lui donner un avertissement. Des rectifications sont indispensables dans quelques passages de son poëme. Le talent dont il a fait preuve nous est assez garant du soin qu'il prendra de les reconnaître et de les effectuer.

Prouvons maintenant par quelques citations que le jugement de l'Académie sera confirmé sans peine.

FRAGMENTS DE LA DEUXIÈME PARTIE DU POÈME.

Rainaud dans sa prison.

« Dans un cachot infect et sombre
» Où la clarté du jour, brisée aux noirs barreaux,
» Jette à peine à travers d'humides soupiraux
» Un reflet plus triste que l'ombre,
» Tandis que veille au seuil un farouche gardien,
» Est couché, demi nud, un chevalier chrétien.

. . . . . .

. . . . . .

» C'est Rainaud ! — Il n'a plus cette armure brillante,
» Ce cimier où flottait l'aigrette étincelante,
» Ce glaive, l'appui de ses droits,
» De tout son héritage, appanage éphémère,
» Il n'a rien conservé qu'une petite croix
» Qu'en mourant lui donna sa mère.

Digitized by Google

» Chaque jour, chaque soir à son sort préparé,
» Vers l'immortel séjour portant ses espérances,
» Il baise avec respect cet emblême sacré
» De Jésus mort dans les souffrances.
» La voix du Muezzin a proclamé minuit ;
» Un lourd sommeil déjà pèse sur sa paupière;
» Sa porte tout-à-coup s'est ouverte sans bruit,
» Et le cachot s'emplit d'un rayon de lumière
» Qui le réveille et l'éblouit.

Nous passons au dialogue entre Rainaud et la jeune femme dont il reçoit la visite.

» Preux chevalier dit-elle avec ce tendre émoi
» *D'un cœur touché qui tremble et craint lorsqu'il espère.*
» Le bruit de ton courage est venu jusqu'à moi
» Lorsque tu combattais mon père.
» Fille de cet Emir qui te tient enchaîné,
» Je t'ai vu dans les fers en esclave traîné,
» Plus grand que ton vainqueur lui-même !
» Je n'ai pu retenir mon cœur qui s'est donné;
» Dût sur moi le Prophète étendre l'anathème,
» Je cède à ma fatalité ;
» Ennemi des croyants, je t'admire, je t'aime
» Et je t'offre la liberté !
» Accepte et je brise ta chaîne !
» Tout m'obéit ici, tout tremble sous ma loi ;
» Un esclave m'attend sur la rive prochaine ;
» Je te sauve et pars avec toi !

» — Quelle rançon devra payer ma délivrance ?

» — Lorsque tu rentreras dans ton pays de France,
» Celui que j'ai sauvé deviendra mon époux.

» — Moi ! fermer ce lien que mon culte condamne !

Digitized by Google

» Moi ! du ciel braver le courroux !
» Epouser une musulmane !

» — Mais si je dois en croire à mes pressentiments,
» Demain..... de Saladin tel est l'ordre sévère,
» Si tu ne veux périr dans les tourments
» Tu renieras Jésus, mort au calvaire.

» Mes frères sont morts en héros :
» Leur exemple m'anime et leur vertu m'inspire ;
» Le chrétien né pour le martyre
» Va sans peur au supplice et brave ses bourreaux.

» — S'il faut croire à ton Dieu pour que je t'appartienne,
» Parle !.. En secret déjà mon esprit éclairé
» A lu tous les feuillets de ton livre inspiré ;
» Commande : je l'adorerai !
» Que faut-il pour être chrétienne ?

» — A genoux !

» Et Rainaud, au ciel levant les yeux,
» Sur la tête charmante à ses pieds prosternée,
» Avec l'onde encor pure à sa soif destinée,
» Verse les mots bénis qui lui rouvrent les cieux.

TROISIÈME PARTIE.

Retour de Rainaud dans sa patrie.

. . . . . .

» Vous qui d'un art choisi nous donnez les leçons,
» Accourez, troubadours au gai savoir célébres,
» Et faites succéder les rieuses chansons,
» Aux refrains de vos lais funèbres !
» Et toi dont la prière a connu les douleurs,
» Toi qui, veuve sans hyménée,

Digitized by Google

» As versé trois ans tant de pleurs,
» Voici ta plus belle journée !
» Jette l'habit de deuil, couronne toi de fleurs ;
» Car la voix de la renommée,
» Messager de bonheur, volant de tour en tour,
» Comme une voix sortant de la tombe fermée,
» A du comte Rainaud annoncé le retour !

. . . . . .

. . . . . .

» Il vient !.. Quelques instants encor
» Il sera là ! Soudain du haut de la tourelle
» Où le nain veille en sentinelle
» Descend, heureux signal, le son perçant du cor.
» Loïse a tressailli !.. Par delà la clairière
» Pressé par ses vassaux qui pleurent attendris,
» Il s'avance au milieu des transports et des cris.
» Dans un nuage de poussière.
» Loïse, sans le voir, l'a reconnu du cœur :
» C'est lui !... c'est cette grâce à la fois douce et fière
» Qui charme dans l'amant et plaît dans le vainqueur.
» A travers sa bruyante escorte
» Il guide un riche palefroi,
» Orgueilleux du fardeau qu'il porte ;
» Il n'est que comte et prince, on dirait plus qu'un roi.
» Mais quel est près de lui, compagnon de sa route,
» Ce jeune cavalier au regard triomphant ?
» Il parle à Rainaud qui l'écoute ;
» Ce n'est pas un varlet sans doute ;
» Ce n'est pas un guerrier ; c'est à peine un enfant !
» Le pont a fait grincer ses chaînes féodales,
» La porte s'est ouverte, et d'un pas solennel
» Foulant le vieux pavé des dalles,
» Le comte rentre en maître au manoir paternel.
» Tandis qu'autour de lui l'ivresse se déploie,
» Quel nuage sinistre est tombé sur sa joie ?

Digitized by Google

» Présage de malheur des créneaux descendu,
» Est-ce l'oiseau des nuits qu'il vient soudain d'entendre ?
» Pourtant Loïse est là qui jura de l'attendre
» Et Loïse avait attendu !
» Mais le jeune étranger sur son col qu'elle inonde
» Laissant flotter soudain sa chevelure blonde,
» Le sourire à la lèvre et le front radieux :
» Peuple, amis, serviteurs de ce noble domaine,
» Dit-il, si triomphant d'une guerre inhumaine
» Ici vous revoyez ce martyr glorieux,
» C'est mon amour qui le ramène
» Dans le palais de ses aïeux !
» Il foule le sol de la France ;
» Que l'autel s'allume pour nous !
» Prêtre de Jésus-Christ, bénissez mon époux :
» C'est le prix de sa délivrance !

» Un cri de désespoir comme en fait retentir
» Le naufragé, pauvre victime,
» Qui du mât qu'il embrasse emporté dans l'abîme
» Au fond des mers va s'engloutir,
» Accent terrible et lamentable,
» Dans tous les cœurs porta l'effroi,
» Et le comte à genoux, frappé comme un coupable
» Y répondit : Seigneur, Seigneur, pardonnez moi !

QUATRIÈME PARTIE.

Loïse et sa rivale.

» Il retentit encore aux échos du Castel,
» Ce cri profond de l'âme ardente humiliée,
» Cri d'épouse répudiée
» Près de voir marcher vers l'autel
» L'ingrat qui l'avait oubliée ;

Digitized by Google

» Heure d'angoisse, horrible instant
» Où folle de douleurs de n'être plus aimée ;
» Tombait Loïse inanimée
» Au pied du héros inconstant.

» Un mois glaçant l'espoir de son rire farouche,
» La mort rôda près de sa couche,
» Épia ses transports, son délire étouffant ;
» Mais tout un mois aussi, vigilante, attentive,
» Comme au berceau de son enfant
» S'assied une mère craintive,
» Durant les nuits, durant les jours,
» Zaïde à ses tourments prodigua des secours.
» Oh ! qui racontera leurs touchantes pensées.
» Lorsque semblables à deux sœurs
» Et les mains tendrement pressées,
» Ces deux âmes entrelacées
» De la voix qui console épanchaient les douceurs !
» Qui nous retracera, souvenirs pleins de charmes,
» Ces confidences et ces larmes,
» Ces échanges d'un cœur dans un cœur confondu,
» Baumes de la douleur et magiques dictames
» Qui s'élèvent du fond des âmes
» Comme l'encens des fleurs dans les nuits répandu !

Nous passons la prière des deux amantes à la vierge Marie.

CINQUIÈME PARTIE.

Retraite et mort de Rainaud.

» Dans la fraîche vallée où, fleuve encor naissant,
» Le Doubs promène une onde ou limpide ou troublée,
» Au manoir du seigneur puissant
» Ou dans la cabane isolée,

Digitized by Google

» On parlait chaque soir d'un bon religieux
» Qui du vieux Mont-Benoist suivant la règle austère,
» Depuis trois ans vivait triste et silencieux
» A l'ombre de son monastère.
» Chaque matin, et le premier
» Il accourait, au ciel élevant sa prière,
» Pieusement humilier
» Son front courbé dans la poussière ;
» Mais au travail toujours il restait le dernier;
» La fatigue jamais ne lassait sa constance ;
» Un cilice couvrait ses membres amaigris ;
» Il ne vivait que d'abstinence
» Et comme pénétré de vive repentance,
» Attirait les regards de ses frères surpris
» Des rigueurs de sa pénitence.
» Était-ce un criminel qui docile au bienfait
» D'une inspiration secrète,
» Avait embrassé la retraite,
» Pour expier quelque forfait ?
» Le ciel ne peut-il pas faire un saint d'un coupable?
» Ce frère était si doux, si bon, si généreux,
» Aux indigents si secourable,
» Si plein de charité pour tous les malheureux !
» Il était du canton et le guide et l'oracle,
» Et même on assurait que pour guérir des maux
» Il avait fait plus d'un miracle
» Qu'on racontait dans les hameaux.

» Vous qui savez l'amour, vous connaissez son crime !
» Pauvre comte Rainaud! Par quels affreux tourments
» Il avait expié l'oubli de ses serments,
» Bourreau tout ensemble et victime !
» Frappé par un double abandon
» Il maudissait sa délivrance,
» Seul, délaissé, sans espérance
» Et de bonheur et de pardon !

Digitized by Google

. . . . . .

» Toutes les deux l'aimaient, toutes deux étaient belles ;
» Elles l'avaient fui pour toujours ;
» Mais sa pensée ardente allait toujours vers elles,
» Flambeau se rallumant aux vives étincelles
» De la flamme de deux amours !
» Parfois il espérait... (l'âme aimante est barbare)
» La mort vient briser tant de nœuds !
» Celle que son arrêt sépare
» Peut pardonner encore et reprendre ses vœux !
» Mais un jour de printemps, jeunesse de l'année,
» Où la terre est riante et de fleurs couronnée,
» Sous les longs plis d'un linceul blanc,
» Deux chars silencieux que le deuil accompagne
» Et qu'un vieux chapelain conduit d'un pas tremblant,
» Passaient à travers la campagne ;
» Deux âmes succombant sous un suprême effort
» Montaient aux sphères éternelles ;
» Deux vierges à leur vœu fidèles
» N'avaient épousé que la mort.
» Rainaud voulant encor les suivre
» Courut se cacher au saint lieu,
» Jusqu'à la mort résolu de ne vivre
» Que pour leur souvenir et Dieu.
» Elles reposaient là, dans la nuit, ignorées,
» Au cimetière du couvent ;
» Rainaud s'ensevelit dans ce tombeau vivant
» Près de leurs tombes adorées.
» Tandis que sur les morts un moment regrettés
» Du village ou du monastère,
» Ronces, chardons couvraient le tertre solitaire,
» Par un doigt inconnu secrètement plantés
» Ou fécondés par un prodige,
» Sur deux tombeaux deux beaux lys argentés
» Balançaient mollement leur tige

Digitized by Google

» Le cœur rafraîchi tous les jours
» Par la prière matinale,
» Rainaud allait cueillir la branche virginale
» Toujours vivante et renaissant toujours,
» Et près de son chevet saintement déposées,
» Embaumant sa cellule, et brulant sous ses doigts,
» Les fleurs, de larmes arrosées,
» Enfin séchaient près d'une croix.
» Un long cri de douleur un soir se fait entendre :
» Par le jeûne affaibli, par les douleurs brisé,
» Ainsi qu'un pélerin, de sa route épuisé,
» Sur sa couche de mort Rainaud vient de s'étendre.
» Abbé, religieux accourent pour prier :
» Le trépas même aux saints, est un rude passage.
» Mais quel rayon de joie éclaire son visage ?
» Quel bonheur dans ses yeux vient tout-à-coup briller ?
» Est-ce de son salut l'infaillible présage ?
» Il parle !.. et l'on dirait qu'à sa voix doucement
» D'autres voix tour à tour répondent :
» C'est comme un entretien charmant
» Où plusieurs lèvres se confondent.
» Oui, deux anges sont là, mais bien connus de lui,
» Rafraîchissant son front du parfum de leurs ailes,
» De leurs bras enlacés lui formant un appui
» Et lui disant tout bas les choses éternelles,
» Le ciel source de joie et de félicités
» Où les cœurs, affranchis des humaines faiblesses
» Dans leurs immuables tendresses
» Ignorent les rivalités.
» Et lorsque terminant la funéraire antienne
» Le prêtre prononça : — Partez âme chrétienne !
» Radieux de son double hymen,
» Le mourant souriait, tenant dans chaque main
» Une main qui pressait la sienne.

Digitized by Google

» Quand l'âme prit l'essor, le couple chaste et pur,
» Palpitant d'une ivresse sainte,
» D'un vol précipité l'emporta dans l'azur,
» Ranimée aux ardeurs de la plus vive étreinte ;
» Et de l'éther bientôt franchissant les sommets,
» Elle atteignit le seuil de ce temple suprême
» Où brûle inaltérable au foyer de Dieu même
» L'amour qui ne s'éteint jamais. »

A la suite de ce rapport, M. le Président, ayant ouvert les billets cachetés joints aux ouvrages des concurrents, a proclamé comme auteur du poëme couronné, M. J. Lesguillon, demeurant à Saint-Mandé.

Il a fait connaître que l'auteur de la pièce intitulée : *les Chatelaines*, jugée digne d'une mention honorable, est M. Placide Paris, de Meurcourt (Haute-Saône).

Digitized by Google

RAPPORT

SUR

LE CONCOURS D'ÉLOQUENCE.

MESSIEURS,

Vous aviez donné au concours d'éloquence un sujet d'un intérêt véritable. L'éloge de l'abbé Bullet touche en effet aux sciences profanes comme à la théologie : en reportant la pensée aux luttes philosophiques et littéraires du siècle dernier il ouvre d'ailleurs un vaste champ à des débats qui n'ont pas cessé de passionner l'humanité.

Bullet a vécu au milieu de cette effervescence intellectuelle, présage des tempêtes dont la société devait plus tard supporter l'épreuve. Dédaignant les insultes prodiguées à la religion, il la défend avec une haute raison contre les attaques de la philosophie de Voltaire et venge la philosophie elle-même de la honte de l'athéisme de Diderot. Tâche immense qu'il accomplit avec un grand éclat; car il conquiert dès lors au clergé franc-comtois, dans l'église de France, le rôle dominant que d'autres continuent avec un succès égal.

En histoire Bullet, par un procédé analogue, écartant les systèmes pour rechercher la trace perdue des

Digitized by Google

traditions, inaugure avec un certain retentissement les études celtiques vers lesquelles les esprits se reportent de plus en plus pour combler une lacune évidente dans la science des origines sociales.

Cependant, Messieurs, un seul concurrent s'est présenté. Est-ce le temps qui a manqué aux recherches ? serait-ce au contraire le double caractère religieux et scientifique de l'œuvre à apprécier qui a découragé des esprits exclusifs.

L'examen du travail qui vous est soumis semble justifier cette dernière supposition. L'auteur s'est surtout préoccupé des œuvres théologiques de Bullet. Qu'il ait dû leur assigner le premier rang nul ne le contestera ; mais était-ce un motif de considérer les autres comme un vain délassement d'esprit ?

Cette sorte d'indifférence s'attache dans ce travail à la personne même de Bullet. De sa vie en effet ce mémoire dit peu de chose : la date de sa naissance, comme celle de sa mort, les dates mêmes de ses divers ouvrages restent également inconnues. De sa carrière il rappelle seulement son entrée au collège des jésuites, puis au séminaire et enfin sa promotion à une chaire de théologie ou à diverses académies et il mentionne ces circonstances avec le même oubli de toute chronologie, bien qu'il ait fait remarquer quelque part que Bullet « très-fort en histoire, l'était surtout pour la partie chronologique » et qu'il ait ainsi apprécié la valeur du rapprochement des dates et des évènements. D'ailleurs pas un mot des relations de Bullet, des impressions que lui ont laissées les luttes auxquelles il a pris part, des

Digitized by Google

sympathies qui l'ont encouragé ou soutenu. Il semblerait que ses œuvres, isolées ainsi de sa vie, soient sorties des solitudes de la thébaïde pour aller aux presses de l'éditeur.

Les vastes travaux scientifiques de Bullet n'ont pas excité beaucoup plus l'intérêt de l'auteur du mémoire ; « mon but, dit-il, n'est pas de suivre l'écrivain dans la composition de ses ouvrages ; » et ailleurs « qu'il me soit permis d'exposer brièvement les autres monuments de la science de Bullet, ceux dans lesquels il ne pouvait avoir d'autre intention qu'une curiosité de savant et *d'amateur* à satisfaire. »

Pour les travaux d'érudition qui touchent à la religion, Bullet ne cesse pas aux yeux de son biographe d'être un simple *amateur*. Ecrit-il sur l'origine apostolique de l'église de France une dissertation remplie de documents encore inconnus pour prouver que le christianisme a été prêché en Gaule par les apôtres, l'œuvre est présentée dans le mémoire comme une production sans conséquence. L'auteur en dit : « Bullet n'était pas né dans un siècle où l'on put s'exercer à loisir sur des sujets, je ne dirai pas, toujours *frivoles*, mais d'une importance toute secondaire... » « On ne voit pas à la vérité quelles raisons pouvait avoir Bullet de composer un pareil ouvrage. Ce n'était certainement pas dans l'intention de rétablir la vérité contre les philosophes;... son but n'était pas non plus d'attribuer à l'église gallicane un cachet d'ancienneté et de vénération dont elle n'avait aucun besoin ;... la seule intention que nous puissions lui supposer était de céder à son goût pour l'érudition. »

Digitized by Google

L'auteur n'oublie-t-il pas que ceux qui ont parlé de l'érudition de cette manière ont fait plus de mal au sentiment religieux que ses plus ardents adversaires? Les esprits deshabitués de la recherche de la vérité sont-ils les plus aptes, sinon à connaître, du moins à défendre les vérités les plus essentielles? Bullet dépourvu d'érudition est-il été capable des grandes œuvres théologiques qui ont servi la religion et, s'il en est autrement, pourquoi tant d'autres autour de lui ne les ont-ils pas écrites?

Toutefois, Messieurs, l'auteur du mémoire n'a pas dédaigné les recherches de Bullet sur l'origine des cartes: cet ouvrage a éveillé son intérêt : c'est, avec un autre, le seul sur lequel il ait fait de la controverse et ait cité à l'appui des autorités méconnues par Bullet. Le seul usage qu'il ait fait des études celtiques de Bullet se rattache aussi à ce sujet; car, après avoir démontré que les cartes à jouer datent non de 1392, mais d'une époque à prendre entre 1367 et 1392, il admet comme celtique le mot *as*, signifiant commencement. Vous ne trouverez pas dans le mémoire d'autre application des recherches étymologiques de Bullet.

Cherchons, Messieurs, dans l'examen des œuvres théologiques de Bullet le véritable intérêt qui a inspiré le travail soumis à l'académie. L'auteur l'a trop dit : pour lui le surplus est un frivole accessoire, ici du moins vous avez le droit d'attendre des vues plus larges, des pensées plus élevées.

Trois livres écrits par Bullet pour réfuter les erreurs de la philosophie du XVIIIe siècle sont le sujet de prédilection des études de l'auteur. De ces trois ouvrages,

Digitized by Google

dont le mémoire a trop dédaigné d'indiquer exactement les titres, l'un est une réponse aux pensées philosophiques de Voltaire : il est destiné à la démonstration des vérités chrétiennes par des autorités anciennes, hostiles au christianisme : le second oppose à l'athéisme les merveilles de la nature : dans le troisième, Bullet défend l'authenticité des écritures saintes et confond les interprétations malveillantes de l'impiété. Jamais il ne fut de tâche plus élevée. C'est l'œuvre de Bossuet, continuée au XVIIIe siècle et plée aux nécessités du temps ; cependant l'auteur du mémoire écrit : « Parmi les sujets que Bullet a traités, il n'en était aucun qui prêtât à l'éclat, à la pompe du style. ».

Pour accomplir son œuvre, Bullet oppose la science aux savants ; or, son biographe, tout en s'inclinant devant la science, semble presque regretter qu'il n'ait pas opposé l'injure à l'injure, car il mêle avec une complaisance visible à l'analyse de ces grands travaux le souvenir et l'éloge de pamphlets secondaires. Il y revient à deux reprises et, à propos de chacun des principaux ouvrages de Bullet, il écrit : « Si Guenée n'avait pas encore avec avantage renvoyé à Voltaire ses insultes, s'il ne lui avait pas encore arraché ce mot connu : *Guénée raisonne bien, mais il est un peu mordant*, croyait-il n'avoir jamais un rival à redouter ? » Guénée seul avait réussi parce que seul il avait eu *le talent* de renvoyer aux philosophes leurs railleries et leurs outrages. » Absorbé par ces prédilections pour une autre controverse, l'auteur fait trop peu connaître la marche même et la portée des livres de Bullet. Il en expose le but, le

Digitized by Google

sujet sans en rien dire, qui permette au lecteur de s'associer aux louanges qu'il leur accorde cependant.

Toutefois, Messieurs, le mémoire soumis à l'Académie témoigne, à défaut de vues très élevées, d'un certain travail : on y trouve de l'étude, de la conscience ; l'auteur a lu la partie vitale de l'œuvre de Bullet, même les travaux qui lui paraissent frivoles. Il connait ses œuvres théologiques ; il a lu les autres : il pouvait facilement initier davantage ses lecteurs à la connaissance de son sujet. Vous serez d'autant plus disposés à l'encourager à revoir son travail que, par une circonstance spéciale, il ne vous est pas possible de témoigner autrement l'intérêt légitime qu'il vous a inspiré. L'auteur, en effet, a signé son mémoire, et vos réglements ne vous permettent pas de l'accueillir en sa forme actuelle.

La commission est d'avis que le même sujet soit remis au concours pour l'année prochaine.

Digitized by Google

Digitized by Google

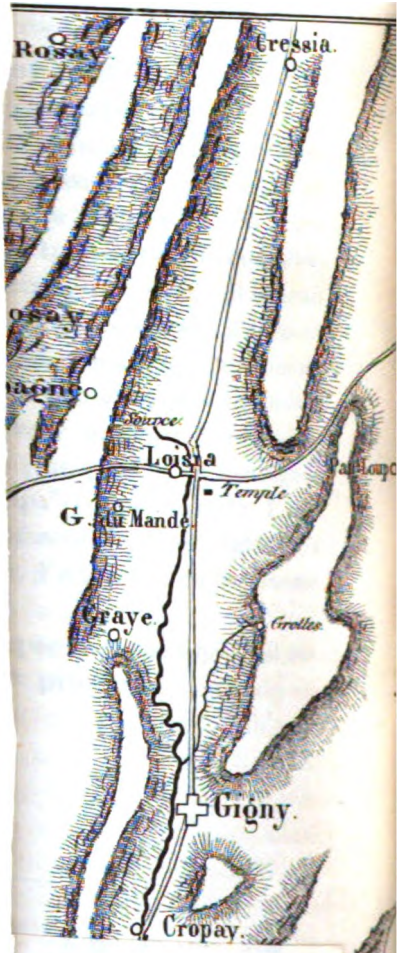

Digitized by Google

NOTICE

SUR

LA DÉCOUVERTE D'UN TEMPLE OU SACELLUM

en l'honneur de la déesse HIPPONE, à LOISIA (Jura),

PAR M. DÉSIRÉ MONNIER.

MESSIEURS,

Vers le 5 juin 1860, un cultivateur de la commune de Loisia, canton de Saint-Amour, occupé de la culture d'une pièce de terre, située au climat des *Malatières*, sud-est du village de Loisia, vers le croisement d'une voie romaine et d'un nouveau chemin de grande communication, remuait les décombres d'un édifice détruit (c'étaient des moellons entremêlés de tuiles à rebords, d'enduits de ciment romain, et d'ossements de chevaux), lorsque tout à coup lui apparaît le groupe en relief et en cuivre d'une femme demi-nue et assise sur une jument qui est accompagnée de son poulain. Le tout est posé sur un socle creux, destiné à recueillir des offrandes pécuniaires, et qui renferme effectivement une pièce de monnaie du Bas-Empire, au moyen de laquelle le temps de la destruction du monument est

Digitized by Google

nettement déterminée : elle est à l'effigie du grand Constantin.

La tête de la femme est diadémée. Sa chevelure ondoyante descend sur ses épaules. La figurine à des yeux d'argent incrusté. Son torse est sans vêtements ; mais une draperie voile le reste du corps, jusqu'à ses pieds qui se montrent et qui sont lacés. La main droite est ouverte; et la gauche, qui s'avance du côté de la crinière, semble avoir tenu une bride. La hauteur du personnage assis et de 21 centimètres, et sa pesanteur donne 1 kil. 220 milligrammes. — La jument a des formes solides, indiquées par la force des membres et de l'encolure. Elle a 265 millimètres de hauteur sur 351 millimètres de longueur. Sa pesanteur est de 6 kil. 350 mill. — Le poulain a 115 millimètres de hauteur et 150 de longueur. Il pèse 475 milligrammes. Le tronc aux offrandes présente une longueur de 380 millimètres, et une hauteur de 50. Sa pesanteur est d'environ 150 milligrammes. — Car toutes ces pièces sont indépendantes les unes des autres.

Une pareille découverte, bonne fortune en archéologie, était trop notable pour ne pas attirer sur le champ l'attention. Son auteur, le sieur Michalet, céda l'objet pour 400 francs ; et son dernier appréciateur, l'ayant acquis, dit-on, pour 5,000 fr. on a fait don à la bibliothèque impériale.

Le groupe représente la déesse Hippone qu'on invoquait pour les chevaux et les haras. *Atque hæc dea*, dit Plutarque, *est equorum procurationem gerens*. Il paraît être unique en France et fort rare en Italie, puisqu'on

Digitized by Google

n'y connait guère qu'une certaine peinture antique, trouvée dans le cirque de Caracalla à Rome, tableau où l'on voit cette divinité assise et laissant des chevaux ou des mulets manger du foin sur ses genoux.

Les gens de la campagne l'adoraient et plaçaient son image dans les écuries. Peut-être qu'à Loisia, les ruines à travers lesquelles a été rencontrée notre Hippone au lieu d'être celles d'un petit temple ou d'un *sacellum*, n'étaient que celle d'un écurie : c'est une question à éclaircir par une investigation plus prolongée de ces décombres. En attendant, nous nous arrêtons à l'idée d'un *sacellum* ou d'un oratoire payen, à cause du tronc aux offrandes, et de la situation du bâtiment sur le bord d'une voie gallo-romaine, venant dans la direction d'Orgelet à Saint-Amour.

Au reste, c'est une chose fort remarquable, ici, que la coïncidence d'un autel à la déesse des chevaux avec l'élève de la race chevaline, qui est l'industrie spéciale de cette partie de nos montagnes ! Il n'y a rien d'étonnant à la persistance d'un pareil usage : on en citerait bien d'autres exemples, si c'étiat ici le moment.

D'où nous venait cette branche de commerce ?

D'une colonie grecque ou campano-latine établie dans la vallée de Surent, sous le règne d'Auguste. On sera sans doute frappé de la nomenclature hellénique de la carte de cette vallée, que nous joignons à ce mémoire. Toute notre vie, nous en avons été si préoccupé, qu'à la fin nous avons cru devoir la communiquer à nos lecteurs dans un des annuaires du Jura, celui de 1859. Mais c'est surtout des hommes de la Grande Grèce, et plus

Digitized by Google

particulièrement encore de Campanie. que nous avons à parler.

Ceux, par exemple, qui sont venus de *Surrentum* (Sorente) ont peut-être imposé le nom de *Surent* à la rivière qui nait à Loisia, sous *Champagne* (*Campania*) Or, on sait que la ville campanienne de *Surrentum* devait son nom aux Sirènes de la Fable ; et si, aujourd'hui, cette fable n'a plus cours sur les rives du Surente il s'en faut peu ; car le vulgaire s'y entretient toujours de nymphes gracieuses et séduisantes qui courent les campagnes et animent la prairie, entre les grottes pittoresques de Loisia et l'illustre abbaye de Gigny. Le grave historien de ce monastère, M. Gaspard, n'a pas dédaigné d'en faire mention. Nous ajoutons, nous, que ces divinités féminines ont pu y recevoir jadis les hommages des habitants ; et que le nom de Gigny, rendu en latin par *Giniacus*, vient du grec *Gyné*, *Gynaicos*, femme. — Nous regardons comme des traces du culte de la femme ou des nymphes la croyance populaire aux Dames Vertes qui lavent leur lessive aux ruisseaux de Veyria, en face de Gigny, et qui font tomber l'imprudente jeunesse dans leurs pièges amoureux, par les mêmes séductions qu'employaient les sirènes d'Homère pour attirer Ulysse en Campanie. Enfin, dans l'opinion du peuple, le Surent, à sa source, jouit encore de vertus merveilleuses qui semblent attester sa déification par nos pères et par nos colons campaniens.

Il est si évident que l'élément grec domine dans la vallée du Surent, qu'il y est écrit dans les dénominations locales de *Cressia* et de *Grayes*, l'une ayant été tirée

Digitized by Google

de *Græcia*, d'après le témoignage de Saint-Julien de Balleure ; l'autre de *Graii*, les Grecs, suivant nous. Le village de Grayes est plein de Gréa, famille antique et innombrable. *Grea* fut le nom primitif de Tanagre en Béotie, suivant Pausanias, et *Graya* suivant Homère.

Une autre famille, celle des *Michalet* peuple la commune de Loisia : il n'y a pas jusqu'à ce nom patronymique qu'on ne retrouve dans la terminologie grecque. Ne croirait-on pas cette race originaire des vastes plaines de *Michalette*, que le chantre de l'Iliade mentionne immédiament après *Graia ?* Nous prévoyons bien que ces rapports de nom seront considérés comme des hasards dont il n'y a rien à conclure ; on les laissera donc tomber, si l'on veut ; nous n'y tenons aucunement.

Prêts à faire pareil acte de soumission en ce que nous avons à dire de *Loisia* même, nous n'avancerons pas sans hésitation que ce nom présente quelque analogie avec celui de *Liosia*, lieu de l'Attique moderne, ce qui n'est pas une raison absolue pour que Liosia n'ait pas existé, dans les temps antiques. C'est près de Liosia que naquirent Tyrtée, Armodius et Aristogiton, les lyriques les plus fameux de l'ancienne Grèce.

Continuons de parcourir la carte de la vallée de Surent, et voyons si l'on y reconnaîtra mieux les commémorations de la Grèce dans les noms des lieux suivants.

Morge est un village que les grecs d'Italie pourraient avoir fondé sur un arpent de terre, *Morgé*, provenant d'une concession coloniale. — Cropet, *Cropay* pourrait être un souvenir patriotique de quelques Grecs origi-

Digitized by Google

naires de *Cropia*, banlieue d'Athènes. — *Licone* rappelle le nom de la ville arcadienne de *Lycon*, ou celui du mont *Lyconé* situé entre Corynthe et la Laconie, ou enfin le nom patronymique de *Lycon*, car il a été porté par l'un des accusateurs de Socrate. — *Epy* et la Balme d'Epy nous ramènent encore aux hellènes, car *Epy* est purement grec : Homère ne rappelle-t-il pas une certaine ville d'*Epy* parmi les cités pélasgiques qui avaient fourni des combattants au siége de Troie, contre les ravisseurs de la belle Hélène ? *Epium* était aussi une ville de la Triphylie, province de l'Elide. Au reste *Epiés* était, chez les grecs, un des noms sous lesquelles Osiris était adoré ; et la grotte sacrée de la Balme d'*Epy* autrefois appelée Sainte-Fontaine, a bien pu servir à la célébration de ses mystères.

La colonie grecque, installée dans la vallée du Surente, était surtout agricole et pastorale : Aussi y remarquons-nous des lieux consacrés à *Pan*. Ainsi, par exemple, la grange de *Pan-loup*, c'est-à-dire de Pan sous la forme d'un loup, n'est pas éloignée de Loisia. La grange de *Mande*, si voisine du même village, semble avoir commencée sur un point consacré à Pan, moitié bouc, *Mendès* ; à moins que *Mande* ne vienne du grec *mandra*, étable.

De là nous passons aux *Granges de-Noms*, en suivant la voie romaine. C'était encore ici un lieu dédié à *Pan-Nomius*, la divinité particulière de l'Arcadie. Pausanias pense que le surnom de *Nomius* lui venait des pâturages.

En poursuivant la même route jusqu'à *Balanos*,

Digitized by Google

ne grec, conservé sans altération et signifiant cha-
niers, nous arriverions à l'entrée d'une autre pays
l colonisé par les Grecs; mais, pour ne pas étendre
re mémoire au delà de ses bornes, nous y laissons la
mune de *Champagna*, autre séjour de colons sortis
a *Campanie*, ainsi que celle de *Cousance*, qui n'est
me réminiscence du *Consentium* (*Cosenza*) du
ne pays.

Dans notre carte, nous avons compris *Saint Julien*
t la dénomination primitive ne nous est point parve-
ue, et *Rosay* ou *Roset*, dont le nom n'est pas étran-
à la géographie grecque; et nous l'avons faite parce
nous y avons, dans le temps, signalé la découverte
deux objets qui nous ont paru d'origine plus helléni-
que romaine (1).

Terminons par faire observer que le nom de la déesse
pone est aussi plus grec que latin.

A notre sens donc, il résulte de tout ce qui précède
nous sommes, ici, sur un terrain colonisé par des
ets de la Grande-Grèce, venus sous les auspices de
cius-Munatius-Plancus, et à la suite des vétérans
son armée d'occupation, sous le règne d'Auguste.

---

1) Annuaires du Jura de 1840 et 1850.

Digitized by Google

POÉSIES

Par M. Alexandre de SAINT-JUAN.

ÉLÉGIE.

Invidee quia quiescunt.

Ne pleurez pas sur ceux dont la tombe muette
Recouvre pour jamais la souffrance et les os;
Jeune fille ou vieillard, rossignol ou fauvette,
Êtres prédestinés, car ils ont le repos.
Ne pleurez pas l'enfant, chose douce et légère,
Faite de lait, de miel et d'un baiser de mère,
Ignorant le malheur, ignorant le plaisir,
Qui passe en souriant sans que son front pâlisse
Dans les bras de la mort, des bras de sa nourrice;
Hélas! mourir pour lui, c'est encor s'endormir.

Ne pleurez pas non plus sur sa couche de pierre,
Ce vieillard, accablé par le deuil et les ans,
Qui végétait pareil au chêne centenaire,
Dont la foudre a brûlé les rameaux imposants.
Ombre des anciens jours que trop vite on oublie,
Etranger et sans nom il passait dans la vie;
La mort a terminé son exil aujourd'hui;
Pélerin, il repose au but de son voyage,
Matelot si longtemps poursuivi par l'orage,
Il est enfin au port : ne pleurez pas sur lui.

Digitized by Google

Ne pleurez pas non plus, la jeune fiancée,
Nouvelle Ophélia, ravie en son printemps,
Avant que la douleur ait de sa main glacée,
Fané son frais bouquet sur ses cheveux flottants.
Sa bouche ne savait que des hymnes de joie,
Le dégoût et l'ennui de sa robe de soie
N'avaient pas altéré les changeantes couleurs;
L'époux était toujours l'amant rêvé par elle,
Et l'ange en emportant cette âme sur son aile,
Joyeux la salua comme une de ses sœurs.

Ne pleurez pas surtout sous sa croix funéraire
Ce jeune homme soustrait au baiser paternel;
Jeune aigle qui n'avait jamais quitté son aire,
Séraphin dont le cœur se souvenait du ciel;
L'âpre réalité pour lui gardait ses voiles,
Son avenir pieux était riche d'étoiles,
La foi vers son chevet suspendait un flambeau,
Et l'amour au départ pour consoler cette âme
Lui faisait entrevoir une candide femme,
Son idéal rêvé pleurant sur son tombeau.

Pleurez, pleurez sur ceux qui, vivantes ruines,
Ont vu mourir l'espoir, l'ambition, l'amour,
Comme l'on voit mourir les fleurs des églantines
Sur le bord des chemins par la chaleur du jour.
Pleurez, pleurez sur ceux qui souffrent sans se plaindre,
Une fièvre de cœur que rien ne peut éteindre,
Et qui doivent sourire et vivre parmi nous:
Car le chêne languit un siècle avant qu'il tombe,
Le vaisseau démâté dérive sous la trombe,
Longtemps le prisonnier gémit sous les verroux.

Pleurez, pleurez sur ceux qu'un cruel doute assiége,
Misérables jouets des hommes et du sort,
Pareils à des sapins accablés par la neige
Dont le front est debout, mais dont le cœur est mort.

Digitized by Google

Oh ! pleurez sur celui qui jeune et solitaire
Pour revoir ses amis regarde vers la terre,
Où plutôt vers le ciel où leurs âmes ont fui.
Que l'amour éclaira, mais pour une ironie
Sombre comme Byron sans avoir son génie,
Vous qu'il a tant aimée, hélas ! pleurez sur lui.

LE MÉTAYER SON FILS ET LES ÉPIS.

FABLE.

Un métayer et son jeune garçon
S'en allaient un matin visiter leur moisson ;
Dans les blés mûrs chantaient la caille et l'alouette
Et la perdrix.
Voyez, disait l'enfant, comme certains épis
Avec fierté portent la tête,
Ce sont les bons, n'est-ce pas votre avis,
Mais ceux là bas qui, jusqu'à terre,
Courbent le fruit honteusement, mon père,
Ils me semblent ne rien valoir.
Mon cher ami, tu vas le voir ;
Regarde bien, examine et décide :
Le père alors prit deux épis,
Les frotta dans ses mains sous les yeux de son fils,
Celui qui portait haut la tête l'avait vide.
Mais l'autre, dont le front s'inclinait humblement,
Etait rempli de pur froment.

Digitized by Google

I

LE PRINTEMPS.

'air est tiède, les prés sont enfin reverdis ;
n oiseau de son vol a rayé le ciel gris,
'est elle, en blanc rabat, la gentille hirondelle.

emain, chants, fleurs, amours et verdure des blés,
es papillons pimpants déjà sont assemblés,
artout renait la vie et tout se renouvelle.

uels suaves parfums ! Violette, églantier,
ubépine et muguet parfument le sentier,
a séve à flots pressés déborde et nous inonde.

'invisible s'émeut dans l'âme et dans les sens ;
uel trouble inattendu tu jettes, ô printemps,
uand tu viens en avril voltiger sur le monde.

II

L'ÉTÉ.

r flottant des moissons, bluets, coquelicots,
hansonnettes du merle, égayant les échos,
zur, jour de soleil, nuits pleines de rosée,

oissonneurs réjouis en nombreux bataillons,
battant les blés mûrs au travers des sillons,
ù dormant à midi sur la terre embrasée ;

etits levrauts trottant dans les trèfles fleuris,
erdreaux déjà maillés appelant les fusils
es braconniers foulant l'orge malgré le garde ;

Digitized by Google

Eclat, grâces, fraîcheurs, force, joie et beauté,
Ombrages épaissis, fleurs et fruits, c'est l'été.
Qui veut croire, espérer, aimer, qu'il le regarde.

III

L'AUTOMNE.

Le chaume, ce matin, a craqué sous mes pieds;
Le vent souffle du nord, les oiseaux effrayés,
Vers des climats moins froids s'échappent par volées.

Le ciel est nuageux et sur les monts voisins
Le cep vineux n'a plus ni feuilles ni raisins;
La nature frissonne aux premières gelées.

Mais que peut m'importer, temps couvert, terre en deuil?
Qu'on prépare ma lampe et mon large fauteuil,
C'est le temps du repos et de la causerie.

Et ma main dans ta main, pour moi quel doux plaisir
De parler du passé, de parler d'avenir
Même de nos chagrins, Elisabeth chérie.

IV

L'HIVER.

La neige tombe, vite un fagot de genets
Dans le foyer brûlant; les pieds sur les chenets,
Narguons la froide bise et ses clameurs sauvages.

Approchez, mes enfants, ô mes riants amours,
Perchez-vous sur les bras du fauteuil en velours.
Ne craignez pas d'y faire accrocs, taches, dommages.

Digitized by Google

Voulez-vous, mes chéris, entendre au coin du feu ?
Ou le Chaperon-Rouge ou le Bel Oiseau-Bleu,
Histoire d'autrefois en merveilles fécondes ?

Oh ! parlez ! Ne vivant que pour votre avenir,
Votre père ne veut plus que vous obéir,
Et vous idolâtrer, têtes brunes et blondes.

SONNET

A MONSIEUR CH. WEISS.

Pour quelques cheveux blancs, savant et doux poëte,
Pourquoi te plaindre de vieillir ?
Le craintif amandier jamais ne s'inquiète,
De voir tous les printemps son front charmant blanchir.

Malgré soixante hivers qui neigeaient sur sa tête,
Anacréon aimait cueillir
Des fleurs, pour les tremper dans le nectar de Crête,
Que joyeux échanson lui versait le plaisir.

Loin de toi chasse donc une crainte si vaine,
Et quand tu vieilliras, je sais une fontaine,
Qui même au vieux Voltaire eut rendu la vigueur.

Je te vois, je t'entends, riant de ma Jouvence,
Me dire : où donc est-elle ? est-ce en Europe ? en France ?
Tout près de nous, cher Weiss, la source est dans ton cœur ?

Digitized by Google

LA SELLE A TOUS CHEVAUX.

Un gros négociant, exploitant à Paris,
Un de ces magasins complexes,
Où l'on vend mille objets, des riens à tous les prix,
Epices et harnais, un jour, des plus perplexes,
Vers lui vit arriver un de ses vieux commis ;
Monsieur, dit celui-ci, d'une voix altérée,
J'ai vendu ce matin une selle à crédit,
Et je ne puis savoir à qui je l'ai livrée.
Le commerçant ayant réfléchi, répondit :
Bah ! qu'importe, mon cher, en âme et conscience,
Voyez, examinez, ceux de nos bons clients
Qui pourraient se permettre une telle dépense ;
Ce travail fait, alors vous porterez céans
Une selle au débit de tous. Les règlements
Venus, nous trouverons sans doute notre affaire.
L'inventaire arrivé, le bon propriétaire
Du magasin, devant ses employés tremblants,
Se rappelant soudain l'incident qui précède,
S'enquit si l'on avait trouvé le débiteur.
Le comptable surpris, que la demande excède,
Répond qu'il ne saurait l'affirmer sur l'honneur,
Le patron furieux éclate, crie et jure.
Sur quarante acheteurs présumés, la facture,
Ajouta le commis d'un ton soumis et doux,
Fut présentée à vingt ; et sans réclamer, tous
Mettant la main à l'escarcelle,
Ont soldé, bel et bien ; de sorte que la selle
Est payée aujourd'hui, vingt fois, mais cependant
Je ne sais si le vrai débiteur. . . . . .
. . . . . A merveille,
Reprit le boutiquier, en se grattant l'oreille,

Digitized by Google

Vous êtes fort intelligent.
Continuez, mon cher, continuez, peut-être
Finirons-nous par reconnaître
Ce débiteur désobligeant.

L'OURS DU JARDIN DES PLANTES.

Qui n'a connu dans le jardin des plantes
Un ours bonhomme, aux mœurs presque galantes,
Nommé Martin, amateurs de gâteau,
Apicius fourré, panse rabelaisienne,
Qui, dit-on, distinguait sans peine
Les pâtés de Félix, de ceux de Fliceteau?
Paris si variable encore,
Qui brise tout ce qu'il adore,
Qui dresse des autels comme des échafauds;
Paris dix ans lui donna ses bravos.
Aujourd'hui que la mort, qui détruit toutes choses,
Les femmes, les guerriers, et les ours et les roses,
L'a fait tomber comme tant de héros
Dans sa caverne noire;
Nourrices, enfançons, tourlourous et badauds
De l'ours Martin conservent la mémoire.
Le roi de Rome et le duc de Bordeaux,
Malgré la voix de cuivre des journaux,
Ont passé tous les deux comme un refrain à boire,
Comme les ateliers si peu nationaux,
Et croyez encore à la gloire!
On parle plus d'un ours que des enfants royaux.
Me voilà retombé dans mes damnés défauts
Sur tout, comme sur rien je glose et j'épilogue,

Digitized by Google

Et je fais un discours en mètres inégaux,
Digne en tout point d'un pédagogue,
Revenons au sujet. Martin vivait encore
Et quatre oursons, vrais portraits de leur père,
Dodus et bien léchés, égayant son repaire,
Lui rappelaient ses jeux dans les forêts du nord.
C'était par un beau jour d'avril, alors qu'essaiment
Les femmes, les oiseaux et les abeilles d'or :
Alors que sous le ciel, fleurs et papillons s'aiment,
Alors que tout est chants, gazouillements et ris,
J'avais inaperçu, joyeux, quitté Paris.
Sous de vieux marronniers dont le naissant feuillage
Ressemblait au bouquet d'un parrain de village ;
Au milieu de la foule, en rêveur, je passais.
Vis-à-vis l'éléphant, autour de sa barrière
On se pressait, le monstre en son palais
Engloutissait du vin et de la bière
Aussi bien qu'aurait fait un grand seigneur anglais.
Je m'éloignai, je n'ai pas le courage
De regarder un éléphant en cage,
Car il me semble voir au coin des carrefours
Mendier le vieux Bélisaire,
Je courus vers la fosse aux ours.
Là, c'était un joyeux concours,
Une bruyante fourmilière,
De bonnes, de conscrits, d'enfants,
Et parmi ces derniers, oui j'en ai compté certe
Plus d'un de trente à soixante ans,
Qui les yeux demi-clos et la bouche entr'ouverte,
Et bavardait
Et regardait
Un couple d'ours qui gambadait.
Tout à coup un cri part : de ses mains échappée,
Une fillette avait laissé choir sa poupée ;
Les oursons d'accourir d'un saut vers le joujou.

Digitized by Google

Mais à l'aspect de la figure humaine,
Le plus hardi recule, il hésite, il se traîne
Tout alentour en allongeant le cou,
Il évente, il écoute, en respirant à peine,
On ne peut plus inquiété
D'une telle immobilité.
Devant une place ennemie
On aurait dit le célèbre Vauban,
Qui donnait à Louis-le-Grand
Une leçon de stratégie.
Mais bref, l'ourson se ravisant
S'approche en toute hâte,
A la poupée, il donne un coup de patte,
La fait sauter, et prodige, voyez!
Elle tombe debout et reste sur ses pieds.
Emerveillé de cette chute
Le quatuor se presse et se culbutte,
Tel que des écoliers au sortir de leurs bancs.
Inutile de vous décrire
Des spectateurs et le gros rire
Et les longs applaudissements.
Plus familiers avec leur proie
Des jeunes ours a redoublé la joie,
Familiarité fait naître le mépris.
L'un que la peur rendait farouche
Et qui seul à l'écart se tenait indécis,
Tout à coup vient flairer le jouet et le touche,
Tout triomphant lui froisse le jupon,
Et puis le fait voler dans l'air comme un ballon :
Chacun se met de la partie
Et la troupe enhardie
Sur le hochet tombe d'un bond.
Comme un volant chassé par la raquette,
Il va de patte en patte et la gueule parfois
Sert à merveille au joueur maladroit.

Digitized by Google

Ulysse errant de rivage en rivage
Dans Ithaque arriva moins brisé, moins souillé,
Moins dépouillé,
Que dame la poupée au but de son voyage.
Plus d'écharpe, plus de de chapeau,
Quant au fourreau
C'était le débris d'un lambeau.
Sous une griffe qui le choque,
Un bras tout à coup se disloque ;
Le plus jeune ours de l'accident témoin
Ramasse la poupée et la cache en un coin ;
A tous ces jeux brutaux voulait-il la soustraire
Ou la briser lui seul, à son tour, à loisir?
Je ne ne le sais ; mais pour le ressaisir
S'élança la horde en colère,
Le ravisseur est aux abois,
Que vouliez-vous qu'il eût fait contre trois ?
Il fit hélas tout ce qu'il pouvait faire ;
Il fut battu, roulé par terre ;
Sur la poupée il se vengea
Pour ne point la céder, d'un coup il la brisa.
Les maîtres sont souvent cruels, triste maxime,
Si vous n'en avez qu'un, de vous il se jouera,
En avez-vous plusieurs, vous serez leur victime.
Je le pensais alors, mais aujourd'hui je dis :
Les jeunes ours sont nos partis,
Et par eux mille fois trompée,
La pauvre France est la poupée.

Digitized by Google

RAPPORT

SUR LE CONCOURS D'HISTOIRE

Par M. le président CLERC.

MESSIEURS,

)epuis quelques temps vos concours historiques ıblent frappés d'une sorte de stérilité. Est-ce le ıps, la volonté, le talent, l'amour du pays, qui manraient à la jeunesse franc-comtoise? Loin de la er dans son choix, vous lui laissez une liberté ière et une année de préparation : vous lui deman- un mémoire historique sur une famille illustre, un teau, une abbaye, un chapitre ou une église de la vince. Peut-être est-ce cette liberté même qui emrasse nos jeunes écrivains, incertains du sujet qu'ils rent choisir. Votre commission, s'ils la consultaient, erait un devoir de les guider; car, sur notre pays, son noble passé il reste toujours quelque chose à : de grands faits à retracer, de nobles exemples à r de l'oubli, à commencer s'il le fallait par l'histoire ordres religieux, militaires, aux chevaleresques souirs, et à finir au besoin par l'histoire des cavernes, ıpées pendant les guerres, tantôt oratoires, tantôt ıges, et sur lesquelles on peut recueillir presque tout des traditions aussi vraies que curieuses.

Digitized by Google

Il faut le répéter : pour qui aime le travail et son pays, il y a non-seulement à glaner, mais des palmes à cueillir dans le champ de l'histoire. En même temps n'hésitons pas à le reconnaître : les grands sujets ecclésiastiques ont été plus épuisés que d'autres ; toutes nos premières abbayes ont eu leur historien, tant dans ce siècle que dans le précédent. Ce sol était riche encore, il y a quelques années, puisqu'un des membres de l'Académie présent à cette assemblée a été couronné quatre fois de suite en y consacrant d'utiles veilles ; dès lors ce même sol s'est évidemment appauvri. Il n'y reste plus que des sujets secondaires, où le succès ne s'obtient plus que par l'importance des recherches ou la supériorité du talent.

Il y a là un écueil véritable : cependant les deux écrivains qui vont ont adressé cette année des mémoires, ou ne l'ont pas aperçu, ou ne l'ont pas suffisamment redouté.

L'auteur du mémoire n° 1er a choisi pour sujet l'histoire de l'abbaye de Bonlieu dans les montagnes du Jura. Il a été probablement séduit autant par la beauté de ce site charmant, que par les souvenirs historiques qui s'y rattachent.

L'abbaye de Bonlieu a été fondée en 1172, et dotée dès l'origine par les seigneurs du voisinage. Rien de plus gracieux et de plus transparent que les eaux du petit lac, au bord duquel elle est bâtie ; une forêt de sapins demi-circulaire, dont ces belles eaux baignent le pied, y reflète sa sévère et sombre verdure. On reconnait de loin la place de cette heureuse solitude par la

Digitized by Google

courbure d'un grand rocher de couleur blanche, dont la masse élevée et puissante s'incline, se plie et s'enfonce dans la terre. J'ai tort de parler de solitude, c'est un pays découvert, depuis lequel la vue, arrêtée à l'orient par une montagne, s'étend au loin vers le couchant sur une campagne très-variée, entremêlée de bois et de villages jusqu'à la rivière d'Ain. Ces lieux n'étaient point des déserts, il y a quinze ou dix-huit cents ans; une route romaine qui arrive de la ville celtique de *Ledo* ou Lons-le-Saunier effleure le lac de Bonlieu, s'élève vers le Grandvaux et se dirige à travers le mont Jura.

Ce sujet, s'il était traité avec les développements convenables, ne serait pas dépourvu d'intérêt. L'abbaye de Bonlieu a subsisté 600 ans, ses religieux ont contribué à la formation ou à l'extension des villages, aux défrichements de la contrée, à la civilisation chrétienne dans ces régions élevées de nos montagnes. Les parchemins de vieux siècles ne sont pas détruits. Le concurrent aurait pu les consulter dans le grand dépôt des archives de Lons-le-Saunier, où elles ont été recueillies, et qu'il semble n'avoir pas connus à en juger par ce mémoire court et incomplet. L'auteur commence par les Romains et finit par amener sur la scène les Bourguignons et Clovis. A côté de grandes lacunes se trouve d'étranges méprises. Peu familiarisé avec la lecture des titres anciens, il a cru y voir qu'un haut baron de ce pays, nommé Guillaume, était à la fois, en 1434, sire de Clairvaux et notaire public. A qui peut commettre une pareille erreur, le moyen-âge doit cacher bien des secrets, et vous avez moins regretté que l'auteur, en si-

Digitized by Google

gnant son mémoire, se soit lui-même, par cet oubli de votre règlement, exclu de la lice où il croyait entrer.

Le mémoire n° 2 offre un mérite beaucoup plus réel. C'est une œuvre sérieuse. L'auteur a pris pour sujet l'histoire de l'abbaye de Clairefontaine, avec cette épigraphe qui est la devise de l'abbaye elle-même : *Cervus amat Claresfontes.*

Ce monastère du canton d'Amance est situé entre Jussey, Taverney et Vauvillers dans le département de la Haute-Saône. A son origine, le pays, comme aujourd'hui couvert de grandes forêts, faisait partie du comté de Port.

Cette abbaye a été fondée en 1132 ; son existence et son histoire sont modestes comme son nom. Aujourd'hui son église est détruite ; ses cloîtres élégants décrits par l'auteur avec beaucoup de soin, convertis en ateliers de faïencerie, ne retentissent plus des chants de la prière. Elle semblait même dans le passé oubliée de nos historiens. Quelques phrases éparses dans leurs récits représentent tout ce qu'on en avait su.

A force d'étude et de patience, le concurrent en a retrouvé toute l'histoire. Les archives de Vesoul régulièrement classées en renferment les titres ; mais l'auteur ne s'est point borné à cette source d'information ; il connait les monuments originaux, manuscrits ou imprimés, les annales cisterciennes, les traditions locales. Ces recherches ont dû lui coûter un long travail. Loin d'isoler son sujet, il l'éclaire par les vues générales de l'histoire. C'est ainsi qu'il est parvenu à composer un mémoire de 279 pages de texte, sans compter les pièces

Digitized by Google

justificatives toutes inédites. Ces développements un peu longs, et qu'une main plus sévère eut abrégé d'un tiers en les resserrant, jettent une lumière nouvelle et inconnue sur toute la circonscription voisine de Clairefontaine.

C'est là un mérite réel. Dans ce mémoire, le XIIe siècle qui devrait être le plus obscur est peut-être le plus curieux. Là paraît, à la tête du couvent, Lambert, le premier abbé, que la voix publique nomme du nom de bienheureux. Il eut un grand crédit près de l'empereur Frédéric Barberousse, et tel est l'éclat dont jouissait alors l'ordre de Citeaux que ce prince inexorable, qui en devint le persécuteur, voulut d'abord en être l'associé. La charité distingua à toutes les époques les frères de Clairefontaine. Dès 1147, au sein d'une cruelle famine, ils sacrifient une grande partie de leurs troupeaux pour nourrir les pauvres. Cette première partie du mémoire offre un véritable intérêt.

L'auteur, après avoir peint l'état général de l'église au commencement du XIIe siècle, décrit ainsi les contrées qui environnent Clairefontaine, au moment où le monastère va être fondé : vous jugerez de la diction de l'auteur qui ne manque ni de facilité ni d'élégance :

« A cette époque, la partie du comté de Port qui » touchait à la Champagne, au Barrois et à la Lorraine, » était hérissée de forteresses plus ou moins considé- » rables. A l'ouest on voyait Jussey, dont les antiques » débris permettent de faire remonter la fondation à » une date très reculée. Appuyée sur le flanc d'une » colline, cette ville pouvait, malgré la hauteur de ses » remparts, étendre sa vue sur les fertiles bassins de

Digitized by Google

» l'Amance et de la Saône, et commander à une foule
» de hameaux jetés çà et là dans la plaine. Un peu plus
» haut, au nord, le château de Richecourt gardait le
» passage de la Saône, et celui de Demangevelle défen-
» dait l'approche du Coney. Bâtie sur une motte ar-
» rondie, il s'abritait derrière un épais mur d'enceinte
» que ceignait de toutes parts un fossé large et profond,
» quatre tours d'une prodigieuse hauteur et d'une soli-
» dité à l'épreuve du temps, ressemblaient à quatre
» géants de granit, dressés aux quatre points cardinaux
» pour arrêter l'ennemi. Au milieu de la cour s'éle-
» vaient de petits bâtiments avec un donjon et un bef-
» froi dont la cloche, en cas d'alerte, appelait les serfs
» du seigneur. »

« Passavant, au pied des Vosges, fermait l'issue de
» ces montagnes à l'aide de deux places fortes ; l'une,
» jetée comme un nid d'aigle au sommet d'un mame-
» lon, dominait une partie de la Lorraine, du Bassigny
» et de la Franche-Comté, l'autre versait du haut de
» ses élégantes et sveltes tourelles le plomb fondu et
» l'eau bouillante sur les assiégeants, et absorbait les
» vaincus dans les flancs obscurs de ses oubliettes.
» Onormont, aujourd'hui Montdoré, paraît avoir été
» plus orgueilleux que tous les manoirs d'alentour. Ses
» créneaux aériens se perdaient dans les nues, et ses
» noirs contreforts, aperçus de quinze lieues à la ronde,
» épouvantaient les passants. Vauvillers, Melincourt,
» Jasney, Anchenoncourt, Senoncourt, Saint-Remy
» avaient également leurs demeures féodales. Amance
» était fortifié; quant à Jouvelle, jeté comme une sen-

Digitized by Google

» tinelle perdue sur l'extrême frontière de la province,
» il devait contenir les Français de la Lorraine. Bien
» qu'enveloppé par les plis de la Saône, il n'en était
» pas moins défendu par une chemise d'enceinte et une
» bonne citadelle construite sur un rocher à pic. C'é-
» tait un des bourgs les plus importants de la comté de
» Bourgogne. »

Ce tableau, auquel nous n'avons pas le courage d'opposer quelques critiques de détail, ne manque ni d'éclat ni de vigueur. L'auteur emploie des couleurs plus douces et non moins bien choisies pour peindre la vallée où l'abbaye cistercienne va être assise, et les rits curieux qui présideront à sa construction.

« C'était, dit-il, une vallée fangeuse resserrée entre
» deux collines couvertes d'épaisses forêts. Un ruisseau
» verdâtre, formé par les eaux de deux espèces de
» gouffres et souvent gonflé par les pluies, allait, après
» l'avoir baignée, se perdre dans la petite rivière
» d'Amance, qu'on nomme aujourd'hui la Superbe. Des
» joncs, des glaieuls, des plantes aquatiques formaient
» tout son produit. Elle n'était éclairée par les rayons
» du soleil que pendant quatre ou cinq heures du jour.
» Le voyageur ne s'engageait qu'en tremblant dans
» cette gorge profonde, où régnait le silence des tom-
» beaux. Mais, lorsqu'il avait franchi l'endroit le plus
» resserré, son regard se reposait agréablement sur la
» verte prairie, qui s'étend d'Auchenoncourt à Amance
» et sur le coteau légèrement incliné, au-dessus duquel
» s'échelonnaient les antiques demeures des sires de
» Saint-Remy.

Digitized by Google

» Au centre de ce lieu solitaire, les collines s'étendent
» et se rapprochent. On rencontre dans celle du cou-
» chant une large excavation creusée par un torrent, et
» formant une espèce d'anse abritée contre les vents
» de l'ouest et du sud. Là s'échappe du pied d'un
» rocher une source abondante et pure comme le cris-
» tal. A l'aspect de cet enfoncement protecteur, mysté-
» rieux symbole du port éternel,..... l'abbé de Mori-
» mont planta son bourdon dans le sol humide et s'é-
» cria : Ici sera fondée l'abbaye de Clairefontaine ! Les
» propriétaires du terrain applaudirent et firent au
» prélat la remise de leurs droits ;..... le lendemain
» des ouvriers armés de haches abattirent dans les
» forêts les bois nécessaires à l'enceinte claustrale. On
» traça d'abord avec des pieux l'emplacement d'un ci-
» metière ; car, dans la fondation d'une abbaye cister-
» cienne, on débutait toujours par les tombeaux, afin
» de rappeler aux religieux que, s'ils venaient dans la
» solitude, c'était pour y apprendre à mourir. On le
» marqua d'abord avec des croix de bois, et le véné-
» rable Anseric, archevêque de Besançon, ne tarda pas
» à le bénir. On délimita ensuite la place de l'oratoire,
» des cellules et des autres bâtiments. Dès que le pre
» mier travail fut terminé, Walter remercia modeste
» ment ses bienfaiteurs, prit congé d'eux, et, suivi
» d'Hugues et de Berthaire, deux de ses moines qui
» l'avaient accompagné, il regagna Morimont. »

Si le mémoire entier eut été écrit avec cet intérêt et de ce style, vous n'auriez pas balancé à décerner le prix à l'auteur, mais des négligences déparent certains pas-

Digitized by Google

sages, et puis le sujet n'est que secondaire. Il y a, dans certains siècles des parties vides. Comment faire une histoire soutenue avec des donations, des restitutions, des réparations de dommages? Ici l'auteur aurait dû se résigner, grouper les faits, jeter les détails dans l'ombre suivant le conseil d'Horace :

Et quæ desperat nitescere posse relinquit.

Il n'a pu se résoudre à ces sacrifices nécessaires. Il a cru éviter l'écueil, en donnant de l'éclat à ce qui n'en a pas, en relevant par le coloris des détails, les parties les plus arides du tableau. L'agrément du récit y a gagné : la vérité sévère de l'histoire y a perdu. Ce côté brillant a ses hasards, et en plusieurs endroits de ce travail les assertions ont dépassé les preuves.

Tel qu'il est, le mémoire sur l'abbaye de Clairefontaine peut être regardé comme un bon mémoire. Il est écrit d'après les documents originaux ; l'auteur a dû y consacrer beaucoup de temps ; au point de vue des recherches, il est complet. Vous n'avez point décerné le prix à l'auteur, et votre commission ne vous l'a point proposé. Mais vous avez voulu récompenser ses efforts et son zèle, en lui accordant une médaille de deux cents francs.

A la suite de ce rapport, M. le Président fait connaître que l'auteur du mémoire portant le n° 1 est M. l'abbé Brultez, curé de Senargent (Haute-Saône).

Digitized by Google

UNE ENTRÉE EN SUISSE

Par M. X. MARMIER.

MESSIEURS,

Il y a une vingtaine d'années, je me promenais un matin à Genève, le long du quai du Rhône, musant et flânant comme un écolier en vacances ou un Parisien désœuvré, quand tout à coup mon attention fut attirée par différents groupes de citoyens génevois et d'étrangers qui se dirigeaient vers la Coraterie. Naturellement je les suivis, n'ayant rien de mieux à faire, et supposant qu'ils se rendaient à quelque exhibition inaccoutumée.

J'arrivai avec eux près de la poste, où une foule nombreuse était réunie pour contempler la nouvelle voiture employée au service des dépêches, une élégante et légère briska, qui en trente-six heures faisait le trajet de Paris à Genève.

— Trente-six heures ! s'écriait le vénérable banquier M. Charles Hentsch ; naguère, quand nous avions une affaire importante à traiter à Paris, nous expédiions un courrier dont le voyage durait plusieurs jours et nous coûtait douze cents francs. A présent, en trente-six

Digitized by Google

heures, pour quelques décimes, la briska de M. Comte emporte nos lettres à nos correspondants.

Et tous les curieux qui se trouvaient là regardaient avec attention ce joli chariot de poste, et les carrossiers de la ville admiraient sa structure.

Tel était à Genève, il y a environ un quart de siècle, le progrès des moyens de locomotion.

A cette époque, une excursion en Suisse semblait une chose assez longue et difficile dont on s'occupait gravement, et dont on examinait toutes les conditions avec sa famille et ses amis.

Les humbles voyageurs s'estimaient heureux quand ils avaient pu s'assurer, huit jours d'avance, une place de coupé dans le lourd édifice ambulant des messageries Laffite. Les aristocrates, surtout les Anglais, se mettaient en marche dans de larges berlines : femme de chambre et valet de chambre sur le siége, valet de pied derrière, cartons et valises sur l'impériale. Les postillons, à l'aspect de ce pompeux équipage, chaussaient lestement leurs grandes bottes, endossaient leur veste à collet rouge et, le chapeau sur l'oreille, montaient gaiement à cheval en faisant claquer leur fouet : Un milord anglais ! trois francs de guides ! Enlevez !

Et la voiture britannique roulait dans des flots de poussière ; et la grosse diligence parisienne la suivait cahin caha avec ses six chevaux haletants, et l'on allait ainsi par monts et par vaux assez vite pour qu'on ne fût pas en droit de gourmander le conducteur, assez lentement pour qu'on pût observer une ville, un monument, un paysage. Vers midi et vers le soir on s'arrêtait

Digitized by Google

dans une des bonnes auberges de Bourgogne ou de Franche-Comté, où le repas était préparé d'avance, où, sur une longue table, une ample soupière et un roti de veau exhalaient une savoureuse odeur. Le conducteur, le rusé conducteur, affectait de paraître pressé et engageait sa nomade colonie à se hâter. Mais il ne résistait pas à l'offre d'une tasse de café, et l'on dînait tranquillement, et l'on remontait en voiture dans une joyeuse humeur qui disposait à la confiance et à l'épanchement avec des compagnons inconnus la veille, amis le lendemain.

Beaucoup de gens disent encore que c'était le bon temps.

Aujourd'hui la Suisse est ouverte du côté de la France par trois audacieux chemins de fer : à Genève, par la ligne de Lyon ; à Neufchâtel, par la charmante petite ville de Pontarlier ; à Bâle, par Mulhouse et Strasbourg. D'autres chemins de fer se rejoignent à ceux ci dans l'intérieur de la région helvétique. Là où l'on était fort satisfait autrefois de trouver une route assez large pour y faire passer un chariot de moyenne dimension, là s'envole à présent le dragon de la locomotive, traînant après lui une longue chaîne de wagons. Ni rochers, ni torrents, ni forêts, ni ravins, n'arrêtent l'intrépide élan de la science des ingénieurs. C'est la réalisation d'une des populaires légendes du moyen âge. C'est l'humanité entière courant éperdue à travers les bois séculaires, les rocs et les abîmes. Déjà les prairies de l'Alsace sont réunies par des rails au lac des Quatre-Cantons, aux cimes du Valais ; et l'on

Digitized by Google

fera de nouvelles tranchées, et l'on percera le Simplon.

La Bible l'a dit il y a longtemps : les collines bondiront comme des agneaux et les montagnes comme des béliers.

La Bible n'a-t-elle pas décrit la locomotive des chemins de fer, ce Léviathan des temps modernes ?

« Ses frémissements, dit Job, font jaillir la lumière ; ses yeux brillent comme les rayons de l'aurore.

» Des flammes sortent de sa gueule, et des étincelles volent autour de lui.

» La fumée sort de ses narines comme d'un vase rempli d'eau bouillante.

» Son souffle est semblable à des charbons brûlants. »

J'espère que les constructeurs de locomotives ne me sauront point mauvais gré de cette citation, qui leur constitue les plus anciens titres de noblesse.

Si attrayants que soient pourtant les wagons de la compagnie de Lyon, avec leurs coussins élastiques et leur célérité, je les ai quittés à Dôle pour le plaisir de revoir tout à mon aise cette noble cité de Franche-Comté, cette ancienne métropole parlementaire, et pour m'installer là dans une de ces bonnes, modestes voitures de l'ancien temps, qui devait me conduire à Lons-le-Saunier.

Ceux qui viennent de voir les arcades de la rue de Rivoli ne seront sans doute pas émerveillés des arcades étroites, tortueuses, irrégulières de Lons-le-Saunier ; et ceux qui s'arrêteront près de là à examiner sur la place du Théâtre la statue en bronze du général Lecourbe, le poing sur la hanche, le corps fièrement cam-

Digitized by Google

bré, comme toutes les statues de généraux, se demanderont si la vieille cité romaine, la cité féodale des sires de Châlons, n'a que cette seule gloire à offrir au respect des passants.

Mais on se plaira à contempler les fraîches prairies où s'élève le chef-lieu du département du Jura, le vert bassin qui porte le doux nom de Vallière, les riches ceintures de vignes qui l'entourent, les coteaux qui les dominent, et la crête de Montmorot avec sa tour pittoresque, et les coquettes maisons de plaisance dispersées de çà, de là, à l'ombre des arbres fruitiers, au bord des claires fontaines. Il en est une où j'arrive avec empressement et que je ne puis quitter sans peine. Mais je sais qu'en mon absence on s'y souviendra de moi, et que chaque soir mon nom y sera prononcé dans une tendre prière.

Heureux le voyageur qui part avec cette pensée! En quelque lieu que nous soyons, fragiles fils d'Adam, nous sommes exposés à un péril, et les prières des chastes affections peuvent rappeler près de nous un ange protecteur en ces jours dangereux que les Anglais appellent *the unguarded days* (les jours non gardés).

En l'an de railways universels 1860, la capitale du Jura n'étant point encore, selon le style officiel, dotée d'un chemin de fer, ce dont, à tort ou à raison, je ne puis la plaindre; elle a conservé un excellent service de voitures de poste et de messageries.

C'est dans une de ces voitures que je vais commencer ma nouvelle tournée en Suisse : sur le siége s'installe un conducteur à l'œil vif, aux mouvements alertes, un

Digitized by Google

vigoureux Jurassien qui, l'été, s'amuse de sa tâche journalière, qui, l'hiver, dirige bravement son véhicule au milieu des amas de neiges. A côté de moi s'assied un jeune homme qui me révèle aussi son origine par sa physionomie et son accent, ce bon accent franc-comtois, un peu lourd et traînant, disent les Parisiens, qui se vantent, les malheureux! de n'avoir pas d'accent. Mais il plaît à l'oreille quand on l'a entendu quelque temps, et il est l'un des indices du caractère de cette province, un peu lourd, il est vrai, mais réfléchi; un peu flegmatique et timide en apparence, mais sincère et résolu.

Hâtez-vous lentement et sans perdre courage.

La plupart des Francs-Comtois semblent avoir pris pour devise ce vers de Boileau, et la lente accentuation qu'ils ont contractée dès leur enfance, ils la gardent toute leur vie, en quelque lieu qu'ils aillent, bien loin des rives du Doubs et des cimes du Jura. Si quelques-uns d'entre eux se rencontrent en pays étrangers, ils se reconnaissent à leurs façons de prononcer certains mots. C'est l'honnête franc-maçonnerie de leur berceau.

Dans un wagon de chemin de fer, nous aurions bien pu cependant, mon compagnon et moi, rester l'un en face de l'autre, moroses et taciturnes comme deux chiens de faïence posés aux deux angles d'une cheminée. Dans l'étroit compartiment d'un coupé, on est plus sociable, et la conversation s'établit bientôt familièrement entre nous.

Il m'apprend qu'il est le chef d'une fabrique de

Digitized by Google

Morez ; qu'il arrive d'Italie, où l'appelait l'intérêt de son négoce, et qu'il vient de faire, sans s'arrêter, trois cents lieues pour rejoindre au plus vite son cher foyer.

— Connaissez-vous Morez? me demanda-t-il avec une vivacité qui trahit une cordiale émotion.

— J'y ai été une fois, lui dis-je, et j'en ai gardé un si agréable souvenir, que j'ai voulu y retourner.

— Une jolie ville, monsieur ! reprend-il, et un délicieux pays ! le meilleur pays de la terre !

A ces exclamations je reconnais l'amour du montagnard franc-comtois pour son sol natal, et je veux bien admettre son enthousiasme, pourvu qu'il n'essaye pas de décerner à Morez une supériorité sur Pontarlier.

Car, moi aussi, je suis un enfant des montagnes de Franche-Comté, et les montagnards restent fidèlement attachés à leur pays. Ils n'émigrent point comme ceux de la plaine. Ils aiment cette âpre terre qui ne livre qu'à un patient labeur les trésors de son sein, cette rude nourrice qui les berce au bruit des torrents, au sifflement des vents ; cette nature gigantesque qui surprend leurs regards par ses phénomènes, et grave dans leur esprit l'image de ses étonnantes et sévères beautés. Si leur destinée les oblige à s'en éloigner, ils en emportent en d'autres contrées le vivace souvenir, et n'aspirent qu'à revoir le roc sourcilleux qu'ils s'exerçaient à gravir dans leur enfance, les cimes escarpées qui, jusque dans les jours d'été, gardent leur blanche couronne, la forêt de sapins avec ses grandes ombres, et la vaste cheminée autour de laquelle ils s'asseyaient dans les longues veillées d'hiver. Les bois qui croissent sur les

Digitized by Google

montagnes sont d'une essence plus forte que ceux des zones inférieures; les abeilles y recueillent un miel plus aromatique. N'est il pas naturel que le cœur de l'homme y puise aussi une plus vive séve et de plus fermes éléments d'affection?

Mon jeune manufacturier ayant fait une suffisante concession à mon clocher de Pontarlier, je me sens en revanche tout disposé à louer aussi son canton, et le fait est que je m'applaudis sincèrement d'avoir choisi cette route pour me rendre en Suisse, au lieu de suivre par Mâcon et Bourg la ligne du chemin de fer.

Au delà de Conliège, cette route s'élève graduellement sur les pentes du Jura, et à tout instant offre aux regards un nouveau point de vue. A la région des vignobles succède celle des céréales, puis celle des bois et des pâturages. Tantôt on s'avance le long d'une crête de rochers, au bord d'un précipice ; tantôt on traverse un plateau où les vaches plongent leur museau dans une herbe touffue, en agitant à chaque mouvement les clochettes suspendues à leur col, ces clochettes sonores qu'on appelle, dans le canton de Fribourg, des clarines.

De distance en distance, on s'arrête dans des hameaux où tout annonce l'ordre et l'aisance, dans des villages où prospèrent le travail de l'industrie. C'est Pont-de-la-Poitte, avec ses actives scieries ; Clairevaux, avec son ancien château, ses clouteries, ses forges de fer fin ; Saint-Laurent, où l'on compte plusieurs ateliers considérables d'horlogerie ; c'est le pays de Grandveaux, qui a donné son nom à cette légion de charretiers qu'on a vus si longtemps circulant sur toutes les routes, trans-

Digitized by Google

portant du nord au sud, de l'est à l'ouest, toutes sortes de marchandises, à ces habiles et alertes Grandvalliers qui, en 1812, traversèrent toute l'Allemagne et conduisirent leurs convois jusqu'à Wilna ; c'est la riche commune de Morbier, et enfin Morez.

Je faisais ce voyage par un beau dimanche du mois de mai. Le dimanche des catholiques n'est point le sombre et sépulcral dimanche des anciens méthodistes. Les catholiques ne pensent pas que Dieu, en leur ordonnant de se reposer le septième jour de la semaine, ait voulu par là leur prescrire de se condamner à une morbide inaction, à un ennui qui engendre le spleen.

Dans les montagnes de Franche-Comté, où les prêtres sont fort respectés et les pratiques de la religion très-fidèlement observées, le dimanche se célèbre pieusement et gaiement.

Le matin, sur la route que nous parcourons, les cloches résonnent au loin, et de toutes les maisons des villages, de toutes les habitations éparses sur les flancs des collines, les familles réunies se rendent à l'église. Dans chaque logis, il ne reste qu'une femme ou un vieillard qui *se garde*, selon l'expression du pays, mais qui dira aussi sa prière à son foyer, et, le dimanche suivant, s'en ira à son tour assister à la messe.

Dans l'après-midi, les hommes se rassemblent autour du jeu de quilles ; les uns assis sur les poutres qui leur servent de galerie, les autres lançant de toute la vigueur d'un bras musculeux la grosse boule avec laquelle ils espèrent gagner une *chopine*. Dans ce mâle exercice, qui exige à la fois de la force et de l'agilité, les vieillards

Digitized by Google

entrent quelquefois en lice avec de jeunes rivaux. Lorsqu'un de ces Nestors de la communauté réussit à vaincre un de ses adversaires, ou seulement à lui faire *rampau*, c'est-à-dire à contre-balancer un beau coup, des voix bruyantes acclament son succès, et, tandis qu'il reprend en silence sa place au milieu des spectateurs, par son expression de naïve satisfaction il semble dire à ceux qui l'entourent : Les gens de mon temps valaient bien ceux d'à présent.

Quelquefois aussi les jeunes hommes non mariés, surtout les élégants, qu'on appelle les *farauds*, se joignent sur la pelouse aux groupes de jeunes filles et dansent en chantant une ronde rustique.

Devant une maison de Pont-de-la-Poitte s'élève un grand sapin dépouillé de son écorce et décoré seulement à sa sommité de quelques verts rameaux. Il ressemble à un de ces arbres qu'on a pompeusement appelés les arbres de la liberté. Mais ce n'est point en une heure d'effervescence révolutionnaire qu'il a été enlevé à la forêt, et ce n'est point le signe d'une nouvelle constitution. C'est le symbole d'un jour de fête ; c'est le mai qui honore la demeure d'une belle et vertueuse Jurassienne, c'est-à-dire d'une des plus notables par ces deux qualités ; car chacun sait que toutes les filles de nos montagnes sont belles et vertueuses.

Une cohorte animée circule autour du mai en chantant une chanson composée, par je ne sais quel aimable poëte, dans le rustique dialecte du pays, dont mon maître et mon ami, M. Dartois, prépare avec une rare conscience de philologue le dictionnaire.

Digitized by Google

Vekia veni lo zouli ma,
L'alluetta plainta lo mâ.
Vekia veni lo zouli ma,
L'alluetta le plainta
Lo polè prins sa volèia,
E la volèia sainte.

Vekia veni lo zouli ma,
La kée de ma mèia d'za.
Vekia veni lo zouli ma,
D'za la kée de ma meïa.
La kée de ma meïa d'za,
Pindue à ma ceinture (1).

Tout en chantant ainsi, filles et garçons se prennent par la main et forment une chaîne qui se déroule, qui se replie en de gracieux contours, et de nouveau s'allonge, tandis que chacun frappe du pied en cadence, et qu'à certains intervalles chaque danseur fait rapidement tournoyer sa danseuse. C'est ce que l'on appelle la léchette, une ancienne ronde franc-comtoise.

Les chorégraphes de l'Opéra, les faiseurs de ballets, seraient bien fiers s'ils avaient inventé une telle danse.

En voyageant, dit un savant écrivain, M. de Bonnstetten, on aperçoit des ruines de mœurs comme on remarque des ruines de bâtiments.

Ces ruines de mœurs, les plus tristes de toutes, on ne peut s'empêcher de les constater en Franche-Comté. Je

---

(1) Voici venir le joli mois ; l'alouette plante le mai. Voici venir le joli mois ; l'alouette le plante. Le coq prend sa volée et la volaille chante.

Voici venir le joli mois. La clef de ma mie j'ai. Voici venir le joli mois. J'ai la clef de ma mie ; la clef de ma mie j'ai pendue à ma ceinture.

Dans le curieux ouvrage qu'il a publié sous le titre de : *Traditions populaires comparées*, M. Désiré Monnier cite plusieurs autres couplets de cette naïve chanson.

Digitized by Google

me souviens des récits de mon père et du tableau touchant qu'il me faisait des saintes unions de famille, des religieux usages, des habitudes patriarcales de son village natal. Ce vénérable édifice de la sagesse de nos aïeux a été rudement secoué par le vent des révolutions, et sur plusieurs points, sinon renversé, au moins très-lézardé.

Cependant les populations des montagnes ont gardé un sentiment de respect pour le passé, et des coutumes héréditaires que l'on chercherait en vain dans les provinces du centre de la France, qui subissent l'action immédiate, l'action délétère de l'atmosphère de Paris.

Dans ces montagnes, les baptêmes, les mariages, les funérailles se célèbrent encore comme dans l'ancien temps, avec les mêmes cérémonies, et, je me plais à le dire, avec les mêmes candides superstitions.

En passant par le bourg de Saint-Laurent, nous nous sommes arrêtés devant le convoi d'une jeune fille. Ses compagnes, qui la conduisaient à sa demeure sépulcrale, étaient vêtues de robes blanches, et une couronne de roses blanches fleurissait sur son cercueil.

Quand cette jeune fille a exhalé son dernier soupir, on a ouvert la fenêtre de sa chambre pour que son âme, dit-on, pût librement s'envoler, et l'on a allumé, dans le jardin, un feu de paille pour déterminer le départ de cette âme, qui peut-être renonce à regret à la vie terrestre et flotte auprès de la maison.

Le même naïf expédient est employé dans tous les décès, quoiqu'il ne puisse être expliqué dans tous les cas par la même raison spécieuse.

Digitized by Google

On comprend que l'âme d'une innocente enfant qui, dans son existence éphémère, n'a connu que les joies du foyer de la famille et les caresses de l'amour maternel, s'en sépare difficilement. Mais combien d'âmes, après leur longue expérience de la vie, n'aspirent qu'à s'en aller hors de ce monde où elles ont subi, selon la mélancolique expression de Shakespeare, les injures du temps, les rigueurs de l'oppression, les dédains de l'homme orgueilleux, les douleurs de l'amour trompé (1) !

Dans nos montagnes de Franche-Comté, nous avons gardé une quantité de légendes de saints et de couvents ; car la Franche-Comté, est, comme je l'ai déjà dit, un pays de foi et de religion imprégné des croyances espagnoles et des rêveries germaniques. Nos premiers législateurs furent des prêtres, nos plus beaux monuments des abbayes. Le culte de la Vierge est surtout profondément enraciné dans les esprits. Partout elle a ses autels, partout elle a fait des miracles. Ici est l'ermitage où l'on a coutume de l'implorer avant d'entreprendre un long voyage. Là est le sanctuaire rempli d'*ex voto* où les malades sont entrés avec la béquille et d'où on les a vus revenir guéris. Les bateliers consacrent aux bords des rivières un oratoire à la Vierge ; les bûcherons placent son image dans le creux d'un arbre ou dans le flanc d'un rocher ; les paysans la posent au-dessus de leur maison ou à l'entrée de leur hameau, et tout le scepticisme de nos jours expire devant une de ces humbles chapelles où apparaît une de ces saintes

(1) *Hamlet*, acte III, scène I.

Digitized by Google

images dépourvues d'ornements de luxe, mais entourées d'hommes à genoux.

Si du domaine des légendes de religion et des faits historiques, nous passons à celui des traditions fabuleuses, voici tout ce qui a jamais été inventé de plus riant par l'imagination des peuples du Midi, et de plus mystérieux par les peuples du Nord. Comme tous les pays qui ont de longs hivers et de longues veillées, les montagnes de Franche-Comté doivent avoir leurs trésors de croyances romanesques et de récits étranges qui se propagent de chalet en chalet, et qu'une vieille femme répète le soir, tandis que le vent siffle contre les fenêtres, et que la neige s'amoncelle sur le toit. Comme dans tous les pays où la nature présente un aspect grandiose et souvent bizarre, où les grottes de rochers, les profondeurs de la forêt, offrent à l'imagination un charme singulier qui l'attire et l'égare dans de vagues rêveries, les habitants de nos montagnes remplacent le raisonnement par la fable. Au lieu d'expliquer par la science les phénomènes qui les surprennent, ils inventent un conte, ils se créent des images fictives.

Ainsi nous avons nos traditions féériques qui nous sont venues de l'Orient par les pèlerins, par les croisades, et celles qui nous sont venues du Nord par les guerres et les voyages, et celles dont l'origine est si incertaine, dont le caractère est si particulièrement approprié au caractère franc-comtois, que nous pouvons les revendiquer comme nous appartenant réellement.

Ainsi, dans nos forêts, dans nos rivières, au fond de nos vertes vallées, au sein de nos lacs bleus, habitent

Digitized by Google

les fées et les génies, les sylphes et les Koboldes. Nos montagnes ont leur esprit puissant et fantasque, comme le Rubezahle de l'Erzgebirge ; nos pâturages leur invisible gardien ; nos chalets leur Trilby ; nos ruisseaux leur Mélusine.

Dans nos cimetières, on voit se lever des morts qui ne peuvent dormir au fond de leur fosse jusqu'à ce qu'ils aient acquitté une dette, ou réparé une injustice. Dans nos bois retentissent les sons du cor et les aboiements de la meute du féroce chasseur, condamné depuis des siècles à des courses effrénées pour avoir profané le saint jour du dimanche.

La plus aimable de ces fictions est celle de la Dame verte.

La Dame verte, c'est notre Péri, notre sylphide, notre Titania, la déesse de nos forêts, la fée de nos prairies. Elle est belle et gracieuse ; elle a la taille élancée et légère comme une tige de bouleau, les épaules blanches comme la neige, les yeux bleus comme une source limpide. Les marguerites des champs s'inclinent à ses pieds quand elle passe, les rameaux d'arbres l'effleurent avec un frémissement de joie. Son regard ranime la nature comme un doux soleil, et son sourire est gai comme celui du printemps. Le jour, elle s'assoit entre les frais taillis, tressant des couronnes de fleurs, ou peignant ses blonds cheveux avec un peigne d'or. La nuit, elle assemble ses compagnes, et toutes s'en vont, vives et joyeuses, danser aux rayons de la lune et chanter. L'hiver, elle habite dans les grottes de rochers où les géologues ne voient que du silex et des

Digitized by Google

stalactites, et qui sont, j'en suis sûr, toutes pleines de rubis et de diamants, dont la fée dérobe l'éclat à nos regards profanes.

Une autre fée franc-comtoise mérite aussi que nous parlions d'elle. C'est la fée Arie (1). Celle-ci n'a ni l'humeur aussi folâtre ni la vie aussi joyeuse que la Dame verte. Mais c'est la bonne fée de nos chaumières. Elle aime l'ordre et le travail. Partout où elle reconnaît ces vertus, elle les récompense par ses bienfaits. Elle soutient la pauvre mère de famille et les jeunes gens laborieux. On ne la voit presque jamais ; mais elle assiste à tout ce qui se fait dans les champs ou sous le toit du chalet. Si le blé que le paysan moissonne est mieux fauché ; si la quenouille de la jeune fille produit un fil plus uni et plus fin, c'est que la fée Arie était là et qu'elle a aidé le paysan et la jeune fille. C'est elle aussi qui rémunère les enfants obéissants et studieux, qui leur distribue à Noël des noix et des gâteaux, ce qui fait que tous les enfants connaissent le nom de la fée Arie et parlent d'elle avec respect.

Ainsi je vais sur la route du Jura, rêvant aux jours de mon enfance, où, sous le large manteau de la cheminée en bois, près du feu pétillant, j'entendais raconter ces légendes par une bonne vieille femme qui, en poursuivant son récit, teillait activement son chanvre comme pour mériter l'approbation et les dons de la fée Arie.

Le paysage qui, de toutes parts, se dévoile autour de

---

(1) *Du culte des esprits dans la Séquanie*, par D. Monnier. Septembre 1860.

Digitized by Google

moi, s'accorde merveilleusement avec ces images poétiques. A nos pieds, une vallée profonde où mugit la Bienne ; autour de nous, ces fraîches pelouses parsemées de massifs d'arbres, ces charmants parcs qu'on appelle des *prés-bois ;* çà et là les majestueuses forêts de sapins dont les cimes aiguës s'élancent dans les airs commes les flèches dentelées des édifices gothiques, dont les rameaux se déploient sur des tapis de mousse, comme les arceaux des cathédrales ; plus haut, les froides sommités où nul arbre ne peut implanter ses racines, où l'on ne trouve plus qu'une mousse chétive pareille à celle des plaines de la Laponie, et les tiges amères de la gentiane ; plus haut la Dôle, cette reine du Jura, qui, jusqu'au milieu de l'été, conserve son diadème de neige, qui, lorsque les rayons du soleil lui ont enlevée sa virginale couronne de chaque année, retentit des cris bruyants d'une foule de curieux ; car de la pointe de sa cime aérienne on peut voir un splendide panorama. De là, on contemplera la chaine des Alpes sur un espace de plus de cent lieues, depuis le Dauphiné jusqu'au Saint-Gothard. De là, on plongera ses regards sur l'azur de sept lacs, depuis le lac des Rousses jusqu'à celui de Neufchâtel. Au premier dimanche du mois d'août, les habitants de Morez et des villages environnants se font une fête de gravir au sommet de ce plateau. Quelle noble fête que celle où l'on a pour but de contempler une des grandes œuvres de Dieu, un des magnifiques spectacles de la création !

Du pittoresque village de Morbier, nous descendons par une pente rapide dans une étroite vallée, où la

Digitized by Google

Bienne capricieuse est comme une écolière rebelle obligée par un maître rigide de suivre son droit chemin. L'intelligente ville de Morez se déroule sur une longue ligne dans ce défilé, comme Salins, entre sa double chaîne de montagnes.

Le sol froid où elle s'élève n'encourage guère ses habitants au travail agricole. Le blé n'y mûrit que difficilement. L'orge n'y rend que quatre fois la semence. Ce qu'on y récolte de meilleur, ce sont des pommes de terre et des choux qui mériteraient une mention dans le livre d'or des gastronomes. Les perdrix, si on les consultait au moment de leur mort, ne demanderaient qu'à être ensevelies dans de tels choux.

Mais le travail de l'industrie occupe activement et enrichit cette petite cité. Elle renferme plusieurs établissements très-considérables, et l'on y voit un grand nombre de maisons élégamment bâties. Je ne suis pas apte à juger ses diverses fabrications. Je n'essayerai pas de dire de quelle façon le fer est, là, découpé, laminé, tordu; le bois de sapin fendu en lamettes, arrondi en boîtes de diverses dimensions; le ver taillé et enchâssé; l'émail appliqué à différents métaux, et enfin le cuivre et le bronze argentés et dorés par le procédé Ruolz.

Il y a là des forges importantes. Il sort de là chaque année une quantité de caisses de toute sorte, façonnées pour la plupart par des enfants, qui les vendent à un prix d'une exiguïté incroyable. Il sort de là chaque année une multitude de tournebroches, de quoi occuper toutes les cuisinières de France; plus de cent mille horloges qui auraient charmé Charles-Quint, ce glorieux

Digitized by Google

amateur d'horloges ; des cargaisons de clouterie, des millions et des millions de lunettes, et sans cesse ce dernier produit prend un nouveau développement. En voyant ces amas de verres que Morez exporte de tous côtés, on doit penser que l'humanité entière devient myope, non-seulement dans les hautes régions, mais dans les basses classes de la société, car la plus grande partie de ces lunettes se vend en gros à vingt-un francs les douze douzaines, et en détail à vingt centimes la pièce.

Les hommes qui cherchent une cause à toutes les choses, et qui, dans leurs investigations, doivent souvent être amèrement déçus s'ils comptaient sur le bonheur dont parle Virgile :

Felix qui potuit rerum cognoscere causas !

ces hommes-là attribueront peut-être la myopie universelle de ce monde aux révolutions qui troublent les consciences et obscurcissent le rayon visuel.

Moi, qui ne suis point doué d'une telle faculté d'observation, je me borne à constater qu'on expédie de Morez une prodigieuse quantité de lunettes.

Tout ce qui est amassé dans les magasins de cette ville, tout ce qui d'ici se répand en Europe et jusque par delà les océans, n'est point fabriqué dans l'intérieur même de cette laborieuse cité. La plupart de ses ouvriers sont disséminés dans les hameaux et les chalets des environs. Il y en a qui, du premier jour de l'an jusqu'à la Saint-Sylvestre, ont constamment la scie et le marteau à la main. Il y en a d'autres qui ont une double profession : agriculteurs l'été, artisans l'hiver. Au mois

Digitized by Google

de juin, ils conduisent leurs bestiaux dans les pâturages, récoltent leur petite moisson d'orge, de pommes de terre, et façonnent des fromages. Au mois de novembre, ces Cincinnatus des champs de bataille de l'industrie reprennent leurs lames d'acier et taillent les métaux. Leur vie me semble le beau idéal d'une destinée d'ouvriers. Ils ont le bénéfice du labeur agricole le plus pur, le plus fortifiant, le plus salutaire de tous, et, quand ils reprennent leur métier d'hiver, ils travaillent librement près de leur foyer, à côté de leur femme et de leurs enfants.

De judicieux observateurs, M. Léon Faucher entre autres, et tout récemment un éloquent écrivain, M. Jules Simon, nous ont fait une désolante peinture de la misère et de la démoralisation d'une quantité d'ouvriers employés dans les fabriques d'Angleterre et de France. En face de ces scènes déplorables, de ces sinistres drames de l'industrie, l'existence des rustiques artisans de Morez m'apparaît comme une idylle.

J'ai visité un de ces ateliers champêtres, et, en voyant cette calme retraite abritée par une majestueuse forêt, animée par une intelligente occupation, égayée par de douces affections, enrichie par l'esprit d'ordre de la mère de famille et par le produit régulier d'une tâche assidue, je me rappelais les vers de Schiller :

« Ordre saint, enfant béni du ciel, c'est toi qui formes de douces et libres unions ; c'est toi qui as jeté les fondements des villes ; c'est toi qui as fait sortir le sauvage farouche de ses forêts ; c'est toi qui, pénétrant dans la demeure des hommes, leur donnes des mœurs paisi-

Digitized by Google

bles, et le lien le plus précieux, l'amour de la patrie. »

Puis, en regardant l'honnête cité qui stimule, encourage et solde tant de braves gens, je me surprenais à murmurer cette autre invocation du poëte de la *Cloche:*

« Douce paix, heureuse union ! restez, restez dans cette ville. Qu'il ne vienne jamais, le jour où des hordes cruelles traverseraient cette vallée ; où le ciel que colore la riante pourpre du soir refléterait les lueurs terribles de l'incendie. »

Une belle route, dont les contours sont habilement ménagés, rejoint Morez aux Rousses. De chaque côté de cette route s'élèvent de grands poteaux qui n'ont pas encore l'honneur de porter ce brin de fer magique qu'on appelle le fil télégraphique, qui sont tout simplement destinés à servir, l'hiver, de guides au voyageur dans les plaines de neige, comme des balises dans les endroits périlleux de l'Océan.

En montant, le matin, sur le siége de la voiture, afin de mieux voir la contrée, il m'a semblé que je renouvelais la gageure de Borée et de Phébus racontée par la Fontaine. J'étais enveloppé dans mon manteau, non point, à mon grand regret :

Bon manteau bien doublé, bonne étoffe bien forte,

nos manufactures de draps et nos ateliers de confection n'en font plus de pareils.

Borée pourtant semble avoir pris à tâche de me l'enlever, Borée

Se gorge de vapeurs, s'enfle comme un ballon ;
Le soleil vient ensuite et dissipe la nue.

Digitized by Google

Mais, cette fois, la gageure des grandes puissances a dû être déclarée nulle.

Borée n'a point été assez habile pour détacher le vêtement que je tenais serré sur ma poitrine, ni Phébus assez chaud pour m'obliger à m'en dépouiller.

Au mois de mai, la montagne des Rousses, élevée à plus de trois mille pieds au-dessus du niveau de la mer, est souvent encore ensevelie sous un froid linceul, et dans les meilleures années commence à peine à reverdir. En regardant ses humides tourbières et ses champs dénudés, je me rappelais l'un des plateaux de la Norvége, le plateau de Jerkind, que je visitais il y a quelques vingtaines d'années.

Mais à Jerkind il n'y a qu'une humble maison dont les propriétaires n'auraient pas le moyen de vivre, si aux chétifs produits de leur sol ils ne joignaient les ressources plus fructueuses d'une auberge. A cette sommité jurassienne, au contraire, on ne compte pas moins de 2,400 habitants qui possèdent des bois, des pâturages, qui font aussi divers ouvrages d'horlegerie, et ne se plaignent point de leur condition.

Il y a là des hôtels, des cafés, des billards, indice manifeste d'un haut degré de civilisation. Il y a là aussi une vaste église à trois nefs, près de laquelle les physiciens peuvent très-distinctement observer le phénomène du partage des eaux. Les gouttes de pluie qui tombent sur le toit de cet édifice descendent d'un côté par le lac des Rousses et le lac de Joux vers l'Océan ; de l'autre, par la Bienne et le Rhône, vers la Méditerranée. Sorties du même nuage, réunies un instant à la

Digitized by Google

même place, les unes ploieront sous le faix des lourds bâtiments hollandais dans les brumes du nord; les autres scintilleront au pied des orangers, sous le ciel du midi. Ainsi le vent emporte en diverses régions les graines d'une même plante; ainsi les enfants d'une même famille s'en iront par différents chemins, selon leur destinée.

Le village des Rousses, situé sur la frontière de France, entre la vallée d'Orbe et la vallée de Bienne, a été plus d'une fois, malgré sa courageuse résistance, envahi par des troupes étrangères. En 1815, une armée de vingt-cinq mille Autrichiens, commandée par le général Frimont, y prélева un lourd impôt.

Il ne me paraît pas probable que les Autrichiens songent maintenant à s'aventurer sur ce terrain des Rousses. Cependant, sous le règne de Louis-Philippe, en 1843, on a commencé à construire sur une éminence, au sud-est du village, un fort de mille mètres de longueur qui n'est pas encore achevé, et dont le devis s'élève à cinq millions.

Que de millions dépensés par les peuples pour se caserner les uns en face des autres, pour défendre une ligne de terrain sur ce globe où tant de vastes espaces restent inoccupés!

Dans mes rêveries franc-comtoises, souvent je songe qu'un temps viendra où toutes ces forteresses seront rasées, et, comme les remparts de Francfort, de Leipzig, de Hambourg, de plusieurs autres villes d'Allemagne, transformées en jardins; où la poudre, découverte par un innocent moine de Fribourg, ne sera plus

Digitized by Google

employée que par les ingénieurs pour faire sauter des roches incommodes, et par les artificiers pour composer de lumineuses fusées ; où les sabres et les baïonnettes serviront à fabriquer de pacifiques instruments de travail, où les canons, sur lesquels Richelieu faisait graver cette terrible devise : *Ultima ratio regum*, seront fondus en clochettes champêtres, à moins qu'on ne les relègue dans les musées, comme des objets de curiosité.

« La terre est ma mère, et je m'assieds sur le sein de ma mère, » disait un chef indien à un de nos gouverneurs du Canada.

« Les arbres ont une âme, disaient les anciens Germains ; ils gémissent et saignent quand on les mutile d'une main profane. »

Cette bonne terre ! elle garde fidèlement la semence qui lui est confiée. Elle la fait germer, elle la multiplie dans ses entrailles ; et, pour quelques grains qu'elle a reçus, rend aux laboureurs de beaux épis dorés.

Ces arbres ombragent notre berceau, réjouissent notre jeunesse, étendent leurs rameaux protecteurs sur notre tombe.

J'ai pour la terre et pour les arbres une sorte de culte comme les Indiens de l'Amérique, comme les poëtes mythologiques de la Grèce, comme les peuples primitifs de la Gaule.

N'est-ce pas une affreuse chose à voir que les vertes prairies lacérées, déchirées par les boulets, les forêts dévastées par le feu ou le fer aveugle, l'azur des lacs paisibles, l'éclat des horizons de pourpre obscurcis et voilés par la fumée des combats ; toute la sérénité d'un

Digitized by Google

lieu charmant, toute l'harmonie d'une riante ou majestueuse scène anéantie par la fureur d'une lutte acharnée ! Je ne parle pas des autres suites de la bataille, du sang de l'homme versé par la main de l'homme, des trouées faites dans de vaillants bataillons par l'obus et la grenade, des blessés et des morts gisant l'un auprès de l'autre, de tant de nobles cœurs qui, en une minute, ont cessé de battre, et de tant de pauvres mères qui pleureront quand on chantera le *Te Deum* de la victoire!

Grâce au ciel, je n'ai point à redouter à présent sur le chemin que je parcours un si effroyable spectacle.

Mon conducteur, qui, dans son instinct de conservation, a jugé prudent de se réconforter aux Rousses par un bon verre d'eau-de vie, fouette ses chevaux d'un air guilleret, et nous descendons rapidement la côte de Saint-Cergues.

Je voudrais la descendre encore plus vite, car il me tarde d'arriver à une esplanade dont je me souviens.

Enfin la voilà. A l'un des détours de la route, ouverte en cet endroit comme une clairière, entre les tiges colossales de sapins, de chênes, de hêtres qui l'entourent, à mes yeux apparaît tout à coup, comme une scène de théâtre au lever du rideau, la vallée justement célèbre dans le monde entier, le lac Léman, ce splendide miroir du ciel ; d'un côté, les murs de l'austère Genève ; de l'autre, la flèche de la cathédrale de Lausanne et les féeriques terrasses de Vevay. Sur la rive septentrionale, les vertes prairies, les frais enclos, les charmantes villes du canton de Vaud ; sur la rive savoisienne, les coteaux chargés de pampres, les forêts

Digitized by Google

d'arbres fruitiers, puis les pâturages et les rocs arides, tout un amphithéâtre d'une étonnante variété, montant de gradin en gradin, de zone en zône, jusqu'aux cimes du Buet, du Môle, du Saleve, jusqu'à ces sommités aériennes qui, selon l'expression du poëte anglais Rogers, semblent appartenir au ciel plus qu'à la terre; jusqu'au dôme arrondi du mont Blanc, qui, avec son perpétuel manteau de glace, s'élève au haut de l'immense espace comme un immuable emblême de l'éternité.

Çà et là se déroulent de grandes ombres, çà et là flottent de légères vapeurs pareilles à des écharpes d'argent. Mais le lac est inondé de lumière, et les barques des pêcheurs avec leurs voiles triangulaires s'y balancent comme des cygnes aux ailes blanches, et villes et villages, tourelles superbes, chalets agrestes, champs féconds, prés sauvages, asile de l'aigle et du chamois, régions éthérées, source des torrents, trône des avalanches, tout ce qui plaît aux regards de l'homme, tout ce qui occupe son esprit, émeut, exalte ou terrifie son imagination, tout est réuni là par une des magnificences de la nature dans un cercle de quelques lieues.

O mes jours de jeunesse! En ces jours-là, j'ai contemplé pour la première fois ce merveilleux spectacle. Je le revois de nouveau après avoir erré longtemps en de lointaines contrées, et, dans l'émotion que j'éprouve, je me réjouis de penser que le cœur de l'homme, sous la neige des années, comme le sol sous la neige des hivers, garde encore son rayon céleste et ses facultés vitales!

Digitized by Google

POÉSIE

Par M. VIANCIN.

MINERVE[1].

I

Nuit, rends-moi cet heureux mensonge,
Enfant d'un sommeil agité :
— J'ai vu Minerve dans un songe,
Superbe d'immortalité.
C'était la figure vivante
Qu'une main fidèle et savante
Venait de créer sous nos yeux.
Brillants d'une céleste flamme,
Ses yeux révélaient sa grande âme
Et le sang du maître des dieux.

Elle parlait. — Vers nos collines,
Vers nos rochers retentissants
Montaient de ses lèvres divines
Les inimitables accents.

---

[1] Des deux parties fort distinctes de cette pièce, la première n'est pas d'une date récente. L'auteur doit l'inspiration de cette allégorie à une statue de Minerve qu'avait modelée M. Cléinger père, pour en décorer le péristyle de la bibliothèque de la ville, à l'époque de l'ouverture de cet établissement. — Les vers nouveaux rattachés à cette ancienne composition en sont en quelque sorte la contre-partie. C'est un tableau d'actualité.

Digitized by Google

Vésonce, à cette voix magique,
Semblait d'un repos léthargique
Secouer enfin les pavots,
J'ai cru voir même sur son urne
Tressaillir le Doubs taciturne,
Comme électrisé par ces mots :

« Dans tes remparts, toi qui sommeilles,
» Loin des fleurs du sacré vallon,
» Insensible aux doctes merveilles
» Et de Minerve et d'Apollon,
» O reine de la Séquanie,
» Toi que le flambeau du génie
» Eclaire encor sans t'échauffer,
» Dois-je rester dans l'impuissance
» De vaincre ta morne indolence ?
» Que faut-il pour en triompher ?

» Quels bruits émeuvent tes entrailles ?
» Ceux des clairons et des tambours,
» Du salpêtre sur tes murailles,
» Célébrant les fêtes des cours,
» De tes comptoirs le son profane,
» La voix de l'ardente chicane
» Dans les salles d'un noir palais ;
» Point d'écho qui réponde à l'âme
» De celui que ma gloire enflamme
» Et qui se livre à mes attraits.

» Dans ton humeur antipathique
» A ses élans, à ses transports,
» L'enthousiasme poétique
» T'importune de ses accords,
» De tes fils tel qui m'idolâtre,
» S'il ne cherche un autre théâtre,
» Se condamne à des jours obscurs,

Digitized by Google

» Et son nom méconnu du monde
» Ne pourra jamais franchir l'onde
» Qui serpente au pied de tes murs.

» Vainement du pouvoir suprême
» Ces monuments audacieux
» Dont s'est formé ton diadême
» Semblent se perdre dans les cieux ;
» Vainement l'équitable histoire,
» Recueillant tes titres de gloire,
» Te nomme fille des Césars ;
» Ta puissance et ta renommée
» Ne sont que poussière et fumée
» Sans la couronne des beaux-arts.

» Oh ! quel temps doit durer encore
» La sombre nuit de ton sommeil ?
» Quand verrai-je poindre l'aurore
» Qui doit éclairer ton réveil ?
» Est-ce du jour où mon image
» Viendra s'offrir à ton hommage ?
» Lève-toi s'il en est ainsi ;
» Ouvre les portes de mon temple,
» Approche, regarde, contemple,
» Chante Minerve !... La voici !

» C'est peu d'accorder un sourire
» Au fils à qui tu dois mes traits ;
» Dans sa noble ardeur, il aspire
» A pénétrer tous mes secrets.
» Sous ses mains apporte du marbre ;
» Nourris la séve du jeune arbre ;
» D'autres fruits en naîtront pour toi.
» Encourage, applaudis encore ;
» C'est ainsi qu'un peuple m'honore
» Et se montre digne de moi.

Digitized by Google

» Quand le feu promis à mon culte
» Dans Rhodes s'éteignit un jour,
» Pour me venger de cette insulte,
» Je quittai Rhodes sans retour.
» Athènes devient mon empire ;
» Le ciseau dispute à la lyre
» L'honneur d'y célébrer mon nom,
» Et sous des traits d'or et d'ivoire,
» Phidias consacre ma gloire
» Dans l'enceinte du Parthénon.

» Ici même, dans un autre âge,
» L'encens brûla sur mes autels ;
» Ici, j'inspirai plus d'un sage
» Admis au rang des immortels ;
» Après eux longtemps délaissée,
» Pour moi j'y trouve une pensée ;
» Mais j'attends un culte nouveau.
» Réponds à ma voix solennelle,
» Et puise à la source éternelle
» Qui féconde l'amour du beau. »

Elle dit. — J'ouvre la paupière,
Et le songe s'évanouit.
Le Dieu qui verse la lumière
Déjà s'élève et m'éblouit.
Je ne sais quel désir me presse
De revoir l'auguste déesse ;
Je vole à son temple entr'ouvert ;
Le cœur palpitant, je m'y jette ;
Mais la statue était muette
Et son autel était désert.

N'importe ! — de ce brillant rêve
Tout ne reste pas effacé :
L'espérance réelle achève
Ce que la fable a commencé.

Digitized by Google

Oui, de ce morne et froid silence
Dans l'avenir mon cœur s'élance
Au devant des jours radieux
Où, sur les pas de l'industrie,
Les beaux-arts, dans notre patrie,
Prendront un essor glorieux.

II

Ainsi l'impression d'une imposante image
Me fit rêver, dans l'ardeur d'un autre âge,
Au sommeil de notre cité ;
Mais je me confiais à ses destins encore ;
J'entrevoyais, je présageais l'aurore
D'un soleil triomphant de sa stérilité.

Et ma prévision n'était pas illusoire :
Tout m'annonce pour elle une phase de gloire ;
Déjà les temps sont bien changés.
Quand s'ouvre à ses enfants ce vaste sanctuaire
Où tous les ans grossit son trésor littéraire,
Bon nombre de lecteurs souvent y sont rangés ;
Les uns inclinés sur les pages
Des plus volumineux, des plus doctes ouvrages :
Les autres consultant ces modèles divins
Qu'ont laissés les plus purs de nos grands écrivains ;
Ceux-ci jaloux d'orner, d'enrichir leur mémoire
Des hauts faits et des noms recueillis par l'histoire ;
Ceux là se complaisant à fixer leurs regards
Sur tel ou tel album devenu cher aux arts.
C'est un heureux concours de recherches, d'études,
De méditations, de différents travaux,
Qui du talent parfois éveillent les préludes
Et font éclore un jour des ouvrages nouveaux.
Et l'on dirait que la sagesse

Digitized by Google

Qui s'appelait jadis Minerve, vienne encor,
Sous la figure de Mentor,
Diriger ici la jeunesse.
A travers les écueils d'un courant dangereux,
La vanité s'expose au naufrage, — et sans doute
Loin des conseils de Weiss aurait fait fausse route
Plus d'un esprit aventureux.

Que de progrès sont dûs à tes vœux, à ton zèle,
Nestor des Bisontins, à ton berceau fidèle,
Modeste vétéran de nos littérateurs (1) !
Comme ils ont paré ton domaine
Les habiles imitateurs
Des traits de la figure humaine !
En grand nombre chez toi déjà sont abrités
Les types saisissants de nos célébrités :
Ici, du grand Cuvier s'élève la statue ;
Là, celle de Jouffroy sourit à notre vue.
De ces féconds cerveaux ainsi par le trépas
Du moins tout ne disparaît pas.
Boisot, Suard, Nodier, Joseph Droz, et tant d'autres,
Que nous ravit le ciel jaloux,
Ainsi revivent parmi nous,
Grâce à d'heureux talents qui sont aussi les nôtres.
Un artiste laborieux (2)
Qui naguère fermait les yeux
A buriné les traits et les titres de gloire
D'une foule de Franc-Comtois,
Du siècle dix-neuvième et des jours d'autrefois,
Dignes du temple de mémoire.

---

(1) M. Weiss, conservateur de la bibliothèque de Besançon est près d'accomplir sa 82e année.

(2) M. J.-B. Maire, auteur d'un riche médaillier, sous le titre de : GALERIE DES ILLUSTRATIONS FRANCS-COMTOISES.

Digitized by Google

Pour contenter un juste orgueil
Par le soin d'honorer tous nos hommes célèbres,
L'art ne se borne pas à ceux dont le cercueil
Fut couvert de rameaux funèbres.
Des plus chers à notre cité
Il en est d'un mérite immense
Pour qui, de leur vivant, commence
L'équitable postérité.
Ainsi dans un buste modèle
Le poëte éminent qui dans nos murs est né,
Montre son large front justement couronné
Et rayonnant sur nous d'une gloire immortelle (1).
Ainsi de nos sculpteurs un des plus renommés (2),
Empressé de t'offrir avec nous un hommage
Concerté par nos cœurs de toi fiers d'être aimés,
Dans le marbre, cher Weiss, a taillé ton image,
Pour tes concitoyens monument précieux,
Qui recevra du temps un plus grand lustre encore,
Qu'en vain ta modestie écarte de nos yeux
Et dont notre amitié s'applaudit et s'honore.

Longtemps nous a manqué l'ensemble des tableaux
Que doit notre pays à d'illustres pinceaux :
Nous les comptions en petit nombre
Poudreux, disséminés et relégués dans l'ombre.
Aujourd'hui par les vœux d'un zélé magistrat (3)
Qui, des beaux-arts, chez nous, a préparé l'éclat,
Par les mains d'un artiste, élève d'un grand maître
Et de qui la palette eut des succès nombreux (4),
Par un noble concours de tributs généreux
Que nous aimons à reconnaître,

---

(1) Victor Hugo.
(2) M. Clésinger fils.
(3) M. de Magnoncour, maire de Besançon en 1830.
(4) M. Lancrenon, directeur du musée.

Digitized by Google

Par l'émulation de ces jeunes rivaux
Qui déjà, d'une main savamment disposée,
Ont pu nous enrichir des fruits de leurs travaux,
Besançon possède un musée.
Et ce joyau de la cité
Ne reste pas le seul qui doive être cité :
Pour parer doublement sa beauté rajeunie,
La science et les arts marchent de compagnie.
J'ai parlé d'un musée : — elle en compte encor trois.
Le premier porte un nom qu'à jamais l'on respecte ;
Nous le tenons d'un sage, éminent architecte
Du plus infortuné, du meilleur de nos rois (1).
La ville a rassemblé, coordonné chez elle,
Par de hardis explorateurs
Et par les plus savants des classificateurs,
Tout ce que peut donner l'histoire naturelle.
Elle a vu recueillir dans un autre palais,
Qui nous offre aujourd'hui tous les genres d'attraits,
Grand nombre de fragments précieux, magnifiques,
Vénérables témoins de ses splendeurs antiques.
Elle a d'autres salons, plus ou moins fréquentés,
Où sont aussi représentés
Des hommes que l'on nous envie,
Tant les ont illustrés les phases de leur vie.
Dans son hôtel, aux murs par le temps assombris,
De nobles et grandes figures
Contre de modernes lambris
Montrent leurs guerrières allures.
Il en est dont, par un seul mot,
Le nom jette sur nous un long rayon de gloire :
Moncey, Pajol et Donzelot
Résumeraient toute une histoire.

---

(1) M. Pâris, architecte de Louis XVI.

Digitized by Google

Voulez-vous de nos cœurs partager les regrets
Au siége de l'Académie ?
Là, venez voir aussi les bustes, les portraits
De ceux de ses élus dont la tâche est finie.
Dans les fauteuils des morts, si parmi les vivants
Il en est dont les voix sont trop souvent muettes,
On n'en compte pas moins, même en eux, des savants,
Des artistes et des poëtes.
Et qui n'estime les écrits
De ceux dont la plume révèle
Des cœurs de citoyens, de bons et beaux esprits?
Est-il société déjà vieille ou nouvelle
Qui mérite moins à propos
Le reproche honteux d'un stérile repos?
Quelle autre a soulevé questions plus profondes,
Plus morales et plus fécondes,
Dans un espace de trente ans ?
Si tous les résultats n'en sont pas éclatants,
Ils attestent du moins la hauteur des idées
Dont nos âmes sont possédées.

« — Chez vous la poésie est morte, redit-on;
» Sa langue aux Francs-Comtois est encore étrangère. »
Mensonge !... Elle nous fut et nous est toujours chère;
Nos jeunes concurrents en saisissent le ton ;
Si ce n'est constamment d'une voix ferme et pure,
Ce n'est pas sans nul fruit que sont encouragés
Des accords faibles, négligés,
Que suivent d'autres chants d'un plus heureux augure.
Qui niera le pouvoir des monuments pieux,
Dont souvent notre âme est saisie
Et qui l'élèvent jusqu'aux cieux ?
Là, ne sentons-nous pas régner la poésie?
Dans la chaire de vérité,
Elle inonde nos cœurs d'une sainte éloquence.

Digitized by Google

Nous la trouvons en vous, anges de charité,
Gardiens de nos abris consacrés à l'enfance,
Ouverts à la misère, à la caducité.
Unissant parmi nous l'agréable à l'utile,
La poésie est riche en langages divers :
Nous applaudissons aux concerts
Des nouveaux orphéons formés dans notre ville,
Et nous aimons à voir dans ces groupes touchants,
Qu'inspire au gré des cieux l'amour de l'harmonie,
La jeunesse échapper aux ignobles penchants
Dont elle est trop souvent ternie.
Honneur aux magistrats, heureux ordonnateurs
Des embellissements qui marquent leur passage !
Que de nobles travaux ont réjoui nos cœurs !
La poésie !... elle est sur ce rivage
Aux gazons veloutés, aux sentiers sinueux,
Aux massifs de divers feuillage,
Qui sont venus changer un sol marécageux
En frais et riant paysage (1).
Elle est sur ce mont bisontin
Qui trop longtemps dénué de parure,
Semble fier aujourd'hui de nous montrer enfin
Sa jeune et brillante verdure (2).
De tous côtés s'offrant à nos regards,
Elle est dans ces eaux jaillissantes
Dont les perles éblouissantes
Semblent illuminer l'enceinte de Chamars,
En dépit des hauteurs de ses sombres remparts (3).

---

(1) La promenade qui a reçu le nom de M. Micaud, maire de la ville, successeur de M. de Magnoncour.

(2) La montagne dite Roskmont, boisée depuis peu par l'administration municipale.

(3) Jet d'eau provenant des sources d'Arcier qui alimentent les nouvelles fontaines de la ville.

Digitized by Google

Elle est dans ce jardin féérique
Qu'on a créé naguère au pied d'un monument
Dont chaque jour la foule inonde le portique
Pour repaître ses yeux d'un autre enchantement (1).
Dirai-je les produits de luxe, d'industrie,
Et de science et d'art que l'on vient d'y ranger,
Les uns sortis des mains des fils de la patrie
Et les autres venus d'un pays étranger ?
Ah ! trop faible est ma voix pour rendre un digne hommage
A ces chefs-d'œuvre réunis.
Minerve en eût sacré le pompeux étalage,
Si ses pouvoirs n'étaient depuis longtemps finis ;
Mais elle a perdu son empire,
Et ces heureux tributs que tout un peuple admire
C'est au nom du vrai Dieu qu'ils ont été bénis.
Et c'est bien la sagesse immuable, éternelle
Qui nous fait voir ainsi par quels brillants chemins
Monte vers les sommets où son destin l'appelle
L'intelligence des humains.

Je n'ai fait qu'effleurer les plus belles conquêtes
Dont s'applaudit notre cité.
D'autres, d'un ton plus haut, dans la postérité,
Du progrès, parmi nous, célèbreront les fêtes.
Silence aux esprits détracteurs
Des enfants de la Séquanie !
Ce progrès que l'on nous dénie
Déjà marque chez nous ses pas rénovateurs.
Nous sommes, il est vrai, peut-être,
En arrière de ceux qui, plus entreprenants,
Et livrés, sans réserve à leurs goûts dominants,
Sont dirigés surtout par l'amour du bien-être ;

(1) Le jardin de l'Exposition universelle, commencé comme tant d'autres louables entreprises sous les auspices de M. Couvert, ex-maire de Besançon.

Digitized by Google

Mais, j'en prends à témoin le céleste flambeau,
Nous avons su marcher vers le bien, vers le beau.
C'est à ce noble but que nous tendrons encore,
Et nous y parviendrons aux regards paternels
Du grand inspirateur dont l'univers décore
Les indestructibles autels.

Digitized by Google

Digitized by Google

PIÈCES

DONT L'ACADÉMIE A VOTÉ L'IMPRESSION.

Digitized by Google

Digitized by Google

PIÈCES

DONT L'ACADÉMIE A VOTÉ L'IMPRESSION.

ÉTUDE SUR CURASSON

Par M. LOISEAU,

PROCUREUR GÉNÉRAL.

MESSIEURS,

Vers les premiers temps de l'empire, au moment où la France ouvrait l'ère des sociétés modernes par le bel ordre civil qu'elle inaugurait dans ses codes, le barreau de Besançon, saluant après la tempête l'aurore de meilleurs jours, renaissait sous d'heureux auspices. Proudhon venait de former à l'Ecole centrale du Doubs toute une génération de légistes, pleine d'élan, de séve et d'espérance, qui devait être le foyer de la nouvelle famille judiciaire. Dans ses rangs on distinguait un jeune homme luttant contre les difficultés d'une condition rigoureuse, mais doué d'une organisation puissante et d'une volonté opiniâtre. Le maître s'attacha à l'élève; il lui tendit la main, et un jour il lui révéla sa vocation en lui disant, avec la calme autorité de sa parole : *Vous*

Digitized by Google

serez avocat. Il avait pressenti l'une des futures célébrités de ce barreau.

Le jeune étudiant dont le professeur découvrait la carrière d'un si pénétrant coup d'œil, n'appartenait pas à une race ancienne du patriciat franc-comtois : il s'appelait Jacques Curasson. Né en 1770, le 7 décembre, fils d'un vigneron de Neublans, dans le Jura, d'une souche mainmortable, un voile funèbre avait couvert son berceau. A six ans, il restait sans famille, sans ressources, à la garde de Dieu. A voir le pauvre enfant suivre seul, tristement, le cercueil de sa mère, puis celui de son père, jusqu'au champ du repos, on s'était pris de pitié pour lui dans le village ; il intéressait par son malheur, il séduisit par son intelligence. On le plaça à la Maîtrise de Dole, pieuse fondation de la famille Carondelet, et cet enfant est celui qui devait inspirer plus tard à Proudhon un si véridique présage, et s'élever, par ses rares aptitudes et plus encore peut-être par l'énergie du travail, au rang des jurisconsultes qui ont le plus honoré l'Ecole franc-comtoise.

C'est de lui que je viens vous entretenir. Dans ce pays, le culte des souvenirs a toujours eu la puissance d'un sentiment national ; à côté des maîtres de la science, on n'oublie pas ces hommes dont la vie plus modeste a été néanmoins utile et dévouée aux rudes travaux de la pensée. Consacrons donc quelques instants à ce vigoureux esprit venu en pleine terre, et qui a grandi, battu des vents et de l'orage, au milieu des tempêtes. Demandons au passé de nous rendre un moment ce type si accentué, cette figure saisissante qui, à

Digitized by Google

travers les péripéties d'une longue carrière, garde jusqu'à la fin sa nature primitive et sa puissante originalité. Si la main du temps n'a pas respecté tous les traits de cette mâle physionomie, peut-être sentirons-nous encore dans ses œuvres une vibration de cette âme, dont l'art, comme dit Tacite, essaierait en vain de ranimer la forme divine, et qu'aucune matière ne saurait exprimer (1).

La nécessité, cette funeste conseillère, est aussi le mobile des grandes vocations : il semble que la souffrance active le développement de certaines natures, comme si l'âpreté de la vie réelle pouvait seule les contraindre à s'élever plus haut dans la région des idées. Dès l'enfance, Curasson, voyant qu'il devait tout attendre de lui, rien des autres, montrait un vif penchant pour la vie studieuse ; il dévorait les livres ; on remarquait déjà l'ardeur de sa curiosité, la sagacité de son jugement, la puissance de sa mémoire ; il y avait en lui un mélange de qualités sérieuses et de gaieté naïve, avec moins d'imagination que de raisonnement.

La lecture des Livres saints développa en lui des aspirations qui s'emparèrent fortement de son âme ; il devint religieux, mais il le devint comme il pouvait l'être, moins par sentiment que par réflexion, cherchant à allier les appréciations de la raison aux élans de la foi. L'étude de la théologie, qu'il avait commencée à Dole, laissa dans son esprit une empreinte ineffaçable.

---

(1) Forma mentis æterna, quam tenere et exprimere non per alienam materiam et artem possis.

Digitized by Google

Se destinant aux ordres, il était entré au séminaire; mais la révolution, qui allait étonner le monde par tant de prodiges et tant de catastrophes, dispersa les jeunes gens qui se préparaient au sacerdoce et disposa autrement de son avenir. La constitution civile du clergé ferma les établissements religieux, et les prêtres qui ne voulurent pas se soumettre ne trouvèrent plus dans leur patrie ni sécurité ni repos. Curasson s'attacha à la fortune de ses anciens maîtres, et il erra en Suisse, de ville en ville, avec les débris du clergé franc-comtois, vivant du produit de quelques leçons, souvent privé du nécessaire; mais bientôt cette voix mystérieuse qui fait toujours retentir dans le cœur de l'homme les douces et premières émotions de la terre natale, le rappela en France.

C'était le moment où la Révolution traversait l'une de ses crises les plus violentes; c'était celui où l'Europe coalisée menaçant nos frontières, partout s'organisait la défense nationale. La Franche-Comté préparait avec un patriotique entraînement ses bataillons, qui devaient donner tant d'intrépides soldats aux armées du Rhin et de Sambre-et Meuse, et contribuer puissamment à refoûler l'invasion au delà du fleuve qui fut jadis la frontière de la Germanie. Curasson était à peine de retour que la réquisition l'enrôlait sous ses drapeaux.

Il n'aimait ni le bruit des camps ni le feu des bivouacs. Incorporé dans l'artillerie du Doubs, il s'autorisa de la faiblesse de sa vue pour obtenir un congé de réforme; mais la liberté le laissait sans ressources. Un modeste emploi de secrétaire de mairie dans la com-

Digitized by Google

mune de Ferrières pourvut à ses premiers besoins. C'est là qu'admis comme précepteur dans la famille d'un ancien magistrat (1), il connut la femme destinée à être un jour la compagne de sa vie. En l'épousant plus tard, malgré de longues résistances, elle suivit moins le gré de ses parents que sa propre inclination. Il était pauvre, on la disait riche : il songea à se créer une carrière dans les hôpitaux qui s'ouvraient alors pour le service des armées, et il devint infirmier militaire.

On demandait un jour à Siéyès ce qu'il avait fait pendant la Terreur. « Ce que j'ai fait, dit-il, j'ai vécu. » Curasson vécut aussi et parvint à se faire oublier durant les longs et terribles orages déchaînés sur la France. Pourquoi ne pas dire qu'il paya son tribut aux idées nouvelles et aux entraînements de cette époque, lui que nous verrons plus tard et pour toujours l'inébranlable soutien et l'apôtre exalté des vieilles traditions ? Cette crise fut rapide dans sa vie. Déjà lors du 18 fructidor, au moment où Malet exerçait encore une sanglante dictature dans toute la province, il était dénoncé comme chef d'un complot royaliste. Deux de ses amis, secrétaires de l'adjudant général, se dévouèrent pour le sauver en détruisant la procédure. L'un a laissé comme magistrat un nom justement estimé : il s'appelait Trémolières ; l'autre, jeune et brillant officier, est mort à Wagram, en héros ; c'était le colonel Oudet.

Curasson suivait assidûment les cours de l'Ecole centrale, qui était alors le conservatoire des sciences mo-

(1) M. Ethis.

Digitized by Google

rales comme des sciences naturelles, et le dépôt des connaissances qui s'appliquent à la matière comme de celles qui ont pour objet l'humanité. C'est là qu'il entendit le grand interprète des lois nouvelles dans ces belles leçons où, renouant la chaîne des traditions légales, il relevait la religion du droit avec cette ferme méthode et cette merveilleuse lucidité qui faisaient la force et l'éclat de son enseignement. Proudhon l'enrôla dans sa jeune et vaillante armée, et bientôt il figura, au jour des épreuves publiques, parmi les plus capables. Aussi, lors de la suppression de son emploi dans les hôpitaux, était-il prêt pour cette longue et laborieuse carrière que son maître lui avait tracée et dans laquelle il a laissé de si honorables souvenirs.

Pendant trente années, Messieurs, son nom est mêlé intimement à l'histoire judiciaire de cette province. Chargé des plus graves intérêts, inspirant une confiance absolue, ses avis sont des jugements ; tous les jours, à toutes les heures, il paraît sur la brèche et il se sent libre sous ce joug de fer. L'audience est sa vie, et il a comme élu domicile au palais. Comment rappeler toutes les luttes qu'il soutint avec un tel succès, qu'en 1811 il n'essuya pas une seule défaite ? Ce n'est pas qu'il eût reçu du Ciel ces dons brillants qui séduisent ou entraînent, ce souffle divin des grandes inspirations de l'éloquence. Chez lui, point d'éclat ni d'élan, point de nuances étudiées ni de délicatesses de langage, mais un rare bon sens, un tact exquis, une intuition presque infaillible et ce qu'on peut appeler un merveilleux maniement des affaires. Voyez-le à la barre dans les grands

Digitized by Google

jours ; il commence l'exposé de la cause ; il ne tâte pas le terrain, il va droit devant lui, ou, pour mieux dire, il se précipite tête baissée pour choisir le lieu de l'action. Là, une fois maître de ses mouvements, il pose hardiment sa thèse, et autour d'elle il groupe avec habileté les raisons décisives et les moyens accessoires. Parfois il se borne à un seul argument, qui résiste à tous les coups, comme un bouclier solide et bien trempé. Point de phrases : il ne cherche pas le mot, le premier venu est pour lui le meilleur ; il ne voit que le but. Et cependant il n'improvise pas, il n'aborde même l'audience qu'après de fortes méditations qui lui permettront de réduire, s'il le veut, toute sa cause à une formule géométrique.

Dans cette jeune phalange qui préparait l'ère nouvelle du barreau, il avait trouvé des émules dignes de lui. Comment oublier parmi eux ce vénérable vieillard, jeune alors, athlète redouté dans ces grandes luttes de la parole et destiné à devenir l'un des ornements de cette Cour, M. Demesmay, que nos regrets sincères et nos vives affections suivent dans sa retraite? Il en est un autre qui devait s'élever au premier rang et régner en maître : j'ai nommé de Mérey. Celui-ci avait une intelligence tout à fait supérieure, une grande élévation de pensée, beaucoup de noblesse dans la forme, une science très étendue et puisée aux meilleures sources ; il s'était formé à l'école des jurisconsultes romains, ces apôtres du droit, et il possédait à fond leurs doctrines ; il planait dans les hautes théories, et sa vaste érudition répandait les plus vives lumières sur les textes les plus

Digitized by Google

obscurs. Curasson, au contraire, étudiait pour appliquer ; il savait pour agir, il visait à l'utile, au positif ; praticien consommé, expert en tactique judiciaire, il connaissait toutes les manœuvres de la procédure. La parole de l'un avait de la pureté et du charme ; son éloquence abondait en traits heureux, qui jaillissaient comme d'eux-mêmes des richesses de son imagination. L'autre dédaignait les plus simples procédés de l'art oratoire, et préférait le sans-façon et le négligé à toutes les pompes du discours.

En 1816, Curasson fut chargé d'une de ces causes qui sont pour l'avocat une épreuve décisive. Le général Marchand commandait à Grenoble pendant les cent-jours, au moment où cette place ouvrait ses portes à l'empereur ; il fut accusé plus tard de trahison ou de faiblesse. Enfermé dans la citadelle de Besançon, il attendait depuis plusieurs mois des juges et ne pouvait en obtenir.

Le désastre du général Marchand à Grenoble est une des pages les plus émouvantes de cette dramatique épopée qui commence à l'île d'Elbe et se dénoue à Paris le 20 mars 1815. Napoléon débarque le 1er mars sur les côtes de Provence, avec quelques vieux soldats qui seront bientôt une armée ; il s'élance vers Lyon et suit à marches forcées la route qui conduit à Grenoble par le pied des Alpes. Il est déjà le 6 mars à Gap, et il espère voir le lendemain les murs de Grenoble ; mais au delà de la Mure, aux bords des lacs de Laffrey, il rencontre un détachement envoyé par Marchand pour détruire les ponts. Des deux côtés on s'arrête, et il se fait un silence

Digitized by Google

imposant. L'empereur s'avance seul ; sa contenance est calme ; à une faible distance de la troupe, il découvre sa poitrine et s'écrie : « *Soldats, si l'un de vous veut* » *tuer l'empereur, il le peut, me voilà.* » Ils sont électrisés par ses paroles, et tous jurent de le suivre. Confiant dans sa destinée, il marche sur Grenoble.

Il ne voyait pas seulement dans cette ville la capitale du Dauphiné et une place de guerre admirablement située au milieu des montagnes qui la dominent. Il connaissait l'esprit de cette patriotique cité, qui naguère encore accueillait dans ses murs avec des acclamations enthousiastes l'illustre héritier de sa puissance et de son génie. A Grenoble comme à Laffrey, pour lui, arriver, c'est vaincre. Marchand ne fit pas moins son devoir avec la loyauté d'un brave soldat ; et l'équité de l'histoire n'a pas confondu le malheur avec la trahison. Mais c'est en vain qu'il a tout préparé pour la défense. Une partie de ses troupes l'abandonne et ses ordres sont méconnus. Il est réduit à s'enfermer dans Grenoble, et là s'épuise en efforts désespérés. Le soir, par une obscurité déjà profonde, des cris confus retentissent dans la campagne ; des torches brillent sur la route et viennent éclairer les premiers bastions. C'est l'empereur qui s'avance au milieu d'un immense cortége dont les flots grossissent à chaque pas. Bientôt les soldats se précipitent vers les portes, qui volent en éclats : la résistance devient impossible. Quelques mois plus tard, le général Marchand, signalé comme traître dans un perfide libelle, était arrêté et conduit à Besançon, où il demandait des juges, qu'on refusait de lui donner.

Digitized by Google

Curasson, dont il réclame le concours, hésite un moment ; il craint que ses opinions bien connues ne soient un obstacle à la liberté de sa parole et au succès de sa cause ; mais bientôt, éclairé sur l'innocence de son client, il ne voit en lui que la victime d'une odieuse persécution ; dès lors il se voue tout entier à sa défense en homme de cœur, dont la conscience s'échauffe et s'illumine aux rayons de la vérité, il saura tout braver pour obéir à son devoir. Noble dévouement, qui restera attaché à l'honneur de son nom ! Le général Marchand ne fut pas seulement sauvé, mais justifié aux yeux de l'opinion, comme il l'est désormais pour l'histoire.

L'exercice assidu de sa profession ne suffisait pas à cet infatigable esprit. Depuis longtemps il voulait creuser son sillon dans le domaine de la science et essayer ses forces dans une œuvre de doctrine. Il ne songeait pas à entrer en lice avec les savants jurisconsultes qui avaient déjà commencé avec tant d'éclat et de succès l'explication de nos lois civiles ; mais comme l'a dit un profond penseur (1), le domaine du droit s'étend semblable au fleuve dont les flots grossissent à mesure qu'il s'éloigne de sa source ; en se dilatant, le droit devait aboutir à la diversité, tout en conservant dans ses applications infinies un trait commun, une sorte de type universel qui est comme le tronc de l'arbre dont les rameaux s'épanouissent çà et là sous l'action d'une sève commune et l'influence d'une végétation féconde.

La Restauration préparait la révision de nos lois fo-

(1) Leibnitz.

Digitized by Google

restières, et cherchait à concilier dans une équitable mesure deux intérêts toujours en présence et souvent en lutte, le droit social et le droit individuel. Depuis longtemps Curasson avait exploré nos vieilles ordonnances, puissante conception du génie de Colbert. Dès 1828, au moment où elles venaient de subir des réformes conseillées par la raison publiqué et sollicitées par de nouveaux besoins, il était prêt à publier son travail. Nul n'était plus apte à donner une interprétation utile et pratique du nouveau Code forestier. Toute sa vie s'était écoulée dans une province dont les forêts procurent aux communes de précieux éléments de richesse et de prospérité. Souvent consulté sur des questions d'usage, il avait concouru à votre jurisprudence, qui a enrichi cette partie du droit de monuments nombreux et mémorables. Lors de la discussion du Code, il adressait aux chambres un lumineux Mémoire contre plusieurs mesures désastreuses pour les communes, dont il sut défendre victorieusement les intérêts. C'est à lui, Messieurs, ne l'oublions pas, c'est à ses persévérants efforts, secondés par le dévouement éclairé de MM. Chiflet et de Terrier de Santans, qu'est dû le maintien dans le droit commun des *prés-bois*, cette ressource si précieuse pour nos montagnes, que le Parlement de Besançon n'hésitait pas à placer avec une fermeté si vigilante sous la sauvegarde de son autorité.

Que deviennent, hélas! avec les années, les rudes et patients travaux du jurisconsulte? Que devienent ces œuvres si lentement élaborées, ces savantes recherches, ces pages imprégnées des sueurs fécondes du travail,

Digitized by Google

ecueillement de la pensée et dans le
sans sommeil? Le temps n'épargne
marche, le progrès se développe, les
t, et il ne reste souvent du courageux
emière heure que le vague souvenir de
ns-le sincèrement, le traité de Curas-
urtant il conserve encore, malgré l'âge,
ités. C'est la manière de Proudhon; on
procède du maître par une filiation
; on retrouve cet art de saisir vivement
ser solidement les assises, de formuler
incipes pour en déduire dans une lo-
s les conséquences. Soit qu'il expose
du régime forestier et les règles spé-
particuliers, soit qu'il développe les
icables à l'ensemble de la propriété
afne, tout se lie dans la trame habile
, sa discussion claire et nerveuse
ercée et un esprit éminemment pra-

s pour ses erreurs et pardonnons-
ls de son zèle pour les intérêts des
pas venu le premier, et n'a-t-il pas
a jurisprudence la sanction de ses
oudhon a-t-il pu lui écrire : « Je
comme un cadeau bien précieux,
nt flatté qu'il soit sorti de votre
ur moi un indice certain qu'il de-
« Si avant d'en prendre connais-
juge très-compétent, le comte

Digitized by Google

» Roy, ministre des finances, je n'avais pas su qu'il » était l'œuvre d'un homme très habile, j'en aurais eu » la conviction après l'avoir lu. » — « C'est un livre » comme on en fait en province, lui écrivait encore » M. de Cormenin, c'est-à-dire un livre consciencieux. » On a déjà remarqué avec raison que nos meilleurs » ouvrages de droit et de jurisprudence étaient compo- » sés dans les provinces. Ici nous sommes trop entraî- » nés par le tourbillon des affaires courantes. Votre » *Commentaire* est plein de faits d'une riche et judi- » cieuse instruction. »

Trois ans s'étaient écoulés depuis la publication du *Traité de l'usufruit*, et, suivant le pressentiment de Proudhon lui-même, le Code forestier avait adopté des solutions qui n'étaient plus en harmonie avec les doctrines du doyen. Curasson consentit à revoir et à compléter le livre, mais il ne voulut pas courber ses idées, comme un simple exécuteur testamentaire, devant la personnalité trop exclusive de l'auteur. Il respecte la pensée du maître, mais il maintient son indépendance et réussit à créer une œuvre qui, pour être encadrée dans celle de Proudhon, s'en détache pourtant au point de laisser à chacun sa vie propre et la responsabilité de ses doctrines. Le *Traité de l'usufruit* s'est enrichi, par ses savants travaux, des plus utiles développements sur l'exercice des droits d'usage, les voies à suivre pour leur reconnaissance dans les bois de l'Etat, le cantonnement, la délimitation, les nouveaux principes de compétence. Le volume consacré aux biens communaux est devenu un traité complet sur le régime municipal.

Digitized by Google

Pensant avec Leibnitz que l'histoire du droit est la substance du droit lui-même, il fut conduit, en étudiant l'organisation des communes, à cette grande question, toujours si débattue, de nos origines nationales. On sait qu'il ne put s'entendre avec Proudhon. Imbu des idées de nos vieux feudistes, confondant les effets avec les causes, effaçant toute distance entre des époques séparées par d'immenses révolutions politiques, le doyen persistait à faire remonter la féodalité à la conquête; pour lui, les communes étaient propriétaires à l'invasion des Francks, et la violence des temps les avaient réduites à de simples usages. Curasson vint saper d'une main vigoureuse cette fausse théorie. A ce moment, retiré de la lice, Proudhon aspirait au repos, et il n'était plus d'âge à se corriger; il se fâcha contre le disciple indocile qui cessait de jurer sur la foi du maître. Curasson résista; ami de Proudhon, il préféra la vérité.

Nommé membre de l'Académie de Besançon, il communiqua sur cet intéressant sujet deux Mémoires à cette docte compagnie, qui fut toujours le foyer du mouvement intellectuel dans la province. Il ne visait pas à découvrir un nouveau système; il savait que sur ce grand et dramatique problème de la formation territoriale et politique de la France, « le plus beau et le » meilleur était enlevé, pour parler le langage de la » Bruyère; il ne pouvait que glaner après les anciens » et les habiles d'entre les modernes. » Le moyen âge avait été fouillé en tous sens de la profondeur de ses mystères; il lui suffisait de marcher sur les traces de ces vigoureux penseurs qui ont fait, dans leurs travaux

Digitized by Google

sur l'histoire, l'honneur et l'éclat de notre temps. Mais ne lui demandez pas ces vues soudaines et élevées, ces aperçus vifs et ingénieux qui donnent à la vérité plus de force et de prestige. L'étude des rapports entre les idées et les faits, les recherches de ces lois générales qui gouvernent les sociétés humaines à travers les bouleversements politiques, voilà ce qui lui manque! Montesquieu dit, en parlant des lois féodales : « Un chêne » antique s'élève, l'œil en voit de loin les feuillages, il » approche, il en voit la tige, mais il n'en aperçoit pas » les racines ; il faut percer la terre pour les trouver. » Curasson montre l'arbre, mais il ne creuse pas la terre; il ne nous dit pas comment la féodalité s'est formée, avec lenteur, mais par une fatalité logique et inflexible, comment s'est fait le mélange des institutions romaines et des coutumes germaniques, comment les formes politiques qui avaient suffi à tant de siècles, minées par un secret épuisement, sont tombées sous le souffle d'une foi nouvelle qui venait rajeunir et purifier toutes les forces morales de l'homme, pour faire place à d'autres formes et à des combinaisons imprévues! On a comparé l'histoire à une table de marbre sillonnée par des veines profondes. Curasson découvre le marbre, mais il ne montre pas ces veines intérieures creusées par les idées, les passions, les mœurs, les intérêts des générations qui ont paru sur la scène du monde dans ces drames si émouvants du passé.

En 1838, il publiait sur la compétence des juges de paix un Traité qui restera son œuvre capitale. On a dit souvent que l'étude du droit était inutile à ces magis-

Digitized by Google

trats, et Thouret lui-même, cet organisateur si habile et si profond de nos institutions judiciaires, ne leur demandait que du bon sens, du jugement, très peu de science et beaucoup d'équité. Au milieu des terribles émotions du moment, l'imagination poétisait l'avenir : elle aimait à rêver la paix des champs et la simplicité des mœurs pastorales. L'image de la justice populaire apparaissait alors sous les traits du berger de Virgile au milieu de riantes prairies. Comme on était loin de soupçonner ce prodigieux élan de la civilisation qui devait un jour porter partout le mouvement de l'industrie et du commerce, cette division infinie du sol, ce développement des communications et des échanges, cet essor de la richesse mobilière, tout ce monde nouveau soumis à l'action de lois multiples comme les rapports qu'elles embrassent et les intérêts qu'elles protégent ! Ces lois n'ont pas encore révélé leurs secrets aux simples intuitions du bon sens ; elles n'ont pas confié leur application aux mystérieuses inspirations de l'équité.

Pour juger Curasson, il faut le chercher dans cet ouvrage ; il est là tout entier, dans sa plus grande manière et avec la plus large expansion des qualités de son intelligence. La science peut rattacher un ensemble de doctrines sur le droit civil à un exposé théorique des règles de la compétence ; c'est ce qu'il a fait ; c'est aussi dans ce travail de puissante synthèse qu'est, suivant moi, le mérite du livre et que se révèle toute la vigueur de son esprit. Ce traité, c'est l'homme pratique, sûr de lui-même et dans toute sa maturité, c'est l'avocat mêlé à toutes les affaires de son temps et qui, après

Digitized by Google

trente années passées à la barre, grave dans le calme de ses méditations tous les souvenirs de sa vie judiciaire et condense les richesses, éparses çà et là, de son expérience. Vous pouvez le consulter, il vous donnera toujours un aperçu judicieux, un conseil éclairé, un document utile. N'attendez pas de lui ces recherches historiques et ces dissertations fécondes dont la vaste érudition d'Henrion de Pansey a enrichi cette partie de la science qu'il ne croyait pas indigne de ses veilles ; mais demandez-lui la vie réelle, le mouvement de tous les jours, soumettez-lui les incidents qui peuvent se grouper autour de la cause, et il vous répondra par une solution nette, précise, ordinairement exacte, dans cette langue peu ornée mais toujours claire, rapide, expressive, qui n'omet rien mais ne dit rien de trop et qui est par excellence la langue du droit et des affaires. C'est un ouvrage qui tient plus que les promesses de son titre ; aussi, depuis une première édition épuisée en moins d'une année, son succès a-t-il grandi chaque jour. Dès ce moment, adopté par l'estime publique, Curasson prenait rang parmi les jurisconsultes.

Au début même de sa carrière comme avocat, il s'était jeté avec l'impétuosité de sa nature dans les agitations de la politique. Né au confluent de deux grandes époques, il avait conservé l'inaltérable souvenir des terribles commotions qu'avait traversées sa jeunesse, et, sous l'impression des sanglants excès dont il avait eu le spectacle, il s'était fait des opinions qui furent persistantes et inflexibles ; brisant pour toujours avec l'esprit moderne, il s'attacha au culte du passé. Ses sympathies

Digitized by Google

se donnèrent irrévocablement à la royauté souveraine, incontestée, telle qu'il la voyait dans le calme majestueux de l'histoire. Les idées de 1789 ne furent pour lui que des nouveautés impossibles ou des témérités désastreuses. Il ne salua pas dans la Restauration seulement une ère de paix et un gage de repos ; son enthousiasme l'accueillit comme le type absolu et la règle divine des sociétés humaines. Il lui apporta le plus éclatant concours ; il fut vaincu avec elle en 1830 ; mais bientôt le parti victorieux le trouva parmi ses plus implacables adversaires. En 1831, il fondait la *Gazette de Franche-Comté*, et là, pendant trois ans sur la brèche, il combattit à bout portant, avec ses ardeurs, ses entraînements et ses colères, acceptant toutes les luttes, jusqu'au jour où la *Gazette*, trois fois poursuivie et trois fois condamnée, finit par succomber.

A ses côtés, faisait ses premières armes dans la feuille royaliste un jeune écrivain alors inconnu et réservé à de brillantes, mais trop rapides destinées, un des plus charmants esprits de notre temps, une nature pleine de grâce et de fécondité, observateur pénétrant, profond dans l'analyse, enlevé à ce pays par une mort prématurée, Charles de Bernard (1). Curasson et Charles de Bernard, soldats sous le même drapeau, défendant la même cause, et séparés pourtant par des tendances et des aspirations si diverses, fut-il jamais un plus frappant contraste ! Curasson, semblable à un gladiateur dont on voit tous les muscles, descendant hardiment

(1) Bernard Dugrail, né à Besançon.

Digitized by Google

dans l'arène, attaquant l'ennemi à outrance, sans souci des nécessités humaines et des réalités présentes, opposant les dogmes absolus aux doctrines contingentes qui prévalaient alors, et poussant dans ses dernières conséquences l'argumentation rigoureuse ; Charles de Bernard, cherchant à raviver les anciennes traditions par l'esprit des temps nouveaux, et à cimenter entre le passé et le présent cette alliance toujours si difficile et qui exige tant d'art et de bonheur. Il aurait voulu bâtir, comme il le disait lui-même, un temple moderne avec les débris du vieil édifice social, et ses poétiques inspirations plaçaient sur le pavois de l'antique royauté le chef d'une monarchie populaire, « débarrassée, écri-
» vait-il, de tout ce qu'il y avait d'usé dans la Restau-
» ration, entourée de tout ce qu'il y aurait eu d'éner-
» gie, de talent et de patriotisme dans les générations
» nouvelles ; » et il ajoutait : « Depuis que le dogme
» du droit divin est tombé devant le principe de l'élec-
» tion, la société sent et sentira chaque jour davantage
» la nécessité de se creuser dans la terre des bases
» puissantes pour remplacer l'appui qu'elle ne demande
» plus au Ciel. C'est donc désormais dans les intérêts
» matériels, populaires, que tout gouvernement sérieux
» doit plonger ses racines (1). »

C'était le temps de ces grandes luttes dont le souvenir commence à se perdre dans les horizons chaque jour plus lointains de l'histoire ; c'était celui de ces batailles rangées où les partis, sans cesse en présence, se prodi-

(1) *Gazette de Franche-Comté.*

Digitized by Google

guaient l'insulte et la menace. La guerre civile semait l'épouvante à travers ce monde livré à tant de disputes. Ces agitations pénétrèrent même dans cette ville, dont le ferme bon sens a toujours su calmer les dissidences politiques, en unissant, comme par un lien de parenté, tous les membres de la famille franc-comtoise. Curasson, sans cesse au plus fort de la mêlée, fut signalé à l'animosité populaire. Trois fois l'émeute visita sa demeure et brisa ses vitres. Il fut tenté de dire, comme Siéyès après la visite de l'énergumène qui était venu chez lui pour lui tirer un coup de pistolet : « Si Poule revient, je n'y suis pas. »

La politique resta sa passion dominante ; il fut toujours homme de lutte et de parti. Il ne recherchait pas les honneurs et les dignités : membre du conseil d'arrondissement et du bureau des hospices, il n'eut pas d'autres titres ; il perdit l'un sans regret ; mais, destitué de l'autre, il ne put se résigner à cette brutale mesure, qui fut d'ailleurs promptement réparée. Il avait un ascendant considérable ; son cabinet était devenu comme un lieu de conférences, un centre permanent pour tous les hommes habitués à penser sous l'influence de sentiments identiques et à agir sous l'impulsion d'une commune discipline. Là, il exerçait un singulier empire et il semblait attirer à lui toutes les volontés. Du reste, il ne se mettait pas en réserve ; il consacrait au service des siens, avec une prodigalité sans mesure, son zèle, ses forces, son temps, et il avait même un coin d'intolérance qui ne déplaisait pas aux partis extrêmes. Son ardeur expansive suffisait à toutes les nécessités.

Digitized by Google

Il aimait aussi les controverses religieuses ; dans ce monde, qui nous paraît si mobile, nous changeons moins que nous ne le pensons nous-mêmes ; il y a dans nos idées de l'âge mûr la profonde empreinte des premiers sentiments dont Dieu a saisi notre âme. Chez Curasson on retrouvait dans l'avocat le théologien, mais au-dessus du théologien toujours l'homme politique. Passionné pour l'attaque, il agitait les questions les plus susceptibles, sans trop de souci de leur opportunité. Prenait-il à partie dans de véhéments libelles, à l'occasion de mandements politiques, un prélat en pleine possession de son autorité (1), il ne reculait pas devant des violences de style qui contrastent péniblement avec un sujet si grave et si douloureux. Repoussait-il le concordat de 1801, « ce grand acte qui venait de terminer, » dit un illustre historien (2), une des plus affreuses » tourmentes que la religion eût jamais traversées, » les objets réels s'effaçaient à ses yeux, il supprimait les difficultés et les obstacles, et cette nature excessive, perdant la clairvoyance des faits, n'avait plus le calme nécessaire à leur équitable appréciation.

Infatigable au travail, Curasson aimait à retremper ses forces dans le calme de la pensée, loin des bruits et des agitations de la ville. Comme Horace, son poëte aimé, il avait rêvé une maison à Rome, un jardin à Préneste et une ferme dans la Sabine, avec assez de livres et un honnête pécule ; mais si Horace lui avait appris les arrangements intérieurs de la vie, s'il lui

(1) Mgr. Lecoz. — (2) M. Thiers.

Digitized by Google

avait recommandé de rechercher une modeste existence et d'éviter ce qu'il appelle les mœurs superbes, ce grand maître des élégances ne lui avait pas enseigné le secret de la distinction et du goût, de cette urbanité exquise, de ce talent de tout dire avec mesure, dont il est resté lui-même un si parfait modèle.

C'est auprès de Cléron, à Scey-en-Varais, dans le manoir un peu délabré d'une très ancienne famille, au pied d'une tour placée sur un riant coteau, comme pour mieux jouir du gracieux vallon de la Loue, qu'il avait pu acquérir les délices de Préneste. Là, il avait le spectacle des saisissantes beautés de la nature franc-comtoise, qui semblait développer pour lui la mâle et noble architecture de nos montagnes. Sous ses yeux, une végétation vigoureuse et des prairies verdoyantes au milieu des sinueux contours de la Loue, qui tantôt piétine et gronde et tantôt laisse entrevoir un sourire; devant lui, l'une des chaînes du Jura, dont les versants, chargés de bouquets d'arbres et de verdure, descendent en amphithéâtre pour se perdre doucement dans les plis de la vallée; partout de belles et fortes teintes, divines splendeurs de la création, venant se refléter dans l'homme et donner à ses idées plus de profondeur et d'étendue; partout la fraîcheur d'une éternelle jeunesse, l'air pur et libre, l'air de la pensée, des nobles émotions de l'âme, et cette ineffable poésie qui remue le cœur et l'élève vers Dieu. C'est là que, dégagé de toute contrainte, il venait respirer librement et chercher le repos de l'esprit dans les joies de la famille et les épanchements de l'amitié.

Digitized by Google

Comme il était heureux au milieu de ces hommes des champs, de ces rudes et patients travailleurs qui lui rappelaient son origine, dont il savait parler sans trop d'orgueil ni de fausse modestie! Comme il aimait à se voir dans la société de quelques intimes rapprochés par la sympathie des idées et des sentiments! Son toit hospitalier reçut alors plus d'une discrète confidence et abrita bien des espérances et des regrets. On recherchait son commerce, et pourtant il n'était pas homme du monde, il lui manquait une sorte de vénusté qu'il n'avait pas reçue de la nature. Sous la rudesse de ses traits un peu sombres, et sous la brusquerie de ses formes, on retrouvait toujours le paysan du Danube. Avec ses amis, il avait de l'abandon et une gaieté expansive, il se mettait à l'aise, et sa conversation prenait un tour parfois piquant, mais touchant souvent au trivial, et d'une saveur particulière.

Cependant les années marchaient, et cette organisation si robuste, cette constitution de fer, qui avait résisté aux plus rudes assauts, commençait à faiblir sous l'action du temps et le peu de ménagement de ses forces. Il traitait sa santé en esclave soumise, comme s'il ne fût pas bien sûr qu'on dût mourir. Au barreau, il avait ressenti dans ses relations professionnelles certaines amertumes qui le décidèrent à hâter sa retraite, et, après trente ans d'une vie militante, il déposa sa robe. Depuis le jour où il s'éloigna de cette barre avec l'émotion d'un suprême adieu, on put dire de lui, comme Pasquier d'un ancien avocat de son temps! « *Le palais* » *se rendait chez lui et il était comme l'oracle de la*

Digitized by Google

» *ville.* » Il n'aspirait pas au repos ; pour lui, vivre c'est travailler ; il reprit dès lors avec une nouvelle ardeur ses compositions et ses livres. C'était merveille de trouver en lui, sous les glaces de l'âge, cette chaleur de l'esprit, et il pouvait dire, comme Senèque à Lucilius : « Je suis vieux, le mot de vieillesse est lui-même » trop jeune pour ce que je suis avec cette machine » usée et délabrée ; mais l'injure de l'âge que je sens » dans le corps, je ne l'éprouve pas dans l'âme. »

Il préparait un traité sur la législation fluviale, et il approfondissait dans ses applications les plus étendues le régime légal des eaux, ce principe de vie et de fécondité pour le sol, ce moteur de l'industrie et du commerce, l'une des magnificences de Dieu, que l'homme fait sienne et approprie à ses besoins par l'énergie de sa volonté et l'ascendant de son génie. Il songeait aussi à une publication importante sur le droit ecclésiastique ; enfin, il avait tracé d'une main ferme et savante le plan d'une œuvre dont ses manuscrits laissent déjà voir la belle structure, et qui devait être la dernière expression de ses théories sur le droit municipal ; mais ces livres, ces travaux, ces joies de ses derniers ans, ces vertes couronnes qui souriaient à sa vieillesse, n'étaient que les rêves dorés d'un intrépide esprit, qui croit en sa durée parce qu'il voit sa force, et ne compte pas avec le destin.

Lié depuis longtemps avec les missionnaires d'Ecole, il était allé les voir à leur séminaire. Au retour, sa voiture descendait la rampe des Montboucons, lorsque, effrayé par la rencontre d'un cantonnier sur la route, le

Digitized by Google

cheval s'emporta et vint précipiter l'équipage dans un des fossés. La chute avait été violente ; Curasson fut ramené chez lui avec une fracture à l'épaule. Tout faisait néanmoins espérer que l'accident n'aurait pas de suites funestes ; il le crut lui-même, et, se faisant illusion sur un mieux passager, il se regarda comme guéri et se pressa de reprendre ses habitudes et ses travaux. Une sortie imprudente causa une rechute, et cette fois la science échoua devant une crise encore aggravée par l'âge et l'épuisement des forces. Il avait soixante-onze ans ; il conservait pourtant, malgré ses souffrances, la même sécurité ; mais son état empirait chaque jour, et le moment suprême ne tarda pas à arriver. C'était le 16 août 1841. Entouré de ses enfants et de ses amis, Curasson prit d'eux un tendre congé, et, se séparant de toutes ses affections, il porta un regard chrétien vers le séjour des célestes espérances et remit paisiblement son âme au souverain maître de la vie. Tout à coup sa respiration cessa : il n'était plus.

Non loin de Besançon, Messieurs, dans le village de Ferrières, se trouve depuis vingt ans une tombe modeste ; sur la pierre funèbre je voudrais inscrire ces mots, qu'aimait à tracer de sa main celui qui repose en ce lieu solitaire : CURASSON JURISCONSULTE FRANC-COMTOIS. Ces mots suffisent à sa mémoire. Au fond de cette tombe, laissons, avec le respect dû aux idées sincères, des passions et des luttes qui ne sont plus de notre temps. Dans la mobilité des évènements, les années marchent, et il viendra peut-être un jour, c'est mon espérance, où s'effaceront les traces des agitations et des

Digitized by Google

haines qui ont divisé le passé; mais ce qui survivra, c'est le souvenir du bien et du mal, c'est celui des services rendus, des devoirs accomplis. Curasson restera l'un des représentants de cette puissante génération qui conserve sur nous une parenté véritable. Sans doute il n'est pas au premier rang; mais, s'il n'a pas ces vues qui planent sur les hauteurs de la pensée et en dominent les horizons, si on ne trouve pas en lui l'étendue de l'érudition, la profondeur des recherches, l'éclat du style, le prestige de la forme, il possède le vif sentiment du droit, la sève de la doctrine, la solidité des principes, la sûreté des déductions; il a cette sobriété romaine qui montre la vigueur de l'esprit; mais ce qu'il a surtout, c'est le bon sens, c'est la droiture du raisonnement, c'est la promptitude et la justesse du coup d'œil, c'est la science des affaires. Donnons-lui donc place, Messieurs, dans cet école franc-comtoise, qui compte déjà tant de solides talents et d'éclatantes renommées. Unissons-nous dans un pieux sentiment de patriotisme et de respect pour célébrer sa mémoire dans la solennité de cette audience. La Franche-Comté, dont la vitalité puissante vient de se produire avec tant d'énergie et de succès dans ce brillant congrès de l'industrie, du commerce et des arts que nous avons tous admiré, et qui est pour elle un juste sujet d'orgueil, la Franche-Comté a toujours su honorer le génie de ses orateurs, les travaux de ses écrivains, la gloire de ses capitaines, le dévouement de son clergé, la sience de ses magistrats, elle a des souvenirs et des regrets pour tous ceux qui ont illustré la terre natale. Puissent les sympathiques échos de la

Digitized by Google

ieille cité redire le nom de cet enfant du peuple qui a aincu par des efforts presque surhumains la mauvaise ortune, de cet athlète vigoureux qui, après une longue t laborieuse carrière, nous a laissé de solides monunents élevés à une science dont il fut l'un des plus intelligents et des plus dévoués interprètes !

Digitized by Google

CONSIDÉRATIONS

RELATIVES AUX

FUTAIES DE SAPINS DU JURA

Par M. REYNAUD-DUCREUX.

Les futaies de sapins constituent une partie importante de la richesse des hautes montagnes du Jura. L'étude de leur mode de croissance est donc d'une grande utilité pour le pays parce qu'elle donnera le moyen, comme on le verra tout à l'heure, de fixer presque exactement d'après leur grandeur et d'après leur âge actuels, la valeur que les arbres auront à une époque déterminée, et de fixer aussi la véritable valeur du sol sur lequel ils croissent, ainsi que le mode d'aménagement qui donnera le revenu le plus avantageux. Cependant, les observateurs qui ont étudié jusqu'à ce jour, la croissance des sapins du Jura, ne paraissent pas avoir publié les résultats auxquels ils sont arrivés. Nous croyons utile de faire connaître les idées que nous ont suggérées nos propres observations ; elles pourront être utiles aux personnes qui seraient en position de se livrer à ce genre de recherches.

Nous divisons notre travail en trois paragraphes. Dans le premier paragraphe, après avoir rappelé au lecteur,

Digitized by Google

le mode général de croissance des sapins, nous faisons connaître comment nous avons reconnu la loi de croissance de forêts déterminées, et nous énonçons les problèmes que nous avons l'intention de résoudre.

Dans le second paragraphe, nous expliquons comment nous résolvons les problèmes que nous nous sommes posés, et nous indiquons les numéros des tableaux qui contiennent les résultats de nos calculs; nous indiquons également les principales remarques auxquelles donnent lieu les résultats obtenus.

Le troisième paragraphe fait connaître les formules de mathématiques élémentaires auxquelles nous sommes parvenus, comme conséquence de notre théorie, et qui ont servi à calculer les tableaux.

Une note placée à la fin de ce dernier paragraphe fait connaître la méthode en usage pour le cubage des futaies et ce que nous croyons qu'il serait utile de faire pour éviter en partie les inconvénients que présente l'emploi de cette méthode.

§ Ier.

Toutes les personnes qui se sont un peu occupées de physiologie végétale savent que les divers arbres qui fournissent au commerce le bois de sapin, prennent leur accroissement annuel en longueur par le développement d'un bourgeon terminal, et leur accroissement annuel en grosseur par une couche ligneuse d'une certaine épaisseur, qui se forme sous l'écorce et enveloppe

Digitized by Google

l'arbre dans toute sa longueur. Ce phénomène annuel de croissance n'est modifié que dans l'état maladif.

La quantité d'accroissement annuel soit en longueur soit en grosseur dépend d'un grand nombre de circonstances telles que la nature et l'altitude du sol, son exposition, les courants d'air auxquels il est principalement exposé, etc. Il faut donc évaluer pour chaque forêt en particulier, et souvent même pour chaque canton d'une même forêt, la quantité d'accroissement annuel que le bois de sapin peut y acquérir. Il faut aussi déterminer à peu près, à quelle hauteur ces arbres commencent à se couronner, c'est-à-dire à cesser de croître en hauteur d'une manière appréciable.

Mais s'il existe ainsi de très grandes différences suivant les localités, dans la manière de croître des sapins, il existe aussi dans cette croissance, des phénomènes généraux qui se reproduisent partout de la même manière. Ainsi partout, la plante après être sortie de terre, croît d'abord lentement pendant quelques années, puis tout à coup arrivée à une certaine hauteur, elle s'élance et grandit annuellement d'une quantité presque constante pendant bien des années ; puis, cette vigueur de croissance diminue et enfin l'arbre se couronne. En même temps qu'il croît en hauteur, il se recouvre annuellement sur toute sa longueur ainsi que nous l'avons déjà fait remarquer, d'une couche ligneuse dont l'épaisseur n'est pas la même sur toute la longueur de l'arbre. Vers le pied de l'arbre, elle prend souvent beaucoup plus d'épaisseur que partout ailleurs ; et sur le reste de sa longueur elle varie le plus souvent d'une manière

Digitized by Google

notable, d'un point à un autre qui n'en est éloigné que de quelques mètres.

Heureusement il n'est pas nécessaire pour connaître la valeur que l'arbre aura à un âge déterminé, d'étudier la loi de croissance en épaisseur sur toute sa longueur; cette remarque est la conséquence de ce que dans le commerce on ne mesure pas le volume exact de l'arbre; on lui substitue le volume fictif d'un prisme droit à base carrée. Ce prisme a pour côté de la base le quart sans déduction du périmètre de l'arbre équarri ou au moins écorcé au milieu de la portion de sa longueur, comprise entre une section faite près de terre et une autre faite vers le sommet au point où l'arbre ne conserve plus qu'environ trente-six centimètres de circonférence, longueur que nous nommerons longueur équarrissable. Généralement, ce point où le périmètre de l'arbre sert à déterminer le côté de la base du prisme fictif se trouve entre dix et vingt mètres au-dessus de terre; c'est donc là qu'il faut multiplier les observations sur la loi de croissance jusqu'à l'époque à laquelle l'arbre acquiert à cette hauteur un périmètre de un mètre deux centimètres à un mètre trente-deux centimètres, c'est-à-dire jusqu'à ce que l'arbre puisse donner au commerce, des bois désignés sous le nom de bois moyens et de gros bois. Hé bien! malgré les inégalités annuelles de la couche ligneuse qui résultent des inégalités climatériques d'une année à l'autre, on trouve que sur un sol déterminé, la moyenne de dix années consécutives varie peu depuis le cœur de l'arbre à la hauteur que l'on considère pendant une période de quarante à

Digitized by Google

soixante années. Dans certains sols privilégiés, la moyenne annuelle se continue encore au delà ; et le plus souvent cette moyenne est plus forte à dix-huit ou vingt mètres au dessus du sol qu'à huit ou dix mètres ; aussi l'arbre en vieillissant devient moins conique qu'il ne l'était d'abord. On peut donc faire cette remarque importante : que si dans deux forêts différentes, les jeunes arbres de quinze à vingt mètres de hauteur paraissent plus coniques dans l'une que dans l'autre, cela provient de ce que le sol de la première est meilleur que celui de la seconde, à moins que la croissance en hauteur ne soit considérablement plus forte dans cette dernière que dans la première. L'observation de la forme des arbres d'une forêt de sapins fournit donc déjà des renseignements précieux sur la valeur du sol.

Nous avons dit tout à l'heure que l'épaisseur annuelle moyenne de la couche ligneuse ne se maintient à peu près égale au milieu de la longueur équarrissable que pendant une période de 40 à 60 ans. Cette vigueur de croissance diminue ensuite en hauteur comme en épaisseur ; et on ne s'écarte pas beaucoup de la vérité en admettant que ces deux croissances différentes varient proportionnellement. Cette hypothèse qu'un très grand nombre d'observations concordantes nous ont fait admettre peut être considérée comme la base de notre travail mathématique qui compose le troisième paragraphe de ces considérations. Ce n'est pas, cependant, que nous prétendions que lorsque l'arbre est avancé en âge, la croissance du bourgeon terminal soit encore dans la même proportion que 50 ans auparavant avec l'épais-

Digitized by Google

seur de la couche ligneuse ; mais la partie supérieure de l'arbre grossit et la longueur équarrissable augmente encore à peu près comme si la hauteur totale de l'arbre avait continué d'augmenter. Il est important de remarquer que plus la croissance primitive est forte, plus elle diminue rapidement.

Une conséquence de l'hypothèse sur laquelle nous basons notre théorie est que dans toutes les forêts où le rapport des croissances en hauteur et en épaisseur est le même, les arbres, capables de fournir le même équarrissage, fournissent aussi la même longueur et donnent le même volume. Mais si ces forêts n'étaient peuplées que de jeunes bois de même valeur, certaines d'entre elles pourraient valoir quatre fois autant que les autres, parce que le temps nécessaire pour y obtenir des futaies de même valeur pourrait être beaucoup plus long dans les unes que dans les autres. Des estimateurs qui s'en rapporteraient à l'apparence leur attribueraient la même valeur.

Quand un sapin est abattu et débité en plots pour en faire des planches, et mieux encore quand il est débité en plots très courts pour la confection des divers objets de boissellerie, il est bien facile de déterminer quels ont été moyennement ses accroissements annuels en hauteur et en grosseur. En effet, la couche ligneuse annuelle se forme en quelques mois et sa surface voisine de l'écorce se durcit d'une année à l'autre en prenant une apparence qui permet à l'œil de distinguer facilement toutes les couches. Il suffit donc de compter toutes ces couches sur une section perpendiculaire à la

Digitized by Google

longueur pour connaître l'âge de l'arbre à la hauteur de cette section, et l'épaisseur moyenne des couches donne l'accroissement annuel moyen en grosseur, que l'arbre a pris à cette même hauteur. On voit qu'on obtient facilement ainsi l'accroissement moyen en grosseur pour 10, 20, 30, etc. années consécutives. Quant à l'accroissement annuel moyen en longueur, il suffit pour l'obtenir, de diviser la longueur du plot par la différence d'âge des deux sections qui le terminent. On peut aussi, quand l'arbre n'est pas débité en plots, couper tout près du tronc et à diverses hauteurs, des branches encore assez vigoureuses pour que leurs couches ligneuses annuelles soient bien apparentes; l'âge de la section de la branche, comptée comme on l'a fait pour les plots, donnera l'âge de la section horizontale, faite dans l'arbre à hauteur de l'insertion de la branche On aura donc ainsi le nombre d'années qu'il a fallu à l'arbre pour prendre sa grosseur en ce point, et la différence d'âge de deux branches indiquera combien il a fallu d'années à l'arbre pour s'allonger de la distance comprise entre les naissances des deux branches.

Les lois de croissance des bois d'une forêt de sapins étant ainsi déterminées par l'observation, il est possible de résoudre divers problèmes relatifs à ce genre de propriétés, et entre autres les trois suivants que nous regardons comme les plus importants :

1er PROBLÈME.

Quelle est la valeur du revenu annuel que peut four-

Digitized by Google

nir une forêt de sapins, exploitée avec soin, et dont on connaît l'âge de la coupe finale ?

2e PROBLÈME.

Quel âge doivent avoir les arbres à l'époque de la coupe finale d'une forêt de sapins pour que le propriétaire retire de cette forêt le revenu le plus avantageux ?

3e PROBLÈME.

Quelle est la valeur actuelle d'une forêt de sapins déterminée ?

Avant de passer au second paragraphe dans lequel nous résoudrons les problèmes que nous venons de poser, nous croyons devoir faire connaître quelques résultats de l'étude des lois de croissance des sapins.

Dans toutes les forêts qui n'ont pas été conduites avec soin depuis un certain nombre d'années, on trouve même dans les meilleurs sols forestiers de petits arbres de un mètre à un mètre et demi de hauteur, qui sont âgés de plus de 50 ans. Leur croissance annuelle moyenne en hauteur n'a donc été que de quelques centimètres et celle en grosseur que d'une fraction de millimètre. La même remarque se fait également sur des arbres d'une hauteur beaucoup plus considérable. Il est facile de remarquer que tous ces arbres sont dominés et recouverts depuis longtemps par des arbres quelconques.

Dans les siècles passés, où on ne donnait aucuns soins

Digitized by Google

aux forêts de sapins, il a dû nécessairement en être souvent de même et on s'en assure aisément. Il suffit pour cela d'étudier les croissances de vieux sapins débités en plots courts pour servir à la confection des ouvrages de boissellerie. On en trouve qui, pendant un siècle, n'ont eu comme les petits arbres dont nous parlions tout à l'heure que des croissances très-faibles ; mais on trouve toujours qu'arrivés à la hauteur à laquelle ils n'étaient plus dominés, ils ont pris pendant trente à quarante années au moins, la vigueur de croissance existant encore sur le sol où ils ont végété ; puis alors comme aujourd'hui cette vigueur maximum a diminué peu à peu et a fini par être presque nulle.

Les phénomènes que nous venons de décrire se sont nécessairement produits dans presque toutes les vieilles forêts. Il en est résulté que bien des observateurs qui n'étudiaient les lois de croissance que sur la partie inférieure de l'arbre ont pensé que sur certains sols forestiers où l'on rencontre cependant de très beaux arbres, la croissance annuelle moyenne en grosseur n'était que de un millimètre et même moins en même temps que celle en hauteur était également très-faible. Le raisonnement ainsi que nos propres observations ne nous permettent pas de partager cette opinion. Et d'abord le raisonnement conduit à cette conséquence que si des arbres qui fournissent des pièces de cinquante centimètres d'équarrissage sur quarante mètres de longueur n'avaient d'abord jamais eu d'épaisseur de couche ligneuse annuelle plus forte que un millimètre, puis plus tard des épaisseurs décroissantes, le point à moitié lon-

Digitized by Google

gueur équarrissable aurait exigé plus de quatre cents ans pour fournir la grosseur qu'il donne aujourd'hui ; il faudrait encore y ajouter le temps nécessaire pour s'élever de terre à la hauteur de ce point : il lui aurait donc fallu cinq cents ans d'existence, et il ne les a pas. Donc cet arbre a eu à certaines époques des croissances beaucoup plus fortes qu'on ne le pense. Si nous avons recours à l'observation, nous déclarons que pour ce qui nous regarde, nous n'avons pas rencontré de sapins notablement gros et grands, qui n'aient pas eu de fortes croissances pendant un assez grand nombre d'années postérieures à l'époque à laquelle ils avaient atteint la moitié de leur longueur équarrissable.

Concluons donc qu'il faut de toute nécessité, avant de se faire une opinion sur la loi de croissance d'une forêt, étudier cette loi à quinze ou vingt mètres au-dessus du sol, sur un nombre d'arbres suffisant ; noter avec attention, pendant combien d'années se maintient à cette hauteur la forte croissance des premières années, et remarquer ensuite, quelle loi elle suit dans sa décroissance. Après ces observations, mais seulement alors, on pourra se faire une idée nette de la valeur de la forêt.

A ces recherches suffisantes, pour répondre aux questions que nous avons posées, il serait intéressant d'ajouter la suivante : Il faudrait voir si les superbes sapins que fournissent les forêts de Levier, du Russey, etc. sont généralement des arbres dont la croissance pendant le premier siècle de leur existence a été considérablement retardée ou accélérée ; rechercher si c'est

Digitized by Google

à la lenteur ou à la rapidité de cette première croissance qu'il faut en partie attribuer la permanence de leur existence longue et vigoureuse ; ou bien si la nature du sol a suffi, indépendamment des conditions de leur première croissance, pour leur donner les énormes dimensions auxquelles ils atteignent.

§ II.

1re QUESTION.

Quel est la valeur du revenu annuel que peut fournir une forêt de sapins exploitée avec soin et dont on connaît l'âge de la coupe finale et la loi de croissance ?

Pour évaluer le revenu par hectare d'une forêt dont la loi de croissance et l'âge de la coupe finale sont connus, nous admettons qu'il y a autant d'hectares que d'années dans l'âge de la coupe finale ; alors le produit total qu'aura fourni un hectare pendant ce nombre d'années, représentera le revenu annuel de la forêt : en le divisant par le nombre d'hectares, ou ce qui est la même chose, par le nombre d'années qui marque l'âge de la coupe finale, on aura le revenu annuel par hectare. Ce qui se formule en disant : le revenu annuel d'un hectare est donné par le rapport de la somme des coupes productives que donne cet hectare à l'âge de sa coupe finale. Le problème est donc ramené à déterminer le produit de l'hectare dans une révolution de l'aménagement. Ce produit est la somme des coupes d'éclaircie productives et de la coupe

Digitized by Google

finale ; il dépend du nombre de pieds d'arbres que l'hectare peut nourrir jusqu'à l'époque de la première coupe d'éclaircie productive et du nombre de pieds d'arbres compris dans chaque coupe ; enfin, du volume que fournira chaque pied d'arbre, soit dans les coupes d'éclaircie, soit dans la coupe finale. Nous pensons rester dans des limites très étroites en admettant qu'un hectare peut nourrir, suivant leur grosseur, un nombre de pied d'arbres indiqué dans le tableau n° 1. (Voir ce tableau et les notes qui y sont inscrites.) On y voit le nombre de pieds d'arbres qui seront compris dans les diverses coupes jusqu'à la finale. Avec ce premier renseignement et la loi de croissance de la forêt, on trouvera, dans le tableau n° 2, le volume des arbres de chaque coupe d'où l'on conclura la valeur en stères de chaque coupe, et enfin celle de leur somme. Cette somme divisée par l'âge de la coupe finale donnera le revenu annuel d'un hectare.

2e QUESTION.

Quel âge doivent avoir les arbres à l'époque de la coupe finale d'une forêt de sapins pour que le propriétaire retire de cette forêt le revenu le plus avantageux ?

Le revenu annuel d'une forêt est représenté par le nombre de stères de différentes grosseurs de bois (gros, moyens et petits bois) qu'elle peut fournir annuellement à perpétuité. Ce revenu annuel varie avec l'âge qu'on assigne à la coupe finale. Mais dans ses variations, il ne peut évidemment pas dépasser un certain maximum

Digitized by Google

qui dépend de la qualité du sol et du prix auquel se vend dans la localité le stère des différentes classes ou grosseurs de bois.

Est-ce le revenu maximum qui sera le plus avantageux pour le propriétaire ? Cette question, qui paraît au premier coup d'œil devoir être résolue affirmativement, est plus complexe qu'elle ne le paraît ; elle doit être résolue négativement, quelque paradoxale que semble cette réponse. Ce n'est pas, en effet, la quantité de revenu fourni par une propriété, qui indique si le propriétaire a su en tirer le meilleur parti possible ; ce qu'il faut savoir, c'est ce qu'il lui en a coûté pour se faire cette quantité de revenu. Il y a donc lieu de distinguer parmi les différents revenus qu'une forêt peut donner, suivant le mode d'aménagement adopté, le revenu le plus avantageux, c'est-à-dire celui qui a été obtenu en ne coûtant que ce qu'il vaut, et le revenu maximum qui peut n'avoir été obtenu qu'au prix de sacrifices considérables.

Le revenu par hectare d'une forêt dont l'âge de la coupe finale a été fixé s'augmente, en général, quand on fixe cet âge à un plus grand nombre d'années. Supposons pour fixer les idées, que l'on veuille augmenter de quinze ans le nombre d'années de l'aménagement précédemment fixé. Il faudra, pour cela, renoncer pendant quinze années à faire aucune coupe finale, se contentant pendant cette période, de faire seulement les coupes d'éclaircies nécessaires. Il en aura donc coûté au propriétaire ce que lui auraient donné par leurs intérêts composés quinze termes d'une annuité de la valeur

Digitized by Google

des arbres laissés sur pied chaque année. Donc si à l'époque de la vente la valeur de ces futaies laissées sur pied n'a pas augmenté d'une quantité égale à celle qu'aurait donné l'accumulation des intérêts composés des quinze annuités, le propriétaire aura fait une mauvaise spéculation.

Il faut donc pour qu'il n'y ait pas de désavantage à augmenter le revenu d'une forêt de futaies par l'augmentation de l'âge de la coupe finale, il faut, disons-nous, que les arbres laissés sur pied aient gagné moyennement, pendant cet intervalle de temps, le même taux p. °/₀ à intérêts composé que celui auquel le propriétaire aurait pu placer ses capitaux.

Concluons de ces conditions générales, que l'âge qu'il est le plus convenable d'assigner à la coupe finale, dépend du taux auquel le propriétaire peut placer ses économies. Un particulier qui croit pouvoir placer ses capitaux en toute sécurité, à quatre ou cinq pour cent, fixera l'âge de la coupe finale à l'époque où, sur le sol donné, les arbres cessent de gagner annuellement 4 à 5 p. °/₀. Mais une commune ou tout autre établissement qui ne peut placer ses fonds disponibles qu'à la caisse des dépôts et consignations, ne devra pas fixer l'âge de la coupe finale avant l'époque où les arbres cessent de gagner sur pied le taux que donne cette caisse. On peut ajouter en tenant compte des idées généralement admises par la plupart des communes, qu'il conviendra même de laisser les arbres plus longtemps sur pied, afin d'augmenter forcément le revenu annuel de la commune, ce qui n'aurait sans doute pas lieu si la coupe

Digitized by Google

était vendue, parce qu'on utiliserait immédiatement le prix de vente autrement qu'en le plaçant à intérêts. Les forêts de l'état se trouvent comme celles des communes dans un cas exceptionnel. Un des devoirs de l'état est de satisfaire aux besoins matériels du pays : l'état doit donc, en dehors de toute spéculation, conserver sur pied de très gros bois pour satisfaire à ces besoins. Il en résulte d'ailleurs pour les communes et les particuliers l'avantage que les petits bois sont moins abondants sur les marchés et que par conséquent leur prix se soutient mieux. L'augmentation de revenus résultant de ce qu'on assigne à la coupe finale un âge plus considérable n'est pas illimité. En effet, nous avons reconnu précédemment que le revenu annuel d'un hectare était marqué par le rapport de la somme des coupes d'un hectare à l'âge de sa coupe finale ; le revenu cessera donc de s'accroître, quand en augmentant l'âge de la coupe finale, l'accroissement relatif de la somme des coupes sera moindre que l'accroissement relatif de l'âge de la dernière coupe. Comme la valeur de la somme des coupes est formée pour sa plus grande partie de la valeur de la coupe finale on pourra se contenter de fixer, comme extrême limite utile de l'âge de la coupe finale, l'époque à laquelle elle croit en valeur relative, moins rapidement que son âge.

Les tableaux nos 1, 3 et 4 donnent les renseignements suffisants pour fixer, d'après les lois de croissance d'une forêt, l'âge de la coupe finale de manière à obtenir le revenu le plus avantageux. Ces mêmes tableaux donnent aussi les renseignements suffisants pour reconnaître l'âge

Digitized by Google

de la coupe finale au delà duquel le revenu annuel cesserait d'augmenter.

3e QUESTION.

Quelle est la valeur actuelle d'une forêt de sapins déterminée ?

La valeur actuelle d'une forêt résulte du revenu qu'elle peut donner à partir du moment actuel, revenu qui résulte du nombre et de la valeur des arbres qu'elle contient ; et aussi de l'accroissement que l'on pourra donner à ce revenu par suite d'un aménagement convenable. On voit donc que la réponse à la troisième question exige aussi bien que les réponses aux deux premières que l'on convienne du taux de l'intérêt que l'on veut que rapporte la valeur de la forêt. Il est clair, en effet, que si l'on veut se contenter du 3 p. °/₀, la valeur de la forêt sera bien plus considérable que si l'on exige le 5 ou même seulement le 4 p. °/₀. Nous admettons donc que le taux de l'intérêt a été préalablement fixé.

La valeur totale d'une forêt de sapins peut se décomposer en trois parties distinctes. La première est la valeur vénale actuelle des arbres assez forts pour ne plus gagner sur pied le taux d'intérêt fixé d'avance. La seconde, formée de tous les pieds d'arbres qui gagnent encore sur pied plus que le taux d'intérêt fixé. La troisième, enfin, qui est la valeur du sol.

La première partie s'évalue comme savent le faire tous les commis de bois. (Voir la note sur le cubage.)

Digitized by Google

L'évaluation de la seconde partie exige que l'on connaisse les lois de croissance des arbres dans la forêt dont on s'occupe. Alors on fera le dénombrement des jeunes arbres en les classant par catégories formées de tous ceux qui ont encore besoin à peu près d'un même nombre d'années pour atteindre l'époque à laquelle il sera avantageux de les couper, vu le taux d'intérêt fixé. Si le nombre d'arbre d'une catégorie dépassait celui que l'on pourra conserver jusqu'à l'époque d'une coupe productive, il faudra le réduire à ce dernier nombre et ne compter l'excédant que pour sa valeur actuelle. La valeur qu'aurait les arbres de chaque catégorie à l'époque à laquelle on devra les couper, valeur donnée par le tableau n° 2 pour tous les arbres capables de fournir déjà un certain équarrissage, sera ramenée à l'époque actuelle par une règle d'intérêts composée, et la somme de tous ces résultats fera connaître l'importance de tous ces arbres. Mais pour les arbres encore trop jeunes pour fournir un certain équarrissage, arbres qui peuvent avoir été mal dirigés dans leur croissance, nous pensons qu'il n'est pas convenable, comme on le fait ordinairement; de tenir compte de leur grosseur, mais qu'il convient de tenir compte de leur hauteur, et seulement quand il y aura lieu, de la grosseur au point que l'on prévoit devoir être à demi-longueur équarrissable, à l'époque où on les exploitera. Le plus souvent, pour de très jeunes arbres il ne faudra tenir compte que de leur hauteur. Le tableau n° 6 fait connaître la valeur d'un hectare bien peuplé. Si le sol n'est pas bien peuplé, on estimera quelle portion du peuplement complet il con-

Digitized by Google

tient, et on déterminera la valeur de cette portion en prenant sur ce même tableau des nombres proportionnels. (Voir le tableau n° 6 et les observations qui y sont inscrites.) Il reste maintenant à évaluer la troisième partie de cette valeur totale, c'est-à-dire la valeur du sol.

La valeur d'un sol forestier dont on ne doit retirer aucun autre produit que celui des arbres qui y croîtront est la même que celle d'un capital dont les intérêts annuels, placés en annuités au taux convenu, produiraient en totalité, pendant la durée de l'aménagement le plus avantageux, autant que produiraient au même taux les valeurs des coupes d'éclaircie et finale si on les plaçait à intérêts composés au moment de leur exploitation. On voit donc que les arbres existant sur le sol d'une forêt ne représentent que l'accumulation à intérêts composés du revenu annuel du sol, et que le revenu annuel d'une forêt aménagée représente une somme de deux parties, savoir : 1° le revenu annuel de la valeur du sol à l'époque de la germination ; 2° les intérêts du capital résultant de l'accumulation de ce revenu annuel du sol pendant un certain nombre d'années. Ces définitions qui nous paraissent parfaitement exactes prouvent bien que l'on doit payer au vendeur d'une forêt : 1° les revenus du sol accumulés par lui et représentés par la valeur actuelle des arbres existant ; et 2° la valeur du sol. Si, par exemple, un propriétaire a acheté à sa juste valeur pour 10,000 fr. un sol forestier au moment d'un repeuplement naturel et suffisant, puis a laissé croître les arbres pendant longues années, de telle sorte que la valeur actuelle de la totalité des arbres soit de 40,000 fr.,

Digitized by Google

il cédera à l'acquéreur 10,000 fr. de capital, c'est-à-dire la valeur du sol, plus 40,000 fr., fruit de ses économies. Total 50,000 fr.

Il semble au premier aspect qu'on obtiendrait le revenu annuel de la juste valeur du sol en déterminant l'annuité qui, au taux convenu, reproduirait dans un nombre d'années, égal à l'âge des arbres, la valeur de ces arbres. Ce résultat pourrait être très inexact. En effet, le propriétaire a pu dans des vues particulières, par exemple pour obtenir du gros bois ou pour augmenter son revenu annuel, laisser sur pied des arbres qui ne gagnaient annuellement qu'un très faible pour cent de leur valeur : il n'a pas tiré de ses économies tout le parti qu'il aurait pu en retirer, et par conséquent le produit de ses économies ne représente plus au taux convenu les intérêts accumulés du capital primitif, c'est-à-dire de la valeur du sol.

Dans les applications de notre théorie, on peut se contenter de prendre pour la valeur du sol, la somme des valeurs des coupes ramenées à l'époque du repeuplement. On obtient ainsi une valeur trop faible, mais au taux de 3 p. °/₀, et même à un taux plus élevé, l'erreur est insignifiante pour un calcul du genre de celui-ci. (Voir le 3ᵉ paragraphe.)

En répondant aux trois questions que nous nous étions posées, nous avons indiqué quelques conséquences importantes des résultats auxquels nous sommes parvenu, entre autres, la différence qui doit exister dans la détermination de l'âge de la coupe finale d'une forêt,

Digitized by Google

selon qu'elle appartient à un particulier, ou bien à une commune ou à l'Etat. Nous croyons utile d'appeler encore l'attention sur d'autres conséquences qui paraissent devoir intéresser les propriétaires des forêts de sapins.

Il faut d'abord bien remarquer que les valeurs que nous assignons soit au revenu le plus avantageux, soit au sol, exigent pour être atteintes, que le propriétaire donne à sa forêt des soins bien entendus. Il faut donc qu'il ne perde pas de vue, qu'il ne s'agit pas pour lui, d'obtenir le plus promptement possible un volume réel de bois qui soit le plus grand possible. Ce qu'il faut obtenir le plus promptement et le plus grand possible, c'est le volume fictif que le commerce paie au propriétaire. Il faut donc d'abord favoriser la croissance en hauteur jusqu'à l'époque à laquelle l'arbre aura atteint plus de la moitié de la longueur que l'on pense qu'il aura à l'âge marqué pour la coupe finale ; puis ensuite employer les moyens les plus convenables pour augmenter l'épaisseur des couches ligneuses annuelles. MM. les agents de l'administration forestière dont les observations peuvent se continuer pendant de longues années et se conserver dans des registres spéciaux, établis à cet effet, donneront sans doute la marche à suivre pour hâter successivement ces deux différentes croissances. Nous pensons qu'en attendant il sera bon de laisser croître les jeunes arbres un peu serrés entre eux pendant la première période de croissance ; puis ensuite de leur donner plus d'espace en faisant des coupes d'éclaircies suffisantes.

Digitized by Google

En indiquant la marche à suivre pour assigner à la coupe finale l'âge d'où résultera le revenu le plus avantageux, nous n'avons pas fait apprécier la quantité d'avantages que donne cette manière d'agir sur celle très souvent suivie par certains propriétaires de conserver beaucoup plus longtemps les arbres sur pied.

Pour bien faire apprécier les avantages qu'offre une de ces manières d'agir relativement à l'autre, prenons pour exemple une forêt dont l'épaisseur de la couche ligneuse annuelle serait primitivement de trois millimètres. Supposons deux propriétaires dont l'un fixera conformément à nos idées l'âge de la coupe finale à 87 ans : il obtiendra alors une coupe finale de la valeur de 678 stères de petits bois. Si l'autre propriétaire veut obtenir du gros bois, il devra fixer l'âge de la coupe finale à 164 ans, c'est-à-dire 77 ans plus tard que ne l'avait fait le premier. Si ce premier propriétaire place la valeur de sa coupe finale à 3 p. °/₀ (intérêts composés) pendant 77 ans, cette valeur sera multipliée par 9,75, ce qui équivaudra à 6610 stères ; et il y aura déjà 77 années d'écoulées sur la révolution suivante de l'aménagement, ce qui représentera au moins 700 stères. Total, 7310 stères. Le second propriétaire n'aura que les produits de ses coupes d'éclaircies faites dans des bois donnant successivement 8, 8 ½, 9, etc. pouces d'équarrissage et placés à intérêts, plus sa coupe finale. Ce second propriétaire n'aura en tout qu'une valeur équivalant à 5131 stères 665 de petits bois. Il aura donc perdu la différence s'élevant à 2178 stères 335, ce qui vaut 3.212 fois la valeur de la coupe finale qu'il aurait pu faire en

Digitized by Google

bois donnant 8 pouces d'équarrissage ! Et nous ne faisons pas entrer en ligne de compte les chances de tares, les ouragans, etc. qui peuvent venir causer des pertes d'autant plus fortes qu'ils dépréciront des arbres d'une plus grande valeur. Pour que le premier propriétaire n'eut pas obtenu plus que le second, il aurait fallu qu'il ne plaçât son argent qu'à 1 1/2 p. °/₀. Celui qui dans une forêt dont la croissance serait celle que nous venons de citer garderait ses futaies sur pied jusqu'à ce qu'elles donnassent 12 1/2 pouces d'équarrissage, ferait donc une spéculation ruineuse. Que serait-ce s'il s'entêtait à les y conserver beaucoup plus longtemps ?

Concluons de ces calculs qu'il faut abandonner aux communes et à l'Etat, à cause de leur position exceptionnelle, ainsi qu'aux propriétaires de forêts d'une force de croissance extraordinaire, le monopole de fournir de très gros bois au commerce dans le petit nombre de circonstances où ces très gros bois sont indispensables, et si cette source ne suffisait pas aux besoins du commerce soit parce qu'elle ne serait pas assez abondante, soit parce qu'elle ne donnerait pas des arbres à fibres assez serrées, le prix des bois moyens et gros devrait nécessairement augmenter, surtout celui des bois à fibres serrées ; alors les conditions changeraient et les particuliers pourraient sans désavantage conserver des arbres plus longtemps sur pied.

La juste valeur d'un sol forestier, déterminée comme nous l'avons indiqué, n'est pas, comme certains propriétaires le pensent, une valeur qui ne vaut guère la peine qu'on en tienne compte. Elle peut être représentée pour

Digitized by Google

des sols de médiocre qualité par la valeur de 60 à 70 stères de petits bois de construction; elle peut s'élever jusqu'au delà de la valeur de 140 stères dans de bons sols forestiers appartenant tout entiers au propriétaire de la forêt; et dans des sols exceptionnels, elle peut aller jusqu'à plus de 190 stères. Elle conserve encore ordinairement une valeur notable pour le propriétaire qui ne possède que le droit de prendre et couper à perpétuité le bois crû et à croître sur le sol forestier. Dans ce genre de propriété, encore très répandu dans les montagnes du Jura, le repeuplement du sol est fortement retardé par les bestiaux qu'on y met au pâturage en tout temps et en toutes saisons, et le propriétaire ne peut pas faire de plantations sur ce sol. Néanmoins la forêt se repeuple à la longue, et le sol par conséquent représente pour le propriétaire des arbres, une valeur qui, quoique faible, ne doit pas être négligée. Ce sol n'a cependant rien perdu de sa valeur, et si le propriétaire du fond peut l'utiliser soit comme pâturage, soit comme simple abri pour les bestiaux, l'ensemble des avantages qu'obtiennent les deux propriétaires représente largement la valeur du sol. Mais en laissant de côté ce genre de propriété forestière, soumis à tant d'entraves, l'estimation de la valeur du sol, comme appartenant à un seul propriétaire, mérite de fixer l'attention au point de vue de l'établissement du cadastre.

On sait que l'impôt foncier n'est autre chose qu'un prélèvement fait par l'État sur le revenu des propriétaires. Le revenu variant suivant la manière dont on administre la propriété, il est indispensable de définir

Digitized by Google

le revenu imposable auquel on donne la dénomination de *Revenu cadastral*, car sa valeur ne peut pas être choisie arbitrairement. Ce revenu cadastral doit être celui qui résulte d'une bonne administration ; il doit donc être pour les forêts le revenu brut le plus avantageux ou tout au moins un revenu un peu plus faible, diminué des frais de garde et d'une certaine somme représentant l'annuité destinée à couvrir les frais de repeuplement : nous avons donc donné le moyen de déterminer sa valeur maximum quand nous avons déterminé la valeur du sol.

Il paraît qu'à l'époque où l'on a cadastré les cantons forestiers de nos montagnes du Jura, les principes que nous venons de poser n'étaient pas connus des agents chargés de faire ce travail. Il en est résulté que le revenu cadastral de certaines forêts a été porté au delà du double de sa valeur, tandis que pour d'autres il a été réduit à moins de sa moitié. De si grossières erreurs ont provoqué d'incessantes réclamations dans les conseils généraux, et l'administration des contributions directes a eu souvent son attention appelé sur ce sujet. Faute de mieux, elle s'est contentée de prendre note des prix de ventes les mieux constatés, et elle a cru reconnaître par ce moyen, que dans le département du Doubs par exemple, dans certains cantons des arrondissements de Montbéliard et de Pontarlier, le revenu cadastral avait été parfois réduit au cinquième de sa juste valeur, tandis que dans d'autres cantons des mêmes arrondissements, le revenu cadastral avait été estimé au double de sa valeur. L'administration a-t-elle ainsi bien appré-

Digitized by Google

cié la valeur des sapinières? Nous ne croyons pas qu'elle ait pu, par ce moyen, s'approcher beaucoup de la vérité, d'abord parce que ses calculs ne reposaient pas toujours sur des prix de vente bien certains, mais surtout parce que les valeurs réelles des prix de vente fussent-elles bien connues ne seraient pas une base certaine d'évaluation. C'est qu'il ne faut pas perdre de vue que le plus souvent vendeurs et acheteurs ne comprennent que la valeur vénale actuelle des arbres existants et n'ont que des idées bien vagues sur la valeur du sol de la forêt qui seule peut servir à déterminer le revenu cadastral. Et cependant l'opinion de l'administration doit servir à modifier uniformément les anciennes évaluations cadastrales de toutes les propriétés non bâties d'une même commune. Il en résultera que dans plusieurs communes du département du Doubs certaines parcelles à culture annuelle, qui avaient été bien appréciées, devront payer, les unes plus du double, les autres moins de la moitié de leur juste part d'impôts.

Ce que nous venons de dire montre toute l'importance qu'on doit attacher en vue d'une juste répartition de l'impôt, à une prompte révision du cadastre des sapinières. Si l'on parvient à obtenir cette importante révision, l'application de nos principes permettra de le faire d'une manière raisonnable. Mais ne conviendrait-il pas alors d'en confier l'exécution aux agents de l'administration forestière que des études spéciales ont préparés mieux que tous autres à ce genre de travail? Ne pourrait-on pas dès à présent charger les agents de l'administration d'étudier les lois de croissance des fo-

Digitized by Google

rêts soit communales, soit de l'Etat, confiées à leur administration, afin d'en conclure la valeur cadastrale? Il serait facile d'y comparer les forêts du même canton, et l'on obtiendrait très promptement pour toutes les sapinières les bases de l'évaluation cadastrale.

L'énormité des erreurs commises sur le cadastre des sapinières, erreurs desquelles il résulte que certains propriétaires paient le double de ce qu'ils devraient payer d'impôts, tandis que d'autres n'en paient que la moitié, est vraiment étonnante. L'auteur de ces considérations demandait un jour la cause de cette anomalie à un homme intelligent qui avait pris part aux travaux des agents du cadastre. Cela est tout simple, lui répondit-on, elle provient de ce que les agents du cadastre n'ayant aucune idée du revenu annuel moyen que peut fournir une sapinière s'en rapportaient aveuglement à ce que leur disaient les répartiteurs chargés de les renseigner. Le plus souvent ces répartiteurs ignoraient eux-mêmes ce qu'on leur demandait; néanmoins ils répondaient à la question, les uns avec l'intention d'exagérer la valeur des forêts communales dans l'espoir d'obtenir des délivrances d'affouage plus considérables; les autres avec l'intention d'en atténuer de beaucoup la valeur dans l'espoir de diminuer leur part d'impôts; aucun d'eux ne se doutait de ce qui pouvait constituer la valeur cadastrale d'une forêt.

Nous ne quitterons pas le sujet que nous venons de traiter sans appeler l'attention sur les changements de valeur vénale qu'ont subis depuis un demi siècle les sapins de certains cantons de nos montagnes. Nous pour-

Digitized by Google

rions en citer où l'on vendait vers l'année 1810 douze à quinze francs un pied d'arbre dont le semblable vaut aujourd'hui trois cents francs, c'est-à-dire que dans certaines localités la valeur des futaies est vingt fois plus grande qu'alors ! Hé bien, cette immense augmentation de fortune acquise en cinquante ans par des communes et par un grand nombre de particuliers provient presque uniquement de l'établissement de nouvelles voies de communications, particulièrement des chemins vicinaux. Cependant on paie encore dans ces mêmes localités douze à quinze francs pour le transport d'un stère de bois de construction, de la forêt à Besançon, stère qui ne vaut en forêt que de seize à vingt-sept francs selon la qualité des bois.

Appelons donc de tous nos vœux l'établissement de chemins de fer qui aillent prendre nos bois de construction le plus près possible des lieux qui les produisent. Le jour où ces chemins existeront ils diminueront notablement les frais de transport, et la fortune d'un grand nombre de communes aussi bien que celle d'un grand nombre de particuliers sera considérablement augmentée.

§ III.

Nous nous proposons dans ce troisième paragraphe, comme nous l'avons dit au commencement de ces considérations, de donner les formules de mathématiques élémentaires auxquelles nous sommes parvenu comme conséquence de notre théorie et qui nous ont servi à calculer les tableaux qui terminent notre travail.

Digitized by Google

Dans tout ce qui va suivre à l'exception du revenu annuel de l'hectare de forêt et de la valeur cadastrale du sol, nous représenterons par :

E. L'équarrissage flache que l'arbre pourra donner ;

a. Le nombre d'années nécessaires au jeune arbre pour s'élever de terre à un mètre environ de hauteur. La valeur de *a* est ordinairement comprise entre dix et quinze années quand la jeune plante n'a pas été gênée dans sa croissance ; si elle avait été gênée, la valeur pourrait être beaucoup plus considérable ;

a'. Nombre d'années nécessaire pour que l'arbre prenne en hauteur la moitié de sa longueur équarrissable ;

a''. Nombre d'années nécessaire pour que l'arbre prenne au point milieu de longueur équarrissable la grosseur qui fournira l'équarrissage demandé ;

a'''. Age de la section à l'extrémité supérieure de la partie équarrissable ;

l. L'accroissement annuel moyen en hauteur pendant la période moyennement régulière de la croissance de l'arbre ;

l'. La hauteur de l'arbre à l'âge a_1 époque à laquelle il prend sa croissance moyennement régulière ;

L. Longueur totale de l'arbre ;

L'. Longueur équarrissable de l'arbre ;

L''. La longueur du cimeau ;

α. L'épaisseur moyenne de la couche ligneuse à moitié de la longueur équarrissable, épaisseur que nous supposons être la même sur la base du cimeau ;

Digitized by Google

R. Rayon de la section que nous supposons faite perpendiculairement à la longueur de l'arbre, au milieu de la longueur équarrissable;

R'. Rayon de la section faite vers le sommet de l'arbre pour en détacher le cimeau en ne conservant que la partie équarrissable de l'arbre. *R'* est ordinairement égal à environ 0m06;

A. Age de l'arbre;

V. Volume du prisme fictif que le commerce paie au propriétaire;

r. Accroissement relatif de l'unité de volume du prisme fictif, qui résulterait de ce que l'arbre passerait, sans augmenter de longueur, d'un équarrissage E_0 à un équarrissage E_1;

r'. Accroissement relatif de l'unité de volume du prisme fictif, qui résulterait de ce que l'arbre passerait, sans augmenter de grosseur, d'une longueur L_0 à une longueur L_1;

r''. Accroissement relatif de l'unité de volume du prisme fictif résultant de l'ensemble des accroissements en longueur et en grosseur;

ρ. Accroissement relatif du prix de l'unité de volume résultant de ce qu'un arbre passe d'une classe de bois à une autre;

ρ'. Accroissement relatif total que représente pour l'unité cubique d'un arbre l'ensemble des accroissements de volume et de prix de l'unité cubique quand l'arbre passe d'un équarrissage E_0 à un autre équarrissage E_1.

Digitized by Google

Toutes les pièces de bois équarries flaches pour être livrées au commerce n'ont pas toujours la même quantité de flache. Mais en examinant un très grand nombre de pièces, on reconnaît bientôt que la plupart, celles que l'on regarde comme bien travaillées, donneraient pour section à demi-longueur équarrissable un octogone mixtiligne, dont quatre côtés rectilignes et parallèles deux à deux et provenant des faces équarries ont une longueur égale au rayon R de la section, et dont les autres côtés, formés d'arcs de cercle égaux, donneraient en somme un tiers de circonférence. Le périmètre de la pièce à demi-longueur équarrissable sera donc égal à $\frac{1}{3}.\ 2\pi R+4R$, et l'équarrissage qui en est le quart sera :

$$(1) \qquad E=\frac{1}{6}\pi R+R=R\left(1+\frac{\pi}{6}\right)=R(1,52359)$$

d'où l'on tire :

$$R=KE.=0,65634.\ E$$

On a donc ainsi le rayon de la section à demi-longueur équarrissable, en fonction de E.

La longueur équarrissable est celle de l'arbre diminuée de celle du cimeau. La moitié supérieure de cette longueur est donc la différence entre la hauteur de l'arbre au-dessus de la section de rayon R et la longueur du cimeau. L'âge de la section de rayon R est exprimée par autant d'années que α est contenu dans R : on a donc, puisque $R=KE$:

$$(2) \qquad a''=\frac{KE}{\alpha}.$$

Digitized by Google

Soit R' le rayon de la section à la partie supérieure de la longueur équarrissable, c'est-à-dire le rayon de la base du cimeau. L'âge de cette base sera d'autant d'années que α sera contenu dans R'; on aura donc :

$$(3) \qquad a''' = \frac{R'}{\alpha}.$$

La longueur du cimeau sera égale à autant de fois l, que l'indique l'âge de sa base. On aura donc :

$$(4) \qquad L'' = \frac{lR'}{\alpha}.$$

Mais la longueur de l'arbre au-dessus de la section de rayon R est égale à $a''l = \frac{KEl}{\alpha}$; en retranchant la valeur de L'', on aura la moitié de la longueur équarrissable ; on a donc :

$$\tfrac{1}{2}L' = \frac{KEl}{\alpha} - \frac{R'l}{\alpha},$$

d'où l'on tire :

$$(5) \qquad L' = \frac{2l}{\alpha}(KE - R').$$

Le volume du prisme fictif qu'on nomme cube de l'arbre sera $E^2 . L'$. remplaçant L' par sa valeur, on a :

$$(6) \qquad V = \frac{2l}{\alpha}E^2(KE - R').$$

Remarquons que L' et V sont proportionnels à $\frac{l}{\alpha}$. Il s'en suit que ces formules sont applicables non-seulement tant que l et α restent constants, mais encore quand ils varient, pourvu que leurs variations soient

Digitized by Google

proportionnelles. Les valeurs de a'' et a''' varient en raison inverse de α : donc elles varieront aussi en raison inverse de l si α et l varient proportionnellement.

Or, sans suivre mathématiquement la proportionnalité dans leurs variations, les quantités l et α s'en écartent ordinairement peu. On pourra donc considérer l'application de ces remarques comme donnant des résultats d'une exactitude pratique.

L'âge de l'arbre se compose de $a'+a''$. On a déjà calculé a'', reste à calculer a'. Cette quantité a' est égale à a augmenté du nombre d'années nécessaire pour s'élever de $\frac{1}{2}L'-l'$, c'est-à-dire augmentée de $\frac{\frac{1}{2}L'-l'}{l}$. On a donc :

$$a'=a+\frac{\frac{1}{2}L'-l}{l}.$$

Remplaçant L' par sa valeur en E, il vient :

$$(7) \qquad a'=a+\frac{\frac{l}{\alpha}(KE-R')-l'}{l}.$$

Et par suite :

$$(8) \qquad A=\frac{2KE-R'}{\alpha}+\left(a-\frac{l'}{l}\right).$$

Cette formule donne l'âge de l'arbre en fonction de E tant que α et l restent moyennement constants. A n'est pas proportionnelle comme L' et V au rapport de l à α; sa valeur se compose de deux parties, la première est en raison inverse de α; la seconde $a-\frac{l'}{l}$

Digitized by Google

est indépendante de α et représente un nombre presque constant, car dans les applications la valeur de l varierа entre 30 et 40 centimètres rarement au delà. On peut donc considérer A comme indépendante de l et inversement proportionnelle à α. La valeur de A calculée pour une valeur donnée de α, et pour $l=0^m35$ sera donc presque constante pour toute autre valeur de l comprise entre 0^m30 et 0^m40 et nous ne ferons usage que de celle-là dans les tableaux. Si nous représentons par L'_0, a''_0, A_0 les valeurs correspondantes à un équarrissage E_0 ; et par L'_1, a''_1 et A_1 les valeurs correspondantes à un autre équarrissage E_1, on déduit facilement des formules précédentes :

$$A_1 - A_0 = \frac{2K}{\alpha}(E_1 - E_0). \tag{9}$$

$$L'_1 - L'_0 = 2K(E_1 - E_0)\frac{l}{\alpha}. \tag{10}$$

$$a''_1 - a''_0 = \frac{K}{\alpha}(E_1 - E_0). \tag{11}$$

D'où l'on conclut qu'en passant d'un équarrissage E_0 à un autre E_1, l'accroissement de longueur équarrissable de l'arbre est proportionnel au rapport $\frac{l}{\alpha}$, et que les accroissements, soit de l'âge total de l'arbre, soit de l'âge de sa section à demi-longueur équarrissable, sont en raison inverse de α. Ainsi pour des accroissements d'équarrissage en proportion arithmétique, les accroissements de longueur équarrissable, d'âge total et d'âge de la section à demi-longueur

Digitized by Google

équarrissable, varieront aussi en progression arithmétique tant que l et α resteront constants, et l'accroissement de longueur équarrissable croîtra encore suivant la même loi si α et l varient dans le même rapport.

Quand on étudie la loi de croissance des couches ligneuses annuelles à demi-longueur équarrissable, on trouve, comme nous l'avons dit dans les paragraphes précédents, que l'épaisseur de la couche reste à peu près constante depuis le centre de l'arbre jusqu'au point où se trouve la couche qui occupe un rang compris entre le quarantième et le cinquantième, mais qu'ensuite l'épaisseur de la couche va en diminuant jusqu'à la circonférence de la section. En même temps, la vigueur de croissance en hauteur diminue également, l et α variant à peu près proportionnellement; mais il reste bien entendu, comme nous l'avons expliqué dans le premier paragraphe, que lorsque l'arbre est avancé en âge, la quantité l représente l'accroissement annuel de longueur équarrissable qui conserve encore une certaine valeur quand l'extrémité terminale de l'arbre ne s'élève plus d'une quantité appréciable. Il faudra donc pour calculer l'âge et la hauteur d'un arbre à l'époque où il donnera un équarrissage E, tenir compte de ces variations de croissance qui se font d'une manière continue. Dans le tableau n° 2 nous nous sommes contenté de faire varier les croissances en épaisseur, par ressaut, de demi millimètre en demi-millimètre. Cette manière d'agir était suffisante pour faire ressortir les variations du taux de l'accroissement annuel; mais pour mieux apprécier comment les variations ont réellement lieu,

Digitized by Google

il faudrait supposer que les variations de croissance en épaisseur sont annuelles et de $\frac{1}{25}$ à $\frac{1}{30}$ de millimètre.

Les remarques faites sur les dernières formules que nous avons établies permettent de calculer l'âge et la hauteur d'un arbre d'équarrissage E plus simplement qu'on ne le croirait d'abord On commencera par déterminer l'équarrissage E_0 que l'arbre donnera à l'époque où sa croissance moyenne commencera de diminuer. Si l'équarrissage donné E ne surpasse pas E_0, on fera usage des formules (5) et (8)...; si E surpasse E_0, on calculera d'abord les valeurs A_0 et a''_0, correspondantes à E_0, puis ensuite on calculera par les formules (9) et (11) les accroissements successifs que doivent prendre A_0 et a''_0 pendant des périodes successives où α et l conserveront des valeurs α_1 et l_1 peu différentes des précédentes. On arrivera ainsi à la valeur de l'âge A correspondant à E. On reconnaît facilement qu'en opérant ainsi, on obtiendra le résultat que l'on cherche, car si α avait eu dès le commencement la valeur α_1, le calcul de $A_1 - A_0$ et de $a''_1 - a''_0$ donnerait des résultats justes; le résultat final ne serait modifié qu'en ce qu'on aurait trouvé pour A_0 et a''_0 des nombres plus forts.

Quant à la valeur de L', elle peut toujours être calculée immédiatement par la formule (5), puisque cette valeur est proportionnelle au rapport de l à α que l'on suppose constant. C'est d'après ces formules et ces remarques qu'a été calculé le tableau n° 2.

Il nous paraît utile de fixer l'attention sur un certain résultat fourni par ce tableau. On y remarque que le nombre d'années nécessaire à un arbre pour passer de

Digitized by Google

la grosseur qui aurait donné l'équarrissage E_0 à une autre grosseur supérieure à celle-ci d'un demi-pouce métrique, c'est-à-dire de 0^m0138 est, par exemple pour une croissance annuelle en grosseur de 0^m003, de six années, tandis que si l'on prend la formule $E = R\left(1 + \frac{\pi}{6}\right)$, on trouve que si R augmentait annuellement de 0^m003, E augmenterait en six années de un pouce métrique tout entier, c'est-à-dire du double de la quantité indiquée au tableau. Cela provient de ce que la section à demi-longueur équarrissable dont le rayon sert à calculer E est prise de plus en plus haut, à mesure que l'âge de l'arbre augmente, tant que cet arbre croît en longueur aussi bien qu'en grosseur. Ainsi, quand la longueur de l'arbre augmente en deux années de deux fois l, la section d'où résulte l'équarrissage s'élève d'une fois l. Alors, au point où l'on fait la nouvelle section, le rayon aura augmenté de deux fois α, dont une fois ne servira qu'à le rendre égal au rayon de la section faite plus bas deux années auparavant, et dont la seconde fois α sera l'excès du rayon de la nouvelle section sur celle faite à l'époque précédente.

Mais lorsque l'arbre couronné depuis longtemps ne poussera plus sensiblement en hauteur, la section à demi longueur équarrissable restera à peu près au même point, et à partir de cette époque, l'équarrissage gagnera annuellement pour un accroissement α du rayon à peu près $\frac{5}{2}\alpha$ au lieu de seulement $\frac{3}{4}\alpha$.

La détermination du taux de l'accroissement annuel moyen des futaies de sapins pour certaines valeurs de

Digitized by Google

α et de l, quel que soit l'équarrissage que peuvent donner ces arbres, pourrait s'obtenir au moyen des volumes qu'ils donnent alors et qui sont inscrits au tableau n° 2. Mais indépendemment de ce que cela conduirait à des calculs très-longs, ces résultats de calcul ne présenteraient pas d'une manière suffisamment générale la loi que suit ce taux. Ainsi, par exemple, ils ne permettraient pas de distinguer l'accroissement provenant de l'augmentation de grosseur, de celui provenant de l'augmentation de longueur. Nous croyons préférable d'opérer de la manière suivante.

On peut supposer que le volume de l'arbre a d'abord pris son accroissement en grosseur pour passer d'un équarrissage E_0 à un équarrissage E_1 ; puis qu'ensuite il a pris son accroissement en longueur sans changer d'équarrissage : le résultat sera le même que si les deux accroissements avaient été simultanés. Soit V_0 le volume répondant à l'équarrissage E_0, et V' le volume résultant de l'accroissement en grosseur seulement ; enfin soit V_1 le volume résultant des deux accroissements. Si l'on représente par r l'accroissement relatif que prend l'unité de volume par suite de l'augmentation de grosseur, on aura $V'=V_0(1+r)$, d'où :

$$r=\frac{V'}{V_0}-1.$$

Si l'on représente par r' l'accroissement relatif de l'unité de V', résultant de l'augmentation de longueur, on aura $V_1=V'(1+r')$, d'où :

$$r'=\frac{V_1}{V'}-1.$$

Digitized by Google

Et $V_1 = V_0(1+r)(1+r')$; $\frac{V_1}{V_0} - 1 = r + r' + rr'$.

Mais l'accroissement relatif total de V_0 est $\frac{V_1}{V_0} - 1$.

Donc en le nommant r'', on a : $V_1 = V_0(1+r'')$ et :

(12) $$r'' = r + r' + r''.$$

Il reste à calculer r et r' en fonction de E_0 et de E_1. Or V' et V_0 ont même longueur et ne diffèrent que par l'équarrissage ; donc ils sont entre eux dans le rapport des quarrés de leur équarrissage, et l'on a :

$$\frac{V'}{V_0} = \frac{E_1^2}{E_0^2}.$$

D'autre part, V' et V_1 ne diffèrent que par leurs longueurs L'_0 et L'_1; donc ces volumes sont proportionnels à leurs longueurs, et l'on a :

$$\frac{V_1}{V'} = \frac{L'_1}{L'_0} = \frac{KE_1 - R'}{KE_0 - R'}.$$

Portant ces valeurs dans celle de r et r' trouvées précédemment, on a enfin :

(13) $$r = \frac{E_1^2}{E_0^2} - 1.$$

(14) $$r' = \frac{K(E_1 - E_0)}{KE_0 - R'}.$$

Et par suite on pourra calculer r''.

Il faut bien remarquer que ces formules ne sont exactes que pour l et α moyennement constant. Si l et α n'étaient pas moyennement constants, ou du moins

Digitized by Google

proportionnels dans L_1 et L_0, on ne pourrait pas exprimer le rapport $\frac{L_1}{L_0}$ en E_1 et E_0 indépendamment de l et de α. Cette manière d'évaluer r'' n'est donc bonne que tant que les volumes fictifs successifs prennent des accroissements linéaires proportionnels. Le tableau n° 3 donne les valeurs de r, r', r'' pour des équarrissages croissant de demi-pouces en demi-pouces métriques.

Pour déduire les valeurs de r'', le taux de la croissance annuelle moyenne, correspondant à certaines lois de croissance, il faut par une règle d'intérêts composés chercher à quel taux on doit placer une somme pour qu'elle gagne r'' par unité en un nombre d'années $(A_1 - A_0)$ nécessaire d'après les lois de croissance que l'on considère pour que l'équarrissage gagne $(E_1 - E_0)$. Les résultats de ces calculs sont consignés dans le tableau n° 3.

Occupons-nous maintenant de déterminer le taux de l'accroissement de valeur des bois, en tenant compte de l'effet composé de l'accroissement du volume et de l'accroissement du prix de l'unité cubique selon la force de l'équarrissage que l'arbre peut fournir. Puisque r'' marque l'accroissement de l'unité cubique quand l'arbre passe de l'équarrissage E_0 à celui E_1, on a $V_1 = V_0 (1 + r'')$. Si alors l'arbre donne d'assez fortes dimensions pour que le prix de l'unité cubique prenne un accroissement relatif ρ, c'est pour le propriétaire, comme si le prix de l'unité de volume de V_1 conservant la même valeur que précédemment, ce volume devenait $V_1(1+\rho)$ Donc l'augmentation du prix de vente a pro-

Digitized by Google

duit le même effet que si le volume V_0 était devenu $V_0(1+r'')(1+\rho)$.

Soit ρ' l'augmentation relative totale de l'unité cubique résultant des accroissements partiels r'' et ρ, on devra avoir $V_0(1+\rho')=V_0(1+r'')(1+\rho)$; d'où l'on tire :

$$(15) \qquad \rho'=r''+\rho+r''\rho.$$

En déterminant le temps A_1-A_0 qu'il a fallu pour ce passage d'un équarrissage à l'autre, on peut calculer en tenant compte de l'intérêt composé, le taux moyen de l'accroissement de l'arbre pendant cette période. Les résultats de ces calculs sont consignés dans le tableau n° 4.

Déterminons le revenu annuel d'un hectare de forêt, d'après l'âge assigné à la coupe finale. Ainsi que nous l'avons déjà dit, on peut toujours supposer que la forêt contient autant d'hectares qu'il y a d'années dans l'âge de la coupe finale. Alors sur une révolution complète de l'aménagement on retirera autant de fois le produit total d'un hectare qu'il y en a dans la forêt, et si l'aménagement est bien fait, de telle sorte que l'on fasse annuellement le même nombre de coupes et de même qualité, le produit total d'un hectare sera le revenu annuel. Admettons, ce qui est très admissible, que les coupes sur le même hectare se font à des intervalles de temps égaux marqués par t ; que leur nombre est désigné par p, et que l'âge de la première coupe productive est T : l'âge de la coupe finale sera $T+(p-1)t$. On aura donc en désignant par R le revenu annuel, et

Digitized by Google

par c_1, c_2, c_3, ... c_{p-1}, c_p les valeurs des coupes successives :

$$R=\frac{c_1+c_2+\ldots+c_{p-1}+c_p}{T+(p-1)t}=\frac{c_1+c_2+\ldots+c_{p-1}}{T+(p-1)t}+\frac{c_p}{T+(p-1)t}.$$

Une première remarque à faire sur cette formule, c'est que si l'incurie du propriétaire ou toute autre cause retardait la croissance des arbres d'un nombre d'années qui soit $\frac{1}{n}$ de l'âge de la coupe finale, le revenu brut moyen serait diminué de $\frac{1}{n+1}$ de sa valeur. Cette remarque résulte de ce que tout rapport tel que $\frac{a}{b}$ par exemple, dont on augmente le dénominateur de $\frac{1}{n}$ de la valeur de ce dénominateur diminue de $\frac{1}{n+1}$ de sa propre valeur.

Etudions cette formule pour reconnaître comment le revenu R varierait si l'on reculait l'époque de la dernière coupe c_p sans changer les époques fixées pour les autres coupes.

Représentons par t' le nombre d'années dont on veut retarder la coupe c_p et par c'_p la valeur qu'aura alors cette dernière coupe. Il faudra supposer $T+(p-1)t+t'$ hectares puisque l'âge de la coupe finale sera égal à ce nombre, et en représentant par R' le revenu qui en résultera pour chaque hectare, on aura :

$$R'=\frac{c_1+c_2+\ldots+c_p}{T+(p-1)t+t'}+\frac{c'_p}{T+(p-1)t+t'}.$$

Digitized by Google

Donc pour donner R', des deux parties qui composaient R, la première aura diminué de peu de chose, parce que t' est supposé faible relativement à $T+(p-1)t$, et la seconde partie augmentera tant que l'accroissement relatif qu'aura pris c_p pour devenir c'_p sera plus fort que celui qu'aura pris $T+(p-1)t$ pour augmenter de t', mais quand l'accroissement relatif de c_p sera seulement égal à celui de $T+(p-1)t$, le revenu annuel aura diminué. Concluons donc qu'en général le revenu augmente presque jusqu'à l'instant où l'accroissement relatif de la coupe finale égale celui de l'âge de cette coupe. Ce résultat est remarquable et important. Pour en mieux faire sentir les conséquences, calculons quel doit être pour que l'augmentation de volume de l'arbre ne puisse plus augmenter le revenu de la forêt, quel doit être, disons-nous, l'équarrissage x fourni par un arbre de l'âge A, depuis longtemps couronné, et ne prenant plus qu'un accroissement α sur le rayon.

La formule $E=R\left(1+\frac{\pi}{6}\right)=\frac{R}{K}$ donne en nommant e l'accroissement annuel de E correspondant à α :

$$e=\frac{\alpha}{K}.$$

L'accroissement relatif de volume quand l'équarrissage x devient :

$$x+e=x+\frac{\alpha}{K} \text{ sera } \frac{V_1-V_0}{V_0}=\frac{\left(x+\frac{\alpha}{K}\right)^2-x^2}{x^2}=\frac{\frac{2\alpha}{K}x+\frac{\alpha^2}{K^2}}{x^2}$$

L'accroissement relatif de l'âge sera pour une année

Digitized by Google

$\frac{1}{A}$; donc pour être à la limite d'accroissement de revenu, il faut que l'équarrissage inconnu x satisfasse à l'équation

$$\frac{\frac{2\alpha}{K}x=\frac{\alpha^2}{K^2}}{x^2}=\frac{1}{A}.$$

Equation qui résolue, donne :

$$x=\frac{\alpha}{K}\left(A+\sqrt{A^2+A}\right).$$

On voit que x est exprimé en fonction de deux variables α et A, ce qui provient de l'incertitude dans laquelle on est, de l'époque à laquelle l'arbre cesse complètement d'augmenter en longueur équarrissable. Cette valeur de x est proportionnelle à α, et presque proportionnelle à A, mais dans un rapport légèrement plus fort.

En faisant l'application de cette formule à des exemples, on verrait que dans une forêt où des arbres de l'âge de 200 ans ne croîtraient plus en hauteur et ne croîtraient annuellement en épaisseur que de 0^m001, il n'y aurait avantage à les conserver sur pied qu'autant qu'ils ne donneraient pas encore un équarrissage de 0^m400. Le résultat serait sensiblement le même pour d'autres valeurs A' et α', si l'on avait $\frac{A'}{A}=\frac{\alpha}{\alpha'}$, par exemple si l'on avait $A'=100$ et $\alpha'=0^m002$; ou bien $A'=150$ et $\alpha'=0^m00133$; ou bien, etc.

Il nous reste à déterminer quelle est la juste valeur d'un sol forestier, c'est-à-dire la valeur cadastrale, et

Digitized by Google

par suite le revenu le plus avantageux qu'on peut en retirer. Représentons par x la juste valeur du sol, elle doit être celle qui, placée à intérêts composés au taux convenu pendant la révolution d'un aménagement réglé de la manière la plus avantageuse, produirait par ses intérêts seuls autant que donneront en capital et intérêts toutes les coupes placées de la même manière que x chacune à l'époque de son exploitation.

En supposant toujours que sur un même hectare les coupes seront faites à des intervalles de temps égaux, et que l'âge des coupes est représenté comme précédemment, la coupe c_1 aura été placée pendant $(p-1)t$ années; et chacune des suivantes, pendant t années de moins que celle qui la précède. On devra donc avoir en représentant par r le revenu annuel de un franc :

$$x(1+r)^{T+(p-1)t}-x=c_1(1+r)^{(p-1)t}$$
$$+c_2(1+r)^{(p-2)t}+\ldots\ldots+c_p.$$

D'où :

$$x\left(1-\frac{1}{(1+r)^{T+(p-1)t}}\right)=\frac{c_1}{(1+r)^T}+\frac{c_2}{(1+r)^{T+p}}+\ldots$$
$$+\frac{c_p}{(1+r)^{T+(p-1)t}}.$$

Le premier membre de cette égalité est de très peu inférieure à x, et nous prendrons en conséquence le second membre pour représenter x, préférant une valeur un peu trop faible mais simple, à sa valeur exacte mais beaucoup plus compliquée. On remarque de suite que si l'incurie du propriétaire ou toute autre cause retardait de n années la croissance de tous les arbres, la

Digitized by Google

valeur de x serait multipliée par $\frac{1}{(1+r)^n}$ et deviendrait plus faible. Elle serait presque réduite à celle d'un capital qui, placé à intérêts composés à raison de r pour un franc par an, reproduirait en n années cette juste valeur.

On reconnait facilement que la valeur très approchée de x n'est autre chose que la somme des valeurs des coupes ramenées par une règle d'intérêts composés faite au taux convenu à ce qu'elles représentent à l'époque de la germination. Quand cette somme sera la plus grande possible, on aura aménagé le mieux possible; le revenu annuel ne sera pas maximum, mais il sera le plus avantageux possible puisqu'il représentera les intérêts d'un capital le plus fort possible, placé à l'époque de la germination. Etudions donc les variations qu'éprouve cette valeur de x, quand on recule de t' annnées, l'époque de la coupe finale, et cherchons son maximum. En admettant la même notation que dans le problème précédent et nommant x' la nouvelle valeur de x, on aura :

$$x'\left(1-\frac{1}{(1+r)^{T+(p-1)t+t'}}\right)=\frac{c_1}{(1+r)^T}+\frac{c_2}{(1+r)^{T+p}}+\ldots$$
$$+\frac{c'p}{(1+r)^{T+(p-1)t+t'}}.$$

Donc il n'y a dans x' que le dernier terme qui puisse différer de celui correspondant dans x; et suivant qu'on aura :

$$c'p>cp(1+r)^{t'}, \text{ ou bien } c'p=cp(1+r)^{t'},$$
$$\text{ou bien } c'p<cp(1+r)^{t'},$$

Digitized by Google

la valeur de x aura augmenté ou bien sera restée stationnaire, ou bien enfin aura diminué. Mais il est facile de voir que $c_p(1+r)^{t'}$ est ce que devient c_p placé à intérêts composés au taux convenu pendant t' années : Donc le maximum de la valeur du sol pour le propriétaire, c'est-à-dire la juste valeur de ce sol, dont l'intérêt annuel sera le revenu brut du sol forestier est celle qu'on obtient en aménageant sa forêt, de manière à ce que la coupe finale soit faite à l'époque où les arbres laissés sur pied cesseraient de gagner le taux convenu. Certainement, le revenu annuel brut le plus avantageux est celui qui répond à cet aménagement, puisqu'il représente les intérêts annuels que produirait la plus forte somme possible placée à l'époque de la germination. On calculera donc la valeur de x dans les conditions que nous venons d'indiquer; et l'intérêt annuel de cette valeur sera le revenu brut le plus avantageux pour le propriétaire. Le véritable revenu cadastral sera plus faible, parce qu'on ne doit imposer que le revenu net, lequel pour les forêts n'est que le revenu brut diminué des frais de garde et de repeuplement.

Nous n'avons pas la prétention de croire que nous avons traité dans les considérations que l'on vient de lire, toutes les questions qui se rattachent à la valeur et à l'administration des forêts de sapins; nous n'en avons étudié que trois ou quatre principales. Néanmoins notre but serait atteint si l'exposition de nos idées conduisait les propriétaires et messieurs les agents de l'administration forestière à étudier à notre point de vue les lois de croissance des forêts qu'ils régissent. Dans l'espoir qu'il

Digitized by Google

en sera ainsi, nous donnons (tableau n° 7), le modèle des notes que nous prenions sur les arbres abattus et débités en plots. Un extrait de ces notes était immédiatement consigné dans un registre avec les remarques auxquelles elles donnaient lieu : ce registre a servi de base à notre travail. Je saisis l'occasion qui se présente ici, de remercier le garde forestier Victor Isabey qui m'a aidé pendant bien des années, à recueillir ces notes, sans que jamais j'aie rencontré d'erreurs dans les vérifications auxquelles j'ai souvent soumis son travail.

NOTE

SUR LE CUBAGE DES FUTAIES.

Cette note n'a pas pour but de traiter du cubage du bois de charpente mis en œuvre et ordinairement équarri à vive arête ; à l'exception de la discussion existant entre les entrepreneurs et les architectes et qui porte sur la question de savoir si l'on doit tenir compte ou non, de la portion du bois perdue dans les assemblages, ce cubage est une question de géométrie élémentaire. Nous ne voulons nous occuper que du cubage des futaies de sapins telles qu'elles sont versées dans le commerce.

Les bois de sapins n'ont pas d'aubier ; dès qu'ils sont écorcés, tout le bois restant est bon et peut être utilisé. Mais malgré une certaine régularité qu'affecte leur

Digitized by Google

forme, ils ne sont ni coniques ni cylindriques, et la section perpendiculaire à la longueur n'est presque jamais circulaire. De plus, à l'exception d'un très-petit nombre que l'on emploie en rondins, ils sont destinés à être façonnés en bois équarris ou en planches alignées. De là résulte que ce ne sera pas la totalité du cube de l'arbre qui aura la valeur de bois de charpente ou de planches, mais qu'il y aura une certaine partie de ce cube qui fournira des écailles, copeaux, dosses, etc. et de la sciure d'une très-faible valeur.

Le bois qui doit tomber en écailles, copeaux, etc. coûterait pour frais de transport de la forêt aux grands marchés souvent plus que sa valeur. C'est pour cela qu'on équarrit grossièrement les pièces avant de les transporter, afin de diminuer les frais. Cet équarrissage grossier se fait en laissant du flache au lieu d'arête vive, et l'usage a été universellement établi dans le commerce de prendre pour cube de la pièce de bois celui d'un prisme droit qui aurait pour hauteur toute la longueur de l'arbre depuis la section faite près du sol jusqu'au point où la section faite perpendiculairement à la longueur n'a plus qu'environ 0^m10 à 0^m12 de diamètre, et pour base un carré dont le côté est égal au quart du périmètre à la moitié de cette longueur. C'est cette longueur que nous nommons longueur équarrissable.

La méthode de cubage usitée donne donc pour le volume de la pièce un nombre proportionnel au carré du périmètre à demi-longueur équarrissable et simplement proportionnel à cette longueur. D'où résulte que la quantité de flache laissée à moitié longueur, et le dia-

Digitized by Google

mètre plus ou moins grand qu'on laisse à la section au petit bout font varier notablement le cube de l'arbre. Mais il arrive souvent qu'en laissant moins de longueur à l'arbre, on reporte le point milieu de la longueur vers une partie forte et qu'on augmente sensiblement le cube.

Comme en laissant à la pièce la plus grande longueur possible, le calcul donne ordinairement un cube plus faible qu'en opérant autrement, et que d'ailleurs le transport par voiture se paie au cube, les marchands laissent d'abord aux pièces de bois la plus grande longueur possible ; puis ensuite, en arrivant sur les marchés, ils les recoupent quand ils peuvent en augmenter le cube par cette opération.

Il est encore une chose importante à remarquer, c'est que ce n'est pas le véritable périmètre ni la véritable longueur que l'on prend pour calculer le volume de la pièce. Dans nos montagnes du Jura où le mesurage métrique n'est pas encore en usage dans le commerce des bois, tout se compte au pied cube. La longueur ne se compte qu'en nombre rond de pieds, négligeant ainsi souvent presque un pied métrique (0m333) de longueur; et le périmètre ne se compte qu'en nombre pair de pouces métriques, ce qui conduit à négliger parfois presque deux pouces (0m055) de la longueur du périmètre. Sur les marchés du midi, tels que Lyon, Beaucaire, etc. où le cubage est métrique, la longueur se mesure en nombre rond de décimètre, ce qui ne permet pas de négliger sur cette dimension plus de 0m099 ; et le périmètre se compte en nombre rond de double centimètres, ce qui ne permet pas de négliger sur ce péri-

Digitized by Google

mètre plus de 0m019. Aussi les pièces cubées dans les montagnes du Jura, gagnent-elles moyennement plus de 5 p. °/₀ lorsqu'elles arrivent sur les marchés du midi; parfois elles gagnent même beaucoup plus. Il est important de tenir compte de cette remarque lorsqu'il s'agit de déterminer le prix des bois dans le Jura, d'après celui qu'ils ont dans le midi.

Si la convention faite pour cuber les bois dans le Jura était exécutée loyalement, il n'y aurait pas lieu de la critiquer plus que toute autre. Malheureusement il n'en est pas toujours ainsi, particulièrement pour la mesure du périmètre. Ce périmètre se mesure avec une ficelle plus ou moins élastique qu'un poignet vigoureux et exercé peut allonger plus ou moins; et il arrive souvent que celui qui tient la perfide ficelle donne à sa volonté au périmètre deux pouces de plus ou de moins. Cet usage est déplorable en ce qu'il se prête à la fraude, et ce serait un bienfait de n'admettre, au moins dans les discussions en justice et dans les titres qu'on y produit, que des mesurages de périmètres, faits avec une chaine inextensible.

Quant aux différences de volume qui résultent d'un équarrissage à flaches plus ou moins grandes, on pourrait faire disparaître toutes difficultés entre le propriétaire et l'acheteur, en cubant les bois au 1/4 du périmètre écorcé et avant tout équarrissage.

Tâchons d'apprécier la différence de volume que l'on trouverait selon qu'on prendrait le quart du périmètre rond écorcé, ou bien le quart du périmètre équarr flache.

Digitized by Google

En examinant un grand nombre de pièces de bois du commerce sur le port de Besançon, on reconnait que le flache à demi-longueur et pour les pièces les mieux équarries a pour largeur la moitié de la face plane, de sorte qu'on peut dire, comme étant une évaluation à très peu près exacte, que la section faite à demi-longueur a pour contour quatre arcs égaux chacun à un douzième de circonférence, réunis deux à deux par des cordes égales au rayon du cercle. Le périmètre de la section est donc égal à quatre rayons augmentés de quatre douzième (soit un tiers de circonférence) ; et on a ainsi :

$$1/4 \text{ périmètre} = \frac{4r + \frac{1}{3}2\pi R}{4} = R\left(1 + \frac{\pi}{6}\right) = 1,5235987 \times R.$$

Si l'on cubait au quart de la circonférence, on aurait :

$$1/4 \text{ circonférence} = \frac{2\pi R}{4} = \frac{\pi}{2}.\ R = 1,5707963 \times R.$$

Et comme les volumes seraient entre eux comme les carrés des équarrissages, il est facile d'en déduire que le volume cubé au quart du périmètre flache n'est que les 0,9408 du volume cubé au quart de la circonférence. Voilà le résultat pour le plus grand nombre de pièces.

Mais on trouve aussi des pièces dont le flache a une largeur égale à celle de la face plane équarrie. Pour ces pièces on peut considérer le contour de la section à demi-longueur comme composé de quatre arcs égaux chacun à un huitième de circonférence (en somme une demi-circonférence), réunis deux à deux par une droite

Digitized by Google

égale au côté de l'octogone inscrit. On sait que le côté de l'octogone inscrit est égal à $R\sqrt{2+\sqrt{2}}$; on a donc dans ce cas :

$$1/4 \text{ périmètre} = \frac{4R\sqrt{2+\sqrt{2}}+\pi R}{4} = \left(\sqrt{2+\sqrt{2}}+\frac{\pi}{4}\right)R =$$

$$1{,}55075.\ R.$$

Et par un calcul semblable à celui indiqué ci-dessus, on trouve que le volume cubé au quart du périmètre flache dont il s'agit ici, est les 0,9746 de celui cubé au quart de la circonférence.

On peut, pensons-nous, considérer ces deux exemples comme des extrêmes dans l'équarrissage avec flaches, en remarquant cependant que le premier se présente beaucoup plus fréquemment que le second. On pourrait donc estimer à cinq pour cent la diminution que le cubage des pièces équarries suivant l'usage fait éprouver au cubage fait au quart du périmètre écorcé. Donc en convenant, si l'on veut conserver les mêmes prix, de faire ces diminutions, on pourrait vendre, à cuber après l'abattage, au quart de la circonférence écorcée et mesurée à la chaine à moitié de la longueur de la pièce dont le petit bout devrait avoir un diamètre compris entre deux limites données.

Mais bien des circonstances exigeront toujours qu'un grand nombre de ventes aient lieu lorsque les arbres sont encore sur pied, et pour ces ventes on ne peut faire l'estimation du cube que fournira chaque arbre qu'à vue d'œil ou à l'aide d'instruments spéciaux nommés den-

Digitized by Google

dromètres. On rencontre des personnes qui, par suite d'une longue habitude, ont réellement acquis un talent très-remarquable dans l'estimation à vue d'œil du cube qu'un sapin encore sur pied fournira en pièces équarries selon l'usage du commerce. Il ne faut cependant pas s'abuser au point de croire que leur appréciation soit parfaitement exacte. Les plus raisonnables admettent que l'erreur qu'ils commettent peut aller jusqu'à cinq pour cent, de sorte qu'entre deux estimations, l'une trop forte et l'autre trop faible, la différence peut être de dix pour cent. Les plus adroits estimateurs à vue d'œil laissent donc beaucoup à désirer.

C'est en vue d'obtenir des estimations plus exactes qu'un grand nombre de dendromètres différents ont été proposés. Aucun jusqu'à présent n'a été généralement adopté parce que ceux qui auraient donné plus d'exactitude que l'estimation à vue d'œil étaient trop compliqués et que leur emploi entraînait à des opérations longues et d'une exécution difficile.

Un bon dendromètre devrait surtout donner avec assez d'exactitude l'équarrissage que l'arbre fournira, car c'est l'erreur commise dans l'estimation de l'équarrissage qui a le plus d'influence sur l'erreur totale du cubage puisque le volume est proportionnel au carré de cet équarrissage. Pour en sentir toute l'importance, il suffira de remarquer qu'une erreur d'un demi-pouce métrique sur l'équarrissage qu'un arbre doit fournir donnera des erreurs de cubage de :

16 p. %; 14 p. %; 12 p. %; 11 p. %; 10 p. %; 9 p. %; 8 p. %

Digitized by Google

pour des équarrissages de :

6 pouces ; 7 pouces ; 8 pouces ; 9 pouces ; 10 pouces ;
11 pouces ; 12 pouces.

Les erreurs commises sur l'estimation des longueurs équarrissables ont bien moins d'influence sur l'erreur totale du cubage, puisque les cubes sont simplement proportionnels à ces longueurs. Ainsi une erreur de deux pieds métriques sur des pièces dont les longueurs équarrissables seraient respectivement de :

40 pieds ; 50 pieds ; 60 pieds ; 70 pieds ; 80 pieds ;
100 pieds

donnerait seulement :

5 p. °/₀ ; 4 p. °/₀ ; 3,3 p. °/₀ ; 2,8 p. °/₀ ; 2,5 p. °/₀ ;
2 p. °/₀

d'erreur sur le cubage.

L'auteur de cette note avait imaginé un dendromètre fondé sur le principe des instruments de réflexion dont il espérait de bons résultats. Il a cru devoir, avant de l'exécuter, prier M. le capitaine du génie Goulier, d'examiner son projet et de le modifier s'il le jugeait convenable. M. Goulier qui a fait une étude toute spéciale des instruments de géodésie et d'astronomie a très avantageusement modifié ce projet, et il y a lieu d'espérer que ce deudromètre, actuellement en fabrication, atteindra complètement le but qu'on s'est proposé. On s'empressera aussitôt que cet instrument aura été essayé de faire connaître les résultats auxquels on sera parvenu.

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLEAU N° 1.

TABLEAU indiquant le nombre de pieds d'arbre que, selon leur grosseur, un hectare peut nourrir.

Equarrissage que les arbres peuvent FOURNIR.		Nombre de pieds d'arbre par hectare.	Distance moyenne entre les pieds.	Nombre de pieds de chaque coupe d'éclaircie.	Périmètre à demi-longueur de l'arbre equarri flache.	OBSERVATIONS.
mètres	Pouces métriques.					
			m.		m.	
0,1388	5	1500	2,58	200	0,5552	Les périmètres à mollie longueur sont indiqués pour l'arbre equarri flache. Il faudrait les augmenter de 4 p °/o pour avoir le périmètre écoreé. Si l'on voulait en déduire les périmètres avant l'ecorssage, il faudrait supposer à l'écoree 8 à 10 millimètres d'épaisseur pour les arbres âge- de 100 a 150 ans; et 14 à 16 millimètres p ur ceux âgés de 200 ans et plus; pour les très vieux arbres, il faudrait admettre 20 millimètres L'écoree n'a pas la même épaisseur sur toute la longueur de l'arbre: elle a, en général, à moitié longueur une fois et demie l'épaisseur au petit bout: et au pied, une fois et demie l'épaisseur qu'elle avait à demi-longueur.
0,1527	5 1/2	1300	2.77	200	0,6108	
0,1666	6	1100	3,01	100	0,6664	
0,1805	6 1/2	1000	3,16	100	0,7220	
0.1944	7	900	3,33	50	0,7776	
0,2083	7 1/2	850	3,43	50	0,8332	
0,2222	8	800	3,53	50	0,8888	
0,2361	8 1/2	750	3,66	50	0,9444	
0,2500	9	700	3,77	50	1,0000	
0,2638	9 1/2	650	3,92	40	1,0552	
0,2777	10	610	4,04	40	1,1108	
0,2916	10 1/2	570	4,18	40	1,1664	
0,3055	11	530	4,34	40	1,2220	
0,3194	11 1/2	490	4,51	40	1,2776	
0,3333	12	450	4,71	40	1,3332	
0,3472	12 1/2	410	4,93	410	1,3888	
0,3611	13	id.			1,4444	

NOTA. Le nombre de pieds d'arbre, indiqué à ce tableau comme pouvant végéter sur un hectare, est un minimum. On pourra toujours, sur un sol de bonne qualité, obtenir huit cents pieds d'arbres donnant douze pouces et demi d'équarrissage, et six cents pieds donnant douze pouces et demi. On peut donc considérer hardiment comme un minimum, les revenus bruts annuels et les valeurs brutes du sol, par hectare, indiqués au tableau n° 5. — Le plus souvent ces minimums pourront être augmentés de un quart.

Digitized by Google

TABLEAU N° 2.

Lois de croissance à demi-longueur équarrissable, pendant environ les quarante premières années : croissance annuelle moyenne en longueur $=l=0^m30$; 0^m35 ; 0^m40.

Epaisseur moyenne annuelle de la couche ligneuse $=\alpha=0^m0025$.

On admet qu'ensuite, le rapport de l à α restant constant, α diminuera de un demi millimètre à mesure que l'âge de la section à demi-longueur équarrissable augmentera de vingt ans environ.

Equarrissage en Pouces métriques.	Equarrissage en Millimètres.	Périmètre à demi-longueur équarrissable.	Valeurs de α.	Age de la section à demi-longueur équarrissable.	AGE de l'arbre.	Longueur équarrissable pour $l=0^m30$.	VOLUME DES ARBRES et taux moyen de leur accroissement annuel pour diverses valeurs de l. $l=0^m30$ Volume.	$l=0^m30$ Taux p. °/o.	$l=0^m35$ Volume.	$l=0^m35$ Taux p. °/o.	$l=0^m40$ Volume.	$l=0^m40$ Taux p. °/o.
		m.	m.			m.	m.		m.		m.	
5	138,88	0,5533	0,0025	36,460	56,065	7,476	0,144212	5,794	0,1682	5,794	0,1922	5,794
5 1/2	152,77	0,6110	*id.*	40,11	63,354	9,662	0,2255	4,837	0,2631	4,837	0,3007	4,837
6	166 66	0,6666	0,002	43,75	70,643	11,848	0,3263	3,349	0,3807	3,349	0,4351	3,349
6 1/2	180,55	0,7222	*id.*	48,31	79,753	14,034	0,4575	3,992	0 5337	2,992	0,6099	2,992
7	194,44	0,7777	*id.*	52,86	88,862	16,220	0,6132	2,673	0,7154	2,673	0,8176	2,673
7 1/2	208,33	0,8333	*id.*	57,41	97,972	18,406	0,7989	2,442	0,9320	2,442	1,0651	2,442
8	222,22	0,8888	0,0015	61,97	107,081	20,592	1,0169	1,695	1,1864	1,695	1,3559	1,695
8 1/2	236,11	0,9444	*id.*	68,04	119,227	23,778	1,2698	1,596	,4814	1,596	1,6930	1,596
9	250,00	1,0000	*id.*	74,12	131,373	24,964	1,5603	1,489	1,8203	1,489	2 0803	1,489
9 1/2	263,88	1,0555	0,0001	80,19	143,519	27,150	1,8906	0,951	2,2057	0,951	2,5208	0,951
10	277,77	1,1111		89,30	161,748	29,316	2,2610	0,896	2,6378	0,896	3,0146	0,896
10 1/2	291,66	1,1666		98,42	179,977	31,402	2,6713	0,846	3,1165	0,846	3.5617	0,846
11	305,55	1 2222		107,53	198,206	33,588	3,1360	0,789	3,6587	»	(*a*)	»
11 1/2	319.44	1,2777		116,64	216,436	35,774	3,6504	0,761	(*a*)	»	(*a*)	»
12	333,33	1,3333		125,76	234 666	37,950	4,2166	0,726	(*a*)	»	(*a*)	»
12 1/2	347,22	1,3888		134,87	252,896	40,136	4 8388		(*a*)	»	(*a*)	»

(*a*). Quand un arbre peut fournir une pièce de 40 mètres de longueur, nous le considérons comme ne pouvant plus augmenter de longueur équarrissable. Son volume ne doit plus se calculer de la même manière qu'auparavant ; les volumes sont alors proportionnels aux quarrés des périmètres à demi-longueur.

Digitized by Google

SUITE DU TABLEAU N° 2.

Lois de croissance à demi-longueur équarrissable, pendant environ les quarante premières années : croissance annuelle moyenne en longueur $=l=0^m30$; 0^m35 ; 0^m40.

Epaisseur moyenne de la couche ligneuse$=\alpha=0^m003$.

On admet qu'ensuite, le rapport de l à α restant constant, α diminuera de un demi millimètre à mesure que l'âge de la section à demi-longueur équarrissable augmentera de vingt ans environ.

Equarrissage en Pouces métriques.	Equarrissage en Millimètres.	Périmètre à demi-longueur équarrissable.	Valeurs de α.	Age de la section à demi-longueur équarrissable.	AGE de l'arbre.	Longueur équarrissable pour $l=0^m30$.	VOLUME DES ARBRES et taux moyen de leur accroissement annuel pour diverses valeurs de l. $l=0^m30$ Volume.	$l=0^m30$ Taux p. °/o.	$l=0^m35$ Volume.	$l=0^m35$ Taux p. °/o.	$l=0^m40$ Volume.	$l=0^m40$ Taux p. °/o.
		m	m.				m.		m.		m.	
5	138,88	0,55333	0.003	30.384	47,911	6,230	0,1202	6,649	0,1402	6.649	0.1602	6,649
5 1/2	152,77	0,61100	*id.*	33,422	53,984	8.052	0,1879	5,547	0,2192	5.547	0,2505	5.547
6	166,66	0,66666	*id.*	36.460	60,057	9,874	0.2744	4,818	0.3201	4.818	0 3658	4,818
6 1/2	180,55	0,72223	*id.*	39,498	66.130	11.696	0.3813	4,270	0.4448	4,270	0,5083	4.270
7	194,44	0,77777	0.0025	42,536	72,203	13,518	0 5111	3,359	0,5963	3,559	0,6815	3.559
7 1/2	208,33	0 83333	*id.*	46,182	79,491	15,340	0,6658	3,061	0 7767	3 061	0.8876	3,061
8	222.22	0.88888	*id.*	49,828	86 779	17.162	0.8475	2.805	0.9887	2,805	1,1299	2,805
8 1/2	236.11	0.94444	*id.*	53,474	94 067	18.984	1,0583	2.755	1.2347	2,755	1,4111	2,755
9	250.00	1,00000	*id.*	57.120	101,355	20,806	1.3004	2.430	1,5171	2,430	1,7338	2,430
9 1/2	263.88	1,05555	0,002	60,766	108.643	22 628	1,5756	1,816	1,8382	1.816	2,1008	1,816
10	277,77	1,11111	*id.*	65,323	117,753	24.450	1,8866	1,688	2,2010	1,688	2.5154	1,688
10 1/2	291.66	1,16666	*id.*	69,881	126.863	26,272	2.2350	1,614	2,6075	1,614	2,9800	1.614
11	305,55	1,22222	*id.*	74,438	135.973	28.094	2.6230	1,529	3 0601	1.529	3.4971	1,529
11 1/2	319.44	1,27777	0,0015	78,996	145 083	29.916	3,0528	1,115	3,5616	1.115	4.0704	1,115
12	333 33	1,33333	*id.*	85,073	154.193	31,738	3.5264	1,063	4,1141	1,063	(a)	»
12 1/2	347,22	1,38888	*id.*	92,149	164,363	33,560	4,0460	»	4,7203	»	(a)	»

Digitized by Google

SUITE DU TABLEAU N° 2.

Lois de croissance à demi-longueur équarrissable, pendant environ les quarante premières années : croissance annuelle moyenne en longueur $= l = 0^m30$; 0^m35 ; 0^m40.

Epaisseur moyenne annuelle de la couche ligneuse $= \alpha = 0^m0035$.

On admet qu'ensuite, le rapport de l à α restant constant, α diminuera de un demi millimètre à mesure que l'âge de la section à demi-longueur équarrissable augmentera de vingt ans environ.

Equarrissage en		Périmètre à demi-longueur équarrissable.	Valeurs de α.	Age de la section à demi-longueur équarrissable	AGE de l'arbre.	Longueur équarrissable pour $l = 0^m30$.	VOLUME DES ARBRES et taux moyen de l'accroissement annuel pour diverses valeurs de l.					
							$l = 0^m30$		$l = 0^m35$		$l = 0^m40$	
Pouces métriques.	Millimètres.						Volume.	Taux p. °/°.	Volume.	Taux p. °/°.	Volume.	Taux p. °/°.
		m.	m.			m.	m.		m.		m	
5	138,88	0,5533	0,0035	26.043	42,088	5 340	0,1030	7,800	0.1903	7,800	0,1376	7.800
5 1/2	152.77	0,6110	*id.*	28.647	47.294	6,901	0,1611	6.501	0,1880	6,501	0.2149	6.501
6	166.66	0.6666	*id.*	31.251	52,499	8,463	0.2351	5.289	0 2743	5,289	0 3135	5.289
6 1/2	180,55	0 7222	*id.*	33,855	57 705	10.024	0.3268	4,999	0.3813	4,999	0,4358	4.999
7	194.44	0,7777	*id.*	36,459	62,910	11.586	0,4380	4.501	0,5110	4.501	0.5840	4.501
7 1 2	208.33	0,8333	0,003	39,063	68,116	13.147	0,5706	3,506	0.6657	3.508	0,7608	3.506
8	222,22	0.8888	*id.*	42,101	74,189	14.709	0,7261	3 225	0.8471	3.224	0,9681	3.224
8 1/2	236,11	0 9444	*id.*	45,139	80,262	16.270	0.9070	2,985	1,0582	2.985	1.2094	2 985
9	250.00	1,0000	*id.*	48,177	86,335	17,832	1 1145	2,782	1,3002	2.782	1.4859	2,782
9 1/2	263,88	1,0555	*id.*	51,215	92.408	19,393	1,3258	2,604	1,5467	2.604	1,7676	2,604
10	277.77	1.1111	*id.*	54.253	98.481	20.955	1.6169	2,450	1,8863	2,450	2,1557	2,450
10 1/2	291,66	1,1666	*id.*	57,291	104,554	22,516	1,9154	2.313	2.2346	2,313	2.5538	2 313
11	305 55	1,2222	0.0025	60,329	110.627	24,078	2,2480	1.914	2,6227	1,914	2.9974	1.914
11 1/2	319,44	1.2777	*id.*	63,975	117 915	25,639	2.6152	1,828	3.0511	1 828	3.4870	1.828
12	333.33	1,3333	*id.*	67,621	125,203	27,200	3 0222	1,732	3.5259	1,732	4,0296	1,732
12 1/2	347,22	1,3888	*id.*	71,267	132,491	28,761	3,4674	»	4,0449	»	4,6224	»

Digitized by Google

SUITE DU TABLEAU N° 2.

croissance à demi-longueur équarrissable, pendant environ les premières années : croissance annuelle moyenne en longueur 0 ; 0m35 ; 0m40.

ur moyenne annuelle de la couche ligneuse $=\alpha=0^m004$.

iet qu'ensuite, le rapport de l à α restant constant, α diminuera ni millimètre à mesure que l'âge de la section à demi-longueur ble augmentera de vingt ans environ.

	Périmètre à demi-longueur équarrissable.	Valeurs de α.	Age de la section à demi-longueur équarrissable.	AGE de l'arbre.	Longueur équarrissable pour $l=0^m30$.	VOLUME DES ARBRES et taux moyen de leur accroissement annuel pour diverses valeurs de l.					
						$l=0^m30$		$l=0^m35$		$l=0^m40$	
						Volume.	Taux p. °/₀.	Volume.	Taux p. °/₀.	Volume.	Taux p. °/₀.
	m.	m.			m.	m.		m.		m	
88	0,5533	0,004	22,788	37,719	4,673	0,0901	9,430	0,1051	9,430	0,1201	9,430
77	0,6110	id.	25,067	42,274	6,039	0,1410	7,852	0.1645	7,852	0,1880	7,852
66	0.6666	id.	27.346	46.829	7,405	0,2057	6,810	0,2410	6,810	0,2743	6,810
55	0,7222	id.	29,625	51,384	8,771	0,2859	6,02	0,3334	6,029	0,3809	6,029
44	0,7777	id.	31,904	55,939	10,137	0.3833	5.429	0,4472	5,429	0.5111	5,429
33	0,8333	id.	34,183	60,094	11,503	0,4993	4,942	0.5825	4,942	0,6657	4,942
22	0.8888	id.	36,462	64,649	12,869	0.6355	4,545	0.7414	4,545	0,8473	4,545
11	0,9444	id.	38,741	69 204	14,235	0,7936	4,195	0.9259	4.195	1,0582	4,195
00	1,0000	0,0035	41.020	73,759	15,601	0,9751	3 253	1,1376	3,253	1,3001	3.253
88	1,0555	id.	43,624	78,965	16,967	1,1817	3,045	1,3786	3.045	1,5755	3,045
77	1,1111	id.	46.228	84.171	18,333	1,4146	2,863	1,6504	2,863	1,8862	2,863
66	1,1666	id.	48,832	89.377	19.669	1.6758	2,701	1,9551	2,701	2,2344	2,701
55	1,2222	id.	51,436	94.583	21.065	1,9667	2,560	2.2945	2,560	2,6223	2.560
44	1,2777	id.	54,040	99.789	22,431	2.2890	2,432	2,6705	2,432	3.0520	2,432
33	1,3333	id.	56.644	104.995	23.797	2.6441	2,316	3,0848	2,316	3,5255	2,316
22	1,3888	0,003	59,248	110,201	25,163	3,0337	»	3,5393	»	4,0449	»

Digitized by Google

SUITE DU TABLEAU N° 2.

Lois de croissance à demi-longueur équarrissable, pendant environ les trente-cinq premières années : croissance annuelle moyenne en longueur $=l=0^m30$; 0^m35 ; 0^m40.

Epaisseur moyenne annuelle de la couche ligneuse$=\alpha=0^m0045$.

On admet qu'ensuite, le rapport de l à α restant constant, α diminuera de un demi millimètre à mesure que l'âge de la section à demi-longueur équarrissable augmentera de quinze ans environ.

Equarrissage en		Périmètre à demi-longueur équarrissable.	Valeurs de α.	Age de la section à demi-longueur équarrissable.	AGE de l'arbre.	Longueur équarrissable pour $l=0^m30$.	VOLUME DES ARBRES et taux moyen de leur accroissement annuel pour diverses valeurs de l.					
							$l=0^m30$		$l=0^m35$		$l=0^m40$	
Pouces métriques.	Millimètres.						Volume.	Taux p. °/°.	Volume.	Taux p. °/°.	Volume.	Taux p. °/°.
		m.	m.			m.	m.		m.		m.	
5	138,88	0,5533	0,0045	20,256	34,322	4,153	0,0801	10,575	0,0918	10,575	0,1035	10,57
5 1/2	152,77	0,6110	id.	22,282	38,371	5,367	0,1253	8,876	0,1462	8,876	0,1671	8,87
6	166,66	0,6666	id.	24,308	42,420	6,581	0,1828	7,695	0,2133	7,695	0,2438	7,69
6 1/2	180,55	0,7222	id.	26 334	46,469	7,795	0,2541	6,811	0,2964	6,811	0,3387	6,81
7	194,44	0,7777	id.	28,360	50,518	9,007	0,3406	6,130	0,3973	6,130	0,4540	6,13
7 1/2	208,33	0,8333	id.	30,386	54,567	10,223	0,4437	5,579	0,5176	5 579	0,5915	5,57
8	222,22	0,8888	id.	32,412	58,616	11,437	0,5648	5,128	0,6589	5,128	0 7530	5 12
8 1/2	236,11	0,9444	0,004	34,438	62,665	12,651	0,7053	4 195	0,8227	4,195	0,9401	4,19
9	250,00	1,0000	id.	36,717	67,220	13,865	0,8666	3,916	1,0110	3,916	1,1554	3,91
9 1/2	263,88	1,0555	id.	38,996	71,775	15,079	1,0501	3,665	1,2251	3,665	1,4001	3,66
10	277,77	1,1111	id.	41,275	76,330	16,293	1,2572	3,447	1,4667	3,447	1,6762	3,44
10 1/2	291,66	1,1666	id.	43,554	80,885	17,507	1 4893	3,253	1,7375	3,253	1,9857	3,25
11	305,55	1,2222	0,0035	45,833	85,440	18,721	1,7479	2,560	2,0392	2,560	2,3305	2,56
11 1/2	319,44	1,2777	id.	48,437	90,646	19,935	2,0343	2,432	2,3733	2,432	2,7123	2,43
12	333,33	1,3333	id.	51 041	95,852	21,149	2,3499	2,316	2,74 5	2,316	3,1331	2,31
12 1/2	347,22	1,3888	id.	53,645	101,058	22,363	2,6961	»	3,1454	»	3,5947	»

Digitized by Google

SUITE DU TABLEAU N° 2.

Lois de croissance à demi-longueur équarrissable, pendant environ les trente premières années : croissance annuelle moyenne en longueur $=l=$ 0^m30 ; 0^m35 ; 0^m40.

Epaisseur moyenne annuelle de la couche ligneuse$=\alpha=0^m005$.

On admet qu'ensuite, le rapport de l à α restant constant, α diminuera de un demi millimètre à mesure que l'âge de la section à demi-longueur équarrissable augmentera de quinze ans environ.

Equarrissage en		Périmètre à demi-longueur équarrissable.	Valeurs de α.	Age de la section à demi-longueur équarrissable.	AGE de l'arbre.	Longueur équarrissable pour $l=0^m30$.	VOLUME DES ARBRES et taux moyen de leur accroissement annuel pour diverses valeurs de l.					
							$l=0^m30$		$l=0^m35$		$l=0^m40$	
Pouces métriques.	Millimètres.						Volume.	Taux p. °/o.	Volume.	Taux p. °/o.	Volume.	Taux p. °/o.
		m.	m.			m.	m.		m.		m.	
5	138.88	0,5533	0.005	18,230	31,603	3,738	0.0721	11.92	0.0841	11,92	0,0961	11.92
5 1/2	152.77	0.6110	id.	20 053	35,247	4.831	0.1128	9.90	0,1316	9,90	0.1504	9.90
6	166 66	0.6666	id.	21.875	38,891	5,924	0.1646	8.58	0.1920	8.58	0,2194	8.58
6 1/2	180.55	0.7222	id.	23.698	42.535	7.017	0,2288	7.593	0.2669	7.593	0,3050	7.593
7	194.44	0.7777	id.	25,521	46.179	8.110	0,3066	6,832	0,3577	6,832	0,4088	6,832
7 1/2	208,33	0.8333	id.	27.344	49.823	9.203	0.3994	6.216	0,4660	6.216	0.5326	6.216
8	222,22	0,8888	id.	29,167	53.467	10.296	0.5084	5,711	0.5931	5,711	0.6778	5 711
8 1/2	236,11	0,9444	0,0045	30.990	57 111	11 389	0,6349	4,739	0.7407	4.739	0.8465	4 739
9	250.00	1,0000	id.	32.813	61 160	12 603	0 7879	4 417	0.9192	4,417	1,0505	4,417
9 1/2	263,88	1,0555	id.	34.636	65.209	13 827	0,9629	4.133	1 1234	4,133	1,2839	4.133
0	277,77	1,1111	id.	36,459	69,258	15.041	1,1606	3.888	1,3540	3.888	1.5474	3 888
0 1/2	291.66	1,1666	id.	38.282	73 307	16.255	1,3828	3.668	1,6133	3.668	1.8438	3,668
1	305,55	1 2222	id.	40.105	77,356	17.469	1,6310	3.471	1,9028	3.471	2.1846	3.471
1 1/2	319,44	1,2777	id.	41.928	81,405	18 683	1 9065	3.297	2,2243	3,297	2.5420	3.297
2	333.33	1,3333	id.	43,751	85.454	19.897	2.2008	3,140	2.5676	3,140	2.9344	3,140
2 1/2	347,22	1.3888	0,004	45,574	89,503	21,011	2,5331	»	2,9553	»	3,3775	»

Digitized by Google

TABLEAU N° 3.

Accroissement relatif du volume d'un arbre lorsqu'il passe d'un équarrissage à un autre, ces équarrissages augmentant par 1/2 pouces métriques, et taux moyen annuel qui en résulte, selon l'épaisseur α de la couche ligneuse annuelle, pendant le temps nécessaire à l'augmentation d'équarrissage On suppose que le rayon *R'* de la section au petit bout de la pièce équarrissable est de 0m06.

Equarrissage en Pouces métriques.	Millimètres.	r Accroissement résultant de l'augmentation de diamètre	r' Accroissement résultant de l'augmentation de longueur.	r'' Accroissement total de l'unité de volume	ACCROISSEMENTS ANNUELS MOYENS POUR DIVERSES VALEURS DE α. mill. α=1 Taux p. °/o	mill. α=1.5 Taux p. °/o	mill. α=2 Taux p. °/o	mill. α=2.5 Taux p. °/o	mill. α=3 Taux p. °/o	mill. α=3.5 Taux p. °/o	mill. α=4 Taux p. °/o	mill. α=4.5 Taux p. °/o	mill. α=5 Taux p. °/o
5	138.88	0 2925	0.2099	0.5693	2,400	3.523	4.609	5.794	6 649	7 800	9 430	10.575	11.92
5 1/2	152.77	0.2263	0.1900	0.4593	2.009	2 946	3.871	4.837	5.547	6 501	7 852	8 876	9.90
6	166.66	0 1846	0.1736	0.3902	1,759	2 566	3 349	4.194	4,818	5.289	6.810	7 695	8.58
6 1/2	180.55	0 1558	0.1597	0.3401	1.553	2 257	2.992	3,727	4 270	4 999	6.029	6.811	7 593
7	194 44	0.1348	0,1479	0,3026	1.401	2.054	2.673	3,359	3 849	4.504	5.429	6.130	6 832
7 1/2	208 33	0,1188	0.1377	0,2728	1,278	1.705	2 442	3.061	3 506	4.086	4.9.2	5 579	6 216
8	222 22	0.1062	0 1289	0.2488	1 176	1.695	2.247	2.805	3,221	3.772	4 545	5.128	5 711
8 1/2	236.11	0 0960	0.1211	0,2287	1.055	1,596	2.081	2.755	2 985	3.492	4.105	4.739	5.283
9	250.00	0.0876	0,1142	0,2118	1 016	1.489	1 940	2.430	2.782	3.253	3 916	4 417	4 919
9 1/2	263,88	0 0805	0.1080	0.1972	0 951	1.394	1,816	2.323	2.604	3 045	3.665	4 123	4 602
10	277,77	0.0745	0,1025	0,1847	0.896	1.312	1,688	2.141	2.450	2 863	3 447	3 888	4 329
10 1/2	291.66	0.0694	0.0975	0,1736	0.846	1,239	1,614	2.021	2 313	2.701	3 253	3 668	4.083
11	305.55	0.0649	0.0929	0.1638	0.789	1 168	1 529	1.914	2 190	2.560	3.080	3.471	3 865
11 1/2	319 44	0.0609	0.0 88	0.1551	0.761	1.115	1.452	1.828	2 081	2.432	2 925	3.297	3 670
12	333 33	0,0574	0,0851	0,1474	0,726	1,063	1.384	1,732	1,982	2,316	2,786	3,140	3,494
12 1/2	347,22												
Nombre d'années nécessaires, selon les valeurs de α, pour que l'équarrissage flache augmente de 1/2 pouce métrique					ans 18 930	ans 12,153	ans 9,115	ans 7.282	ans 6.073	ans 5,204	ans 4,557	ans 4.041	ans 3,646
L'accroissement ne pouvant se faire que par année, nous prendrons en nombre rond					ans 19	ans 13	ans 10	ans 8	ans 7	ans 6	ans 5	ans 4	ans 4
Equarrissage que peuvent fournir, selon les valeurs de α, les sapins à l'époque où ils cessent de gagner en forêt . . . . . 5 p. °/o					»	»	pouces 5,5	pouces 5,5	pouces 6,0	pouces 6,5	pouces 7,5	pouces 8,5	pouces 9.0
Idem . . . . . 4 p. °/o					»	pouces 5,5	5.5	6.5	7.0	8.0	9.0	10,0	11.0
Idem . . . . . 3 p. °/o					»	5,5	6.5	8,0	8,5	10.0	11,5		

Nota. Ces dernières indications ne sont exactes que dans l'hypothèse que la valeur de α est restée la même jusqu'à l'époque que l'on considère.

Digitized by Google

immédiatement supérieure. (Voir pour la signification de r, r', r'', etc. le 3e paragraphe, page 156.)

EQUARRISSAGE d'où l'on part pour arriver à celui de la classe immédiatem^t supérieure.	r Accroissement résultant de l'accroissement de grosseur.	r' Accroissement résultant de l'accroissement de longueur.	r'' Accroissement total de l'unité de volume.	ρ Augmentation du prix de l'unité cubique, en passant d'une classe à la suivante	ρ' Augmentation totale de l'unité de volume, en tenant compte de la variation de valeur vénale.	Taux de l'accroissement annuel moyen (intérêts composés), suivant les valeurs de α, qu'un sapin prend en passant d'une classe à une autre, en tenant compte de l'accroissement de volume et de l'augmentation de prix de l'unité cubique.											
						milli. $\alpha=2,5$		milli. $\alpha=3$		milli. $\alpha=3.5$		midli $\alpha=4$		midli $\alpha=4\ 5$		midli $\alpha=5$	
						Nombre d'années nécessaires.	Taux pour cent de l'accroissement moyen.	Nombre d'années nécessaires.	Taux pour cent de l'accroissement moyen.	Nombre d'années nécessaires.	Taux pour cent de l'accroissement moyen.	Nombre d'années nécessaires.	Taux pour cent de l'accroissement moyen	Nombre d'années nécessaires.	Taux pour cent de l'accroissement moyen	Nombre d'années nécessaires.	Taux pour cent de l'accroissement moyen.
De 6 pouces à 9 1/2 pouces.	1,5069	1.2901	4.7410	0.20	5.8892	73	2.636	49	4,017	40	4.933	32	6.216	29	6 881	26	7,705
De 6 1/2 à *id.*	1.2158	0,9333	3,2838	*id.*	1,1405	63	2 632	43	3,880	35	4 788	27	6.251	25	6.767	22	7.725
De 7 à *id.*	0 8418	0.6940	2.1200	*id.*	2.7440	54	2,474	36	3.735	30	4.498	23	5.907	21	6.488	19	7 195
De 7 1/2 à *id.*	0,6184	0 4775	1 3912	*id*	1.8694	45	2.370	29	3.701	24	4.490	19	5,704	17	6.396	15	7,610
De 8 à *id.*	0.4121	0 3185	0,8619	*id.*	1.2343	36	2.258	22	3 721	18	4,567	14	5,910	13	6,379	12	6,928
De 8 1/2 à *id.*	0,2491	0.2025	0.5020	*id.*	0,8024	24	2,485	15	4,004	12	5,031	9	6,764	9	6.764	8	7.641
De 9 à *id.*	0.1137	0,0875	0,2111	*id.*	0.4533	12	3.164	7	5.510	6	6,428	5	7.763	5	7.763	4	9.796
De 9 1/2 à 12 1/2	0.7313	0.4831	1,5677	*id.*	2 0812	109	1.037	56	2 029	40	2.853	31	3 693	29	3.956	24	4,800
De 10 à *id.*	0,5625	0.3729	1.1452	*id.*	1,5742	91	1,044	47	2.031	34	2,820	26	3.703	25	3.854	20	4,838
De 10 1/2 à *id.*	0.4172	0.2787	0.8122	*id.*	1.1846	72	1,091	38	2.077	28	2,830	21	3.791	20	3.988	16	5 005
De 11 à *id.*	0.2913	0,19 5	0.5425	*id.*	0.8510	54	1.145	29	2,160	22	2 835	16	3 919	15	4.186	12	5,260
De 11 1/2 à *id.*	0 1814	0,1285	0,3332	*id.*	0,5998	37	1.278	19	2,503	15	3.182	10	4 825	10	4 825	8	6 049
De 12 à *id.*	0,0860	0.0574	0,0623	*id.*	0,2748	18	1,357	10	2,456	7	3,528	5	4,974	5	4 974	4	6.255

Observations. Une remarque importante à faire sur les taux d'accroissements portés à ce tableau, c'est que si l'épaisseur moyenne de la couche annuelle ligneuse surpasse 2 mil. 5, il y a beaucoup à gagner en conservant sur pied les arbres susceptibles de donner 8 pouces métriques d'équarrissage, jusqu'à ce qu'ils puissent donner des bois moyens (9 pouces 1/2).

Il y a beaucoup moins à gagner en conservant sur pied les arbres susceptibles de donner 11 pouces d'équarrissages, jusqu'à ce qu'ils donnent du gros bois (12 pouces 1/2).

Digitized by Google

TABLEAU N° 5.

plus avantageux et valeur de l'hectare de sol fores-
croissance :
nitive de la couche ligneuse = α 2 mill. 5.
croissance annuelle en hauteur = l = 0m3; 0m35; 0m4,
fixé à trois pour cent.
l par le tableau n° 2 que pour la croissance primi-
s ne gagnent trois pour cent en forêt que jusqu'à
nviron 6 1/2 pouces d'équarrissage et qu'alors ils
econnaît ensuite par le tableau n° 4 qu'en passant de
d'équarrissage ces arbres ne gagneraient pas trois
2 mill. 5. On devra donc fixer l'âge de la coupe finale
s fourniront environ 7 pouces d'équarrissage. Il
faut aménager à quatre-vingt-neuf ans.

l=0m30		l=0m35		l=0m40	
Valeur des coupes estimées en stères de petits bois.	Valeurs représentatives des coupes à l'époque de la germination	Valeur des coupes estimées en stères de petits bois.	Valeurs représentatives des coupes à l'époque de la germination	Valeur des coupes estimées en stères de petits bois.	Valeurs représentatives des coupes à l'époque de la germination
28,842	5,509	33,640	6,426	38,440	7,343
45,100	7,005	52,620	8,173	60,140	9,341
32,630	4,001	38,070	4,666	43,510	5,335
47,750	4,487	53,370	5,015	60,990	5,711
551,880	39,750	643,860	45,798	735,840	52,[illegible]
706,202	60,752	821,560	70,088	938,920	80,[illegible]

Revenu brut annuel par hectare, estimé en petits bois :
7 stères 934.

Valeur brute du sol, estimée en petits bois :
60 stères 752.

Revenu brut annuel par hectare, estimé en petits bois :
9 stères 231.

Valeur brute du sol, estimée en petits bois :
70 stères 088.

Revenu brut annuel par hectare, estimé en petits bois :
10 stères 549.

Valeur brute du sol, estimée en petits bois :
80 stères 549.

Digitized by Google

SUITE DU TABLEAU N° 5.

Revenu annuel brut le plus avantageux et valeur de l'hectare de sol forestier pour les conditions de croissance :

Epaisseur annuelle primitive de la couche ligneuse $= \alpha = 3^{milli}$.

Grandeur primitive de la croissance annuelle en hauteur $= l = 0^m3$; 0^m35; 0^m4.

Le taux des intérêts est fixé à trois pour cent.

On reconnaît d'abord par le tableau n° 2 que pour la croissance primitive $\alpha = 3^{milli}$, les sapins gagnent au moins trois pour cent en forêt jusqu'à l'époque à laquelle ils fourniront 7 1/2 pouces d'équarrissage et qu'alors α est réduit à 2^{milli} 5. On reconnaît ensuite par le tableau n° 4 qu'en passant de 9 pouces à 9 1/2 pouces d'équarrissage ils ne gagneraient pas trois pour cent. Il faudra donc fixer l'âge de la coupe finale à l'époque où les arbres fourniront de 7 1/2 à 8 pouces d'équarrissage. Le tableau n° 2 indique cet âge à l'on aménagera à quatre-vingt-sept ans.

Equarrissage en Millimètres.	Equarrissage en Pouces métriques.	Périmètre à demi-longueur équarrissable.	Ages des coupes.	Nombre de pieds par coupe.	$l=0^m3$ Valeur des coupes estimées en stères de petits bois.	$l=0^m3$ Valeurs représentatives des coupes à l'époque de la germination	$l=0^m35$ Valeur des coupes estimées en stères de petits bois.	$l=0^m35$ Valeurs représentatives des coupes à l'époque de la germination	$l=0^m4$ Valeur des coupes estimées en stères de petits bois.	$l=0^m4$ Valeurs représentatives des coupes à l'époque de la germination
138,8	5	0,5533	48	200	24,040	5.817	28.046	6,787	32,052	7.756
152,7	5 1/2	0.0110	54	200	37.580	7,434	43.840	8.885	50 100	10.153
166.6	6	0 6666	60	100	27,440	4,657	32.010	5,433	36,580	6,209
180,5	6 1/2	0.7222	66	100	38,130	5,420	44,480	6,323	50,830	7,225
194,4	7	0,7777	72	50	25.555	3.042	29,815	3.549	34 075	4,056
208,3	7 1/2	0.8333	80	50	33.290	3;129	38.835	3.649	44,380	4,170
222,2	8	0,8888	87	800	678.000	51,807	790,960	60,439	903,920	69,070
		TOTAUX. . .		1500	864,035	81,306	1007,986	95,065	1151,938	108,639
					Revenu brut annuel par hectare, estimé en petits bois : 9 stères 931.		Revenu brut annuel par hectare, estimé en petits bois : 11 stères 586.		Revenu brut annuel par hectare, estimé en petits bois : 13 stères 240.	
					Valeur brute du sol, estimée en petits bois : 81 stères 306.		Valeur brute du sol, estimée en petits bois : 95 stères 065.		Valeur brute du sol, estimée en petits bois : 108 stères 369.	

Digitized by Google

SUITE DU TABLEAU N° 5.

Revenu annuel brut le plus avantageux et valeur de l'hectare du sol forestier pour les conditions de croissance :

Epaisseur annuelle primitive de la couche ligneuse $=\alpha=3^{\text{milli.}}5$.

Grandeur primitive de la croissance annuelle en hauteur $=l=0^{m}3$; $0^{m}35$; $0^{m}4$.

Le taux des intérêts est fixé à trois pour cent.

On reconnaît d'abord par le tableau n° 3 que pour la croissance primitive $\alpha=3^{\text{milli.}}5$ les sapins gagnent trois pour cent jusqu'à l'époque à laquelle ils fournissent environ 8 pouces d'équarrissage, mais qu'alors α est réduit à $3^{\text{milli.}}$ On reconnaîtra ensuite par le tableau n° 4, qu'en passant de 8 pouces à 9 1/2 pouces d'équarrissage, ils gagneront encore plus de trois pour cent, mais qu'au delà ils ne gagneraient qu'un peu plus de deux pour cent : il faudra donc fixer l'âge de la coupe finale à l'époque où les arbres fourniront 9 1/2 pouces d'équarrissage. Le tableau n° 2 indiquera cet âge, et l'on aménagera à quatre-vingt-treize ans.

Equarrissage en		Périmètre à demi-longueur équarrissable.	Ages des coupes.	Nombre de pieds par coupe.	$l=0^{m}3$.		$l=0^{m}35$		$l=0^{m}4$	
Millimètres.	Pouces métriques.				Valeurs des coupes estimées en stères de petits bois.	Valeurs représentatives des coupes à l'époque de la germination	Valeurs des coupes estimées en stères de petits bois.	Valeurs représentatives des coupes à l'époque de la germination	Valeurs des coupes estimées en stères de petits bois.	Valeurs représentatives des coupes à l'époque de la germination
138.8	5	0.5533	42	200	20,600	5.953	24.060	6,952	27.520	7.952
152,7	5 1/2	0.6110	47	200	32,220	8,031	37,600	9,372	42.980	10,713
166,6	6	0.6666	53	100	23,510	4.908	27.430	5,726	31.350	6.544
180.5	6 1/2	0.7222	58	100	32.680	5.884	38.130	6.866	43 580	7,847
194.4	7	0 7777	62	50	21.900	3.401	25.550	3.968	29.200	4.535
208,3	7 1, 2	0.8333	66	50	28.530	3 823	33.285	4 459	3[illegible] 010	5.097
222.2	8	0.8888	74	50	36.305	4.074	42.355	4,752	48.405	5,431
236,1	8 1/2	0.9444	80	50	45,355	4.262	52,910	4,981	60.470	5.688
250 0	9	1,0000	86	50	55,725	4,388	65 010	5.116	74,295	5.847
263,8	9 1/2	1 0555	93	650	1034,124	66,177	1206.342	77,198	1378.628	88.223
		TOTAUX. . .		1500	1330,949	110,901	1552,672	129,390	1774,468	147,877
					Revenu brut annuel par hectare, estimé en petits bois : 14 stères 322.		Revenu brut annuel par hectare, estimé en petits bois : 16 stères 695.		Revenu brut annuel par hectare, estimé en petits bois : 19 stères 080.	
					Valeur brute du sol, estimée en petits bois : 110 stères 901.		Valeur brute du sol, estimée en petits bois : 129 stères 390.		Valeur brute du sol, estimée en petits bois : 147 stères 877.	

Digitized by Google

SUITE DU TABLEAU N° 5.

nu annuel brut le plus avantageux et valeur de l'hectare de sol fores-
r les conditions de croissance :
seur annuelle primitive de la couche ligneuse $=\alpha=4^{\text{milli}}$.
leur primitive de la croissance annuelle en hauteur $=l=0^{m}3$; $0^{m}35$; $0^{m}4$.
ux des intérêts est fixé à trois pour cent
econnaît d'abord par le tableau n° 2 que pour la croissance primi-
4^{milli} les sapins gagnent plus de trois pour cent jusqu'à l'époque à
ils fournissent 9 1/2 pouces d'équarrissage, et qu'alors α vaut encore
On reconnait ensuite par le tableau n° 4, qu'en passant de 9 1/2 pouces
pouces, les arbres gagneront moyennement plus de trois pour cent.
de cette époque, le tableau n° 4 montre que l'accroissement annuel
me ne serait pas de 2 1/4 pour cent, car α serait réduit à 3^{milli}. Il
donc fixer l'âge de la coupe finale à l'époque où les arbres fourniront
ouces d'équarrissage et aménager à cent dix ans comme l'indique le
n° 2.

ge métriques.	Périmètre à demi-longueur équarrissable	Ages des coupes.	Nombre de pieds par coupe.	$l=0^{m}3$ Valeurs des coupes estimées en stères de petits bois.	$l=0^{m}3$ Valeurs représentatives des coupes à l'époque de la germination	$l=0^{m}35$ Valeurs des coupes estimées en stères de petits bois.	$l=0^{m}35$ Valeurs représentatives des coupes à l'époque de la germination	$l=0^{m}4$ Valeurs des coupes estimées en stères de petits bois.	$l=0^{m}4$ Valeurs représentatives des coupes à l'époque de la germination
	0,5552	38	200	18,020	5,860	21 023	6.836	24.026	7 812
/2	0.6108	42	200	28,200	8.149	32,900	9.507	36.600	10 506
	0,6664	47	100	20.570	5.127	24.000	5,982	27.426	6,837
/2	0.7220	51	100	28.590	6.327	33.355	7.383	38,120	8.435
	0.7776	56	50	19.160	3.660	22.360	4.271	25.555	4,882
2	0 8332	60	50	24,965	4.237	29.125	4,943	33.285	5.649
	0,8888	65	50	31,775	4,887	37.070	5,704	42 365	6.515
/2	0.9400	69	50	3 .680	5,162	46,295	6,022	52.906	6,889
	1.0000	74	50	48.755	5,473	56 880	6,382	65,005	7,297
/2	1,0552	79	40	56,720	5.490	66.172	6,405	75 624	7,320
	1,1108	84	40	67,901	5,502	79.219	6.419	90,537	7.336
/2	1,1661	90	40	80,438	5 625	93.844	6 563	107,251	7.499
	1,2220	95	40	94 804	5,715	110,604	6.667	126,404	7.619
/2	1,2776	100	40	109.872	5,717	128.184	6,670	146.496	7.623
	1,33-32	105	40	126.917	5 696	148.070	6,646	169.224	7.595
/2	1,3838	110	410	1741 313	67.420	2031.456	78.652	2321.773	89,893
TOTAUX* . .			1500	2539,710	150,047	2959,908	171,899	3371,805	189,068
				Revenu brut par hectare, estimé en petits bois : 23 stères 088.		Revenu brut par hectare, estimé en petits bois : 26 stères 908.		Revenu brut par hectare, estimé en petits bois : 30 stères 653.	
				* Valeur brute du sol, estimée en petits bois : 150 stères 047.		Valeur brute du sol, est mée en petits bois : 174 stères 899.		Valeur brute du sol, estimée en petits bois : 189 stères 068.	

Digitized by Google

ıant la valeur brute (sol et arbres compris) pour diver
ıoyenne annuelle en longueur est représentée par l; l'ép
nnées est suppposée de un mètre.

valeur brute de la forêt celle du sol augmentée de ses
à laquelle ils sont parvenus, si leur croissance avait

VALEUR BRUTE DE L'HECTARE DE JEUNE FORÊT

milli. $\alpha=2,5$		milli. $\alpha=3$			milli. $\alpha=3,5$	
$l=0^m35$	$l=0^m40$	$l=0^m30$	$l=0^m35$	$l=0^m40$	$l=0^m30$	$l=0^m35$
stères	stères	stères	stères	stères	stères	stères
81,246	93,372	94.050	110,199	125,934	132.516	149.969
94,191	108,250	109.267	127,758	146,000	149,040	174.571
109,190	125,487	126,667	148,102	169,269	172,773	202,373
126,586	145.480	146,847	171.697	196.213	200,298	234,611
146,743	168.645	170,230	199,038	227,457	232,193	270.904
170,117	195,509	197,346	230,741	263,689	269,179	314,055
197,214	226,649	228,779	267,494	305;688	312,053	361,078
228,907	263,073	265,545	310,482	354,815	362,203	422.588
265,038	304.596	207,459	359,488	410,818	419,372	489,209

ıs de la forêt, encore très-jeunes, se trouvaient, comme il arrive parfois,
ıuteurs ne l'indiqueraient.

Digitized by Google

ance, d'un hectare de jeune forêt de sapins bien peuplée d'arbres de même
annuelle de la couche ligneuse par α, et la croissance totale maximum

s pendant le nombre d'années que les arbres auraient dû mettre pour
eilleure possible dans les conditions déterminées par l et α.

DITIONS DE CROISSANCE MARQUÉES PAR							CROISSANCE totale maximum des dix premières années : 1 mètre — Hauteur des arbres (a).
milli. $\alpha=4$		milli. $\alpha=5$			milli. $\alpha=4,5$		
$l=0^m35$	$l=0^m40$	$l=0^m30$	$l=0^m35$	$l=0^m40$	$l=0^m30$	$l=0^m35$	$l=0^m40$	
stères 202,843	stères 219,168							De m. 0,40 à m 0.50
235,047	254,088							De 0,80 à 1,00
272,375	294,549							De 2,50 à 3,00
315,885	341,476							De 4,00 à 5,00
365,186	395,852							De 5,50 à 7,00
424,515	458,906							De 7,00 à 9,00
492,131	532,000							De 8,50 à 11,00
571,220	617,486							De 10,00 à 13 00
661,381	714,961							De 11,50 à 15,00

le croissance extraordinaire en hauteur, il faudrait les considérer comme un peu plus

Digitized by Google

SECTION	CIRCONFÉRENCE.	AGE indiqué par la SECTION.	EPAISSEUR de L'ÉCORCE.	OBSERVATIONS.
à du sol.				

Croissance moyenne en millimètres, mesurée à partir du centre, de dix en dix années.

Centre																				Millim^es / Années
	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	

SECTION	CIRCONFÉRENCE.	AGE indiqué par la SECTION.	EPAISSEUR de L'ÉCORCE.	OBSERVATIONS.
à du sol.				

Croissance moyenne en millimètres, mesurée à partir du centre, de dix en dix années.

Centre																				Millim^es / Années
	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	

Digitized by Google

STANCES

Par le baron Charles de SAINT-JUAN.

A MA FONTAINE DE SALANS

1859.

Fontaine dont l'eau fraîche et pure
Jaillit avec un doux murmure
D'entre les fentes d'un rocher,
Et dont un saule au vert feuillage,
Etendant son épais branchage
Défend au soleil d'approcher.

—

Que j'aime assis près de ta source,
Te voir serpenter dans ta course
Au milieu de mes prés fleuris,
Et compter, redouté champêtre,
Les frais bouquets que tu fais naître
Pour embellir le front d'Iris.

—

Digitized by Google

Combien de fois quand je m'amuse.
A suivre les pas de la Muse
Qui souvent fréquente ces lieux,
J'ai désiré, d'une guirlande,
De mon amour, modeste offrande,
Parer ton autel gracieux.

—

Fils du ciel et son interprète,
De nos jours même le poëte
Immortalise qui lui plait :
Du Gujans la source riante
N'aurait été qu'une eau courante
Sans les beaux vers de Dusillet.

—

Si j'avais, aimable fontaine,
D'Horace la brillante veine,
Ou de Pétrarque les talents ;
On vanterait toujours Blanduse
Et les rivages de Vaucluse,
Mais on n'oublîrait plus Salans.

Digitized by Google

A Monsieur le baron de GRAVIER, mon beau-frère.

Au sein de mes gazons fleurit la paquerette,
Sur les bords des sentiers déjà la violette
Dans mes jardins éclose invite à la cueillir,
Et les berceaux de fleurs bientôt vont se couvrir.

Qui n'aimerait Salans, quand, de festons ornée,
Flore dans nos climats, inaugure l'année,
Jetant à pleines mains ses précoces bouquets,
Sur les monts, dans la plaine et sur mes verts bosquets?

De l'hiver le soleil annonce la défaite,
La nature reprend ses vêtements de fête
Et l'œil n'a jamais vu de spectacle plus beau
Que celui qu'offrira notre riant hameau !

Quitte donc, de Pernand (1) ton enclos où la vigne,
D'un sarment généreux par tes soins se provigne,
Pour venir, près de moi, jouir quelques instants
Des plaisirs qu'avec lui ramène le printemps.

---

(1) Pernand, joli village près de Beaune.

Digitized by Google

ELECTIONS.

A l'issue de la séance publique, l'Académie s'étant retirée dans ses bureaux pour procéder aux élections, a nommé :

Président annuel.

M. Edouard Clerc, ancien notaire.

Vice-Président.

M. Paul Laurens, membre du conseil municipal, secrétaire de la chambre de commerce.

M. le duc Pasquier, chancelier de France, a été nommé membre honoraire de la compagnie.

Digitized by Google

LISTE ACADÉMIQUE.

AOUT 1860.

DIRECTEURS ACADÉMICIENS-NÉS.

Mgr l'Archevêque de Besançon.
M. le Général Commandant la 7e division militaire.
M. le Premier Président de la Cour impériale.
M. le Préfet du département du Doubs.

ACADÉMICIEN-NÉ.

M. le Maire de la ville de Besançon.

ACADÉMICIENS HONORAIRES.

Messieurs

Beaupré, Conseiller à la Cour impériale de Nancy (décembre 1853).

Berroyer, ✻, ancien Recteur; à Bresson, près de Grenoble (juillet 1814).

Bixio (le Docteur), Médecin, ancien député; à Paris (janvier 1848).

Blanc, ✻, Procureur général; à Colmar (août 1850).

Bourqueney (le baron de), C ✻, ancien ambassadeur; à Paris (mai 1856).

Carbon, O ✻, ancien Recteur de l'Académie de Besançon; à Paris (août 1841).

Digitized by Google

membre du Conseil général du Doubs,
ille; à Baume-les-Dames (août 1856).
esseur de minéralogie et de géologie à la
sciences de Marseille (janvier 1854).
Ingénieur des Mines; à Paris (janvier

Professeur à l'Ecole normale; à Paris
5).
eur des Domaines, à Vesoul (janv. 1854).
; ✻, Recteur de l'Académie de Besançon
1858).
r), ✻, Evêque de Montauban (décemb. 1855).
, ancien Professeur de physique; à Saint-
d (Haute-Vienne) (août 1827).
s, O ✻, Secrétaire perpétuel de l'Académie des
es, membre de l'Académie française; à Paris
ier 1841).
z (l'Abbé), ✻, ancien Recteur de l'Académie
imoges (janvier 1828).
r (Mgr), ✻, Evêque de Perpignan (novembre
4).
EAU, O ✻, Colonel honoraire du génie; à Paris
oût 1833).
SET (S. E. le Cardinal), O ✻, Archevêque de
eims, Sénateur (janvier 1831).
RRIN (Mgr), Evêque de Langres (août 1850).
zot, G C ✻, membre de l'Académie française; à
Paris (décembre 1835).
INPROBST, ✻, Ingénieur en chef des Ponts et Chaus-
sées; à Limoges (août 1840).

Digitized by Google

Lacroix (l'Abbé Pierre de), Clerc national; à Rome (janvier 1852).

Lamartine (Alphonse de), O ✿, membre de l'Académie française, etc.; à Paris (mai 1834).

Lefaivre, C ✿, Colonel honoraire du génie; à Paris (novembre 1836).

Magnoncour (Flavien de), ✿, ancien Pair de France; à Frasne-le-Château (Haute-Saône) (décembre 1835).

Martin (le Baron), ✿, anc. Député; à Gray (août 1836).

Meyronnet de St.-Marc, C ✿, ancien Conseiller à la Cour de cassation; à Aix (août 1835).

Montalembert (le Comte de), de l'Académie française; à Paris (janv. 1840).

Moustier (le marquis de), G ✿, Ambassadeur à Vienne (janvier 1838).

Perrin (J.-B.), Avocat; à Lons-le-Saunier (août 1852).

Perron, ✿, *Secrétaire perpétuel honor.*; à Paris (août 1838).

Person, ✿, Professeur de physique, Doyen de la Faculté des sciences (août 1845).

Poujoulat, Homme de lettres; à Passy, près de Paris (décembre 1835).

Tourangin, G O ✿, Sénateur (30 novembre 1848).

ACADÉMICIENS TITULAIRES OU RÉSIDANTS.

Messieurs

Droz, ✿, Conseiller honoraire à la Cour impériale, *Doyen de la Compagnie* (décembre 1805).

Weiss, O ✿, Bibliothécaire de la ville, membre corres-

Digitized by Google

nt de l'Institut (Académie des inscriptions) 1808).

Secrétaire en chef de la Mairie, Maître ès Jeux-ix (août 1820).

'E, Architecte, membre correspondant de la iiss. d'antiquités de la Côte-d'Or (août 1826).

IAN (le Baron DE), ancien membre du Conseil al (janvier 1827).

S, ✻, Professeur de littérature française, ı de la Faculté des lettres, *Secrétaire perpétuel* er 1829).

ER, O ✻, Ingénieur en chef des Ponts et Chaus-évrier 1833).

, ✻, Président honoraire à la Cour impériale, *ier de la Compagnie* (29 janvier 1834).

, ✻, ancien Recteur (août 1834).

N, Peintre d'histoire, Directeur du Musée 835).

(Léon), ✻, membre du Conseil général ore 1835).

'Abbé), Chanoine honoraire, Curé de Saint-Xavier (janvier 1836).

, ancien Député, Président à la Cour im-anvier 1836).

, O ✻, ancien Sous-Intendant militaire, le l'Académie de Metz, etc. (janvier 1837).

, ✻, Président à la Cour impériale (jan-).

e Comte Louis DE), (août 1837).

Digitized by Google

Convers, ✻, ancien Maire de la ville de Besançon, membre du Conseil général (août 1837).

Dartois (l'Abbé), Vicaire général (août 1840).

Villars, ✻, ancien Directeur de l'Ecole préparatoire de médecine (janvier 1841).

Dusillet (Auguste), ✻, Président à la Cour impériale (août 1841).

Tournier, Professeur à l'Ecole de médecine (août 1844).

Tripard, ✻, Avocat à la Cour impériale (août 1844).

Clerc (Ed.), ancien Notaire (janvier 1847).

Grenier (Ch.), Professeur d'histoire naturelle à la Faculté des sciences (janvier 1847).

Reynaud-Ducreux, ✻, Professeur à l'Ecole d'artillerie (août 1847).

Besson (l'Abbé), Supérieur du collége de Saint-François-Xavier (août 1847).

Loiseau, ✻, Procureur général (novembre 1848).

Bonnet (Simon), ✻, Docteur en médecine, Professeur d'agriculture (août 1849).

Guenard (Alexandre), Bibliothécaire honoraire (août 1849).

Saint-Juan (Alexandre de) (août 1853).

ASSOCIÉS RÉSIDANTS.

Messieurs

Vuilleret (Just), Juge au Tribunal de première instance de Besançon, Secrétaire adjoint (août 1853).

Digitized by Google

Clerc de Landresse, Avocat à la Cour impériale, Maire de la ville (janvier 1855).

Chiflet (le Vicomte), (janvier 1855).

Druhen, Docteur en médecine (janvier 1855).

Martin, Professeur à l'Ecole de médecine (août 1855).

Laurens (Paul), Chef de division à la préfecture (août 1855).

Alviset, avocat général (août 1857).

Terrier de Loray (août 1857).

Delacroix, Architecte de la ville (janvier 1858).

Jeannez, Conseiller à la Cour impériale (janvier 1860).

ASSOCIÉS CORRESPONDANTS,

Nés dans le ci-devant comté de Bourgogne (1).

Messieurs

Guyétant, ✠, Docteur en médecine, membre de la Société des Géorgiphiles de Florence; à Lyon (février 1809).

D. Monnier, Correspondant de la Société impériale des antiquaires de France, membre de la Société d'émulation du Jura; à Domblans (janvier 1827).

Hugo (Victor), O ✠, de l'Académie française, etc. (août 1827).

Coillot, Doct. en médecine; à Montbozon (août 1827).

Pouillet, O ✠, membre de l'Académie des sciences, à Paris (août 1827).

---

(1) Une délibération du 5 juillet 1854 a fixé à *quarante* le nombre des associés de cet ordre.

Digitized by Google

Dalloz, O ✻, ancien Avocat à la Cour de cassation; à Paris (août 1828).

Pauthier, Orientaliste; à Paris (août 1831).

Violet d'Épagny, Homme de lettres; à Paris (février 1832).

Cuvier (Ch.), Professeur d'histoire à la Faculté des lettres de Strasbourg (février 1832).

Besson, Statuaire, Directeur de l'Ecole de dessin; à Dole (août 1833).

Beuque (Adrien), Receveur principal des douanes; à Agde (Hérault) (janvier 1834).

Gindre de Mancy, Employé de l'Administration générale des postes; à Paris (janvier 1834).

Laumier, Littérateur; à Lons le Saunier (août 1834).

Magnin (Charles), O ✻, membre de l'Académie des inscriptions, Conservateur à la Bibliothèque impériale; à Paris (janvier 1839).

X. Marmier, O ✻, Conservateur à la Bibliothèque de Sainte-Geneviève; à Paris (août 1839).

Lélut, O ✻, membre du Corps législatif et de l'Institut (Académie des sciences morales), Médecin en chef de la Salpêtrière; à Paris (août 1839).

Tissot, ✻, Professeur de philosophie à la Faculté des lettres de Dijon (août 1842).

Bousson de Mairet, ancien Professeur de rhétorique; à Arbois (août 1842).

Faivre d'Esnans, Docteur-Médecin; à Baume (août 1842).

Richard (l'Abbé), Correspondant historique du Minis-

Digitized by Google

tère de l'instruction publique, Curé à Dambelin (Doubs) (août 1842).

Cournot, O ✻, Recteur de l'Académie; à Dijon (août 1843).

Wey (Francis), ✻, Inspecteur général des Archives de l'Empire; à Paris (août 1845).

Circourt (le Comte Albert de), Homme de lettres; à Paris (janvier 1846).

Ronchaud (Louis de), Littérateur; à Paris (novembre 1848).

Richard-Baudin, Maître ès Jeux-Floraux, Professeur au lycée de Dijon (août 1849).

Gaume (Mgr), Protonotaire apostolique, à Paris (août 1850).

Reverchon, ✻, ancien Maître des requêtes au Conseil d'Etat; à Paris (janvier 1851).

Barthélemy de Beaurregard (l'Abbé J.), Chanoine honoraire de Reims et de Périgueux, Vicaire de Saint-Denis-du-St-Sacrement; à Paris (janvier 1851).

Bigandet (Mgr), vicaire apostolique dans la Birmanie (janvier 1853).

Vieille (Jules), ✻ Maître de conférences à l'Ecole normale supérieure (août 1853).

Jolibois, Curé de Trévoux (janvier 1855).

Pallu, bibliothécaire; à Dole (janvier 1855).

Lonchamp, avocat; à Vesoul (août 1855).

Bergeret, Docteur en médecine, membre du Conseil général du Jura; à Arbois (août 1856).

Gatin (l'Abbé), correspondant du Ministre de l'instruc-

Digitized by Google

tion publique pour les travaux historiques, Curé d'Héricourt (Haute-Saône) (août 1856).

GASPARD DE GIGNY, docteur-médecin (janvier 1857).

PETIT, statuaire à Paris (août 1857).

ED. GRENIER, littérateur à Baume-les Dames (janvier 1858).

PASTEUR, Administrateur de l'Ecole normale supérieure ; à Paris (janvier 1860).

ASSOCIÉS CORRESPONDANTS,

Nés hors de la province de Franche-Comté (1).

Messieurs

CIVIALE, ✻, Docteur en médecine ; à Paris (août 1823).

TAYLOR (le Baron), ✻ O ✻, Littérateur ; à Paris (août 1825).

CAILLEUX (DE), ✻ O ✻, ancien Directeur général des Musées ; à Paris (août 1827).

PÉRICAUD, ancien Bibliothécaire de la ville de Lyon, etc. (août 1833).

MATTER, O ✻, ancien Inspecteur général de l'Université ; à Strasbourg (janvier 1834).

NADAULT-BUFFON, O ✻, Chef de division au Ministère des travaux publics, Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées ; à Paris (août 1834).

THIRRIA, O ✻, Ingénieur en chef des Mines, membre du Conseil général de la Haute-Saône ; à Paris (août 1834).

---

(1) Une délibération du 5 juillet 1834 a fixé à *vingt* le nombre des associés de cet ordre.

Digitized by Google

Caumont (de), O ✻, Président de la Société des antiquaires de Normandie; à Caen (janvier 1841).

Reinaud, O ✻, membre de l'Institut, Conservateur de la Bibliothèque impériale; à Paris (août 1842).

Dubeux, ✻, Conservateur de la Bibliothèque impériale; à Paris (août 1842).

Pautet (Jules), Homme de Lettres; à Paris (août 1842).

Leglay, ✻, Conservateur des Archives de la ville de Lille (août 1844).

Mallard, Archéologue-Dessinateur; à Selongey, près de Dijon (août 1845).

Greppo (l'Abbé), Vic. gén.; à Belley (30 août 1847).

Chénier (de), O ✻, Chef du bureau de la justice au Ministère de la guerre; à Paris (novembre 1848).

Braun, ✻, Président du Consistoire supérieur et du Directoire de l'Eglise de la confession d'Augsbourg, ancien Conseiller à la Cour impériale de Colmar (août 1849).

Stiévenard, Doyen de la Faculté des lettres; à Dijon (août 1850).

Forster, ✻, membre de l'Institut (Académie des beaux-arts) (août 1853).

Foisset, conseiller à la Cour impériale de Dijon (août 1857).

Quicherat, professeur à l'Ecole impériale des Chartes (août 1857).

Digitized by Google

ASSOCIÉS ÉTRANGERS (1).

Messieurs

PICOT, Professeur d'histoire; à Genève (mai 1807).

GINGINS LA SARAZ (le Baron DE), Correspondant de l'Académie royale de Turin; à Lausanne (mai 1839).

GAZZERA (l'Abbé), Secrétaire perpétuel de l'Académie royale des sciences; à Turin (mars 1841).

GACHARD, ✻, Directeur général des Archives des Pays-Bas; à Bruxelles (mars 1841).

VULLIEMIN, Historien; à Lausanne (mars 1841).

PORCHAT, ancien Recteur de l'Université de Lausanne; à Paris (mars 1841).

MATILE, Historien; à New-York (E.-Unis) (mars 1841).

GROEN VAN PRINSTERER (G.), ancien Chef du cabinet du Roi de Hollande, membre du Conseil d'Etat; à La Haye (août 1843).

MÉNABRÉA, Ministre à Turin (août 1847).

REUME, Officier d'artillerie; à Bruxelles (août 1850).

KOHLER, Prof. au collége de Porrentruy (janvier 1855).

MANZONI (Alexandre); à Milan (août 1855).

---

(1) Cette classe a été instituée par une délibération du 11 mars 1841.

Digitized by Google

PROGRAMME DES PRIX

A DÉCERNER EN 1861.

L'Académie, dans sa séance publique du 27 août 1861, décernera les prix suivants :

Prix d'histoire. — Médaille d'or de 300 francs. — Mémoire historique sur *une Famille illustre, un Château, une Abbaye, un Chapitre, une Eglise ou un Etablissement public de la province.* Sont exceptées : *Les villes de Dole, Gray, Montbéliard, Poligny, Pontarlier, Ornans, Salins, Vesoul; les maisons de Joux et de Montfaucon, de Saint-Mauris et de Neuchâtel; les abbayes et prieurés de Baume-les-Dames, de la Grâce-Dieu, Cherlieu, Faverney, Lure, Luxeuil, Montbenoît, du Mont-Sainte-Marie, de Saint-Claude, des Trois-Rois, de Morteau et de Bellefontaine,* sur lesquels l'Académie a des renseignements suffisants. On appelle particulièrement l'attention des concurrents sur les anciennes églises de la province.

Les biographies sont exclues de ce concours.

Prix d'éloquence. — Médaille de 300 francs. — *Eloge de l'abbé Bullet.*

Prix de Poésie. — Médaille de 200 fr. — L'Académie n'impose aux concurrents aucun sujet; elle exige seulement que celui qu'ils traiteront se rattache par quelque côté à l'histoire ou aux traditions franc-comtoises. Elle les laisse libres de choisir le genre et la forme qui leur paraîtront préférables.

Digitized by Google

Les concurrents ne signeront point leurs ouvrages; ils y attacheront seulement une sentence ou devise, qu'ils répéteront au dos d'un billet cacheté, contenant leur véritable nom et leur adresse.

Ces ouvrages seront adressés, *francs de port, au Secrétaire perpétuel de l'Académie*, avant le 1er juin.

Les manuscrits, plans et dessins envoyés au concours, restent dans les archives de l'Académie, et ne peuvent être déplacés sous aucun prétexte; seulement les auteurs, en se faisant connaître, seront autorisés à les faire transcrire.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES.

Séance du 27 août 1860.

Discours de M. le vice-président 1
Rapport sur le concours de poésie 3
Rapport sur le concours d'éloquence 27
Notice sur la découverte d'un temple ou sacellum, en l'honneur de la déesse Hippone, à Loisia (Jura) 33
Poésies, par M. Alexandre de Saint-Juan 40
Rapport sur le concours d'histoire, par M. le président Clerc 52
Une entrée en Suisse, par M. X. Marmier 61
Poésie, par M. Viancin 86

PIÈCES DONT L'ACADÉMIE A VOTÉ L'IMPRESSION.

Etude sur Curasson, par M. Loiseau, procureur général 101
Considérations relatives aux futaies de sapins du Jura, par M. Reynaud-Ducreux 128
Stances, par le baron Charles de Saint-Juan 199
Elections 202
Liste académique 203
Programme des prix 211

FIN.

Besançon. — DODIVERS et Ce, imp. de l'Académie, Gr.-Rue, 42.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Institon des
Ateliers
BESANÇON-S.
Digitized by Google

Digitized by Google